



**HAL**  
open science

# La solidarité comme arme : le Secours rouge international, une organisation de défense face à la répression du mouvement communiste (1918-1934)

Corentin Lahu

## ► To cite this version:

Corentin Lahu. La solidarité comme arme : le Secours rouge international, une organisation de défense face à la répression du mouvement communiste (1918-1934). Histoire. Université Bourgogne Franche-Comté, 2022. Français. NNT : 2022UBFCH039 . tel-04094240

**HAL Id: tel-04094240**

**<https://theses.hal.science/tel-04094240v1>**

Submitted on 10 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE  
PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
SOUS LA DIRECTION DE M. JEAN VIGREUX

**S. R. I.**



Corentin Lahu

## LA SOLIDARITÉ COMME ARME

**NE OUBLIEZ PAS**

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL, UNE ORGANISATION  
DE DÉFENSE FACE À LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT  
COMMUNISTE (1918-1934)

limenticateci  
os olvideis  
apominajcie o nas  
Vergeßt uns nicht

VOLUME I

**LIR3S**  
Laboratoire Interdisciplinaire  
de Recherche  
"Sociétés, Sensibilités, Soins"  
UMR 7366 CNRS-UBFC

**UBFC**  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ





THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE  
PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
ÉCOLE DOCTORALE SEPT, LABORATOIRE LIR35 UMR CNRS 7366

SOUS LA DIRECTION DE M. JEAN VIGREUX



Corentin Lahu

## LA SOLIDARITÉ COMME ARME

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL, UNE  
ORGANISATION DE DÉFENSE FACE À LA  
RÉPRESSION DU MOUVEMENT COMMUNISTE  
(1918-1934)

VOLUME I

THÈSE SOUTENUE À DIJON, DÉCEMBRE 2022

JURY COMPOSÉ DE :

**VANESSA CODACCIONI**, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES (HDR) À L'UNIVERSITÉ PARIS 8

**MARCO DI MAGGIO**, RICERCATORE À L'UNIVERSITÉ SAPIENZA DE ROME

**STEFANIE PREZIOSO**, PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

**ANTONY TODOROV**, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À LA NOUVELLE UNIVERSITÉ BULGARE DE SOFIA

**JEAN VIGREUX**, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**SERGE WOLIKOW**, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Avertissement : les annexes, la bibliographie et l'état des sources sont rassemblés dans un second volume.



*Le cadavre est à terre et l'idée est debout*

Victor Hugo



## Remerciements

Je tiens en tout premier lieu à adresser ma reconnaissance et mes remerciements à Jean Vigreux qui, depuis ce jour de 2012 où il accepta d'encadrer mes premiers travaux de recherche, n'a cessé de me renouveler sa confiance. Cette thèse et nombre de projets scientifiques menés en parallèle n'auraient sans doute pas été possibles sans ses conseils avisés, ses encouragements et sa disponibilité à toute épreuve.

Je remercie les personnels du laboratoire LIR3S UMR CNRS 7366, en particulier Frédérique Poirot et Lilian Vincendeau, pour leur aide précieuse. Merci aussi à Morgan Poggioli, de l'École doctorale SEPT.

Cette recherche, comme tant d'autres, bénéficie du formidable travail de numérisation et de mise en ligne des archives du communisme effectué par les personnels (actuels et anciens) de la Maison des sciences de l'Homme de Dijon, et avec qui j'ai pris grand plaisir à travailler. Je pense tout particulièrement à Céline Alazard, Camille Berthon, Victor Lagarde, Hédi Maazaoui, Yann Majorczyk, Arnaud Millereux, Maxime Tissier-Sevestre, Aurélia Vasile, Agnès Viola.

Mes remerciements s'adressent également à toute l'équipe du Maitron et aux membres du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains de Paris 1, en particulier à Barbara Bonazzi et Rossana Vaccaro. Au personnel des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, notamment Pierre Boichu et Pascal Carreau. Mais aussi à l'ensemble des personnels des centres d'archives et des bibliothèques visités, en particulier ceux des Archives nationales, des Archives nationales d'outre-mer, des différents sites des Archives départementales, de la Bibliothèque nationale de France, de la bibliothèque La Contemporaine et du RGASPI à Moscou. J'ai une pensée particulière pour toute l'équipe de l'Institut CGT d'histoire sociale, et notamment Gilbert Garrel, David Chaurand, Jérôme Beauvisage, Aurélie Mazet, ainsi que Caroline Chalier de l'IHS CGT Cheminots.

Je remercie Élise Boursault, du centre de documentation du Secours populaire français, pour son aide et ses encouragements répétés à l'égard de ce travail.

Mener de front un travail de thèse et une activité professionnelle n'a rien d'évident. Par conséquent, il me faut remercier Frédérick Genevée et Guillaume Roubaud-Quashie,



responsables du service des archives du PCF, pour leur compréhension à l'égard de ma situation.

Serge Wolikow tient une place particulière dans ces remerciements, du fait des nombreux (et passionnants) échanges que nous avons eus. J'y associe celles et ceux qui, par leurs conseils, leur amitié ou les projets menés collectivement, m'ont été, d'une manière ou d'une autre, d'une grande aide : Tom Busseuil, Jean-Numa Ducange, Guillaume Fleury, Louise Gaxie, Marco Di Maggio, Roger Martelli, Rachel Mazuy, Tangui Perron, Alain Ruscio, Édouard Sill, Georges Ubbiali.

Si la solitude du doctorant n'est pas une vue de l'esprit, Éloïse Dreure est la preuve vivante que la préparation d'une thèse est aussi une aventure collective, qui nous aura conduits de Paris à Aix-en-Provence, de Dijon à Moscou. Dans le même registre, j'adresse un salut fraternel et reconnaissant à Dimitri Manassis, avec qui les échanges et le travail furent d'un grand bénéfice.

Un grand merci à Alexis Lambert, pour ses talents de cartographe.

Entre Paris, Besançon et le Haut-Jura, il y a également toutes celles et ceux qui, durant ces années, m'ont entourés de leur affection. J'ai une tendre pensée pour Pablo, Louis, Laura, Nelson, Alix, Arthur, Raphaël, Dorian... et d'autres qui me pardonneront de ne pas tous être cités ici.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer dans ces lignes ma profonde gratitude et mes remerciements à ma famille, dont c'est peu dire que le soutien et la patience ont été infiniment précieux. À mes parents, François et Nadia, qui m'ont offert un refuge des plus paisibles et agréables pour écrire. À ma sœur Émilie, pour ses encouragements permanents. À la plus fabuleuse des grands-mères, Raymonde. À mon grand-père, Bernard, qui a suivi pas à pas l'avancement de ces travaux et à qui cette thèse est dédiée.

À Zoé, dont le soutien et la présence se sont joués des frontières pour me donner chaque jour la force de mener ce travail jusqu'à son terme.

## Sommaire du premier volume

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE 1 - AU SECOURS DE LA RÉVOLUTION MONDIALE : LES ORIGINES INTERNATIONALES DU SRI.....</b>	<b>65</b>
CHAPITRE 1 - LA RÉVOLUTION MONDIALE MISE EN ÉCHEC .....	67
CHAPITRE 2 - DU REPLI STRATÉGIQUE DE L'IC À LA NAISSANCE DU SRI.....	111
<b>PARTIE 2 - ORIGINES ET PREMIERS PAS DU SECOURS ROUGE EN FRANCE (1923-1927) .....</b>	<b>163</b>
CHAPITRE 3 - LA RÉPRESSION COMME RÉPONSE À L'ÉMERGENCE DU COMMUNISME FRANÇAIS (1918-1923) .....	165
CHAPITRE 4 - L'IMPLANTATION DU SECOURS ROUGE EN FRANCE (1923-1927) : « VERS UNE ORGANISATION UNITAIRE DE MASSE » ? .....	215
CHAPITRE 5 - LE SECOURS ROUGE EN ACTION (1923-1927) .....	327
<b>PARTIE 3 - LE SRI DANS LE TOURNANT « CLASSE CONTRE CLASSE » (1927-1934).....</b>	<b>439</b>
CHAPITRE 6 – LE SECOURS ROUGE AU CŒUR DE LA CONFRONTATION ENTRE L'APPAREIL RÉPRESSIF D'ÉTAT ET LES COMMUNISTES .....	441
CHAPITRE 7 – LA SOLIDARITÉ FACE À L'IMPÉRIALISME, LA GUERRE ET LE FASCISME : QUESTION COLONIALE ET ENJEUX INTERNATIONAUX .....	555
<b>ÉPILOGUE - VERS LE SECOURS POPULAIRE DE FRANCE (1934-1936) .....</b>	<b>659</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>699</b>

## Tableau d'équivalence franc/euro

Les montants indiqués en francs de l'époque peuvent être convertis en euros grâce au tableau d'équivalence ci-dessous<sup>1</sup>.

Exemple : un franc de 1918 équivaut à 1,80 € en 2021.

<b>Année</b>	<b>Valeur du franc en euro de 2021</b>
1918	1 fr = 1,80 €
1919	1 fr = 1,35 €
1920	1 fr = 1,01 €
1921	1 fr = 1,16 €
1922	1 fr = 1,16 €
1923	1 fr = 1,08 €
1924	1 fr = 0,95 €
1925	1 fr = 0,90 €
1926	1 fr = 0,68 €
1927	1 fr = 0,65 €
1928	1 fr = 0,65 €
1929	1 fr = 0,62 €
1930	1 fr = 0,60 €
1931	1 fr = 0,65 €
1932	1 fr = 0,71 €
1933	1 fr = 0,74 €
1934	1 fr = 0,74 €
1935	1 fr = 0,81 €
1936	1 fr = 0,77 €
1937	1 fr = 0,60 €
1938	1 fr = 0,54 €
1939	1 fr = 0,51 €

---

<sup>1</sup> Les conversions en euros de 2021 ont été effectuées grâce à l'outil de conversion proposé par l'INSEE [<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>].



## Sigles et abréviations utilisés

AEAR :	Association des écrivains et artistes révolutionnaires
AIT :	Association internationale des travailleurs
AIZ :	Arbeiter Illustrierte Zeitung
AJI :	Association juridique internationale
ALARM :	Alliance libre des anarchistes de la région du Midi
ARA :	American Relief Administration
ARAC :	Association républicaine des anciens combattants
BJI :	Bureau juridique international
BKP :	Parti communiste bulgare
BOP :	Bloc ouvrier et paysan
CC :	Comité central
CD :	Comité départemental
CDM :	Comité de défense des marins
CDS :	Comité de défense sociale
CE :	Comité exécutif
CEIC :	Comité exécutif de l'Internationale communiste
CGPT :	Confédération générale des paysans travailleurs
CGT :	Confédération générale du travail
CGT-P :	Confédération générale du travail du Portugal
CGTT :	Confédération générale des travailleurs tunisiens
CGTU :	Confédération générale du travail unitaire
CICR :	Comité international de la Croix-Rouge
CISR :	Comité international de secours à la Russie
CNT :	Confédération Nationale du Travail
CSR :	Comité de Secours rouge
CVIA :	Comité de vigilance des intellectuels antifascistes
ENA :	Étoile nord-africaine
FCA :	Fédération communiste anarchiste
FNCR :	Fédération nationale des combattants républicains
FOP :	Fédération ouvrière et paysanne des mutilés, réformés, veuves et orphelins de guerre
FRC :	Fédération révolutionnaire communiste
FTOF :	Fédération du théâtre ouvrier de France
GDA :	Groupes de défense antifascistes
IC :	Internationale communiste
ICJ :	Internationale communiste des jeunes
ILD :	International Labor Defense
IOS :	Internationale ouvrière socialiste
IRS :	Internationale rouge sportive
ISR :	Internationale syndicale rouge
JA :	Jeunes amis du SRI

JC :	Jeunesses communistes
JGA :	Jeunes gardes antifascistes
JP :	Jeunesses patriotes
JSC :	Jeunesses socialistes-communistes
KKE :	Parti communiste de Grèce
KPD :	Parti communiste d'Allemagne
KPP :	Parti communiste polonais
LDH :	Ligue des droits de l'Homme
MOE :	Main d'œuvre étrangère
MOPR :	Organisation internationale d'aide aux combattants de la révolution ( <i>МОПР : Международная организация помощи борцам революции</i> ). Acronyme russe du Secours rouge international. Désigne généralement la section soviétique du SRI.
MVSN :	Milice volontaire pour la sûreté nationale
NEP :	Nouvelle politique économique
ONG :	Organisation non gouvernementale
OVRA :	Organisation de vigilance et de répression de l'antifascisme
PCB :	Parti communiste de Belgique
PCE :	Parti communiste d'Espagne
PCF :	Parti communiste français
PCH :	Parti communiste hongrois
PCI :	Parti communiste d'Italie
PCI :	Parti communiste indochinois
PCP :	Parti communiste portugais
PCY :	Parti communiste de Yougoslavie
POP :	Parti ouvrier et paysan
PSDH :	Parti social-démocrate hongrois
PSI :	Parti socialiste italien
PSOE :	Parti socialiste ouvrier d'Espagne
PSUH :	Parti socialiste unifié de Hongrie
PUP :	Parti d'unité prolétarienne
SDP :	Parti social-démocrate finlandais
SEDCG :	Société d'études documentaires et critiques sur la guerre
SFIC :	Section française de l'Internationale communiste
SFIO :	Section française de l'Internationale ouvrière
SKP :	Parti communiste de Finlande
SOI :	Secours ouvrier international
SPD :	Parti social-démocrate allemand
SPF :	Secours populaire de France
SPF :	Secours populaire français
SPFC :	Secours populaire de France et des colonies
SRCR :	Société russe de la Croix-Rouge
SRF :	Secours rouge de France
SRI :	Secours rouge international

SSTP : Parti ouvrier socialiste finlandais  
TsK Pomgol : Comité central d'aide aux affamés  
UA : Union anarchiste  
UGT : Union Générale des Travailleurs  
UIOJS : Union internationale des organisations de jeunesses socialiste  
USC : Union socialiste communiste  
USPD : Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne  
USTICA : Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture  
VKPG : Comité panrusse d'aide aux affamés  
VNQZD : Parti national du Vietnam (*Viet Nam Quoc Zan Dang*)

Acronymes de sources :

AD : Archives départementales  
AN : Archives nationales  
ANMT : Archives nationales du monde du travail  
ANOM : Archives nationales d'outre-mer  
ANR : Agence nationale de la recherche  
APP : Archives de la préfecture de police de Paris  
BNF : Bibliothèque nationale de France  
IHS : Institut d'histoire sociale  
MSH : Maison des sciences de l'Homme  
RaDAR : Rassembler, diffuser les archives révolutionnaires  
RGASPI : Centre des archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique  
(РГАСПИ : Российский государственный архив социально-политической истории)





## Introduction

« Songeons aux enfants, aux compagnes  
De nos nombreux emprisonnés,  
À ceux qui souffrent dans les bagnes  
Prouvons notr' solidarité  
Il nous faut verser notre obole  
En attendant que notre action  
Ouvre les portes de leurs geôles  
Organisons les souscriptions.

Refrain :

Amnistie ! cri de guerre !  
Contre la répression  
Rejoins, prolétaire  
Ton organisation  
Adhère au Secours Rouge  
Qui mène le vrai combat  
Allons peuple bouge  
On t'attaque, défends-toi ».

Paroles de la chanson *Amnistie* (extrait)<sup>1</sup>.

Ces vers, tirés du refrain et du cinquième et dernier couplet du chant *Amnistie*, étaient fredonnés par les militants du Secours rouge international (SRI) au tournant des années 1930, sur l'air de *L'Internationale*. Ces paroles illustrent l'un des principaux volets de l'activité déployée par cette organisation – la solidarité avec les emprisonnés politiques –, qui constitua durant l'entre-deux-guerres l'une des pièces marquantes du mouvement communiste international, étroitement liée en France au Parti communiste français (PCF).

---

<sup>1</sup> Archives nationales (AN), 20010216/7, dossier n°1257, Chants révolutionnaires. Les paroles de cette chanson sont reproduites entièrement en annexe D4-1.

## Présentation et choix du sujet d'étude

Le Secours rouge international est officiellement fondé à la fin de l'année 1922, il y a tout juste un siècle, à la suite du 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (IC)<sup>2</sup> à Moscou. Il répond à la volonté du Komintern de mettre sur pied une organisation consacrée à la solidarité internationale, spécifiquement chargée de venir en aide aux militants révolutionnaires victimes de la « répression bourgeoise » et de la « justice de classe », et ce quels que soient leurs tendances politiques. Constitué en sections nationales, le SRI organise sous diverses formes (matérielle, morale, politique et judiciaire) le soutien aux acteurs du mouvement ouvrier et révolutionnaire réprimés dans le cadre de leur activité militante. Se revendiquant de l'internationalisme prolétarien, son action s'inscrit également dans la défense des revendications des peuples coloniaux, dans l'appui aux luttes révolutionnaires engagées ailleurs dans le monde et dans l'accueil des réfugiés politiques fuyant des régimes autoritaires.

La section française du SRI, qui voit le jour à partir de 1923, est marquée par les événements qui jalonnent la situation politique française et internationale tout comme, en résonance, par les évolutions politiques et stratégiques du Komintern et du PCF. À cet égard, le bouleversement le plus marquant durant l'entre-deux-guerres intervient sans aucun doute avec le tournant majeur du Front populaire, débuté en 1934, qui provoque une transformation en profondeur de la section française du SRI. La mutation opérée conduit au changement de nom de l'organisation, qui devient en 1936 le Secours populaire de France (SPF)<sup>3</sup>, préfiguration du Secours populaire français reconstitué à la Libération<sup>4</sup> et toujours en activité de nos jours.

Le choix de notre sujet d'étude, outre les intérêts historiographique et scientifique qu'il présente et sur lesquels nous revenons plus loin, est aussi le fruit d'un cheminement intellectuel personnel, notre intérêt pour le communisme en tant qu'objet historique s'étant consolidé au cours de notre formation universitaire et de notre parcours professionnel<sup>5</sup>. C'est

---

<sup>2</sup> Appelée aussi Troisième Internationale ou Komintern, termes indifféremment employés dans ce travail.

<sup>3</sup> Puis il prend officiellement la dénomination de « Secours populaire de France et des colonies » en 1938, jusqu'à son interdiction en septembre 1939.

<sup>4</sup> Par la fusion en 1945 du Secours populaire de France et des colonies et de l'Association nationale des victimes du nazisme.

<sup>5</sup> Après avoir validé un diplôme de Master de recherche en Histoire, nous avons effectué une formation universitaire en archivistique, qui nous a conduit à participer aux programmes de numérisation et de mise en ligne des archives du communisme menés par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, puis à occuper depuis 2017 un poste d'archiviste au sein du Parti communiste français.

au cours d'une première recherche dans le cadre d'un mémoire de master<sup>6</sup>, consacré à la mémoire de la Commune de Paris dans le PCF, que remonte notre première rencontre avec le Secours rouge international. Ce dernier était alors chargé par l'Internationale communiste de faire de la date symbolique du 18 mars, qui marque le début de l'insurrection parisienne de 1871, une journée de solidarité internationale avec les militants révolutionnaires emprisonnés et leurs familles, contre la « terreur blanche »<sup>7</sup>. La découverte de cette organisation et de ses activités, qui demeure jusqu'à nos jours largement méconnue du public – y compris parmi les militants communistes ou les bénévoles actuels du Secours populaire français – s'est progressivement muée en une curiosité qui n'a eu de cesse de croître. À une autre échelle, elle s'est doublée d'un intérêt marqué pour cet ensemble, à la fois hétéroclite et cohérent, que constituent les multiples organisations et associations qui gravitent autour du PCF et forgent l'univers social et mental des militants et sympathisants communistes – ce que d'aucuns nomment la « galaxie » ou le « conglomérat » communiste, un terrain qui reste sous-exploré par les chercheurs. Dès lors, le projet de faire du Secours rouge un sujet de recherche dans le cadre d'une thèse s'est imposé comme une évidence.

D'autre part, notre intérêt pour cette thématique de recherche n'est pas totalement dénué de lien avec des problématiques politiques et sociales plus contemporaines. Il renvoie à des préoccupations qui traversent et interrogent notre société. Parce que les historiens ne sont pas un corps extérieur et hermétique au monde dans lequel ils évoluent, « les questions qu'ils posent, même quand ils les juges "purement" historiques, sont toujours colorées par les problèmes de leur temps »<sup>8</sup>. Ainsi, les thématiques abordées dans cette étude rencontreront certainement un écho particulier chez les observateurs de l'actualité politique et sociale, française comme internationale, qui s'intéressent aux formes et aux mécanismes contemporains de la répression – employée par tous les régimes politiques, sous des formes variées et à des degrés divers, face aux contestations dont ils font l'objet – et de son corollaire dialectique, la solidarité, qui unit les membres du groupe social contestataire et le renforce.

Avant de présenter plus amplement la manière dont nous avons conduit cette recherche sur la section française du Secours rouge international, il nous semble important de définir et préciser – en les agrémentant de quelques repères historiographiques et en les réinscrivant

---

<sup>6</sup> Corentin Lahu, *Le PCF et la mémoire de la Commune de Paris. Commémorations et usages politiques de 1920 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de master en histoire, Université de Franche-Comté, 2014, sous la direction de Jean-Claude Daumas et Jean Vigreux.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>8</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010 (1<sup>ère</sup> éd. 1996), p. 90.

dans le temps long de l'histoire du mouvement ouvrier – les trois champs qui structurent le cadre général de notre étude : la répression, la solidarité et le mouvement communiste.

## **Anticommunisme et répression du mouvement ouvrier**

### **Répression politique : quelle définition ?**

La répression est l'ensemble des mesures prises dans le but d'« empêcher l'accomplissement ou le développement de ce qui est jugé néfaste ou répréhensible, à une époque et dans une société donnée, en usant de la contrainte, de la coercition ou de la force »<sup>9</sup>. Dans les sociétés modernes, elle constitue l'un des leviers à la disposition de l'État – en tant que détenteur du monopole de la violence légitime<sup>10</sup> et par le biais de ses institutions régaliennes (les administrations militaire, policière et judiciaire) – pour assurer la stabilité d'un ordre politique et social donné. Elle présente dès lors un caractère indéniablement politique, lorsqu'elle s'exerce à l'encontre d'individus ou de groupes sociaux dont l'action est dirigée contre un régime politique ou un ordre social contestés.

Les sciences sociales, en premier lieu la sociologie politique et la sociohistoire, s'intéressent depuis une trentaine d'années aux rapports entre répression et mobilisations, en étudiant les interactions entre les acteurs – institutions, organisations, individus ou groupes sociaux – mobilisés tant du côté de l'État que de ses opposants, en tenant compte du contexte politique, social, mais aussi historique et culturel dans lequel s'inscrivent les contestations. Cet intérêt renouvelé pour cet objet d'étude a ouvert des pistes de recherche qui éclairent sous un angle nouveau, à la lumière des logiques répressives, les dynamiques organisationnelles, les trajectoires militantes ou les phénomènes de radicalisation ou de violence politiques<sup>11</sup>.

Dans un ouvrage publié en 2019 et consacré aux mécanismes contemporains de la répression, analysés au regard des contestations politiques et des mouvements sociaux qui ont traversé la France de ces dernières années – des luttes syndicales et écologistes au

---

<sup>9</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> édition (actuelle), <https://www.dictionnaire-academie.fr/> [consulté le 12 janvier 2020].

<sup>10</sup> Selon la définition sociologique de l'État moderne développée par Max Weber.

<sup>11</sup> Hélène Combes, Fillieule Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°6, 2011, p. 1047-1072 ; *Cultures & Conflits*, n° 89, printemps 2013, voir notamment les références bibliographiques indiquées par Daniela Cuadros et Daniella Rocha dans l'introduction du dossier consacré à « Militantisme et répression ».

mouvement des Gilets jaunes de 2018-2019 –, mais également nourri de ses travaux antérieurs tendant à replacer cette problématique dans une perspective historique<sup>12</sup>, Vanessa Codaccioni propose une définition de la répression politique :

« Si la répression politique s'intègre dans les logiques punitives de l'État, elle a la particularité de viser celles et ceux qui entendent remettre en cause l'ordre politique et social ou qui entendent le contester par le biais d'un militantisme aussitôt criminalisé. Ainsi décrite, la répression politique n'est pas seulement l'expression du pouvoir de coercition étatique ou un vecteur de préservation de la ligne de partage entre ceux qui détiennent le monopole de la violence légitime et ceux qui en sont dépourvus, entre les gouvernants et des gouvernés "indisciplinés". Elle est aussi une entreprise d'élimination de l'opposition qui se déroule parallèlement à la compétition politique conventionnelle ou en est le prolongement brutal et violent. Elle vise alors, à l'extérieur du champ politique mais en radicalisant son "effet de censure" et en s'appuyant sur des acteurs ou des institutions mobilisés à cet effet (police, justice, administration, armée, prison), à ériger la frontière entre ce qui est dicible ou indicible, pensable ou impensable, ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, en matière de militantisme. La répression politique n'a donc pas qu'une fonction punitive – celle d'arrêter, d'emprisonner et de juger des activistes – ou qu'une fonction de ratification ou de renforcement des positions de pouvoir existantes ou, pour le dire autrement, des rapports de domination. Si elle est bien l'un des moyens de sanctionner des illégalismes militants et d'éliminer l'opposition, elle est aussi une opération de préservation des règles et des normes du champ politique, comme le légalisme, le pacifisme ou le respect de l'autorité de l'Etat, de ses institutions et de ses agents. C'est en ce sens que l'on peut, à propos de la répression politique, évoquer une double criminalisation. Elle est criminalisation policiaro-judiciaire puisqu'elle transforme des actes militants en crime – il s'agit là de la criminalisation dans son sens strict, celle qui s'applique à tout individu réprimé – mais elle est aussi criminalisation politique, tant par ses cibles que par ses objectifs »<sup>13</sup>.

L'inscription du phénomène répressif dans une perspective historique permet d'en déceler les permanences et les continuités, les ruptures et les variations dans le temps, en fonction des régimes politiques et des forces sociales en présence, ou de manière plus conjoncturelle lors de certains événements qui rythment la vie politique et sociale. Elle met en lumière l'« opposition, jamais dénouée, entre la tradition libérale et républicaine et la tradition autoritaire »<sup>14</sup> qui se conjuguent au sein du système répressif français. Cette tension permanente entre ces deux héritages ressort de l'analyse de la répression politique sous la III<sup>e</sup> République proposée par Frédéric Monier<sup>15</sup>. Ce dernier met en avant les difficultés pour la puissance publique et l'administration de définir avec précision les contours du délit politique, dont la représentation collective « est l'objet de conflits et de tensions, dus à l'antagonisme entre visions militantes de la répression et regard posé par l'État sur la délinquance politique ». La multiplicité des acteurs collectifs intervenant dans le débat (gouvernements, groupes parlementaires et partis politiques, magistrats et juristes, policiers

---

<sup>12</sup> Vanessa Codaccioni, *Punir les opposants. PCF et procès politique (1947-1962)*, Paris, CNRS Éditions, 2013 ; *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

<sup>13</sup> Vanessa Codaccioni, *Répression. L'État face aux contestations politiques*, Paris, Textuel, 2019, p. 8-9.

<sup>14</sup> Vincent Sizaïre, « Des sans-culottes aux "gilets jaunes", histoire d'une surenchère répressive », *Le Monde diplomatique*, avril 2019.

<sup>15</sup> Frédéric Monier, « État républicain et répression politique, 1880-1940 », *Cahiers Jaurès*, n°150, 1998, p. 105-118.

et administration pénitentiaire...) ne fait par ailleurs qu'amplifier la complexité d'une caractérisation juridique du délit politique.

En préalable à nos travaux, nous nous proposons de retracer d'abord à grands traits les fondements et les modalités de la répression, telle qu'elle s'est manifestée contre les mouvements ouvriers et républicains et le socialisme naissant durant le « long XIXe siècle » cher à l'historien britannique Éric Hobsbawm<sup>16</sup>. Nous pourrions alors mieux saisir et appréhender ce phénomène tel qu'il s'est développé plus tard, avec ses spécificités, contre le mouvement communiste.

### **Les temps forts de la répression du mouvement ouvrier au XIXe siècle**

Le mouvement ouvrier français – entendu dans une acception large du terme enveloppant ses multiples formes organisées, en premier lieu politiques et syndicales, mais aussi mutualistes et coopératives –, en tant qu'acteur politique visant à la transformation dans des formes plus ou moins profondes et radicales de la société, a été confronté dès ses débuts à la répression, sous des formes variées, orchestrée par ses adversaires de classe et par les institutions étatiques.

Si les phases de forte intensité répressive épousent généralement les temps forts des batailles ouvrières ou des éruptions révolutionnaires, le dispositif législatif et judiciaire, qui structure et encadre l'évolution du maintien de l'ordre et des pratiques punitives de l'État, conserve son autonomie et sa temporalité propres. On s'intéressera à cet égard à la mise en place progressive d'un statut particulier d'incarcération distinguant les prisonniers politiques des détenus du régime de droit commun, ou aux évolutions des conditions de détention et des peines infligées<sup>17</sup>.

La naissance et les développements du mouvement ouvrier au XIXe siècle ont fait l'objet de nombreux travaux<sup>18</sup>, qui abordent ses relations souvent conflictuelles avec l'État.

---

<sup>16</sup> Éric Hobsbawm, *L'Ère des révolutions : 1789-1848*, Paris, Fayard, 1970 ; *L'Ère du capital : 1848-1875*, Paris, Fayard, 1978 ; *L'Ère des empires : 1875-1914*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>17</sup> Alain Faure, « À la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIXe siècle*, Actes du colloque de 1986 organisé par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIXe siècle, Paris, Créaphis, 1990 ; Jean-Claude Vimont, *La prison politique en France. Genèse d'un mode d'incarcération spécifique. XVIIIe-XXe siècles*, Anthropos, 1993.

<sup>18</sup> Pour ne mentionner que quelques-uns des travaux les plus importants : Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Tome 1, *L'héritage du XIXe siècle*, Paris, La Découverte, 2005 ; Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1991 ; Michelle Perrot, *Les*

Plus rares en revanche sont les études spécifiquement consacrées à leur dimension répressive<sup>19</sup>. Deux importants colloques organisés par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les années 1980, ont tenté de débroussailler ce terrain. Le premier, réuni en 1983, s'intéressait au maintien de l'ordre et à la police<sup>20</sup>, anticipant des travaux plus approfondis sur cette problématique<sup>21</sup>. Le second colloque, trois ans plus tard, aborda de front la question de la répression politique, de ses modalités et de la variété de ses formes, tout comme des effets produits sur les individus ou les groupes sociaux qu'elle vise<sup>22</sup>.

Lorsque la confrontation entre l'État et ses opposants est à son paroxysme – en cas d'émeute, de grève de grande ampleur, d'épisodes révolutionnaires ou insurrectionnels, et a fortiori quand le pouvoir vacille – la répression prend les formes les plus violentes et brutales. Elle est d'abord meurtrière et frappe les corps dans leur chair lorsque la troupe est envoyée pour contenir et mater la révolte<sup>23</sup>. Des journées révolutionnaires de juillet 1830 à l'écrasement de l'insurrection ouvrière de juin 1848, les cadavres des insurgés se comptent par milliers. Durant cette période, le développement des grèves et des mouvements revendicatifs se heurte à une sanglante répression, en même temps que s'affirme chez une partie des ouvriers le sentiment d'appartenance à une même classe sociale. La révolte des canuts à Lyon en 1831, l'émeute républicaine des 5 et 6 juin 1832 lors des funérailles du général Lamarque (dont les combats sur les éphémères barricades sont racontés par Victor Hugo dans *Les Misérables*<sup>24</sup>), les insurrections lyonnaise et parisienne d'avril 1834 laissent ainsi sur le pavé plusieurs centaines de morts et blessés.

---

*Ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973 (2 vol.) ; Claude Willard (dir.), *La France ouvrière. 1. Des origines à 1920*, Paris, Éditions sociales, 1993.

<sup>19</sup> Comme les travaux de Norbert Olszack, en histoire du droit, sur les rapports entre mouvement ouvrier et justice : *Mouvement ouvrier et système judiciaire*, thèse de doctorat en histoire du droit et des institutions, Université de Strasbourg 3, 1987.

<sup>20</sup> Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de 1983 organisé par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Créaphis, 1987.

<sup>21</sup> Jean-Marc Berlière, *Le préfet Lépine. Vers la naissance de la police moderne*, Paris, Denoël, 1993 et *Le monde des polices aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. Complexe, 1996 ; Patrick Bruneteaux, *Maintenir l'ordre. Les transformations de la violence d'État en régime démocratique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; Quentin Deluermoz, « Présences d'État. Police et société à Paris (1854-1880) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2009/2, p. 435-460 et *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris, 1854-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012. Voir aussi le dossier « Maintenir l'ordre », sous la direction de Florence Weber, dans *Genèses*, 12, 1993.

<sup>22</sup> Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit.

<sup>23</sup> Louis Girard, « La troupe face aux insurrections parisiennes (1830-1848) », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 53-60.

<sup>24</sup> Lire aussi Thomas Bouchet, *Le roi et les barricades*, Paris, Seli Arslan, 2000.



À l'écrasement des soulèvements révolutionnaires succède une phase judiciaire et le passage à la répression pénale, avec son lot d'arrestations et de condamnations à des peines variées (peine de mort, détention, déportation, travaux forcés, bannissement, amendes...). La répression judiciaire et les procès à l'égard des opposants politiques peuvent aussi devenir la marque d'un régime. La monarchie de Juillet est ainsi « célèbre pour le nombre de procès qu'elle a intentés et de peines qu'elle a infligées aux républicains et aux opposants de tous types, pour délit de presse, d'appartenance à des associations interdites, ou à des manifestations perturbatrices de l'ordre public »<sup>25</sup>. La Seconde République tout juste instaurée ne fut pas plus clémentine envers les insurgés de juin 1848, dont 18 000 furent arrêtés et plus de 11 000 inculpés<sup>26</sup>, tandis que la victoire du parti de l'Ordre aux élections législatives de 1849 amplifia les restrictions des libertés publiques, par un contrôle accru du droit de réunion, la fermeture de clubs ou journaux, et l'épuration des éléments les plus républicains dans l'armée et les administrations.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte ouvre une nouvelle période de terreur. Bien que la résistance à ce coup de force fût globalement limitée à Paris et dans les grandes villes, du fait de l'efficacité de la répression, des soulèvements importants ont lieu dans des zones rurales dans le Midi et le centre de la France<sup>27</sup>. Trente-deux départements sont placés sous état de siège et d'importants moyens militaires puis judiciaires sont mis en œuvre pour réprimer les opposants – sur près de 27 000 inculpés, la grande majorité sont condamnés par des commissions mixtes spécialement constituées, dont 10 000 transportés en Algérie ou en Guyane<sup>28</sup>. Selon Jean-Claude Farcy, les mesures mises en œuvre s'inscrivent alors dans le prolongement de celles prises « contre les démocrates socialistes dans leurs moyens d'expression et de réunion et qui avaient conduit devant les tribunaux, dans les années 1849-1851, nombre de républicains pour délit de presse ou constitution de

---

<sup>25</sup> Philippe Vigier, « Présentation », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *op. cit.*, p. 6.

<sup>26</sup> Quentin Deluermoz, *Histoire de la France contemporaine, op. cit.*, p. 56 ; Fabien Cardoni, « Contribution à l'étude de la répression judiciaire de Juin 1848 », *Histoire, économie & société*, 28e année, n°2, 2009, p. 75-85. Voir aussi à ce sujet la base de données réalisée par Jean-Claude Farcy et Rosine Fry, *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2012 [En ligne : <http://inculpés-juin-1848.fr/index.php>].

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 90-102 ; Maurice Agulhon, *La République au village, les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Seuil, 1979 et *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Seuil, 2002.

<sup>28</sup> Base de données réalisée par Jean-Claude Farcy et Rosine Fry, *Poursuivis à la suite du coup d'État de décembre 1851*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2013 [En ligne : <http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php>]. Vincent Wright, « The Coup d'État of December 1851. Repression and the Limits of the Repression », in Roger Price (dir.), *Revolution and Reaction : 1851 and the Second French Republic*, Londres, Croom Helm, 1975, p. 303-333.

"société secrète" ». Le Second Empire, traversé par des moments de forte intensité répressive, se caractérise par le renforcement de l'encadrement politique et militaire, qui se traduit notamment par le développement de la surveillance et de la police politiques. Les concessions libérales accordées par Napoléon III dans la décennie 1860, dont témoigne l'abrogation en 1864 du délit de coalition, s'accompagnèrent d'une résurgence des tensions sociales et des grèves. Si ces dernières sont de plus en plus tolérées par les autorités, certains conflits plus durs sont brutalement réprimés, comme à La Ricamarie dans la Loire ou dans les mines et les forges d'Aubin dans l'Aveyron, où la répression fait respectivement 13 et 17 morts les 16 juin et 17 octobre 1869. Quelques mois plus tard, en janvier 1870, l'envoi de la troupe pour briser la grande grève des ouvriers des usines Schneider au Creusot, puis le licenciement des meneurs, nourrit dans le mouvement ouvrier « le thème d'une alliance entre l'Empire et le patronat »<sup>29</sup>.

L'épisode répressif le plus important du 19<sup>e</sup> siècle dans la France métropolitaine – « la plus vaste entreprise de répression dans l'histoire de France », selon Jacques Rougerie –, qui a le plus marqué la mémoire populaire, est sans conteste celui qui a mis fin à l'éphémère expérience révolutionnaire de la Commune de Paris en 1871<sup>30</sup>, qui figure jusqu'à nos jours en haute place dans le panthéon des gauches. La « Semaine sanglante », expression adoptée alors pour désigner la reconquête militaire de la capitale, entre le 21 et le 28 mai, par quelque 130 000 hommes composant les troupes versaillaises, suggère l'ampleur du massacre. S'il fut longtemps surestimé – les chiffres de 20 000 ou 30 000 morts furent longtemps avancés –, l'historien britannique Robert Tombs a proposé plus récemment une estimation à la baisse, basée sur les archives disponibles qui « suggèrent qu'il y eut entre 5 700 et 7 400 personnes tuées durant les combats, blessés mortellement ou victimes des exécutions sommaires »<sup>31</sup>. Toutefois, il semble oublier les nombreuses fosses communes qui ressurgissent au gré de l'évolution des travaux urbains dans la capitale. Dans cette perspective, Quentin Deluermoz propose quant à lui « une fourchette dont il nous faut reconnaître l'arbitraire, entre 8 000 et 15 000 morts ». Pour autant, cette « révision à la baisse doit permettre à l'historien de sortir de sa sidération et de rappeler que ce bilan n'est pas celui d'une barbarie déchaînée de paysans revanchards, mais d'une armée contrôlée et délibérément employée face à une

---

<sup>29</sup> Quentin Deluermoz, *op. cit.*, p. 275-306.

<sup>30</sup> Quentin Deluermoz, *Commune(s), 1870-1871, Une traversée des mondes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2020 ; Jacques Rougerie, *Procès des Communards*, Paris, Julliard, 1964 et *La Commune de 1871*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1988 ; Robert Tombs, *La Guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 2009 et *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014.

<sup>31</sup> Robert Tombs, *Paris, bivouac des révolutions, op. cit.*, p. 361.

autre »<sup>32</sup>. Plus récemment, Michèle Audin a entrepris un minutieux travail de réexamen des « comptes », mais aussi des « légendes », du massacre de la Semaine sanglante, qui aboutit à une estimation de 15 000 morts<sup>33</sup>. La répression des communes qui surgirent dans la même période dans d'autres villes de province fut généralement moins vigoureuse, bien qu'on dénombre à Lyon ou à Marseille plusieurs dizaines de morts<sup>34</sup>.

L'écrasement de l'insurrection – sous l'œil bienveillant des partisans de l'Ordre moral, et notamment de nombreux écrivains<sup>35</sup> – se prolongea durant plusieurs semaines avec la traque policière et militaire des parisiens suspectés d'avoir participé au mouvement. C'est qu'il fallait frapper fort et marquer les esprits afin de juguler toute velléité révolutionnaire dans le pays : « il est bon qu'il n'y ait eu ni conciliation ni négociation [...] une telle purge, en tuant la partie combative de la population, reporte la prochaine révolution pour toute une génération », affirme ainsi Edmond de Goncourt<sup>36</sup>. Près de 40 000 personnes furent arrêtées et déférées en conseils de guerre, dans ce qui constitua pour le chef de l'Etat Adolphe Thiers « la plus grande entreprise judiciaire du XIXe siècle français »<sup>37</sup>. Si près des deux tiers d'entre eux obtinrent, après plusieurs mois de détention, une ordonnance de non-lieu ou l'acquittement, plus de 10 000 condamnations à des peines diverses furent prononcées (sans compter plus de 3000 condamnations par contumace)<sup>38</sup> : peine de mort (pour près d'une centaine de communards, dont 23 furent exécutés), déportation, emprisonnement, travaux forcés, bannissement... La violence de cette répression terrassa non seulement les forces vives du mouvement ouvrier et révolutionnaire parisien, mais aussi ses dirigeants, dont ceux qui échappèrent à la mort ou à de lourdes condamnations furent contraints à l'exil.

Les événements de 1871 entraînent « la dissociation de la révolution et de la République »<sup>39</sup>. Bâtie sur les cadavres encore chauds et les ruines fumantes de la Semaine sanglante, la Troisième République – aux accents libéraux et conservateurs – douche les

---

<sup>32</sup> Quentin Deluermoz, *Histoire de la France contemporaine*, op. cit., p. 359.

<sup>33</sup> Michèle Audin, *La Semaine sanglante. Mai 1871. Légendes et comptes*, Libertalia, 2021.

<sup>34</sup> Lire par exemple Jean Cavignac, « La répression contre les sympathisants bordelais de la Commune de Paris », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 65-76 et Matthieu Rabbe, *Les communards à Lyon. Les insurgés, la répression, la surveillance*, Atelier de création libertaire, 2015.

<sup>35</sup> Paul Lidsky, *Les Ecrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>36</sup> Cité par Robert Tombs, op. cit., p. 362.

<sup>37</sup> Cité par Quentin Deluermoz, op. cit., p. 361.

<sup>38</sup> Voir la base de données réalisée par Jean-Claude Farcy, *La répression judiciaire de la Commune de Paris : des pontons à l'amnistie (1871-1880)*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2019 [En ligne : <https://communards-1871.fr>].

<sup>39</sup> Quentin Deluermoz, op. cit., p. 373.

espoirs d'avènement de la République démocratique et sociale. Les décennies suivantes, jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale, sont traversées par un renouveau de la conflictualité sociale, dans un contexte d'industrialisation de la France et de recomposition du mouvement ouvrier, marqué par l'émergence des partis socialistes, le développement du mouvement syndical et la multiplication des grèves. L'État, dont le rôle de médiateur s'accroît, intervient dans le même temps pour briser les mobilisations les plus importantes<sup>40</sup>. Le déploiement de l'armée, en renfort des gendarmes ou de la police, se banalise, tant d'ailleurs à l'occasion des grèves ouvrières que lors des mobilisations du monde rural<sup>41</sup> ; « les soldats occupent les lieux de travail, quadrillent les localités industrielles, encadrent les manifestations »<sup>42</sup>. Ces derniers sont également utilisés pour assurer le travail des grévistes, tandis que l'État use du droit de réquisition pour contraindre les travailleurs mobilisés à reprendre le travail. Ces interventions provoquent parfois des heurts sanglants entre grévistes et forces de l'ordre, comme le 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies (Nord) lorsque la troupe tire et tue 9 manifestants, dont plusieurs enfants, qui réclamaient la journée de 8 heures – ce drame participant à l'enracinement de la journée de lutte du 1<sup>er</sup> mai dans les traditions du mouvement ouvrier<sup>43</sup>. En 1908, plusieurs ouvriers sont de nouveaux tués lors de la mobilisation des carriers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges. Ce long et dur conflit, marqué par l'arrestation de plusieurs dirigeants nationaux de la CGT, participe à la construction de l'image de « briseur de grèves » du président du Conseil, Georges Clemenceau<sup>44</sup>. Lors de ces mouvements, les poursuites et condamnations pour « atteinte à la liberté du travail » à l'encontre des grévistes sont courantes. Elles s'accompagnent de mesures répressives à l'intérieur même des entreprises, avec l'emploi par le patronat de pratiques nouvelles comme le lock-out, les renvois massifs d'ouvriers grévistes<sup>45</sup> ou l'utilisation de listes noires pour interdire l'embauche des travailleurs indésirables.

---

<sup>40</sup> Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, tout particulièrement le chapitre « L'application du droit préexistant défavorable aux libertés », p. 247-271.

<sup>41</sup> Ainsi lors de la révolte viticoles dans le Midi en 1907 ou, dans une moindre mesure, celle des vignerons en Champagne en 1911.

<sup>42</sup> Claude Willard (dir.), *La France ouvrière*, op. cit., p. 335.

<sup>43</sup> Madeleine Rebérioux (dir.), *Fourmies et les Premier mai*, Actes du colloque « Fourmies 1891/1991 », Éditions de l'Atelier, 1994 ; Danielle Tartakowsky, *La part du rêve. Histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette-Littérature, 2005.

<sup>44</sup> Michel Dreyfus, « Clemenceau, briseur de grèves », *L'Humanité*, 20 juillet 2016 ; Jacques Julliard, *Clemenceau briseur de grèves - L'affaire de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges*, Julliard, Paris, 1965.

<sup>45</sup> Diana Cooper-Richet, « Les "victimes patronales". Grèves et renvois d'ouvriers dans les mines en France à la fin du XIXe siècle », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 271-282.

L'arsenal juridique répressif employé contre le mouvement ouvrier se renforce considérablement en 1893 et 1894 avec la promulgation des trois lois dites « scélérates », en réaction aux attentats anarchistes qui secouent le pays<sup>46</sup>. La loi première, adoptée le 12 décembre 1893, trois jours seulement après l'explosion d'une bombe artisanale lancée par l'anarchiste Auguste Vaillant dans la Chambre des députés, restreint la loi de 1881 sur la liberté de la presse en punissant l'apologie des crimes ou délits. Dans la foulée, une seconde loi est votée le 18 décembre sur les associations de malfaiteurs et met en avant le « délit d'entente ». Enfin, la loi du 28 juillet 1894 – un mois plus tôt, le 24 juin, le président de la République Sadi Carnot a été assassiné à Lyon par l'anarchiste italien Sante Caserio – va plus loin dans la répression puisqu'elle vise explicitement les « menées anarchistes ». Elle punit d'emprisonnement les militants non seulement coupables de « propagande anarchiste », mais aussi les « provocations à la désobéissance » dans l'armée. Ces lois, qui restreignent les libertés de la presse et d'association, s'ajoutent à d'autres mesures prises dans le cadre de la surveillance des activités politiques et syndicales – tel le Carnet B, ce fichier qui recense, à partir de 1886, les étrangers suspectés d'espionnage, avant de s'étendre aux antimilitaristes et aux anarchistes<sup>47</sup>. Ces dispositifs, loin d'être utilisés pour réprimer la seule mouvance anarchiste, seront largement employés dans les décennies suivantes, en particulier face au mouvement communiste.

À travers ce panorama historique, nous avons survolé à grands traits ce qui constitue les principaux moments et caractéristiques de la répression politique au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'encontre des oppositions – qu'elles soient républicaines, ouvrières, socialistes ou anarchistes. Elles ne doivent toutefois pas faire oublier les formes spécifiques que peut prendre la répression lorsqu'elle touche des groupes sociaux en marge de la vie politique ou maintenus à l'écart au sein même de ces oppositions : femmes<sup>48</sup> ou émigrés<sup>49</sup>, sans parler

---

<sup>46</sup> Vivien Bouhey, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 ; Raphaël Kempf, *Ennemis d'État. Les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes*, Paris, La fabrique éditions, 2019 ; Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés ?*, op. cit., notamment le chapitre « La répression de l'anarchisme », p. 401-447.

<sup>47</sup> Jean-Jacques Becker, *Le carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Klincksieck, 1973 et Olivier Fourcade, « Le carnet B, un outil politique du contre-espionnage sous la III<sup>e</sup> République », in Sébastien Laurent, *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009.

<sup>48</sup> Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, 1981. Lire aussi, par exemple sur la répression des femmes en 1848 : Rémi Gossez et Françoise Grée, « Ouvrières, prévenues d'insurrection », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 47-63.

<sup>49</sup> Gérard Noiriel, *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Calmann-Lévy (Pluriel), 1991 ; Slawomir Kalembka, « Les émigrés polonais victimes de la répression

des dispositifs répressifs propres aux colonies<sup>50</sup>, qui perdurent dans la période que nous étudions, et sur lesquels nous reviendrons. Ajoutons enfin que les « temps forts » répressifs alternent avec des moments de désescalade de la conflictualité, symbolisés par les mesures d'amnistie et de grâce accordées par les autorités après les crises civiles les plus graves (1848, 1851, 1871) ou pour réguler la question sociale<sup>51</sup> – pas moins de dix lois d'amnistie, pour la plupart liées aux grèves et à l'agitation sociale qui traverse la France, sont ainsi adoptées entre 1900 et 1914<sup>52</sup>.

Si l'amnistie est conçue par les gouvernants comme œuvre de réconciliation et d'oubli, quel est l'impact de la répression et quels en sont les effets dans la durée sur les populations ou les groupes sociaux visés ? La répression interroge en effet sur son efficacité à contenir une activité jugée subversive, dans l'immédiat comme à plus long terme : produit-elle des vaincus, en éliminant des opposants de la scène politique, ou des martyrs, qui alimentent et structurent l'imaginaire collectif de nouvelles générations de militants ? Dans bien des conflits et des affrontements, « les morts, surtout, nourrissent l'imaginaire ouvrier ou républicain, ravivèrent de vieux souvenirs [et] durcirent la perception des tensions »<sup>53</sup>. Pour le dire autrement, un pouvoir peut « tuer, enfermer, déporter, briser les corps et vicier les âmes, [...] il est dans le peuple des répressions qui laissèrent en lui plus de traces que bien d'éphémères victoires »<sup>54</sup>. Il suffit par exemple pour s'en convaincre de mesurer, au sein de la culture populaire et ouvrière, le poids des chansons évoquant le souvenir douloureux des

---

politique (1848-1870) », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 305-314.

<sup>50</sup> Voir les nombreuses indications bibliographiques dans Isabelle Merle, « De la "légalisation" de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol.17, n°66, 2004, p. 137-162. Lire aussi : André Bach, « De la parade et du maintien de l'ordre aux violences coloniales : l'armée de Charles X et Louis Philippe », *La Révolution française* [En ligne], Les massacres aux temps des Révolutions, mis en ligne le 09 janvier 2011 ; Bénédicte Brunet-La Roche, « *Crime et châtement aux colonies* » : poursuivre, juger, sanctionner au Dahomey de 1894 à 1945, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université Toulouse 2, 2013 ; Olivier Le Cour Grandmaison, « L'exception et la règle : sur le droit colonial français », *Diogenes*, vol. 212, n°4, 2005, p. 42-64 et *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005 ; Nelly Schmidt, « Procès et condamnés politiques en Guadeloupe, 1848-1871 », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 77-93.

<sup>51</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2000. Cette thèse a fait l'objet d'une édition : Stéphane Gacon, *L'amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002.

<sup>52</sup> Sur ce point, lire notamment : Stéphane Gacon, « La République briseuse de grèves et l'amnistie (1905-1914). Une tentative de régulation politique du conflit social en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 125, n°1, 2015, p. 17-31.

<sup>53</sup> Quentin Deluermoz, op. cit., p. 299.

<sup>54</sup> Alain Faure, « A la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques », in Alain Faure et Philippe Vigier (dir.), *Répression et prison politiques*, op. cit., p. 9.

défaites passées et entretenant au fil du temps un inexpugnable désir de revanche<sup>55</sup>. Cette mémoire-là, relayée et nourrie au fil des déconvenues du mouvement ouvrier, participera de façon consubstantielle, au sein du mouvement communiste, à la formation et à l'entretien d'un imaginaire collectif puisant dans les luttes passées du mouvement ouvrier pour alimenter les combats du présent.

Si les dispositifs répressifs en place à la veille de la Première Guerre mondiale restent en vigueur après-guerre, la situation nouvelle caractérisée par l'émergence du mouvement communiste français et international et le développement en réaction d'un anticommunisme d'État engendrent des formes spécifiques de répression.

### **« Le communisme, voilà l'ennemi<sup>56</sup> » : anticommunisme d'État et répression**

La répression à l'encontre du mouvement communiste en France est étroitement liée à un phénomène qui a irrigué la vie politique, sociale et culturelle française tout au long du XXe siècle : l'anticommunisme. L'intérêt des historiens pour cette problématique est tardif puisqu'il a fallu attendre la fin des années 1980 pour qu'il soit érigé en objet d'histoire – le vocable « anticommunisme » ayant d'abord été employé par les communistes eux-mêmes pour désigner et discréditer leurs adversaires<sup>57</sup>. Dans leur étude pionnière sur *l'Histoire de l'anticommunisme en France*<sup>58</sup> – complétée ensuite par d'autres contributions d'historiens<sup>59</sup> –, Serge Berstein et Jean-Jacques Becker soulignent toute la difficulté de dessiner les contours d'un phénomène qui, à l'instar de l'antycléricalisme ou de l'antifascisme, « se définit par opposition à l'idéologie qu'il entend combattre ». Pour autant, à la différence de ces deux courants, l'anticommunisme se singularise par son manque de contenu positif, puisqu'il « ne fonde aucune attitude commune de ceux qui s'en réclament quant au régime, à la société, aux valeurs auxquelles ils aspirent ». En conséquence, Serge Berstein et Jean-

---

<sup>55</sup> Catherine Dutheil-Pessin, « Chanson sociale et chanson réaliste », *Cités*, vol. 19, n°3, 2004, p. 27-42 ; Robert Brécy, *Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1990 ; Georges Coulonges, *La Commune en chantant*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1970.

<sup>56</sup> Cette expression est proclamée par le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut, à l'occasion d'un discours prononcé le 22 avril 1927 à Constantine, en Algérie.

<sup>57</sup> Guillaume Bourgeois, « “Au rendez-vous des connaisseurs”. Les ex-communistes français et l'anticommunisme, 1920-1940 », *Communisme*, n° 62-63, 2000, p. 13.

<sup>58</sup> Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, vol. 1, 1917-1940, Paris, Olivier Orban, 1987. Voir également Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, « L'anticommunisme en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 15, 1987, p. 17-28.

<sup>59</sup> Dominique Lejeune, *La peur du « rouge » en France. Des partageux aux gauchistes*, Paris, Belin, 2003 ; Dossier « Aspects de l'anticommunisme », *Communisme*, n° 62-63, 2000 ; Sophie Cœuré, « Communisme et anticommunisme », in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2, *XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 487-506.

Jacques Becker englobent dans leur définition « tous ceux qui refusent le communisme et le font savoir, d'une manière ou d'une autre, par la plume, le discours ou l'action ». L'anticommunisme se présente ainsi comme un phénomène pluriel, dont le rejet du communisme est le dénominateur commun mais qui se manifeste à travers une « variété considérable d'expressions, dans l'espace politique comme dans le temps [...], une infinité de gradations qui révèlent autant de nuances dans l'appréciation du phénomène communiste »<sup>60</sup>.

L'anticommunisme d'État apparaît comme l'une des composantes majeures de ce phénomène<sup>61</sup>. Particulièrement virulent durant l'entre-deux-guerres, il se caractérise par un *habitus* anticommuniste propre à l'appareil d'État<sup>62</sup>, qui se déploie selon des modalités et des formes propres à chaque administration et évolutives dans le temps. Tributaires de l'action législative et gouvernementale, ces administrations – notamment celles dévolues à l'action répressive (police, justice, armée) – n'en conservent pas moins certaines marges d'autonomie. Frédéric Monier a ainsi mis en évidence le rôle de la magistrature, au cours des années 1920, dans l'assimilation sur le plan juridique du communisme et de l'anarchisme, qui permet de s'appuyer sur les « lois scélérates » de 1893-1894 pour réprimer les activités communistes, au nom de la préservation de l'ordre social. L'historien souligne également l'effort déployé au même moment par le pouvoir judiciaire pour amoindrir le caractère politique des actes visés sous la désignation de « menées anarchistes », en les assimilant progressivement à des délits de droit commun<sup>63</sup>.

Il n'existe pas à ce jour d'étude globale, quantifiée et exhaustive – appuyée par une enquête approfondie dans les archives judiciaires, croisées avec celles de la police et des organisations de défense face à la répression – nous permettant de mesurer avec précision la répression judiciaire à l'encontre des communistes sur l'ensemble du territoire français. Serge Wolikow, dans une première approche sur l'emprisonnement des militants communistes durant l'entre-deux-guerres, a laissé deviner l'ampleur de ce phénomène

---

<sup>60</sup> Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, op. cit., p. 7-10.

<sup>61</sup> Pierre-Marc Renaudeau, « L'anticommunisme d'État », in Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, op. cit., p. 203-264.

<sup>62</sup> Frédéric Monier, « L'État face à la contestation communiste », in Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française (1875-1945)*, Paris, La Découverte, 2000, p. 427-438.

<sup>63</sup> Frédéric Monier, « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrat et ordre social », *Cahiers Jaurès*, n° 141, 1996, p. 49-58.



auquel fut confronté le PCF « plus que toute autre force politique française »<sup>64</sup>. Ses travaux furent complétés par ceux de Stéphane Gacon sur l'amnistie<sup>65</sup>, de Frédérick Genevée sur les rapports entre le PCF et la justice<sup>66</sup> et les recherches de Frédéric Monier sur le « complot communiste » et ses représentations dans les années 1920<sup>67</sup>. La période de recrudescence de la répression du mouvement communiste, qui s'ouvre à la fin des années 1930 et durant la Seconde Guerre mondiale, a toutefois fait l'objet d'un engouement historiographique plus marqué<sup>68</sup>. Signalons enfin l'intérêt que suscite aussi pour les historiens l'anticommunisme d'État et son volet répressif à d'autres périodes, en particulier durant la Guerre froide<sup>69</sup> et dans d'autres pays<sup>70</sup>.

---

<sup>64</sup> Serge Wolikow, « Militants et dirigeants communistes face à l'emprisonnement politique », in Michel Dreyfus, Claude Penetier et Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La Part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Ouvrières, 1996, p. 105-118. Du même auteur : « Ordre politique et emprisonnement dans l'entre-deux-guerres », in Benoît Garnot (dir.), *Ordre moral et délinquance de l'antiquité au XXe siècle*, Dijon, EUD, 1994.

<sup>65</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France, de la Commune à la guerre d'Algérie*, thèse citée. Voir notamment la partie consacrée au « Parti communiste et l'amnistie », p. 624-675.

<sup>66</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice. Des origines aux années cinquante, organisation, conceptions, militants et avocats communistes face aux normes juridiques*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, 2006.

<sup>67</sup> Frédéric Monier, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932) : le pouvoir d'État et l'opinion publique face à la section française de la Troisième Internationale dans les années vingt*, thèse de doctorat en histoire, Paris X Nanterre, 1995. Voir aussi, du même auteur : *Le Complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998.

<sup>68</sup> Louis Poulhès, *L'anticommunisme d'État à la fin de la III<sup>e</sup> République et aux débuts de l'occupation allemande, 1939-1942*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2018 ; Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Paris, Le Seuil, 1986 et *Les Communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, Presses de la FNSP, 1987 ; Guillaume Bourgeois, *Communistes et anticommunistes pendant la drôle de guerre*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris-10, 1983 ; Denis Peschanski, *Les Camps français d'internement (1938-1946)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 2000 ; Florent Gouven, « Les acteurs ordinaires d'un anticommunisme inédit : surveillance, répression et "abjuration" en province (automne 1938-printemps 1940) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>69</sup> Voir par exemple Vanessa Codaccioni, *Punir les opposants. PCF et procès politique (1947-1962)*, op. cit. et « "Le juridique, c'est le moyen ; le politique, c'est la fin" : les avocats communistes français dans la "lutte contre la répression" de guerre froide », *Le Mouvement Social*, vol. 240, n°3, 2012, p. 9-27 ; Nicolas Texier, « "L'ennemi intérieur" : l'armée et le Parti communiste français de la Libération aux débuts de la guerre froide », *Revue historique des armées*, n°269, 2012, p. 46-62. Voir aussi la journée d'étude « Cent ans d'anticommunisme en Europe et dans les Amériques », organisée le 6 février 2020 à la Maison de la Recherche de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès.

<sup>70</sup> Michel Caillat, Mauro Cerutti, Jean-François Fayet, Jorge Gajardo, « Une source inédite de l'histoire de l'anticommunisme : les archives de l'Entente internationale anticommuniste (EIA) de Théodore Aubert (1924-1950) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°73, 2004, p. 25-31 ; Michel Caillat, Mauro Carutti, Jean-François Fayet, Stéphanie Roulin (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse, Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zürich, Chronos, 2009 ; Robert Comeau et Bernard Dansereau, « Les archives sur la répression anticommuniste au Québec et au Canada (1919-1956) », in Serge Wolikow (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1996, p. 105-115 ; Pascal Delwit et José Gotovitch (dir.), *La Peur du Rouge. Université de Bruxelles*, Bruxelles, 1996 ; Luc van Dongen, Stéphanie Roulin, Giles Scott-Smith (dir.), *Transnational Anti-Communism and the Cold War. Agents, Activities and Networks*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014 ; David Cauter, *The*

Si la répression des activités jugées subversives par le pouvoir d'État se manifeste en premier lieu, et de façon la plus visible, sous ses formes policière et judiciaire, ces dernières ne doivent pas masquer les manifestations de l'anticommunisme dans d'autres administrations. L'armée est certainement l'institution qui prend le plus au sérieux cette problématique et qui redoute le plus le risque de subversion communiste. Georges Vidal montre ainsi dans ses travaux que la hiérarchie militaire est hantée par le spectre d'une infiltration – qu'elle surestime largement – dans les rangs de l'armée par un parti communiste qu'elle érige, en conséquence, en ennemi intérieur<sup>71</sup>. L'administration coloniale n'est pas en reste, et l'abondance des archives de la surveillance et de la répression des milieux communistes et nationalistes dans les colonies témoignent de la volonté des autorités de préserver d'une main de fer l'ordre colonial et de maintenir leur domination sur les populations soumises au « code de l'indigénat »<sup>72</sup>. D'une manière plus générale, il existe au sein des administrations publiques un « anticommunisme administratif » se traduisant par la méfiance, la surveillance et le développement de pratiques discriminatoires à l'égard des fonctionnaires suspects de sympathie communiste ou exerçant une activité syndicale<sup>73</sup>. Ajoutons qu'au-delà des secteurs d'activité de la fonction publique, c'est l'ensemble du monde du travail qui se trouve confronté aux discriminations et à la répression visant les militants politiques ou syndicaux, en particulier lors des conflits sociaux qui les opposent au patronat et à l'État<sup>74</sup>.

---

*Great Fear : the Anticommunist Purge under Truman and Eisenhower*, New York, Simon and Schuster, 1979 ; Robert J. Goldstein, *Political Repression in Modern America*, Cambridge, Schenkman publishing co., 1978.

<sup>71</sup> Georges Vidal, *L'Armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, PUR, collection « Histoire », 2015 ; « Les chefs de l'armée française face au communisme au début des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n°70, n°2, 2001, p. 117-125 ; « L'armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 204, n°4, 2001, p. 41-65.

<sup>72</sup> Jean-Pierre Bat et Nicolas Courtin (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012 ; Chantal Chanson-Jabeur, Alain Forest et Patrice Morlat (dir.), *Colonisations et Répressions*, Paris, Les Indes savantes, 2015. On lira aussi, sur l'Algérie : Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*, Paris, La Découverte, 2014 ; Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, Paris, La Découverte, 2019. Sur l'Indochine : Céline Marangé, *Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine : la colonisation ambiguë 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2004 ; Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saïgon de 1932 à 1937*, Paris, F. Maspero, 1975 ; Patrice Morlat, *La Répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1990. Sur la surveillance et le contrôle des populations coloniales en métropole : Vincent Bollenot, *Maintenir l'ordre colonial en métropole. Le Service de contrôle et d'assistance en France des indigènes des colonies (1915 - 1945)*, thèse de doctorat en histoire en cours de préparation à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

<sup>73</sup> Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France, op. cit.*, p. 229-234.

<sup>74</sup> Lire par exemple, au sujet de la répression de la grève du 30 novembre 1938, Antoine Prost, « Le climat social », in René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement. Avril 1938 -*

Pour appréhender le phénomène répressif dans toutes ses dimensions, il convient toutefois de ne pas circonscrire l'analyse à une étude uniquement par le sommet des mécanismes de l'anticommunisme d'État et des agissements des institutions répressives. Se limiter à une telle approche « par le haut » ne prend en compte ni la dimension sociale, militante et humaine de l'épreuve répressive dans le parcours des militants, ni la pleine mesure des conséquences de la répression dans la vie de l'organisation visée, à travers ses différents échelons d'activité. En outre, elle « invisibilise » une partie de la répression du quotidien que subissent les communistes dans leur activité militante journalière, sur leur lieu de travail ou dans l'espace public. Distribuer un tract, diffuser un journal antimilitariste dans une caserne, murmurer un chant communiste ou anticolonialiste, coller une affiche, arborer un drapeau rouge, participer à une manifestation sont autant de gestes aujourd'hui banals qui pouvaient conduire à l'arrestation et à une condamnation. L'expérience de la répression, de l'affrontement physique avec les forces de l'ordre aux procédures judiciaires, des sanctions administratives et patronales à l'emprisonnement, influe sur les trajectoires et les pratiques militantes, conduisant certains à renoncer quand cette épreuve en valorise d'autres, promu dans l'organisation. Ce terrain, encore trop peu exploré par les historiens<sup>75</sup>, peut s'étendre aux conséquences politiques et pratiques pour l'organisation lorsque son activité est entravée par les arrestations de dirigeants, les perquisitions, les saisies de journaux, ou bien encore l'interdiction de réunions publiques, de fêtes sportives, de rassemblements champêtres ou de manifestations de rue<sup>76</sup>.

En tout état de cause, ce champ historiographique mérite d'être complété et enrichi par de nouveaux travaux, qui ne pourront faire l'impasse sur une approche interactionnelle du phénomène répressif anticommuniste<sup>77</sup>, prenant en compte l'ensemble des acteurs mobilisés et interrogeant les interactions et les processus d'influences réciproques qui agissent sur les

---

*septembre 1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, p. 99-111. À écouter également, la conférence de Michel Pigenet, « L'État contre les syndicalistes ? Retour sur plus de 130 ans de répression antisyndicale », organisée par l'IHS CGT à Montreuil le 24 janvier 2017 [en ligne : <https://www.ihs.cgt.fr/letat-contre-les-syndicalistes-retour-sur-plus-de-130-ans-de-repression-antisyndicale/>].

<sup>75</sup> Serge Wolikow, « Militants et dirigeants communistes face à l'emprisonnement politique », *op. cit.* ; Vanessa Codaccioni, *Punir les opposants. PCF et procès politique (1947-1962)*, *op. cit.* On lira aussi la partie consacrée à l'emprisonnement dans la thèse de Dimitri Manassis consacrée aux secrétaires régionaux du PCF : Dimitri Manassis, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français, du tournant antifasciste à l'interdiction du parti (1934-1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2020. Enfin, les travaux biographiques, nourris des mémoires et récits des militants et dirigeants communistes, peuvent rendre compte, à l'échelle individuelle, de l'expérience répressive.

<sup>76</sup> Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

<sup>77</sup> Romain Ducoulombier, « Le PCF et la répression : le concept d'interaction », *ANR PAPRIK@2F*, 17 mars 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/1865>].

stratégies des uns et des autres. De la même manière, les mécanismes de solidarité en vigueur dans le mouvement communiste – qui se déploient notamment en réaction à la répression – doivent être finement observés et replacés historiquement, afin de mieux saisir les interactions et les mouvements dialectiques inhérents à ces phénomènes<sup>78</sup>.

## **De l'internationalisme prolétarien à l'action humanitaire : quelle(s) solidarité(s) ?**

### **Solidarité, charité et humanitaire : le renouveau historiographique**

La solidarité peut être entendue comme la « responsabilité mutuelle qui s'établit entre les membres d'un groupe social ». Il s'agit d'un « devoir moral, résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existant entre les hommes ou dans des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter entraide et assistance réciproque et à coopérer entre eux, en tant que membres d'un même corps social »<sup>79</sup>. Elle est pourtant une notion dont les origines, les traditions, les influences, les interprétations, les conceptions et les manifestations concrètes sont plurielles et évolutives ; à ce titre, elle fait depuis peu l'objet d'un intérêt croissant de la part des chercheurs, principalement historiens et sociologues<sup>80</sup>. Cette problématique a d'abord été abordée sous l'angle des politiques sociales, à travers des travaux sur la pauvreté et l'engagement social, du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. Les études s'intéressant aux rapports de l'État et des institutions – laïques ou religieuses – à la question sociale ont permis ainsi de mettre en lumière l'instauration de

---

<sup>78</sup> Un exemple d'étude ciblée de la dialectique répression/solidarité lors d'un conflit social : Jean-Louis Vivens, *Conflit social ou affrontement politique ? La grève des mineurs en France en 1948 sous les angles de la solidarité et de la répression*, mémoire de master en histoire, Université Paris 1, 2015.

<sup>79</sup> Selon la définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales [en ligne : <https://www.cnrtl.fr/>].

<sup>80</sup> Pierre Guillaume (dir.), *Les solidarités*, Bordeaux, Publication de la MSH d'Aquitaine, 2001 et 2003 (2 vol.) ; Marie-Claude Blais, *La Solidarité. Histoire d'une idée*, Paris, Gallimard, 2007 ; Serge Audier, *Léon Bourgeois. Fonder la solidarité*, Paris, Michalon, 2007 ; Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007 ; Michel Wieviorka (dir.), *Les Solidarités*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2017 ; Colloque « Pratiques de solidarité et critique sociale » à l'Université Clermont Auvergne, 24-25 novembre 2020.

<sup>81</sup> Bronislaw Geremek, *Histoire sociale : exclusions et solidarité. Leçon inaugurale au Collège de France*, 8 janvier 1993, chaire internationale, Paris, Collège de France, 1993 et *La potence ou la pitié : l'Europe des pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987 ; André Gueslin, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1997 et *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2004 ; André Gueslin et Dominique Kalifa (dir.), *Les exclus en Europe, 1830-1930*, actes du colloque tenu à Paris VIII du 22 au 24 janvier 1998, Paris, Les Éditions de l'Atelier/les Éditions ouvrières, 1999 ; François-Xavier Merrien (dir.), *Face à la pauvreté*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/les Éditions ouvrières, 1994 ; Colette Bec, Catherine Duprat, Jean-Noël Luc, Jacques Guy Petit (dir.), *Philanthropies et politiques sociales en Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Anthropos Economie, 1994.

dispositifs et de pratiques pour venir en aide aux populations les plus fragilisées, dont les mécanismes relèvent d'abord de la charité d'inspiration religieuse<sup>82</sup>. Si la charité, acte de bienfaisance désintéressé n'induisant pas de rapport de réciprocité et de similarité entre celui qui donne et celui qui reçoit, doit à ce titre être distingué de la solidarité, il en va de même avec l'humanitaire, dont le terme renvoie aujourd'hui à de multiples enjeux et fait l'objet d'interprétations controversées. Ainsi, « alors qu'il désignait à l'origine la gestion des actes de secours envers les victimes de guerre, son sens s'est progressivement étendu, produisant une catégorie "attrape-tout" à connotation positive, pouvant désigner la moindre action de solidarité sur le territoire national comme à l'étranger »<sup>83</sup>. L'humanitaire constitue un sujet neuf pour les sciences sociales, en particulier pour les historiens, qui s'attachent à en retracer les développements et les enjeux dans une perspective historique, de ses origines puisant dans la charité chrétienne médiévale, l'humanisme universaliste des Lumières et la Réforme protestante, jusqu'à la multiplication des Organisations non gouvernementales (ONG) dans les dernières décennies<sup>84</sup>. Cet intérêt historiographique novateur pour la solidarité et l'humanitaire a facilité le défrichage du terrain jusqu'alors non moins délaissé des organisations qui structurent ces deux domaines. Ainsi, plusieurs organisations de solidarité et associations humanitaires ont fait l'objet d'études approfondies, à l'instar du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)<sup>85</sup>, du Secours catholique<sup>86</sup> ou du Secours populaire

---

<sup>82</sup> Isabelle Von Bueltzingloewen et Denis Pelletier (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Strasbourg, 1999 ; Bernard Plonger et Pierre Guillaume (dir.), *De la charité à l'action sociale : religion et société*, Paris, Éditions du CTHS, 1995 ; André Gueslin et Pierre Guillaume (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale : l'économie de la protection sociale du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992 ; Gilbert Vincent (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>83</sup> Axelle Brodiez et Bruno Dumons, « Éditorial : Faire l'histoire de l'humanitaire », *Le Mouvement Social*, vol. 227, n°2, 2009, p. 4.

<sup>84</sup> Numéro du *Mouvement Social* consacré à « L'humanitaire, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », *ibid.* ; Philippe Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, La Découverte, 2016 ; Michael Barnett, *Empire of Humanity : A History of Humanitarianism*, Ithaca, Cornell University Press, 2011. On lira aussi l'étude de Sébastien Farré sur le colis de guerre comme répertoire de l'action humanitaire : Sébastien Farré, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>85</sup> Véronique Harouel-Bureloup, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ; Jean-Claude Favez, *Une mission impossible : le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, Payot, 1988 ; Marc-André Charguéraud, *L'étoile jaune et la Croix-Rouge. Le Comité international de la Croix-Rouge et l'Holocauste, 1939-1945*, Paris, Genève, Éditions du Cerf, Labor et Fides, 1999.

<sup>86</sup> François Mabilbe, *Le Secours catholique (1946-2016)*, Paris, Éditions du Cerf, 2016.

français<sup>87</sup>, sans oublier, dans le champ de la défense des droits humains, la Ligue des droits de l'Homme<sup>88</sup>.

C'est toutefois en opposition et à rebours – bien que pouvant aussi s'en inspirer – de la charité chrétienne, des œuvres humanitaires et philanthropique ou des mécanismes de solidarité institutionnalisés par l'État, que se sont forgées au sein du monde ouvrier et de ses organisations une conception et des pratiques solidaires spécifiques et singulières, au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

### **Écrire l'histoire des solidarités ouvrières et de l'internationalisme**

Le mouvement ouvrier, en s'inscrivant dans une lecture marxiste du développement socio-économique des sociétés, traversées par d'importants antagonismes entre les classes sociales, soutient la nécessité pour la classe ouvrière de se doter de structures, de références et de pratiques qui lui sont propres, pour porter et défendre ses intérêts dans les luttes sociales et politiques – lesquelles doivent aboutir au dépassement du capitalisme et à l'édification d'une société socialiste. Ce combat passe par la prise de conscience et l'affirmation de la prééminence des liens de solidarité qui unissent les membres de cette classe et qu'il convient de mettre en pratique, comme le suggère Karl Marx en 1866 au sujet de l'Association internationale des travailleurs : « C'est un des grands buts de l'Association de développer chez les ouvriers des différents pays non seulement le *sentiment* mais le *fait* de leur fraternité et de les unir pour former l'armée de l'émancipation »<sup>89</sup>. Dès lors, la solidarité préconisée par et pour le mouvement ouvrier est « autant une fin qu'un moyen, l'horizon d'un combat en même temps que l'instrument pour y accéder »<sup>90</sup>. Participant de l'engagement et de la mise en mouvement des ouvriers conscients de leurs intérêts communs, elle apparaît ainsi comme l'un des moyens de la conquête de l'autonomie ouvrière, à travers la constitution de réseaux de solidarité se voulant indépendants des institutions bourgeoises.

---

<sup>87</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 2004. Cette thèse a fait l'objet d'une édition : Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

<sup>88</sup> Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2005. Cette thèse a fait l'objet d'une édition : Emmanuel Naquet, *Pour l'humanité. La Ligue des droits de l'homme de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>89</sup> *La Première Internationale. Recueil de documents*, Genève, Droz, 1962, t. I, p. 30. Cité par Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019, p. 14.

<sup>90</sup> Nicolas Delalande, *ibid.*, p. 14.

Le mouvement ouvrier se caractérise également par sa vocation universelle et internationaliste, cherchant à rassembler et constituer des liens de solidarité entre les travailleurs par-delà leurs appartenances nationales et les frontières géographiques. « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » : la célèbre formule de Marx et Engels qui conclut en 1848 le *Manifeste du parti communiste*, n'est pas seulement un slogan ornant la tribune du Congrès de Tours lors de la fondation du PCF en décembre 1920 et reproduit à l'infini dans les publications ouvrières. Elle est l'incarnation d'une représentation du monde et des rapports sociaux, inscrivant la solidarité internationale au cœur de son action et de son projet politique, symbolisée par l'emploi de l'expression « internationalisme prolétarien » dont se revendiquent les militants. C'est le sens de la fondation en 1864 de l'Association internationale des travailleurs (AIT), appelée aussi plus tard « Première Internationale », à laquelle succéderont l'Internationale ouvrière ou « Deuxième Internationale » en 1879<sup>91</sup>, puis l'Internationale communiste en 1919 sur laquelle nous reviendrons.

Si l'internationalisme ouvrier procède d'une rupture avec les courants d'origine humanitaire ou charitable, il ne s'en inscrit pas moins dans un mouvement plus large : celui de la « souffrance à distance »<sup>92</sup>, qui a vu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle s'affirmer « un nouveau répertoire de l'action sociale transnationale, qui appelle à bâtir des relations solidaires par-delà les frontières », et dont « l'abolitionnisme transatlantique, le philhellénisme européen dans les années 1820, le volontariat international en 1848, le soutien à la cause polonaise » en constituèrent des manifestations. De la même manière, certaines pratiques solidaires adoptées par les organisations ouvrières, comme les quêtes, les tombolas ou les fêtes de Noël « rouges » empruntent directement à l'univers charitable. Pour autant comme le rappelle Nicolas Delalande, « à la différence du mouvement humanitaire, qui justifie la solidarité au nom d'une irréductible altérité entre les personnes secourues et les bienfaiteurs, le mouvement ouvrier affiche sa volonté de produire un monde d'égaux, où ceux qui aident entretiennent des rapports de similarité et de réciprocité avec ceux qui reçoivent »<sup>93</sup>.

---

<sup>91</sup> Mathieu Léonard, *L'émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale*, La Fabrique, 2011 ; Michel Cordillot, *Aux origines du socialisme moderne. La Première Internationale, la Commune de Paris, l'exil*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010 ; *La Première Internationale. L'institution, l'implantation, le rayonnement*, Paris, Éditions du CNRS, 1968 ; Annie Kriegel, *Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, PUF, 1964.

<sup>92</sup> Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993. Cité par Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>93</sup> Nicolas Delalande, *ibid.*, p. 16.

Il reste que le champ des solidarités ouvrières et de l'internationalisme, ou de la « transnationalisation des solidarités »<sup>94</sup>, tant du point de vue de ses conceptions théoriques que de ses pratiques et de ses traductions concrètes, reste un terrain encore trop peu exploré par les historiens<sup>95</sup>. Signalons toutefois, parmi les travaux les plus récents proposant des synthèses sur cette problématique, la vaste étude de Nicolas Delalande qui, couvrant une période s'étendant des années 1860 aux débuts du XXe siècle, s'est employé à réhabiliter le projet, porté par l'AIT puis ses héritiers, de construction dans l'action d'une « véritable solidarité ouvrière internationale »<sup>96</sup>. Dans une perspective qui s'en rapproche, un colloque organisé à Bruxelles en 2001 suggérait notamment de revisiter l'histoire de l'internationalisme et des solidarités internationales, notamment ouvrières, afin de mieux comprendre et saisir la « crise actuelle » des ONG et de l'humanitaire<sup>97</sup>. Des études monographiques, portant sur des aspects particuliers de l'action solidaire dans le mouvement ouvrier et qu'il conviendrait de multiplier, enrichissent également notre connaissance du phénomène<sup>98</sup>.

### **La solidarité conjuguée au communisme : entre héritages, singularités et adaptations**

La Première guerre mondiale et la révolution en Russie, qui entraînent la rupture du mouvement révolutionnaire avec la social-démocratie, font émerger une nouvelle ligne de clivage au sein du mouvement ouvrier, entre socialistes et communistes. Dans ce nouveau contexte, « l'organisation de la solidarité devient, plus que jamais, un terrain d'affrontement politique. [...] La concurrence des efforts solidaires l'emporte sur les rêves d'unité ». Dans

---

<sup>94</sup> Isabelle Giraud, « La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes », *Lien social et Politiques*, n°45, printemps 2001, p. 145–160.

<sup>95</sup> Parmi les contributions pionnières sur ce sujet, mentionnons : Michel Cordillot et Serge Wolikow (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, EUD, 1993.

<sup>96</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 12.

<sup>97</sup> José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales. Histoire et perspectives*, Editions Labor, Bruxelles, 2003. On lira aussi à ce propos les actes de cette rencontre associant universitaires et témoins militants : *Des Brigades internationales aux sans-papiers. Crise et avenir de la solidarité internationale*, Actes des rencontres internationales Henri Curiel (20-22 novembre 1998), Paris, Le Temps des Cerises, 1999.

<sup>98</sup> Pour exemples, parmi les travaux récents, nous pouvons mentionner la thèse de Célia Keren, qui dans une étude synchronique, s'intéresse à l'une des pratiques inscrites dans le répertoire d'action des organisations ouvrières, celle de l'accueil d'enfants dans une période de crise : Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, thèse de doctorat en histoire, EHESS, 2014. Dans une autre perspective, diachronique cette fois, nous pouvons indiquer les travaux de Michel Pigenet, qui s'intéresse à l'engagement solidaire des ouvriers au sein d'une même branche professionnelle : Michel Pigenet, « Solidarité internationale et fermeture professionnelle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 84, n°4, 2006, p. 38-48.



ce domaine, « la grève, la collecte de fonds, l'action contre la faim, l'entraide politique sont autant de facettes complémentaires d'une lutte globale que se livrent les organisations communistes, socialistes et les tenants de la philanthropie libérale »<sup>99</sup>.

La constitution par l'Internationale communiste de structures spécifiques dédiées à la solidarité et l'entraide, comme le Secours rouge international (SRI) ou le Secours ouvrier international (SOI), répond à ce double objectif, de proposer un point d'appui et des réseaux d'entraide pour le mouvement ouvrier et révolutionnaire et de démontrer par leur action la supériorité non seulement des organisations communistes sur leurs concurrentes, mais aussi d'un régime politique communiste. Dans cette perspective, les campagnes de solidarité internationales sont autant d'occasions de rappeler l'attachement à l'URSS et de confronter les déboires du monde capitaliste aux réalisations de la « patrie du socialisme »<sup>100</sup>. Le communisme dans ses premières années s'affirme alors à travers l'invocation exacerbée d'un internationalisme prolétarien<sup>101</sup> allant de pair avec une conception étroite de la solidarité ouvrière assumant ses rapports conflictuels, voire violents, aux autres forces politiques et sociales<sup>102</sup>.

Quelle que soit la diversité de ses manifestations, la solidarité est avant tout envisagée dans le mouvement communiste de l'entre-deux-guerres comme un acte politique, ou tout du moins comme une porte d'entrée dans l'engagement politique, voire un tremplin. À cet égard, la distinction des registres syndicaux, politiques ou humanitaires qui prévalait dans le mouvement ouvrier avant 1914 tend à s'estomper au profit d'une solidarité qui « se veut désormais globale [...], adossée à des projets de transformation sociale »<sup>103</sup>. C'est ce que soulignent José Gotovitch et Anne Morelli en rappelant que les organismes de solidarité formés après-guerre par les socialistes ou les communistes « avaient en commun d'insérer

---

<sup>99</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 270.

<sup>100</sup> Frédéric Genevée, « Solidarité internationale et procès de Moscou », in Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Cultures communistes au XX<sup>e</sup> siècle. Entre guerre et modernité*, Paris, La Dispute, 2003, pp. 103-114.

<sup>101</sup> Holger Weiss (dir.), *International communism and transnational solidarity. Radical networks, mass movements and global politics, 1919-1939*, Leiden, Brill, 2016. Voir aussi Sandrine Saule, *Théories et pratiques de l'internationalisme prolétarien chez les communistes de la région parisienne pendant l'entre-deux-guerres*, DEA, Paris XIII, 1996.

<sup>102</sup> Nous pourrions ainsi inclure dans notre analyse le rapport du PCF à la violence et l'appel, au tournant des années 1930, à la constitution de groupes d'autodéfense dans les usines, qui peut être envisagé comme une manifestation de solidarité ouvrière face à la répression policière ou à des adversaires politiques. À ce sujet, lire notamment : Georges Vidal, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, vol. 640, n°4, 2006, p. 901-922 ; David François, *La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde guerre mondiale*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Bourgogne, 2012.

<sup>103</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 274.

leur activité d'aide concrète (accueil, hébergement, soutien économique ou financier, défense juridique) dans une stratégie de changement social et politique, de combat contre les injustices, les inégalités sociales et politiques »<sup>104</sup>.

Si les campagnes en soutien aux grévistes ou dénonçant la répression et la « terreur blanche » utilisent des registres d'action - appuis politique, financier et juridique – déjà employés par le passé dans le mouvement ouvrier, on observe aussi au fil de l'entre-deux-guerres le développement et la généralisation de discours et de pratiques qui empruntent à d'autres traditions, humanitaires et philanthropiques. Favorisées par l'irruption des masses dans l'engagement social et politique, de grandes mobilisations populaires ont lieu, notamment dans les années 1930, autour du secours aux populations civiles victimes de guerres ou de calamités. Cette dynamique atteint son apogée durant la guerre d'Espagne, avec l'émergence de nouvelles formes d'actions qu'Axelle Brodiez qualifie de « proto-humanitaires »<sup>105</sup>, qui coïncident alors avec le tournant politique adopté par le mouvement communiste français et international.

Solidarité et répression : notre étude sur le Secours rouge international se situe au carrefour de ces deux champs historiographiques que nous venons de survoler. Mais c'est bien l'insertion totale du SRI dans la « galaxie communiste » (selon la belle expression de Roger Martelli), française et internationale, qui forge sa colonne vertébrale et lui donne corps. En conséquence, il nous paraît nécessaire de présenter désormais quelques repères historiographiques à propos du PCF, du Komintern et de leurs rapports aux « organisations de masse ».

## **Le communisme et ses organisations : une histoire au pluriel**

Il serait vain de vouloir retracer ici dans le détail l'historiographie du communisme, français comme international. Une telle entreprise constituerait un travail de recherche à part entière sur la manière dont s'est écrite l'histoire de cet objet aujourd'hui centenaire. Nous apporterons toutefois quelques éclairages à ce sujet sur les deux organisations qui structurent durant notre période le communisme au niveau mondial (l'Internationale communiste) et en

---

<sup>104</sup> José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>105</sup> Axelle Brodiez, « Le rôle structurant des guerres dans la genèse de l'humanitaire communiste », Journée d'étude « L'humanitaire et la guerre » organisée par l'université de Picardie, Paris, mai 2007.

France (le PCF). Nous compléterons notre propos en orientant notre focale sur la place des « organisations de masses » dans cette historiographie.

### **Au sommet de la galaxie : l'Internationale communiste**

L'Internationale communiste<sup>106</sup> est fondée en mars 1919, dans le sillage de la révolution en Russie. Devant la « faillite » de l'Internationale socialiste qui s'est compromise dans la guerre, Lénine et les bolcheviks entendent construire le « parti mondial de la révolution », réunissant dans une même structure centralisée les forces révolutionnaires de chaque pays, au sein de partis communistes considérés comme des sections nationales de l'IC.

La façon d'écrire l'histoire de cette organisation, qui exista jusqu'à sa dissolution en 1943, a longtemps souffert de l'inaccessibilité d'une grande partie de ses archives<sup>107</sup>. Serge Wolikow distingue trois moments de cette historiographie<sup>108</sup>. La première période, celle des « archives ignorées », a vu s'affronter dès les années 1930 des récits à fortes connotations politiques et idéologiques, les uns portés par d'anciens dirigeants communistes devenus des opposants<sup>109</sup>, les autres reprenant le discours officiel des organisations. Ce clivage idéologique marqué perdure après la Seconde Guerre mondiale, alimenté par les logiques de guerre froide. Toutefois, dès la fin des années 1950 s'ouvre le temps des « archives entrouvertes » qui favorise l'émergence de travaux critiques et d'une histoire scientifique et savante<sup>110</sup>. Même si cette dernière n'est « jamais séparée des enjeux idéologiques et politiques » de la période<sup>111</sup>, elle permet l'élargissement du champ des recherches, nourries par une documentation plus diversifiée qu'avant, bien que restant limitée. Enfin, les années 1980 et 1990 opèrent un tournant dans l'historiographie de l'IC. Tandis que les anciens

---

<sup>106</sup> Pierre Broué, *Histoire de l'Internationale communiste (1919-1943)*, Paris, Fayard, 1997 ; Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions ouvrières, 2010.

<sup>107</sup> Serge Wolikow, « L'historien face aux archives du Komintern », in Sébastien Laurent (dir.), *Archives secrètes, secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 177-188.

<sup>108</sup> Notre réflexion dans cette partie s'appuie principalement sur le chapitre « Les historiens et les archives du Komintern : la dialectique des sources et des interprétations », in Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 247-259.

<sup>109</sup> Léon Trotski, *L'Internationale communiste après Lénine*, Paris, Librairie du Travail, 1930 ; C. L. R. James, *World Revolution, 1917-1936. The rise and Fall of the Communist International*, Londres, Furnell and Sons, 1937 ; Ypsilon, *Stalintern*, Paris, La Table ronde, 1948 ; Franz Borkenau, *World Communism. A history of the Communist International, 1919-1937*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1962.

<sup>110</sup> Par exemple un premier dictionnaire biographique des cadres du Komintern : Branko Lazitch, Milorad M. Drachkovitch, *Biographical Dictionary of the Comintern*, Stanford, Stanford University, 1973.

<sup>111</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 249.

clivages idéologiques se font moins intenses, l'ouverture après 1991 des archives du Komintern à Moscou ouvre la voie à l'exploitation scientifique de ce continent archivistique. La disponibilité soudaine d'une masse documentaire considérable a néanmoins posé des problèmes de méthodologie et obligé les historiens du communisme, jusqu'alors davantage habitués à la rareté qu'à l'abondance des sources, à adapter leurs méthodes de travail<sup>112</sup>. Dans cette optique, la collaboration, dans le cadre de programmes internationaux, entre chercheurs et archivistes en charge de la conservation de ces fonds, a favorisé la constitution d'outils et de bases de données informatisés mettant à disposition les inventaires et les documents numérisés<sup>113</sup>.

Si l'accès à ces archives longtemps demeurées secrètes a pu, dans un premier temps, renforcer la tentation d'en faire des « pièces à conviction pour instruire le procès de l'Internationale communiste », il a aussi favorisé l'élargissement des problématiques de recherche, le développement d'approches croisées, la confrontation des interprétations sur un terrain scientifique et, *in fine*, une meilleure compréhension du fonctionnement complexe de cette structure « aux origines de la galaxie communiste »<sup>114</sup>, le Komintern. À l'image des travaux les plus récents<sup>115</sup>, il paraît ainsi désormais possible, comme l'écrit Serge Wolikow, d'« envisager l'histoire de l'Internationale communiste comme une histoire sociale et culturelle d'une activité politique qui s'est déployée au plan mondial et a laissé une empreinte que l'on commence à mieux comprendre »<sup>116</sup>.

---

<sup>112</sup> Denis Peschanski mettait ainsi en garde les historiens face à cette « profusion archivistique », en soulignant quatre écueils : l'immédiateté, le néopositivisme, l'impérialisme de la source et l'impérialisme de la nouveauté. Denis Peschanski, « Pour une histoire raisonnée des archives », *Une histoire en révolution ?*, *op. cit.*, p. 125-126.

<sup>113</sup> Serge Wolikow (dir.), *Une histoire en révolution ?*, *op. cit.* ; Serge Wolikow, Alexandre Courban, David François, Christian Oppetit, *Guides des archives de l'Internationale communiste*, Archives nationales & MSH Dijon, 2009 ; Bruno Drweski, Karel Bartosek, Claude Pennetier, Serge Wolikow, « Les archives du communisme : Moscou, Prague, Paris », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n° 67, 1997, p. 125-142 ; Bernhard H. Bayerlein, Georges Mouradian, Brigitte Studer, Serge Wolikow, « Les archives du Komintern à Moscou », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°61, janvier-mars 1999 ; Mikhaïl Narinsky et Jürgen Rojahn (dir.), *Centre and Periphery, The History of the Comintern in the Light of New Documents*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1996.

<sup>114</sup> Serge Wolikow, « Aux origines de la galaxie communiste : l'Internationale », in Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004 [2000], p. 293-319.

<sup>115</sup> Par exemple Bernhard H. Bayerlein, Mikhaïl Narinsky, Brigitte Studer, Serge Wolikow, *Moscou-Paris-Berlin, Télégrammes chiffrés du Komintern (1939-1943)*, Paris, Tallandier, 2003 ; Richard Crosse, Norman Laporte, Kevin Morgan, Matthew Worley (dir.), *Bolshevism, Stalinism and the Comintern*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2008.

<sup>116</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 257.

Des trajectoires et des caractéristiques similaires ont marqué l'historiographie de l'une des principales sections nationales de l'IC, le Parti communiste français.

### **Le Parti communiste français, un « parti global »**

Comme pour celle du Komintern, l'écriture de l'histoire du PCF a été longtemps l'objet de débats passionnés entre historiens, reflets des oppositions politiques et idéologiques traversant la société française. Bernard Pudal relève quatre étapes dans l'histoire des interprétations du communisme français entre 1945 et le début des années 2000<sup>117</sup>. La première, qui s'étend jusqu'en 1960, est celle des « révélations et disqualifications réciproques ». En pleine logique de guerre froide, elle oppose les historiens membres ou proches du PCF à un ensemble composite et sans légitimité universitaire se retrouvant au sein de l'Institut d'histoire sociale (IHS), qui publie la revue anticommuniste *Est/Ouest*. Les oppositions se cristallisent notamment autour de l'attitude du PCF au début de la Seconde Guerre mondiale, du sens du Pacte germano-soviétique et de l'entrée des communistes dans la Résistance. Le projet de la direction du PCF, en 1956, de rédiger un manuel officiel de son histoire, finalement publié en 1964<sup>118</sup>, s'inscrit dans une démarche d'instrumentalisation par le parti de sa propre histoire, à travers une lecture linéaire et hagiographique de son passé.

La deuxième période, de 1960 à la seconde moitié des années 1970, est celle des « histoires universitaires "militantes" »<sup>119</sup>, qui ouvre timidement une voie vers l'autonomie de la recherche, tandis que les affrontements politiques se portent sur le terrain universitaire et scientifique. De jeunes chercheurs proches du PCF présentent une vision plus contrastée de son histoire, au sein des *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*<sup>120</sup>. En dehors du PCF, alors que plusieurs entreprises intellectuelles contribuent à légitimer l'histoire du mouvement ouvrier et poser les jalons d'une histoire sociale de l'implantation communiste<sup>121</sup>, les travaux d'Annie Kriegel renouvellent en profondeur l'historiographie du

---

<sup>117</sup> Bernard Pudal, « Communisme français », in Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, coll. "Folio histoire", 2010, p. 973-985 et Bruno Groppo et Bernard Pudal, « Historiographies des communismes français et italien », in Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le siècle des communismes, op. cit.*, p. 93-115.

<sup>118</sup> Collectif, *Histoire du parti communiste français (manuel)*, Paris, Éditions sociales, 1964.

<sup>119</sup> Bernard Pudal, « Communisme français », *op. cit.*, p. 976.

<sup>120</sup> Serge Wolikow, « IMT/CERM/IRM : trois institutions intellectuelles communistes », in Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, p. 607-610.

<sup>121</sup> Nous pensons en particulier à la fondation en 1960 par Jean Maitron de la revue *Le Mouvement social* et au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, dont le premier volume est publié en 1964.

communisme français en expliquant la naissance du PCF comme une « greffe » venue de l'étranger<sup>122</sup>.

« L'école kriegelienne » donne son empreinte à la troisième période, qui court jusqu'à la fin des années 1980. Les principales études universitaires paraissent au sein de la revue *Communisme*, fondée par Annie Kriegel en 1982, qui rassemble la plupart des spécialistes non communistes en proposant des analyses et des contributions variées, sous les auspices d'une approche « sociétale et téléologique ». Alors que nombre d'intellectuels et historiens communistes prennent leurs distances avec le PCF, le renoncement à une histoire officielle et linéaire est acté<sup>123</sup>. Enfin, la recherche sur le communisme s'ouvre à d'autres disciplines, comme les sciences politiques et la sociologie<sup>124</sup>

Sans surprise, et comme pour le Komintern, l'ouverture des archives soviétiques consécutive à la chute du bloc soviétique, suivie de peu par celle des archives du PCF en 1993<sup>125</sup>, marque l'entrée dans une nouvelle phase de l'historiographie du communisme français. Certains, à l'instar de Stéphane Courtois, prédisaient alors une « révolution archivistique » faisant « table rase » des recherches passées et annonçaient la naissance d'une véritable histoire du communisme<sup>126</sup>. À défaut de révolution historiographique, la plupart des recherches menées à la lumière de cette nouvelle documentation ont surtout permis de confirmer, nuancer ou préciser les hypothèses anciennes et leurs conclusions : c'est ce que Jean Vigreux, empruntant l'expression à Sophie Cœuré, nomme « le temps des vérifications »<sup>127</sup>. Pourtant, à la faveur du nouveau climat idéologique dominant le champ culturel et intellectuel, un certain goût pour le sensationnel et « l'histoire-complot » – qui accuse plus qu'elle ne cherche à comprendre –, abondamment relayé dans les médias, court-circuite une partie du débat scientifique et multiplie les polémiques. Celles-ci culminent en

---

<sup>122</sup> Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, 2 volumes, Paris-La Haye, Mouton, 1964.

<sup>123</sup> Roger Bourderon, Jean Burles, Jacques Girault, Roger Martelli, Jean-Louis Robert, Jean-Paul Scot, Danielle Tartakowsky, Germaine Willard, Serge Wolikow, *Le PCF, étapes et problèmes. 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981.

<sup>124</sup> Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP, 1989 ; Jean-Paul Molinari, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1991.

<sup>125</sup> Frédérick Genevée, *La fin du secret, histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2012.

<sup>126</sup> Stéphane Courtois, « Archives du communisme : mort d'une mémoire, naissance d'une histoire », *Le Débat*, novembre-décembre 1993, p. 145-156.

<sup>127</sup> Jean Vigreux, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°2, 12 janvier 2011 [en ligne : [http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J\\_Vigreux.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J_Vigreux.html)].

1997 avec la publication du *Livre noir du communisme*<sup>128</sup>, qui considère que le communisme serait par essence criminogène. Comme une sorte de réponse à cet ouvrage perçu par plusieurs historiens comme une nouvelle tentative d'instrumentaliser l'histoire, la parution trois ans plus tard du *Siècle des communismes*<sup>129</sup> récuse toute interprétation monocausale et insiste au contraire sur la dimension plurielle et la diversité du monde communiste.

Si les polémiques et controverses n'ont pas totalement disparu<sup>130</sup>, les productions universitaires de ces deux dernières décennies, loin de suggérer une « impasse »<sup>131</sup> de l'historiographie du communisme français, témoignent au contraire d'un engouement scientifique réel et renouvelé pour cet objet. Ces travaux, empruntant parfois à d'autres disciplines des sciences sociales, reflètent la diversité des thématiques abordées – rapports à la culture et aux intellectuels<sup>132</sup>, féminisme<sup>133</sup>, encadrement<sup>134</sup>, sociabilités militantes<sup>135</sup>, paysannerie<sup>136</sup>, trajectoires de dirigeants<sup>137</sup>, territoires<sup>138</sup>, colonies<sup>139</sup>, pour n'en citer que

---

<sup>128</sup> Stéphane Courtois, Nicolas Werth, Jean-Louis Panné, Andrzej Paczkowski, Karel Bartosek, Jean-Louis Margolin, *Le livre noir du communisme*, Paris, Laffont, 1997.

<sup>129</sup> Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le siècle des communismes*, op. cit.

<sup>130</sup> Voir par exemple les réactions critiques à la sortie de l'ouvrage en trois volumes (« les bourreaux », « les victimes », « les complices ») de Thierry Wolton, *Histoire mondiale du communisme* : Thierry Wolton, *Histoire mondiale du communisme*, 3 tomes, Paris, Grasset, 2015 et 2017.

<sup>131</sup> Laird Boswell, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse ? », *RFSP*, 5/2005 (Vol. 55), p. 919-933.

<sup>132</sup> Marie-Lise Fayet, *Le Parti communiste français et la culture de 1956 à 1981. Une exception culturelle dans le centralisme démocratique*, thèse de doctorat en arts du spectacle sous la direction d'Emmanuel Wallon, Université Paris 10, 2011 ; Pauline Gallinari, *Les communistes et le cinéma. France, de la Libération aux années 1960*, Rennes, PUR, 2015 ; Marco Di Maggio, *Les intellectuels et la stratégie communiste. Une crise d'hégémonie (1958-1981)*, Paris, Éditions sociales, 2013 ; Anthony Crezegut, *Inventer Gramsci au XXe siècle : décomposition d'une intelligence française au prisme italien*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2020.

<sup>133</sup> Dossier « Femmes, genre et communismes » dans la revue *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 126, février 2015.

<sup>134</sup> Paul Boulland, *Des vies en rouge. Militants, cadres et dirigeants du PCF. 1944-1981*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2016 ; Dimitri Manassis, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti (1934-1939)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2022.

<sup>135</sup> Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.

<sup>136</sup> Jean Vigreux, *La faucille après le marteau. Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, PUFC, 2012.

<sup>137</sup> Alexandre Courban, *Gabriel Péri. Un homme politique, un député, un journaliste*, Paris, La Dispute, 2011 ; Marc Giovaninetti, *50 ans au cœur du système communiste : Raymond Guyot, un dirigeant du PCF*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 13, 2009 ; Christian Langeois, *Marguerite. Biographie de Marguerite Buffard-Flavién (1912-1944)*, Paris, Le Cherche-Midi, 2009 ; Gérard Streiff, *Jean Kanapa. 1921-1978. Une singulière histoire du PCF*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; Jean Vigreux, *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000.

<sup>138</sup> Emmanuel Bellanger et Julian Mischi (dir.), *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Catherine Dupuy, *Un bastion communiste de la banlieue parisienne : Gennevilliers, année 1920-fin des années 1960*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 13, 2003 ;

<sup>139</sup> Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie*, op. cit. ; Dossier « Communisme en Algérie/communisme algérien » dans la revue *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 140, 2018 ; Élise Abassade, *Militantes communistes en Tunisie (1921-1963)*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis

quelques-unes. De même, les études les plus récentes confirment l'intérêt d'une nouvelle génération de chercheurs pour les « empreintes » du communisme français dans la société<sup>140</sup>, confirmée par l'abondante production éditoriale autour du centenaire du PCF<sup>141</sup>.

C'est bien dans cette dynamique d'appréhension du PCF comme « parti global »<sup>142</sup>, articulant les rapports entre « centre et périphérie »<sup>143</sup>, que se situe notre recherche. À travers une approche sociale du politique, mêlant une démarche fondée sur les cultures politiques<sup>144</sup> et s'inscrivant dans une perspective transnationale, nous souhaitons ainsi réinscrire l'histoire du Secours rouge international dans une compréhension plus générale de la fonction sociale du PCF et de ses « organisations de masses ».

### **Les organisations de masse : une historiographie en développement**

Le Parti communiste français dès ses premières années est entouré d'une myriade d'organisations dites « satellites » ou « auxiliaires », plus ou moins proches du parti, nommées également dans le vocabulaire communiste « organisations de masse ». Elles participent de la constitution d'un ensemble paradoxalement hétéroclite et cohérent que les chercheurs appellent la « galaxie » ou la « constellation » communiste. Le sociologue Jacques Ion parle aussi de « conglomérat » communiste, désignant ainsi des « réseaux particuliers associant, autour d'un groupement central, d'autres groupements "satellites" fonctionnellement spécialisés »<sup>145</sup>.

Empruntant aux traditions bolchevique et de la social-démocratie allemande, qui imaginaient de « vastes réseaux intégrés de syndicats, de mutuelles et d'associations

---

et Faculté des lettres, des arts et des humanités de la Manouba, 2021 ; Éloïse Dreure, *Moscou- Paris- Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien, 1920-1945*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2022.

<sup>140</sup> Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, PUR, 2018.

<sup>141</sup> Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020 ; Jean-Numa Ducange et Jean Vigreux (dir.), *Maurice Thorez. Journal, 1952-1964*, Paris, Fayard, 2020 ; Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *100 ans de Parti communiste français*, Paris, Le Cherche midi, 2020 ; Nicolas Chevassus-au-Louis et Alexandre Courban, *Marcel Paul, un ouvrier au Conseil des ministres*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2020 ; Julian Mischi, *Le Parti des communistes. Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Marseille, Hors d'Atteinte, 2020.

<sup>142</sup> Romain Ducoulombier et Jean Vigreux (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, EUD, 2019.

<sup>143</sup> Mikhail Narinsky, Jürgen Rojahn (dir.), *Center and periphery: the history of the Comintern in the light of new documents*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1996.

<sup>144</sup> Serge Bernstein, « L'historien et la culture politique », *Vingtième Siècle*, n°35, 1992, p. 67-77 ; Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Cultures communistes au XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*

<sup>145</sup> Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 37.



dépendant plus ou moins étroitement du parti »<sup>146</sup>, l'Internationale communiste porte une attention particulière aux « organisations de masse ». Alors que le mouvement communiste international est à la peine face au reflux des luttes révolutionnaire, le Komintern opère à l'été 1921, lors de son 3<sup>e</sup> congrès, un mouvement de repli stratégique<sup>147</sup>. Devant la nouvelle situation internationale, l'objectif du Komintern est de partir à la « conquête des masses », qui passe par le développement d'organisations spécifiques devant faciliter la pénétration des idées communistes auprès d'un public large, dépassant le cercle des militants. Chacune de ces organisations, préexistantes ou formées par la suite, s'adresse à une catégorie particulière de la population : jeunes, sportifs, femmes, intellectuels, artistes, anciens combattants, paysans, locataires, etc. Les partis communistes ont alors pour tâche de

« constituer, dans toutes les organisations de masses du prolétariat, l'avant-garde qui montre aux masses retardataires, hésitantes – en formulant pour elles des buts concrets de combat, en les incitant à lutter pour réclamer leur besoins vitaux – comment il faut mener la bataille et qui par là leur révèle la trahison de tous les partis non communistes »<sup>148</sup>.

Dans une brochure publiée en France en 1924 sur le léninisme, Staline explique le rapport et l'attitude que les partis communistes doivent avoir vis-à-vis de ces organisations

« indispensables dans la lutte contre le capital : syndicats, coopératives, comités d'usines, fractions parlementaires, unions de femmes sans-parti, presse, associations culturelles, unions des jeunesses, organisations combattives révolutionnaires (au cours de l'action révolutionnaire directe), soviets de députés, État (si le prolétariat est au pouvoir), etc. La plupart de ces organisations sont sans-parti ; quelques-unes seulement adhèrent au Parti ou en sont une ramification. Toutes elles sont, dans certaines conditions, absolument nécessaire à la classe ouvrière, pour consolider ses positions de classe dans les différentes sphères de la lutte et en faire une force capable de remplacer l'ordre bourgeois par l'ordre socialiste »<sup>149</sup>.

Il revient cependant au « Parti », selon le dirigeant bolchevique, de déterminer la ligne directrice de cet ensemble, car

« il est, par son expérience et son autorité, la seule organisation capable de centraliser la lutte du prolétariat et de transformer ainsi toutes les organisations sans-parti de la classe ouvrière en organes de liaison avec cette dernière. Le Parti est la forme supérieure de l'organisation de classe du prolétariat ».

Staline ajoute toutefois que

---

<sup>146</sup> Roger Martelli, *Le rouge et le bleu. Essai sur le communisme dans l'histoire française*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 30.

<sup>147</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 38-39. Voir aussi Edward Hallett Carr, *La révolution bolchevique. 3. La Russie soviétique et le monde*, traduit par Micheline Pouteau, Les Éditions de Minuit, 1974 (1952).

<sup>148</sup> « Thèses sur la Tactique », adoptées le 12 juillet 1921 lors du 3<sup>e</sup> congrès de l'IC, reproduite dans le *Bulletin communiste*, n°44-45, 20 octobre 1921, p. 738-749.

<sup>149</sup> Joseph Staline, *Le léninisme théorique et pratique*, Paris, Librairie de *L'Humanité*, 1924, p. 89.

« ce n'est pas à dire [que ces organisations] doivent être formellement subordonnées à la direction du Parti. Ce qu'il faut, c'est que les communistes affiliés à ces organisations, où ils jouissent d'une grande influence, s'efforcent par la persuasion de les rapprocher du parti du prolétariat et de leur en faire accepter la direction politique »<sup>150</sup>.

Le caractère et le degré de subordination entre le parti et les organisations de masses interroge et fait débat chez les historiens<sup>151</sup>. Axelle Brodiez, partant de son étude sur le Secours populaire français, propose une grille de compréhension du rapport entre le PCF et ses organisations satellites en s'appuyant sur une double périodisation. La première est cyclique, arguant que « plus le contexte politique est hostile, plus les organisations sont de véritables "courroies de transmission" à l'autonomie réduite ». La seconde, linéaire, constate la transformation, au milieu des années 1950, d'un « conglomérat » jusqu'alors fortement encadré par le parti en une « nébuleuse » moins structurée et plus autonome, qui perdra de sa force et sa cohérence à partir des années 1980, au fur et à mesure de la perte d'influence du PCF<sup>152</sup>. Pour pertinente que soit cette analyse, elle n'en reste pas moins à être approfondie et affinée, par une approche contextualisée, au plus près de chacune de ces organisations et selon une chronologie fine et des échelles superposées. C'est le sens de notre travail – ciblé sur le Secours rouge international durant l'entre-deux-guerres – par lequel nous espérons apporter quelques éléments de compréhension supplémentaires.

Si les organisations de masse doivent avant tout répondre aux yeux des dirigeants communistes à des objectifs politiques et stratégiques, elles n'en exercent pas moins une fonction sociale de première importance. Elles sont à la fois des « outils de combat et des ferments de socialisation »<sup>153</sup>, qui non seulement amplifient l'audience et relaient les discours du PCF vers le reste de la société, mais participent aussi à faire vivre, développer et encadrer les espaces de sociabilité au sein des sphères d'influence communistes. Annie Kriegel dans ses travaux pionniers avait déjà souligné l'importance, pour comprendre le phénomène communiste, de tenir compte des « couronnes » intermédiaires qui lient le PCF au monde extérieur<sup>154</sup>. Selon elle, le Parti communiste forme également un « parti-société »<sup>155</sup>, non seulement parce qu'il est porteur d'un modèle social, mais aussi parce qu'il se veut une première esquisse de la société future à construire. Les organisations satellites

---

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>151</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse citée, p. 14-17.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>153</sup> Roger Martelli, *L'empreinte communiste. PCF et société française, 1920-2010*, Paris, Les Éditions sociales, 2010, p. 36.

<sup>154</sup> Annie Kriegel, *Les communistes français*, Paris, Seuil, 1968, p. 9-26.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 95-100.

ont pour fonction d'épouser et de pénétrer le corps social, tout en participant, dans leurs domaines d'activité respectifs, à l'élaboration des jalons d'une société communiste<sup>156</sup>. Roger Martelli rappelle que le rôle des communistes dans les organisations de masse est d'être « assez nombreux et actifs pour jouer le rôle de groupes influents de pression ou pour effectuer des fonctions de direction ». Ils peuvent ainsi diffuser le langage, les représentations, les analyses, les propositions, les modèles culturels développés par le PCF. Dès lors, « l'imprégnation se fait, qu'il y ait eu ou non obédience, et c'est elle qui est décisive pour comprendre la force de l'enracinement du communisme »<sup>157</sup>. Ces organisations proposent également des activités qui, par un habile dosage voire une confusion savamment orchestrée entre pratiques militantes et récréatives – réunions, meetings, rassemblements, vente de journaux et de brochures, collages d'affiches, distribution de tracts, mais aussi bals, sorties champêtres, manifestations artistiques, représentations théâtrales ou cinématographiques... –, débordent du cadre strictement partisan, activent des liens communautaires, stimulent les sociabilités ouvrières et populaires et, *in fine*, encadrent la vie sociale des militants et façonnent leur univers mental. Elles agissent également comme un révélateur des mécanismes de l'engagement politique. Ainsi comme l'explique Julian Mischi, le parti, à travers notamment son réseau associatif et « par les rencontres sociales et les apprentissages qu'il favorise, [...] peut servir à dépasser la domination symbolique qui maintient les classes populaires aux marges de la vie politique locale »<sup>158</sup>.

Mais si ces observations témoignent de la pertinence d'intégrer dans la recherche historique les outils de la sociohistoire ou de la sociologie politique, afin d'englober la question des organisations de masse dans une réflexion plus large sur la fonction socialisatrice du PCF, nous devons toutefois rappeler que la galaxie associative communiste a longtemps constitué un angle faible des recherches sur le communisme. Exception faite du

---

<sup>156</sup> Le concept de « contre-société » communiste, avancé par Annie Kriegel et d'autres historiens, est toutefois à manier avec prudence, car les communistes ne constituent pas un corps étranger au reste de la société. Il sous-évalue le rapport des communistes à la nation et leur appropriation de l'héritage républicain, mis en évidence par l'approche sociétale du phénomène communiste. Lire à ce sujet « Contre-société » dans Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, *op. cit.*, p. 307-308.

<sup>157</sup> Roger Martelli, *Le rouge et le bleu. Essai sur le communisme dans l'histoire française*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995, p. 29-30.

<sup>158</sup> Julian Mischi, *Le Parti des communistes*, *op. cit.*, p. 210. Voir aussi Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, *op. cit.*, et notamment le chapitre 6 « L'encadrement des pratiques militantes », p. 217-249.

champ syndical<sup>159</sup> et, dans une moindre mesure, du communisme municipal<sup>160</sup>, les études relatives aux organisations satellites sont pour la plupart récentes et éparées, eu égard au nombre de structures qui ont existé<sup>161</sup>. Néanmoins, la multiplication des travaux universitaires dans ce domaine – sur les organisations de jeunesse<sup>162</sup>, le Secours populaire français<sup>163</sup>, l'association Tourisme et travail<sup>164</sup>, les mouvements féminins<sup>165</sup>, la Fédération sportive et gymnique du travail<sup>166</sup>, le mouvement Amsterdam-Pleyel<sup>167</sup> ou encore les Amis de l'URSS<sup>168</sup> – atteste d'une réelle dynamique et d'un intérêt non démenti.

Notre enquête sur le Secours rouge international doit ainsi être envisagée comme une modeste pierre apportée à l'édifice de la connaissance du conglomérat communiste.

---

<sup>159</sup> Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Jacques Girault, Benoît Frachon, *communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP, 1989 ; René Mouriaux, *Syndicalisme et politique*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1985 et *La CGT*, Paris, Le Seuil, 1982. Parmi les travaux les plus récents, voir aussi Michel Dreyfus et Michel Pigenet (dir.), *La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*, Dijon, EUD, 2019 ; Morgan Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution, 1934-1940*, Paris, Institut CGT d'histoire sociale, 2007 et *Les femmes dans la CGT du Front populaire*, Dijon, EUD, 2013.

<sup>160</sup> Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éditions ouvrières et Presses de la FNSP, 1986 ; Emmanuel Bellanger, *Ivry Banlieue rouge, Capitale du communisme français*, Grane, Créaphis, 2017.

<sup>161</sup> Que l'on se réfère par exemple à la quantité et à la diversité des organismes – nationaux ou locaux – dissous à l'automne 1939, dans le cadre de l'interdiction du PCF et de ses organisations satellites. À ce sujet, lire : Louis Poulhès, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n° 7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>162</sup> Guillaume Quashie-Vauclin, *L'Union de la jeunesse républicaine de France, 1945-1956. Entre organisation de masse de jeunesse et mouvement d'avant-garde communiste*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>163</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000*, thèse citée.

<sup>164</sup> Sylvain Pattieu, *Mouvement syndical et tourisme populaire en France. 1945-années 1980. Le cas de Tourisme et travail*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 2008.

<sup>165</sup> Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises. Une organisation féminine de masse du Parti communiste français. 1945-1965*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2005 ; Claire Besné, *Le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (1934-1939) : un mouvement de femmes communistes*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris 8, 2005.

<sup>166</sup> Marianne Borrel, *Sociologie d'une métamorphose : la FSGT, entre société communiste et mouvement sportif (1964-1992)*, thèse de doctorat de sociologie, IEP de Paris, 1999.

<sup>167</sup> Jocelyne Carre-Prezeau, *Amsterdam-Pleyel, 1932-1939 : histoire d'un mouvement de masse*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 8, 1993.

<sup>168</sup> Rachel Mazuy, « Les "Amis de l'URSS" et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, Deuxième trimestre 1992, p. 108-128. Voir aussi : Rachel Mazuy, *L'association française des Amis de l'Union soviétique : une "organisation de masse" du Parti communiste français de 1927 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Paris 10, 1988.

## Du Secours rouge au Secours populaire : les contours d'une problématique

### Le Secours rouge international : un objet historique mal identifié ?

Si le Secours populaire français est aujourd'hui une association majeure et solidement établie dans la sphère humanitaire, installée dans le paysage institutionnel et médiatique, et reconnue comme telle par le grand public<sup>169</sup>, force est de constater que son ancêtre, le Secours rouge international, est tombé dans l'oubli. Son existence passée n'est connue de nos jours que d'une partie infime de la population, même si plusieurs œuvres culturelles de fiction récentes font référence à cette organisation<sup>170</sup>. En dehors des milieux universitaires spécialisés ou militants, l'évocation du Secours rouge provoque généralement une confusion avec la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge. Au mieux, les militants plus anciens se souviennent de l'expérience éphémère qui réactiva une organisation de Secours rouge, dans les années post-1968, à l'initiative de Jean-Paul Sartre, aux côtés d'anciennes figures communistes et de la Résistance et de militants de diverses tendances de l'extrême-gauche<sup>171</sup>. Quant aux groupes politiques actuels qui ont repris la dénomination « Secours rouge », leur audience, dans les quelques localités francophones où se manifeste leur activité, ne dépasse pas certains cercles restreints de l'extrême-gauche<sup>172</sup>.

Au sein même du Secours populaire français, en particulier dans sa base et chez une large partie de ses bénévoles, le SRI reste méconnu. Si cet épisode de son histoire est aujourd'hui évoqué dans les formations internes du SPF et suscite l'intérêt tangible de son centre de documentation<sup>173</sup>, les origines et le passé communistes du Secours populaire ont longtemps été occultés, si ce n'est refoulés, par l'association. Axelle Brodiez explique que

---

<sup>169</sup> En 1997, selon un sondage SOFRES, 80% des personnes interrogées connaissaient le Secours populaire français. Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000*, thèse citée, p. 5.

<sup>170</sup> La série télévisée allemande *Babylon Berlin*, dans sa troisième saison, met en scène l'action en Allemagne du Secours rouge et de l'un de ses avocats phares, Hans Litten. Autre exemple, la bande dessinée consacrée à la trajectoire d'Odette Nilès durant l'Occupation fait écho à son passage durant son enfance chez les Jeunes Amis du Secours rouge (Gwenaëlle Abolivier et Eddy Vaccarro, *La Fiancée. D'après la vie d'Odette Nilès, l'amoureuse de Guy Môquet*, Paris, Soleil, 2021).

<sup>171</sup> « M. Jean-Paul Sartre : le Secours rouge réalise l'union de trois générations dans la lutte », *Le Monde*, 20 juin 1970. Voir aussi, sur le Secours rouge en Italie à cette période : Guillaume Guidon, *De la défense révolutionnaire. Une lecture transversale des années 1970 italiennes à travers le prisme du Soccorso Rosso*, thèse de doctorat d'histoire, Université Grenoble Alpes, 2017.

<sup>172</sup> Le site internet de cette organisation revendique notamment, en dehors de Belgique, des sections à Genève et Toulouse [<https://secoursrouge.org/>, consulté le 25 septembre 2020].

<sup>173</sup> Nous en profitons pour renouveler nos remerciements et saluer le travail au sein du centre de documentation du SPF d'Élise Boursault, qui nous a accompagné et encouragé tout au long de nos recherches.

le SPF est traversé par des mémoires vives et historiques qui parfois entrent en contradiction et témoignent d'un rapport complexe à son passé<sup>174</sup>. Cette « amnésie mémorielle » s'est notamment manifestée au fil de son existence lors des commémorations des anniversaires de l'association qui, selon le moment, a pu mettre en avant la création du SRI en 1923, la fondation du journal *La Défense*<sup>175</sup> – en 1927, mais datée par erreur et a posteriori par l'association en 1926 –, la transformation en Secours populaire de France et des colonies en 1936 et la refondation du Secours populaire français en 1945 qui constitue depuis les années 1980 le référent principal. Toujours selon Axelle Brodiez, « la superposition progressive de strates d'engagement au fil du temps, des retournements tactiques du PCF et de l'évolution socio-politique française (développement de l'humanitaire, crise économique, montée en puissance des associations et du bénévolat, etc.) rend pour le moins complexe la gestion d'un passé qui n'est plus commun à personne et que les dirigeants ne veulent ni renier, ni pleinement assumer ».

La méconnaissance du SRI transparaît aussi à travers la confusion qui est faite fréquemment entre deux organismes pourtant bien distincts et indépendants l'un de l'autre : le Secours rouge international et le Secours ouvrier international (SOI) – une autre organisation de solidarité internationale mise sur pied par le Komintern, pour venir en aide aux familles ouvrières pendant les grèves et lors de catastrophes naturelles ou sociales<sup>176</sup>. Cette confusion, déjà perceptible durant l'entre-deux-guerres<sup>177</sup>, existe aussi par la suite dans les propos que tiennent certains acteurs ou témoins de cette période. Ainsi, Charles Tillon raconte dans ses mémoires qu'en 1938 il est envoyé en mission en Tchécoslovaquie par le « comité français du Secours ouvrier international (SOI) » – qui pourtant n'existe plus en France depuis 1936, ayant été fondu dans l'Association nationale de soutien de l'enfance – dont il explique qu'il s'agit de l'« ancien Secours rouge, rebaptisé après 1936 »<sup>178</sup>. Figure du Secours populaire français, dont il prit la tête de 1955 jusqu'à son décès en 2019, Julien Lauprêtre se plaisait à raconter ses premières vacances, à l'été 1936, lorsqu'âgé de 10 ans il

---

<sup>174</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000*, thèse citée, p. 5-7. Voir aussi les parties « De la coexistence des générations aux difficultés mémorielles », p. 593-598 et « Le rapport à la mémoire et à l'héritage : du refoulement à l'apaisement », p. 838-843.

<sup>175</sup> Le journal paraît jusqu'en 1981.

<sup>176</sup> Nous renvoyons aux indications bibliographiques présentées dans le chapitre 2, dans la partie que nous consacrons au Secours ouvrier international.

<sup>177</sup> Elle se reflète parfois dans les archives de la surveillance policière, mais aussi dans la presse et même chez les militants, comme nous le verrons dans notre développement. Les dirigeants de ces deux organisations ont eux-mêmes conscience des problèmes générés par cette confusion, dont ils discutent à plusieurs reprises.

<sup>178</sup> Charles Tillon, *On chantait rouge*, Paris, Robert Laffont-Opera Mundi, 1977, p. 236.

participa sur l'île de Ré à une colonie de vacances du SOI, qu'il qualifie de « précurseur »<sup>179</sup> du SPF. Lors d'un entretien qu'il nous accorda quelques mois avant sa disparition, il précisa que cette colonie dépendait des « Vacances populaires enfantines, qui étaient une branche du Secours ouvrier international, qui lui dépendait du Secours rouge international »<sup>180</sup>. Dans le même esprit, Paulette Sarcey, qui côtoya également à cette époque la colonie de vacances de l'île de Ré, la désigne comme « vacances populaires enfantines du Secours rouge »<sup>181</sup>. Par ailleurs, cet amalgame entre les deux organisations est parfois relayé dans certains travaux historiques, lorsque le Secours ouvrier international est par exemple considéré comme la « branche sociale du Secours rouge »<sup>182</sup>, ou présenté comme le successeur du SRI<sup>183</sup>, ou lorsqu'est évoquée une fusion entre les deux organisations qui n'eut jamais lieu<sup>184</sup>.

Si le SRI a fait l'objet de quelques – rares – études qu'il nous faut évoquer ici, Claudio Natoli affirmait en 2001 dans un colloque consacré aux solidarités internationales que son histoire devait être profondément renouvelée. Durant longtemps l'historiographie, « antitotalitaire » comme soviétique, a été dominée par une vision statique et monolithique – sur le plan organisationnel comme de la doctrine – du Secours rouge international, perçu comme inféodé au Komintern et appliquant dans une « continuité ininterrompue [...] la politique de l'IC et de ses dirigeants »<sup>185</sup>. Parmi les travaux pionniers consacrés au SRI, signalons du côté des historiens anglo-saxons les contributions qui figurent dans l'œuvre d'Edward H. Carr<sup>186</sup>, ainsi que les recherches de James Martin Ryle<sup>187</sup>. En France, deux mémoires de maîtrise ont pour sujet la section française du SRI. Le premier par Christophe

---

<sup>179</sup> « Julien Lauprêtre : "Un départ d'un seul jour et l'école y gagne aussi" », *L'Humanité-Dimanche*, 28 avril 2016.

<sup>180</sup> Entretien avec Julien Lauprêtre, 21 novembre 2019.

<sup>181</sup> Témoignage dans le film *1936-2016. Les vacances c'est pas du luxe, c'est un droit*, présenté par le Secours populaire français et réalisé par Laurence Karsznia et Mourad Laffitte (Images contemporaines), 2016.

<sup>182</sup> André Gueslin, *Les gens de rien*, op. cit., 2004.

<sup>183</sup> Alain Moreews, « Borinage (1933), de Joris Ivens et Henri Storck, un documentaire du club de l'Écran de Bruxelles », *Aden*, vol. 11, n°1, 2012, p. 55-74.

<sup>184</sup> Gilbert Badia et al., *Les Barbelés de l'exil. Études sur l'émigration allemande et autrichienne (1938-1940)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, p. 46.

<sup>185</sup> Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », op. cit., p. 17-18.

<sup>186</sup> Notamment dans Edward H. Carr, *A history of soviet Russia. Socialism in one country, 1924-1926*, Vol. 3, Part II, London, Macmillan and Co LTD, 1964, pp. 949-952 et *Foundations of a planned economy, 1926-1929*, Vol. 3, London, Macmillan and Co LTD, 1976, pp. 276-280.

<sup>187</sup> Il est l'auteur d'une thèse, que nous n'avons pu consulter : James Martin Ryle, *International Red Aid, 1922-1928. The Founding of a Comintern Front Organization*, thèse de doctorat, Atlanta, Emory University, 1967. Voir aussi : James Martin Ryle, « International Red Aid and Comintern Strategy, 1922-1926 », *International Review of Social History*, Vol. 15, Issue 1, Avril 1970, pp. 43-68.

d'Hallivillé en 1983<sup>188</sup> – avant l'ouverture des archives communistes – et le second, qui se limite aux années 1920, par Reynald Millot en 1996<sup>189</sup>. Quelques articles scientifiques sont directement consacrés à des pans de l'activité du Secours rouge, parmi lesquels ceux de Francis Koerner sur l'action du SRI à Madagascar<sup>190</sup>, de Sharon Elbaz et Liora Israël sur l'Association juridique international (née dans le giron du SRI)<sup>191</sup>, de Jacques Omnès sur l'aide aux émigrés politiques allemand<sup>192</sup>, ou de Frédérick Genevée<sup>193</sup> ou Rachel Mazuy<sup>194</sup> sur la solidarité internationale. Nous avons déjà évoqué les travaux d'Axelle Brodiez qui, dans sa thèse soutenue en 2004 sur le Secours populaire français de 1945 à 2000, a proposé une « préhistoire » de l'association en remontant à la création de la Section française du SRI en 1923<sup>195</sup>. Les thèses de Stéphane Gacon sur l'amnistie<sup>196</sup> et de Frédérick Genevée sur le PCF et la justice<sup>197</sup>, bien qu'ayant un objet de recherche beaucoup plus large, abordent également l'action spécifique du Secours rouge. L'ouvrage de Nicolas Delalande, qui s'intéresse aux solidarités ouvrières au XIX<sup>e</sup> siècle, se prolonge sur les « empreintes et postérités » et évoque lui aussi le SRI et le SOI<sup>198</sup>. Signalons enfin que d'autres sections nationales du Secours rouge international ont récemment fait l'objet de travaux, qu'il

---

<sup>188</sup> Christophe d'Haliville, *La Section française du Secours rouge international*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Hémerly, Université Paris-VII, 1983.

<sup>189</sup> Reynald Millot, *La Section française du Secours rouge international dans les années 1920*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 1996.

<sup>190</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 72, n°269, 4e trimestre 1985, p. 435-444.

<sup>191</sup> Sharon Elbaz et Liora Israël, « L'invention du droit comme arme politique dans le communisme français. L'association juridique internationale (1929-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1, n°85, p. 31-43 ; Frédérick Genevée, « L'Association juridique internationale (1929-1940), in José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales*, op. cit., p. 101-112.

<sup>192</sup> Jacques Omnès, « L'Aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés allemands en France (1930-1939) », *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1981, n° 7, p. 123-148 et « L'aide aux émigrés politiques (1933-1938). L'exemple du Secours rouge, de la Ligue des droits de l'homme et du Parti socialiste », in Gilbert Badia et al., *Les bannis de Hitler. Accueil et lutte des exilés allemands en France, 1933-1939*, Paris, EDI et PUV, 1984, p. 65-103.

<sup>193</sup> Frédérick Genevée, « Solidarité internationale et procès de Moscou », op. cit.

<sup>194</sup> Rachel Mazuy, « Propagandiste pour la solidarité internationale et l'URSS : Marcel Willard et le SRI (été-automne 1934) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, 3 mars 2017, n°7 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>195</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000*, thèse citée, p. 25-59.

<sup>196</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse citée.

<sup>197</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, op. cit.

<sup>198</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 269-286.



s'agisse des sections russe<sup>199</sup>, allemande<sup>200</sup>, polonaise<sup>201</sup>, italienne<sup>202</sup> ou espagnole (dont les connexions avec son homologue française furent nombreuses)<sup>203</sup>, ou dans le cadre d'une étude comparative dans plusieurs pays européens<sup>204</sup>. Il manquait toutefois une approche plus globale sur la section française du SRI, ce que tente d'apporter cette thèse.

### **Cadre chronologique et spatial**

La section française du SRI est officiellement constituée au printemps 1923, quelques mois après la naissance à Moscou de l'organisation internationale qui s'inscrit dans le prolongement de l'orientation de front unique décidé par le 4<sup>e</sup> congrès du Komintern. Sa fondation intervient en France dans un contexte répressif particulièrement intense sanctionnant la campagne menée en début d'année par le Parti communiste pour dénoncer l'occupation de la Ruhr par les troupes française. Toutefois, si les bornes chronologiques de notre sujet s'ouvrent effectivement, d'un point de vue strictement organisationnel, avec l'année 1923, nous ne pourrions faire l'impasse du contexte, national comme international, des années de sortie de guerre. Alors que depuis 1917 la conflictualité sociale monte en pression, le mouvement ouvrier et révolutionnaire est confronté après-guerre à une brutale réponse étatique et patronale, qui oblige ses organisations à mettre en œuvre des moyens et des dispositifs adaptés pour y faire face. Les grèves de 1919-1920 – dont l'apogée est atteinte

---

<sup>199</sup> Albert J. Gleb, *Das Charisma der Weltrevolution. Revolutionärer Internationalismus in der frühen Sowjetgesellschaft, 1917-1927*, Cologne, Böhlau, 2017. Voir aussi, du même auteur : « International Solidarity With(out) World Revolution. The Transformation of "Internationalism" in Early Soviet Society », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, p. 33-50 et « The USSR Section of the International Red Aid (mopr): The Institutionalisation of International Solidarity in Interwar Soviet Society », in Holger Weiss (dir.), *International communism and transnational solidarity*, op. cit., p. 89-129.

<sup>200</sup> Nikolaus Brauns, *Schafft Rote Hilfe ! Geschichte und Aktivitäten der proletarischen Hilfsorganisation für politische Gefangene in Deutschland (1919-1938)*, Bonn, Pahl-Rugenstein Verlag, 2003 ; Sabine Hering et Kurt Schilde (dir.), *Die Rote Hilfe. Die Geschichte der internationalen kommunistischen « Wohlfahrtsorganisation » und ihrer sozialen Aktivitäten in Deutschland, 1921-1941*, Opladen, Leske + Budrich, 2003 ; Kurt Schilde, « "Sanitätskolonne im Klassenkampf". Die Internationale Rote Hilfe und ausgewählte nationale Sektionen im Vergleich », in Sabine Hering et Berteke Waaldijk (dir.), *Die Geschichte der Sozialen Arbeit in Europa (1900–1960)*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002, p. 135-146.

<sup>201</sup> Agnieszka J. Cieślukowa, *Czerwona Pomoc w Polsce, 1924-1938. Przybudówka-przykrywka-przyczółek*, Varsovie, IH PAN, 2018.

<sup>202</sup> Par exemple, cette étude localisée sur le Secours rouge à Turin entre 1922 et 1926 : Antonio Sonnessa, « Factory cells and the Red Aid movement : factory and neighborhood forms of organization and resistance to fascism in Turin, 1922-1926 », *Science & Society*, vol. 70, n°4, 2006, p. 480-508.

<sup>203</sup> Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939). Relatos de la solidaridad antifascista*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2011.

<sup>204</sup> Frank Caestecker, « Red Aid, a non-accommodating NGO challenging the power of the West-European states to deny protection to undeserving refugees, 1933–1935 », *Journal of migration history*, 5, 2019, p. 304-331.

au printemps 1920 avec le mouvement des cheminots<sup>205</sup> – ainsi que les mobilisations et les mutineries de soldats et marins contre l’intervention militaire en Russie en 1919 sont particulièrement visées par la répression. En réponse, plusieurs organismes de solidarité déploient leurs activités, et certains d’entre eux forment des embryons du Secours rouge. De la même manière, les évolutions du mouvement communiste international et du Komintern doivent être prises en compte pour comprendre la décision de l’IC de constituer, en 1922, une organisation internationale de solidarité qui prend le nom de SRI.

Nous nous attacherons ensuite à retracer durant l’entre-deux-guerres les évolutions de cette organisation, éminemment liées à celles que connaissent le Komintern et le Parti communiste en France. Nous nous intéresserons tout particulièrement à l’impact sur le SRI des tournants tactiques et stratégiques opérés par le mouvement communiste, de l’adoption à la fin des années 1920 de la nouvelle orientation de « classe contre classe » jusqu’au tournant du front populaire au milieu des années 1930. Nous verrons comment, en parallèle de ces périodes d’ouverture ou de repli politique, le rapport conflictuel des communistes avec l’État (marqué par des moments de raidissements et de confrontations) influence aussi le développement du Secours rouge, tant du point de vue de sa doctrine et de ses pratiques que de son modèle organisationnel et de sa composition sociale.

Plusieurs possibilités se sont offertes à nous concernant la borne chronologique terminale de notre travail. Nous aurions pu le conduire jusqu’en 1945, au moment de la refondation après-guerre du Secours populaire français – ce qui aurait instauré, en amont de la thèse d’Axelle Brodiez, une continuité historique permettant de restituer, sans interruption, la généalogie de cette association depuis ses origines. Cette option a cependant rapidement été écartée : la rupture historique que constitue la Seconde Guerre mondiale induit une rupture méthodologique majeure. Alors que la caractéristique première d’une organisation plongée dans la clandestinité est de ne pas laisser de traces – ou très peu –, le chercheur se trouve dès lors confronté à la rareté des archives, nécessitant une adaptation de sa démarche scientifique afin de pallier le manque de sources. Nous avons aussi longuement envisagé d’interrompre notre étude à l’automne 1939, au moment de l’interdiction du Secours populaire de France et des colonies – interdiction qui intervient dans le cadre de la dissolution, prononcée par le gouvernement français le 26 septembre 1939, du PCF et de ses organisations affiliées ou liées à des organismes dépendant du Komintern. Nous avons

---

<sup>205</sup> Annie Kriegel, *La Grève des Cheminots, 1920*, Paris, Armand Colin, 1988.

finalement fait le choix, en partie dicté par des contraintes de temps et de limitation de notre développement, de nous arrêter en 1934. Cette année charnière marque en effet une rupture fondamentale dans l'histoire du mouvement communiste français qui, face au danger fasciste, engage un tournant stratégique majeur. Le PCF, qui s'empare de l'élan populaire, antifasciste et unitaire qui surgit en réaction à l'émeute d'extrême-droite du 6 février 1934, devient alors le principal artisan de la construction du Front populaire, vainqueur deux ans plus tard des élections législatives. Dans ce contexte, le Secours rouge entame lui aussi, après les événements de février 1934, une mutation radicale et spectaculaire qui aboutit en 1936 à son renommage en Secours populaire de France. Si le changement de nom opère une rupture symbolique dans l'histoire de l'association, il est en réalité le résultat d'un processus débuté deux ans plus tôt qui rompt avec l'identité révolutionnaire et prolétarienne que s'était forgée le SRI depuis sa fondation. Nos recherches se concentreront donc sur ce premier âge de la section française du Secours rouge, de 1923 à 1934, tandis qu'un épilogue abordant la transformation du SRI se proposera de prolonger nos observations jusqu'en 1936.

Ayant choisi d'étudier la section française du SRI, nous concentrerons sans surprise nos recherches sur le territoire national français. Mais la France possédant le deuxième plus grand empire colonial au monde, nous consacrerons également une part de nos recherches à cet espace propice à l'activité du Secours rouge, qui a fait de l'anticolonialisme l'une de ses principales préoccupations. Les sociétés coloniales sont en effet des lieux de tensions et de ferments révolutionnaires, dans lesquels toute remise en question de l'ordre social, régenté par une juridiction d'exception (le code de l'indigénat), est immédiatement étouffée et brutalement réprimée. La problématique coloniale sera ainsi abordée tant du point de vue des campagnes menées depuis la métropole que du développement des sections du SRI dans les différentes colonies françaises. Sans oublier les bagnes coloniaux où sont détenus de nombreux condamnés, et dont le SRI réclame la fermeture. Cependant en tant qu'organisation de solidarité internationale apportant son appui aux révolutionnaires victimes de la répression non seulement en France mais aussi à l'étranger, le Secours rouge est amené à déployer son activité dans de nombreux pays concernés par la persécution de leurs opposants politiques. Les envois de courriers et d'ordres du jour (adressés aux organisations ouvrières ou aux autorités), de délégations (notamment d'avocats), d'argent, de vivres et de matériels divers font partie de l'activité quotidienne du SRI. Dans l'autre sens, l'une de ses missions premières consiste en l'accueil des émigrés politiques, seuls ou avec leurs familles, provenant des pays frappés par la répression. Ainsi, les correspondances,

les échanges, les circulations et les transferts internationaux nous obligent à penser également ces connexions horizontales dans une histoire globale et connectée. Enfin, nous ne saurions saisir dans toute sa profondeur notre objet d'étude si nous ne prenions pas en compte les jeux d'échelle qui le traversent en permanence : ceux d'une organisation opérant dans un contexte national, mais intégrée dans des logiques propres au système communiste international dont le centre se situe à Moscou, et se déployant localement selon des modalités et des ancrages qui varient d'une région, d'un territoire à l'autre<sup>206</sup>.

### **Problématique**

L'objectif premier de ce travail est de faire l'histoire et de retracer les évolutions d'une organisation majeure de la galaxie communiste française de l'entre-deux-guerres, la section française du Secours rouge international. Il nous semble toutefois qu'au-delà d'une approche strictement organisationnelle, cette recherche répond, en filigrane, à plusieurs interrogations favorisant une appréhension pluridimensionnelle du phénomène communiste et s'inscrivant dans une histoire sociale du politique<sup>207</sup>. Il s'agit par exemple de saisir comment le mouvement communiste aborde et compose avec la répression, qu'il subit sous de multiples dimensions et intègre de façon dialectique dans sa stratégie. Dans quelle mesure la mise sur pied d'un outil spécifique tel que le Secours rouge international répond-elle à cette problématique ?

D'autre part, le Secours rouge est présenté comme une organisation de solidarité. Quels sont les contours de cette solidarité ? Comment la faire vivre et comment le mouvement ouvrier s'en empare-t-il ? Nous verrons que pour les communistes, cette notion recouvre des conceptions, des représentations et des pratiques qui peuvent évoluer tout au long de l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, quelles relations le Secours rouge entretient-il avec d'autres organismes intervenant dans ce domaine, comme la Ligue des droits de l'Homme ou les structures mises en place par d'autres courants politiques ?

Il est également fondamental de s'interroger sur la place occupée par le Secours rouge au sein de la galaxie communiste. Pensé et constitué comme une pièce intégrée au sein d'un

---

<sup>206</sup> À cet égard, nous avons proposé une approche localisée du SRI à l'échelle de Marseille et de sa région, à l'occasion des journées doctorales de 2016 sur l'histoire du communisme français. Voir Corentin Lahu, « Secours rouge et Secours populaire à Marseille et dans sa région (1924-1939) », in Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges, op. cit.*, p. 61-74.

<sup>207</sup> Gérard Noiriel, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1989, 24, p. 81-96.

dispositif communiste centralisé au niveau mondial (autour de l'IC) et national (autour du PCF), quels sont les rapports qu'entretient le Secours rouge, non seulement avec la direction internationale du SRI, mais aussi avec le PCF ? Les liens de subordination, tout comme les marges d'autonomie réelles seront à mettre en lumière, et ce à toutes les échelles de l'organisation.

Nous l'avons souligné, l'une des fonctions des organisations de masse est de constituer des structures intermédiaires suffisamment ouvertes sur le reste de la société pour diffuser les idées communistes et attirer des populations non communistes dans la sphère d'influence du PCF. Le Secours rouge remplit-il ce rôle ? Nous tâcherons pour y répondre de mesurer l'impact de ses campagnes et d'analyser sa composition sociale tout en dressant le portrait des hommes et des femmes qui s'y engagent. Enfin, nous montrerons que le Secours rouge participe aussi de la constitution et de la transmission à grande échelle d'une culture communiste qui se construit au croisement de plusieurs influences et héritages.

Les éléments de réponse que nous apporterons dans notre développement sont le résultat de l'exploitation d'un corpus de sources d'une grande richesse, dont il nous faut désormais présenter la teneur.

## **Sources et méthodologie**

Notre étude bénéficie de l'important renouvellement archivistique dont a bénéficié ces dernières années la recherche sur le communisme, consécutif à l'ouverture des archives de l'Internationale communiste et de celles du PCF<sup>208</sup> au début des années 1990. L'exploitation scientifique de cette manne considérable de plusieurs millions de documents internes au mouvement communiste est aujourd'hui rendue possible et facilitée par le développement de partenariats et de programmes scientifiques pour leur numérisation, leur indexation et leur mise en ligne. Constatant la dispersion et l'éparpillement des fonds d'archives liés au communisme français, conservés dans des centres parfois éloignés géographiquement (Moscou, Paris, Bobigny, Dijon...), la Maison des sciences de l'Homme (MSH) de Dijon a lancé en 2013 le projet « Paprik@2F<sup>209</sup> », sous la direction de Jean Vigreux et financé par

---

<sup>208</sup> Les archives du PCF, ouvertes en 1993, ont été classées archives historiques par le ministère de la Culture en 2003. La même année, une convention est signée entre la direction du PCF et le département de la Seine-Saint-Denis, conduisant au dépôt, en 2005, des fonds conservés par la direction nationale du PCF aux Archives départementales 93 à Bobigny.

<sup>209</sup> Portail Archives Politiques Recherches Indexation du Komintern et Fonds Français.

l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui s'appuie sur de premières bases de données constituées antérieurement et sur le travail pionnier en ce domaine mené en France par l'Université de Bourgogne<sup>210</sup>. L'ANR Paprik@2F a permis de développer, depuis le portail Pandor de la MSH de Dijon, un portail numérique<sup>211</sup> sur les archives du monde communiste en France de 1917 à 1947, qui met à disposition non seulement les archives internes aux organisations communistes, mais aussi les archives de surveillance et de répression de ce mouvement, ainsi qu'un certain nombre de publications et de brochures communistes<sup>212</sup>.

Notre recherche s'appuie sur le croisement et l'analyse critique de sources variées<sup>213</sup>. Le corpus étudié puise autant dans les archives internes au mouvement communiste que dans celles produites par ses détracteurs et ses adversaires, notamment l'appareil répressif d'État, auxquelles s'ajoutent plusieurs ressources complémentaires (presse, imprimés, fonds personnels ou d'autres organisations).

### **Archives de l'Internationale communiste**

En l'absence en France de fond constitué des archives des organisations communistes durant l'entre-deux-guerres, dont la plupart ont disparu ou ont été détruites lors de la dissolution du PCF en 1939, les archives de l'Internationale communiste demeurent à cet égard une ressource d'une richesse inégalable<sup>214</sup>. Conséquence du fonctionnement très centralisé de l'IC et de l'obligation pour ses sections nationales de rendre compte au centre moscovite de leurs activités, les fonds du Komintern concentrent une grande partie des archives des partis communistes et de leurs organisations satellites dans le monde.

---

<sup>210</sup> Le programme international « INCOMKA », lancé en 1996, mit à la disposition des chercheurs l'inventaire des fonds du Komintern (soit 22 000 pages) et plus d'un million de documents numérisés. L'année suivante, l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université de Bourgogne, en partenariat avec le service des archives du PCF, décidèrent de constituer une base de données des archives de direction du PCF.

<sup>211</sup> Portail numérique Paprik@2F : <https://pandor.u-bourgogne.fr/pages/paprika2f.html>. Voir aussi le « Carnet de Paprik@2F » sur le blog <https://anrpaprika.hypotheses.org/>.

<sup>212</sup> Ce portail numérique continue d'être alimenté par la mise en ligne de nouveaux corpus, dans le cadre des projets labellisés CollEx-Persée ABRICO 1 et 2 qui ont permis la numérisation et l'indexation de nouvelles collections du PCF, de ses congrès et de ses archives de direction jusqu'en 1994.

<sup>213</sup> Le récapitulatif des sources consultées est présenté dans le volume 2.

<sup>214</sup> Serge Wolikow (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, op. cit.

Les archives de l'IC, dont une partie<sup>215</sup> est numérisée et accessible sur le portail Pandor de la MSH de Dijon (voir Paprik@2F)<sup>216</sup>, figurent ainsi parmi les sources principales pour étudier le SRI. La plupart des archives de la section française du Secours rouge, qui se trouvent dans le sous-fonds 539/3 du Komintern, sont en ligne sur ce portail<sup>217</sup>. Elles se composent de documents dont la nature est variée : activités de direction, fonctionnement des commissions et des groupes de travail, correspondance, publications et matériel de propagande notamment. Nous avons toutefois constaté que les dossiers consultables en ligne s'arrêtaient en 1936 et ne comblaient pas la période ultérieure, pourtant déterminante pour appréhender les transformations en cours dans le Secours rouge. Bénéficiant du soutien du laboratoire LIR3S et de l'École doctorale SEPT, nous avons eu l'opportunité de nous rendre durant une semaine, en juin 2019, à Moscou pour consulter les archives de l'IC, conservées au sein du Centre des archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique (RGASPI), anciennement Institut du marxisme-léninisme. Nous avons ainsi eu accès à 46 bobines, correspondant à autant de dossiers supplémentaires, dans le fonds 539 entièrement dédié au SRI. Comblant les manques que nous avons observés dans les archives numérisées de la section françaises, ces documents nous apportent aussi de précieuses informations sur les activités d'autres sections nationales. Les procès-verbaux (la plupart rédigés en langue allemande) et les documents du Secrétariat du Comité exécutif du SRI, consultés uniquement pour la fin des années 1930, sont d'une grande importance pour saisir le fonctionnement de son appareil international et comprendre les relations parfois complexes entre le centre et ses sections nationales ; nous n'avons malheureusement pas eu le temps, lors de notre séjour au RGASPI, d'étendre ces recherches pour la période antérieure.

D'autres fonds du Komintern ont également été utilisés, en complément du fonds 539 du SRI. Ceux du Comité exécutif de l'Internationale communiste (fonds 495) apportent un éclairage sur les articulations et les rapports au niveau international entre l'IC et le SRI. À l'échelle nationale, de nombreux dossiers de la SFIC (sous-fonds 517/1)<sup>218</sup> sont consacrés

---

<sup>215</sup> Plusieurs missions, conduites entre autres par l'historien Serge Wolikow dans les années 1980 et 1990, ont permis le retour en France d'une partie des archives de l'IC consacrées au communisme français, à partir de copies microfilmées aujourd'hui conservées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis et à l'Université de Bourgogne.

<sup>216</sup> Jean Vigreux et Corentin Lahu, « Paprik@2F et les archives françaises du Komintern. Un premier bilan », in Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges, op. cit.*, p. 221-230.

<sup>217</sup> Plus de 9 000 pages numérisées réparties en 76 dossiers.

<sup>218</sup> Corentin Lahu, « Historique, structuration et composition du fonds d'archives de la Section française de l'Internationale communiste (fonds 517/1) », in Romain Ducoulombier et Jean Vigreux (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989), op. cit.*, p. 429-442.

aux relations entre le parti et ses organisations de masses, en particulier le Secours rouge. Nous avons enfin utilisé, de manière moins systématique, les fonds de certaines organisations auxiliaires qui mènent parfois des campagnes communes et travaillent avec le SRI, comme le Secours ouvrier international (fonds 538), l'Union internationale des écrivains révolutionnaires (fonds 541) ou le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (fonds 543).

Ces archives internes à l'organisation, qui sont aussi marquées d'une culture politique particulière, voire du contrôle du Centre sur les périphéries, sont à mettre en regard avec celles des institutions de surveillance, voire de répression, du mouvement communiste.

### **Archives de surveillance et de la répression**

L'intensité et le caractère systémique de la surveillance dont a fait l'objet le Parti communiste en France est sans commune mesure avec les autres forces politiques en activité sous la III<sup>e</sup> République<sup>219</sup>. Les archives de la direction de la Sûreté générale du ministère de l'Intérieur, conservées dans le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales, en témoignent<sup>220</sup>. Elles sont éclatées entre la sous-série F/7 et le « fonds de Moscou », restitué par la Russie à partir de 1994, après avoir été spolié en 1940 par les autorités allemandes puis récupéré par l'URSS en 1945<sup>221</sup>. Nous avons procédé au dépouillement systématique des dossiers et cartons consacrés aux activités du Secours rouge puis du Secours populaire. Le partenariat mené avec la MSH de Dijon dans le cadre de l'ANR Paprik@2F a également conduit à la réalisation d'un instrument de recherche unique des archives de la direction de la Sûreté, ainsi qu'à la numérisation et la mise en ligne de plus de 2 200 documents de propagande communiste (affiches, tracts et papillons), dont un grand nombre du SRI, saisis par la police<sup>222</sup>.

Parmi les autres institutions publiques de conservation à l'échelle nationale, les Archives nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence, qui conservent les fonds des autorités

---

<sup>219</sup> Frédérick Genevée, *La fin du secret, histoire des archives du Parti communiste français*, op. cit., p. 31.

<sup>220</sup> Violaine Challéat-Fonck, « Le fonds des Archives nationales. Des archives publiques de la surveillance et de la répression aux archives privées du communisme », in Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges*, op. cit., p. 177-190.

<sup>221</sup> Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, Paris, Payot, 2006.

<sup>222</sup> Archives nationales, Répertoire méthodique *Surveillance du Parti communiste français par la direction de la Sûreté nationale du ministère de l'Intérieur sous la III<sup>e</sup> République*, 2016 [en ligne : [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran\\_IR\\_050130](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_050130)].



coloniales, regorgent également d'archives de la surveillance des communistes. Nous avons consulté plusieurs dossiers consacrés aux activités du Secours rouge dans les colonies : principalement en Indochine, mais aussi en Algérie, à Madagascar ou encore en Afrique Occidentale Française. Il faut signaler aussi les Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, qui conservent le fonds d'archives du Secours populaire français, déposé par l'association en 1998.

À l'échelon territorial, les centres d'archives départementales présentent un intérêt évident pour notre recherche, par le prisme de la surveillance opérée par les préfetures et les commissariats des activités communistes et du Secours rouge. Celle-ci témoigne de l'implantation territoriale inégale du SRI, et permet une approche au plus près de l'animation de ses sections locales et de ses militants. Si tous les départements n'ont pu être étudiés – ce qui n'était pas dans notre objectif –, nous nous appuyerons sur quelques éclairages locaux. Dans cette optique, les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, de la Côte d'Or, de la Dordogne, du Doubs, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Hérault, du Jura, du Pas-de-Calais et du Rhône, ont pu être consultées à des degrés divers<sup>223</sup>. Enfin, les archives de la Préfecture de police de Paris – malgré la complexité et les imprécisions de leurs instruments de recherche qui n'ont pas facilité notre travail – complètent ce panorama.

Les archives policières demeurent une source précieuse d'informations sur les activités menées sur le terrain par le Secours rouge. Elles n'en présentent pas moins une vision orientée, adoptant le point de vue de l'État et de son appareil répressif, avec ses propres limites<sup>224</sup>. En effet, leur caractère hybride mêlant directives, notes de services, rapports d'informateurs ou de fonctionnaires à différents échelons, présentent parfois des imprécisions, voire des confusions et des erreurs, volontaires ou non, qui nécessitent recoupements et confrontations. C'est pourquoi, tout comme pour les archives internes des organisations communistes, elles doivent être critiquées, contextualisées et croisées avec d'autres sources.

### **Presse, imprimés, fonds personnels et autres sources**

Le journal *La Défense*, organe de la section française du SRI publié à partir de 1927, est un matériau indispensable pour suivre les campagnes et la vie de l'organisation. Sur les

---

<sup>223</sup> Nous remercions Élise Boursault pour son aide précieuse à ce sujet.

<sup>224</sup> Romain Ducoulombier, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste ? », ANR PAPRIK@2F, 16 octobre 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/2658>].

519 numéros parus jusqu'en septembre 1939 de manière hebdomadaire ou bimensuelle, nous sommes parvenus à reconstituer une majeure partie de cette collection, à partir de deux collections incomplètes conservées à la bibliothèque *La Contemporaine* et au centre de documentation du Secours populaire français<sup>225</sup>. Le SRI édite également à partir de 1936 la revue mensuelle *Unité pour l'aide et la défense*, consultable à la Bibliothèque nationale de France (BNF), qui succède à la revue *MOPR*, éditée par le Comité exécutif du SRI mais dont peu de numéros sont conservés en France. Nous avons par ailleurs puisé dans la presse communiste internationale (*La Correspondance internationale*), nationale (*L'Humanité*, *Regards*, *Les Cahiers du bolchevisme*) et dans des journaux régionaux, numérisés sur les portails Pandor ou Gallica.

La brochure figure parmi les supports de propagande et d'éducation politique privilégiés par les organisations communistes<sup>226</sup>. Nous avons ainsi recensé près d'une centaine de brochures éditées par le Secours rouge puis le Secours populaire, par des comités affiliés ou ayant pour thème la répression durant la période étudiée. La plupart se trouvent dans les collections de la Bibliothèque marxiste de Paris (numérisées sur le portail Pandor) ou au Centre de documentation du SPF (numérisées sur Gallica). La BNF conserve aussi des brochures, ainsi qu'une collection de tracts et des bulletins internes du SRI.

Si le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social, est un outil indispensable pour retracer les trajectoires militantes de certains acteurs du Secours rouge, les dossiers individuels et questionnaires biographiques de certains cadres et dirigeants – que nous avons consultés dans les archives du RGASPI à Moscou ou aux archives du PCF pour les documents rédigés après la Seconde guerre mondiale – constituent une source primaire. Quelques fonds d'archives personnelles d'anciens responsables du SRI, comme celui de Gabriel Citerne (aux archives du PCF) ou de l'activiste pacifiste et féministe Gabrielle Duchêne (à la bibliothèque La Contemporaine) complètent aussi notre corpus. Par ailleurs, les mémoires de militants, à l'instar de ceux de Jean Chaintron<sup>227</sup> et d'Auguste Gillot<sup>228</sup> (anciens secrétaires du Secours rouge) sont précieux. Sans négliger les précautions

---

<sup>225</sup> La collection conservée par le SPF a été numérisée et mise en ligne sur le portail Gallica, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. Lire à ce sujet : Corentin Lahu, « Les publications du Secours rouge international et du Secours populaire français font leur entrée sur Gallica », ANR PAPRIK@2F, 28 juin 2018 [en ligne : <https://anrpaprika.hypotheses.org/4394>].

<sup>226</sup> Cécile Bouju, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>227</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, Paris, Seuil, 1993.

<sup>228</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, Paris, Éditions des Halles de Paris, 1986.

d'usage inhérentes à ce registre d'écriture (les faits et analyses rapportés sont forcément subjectifs, influencés par le parcours personnel et soumis aux aléas de la mémoire par nature sélective), ils livrent un témoignage sur le fonctionnement interne et donnent chair à cette organisation en se plaçant à hauteur des hommes et des femmes qui la font vivre.

Enfin, notre corpus a été enrichi par la consultation de fonds d'archives d'autres organisations qui entretenaient des relations – amicales ou conflictuelles – avec le Secours rouge. C'est le cas des organisations syndicales<sup>229</sup>, de groupes révolutionnaires en opposition au Parti communiste dont les publications mettent en lumière certains débats internes au Secours rouge<sup>230</sup> ou encore de la Ligue des droits de l'Homme (fonds conservé à La Contemporaine).

Élaboré à partir de l'analyse de ces multiples sources, notre développement est structuré en trois parties. La première revient sur les origines internationales du SRI. Nous avons voulu exposer avec précision le contexte qui a conduit le Komintern à donner naissance, lors de son 4<sup>e</sup> congrès de 1922, à une nouvelle organisation chargée spécifiquement de l'aide aux militants communistes victimes de la répression. Pour cela, nous nous intéressons d'abord au sort funeste de la vague révolutionnaire qui, dans le sillage de la révolution russe d'Octobre 1917, déferle sur l'Europe à la sortie de la Première Guerre mondiale. Ces expériences révolutionnaires, défaites et écrasées dans le sang, laissent la place à des régimes anticomunistes et autoritaires qui, dans de nombreux pays, se livrent à une lutte féroce contre les organisations ouvrières. Nous observons alors que la fondation du SRI, dont nous retraçons les premiers développements à l'échelle internationale, est le résultat du repli stratégique opéré par l'IC qui, après avoir pris acte de l'ajournement de la révolution mondiale, s'attelle à la réalisation du front unique et à la constitution d'organisations auxiliaires pour gagner les masses au communisme.

La seconde partie est consacrée à la naissance et aux premiers pas de la section française du Secours rouge. Après une présentation préalable du contexte répressif dans lequel évoluent depuis 1918 le mouvement ouvrier et le communisme émergent, notre travail se concentre sur la façon dont s'opère, entre 1923 et 1927, l'implantation progressive

---

<sup>229</sup> Nous avons consulté les archives conservées par les instituts d'histoire sociale de la confédération CGT et de la Fédération CGT des cheminots.

<sup>230</sup> Voir le portail numérique de l'association RaDAR (Rassembler, diffuser les archives révolutionnaires) [en ligne : <http://association-radar.org/>].

du SRI en France. Son fonctionnement, sa structuration, son enracinement territorial, son insertion auprès de catégories sociales spécifiques, son rapport au Parti communiste et aux autres composantes du mouvement ouvrier sont interrogés, tout comme son insertion dans des réseaux transnationaux de solidarité. Nous nous penchons ensuite sur les premières mobilisations du Secours rouge contre la répression des communistes français (principalement du fait de leurs activités anticoloniales et antimilitaristes) et sur les campagnes de solidarité internationale qui jalonnent la décennie 1920 – de la lutte contre la terreur blanche dans les Balkans à la vague d’indignation mondiale contre l’exécution de Sacco et Vanzetti.

La troisième et dernière partie de notre thèse s’intéresse à la période de turbulences et de fortes tensions politiques que provoque l’adoption dans le mouvement communiste de la ligne de « classe contre classe », en vigueur de la fin de l’année 1927 jusqu’au début de l’année 1934. Sur le plan national, le Secours rouge, en dépit des crises et du sectarisme qui l’affaiblissent, se retrouve en première ligne face à l’accélération de la répression et fait preuve d’un activisme forcené. Confronté à de nouveaux enjeux internationaux, le SRI devient un acteur majeur de la défense de l’Union soviétique et des luttes anticoloniales et antifascistes.

Enfin, un épilogue se propose de prolonger notre réflexion en étudiant comment s’amorce à partir de 1934 le processus qui, dans le cadre de la nouvelle orientation de Front populaire que porte le PCF, aboutit deux ans plus tard à la transformation du Secours rouge international en Secours populaire de France.



## **Partie 1**

-

### **Au secours de la révolution mondiale : les origines internationales du SRI**

Les espoirs soulevés dans la classe ouvrière par le triomphe des bolcheviks en Russie ont été brisés en de nombreux pays par les assauts de la contre-révolution. Les régimes se durcissent, intensifient les persécutions à l'encontre du mouvement ouvrier et ciblent les organisations révolutionnaires et leurs membres (les militants de base comme les cadres et dirigeants). La répression façonne l'activité politique au quotidien, chaque acte de militantisme pouvant constituer le prélude à des représailles, quand ce ne sont pas l'appartenance ou le soutien affiché à une organisation communiste ou révolutionnaire qui sont tout simplement criminalisés. Pour briser l'action militante, la répression a ses traductions concrètes, qui puisent dans un vaste répertoire coercitif : surveillance des activités quotidiennes, brutalités et assauts policiers, arrestations, poursuites et condamnations judiciaires, amendes, emprisonnements, exécutions (judiciaires ou extrajudiciaires), expulsions de militants étrangers, saisie de journaux, interdiction de certaines organisations...

C'est dans ce contexte de répression généralisée et d'éloignement des perspectives de révolution mondiale que les communistes imaginent la fondation d'une nouvelle organisation, spécifiquement chargée de défendre les révolutionnaires persécutés, poursuivis en justice et emprisonnés. Œuvrant sur le terrain de la solidarité de classe et répondant à la stratégie du Komintern, elle prend le nom de Secours rouge international.

# Chapitre 1

-

## La révolution mondiale mise en échec

« "L'ordre règne à Berlin !" sbires stupides ! Votre "ordre" est bâti sur le sable. Dès demain la révolution "se dressera de nouveau avec fracas" proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi : J'étais, je suis, je serai ! »

Rosa Luxemburg, « L'ordre règne à Berlin »,  
*Die Rote Fahne*, 14 janvier 1919.

La crise majeure engendrée par la Première Guerre mondiale n'a pas seulement ébranlé le système international dominé par les grandes puissances européennes. Elle a également favorisé l'émergence, au cœur du chaos et des destructions, d'aspirations nouvelles à l'émancipation sociale, portées par un rejet commun de la guerre, et dont le communisme va constituer l'un des vecteurs essentiels. L'effondrement du régime tsariste en Russie et la victoire des bolcheviks ouvrent une période d'agitation et d'espérance révolutionnaires dans toute l'Europe, qui se heurte aux autorités et aux forces sociales soucieuses de préserver l'ordre politique et social en place.

Avant même la fin du conflit mondial, l'onde de choc des révolutions de Février puis d'Octobre 1917 alimente les espoirs de ceux qui refusent la guerre. Elle se répercute jusque sur le front où des mutineries éclatent et des actions collectives de désobéissance se font plus nombreuses dans les principaux États belligérants. Ces dernières sont sévèrement réprimées par les autorités militaires, à l'instar des mutineries françaises du printemps et de l'été 1917<sup>1</sup>. Dans le port de Wilhelmshaven en Allemagne, une révolte de marins qui réclamaient la paix se solde par de lourdes peines et l'exécution à l'été 1917 de deux d'entre eux, Albin Köbis et Max Reichpietsch<sup>2</sup>. En Italie, des dizaines de milliers de soldats – parmi quelque 300 000 déserteurs – sont condamnés (on compte plus de 15 000 peines de prison à perpétuité et plus de 4 000 condamnations à mort) au lendemain de la bataille de Caporetto à l'automne 1917. En février 1918, une mutinerie de marins austro-hongrois dans le port de Cattaro fait passer

---

<sup>1</sup> André Loez, 14-18. *Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.

<sup>2</sup> Nicolas Offenstadt, « Les marins allemands oubliés de 1917 », *Libération*, 4 septembre 2017.



40 d'entre eux en conseil de guerre : quatre meneurs de la révolte sont fusillés et sept autres sont condamnés à la prison à vie<sup>3</sup>. D'autres mutineries éclatent en Hongrie les mois suivants ; des dizaines de milliers de soldats sont portés déserteurs et plusieurs dizaines d'entre eux sont fusillés pour insurrection<sup>4</sup>.

À l'arrière l'agitation sociale gagne du terrain. La fin de la guerre est marquée par le renforcement du mouvement ouvrier et des organisations socialistes, dans une situation économique et sociale dégradée. De puissantes grèves et des insurrections éclatent dans plusieurs pays et entretiennent un climat révolutionnaire qui se nourrit de l'expérience bolchévique. Dans le même temps, la Russie soviétique, en proie à la guerre civile et encerclée par les interventions étrangères, se trouve isolée. C'est dans ce contexte que Lénine et les bolcheviks, constatant la « faillite » de l'Internationale socialiste, fondent en mars 1919 l'Internationale communiste<sup>5</sup>. Conçue comme un « parti mondial de la révolution » organisé et centralisé, elle est chargée de coordonner les mouvements révolutionnaires nationaux afin de donner corps à la révolution mondiale et défendre le nouvel État prolétarien. Elle impulse la constitution de partis communistes considérés comme autant de sections nationales de l'IC et appelés à rompre avec les anciennes structures socialistes et sociales-démocrates accusées de s'être fourvoyées dans la guerre. Ces nouveaux partis jouent un rôle croissant, aux côtés des syndicats et des organisations traditionnelles ouvrières, dans l'animation des mobilisations sociales et révolutionnaires qui traversent de nombreux pays après la guerre. Toutefois en dehors de Russie, les défaites s'accumulent pour le mouvement ouvrier, dont les projets sont brisés par ses adversaires. En 1921, la vague révolutionnaire qui déferlait depuis la fin de la guerre en Europe est définitivement balayée par la contre-révolution, qui se traduit par l'instauration de régimes viscéralement anticommunistes et de plus en plus autoritaires.

## **Le reflux de la vague révolutionnaire d'après-guerre**

Pour saisir la manière dont la contre-révolution s'est imposée en Europe après-guerre, alors que plusieurs pays étaient sur le point de suivre le même chemin que la Russie, nous

---

<sup>3</sup> Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde. La vague révolutionnaire. 1917-1923*, Pantin, Les Bons caractères, 2018, p. 28-31.

<sup>4</sup> Julien Papp, *Espoirs et violences. De la Hongrie au XX<sup>e</sup> siècle*, Dijon, EUD, 2013, p. 39-40.

<sup>5</sup> Pierre Broué, *Histoire de l'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.* ; Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*

proposons de nous arrêter brièvement sur chacune de ces expériences révolutionnaires, de leur surgissement à la manière dont elles ont été vaincues, voire anéanties. Il nous faut d'abord revenir sur le cas de la révolution russe elle-même, menacée par la guerre civile et les interventions étrangères, qui est parvenue à se stabiliser après avoir échoué à s'étendre au-delà des frontières russes. Nous montrerons ensuite comment les tentatives révolutionnaires les plus avancées, en Finlande, Allemagne et Hongrie, ont été écrasées par leurs adversaires, sans oublier les troubles sociaux, parfois à caractère révolutionnaires, qui ont émergé dans d'autres pays avec le réveil du mouvement ouvrier organisé.

### **En Russie soviétique, guerre civile et stabilisation de la révolution**

Les menaces qui pèsent sur le devenir du nouveau régime en Russie constituent un premier coup de frein aux vellétés bolcheviques d'exportation de la révolution. Non seulement les conditions de sortie de la guerre, établies par le traité de Brest-Litovsk du 3 mars 1918, amputent la Russie d'importants territoires, mais le nouveau régime doit aussi faire face aux projets contre-révolutionnaires fomentés à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. La prise du pouvoir des bolcheviks le 7 novembre 1917<sup>6</sup> et la formation d'un « gouvernement ouvrier et paysan » marquent le début de la guerre civile, qui déchire la Russie durant plusieurs années et dont « l'enjeu est la survie ou la destruction du régime bolchevik »<sup>7</sup>. En germe depuis plusieurs mois, aiguisée par la brutalisation de la société et l'exaspération des tensions sociales et politiques, cette guerre civile recouvre en réalité « toute une série de conflits nationaux et de guerres civiles imbriqués les uns dans les autres »<sup>8</sup>.

Dès les premiers jours de la révolution, « la Russie soviétique se transforme vite en une forteresse assiégée bouillonnante de complots multiples, souvent artisanaux, mais bien réels »<sup>9</sup>. Une première force contre-révolutionnaire, l'Armée des volontaires, est constituée en novembre 1917 par des généraux tsaristes – dont Kornilov, qui avait déjà tenté un coup d'État quelques mois plus tôt contre le gouvernement provisoire issu de la révolution de Février. D'autres « armées blanches » se forment au cours de la guerre civile, dans le but de

---

<sup>6</sup> Le 25 octobre dans le calendrier julien.

<sup>7</sup> Georges Vidal, *Histoire des communismes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 2013, p. 27.

<sup>8</sup> Peter Holquist, « La question de la violence », in Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le siècle des communismes*, op. cit., p. 188.

<sup>9</sup> Jean-Jacques Marie, *La guerre civile russe, 1917-1922. Armées paysannes rouges, blanches et vertes*, Paris, Autrement, 2005, p. 20.

renverser le pouvoir bolchevique. Bien que ses chefs n'aient pas tous les mêmes objectifs politiques et le même projet pour la Russie<sup>10</sup>, la plupart se regroupent au sein des Forces armées du Sud de la Russie, sous le commandement des généraux Dénikine puis Wrangel. Ces armées blanches reçoivent en outre l'appui financier et militaire extérieur des puissances alliées de l'Entente, qui considèrent la paix séparée de Brest-Litovsk comme une trahison des russes et craignent une contagion de la révolution. Une coalition de 14 nations, emmenées par la France, la Grande-Bretagne et le Japon, intervient militairement en Russie dès l'été 1918.

Le développement de la guerre civile, qui ravage le pays, tout comme l'intensité et la férocité des combats militaires, guide les choix politiques du gouvernement de Moscou, qui opte alors pour le « communisme de guerre ». La mise en place du régime du parti unique, la création de l'Armée rouge et de la Tchéka, et l'instauration de la « terreur rouge » à l'encontre de l'opposition politique apparaissent alors comme autant de dispositifs mis en place pour répondre à la « terreur blanche » et combattre les armées contre-révolutionnaires.

Les offensives des armées blanches, bénéficiant de l'appui de la coalition internationale, emportent quelques succès ; elles menacent même Petrograd et Moscou à l'automne 1919. Mais elles rencontrent l'hostilité des populations paysannes, dont certaines se soulèvent, excédées par les pogroms et les exactions des Blancs. Ces assauts sont finalement mis en déroute par l'Armée rouge, qui engage une contre-offensive qui la mène jusqu'aux portes de Varsovie. Lénine et certains dirigeants bolcheviques pensent alors possible un soulèvement des ouvriers et paysans polonais, qui ferait la jonction avec l'insurrection communiste en Allemagne, accélérant ainsi l'embrasement révolutionnaire de l'Europe. Mais l'Armée rouge est stoppée *in extremis*, à l'été 1920, par les Polonais. Le règlement de la guerre soviéto-polonaise par le traité de Riga le 18 mars 1921 fixe les frontières occidentales de la Russie soviétique<sup>11</sup>, qui se stabilisent alors. Elles sont contenues à l'ouest par la constitution « d'États-tampons » bâtis sur les ruines des anciens empires et destinés à protéger l'Europe de la contagion communiste, en vertu de la politique du « cordon sanitaire »<sup>12</sup> préconisée par les chancelleries occidentales. Ainsi, ces quatre années

---

<sup>10</sup> Jean-Jacques Marie, *La guerre des russes blancs. 1917-1920. L'échec d'une restauration inavouée*, Paris, Tallandier, 2017. Voir notamment le préambule : « Qui sont les Blancs ? », p. 13-39.

<sup>11</sup> À propos des frontières, physiques et imagées, de la Russie soviétique : Sophie Cœuré, « La Russie soviétique et l'Europe : frontières, propagandes, mythologies du XXe siècle », *Hérodote*, vol. 166-167, n°3-4, 2017, p. 37-50.

<sup>12</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1974, p. 40.

de guerres civiles et d'interventions étrangères, qui se soldent par la radicalisation et la consolidation du nouveau régime soviétique, ont néanmoins empêché l'extension de la révolution au-delà des frontières directes de la Russie, au prix d'un effroyable bilan humain, social et économique. Les massacres, exécutions de prisonniers, pogroms, pillages et destructions, auxquels s'ajoutent les maladies et la famine de 1921-1922, font plusieurs millions de morts<sup>13</sup>.

### **Finlande rouge contre Finlande blanche**

La Finlande est le premier territoire traversé par la double déflagration révolutionnaire de février puis d'octobre 1917<sup>14</sup>. Grand-duché rattaché à l'empire russe depuis 1809, la Finlande bénéficiait toutefois d'une certaine autonomie, conservant ses libertés politiques et son propre parlement élu démocratiquement. Le mouvement ouvrier était rassemblé autour d'un puissant Parti social-démocrate finlandais (SDP) solidement implanté et devenu majoritaire au parlement en 1916. Les nouvelles de la révolution et de l'abdication du tsar en février 1917, qui arrivent de la ville proche de Petrograd, précipitèrent les événements en Finlande. Les administrateurs russes furent remplacés et les troupes russes stationnées en Finlande se mutinèrent contre leurs officiers et se rallièrent au soviet de Petrograd. Un gouvernement de coalition fut formé, avec la participation de ministres issus de l'aile modérée du SDP, tandis que dans tout le pays les grèves et les mobilisations sociales s'intensifiaient. La question de l'indépendance du pays cristallisant les tensions avec les autorités russes, ces dernières prononcèrent la dissolution du parlement finlandais, ce qui précipita l'explosion révolutionnaire.

À l'automne 1917, alors que la base ouvrière du SDP se radicalise, que des gardes rouges s'organisent dans le pays et que les forces de droite s'arment et se préparent à l'affrontement, la direction du SDP hésite encore au sujet de la prise révolutionnaire du

---

<sup>13</sup> Jean-Jacques Marie avance le chiffre de 4,5 millions de morts. Sur le bilan humain de la guerre civile et les chiffres divergents avancés par les historiens : Jean-Jacques Marie, *La guerre civile russe, 1917-1922, op. cit.*, p. 5-6. Lire aussi, au sujet de la guerre civile russe, la stimulante réflexion d'Arno J. Mayer, *Les Furies. Violence, vengeance, terreur aux temps de la révolution française et de la révolution russe*, Paris, Fayard, 2002 (2000).

<sup>14</sup> Notre réflexion s'appuie ici principalement sur l'article de Maurice Carrez : « La révolution finlandaise de 1918 », *Cahiers du mouvement ouvrier*, n°23, 2004, p. 53-72. Voir aussi Eric Blanc, « La révolution finlandaise de 1917 », *Contretemps. Revue de critique communiste*, 11 juin 2017 [en ligne : <http://www.contretemps.eu/revolution-finlande-1917/>, consulté le 28 février 2021] ; Pertti Haapala et Markku Hyrkkänen, « Le mouvement ouvrier et le socialisme en Finlande, 1884-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°16, 1989, p. 18-26 ; Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde, op. cit.*, p. 38-49.

pouvoir. La grève générale du 14 novembre, massivement suivie par les travailleurs et se concluant dans certaines localités par la prise des lieux de pouvoir, constitua une première occasion manquée. Le soulèvement sera finalement fixé au 28 janvier 1918 par les dirigeants du SDP, en réaction aux premières offensives menées par l'armée blanche constituée par Svinhufvud, le chef du gouvernement (qui avait également proclamé l'indépendance de la Finlande quelques semaines plus tôt). Les sociaux-démocrates s'étant emparés des grandes villes du pays, un double pouvoir se met en place et précipite le pays dans une guerre civile sanglante.

Les premières semaines de combat tournent à l'avantage des gardes rouges, renforcés par l'afflux de plusieurs dizaines de milliers de volontaires. Mais progressivement, les troupes blanches conduites par l'ancien général du tsar Mannerheim reprennent le dessus, renforcées par l'appui militaire de l'Allemagne, dont une division débarque en Finlande le 3 avril. Dix jours plus tard, la capitale finlandaise tombe après d'intenses bombardements, et la Finlande rouge est définitivement vaincue le 14 mai.

Le bilan des affrontements est extrêmement lourd, puisqu'on recense 3 600 morts au combat côté rouge et 3 100 côté blanc (soit plus de 10% des effectifs engagés au début de la guerre civile), auxquels s'ajoutent près de 20 000 blessés. En dehors du champ de bataille, la répression fit rage et on tenta d'assurer l'ordre par la terreur dans les deux camps. Le pouvoir rouge enferma ou surveilla à titre préventif plusieurs milliers de personnes. Même s'il condamnait les « cruautés inutiles » et désapprouvait les exécutions sommaires, on comptabilisa 1 650 victimes de la « terreur rouge », essentiellement au tout début et à la fin de la guerre civile, lorsque la situation était devenue incontrôlable et désespérée du côté révolutionnaire. À l'inverse, c'est dans les dernières semaines du conflit, et alors que se profilait la victoire des armées blanches, que s'intensifièrent la répression et les massacres à l'encontre des militants ouvriers : au total 8 400 personnes furent fusillées par les blancs, auxquels s'ajoutent 1 600 disparus, pour la plupart gardes rouges. Ces exactions annonçaient, une fois les combats terminés, la brutale répression à venir à l'encontre de ce qu'il restait du mouvement révolutionnaire finlandais – Maurice Carrez estime que la guerre civile puis le triomphe de la réaction ont entraîné la disparition de près de 10% de la classe ouvrière<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Maurice Carrez : « La révolution finlandaise de 1918 », *op. cit.*, p. 55.

## En Allemagne, la révolution écrasée

Après la révolution russe, l'Allemagne est « au cœur de la stratégie du Komintern »<sup>16</sup> et concentre tous les espoirs des révolutionnaires<sup>17</sup>. Dans cette puissance industrielle, le prolétariat y est solidement organisé et bénéficie d'une longue tradition socialiste. Avant-guerre, le Parti social-démocrate allemand (SPD), fort de plus d'un million de membres, fait figure de modèle dans toute l'Europe. Les syndicats qu'il contrôle groupent plus de deux millions de travailleurs et le SPD dispose d'un vaste réseau d'organisations (coopératives, associations, universités populaires, clubs sportifs, groupes artistiques, maisons d'édition, revues, journaux...) qui constituent autant de relais favorisant son implantation dans la classe ouvrière.

Bien que le SPD ait voté le 4 août 1914 à l'unanimité au Reichstag les crédits militaires, une petite minorité de la gauche du parti s'oppose dès le début de la guerre à l'«Union sacrée». Conduite par Rosa Luxemburg, Karl Liebknecht, Franz Mehring et Clara Zetkin, elle se rassemble dans un groupe qui prend le nom de Spartakus. Mais elle se trouve rapidement confrontée à une double réaction : celle de la direction du SPD qui s'efforce de museler l'opposition interne, et celle du gouvernement qui fait arrêter les militants spartakistes ou les envoie au front. Rosa Luxemburg est ainsi incarcérée durant une année à partir de février 1915, tandis que Karl Liebknecht est rappelé à ses obligations militaires. Il sera arrêté lors d'un rassemblement le 1<sup>er</sup> mai 1916 et emprisonné pour haute trahison, après avoir désigné comme ennemi le gouvernement allemand. La condamnation de Liebknecht – qui jouit d'une popularité grandissante chez les soldats et les ouvriers – à quatre années de bague provoque de nombreuses protestations et des grèves de solidarité. Mais les arrestations de dirigeants spartakistes se multiplient, et Rosa Luxemburg est de nouveau arrêtée le 10 juillet 1916 et placée en détention préventive – elle ne sera libérée qu'en novembre 1918, au moment de la révolution.

Le mécontentement populaire face à la guerre augmente et le rejet de l'Union sacrée gagne du terrain au sein du SPD. En conséquence, la direction du parti décide en janvier 1917 d'exclure son opposition interne, pourtant disparate. Cette dernière fonde alors en avril

---

<sup>16</sup> Georges Vidal, *Histoire des communismes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 2013, p. 62.

<sup>17</sup> Ce récit des événements en Allemagne s'appuie sur : Gilbert Badia, *Histoire de l'Allemagne contemporaine (1917-1933)*, Paris, Éditions sociales, 1964 et *Le Spartakisme. Les dernières années de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht*, Éditions Otium, 2021 (1967) ; Serge Berstein et Pierre Milza, *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2014 ; Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde*, op. cit., p. 50-68.

le Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne (USPD), un « conglomerat de tendances »<sup>18</sup> qui va des pacifistes réformistes aux spartakistes. Encouragée par l'écho de la révolution russe de février, une mutinerie se produit sur des navires de guerre stationnés en mer du Nord et des grèves se développent. On dénombre en janvier 1918 un million de grévistes, dont la moitié à Berlin, mais le mouvement est brisé par les autorités qui répliquent par l'envoi au front de 50 000 ouvriers.

Devant la dégradation de la situation militaire, l'État-major considère comme inévitable la capitulation. En conséquence, il convainc l'empereur de changer de chancelier, d'adopter un régime parlementaire et d'intégrer au gouvernement des ministres sociaux-démocrates – afin de leur faire porter la responsabilité de la défaite, tout en espérant ainsi éviter la révolution. Celle-ci éclate pourtant le 29 octobre à Kiel, avec le soulèvement de milliers de marins. Dans les jours suivants, la grève et l'insurrection se répandent et gagnent d'autres villes, où soldats et ouvriers se joignent aux marins et forment des « conseils », sur le modèle des soviets russes. Le 7 novembre à Munich, les révolutionnaires s'emparent de la ville et proclament la « République socialiste de Bavière ». Deux jours plus tard, l'agitation atteint Berlin, qui passe aux mains des insurgés. L'empereur Guillaume II abdique et les dirigeants sociaux-démocrates s'emparent du pouvoir avec un objectif, avancé discrètement par le nouveau chancelier Friedrich Ebert : se garder de tout débordement révolutionnaire. Le ministre Scheidemann proclame alors la République, en prenant de vitesse Karl Liebknecht qui, libéré quelques jours plus tôt, proclame la « République socialiste d'Allemagne ».

Dès lors, une dualité des pouvoirs prend forme, entre le Conseil des commissaires du peuple – nom donné au nouveau gouvernement dominé par le SPD – et les conseils d'ouvriers et de soldats, qui dirigeaient déjà un grand nombre de villes et sur lesquels veulent s'appuyer les spartakistes. Du fait du poids du SPD et de l'influence qu'il exerce toujours dans le mouvement ouvrier, la majorité des conseils reste toutefois dominée par les réformistes.

Mais les mobilisations ouvrières, qui rencontrent l'hostilité du gouvernement et du SPD, ne cessent pas. Les spartakistes, qui fondent fin décembre 1918 le Parti communiste d'Allemagne (KPD), veulent être prêts à agir en cas de nouvelle situation révolutionnaire. Celle-ci semble se présenter après la révocation, le 4 janvier, du préfet de police de Berlin,

---

<sup>18</sup> Gilbert Badia, *Le Spartakisme*, *op. cit.*, p. 177.

un socialiste indépendant très populaire parmi les révolutionnaires. Dans les jours suivants, des dizaines de milliers d'ouvriers en grève tiennent le pavé et les spartakistes décident d'engager prématurément l'insurrection, sans véritable plan de bataille ni direction organisée.

Le gouvernement trouva alors le prétexte pour écraser le mouvement révolutionnaire à Berlin. Il pouvait compter pour cela sur les corps-francs, des unités paramilitaires liées aux courants les plus réactionnaires et nationalistes, qui sont utilisées comme troupes de choc pour briser l'agitation ouvrière et révolutionnaire. Trois mille d'entre eux sont déployés et ratissent les quartiers de la capitale, arrêtant, torturant et exécutant sommairement les ouvriers révolutionnaires. « L'ordre règne à Berlin », écrit Rosa Luxemburg dans son dernier article le 14 janvier. Le lendemain, elle est arrêtée, avec Karl Liebknecht ; ils sont aussitôt assassinés. Gilbert Badia estime à plus de 150 le nombre de spartakistes tués au combat ou exécutés au terme de cette « semaine sanglante »<sup>19</sup>.

Les corps francs interviennent également à Düsseldorf, Brême, Hambourg et dans d'autres villes pour briser toute résistance ouvrière. Les grèves se poursuivent toutefois et de nouveaux mouvements insurrectionnels se produisent à Berlin en mars 1919. Une nouvelle fois, ils sont réprimés avec la même vigueur par Gustav Noske, ministre de la Défense social-démocrate, qui ordonne de faire fusiller tout révolutionnaire pris les armes à la main. Dans cette seconde « semaine sanglante », du 9 au 13 mars, l'intervention de l'armée, avec chars, canons et avions, fait près de 1200 morts. En Bavière enfin, où les communistes étaient parvenus à s'emparer du pouvoir en fondant en avril une éphémère République des conseils, la répression est tout aussi brutale et sanglante. Noske envoie plus de 30 000 corps francs et militaires qui donnent l'assaut sur Munich. On relèvera plus de 600 morts durant les combats, tandis que près de 200 autres seront exécutés dans les jours suivants au terme de procès expéditifs<sup>20</sup>. À la fin du printemps 1919, dans toute l'Allemagne la contre-révolution a triomphé ; le Parti communiste d'Allemagne est interdit, ses militants traqués.

Bien qu'affaibli et réduit un temps à la clandestinité, le KPD reste une force importante, dont l'influence ne cesse de se renforcer au sein de la classe ouvrière – après l'intégration de l'aile gauche de l'USPD en décembre 1920, il devient même un véritable

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>20</sup> Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde*, op. cit., p. 93-98.



parti de masse, groupant plusieurs centaines de milliers de membres. Ses débats stratégiques internes, suivis de près par l'Internationale communiste, demeurent agités par la question de la prise du pouvoir par l'insurrection<sup>21</sup>. Mais les soulèvements ouvriers organisés en réaction à la tentative de putsch d'extrême-droite de Kapp en mars 1920, comme « l'action de mars » – une tentative de grève générale insurrectionnelle – menée un an plus tard, sont une nouvelle fois écrasés, au prix d'importantes pertes humaines et d'une forte répression (quelques 150 morts et 6 000 arrestations)<sup>22</sup>. En 1923 enfin, la grave crise qui touche la république de Weimar, conséquence de l'occupation de la Ruhr par l'armée française, ranime les espoirs d'un basculement révolutionnaire du pays. Le KPD, sous le contrôle du Komintern, s'engage dans la préparation d'une insurrection fixée au mois d'octobre<sup>23</sup>. Celle-ci est finalement annulée au dernier moment, sauf à Hambourg où les communistes locaux, non prévenus à temps, déclenchent un soulèvement immédiatement réprimé (une centaine de morts et des centaines de blessés). L'échec de l'« Octobre allemand » signe la fin définitive de la vague révolutionnaire partie de Russie en 1917 et qui avait traversé l'Europe de l'immédiat après-guerre.

Le bilan humain de la répression des différents épisodes révolutionnaires allemands est difficile à chiffrer et s'élève à plusieurs milliers de morts. Dans une réunion du Bureau d'organisation du Comité exécutif de l'IC en novembre 1925, Wilhelm Pieck, l'un des dirigeants du Secours rouge en Allemagne, déclare : « lorsque nous faisons état dans notre agitation de 15 000 travailleurs tués et de 20 000 travailleurs arrêtés et condamnés, la réalité se rapproche de ce chiffre ». La fin des tentatives insurrectionnelles communistes en Allemagne ne signe pas pour autant la fin des poursuites judiciaires, puisque Pieck ajoute que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1924, « 6458 travailleurs ont été condamnés en Allemagne à 9475 années de prison et 268 000 marks d'amende »<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 61.

<sup>22</sup> Chiffres indiqués par Julien Papp, *Espoirs et violences*, op. cit., p. 84.

<sup>23</sup> Bernhard Bayerlein, Leonid Babicenko, Fridrich Firsov, *Deutscher Oktober 1923. Ein Revolutionplan und sein Scheitern*, Berlin, Aufbau Verlag, 2003.

<sup>24</sup> RGASPI, 495/26/13, Procès-verbal de la réunion du Bureau d'organisation du CEIC, 9 novembre 1925 [en allemand].

## L'éphémère République des Conseils de Hongrie

L'une des conséquences majeures de la Première Guerre mondiale est la dislocation de l'Empire austro-hongrois, qui dominait l'Europe centrale depuis 1867<sup>25</sup>. La guerre exacerbe les contradictions de cette double-monarchie, dont l'unité est incarnée par l'empereur d'Autriche, également roi de Hongrie, mais dont chacun des deux États dispose de son propre gouvernement et parlement. Elle exalte le sentiment nationaliste, dans cet État plurinational composé d'une douzaine de nationalités différentes. La guerre provoque aussi une forte agitation sociale, dans un empire traversé par d'importantes disparités économiques. De nombreuses grèves éclatent, dès 1916, et bénéficient du souffle de l'Octobre russe. Mais surtout, le conflit génère une profonde aspiration à la paix. Désertions et mutineries de marins et de soldats se multiplient et participent à la désagrégation de l'armée. Les prisonniers de guerre austro-hongrois en Russie (près de 2 millions jusqu'à l'automne 1917, dont 500 000 Hongrois) jouent un rôle important dans les événements à venir<sup>26</sup>. Des milliers d'entre eux, gagnés aux idées bolcheviques, participent en effet aux combats avec l'Armée rouge durant la guerre civile – au prix d'une répression particulièrement sanglante : en février 1918, 800 prisonniers combattants internationalistes sont ainsi exécutés par les armées blanches à Kiev, et 8 000 autres sont fusillés par les autorités allemandes à Poltava. À leur retour en Hongrie, ces prisonniers participent activement à la diffusion des idées révolutionnaires et à la structuration du courant communiste.

À l'automne 1918, la décomposition de l'Empire, vaincu militairement, s'accélère, et les revendications nationales s'affirment. La Tchécoslovaquie déclare son indépendance et la Croatie se joint à l'État serbo-croate-slovène. Au même moment à Budapest, une grande manifestation le 28 octobre tourne à l'insurrection et oblige le roi à nommer Mihály Károlyi pour qu'il forme un nouveau gouvernement. Quelques jours plus tôt, le 25 octobre, Károlyi avait pris la tête du Conseil national hongrois, regroupant trois partis d'opposition – le Parti de l'indépendance, le Parti radical hongrois et le Parti social-démocrate hongrois (PSDH) – et revendiquant l'indépendance de la Hongrie, l'établissement d'une paix séparée, le suffrage

---

<sup>25</sup> Au sujet de la dislocation de l'empire austro-hongrois et des événements révolutionnaires en Hongrie : Henry Bodgan, *Histoire des pays de l'Est*, Paris, Perrin, 2008 (1991), p. 253-272 ; Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde*, op. cit., p. 72-92 ; Julien Papp, *De l'Autriche-Hongrie en guerre à la République hongroise des Conseils (1914-1920)*, Paris, Les Bons caractères, 2015 et *Espoirs et violences*, op. cit.

<sup>26</sup> Voir le chapitre « Prisonniers de guerre d'Autriche-Hongrie en Russie dans la révolution et la guerre civile (1917-1920) », dans Julien Papp, *Espoirs et violences*, op. cit., p. 53-71.

universel, une réforme agraire et des droits pour les nationalités. Le 16 novembre, Károlyi proclame la République, quatre jours après la proclamation de la République d'Autriche et au lendemain de l'abdication de Charles, empereur d'Autriche et roi de Hongrie.

Dans ce contexte, le Parti communiste hongrois (PCH) est fondé le 24 novembre 1918 sous la direction de Béla Kun, un ancien journaliste social-démocrate et juif converti au bolchevisme pendant sa captivité en Russie. Le PCH gagne en popularité auprès des ouvriers, des chômeurs et des soldats démobilisés, qui forment des conseils. Il réclame le passage de la révolution démocratique bourgeoise à la dictature du prolétariat, comme en Russie. Le 20 février, une manifestation de chômeurs devant la rédaction du journal du PSDH fait plusieurs morts, dont quatre policiers. Le gouvernement se saisit de cette occasion pour arrêter et emprisonner 68 responsables communistes, dont Béla Kun qui est passé à tabac. Une grande campagne de solidarité en faveur des prisonniers fait reculer le gouvernement, qui leur accorde « des conditions de détention extrêmement avantageuses, où ils peuvent continuer leurs activités politiques »<sup>27</sup>.

Tandis que les mobilisations sociales montent en puissance, le gouvernement démissionne le 20 mars après avoir refusé l'injonction de la conférence de paix de Paris, adressée par le lieutenant-colonel français Ferdinand Vix. Celle-ci exigeait la création d'une zone neutre le long de la frontière hongaro-roumaine, en vue de l'intervention militaire en préparation contre la Russie soviétique. Le lendemain, sociaux-démocrates et communistes annoncent la fusion de leurs partis dans le Parti socialiste unifié de Hongrie (PSUH). Ils s'emparent du pouvoir et proclament le 21 mars 1919 la République des Conseils. Béla Kun, officiellement commissaire aux Affaires étrangères du nouveau pouvoir, en est le principal dirigeant.

De nombreuses mesures politiques et sociales sont adoptées (pouvoir des conseils ouvriers, nationalisation des banques et de l'industrie, séparation de l'Église et de l'État, égalité des sexes, réquisition des logements vides, mesures salariales et sur les conditions de travail...). Mais le nouveau pouvoir est rapidement confronté à des difficultés, tandis que l'étau de la contre-révolution se resserre, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Sur le plan intérieur, le mécontentement grandit dans les campagnes et détache les paysans de la révolution, tandis que les adversaires du régime communiste s'organisent et établissent un gouvernement provisoire à Szeged. L'exercice brutal du pouvoir de Béla Kun et les mesures

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 74.

de « terreur rouge » prises participent également du rétrécissement de la base sociale du régime, d'autant plus que les fractures se creusent entre les communistes et une partie des sociaux-démocrates. Béla Kun échoue également dans sa tentative d'organiser un soulèvement communiste armé à Vienne, pour hâter la révolution autrichienne. Mais surtout, l'offensive contre-révolutionnaire est lancée de l'extérieur, avec l'intervention militaire de la Roumanie puis de la Tchécoslovaquie, avec le soutien de la France, à partir du 16 avril. Ces attaques sont dans un premier temps déjouées par la nouvelle Armée rouge hongroise, qui remporte même des succès puisque le 16 juin la République slovaque des Conseils est proclamée.

Toutefois après un ultimatum de Clemenceau ordonnant aux divers protagonistes de se replier, Béla Kun accepte, malgré les protestations, de retirer ses troupes, provoquant la démoralisation générale dans les rangs de l'Armée rouge. La Tchécoslovaquie et la Roumanie en profitent alors pour lancer de nouvelles offensives. Isolé, le gouvernement révolutionnaire démissionne le 1<sup>er</sup> août et Béla Kun quitte le pays, quelques jours avant l'entrée des troupes roumaines à Budapest. La République des Conseils de Hongrie, après 133 jours d'existence, est terminée. L'amiral Horthy s'impose à la tête du nouveau pouvoir et installe un régime autoritaire qui perdurera jusqu'en 1944. La victoire de la contre-révolution s'accompagne d'une intense vague de « terreur blanche », marquée par les violences anticomunistes et antisémites. Des détachements paramilitaires de Gardes blancs parcourent le pays et s'en prennent aux communistes, aux sociaux-démocrates, aux francs-maçons et aux juifs – assimilés aux communistes, dont de nombreux responsables étaient d'origine juive. Robert Paxton estime que cette répression a fait entre 5 000 et 6 000 victimes, « soit dix fois plus que celles du régime soviétique »<sup>28</sup>. Des dizaines de milliers de suspects sont également arrêtés et jetés dans les prisons et les camps d'internement, tandis que des dizaines de milliers d'autres, dont de nombreux intellectuels, sont contraints à l'exil à Vienne, Moscou, aux États-Unis ou en France<sup>29</sup>.

### **L'échec de la vague de grèves internationale**

Au-delà des cas que nous venons d'évoquer qui ont connu des expériences – dont la durée n'a jamais excédé quelques mois, en dehors de Russie – de prise du pouvoir

---

<sup>28</sup> Robert Paxton, *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, 2004, p. 49.

<sup>29</sup> François Fejtö, « Les exilés hongrois en France », *Publications de l'École Française de Rome*, n°146, 1991, p. 485-495.

révolutionnaire, de nombreux autres pays, en particulier en Europe et dans les États industrialisés, sont touchés à la sortie de la guerre par une importante agitation ouvrière. La dégradation de la situation économique depuis 1914 a généré une forte hausse des prix et du coût de la vie, provoquant l'impulsion par les syndicats de grèves revendicatives contre la vie chère et pour l'augmentation des salaires<sup>30</sup>. L'intensification de ces mobilisations, le renforcement des organisations syndicales et socialistes, tout comme le développement au sein de la classe ouvrière d'un courant favorable aux idées révolutionnaires importées de Russie, ont fait mûrir chez de nombreux militants l'espoir d'un dénouement proche de cette grande bataille de classes en cours. Pourtant, la plupart de ces grèves sont mises en échec et durement réprimées, mettant un coup d'arrêt aux velléités insurrectionnelles qui avaient pu émerger – et ce d'autant plus que dans ces pays, la prise du pouvoir révolutionnaire n'a jamais été sérieusement envisagée par les organisations ouvrières.

Nous laissons volontairement de côté le cas de la France, traversée par d'importantes grèves en 1919 et 1920, qui sera abordé dans le chapitre suivant. L'agitation la plus notable en Europe occidentale, qui prend même durant un temps un tournant révolutionnaire, se produit en Italie avec le « Biennio Rosso » (en français, « les deux années rouges »)<sup>31</sup>. Simultanément, un grand mouvement paysan d'occupation des grands domaines agricoles se produit, tandis que des grèves éclatent dès le début de l'année 1919 dans les centres industriels. Le premier revendique le partage des terres, les secondes exigent des hausses de salaire et se transforment dans plusieurs régions en émeutes contre la vie chère. Les 20 et 21 juillet 1919, une grève générale – qui devait être internationale, mais la CGT française annula sa participation – est organisée pour s'opposer à l'intervention des Alliés contre la Russie et la Hongrie soviétiques. À partir de l'automne, des conseils d'usine se propagent, en particulier dans les industries de la métallurgie, et les grèves gagnent en intensité. En août 1920, face au refus du patronat de satisfaire aux revendications salariales, la grève se généralise. En réponse aux fermetures des usines décidées par les industriels, les grévistes occupent leurs lieux de travail. À Turin, Milan, Gênes, des centaines d'usines sont occupées par plusieurs centaines de milliers d'ouvriers. Des milices armées sont constituées pour protéger les grévistes et la production est gérée par des conseils d'usines. Dans cette effervescence, les effectifs des syndicats bondissent, tout comme ceux du Parti socialiste

---

<sup>30</sup> Roberto Bianchi, « Les mouvements contre la vie chère en Europe au lendemain de la Grande Guerre », dans Pietro Causarano et al. (dir.), *Le XXe siècle des guerres*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2004, p. 237-245.

<sup>31</sup> Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde, op. cit.*, p. 122-127; Pierre Milza, *De Versailles à Berlin (1919-1945)*, Paris, Armand Colin, 2007 (1979), p. 182-189.

italien (PSI) qui, fort de 200 000 adhérents, est la première force politique au sortir des élections législatives de novembre 1919. Mais après bien des tergiversations, le parti ne s'engage pas dans la voie de la révolution, ce qui sera dénoncé par la minorité qui, autour de Gramsci et Bordiga, fondera en janvier 1921 le Parti communiste italien. De l'échec du *Biennio Rosso*, et de la peur qu'il provoqua au sein de la classe dirigeante bourgeoise, émerge alors le mouvement fasciste et ses *squadre*, milices paramilitaires utilisées pour terroriser les socialistes et briser par la violence les grèves ouvrières et paysannes. Bénéficiant du soutien de grands industriels, le fascisme, incarné par Mussolini, sera porté au pouvoir dans les derniers jours d'octobre 1922.

Si la situation de l'Espagne est singulière, du fait de sa neutralité durant la Première Guerre mondiale, le pays n'en est pas moins concerné par la détérioration des conditions économiques des classes populaires. À l'été 1917, l'Espagne est paralysée par une grève générale déclenchée par les deux principales organisations syndicales, l'Union Générale des Travailleurs (UGT) proche du Parti socialiste ouvrier d'Espagne (PSOE) et la Confédération Nationale du Travail (CNT) d'inspiration anarcho-syndicaliste. Brutalement réprimée, avec 71 morts, 156 blessés et environ 2 000 prisonniers, elle annonce la hausse de la conflictualité sociale et de la violence politique à venir<sup>32</sup>. La répression de ces mobilisations prend des formes originales dans les années suivantes, en particulier en Catalogne, où certains patrons pratiquent l'assassinat ciblé de syndicalistes – un phénomène qui prendra le nom de *pistolero*. Le musèlement des organisations ouvrières prendra une tout autre ampleur après le coup d'État du 13 septembre 1923 et l'établissement de la dictature militaire de Primo de Rivera.

Enfin, le monde anglo-saxon n'est pas épargné par le développement, avant même la fin de la guerre, de conflits sociaux conséquents – en dépit d'un mouvement ouvrier relativement peu perméable aux traditions marxistes. En Angleterre, une certaine effervescence s'empare du mouvement ouvrier<sup>33</sup>. Le nombre de syndiqués dépasse les six millions et demi à la fin de l'année 1918 et de grandes grèves éclatent. Mais en dépit des concessions arrachées par le mouvement et des tentatives d'établissement de conseils ouvriers, les courants révolutionnaires restèrent minoritaires et la création du Parti

---

<sup>32</sup> Francisco Erice Sebares, «El impacto de la Revolución Rusa en el movimiento obrero español: el surgimiento del PCE», in Juan Andrade et Fernando Hernández Sánchez (dir.), 1917. La Revolución rusa cien años después, Madrid, Akal, 2017, p. 331-358.

<sup>33</sup> Pollard Sydney, « La Grande-Bretagne au lendemain de la guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16, n°1, Janvier-mars 1969, p. 161-166.

communiste de Grande-Bretagne en 1920 n'eut qu'un faible écho dans une classe ouvrière politiquement et syndicalement structurée par le travaillisme<sup>34</sup>. Au même moment, les troupes britanniques sont en revanche sur le pied de guerre en Irlande, pour briser le mouvement indépendantiste en pleine expansion. Aux États-Unis, plusieurs millions de travailleurs participent aux grèves qui touchent de multiples secteurs à travers le pays. À Seattle en février 1919, la mobilisation partie des chantiers navals s'étend à toute la ville, qui durant plusieurs jours est gouvernée par le Comité de grève. Le mouvement s'interrompt par peur d'une sanglante répression, alors qu'un millier de soldats avaient été dépêchés par le gouvernement fédéral. Quelques mois plus tard en Pennsylvanie, les piquets de grève dans les aciéries, qui mobilisent plusieurs centaines de milliers d'ouvriers, sont attaqués par la troupe et entraînent la mort de 18 personnes. Dans tout le pays, la « peur rouge » est prétexte à une intensification de la répression à l'encontre des immigrés, des anarchistes et des syndicalistes<sup>35</sup>. Au Canada, une dynamique similaire se produit en mai-juin 1919 lors de la grève générale de Winnipeg, l'une des plus grandes villes du pays, qui se termine par l'emprisonnement de plusieurs dirigeants syndicaux et la mort de deux grévistes au cours d'affrontements avec la police<sup>36</sup>.

Les quelques situations que nous venons de dépeindre à grands traits en Europe et dans le monde anglo-saxon, en dépit de la grande diversité des systèmes politiques et de l'état de développement du mouvement ouvrier dans chacun de ces pays, présentent une caractéristique commune : la poussée révolutionnaire qui fait irruption dans l'immédiat après-guerre est partout défaite, en dehors de la Russie soviétique. La mise en échec de ces expériences par les gouvernements s'est faite au prix d'une dure répression, qui a pu varier selon l'intensité des affrontements et des méthodes coercitives appliquées – de l'emprisonnement des militants aux massacres et à l'écrasement par les armes –, mais qui visait un même but : la décapitation des organisations ouvrières les plus combattives. Malgré cela, la progression des idées révolutionnaires et la diffusion du communisme ont réveillé les craintes, au sein des élites politiques et économiques, d'un basculement de l'ordre social. Elles ont ainsi nourri le développement d'un fort sentiment anticommuniste qui va structurer

---

<sup>34</sup> François Bédarida, « Le mouvement ouvrier britannique : esquisse historique », notice pour le Maitron, 15 décembre 2009 [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article75467>].

<sup>35</sup> John Reed, « Le mouvement révolutionnaire en Amérique », *Bulletin communiste*, 14 octobre 1920.

<sup>36</sup> Jacques Legall, *Quand la révolution ébranlait le monde*, op. cit., p. 104-110.

une partie de la vie politique dans les années suivantes et accompagner l'évolution autoritaire de plusieurs régimes.

## **Réaction, fascisme et terreur blanche**

Quelle que soit l'ampleur des troubles révolutionnaires qu'ils aient connus depuis la fin de la Grande guerre, de nombreux pays sont marqués tout au long des années 1920 par le glissement autoritaire des régimes nouvellement établis ou plus anciens<sup>37</sup>. Indépendamment des singularités de la vie politique de chaque État, l'anticommunisme virulent que diffuse en Europe la contre-révolution triomphante participe à l'instauration d'un climat commun de suspicion, de défiance, de mise en accusation, voire même de terreur à l'encontre des organisations et militants soupçonnés de sympathie communiste.

La plupart des ouvrages consacrés à l'Europe de l'entre-deux-guerres, comme les travaux plus circonscrits géographiquement à certains pays ou régions, ont bien souligné les évolutions autoritaires de ces régimes, dont l'anticommunisme est un trait commun. Plus rares toutefois sont les études, du moins francophones, qui se sont intéressées de près aux caractéristiques et aux formes sous lesquelles s'exercent la répression politique dans ces États. Nous proposons dans le développement qui suit de faire un tour d'horizon des régimes les plus actifs dans la répression des mouvements communistes et ouvriers ou perçus comme tel à cette époque par le Komintern.

Pour étayer notre propos, nous avons principalement puisé dans la *Correspondance internationale*, un organe publié par l'Internationale communiste à partir de l'été 1921. Éditée en russe, allemand, anglais et français, elle fonctionne « comme une agence de presse qui diffuse les informations et les analyses du Komintern » auprès des partis communistes, qui peuvent y puiser la matière pour nourrir leurs propres journaux nationaux<sup>38</sup>. Outre les comptes rendus des débats des organismes de l'IC, cette revue est aussi alimentée par des articles commentant la situation politique, sociale et économique ainsi que l'état des forces ouvrières et révolutionnaires dans divers pays. Dans sa version française, dont la parution est bihebdomadaire, on peut ainsi lire de nombreux textes traitant directement des persécutions politiques visant les communistes. En ce sens, cette revue peut fonctionner

---

<sup>37</sup> Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, Paris, PUF, 2013.

<sup>38</sup> Voir la partie « La presse du Komintern » dans Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 151-152.



comme un « observatoire » de la répression anticomuniste à travers le monde, en documentant et renseignant le mouvement communiste international sur les grandes affaires judiciaires, les vagues d'arrestations, les condamnations ou les assassinats de militants. Cependant comme toute source, aussi riche en informations soit-elle, elle doit être appréhendée par une approche critique qui se garde de tout excès positiviste. Aussi, la focalisation d'un certain nombre d'articles sur la répression politique peut générer un effet d'amplification du phénomène – de surcroît quand il s'inscrit dans une stratégie politique déterminée – qu'il est souvent difficile de mesurer au regard de situations et de contextes particuliers. De plus, la dimension « organique » de la *Correspondance internationale* accroît le caractère officiel de cette publication, qui « joue un rôle décisif dans l'homogénéisation idéologique du Komintern ». Toutefois, et bien que le contrôle de la direction de l'IC sur la publication tend à se renforcer au cours de son existence et met à mal une pluralité d'approches décelables dans ses premières années, on trouve aussi dans ses colonnes « de véritables informations ou analyses originales, dans la mesure où elles ne contredisent pas l'orientation générale et officielle »<sup>39</sup>.

Opérant avec ces limites méthodologiques, il nous a semblé utile de présenter brièvement, pays par pays, non seulement quelques caractéristiques du régime politique en place, mais aussi quelques-uns des faits les plus significatifs et les plus marquants – ou considérés comme tels à l'époque – du point de vue de la répression anticomuniste. Il nous faut préciser que les éléments quantitatifs que nous reprenons de la *Correspondance internationale* ou d'autres documents publiés par les organisations communistes de cette époque n'ont pu faire l'objet de vérifications et être confrontés à d'autres sources – ce travail, au sein de l'historiographie française, reste en chantier. Ils permettent en revanche de mieux cerner l'environnement et l'univers de représentations dans lesquels baignaient les militants communistes.

Ainsi, après avoir présenté et caractérisé la situation des principaux pays concernés par ce glissement autoritaire, d'abord dans l'Europe centrale, orientale et balkanique, puis dans l'espace méditerranéen – avec le cas particulier de l'Italie fasciste –, nous montrerons comment ce climat répressif, désigné notamment par l'expression « terreur blanche », a marqué et structuré les représentations dans le monde communiste.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*

## **L'Europe centrale, orientale et balkanique sous la coupe de régimes autoritaires**

L'historien Henry Bodgan écrit que « l'évolution des pays de l'Europe de l'Est a été conditionnée dès le départ par le voisinage de l'Union soviétique »<sup>40</sup>. En effet, malgré l'échec des tentatives d'exportation de la révolution, la crainte du bolchevisme est demeurée un facteur déterminant pour les orientations politiques de ces États. Quelle que soit la nature du régime, monarchie ou république, leurs gouvernements ont glissé vers un autoritarisme de plus en plus affirmé, s'emparant parfois même du pouvoir à la suite d'un coup de force. Dans la plupart des pays de cette région, à l'exception notable de la Tchécoslovaquie dont le fonctionnement est plus proche des démocraties occidentales libérales, les organisations ouvrières sont directement dans le viseur des autorités. Les partis communistes en constituent les premières cibles ; ils sont interdits dès leur fondation et sont contraints d'agir dans la clandestinité. Mais les partis socialistes font également l'objet d'une étroite surveillance policière, quand ils ne sont pas eux aussi interdits. Enfin, l'action syndicale est « strictement contrôlée par l'État, sinon totalement entravée »<sup>41</sup>.

Nous incluons dans la zone territoriale abordée ici la Finlande, qui délimite la frontière septentrionale et orientale de l'Europe avec la Russie. Après la victoire des armées blanches en mai 1918 sur la « Commune de Finlande »<sup>42</sup>, le nouveau pouvoir n'interrompt pas sa politique répressive visant à « éradiquer l'esprit révolutionnaire »<sup>43</sup>. Plus de 80 000 prisonniers (6% de la population adulte du pays) sont d'abord entassés dans 64 camps de concentration, dont environ 12 500 décèdent en raison des maladies et du manque de nourriture. Puis à l'été 1918, un « Tribunal pour les crimes contre l'État » est institué afin d'instruire 75 500 affaires. 67 800 condamnations sont prononcées (dont 1 100 pour des mineurs de moins de quinze ans), avec des peines de moins de trois ans d'emprisonnement pour les deux tiers d'entre eux, jusqu'à six ans pour la plupart des autres. Enfin, 555 révolutionnaires sont condamnés à mort, dont 268 seront effectivement exécutés. Toutefois, en raison des problèmes induits par une telle explosion de la population carcérale, des libérations conditionnelles sont très vite et massivement appliquées. En outre, une loi d'amnistie est adoptée en janvier 1920 par le Parlement – sous l'influence des sociaux-

---

<sup>40</sup> Henry Bodgan, *Histoire des pays de l'Est*, op. cit., p. 295.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>42</sup> R. Albert, « Le cheminement de l'histoire », *La Correspondance internationale*, 21 mai 1924.

<sup>43</sup> Maurice Carrez, « La révolution finlandaise de 1918 », op. cit., p. 68. Les chiffres de la répression que nous indiquons ensuite sont repris de cet article.

démocrates qui, aux élections de mars 1919, étaient parvenus à faire élire 80 députés sur 200 –, qui redonne « à 40 000 condamnés leurs droits civiques sous certaines conditions »<sup>44</sup>. Après cet épisode, on compte encore 1 500 détenus politiques. Alors que le SDP est repris en main par les sociaux-démocrates les plus modérés et qui s'étaient opposés au soulèvement des gardes rouges, une partie des 10 000 révolutionnaires exilés en Russie fondent à la fin de l'été 1918 le Parti communiste de Finlande (SKP). Opérant dans la clandestinité, il charge l'un de ses dirigeants, Otto Kuusinen<sup>45</sup>, de constituer une organisation ouvrière légale à la gauche de la social-démocratie. C'est ainsi qu'est fondé en mai 1920 le Parti ouvrier socialiste finlandais (SSTP), qui devient le point de ralliement de nombreux militants de gauche. Mais en 1923 ce parti est à son tour visé par les autorités, en raison des contacts qu'il entretient avec le SKP. À l'été 1923, le SSTP est interdit, sa presse est saisie, ses locaux sont investis par la police et ses dirigeants et députés sont emprisonnés<sup>46</sup>. Les persécutions se poursuivent contre les militants ouvriers, si bien qu'en mai 1924 le nombre de prisonniers politiques est estimé à 1 126<sup>47</sup>. En 1926, la Fédération des jeunesses socialistes de Finlande, constituée à la suite de la dissolution du SSTP et de son organisation de jeunesse, est à son tour interdite, et 45 de ses membres sont condamnés à des peines variant de un à trois ans de travaux forcés<sup>48</sup>.

Dans les pays baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie obtiennent leur indépendance entre 1918 et 1920, en pleine guerre civile russe et sur fond de poussée des revendications nationales. Ils jouent alors le rôle d'« États-tampons » face à l'Union soviétique, dans le cadre de la politique du « cordon sanitaire » développée par les Alliés pour contenir la propagation de la révolution. Si ces pays adoptent des régimes parlementaires se revendiquant des principes démocratiques, les militants communistes y sont persécutés. La presse communiste internationale s'en fait régulièrement l'écho, comme lors de l'exécution en Estonie de Viktor Kingissepp, dirigeant du Parti communiste estonien clandestin, fusillé

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>45</sup> Maurice Carrez, *La fabrique d'un révolutionnaire. Otto Wilhelm Kuusinen (1881-1918). Réflexion sur l'engagement d'un dirigeant social-démocrate finlandais à la Belle Époque*, Toulouse, Éditions de FRAMESPA, 2008 (2 vol.) ; « Otto Wilhelm Kuusinen (1881-1964) : un itinéraire militant de la Finlande à l'URSS », in Thomas Bouchet, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Écrire des vies. Biographie et mouvement ouvrier XIXe-XXe siècle*, Dijon, EUD, 1994, pp. 77-95.

<sup>46</sup> Appel du Comité exécutif de l'Internationale communiste, « Contre le régime de terreur blanche en Finlande ! », *La Correspondance internationale*, 21 août 1923 ; T. Manner, « Lettre de Finlande », *La Correspondance internationale*, 5 septembre 1923.

<sup>47</sup> K. Manner, « Les élections finlandaises », *La Correspondance internationale*, 14 mai 1924.

<sup>48</sup> K. Manner, « La lutte de classe en Finlande », *La Correspondance internationale*, 19 décembre 1925 et Appel du Comité exécutif de l'Internationale des Jeunesses communistes, « Contre la Terreur blanche en Finlande », *La Correspondance internationale*, 4 août 1926.

peu après son arrestation dans la capitale lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1922<sup>49</sup>. Alors que les militants communistes agissent au sein d'un parti ouvrier légal, celui-ci est l'objet de récurrentes vagues d'arrestations lancées contre ses dirigeants et ses élus. En 1924 par exemple, 149 d'entre eux sont inculpés pour « haute trahison » et « complot contre la sûreté de l'État » – 39 sont condamnés à la réclusion à perpétuité<sup>50</sup>. Parmi eux, Jan Tomp, député et président du Conseil des Syndicats d'Estonie, est condamné à mort et fusillé dans la nuit du 15 au 16 novembre, avec deux autres de ses camarades. Peu après, en décembre 1924, le sang coule à nouveau suite à l'échec d'une tentative de soulèvement révolutionnaire qui se conclut par des centaines d'exécutions<sup>51</sup>. En 1926, peu après la condamnation à mort et l'exécution d'un cadre dirigeant du parti communiste clandestin, August Riismann, *La Correspondance internationale* donne un bilan de la répression dans ce pays : les prisons seraient alors peuplées de 800 détenus politiques, tandis qu'entre 2 000 à 3 000 militants auraient été condamnés depuis l'indépendance de l'Estonie<sup>52</sup>.

En Lettonie – où une éphémère république socialiste avait été proclamée par les bolchéviques à la fin de l'année 1918 avant d'être défaite par l'armée allemande, entraînant le massacre de plusieurs milliers de personnes soupçonnées de sympathie communiste –, l'installation du nouveau régime est marquée par l'exécution, parfois sans procès, de dizaines de communistes<sup>53</sup>. Tout au long des années 1920, les arrestations et condamnations de militants ou de syndicalistes grévistes sont nombreuses. Certains sont expulsés en Russie, parfois à la suite de négociations avec le gouvernement soviétique dans le cadre de sa politique d'accueil des réfugiés politiques<sup>54</sup>.

La situation des communistes n'est guère plus favorable en Lituanie. Plusieurs centaines d'entre eux sont arrêtés et inculpés jusqu'au milieu des années 1920, parfois torturés et assassinés<sup>55</sup>. Ainsi, en 1925 se tient le procès de 300 militants – dont cinq anciens

---

<sup>49</sup> Comité exécutif de l'Internationale communiste, « Victor Kingissep », *La Correspondance internationale*, 13 mai 1922.

<sup>50</sup> P., « Un nouvel accès de terreur blanche », *La Correspondance internationale*, 5 mars 1924 ; R. Albert, « L'homme du jour, c'est le bourreau », *La Correspondance internationale*, 16 novembre 1924 ; « Jan Tomp », *La Correspondance internationale*, 26 novembre 1924 ; « Le verdict de Reval » et A. Albert, « La saignée de Reval », *La Correspondance internationale*, 3 décembre 1924.

<sup>51</sup> « Arnold Sommerling », *La Correspondance internationale*, 7 janvier 1925 ; « L'Esthonie a des ministres socialistes », *La Correspondance internationale*, 4 février 1925.

<sup>52</sup> J. Anasuhyn, « L'assassinat de Riismann à Reval et l'évolution en Esthonie », *La Correspondance internationale*, 19 mai 1926.

<sup>53</sup> M. Monakhov, « La Terreur blanche en Lettonie », *La Correspondance internationale*, 29 octobre 1921 ; R.A., « Des communistes condamnés à mort en Lettonie », *La Correspondance internationale*, 31 mai 1922.

<sup>54</sup> L.V., « L'Asile des révolutionnaires vaincus », *La Correspondance internationale*, 6 janvier 1923.

<sup>55</sup> V. Sturmvoegel, « La réaction en Lituanie », *La Correspondance internationale*, 19 septembre 1925.

députés et une centaine de candidats – qui avaient pour la plupart été arrêtés deux ans plus tôt lors de la campagne pour les élections législatives, alors que le parti communiste, interdit, est empêché de se présenter<sup>56</sup>. Malgré ces persécutions, la Lituanie pouvait encore se targuer d’être en régime démocratique. Ce n’est plus le cas à partir de décembre 1926, après un coup d’État militaire qui instaure un régime dictatorial, sous l’autorité de Woldemeras. Dans les mois suivants, plus de 2 000 arrestations sont dénombrées et plusieurs membres de l’opposition démocratique sont condamnés à mort et exécutés<sup>57</sup>.

Dans l’entre-deux-guerres, la situation de la Pologne est suivie de près par le mouvement communiste international, non seulement pour des questions géostratégiques – les frontières entre la Russie et ce nouvel État ne se stabilisent qu’en 1921 –, mais aussi en raison de la répression qui touche le Parti communiste polonais (KPP). Le destin de ce pays, le plus peuplé d’Europe, est lié à celui d’un militaire, le maréchal Pilsudski, vainqueur de l’Armée rouge dans la guerre russo-polonaise et premier chef de l’État jusqu’en 1922. Bien qu’il participe à la mise en place d’un régime parlementaire et qu’il ait le soutien des socialistes polonais, la vie politique polonaise reste dominée par un fort sentiment nationaliste et antirusse – et donc antibolchevique. En conséquence, le KPP reste interdit depuis sa fondation en décembre 1918 et ses militants sont la cible des gouvernements qui se succèdent durant la première moitié des années 1920. La presse de l’Internationale communiste se fait très régulièrement – presque chaque semaine – l’écho de la situation polonaise, et des brochures sont même éditées à l’étranger pour alerter sur la répression<sup>58</sup>. Les coups de filets et les procès menés contre les syndicalistes et les militants du KPP, y sont détaillés<sup>59</sup>. Mais surtout, on s’inquiète des conditions de détention des milliers de prisonniers politiques – jusqu’à 6 000 en 1925, selon *La Correspondance internationale*<sup>60</sup> –, qui

---

<sup>56</sup> A. Petrovski, « Après les 149 de Reval, les 300 de Kovno », *La Correspondance internationale*, 7 janvier 1925.

<sup>57</sup> « Les quatre victimes des bourreaux lithuaniens », *La Correspondance internationale*, 12 janvier 1927 ; « Appel du SRI contre les bourreaux lithuaniens », *La Correspondance internationale*, 21 septembre 1927.

<sup>58</sup> Magdeleine Marx, *La Pologne est un enfer*, Paris, Éditions du SRI, 1924 ; *L’ordre règne à Varsovie !*, Paris, Éditions du SRI, 1926.

<sup>59</sup> On peut citer, parmi de nombreux articles sur le sujet dans *La Correspondance internationale* : W.W., « Thomas Dombal devant la justice polonaise », 24 juin 1922 ; V. Solski, « La répression en Pologne », 10 janvier 1923 ; Appel du Comité exécutif de l’Internationale communiste, « Les crimes de la dictature bourgeoise en Pologne », 30 avril 1924 ; SRI, « 26 jeunes communistes polonais condamnés à 70 ans de prison », 4 juin 1924 ; « En Pologne. Plus de 2000 arrestations dans les campagnes de Volhynie », 25 avril 1925 ; B.H., « Le cauchemar polonais », 5 août 1925.

<sup>60</sup> « Un mois de terreur blanche en Pologne », *La Correspondance internationale*, 22 avril 1925.

subissent brimades et tortures<sup>61</sup>. Toutefois, ces années sont marquées par une grande instabilité politique. Craignant un coup d'État de droite, Pilsudski marche en 1926 sur Varsovie avec les troupes armées qui lui sont restées fidèles et, dans un premier temps, avec le soutien des masses et des partis de gauche – KPP compris, qui espère transformer en élan révolutionnaire cette dynamique populaire engagée contre la réaction. Mais renonçant à ses anciennes alliances, Pilsudski instaure progressivement une dictature militaire et nationaliste. Il musèle toute opposition et la violence se déchaîne en premier lieu contre l'opposition ouvrière. La troupe est envoyée contre les piquets de grève et les réunions syndicales, tuant et blessant des dizaines d'ouvriers. *La Correspondance internationale* fait le bilan de la répression des quatre mois qui ont suivi le coup de force de Pilsudski :

« 1642 ouvriers et paysans furent arrêtés pour causes politiques ; 115 procès eurent lieu qui mirent 804 personnes au banc des accusés : 322 furent condamnés à 764 années ½ de prison. 18 grèves de la faim éclatèrent dans les prisons. En mai et juin, on confisqua 195 périodiques. Du 1<sup>er</sup> au 10 septembre ; 233 personnes furent arrêtées pour causes politiques »<sup>62</sup>.

Nous avons déjà évoqué les conséquences immédiates de la défaite sanglante de la République des Conseils en Hongrie, qui fait des milliers de mort et entraîne l'arrestation ou l'exil de dizaines de milliers de personnes. Elle est remplacée par une monarchie constitutionnelle. L'amiral Horthy, désigné régent de Hongrie, dirige le pays durant tout l'entre-deux-guerres. Il instaure « un État conservateur à tendance autoritaire mais dans lequel l'opposition était admise et tolérée »<sup>63</sup>, même si le pluralisme officiel et le parlementarisme sont « de pure façade »<sup>64</sup>. Bien que les tribunaux continuent de condamner des ouvriers pour « complot communiste »<sup>65</sup>, les prisons hongroises de désengorgent progressivement au début des années 1920. Plusieurs centaines de prisonniers sont notamment expulsés en Union soviétique, dans le cadre d'échanges de détenus avec des officiers hongrois retenus en Russie comme otages<sup>66</sup>. Malgré ces libérations, près d'un millier de prisonniers de la révolution de 1919 demeurent internés dans les prisons et les camps cinq ans plus tard<sup>67</sup>. En septembre 1925, l'un des principaux dirigeants du PCH,

---

<sup>61</sup> Dans *La Correspondance internationale* : « Dans les prisons polonaises », 1<sup>er</sup> avril 1922 ; « Un drame dans les cachots de la République polonaise », 19 mars 1924 ; C. Wolsky, « Le scandale des prisons polonaises », 11 juin 1924 ; R. Albert, « La provocation policière en Pologne », 1<sup>er</sup> août 1925.

<sup>62</sup> « La terreur blanche dans la Pologne de Pilsudski », *La Correspondance internationale*, 16 octobre 1926.

<sup>63</sup> Henry Bodgan, *Histoire des pays de l'Est*, op. cit., p. 310.

<sup>64</sup> Pierre Milza, *De Versailles à Berlin (1919-1945)*, op. cit., p. 220.

<sup>65</sup> G., « Nouveau complot communiste à Budapest », *La Correspondance internationale*, 13 juillet 1923.

<sup>66</sup> K.F.J., « N'oublions pas les victimes de la répression en Hongrie », *La Correspondance internationale*, 14 juin 1922.

<sup>67</sup> Albert Kiralyi, « Ce que vaut la clémence d'un Horthy », *La Correspondance internationale*, 20 février 1924.

Matyas Rakosi, est arrêté. En exil en Russie depuis l'échec de la République des Conseils, il avait été envoyé en Hongrie l'année précédente pour réorganiser le parti clandestin. Jugé avec 57 coaccusés à l'été 1926, il est condamné à huit ans et demi de prison.

La Roumanie se caractérise durant l'entre-deux-guerres par « les luttes violentes auxquelles se livrèrent les nombreuses formations politiques ». Tout au long des années 1920, les gouvernements qui se succèdent cherchent à « organiser des élections qui leur soient favorables » et malmènent les oppositions<sup>68</sup>. Mais tous, quel que soit leur tendance politique, ciblent le Parti communiste de Roumanie, contraint d'agir dans une semi-clandestinité, avant d'être totalement interdit au milieu des années 1920. Peu après sa fondation en 1921, ses principaux dirigeants et plus de deux cents de ses militants sont arrêtés et inculpés – plusieurs sont mêmes abattus durant leur détention<sup>69</sup>. En 1925, le Parti communiste est réduit à l'illégalité, ses journaux sont interdits, et des centaines de militants, dont les anciens membres de sa direction, sont arrêtés. Plusieurs dizaines d'entre eux sont notamment inculpés de complot contre la sûreté de l'État et intelligence avec l'ennemi, après une tentative de soulèvement en Bessarabie, en protestation contre l'annexion de cette région<sup>70</sup>. D'autres sont punis de plusieurs années d'emprisonnement pour la simple appartenance aux Jeunesses communistes<sup>71</sup>. Les autorités décident également, en 1927, de dissoudre l'Union syndicale unitaire, proche des communistes<sup>72</sup>. Enfin, durant cette période, plusieurs grèves de la faim sont menées dans les prisons pour dénoncer la répression et les mauvais traitements des prisonniers<sup>73</sup>. Certaines sont fatales et aboutissent à la mort de détenus, comme en 1925 où succombent un soldat révolutionnaire<sup>74</sup> et Max Goldstein – qui avait été condamné pour un attentat à la bombe contre le parlement roumain en 1920<sup>75</sup>.

---

<sup>68</sup> Henry Bodgan, *Histoire des pays de l'Est*, op. cit., p. 318.

<sup>69</sup> « Les atrocités de la réaction roumaine » et « Le procès de Bucarest », *La Correspondance internationale*, 25 février et 1<sup>er</sup> mars 1922.

<sup>70</sup> « Le procès du PC Roumain » et « Le procès de Bucarest », *La Correspondance internationale*, 13 mai et 4 juillet 1925.

<sup>71</sup> « Nouvelles persécutions contre la jeunesse ouvrière en Roumanie », *La Correspondance internationale*, 17 février 1926.

<sup>72</sup> Podpolnicu, « La dissolution des Syndicats Unitaires de Roumanie », *La Correspondance internationale*, 14 mai 1927.

<sup>73</sup> Troian Codrianu, « La grève de la faim des détenus politiques en Roumanie », *La Correspondance internationale*, 16 avril 1927.

<sup>74</sup> « Contre les assassinats de la jeunesse ouvrière en Roumanie », *La Correspondance internationale*, 23 décembre 1925.

<sup>75</sup> A. Dobrogeanu-Gherea, « La mort héroïque de Max Goldstein », *La Correspondance internationale*, 28 octobre 1925.

En Yougoslavie, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, proclamé le 1<sup>er</sup> décembre 1918, fut dès ses débuts dominé par les Serbes, qui fournirent le personnel politique et les cadres de la nouvelle armée, au détriment des nombreuses minorités nationales. Dès lors, « la politique suivie par tous les gouvernements qui se succédèrent à partir de 1918 fut centralisatrice, nationaliste grand-serbe et autoritaire »<sup>76</sup>. Dans ce nouveau contexte, le Parti communiste de Yougoslavie (PCY), fondé en juin 1920 après l'adhésion du Parti socialiste ouvrier à l'Internationale communiste, constitua l'une des principales forces d'opposition aux partis serbes dominants. Il obtient 58 sièges (12,4%) aux élections de 1920 pour l'Assemblée constituante. Mais l'adoption le 28 juin 1921 de la nouvelle Constitution, d'inspiration centralisatrice et autoritaire, engage le royaume sur le chemin de la dictature. Alors que déjà en mars 1920, après les bons succès des communistes aux élections locales, le gouvernement avait invalidé le scrutin et fait emprisonner leurs dirigeants – qui avaient déclenché une grève de la faim en protestation –, le nouveau régime décide d'aller plus loin. Prenant prétexte d'attentats ayant été commis par des révolutionnaires, l'une de ses premières mesures est d'interdire le PCY, en août 1921. Ses députés, maires et élus municipaux sont immédiatement destitués, tandis que les fonctionnaires communistes sont révoqués<sup>77</sup>. En vertu des « lois scélérates » mettant le PCY, sa presse et les syndicats rouges hors la loi, les dirigeants du parti sont également condamnés à deux ans de prison. Dans les années suivantes, les grèves sont brutalement réprimées, certains militants sont même tués. La tentative de constituer légalement en 1923 un Parti ouvrier populaire de Yougoslavie, interdit l'année suivante, « rejette définitivement les communistes vers l'action clandestine »<sup>78</sup>. En 1925, le bilan de la répression depuis la fin de la guerre est, d'après la *Correspondance internationale*, de « quinze condamnations à mort pour des motifs politiques, trois cents meurtres politiques, 20 600 emprisonnements politiques et 2 500 condamnations à l'exil »<sup>79</sup>.

La situation politique de la Bulgarie est très instable dans les années 1920. Dans un pays peuplé majoritairement de paysans, qui représentent les trois quarts de la population, les élections de 1919 sont remportées par le chef du Parti agraire, Alexandre Stambolijski, qui s'était opposé à la guerre. Il instaure une sorte de « dictature verte » en suivant une

---

<sup>76</sup> Henry Bodgan, *Histoire des pays de l'Est, op. cit.*, p. 325.

<sup>77</sup> « En Yougoslavie » et « Dans les prisons de Yougoslavie », *La Correspondance internationale*, 30 novembre 1921 et 14 janvier 1922.

<sup>78</sup> Olivier Delorme, *La Grèce dans les Balkans*, Tome 2, Gallimard, 2013, p. 942.

<sup>79</sup> Nicolas Mermet, « En Yougoslavie. Le bilan de la répression », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> juillet 1925.



« troisième voie agrarienne, entre le communisme et le capitalisme »<sup>80</sup>. Ses réformes favorables aux petits paysans inquiètent les élites bourgeoises et urbaines. Pourtant, le Parti communiste bulgare (BKP), dont l'influence est importante – il est la deuxième force politique aux élections législatives d'août 1919, avec 18% des suffrages et 45 députés –, s'oppose à la politique de Stambolijski, dont le projet est de généraliser la petite propriété. Le BKP, à l'origine de plusieurs grèves à tendances insurrectionnelles en 1919-1920, est vivement combattu par le pouvoir, qui proclame des lois d'exception, limite la presse communiste et fait arrêter de nombreux militants et grévistes<sup>81</sup>. Si bien que lorsque les forces réactionnaires et nationalistes organisent un coup d'État dans la nuit du 8 au 9 juin 1923, le BKP reste dans un premier temps passif et réagit tardivement – ce qui lui sera vivement reproché par l'Internationale communiste. En septembre, ses dirigeants, Georges Dimitrov et Vassil Kolarov, préparent une insurrection armée pour riposter au coup d'État mais l'opération échoue, malgré le ralliement des agrariens. Le nouveau régime s'engage alors dans une politique de « terreur blanche » extrêmement brutale, conduite d'abord par les gouvernements de Tsankov puis du macédonien Liaptchev. Entre 1923 et 1927, des dizaines de milliers d'ouvriers et de paysans sont arrêtés et emprisonnés, les condamnations à mort et les exécutions extrajudiciaires sont légion. La répression aveugle se renforce encore au lendemain de l'attentat meurtrier (plus d'une centaine de victimes) perpétré contre la cathédrale de Sofia en avril 1925, qui se solde par le massacre de centaines de communistes et agrariens<sup>82</sup>. Comme dans d'autres pays de la région, les prisonniers politiques ont régulièrement recours à la grève de la faim pour demander l'amnistie et l'amélioration de leurs terribles conditions de détention<sup>83</sup>. La répression politique est si importante qu'elle placera la Bulgarie, au cours des années 1920, sous le feu des projecteurs internationaux, grâce à la mobilisation d'intellectuels notamment français et du Secours rouge international.

Nous terminons ce tour d'horizon de l'Europe balkanique avec la Grèce, où le prolongement de la guerre contre la Turquie et la « Grande catastrophe » – la défaite militaire de la Grèce, qui doit abandonner la plupart de ses gains territoriaux de 1920, et un vaste échange de populations entre les deux pays – provoquent d'importants bouleversements

---

<sup>80</sup> Olivier Delorme, *La Grèce dans les Balkans*, op. cit., p. 963.

<sup>81</sup> Christo Kabatchiev, « En Bulgarie », *La Correspondance internationale*, 24 décembre 1921.

<sup>82</sup> Une brochure éditée en France par le SRI évoque le chiffre de 2000 morts : *La Bulgarie des soudards fascistes, 1923-1927*, Paris, Éditions du SRI, 1927, p. 6.

<sup>83</sup> D. Ivanov, « La grève générale de la faim de 2 500 détenus politiques en Bulgarie », *La Correspondance internationale*, 19 mars 1927. Voir aussi le document manuscrit présentant une liste des grèves de la faim menées par les prisonniers politiques de la prison centrale de Sofia entre 1925 et 1929, conservé dans le fonds Daniel Renoult (276 J 4) aux AD93.

politiques<sup>84</sup>. En septembre 1922, un soulèvement militaire entraîne l'abdication du roi Constantin I<sup>er</sup>. Un an plus tard, une tentative de coup d'État d'officiers royalistes est mise en échec par la mobilisation populaire et syndicale. Le 18 décembre 1923, trois jours après des élections pour une Assemblée constituante, le nouveau roi Georges II, fils de Constantin I<sup>er</sup>, est contraint à l'exil sans pour autant abdiquer. La Deuxième République hellénique, proclamée le 25 mars 1924, est confirmée par le référendum du 13 avril qui instaure un régime démocratique et républicain. Le processus démocratique grec est toutefois brutalement interrompu le 24 juin 1925 par un coup d'État fomenté par le général Pangalos, fervent nationaliste, qui instaure une dictature. Durant son court règne – il est renversé par un nouveau coup d'État militaire le 21 août 1926, qui rétablit le régime démocratique –, Pangalos limite drastiquement les libertés publiques, rétablit la censure et vise tout particulièrement le Parti communiste de Grèce (KKE). Sous la monarchie de Constantin I<sup>er</sup>, plusieurs grèves avaient déjà conduit à des condamnations de dizaines de militants communistes et syndicalistes et à l'occupation par la police des locaux du parti<sup>85</sup>. La répression se déchaîne sous la dictature de Pangalos : moins de deux mois après son accession au pouvoir, plus de 400 membres ou sympathisants communistes, dont les dirigeants du KKE, des Jeunesses communistes et du Secours rouge de Grèce, sont emprisonnés, et 250 d'entre eux sont déportés dans les îles de la mer Égée. Les accusations visent en particulier le soutien des communistes à la cause indépendantiste en Macédoine. Neuf militants de Salonique sont ainsi condamnés pour haute trahison à 132 années cumulées de prison. Des soldats sont traduits en conseil de guerre et écotent de peines de un an et demi à dix ans de prison pour s'être livrés à de la propagande communiste ou avoir lu *Rizospastis*, le journal du KKE, dont la parution est même interdite durant six mois. Début mars 1926, à quelques mois de la chute de la dictature, la *Correspondance internationale* faisait encore mention de 145 communistes en prison et 39 en exil<sup>86</sup>. Dans les années suivantes, malgré le rétablissement de la démocratie, l'instabilité gouvernementale perdurera en Grèce, jusqu'à la restauration de la monarchie en 1935 et l'instauration de la dictature de Metaxás l'année suivante qui plongera le KKE dans la clandestinité. Toutefois dans les

---

<sup>84</sup> Olivier Delorme, *La Grèce dans les Balkans*, op. cit.

<sup>85</sup> J. Petsopoulos, « La réaction en Grèce », *La Correspondance internationale*, 6 mai 1922.

<sup>86</sup> Toutes ces données sur la répression en Grèce proviennent de la *Correspondance internationale* : Th. Gracchus, « La répression en Grèce et le Parti communiste », 22 août 1925 ; Th. Gracchus, « La terreur judiciaire en Grèce », 19 septembre 1925 ; SRI, « Contre la dictature militaire en Grèce », 30 septembre 1925 ; D. Prekas, « La terreur blanche en Grèce sous la dictature Pangalos », 3 mars 1926.

années 1920, d'autres dictatures émergent dans l'espace méditerranéen, sous des formes spécifiques.

### **En Méditerranée : Italie fasciste et dictatures ibériques**

L'arrivée au pouvoir en Italie le 29 octobre 1922 de Mussolini, appelé à former un gouvernement deux jours après la marche sur Rome des Chemises noires, marque le début d'un processus conduisant à l'établissement d'une dictature « de type nouveau »<sup>87</sup>. S'abritant à ses débuts derrière la légalité, Mussolini obtient de la Chambre et du Sénat les pleins pouvoirs et instaure une « dictature légale ». Celle-ci lui permet d'organiser les persécutions contre les adversaires déclarés du fascisme, qu'ils soient catholiques, démocrates, libéraux, socialistes ou communistes. Les Chemises noires, réunies dans la Milice volontaire pour la sûreté nationale (MVSN) multiplient les coups de force, violences et assassinats contre les opposants. Des associations ouvrières sont dissoutes, 40 000 cheminots sont licenciés. La liberté de la presse, en sursis, n'empêche pas le pouvoir d'attaquer les journaux communistes, en occupant et saccageant ses locaux, en poursuivant et en intimidant ses rédacteurs, si bien qu'au début de l'année 1923 seul un des trois quotidiens communistes en Italie peut encore paraître légalement<sup>88</sup>. Les arrestations d'opposants se produisent en masse, comme dans la nuit du 4 au 5 février 1923 et dans les jours suivants : la *Correspondance internationale* évoque 7 000 arrestations, dont 80% de communistes et la quasi-totalité des cadres et dirigeants du Parti communiste d'Italie (PCI)<sup>89</sup>.

L'émotion provoquée par l'enlèvement et l'assassinat du député socialiste Giacomo Matteotti, le 10 juin 1924, ouvre une crise politique qui menace le nouveau régime. Mais Mussolini réagit en assumant, dans un discours à la Chambre le 3 janvier 1925, « la responsabilité politique, morale et historique de tout ce qui s'est passé ». Il accélère l'établissement de la dictature et supprime ce qu'il reste de l'État libéral. À partir du 31 décembre 1924, tous les journaux de l'opposition sont saisis et le ministre de l'Intérieur, Federzoni, fait arrêter de nombreux journalistes. À l'aide de la Milice, armée de 100 000 fusils fournis par l'armée, le pouvoir ordonne la fermeture de nombreuses associations « subversives » et cercles politiques antifascistes. La terreur et les violences, exercées par

---

<sup>87</sup> Sauf indications contraires, les citations et données présentées proviennent de Pierre Milza et Serge Berstein, *Le fascisme italien (1919-1945)*, Paris, Seuil, 1980.

<sup>88</sup> Edmundo Peluso, « L'héroïque résistance de la presse communiste italienne », *La Correspondance internationale*, 10 janvier 1923.

<sup>89</sup> H. Terracini, « 7000 arrestations d'ouvriers en Italie », *La Correspondance internationale*, 28 février 1923.

les hommes de main du fascisme, se poursuivent dans les rues, comme lors de la « nuit de sang » de Florence en octobre 1925. Tandis que de très lourdes condamnations sont prononcées contre les militants ouvriers<sup>90</sup>, les fascistes accusés d'agression ou de meurtre sont systématiquement acquittés. Les bourses du travail sont fermées, la grève devient illégale, et seules les organisations syndicales fascistes sont autorisées.

En novembre 1926, plusieurs attentats manqués contre Mussolini, et perpétrés par des individus isolés, sont utilisés pour mettre hors la loi l'opposition. Le ministre de la Justice, Alfredo Rocco, fait adopter les « lois fascistissimes », qui achèvent de supprimer les libertés publiques et les derniers verrous démocratiques : suppression du pouvoir parlementaire, révocation des fonctionnaires dont les opinions ne garantissent pas la fidélité au régime, annulation des passeports, sanctions (allant jusqu'à la déchéance de la nationalité et la confiscation des biens) pour les émigrés politiques, interdiction des journaux antifascistes et dissolution des partis politiques<sup>91</sup>. La fascisation de l'État italien était accomplie. Pour mettre en application ces dispositions, le pouvoir constitue un « tribunal spécial de défense de l'État » et une police politique, l'OVRA (Organisation de vigilance et de répression de l'antifascisme). Cette dernière intervient dans la nuit du 10 novembre, en occupant et en faisant fermer le siège de tous les partis et associations antifascistes. Le PCI entre alors dans la clandestinité totale, fort de son expérience de semi-clandestinité accumulée depuis les premières vagues de répression en 1923.

Dans ce contexte, de nombreux militants et cadres des organisations d'opposition sont contraints à l'exil et renforcent les rangs de l'émigration politique, qui trouve refuge en France. Arrivant par vagues successives, au rythme des expéditions punitives menées par les Chemises noires et du renforcement de l'État fasciste, ces exilés politiques constitueront la base de la résistance antifasciste.

Il est difficile d'opérer un bilan chiffré de la répression fasciste, tant durant la période qui précède la marche sur Rome qu'après l'arrivée au pouvoir de Mussolini. Dans une brochure éditée en 1926, le SRI tente de mesurer cette « orgie de terreur », pour la seule période de septembre 1925 à septembre 1926 :

---

<sup>90</sup> Ainsi de ces 92 inculpés suite à une émeute meurtrière à Empoli en 1921, en pleine ébullition sociale, qui écopent en novembre 1924 de cinq peines de réclusion à perpétuité et 1451 années de prison cumulées : Humberto Terraccini, « Mille quatre cents années de réclusion... », *La Correspondance internationale*, 19 novembre 1924.

<sup>91</sup> G. Aquila, « L'"état de siège" en Italie », *La Correspondance internationale*, 13 novembre 1926.

« Il y a eu 76 travailleurs assassinés et 349 blessés. Certes, ces chiffres sont au-dessous de la vérité, car un certain nombre de meurtres restent inconnus. La réaction policière n'a pas été et n'est pas moins violente, pendant la même période, on compte 7 858 arrestations, 12 252 perquisitions et environ 2 000 condamnations. Encore il y a eu 131 locaux d'organisations ouvrières dévastés et 406 journaux ouvriers et d'opposition bourgeois dissous »<sup>92</sup>.

L'historien américain Robert Paxton estime que les violences politiques entre 1920 et 1922 ont fait entre 500 et 600 morts du côté fasciste et environ 2 000 chez ses adversaires. Puis, entre 1923 et 1926, un millier d'antifascistes supplémentaires auraient été tués. Il cite également son homologue allemand Jens Petersen, qui évalue à 10 000 morts et 100 000 blessés le nombre de victimes dans le cadre des conflits civils en Italie au début des années 1920<sup>93</sup>. Robert Paxton avance également le nombre de 10 000 opposants emprisonnés dans des camps sur des îles méridionales. En revanche, après le rétablissement de la peine capitale par Mussolini en octobre 1926, seules neuf condamnations à mort furent officiellement prononcées par le régime entre 1926 et 1940<sup>94</sup>. Ce chiffre masque toutefois les assassinats extra-judiciaires perpétrés ou projetés contre les opposants, sur le territoire italien comme auprès de l'émigration politique.

En Espagne, malgré l'échec de la grève générale de 1917, l'agitation sociale n'en demeure pas moins importante au début des années 1920. Le renforcement des organisations ouvrières, tout comme l'influence croissante de l'anarchisme et du syndicalisme révolutionnaire, nourrissent les craintes de la bourgeoisie espagnole. Le spectre de la révolution bolchevique est d'autant plus présent que la puissante CNT envisage un temps un rapprochement avec l'Internationale syndicale rouge (ISR) affiliée à l'Internationale communiste.

Dans ce contexte et sous la pression des militaires, le pouvoir use de la méthode forte, en suspendant les garanties constitutionnelles et en recourant à l'élimination physique des militants ouvriers les plus combattifs. Pour briser les grèves, le patronat recourt à l'assassinat ciblé de syndicalistes, en utilisant des hommes de main réunis dans les « syndicats libres » qu'il constitue pour contrer le syndicalisme révolutionnaire. Une autre pratique répandue consiste à simuler l'évasion d'un détenu, afin de justifier son exécution extrajudiciaire. À ce terrorisme d'État répond le terrorisme pratiqué par certaines fractions du mouvement ouvrier, qui optent pour l'action directe, le sabotage et les attentats. Le 8 mars 1921, l'assassinat par trois anarchistes du président du Conseil Eduardo Dato, qui avait fait

---

<sup>92</sup> *L'Italie sous la terreur. À bas, le fascisme assassin !*, Paris, Éditions du SRI, 1926, p. 7.

<sup>93</sup> Robert Paxton, *Le fascisme en action*, op. cit., p. 164.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 230.

intervenir l'armée pour écraser la grève générale de 1917, entraîne un déchaînement de la répression. Victor Serge, évoquant sa rencontre à Moscou avec Hilario Arlandis et Andreu Nin – deux militants de la CNT partisans de l'adhésion à l'ISR –, s'interroge sur le nombre de victimes :

« Je demandais des noms ou des chiffres. Cela les surprit. Dans leur vie illégale, tous rescapés eux-mêmes, ils ne savent pas, nos frères d'Espagne, le nombre de leurs morts ni tous leurs noms : *plusieurs centaines* en quelques mois »<sup>95</sup>.

La *Correspondance internationale*, qui s'intéresse de près à la situation du mouvement ouvrier espagnol<sup>96</sup>, parle de six cents militants tués durant l'année 1921, la plupart membres de la CNT<sup>97</sup>. Parmi eux, Evelio Boal (secrétaire général de la CNT) et Antoni Feliu (trésorier de la confédération syndicale), arrêtés en mars 1921 puis torturés, sont exécutés trois mois plus tard devant la porte de la prison de Barcelone, après une simulation d'évasion. En janvier 1922, la revue communiste publie des extraits d'un manifeste de la CNT, « Pages de sang », qui dénonce les persécutions, arrestations, tortures et assassinats dont sont victimes ses membres, dont plus de 1 500 sont en prison<sup>98</sup>.

La traque des militants de la CNT s'effectue également à l'étranger, en Allemagne et en France notamment, où plusieurs révolutionnaires sont arrêtés et menacés d'extradition vers l'Espagne. L'arrestation à Berlin d'Andreu Nin, d'Arlandis ou de Luis Nicolau et sa compagne Lucia Joaquina Concepcion, déclenche une campagne internationale de protestation<sup>99</sup>. Ces deux derniers, accusés de l'assassinat du président du Conseil Eduardo Dato, sont extradés en février 1922<sup>100</sup>.

Une brève accalmie dans l'escalade de violences intervient au printemps 1922, sous le nouveau gouvernement de José Sanchez Guerra. Le roi Alphonse XIII fait rétablir les garanties constitutionnelles, ce qui provoque la remise en liberté de plusieurs centaines de prisonniers, dont plus de 300 syndicalistes parmi les 500 détenus à Barcelone<sup>101</sup>. Mais les persécutions à l'encontre des militants repartent à la hausse un an plus tard, comme en

---

<sup>95</sup> Victor Serge, « Pour nos frères d'Espagne », *La Correspondance internationale*, 17 novembre 1921.

<sup>96</sup> En particulier, en novembre et décembre 1921, la quasi-totalité des numéros de la *Correspondance internationale* traitent de la répression des militants espagnols.

<sup>97</sup> H. Arlandis, « Un appel des camarades espagnols », *La Correspondance internationale*, 3 décembre 1921.

<sup>98</sup> Ce texte est accompagné d'une liste de militants tués : « Pages de Sang (1920-1921) », *La Correspondance internationale*, 21 janvier 1922.

<sup>99</sup> Appel de l'ISR, « Pour les révolutionnaires espagnols », *La Correspondance internationale*, 14 décembre 1921.

<sup>100</sup> P. Froelich, « Livrés au Bourreau ! », *La Correspondance internationale*, 25 février 1922.

<sup>101</sup> R. Albert, « Salut à nos frères libérés d'Espagne ! », *La Correspondance internationale*, 15 avril 1922.

témoigne l'assassinat le 10 mars 1923 de Salvador Seguí, l'une des figures du mouvement ouvrier espagnol, qui avait été à la tête de la CNT en Catalogne.

Dans un contexte d'affaiblissement militaire dans la guerre du Rif et d'agitation ouvrière persistante en Catalogne, le général Primo de Rivera s'empare du pouvoir en septembre 1923 à la suite d'un coup d'État militaire<sup>102</sup>. Ne cachant pas son admiration pour Mussolini, il met fin au régime parlementaire et instaure, avec l'appui du roi, une dictature militaire qui perdurera jusqu'en 1930. Cette dernière, tolérante vis-à-vis de l'UGT et du PSOE, combat avec vigueur la CNT – dont le journal, *Solidaridad Obrera* est interdit – et le Parti communiste d'Espagne (PCE), contraints d'agir dans la clandestinité. En octobre 1923, le procès des assassins d'Eduardo Dato se conclue par la condamnation à mort des deux anarchistes Luis Nicolau et Pedro Mateu, finalement commuée en réclusion à perpétuité après une grâce accordée par le roi<sup>103</sup>. Le même sort est réservé au dessinateur anarchiste Juan Bautista Acher, à l'issue d'une nouvelle campagne internationale de protestation<sup>104</sup>. La répression jette en prison la plupart de la direction du PCE, dont son secrétaire général César Rodríguez González et l'ancien dirigeant de la CNT Joaquin Maurin. Au début de l'année 1925, les prisons centrales de Barcelone et Madrid détiennent une soixantaine de militants et cadres communistes et une centaine d'anarchistes<sup>105</sup>. Dans un article publié en juin 1927, on estime même que 83% des membres du PCE sont passés par la prison depuis 1923<sup>106</sup>.

Le nouveau régime autoritaire qui s'installe en Espagne inspire une partie des élites militaires et économiques dans l'État voisin portugais<sup>107</sup>. Le début des années 1920 est marqué au Portugal par l'instabilité politique et l'émergence de nouvelles organisations ouvrières, avec la fondation en 1919 de la Confédération générale du travail (CGT-P) d'inspiration syndicaliste révolutionnaire et du Parti communiste portugais (PCP) en 1921. La dégradation des conditions de vie des ouvriers provoque plusieurs grèves et manifestations violentes, tandis que plusieurs tentatives de soulèvements agitent l'armée. Mais la persistance de pratiques d'action directe, telles que les attentats à la bombe, permet aux autorités de réprimer certaines organisations révolutionnaires, comme lors du vaste coup

---

<sup>102</sup> Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, op. cit., p. 110-113.

<sup>103</sup> Andreu Nin, « Pour Mateu et Nicolau », *La Correspondance internationale*, 16 octobre 1923.

<sup>104</sup> « Il faut faire vite si l'on veut sauver Shum », *La Correspondance internationale*, 9 avril 1924 ; « L'Espagne de Primo...une grande geôle », *L'Humanité*, 6 avril 1926.

<sup>105</sup> « D'une prison d'Espagne », *La Correspondance internationale*, 28 janvier 1925.

<sup>106</sup> Jar, « La terreur blanche en Espagne », *La Correspondance internationale*, 11 juin 1927.

<sup>107</sup> Nous remercions vivement José Manuel Lopes Cordeiro pour les renseignements qu'il nous a indiqués sur les politiques répressives établies au Portugal dans l'entre-deux-guerres. Voir aussi Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, op. cit., p. 114-118.

de filet opéré en août 1923 contre les militants de la Jeunesse communiste, menacés de déportation dans les colonies africaines<sup>108</sup>.

Le 28 mai 1926, un coup d'État militaire mené par le général Gomes da Costa renverse la Première République portugaise, jugée responsable de l'instabilité politique, sociale et économique. Le nouveau régime prend en 1928 le nom de « Dictature nationale », reflétant l'influence idéologique des mouvements fascistes en pleine expansion en Italie ou en Espagne. La constitution de 1911 tout comme les libertés démocratiques sont suspendues, les partis politiques et leurs organes de presse sont interdits. Le PCP entre alors dans la clandestinité. En février 1927, un soulèvement de militaires, appuyés par certains secteurs ouvriers, est brutalement réprimé et se traduit par des persécutions à l'encontre de la CGT-P, qui parvient malgré tout à se maintenir dans la légalité. La dictature militaire se renforcera après l'arrivée au pouvoir d'António de Oliveira Salazar, qui établira en 1933 l'*Estado Novo*, un régime réactionnaire, anticommuniste, nationaliste et corporatiste.

Le tableau de l'Europe des années 1920 que nous venons de dresser est révélateur des moyens déployés par les élites politiques et économiques pour annihiler un mouvement ouvrier trop empressé de renverser l'ordre social dominant. En Europe centrale, orientale et balkanique comme dans les États méditerranéens, les partis communistes sont devenus la cible première des régimes autoritaires et réactionnaires qui essaient aux lendemains de la Première Guerre mondiale et de la révolution russe. Au-delà de la diversité des situations nationales et indépendamment de la forme et de l'intensité des mesures répressives employées, celles-ci sont désignées par les communistes sous le vocable englobant de « terreur blanche », qui permet d'unifier les représentations de ce phénomène déterminant dans l'élaboration de la stratégie de l'IC.

### **La « terreur blanche », un concept réhabilité pour penser la répression des années 1920**

L'emploi de la notion de « terreur blanche » par les communistes n'est pas anodin puisqu'elle est étroitement associée aux grands épisodes révolutionnaires qui ont marqué l'histoire depuis la Révolution française. Cette expression apparaît en effet aux lendemains de la Restauration de 1815, pour désigner les massacres et la législation répressive adoptée à l'encontre des anciens révolutionnaires et des bonapartistes au retour de la monarchie. Elle

---

<sup>108</sup> G, « La répression au Portugal », *La Correspondance internationale*, 3 août 1923.



fut employée *a posteriori* pour caractériser les différents épisodes de violences contre-révolutionnaires perpétrées par les royalistes, comme lors de la réaction thermidorienne en 1795 ou en 1799 durant la guerre civile. Ce concept est également utilisé pour répondre à la Terreur instaurée par les révolutionnaires et le Comité de salut en 1793-1794, et qui sera affublée, semble-t-il plusieurs décennies plus tard, du qualificatif « rouge ». L'usage des deux expressions « terreur blanche » et « terreur rouge » se répand au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il prend une dimension de plus en plus politique et sert à disqualifier l'adversaire, en particulier lorsqu'il ressurgit après la répression des insurrections de juin 1848 et de la Commune de Paris.

Comme le rappelle l'historien Arno Mayer dans son étude comparée des deux révolutions française (1789) et russe (1917), « il ne saurait y avoir de révolution sans contre-révolution »<sup>109</sup>. Ces deux phénomènes et processus sont indissociables l'un de l'autre et participent d'un « mouvement historique tout à la fois dialectique et mû par la nécessité »<sup>110</sup>, à la source de l'engrenage de violence et de terreur intrinsèque aux révolutions. D'après l'historien américain, « la lutte entre les idées et les forces de la révolution et de la contre-révolution a été un moteur essentiel de l'escalade de violence inhérente aux révolutions française et russe »<sup>111</sup>.

Les bolcheviks avaient parfaitement intégré dans leur grille d'analyse cette dialectique entre révolution et contre-révolution, entre terreur rouge et terreur blanche – la seconde légitimant et rendant nécessaire l'emploi ou le renforcement de la première. Léon Trotski, dans *Communisme et terrorisme*, s'arrête ainsi sur le rôle de la terreur dans l'affrontement historique que se mènent bourgeoisie et prolétariat et qui devait inéluctablement s'acheminer par la victoire de ce dernier :

« Il y a encore une différence entre la terreur blanche et la terreur rouge. [...] La terreur blanche est l'arme d'une classe historiquement réactionnaire. Lorsque nous avons fait remarquer l'impuissance des répressions de l'État bourgeois à l'égard du prolétariat, nous n'avons jamais nié qu'au moyen des arrestations et des exécutions les classes dirigeantes peuvent, dans certaines conditions, retarder temporairement le développement de la révolution sociale. Mais nous étions convaincus qu'elles ne réussiraient pas à l'arrêter. Notre certitude provenait du fait que le prolétariat est la classe historiquement ascendante, et que la société bourgeoise ne peut pas se développer sans augmenter les forces du prolétariat. La bourgeoisie est, à l'époque actuelle, une classe en décadence, Non seulement elle ne joue plus le rôle essentiel dans la production, mais, par ses méthodes impérialistes d'appropriation, elle détruit l'économie mondiale et la culture humaine. Cependant, la ténacité historique de la bourgeoisie est colossale. Elle se cramponne au pouvoir et ne veut pas lâcher prise. Par là même, elle menace d'entraîner dans sa chute toute la société. Il faut l'en arracher, lui couper

---

<sup>109</sup> Arno J. Mayer, *Les Furies*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>110</sup> Hannah Arendt, *On Revolution*, New-York, Viking, 1965, cité par Arno J. Mayer, *ibid.*

<sup>111</sup> Arno J. Mayer, *ibid.*

les membres... La terreur rouge est l'arme employée contre une classe vouée à périr et qui ne s'y résigne pas. Si la terreur blanche ne peut que retarder l'ascension historique du prolétariat, la terreur rouge précipite la mort de la bourgeoisie. À certaines époques, l'accélération, en faisant gagner du temps, a une importance décisive. Sans la terreur rouge, la bourgeoisie russe, de concert avec la bourgeoisie mondiale, nous aurait étouffés bien avant l'avènement de la Révolution en Europe. Il faut être aveugle pour ne pas le voir, ou faussaire pour le nier »<sup>112</sup>.

Lénine abondait dans le même sens en 1921 en soulignant le caractère inexorable de la terreur, blanche et rouge, dans tout processus révolutionnaire :

« Dans les pays qui traversent une crise sans précédent, où, après la guerre impérialiste de 1914-1918, les anciens rapports se sont désagrégés, la lutte de classes exacerbée (c'est le cas de tous les pays du monde), on ne saurait se passer de la terreur, quoi qu'en disent les hypocrites et les amateurs de phrases. Ou bien la terreur blanche, la terreur bourgeoise formule américaine, anglaise (Irlande), italienne (fascistes), allemande, hongroise et autres, ou bien la terreur rouge, prolétarienne. Il n'y a pas de milieu ; il n'y a pas, il ne peut y avoir de "troisième" solution »<sup>113</sup>.

Mais les dirigeants bolcheviques attribuent également une fonction positive à la terreur blanche. Lénine explique que les persécutions « rendent plus fort » la perspective du communisme<sup>114</sup>. Elles participent à la conscientisation des masses et sont porteuses, en réaction, d'un potentiel mobilisateur :

« Les souffrances infernales que la terreur blanche inflige aux masses prolétariennes ne peuvent avoir qu'un résultat : de faire pénétrer plus profondément dans la conscience des travailleurs l'idée que le rôle historique du prolétariat *n'est pas seulement* d'enterrer le capitalisme mais aussi de venger ses innombrables victimes »<sup>115</sup>.

Après l'écrasement de la révolution hongroise, Béla Kun reconnaît ainsi une certaine utilité à la terreur blanche, en estimant que « l'effondrement de notre dictature a eu un résultat bénéfique sur notre prolétariat [car] à présent, il dispose de ce qui lui avait manqué auparavant : d'un passé révolutionnaire »<sup>116</sup>. C'est en substance l'idée également avancée par Rosa Luxemburg dans son dernier écrit, à la veille de son assassinat, au sujet de la répression que vient de subir le prolétariat berlinois. Chaque défaite, y compris les plus sanglantes, est source d'enseignement et nourrit les luttes révolutionnaires suivantes :

« De cette contradiction entre la tâche qui s'impose et l'absence, à l'étape actuelle de la révolution, des conditions préalables permettant de la résoudre, il résulte que les luttes se terminent par une défaite formelle. Mais la révolution est la seule forme de "guerre" – c'est encore une des lois de son développement – où la victoire finale ne saurait être obtenue que par une série de "défaites".

---

<sup>112</sup> Léon Trotski, *Terrorisme et communisme*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1920.

<sup>113</sup> « Sur l'impôt en nature », 21 avril 1921, in Lénine, *Œuvres*, Tome 32, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions en langue étrangère, 1962, p. 379.

<sup>114</sup> « La maladie infantile du communisme (le "gauchisme") », 1920, in Lénine, *Œuvres*, Tome 31, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions en langue étrangère, 1961, p. 98.

<sup>115</sup> Vassil Kolarov, « La terreur blanche instrument de l'impérialisme », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> août 1925.

<sup>116</sup> Lettre de Béla Kun à Lénine, 7 décembre 1919, extrait cité dans Julien Papp, *Espoirs et violences*, op. cit., p. 80.

Que nous enseigne toute l'histoire des révolutions modernes et du socialisme ? La première flambée de la lutte de classe en Europe s'est achevée par une défaite. Le soulèvement des canuts de Lyon, en 1831, s'est soldé par un lourd échec. Défaite aussi pour le mouvement chartiste en Angleterre. Défaite écrasante pour la levée du prolétariat parisien au cours des journées de juin 1848. La Commune de Paris enfin a connu une terrible défaite. La route du socialisme – à considérer les luttes révolutionnaires – est pavée de défaites.

Et pourtant cette histoire mène irrésistiblement, pas à pas, à la victoire finale ! Où en serions-nous aujourd'hui sans toutes ces "défaites", où nous avons puisé notre expérience, nos connaissances, la force et l'idéalisme qui nous animent ? Aujourd'hui que nous sommes tout juste parvenus à la veille du combat final de la lutte prolétarienne, nous sommes campés sur ces défaites et nous ne pouvons renoncer à une seule d'entre elles, car de chacune nous tirons une portion de notre force, une partie de notre lucidité.

[...] Les masses ont été à la hauteur de leur tâche. Elles ont fait de cette "défaite" un maillon dans la série des défaites historiques, qui constituent la fierté et la force du socialisme international. Et voilà pourquoi la victoire fleurira sur le sol de cette défaite »<sup>117</sup>.

Et Rosa Luxemburg de proclamer, comme un avertissement aux bourreaux et ennemis de la révolution :

« "L'ordre règne à Berlin !" sbires stupides ! Votre "ordre" est bâti sur le sable. Dès demain la révolution "se dressera de nouveau avec fracas" proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi :

J'étais, je suis, je serai ! »

Fort de son histoire et de sa réactivation par les dirigeants et théoriciens de la révolution d'Octobre, le concept de terreur blanche s'impose au début des années 1920 dans le vocabulaire communiste. Il permet de désigner sous une même expression un phénomène qui transcende la nature et les formes de régimes politiques, démocratie comme dictature, république comme monarchie, et qui serait le signe de la dégénérescence du régime capitaliste. Dans un article publié en 1925 dans la *Correspondance internationale*, le bulgare Vassil Kolarov (ancien secrétaire de l'IC) développe la vision kominternienne de la terreur blanche, « instrument de l'impérialisme ». Devenue le « système coutumier de gouvernement des États capitalistes », elle a « pour but de terroriser les masses populaires, de briser leur résistance, de consolider le pouvoir ébranlé de la bourgeoisie et de faciliter la réalisation de ses desseins militaires »<sup>118</sup>. Selon Kolarov, la Première Guerre mondiale et ses conséquences ont révélé le vrai visage de la bourgeoisie qui, même dans les pays démocratiques, use dans toute l'Europe de traitements similaires à l'égard de ses opposants :

« Non seulement dans les Balkans où la "démocratie" a toujours été un paravent derrière lequel les classes dirigeantes accomplirent des ignominies, le paravent est aujourd'hui tombé. La bourgeoisie fusille au grand jour, dresse des potences, brûle, provoque, fabrique des faux documents, extermine tous ceux qui s'opposent à sa domination. Les pays de "démocratie" classique et de traditions "libérales" se comportent aujourd'hui exactement de même façon pour la défense de la bourgeoisie.

<sup>117</sup> Rosa Luxemburg, « L'ordre règne à Berlin », article paru dans *Die Rote Fahne*, n° 14, 14 janvier 1919.

<sup>118</sup> Vassil Kolarov, « La terreur blanche instrument de l'impérialisme », *op. cit.*

Les grandes "démocraties" européennes, qui ne se servent naguère de la terreur que pour frayer le chemin à la "civilisation" parmi les races "inférieures" des colonies ne se gênent plus pour appliquer les méthodes de sang et de violences aux peuples des métropoles ».

L'escalade de la violence politique à la fin de la guerre puis la permanence d'une vigoureuse répression anticommuniste en Europe dans la décennie suivante obligent l'Internationale communiste à tenir compte systématiquement de cette problématique et à l'intégrer dans l'élaboration de sa stratégie. C'est pourquoi la question de la terreur blanche est régulièrement inscrite à l'ordre du jour, ou du moins discutée, lors des rencontres du Komintern et notamment ses congrès internationaux. Le premier congrès de l'IC, en mars 1919, adopte ainsi une « résolution sur la terreur blanche », qui dresse un tableau des exactions et de la « bestialité » de la bourgeoisie lors des affrontements révolutionnaires qui ont éclaté dans plusieurs pays<sup>119</sup>. Les congressistes sont par ailleurs endeuillés par la disparition de Karl Liebknecht et de Rosa Luxemburg, ces « meilleurs représentants de la Troisième Internationale » assassinés quelques semaines plus tôt et à qui Lénine rend hommage lors de la séance d'ouverture<sup>120</sup>.

Un an plus tard, c'est Zinoviev, le président du Komintern, qui ouvre le second congrès par un hommage appuyé aux révolutionnaires tombés dans la lutte :

« Camarades, nos premiers mots, les mots des travailleurs du monde entier qui sont réunis ici, doivent être dédiés à la mémoire de nos meilleurs amis et dirigeants qui ont donné leur vie à la cause de l'Internationale communiste. Vous savez qu'au cours de l'année dernière, il n'y a pas eu de pays dans lequel le sang des travailleurs communistes et des meilleurs dirigeants de la classe ouvrière n'ait coulé. Il suffit de rappeler les noms de nos amis hongrois, il suffit de penser aux camarades Leviné, Tibor Szamuely, Jogiches et bien d'autres qui ont suivi les révolutionnaires tombés au tout début des révolutions allemande et russe. En Finlande, en Estonie et en Hongrie, des centaines et des milliers des meilleurs fils de la classe ouvrière ont perdu la vie au cours de cette période. En ouvrant ce congrès, nous voulons avant tout honorer la mémoire de nos meilleurs camarades qui sont morts pour la cause de l'Internationale communiste. Je propose au Congrès de se lever en l'honneur de ces camarades tombés au combat »<sup>121</sup>.

Un orchestre joue alors une marche funèbre, puis Zinoviev reprend son discours en adressant ses pensées aux militants emprisonnés à travers le monde :

« Nous voulons en outre nous souvenir aujourd'hui des camarades qui croupissent en ce moment dans les geôles de diverses républiques bourgeoises. Nous voulons nous souvenir de nos amis français, les camarades Lorient, Monatte et un certain nombre d'autres qui ont été jetés en prison peu avant le Congrès. Nous saluons chaleureusement les innombrables combattants de la révolution ouvrière qui croupissent dans les prisons allemandes, hongroises, françaises, britanniques et américaines. Les travailleurs communistes américains, qui ont été particulièrement cruellement persécutés au cours de l'année dernière, nous leur serrons fraternellement la main. Les travailleurs communistes et les révolutionnaires en général sont littéralement affamés par la bourgeoisie

---

<sup>119</sup> « Résolution sur la terreur blanche », 1<sup>er</sup> congrès de l'Internationale communiste, 1919. Voir annexe B1-1.

<sup>120</sup> Séance d'ouverture du 1<sup>er</sup> congrès de l'IC, discours de Lénine, 2 mars 1919.

<sup>121</sup> Séance d'ouverture du 2<sup>e</sup> congrès de l'IC, discours de Zinoviev, 19 juillet 1920.

américaine. Nos amis là-bas ne peuvent pas trouver de travail, ils sont gardés sous clé. Il n'y a pas de cruauté qui ne soit appliquée par la bourgeoisie américaine contre les travailleurs qui se trouvent dans les rangs des communistes ou dans les rangs de l'IWW ou d'autres organisations révolutionnaires qui suivent la même voie que l'Internationale communiste ».

Le dirigeant bolchevique cite enfin les paroles prononcées par un militant français à propos de l'emprisonnement en France de Lorient, Monatte et d'autres révolutionnaires :

« Oui, nous vivons à une époque où la bourgeoisie au pouvoir, les "démocrates" et les soi-disant "socialistes" jettent en prison les meilleurs dirigeants des communistes ; mais nous sommes convaincus que les rôles seront bientôt inversés et que la classe ouvrière mettra bientôt en prison ceux qui siègent actuellement dans les gouvernements bourgeois et portera au pouvoir demain ceux qui sont aujourd'hui jetés en prison par la bourgeoisie ».

Ce deuxième congrès se conclut par l'adoption d'un manifeste qui, au sujet de la répression, pointe non seulement la responsabilité des gouvernements, mais alerte également sur la formation de milices et de groupements violents à la solde des autorités bourgeoises :

« D'autres organisations contre-révolutionnaires privées, formées sous son égide et mises à sa disposition, travaillent à empêcher par la force les grèves, à commettre des provocations, à donner de faux témoignages, à détruire les organisations révolutionnaires, à s'emparer des institutions communistes, à massacrer et incendier, à assassiner les tribus révolutionnaires, et prennent d'autres mesures à l'avenant pour défendre la propriété privée et la démocratie »<sup>122</sup>.

En 1921, le 3<sup>e</sup> congrès adopte plusieurs textes (le manifeste et les thèses sur la tactique) qui font référence à la terreur blanche. Il s'ouvre encore une fois par un hommage de Zinoviev aux victimes de la répression, tout comme le congrès suivant, en 1922, qui donnera naissance au SRI<sup>123</sup>. En Juin 1924, le 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, qui « se réunit au moment où se déchaîne dans de nombreux pays la terreur blanche la plus cruelle », s'ouvre par un message du Komintern aux révolutionnaires emprisonnés :

« Le V<sup>e</sup> Congrès, réuni dans la Capitale de la Révolution mondiale, vous adresse son salut chaleureux à travers les murs de vos prisons, à vous tous, combattants de la Commune universelle, à vous, ouvriers allemands ; à vous, matelots allemands, soldats de l'insurrection ; à vous, insurgés bulgares, paysans, qui avez pris les armes pour renverser la dictature fasciste ; à vous, ouvriers de Cracovie, que la bourgeoisie polonaise se prépare à condamner ; à vous aussi, héroïques prolétaires d'Italie ; à vous, défenseurs de l'indépendance irlandaise ; à vous, révolutionnaires hindous »<sup>124</sup>.

Les deux derniers congrès de l'Internationale communiste de 1928 et 1935 placent de nouveau la question de la répression et de la terreur au cœur des débats, selon des modalités propres aux préoccupations du moment – nous y reviendrons plus loin dans notre développement. Le 6<sup>e</sup> congrès se singularise par l'adoption d'une nouvelle stratégie fondée

---

<sup>122</sup> Manifeste du 2<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, 1920.

<sup>123</sup> Nous reviendrons plus longuement sur ces deux congrès plus loin.

<sup>124</sup> « Contre la Terreur blanche », V<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (17 juin – 8 juillet 1924). *Compte rendu analytique*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1924. Voir annexe B1-6.

sur le déplacement de la dynamique révolutionnaire vers les pays coloniaux et dominés : une attention beaucoup plus importante est ainsi portée à la répression dans ces territoires, en particulier en Chine. Quant au 7<sup>e</sup> congrès, qui entérine la stratégie de front populaire antifasciste, il incorpore ces problématiques dans sa réflexion plus générale sur la montée du fascisme.

En dehors des congrès, la terreur blanche demeure au centre des préoccupations des organes dirigeants de l'IC. À plusieurs reprises, elle est inscrite à l'ordre du jour des réunions de son Comité exécutif, qui fait le point sur les persécutions menées à l'encontre de ses sections nationales. Une résolution sur la terreur blanche est ainsi adoptée par la conférence de l'Exécutif élargi de l'IC, qui se tient à Moscou du 21 février au 4 mars 1922<sup>125</sup>. En 1925, la réunion de l'Exécutif élargi doit traiter de la bolchévisation des partis communistes, de la question syndicale, des paysans puis de la discussion sur le parti russe. La séance d'ouverture, le 21 mars, débute pourtant avec un débat sur la terreur blanche, lors duquel des délégués estonien, allemand, polonais et yougoslave présentent un exposé des persécutions subies par leurs organisations. La discussion est suivie de l'adoption d'un « appel aux ouvriers de tous les pays contre les assassinats capitalistes »<sup>126</sup>. L'année suivante, la 7<sup>e</sup> assemblée plénière de l'Exécutif élargi de l'IC adopte le 27 novembre 1926 une résolution contre la terreur blanche en Pologne et dans les Balkans<sup>127</sup>. Cette rencontre se clôture le 16 décembre par une allocution de Pierre Semard, dont les derniers mots sont consacrés aux victimes de la terreur blanche :

« Nous demandons à l'Exécutif de montrer sa complète solidarité aux ouvriers qui se trouvent en lutte contre le capitalisme ; nous vous demandons de montrer la plus grande solidarité à toutes les victimes de la terreur blanche et du fascisme.

Nous clôturons la session au cri de : "Vive la révolution mondiale !" »<sup>128</sup>.

De la même manière, cet intérêt autour de la question de la répression et de la terreur blanche se manifeste aussi dans le mouvement syndical international d'influence communiste. Le premier congrès de l'Internationale syndicale rouge, en 1921, lance un appel

---

<sup>125</sup> « La Terreur blanche », résolution de la conférence de l'Exécutif élargi de l'IC, reproduite dans *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> avril 1922.

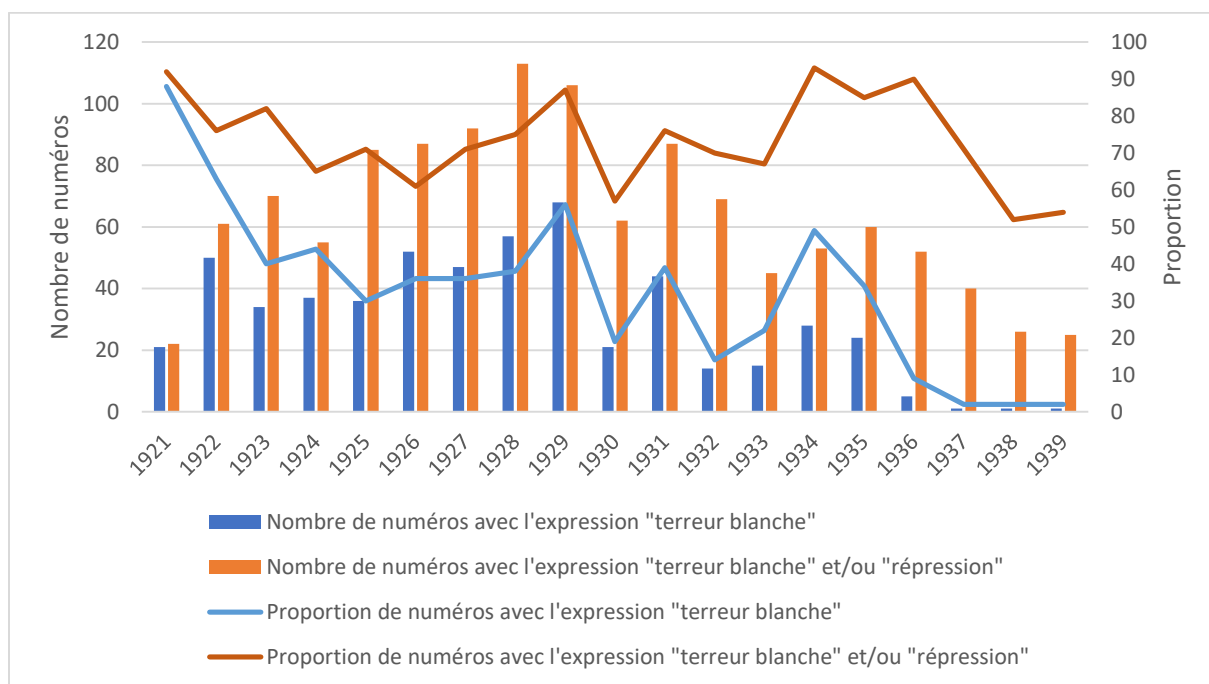
<sup>126</sup> « Appel aux ouvriers de tous les pays contre les assassinats capitalistes », *La Correspondance internationale*, 4 avril 1925. Voir annexe B1-9.

<sup>127</sup> *La Correspondance internationale*, 24 décembre 1926.

<sup>128</sup> *La Correspondance internationale*, 15 février 1927.

aux ouvriers du monde entier « contre la terreur blanche »<sup>129</sup>. Une résolution similaire est adoptée sept ans plus tard, au 4<sup>e</sup> congrès de l'ISR<sup>130</sup>.

Théorisée et réhabilitée par les dirigeants bolcheviques, la notion de « terreur blanche » s'est progressivement imposée, dans le vocabulaire, le cadre de pensée et l'habitus des militants communistes des années 1920. Cette incorporation, du sommet vers la base, s'est faite principalement par la diffusion de la presse et de brochures<sup>131</sup>. Pour le vérifier, nous avons tenté de mesurer la place occupée par l'expression « terreur blanche » dans deux organes de presse communiste, l'un publié par le Komintern à l'échelle internationale et à destination des cadres des partis – la *Correspondance internationale* –, l'autre diffusé plus massivement et quotidiennement par le PCF auprès de sa base militante et sympathisante – *L'Humanité*. Nous avons comptabilisé, pour chaque année, le nombre de numéros comportant cette occurrence<sup>132</sup>.



1 : Références à la « terreur blanche » et la « répression » dans la *Correspondance internationale*<sup>133</sup>.

<sup>129</sup> « Contre la terreur blanche », *Résolutions et statuts adoptés au 1<sup>er</sup> congrès international des syndicats révolutionnaires*, Paris, Librairie du Travail, 1921.

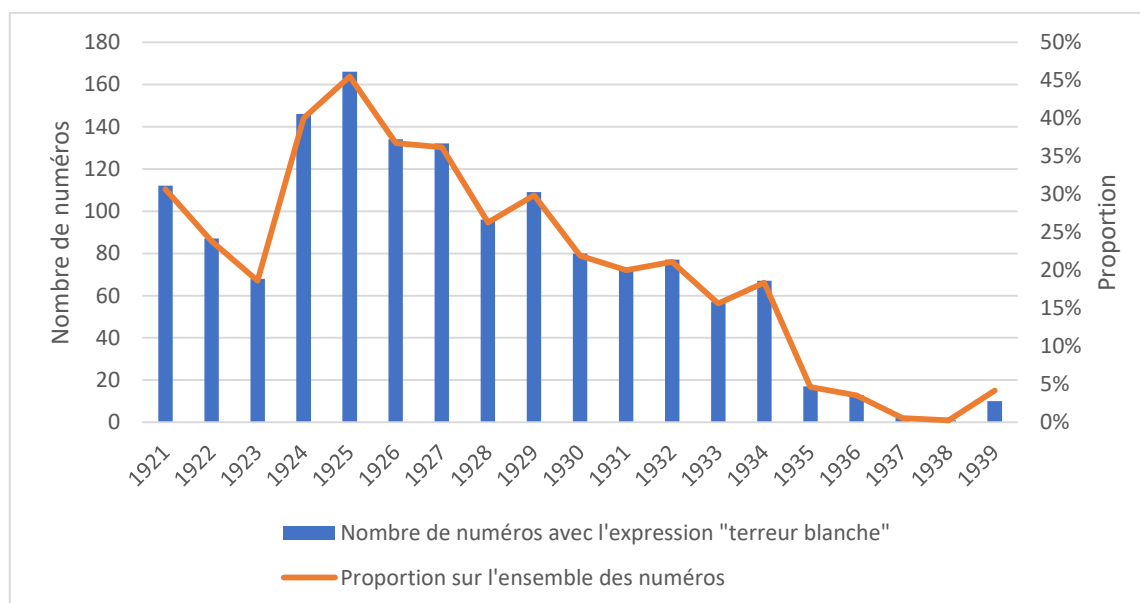
<sup>130</sup> « Contre la terreur blanche, contre la réaction fasciste », *Thèses et résolutions du IV<sup>e</sup> congrès de l'ISR*, Paris, Maison des syndicats, 1928.

<sup>131</sup> Cécile Bouju, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>132</sup> Nous avons utilisé pour ce calcul l'outil de recherche relativement performant proposé par Retronews. La qualité de la numérisation des collections en ligne – incomplète en ce qui concerne la *Correspondance internationale* – induit toutefois des marges d'erreur.

<sup>133</sup> Cette étude porte sur une collection (incomplète) de 1666 numéros de la *Correspondance internationale*, en ligne sur Retronews.

Il ressort qu'un tiers des numéros de la *Correspondance internationale* comporte une ou plusieurs références à la terreur blanche. Ce chiffre masque toutefois d'importantes disparités puisque la très grande majorité des numéros de 1921 et 1922 font référence à ce phénomène, dans une période marquée par les derniers soubresauts révolutionnaires d'après-guerre. La plupart des articles consacrés à la répression figurent alors dans une rubrique spécifique s'intitulant dans un premier temps « La terreur blanche », puis « La répression » et « Répression et réaction » à partir de 1923. Le nombre d'occurrences de « terreur blanche » reste élevé (on la trouve dans près de 40% des numéros en moyenne) tout au long des années 1920, puis il diminue au début des années 1930, avec toutefois deux pics en 1929 et en 1934<sup>134</sup>. Enfin, cette expression disparaît au milieu des années 1930, emportée par le glissement du vocabulaire communiste après le tournant du front populaire<sup>135</sup>, qui remplace le couple antagonique terreur blanche/rouge par l'opposition fascisme/antifascisme. Toutefois, une étude similaire portant également sur l'occurrence du mot « répression » met en évidence la persistance de cette problématique tout au long de l'entre-deux-guerres (près des trois-quarts des numéros sur l'ensemble de la période). Ce résultat accrédite la thèse d'un changement de vocabulaire au milieu des années 1930 pour désigner des phénomènes répressifs désormais perçus sous le prisme du fascisme.



2 : Références à la « terreur blanche » dans L'Humanité.

<sup>134</sup> L'année 1929 est marquée par la hausse de la répression et de la conflictualité, favorisée par la ligne de classe contre classe de l'IC. L'année 1934 connaît deux épisodes insurrectionnels et brutalement réprimés en Autriche et en Espagne, largement commentés.

<sup>135</sup> Denis Peschanski, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF (1934-1936)*, Paris, Klincksieck, 1989.



Dans *L'Humanité*, un cinquième des numéros de l'entre-deux-guerres évoque la terreur blanche, là encore avec d'importantes différences. Si la propagation de cette notion se fait principalement dans les années 1920, les données relevées méritent d'être observées dans le détail. Les plus nombreuses occurrences apparaissent entre 1924 et 1927, au moment des grandes campagnes engagées par le Secours rouge contre la répression dans les Balkans et en Europe de l'Est. Mais c'est aussi le moment de la bolchevisation des partis communistes et de leur homogénéisation – sur un plan idéologique comme organisationnel – sur le modèle du parti russe, qui se traduit par l'adoption du vocabulaire utilisé par les soviétiques, dont celui de « terreur blanche ». Les mêmes sursauts de 1929 et de 1934 accompagnent le déclin de l'emploi de cette expression, plus brutal et rapide que dans la *Correspondance internationale* à partir de 1935 – un symptôme du modèle de « laboratoire » de la ligne de front populaire qu'incarne alors la section française de l'IC ?

Si la presse constitue le principal vecteur de diffusion du vocabulaire et des concepts utilisés par les dirigeants communistes, les brochures n'en jouent pas moins un « rôle fondamental dans la construction de la culture politique communiste »<sup>136</sup>. Plusieurs brochures, la plupart traduites du russe ou de l'allemand et éditées par les maisons d'édition du PCF ou du SRI, participent aussi à l'incorporation du concept de « terreur blanche » chez les militants<sup>137</sup>.

Ainsi, le concept de terreur blanche, réhabilité par les révolutionnaires bolcheviques, s'impose dans le vocabulaire militant des années 1920 pour désigner les persécutions anticomunistes et les politiques répressives à l'œuvre dans les pays capitalistes, dans un contexte général d'exacerbation de la conflictualité politique et sociale. Il sert aussi pour l'analyse des rapports de force en présence et de la capacité de frappe de l'adversaire, ou pour caractériser le niveau d'intensité et de violence de la bataille de classes en cours. En ce sens, il constitue un indicateur de premier ordre pour l'ajustement de la stratégie du Komintern et de chaque parti communiste, notamment pour déterminer leur rapport à la

---

<sup>136</sup> Cécile Bouju, *Lire en communiste*, op. cit., p. 53.

<sup>137</sup> Mentionnons notamment les brochures suivantes : Paul Frölich, *La terreur blanche en Allemagne*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1922 ; *Contre la terreur blanche. Contre le rôle de Judas de la II<sup>e</sup> Internationale*, Berlin, Édition du Comité exécutif du SRI, 1924 ; *Justice de classe et terreur blanche en Allemagne*, Paris, Éditions du SRI, 1925 ; N. Krylenko, *Terreur rouge et terreur blanche*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927 ; *Dix années de terreur blanche*, Paris, Bureau d'Éditions, 1929 ; *10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre. Résolutions du Congrès mondial du SRI*, Paris, Éditions du SRI, 1932 ; H. Grünwald, *Les marins en lutte contre l'exploitation et la terreur blanche*, Paris, Éditions du SRI, 1935. On peut citer également l'ouvrage suivant : Henri Barbusse, *Les Bourreaux. Dans les Balkans. La terreur blanche. Un formidable procès*, Paris, Flammarion, 1926.

violence et la légalité. Mais ce concept a également un caractère à la fois englobant et simplificateur, dans la mesure où il permet de calquer un même schéma d'interprétation pour décrire des situations parfois très différentes. En se diffusant dans les sphères militantes et sympathisantes, il participe à forger leur univers mental et une certaine représentation des rapports sociaux et géopolitiques, conforme à la grille d'analyse bolchevique fondée sur l'affrontement inéluctable entre bourgeoisie et prolétariat.

Les bouleversements de la Première Guerre mondiale, combinés aux espérances soulevées par la révolution russe, ont redonné force à un mouvement ouvrier organisé tenté de s'engager dans la voie insurrectionnelle. Mais l'écrasement par la réaction de toutes les expériences révolutionnaires ayant essaimé dans plusieurs pays a été le prélude au déferlement de la vague contre-révolutionnaire. Des États baltes aux Balkans et de l'Europe centrale à une majeure partie de l'espace méditerranéen, de nombreux pays européens évoluent vers des formes autoritaires de gouvernement. Ces dernières, en dépit des différences de régime (démocratie autoritaire, dictature civile ou militaire, fascisme), sont toutes caractérisées par un anticommunisme viscéral. Partout, les partis communistes sont visés par les autorités et leurs militants emprisonnés voire assassinés. Dans ce climat de « terreur blanche » – une notion réactivée dans les années 1920 et porteuse d'un imaginaire puisant dans le passé révolutionnaire – et de défaites répétées pour le mouvement ouvrier, l'Internationale communiste est contrainte dès 1921 de revoir sa stratégie. L'affrontement final avec le capital est ajourné. Le repli défensif envisagé par le Komintern passe alors non seulement par le renforcement des partis communistes et de leur ancrage dans les masses, mais aussi par une prise en charge spécifique du secours aux victimes de la répression.



## Chapitre 2

-

### Du repli stratégique de l'IC à la naissance du SRI

« Quand l'Internationale Communiste se réunit pour délibérer, elle pense toujours aux victimes qui sont tombées sur les champs de bataille de la lutte des classes. Nous avons honoré avec douleur et fierté nos morts inoubliables. Notre devoir est de penser aux milliers de camarades qui gémissent dans les prisons pour avoir voulu briser les chaînes du prolétariat ».

Discours de Clara Zetkin au 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, 5 novembre 1922

La fondation de l'Internationale communiste, en mars 1919, était justifiée par l'imminence annoncée de la révolution. « Il est tout à fait probable que, dans beaucoup d'États de l'Europe occidentale, la révolution éclatera très prochainement », prédisait alors Lénine<sup>1</sup>. La tâche première de l'IC est, dans ces conditions, de favoriser et de soutenir l'action révolutionnaire. C'est pourquoi, comme l'explique Serge Wolikow, « la stratégie du Komintern naissant est de s'appuyer sur la poussée révolutionnaire au sein d'une guerre civile internationale dans le cadre de laquelle il convient d'abord de coordonner les forces sans mettre l'accent sur une structure organisationnelle »<sup>2</sup>.

Ce n'est qu'un an plus tard, au deuxième congrès, que sont mises en place les structures de l'IC. Elles sont basées sur l'articulation entre des instances de direction centralisées et des partis communistes considérés comme autant de sections nationales disciplinées et soumises au respect des 21 conditions d'adhésion au Komintern. Comme l'explique Zinoviev, l'Internationale communiste ne doit plus se contenter de faire de l'agitation ou de diffuser de la propagande révolutionnaire, mais devenir « une organisation de combat qui doit avoir la direction immédiate du mouvement dans les différents pays »<sup>3</sup>. Lors de ce congrès tenu au début de l'été 1920, l'optimisme reste de mise quant à l'issue victorieuse prochaine de la révolution mondiale, et ce d'autant plus qu'au même moment l'Armée rouge est aux portes de Varsovie et accrédite la possibilité d'une jonction avec les

---

<sup>1</sup> Cité par Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 58.

<sup>2</sup> Serge Wolikow, *ibid.*

<sup>3</sup> Cité par Serge Wolikow, *ibid.*, p. 59.

révolutionnaires allemands. La résolution adoptée par les congressistes confirme que le processus révolutionnaire est enclenché :

« Le prolétariat mondial est à la veille d'une lutte décisive. L'époque à laquelle nous vivons est une époque d'action directe contre la bourgeoisie. L'heure décisive approche. Bientôt, dans tous les pays où il y a un mouvement ouvrier conscient, la classe ouvrière aura à livrer une série de combats acharnés, les armes à la main. Plus que jamais, en ce moment, la classe ouvrière a besoin d'une solide organisation. Infatigablement la classe ouvrière doit désormais se préparer à cette lutte, sans perdre une seule heure d'un temps précieux »<sup>4</sup>.

La tenue, quelques semaines plus tard, du congrès des peuples d'Orient à Bakou, témoigne également des efforts de l'IC pour étendre la révolution au-delà du cadre européen et construire un mouvement communiste mondial. Bien que cette rencontre « eut surtout une portée symbolique »<sup>5</sup>, elle constitua un point de convergence contre l'oppression coloniale de près de 2 000 délégués communistes et nationalistes en provenance du Caucase, de l'Asie centrale, de Chine, d'Inde, de Turquie, d'Iran ou encore du monde arabe.

Pourtant, en quelques mois la situation, tant sur le plan international qu'en Russie, se dégrade brutalement pour le mouvement communiste. La conjonction au printemps 1921 de plusieurs événements – le tournant dans la politique intérieure de la Russie, l'évolution de la diplomatie soviétique et l'échec de la révolution allemande – éloignent les perspectives de révolution mondiale. Bien que cette dernière reste inscrite à l'ordre du jour, son avènement est différé. Dès lors, le Komintern est dans l'obligation de revoir sa stratégie, afin de « créer les conditions politiques de la révolution » et de déterminer une « action politique révolutionnaire dans une situation non révolutionnaire »<sup>6</sup>. Les changements stratégiques et tactiques opérés par les dirigeants bolcheviques, insistant sur l'importance du ralliement des masses au communisme, conduisent à la formation de nouvelles organisations sous le contrôle du Komintern. L'une d'entre elles, le Secours rouge international, est pensée pour protéger le mouvement ouvrier des coups portés par la terreur blanche.

---

<sup>4</sup> « Résolution sur le rôle du Parti Communiste dans la révolution prolétarienne », 2<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, 1920.

<sup>5</sup> Habib Kazdaghli, « De Bakou à Bruxelles. L'Internationale communiste face au monde colonial (1920-1940) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°13, 17 décembre 2020 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>6</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 61.

## Révolution ajournée et repli stratégique du Komintern

Le 3<sup>e</sup> congrès du Komintern, à l'été 1921, amorce un tournant majeur qui aboutit à l'adoption du mot d'ordre de Front unique. Reconnaissant l'échec de ses entreprises insurrectionnelles, l'IC décide d'abandonner, temporairement du moins, sa stratégie de conquête révolutionnaire du pouvoir pour se concentrer sur la conquête des masses ouvrières.

### De l'abandon de la stratégie insurrectionnelle au Front unique

Au début de l'année 1921, l'engouement porté par le deuxième congrès de l'IC encourageait les partis communistes à se lancer dans l'action révolutionnaire, en appelant notamment à des grèves insurrectionnelles. Le cas de l'Allemagne, qui demeure au centre des attentions, met à rude épreuve les orientations stratégiques du mouvement communiste international : « les dirigeants et envoyés du Komintern se trouvent impliqués dans des événements où il n'est pas rare qu'ils s'opposent »<sup>7</sup>. Au lendemain de la tentative de putsch de Kapp en mars 1920, Paul Levi, à la tête du KPD, avait préconisé une politique d'alliance avec les socialistes contre l'extrême-droite, en accord avec le représentant du Komintern Radek. Mais il est critiqué et finalement contraint de démissionner de la présidence du KPD après s'être opposé à la ligne défendue par l'envoyé de l'IC, le Hongrois Rakosi, au moment de la scission minoritaire du Parti socialiste italien et de la fondation à Livourne du PCI. La nouvelle direction du KPD, encouragée par Béla Kun et les autres envoyés du Komintern, décide en mars 1921 de passer à l'offensive en déclenchant une grève générale insurrectionnelle. Mais loin de forcer le cours de la révolution, cette « action de mars » tourne au désastre après sa sanglante répression.

La désillusion est grande dans le camp des révolutionnaires, car « si un parti assez fort et bien organisé, dans un pays hautement industrialisé, avait échoué dans une telle entreprise, aucun parti communiste, dans aucun autre pays, ne pouvait espérer de victoire avant longtemps »<sup>8</sup>. Et ce d'autant plus qu'au même moment l'offensive contre-révolutionnaire reprend le dessus en Europe, brise les grèves et isole les communistes non seulement en Allemagne, mais aussi en Pologne, Yougoslavie, Italie...

---

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Edward H. Carr, *La révolution bolchevique. Tome 3 : la Russie soviétique et le monde*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974 (1952), p. 347.

Au printemps 1921, deux autres séries d'événements affectant la politique intérieure et extérieure de la Russie soviétique ont également des répercussions sur la stratégie de l'Internationale communiste. Bien que la contre-révolution blanche soit sur le point d'être définitivement vaincue, la guerre civile a laissé un pays exsangue. La famine menace des régions entières de la Russie, les difficultés économiques s'aggravent et les contestations contre le pouvoir bolchevique gagnent une partie de la base sociale de la révolution, comme l'illustre la révolte des marins et des soldats de Cronstad écrasée en mars 1921. Dans ce contexte, Lénine engage lors du 10<sup>e</sup> congrès du Parti bolchevique un tournant radical dans la politique économique du pays. Le « communisme de guerre » est remplacé par la « nouvelle politique économique » (NEP), qui réintroduit une dose de libéralisme dans certains secteurs de l'économie, en particulier dans l'agriculture. Ces mesures actent l'abandon de la perspective immédiate de construction du communisme dans un pays en ruine. Ce congrès « peut être lu comme celui qui atténue la stratégie révolutionnaire avec l'adoption de la NEP, il est également celui qui met en place les principes et les modalités du monolithisme idéologique ». Ces deux aspects, souligne Serge Wolikow, sont « imbriqués et difficilement séparables », et « constituent le nouveau visage du communisme russe, qui marque rapidement toute l'activité du Komintern »<sup>9</sup>.

La seconde inflexion concerne la politique étrangère de la Russie. Pour rompre son isolement – et se prémunir contre une nouvelle intervention d'une coalition internationale contre la révolution – dans le concert des nations, l'État soviétique cherche à renouer des relations commerciales et établir des liens diplomatiques amicaux avec certains États capitalistes. Jouant ainsi des contradictions et des divisions au sein du monde capitaliste, la Russie signe début 1921 des traités avec l'Angleterre, la Turquie, l'Afghanistan et la Perse. Ces accords, qui impliquent de ne pas encourager une activité révolutionnaire et de déstabilisation dans ces pays ou dans leurs empires coloniaux, mettent alors en évidence « la contradiction entre les intérêts de la diplomatie soviétique et l'activité de l'IC »<sup>10</sup> – un phénomène qui aura des conséquences durables pour le développement du mouvement communiste international. Edward Carr résume ainsi la situation nouvelle des dirigeants soviétiques :

« Il n'était pas question, en politique intérieure, de renoncer au but socialiste et communiste ni, en affaires étrangères, de renoncer à l'objectif de la révolution mondiale. Mais on reconnaissait la nécessité de différer pour un certain temps la réalisation de ces buts, et en même temps celle de

---

<sup>9</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 62.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 64.

construire la puissance économique et diplomatique de la Russie par tous les moyens possibles, mêmes si ces moyens apparaissaient comme un recul dans la voie qui mène au socialisme et à la révolution mondiale »<sup>11</sup>.

La conjonction de la réorientation de la politique de l'État soviétique avec l'éloignement des perspectives de révolution en Europe, aggravé par la progression de la terreur blanche, oblige l'Internationale communiste à amorcer à l'été un repli tactique et stratégique.

Celui-ci débute lors du 3<sup>e</sup> congrès du Komintern, réuni à Moscou du 22 juin au 12 juillet 1921. Loin de l'enthousiasme révolutionnaire qui se dégageait de la précédente rencontre un an plus tôt, le congrès s'ouvre dans une ambiance ternie par les défaites subies par le prolétariat international. Comme lors du précédent congrès, Zinoviev débute son allocution d'ouverture par un hommage aux révolutionnaires disparus ou tombés au combat lors des derniers épisodes sanglants :

« Camarades, notre première pensée sera, comme dans tous les Congrès prolétariens internationaux, consacrée à nos frères tombés pour le Communisme. Aux noms inscrits au livre d'or de notre lutte bien des noms glorieux se sont ajoutés au cours de la dernière année. Il n'y a pas si longtemps que les ouvriers berlinois conduisaient à sa dernière demeure la dépouille d'un de leurs meilleurs militants assassiné par la bourgeoisie allemande, le camarade Sylt. Tout récemment, un groupe de communistes turcs, parmi lesquels se trouvait notre camarade Sübhi, membre du Premier Congrès de l'Internationale Communiste, a péri de la main des assassins. Dans les pays limitrophes de la Russie des soviets nous avons perdu toute une série de vaillants camarades ! C'est ainsi que la bourgeoisie lettone a tout récemment fait fusiller tout un groupe de glorieux militants parmi lesquels se distinguaient tout particulièrement les camarades Schinf et Berns. Récemment, de semblables exécutions eurent lieu en Lituanie. Il ne se passe pas de semaine en Italie que nos camarades ne perdent, dans la lutte qu'ils soutiennent contre les mercenaires de la bourgeoisie, quelques militants. Pendant les journées de mars, des centaines de camarades, pris parmi les meilleurs, sont tombés en Allemagne. Et nous devons aussi mentionner la fin tragique de plusieurs délégués du deuxième Congrès. Vous vous rappelez tous la disparition de Raymond Lefebvre, de Lepetit et de Vergeat, péris en mer, ainsi que plusieurs camarades grecs, dont le camarade Alexakis.

Sont morts également pour la cause du prolétariat, Ivan Rakhia et ses amis. Est morte la camarade Inessa Armand, qui avait activement participé à notre deuxième congrès, et nous avons tout récemment conduit à sa dernière demeure la camarade Samoilova. En Yougoslavie comme dans tout le sud de l'Europe, la terreur blanche fait rage et nous arrache des groupes entiers de militants. Avant de commencer nos travaux, j'invite le troisième Congrès de l'Internationale Communiste à honorer nos morts en se levant.

*(Tous les délégués se lèvent. L'orchestre joue une marche funèbre.)*

Nous saluons aussi au nom du 3<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste, les milliers, voire les dizaines de milliers de camarades emprisonnés en ce moment dans différents pays. En Allemagne nos camarades ont perdu à la suite des journées de mars quatre cents hommes, condamnés à des peines de prison ou de travaux forcés, et sept mille autres emprisonnés. Nous savons aussi que les prisons de la République hongroise et celles de la République finlandaise ne sont point vides. Dans les pays bourgeois les plus démocratiques des milliers de communistes sont emprisonnés. En Angleterre, un des chefs de notre jeune Parti Communiste est en ce moment sous les verrous, ainsi que d'autres camarades anglais, coupables d'avoir porté aux travailleurs la parole communiste. En Tchécoslovaquie les geôles sont bondées d'ouvriers parmi lesquels figurent des militants éprouvés,

---

<sup>11</sup> Edward H. Carr, *La révolution bolchevique*, op. cit., p. 312-313.



des communistes tels que les camarades Muna et Zápotocký, qui sont de tout cœur avec nous, comme nous sommes avec eux. Nous sommes convaincus que le temps n'est pas loin où toutes les prisons capitalistes sans exception seront abattues par le peuple insurgé, où une armée des meilleurs fils de la classe ouvrière internationale enfin libres se mettront à la tête des masses prolétariennes pour monter à l'assaut du capitalisme »<sup>12</sup>.

Les débats du congrès sont marqués par l'opposition entre les tenants d'une ligne offensive qui, avec Zinoviev, Boukharine ou Béla Kun, entendent poursuivre dans la voie engagée un an plus tôt, et les partisans d'une réorientation tirant les leçons des derniers échecs, comme le suggèrent Lénine, Trotski et Kamenev. Alors que les tendances à l'extrémisme de gauche sont encore fortes parmi les congressistes, le congrès s'achève sur un compromis. Sans condamner les errements stratégiques passés, en particulier durant « l'action de mars » en Allemagne, il reconnaît que la séquence révolutionnaire ouverte en 1917 est achevée. N'étant pas parvenu « à renverser le capitalisme mondial, ni même européen », le Komintern ne peut que constater l'échec des offensives déclenchées depuis le 2<sup>e</sup> congrès et l'inversion du rapport de force désormais en faveur de la bourgeoisie :

« Pendant l'année qui s'est écoulée entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste, une série de soulèvements et de luttes de la classe ouvrière se terminent en partie par la défaite (avance de l'armée rouge sur Varsovie en août 1920, mouvement du prolétariat italien en septembre 1920, soulèvement des ouvriers allemands en mars 1921).

La première période du mouvement révolutionnaire, après la guerre, est caractérisée par sa violence élémentaire, par l'imprécision très significative des buts et des méthodes et par l'extrême panique qui s'empare des classes dirigeantes ; elle paraît être terminée dans une large mesure. Le sentiment de sa puissance de classe qu'a la bourgeoisie, et la solidité extérieure de ses organes d'Etat se sont indubitablement renforcés. La peur du communisme s'est affaiblie si elle n'a pas complètement disparu. Les dirigeants de la bourgeoisie vantent la puissance de leur mécanisme d'Etat et passent même dans tous les pays à l'offensive contre les masses ouvrières, tant sur le front économique que sur le front politique »<sup>13</sup>.

Dans les « thèses sur la tactiques » adoptées par ce 3<sup>e</sup> congrès, l'IC expose les difficultés auxquelles sont confrontées les révolutionnaires, aux premiers rangs desquelles la terreur blanche et l'offensive répressive des gouvernements, mais aussi les mesures économiques à l'encontre du prolétariat et les illusions réformistes de la social-démocratie détournant les masses de la lutte révolutionnaire :

« Partout la démocratie bourgeoise a du se démasquer, plus complètement dans les vieux États démocratiques bourgeois que dans les nouveaux, issus de l'écroulement impérialiste. Gardes-blancs, arbitraire dictatorial du gouvernement contre les mineurs grévistes en Angleterre, fascistes et Guardia Regia en Italie, Pinkertons, exclusion des députés socialistes des parlements, loi de lynch aux États-Unis, terreur blanche en Pologne, en Yougoslavie, en Roumanie, Lettonie, Estonie, légalisation de la terreur blanche en Finlande, en Hongrie, et dans les pays Balkaniques, « lois communistes » en

---

<sup>12</sup> Séance d'ouverture du 3<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, discours de Zinoviev, 22 juin 1921.

<sup>13</sup> « Thèse sur la situation mondiale et la tâche de l'Internationale Communiste », 3<sup>e</sup> congrès de l'IC, *in Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Paris, Librairie du travail, 1934.

Suisse, France etc., partout la bourgeoisie cherche à faire retomber sur la classe ouvrière les conséquences de l'anarchie économique croissante, à allonger la journée de travail et à faire tomber les salaires. Partout la bourgeoisie trouve des auxiliaires dans les chefs de la social-démocratie et de l'Internationale Syndicale d'Amsterdam. Cependant ces derniers peuvent retarder l'éveil des masses ouvrières pour un nouveau combat et l'approche de nouvelles vagues révolutionnaires, ils ne peuvent pas les empêcher »<sup>14</sup>.

Fort de ce constat, la révolution mondiale est désormais envisagée comme un processus de longue durée, non linéaire, avec des moments d'accalmie et d'accélération de la lutte :

« La révolution mondiale, c'est-à-dire la destruction du capitalisme, le rassemblement des énergies révolutionnaires du prolétariat et l'organisation du prolétariat en une puissance agressive et victorieuse, exigera une période assez longue de combats révolutionnaires. [...] La révolution mondiale n'est pas un processus qui progresse en ligne droite ; c'est la dissolution lente du capitalisme, c'est la sape révolutionnaire quotidienne, qui s'intensifient de temps à autre et se concentrent en crises aiguës »<sup>15</sup>.

L'Internationale communiste préconise alors une nouvelle orientation, plus défensive, visant à étendre l'influence des idées révolutionnaires dans la classe ouvrière. Fondée sur le renforcement des partis communistes et les luttes pour la défense des revendications immédiates du prolétariat, elle vise à la conquête des masses, incarnée par une formule lancée avec éclat par le congrès :

« "Allez aux masses !" tel est le cri de guerre que le troisième Congrès lance aux communistes de tous les pays ! Préparez-vous aux grands combats ! »<sup>16</sup>

Cette nouvelle stratégie se précise à la fin de l'année 1921 avec l'adoption du mot d'ordre de « front unique ». En décembre, le Comité exécutif de l'IC publie ses « thèses sur le front ouvrier unique », qui détaillent la nouvelle marche à suivre pour les partis communistes<sup>17</sup>. Sans pour autant remettre en cause leur indépendance d'organisation et de doctrine, ni cesser de critiquer les dirigeants des organisations réformistes dont on espère que la base va se démarquer, les PC doivent travailler à « l'unité de tous les ouvriers voulant lutter contre le capitalisme ». Il leur faut pour cela s'adresser sans sectarisme aux travailleurs socialistes, anarchistes ou sans parti, tout en proposant des actions conjointes aux organisations ouvrières. Ce revirement tactique, lié aux manœuvres diplomatiques engagées en Europe par l'IC et l'État soviétique (participations de la Russie aux conférences internationales, rapprochement diplomatique avec l'Allemagne), est toutefois mal accepté

---

<sup>14</sup> « Thèses sur la tactique », 3e congrès de l'IC, *Bulletin communiste*, 20 octobre 1921.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> « Aux prolétaires de tous les pays. Appel de la Commission exécutive de l'Internationale communiste », *Bulletin communiste*, 11 août 1921.

<sup>17</sup> « Thèses sur le front ouvrier unique », *Bulletin communiste*, 12 janvier 1922.

par les militants communistes – en France notamment – qui avaient mené la scission avec les socialistes un an auparavant. Mais si, à l'échelle internationale, les pourparlers engagés entre les Internationales communiste et socialistes échouent en avril 1922, le Komintern réaffirmera son attachement au Front unique à l'issue de son 4<sup>e</sup> congrès en fin d'année 1922.

L'application du nouveau mot d'ordre de l'IC passe également par la constitution de nouvelles organisations, placées sous l'autorité du Komintern et devant servir d'intermédiaire entre les partis communistes et le reste de la société.

### **« Aller aux masses » : le rôle des organisations auxiliaires**

La nouvelle orientation définie par le troisième congrès de l'IC a fixé « la tâche la plus importante du moment » :

« La conquête de l'influence prépondérante sur la plus grande partie de la classe ouvrière, l'introduction dans le combat des fractions déterminantes de cette classe, voilà à l'heure actuelle le problème le plus important de l'Internationale Communiste »<sup>18</sup>.

Pour la mettre en œuvre, outre la main tendue à une coopération plus avancée – mais circonstanciée – avec d'autres partis ouvriers, l'IC envisage d'orienter ses efforts auprès des organisations qui, en dehors du champ strictement politique, structurent la vie sociale et culturelle du monde ouvrier (les syndicats, mais aussi les coopératives, les associations, les clubs sportifs et autres groupements culturels). Ces organismes doivent être investis pour accroître l'influence des communistes auprès des masses ouvrières et y disputer l'hégémonie socialiste. Ils permettent également aux sympathisants communistes, réticents à franchir le pas de l'adhésion au parti, de disposer d'un espace moins contraignant pour contribuer, de manière plus ou moins directe, à la cause de la révolution prolétarienne<sup>19</sup>.

Dans les « thèses sur la tactique » adoptée par le 3<sup>e</sup> congrès, le Komintern dicte la conduite que doivent adopter les différents partis communistes, en fonction de leurs spécificités et du contexte national, pour toucher de plus larges masses. Ainsi si la priorité pour le Parti communiste tchécoslovaque est « d'unir les ouvriers de toutes nationalités » en fusionnant avec le Parti communiste de la Bohême allemande dans une organisation de masse unique, aux États-Unis il est demandé au Parti communiste clandestin de « sortir de

---

<sup>18</sup> « Thèses sur la tactique », 3<sup>e</sup> congrès de l'IC, *op. cit.*

<sup>19</sup> Sur les organisations auxiliaires de l'Internationale communiste, lire notamment : Edward H. Carr, *La révolution bolchevique*, *op. cit.*, p. 406 ; Bernard Morris, « Communist international front organizations : their nature and function », *World Politics*, n°9(1), 1956, p. 76-87 ; Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 38-39.

ses organisations illégales et atteindre les grandes masses ouvrières en fermentation », en trouvant « les formes et les voies propres à concentrer politiquement ces masses dans leur vie publique en vue de la lutte contre le capital américain ». En Angleterre, pour devenir un parti de masse, les communistes « doivent se placer de plus en plus fermement sur le terrain du mouvement de masses existant », en particulier dans le mouvement gréviste. En conséquence, « l'action des communistes au sein des syndicats acquiert une importance décisive » et l'influence du parti doit s'exercer

« par le travail quotidien et constant des noyaux communistes dans les syndicats, par le travail tendant à démasquer et à discréditer les traîtres et les bourgeois du trade-unionisme, qui en Angleterre plus encore que dans tout autre pays, sont le jouet politique du capital »<sup>20</sup>.

Il ne saurait pour autant être question de remettre en cause l'autonomie des organisations syndicales anglaises :

« Le but ne consiste point du tout à ce que les syndicats soient soumis mécaniquement et extérieurement au Parti et renoncent à l'autonomie découlant nécessairement du caractère de leur action : il consiste à ce que les éléments véritablement révolutionnaires réunis dans le Parti Communiste donnent, dans le cadre même des syndicats, une tendance correspondant aux intérêts communs du prolétariat, luttant pour la conquête du pouvoir »<sup>21</sup>.

En Allemagne, le KPD a quant à lui

« la mission immense d'augmenter son influence sur les grandes masses, de renforcer les organisations de masses prolétariennes, de conquérir les syndicats, de briser l'influence du Parti social-démocrate et de la bureaucratie syndicale, et de deviner, dans les luttes futures du prolétariat, les chefs des mouvements de masses »<sup>22</sup>.

Mais si chaque parti communiste reçoit ainsi des consignes particulières en fonction de son état de développement et de la situation nationale du mouvement ouvrier, le 3<sup>e</sup> congrès de l'IC trace la ligne générale de conduite de ses sections vis-à-vis des organisations de masse implantées dans la classe ouvrière :

« Les Partis communistes ne peuvent se développer que dans la lutte. Même les plus petits des partis communistes ne doivent pas se borner à la simple propagande et à l'agitation. Ils doivent constituer, dans toutes les organisations de masses du prolétariat, l'avant-garde qui montre aux masses retardataires, hésitantes – en formulant pour elles des buts concrets de combat, en les incitant à lutter pour réclamer leur besoins vitaux – comment il faut mener la bataille et qui par là leur révèle la trahison de tous les partis non communistes. C'est seulement à condition de savoir se mettre à la tête du prolétariat dans tous ses combats, et de provoquer ces combats, que les partis communistes peuvent gagner effectivement les grandes masses prolétariennes à la lutte pour la dictature »<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> « Thèses sur la Tactique », 3e congrès de l'IC, *op. cit.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

Les moyens à déployer pour mettre en pratique ces directives sont explicités dans les « thèses sur la structure, les méthodes et l'action des partis communistes » adoptées par le congrès. Celles-ci mettent en évidence la diversité des champs d'activité que doivent investir les militants, tout comme le rôle « d'intermédiaires » que constituent les organisations ouvrières pour développer l'influence des partis communistes auprès des masses :

« Les communistes doivent aussi toujours de mieux en mieux apprendre à attirer pour toujours dans la sphère d'influence du parti les ouvriers non-organisés et non-conscients. Nos noyaux et fractions doivent tout faire pour faire naître le mouvement parmi ces ouvriers, pour les faire entrer dans les syndicats et pour leur faire lire notre journal. On peut se servir également d'autres unions ouvrières en qualité d'intermédiaires pour propager notre influence (comme, par exemple, les sociétés d'instruction et les cercles d'études, les sociétés sportives, théâtrales, les unions de consommateurs, les organisations des victimes de la guerre, etc.).

Là où le Parti Communiste est obligé de travailler illégalement, de telles unions ouvrières peuvent, avec l'approbation et sous le contrôle de l'organe du parti dirigeant, être formées en dehors du parti par l'initiative de ses membres (Unions de Sympathisants). Les organisations communistes de la Jeunesse et des Femmes peuvent, elles aussi, grâce à leurs cours, aux soirées de conférences, aux excursions, aux fêtes, aux pique-niques des dimanches, etc., éveiller d'abord dans beaucoup de prolétaires restés encore indifférents aux questions politiques, l'intérêt pour une vie d'organisation commune et ensuite les attirer pour toujours et leur faire prendre part de cette façon à un travail utile à notre parti (par exemple, la distribution des feuilles, proclamations et autres, la répartition des journaux du parti, des brochures, etc.). C'est par une participation active aux mouvements communs que ces ouvriers seront le plus facilement délivrés de leurs tendances petites-bourgeoises »<sup>24</sup>.

Mais les communistes ne peuvent se contenter d'agir auprès des seuls ouvriers et doivent également s'adresser aux « couches semi-prolétariennes », les petits paysans, les artisans, afin de « débarrasser ces couches intermédiaires de leur défiance envers la révolution prolétarienne ». À cet effet, des moyens spécifiques et notamment organisationnels doivent être envisagés :

« Pour arriver à ce résultat, il faudra parfois mener sa propagande pendant un temps assez long. Il faut témoigner un intérêt sensible pour leurs exigences de vie, il faut arranger des bureaux de renseignements gratuits pour eux et leur venir en aide pour surmonter de petites difficultés dont ils ne peuvent se tirer eux-mêmes. Il faut les attirer dans des institutions spéciales qui serviront à les instruire gratuitement, etc »<sup>25</sup>.

Enfin, dans un contexte où de nombreux partis communistes sont interdits et contraints d'opérer dans la clandestinité, le congrès rappelle la nécessité pour toutes les sections de l'IC d'articuler les activités légales avec le travail illégal (ou tout du moins sa préparation dans le cas des partis non interdits) pour préparer les prochains soulèvements révolutionnaires. Les PC illégaux doivent notamment « pouvoir utiliser toutes les possibilités du mouvement ouvrier légal pour devenir, par un travail politique intensif, l'organisateur et le véritable guide

---

<sup>24</sup> « Thèses sur la structure, les méthodes et l'action des partis communistes », 3e congrès de l'IC, *Bulletin communiste*, 27 octobre 1921.

<sup>25</sup> *Ibid.*

des grandes masses révolutionnaires »<sup>26</sup>. Dans ces conditions, la constitution d'organisations auxiliaires, fonctionnant comme des vitrines légales des partis, devient une nécessité pour maintenir un contact avec les masses, comme le suggère ce passage déjà cité plus haut :

« Là où le Parti Communiste est obligé de travailler illégalement, de telles unions ouvrières peuvent, avec l'approbation et sous le contrôle de l'organe du parti dirigeant, être formées en dehors du parti par l'initiative de ses membres (Unions de Sympathisants) ».

L'Internationale communiste va par la suite consacrer une attention de plus en plus grande aux organisations de masses, et notamment à celles qu'elle n'a pas directement impulsées et qui ne sont pas directement sous son contrôle. Ainsi, le 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, dans une résolution consacrée au travail d'éducation des militants, insiste sur la prééminence que doit avoir la direction communiste y compris dans les organismes extérieurs au parti :

« Le travail d'éducation communiste, qui doit faire partie intégrante de l'activité du parti, doit être soumis à sa direction. Dans les pays où l'éducation des ouvriers est entre les mains d'organisations spéciales en dehors du parti, ce but devra être atteint par un travail systématique des communistes au sein de ces organisations.

Il faudra créer auprès de tous les comités centraux des sections d'éducation, chargées de diriger toute l'activité éducative du parti. Tous les membres du Parti Communiste qui travaillent dans des organisations d'éducation prolétariennes non dirigées par le parti (associations d'éducation ouvrière, universités ouvrières, "proletcult", écoles du travail, etc.), devront être soumis au contrôle du parti »<sup>27</sup>.

Le programme de l'Internationale communiste, adopté en 1924 au 5<sup>e</sup> congrès, rappelle également que chaque parti communiste, pour « remplir sa mission historique », doit au préalable « conquérir à son influence les grandes organisations du prolétariat (syndicats, coopératives, conseils d'usines, soviets, etc.) »<sup>28</sup>. Pour y parvenir, le Komintern envisage de constituer – dans le cadre de la bolchevisation des partis – au sein de ces organisations des fractions communistes, présentes à tous les échelons et sous étroit contrôle des organes du parti correspondants (de la cellule locale au Comité central) :

« Dans tout organe ou organisation ouvrière (syndicat, coopérative, association culturelle ou sportive, comité d'usine, conseil de chômeurs, congrès, conférence, conseil municipal, parlement, etc...) où il y a au moins trois communistes, pour renforcer l'influence du Parti et appliquer sa politique dans les milieux extérieurs, il est nécessaire d'organiser une fraction communiste »<sup>29</sup>.

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> « Résolution sur la question de l'éducation », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1923.

<sup>28</sup> « Programme de l'Internationale communiste », *La Correspondance internationale*, 16 septembre 1924.

<sup>29</sup> « Instruction sur les fractions communistes dans les organisations et organes extérieurs au parti », *Les questions d'organisation au V<sup>e</sup> congrès de l'IC*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1925, p. 79-83.

Le 5<sup>e</sup> Comité exécutif élargi de l'IC, réuni du 21 mars au 6 avril 1925, va plus loin et prône, dans ses « thèses sur la bolchévisation des partis de l'Internationale communiste », la fondation de nouvelles organisations, au gré des circonstances et de l'actualité politique et sociale, placées sous le contrôle des partis communistes :

« À côté des cellules d'entreprises, du travail dans les organisations telles que les syndicats, les comités d'usines, les coopératives, etc... il faut fonder toute une série d'organisations auxiliaires en dehors du parti : associations de locataires, de chômeurs, d'anciens combattants, etc... (avec les fractions communistes au sein de ces organisations). La bolchévisation exige que nos partis utilisent toutes les occasions pour rendre le réseau de ces organisations le plus serré et le plus varié possible. Il faut utiliser chaque question d'actualité pour faire surgir telle ou telle organisation, fut-elle mal définie, « libre », pourvu qu'elle soit viable.

L'initiative pour la création de semblables organisations doit être prise par la direction du parti par l'intermédiaire de membres du parti qui devront prendre ensuite la direction de ces organisations. Les communistes doivent y constituer des fractions communistes qui reçoivent leurs directives de la Direction du parti »<sup>30</sup>.

Les moyens à mettre en œuvre pour gagner les masses au communisme, tout comme la question spécifique de la place des communistes dans les organisations de masses, font l'objet d'un important débat lors du 6<sup>e</sup> Comité exécutif élargi de l'IC (17 février-15 mars 1926). Zinoviev, dans un discours le 8 mars, insiste sur la nécessité de « construire des ponts – autant que possible des ponts solides et nombreux – qui mènent de l'avant-garde aux grandes masses, à toute la classe », c'est-à-dire entre le parti et les « organisations sans parti sympathisantes ». Dans le sillage du SOI et du SRI constitués quelques années plus tôt, il annonce également le développement prochain de nouvelles organisations internationales contre la guerre ou l'oppression coloniale, ou en défense de l'URSS. Il encourage en même temps la constitution dans divers pays « de petites organisations sympathisantes, comme des clubs ouvriers, des maisons du peuple, des associations ouvrières d'étude et des associations d'étudiants », ou encore de maisons d'édition « formellement sans parti »<sup>31</sup>.

La discussion est approfondie trois jours plus tard par le dirigeant finlandais Kuusinen, rapporteur de la commission pour l'action parmi les masses. Alertant sur l'importance d'organiser la classe ouvrière à l'intérieur comme en dehors du parti, il considère les organisations sympathisantes de masses à buts spécifiques comme autant de « points d'appui organiques plus ou moins fermes pour notre action ultérieure, afin de ne pas nous condamner à un labeur de Sisyphe, c'est-à-dire gagner de l'influence politique sur les masses et la

---

<sup>30</sup> « Thèses sur la Bolchévisation des Partis de l'Internationale Communiste », *La Correspondance internationale*, 11 mai 1925.

<sup>31</sup> Zinoviev, « Les problèmes du jour du mouvement communiste international », discours de clôture au Plénum élargi du CEIC le 8 mars 1926, *La Correspondance internationale*, 13 avril 1926.

reperdre sans cesse ». Utilisant l'expression de « système solaire », il semble l'un des premiers à utiliser cette métaphore astronomique, déclinée ensuite avec les expressions « satellite » ou « galaxie », pour théoriser le rapport du parti à ces organisations :

« Nous devons créer autour du Parti communiste, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout un système solaire d'organisations et de comités qui graviteront autour du Parti et seront sous son influence effective (mais non pas sous sa direction mécanique) »<sup>32</sup>.

Kuusinen poursuit sur la division du travail militant, en expliquant que chaque communiste doit « devenir un organisateur révolutionnaire de l'activité des masses ». S'il est normal que les cadres et militants les plus actifs travaillent avant tout au sein du parti, « les autres adhérents ont le devoir d'organiser les forces des ouvriers qui sont hors du parti ». C'est le sens de la résolution adoptée par le Comité exécutif élargi, qui stipule que :

« chaque membre d'une cellule ou d'une fraction doit savoir une fois pour toutes que son travail au milieu des sans-parti, des social-démocrates, des syndiqués (dans les usines, dans les syndicats, coopératives, organisations sportives, parmi les femmes travailleuses, dans les organisations sympathisantes, en même temps que parmi les paysans, etc...) est aussi un *travail de parti*, qu'il est même la partie essentielle du travail de parti de la plupart des membres »<sup>33</sup>.

Cette résolution rappelle également le rôle central que sont amenés à jouer les fractions communistes dans les organisations satellites : « il faut tendre partout, consciemment, à organiser un large mouvement de gauche des masses qui soit indissolublement et continuellement lié aux fractions communistes plus ou moins invisibles ». Par ailleurs, pour superviser le travail mené auprès de catégories particulières de la société, des commissions spécifiques peuvent également être constituées à l'intérieur des partis communistes (pour le travail parmi les femmes, les syndicats, les paysans, les minorités nationales...) <sup>34</sup>.

Les organisations auxiliaires constituées par l'Internationale communiste au cours des années 1920 sont de natures et de formes variées. Un jeune militant allemand, Willi Münzenberg, joue un rôle central dans la formation, en Allemagne comme à l'échelle internationale, de la nébuleuse des organisations de masse communistes<sup>35</sup>. En novembre 1919, il est l'un des principaux artisans du rattachement de l'Union internationale des

---

<sup>32</sup> Intervention de Kuusinen à la 17<sup>e</sup> séance du Comité exécutif élargi (11 mars 1926), *La Correspondance internationale*, 16 avril 1926.

<sup>33</sup> « Résolution sur les méthodes et formes en vue de consolider organiquement l'influence des PC sur les masses », *La Correspondance internationale*, 25 mai 1926.

<sup>34</sup> « 2<sup>e</sup> conférence d'organisation du CEIC », *La Correspondance internationale*, 15 mai 1926, p. 69.

<sup>35</sup> Michel Dreyfus, « Willi Münzenberg et les organisations de masse proches du Komintern (1923-1936) », in *Willi Münzenberg (1889-1940). Un homme contre*, acte du colloque à Aix-en-Provence, 26-29 mars 1992, Aubervilliers, Le Temps des Cerises, 1993, p. 107-118 ; Sean McMeekin, *The Red Millionaire. A Political Biography of Willi Münzenberg. Moscow's Secret Propaganda Tsar in the West*, New Haven (USA), Yale University Press, 2003.



organisations de jeunesse socialiste (UIOJS) à l'Internationale communiste, qui donne naissance à l'Internationale communiste des jeunes (ICJ)<sup>36</sup>, dirigée dans un premier temps par Münzenberg. Subordonnée à l'autorité et à la ligne politique du Komintern, l'ICJ – dont le siège est déplacé en 1921 de Berlin à Moscou – est « conçue comme une pépinière pour les futurs dirigeants de l'IC »<sup>37</sup>.

À l'été 1920, l'organisation – en parallèle du second congrès de l'IC – de la première conférence internationale des femmes communistes se traduit par la création d'un Secrétariat féminin international. Conçu comme une branche du Komintern, il est chargé d'entraîner les femmes dans la lutte révolutionnaire et de les organiser au sein du mouvement communiste. Siégeant à Berlin – jusqu'à son rapatriement à Moscou en 1926 –, il est dirigé par Clara Zetkin et se structure réellement à partir de 1921. Une revue, *Die Kommunistische Fraueninternationale (L'Internationale communiste des femmes)* est éditée à partir d'avril 1921 et une seconde conférence des femmes communistes se tient en juin 1921 en même temps que le 3<sup>e</sup> congrès de l'IC. Cependant, l'activité du Secrétariat féminin international décline au milieu des années 1920, du fait des réticences au sein du Komintern à l'égard d'un mouvement féminin autonome et de la « déradicalisation » des politiques soviétiques envers les femmes<sup>38</sup>.

Plusieurs organisations internationales sont constituées au cours de l'année 1921, dans le sillage du changement de stratégie du Komintern. Outre le Secours ouvrier international, sur lequel nous nous arrêterons, l'Internationale syndicale rouge (ISR ou Profintern) voit le jour à Moscou en juillet 1921, sous l'impulsion d'Alexandre Lozovsky. En gestation depuis un an, elle rassemble les minorités syndicales révolutionnaires et les syndicats ayant rompu avec le réformisme. Comme l'écrit Serge Wolikow, le Profintern « va très vite calquer sa politique sur celle du Komintern et développer une conception du syndicat placé sous la direction du parti »<sup>39</sup>. L'Internationale rouge sportive (IRS ou Sportintern) est fondée au

---

<sup>36</sup> Sur la naissance de cette organisation, lire : Edward H. Carr, *La révolution bolchevique*, op. cit..

<sup>37</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 38.

<sup>38</sup> Darya Dyakonova, « Le Komintern et les femmes communistes, 1921-1926 », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n° 13, 17 décembre 2020 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>] ; John Riddell, « The Communist Women's Movement (1921-26) », 12 juin 2011 [en ligne : <https://johnriddell.com/2011/06/12/the-communist-womens-movement-1921-26/>, consulté le 7 mai 2021].

<sup>39</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 38. Voir aussi Corentin Lahu, « L'Internationale syndicale rouge (1921-1937) », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, numéro spécial, mai 2019 ; John Riddell, « The Red International of Labour Unions (RILU) », 5 avril 2021 [en ligne : <https://johnriddell.com/2021/04/05/rilu/>, consulté le 7 mai 2021] ; Reiner Tosstorff, *Profintern : Die rote Gewerkschaftsinternationale 1921-1937*, Paderborn, Schöningh, 2004.

même moment, en juillet 1921, afin de « disputer à l'Internationale des sports de Lucerne dirigée par les socialistes son influence parmi le monde sportif ouvrier, organisé en clubs et fédérations spécifiques depuis le début du siècle dans de nombreux pays européens »<sup>40</sup>.

Après le Secours rouge international en fin d'année 1922, la fondation de l'Internationale paysanne (appelée aussi Krestintern ou Conseil paysan international) en octobre 1923 souligne « le souci de trouver des alliés à la Révolution ». Apparaissant comme une réponse à l'Union paysanne internationale de Prague créée deux ans plus tôt, le Krestintern « doit servir à la formation d'organisations paysannes indépendantes dans tous les pays, et à se lier aux mouvements ou partis paysans existants, en tirant les leçons des événements tragiques de Bulgarie de juin 1923 »<sup>41</sup>.

Deux autres organisations internationales verront le jour à la fin de la décennie, en 1927. La première, la Ligue internationale contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, naît lors du congrès de Bruxelles en février 1927<sup>42</sup>, là encore sous l'impulsion de Müntzenberg<sup>43</sup>. Quelques mois plus tard, l'Association internationale des Amis de l'Union soviétique est fondée au moment des célébrations du dixième anniversaire de la révolution d'Octobre. D'autres organismes seront mis sur pied dans les années 1930 pour répondre aux nouveaux mots d'ordre de l'IC, marqués alors par la lutte contre le fascisme et l'éloignement de l'horizon révolutionnaire.

Le troisième congrès de l'IC de 1921 a bien marqué un tournant dans la stratégie du Komintern, qui attache désormais une importance de premier plan au renforcement de l'ancrage des partis communistes dans de larges sphères de la société. Les résolutions adoptées lors de ce congrès sur le travail dans les syndicats, les coopératives et auprès des jeunes ou des femmes<sup>44</sup>, témoignent de cette volonté d'aller « aux masses » et de l'accélération de la formation d'organisations auxiliaires de l'IC. Quelques mois plus tard,

---

<sup>40</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 39-41. Voir aussi d'André Gounot, *Die Rote Sportinternationale, 1921-1937*, Münster, Lit, 2002 et « Sport or political organization? Structures and characteristics of the Red Sport International, 1921-1937 », *Journal of sport history*, Volume 28, n°1, printemps 2001, p. 23-39.

<sup>41</sup> Jean Vigreux, *La faucille après le marteau. Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 68.

<sup>42</sup> Habib Kazdaghi, « De Bakou à Bruxelles. L'Internationale communiste face au monde colonial (1920-1940) », op. cit. ; Fredrik Petersson, « La Ligue anti-impérialiste : un espace transnational restreint, 1927-1937 », *Monde(s)*, volume 10, n°2, 2016, p. 129-150.

<sup>43</sup> Michel Dreyfus, « Willi Müntzenberg et les organisations de masse proches du Komintern (1923-1936) », op. cit. ; Mustapha Haikal, « Willi Müntzenberg et la ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale », in *Willi Müntzenberg (1889-1940). Un homme contre*, op. cit., p. 119-128.

<sup>44</sup> *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, op. cit.

la création du Secours ouvrier international pour venir en aide aux victimes de la famine en Russie confirme cette dynamique et propose un modèle original d'organisation de front unique dans le domaine de la solidarité, qui influencera la naissance l'année suivante du Secours rouge international.

### **Le Secours ouvrier international : un premier modèle d'organisation de front unique dans le domaine de la solidarité**

L'élan internationaliste que souhaite incarner le Komintern se manifeste par des mobilisations transnationales portées vers deux directions. Les premières se traduisent par l'appui apporté aux luttes révolutionnaires dans les pays capitalistes et génèrent de ce fait une attention toute particulière aux communistes victimes de la terreur blanche. Les secondes se préoccupent du sort du nouveau cœur battant de la révolution mondiale, la Russie soviétique. La défense du premier État prolétarien face aux menaces extérieures (interventions militaires, isolement et diplomatie agressive de certains États) et aux difficultés intérieures (oppositions politiques, problèmes économiques et famines) s'impose dès les premières années de la révolution. Elle n'aura de cesse de s'affirmer avec la dissipation des espoirs de révolution en Europe et la construction du « socialisme dans un seul pays » avancé par Staline après son accession au pouvoir. Ces deux versants – secours des victimes de la terreur blanche et soutien à la Russie soviétique – de la solidarité internationale constituent deux vecteurs essentiels de l'orientation de front unique élaborée par l'IC. C'est même au nom de ces deux causes que le Komintern propose aux organisations ouvrières internationales réformistes de mener des actions communes :

« Le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste a fait une proposition à l'Internationale d'Amsterdam connexe au secours aux affamés de Russie. Il a répété cette proposition en rapport avec les persécutions et la terreur blanche contre les ouvriers d'Espagne et de Yougo-Slavie. Les chefs des Internationales 2 et 2½ et de celle d'Amsterdam<sup>45</sup> ont montré par leur conduite jusqu'à présent que, quand il s'agit d'actions pratiques, ils renoncent en réalité à leur mot d'ordre d'unité »<sup>46</sup>.

À l'été 1921 la situation économique de la Russie – meurtrie par sept années de guerres militaires et civiles dévastatrices, les réquisitions agricoles résultant du communisme de guerre, le blocus des puissances européennes et l'héritage de structures économiques archaïque issues de l'ancien régime – se dégrade brutalement. La sécheresse du printemps

---

<sup>45</sup> La Deuxième Internationale et l'Internationale « Deux et demi » fusionneront en 1923 dans l'Internationale ouvrière socialiste (IOS). L'Internationale d'Amsterdam est l'autre appellation de la Fédération syndicale internationale, qui rassemble les syndicats ayant refusé de rejoindre l'Internationale syndicale rouge.

<sup>46</sup> « Thèses sur le front ouvrier unique », *Bulletin communiste*, 12 janvier 1922.

1921 a accéléré l'effondrement de la production agricole et une famine meurtrière frappe les régions de la Volga, du Nord Caucase et une partie de l'Ukraine, provoquant la mort d'un à trois millions de personnes.

Pour conjurer la catastrophe, les bolcheviques lancent une vaste campagne de solidarité internationale qui, au-delà de l'aide aux populations affamées de Russie, s'inscrit dans une entreprise plus générale de défense et de légitimation de l'existence de l'État prolétarien. La diplomatie soviétique, soucieuse de soigner son image dans le jeu des relations internationales, se sert de ces mobilisations pour répondre à ses détracteurs et amplifier l'engouement à l'étranger pour la révolution russe<sup>47</sup>. Car la bataille de l'information fait rage entre les adversaires des rouges, qui accusent le régime bolchevique d'être responsable de cette tragédie, et les communistes qui mettent en cause le blocus du pays. Ces derniers cultivent, au sujet de la Russie, l'image d'une « forteresse assiégée » par les ennemis de la révolution. Cette vision, justifiée par la multiplication des offensives contre-révolutionnaires depuis 1917<sup>48</sup>, s'amplifie à l'été 1921 avec l'idée d'un « complot contre la Russie affamée » fomentée par les puissances capitalistes<sup>49</sup>. Elle transparait également dans les appels de l'Internationale communiste qui, accusant ces dernières de préparer une nouvelle agression militaire, enjoint le prolétariat mondial à agir pour défendre la révolution en empêchant les transports de troupes, d'armes et de munitions à destination des États frontaliers de la Russie<sup>50</sup>.

Mais si le Komintern inscrit résolument son intervention dans les champs politique et militaire, l'organisation du secours aux populations sinistrées est déléguée à des organismes tiers. Dans cette division du travail de solidarité avec la Russie soviétique, les intellectuels sont appelés à prendre une part active dans le développement d'un philosoviétisme mondial. Le 15 juillet 1921, l'écrivain Maxime Gorki lance un appel aux « honnêtes gens » du monde entier pour « venir immédiatement en aide à la population des provinces frappées par la

---

<sup>47</sup> Romain Ducoulombier, «La construction de l'image de l'URSS : le rôle de la famine de 1921», ANR PAPRIK@2F, 10 septembre 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/?p=2661>] ; Jean-François Fayet, *VOKS. Le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg, Georg Editeur, 2014.

<sup>48</sup> Voir par exemple cette brochure diffusée par l'Internationale communiste en 1920 : *Comment on tente d'assassiner la Commune russe*, Petrograd, Éditions de l'Internationale communiste, 1920.

<sup>49</sup> Cette expression est utilisée à plusieurs reprises comme surtitre à des articles publiés dans *L'Humanité* en juillet et août 1921.

<sup>50</sup> Appel du CEIC et de l'ICJ, « Le capital mondial prépare une agression contre la Russie soviétiste affamée », *La Correspondance internationale*, 13 octobre 1921 ; Appel du CEIC, de l'ISR, de l'ICJ et du Secrétariat international des femmes le 26 août 1921, « Contre l'intervention en Russie », *La Correspondance internationale*, 2 novembre 1921.

mauvaise récolte et organiser l'envoi de secours en Russie »<sup>51</sup>. Si Lénine lui-même en appelle au « secours des travailleurs, des ouvriers de l'industrie et des petits cultivateurs » de tous les pays<sup>52</sup>, Gorki s'adresse ensuite directement au peuple français<sup>53</sup>. Quelques jours plus tard, seize intellectuels de neuf pays – dont Anatole France et Henri Barbusse pour la France – enjoignent le monde des lettres et toute l'humanité à prendre part à cet élan de « solidarité prolétarienne » :

« Dans le monde des lettres, les lumières que sont Dostoïevski, Gogol et Tolstoï brillent dans les intelligences et dans les cœurs de tous les hommes. Ce sont des astres qui se sont levés sur la terre sainte de la Russie. Que le monde paye sa dette envers eux, en envoyant du pain, des médicaments, des chaussures et des vêtements, aux provinces russes frappées par la famine »<sup>54</sup>.

Pour lutter contre la famine, les autorités soviétiques sollicitent l'intervention d'organisations non gouvernementales, qui s'affirment comme des « acteurs à part entière des relations internationales » après la Première Guerre mondiale. Dans ces conditions, « les campagnes d'aide à l'étranger acquièrent un double but de collecte de dons et d'exercice d'une influence extérieure »<sup>55</sup>. Les dirigeants bolcheviques sont conscients des enjeux d'une telle mobilisation internationale : il leur faut « assurer le succès matériel maximal pour l'aide aux affamés et utiliser la "campagne d'aide" dans l'intérêt de la politique extérieure de l'Union Soviétique compte tenu des conditions de la situation internationale, de ses opportunités et de ses pièges »<sup>56</sup>. Dans ce contexte, plusieurs organismes, d'origine russe ou étrangère et plus ou moins autonomes du gouvernement russe, participent à l'effort de solidarité. En Russie, le Comité panrusse d'aide aux affamés (VKPG) regroupe, sous le patronage de Maxime Gorki, des personnalités de la société civile et « apparaît rétrospectivement à bien des égards comme le prototype des multiples organisations de "front" développées alors par les bolcheviks dans l'entre-deux-guerres »<sup>57</sup>. Rapidement dissout, il est remplacé par le Comité central d'aide aux affamés (TsK Pomgol), placé sous l'autorité du gouvernement. Mais les dirigeants soviétiques acceptent également de travailler avec des organisations philanthropiques étrangères, d'inspiration bourgeoise ou religieuse, comme l'American Relief Administration (ARA) et le Comité international de secours à la

---

<sup>51</sup> « La Russie appelle à son secours les "honnêtes gens" de tous les pays », *L'Humanité*, 18 juillet 1921.

<sup>52</sup> « Lénine appelle le monde du travail au secours de la Russie affamée », *L'Humanité*, 10 août 1921.

<sup>53</sup> « Gorki appelle la France au secours de la Russie affamée », *L'Humanité*, 14 août 1921.

<sup>54</sup> « Un appel des intellectuels pour les affamés de Russie », *L'Humanité*, 22 août 1921.

<sup>55</sup> Marin Coudreau, « Le Comité international de secours à la Russie, l'Action Nansen et les bolcheviks (1921-1924) », *Relations internationales*, volume 151, n°3, 2012, p. 49-61.

<sup>56</sup> Cité par Marin Coudreau, *ibid.*

<sup>57</sup> *Ibid.*

Russie (CISR). L'intervention de la Société russe de la Croix-Rouge (SRCR) reconnue par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) permet par ailleurs « d'ouvrir aux bolcheviks le champ du mouvement international de la Croix-Rouge, de la diplomatie humanitaire et des coopérations philanthropiques internationales »<sup>58</sup>. Du côté du mouvement ouvrier, la Fédération syndicale internationale initie également une campagne en faveur des affamés de Russie, non sans éveiller la suspicion des autorités bolcheviques.

C'est au milieu de ce foisonnement d'initiatives de solidarité avec la Russie que le Komintern constitue une organisation internationale spécifique d'aide aux victimes de la famine. Sous l'impulsion de Willi Münzenberg, un « Comité extérieur pour l'organisation des secours ouvriers aux affamés de Russie » est fondé à Berlin le 12 août 1921. Fonctionnant comme un laboratoire de la future orientation de front unique en cours d'élaboration dans l'IC, il a pour mandat « d'unifier l'action de toutes les organisations ouvrières, politiques et syndicales » afin de créer « une unité de front prolétarien dans l'action de secours »<sup>59</sup>. Il entend notamment gagner à son action des couches plus larges que les seuls militants communistes et obtenir la participation des travailleurs non organisés, des intellectuels, des couches petites-bourgeoises, ainsi que les éléments sociaux-démocrates qui agissent dans le cadre de la campagne menée par la Fédération syndicale internationale.

Adoptant progressivement le nom de Secours ouvrier international (SOI)<sup>60</sup> en 1922-1923, il s'organise d'abord en comités nationaux représentés par des figures intellectuelles, littéraires et artistiques, ainsi que des personnalités du mouvement communiste<sup>61</sup>. Présidé dans un premier temps par Clara Zetkin, le SOI est principalement animé par son secrétaire,

---

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> « Les secours aux affamés de Russie », *L'Humanité*, 20 août 1921.

<sup>60</sup> Pour une vue d'ensemble sur les activités du SOI, voir : Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international » et Lucien Mercier, « Le Secours ouvrier international en France », in José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales*, op. cit., p. 17-42 et 43-54 ; Kasper Braskén, « In pursuit of global international solidarity ? The Transnational networks of the International Workers' Relief, 1921-1935 », in Holger Weiss (dir.), *International communism and transnational solidarity*, op. cit., p. 130-167 et, du même auteur, *The International Workers' Relief, Communism, and Transnational Solidarity. Willi Münzenberg in Weimar Germany*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015 ; Sean McMeekin, « Le secours ouvrier international : histoire d'une légende », *Communisme*, volume 65-66, 2001, p. 117-133. Voir aussi les développements que lui consacre Edward H. Carr : *La révolution bolchevique*, op. cit., p. 412-414 ; *A History of soviet Russia. Socialism in one country, 1924-1926*, Vol. 3, Part II, London, Macmillan and Co LTD, 1964, p. 944-949 ; *A History of soviet Russia. Foundations of a planned economy, 1926-1929*, Vol. 3, Part I, London, Macmillan and Co LTD, 1976, p. 269-276.

<sup>61</sup> Entre 1921 et 1923, le comité français est représenté en permanence par Anatole France et Henri Barbusse, mais aussi, selon les périodes, par Ludovic-Oscar Frossard, Magdeleine Marx, Marcel Cachin, Rosa Blanchet et André Marty. « Le Comité extérieure de secours à la Russie », *L'Humanité*, 6 septembre 1921 ; « Pour fonder un mouvement nouveau » et « Un congrès international de secours aux affamés d'Allemagne », *La Correspondance internationale*, 31 juillet et 17 novembre 1923.

Münzenberg, véritable chef d'orchestre de l'organisation. À son initiative, plusieurs conférences internationales se tiennent au cours des premiers mois dans la capitale allemande, où se trouve son siège, afin d'organiser le secours à la Russie soviétique.

L'activité déployée par les comités a entraîné la collecte, en moins de 18 mois, d'un fonds d'une valeur de 2,5 millions de dollars permettant l'envoi de plus de 40 000 tonnes de marchandises. Des trains entiers et une centaine de bateaux sont affrétés par le SOI pour transporter en Russie des vivres, des vêtements, des médicaments, mais aussi de l'outillage, des automobiles et des tracteurs<sup>62</sup>. Car l'enjeu pour le Komintern et les dirigeants bolcheviques n'est pas seulement le ravitaillement en urgence des populations, il est aussi de relancer l'appareil productif et participer à la reconstruction économique du pays. C'est le sens de la résolution adoptée à la fin de l'hiver 1922 par la conférence de l'Exécutif élargi de l'IC, qui « décide de continuer l'action en faveur des affamés et de l'étendre dans le sens du secours économique en envois de moyens de production »<sup>63</sup>. En conséquence, le Bureau exécutif du SOI fonde en septembre 1922 une Société anonyme d'industrie et de commerce, qui participe à la remise en état de fabriques et à l'implantation de sociétés industrielles et agricoles. Au total, quelques dizaines de milliers d'ouvriers travaillent en Russie dans des entreprises gérées par le SOI – principalement des pêcheries, des exploitations agricoles et des fabriques de chaussures. Des dispensaires, des crèches et des maisons d'enfants sont également parrainés par la solidarité internationale<sup>64</sup>. Le SOI lance enfin à la fin de l'année 1922 un grand emprunt ouvrier international d'un montant d'un million de dollars garanti par le gouvernement russe<sup>65</sup>.

La résolution « sur l'assistance prolétarienne à la Russie soviétique », adoptée au 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, appelle à poursuivre ces efforts. En parallèle de l'aide matérielle concrète apportée à l'État prolétarien, elle rappelle également l'importance pour les ouvriers du monde entier de faire pression sur leurs propres gouvernements :

« Le meilleur appui pour la Russie soviétique dans la guerre économique est la lutte politique révolutionnaire des ouvriers qui doivent exercer une forte pression sur leurs gouvernements

---

<sup>62</sup> Willi Münzenberg, « La solidarité prolétarienne n'est pas un vain mot », *La Correspondance internationale*, 28 février 1923.

<sup>63</sup> « Le secours aux affamés et le secours économique », Résolution adoptée par la conférence de l'Exécutif élargi de l'IC, 21 février – 4 mars 1922, reproduite dans *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> avril 1922.

<sup>64</sup> Henri Guilbeaux, *La reconstruction économique de la Russie et le Secours ouvrier international*, Paris, Librairie du Travail, 1924.

<sup>65</sup> « Le premier emprunt ouvrier international pour la Russie des soviets », *L'Humanité*, 26 octobre 1922.

respectifs pour les obliger à reconnaître le gouvernement soviétique et à procéder au rétablissement des rapports commerciaux avec la Russie »<sup>66</sup>.

C'est pourquoi d'ailleurs cette résolution s'oppose à « l'immigration en masse d'ouvriers étrangers » qui, par idéal ou intérêt personnel, pour participer à la construction du socialisme ou pensant améliorer leur propre sort, désireraient s'établir en Russie. Contestant le projet du gouvernement russe d'accueillir plusieurs milliers d'ouvriers américains, le Komintern veut limiter ces migrations aux seuls « ouvriers spécialisés dans des professions absolument nécessaires et qui ne sauraient être remplacés par des ouvriers du pays », et ce avec l'approbation des syndicats russes. Dans son rapport présenté au congrès, Münzenberg justifie cette position, estimant que ces départs contribuent à l'affaiblissement des forces révolutionnaires et soulagent indirectement « la crise que traversent les pays capitalistes occidentaux » en leur « enlevant de grandes masses de chômeurs ». En conséquence, « le meilleur soutien que les ouvriers des autres pays puissent apporter à la Russie, c'est de faire la révolution chez eux »<sup>67</sup>. Une réticence similaire sera manifestée, nous le verrons, à l'égard du départ en Russie des exilés politiques, envisagé seulement en cas d'extrême nécessité dans les directives du Secours rouge international.

Quelques jours plus tard, Lénine adresse une lettre à Münzenberg pour saluer le travail effectué par le SOI et insister sur l'importance que constitue pour la Russie l'aide extérieure apportée par le prolétariat :

« La colonne américaine de tracteurs près de Perm, les groupes agricoles d'organisation d'aide technique américains, les entreprises agricoles et industrielles du Secours Ouvrier International, la diffusion et la souscription, par l'intermédiaire du Secours Ouvrier, au premier emprunt prolétarien consenti à la Russie soviétique, toutes ces initiatives sont prometteuses dans le domaine de l'aide fraternelle des ouvriers pour concourir au relèvement économique de la Russie soviétique.

Cette assistance économique du Secours Ouvrier International à la Russie soviétique, qui a pris un si bon départ, doit être largement soutenue par les ouvriers et travailleurs du monde entier. Parallèlement à la forte pression politique exercée sur les gouvernements des pays bourgeois pour exiger la reconnaissance du pouvoir soviétique, la large assistance économique consentie par le prolétariat mondial constitue actuellement le soutien le meilleur et le plus pratique à la Russie soviétique dans sa dure guerre économique contre les consortiums impérialistes, et le meilleur soutien à la cause de l'édification de l'économie socialiste »<sup>68</sup>.

Par ailleurs, l'action du SOI est envisagée comme une application concrète du front unique qui, par le rassemblement le plus large autour d'objectifs concrets et de campagnes

---

<sup>66</sup> « Résolution sur l'assistance prolétarienne à la Russie soviétique », 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, in *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, op. cit.

<sup>67</sup> Rapport de Willi Münzenberg sur le Secours ouvrier aux affamés au 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 18<sup>e</sup> séance, 21 novembre 1922, reproduit dans *La Correspondance internationale*, 10 janvier 1923.

<sup>68</sup> « Au secrétaire du Secours ouvrier international », 2 décembre 1922, in Lénine, *Œuvres*, Tome 35, op. cit., p. 579-580.



communes, doit gagner au communisme les masses ouvrières. C'est pourquoi, par exemple, l'emprunt ouvrier international lancé par le SOI est ouvert à « la participation des groupes, partis, syndicats, coopératives et associations ouvrières » du monde entier<sup>69</sup>. D'après Clara Zetkin, des résultats tangibles sont obtenus dans le domaine de la participation des femmes, qui participent activement à la campagne de solidarité avec les affamés de Russie<sup>70</sup> :

« Partout on peut constater un accroissement des masses féminines participant aux actions de l'Internationale communiste et de ses diverses sections. Elles sont venues partout où on les appelait au nom de l'Internationale communiste. Cela s'est surtout manifesté au cours de deux actions internationales. La première est celle de la journée internationale des femmes. [...] On peut en dire autant d'une autre action internationale à laquelle nous avons participé : au Secours international ouvrier à la Russie des Soviets. Celui-ci a été réalisé dans tous les pays avec la collaboration et l'initiative remarquable des femmes. Depuis la Norvège et la Finlande jusqu'en Suisse et en Italie, en Occident comme en Orient, il y a eu des femmes qui, d'accord avec leur parti communiste et également au sein de celui-ci, furent les propagandistes, les collectrices, les organisatrices les plus actives du Secours international ouvrier. En cela elles ont réellement fait preuve d'avoir conscience de la solidarité prolétarienne avec grandeur, adresse et force »<sup>71</sup>.

Clara Zetkin poursuit en expliquant que ces mobilisations, « menées sous le symbole du front prolétarien unique », participent à l'entrée en politique des femmes : « dans ces deux actions, le but particulier servait de départ à l'activité politique, aux buts politiques ».

Mais à partir de 1923, le SOI, constitué initialement pour répondre à une urgence ponctuelle et localisée – la famine en Russie –, élargit son champ d'activité pour devenir une structure permanente chargée d'organiser la solidarité internationale face aux catastrophes naturelles et sociales frappant la classe ouvrière. Ainsi, à la suite du tremblement de terre le 1<sup>er</sup> septembre 1923 au Japon, le SOI mène sa première campagne en dehors de l'Europe pour venir en aide aux 100 000 victimes, en dépit de la vague de répression conduite par le gouvernement à l'encontre des activistes ouvriers et communistes – le SOI, dans l'incapacité d'installer légalement une antenne au Japon, dut opérer depuis Shanghai en Chine<sup>72</sup>. Au même moment, le Secours ouvrier déclenche une grande campagne de solidarité avec le prolétariat d'Allemagne, touché à l'automne 1923 par une grave crise économique, sociale et politique qui fait resurgir le spectre de la faim. Le SOI organise le parrainage des enfants

---

<sup>69</sup> « Résolution sur l'assistance prolétarienne à la Russie soviétique », *op. cit.*

<sup>70</sup> Plusieurs femmes, dont Marguerite Rosmer, Hélène Brion et Eugénie Gaignon, participent ainsi à la délégation française du SOI qui se rend en Russie en 1922 : « La famine en Russie. Comment fonctionne le secours ouvrier international », *L'Humanité*, 6 juin 1922 ; « Pour les affamés de Russie », *L'Humanité*, 17 juillet 1922.

<sup>71</sup> Rapport de Clara Zetkin sur le travail communiste parmi les femmes, au 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 24<sup>e</sup> séance, 27 novembre 1922, reproduit dans *La Correspondance internationale*, 5 février 1923.

<sup>72</sup> Kasper Braskén, *ibid.*, p. 144 et « Pendant le séisme du Japon » et « La bourgeoisie japonaise réprime », *La Correspondance internationale*, 2 novembre 1923.

de chômeurs et leur accueil pour quelques mois dans des familles à l'étranger, en France notamment<sup>73</sup>.



3 : Affiche de Jules Grandjouan pour la campagne française de solidarité avec les enfants allemands, 1923. Archives du PCF – AD93 (89F1/3176).

Tandis qu'en 1925 il soutient les populations rurales d'Irlande touchées par la famine, le SOI participe aussi au secours des familles ouvrières engagées dans des conflits sociaux prolongés, à l'instar de la campagne d'envergure organisée en 1926 lors de la grève des mineurs anglais. Il réoriente également partiellement ses activités auprès des populations sous domination coloniale et impérialiste, en participant par exemple à la campagne « bas les pattes » en Chine ou à la fondation en 1927 de la Ligue contre l'impérialisme.

L'efficacité des actions menées par le SOI et sa rapide ascension<sup>74</sup> doivent beaucoup à l'ingéniosité de Münzenberg, qui a compris « le rôle central que les moyens de communication de masse étaient appelés à jouer dans la société contemporaine, ainsi que d'avoir cherché à les mettre au service de la lutte d'émancipation du mouvement ouvrier »<sup>75</sup>.

<sup>73</sup> RGASPI, 538/2/24, « Le retour des enfants à Berlin », 23 décembre 1924. Lire aussi Lucien Mercier, « Le Secours ouvrier international en France », *op. cit.*, p. 50-51 ; Yves Denéchère, « Au carrefour des causes des enfants, des femmes et de la paix : des parrainages français contre l'occupation de la Ruhr (1923-1924) », *Allemagne d'aujourd'hui*, volume 206, n°4, 2013, p. 210-220.

<sup>74</sup> Pour son cinquième anniversaire en 1926, le SOI revendique 15 millions de membres dans le monde, un chiffre qui correspond toutefois pour l'essentiel à l'adhésion d'organisations collectives (syndicats, associations...) dont la majorité se trouve en URSS. Les effectifs culmineront en 1931 à 200 000 adhérents individuels et 18 millions d'affiliés à travers d'autres organisations. Willi Münzenberg, « Cinq années de Secours ouvrier international », *La Correspondance internationale*, 11 septembre 1926.

<sup>75</sup> Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », *op. cit.*, p. 22.

Il fut en effet « l'un des premiers communistes allemands à prendre conscience de l'importance de l'image et du cinéma », pour contrer « la puissance idéologique des médias capitalistes »<sup>76</sup>. Il participa à la fondation de journaux et de revues illustrées, dont la célèbre *Arbeiter Illustrierte Zeitung* (AIZ) en Allemagne, qui deviendra le plus grand hebdomadaire photographique ouvrier des années 1930, diffusé à plus de 420 000 exemplaires<sup>77</sup> et qui inspirera en France la revue *Regards*<sup>78</sup>. En plus des entreprises de presse, « l'utilisation du manifeste, du documentaire cinématographique et du film politique de haut niveau, l'organisation d'expositions d'artistes d'avant-garde, l'impulsion donnée au théâtre ouvrier, l'organisation tant de concerts que de spectacles de cabaret, la fondation de bibliothèques et de maisons d'édition à forte connotation politique et sociale, constituèrent un trait caractéristique de l'activité du SOI »<sup>79</sup>. Le Secours Ouvrier participa notamment, avec des artistes et cinéastes russes, à la fondation de la *Meschrabpom-Film*, qui contribua largement à la diffusion en Europe du cinéma soviétique.

Enfin, le SOI, contrairement à la majeure partie des organisations impulsées par le Komintern et en dépit des critiques formulées à l'encontre de son fonctionnement ou de son fondateur, conserve une large autonomie par rapport au centre moscovite – comme l'atteste la localisation de son siège, qui demeurera à Berlin jusqu'en 1933, avant d'être déplacé à Paris. Par les liens qu'il a tissés avec une « vaste nébuleuse d'intellectuels progressistes », il est empreint d'une profonde aspiration unitaire et constitue à ce titre « le principal canal de communication et de collaboration entre communistes, sociaux-démocrates et aussi avec des personnalités d'orientation démocratique et libérale »<sup>80</sup>.

---

<sup>76</sup> Jean-Michel Palmier, « Quelques remarques sur les techniques de propagande de Willi Münzenberg », in *Willi Münzenberg, 1889-1940. Un homme contre*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Max Bonhomme, *Propagande graphique. Le photomontage dans la culture visuelle de la gauche française (1925-1939)*, Thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Paris Nanterre, 2020.

<sup>79</sup> Claudio Natoli, *op. cit.*, p. 22.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 24.



4 : Le Secours Ouvrier International, bulletin de la section française du SOI, n°2, octobre 1924.

Ainsi le SOI est parvenu, en quelques années seulement et sous l'action volontariste de Willi Münzenberg, à bâtir un vaste réseau transnational aux multiples ramifications, illustré par le schéma ci-dessus : dizaines de sections nationales s'appuyant sur l'affiliation

de centaines d'organisations ouvrières, ateliers de productions et exploitations agricoles en URSS, entreprises de presse, revues, librairies, maisons d'édition, sociétés de production et de diffusion cinématographiques, maisons d'enfants ou colonies de vacances... Fondé initialement pour répondre par la solidarité prolétarienne internationale à l'urgence de la famine en Russie soviétique, le SOI a fait de l'action humanitaire un efficace instrument de la diplomatie soviétique. L'élargissement de son périmètre d'intervention – les victimes ouvrières, sans restriction géographique, des catastrophes naturelles ou des périls sociaux (famine, chômage, grèves longues...) – a renforcé son influence. Par sa capacité à mettre en mouvement des millions d'ouvriers dans le monde entier à travers l'organisation de campagnes communes de solidarité, le Secours ouvrier international agit également comme un puissant relais de l'influence culturelle de l'URSS et du Komintern. Il constitue enfin un modèle d'organisation de front unique, en participant au rassemblement sous son aile de composantes plurielles du mouvement ouvrier, indépendamment de l'appartenance à un parti ou à un syndicat. Vecteur du rapprochement idéologique opéré par une partie des milieux artistiques et culturels, le SOI a notamment contribué à la formation de la figure du « compagnon de route » du communisme.

Les résultats encourageants obtenus par le Secours ouvrier international, dès ses premiers mois d'existence, ont conforté au sein du Komintern les positions des défenseurs du front unique. Devant l'expansion de la terreur blanche et le renforcement des menaces et persécutions visant les partis communistes, il est envisagé de constituer une seconde organisation internationale investissant à son tour, et par une autre approche, le front de la solidarité prolétarienne. En dépit de différences majeures, la naissance du Secours rouge international, un peu plus d'un an après l'émergence des premiers comités de Secours ouvrier, a indéniablement été inspirée par la courte mais déjà prometteuse expérience du SOI.

## **La fondation et les débuts du SRI**

La fondation du SRI, officiellement annoncée à la fin de l'année 1922 lors du 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, résulte d'un processus engagé quelques mois plus tôt par plusieurs révolutionnaires engagés en première ligne contre la répression et réfugiés en Russie. L'intérêt porté par le Komintern à l'égard de cette nouvelle organisation, dont il

saisit le potentiel mobilisateur auprès de masses qu'il s'agit de gagner à l'influence communiste, accélère son développement. Nous nous proposons ici d'en retracer les grandes étapes qui, en l'espace de quelques années, transforment une initiative locale engagée dans la protection du mouvement révolutionnaire en une vaste organisation internationale de plusieurs millions de membres, disposant de sections dans plusieurs dizaines de pays et répondant aux objectifs stratégiques de l'IC.

### **Les étapes de la fondation : des premières préfigurations locales du Secours rouge au 4<sup>e</sup> congrès du Komintern**

Avant la fondation du Secours rouge international, des organisations de solidarité spécialisées dans l'aide aux victimes de la répression politique agissent localement dans plusieurs pays – certaines formeront les premiers noyaux du SRI. Constituées en réponses aux nouvelles conditions de guerres civiles et d'affrontements révolutionnaires qui agitent l'Europe aux lendemains de la Grande guerre, elles s'inspirent parfois de structures et de pratiques plus anciennes développées par le mouvement ouvrier dans les décennies précédentes. Ainsi, Wilhelm Pieck expliquera en 1932, dans un article pour le 10<sup>e</sup> anniversaire du SRI, que ce dernier « possède de profondes racines historiques », qui puisent dans les actions de solidarité engagées par le mouvement ouvrier pour soutenir les emprisonnés et les exilés après l'écrasement de la révolution de 1848 et de la Commune de Paris<sup>81</sup>. Se référant également aux « traditions de lutte contre la terreur et pour l'aide aux victimes » qui jalonnent l'histoire du mouvement révolutionnaire en Russie, il évoque le rôle des premières « Croix-Rouge illégales » qui ont essaimé en Russie, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Géorgie, Arménie, Ukraine...

Dans le contexte particulier de l'après-guerre, de nouvelles organisations se structurent. Le numéro spécial de *La Correspondance internationale* publié à l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire du SRI nous apprend que fonctionnaient en Autriche, au tout début des années 1920, une « Croix rouge révolutionnaire », mais aussi un « Comité d'aide juridique » des émigrants russes, ou encore un « Comité de défense des révolutionnaires hongrois » à Vienne. Des organisations similaires sont présentes en Bulgarie, avec l'« Organisation d'aide aux victimes de la dictature capitaliste », aux États-Unis, avec un « Comité de défense ouvrière », ou encore en Italie, où se structurent plusieurs groupes d'aide aux prisonniers

---

<sup>81</sup> Wilhelm Pieck, « Dix années de lutte du Secours rouge international », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> novembre 1932.



politiques et aux victimes du fascisme<sup>82</sup>. En France, nous y reviendrons, plusieurs organisations coexistent au sein du mouvement ouvrier d'après-guerre : Comité de défense sociale, Comité de défense des marins (chargée du soutien aux mutins de la Mer Noire), Entr'aide (à dominante anarchiste), mais aussi deux petits groupements communistes – le Comité de secours aux réfugiés étrangers et le Comité pour les victimes du fascisme italien – dont la fusion donnera naissance à la section française du SRI.

En Allemagne, l'écrasement des insurrections ouvrières, et notamment de « l'action de mars », décide le mouvement communiste à bâtir en avril 1921 une organisation d'aide aux persécutés politiques<sup>83</sup>. Elle adopte la dénomination de « Secours rouge » (*Rote Hilfe*)<sup>84</sup>, apparaissant ainsi comme un précurseur de la future organisation internationale. Clara Zetkin, qui avait déjà demandé au Reichstag allemand en 1920 une amnistie pour les prisonniers politiques, joue un rôle de premier plan dans cette structure, qu'elle qualifie de « colonne sanitaire de la lutte de classes »<sup>85</sup>. La vieille révolutionnaire intègre le Comité central du *Rote Hilfe* dès sa constitution en juin 1921, avant d'en prendre la présidence jusqu'en 1924, avec Wilhelm Pieck<sup>86</sup>.

En Russie, où la révolution prolétarienne triomphe, l'existence d'une organisation de défense des révolutionnaires persécutés n'a en principe plus lieu d'être après l'ouverture des cachots tsaristes en 1917. Quatre ans plus tard, au printemps 1921, des anciens bagnards et prisonniers, ayant connu la répression sous l'ancien régime, fondent la Société des anciens prisonniers et exilés politiques<sup>87</sup>. Groupant plusieurs générations de vétérans des luttes révolutionnaires passées (des années 1860 à 1917, en passant par la révolution de 1905), elle a la particularité de réunir des membres de diverses organisations partisans (bolchéviques,

---

<sup>82</sup> « Cinq années de Secours rouge international », *La Correspondance internationale*, 8 mars 1928. Voir aussi Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939)*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>83</sup> Rudolf Belke, « Six années de Secours Rouge en Allemagne », *La Correspondance internationale*, 27 avril 1927. La première mention de cette organisation dans la presse française apparaît dans le journal radical *La Lanterne* : « Un nouvel organisme communiste en Allemagne », *La Lanterne*, 14 mai 1921.

<sup>84</sup> Sur l'histoire du *Rote Hilfe*, depuis ses origines : Nikolaus Brauns, *Schafft Rote Hilfe ! Geschichte und Aktivitäten der proletarischen Hilfsorganisation für politische Gefangene in Deutschland (1919-1938)*, Bonn, Pahl-Rugenstein Verlag, 2003 ; Sabine Hering et Kurt Schilde (dir.), *Die Rote Hilfe. Die Geschichte der internationalen kommunistischen « Wohlfahrtsorganisation » und ihrer sozialen Aktivitäten in Deutschland, 1921-1941*, Opladen, Leske + Budrich, 2003 ; Kurt Schilde, « "Sanitätskolonne im Klassenkampf". Die Internationale Rote Hilfe und ausgewählte nationale Sektionen im Vergleich », in Sabine Hering et Berteke Waaldijk (dir.), *Die Geschichte der Sozialen Arbeit in Europa (1900–1960)*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002.

<sup>85</sup> Kurt Schilde, « "Sanitätskolonne im Klassenkampf" », *ibid.*

<sup>86</sup> Heinz Sommer, « Clara Zetkin und die Rote Hilfe », *Jahrbuch für Forschungen zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, Volume 7, n°1, 2008, p. 46-55.

<sup>87</sup> Marc Junge, *Die Gesellschaft ehemaliger politischer Zwangsarbeiter und Verbannter in der Sowjetunion. Gründung, Entwicklung und Liquidierung (1921–1935)*, Berlin, Akademie Verlag, 2009.

mais aussi socialistes-révolutionnaires, mencheviques, anarchistes, juifs socialistes du Bund...). Douze ans après sa fondation, elle groupera près de 3 000 anciens forçats ayant cumulé « au total 15 920 années de bague et de prison et 5 016 années de déportation »<sup>88</sup>. Ses objectifs sont triples : organiser l'entraide mutuelle entre ses membres, favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement révolutionnaire russe (collecte d'archives et de témoignages, édition d'un bulletin historique, fondation d'un musée de la prison et du bannissement) et participer au renforcement de la « République des ouvriers et paysans » en construction<sup>89</sup>. Le maintien dans l'association du pluralisme politique et d'une certaine autonomie, qui perdurera tout au long des années 1920 en dépit de la tutelle bolchevique, résulte d'un compromis avec le parti-État. Ce dernier apporte un soutien matériel et favorise l'intégration (y compris pour mieux les neutraliser) des figures importantes de ce passé révolutionnaire, participant ainsi à la construction de la culture mémorielle du pays<sup>90</sup>. Plus tard, cette organisation participera aux activités du SRI, tout en réaffirmant la nécessité d'agir dans un cadre unitaire contre la répression, comme dans cet appel de 1925 :

« Un grand nombre d'entre nous n'appartiennent pas au Parti Communiste russe. Mais tous, quelles que soient les divergences qui nous séparent, savons, par notre propre expérience, que le glaive suspendu sur la tête d'un certain nombre de chefs des ouvriers et des paysans les plus avancés, se transformera inévitablement, s'il n'est pas arraché à temps aux mains sanglantes de la réaction, en un instrument d'asservissement du peuple tout entier. C'est pourquoi, au nom de plusieurs générations de révolutionnaires russes, nous élevons notre protestation indignée contre les bestialités de la terreur blanche des pays capitalistes [...]. Nous demandons à tous les ouvriers, à tous les paysans travailleurs, à tous les citoyens honnêtes de tous les pays de mettre de côté, comme nous, leurs divergences politiques, et d'unir leur voix à la nôtre pour sauver les révolutionnaires menacés »<sup>91</sup>.

Mais c'est en Pologne que le projet de constitution d'un Secours rouge international trouve ses origines<sup>92</sup>. Dans ce pays en proie à la guerre civile et à l'épicentre en 1921 des affrontements entre révolution et contre-révolution, la répression anticommuniste fait rage. L'existence d'une « Croix rouge politique »<sup>93</sup> ou d'un premier « Secours rouge aux

---

<sup>88</sup> « Aux prolétaires opprimés et exploités de tous les pays ! », *La Correspondance internationale*, 17 juin 1933.

<sup>89</sup> W. Vilenski-Sibiriakov, « Le V<sup>e</sup> anniversaire de la "Société des anciens prisonniers et bannis politiques" », *La Correspondance internationale*, 7 avril 1926.

<sup>90</sup> Marc Junge, *op. cit.*

<sup>91</sup> « Résolution de la Société des anciens prisonniers et exilés politiques contre la terreur blanche », *La Correspondance internationale*, 24 octobre 1925.

<sup>92</sup> Sur les origines du SRI, voir notamment : « Cinq années de Secours Rouge International » et « Comment est né le Secours Rouge International », *La Correspondance internationale*, 8 mars 1928 ; Hélène Stassova, « Dix années de Secours rouge international ! » et Wilhelm Pieck, « Dix années de lutte du Secours rouge international », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> novembre 1932 ; James Martin Ryle, « International Red Aid and Comintern Strategy, 1922–1926 », *International Review of Social History*, Vol. 15, Issue 1, Avril 1970, p. 46-47.

<sup>93</sup> « Cinq années de Secours Rouge International », *Ibid.*



emprisonnés », dissout par les autorités au début de l'année 1922<sup>94</sup>, sont mentionnés. En août 1922, la *Tribune communiste*, organe du Parti communiste de Pologne, publie un texte dénonçant les conditions de détention dans les prisons polonaises<sup>95</sup>. Signé par 42 communistes, dont certains en exil en Russie, il se conclut par un appel pour la création d'un fonds en faveur des prisonniers politiques. Pour le mettre en œuvre, un comité est fondé sous la direction du polonais Julian Marchlewski (membre de la Société des vieux bolcheviques), auquel participe aussi son compatriote Félix Dzerjinski<sup>96</sup>, fondateur de la Société des anciens prisonniers et exilés politiques.

Le 13 septembre, sur la proposition de Julian Marchlewski, la Société des vieux bolcheviks adopte une résolution visant à la constitution d'une organisation internationale « pour l'aide aux prisonniers politiques dans tous les pays du monde capitaliste »<sup>97</sup>. Le 29 septembre, elle est officiellement créée et prend le nom d'« Organisation internationale d'aide aux combattants de la révolution », désignée par l'acronyme russe MOPR<sup>98</sup> qui sera bientôt traduit en France (et dans d'autres pays) par « Secours rouge international »<sup>99</sup>. Dès le mois de novembre, cette nouvelle structure, dirigée par le polonais Julian Marchlewski et le russe Panteleimon Nikolaevich Lepeshinski, étend son activité en Pologne, en Russie, en Biélorussie, en Ukraine et dans plusieurs républiques soviétiques.

Au même moment, le Komintern, qui tient son 4<sup>e</sup> congrès international, donne son approbation et son élan à la fondation de cette nouvelle organisation. Il prolonge les réflexions entamées lors du congrès précédent et refait de la conquête de l'influence communiste dans la majorité de la classe ouvrière sa tâche essentielle. La situation politique internationale se caractérise selon lui par « le fascisme, l'état de siège et la vague montante de la terreur blanche contre le prolétariat ». Mais il ajoute que « cela n'exclut pas la possibilité que, dans un temps assez rapproché, dans des pays très importants, la réaction

---

<sup>94</sup> L. Domsy, « Les Souffrances des Prisonniers politiques en Pologne », *La Correspondance internationale*, 11 février 1922.

<sup>95</sup> « Comment est né le Secours Rouge International », *La Correspondance internationale*, 8 mars 1928.

<sup>96</sup> Également connu comme le fondateur de la Tchéka en Russie en 1917, Félix Dzerjinski est un militant révolutionnaire actif en Pologne, Russie et Allemagne, arrêté et emprisonné à plusieurs reprises. Voir sa notice biographique (par Gilbert Badia) dans le Maitron.

<sup>97</sup> « Comment est né le Secours Rouge International », *op. cit.*

<sup>98</sup> Международная организация помощи борцам революции (МОИП). Les initiales « MOPR » sont généralement utilisées pour désigner la section soviétique du SRI.

<sup>99</sup> La majorité des sections nationales adopteront comme dénomination la traduction de « Secours rouge international » : *Socorro Rojo Internacional* (Espagne), *Soccorso Rosso Internazionale* (Italie), *International Rote Hilfe* (Allemagne). Dans certains pays, les sections du SRI ont adopté des noms différents, comme *International Class War Prisoners' Aid* en Angleterre, qui deviendra dans les années 1930 *International Labor Defense*, reprenant ainsi le nom de l'organisation affiliée au SRI aux États-Unis et au Canada.

bourgeoise ouverte soit remplacée par une ère "démocratique-pacifiste" »<sup>100</sup>. Cette situation nouvelle peut favoriser l'émergence de gouvernements ouvriers non communistes qui, dans certains cas précis, pourraient bénéficier du soutien voire de la participation des communistes. Dans ce cadre, l'adoption du mot d'ordre de gouvernement ouvrier « pousse à son terme logique la démarche de Front unique »<sup>101</sup>.

Dès la séance d'ouverture du congrès le 5 novembre 1922, et alors que la naissance du SRI n'est pas encore à l'ordre du jour, la répression est au cœur des débats et les victimes des persécutions politiques sont mises à l'honneur<sup>102</sup>. Dans une situation mondiale qui reste lourde de menaces pour le mouvement révolutionnaire, la tonalité des discours se fait plus grave encore que par le passé. À l'instar des congrès précédents, le discours de bienvenue de Zinoviev débute par un hommage « aux camarades qui ont péri dans la Russie des Soviets et dans le monde entier pour la cause du communisme ». Il fait notamment état de la répression qui s'abat sur le mouvement révolutionnaire en Allemagne, Hongrie, Finlande, Roumanie, en Grèce, en Amérique et en Italie<sup>103</sup>. Dans une cérémonie rôdée, son discours s'interrompt quelques instants afin de laisser jouer par l'orchestre la « Marche funèbre », devant une assistance debout et silencieuse.

À la suite de son allocution, et après lecture de deux messages adressés par Lénine et Trotski aux congressistes, c'est au tour de Clara Zetkin de dépeindre un sombre tableau des persécutions politiques à l'œuvre dans la plupart des pays capitalistes. Elle rappelle que l'Internationale communiste « pense toujours aux victimes qui sont tombées sur les champs de bataille de la lutte des classes » et qu'il est un « devoir de penser aux milliers de camarades qui gémissent dans les prisons pour avoir voulu briser les chaînes du prolétariat ». Terminant son intervention par un salut aux emprisonnés, elle esquisse les tâches dont devront s'affranchir les révolutionnaires – et le futur Secours rouge international – pour obtenir leur libération, en se plaçant résolument sur le terrain de la lutte de classes et de l'internationalisme, en rupture avec les institutions bourgeoises :

« leur libération ne sera pas l'œuvre de l'humanitarisme, de la justice et autres belles choses dont la bourgeoisie nous berce, mais seulement de l'action des masses prolétariennes qui vont irrésistiblement de l'avant et à qui aucune porte de prison ne saurait offrir de longue résistance. C'est une dette d'honneur que le prolétariat a contractée envers ses défenseurs. Nous saluons nos frères les plus aimés, nous croyons que leur volonté restera inébranlable, même si l'heure de leur libération

---

<sup>100</sup> « Résolution sur la tactique de l'IC », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions*, op. cit.

<sup>101</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 70.

<sup>102</sup> « Séance d'ouverture (Petrograd, 5 novembre) », *La Correspondance internationale*, 27 novembre 1922.

<sup>103</sup> Discours d'ouverture de Zinoviev au 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 5 novembre 1922. Voir annexe B1-2.

ne devait sonner que le jour où le drapeau triomphant de la révolution prolétarienne flottera sur le monde entier »<sup>104</sup>.

Le discours de Clara Zetkin est immédiatement suivi de la lecture par le polonais Félix Kohn – « vieille connaissance des cachots et des prisons tsaristes » – du premier appel adopté par les congressistes et adressé aux « combattants pour l’émancipation de la classe ouvrière jetés en prison par les gouvernements capitalistes »<sup>105</sup>.

Tandis qu’au cours de ce congrès, plusieurs résolutions sont adoptées pour dénoncer la répression qui frappe les révolutionnaires de Pologne<sup>106</sup>, de Yougoslavie<sup>107</sup> et d’Afrique du Sud<sup>108</sup>, Félix Kohn remonte à la tribune le 30 novembre, à quelques jours de la fin de cette rencontre. Estimant qu’il est « grand temps de fonder une Croix-rouge politique dans tous les pays », il se fait le relais de la proposition de la Société des vieux bolcheviks de constituer dans chaque pays, à l’initiative des partis communistes, une organisation de soutien aux emprisonnés :

« Camarades, au début de ce congrès, nous avons adopté un appel à l’adresse de tous ceux qui sont actuellement emprisonnés par les capitalistes. Depuis cette époque un mois seulement s’est écoulé et pendant ce court intervalle de temps nous avons reçu d’autres nouvelles sur des arrestations dans presque tous les pays. En Amérique, en Pologne, en Yougoslavie, au Japon, nos camarades et les leaders de la classe ouvrière qui luttent contre le capitalisme sont jetés en prison. Il est temps que nous créions dans tous les pays une croix-rouge politique. C’est pourquoi l’association des vieux bolcheviks russes propose de procéder immédiatement à la création de cette Croix Rouge politique, dont les sections devront être créées dans tous les pays par les partis communistes.

Il est de notre devoir de soutenir nos camarades emprisonnés non seulement matériellement mais moralement. Il faut écrire dans tous les journaux communistes ce qui se passe dans les prisons afin que toute la classe ouvrière sache comment le capitalisme lutte contre elle »<sup>109</sup>.

Dans la foulée, le congrès adopte à l’unanimité et après des « applaudissements prolongés » la résolution proposée par la Société des vieux bolcheviks, qui valide la formation d’une nouvelle organisation internationale :

« L’offensive du capitalisme dans tous les pays bourgeois a pour résultat d’augmenter le nombre des communistes et des ouvriers sans parti, luttant contre le capitalisme, et qui gémissent dans les cachots.

Le 4<sup>e</sup> Congrès demande à tous les partis communistes de créer une organisation qui aura pour but d’aider matériellement et moralement tous les prisonniers du capitalisme, et salue l’initiative de

---

<sup>104</sup> Discours de Clara Zetkin au 4<sup>e</sup> congrès de l’IC, 5 novembre 1922. Voir annexe B1-2.

<sup>105</sup> « Salut aux emprisonnés et aux victimes du capitalisme », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.* Voir annexe B1-3.

<sup>106</sup> « Protestation contre la répression gouvernementale polonaise », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.*

<sup>107</sup> « Appel contre la terreur blanche en Yougo-Slavie », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.*

<sup>108</sup> « Résolution sur la répression en Afrique du Sud », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.*

<sup>109</sup> *Bulletin du IV<sup>e</sup> congrès de l’Internationale communiste*, n°27, 9 décembre 1922.

l'association des vieux bolchéviks russes qui a commencé la création d'une association Internationale de ces organisations de secours »<sup>110</sup>.

Le SRI est officiellement né et peut commencer à se déployer. Mais dès ses débuts, deux visions du rôle du Secours rouge s'affirment et entrent parfois en contradiction, reflétant les divergences d'appréciation à l'intérieur du Komintern sur le front unique.

### **Une organisation communiste ou de front unique ?**

Nous l'avons déjà écrit, la stratégie de front unique, réaffirmée à la sortie du 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, résulte du constat de reflux de la vague révolutionnaire mondiale et de l'entrée dans une nouvelle période de stabilisation du capitalisme international repoussant les perspectives de révolutions. Dans ce nouveau rapport de force défavorable aux communistes, acculés par la répression dans de nombreux pays, la priorité est au renforcement des partis communistes et au travail pour gagner l'influence des masses inorganisées, en attendant une nouvelle situation révolutionnaire. Dans ces conditions, et au regard de la stratégie nouvelle du Komintern, deux conceptions du rôle du SRI se dégagent et témoignent des divergences de vue des dirigeants de l'IC sur le front unique, bientôt amplifiées par les rivalités qui éclatent dans le parti communiste russe après la mort de Lénine<sup>111</sup>.

D'un côté, le SRI est conçu comme une organisation à vocation défensive, dont l'objectif premier est la préservation des forces révolutionnaires. En apportant son aide aux militants subissant la répression, son rôle dans cette période de repli stratégique est de protéger le mouvement communiste face aux assauts du capitalisme et de panser ses plaies pour le préparer aux combats futurs. Dans cette optique, défendue notamment par Zinoviev, le Secours rouge international apparaît comme une organisation exclusivement communiste, non seulement spécialisée dans le secours des militants, mais qui doit aussi être capable d'incarner une alternative organisationnelle aux partis communistes frappés par la répression.

À l'inverse, d'autres ont une vision moins restrictive du SRI et veulent en faire l'instrument privilégié d'une stratégie plus offensive visant à renforcer l'influence communiste dans la classe ouvrière. Dans cette optique, la vocation non partisane du Secours

---

<sup>110</sup> « Résolution sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.* Voir annexe B1-4.

<sup>111</sup> Cette partie reprend pour l'essentiel la réflexion développée par James Martin Ryle, dans son article « International Red Aid and Comintern Strategy, 1922–1926 », *op. cit.*, p. 43-68.

rouge est mise en avant pour gagner la sympathie de larges masses socialistes ou non organisées et répondre ainsi à la stratégie de front unique du Komintern.

Au moment de sa fondation, le SRI est uniquement présenté comme une organisation dont le but est « d'aider matériellement et moralement tous les prisonniers du capitalisme »<sup>112</sup>. La résolution sur la constitution du SRI adoptée par le 4<sup>e</sup> congrès de l'IC ne fait en revanche aucune mention de la nécessité de toucher les masses. Cette dimension est toutefois discutée quelques jours plus tard, lors de la première réunion du Bureau central du Secours rouge international. Le premier appel du SRI, lancé en Union soviétique le 29 décembre 1922, s'adresse « avant tout » aux communistes, à ses structures et ses militants qui « doivent donner l'exemple dans l'aide aux prisonniers du Capital, tant par leurs dons que par leur activité pour l'organisation de la collecte »<sup>113</sup>. Il en appelle ensuite aux syndicats et, enfin, sollicite en dernier recours l'appui des « ouvriers et paysans, ainsi que tous les autres citoyens sympathisant avec la cause de la révolution mondiale ».

Tout au long de l'année 1923, les deux conceptions du Secours rouge, bien que contradictoires, ne s'opposent pas encore. La première semble toutefois l'emporter sur la seconde, le SRI limitant dans un premier temps ses activités à la collecte et la distribution de fonds aux prisonniers, même s'il commence à développer en parallèle une activité d'agitation et de propagande pour accroître son audience – notamment lors de la journée du 18 mars instituée par le SRI à partir de 1923 en journée mondiale de solidarité avec les prisonniers politiques. Mais de toute évidence, il évolue dans une sphère relativement étroite qui ne dépasse pas encore les cercles communistes.

La controverse sur le rôle du Secours rouge se dessine dès les débuts de l'année suivante. Zinoviev, président du Komintern, s'adresse le 30 janvier 1924 aux délégués soviétiques réunis pour la première conférence du MOPR en URSS. Alertant sur la progression de la terreur blanche, il explique que le SRI doit, dans les pays les plus touchés par la répression, non seulement s'occuper des révolutionnaires persécutés mais aussi aider à la reconstruction des organisations communistes dans le viseur des autorités. Il suggère également, dans les États ayant des partis communistes faibles et marqués par une conflictualité sociale de moindre intensité, d'utiliser le Secours rouge comme une structure

---

<sup>112</sup> « Résolution sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions, op. cit.* Voir annexe B1-4.

<sup>113</sup> « Premier appel du Secours rouge international », *Dix années de Secours Rouge International*, Paris, Bureau d'Éditions, 1932, p. 7-9. Voir annexe B2-1.

organisationnelle parallèle pour consolider ces partis. Zinoviev considère enfin que la participation et l'appui du Comité exécutif et des sections nationales de l'IC au SRI doivent être plus marqués, car le Secours rouge constitue pour lui « l'une des plus grandes organisations de soutien au mouvement révolutionnaire international »<sup>114</sup>.

Cette vision diffère légèrement au sein de la direction de l'Internationale communiste, à l'approche de son 5<sup>e</sup> congrès à l'été 1924. Dans le rapport sur les activités de l'IC et de ses organisations auxiliaires depuis le congrès précédent, le SRI apparaît comme l'une des principales préoccupations des dirigeants du Komintern, conformément à la volonté de Zinoviev<sup>115</sup>. Arguant que la solidarité se manifeste naturellement parmi les classes laborieuses des États les plus touchés par la terreur blanche, ce rapport insiste cependant sur l'importance de développer prioritairement le SRI dans les pays moins autoritaires, afin d'entraîner les ouvriers et les paysans dans l'effort de solidarité – au moyen d'une « propagande continue ».

Le 5<sup>e</sup> congrès de l'IC confirme l'objectif de faire du Secours rouge un instrument du front unique visant à gagner la sympathie des masses, même si l'articulation entre les deux visions du SRI perdure, accroissant les contradictions. L'adoption dès le premier jour d'une résolution contre la terreur blanche fait écho aux lourdes défaites subies par les révolutionnaires les mois précédents<sup>116</sup>. Peu de temps avant, Zinoviev avait, comme à son habitude en ouverture des congrès du Komintern, consacré quelques mots de son discours en hommage aux victimes de la répression, après avoir salué la mémoire de Lénine :

« Avant tout, nous devons célébrer la mémoire de nos victimes. Nous envoyons nos salutations les plus sincères aux participants de l'insurrection de Cracovie, aux ouvriers et aux paysans polonais dont la garde blanche tire vengeance maintenant, aux ouvriers et aux paysans bulgares qui gémissent dans les cachots et l'exil. Nous saluons les milliers d'ouvriers allemands qui ont été jetés dans les geôles avec l'aide de la social-démocratie blanche, les révolutionnaires hindous qui ont été récemment condamnés à de longues années de prison, le Parti Communiste égyptien qui vient de subir une défaite après avoir tenté d'occuper les fabriques. Nous pensons à toutes les victimes de nos Jeunesses. Récemment, a été exécuté, en Pologne, le jeune camarade Engel ; d'autres jeunes ouvriers de Pologne ont accumulé en quelques semaines environ cinq cents années de prison »<sup>117</sup>.

La résolution adoptée par le congrès sur le Secours rouge international fait de cette organisation « un des instruments les plus importants du front unique, en organisant, par une

---

<sup>114</sup> Cité par James Martin Ryle, « International Red Aid and Comintern Strategy, 1922–1926 », *op. cit.*, p. 52.

<sup>115</sup> À 53 reprises, le sujet du SRI a été discuté au sein des différents organes dirigeants du Komintern (Comité exécutif, Présidium, Secrétariat et Bureau d'organisation) entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> congrès. D'après James Martin Ryle, *ibid.*, p. 53.

<sup>116</sup> « Contre la Terreur blanche », *V<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, op. cit.* Voir annexe B1-6.

<sup>117</sup> Séance d'ouverture du 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, discours de Zinoviev, 17 juin 1924.

application concrète de la solidarité internationale, des forces toujours nouvelles, susceptibles de prendre part directement à la lutte révolutionnaire du prolétariat »<sup>118</sup>. En outre, pour la première fois le Komintern annonce que le SRI est « une organisation neutre » politiquement, groupant « un grand nombre d'ouvriers, de paysans et d'employés sans distinction de parti, tous ceux qui ont à souffrir de l'exploitation du capital, de l'oppression nationale, et qui luttent pour la victoire du Travail ». Si ce texte entre en contradiction avec le projet défendu par Zinoviev, il n'en continue pas moins d'articuler des interprétations à la fois défensive et offensive du rôle du SRI, en insistant sur « son énorme importance politique comme organisation travaillant à l'arrière de l'armée prolétarienne, participant à toutes les luttes de la classe ouvrière, dans la retraite comme dans l'offensive ». La résolution rappelle ainsi sa tâche de « soutien matériel, moral et juridique des militants révolutionnaires emprisonnés, de leurs familles et de leurs enfants, ainsi que des familles des assassinés », tout comme de l'entretien « d'une atmosphère de camaraderie » autour des militants révolutionnaires pour continuer la lutte. Il est enfin réaffirmé le rôle des partis communistes, qui doivent « obliger » leurs membres à participer aux activités du Secours rouge et mettre à disposition leurs journaux pour développer l'agitation et la propagande du SRI.

Une semaine après la clôture du congrès de l'IC, le Secours rouge tient sa première conférence internationale, du 14 au 16 juillet 1924. Si l'interprétation offensive du SRI – comme instrument du front unique – se renforce encore, la tonalité des discussions est restée équilibrée<sup>119</sup>. Dans son rapport d'ouverture, le bulgare Kolarov explique que le but principal du SRI est « d'attirer toute la masse ouvrière et paysanne, sinon dans les premiers rangs, du moins dans les légions de la révolution internationale, dans les rangs de l'armée », tout en participant au soutien des « troupes avancées » par l'aide aux militants persécutés. Le délégué américain Israel Amter est le plus critique envers la position de Zinoviev, en déclarant que « le SRI n'est pas une organisation communiste », qu'il ne peut se limiter aux collectes et activités de solidarité mais qu'il doit servir le front unique en s'adressant aux masses. Quant à Stanislaw Pestkowski, communiste polonais et membre de la Société des anciens prisonniers et exilés politiques, il propose une approche de compromis, en fonction de la situation politique de chaque pays : le Secours rouge doit avoir une vocation défensive là où la répression est importante, pour aider les victimes, et devenir un instrument offensif

---

<sup>118</sup> « Sur le Secours Rouge International (SRI) », *V<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (17 juin – 8 juillet 1924). Compte rendu analytique, op. cit.* Voir annexe B1-7.

<sup>119</sup> Voir James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 55-57.

de front unique, pour gagner les masses, dans les États de tradition plus libérale avec de fortes organisations ouvrières.

La déclaration issue de cette conférence internationale reflète ce compromis. Avec le SRI, les communistes aspirent « à créer une arrière-garde rouge plus puissante de secours au mouvement ouvrier et paysan international », tout en assurant « la liaison des différentes parties de cette organisation, ce qui est le meilleur moyen de réaliser le front unique prolétarien »<sup>120</sup>. La résolution adoptée suite au rapport concernant l'activité de l'Exécutif et de la Commission de contrôle est en revanche beaucoup plus précise sur les objectifs premiers du Secours rouge, en lien avec la stratégie de front unique du Komintern :

« La conférence voit maintenant comme auparavant le but du SRI dans la création d'organisations de masse, en attirant de larges couches d'ouvriers et paysans inorganisés. [...] La conférence souligne particulièrement la signification politique du SRI comme l'un des leviers les plus importants du front unique pour attirer les larges masses des travailleurs et paysans sans distinction de parti à la solidarité avec les combattants révolutionnaires emprisonnés. La conférence attire l'attention de toutes les sections du SRI sur la nécessité d'attirer la jeunesse et les femmes au travail actif de secours. Le travail du SRI parmi les paysans, comme moyen pour attirer ces derniers à l'activité révolutionnaire est de la plus grande importance »<sup>121</sup>.

Une autre résolution « sur le travail d'agitation et de propagande » va dans le même sens et insiste sur la nécessité de mobiliser et d'attirer dans le SRI les « larges masses travailleuses et paysannes », par l'utilisation d'un large répertoire d'actions (presse, campagnes particulières, réunions, manifestations, parrainage, cinéma, théâtre, initiatives artistiques, etc)<sup>122</sup>.

Pour autant, la composition de la nouvelle direction du SRI, largement remaniée, est révélatrice de l'influence que conserve Zinoviev dans l'appareil, même si ses positions semblent minoritaires. Les intervenants de la conférence les plus critiques avec l'orientation du président du Komintern, à l'instar d'Amter, ne figurent pas dans le nouveau Comité exécutif (CE) du SRI<sup>123</sup>. À l'inverse, la présidence de l'organisation est confiée à Albert Treint, secrétaire de la SFIC, représentant français auprès du CEIC et proche de Zinoviev. Selon James Martin Ryle, cette élection a probablement été encouragée par Zinoviev pour

---

<sup>120</sup> « Déclaration de la I<sup>e</sup> conférence internationale (14-16 juillet 1924) », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>121</sup> « Résolution de la I<sup>e</sup> conférence internationale sur le rapport concernant l'activité de l'Exécutif et de la Commission de contrôle », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>122</sup> « Résolution de la première conférence internationale sur le travail d'agitation et de propagande », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 119-122.

<sup>123</sup> La liste des membres du CE du SRI est indiquée dans la revue internationale du SRI, *MOPR* (numéro de juillet-août 1924), que nous n'avons pu consulter. Nous nous appuyons sur les indications de James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 45.



renforcer ses positions au sein du Komintern et de ses organisations auxiliaires, alors que s'ouvre dans le parti russe le conflit pour la succession de Lénine. La présence d'Albert Treint à la tête du Secours rouge est cependant très brève, et il est remplacé en 1926 par Lepeshinski, après avoir été écarté de la direction du PCF – tandis que Zinoviev est écarté de celle de l'IC. Surtout, son passage est resté presque invisible : nous n'avons trouvé qu'une seule mention d'Albert Treint comme membre du CE du SRI (sans précision de sa fonction de président), dans un article de *La Correspondance internationale* de novembre 1924<sup>124</sup>.

La controverse au sujet de la place et du rôle du SRI dans la stratégie globale du Komintern est relancée par Zinoviev en mars 1925, lors du premier congrès de la section soviétique du Secours rouge international. Après la défaite de Trotski en début d'année, Zinoviev est désormais dans le viseur de son ancien allié Staline, secrétaire du Parti communiste russe. Comme l'explique James Martin Ryle, il fait alors du congrès du MOPR une tribune pour développer sa théorie de la révolution et solliciter le soutien de l'organisation<sup>125</sup>. Arguant de la persistance de la crise du capitalisme – malgré son apparente stabilisation – et des nouvelles possibilités révolutionnaires qu'elle peut engendrer, il remet en cause la stratégie du front unique et s'oppose à des compromis avec les partis non communistes. Déjà, lors du 5<sup>e</sup> congrès de l'IC quelques mois plus tôt, il s'était employé à limiter l'ampleur et la nature du front unique, en lui opposant deux conceptions : le front unique « par le bas » et « par le haut ». Rejetant le modèle du gouvernement ouvrier comme forme politique transitoire avant la révolution, qu'il qualifie d'opportuniste et de dérive droitière, il redéfinit la stratégie de front unique en distinguant « les accords de sommet entre directions d'organisations et les accords à la base » et en insistant sur « la dimension manœuvrière du Front unique, dont la finalité est pour lui de démasquer les sociaux-démocrates »<sup>126</sup>. Dans ces conditions, Zinoviev approfondit sa réflexion antérieure en explicitant sa vision du Secours rouge, qu'il conçoit comme une branche du Komintern et comme une organisation exclusivement communiste. Il conclut ainsi son discours au congrès du MOPR, à rebours des résolutions précédentes adoptées par le SRI ou l'IC qui insistaient sur la nécessité de gagner le soutien des masses inorganisées :

---

<sup>124</sup> « Les socialistes nous aideront-ils à ouvrir les portes de toutes les prisons ? Lettre ouverte de l'Exécutif du Secours Rouge International à la II<sup>e</sup> Internationale », *La Correspondance internationale*, 19 novembre 1924.

<sup>125</sup> James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 58-59.

<sup>126</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 78.

« Le SRI est une organisation communiste... Il est l'une des sections du mouvement prolétarien international. Le CEIC sait que le SRI est l'une de ses sections et même l'une de ses sections les plus importantes »<sup>127</sup>.

Ces propos sont une nouvelle fois contrebalancés par d'autres délégués et notamment Kolarov, représentant du Comité exécutif du SRI et proche de Staline, qui s'était déjà démarqué de Zinoviev lors de la première conférence internationale en 1924. S'il est d'accord pour renforcer l'appui des partis communistes au SRI, Kolarov déclare que la « tâche la plus importante » du Secours rouge est la « mobilisation des masses les plus larges sous la bannière de la solidarité internationale »<sup>128</sup>, à l'inverse de la conception étroite et défensive avancée par le président du Komintern.

Dans la foulée, le 5<sup>e</sup> plénum du Comité exécutif élargi de l'IC confirme la ligne offensive qu'il souhaite impulser pour le SRI, en insistant autant si ce n'est davantage sur l'influence de masse qu'il doit revêtir que sur son action d'aide concrète aux victimes de la répression<sup>129</sup>. S'ouvrant le 21 mars 1925 en présence, dans une salle adjacente, d'une exposition sur le SRI, ce plénum débute par une discussion et l'adoption d'une résolution sur le danger de la terreur blanche<sup>130</sup>. Il se clôture avec un débat sur le Secours rouge – ce dernier est d'ailleurs la seule organisation auxiliaire, à l'exception de l'ICJ, à faire l'objet d'un point spécifique à l'ordre du jour. Dans l'avant-dernière séance, le 6 avril au matin, André Marty, au nom de la Commission du SRI – « institution d'aide aux prisonniers politiques, qui n'est ni une institution philanthropique, ni une institution sentimentale, mais un groupement lutte de classes »<sup>131</sup> –, donne alors lecture d'une résolution sur le Secours rouge international, adoptée à l'unanimité. Celle-ci, s'appuyant sur les bons résultats du SRI (en particulier l'affiliation de plus de 5 millions de membres, mais aussi le succès de plusieurs campagnes de solidarité), appelle à poursuivre son développement afin d'en faire « une véritable organisation de masse de sympathisants ». Le texte conclut en invitant les partis communistes à considérer le SRI comme un « facteur important pour gagner au

---

<sup>127</sup> Cité par James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 59.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> Rappelons que c'est ce même plénum qui appelle, dans ses « thèses sur la bolchevisation », à la fondation d'organisations auxiliaires des partis communistes.

<sup>130</sup> « Appel aux ouvriers de tous les pays contre les assassinats capitalistes », *La Correspondance internationale*, 4 avril 1925. Voir annexe B1-9.

<sup>131</sup> RGASPI, 495/163/161, Sténogramme de la 13<sup>e</sup> séance du 5<sup>e</sup> Plénum élargi du CEIC, 6 avril 1925. Intervention d'André Marty.

mouvement révolutionnaire les plus grandes masses possibles de sans-parti pour les éduquer ainsi dans l'esprit de la solidarité prolétarienne internationale »<sup>132</sup>.

La tonalité et l'orientation de cette résolution sont explicitées dans l'allocution prononcée par André Marty. Il affirme que « le SRI est le moyen le plus pratique de réaliser le plus rapidement possible » la devise proférée par Marx et Engels dans le *Manifeste du parti communiste*, « prolétaires du monde entier, unissez-vous ». Selon lui, l'action du Secours rouge produit trois effets bénéfiques pour le mouvement révolutionnaire. Il permet d'abord de relever le sentiment révolutionnaire de la classe ouvrière « là où il est tombé ou là où il est en train de tomber ». Il insiste ensuite sur sa dimension éducative, car le SRI, en développant le sentiment de solidarité internationale, « élève l'éducation politique des travailleurs ». S'appuyant sur l'exemple de la population russe, dont il loue le niveau de connaissance des événements révolutionnaires internationaux, André Marty préconise d'utiliser l'émotion que peuvent susciter les exactions de la terreur blanche pour politiser les masses et développer le sentiment révolutionnaire :

« Le moyen le plus commode [pour éduquer les masses] c'est le SRI, parce que vous allez trouver les paysans dans les campagnes, si vous racontez comment nos deux camarades polonais viennent d'être assassinés, le paysan vous demandera d'abord pourquoi ils ont été assassinés, ensuite pourquoi ils étaient en prison, enfin comment est formé le gouvernement.

Vous arrivez ainsi peu à peu à développer le sentiment international chez ceux qui ne s'occupent que de leur petit pays, qui ne sont pas dans le mouvement révolutionnaire, et vous serez arrivé là aussi à ce résultat immédiat de les éduquer aux grands combats sociaux »<sup>133</sup>.

Enfin, Marty estime qu'une « troisième conséquence de l'action du SRI est d'empêcher ou de gêner le développement du fascisme en détachant les classes moyennes de l'influence fasciste ». Pour cela, il convient d'employer « les mêmes moyens que la bourgeoisie » utilise vis-à-vis de l'URSS pour la discréditer, à travers des campagnes pour marquer l'opinion publique internationale, « pour soulever la haine des travailleurs contre le gouvernement capitaliste des pays de répression et avec l'avantage de défendre nos camarades qu'on est en train d'assassiner ». André Marty poursuit en fustigeant le manque d'implication ou le désintérêt que peuvent manifester les militants communistes pour l'action du Secours rouge, tout en rappelant les directives du 5<sup>e</sup> congrès de l'IC sur les devoirs des partis communistes dans le développement du SRI. À la fin de son allocution,

---

<sup>132</sup> « Résolution sur le Secours rouge », *La Correspondance internationale*, 11 mai 1925. Voir annexe B1-10. Voir aussi le « Projet de Résolution sur le Secours rouge international », dans *La Correspondance internationale* du 28 avril 1925.

<sup>133</sup> RGASPI, 495/163/161, Sténogramme de la 13<sup>e</sup> séance du 5<sup>e</sup> Plenum élargi du CEIC, 6 avril 1925. Intervention d'André Marty.

André Marty est d'ailleurs explicite sur la finalité de cette structure, « en rappelant que le Secours Rouge n'est qu'une réserve de recrutement pour le parti communiste ».

Quelques semaines plus tard, le Krestintern formule les mêmes conclusions que l'IC dans une résolution sur le SRI adoptée lors du second Plénum du Conseil paysan international. Expliquant que le Secours rouge « est une organisation des larges masses travailleuses en dehors de tout parti », il appelle « les paysans du monde entier à suivre l'exemple des paysans et paysannes de l'USSR qui sont entrés en masses dans les rangs du Secours rouge »<sup>134</sup>. Comme l'avait fait l'Internationale syndicale rouge un an auparavant, en votant à son 3<sup>e</sup> congrès une résolution appelant les syndicats à appuyer le travail du SRI, c'est toute la galaxie communiste internationale qui se mobilise pour développer le Secours rouge, considéré comme « un des plus importants instruments de réalisation du front unique, car il organise les forces nouvelles qui viennent à la révolution »<sup>135</sup>.

Le 6<sup>e</sup> plénum élargi du CEIC, du 17 février au 15 mars 1926, a marqué une étape importante dans la théorisation du rôle des organisations de masses auxiliaires – comme instruments du front unique pour gagner l'influence des masses et organiser les sympathisants – et la clarification de leur place dans la structure organisationnelle du mouvement communiste. Si aucun débat spécifique ne semble avoir été consacré au SRI lors de ce plénum, le Secours rouge apparaît tout de même comme l'une des pièces maîtresses de cette stratégie. Alors que les thèses adoptées insistent sur le développement de nouvelles structures de masses satellites, il est rappelé l'existence en ce domaine du SRI et du SOI, dans une formule alambiquée suggérant à la fois le caractère prioritaire du premier et une indépendance organisationnelle accrue du second :

« parmi les organisations de masses sympathisantes qui existent déjà, le Secours rouge est celle dont le travail doit être en premier lieu soutenu par les communistes. Il est également important pour les communistes de participer au travail d'organisations qui, comme le Secours ouvrier international, se sont développées comme organisations indépendantes, sans-parti et qui réunissent actuellement des masses importantes »<sup>136</sup>.

SRI et SOI sont toutefois bien pensés tous les deux comme des organisations formellement indépendantes des partis communistes, du moins sur le papier. Dans ce cadre, si la direction des partis ne doit pas intervenir directement dans leurs activités, le contrôle de

---

<sup>134</sup> « Résolution sur le Secours Rouge International », *La Correspondance internationale*, 24 juin 1925.

<sup>135</sup> « Le Secours Rouge International (Résolution de la Commission) », in *Résolutions adoptées au III<sup>e</sup> congrès de l'ISR*, Paris, Petite bibliothèque de l'ISR, 1924, p. 92-94.

<sup>136</sup> « Sur les problèmes actuels du mouvement communiste international. Thèses adoptées par le 6<sup>e</sup> Exécutif élargi de l'IC », *La Correspondance internationale*, 25 mai 1926.

ces organisations doit s'effectuer par l'intermédiaire des « fractions communistes ». Ces dernières, théorisées par Kuusinen, doivent réunir les militants communistes pour orienter à tous les échelons l'activité des structures auxiliaires selon les instructions du Komintern et des partis communistes. Ainsi, comme l'a ratifié la 2<sup>e</sup> conférence d'organisation du CEIC, qui a précédé le 6<sup>e</sup> plénum, SRI et SOI ne doivent pas relever de sections spécialisées dépendant des comités centraux des partis communistes, mais être des organisations indépendantes, dont le contrôle s'effectue par les fractions communistes :

« Pour le Secours ouvrier international et le Secours rouge international, on ne crée pas de sections. Là où ces organisations existent, il est inadmissible que les sections des Comités centraux remplacent les Comités directeurs de ces organisations de masse extérieures au parti. L'influence du parti dans ces organisations est exercée par l'intermédiaire des fractions communistes »<sup>137</sup>.

Ainsi, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> plénums élargis du CEIC, en précisant la finalité et le rôle des organisations de masses auxiliaires, ont entériné la conception du Secours rouge comme instrument cardinal de la stratégie de front unique du Komintern, pour « aller aux masses ». C'est d'ailleurs, comme l'a relevé Edward H. Carr, le sens des directives qui circulent du centre vers la périphérie du mouvement communiste mondial, telle cette lettre du 14 septembre 1925, adressée par le secrétariat du SRI au Comité central du Parti communiste de Grande-Bretagne et saisie par la police après une perquisition :

« Le SRI n'est pas établi dans le seul but d'aider les prisonniers et leurs familles, mais a des objectifs politiques précis :

1. le développement de la conscience de classe des masses ;
2. "l'internationalisation" des masses ;
3. la création d'une large organisation non-partisane qui doit attirer dans ses rangs des masses importantes de travailleurs unis autour d'un objectif politique – la défaite de la terreur blanche –, c'est-à-dire le renversement du capitalisme »<sup>138</sup>.

Ainsi, sans jamais abandonner sa fonction première d'appui et d'aide aux victimes de la répression, le SRI est désormais considéré d'abord comme une structure intermédiaire entre les partis communistes et le reste de la société, servant de passerelle pour amener au communisme de larges masses ouvrières et paysannes. Cette évolution consacre l'échec de la vision d'une organisation à vocation essentiellement défensive et de type strictement communiste, que portait notamment Zinoviev. Ce dernier, en opposition ouverte avec Staline au sein du parti russe, en décalage avec les infléchissements de l'IC en faveur du travail de masse – aux accents moins gauchisants –, est écarté quelques mois plus tard. Il est remplacé

---

<sup>137</sup> « Structure de l'organisation du Parti et amendements aux directives sur la structure du Parti », *La Correspondance internationale*, 15 mai 1926.

<sup>138</sup> Cité par Edward H. Carr, *A History of soviet Russia. Socialism in one country*, op. cit., p. 952.

à la tête du Komintern par Boukharine lors du 7<sup>e</sup> plénum élargi de l'IC (22 novembre-16 décembre 1926). Ce plénum, qui s'ouvre avec l'adoption de deux appels contre le fascisme italien et pour sauver Sacco et Vanzetti aux États-Unis<sup>139</sup>, offre également une tribune à Félix Kohn. Au nom de la Société des anciens prisonniers et exilés politiques, ce dernier fait un vibrant appel en faveur du Secours rouge, « non seulement pour la défense des victimes de la terreur blanche, mais aussi pour la création de réserves puissantes pour l'avant-garde révolutionnaire »<sup>140</sup>. Ainsi, à la veille de sa seconde conférence internationale au printemps 1927, le SRI a précisé son rôle, ses objectifs et sa place au sein du mouvement communiste mondial. Il est aussi devenu, en l'espace de quelques années, une organisation internationale structurée sur plusieurs continents et revendiquant plusieurs millions d'adhérents.

### **La construction d'une organisation internationale : de la première à la seconde conférence internationale du SRI**

Aux lendemains du 4<sup>e</sup> congrès du Komintern, les dirigeants communistes sont chargés de mettre en œuvre les décisions adoptées, et notamment la résolution « sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste ». Il s'agit de prendre le relais de l'initiative lancée par la Société des vieux bolcheviks et de bâtir de toutes pièces une nouvelle organisation internationale. Le présidium de l'IC ouvre ainsi sa séance du 15 décembre 1922 avec une discussion sur la « Croix-Rouge politique internationale », qui ne porte pas encore officiellement le nom de « Secours rouge international »<sup>141</sup>. Il est décidé de former une commission dont la tâche consiste, dans les 15 jours à venir, « à recueillir des informations précises sur les organisations déjà existantes dans ce domaine dans les différents pays et ensuite à élaborer un plan pour la synthèse de tout ce travail ». Elle est composée d'Hugo Eberlein comme représentant de la section allemande, Boris Souvarine pour la section française, Vassil Kolarov pour la section balkanique, Egidio Gennari pour la section italienne, ainsi que Fischer et Kramarov pour le comité russe. Le secrétariat de l'IC est également chargé de mettre à disposition de la nouvelle organisation des locaux au sein du siège du Komintern à Moscou.

---

<sup>139</sup> « Appel contre le fascisme italien » et « Sauvez Sacco et Vanzetti », *La Correspondance internationale*, 9 décembre 1926.

<sup>140</sup> Intervention de Félix Kohn en ouverture de la 2<sup>e</sup> séance du 7<sup>e</sup> plénum élargi du CEIC, 23 novembre 1926, reproduite dans *La Correspondance internationale*, 9 décembre 1926.

<sup>141</sup> RGASPI, 495/2/10, Procès-verbal de la séance du présidium de l'IC, 15 décembre 1922.

Très vite, un Bureau central du SRI, dominé par les soviétiques et composé de quatre personnes<sup>142</sup>, est constitué. Selon Edward H. Carr, il se réunit pour la première fois le 17 décembre<sup>143</sup>, de manière élargie, avec la présence de délégués d'Allemagne, de France, des États-Unis, de Tchécoslovaquie, d'Italie, de Pologne et de Lituanie. Il discute d'un premier appel pour récolter des fonds en Union soviétique<sup>144</sup>, de l'établissement de relations avec le SOI à l'étranger et de la prise en charge des réfugiés politiques qui arrivent en URSS<sup>145</sup>. Le 2 mars 1923, le Bureau central prend le nom de Comité central et passe à 8 membres, avec l'intégration du communiste bulgare et secrétaire de l'IC Kolarov, du lituanien Vintsas Simanovich Mickevicius-Kapsukas, du russe S. M. Temkin (l'un des dirigeants du MOPR) et l'allemand Wilhelm Budich (l'un des fondateurs du *Rote Hilfe* en Allemagne)<sup>146</sup>. Marchlewski est nommé président et Temkin secrétaire du Comité central du SRI.

Tout au long de l'année 1923, le Comité central du SRI accompagne le développement du Secours rouge dans divers pays, sous la supervision étroite du Komintern<sup>147</sup>. Un premier plénum du Comité central du SRI se réunit à la fin du mois de juin, en parallèle du plénum élargi du Comité exécutif de l'IC. Il appelle à la fondation de sections nationales dans tous les pays, en particulier dans ceux qui ne sont pas touchés par la terreur blanche. La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis sont notamment considérés comme des terrains plus favorables pour la mise en œuvre d'une activité capable d'alimenter les finances de toute l'organisation. En dehors de l'Union soviétique, des sections sont alors en cours de constitution en Allemagne, France, Italie, Pologne, Bulgarie, Lettonie, Lituanie et Estonie. Il est également décidé lors de ce plénum d'absorber au sein du SRI des structures indépendantes dont les activités sont proches, à l'instar d'organisations ouvrières spécialisées dans le secours aux enfants en Allemagne<sup>148</sup>.

---

<sup>142</sup> Y figurent le polonais Marchlewski et les russes Lepeshinski, Fischer et Kramarov (ces deux derniers sont membres de la Société des anciens prisonniers et exilés politiques). D'après James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 44.

<sup>143</sup> D'après la chronologie de l'organisation que publie le SRI dans une brochure à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, il est indiqué que le Bureau central se réunit deux fois, les 10 et 22 décembre 1922, puis qu'un bureau élargi se tient le 21 janvier 1923. « Chronique des principaux événements de la vie du SRI », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 216.

<sup>144</sup> Il s'agit du premier appel du SRI, publié le 29 décembre 1922. Voir annexe B2-1.

<sup>145</sup> Edward H. Carr, *A History of soviet Russia. Socialism in one country*, *op. cit.*, p. 949-950.

<sup>146</sup> James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 44-45.

<sup>147</sup> Lors de la réunion du Bureau d'organisation de l'IC du 27 septembre 1923, il est décidé qu'un représentant du CEIC – l'italien Umberto Terracini dans un premier temps – participera à toutes les séances du Comité central du SRI, avec voix délibérative. Il est également prévu qu'un délégué du SRI soit invité, avec voix consultative, aux séances des organes dirigeants de l'IC lorsque la question du Secours rouge est à inscrire à l'ordre du jour. RGASPI, 495/26/6, Procès-verbal du Bureau d'organisation de l'IC, 27 septembre 1923.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p.49.

Le SRI lance au début de l'année 1923 sa première campagne d'agitation et de propagande, en faisant du 18 mars, date anniversaire du début de la Commune de Paris, une journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques – elle sera célébrée ensuite chaque année par le SRI. À l'automne, il organise ses premières campagnes transnationales d'aide concrète aux victimes de la « terreur blanche », lors des événements révolutionnaires sanglants en Bulgarie et en Allemagne, qui monopolisent plus de 60% de l'argent envoyé depuis l'Union soviétique pour l'aide aux prisonniers politiques<sup>149</sup>. Le SRI adopte aussi son emblème international, qui va demeurer l'un des principaux marqueurs visuel et identitaire de cette organisation : les barreaux de prison, desquels jaillissent les mains d'un ouvrier, militant révolutionnaire et prisonnier politique, qui agite un morceau d'étoffe rouge. Cet emblème sera ensuite décliné dans le graphisme du matériel de propagande, parfois avec quelques variantes selon les sections nationales et les périodes<sup>150</sup>.

À la suite de la première conférence du SRI en Union soviétique, les 30 et 31 janvier 1924, le Comité central<sup>151</sup> s'étoffe. Il se compose alors de 14 membres russes élus lors de cette conférence, auxquels doivent s'ajouter au moins 15 représentants étrangers. Un présidium plus restreint est également formé<sup>152</sup>, tandis que Marchlewski est confirmé comme président, assisté de Lepeschinski (vice-président), et trois secrétaires sont nommés (Temkin, le polonais Stanisław Pestkowski et l'américain Israel Amter)<sup>153</sup>.

Plus importante est la première conférence internationale du SRI, qui se tient à Moscou du 14 au 16 juillet 1924. Organisée tout juste une semaine après la clôture du 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, elle réunit 108 délégués représentant 29 pays, dont les deux tiers proviennent de sections extérieures à l'Union soviétique<sup>154</sup>. Cette rencontre constitue une étape majeure dans la structuration internationale du Secours rouge, avec l'adoption d'une résolution « sur la question d'organisation »<sup>155</sup>, qui prend modèle sur les institutions centralisées et hiérarchisées, en cours de « bolchevisation », en Russie et dans le Komintern<sup>156</sup>. En théorie,

---

<sup>149</sup> James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 50.

<sup>150</sup> Voir annexe D1-1.

<sup>151</sup> À cette période, il n'existe pas encore d'organe de direction spécifique pour la section soviétique du SRI, dont l'activité dépend directement du Comité central du SRI à l'échelle internationale.

<sup>152</sup> Dans lequel siègent alors Marchlewski, Lepeschinski, Amter, Temkin, Pestkowski, Budich et Lukanow.

<sup>153</sup> RGASPI, 495/26/9, Procès-verbal du Bureau d'organisation de l'IC, 9 février 1924.

<sup>154</sup> Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939)*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>155</sup> « Résolution de la première conférence internationale sur la question d'organisation », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 25-27.

<sup>156</sup> Sur les instances de direction du Komintern, voir Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 26-31.



le congrès international, qui devrait se réunir tous les deux ans<sup>157</sup>, constitue l'organe supérieur du SRI. Toutefois, en vertu des principes du centralisme démocratique, le Comité exécutif du SRI – qui remplace l'ancien Comité central –, composé de représentants élus des différentes sections nationales, devient entre chaque congrès, plénum ou conférences internationales le véritable organe de direction et de contrôle de toute l'organisation. La nouvelle direction élue lors de la conférence internationale de juillet 1924 est marquée par l'accroissement du nombre de sections nationales représentées et un poids numérique moindre des soviétiques<sup>158</sup>. Par ailleurs, le CE du SRI élit en son sein un Présidium, composé de 9 membres, ainsi qu'un secrétariat pour mener le travail quotidien. Une Commission de contrôle de 5 membres, élue par le congrès, est également instituée afin de contrôler les activités du CE.

Agissant « sous la direction générale et le contrôle du CE »<sup>159</sup>, qui peut modifier leur équipe dirigeante, les sections nationales ont un fonctionnement également centralisé, à l'instar des sections nationales du Komintern. Elles sont dirigées par un Comité central, composé de représentants des organisations ouvrières et révolutionnaires (partis, syndicats, coopératives, organisations de jeunesse ou de femmes, etc.). Aux échelons inférieurs sont institués des comités régionaux, comités de rayon et comités locaux. Par ailleurs, en vertu de la politique de « bolchevisation » des organisations communistes, « la cellule de base, composée d'ouvriers aux entreprises, fabriques, usines, bureaux, etc... ainsi que de paysans et ouvriers travaillant dans les entreprises de l'économie rurale » devient la structure de base pour les adhérents<sup>160</sup>.

Les mois qui suivent cette première conférence internationale sont marqués par une véritable expansion du SRI en dehors d'URSS, qui se traduit par l'instauration de bureaux décentralisés – le premier, pour l'Europe centrale, est établi depuis le 18 novembre 1923<sup>161</sup>. Installés à Berlin, à Vienne ou encore à Paris – où siège le Bureau latin du SRI, qui accueille en mai 1926 une conférence des sections latines du Secours rouge –, ils constituent autant de centres de coordination régionalisés de l'action du SRI. Par ailleurs, le SRI revendique

---

<sup>157</sup> Un seul congrès du SRI sera organisé, en 1932. Le reste du temps, des conférences internationales et des plénums du Comité Exécutif du SRI auront valeur de congrès.

<sup>158</sup> Le Comité exécutif élu lors de la conférence internationale de juillet 1924 est composé de 28 membres, dont 6 représentants du MOPR, un délégué du SOI (Münzenberg) et les autres étant issus de 16 pays différents. Comme déjà indiqué, le français Albert Treint en prend la présidence.

<sup>159</sup> « Résolution de la première conférence internationale sur la question d'organisation », *op. cit.*

<sup>160</sup> *Ibid.*

<sup>161</sup> « Chronique des principaux événements de la vie du SRI », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 217.

au 1<sup>er</sup> janvier 1926 l'existence de 36 sections nationales, réunissant plus de 6 millions d'adhérents<sup>162</sup>. Ces chiffres sont toutefois à relativiser, du fait de leur surévaluation par les dirigeants ou de sources qui parfois se contredisent, mais aussi parce qu'ils intègrent les adhésions collectives – en ajoutant les membres des autres organisations ouvrières adhérentes au SRI, les chiffres annoncés se répartissent entre plus de 750 000 adhérents collectifs et près de 5,3 millions d'adhérents individuels. Ils cachent également d'importantes disparités entre les sections<sup>163</sup>, dont beaucoup ont une existence précaire ou clandestine du fait de la répression qu'elles subissent, comme par exemple en Yougoslavie<sup>164</sup> ou en Grèce<sup>165</sup>.

L'écrasante majorité des membres du SRI se trouve dans sa section soviétique, dont les effectifs progressent au cours de l'année 1925 de 3,5 millions à plus de 5 millions de membres (individuels et collectifs). En plus de constituer un réservoir inépuisable de forces militantes et de représenter un apport financier considérable – et indispensable – pour toute l'organisation, le MOPR se singularise par son rôle particulier « d'arrière-garde de la révolution mondiale ». C'est d'ailleurs pourquoi ses représentants occupent une place prépondérante au sein des organes dirigeants internationaux du SRI. Par ailleurs, Albert J. Gleb a montré que le MOPR, qui représente la plus grande organisation de masse en URSS durant l'entre-deux-guerres<sup>166</sup>, a également eu une fonction particulière au sein de la société russe, en proposant une forme institutionnelle à la solidarité internationale et en maintenant un créneau pour l'activité internationaliste malgré les reculs en ce domaine liés à l'avènement du stalinisme et aux variations de la diplomatie soviétique<sup>167</sup>.

Le développement des activités du SRI au cours de ses premières années d'existence se reflète aussi à travers la croissance des sommes collectées par les sections nationales – en provenance des cotisations des adhérents, de dons occasionnels ou permanents des organisations ouvrières, de collectes et souscriptions spéciales, de la vente de brochures et

---

<sup>162</sup> *Notre congrès mondial. Le Secours rouge international en action*, Paris, Edition du SRI, 1932, p.10.

<sup>163</sup> En dehors d'URSS, la section d'Allemagne du SRI est la plus importante, avec 165 000 adhérents en 1925 : Kurt Schilde, « "Sanitätskolonne im Klassenkampf". Die Internationale Rote Hilfe und ausgewählte nationale Sektionen im Vergleich », *op. cit.*

<sup>164</sup> A. Stoianovitch, « Un nouvel exploit de la réaction serbe. Le Secours Rouge persécuté en Yougoslavie », *La Correspondance internationale*, 18 mars 1925.

<sup>165</sup> À l'été 1925, la plupart des dirigeants grecs du SRI sont emprisonnés : « Contre la dictature militaire en Grèce », *La Correspondance internationale*, 30 septembre 1925.

<sup>166</sup> En 1932, elle aurait compté près de 10 millions de membres.

<sup>167</sup> On lira à ce sujet avec intérêt : Albert J. Gleb, « The USSR Section of the International Red Aid (MOPR) : The Institutionalisation of International Solidarity in Interwar Soviet Society », in Holger Weiss (dir.), *International communism and transnational solidarity*, *op. cit.*, p. 89-129.

journaux ou de l'organisation d'initiatives culturelles et festives. Les redistributions en secours s'élèvent à plusieurs millions de francs chaque année – le record dans la décennie étant atteint en 1925, avec plus de 38 millions de francs redistribués. La majeure partie de cet argent est utilisée pour le secours aux prisonniers politiques et à leurs familles, sous forme d'aide matérielle directe (nourriture, vêtements) et d'argent. Les réfugiés politiques fuyant les persécutions bénéficient également d'une aide financière et matérielle fournie par la section d'accueil du Secours rouge. Bien que très réglementé, ce champ de l'activité du SRI prévoit aussi le transfert de certains exilés vers d'autres pays plus sûr, en premier lieu l'URSS, où le Secours rouge leur fournit un logement, des soins médicaux, une éducation politique et un travail. Les militants inculpés peuvent aussi recevoir une aide juridique, à travers la mise en place d'un réseau d'avocats qui prend la forme en 1925 d'un Bureau juridique international. Enfin, certaines maisons d'enfants sont développées, en Allemagne notamment, pour prendre en charge les enfants de prisonniers ou ceux dont les parents sont morts dans la lutte révolutionnaire.

<b>Année</b>	<b>Secours donnés aux détenus politiques et à leurs familles</b>	<b>Défense juridique</b>	<b>Emigrés politiques</b>	<b>Maisons d'enfants</b>	<b>Total</b>
1923	2 549 347	546 297	2 904 684		6 000 328
1924	11 082 904	2 374 916	4 546 477		18 004 297
1925	21 289 588	6 708 386	10 288 258	366 374	38 652 606
1926	21 063 793	3 050 026	6 358 194	1 053 135	31 525 148

5 : Répartition des secours distribués dans le monde par le SRI, 1923-1926 (en francs)<sup>168</sup>

En parallèle le SRI met en place, comme le Komintern avant lui<sup>169</sup>, un service de documentation et de statistiques sur la répression, dont l'objectif est de centraliser les données (arrestations, condamnations, assassinats, exilés, etc.) remontées par les sections nationales du Secours rouge, afin de quantifier les persécutions subies par les révolutionnaires dans les pays capitalistes.

L'activité de secours, très présente dès la fondation du SRI, est toutefois peu à peu surpassée par le travail d'agitation et de propagande (agit-prop), qui prend une dimension prépondérante au sein du Secours rouge, au fur et à mesure que s'affirme sa vocation à rassembler les masses non organisées, dans le cadre de l'orientation de front unique. Plus que la redistribution effective des secours auprès des révolutionnaires persécutés, c'est

<sup>168</sup> Tableau tiré de *Notre congrès mondial...*, op. cit., 1932, p. 11.

<sup>169</sup> Voir en annexe B1-5 un exemple de données sur la répression, établies par le Service d'information et de statistique de l'IC en 1923.

l'ensemble du processus en amont – l'élévation et la diffusion du sentiment de solidarité au service de la lutte de classe, puis l'acte concret de l'adhésion et de la collecte – qui est valorisé : l'accent est davantage mis sur le donateur que sur le bénéficiaire. Dans cette optique, un département d'agit-prop est formé par le CE du SRI en janvier 1925, et d'importants moyens d'agitation et de propagande sont progressivement déployés<sup>170</sup>. Dans l'appareil central comme dans les sections nationales, le matériel imprimé se multiplie, à travers l'édition de nombreuses brochures, journaux et bulletins périodiques – la revue *MOPR*, édité en Russie depuis 1923, devient en 1926 la revue mensuelle du CE du SRI, éditée en plusieurs langues. D'autre part, les réunions publiques, meetings et autres initiatives culturelles ou festives, qui permettent d'entrer en contact avec les masses, rythment l'activité quotidienne des sections.

Les campagnes internationales menées par le SRI sont de plus en plus fréquentes : 6 en 1925, 9 en 1926, 16 en 1927 – un chiffre qui sera en progression presque constante les années suivantes<sup>171</sup>. Elles ont pour thème la « terreur blanche » et la « justice de classe bourgeoise » qui s'abat sur le mouvement ouvrier en Europe de l'Est et dans les Balkans, en particulier en Bulgarie, Pologne, Roumanie ou Hongrie, mais aussi en Allemagne ou dans l'Italie fasciste de Mussolini. En 1925, l'une des premières campagnes de ce type a été menée en faveur du député communiste polonais Stanislaw Lanzutski, condamné à mort pour trahison d'État. Il sera finalement acquitté, grâce – selon le SRI – à « l'unanime protestation vigoureuse du prolétariat révolutionnaire » et à la pression internationale – de nombreuses résolutions et télégrammes de protestation, adressés aux ambassades ou directement au tribunal de Przemyśl, furent envoyés de l'étranger par les organisations ouvrières<sup>172</sup>. Mais c'est la campagne mondiale de protestation contre la condamnation à mort aux États-Unis de Sacco et Vanzetti, dont s'empara le Komintern dès 1921 et qui s'intensifia à l'été 1927 au moment de son funèbre dénouement, qui eut le plus d'écho durant la décennie et renforça considérablement l'influence du SRI. Pour la première fois, il parvient à mobiliser de larges secteurs de la classe ouvrière, qui participent par millions aux diverses actions de protestations engagées dans un grand nombre de pays (pétitions, grèves, manifestations,

---

<sup>170</sup> James Martin Ryle, *op. cit.*, p. 63-67.

<sup>171</sup> *Notre congrès mondial...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>172</sup> « Contre les bourreaux polonais. Les travailleurs exigent la libération de Lantsutsky », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1925.

collectes de fonds, envois de lettres et télégrammes aux autorités, visites de délégations dans les ambassades des États-Unis...) <sup>173</sup>.

La seconde conférence internationale du SRI, qui se tient à Moscou du 24 au mars au 5 avril 1927, vient clôturer ce premier cycle de développement de l'organisation à l'échelle mondiale. Elle s'ouvre à Moscou au théâtre Meyerhold avec une représentation de la pièce de Tretiakov, « Roar China », qui traite des événements sanglants en Chine et témoigne de l'attention grandissante à l'égard des luttes menées dans les pays coloniaux et dominés – qui deviendront un élément central de la stratégie du mouvement communiste international dans les années suivantes. Les 72 délégués du SRI présents, qui représentent 42 sections nationales, élisent un nouveau Comité exécutif de 55 membres. Il est présidé par Clara Zetkin – qui succède ainsi à Lepeshinski – et trois vice-présidences sont attribuées au japonais Sen Katayama, à la russe Elena Stassova et au français André Marty <sup>174</sup>.

Ainsi, en quelques années seulement, le SRI s'est imposé comme l'une des principales organisations dites auxiliaires de l'Internationale communiste. Sa fondation s'inscrit dans le contexte géopolitique, politique et social du début des années 1920, marqué par l'échec de toutes les tentatives révolutionnaires en dehors d'URSS et le tournant autoritaire et anticommuniste opéré par de nombreux États. Le Secours rouge, conçu comme un rempart face aux persécutions politiques, a pour tâche d'apporter une aide matérielle, morale et judiciaire aux victimes de la répression. Mais sa naissance, imposée par l'urgence d'une conjoncture défavorable aux mouvements révolutionnaires, est aussi le fruit du réajustement stratégique opéré par l'Internationale communiste à partir de 1921, visant à gagner la sympathie et l'adhésion des masses au communisme. En le plaçant sous sa supervision organisationnelle et politique, tout en se gardant d'établir un lien organique formel, le Komintern a fait du Secours rouge l'un des instruments majeurs de sa stratégie de front unique. Dans ce cadre, la large diffusion du sentiment de solidarité de classe et internationaliste, amplifiée par le développement du travail d'agitation et de propagande,

---

<sup>173</sup> Voir notre partie « La mobilisation pour Sacco et Vanzetti », dans le chapitre 5.

<sup>174</sup> Edward H. Carr, *A History of soviet Russia. Foundations of a planned economy*, *op. cit.*, p. 276. Un doute subsiste toutefois sur le moment où Clara Zetkin accède effectivement à la présidence du SRI. Heinz Sommer, dans son article sur Clara Zetkin et le SRI, plaide pour l'année 1925 : Heinz Sommer, « Clara Zetkin und die Rote Hilfe », *op. cit.*, p. 50. Les archives conservées dans le fonds 539/2 au RGASPI, relatif aux organes de direction du SRI, devraient apporter une réponse. Lors de notre court séjour à Moscou, nous n'avons malheureusement pas eu le temps de consulter ce fonds dans son entièreté.

devient centrale. Elle confère aux sections du SRI un rôle d'intermédiaires entre les partis communistes et les travailleurs inorganisés ou appartenant à d'autres organisations ouvrières. Largement dominé par le poids politique et organisationnel de sa section soviétique, le SRI a essaimé avec de fortes disparités dans plusieurs dizaines de pays. La section française est l'une des premières à se former, quelques mois seulement après le 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste.



## **Partie 2**

-

### **Origines et premiers pas du Secours rouge en France**

**(1923-1927)**





## Chapitre 3

-

### La répression comme réponse à l'émergence du communisme français (1918-1923)

« Ainsi le parti socialiste adhérent à Moscou résumera en lui toutes les forces ennemies, intérieures et extérieures, de la nation. Ceci doit suffire pour dicter à chaque citoyen conscient de son devoir envers le pays l'attitude à adopter en présence de cette organisation qui tend à la destruction de la patrie autant qu'à la destruction de la société. [...] Cette force révolutionnaire, quelle qu'elle soit, la nation aura le devoir de la combattre de toute son énergie, de l'écraser avant qu'elle puisse entreprendre son œuvre de destruction sociale et nationale ».

« La crise socialiste », *Le Temps*, 29 décembre 1920.

Aux lendemains du premier conflit mondial, le traumatisme de la guerre combiné à l'irruption sur la scène politique française de la question sociale provoque une forte poussée du mouvement ouvrier. Le cheminement dans le débat public de la possibilité révolutionnaire, encouragée par l'expérience bolchevique en Russie, suscite l'effroi des milieux conservateurs, qui se lancent dans une vaste croisade anticommuniste. La célèbre affiche placardée à l'occasion des élections législatives de 1919, représentant un bolchevik hirsute et mal rasé qui tient entre ses dents un couteau dégoulinant de sang, est le symbole par excellence de la résurgence au sein des classes dominantes de la peur ancestrale du « rouge »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dominique Lejeune, *La peur du « rouge » en France*, op. cit.



6 : Affiche du Groupement économique des arrondissements de Sceaux et Saint-Denis», 1919. BNF/Gallica.

Dès la sortie de la guerre, l'agitation antimilitariste et révolutionnaire menée par les organisations ouvrières et le jeune Parti communiste est dans le viseur de l'État, qui mobilise d'importants moyens policiers et judiciaires pour limiter leur action. Pour se défendre, les militants touchés par la répression peuvent compter sur le soutien de structures spécialisées dans la solidarité qui, bien qu'éclatées et parfois concurrentes, inspireront ensuite l'action du Secours rouge international.

## L'arsenal juridique mobilisé contre le communisme

### **Le communisme assimilé à l'anarchisme : le recours opportuniste aux « lois scélérates » de 1893-1894**

La répression menée à l'encontre des communistes durant l'entre-deux-guerres se fonde sur des dispositions juridiques anciennes<sup>2</sup>. Les autorités utilisent en effet la législation anti-anarchiste de 1893-1894 pour lutter contre les militants révolutionnaires. Adoptées dans le contexte des attentats anarchistes des années 1890, ces « lois scélérates » dénoncées alors

<sup>2</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, *op. cit.*, p. 44-47 ; Frédéric Monier, « L'État face à la contestation communiste », *op. cit.* et « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrat et ordre social », *op. cit.* ; Pierre-Marc Renaudeau, « L'anticommunisme d'État », in Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, *op. cit.*, p. 204-208.

par la gauche socialiste avaient considérablement durci l'arsenal juridique de la répression politique. La loi du 12 décembre 1893, modifiant la loi sur la liberté de la presse de 1881, élargissait les délits à la provocation au crime non suivie d'effet, tout en amplifiant les peines encourues (de 1 à 5 ans d'emprisonnement et de 100 à 3 000 francs d'amende). La loi du 28 juillet 1894, adoptée un mois après l'assassinat du président de la République Sadi Carnot, établissait le délit de « menées anarchistes », en traduisant devant un tribunal correctionnel les infractions ayant pour but un acte de propagande anarchiste. Elle punit de trois mois à deux ans d'emprisonnement et de 100 à 2000 francs d'amende la provocation et l'apologie de l'anarchisme, mais aussi la « provocation de militaires à la désobéissance », même non suivie d'effet<sup>3</sup>.

Alors qu'après-guerre le gouvernement échoue à faire adopter une nouvelle loi pour réprimer les activités et la propagande antimilitaristes, le pouvoir judiciaire prend l'initiative de réactiver le dispositif juridique de 1893-1894 en l'étendant à l'activisme communiste. Par un arrêt de la Cour de cassation du 20 octobre 1921, la magistrature établit en effet une jurisprudence en assimilant sur le plan juridique le communisme à l'anarchisme, accusés tous les deux de vouloir renverser l'ordre social. Cette décision intervient dans le cadre de poursuites intentées à l'encontre de deux militants des Jeunesses communistes, Morisée et Grangy, qui avaient participé à la diffusion d'une affiche contre le service militaire<sup>4</sup>. La Cour de cassation estime alors que cet appel relève d'un acte de propagande anarchiste, car il émane des

« Jeunesses communistes, syndicalistes et anarchistes, groupements qui poursuivent la destruction de l'armée pour faire naître un état complet d'anarchie, obtenu par le renversement de l'ordre social, ainsi que par l'abolition de toutes les lois et des pouvoirs publics qui le garantissent ; qu'en outre, le même manifeste, en provoquant les militaires à se révolter contre les assassins qui ne sont autres, d'après son texte, que les gouvernants du pays, renfermait un appel à la violence matérielle (...) »<sup>5</sup>.

Cette disposition sera confirmée par trois arrêts de la Cour de cassation du 9 février 1924, qui élargissent « le champ de compétences que la magistrature se reconnaît, en matière d'atteintes à l'ordre social »<sup>6</sup>. L'un de ces textes attribue notamment à la notion de « grève

---

<sup>3</sup> Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés ?*, *op. cit.*, notamment le chapitre « La répression de l'anarchisme », p. 401-447.

<sup>4</sup> Cette affiche proclamait : « La mobilisation, c'est la guerre ! Ne partez pas ! Face aux événements qui viennent de surgir, nous nous dressons, nous les jeunes, contre la folie guerrière des gouvernants de ce pays. Camarades, refusez de partir. Révoltez-vous contre les assassins ». Texte cité par Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>5</sup> Cité par Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>6</sup> Frédéric Monier, « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrat et ordre social », *op. cit.*, p. 55.

générale » un caractère anarchiste, ouvrant ainsi la voie à la pénalisation de ceux qui la préconisent :

« si la cessation du travail dans une industrie privée peut être l'exercice d'un droit, la grève générale, c'est-à-dire l'interruption totale des relations essentielles au fonctionnement de la société, livrerait celle-ci aux violences de l'anarchie ; toute propagande en vue de la grève générale a donc un caractère anarchiste (...) »<sup>7</sup>.

Les poursuites pour « menées anarchistes » et « provocations de militaires à la désobéissance » – dont le périmètre s'élargit aussi<sup>8</sup> – constituent ainsi le principal acte d'accusation porté par l'autorité judiciaire pour endiguer l'activité des communistes. De plus, si la législation anti-anarchiste avait introduit la notion de « délit social » comme sorte d'intermédiaire entre délit politique et délit de droit commun, un glissement vers une assimilation à cette seconde catégorie s'opère au cours des années 1920 – ce qui n'est pas sans conséquences sur le régime de détention alloué aux condamnés. Cette tendance sera renforcée par un arrêt de la cour d'appel de Bourges du 3 octobre 1929, qui estime que « le délit de provocation de militaires à la désobéissance dans un but anarchiste est un délit de droit commun »<sup>9</sup>.

### **Du complot à l'entrave à la liberté du travail : d'autres dispositifs juridiques employés**

Pour réprimer le communisme, les autorités ont plus exceptionnellement recours aux poursuites pour complot et atteinte à la sûreté de l'État<sup>10</sup>. Impliquant un nombre plus restreint d'accusés, cette procédure, utilisée à cinq reprises au cours de la décennie 1920<sup>11</sup>, a entraîné de grands procès qui ont participé à la structuration de l'opinion publique et du débat politique. S'achevant par des non-lieux ou des relaxes, ces affaires ont toutefois fait le plus souvent la preuve de leur inefficacité, contrariant ainsi les projets du pouvoir politique de

---

<sup>7</sup> Cité par Frédéric Monier, *ibid.*

<sup>8</sup> Comme l'explique Pierre-Marc Renaudeau, au sujet de la notion de « provocation de militaires à la désobéissance » : « avant 1914 seuls les discours publics prononcés devant un auditoire composé de militaires pouvaient être sanctionnés, désormais il suffit de critiquer un aspect de l'institution pour encourir de lourdes condamnations ».

<sup>9</sup> Cité par Frédéric Monier, « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrat et ordre social », *op. cit.*, p. 55.

<sup>10</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, *op. cit.*

<sup>11</sup> En 1920, suite à la grève des cheminots, contre les partisans de la Troisième Internationale ; en 1921 avec l'affaire Abramovitch-Zalewski ; en 1922 avec l'affaire Méric ; en 1923 après la conférence des partis communistes à Essen, lors de la campagne contre l'occupation de la Ruhr ; en 1929, à la veille de la journée d'action du 1<sup>er</sup> août.

criminalisation du communisme et offrant même le plus souvent une caisse de résonance et une tribune politique pour les militants.

Le délit d'espionnage figure également au rang des moyens juridiques employés contre les communistes<sup>12</sup>. S'appuyant sur la loi du 18 avril 1866, qui punit l'espionnage en temps de paix, il est utilisé à plusieurs reprises à l'encontre de militants ou du journal *L'Humanité*, accusés d'agir pour le compte de l'Union soviétique.

Par ailleurs, le lieu de travail, théâtre d'âpres conflits sociaux et syndicaux, espace privilégié de la mise en place de la bolchevisation et de la formation des unités de base – la cellule d'usine ou d'entreprise – du Parti communiste, constitue un point de convergence de l'administration judiciaire, policière et patronale dans sa croisade anticommuniste. Lors des mobilisations ouvrières, les participants aux piquets de grèves sont régulièrement traduits devant les tribunaux pour entrave à la liberté du travail.

Enfin, au nom du code d'instruction criminelle de 1808, les préfets – et par délégation les maires et commissaires de police – disposent de pouvoirs de police judiciaire afin de garantir « l'ordre public » et de prévenir d'éventuels troubles. En vertu de ce pouvoir d'intervention spécifique, ils peuvent ordonner l'arrestation – notamment préventive – de militants, interdire des manifestations ou réunions, entraver l'organisation d'événements sportifs ou culturels, stopper la diffusion de tracts ou journaux, commander la lacération d'affiches apposées ne respectant pas l'obligation d'imposition d'un timbre fiscal... compliquant ainsi l'action quotidienne des militants communistes.

L'emploi combiné de cet ensemble de dispositions, rendu possible par la mobilisation d'importants moyens judiciaires et policiers, participe alors de l'offensive d'ampleur lancée par les autorités contre le mouvement ouvrier et les activités révolutionnaires au sortir de la Première Guerre mondiale.

## **L'offensive contre le mouvement ouvrier et révolutionnaire**

Tout au long de la Première Guerre mondiale, les organisations ouvrières bien que majoritairement ralliées à l'Union sacrée demeurent sous étroite surveillance et une implacable répression s'abat, au front comme à l'arrière, chez les opposants à la guerre. La

---

<sup>12</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 50-51.

progression des courants pacifistes et des cas protéiformes de désobéissance, qui culminent en 1917 avec la multiplication des mutineries au sein de l'armée française, alimente les inquiétudes de contagion des idées révolutionnaires et défaitistes<sup>13</sup>. Pour endiguer ces mouvements de contestation collectifs, qui touchent plusieurs dizaines de milliers de soldats, le général en chef Pétain obtient en juin 1917 des mesures juridiques d'exception. Les conseils de guerre prononcent plus de 500 condamnations à mort. Si 26 soldats sont effectivement exécutés pour mutinerie<sup>14</sup>, des centaines d'autres sont envoyés au bagne ou dans des unités disciplinaires dans les colonies.

D'autres mutineries affectent au même moment le contingent russe intégré à l'armée française<sup>15</sup>. En écho aux événements révolutionnaires qui se déroulent en Russie, les soldats du corps expéditionnaires désobéissent à leurs supérieurs et forment des soviets. Par crainte d'une possible propagation des idées révolutionnaires sur le front, les autorités françaises décident de cantonner le contingent de soldats russes dans le camp de la Courtine, dans la Creuse, qui passe alors sous le contrôle des mutins. L'intervention à la mi-septembre 1917 de l'armée française et des troupes loyalistes russes met fin à la révolte, au prix d'une centaine de morts.

Mais les protestations et le refus de la guerre gagnent également la société civile et s'expriment sous des formes diverses (grèves, manifestations contre la hausse des prix, meetings pacifistes, journaux...), combattues par les autorités. La répression contre les organisations ouvrières s'accroît avec le retour à la présidence du Conseil de Georges Clemenceau, en novembre 1917. Ce dernier met en œuvre « une répression draconienne et affichée dans toutes les affaires où peuvent interférer opinions pacifistes et défaitistes, intelligences avec l'ennemi et espionnage »<sup>16</sup>. Arrestations de centaines d'ouvriers – en particulier ceux mobilisés dans les usines de guerre –, interdictions de réunions des organisations soupçonnées de pacifisme, censure et interdiction de journaux d'opposition... alors que de grands procès d'opinion pacifiste défraient la chronique, le « zèle

---

<sup>13</sup> André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010 ; André Loez et Nicolas Mariot (dir.), *Obéir, désobéir : les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008 ; Guy Pedroncini, *Les mutineries de 1917*, Paris, Presses universitaires de France, 1967 ; Denis Rolland, *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005.

<sup>14</sup> Ils s'ajoutent aux centaines d'autres fusillés depuis le début de la guerre (pour désertion, abandon de poste en présence de l'ennemi, mutilations volontaires, refus d'obéissance ou encore outrage et voie de faits sur un supérieur). Voir : André Bach, *Fusillés pour l'exemple. 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2003 ; Nicolas Offenstadt, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999.

<sup>15</sup> Rémi Adam, *1917, la révolte des soldats russes en France*, Pantin, Éditions lbc, 2007.

<sup>16</sup> Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Tome 1, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1964, p. 194.

gouvernemental se déploie silencieusement contre les séquelles d'opinion pacifiste dans le mouvement ouvrier »<sup>17</sup>. Outre les meneurs des grèves ouvrières<sup>18</sup>, les anarchistes, les socialistes et les milieux enseignants pacifistes et syndicalistes figurent parmi les plus durement frappés par les arrestations, perquisitions, incarcérations et révocations.

### **La sortie de guerre : la chasse aux pacifistes et révolutionnaires**

La signature de l'armistice ne met pas un terme aux persécutions politiques et plusieurs condamnations à mort de figures révolutionnaires sont prononcées au cours de l'année 1919, dans un contexte marqué par la poursuite de l'engagement militaire de la France, désormais orienté contre la révolution en Russie et suscitant l'opposition croissante du mouvement ouvrier. Henri Guilbeaux, écrivain et journaliste anarchiste rallié au bolchevisme, exilé en Suisse puis en Russie, est ainsi condamné par contumace à la peine de mort par le 3<sup>e</sup> Conseil de guerre à Paris, le 21 février 1919<sup>19</sup>.

Quelques jours plus tard à Odessa, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars, Jeanne Labourbe – de son vrai prénom Marie – est exécutée en dehors de tout cadre judiciaire par des soldats russes blancs avec la complicité de militaires français<sup>20</sup>. Animatrice du Groupe communiste français en Russie, rattaché au parti bolchevique, elle s'était rendue dans le port ukrainien afin d'y diffuser tracts et journaux appelant à la fraternisation des soldats et marins français avec les révolutionnaires. Jacques Sadoul, lors du 8<sup>e</sup> congrès du Parti communiste de Russie, dira de Jeanne Labourbe qu'elle est « la première communiste française qui soit morte au nom et à la gloire de la III<sup>e</sup> Internationale communiste qui vient de naître »<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> *Ibid*, p. 196.

<sup>18</sup> Au printemps 1918, une tentative de grève générale pour la paix engagée dans la Loire échoue. De nombreux grévistes sont poursuivis et le Comité de défense syndicaliste, accusé de trahison, est décapité.

<sup>19</sup> Il sera acquitté en 1933. Voir sa notice biographique, par Nicole Racine, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article114483>].

<sup>20</sup> Jean Fréville, « Une révolutionnaire française de la Révolution russe : Jeanne Labourbe », *Cahier de l'Institut Maurice Thorez*, n°13, 1<sup>er</sup> trimestre 1969, p. 108-115 ; Matt Perry, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *Le Mouvement social*, vol. 272, n°3, 2020, p. 109-128.

<sup>21</sup> Cité par Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 266-267.





7 : Jeanne Labourbe, « première femme communiste française »<sup>22</sup>.

Jacques Sadoul est lui-même condamné à mort et à la dégradation militaire par contumace, le 8 novembre 1919<sup>23</sup>. Mobilisé en 1914 avec le grade de capitaine, l’avocat socialiste avait intégré en 1915 le cabinet d’Albert Thomas – alors sous-secrétaire d’État puis bientôt ministre de l’Armement – et avait été envoyé en Russie après la révolution de Février 1917 comme observateur politique auprès de la mission militaire française. Agissant comme intermédiaire officieux entre le gouvernement français et les nouvelles autorités russes, il adhère progressivement aux idées bolchevistes et demeure en Russie malgré la rupture des liens diplomatiques avec la France à la suite du traité de Brest-Litovsk. Membre actif du Groupe communiste français de Moscou<sup>24</sup>, qu’il représente lors du premier congrès de l’Internationale communiste en mars 1919, Sadoul organise la propagande bolchevique auprès des troupes françaises basées à Odessa. Après la parution en octobre de ses *Notes sur la Révolution bolchevique*, que préface Henri Barbusse, Sadoul est inculpé de désertion à l’étranger en temps de guerre, d’intelligence avec l’ennemi, de provocation de militaires à la désobéissance et d’embauchage de militaires français dans une armée ennemie. Il est

---

<sup>22</sup> Photographie extraite de : André Marty, *Les heures glorieuses de la mer Noire. 30<sup>e</sup> anniversaire*, Éditions du Parti Communiste Français, 1949, p. 3.

<sup>23</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 21-22. Voir aussi la notice biographique de Jacques Sadoul, rédigée par Justinien Raymond et Nicole Racine, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article130197>].

<sup>24</sup> Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, p. 161-172.

également radié du barreau le 2 décembre. Une semaine seulement après sa condamnation, la SFIO le présente dans la Seine aux élections législatives du 16 novembre 1919. Bien qu'il soit battu, cette candidature annonce les candidatures d'amnistie que le PCF présentera tout au long des années 1920, et augure de la longue campagne de solidarité qui sera menée en France jusqu'à l'acquittement de Sadoul en 1925.

### **Les mutineries de la mer Noire**

Dès la fin de l'année 1918 et le début de l'année 1919, plusieurs cas de mutineries, de désobéissance et de refus de combattre sont recensés dans les bataillons français qui participent à l'opération militaire des puissances alliées contre la révolution bolchevique. Au printemps et à l'été 1919, de nouvelles mutineries éclatent au sein de la marine française<sup>25</sup>. Leurs causes sont multiples (dénonciation des conditions matérielles, lassitude des soldats et marins, exigence de démobilisation alors que la guerre est achevée, découverte de la véritable nature de leur mission en Russie) et prennent une tournure de plus en plus politique, avec l'émergence d'un courant de sympathie pour les bolcheviques. Plus généralement, elles s'inscrivent dans le contexte plus global de l'année 1919, marquée par un climat social de plus en plus dégradé dans une grande partie du monde.

En avril, une première vague de révoltes se propage sur plusieurs navires de l'escadre française présente en mer Noire. Le 16 avril, un complot est déjoué sur le *Protet*, un contre-torpilleur amarré dans le port de Galatz sur le Danube, en Roumanie. L'officier mécanicien André Marty et son secrétaire Louis Badina sont arrêtés, accusés d'avoir voulu s'emparer du navire pour le livrer aux bolcheviques. Trois jours plus tard, dans la rade de Sébastopol, une partie des équipages du *France* et du *Jean Bart* se soulève. Les marins chantent *L'Internationale*, désobéissent aux officiers, libèrent les prisonniers disciplinaires, hissent le pavillon rouge, font le tour du port pour tenter d'élargir la révolte aux autres navires. Le 20 avril, une cinquantaine de marins, drapeaux rouges en tête, défilent en ville, fraternisent et se mêlent à des révolutionnaires russes. Un détachement de soldats grecs de la force d'intervention alliée et une patrouille française ouvrent le feu sur le cortège et font une cinquantaine de victimes, dont cinq blessés et un mort – dénommé Morvan – parmi les marins français. L'émotion suscitée par la fusillade provoque l'extension de la mutinerie sur

---

<sup>25</sup> Philippe Masson, *La marine française et la mer Noire (1918-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; Matt Perry, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *op. cit.*

trois autres navires de guerre français présents à Sébastopol. Elle ne s'estompe que par la promesse d'un retour prochain en France et de l'absence de sanctions. Du 23 au 26 avril enfin, c'est au tour du croiseur *Waldeck-Rousseau*, en surveillance devant Odessa, de connaître une mutinerie, lorsque parviennent les nouvelles des incidents de Sébastopol et de l'incarcération à son bord d'André Marty après son arrestation sur le *Protet*. Des affiches incitant à la révoltes sont placardées, un soviet est élu mais les mutins échouent à prendre le contrôle du navire.

Cette première vague de troubles, qui ne dure que quelques jours, s'est néanmoins étendue sur tout le littoral de la Mer Noire, touchant à des degrés divers plus d'une douzaine de navires. Elle s'achève sur l'évacuation fin avril de Sébastopol et le retour des navires en France – une opération décidée par le commandement français bien avant les mutineries, en raison de l'avancée victorieuse de l'Armée rouge.

Quelques semaines plus tard, une seconde vague de mutineries éclate dans la plupart des ports et arsenaux français. À Toulon, l'insubordination gagne plusieurs navires, des dépôts navals et certains bataillons d'infanterie, tandis que d'importantes manifestations réunissent marins, soldats et ouvriers. Le mouvement, qui culmine en juin, se propage à d'autres villes portuaires (Rochefort, Brest, Lorient, Cherbourg...). Il s'étend jusqu'en octobre 1919 sur plusieurs navires de guerre en opération sur la côte nord-africaine, dans l'est de la Méditerranée et dans la Baltique.

Ces révoltes sont suivies de sévères sanctions disciplinaires. Les mutins sont traduits devant des conseils de guerre, qui se tiennent du 8 juin au 5 décembre 1919<sup>26</sup>. En dépit d'une vingtaine d'acquittements, une centaine de marins sont condamnés à des peines qui varient d'un navire à un autre (la seconde vague de mutineries est plus durement sanctionnée). Dans la grande majorité des cas il s'agit de condamnations à la prison ou à la détention – entre 6 mois et 20 années –, parfois accompagnées de la dégradation militaire.

André Marty et Louis Badina sont les deux insurgés les plus sévèrement punis. Le premier est traduit à deux reprises en conseil de guerre – le 11 juin sur le *Paris* puis le 4 juillet 1919 à bord du cuirassé *Condorcet*. Assumant le caractère politique de son action, se solidarisant avec tous les soldats et marins révoltés sur le front russe et en mer Noire, il échappe de peu à la peine de mort et écope de vingt ans de travaux forcés, de vingt ans

---

<sup>26</sup> « Bilan des conseils de guerre » in Philippe Masson, *La marine française et la mer Noire (1918-1919)*, op. cit., p. 617-619.

d'interdiction de séjour et de la dégradation militaire. Louis Badina, qui s'était échappé peu après son arrestation sur le *Protet*, est condamné le 19 juillet par contumace à la même peine qu'André Marty. De nouveau jugé le 9 mars 1921 par le conseil militaire maritime permanent de Toulon, après s'être constitué prisonnier quelques mois plus tôt, il est alors condamné à quinze ans de détention dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire pour complot contre l'autorité du commandement et désertion à l'étranger en temps de guerre.

Ces mutineries et les lourdes sanctions dont écopent les marins provoquent un grand retentissement au sein du mouvement ouvrier français. La légende construite autour de la figure d'André Marty et de ces « heures glorieuses de la mer Noire »<sup>27</sup> participe notamment du mythe fondateur du PCF « né et forgé dans la lutte contre la guerre »<sup>28</sup>. La large campagne pour l'amnistie des mutins, menée avec un certain succès dans les années suivantes par le Comité de défense des marins de la mer Noire – sur lequel nous revenons plus bas –, joue un rôle déterminant dans la construction de cette légende et dans la structuration en France d'un mouvement de solidarité prolétarien dont s'inspirera la section française du Secours rouge à sa naissance.

### **La répression des grèves de 1919-1920 et le premier « complot communiste »**

La croissance du mouvement ouvrier après-guerre – la CGT atteint au début de 1920 plus d'un million et demi de syndiqués –, l'expansion des grèves et la progression du courant révolutionnaire inquiètent les autorités. Craignant l'irruption du danger bolchevique et la transformation d'un conflit social en conflit politique, le gouvernement opte pour l'épreuve de force.

Les tensions sociales s'accroissent au printemps 1919 et se cristallisent autour du 1<sup>er</sup> mai. La manifestation parisienne, interdite, est le théâtre de violents affrontements entre ouvriers et forces de l'ordre<sup>29</sup>. À l'issue de ce « premier mai sanglant », de nombreux blessés sont dénombrés ainsi que deux morts, Charles Lorne<sup>30</sup> et Alexandre Auger. Dans les jours

---

<sup>27</sup> André Marty, *Les heures glorieuses de la mer Noire*, Paris, Bureau d'Éditions, 1932.

<sup>28</sup> André Marty, « Le Parti communiste français né et forgé dans la lutte contre la guerre », *Cahiers du communisme*, n°12, décembre 1950, p. 25-45. Voir aussi Matt Perry, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *op. cit.*

<sup>29</sup> Miguel Rodriguez, « 1919 : le poids des morts » in Madeleine Rebérioux (dir), *Fourmies et les Premier mai*, *op. cit.*, p. 355-363.

<sup>30</sup> Par la suite, le mouvement ouvrier, et plus particulièrement sa branche communiste, rendra hommage chaque année à Charles Lorne, enterré à proximité du mur des Fédérés au cimetière du Père-Lachaise.

suivants, on dénonce jusqu'à la Chambre des députés les brutalités policières et une « provocation gouvernementale »<sup>31</sup>.

De nombreuses grèves éclatent dans les semaines qui suivent contre la cherté de la vie et pour l'application de la journée de 8 heures. Elles culminent en juin dans le secteur de la métallurgie de la région parisienne qui, avec plus de 150 000 grévistes, rassemble la moitié des bataillons ouvriers mobilisés. Malgré la participation d'autres secteurs (chimie, transports parisiens, blanchisseuses...), les métallurgistes parisiens échouent à étendre la grève nationalement et se heurtent à la fermeté du pouvoir. La dénonciation de la répression et des « geôles de la République » par les grévistes confirme leur représentation de l'État comme instrument au service de leur adversaire de classe, tandis que progresse dans le même temps l'attrait pour la révolution russe et son nouveau régime<sup>32</sup>.

La répression du mouvement ouvrier prend une ampleur considérable, ainsi qu'une dimension politique anticommuniste nouvelle, lorsque s'engage la grande grève des cheminots du printemps 1920<sup>33</sup>. Une première vague de grèves, déclenchées en janvier et février en réaction à des sanctions disciplinaires visant des syndicalistes, s'était déjà conclue par la révocation de plusieurs cheminots, en dépit des promesses du président du Conseil Alexandre Millerand de ne pas sanctionner les grévistes. Quelques semaines plus tard, la nouvelle direction de la Fédération CGT des cheminots, emmenée par Gaston Monmousseau et la minorité révolutionnaire devenue majoritaire, engage une nouvelle épreuve de force en appelant toute la corporation à la grève générale à partir du 1<sup>er</sup> mai, pour la nationalisation des chemins de fer, la défense des droits syndicaux, la réintégration des révoqués et l'abandon des poursuites judiciaires. Mais en dépit de la puissance du mouvement gréviste<sup>34</sup> et de l'entrée par vagues d'assaut successives et coordonnées dans les jours suivants de nouveaux secteurs dans la grève – marins, dockers, mineurs, métallurgistes, travailleurs du bâtiment, des transports... –, la mobilisation peine à s'élargir et se heurte à l'intransigeance du gouvernement et du patronat. Impuissante, la direction confédérale refuse de suivre la minorité révolutionnaire qui prône la grève générale et engage la reprise du travail le 22 mai, tandis que les cheminots poursuivent seuls la grève encore plusieurs jours.

---

<sup>31</sup> *L'Humanité*, 3 mai 1919.

<sup>32</sup> Jean-Louis Robert, *Les ouvriers, la patrie et la révolution, Paris 1914-1919*, Paris, Les Belles lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995, p. 305 et suiv.

<sup>33</sup> Annie Kriegel, *La grève des cheminots 1920*, Paris, Armand Colin, 1988.

<sup>34</sup> Environ 160 000 cheminots, soit près de 40% des effectifs, participent à la mobilisation. *Ibid.*, p. 187.

L'échec de la grève est largement imputable à l'action des compagnies et du gouvernement qui, davantage que d'accoutumé, ont su anticiper l'affrontement. Déterminés à aller jusqu'au bout pour écraser le mouvement ouvrier, ils ont méticuleusement préparé les mesures à mettre en œuvre pour riposter face à la mobilisation. Comme l'explique Annie Kriegel, « pas une seule minute, les compagnies n'ont perdu la direction des opérations »<sup>35</sup>. En plus du recours aux volontaires pour remplacer le personnel gréviste<sup>36</sup>, le patronat, qui veut tenir sa revanche, met en œuvre une politique drastique de sanctions graduées, fondée sur le recours massif aux révocations. Ainsi au total, plus de 18 000 cheminots grévistes – soit 12% des grévistes et 5% de la corporation – sont révoqués, rayés des cadres ou licenciés à l'issue de cette mobilisation<sup>37</sup>.

Mais la victoire du patronat a également été permise par la collaboration étroite menée avec le gouvernement. Les compagnies ont « su jeter dans la bataille et à leur côté les forces de l'appareil d'État, les forces de l'exécutif, celles du législatif, celles enfin du judiciaire »<sup>38</sup>. Dès le mois de février, le président du Conseil, Alexandre Millerand, estime que le mouvement des cheminots, en sortant du cadre strictement revendicatif et en adoptant un caractère politique et révolutionnaire, ne peut être toléré. C'est pourquoi le garde des Sceaux adresse aux procureurs le 27 février une circulaire qui insiste sur la « nécessité de la répression », en « raison du caractère révolutionnaire des mouvements grévistes »<sup>39</sup>.

Dès le premier mai, la manifestation parisienne est marquée, comme l'année précédente, par de violents affrontements qui font de nombreux blessés et deux morts. Plus d'une centaine d'arrestations sont opérées et 60 personnes sont écrouées à la prison de la Santé, certains écopant de peines de plusieurs mois de prison<sup>40</sup>. Tout au long du mouvement social, la répression frappe des dizaines de grévistes – accusés le plus souvent d'entrave à la liberté du travail ou de violences – à travers le pays et engorge les tribunaux correctionnels.

La répression prend cependant un tournant plus politique lorsque le pouvoir exécutif envisage de recourir à l'inculpation de complot et d'attentat contre la sûreté intérieure de

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>36</sup> Les volontaires sont notamment recrutés parmi les élèves des écoles de formation, mais les compagnies peuvent aussi s'appuyer sur des organisations sociales réactionnaires de type paramilitaire comme l'Union civique, constituées pour agir contre les grévistes et suppléer la police ou l'armée pour le maintien de l'ordre.

<sup>37</sup> Kriegel, *La grève des cheminots 1920*, *op. cit.*, p. 194.

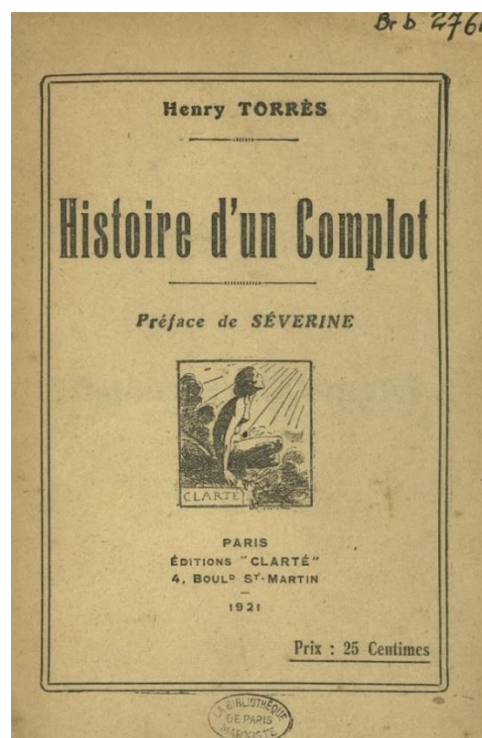
<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>39</sup> Cité par Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, *op. cit.*.

<sup>40</sup> Kriegel, *La grève des cheminots 1920*, *op. cit.*, p. 134.

l'État à l'encontre des auteurs de mouvements révolutionnaires<sup>41</sup>. Dès le 26 mars, Émile Giraud, gérant du journal *Le Soviet* (organe de la Fédération communiste des soviets, de sensibilité anarchiste) est arrêté et inculpé de complot. Le déclenchement de la grève des cheminots est perçu pour les pouvoirs publics comme résultant d'une conspiration révolutionnaire pilotée depuis la Russie, relayée activement en France par les militants les plus extrémistes du mouvement ouvrier et les syndicalistes minoritaires de la CGT. Cette vision largement fantasmée contraste pourtant avec le déroulement de ces grèves qui puisent davantage dans la tradition syndicaliste révolutionnaire française que dans les conceptions bolcheviques de lutte.

En conséquence, le parquet ouvre le 2 mai, au lendemain des premiers débrayages, une information pour complot contre la sûreté de l'État visant les dirigeants de la Fédération des cheminots – Edmond Lévêque, Gaston Monmousseau, Lucien Midol et Henri Sirolle –, ainsi que Pierre Monatte (inculpé au titre de dirigeant du Comité de la 3<sup>e</sup> Internationale et du journal *La Vie ouvrière*) et « tous autres que l'information fera connaître ». Les premières arrestations et perquisitions – au siège de *La Vie ouvrière*, dans des bourses du travail, au domicile des militants – interviennent à partir du 3 mai et se prolongent jusqu'en juin.



8 : Brochure d'Henry Torrès, avocat des inculpés de complot (Éditions « Clarté », 1921).

---

<sup>41</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit., p. 105-124. Les lignes suivantes s'inspirent en partie de cet ouvrage.

Au total, soixante-et-une personnes sont inculpées de complot et pour la plupart emprisonnées. Ne se limitant plus aux membres de groupuscules d'ultra-gauche – des militants et responsables du Parti communiste de Péricat et de la Fédération communiste des soviets sont arrêtés –, les poursuites visent une majorité de syndicalistes, principalement cheminots mais aussi métallurgistes et dockers, dirigeants nationaux ou responsables régionaux et locaux de la CGT. Elles s'étendent également à des socialistes favorables à la 3<sup>e</sup> Internationale comme Fernand Loriot et Boris Souvarine. Par ailleurs, la perspective d'une opération diligentée contre l'ensemble du mouvement ouvrier organisé apparaît au grand jour le 11 mai, lorsque le gouvernement annonce l'ouverture d'une information judiciaire contre la CGT, accusée d'infraction à la loi de 1884, la menaçant ainsi de dissolution.

L'administration se retrouve cependant assez rapidement face à des difficultés d'ordre technique et judiciaire pour traiter la multiplication des informations pour complot, éparpillées sur tout le territoire national, si bien que les magistrats décident finalement de restreindre le champ des poursuites. La plupart des inculpés bénéficient d'un non-lieu et il ne subsiste au début de l'année 1921 que dix accusés appelés à comparaître pour le complot de mai 1920. L'enjeu pour les pouvoirs publics est alors d'obtenir la condamnation de l'affiliation à la 3<sup>e</sup> Internationale récemment approuvée par une majorité de socialistes. Mais le procès, débuté le 28 février devant la cour d'assise de la Seine, s'achève le 17 mars par un coup de théâtre, avec l'acquittement des dix inculpés. Quant à l'information ouverte contre la CGT, si la dissolution est effectivement prononcée le 13 janvier 1921 par jugement de la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel, elle ne fut jamais suivie d'effet.

Comme le note Frédérick Genevée, cet épisode de confrontation entre le mouvement ouvrier et le gouvernement allié au patronat, alimenté par une intense phase judiciaire, a permis aux militants de formaliser leur conception de l'État bourgeois répressif<sup>42</sup>. Dans un article du *Bulletin communiste* consacré à « la répression capitaliste », Boris Souvarine explique ainsi :

« Les grèves immenses qui ont éclaté en France depuis le 1<sup>er</sup> mai, l'état d'esprit de la classe ouvrière révélé par ces démonstrations d'ampleur et de combativité croissantes, ont jeté l'effroi au camp de la bourgeoisie. Aux appels à la répression s'élevant des repaires de la presse capitaliste où s'embusquent des escouades d'escrocs, de filous, de trafiquants et de pillards de toute espèce, le gouvernement a répondu docilement en ordonnant l'arrestation de nombreux militants de l'avant-garde ouvrière et la fabrication d'un complot sur mesure pour justifier des poursuites arbitraires. Ainsi, croit-il avoir sauvé la société en décrépitude dont il est l'authentique représentant.

---

<sup>42</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, op. cit., p. 31-32.



Il appartient à la légion des combattants de la cause d'émancipation prolétarienne de lui faire mesurer sans retard l'étendue de son erreur. Dans tous les pays, la classe dominante, sentant son hégémonie en péril, s'efforce de retarder l'heure de sa déchéance en frappant aux premiers rangs de la classe exploitée dont l'ascension menace son règne ; de même la bourgeoisie française, ayant elle-même miné sa suprématie en accumulant les ferments de révolte, prétend briser les forces de subversion qu'elle a déchainées et croit y parvenir en étouffant brutalement la voix des interprètes clairvoyants des aspirations du prolétariat éveillé »<sup>43</sup>.

Dans le même numéro, Souvarine poursuit, à propos de l'arrestation de Fernand Loriot et des autres inculpés de complot :

« des hommes qui ont toujours fait leur propagande au grand jour, et qui défendent des idées communes à *des millions* de travailleurs, sont choisis comme victimes parmi leurs camarades uniquement parce que la confiance de ceux-ci les a investis d'une valeur représentative.

[...] Si la défense des intérêts prolétariens, si l'énoncé des doctrines communistes, sont des crimes, nous proclamons tous notre "complicité" et nous ne laisserons pas frapper quelques-uns des nôtres pour notre crime commun.

Tous les socialistes, tous les syndicalistes, dont l'action s'inspire du communisme, sont en permanente insurrection contre l'État bourgeois, c'est-à-dire contre l'ensemble des institutions qui consacrent et imposent l'exploitation des masses par une caste oligarchique, qui légalisent le vol et la spoliation, et qui recourent à l'assassinat pour prolonger leur funeste existence »<sup>44</sup>.

Il termine en appelant à faire de ces procès une tribune pour mettre en accusation le régime capitaliste :

« Nos camarades persécutés peuvent attendre sans frémir le procès qui leur est fait. Ce sera le procès du régime féroce, despotique et sanglant du capitalisme, où les accusés se feront accusateurs, où le prolétariat criera son témoignage avec une force telle que les assises de la puissance bourgeoise en trembleront, où le verdict, quel qu'il soit, ne pourra pas ne pas être la condamnation sans appel de la société capitaliste »<sup>45</sup>.

C'est dans ce climat marqué par les affaires judiciaires qu'intervient le congrès de Tours et la fondation du Parti communiste français qui, dès ses premières années d'existence, se trouve dans le viseur des autorités<sup>46</sup>.

## **Le jeune pcf face à la répression (1920-1923)**

### **Le climat répressif autour du congrès de Tours**

Les circonstances dans lesquelles se déroule le congrès de Tours, qui devait se conclure par l'adhésion d'une majorité de socialistes à l'Internationale communiste, témoignent de

---

<sup>43</sup> Boris Souvarine, « La répression capitaliste », *Bulletin communiste*, n°9, 13 mai 1920.

<sup>44</sup> Boris Souvarine, « L'arrestation de Loriot », *Bulletin communiste*, n°9, 13 mai 1920.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Julien Chuzeville, *Un court moment révolutionnaire. La création du Parti communiste en France (1915-1924)*, Paris, Libertalia, 2017.

l'environnement dans lequel baignent les militants révolutionnaires, constamment placés sous la menace de la répression d'État. Sans revenir sur l'épisode du passage éclair à Tours et dans la clandestinité de Clara Zetkin, qui parvient à déjouer la surveillance de la police<sup>47</sup>, rappelons que les principaux dirigeants du Comité de la 3<sup>e</sup> Internationale, Lorient, Souvarine et Monatte, inculpés dans l'affaire du complot, sont quant à eux incarcérés à la prison de la Santé lorsque s'ouvre le congrès. Leur emprisonnement, preuve de leur dévouement et de leur sacrifice pour faire progresser la cause du communisme, accroît leur prestige parmi les militants socialistes. Les manifestations de solidarité avec ces camarades victimes de la répression sont également une occasion de resserrer les rangs du camp révolutionnaire. C'est pourquoi dans son allocution d'ouverture du 25 décembre 1920, Ludovic-Oscar Frossard fait la proposition, acceptée avec l'assentiment général des délégués, de placer le congrès

« sous la présidence d'honneur des camarades emprisonnés, des camarades du complot, des marins de la mer Noire détenus dans les geôles républicaines, et enfin de nos trois camarades Raymond Lefebvre, Vergeat et Lepetit qui sont morts dans les conditions tragiques que vous savez, victimes du blocus infâme organisé contre la Russie soviétique par la bourgeoisie internationale »<sup>48</sup>.

Une partie des débats du congrès est directement influencée par l'affaire du complot et l'incarcération des dirigeants révolutionnaires<sup>49</sup>. Une lettre de Lorient et Souvarine, écrite en prison, est ainsi lue par leur avocat Antonio Coen, et les congressistes adressent au gouvernement un télégramme de protestation contre ces incarcérations. Si les opposants à l'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale mettent en avant les risques accrus de répression que générerait l'adoption de la ligne bolchevique et des 21 conditions d'adhésion à l'IC<sup>50</sup>, ses partisans considèrent au contraire que cette répression donne le signal pour engager un tournant révolutionnaire dans le parti. C'est dans cet esprit que Lénine et le Comité exécutif de l'IC s'adressent aux socialistes français, quelques mois avant le congrès :

---

<sup>47</sup> Voir le passage consacré à cet épisode dans Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, op. cit., p. 228-232.

<sup>48</sup> 18<sup>e</sup> congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 & 30 décembre 1920. *Compte rendu sténographique*, Paris, Parti socialiste SFIO, 2021, p. 3.

<sup>49</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice*, op. cit., p. 38-43 ; Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit (chapitre 5, partie « communisme et carbonarisme »).

<sup>50</sup> La 3<sup>e</sup> condition d'adhésion est notamment au cœur des discussions. Mettant en cause la « légalité bourgeoise », elle prévoit pour les partis communistes un fonctionnement clandestin et l'organisation d'actions illégales : « Presque dans tous les pays d'Europe et d'Amérique la lutte de classes entre dans la période de guerre civile. Les communistes ne peuvent, dans ces conditions, se fier à la légalité bourgeoise. Ils doivent créer partout un organisme clandestin parallèle pouvant, au moment décisif, aider le Parti à remplir son devoir envers la révolution. Dans tous les pays où, par suite de l'état de siège ou de lois d'exception, les communistes n'ont pas la possibilité de mener légalement toute leur action, la concomitance de l'action légale et de l'action illégale est indiscutablement nécessaire ». *Les 21 conditions d'admission à l'Internationale communiste adoptées au II<sup>e</sup> congrès de l'IC*, Paris, Bureau d'édition, 1933.

« La bourgeoisie française vient de commettre des actes d'une violence inouïe, particulièrement contre l'aile gauche du mouvement ouvrier français. Elle emprisonne Lorient, Monatte, Souvarine et une foule d'autres camarades. Qu'avez-vous fait pour repousser ces attaques des capitalistes français ? Pourquoi ne sonnez-vous pas le tocsin ? Pourquoi ne soulevez-vous pas une campagne dans tout le pays ? Pourquoi vous bornez-vous à une propagande purement philanthropique ? »<sup>51</sup>

Dans la foulée du congrès de Tours, une nouvelle affaire de complot éclate après l'arrestation le 29 janvier 1921 d'Abramovitch – surnommé Zalewski – un émissaire clandestin du Komintern qui avait été dépêché à Tours par l'IC, muni de faux papiers<sup>52</sup>. Le lendemain, la police découvre à Paris une officine clandestine chargée de fabriquer de faux passeports. Dans les jours suivants plusieurs communistes étrangers (qui seront expulsés) ainsi que deux membres de la direction de la SFIC – Louis Keim dit « Ker » et Amédée Dunois – sont arrêtés ; tout comme, le 25 février, le dessinateur communiste Fraenkel. L'enquête policière révèle que des versements d'argent auprès de militants français sont effectués depuis Moscou. La grande presse se saisit de cette affaire et fait dans le sensationnel, dénonçant le financement occulte du parti par l'Internationale communiste et s'intéressant au rôle d'Abramovitch, cet émissaire bolchevique désigné comme « l'œil de Moscou ». Bien que tous les ingrédients soient réunis pour un procès retentissant, les protagonistes inculpés pour complot contre la sûreté de l'État sont finalement libérés, et l'instruction se clôture le 3 mai par un non-lieu. Si cette décision intervient officiellement par manque de preuves, elle est aussi une conséquence de l'échec du premier complot, dont le procès devant la cour d'assise s'était achevé le 17 mars par un acquittement général.

Fort de ce nouvel échec, les pouvoirs publics abandonnent pour quelque temps les poursuites pour complot et concentrent leur politique répressive sur les accusations d'antimilitarisme et de « menées anarchistes », qui ciblent en premier lieu les Jeunesses communistes.

### **Les Jeunesses et l'activisme antimilitariste en première ligne**

Au début de l'année 1921, le gouvernement du Bloc national accroît sa pression militaire et politique sur l'Allemagne, grande vaincue de la guerre condamnée à payer les réparations. Le maintien de centaines de milliers de jeunes mobilisés sous les drapeaux (dont certains sont envoyés en Allemagne ou en Syrie sous mandat français) et la hantise d'une

---

<sup>51</sup> Appel du Bureau du 2<sup>e</sup> congrès mondial de l'IC le 29 juillet 1920, « À tous les membres du Parti socialiste français. À tous les prolétaires conscients de France », reproduit dans *Les Cahiers du communisme*, avril 1950, p. 49-59.

<sup>52</sup> Sur cette affaire, voir Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit., p. 125-132.

nouvelle guerre sont à l'origine de la première et vigoureuse campagne antimilitariste des communistes. Celle-ci est principalement animée par la Fédération nationale des Jeunesses socialistes-communistes (JSC)<sup>53</sup>, membre de l'Internationale communiste des jeunes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1920. Dès le mois de janvier, à l'occasion de l'incorporation de la « classe 21 », les communistes se mobilisent à travers des meetings et la diffusion d'affiches, de tracts et de journaux prônant la fraternisation et la désobéissance des soldats, à l'instar de ce manifeste des Jeunesses socialistes-communistes qui proclame :

« Camarade de la classe 21 ! La révolution seule peut sauver ton pays. [...] Ton devoir, si on te dresse contre des ouvriers en grève, c'est de te souvenir que tu es un ouvrier et que tes chefs sont tes ennemis de classe ! Ton devoir si l'on veut te lancer contre une Allemagne ou une Russie révolutionnaires, c'est de ne point oublier que partout où est proclamée la Révolution communiste, là est la seule patrie des travailleurs ! »<sup>54</sup>

La réaction des pouvoirs publics est immédiate et la répression se déploie dans les jours et semaines qui suivent. Une cinquantaine de perquisitions sont menées chez des militants ou dans les locaux des organisations, à l'instar de l'opération de police qui conduit le 10 février au saccage du siège national des JSC et au vol de ses archives et de son matériel<sup>55</sup>. À travers le pays, des dizaines de militants et responsables locaux des Jeunesses, surpris en train de coller des affiches, distribuer des tracts ou vendre des journaux en lien avec cette campagne sont arrêtés, inculpés et emprisonnés, le plus souvent pour « menées anarchistes »<sup>56</sup>. *L'Humanité* rend compte des arrestations qui se succèdent au quotidien, principalement à Paris et Marseille, mais aussi au Havre, à Toulouse, Oyonnax, Albi, Strasbourg (voir carte ci-dessous)... *Le Conscrit*, journal antimilitariste édité par la Fédération des Jeunesses socialistes-communistes est également poursuivi. À Tunis, l'organisation des Jeunesses est dissoute par le représentant du Protectorat français. En Alsace, les dirigeants de la Fédération sont arrêtés et leur journal, le *Jeune révolutionnaire*, est saisi. Plusieurs dirigeants des Jeunesses, dont le secrétaire de la Fédération Maurice Laporte, et William, gérant du *Conscrit* et de *L'Avant-Garde*, sont emprisonnés à la Santé à Paris.

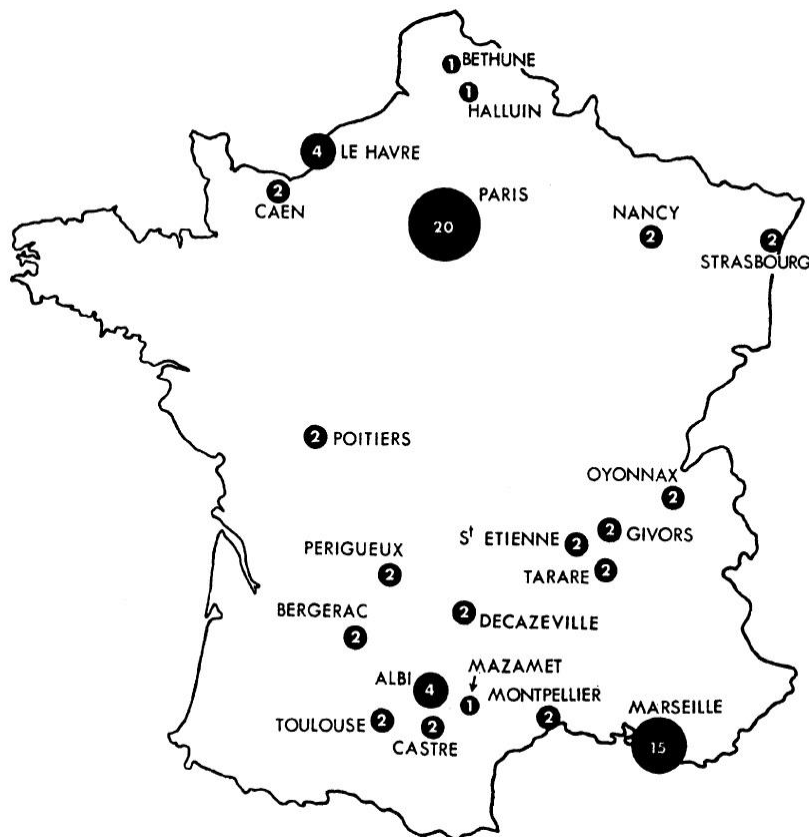
---

<sup>53</sup> Elles adoptent le nom de Fédération nationale des Jeunesses communistes (JC) en mai 1921. Pour cette première campagne antimilitariste organisée par les Jeunesses, voir l'article de Frédéric Castaing, « Aux origines des Jeunesses communistes de France », *Le Mouvement social*, n° 74, 1971, p. 47-73.

<sup>54</sup> « Aux conscrits », *L'Humanité*, 3 février 1921.

<sup>55</sup> Ludovic-Oscar Frossard, « La démocratie en action. Lettre ouverte à M. Briand, président du Conseil », *L'Humanité*, 11 février 1921.

<sup>56</sup> Un premier bilan partiel de la répression est fait le 17 février dans un texte publié par le Comité national des Jeunesses : « Les jeunes debout contre la répression », *L'Humanité*, 17 février 1921.



9 : La répression en février-mars 1921, répartition des arrestations<sup>57</sup>.



10 : Les membres des Jeunesses emprisonnés à la Santé. L'Humanité, 19 mars 1921.

<sup>57</sup> Carte tirée de Frédéric Castaing, « Aux origines des Jeunesses communistes de France », *op. cit.*, p. 58.

Il faut attendre fin mars-début avril pour que la pression policière et judiciaire se relâche, à la faveur du verdict d'acquittement prononcé à l'encontre des inculpés du complot de mai 1920<sup>58</sup>. Les prisons se vident alors peu à peu des emprisonnés communistes ; Laporte et William sont libérés le 4 avril, après sept semaines d'incarcération en préventive<sup>59</sup>.

Mais moins d'un mois plus tard, la campagne antimilitariste regagne en intensité au moment du rappel sous les drapeaux de la « classe 19 », officiellement annoncée par décret du 2 mai 1921, afin de participer à la première occupation de la Ruhr par les troupes militaires françaises. Le même jour, *L'Humanité* titre en une « À bas la mobilisation ! » et insère un manifeste du Comité d'action contre la guerre<sup>60</sup>, qui se conclut par : « La guerre ? Plutôt la grève générale ! »<sup>61</sup>. Le 8 mai, ce comité organise un grand meeting au Pré-Saint-Gervais, rassemblant 100 000 participants selon les organisateurs. De violents affrontements éclatent en fin de journée, lorsque des manifestants tentent de regagner en cortège la capitale. Des coups de feu sont tirés ; on relève plusieurs dizaines de blessés et un mort<sup>62</sup>.

La veille, le Comité d'action des Jeunesses – qui groupe les Jeunesses communistes, les Jeunesses syndicalistes de la Seine et les Jeunesses anarchistes – avait édité une affiche intitulée « La mobilisation, c'est la guerre, ne partez pas », dont le texte se termine par un appel à la désobéissance et à l'insurrection :

« Camarades, refusez de partir. Épargnez dans vos foyers la souffrance et le malheur. Révoltez-vous contre les assassins. Guerre à la guerre, plus de frontières. Tous debout contre le militarisme »<sup>63</sup>.

Une nouvelle fois, la réponse des autorités ne traîne pas<sup>64</sup>. En quelques jours, une quarantaine d'arrestations sont recensées, majoritairement de militants communistes et de quelques anarchistes. *L'Humanité* ouvre une rubrique « Contre nos jeunes » qui assure quotidiennement le suivi des arrestations, des condamnations et des conditions de détention des emprisonnés. Si la plupart des détenus sont incarcérés au quartier politique de la prison de la Santé<sup>65</sup>, sept jeunes mineurs – la majorité pénale est alors de 18 ans – sont enfermés à

---

<sup>58</sup> Paul Vaillant-Couturier, « La courbe descend », *L'Humanité*, 23 mars 1921.

<sup>59</sup> Fernand Desprès, « La répression agonise... Laporte et William en liberté », *L'Humanité*, 5 avril 1921.

<sup>60</sup> Ce comité regroupe la SFIC, les Jeunesses communistes, l'Union anarchiste, l'Union des syndicats de la Seine, l'ARAC, la Fédération ouvrière des mutilés et l'Union fraternelle des veuves de guerre.

<sup>61</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1921.

<sup>62</sup> « Le prolétariat se réveille ! Cent mille manifestants ! », *L'Humanité*, 8 mai 1921.

<sup>63</sup> Cité par Frédéric Castaing, « Aux origines des Jeunesses communistes de France », *op. cit.*, p. 57.

<sup>64</sup> « La répression gouvernementale contre les Jeunesses communistes », *L'Humanité*, 10 mai 1921.

<sup>65</sup> Au 24 mai, vingt-six détenus poursuivis pour antimilitarisme se trouvent au quartier politique de la Santé et sont recensés dans « Contre nos jeunes », *L'Humanité*, 24 mai 1921.

la prison pour enfants de la Petite-Roquette<sup>66</sup>. Âgés de 15 à 17 ans, ces derniers entament le 23 mai une grève de la faim, après avoir été basculés dans le régime de droit commun pour cause d'« indiscipline », aggravant les conditions de détention déjà bien difficiles du régime semi-politique auquel ils avaient droit. Rejoints dans leur mouvement par leurs aînés de la prison de la Santé, ils obtiennent après cinq jours de protestation le retour au régime politique. Les 30 et 31 mai, un vaste coup de filet est mené par la police, qui opère 70 perquisitions aux sièges de la SFIC, des JC, de l'ARAC, du journal *Le Libertaire*, ainsi qu'aux domiciles de militants et dirigeants de ces organisations, de journalistes de *L'Humanité*, d'avocats communistes et d'intellectuels comme Henri Barbusse<sup>67</sup>. Durant le mois de juin, les tribunaux s'activent, à l'instar de la 11<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris qui condamne le 9 juin seize jeunes à des peines de 4 à 6 mois de prison, pour provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste<sup>68</sup>. C'est sous cette même inculpation que Jacques Doriot (membre de la direction des JC et auteur d'articles antimilitaristes et révolutionnaires dans le *Conscrit*) et William (gérant de ce journal) sont d'abord convoqués chez le juge d'instruction, puis condamnés quelques mois plus tard à douze mois de prison pour le premier<sup>69</sup> et dix-huit mois pour le second<sup>70</sup>.

En conséquence et dans le même temps, l'action antimilitariste des Jeunesses se double d'une campagne contre la répression. Une souscription est lancée dès le 10 mai et *L'Humanité* diffuse le 23 mai un appel en faveur des emprisonnés, adopté par le Comité national des Jeunesses communistes qui s'attend à de lourdes condamnations :

« [Le Comité national] sait qu'une longue incarcération sera le prix d'un appel d'autant plus courageux qu'il fut lancé à une heure difficile.

Il sait que toute protestation est vaine.

Ce jugement prouvera que le combat engagé par le capitalisme contre la classe ouvrière est entré dans sa phase la plus critique. La bourgeoisie est acculée aux pires extrémités, elle emploie les moyens les plus violents, elle n'hésitera pas à violer sa propre légalité.

Le Comité national, coupable au même titre que les camarades emprisonnés, se solidarise complètement avec eux.

---

<sup>66</sup> Il s'agit d'Eugène Galataud et Edmond Goujon (des JC de Boulogne), René Dubois (JC de Vincennes, libéré le 26 mai avant ses autres camarades), René Coupet (JC du 4<sup>e</sup> arrondissement), Dabon, Sur et Bessières (des Jeunesses anarchistes du 18<sup>e</sup> arrondissement). « Contre nos jeunes », *L'Humanité*, 23 mai 1921.

<sup>67</sup> « Plus de cinquante perquisitions ont été opérées hier matin », *L'Humanité*, 31 mai 1921 ; « Les perquisitions continuent », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juin 1921.

<sup>68</sup> « Justice de classe. Nos jeunes condamnés ! », *L'Humanité*, 10 juin 1921.

<sup>69</sup> D'après la notice biographique de Jacques Doriot, rédigée par Jean-Paul Brunet, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article22865>].

<sup>70</sup> « Au Palais. L'affaire William devant la Cour », *L'Humanité*, 13 octobre 1921 et « La justice boiteuse. L'affaire William », *L'Humanité*, 21 octobre 1921.

En frappant des individus, le gouvernement n'atteint pas l'idée. Derrière les camarades emprisonnés il y a toute la Fédération des Jeunesses communistes qui continue le combat »<sup>71</sup>.

Une équipe d'avocats communistes, parmi lesquels Henry Torrès, André Berthon, Thaon, Antonio Coen, Paz, Oscar Bloch et Albert Fournier, défend quotidiennement les inculpés. Plusieurs d'entre eux interviennent, avec Marcel Cachin et Albert Treint, aux deux meetings « contre l'emprisonnement des jeunes antimilitaristes » organisés à Paris le 3 juin par les Jeunesses communistes. Puis dans la seconde quinzaine de juin, la tentative avortée du gouvernement de faire adopter une loi « sur la répression des menées antimilitaristes », qualifiée de « loi super-scélérate », provoque une large mobilisation des organisations ouvrières (campagne de presse, interpellations parlementaires, meetings, pétitions, transformation du Comité d'action contre la guerre en « Comité de résistance à la loi scélérate »...).

Par ailleurs, le milieu des instituteurs et des institutrices, largement imprégné du sentiment pacifiste, constitue l'un des secteurs professionnels les plus surveillés par les autorités au début des années 1920. L'engagement antimilitariste et communiste d'un certain nombre d'entre eux est sévèrement sanctionné, parfois jusqu'à la révocation. Ainsi, le gouvernement demande la révocation de Fernand Loriot, d'Albert Treint et de Marthe Bigot qui, tous les trois instituteurs et membres du Comité directeur de la SFIC, étaient signataires au printemps 1921 d'un manifeste contre le rappel de la « classe 19 ». Si le premier semble avoir échappé à la révocation, ce n'est pas le cas de Treint, dont la peine est approuvée par le conseil départemental de la Seine le 2 juillet<sup>72</sup>. La révocation de Marthe Bigot, pourtant refusée par ce même conseil, est confirmée par le ministère de l'Instruction publique, ce qui déclenche un vaste mouvement de protestation – marqué par des centaines de démissions dans les conseils départementaux – dans la corporation<sup>73</sup>.

En décembre 1921, dans plusieurs départements, des dizaines d'instituteurs sont convoqués et reçoivent des avertissements de l'inspection d'académie, du fait de leur supposée adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale ou parce qu'ils ont un abonnement à *La Vie ouvrière* (des listes d'abonnés auraient été saisis lors d'une perquisition)<sup>74</sup>. Et si Adrienne Montégudet – secrétaire de section communiste d'Aubusson et future secrétaire départementale de la

---

<sup>71</sup> « Un ordre du jour en faveur des emprisonnés », *L'Humanité*, 23 mai 1921.

<sup>72</sup> « Incohérence », *L'Humanité*, 3 juillet 1921.

<sup>73</sup> « Marthe Bigot est révoquée », *L'Humanité*, 28 septembre 1921 et « La révocation de Marthe Bigot », *L'Humanité*, 6 janvier 1922.

<sup>74</sup> « Le gouvernement contre les instituteurs », *L'Humanité*, 7 et 17 décembre 1921.



CGT puis de la CGTU de la Creuse – échappe à la suprême sanction, ce n’est pas le cas de Marie Guillot – révoquée le 25 avril 1921, avant de prendre la tête de la Fédération de l’enseignement – ou de Paul Laguesse qui, secrétaire de la SFIC en Seine-et-Marne et gérant de son journal *Le Semeur*, est révoqué le 20 mars 1922. Au total, la Fédération de l’enseignement dénombre à la fin de l’année 1922 une vingtaine de révocations dans ses rangs :

« il y a déjà, parmi les membres de la Fédération de l’Enseignement, une vingtaine de révoqués dont la moitié l’ont été par ordre ou avec l’autorisation du ministre actuel. Quant aux déplacements d’office et aux censures, nous ne les comptons plus »<sup>75</sup>.

D’autres sanctions à l’égard d’enseignants communistes tombent au début de l’année 1923, à l’exemple de Pierre Berthelin, révoqué au 1<sup>er</sup> janvier à cause d’un article publié quelques mois plus tôt clamant sa double qualité d’instituteur et de communiste<sup>76</sup>. C’est aussi le cas de Berthe Fouchère, institutrice dans la Nièvre, rayée des cadres de l’enseignement pour propagande anticonceptionnelle<sup>77</sup>.

Alors que l’interdiction des cortèges demeure la règle à Paris, la répression frappe également les rares démonstrations ouvrières autorisées dans les rues de la capitale. Parmi elles, le défilé traditionnel au mur des Fédérés pour commémorer la Semaine sanglante de 1871, qui bénéficie de la tolérance des autorités à l’égard des enterrements et des hommages aux morts. Mais le cimetière du Père-Lachaise constitue un refuge précaire pour les organisations ouvrières et ces manifestations sont parfois émaillées d’incidents. Ainsi, lors du défilé du 29 mai 1921, ponctué d’affrontements avec la police, une trentaine de blessés sont dénombrés (10 agents et 20 manifestants), dont le député communiste de la Loire Ernest Lafont. Ce dernier est frappé à plusieurs reprises et grièvement blessé à la tête, alors qu’il tentait une médiation avec les forces de l’ordre – la scène fut même immortalisée par un photographe du *Matin* (voir illustration ci-dessous). La police procède également à l’arrestation de neuf manifestants, dont cinq seront traduits en correctionnelle et condamnés à des peines allant de 100 francs d’amende à un mois de prison avec sursis<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> « La répression dans l’Enseignement », *L’Humanité*, 26 décembre 1922.

<sup>76</sup> « Révocation de Pierre Berthelin », *L’Humanité*, 13 janvier 1923. L’article incriminé de Pierre Berthelin, intitulé « Rentrée », est publié dans *L’Humanité* du 1<sup>er</sup> octobre 1922.

<sup>77</sup> « Le Communisme partout à l’épreuve. Une institutrice inculpée de provocation au meurtre », *L’Humanité*, 5 octobre 1922 ; « Le ministre Bérard confirme la révocation de Berthe Fouchère », *L’Humanité*, 9 juillet 1923 ; « Les poursuites contre les instituteurs », *L’Humanité*, 22 juillet 1923.

<sup>78</sup> Sur cette manifestation, voir : Corentin Lahu, « Il était une fois la montée au Mur. 1921, l’apprentissage de la manifestation communiste », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/il-etait-une-fois-la-montee-au-mur-1921-lapprentissage-de-la-manifestation-communiste/>].



11 : Le député communiste Ernest Lafont frappé par un policier. Le Matin, 30 mai 1921.

Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai sont aussi l'occasion d'un déploiement massif des forces de l'ordre. En 1922 par exemple, la police multiplie les barrages autour des meetings prévus dans les salles syndicales de la place du Combat et ou de la Grange-aux-Belles, créant plusieurs incidents. Un manifestant est grièvement blessé par balle et une vingtaine d'autres sont arrêtés<sup>79</sup>.

Au printemps et à l'été 1922, de nouvelles affaires judiciaires touchent des militants communistes. Début mai, Henri Méric, militant communiste d'Ivry-sur-Seine, et le russe Oustymtschouck (dit Bettemps) sont arrêtés, soupçonnés de recueillir des renseignements sur la marine française à des fins d'espionnage<sup>80</sup>. Le 3 juin, au cours d'un procès à huis-clos, la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle condamne pour complot contre la sûreté extérieure de l'État les deux militants (qui écopent respectivement d'un an de prison et 500 francs d'amende pour le premier, de trois ans de prison et 1000 francs pour le russe), mais aussi l'épouse de Méric, Marthe Morissonnaud (4 mois de prison et 500 francs d'amende), ainsi que le russe Vladimir Kropine (6 mois de prison et 200 francs d'amende)<sup>81</sup>. En août, Henri Méric

<sup>79</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1922.

<sup>80</sup> « Une histoire à dormir debout... Un nouveau complot ! », *L'Humanité*, 5 mai 1922.

<sup>81</sup> « Malgré l'absence complète de preuves la 11<sup>e</sup> Chambre, à huis-clos, condamne les inculpés du complot-fantôme », *L'Humanité*, 4 juin 1922.

participe, avec d'autres prisonniers de la Santé, à une grève de la faim pour exiger son transfert au quartier politique<sup>82</sup>.



12 : Membres de la section communiste d'Ivry-sur-Seine, à l'été 1922. Sur l'une des pancartes, on peut lire « Pour que Méric obtienne le régime politique ». Archives municipales d'Ivry-sur-Seine, 1-2 Fi 1426.

Le 28 juillet, Marcel Cachin et Paul Vaillant-Couturier – poursuivis par le Parquet, malgré le rejet par la Chambre de la demande de levée de leur immunité parlementaire – sont condamnés à 500 francs d'amende et aux dépens, tandis que Gabriel Péri écope de 100 francs d'amende, en raison d'articles antimilitaristes publiés dans *Le Conscri*t en avril<sup>83</sup>.

Ajoutons que le regain des conflits sociaux à la fin de l'été 1922, à la faveur des événements du Havre, entraîne une brutale accélération de la répression<sup>84</sup>. Alors que la grève débutée le 20 juin par les métallurgistes havrais devient générale dans la ville à la fin du mois d'août, la troupe ouvre le feu, le 26 août, sur la foule rassemblée. La fusillade fait trois victimes, ainsi qu'une quatrième personne grièvement blessée qui décède quelques semaines plus tard. Dans les heures et les jours qui suivent, le préfet Lallemand, qui espère briser le

<sup>82</sup> « À la Santé. Le huitième jour de souffrances », *L'Humanité*, 8 août 1922. Le même jour, le Comité directeur de la SFIC adopte une résolution de solidarité avec les prisonniers politiques de la Santé en grève de la faim. Archives de direction du PCF, PEG01\_1922\_001, Procès-verbal du Comité directeur du 8 août 1922.

<sup>83</sup> « Cachin, Vaillant-Couturier et Péri récusent le "président" Lemerrier pour inimitié capitale ! », *L'Humanité*, 29 juillet 1922.

<sup>84</sup> Voir le chapitre sur « les grèves des métaux et générale de l'été 1922 » dans John Barzman, *Dockers, métallos, ménagères : Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre (1912-1923)*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1997, p. 317-340.

mouvement, ordonne l'arrestation d'une cinquantaine de grévistes, dirigeants syndicaux et politiques. Durant les procès, qui s'étendent jusqu'en décembre, certains sont condamnés à des peines de plusieurs mois d'emprisonnement. D'autres secteurs, notamment dans les services publics, qui tentent d'élargir la lutte en solidarité avec les grévistes du Havre, font également l'objet d'une hausse des sanctions<sup>85</sup>.

Dans les deux années qui ont suivi le congrès de Tours, la répression a ainsi principalement visé – en dehors de quelques cas plus limités dans le temps, dans l'espace ou dans leur nature (manifestation ou grève ponctuelle, secteur professionnel particulier ou militants impliqués individuellement) – les Jeunesses communistes, engagées dans la durée dans une campagne antimilitariste. Toutefois, au début de l'année 1923, l'action des communistes en opposition à l'occupation de la Ruhr déclenche une vaste opération policière et judiciaire qui, pour la première fois, cible l'appareil dirigeant du Parti communiste.

### **Campagne contre l'occupation de la Ruhr et nouveau complot**

Le 11 janvier 1923, des troupes françaises et belges occupent le bassin de la Ruhr, principale région industrielle de l'Allemagne, et prennent possession de ses usines et de ses mines comme « gage productif ». Par cette épreuve de force, le gouvernement Poincaré entend contraindre son voisin allemand à payer les réparations de guerre imposées par le Traité de Versailles. Prolongeant et amplifiant l'action engagée par les JC depuis deux ans, le Parti communiste mène sa première campagne internationaliste et antimilitariste d'envergure, en s'opposant à cette intervention et en conspuant l'impérialisme français<sup>86</sup>.

Dès le 22 décembre 1922, la CGTU et la SFIC – bientôt rejointes par les Jeunesses communistes, l'ARAC et pour un temps l'Union anarchiste – avaient mis sur pied un Comité d'action contre l'impérialisme et la guerre<sup>87</sup>, qui menace de répondre par la grève générale

---

<sup>85</sup> « La répression chez les travailleurs municipaux », *L'Humanité*, 14 septembre 1922 ; « Contre la répression dans les Services publics » et « Contre la répression dans les PTT », *L'Humanité*, 21 septembre 1922.

<sup>86</sup> Sur cette campagne et la répression dont elle fait l'objet : Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, *op. cit.*, p. 162-170 ; Julien Chuzeville, *Un court moment révolutionnaire. La création du Parti communiste en France (1915-1924)*, Montreuil, Libertalia, p. 358-366 ; Corentin Lahu, « 1923 : "Soldats français, fraternisez avec les ouvriers allemands !" », in Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *100 ans de Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 16-17 ; Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, *op. cit.*, p. 132-142 ; Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du parti communiste. Tome 1, 1920-1945*, Paris, Fayard, p. 135-140.

<sup>87</sup> Marcel Cachin, « Contre l'impérialisme. Constitution d'un Comité d'action », *L'Humanité*, 23 décembre 1923.

au projet d'occupation de la Ruhr. Deux jours plus tôt, Gaston Monmousseau, dans *L'Humanité*, donnait la mesure de l'action attendue par ce comité :

« Il faut dès maintenant saisir la classe ouvrière du danger qu'elle court et de l'acte de solidarité qu'elle doit accomplir envers le prolétariat allemand pour se sauver. Il faut la préparer à une résistance acharnée, à un sabotage systématique et permanent du militarisme en action »<sup>88</sup>.

Pour marquer sa solidarité avec le prolétariat d'outre-Rhin, ce comité organise un premier meeting à Paris le 3 janvier, en présence de Rosi Wolfstein, députée communiste allemande. Comme Clara Zetkin deux auparavant à Tours, la parlementaire du KPD est parvenue à déjouer la surveillance policière en se rendant clandestinement à Paris pour participer à cette rencontre.

La campagne monte en puissance quelques jours plus tard, les 6 et 7 janvier, à l'occasion d'une conférence internationale qui se tient à Essen, dans la Ruhr. Chapeauté par le Komintern, cette initiative réunit sept partis communistes d'Europe et plusieurs organisations syndicales « rouges », afin de coordonner leur action contre l'application des sanctions décidées à Versailles<sup>89</sup>. Avec un message : les masses laborieuses de toutes nationalités doivent s'unir afin d'imposer aux capitalistes, qui portent la responsabilité de la boucherie et des destructions de 14-18, le paiement des frais de la guerre.

La réaction des autorités françaises ne traîne pas. Le 10 janvier, veille de l'entrée des troupes franco-belges en Allemagne, plusieurs membres de la délégation française de retour d'Essen, dont Albert Treint (co-secrétaire général de la SFIC), Gaston Monmousseau et Pierre Semard (respectivement secrétaire général de la CGTU et secrétaire de la fédération unitaire des Cheminots), sont arrêtés et incarcérés<sup>90</sup>. D'autres responsables du Parti communiste et de la confédération syndicale unitaire subissent le même sort. Les locaux de *L'Humanité*, de la CGTU, puis des Jeunesses communistes et de l'ARAC sont également perquisitionnés. Une information est ouverte pour complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État.

Le 18 janvier, l'immunité parlementaire de Marcel Cachin est levée, au cours d'une séance à l'Assemblée nationale particulièrement houleuse où les députés en viennent aux

---

<sup>88</sup> Gaston Monmousseau, « Pacifisme et lutte de classes », *L'Humanité*, 20 décembre 1923.

<sup>89</sup> L'appel de la conférence d'Essen est signé par la CGTU et les partis communistes de France, Allemagne, Belgique, Angleterre, Italie, Tchécoslovaquie et Hollande. « Contre la piraterie capitaliste. Au peuple travailleur des États de l'Entente et des pays vaincus », *L'Humanité*, 10 janvier 1923.

<sup>90</sup> « Agression gouvernementale », *L'Humanité*, 11 janvier 1923.



mains<sup>91</sup>. L'accusation est pourtant fragile : on prête à l'élu communiste, présent à la conférence d'Essen, des propos qu'il aurait tenus – mais qu'il nie – au cours de plusieurs meetings en Allemagne, appelant à combattre les troupes françaises d'occupation<sup>92</sup>. Le député de 53 ans est arrêté deux jours plus tard et rejoint douze de ses camarades communistes et syndicalistes déjà emprisonnés au quartier politique de la prison de la Santé à Paris.



13 : Dirigeants communistes et syndicaux incarcérés à la prison de la Santé à Paris, avril 1923. Debout, de gauche à droite : Gabriel Péri, Albert Treint, Henri Gourdeaux, Maurice Laporte, Georges Marrane, Joseph Jacob. Assis : Emil Hoellein (député allemand), Marcel Cachin. *Mémoires d'Humanité/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 83FI/482 1.*

La répression n'entame pourtant pas la détermination des militants français. Dès le 14 janvier, un grand meeting de protestation contre l'impérialisme et les arrestations des dirigeants communistes et syndicaux réunit entre 5 000 et 20 000 personnes à Saint-Ouen. Dans la semaine suivante, trente nouveaux meetings sont annoncés dans le département de la Seine. Le 17 mars, le député communiste allemand Emile Hœllein, arrivé clandestinement en France, est arrêté à la sortie d'une réunion publique et emprisonné. Le même jour, une nouvelle conférence internationale des partis communistes débute à Francfort. La SFIC, représentée par dix délégués qui traversent illégalement la frontière en échappant aux contrôles policiers, est appelée à amplifier son agitation contre l'impérialisme français.

<sup>91</sup> « On s'est battu hier au Palais-Bourbon », *L'Humanité*, 19 janvier 1923.

<sup>92</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit, p. 134-135.

Le Parti communiste tente alors de développer une activité antimilitariste et révolutionnaire au sein de l'armée. Il encourage les soldats français à fraterniser avec les ouvriers allemands, à ne pas les réprimer et à se joindre à eux en cas de soulèvement révolutionnaire. Ce travail clandestin est confié aux Jeunesses communistes, qui inondent les casernes de tracts, de papillons et d'affiches (en français et en allemand), en dépit des risques encourus – cet exercice, hautement surveillé, est passible du conseil de guerre. Des journaux spécifiquement adressés aux soldats sont diffusés sous le manteau<sup>93</sup>. Une « édition spéciale du soldat » (composée d'extraits de *L'Humanité*) circule, et les JC éditent à partir de mai 1923 le journal *La Caserne*, qui fera aussi l'objet d'une édition en arabe, à destination des soldats originaires des colonies. Toutefois, malgré les efforts déployés, rares sont les cellules communistes réellement constituées et actives dans l'armée. D'une manière plus générale, les résultats de la campagne antimilitariste du Parti communiste ont des effets limités, tant dans l'armée que dans le reste de la population, largement dominée par un sentiment germanophobe.

De plus, l'action antimilitariste des jeunes communistes les expose, comme leurs aînés, à la répression. Début mars, le gouvernement ordonne d'étendre les poursuites aux principaux dirigeants des JC. Maurice Laporte, passé dans la clandestinité pour échapper à la police, est arrêté le 25 mars. Avec Gabriel Péri, interpellé quelques jours plus tôt, ils sont incarcérés à la Santé et rejoignent la vingtaine de cadres et de dirigeants communistes et syndicaux inculpés de complot.

Le gouvernement Poincaré, qui hésite à faire de cette affaire le procès général du communisme pour enfin se débarrasser de la SFIC, opte pour une comparution devant le Sénat réuni en Haute Cour de justice mais limite le nombre d'inculpés pour attentat et complot à vingt-quatre<sup>94</sup>. Cependant le jour de l'audience, le 24 mai, après plusieurs heures de délibérations, la Haute-Cour se déclare incompétente et abandonne finalement les poursuites, provoquant un début de crise ministérielle – Poincaré présente sa démission, refusée par le président Millerand. Alors que la plupart des dirigeants communistes et syndicaux inculpés étaient libres depuis le 7 mai, après 4 mois de détention et en attendant le procès, Gabriel Péri ne sort de prison que le 25 mai<sup>95</sup>. Seule la détention du député

---

<sup>93</sup> RGASPI, 517/1/142-144 : tracts, papillons, affiches et journaux de la campagne contre l'occupation de la Ruhr, 1923.

<sup>94</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit, p. 139-142.

<sup>95</sup> « Péri mis en liberté attend Hoellein », *L'Humanité*, 26 mai 1923.

communiste allemand Emile Hoellen est prolongée jusqu'au 14 juin, date de son expulsion hors du territoire français après une campagne quotidienne pour sa libération de *L'Humanité*<sup>96</sup>.

Paradoxalement, l'activisme déployé contre l'occupation de la Ruhr, couplé à l'intensité de la répression subie par la SFIC, ont pour effet de limiter la grave crise interne que traverse le parti depuis plusieurs mois<sup>97</sup>. La virulence de l'anticommunisme et l'acharnement répressif ont en effet permis de ressouder les troupes militantes derrière leur direction, conduisant même certains sympathisants à franchir le pas de l'adhésion<sup>98</sup>. C'est également dans la même période que les communistes français décideront de mettre sur pied le Secours rouge, à l'issue d'un long processus de recomposition après-guerre du champ de la solidarité au sein du mouvement ouvrier et révolutionnaire français.

## **Une solidarité ouvrière en ordre dispersé : héritages et concurrences**

La formation d'un Comité de Secours rouge au printemps 1923 s'inscrit dans un paysage marqué par la coexistence d'une multitude de structures et comités relevant du champ de la solidarité ouvrière et de la défense des victimes de répression politique. Certaines de ces organisations, comme le Comité de défense sociale ou l'Entr'aide, ont été fondées au début du siècle sous l'influence du syndicalisme révolutionnaire et sont réactivées à la sortie de la guerre. Plus ancienne encore, la Ligue des droits de l'Homme est solidement implantée dans l'espace du radicalisme et du socialisme républicain d'avant-guerre. D'autres comités, plus récents, sont de nature plus conjoncturelle et apparaissent en réponse à des problématiques spécifiques touchant le mouvement ouvrier à la sortie de la guerre, à l'instar du Comité de défense des marins ou de certains comités mis en place par les communistes au début des années 1920.

---

<sup>96</sup> « Hoellen a été expulsé hier soir », *L'Humanité*, 15 juin 1923.

<sup>97</sup> L'année avait débuté avec la démission du secrétaire général Ludovic-Oscar Frossard ainsi que le départ ou l'exclusion de plusieurs élus et cadres du parti, en désaccord avec les orientations et le poids grandissant de l'IC qu'ils jugent contraires aux traditions françaises du socialisme. À la suite de son 4<sup>e</sup> congrès mondial à la fin 1922, le Komintern impose en effet à sa section française une nouvelle direction resserrée autour de son Bureau politique et emmenée par ses deux secrétaires généraux, Louis Sellier et Albert Treint.

<sup>98</sup> À l'exemple de l'intellectuel Henri Barbusse qui adhère au Parti communiste en février 1923.



## Le Comité de défense sociale et l'Entr'aide : l'héritage du syndicalisme révolutionnaire

Le Comité de défense sociale (CDS) est une structure qui assure au début du siècle le secours aux militants ouvriers incarcérés et aux familles des détenus. Né en janvier 1905, il résulte de l'élargissement de l'ancien Comité Pivotéau, constitué en soutien à un ouvrier accusé du meurtre de son contremaître en juillet 1904. Fondé par des anarchistes, son objectif est de défendre « tous les révoltés passés, présents et à venir », de « prendre parti dans toutes les luttes sociales », tout en manifestant son « indignation d'une façon non platonique contre les fusilleurs ou assassins de tout acabit »<sup>99</sup>. Fonctionnant par intermittence dans ses premières années, le CDS est réactivé et prend réellement son essor en septembre 1908, quelques semaines après les événements de Villeneuve-Saint-Georges lorsque, à la suite d'une longue grève d'ouvriers carriers, le gouvernement Clemenceau fait réprimer une manifestation syndicale – qui se termine par la mort de plusieurs manifestants et entraîne l'emprisonnement ou la fuite à l'étranger des principaux dirigeants de la CGT.

Le CDS constitue un point de convergence pour diverses sensibilités, puisqu'il rassemble des militants issus de différents groupes anarchistes, du syndicalisme révolutionnaire, du socialisme, mais aussi des artistes et des intellectuels. Animé par des anarchistes comme René de Marmande puis Jean-Louis Thuillier, le CDS – dont le siège se trouve à la Grange-aux-Belles, dans un local prêté par la CGT – mène aussi ses activités quotidiennes en collaboration avec une équipe d'avocats socialistes<sup>100</sup>. Ses communiqués et ses appels à souscription sont par ailleurs relayés dans la presse ouvrière (*La Bataille syndicaliste*, *La Guerre sociale*, *Le Libertaire*, *L'Humanité*...). Particulièrement actif dans la défense des ouvriers grévistes, des syndicalistes inculpés pour antimilitarisme ou des soldats victimes du bagne, le CDS s'inscrit également dans la tradition internationaliste du mouvement ouvrier, en manifestant sa solidarité à l'égard des révolutionnaires russes de 1905<sup>101</sup> ou contre la condamnation à mort en Espagne de Francisco Ferrer, exécuté le 13 octobre 1909<sup>102</sup>.

---

<sup>99</sup> Communiqué du Comité de défense sociale dans *Le Libertaire*, 12 février 1905.

<sup>100</sup> Guillaume Davranche, *Trop jeune pour mourir. Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914)*, Montreuil, L'Insomnique et Libertalia, 2016, p. 45-46.

<sup>101</sup> « Souscription pour les familles des victimes des massacres de Russie », *L'Humanité*, 28 janvier 1905.

<sup>102</sup> Meeting du CDS et du Comité de défense des victimes de la répression espagnole annoncé dans *Le Libertaire*, 12 septembre 1909.

Au début de l'été 1912, la Fédération révolutionnaire communiste (FRC) – en passe de devenir la Fédération communiste anarchiste (FCA) – est à l'origine de la constitution d'une caisse de solidarité appelée l'Entr'aide<sup>103</sup>, dans « le but précis d'apporter une aide pécuniaires aux camarades (ainsi qu'à leur famille) qui tombent sous les coups de la répression du pouvoir »<sup>104</sup>. Comme l'explique Guillaume Davranche, cette initiative, appuyée par un comité de parrainage composé d'une « quarantaine d'anarchistes et de syndicalistes représentant le mouvement révolutionnaire dans sa diversité (CGT, CDS, FRC/*Le Libertaire*, *La Vie Ouvrière*, *Les Temps nouveaux*) », apparaît aussi comme une manœuvre pour isoler les animateurs d'un autre journal, *La Guerre sociale*<sup>105</sup>. Ces derniers, accusés de recentrage politique, avaient créé un an plus tôt une autre caisse de solidarité, les Bons Bougres, dont l'activité se trouve concurrencée. Afin de garantir la transparence de ses comptes, l'Entr'aide publie régulièrement dans la presse ouvrière la liste des sommes recueillies par ses souscriptions. La gestion des comptes et la distribution équitable des secours sont assurées par deux commissions de contrôle et de répartition, composées chacune de sept militants de diverses tendances.

Du fait de son positionnement « à l'intersection des milieux syndicalistes et anarchistes »<sup>106</sup>, l'Entr'aide – qui est hébergée comme le CDS dans les locaux de la CGT à la Grange-aux-Belles – reste tributaire des positionnements de la centrale syndicale, dont elle n'est ni un organisme officiel, ni totalement autonome. Elle se trouve ainsi fragilisée, lors de l'été 1913, par la concurrence de la souscription ouverte par la CGT en faveur des syndicalistes antimilitaristes poursuivis pour le « Sou du soldat »<sup>107</sup> ; avant que le Bureau confédéral ne lance un appel quelques mois plus tard à ses structures et militants pour abonder la caisse de l'Entr'aide<sup>108</sup>. Au total, entre juillet 1912 et décembre 1913, l'Entr'aide a collecté près de 7300 francs, dont plus de 6500 ont été répartis pour 62 militants et leurs familles<sup>109</sup>.

---

<sup>103</sup> Cette caisse emprunte son nom à un célèbre ouvrage de Kropotkine, *L'Entr'aide, un facteur de l'évolution*, Paris, Hachette, 1906.

<sup>104</sup> « Aux révolutionnaires », *Le Libertaire*, 13 juillet 1912.

<sup>105</sup> Guillaume Davranche, *Trop jeune pour mourir*, op. cit., p. 250-252 et 525-526. Voir aussi Henry Combes, « Les manœuvres de la *Guerre sociale* », *Le Libertaire*, 13 juillet 1912 et J. Bonafous, « Au sujet de l'Entr'aide », *Le Libertaire*, 20 juillet 1912.

<sup>106</sup> Guillaume Davranche, *Trop jeune pour mourir*, op. cit., p. 251.

<sup>107</sup> G. Royer, « Et les autres ? », *Le Libertaire*, 16 août 1913.

<sup>108</sup> Appel du Bureau confédéral de la CGT, « Pour les militants emprisonnés, pour l'entraide », *Le Libertaire*, 28 février 1914.

<sup>109</sup> « L'Entr'aide », *Le Libertaire*, 28 février 1914.

Mise en sommeil par le déclenchement de la guerre, l'Entr'aide est reconstituée en mai 1917 par Raymond Péricat, ancien dirigeant de la fédération du Bâtiment et secrétaire du Comité de défense syndicaliste, qui regroupe la minorité pacifiste de la CGT. Au 1<sup>er</sup> décembre 1919, l'Entr'aide a depuis sa reconstitution collecté et redistribué en secours plus de 66 000 francs, versés principalement par les syndicats révolutionnaires du bâtiment et, dans une moindre mesure, de chemins de fer et de la métallurgie<sup>110</sup>.

Dans le même temps, le Comité de défense sociale est réactivé en septembre 1918 par Jean-Louis Thuillier, autre figure de la fédération du Bâtiment. Alors que plus d'une centaine de syndicalistes, dont Péricat, sont incarcérés pour leurs opinions antimilitaristes, le CDS organise leur défense et réclame leur placement au régime politique<sup>111</sup>. Des meetings sont organisés pour exiger leur libération, d'abord le 12 octobre, puis le 16 novembre avec un millier de participants, où interviennent des avocats, des syndicalistes et des figures du socialisme comme Jean Longuet ou Marcel Cachin<sup>112</sup>. Un an plus tard, le CDS organise, avec le concours du Comité de défense des marins, du groupe Clarté et d'anciens combattants, un grand meeting à Paris pour l'amnistie des victimes des conseils de guerre, auquel participent 15 000 personnes<sup>113</sup>.

Le CDS et l'Entr'aide, dont la fusion est un temps envisagée<sup>114</sup>, sont pensés comme deux outils complémentaires, le premier apportant une aide juridique aux emprisonnés quand la seconde est une caisse de solidarité – placée sous le contrôle des organisations révolutionnaires – pour assurer le secours matériel des prisonniers politiques. *Le Libertaire* rappelle ainsi que « l'Entr'aide apporte aux détenus et à leurs familles son appui financier par une allocation journalière, l'appui moral dans leur défense devant les tribunaux étant fourni par les avocats du Comité de défense sociale »<sup>115</sup>.

Ces deux organismes apparaissent également comme des lieux de convergence et d'action commune entre les différentes tendances du mouvement révolutionnaire, entre militants syndicalistes, anarchistes, socialistes et, après le congrès de Tours, communistes. Pivot au début des années 1920 des campagnes pour l'amnistie, le CDS intervient le plus

---

<sup>110</sup> « L'Entr'aide : bilan – appel », *Le Libertaire*, 21 décembre 1919.

<sup>111</sup> « Les emprisonnés de Clermont-Ferrand », *L'Humanité*, 8 octobre 1918.

<sup>112</sup> « Pour la liberté d'opinion », *L'Humanité*, 13 octobre 1918 et « Pour les libertés politiques », *L'Humanité*, 17 novembre 1918.

<sup>113</sup> « Le peuple de Paris réclame l'amnistie », *L'Humanité*, 15 décembre 1919.

<sup>114</sup> « Comité de l'Entr'aide », *Le Libertaire*, 20 janvier 1922.

<sup>115</sup> « Pour nos prisonniers », *Le Libertaire*, 19 mai 1922.

souvent dans des cadres unitaires réunissant les syndicats révolutionnaires, la SFIC et l'Union anarchiste<sup>116</sup>. *L'Humanité* (jusqu'en 1923) comme *Le Libertaire* relaient régulièrement les activités du CDS et ce dernier mobilise également une équipe d'avocats dont la plupart sont passés de la SFIO au Parti communiste – et dont certains travailleront plus tard pour le Secours rouge international<sup>117</sup>. De même, la participation des communistes est encouragée au sein de l'Entr'aide, comme lors de son assemblée générale du 16 décembre 1921 à laquelle les syndicats, la SFIC, les JC et l'ARAC «sont priés de s'y faire représenter»<sup>118</sup>. Quelques mois plus tard, les Jeunesses communistes participent à l'organisation, avec des groupes de pupilles, d'une fête de solidarité à la Grange-aux-Belles au profit de l'Entr'aide<sup>119</sup>. Mais tandis qu'une dernière campagne unitaire est organisée en octobre 1923 contre la condamnation à mort en Espagne de deux militants de la CNT, Nicolau et Mateu, la dégradation en France des relations entre la SFIC et les anarchistes provoque l'éloignement définitif des communistes du CDS et de l'Entr'aide, restés sous contrôle des libertaires.

Il faut aussi signaler, au sein de la mouvance libertaire, l'existence du Comité d'action pour la suppression des bagnes militaires, formé le 25 janvier 1921 par d'anciens prisonniers<sup>120</sup>. Proche du CDS, il participe tout au long de l'année, avant de disparaître, à plusieurs meetings aux côtés des organisations révolutionnaires et communistes pour réclamer la suppression des Conseils de guerre et des bagnes militaires. Placé sous la direction de Marcel Lange puis de Gaston Regel, son siège est installé à la Maison commune, au 49 rue de Bretagne à Paris, dans un des lieux de réunion traditionnels du mouvement ouvrier.

Auparavant, la mobilisation pour la défense des mutins de la Mer noire et la libération d'André Marty avait trouvé un écho important au sein de la classe ouvrière. Un comité de

---

<sup>116</sup> Pour ne citer qu'un exemple, nous pouvons mentionner la série de quatre meetings contre la répression organisés en région parisienne entre le 23 et le 30 janvier 1921 par le CDS, l'Union des syndicats de la Seine, la SFIC et l'Union anarchiste. *L'Humanité*, 19 janvier 1921.

<sup>117</sup> *Le Libertaire* publie le 19 mai 1922 une liste partielle des avocats membres du CDS : Berthon, Lafont, Létrange, Foissin, Paz, Suzanne Lévy, Coen, Oscar Bloch, Bénazet, Gelma, Junker. Une partie d'entre eux quittera la SFIC en 1922-1923, en opposition à la consigne de l'IC de rompre avec la LDH et la franc-maçonnerie.

<sup>118</sup> *L'Humanité*, 16 décembre 1921.

<sup>119</sup> « Une fête au profit de l'Entr'aide », *Le Libertaire*, 17 mars 1922 ; « Comité d'Entr'aide aux prisonniers politiques », *L'Humanité*, 19 mars 1922.

<sup>120</sup> *L'Humanité*, 29 janvier 1921. Plusieurs initiatives et articles des dirigeants de ce comité sont publiés au cours de l'année dans *L'Humanité* et *Le Libertaire*.

défense des marins, proche du Comité de défense sociale, fut alors constitué spécialement pour animer cette campagne.

### **Le Comité de défense des marins et la campagne pour la libération d'André Marty**

Une poignée de matelots révolutionnaires et démobilisés mettent sur pied en octobre 1919 un Comité de défense des marins (CDM), conduit par Marius Grignon, Maurice Moyer et Albert Carré<sup>121</sup>. Son objectif est « d'arracher par tous les moyens, à l'unique châtiment qui les frappe, ceux qui se sacrifièrent si noblement à la grande cause de la Révolution russe : nos courageux camarades de la mer Noire »<sup>122</sup>. D'après Philippe Masson, ce comité rencontre d'abord « un accueil mitigé du parti socialiste et de la CGT qui se sont d'ailleurs montrés discrets au moment des procès des marins »<sup>123</sup>. Les premiers soutiens proviennent sans réserve de la minorité syndicale révolutionnaire, en premier lieu de la *Vie ouvrière* et des syndicats du bâtiment et de la métallurgie parisienne. Une souscription est rapidement ouverte et de premiers meetings sont organisés à partir de décembre 1919. La mobilisation s'élargit aussi à des personnalités socialistes et à des intellectuels. Le 9 juillet 1920, un meeting réunit par exemple à la salle Wagram, aux côtés d'autres universitaires, Paul Langevin (physicien et professeur au Collège de France), Ferdinand Buisson (président de la Ligue des droits de l'Homme et député radical-socialiste) et Léon Blum (dirigeant de la SFIO et député de la Seine)<sup>124</sup>.

Plusieurs avocats du Comité de défense sociale (André Berthon, Antonio Coen, Maurice Paz) prêtent leur concours pour la défense des marins. Le rapprochement entre le CDS et le CDM s'accélère d'ailleurs à la fin de l'année 1920, les deux organisations prévoyant en janvier une série de meetings communs dans une vingtaine de localités, principalement dans le Nord et l'Est de la France<sup>125</sup>. Outre les meetings organisés, la campagne gagne en popularité grâce à la diffusion à travers le pays d'un important matériel de propagande et de supports variés : tracts, papillons, brochures, cartes postales, affiches ou encore chansons, pour lesquels des artistes mettent leurs talents au service de la cause des mutins. En particulier, un dessin offert par un graphiste, repris sur la plupart du matériel

---

<sup>121</sup> « Pour les marins de la mer Noire », *L'Humanité*, 21 octobre 1919.

<sup>122</sup> « Comité des marins », *Le Libertaire*, 25 février 1921.

<sup>123</sup> Philippe Masson, *La marine française et la mer Noire (1918-1919)*, *op. cit.*, p. 535.

<sup>124</sup> « Les universitaires à Wagram », *L'Humanité*, 10 juillet 1920.

<sup>125</sup> « Comité de défense sociale, Comité de défense des marins », *L'Humanité*, 16 et 21 décembre 1920 et 3 janvier 1921.

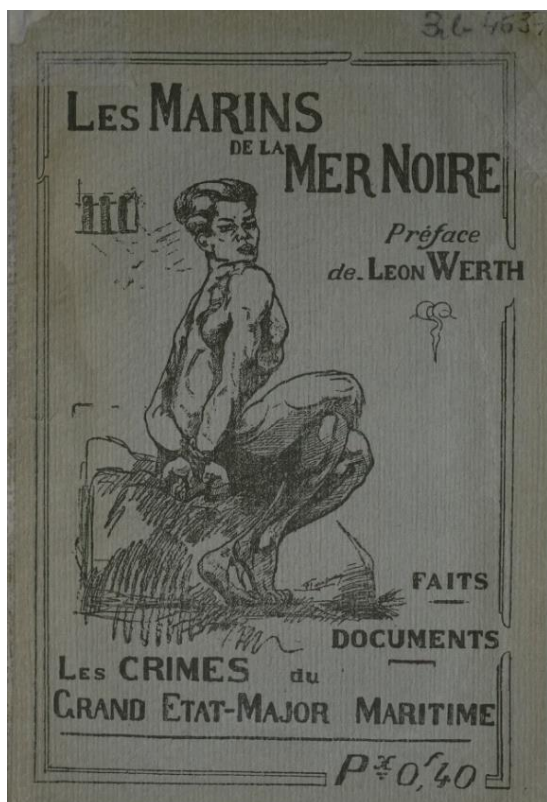
produit, donne une identité visuelle au Comité<sup>126</sup>. La représentation d'un marin enfermé dans un cachot, dépourvu de vêtement, les mains ligotées dans le dos, doit susciter un sentiment de solidarité auprès de ses frères d'armes, ouvriers, marins ou soldats. Les barreaux de prison, tout comme le regard fier et l'attitude virile du prisonnier sont des symboles qui seront largement repris quelques années plus tard par le Secours rouge international.



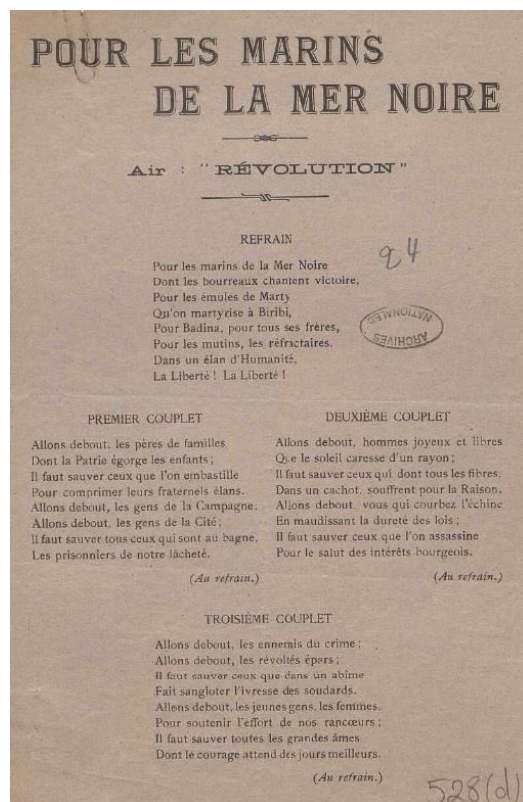
14 : Affiche du Comité de défense des marins, 1920. Collection Alain Gesgon.

<sup>126</sup> *Le Libertaire*, 4 avril 1920.





15 : Brochure du Comité de défense des marins, 1920.



16 : Paroles de la chanson « Pour les marins de la mer Noire », 1922. AN, F/7/13165.

La campagne monte en intensité après le congrès de Tours, le Parti communiste épousant la cause des marins condamnés – cause qui nourrira le récit fondateur du PCF<sup>127</sup>. Le procès de Badina, du 7 au 9 mars 1921, fait ainsi l’objet d’une véhémence agitation (tracts, affiches, protestations quotidiennes dans la presse ouvrière, grand meeting à Saint-Ouen à la veille de l’ouverture du procès...).

Mais c’est avant tout la figure d’André Marty qui est érigée par la SFIC en symbole de la mobilisation pour l’amnistie et la libération des marins, dont 23 sont encore incarcérés à la fin de l’été 1921. Le prestige dont jouit l’officier-mécanicien au sein de la classe ouvrière s’accroît soudainement lorsque le Parti communiste décide de présenter sa candidature lors d’une élection municipale partielle à Charonne, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Marcel Cachin explique la portée de cette démarche qui, si Marty est élu, accélérera non seulement la libération des marins, mais aussi celle des « milliers de prisonniers militaires maintenus dans leurs bagnes [et de] tous les pauvres petits soldats condamnés par les conseils de guerre barbares qui devront recueillir le bénéfice de l’acte du 2 octobre »<sup>128</sup>. Soutenu par les autres

<sup>127</sup> Matt Perry, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *op. cit.*

<sup>128</sup> Marcel Cachin, « La portée de l’élection de Charonne », *L’Humanité*, 21 septembre 1921.

forces de gauche, André Marty remporte la majorité des suffrages dès le premier tour, face au candidat du Bloc national.



17 : Affiche en faveur d'André Marty pour les élections au conseil d'arrondissement de Sceaux, 1923. Fonds photo CHS.

Bien que cette élection soit invalidée par l'administration préfectorale, l'écho et le succès de cette opération conduisent le Comité directeur de la SFIC à multiplier ce type de candidatures, afin de manifester, « en dehors de toute préoccupation de succès immédiat, sa volonté de mener d'une façon permanente l'agitation la plus intense en faveur de l'amnistie pleine et entière »<sup>129</sup>. À l'occasion d'une nouvelle élection partielle dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, il décide ainsi de présenter Louis Badina, élu lui aussi conseiller municipal de Paris le 20 novembre, jusqu'à l'invalidation de l'élection par le Conseil d'État<sup>130</sup>. Dès lors, les « candidatures d'amnistie », qui reçoivent le soutien de toutes les forces du mouvement ouvrier jusqu'aux radicaux, se multiplient et entraînent l'élection symbolique, en mai 1922, de plusieurs marins emprisonnés : Georges Wallet (élu conseiller d'arrondissement à Vierzon), Roger Rolland (conseiller général au Havre), Henri Alquier (conseiller général à Hyères)...

La résonance provoquée par cette campagne dans une partie notable de l'opinion oblige le gouvernement à réagir. Le 27 juillet 1922, la plupart des mutins de la mer Noire

<sup>129</sup> Compte rendu de la réunion du Comité directeur de la SFIC du 4 octobre, *L'Humanité*, 6 octobre 1921.

<sup>130</sup> « Le Conseil d'État annule les élections de Marty et Badina », *L'Humanité*, 4 mars 1922.



encore emprisonnés bénéficient d'une grâce amnistiante et sont libérés<sup>131</sup>. Seul André Marty reste incarcéré, amplifiant encore son prestige, puisque le mutin est élu au total à quarante-deux reprises entre octobre 1921 et juillet 1923<sup>132</sup> – il est par exemple élu le même jour sur dix cantons différents de la Seine, le 28 mai 1923. Plusieurs collectivités territoriales (conseils généraux des Pyrénées-Orientales, de la Loire ou de l'Hérault, conseils municipaux de Roanne ou Perpignan...) adoptent également des vœux réclamant sa libération<sup>133</sup>.

Devant l'intensité des mobilisations, André Marty est finalement gracié le 20 juillet 1923. Libéré trois jours plus tôt, il est accueilli en triomphe à Perpignan où des milliers de personnes l'acclament. À ce moment, l'activité du Comité de défense des marins est alors sur le déclin depuis de nombreux mois, la campagne pour la libération du dernier mutin de la mer Noire étant principalement assurée par la SFIC. Les communistes n'entretiennent plus de relation avec ce comité, et ce d'autant plus que la formation d'un Comité de Secours rouge est déjà sur les rails. Pourtant, comme l'indique un rapport de la direction de la SFIC, André Marty « jugeait comme très important le rôle du Comité de défense sociale ou du Comité des marins, qui ne représentent en réalité à peu près rien du tout »<sup>134</sup>. L'annonce de l'adhésion d'André Marty au Parti communiste – comme l'ont déjà fait d'autres anciens mutins<sup>135</sup> –, dans une lettre publiée dans *L'Humanité* le 27 septembre 1923, achève la rupture des liens avec certains de ses anciens camarades. Dans un communiqué intitulé « Adieux à Marty », les derniers animateurs (de sensibilité anarchiste) du Comité de défense des marins n'ont pas de mots assez durs pour qualifier l'attitude du héros de la mer Noire, désormais considéré comme « traître à la classe ouvrière »<sup>136</sup>.

La rupture des communistes avec les organisations de solidarité ouvrière héritées du syndicalisme et de l'antimilitarisme révolutionnaires, sous influence anarchiste, s'accompagne d'une autre rupture avec une structure historique née de l'engagement républicain d'avant-guerre et dénoncée cette fois pour son réformisme, la Ligue des droits de l'Homme.

---

<sup>131</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France, de la Commune à la guerre d'Algérie*, thèse citée, p. 585.

<sup>132</sup> D'après la notice biographique d'André Marty, rédigée par Claude Pennetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article24200>].

<sup>133</sup> « L'élection d'André Marty à Perpignan », *L'Humanité*, 8 octobre 1921 ; « Libérez les marins ! dit-on à Saint-Etienne, à Montpellier... », *L'Humanité*, 9 octobre 1921 ; CHS, fonds André Marty (5-AM-1C), vœux émis par le conseil municipal de Roanne le 17 août 1922.

<sup>134</sup> Cité par Claude Pennetier dans la notice biographique d'André Marty dans le Maitron.

<sup>135</sup> Charles Tillon, Henri Alquier, Georges Wallet, Roger Rolland, Pierre Vottero, Robert Bonnioux...

<sup>136</sup> « Adieux à Marty », *Le Libertaire*, 12 octobre 1923.

## La rupture avec la Ligue des droits de l'Homme

La Ligue des droits de l'Homme (LDH), fondée en 1898 en pleine affaire Dreyfus, s'impose progressivement au sein de l'espace républicain comme une institution phare de la défense des droits individuels et des libertés démocratiques<sup>137</sup>. D'inspiration libérale à ses origines, emmenée par des républicains modérés, la LDH établit peu à peu durant la Belle époque des connexions avec le monde ouvrier, qui favorisent le développement en son sein d'une culture égalitaire et démocratique et le rapprochement d'un certain nombre de socialistes. Ainsi, sous la présidence de Francis de Pressensé, député SFIO et proche de Jean Jaurès, la LDH s'empare de la question sociale et prend la défense de syndicalistes traduits en justice lors de grèves et de conflits sociaux. Elle se dote également d'un service juridique dans lequel interviennent de plus en plus d'avocats radicaux et socialistes. Dans le même temps ses pratiques évoluent, le recours au registre d'action des mobilisations collectives (meetings, manifestations...) venant compléter son rôle initial de médiateur intervenant auprès des pouvoirs publics.

À l'instar des débats qui traversent et déchirent alors l'ensemble du mouvement ouvrier, la LDH est elle aussi confrontée à l'émergence d'une opposition interne au sujet de l'attitude et des positions défendues par l'association durant la Première Guerre mondiale<sup>138</sup>. Une partie de la minorité contestataire gravite notamment autour de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre (SEDCG), qui s'interroge sur les causes du conflit et dénonce le ralliement de la LDH à l'Union sacrée et à la politique de défense nationale. Aux lendemains du Congrès de Tours, la presse communiste donne écho à ces critiques et le débat sur les origines de la guerre ou sur le rôle de la LDH durant cette période ressurgit à plusieurs reprises par voies de presse interposées<sup>139</sup>.

Pour autant, comme le souligne Emmanuel Naquet, la LDH n'est pas foncièrement anti-communiste<sup>140</sup>. Certes de nombreuses personnalités radicales – dont le président de la LDH, Ferdinand Buisson – et socialistes – Pierre Renaudel, Léon Blum ou son vice-président

---

<sup>137</sup> Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2005

<sup>138</sup> *Ibid*, p. 390-421 ; Gilles Manceron, « La Ligue des droits de l'homme dans la Grande Guerre : entre pacifisme et défense nationale », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°127, 2015, p. 23-32.

<sup>139</sup> Voir par exemple : Fernand Gouttenoire de Toury, « Les responsables de la guerre », *L'Humanité*, 11 août 1921 ; Albert Mathiez, « La Ligue des droits de l'Homme et la guerre », *L'Humanité*, 5 avril 1922. Ce dernier article fait l'objet d'un droit de réponse d'Henri Guernut, le secrétaire général de la LDH, publié le 10 avril dans le même journal et lui-même suivi d'une nouvelle réaction d'Albert Mathiez le 14 avril.

<sup>140</sup> Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, thèse citée, p. 591.

Victor Basch... – dominant ses instances de direction et influent sur son orientation. Mais la LDH compte aussi un nombre important de militants communistes dans ses rangs, parfois à la tête de certaines sections locales, ainsi que plusieurs personnalités qui font le choix de la 3<sup>e</sup> Internationale – Marcel Cachin, qui démissionne toutefois du Comité central de la LDH quelques mois avant le congrès de Tours, la journaliste Séverine qui continue de siéger dans ce même Comité central après son passage à la SFIC, ou encore les avocats Oscar Bloch et Ernest Lafont. La LDH s’engage également dans plusieurs campagnes unitaires pour réclamer la libération d’André Marty et l’amnistie des condamnés politiques et militaires. De même en juin 1922, le groupe des parlementaires membres de la LDH annonce qu’il s’opposera à la demande de levée de l’immunité parlementaire de Paul Vaillant-Couturier et de Marcel Cachin<sup>141</sup>.

En dépit de certaines convergences, le développement au sein de la Ligue d’un courant particulièrement hostile aux bolchéviques ne cesse cependant d’élargir le fossé qui sépare les communistes et les autres tendances dites réformistes. Au sujet de la question russe notamment, les relations se détériorent rapidement. Alors que la LDH avait organisé en 1920-1921 une centaine de réunions publiques contre l’intervention des alliés en Russie, elle prend la défense des inculpés des procès de Moscou qui s’ouvrent en 1922 et déclenche à cette occasion avec les communistes une virulente polémique en organisant une réunion publique avec le socialiste belge Émile Vandervelde, de retour de Russie<sup>142</sup>. La SFIC reproche également à la LDH de ne pas participer assez activement à la défense des militants communistes poursuivis, à l’exemple de cette apostrophe lancée sur le ton de l’ironie par Victor Méric dans *L’Humanité*, non sans une nouvelle allusion au débat récurrent sur les responsabilités de la guerre :

« La "Ligue des droits de l’Homme", dont on ne saurait nier l’action utile et bienfaitrice, vient de décider de continuer sa noble et courageuse besogne.

La ligue va se consacrer, comme dans le passé, à la défense et à la réhabilitation des innocents injustement condamnés ou accusés ou même injustement soupçonnés. Par malheur, elle ne voit pas très bien où dégoter l’innocent de marque, l’honnête homme calomnié... Nous sommes en ce moment en plein chômage d’iniquité. Et la Ligue ne sait plus à quel saint se dévouer.

À la vérité, il y a bien quelques petits jeunes gens communistes, détenus arbitrairement à la Santé. Peuh ! Il y a aussi les instituteurs qu’on traque et qu’on révoque. Bah ! Il y a également l’infortuné Galmot et le misérable Vilgrain. C’est délicat, très délicat. Alors ? Quoi défendre ? Pour qui combattre ? Difficile problème !

---

<sup>141</sup> « La Chambre lèvera-t-elle l’immunité des députés communistes poursuivis ? », *L’Humanité*, 29 juin 1922.

<sup>142</sup> Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l’Homme : une association en politique (1898-1940)*, thèse citée, p. 595-596 ; « Les ligueurs protestent contre la conférence Vandervelde », *L’Humanité*, 16 juillet 1922 ; Louis Sellier, « M. Vandervelde est bien un menteur », *L’Humanité*, 20 juillet 1922.

Mais voilà que les ligueurs ont trouvé. Parbleu ! Ils vont défendre Poincaré. Vous dites que Poincaré n'est ni poursuivi, ni condamné, ni emprisonné. Qu'importe ! Poincaré est accusé par de méprisables sans-patrie d'avoir pris une immense part – la part du non combattant – dans les responsabilités de la guerre. Et le plus curieux, c'est que les méprisables sans-patrie produisent des arguments, et même des preuves. Ils établissent qu'il y a eu tripatouillage des dossiers, altérations de textes officiels. Exactement comme pendant l'affaire Dreyfus, sauf que c'est tout le contraire.

Félicitons la Ligue pour sa courageuse attitude et espérons qu'après cet innocent elle n'hésitera pas à en défendre quelques autres du même acabit. [...]

Qu'en pense l'honorable secrétaire général de la Ligue des droits de l'Homme ? »<sup>143</sup>

La LDH reste en effet perçue par les communistes, en France comme à l'échelle internationale, comme une organisation d'influence libérale et bourgeoise. C'est pourquoi, malgré la surprise de nombreux militants français, la question de l'appartenance à cette organisation se trouve soudainement placée au cœur des débats du 4<sup>e</sup> congrès du Komintern à Moscou, à la fin de l'année 1922. Dans les discussions relatives au parti français, qui traverse alors une crise importante, l'exhumation par Léon Trotski d'une « vingt-deuxième condition » (pour l'adhésion à l'IC), qui stipule l'interdiction pour les communistes d'appartenir à la franc-maçonnerie et à la Ligue des droits de l'Homme, alimente une vive controverse<sup>144</sup>.

Cette décision est motivée par la nécessité, au regard des dirigeants de l'Internationale, « d'épurer ses organisations de classes », afin « de mettre fin une fois pour toutes » aux « liaisons compromettantes et démoralisatrices de la tête du Parti communiste avec les organisations politiques de la bourgeoisie »<sup>145</sup>. En dépit des protestations de certains délégués français, à l'instar de Renaud Jean qui dénonce une instrumentalisation par l'IC de ce sujet pour imposer ses choix dans les luttes internes de tendances dans le parti<sup>146</sup>, la résolution adoptée par le congrès est catégorique concernant la rupture à opérer avec la franc-maçonnerie comme avec la LDH :

« Considérant que la Ligue pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen est dans son essence une organisation du radicalisme bourgeois, qu'elle utilise ses actes isolés contre telle ou telle « injustice » pour semer les illusions et les préjugés de la démocratie bourgeoise, et surtout, que dans les cas les plus décisifs et les plus graves, comme par exemple, pendant la guerre, elle prête tout son appui au capital organisé sous la forme d'État.

Le 4<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste estime absolument incompatible avec le type de communiste et contraire aux conceptions élémentaires du communisme, le fait d'appartenir à la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen et invite tous les membres du Parti adhérant à cette Ligue

---

<sup>143</sup> Victor Méric, « Innocents », *L'Humanité*, 7 juin 1921.

<sup>144</sup> Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, op. cit., p. 265-275.

<sup>145</sup> RGASPI, 495/1/239, Résolution sur la question française adoptée par le 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 2 décembre 1922.

<sup>146</sup> Réponse de Jean Renaud à Trotski : « Que vous le vouliez ou non, en France, on dira que cette question a été soulevée uniquement pour châtier un crime de tendance ». RGASPI, 491/1/295, Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> séance de la commission française au 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 30 novembre 1922.

à en sortir avant le 1<sup>er</sup> janvier 1923, en le portant à la connaissance de leur organisation et en le publiant dans la presse »<sup>147</sup>.

Dans les semaines qui suivent, des consignes strictes sont données à l'intérieur du parti afin d'exiger des adhérents une déclaration de non-appartenance ou de rupture avec la LDH et la franc-maçonnerie. Le dirigeant du Komintern Vassil Kolarov est même chargé de mener une enquête « sur les gens qui appartiennent à la Ligue des droits de l'Homme, pour les éliminer du Comité Directeur »<sup>148</sup>.

L'impact de cette mesure reste toutefois difficile à mesurer. Et ce d'autant plus que la proportion des communistes qui appartiennent à la LDH semble très importante, si l'on en croit cet échange entre Trotski et plusieurs délégués français au 4<sup>e</sup> congrès, qui atteste du décalage entre les attentes du dirigeant bolchevique et la composition sociologique de la section française :

« Trotski : Y a-t-il des membres du parti qui soient dans la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen ?

Plusieurs voix : Oui.

Dormoy : La moitié.

Trotski : On croit tout savoir et on apprend toujours quelque chose.

Paquereaux : 80%.

Trotski : Et les prolétaires français tolèrent une situation pareille ?

Paquereaux : Si vous retirez du parti les membres de la Ligue des droits de l'Homme et les francs-maçons, je crains qu'il ne reste plus rien.

Trotski : Il vaut mieux avoir un parti de 10 000 ouvriers qui savent ce qu'ils veulent et qui veulent adapter ce qu'ils savent, que d'avoir un parti de 100 000 membres avec des francs-maçons et des membres de la Ligue des droits de l'Homme »<sup>149</sup>.

*L'Humanité* se fait l'écho de la démission de la LDH de plusieurs figures de la SFIC, membres du Comité directeur (Louis Sellier, Marcel Cachin, Jean Garchery, Henri Evrard, Jules Detrès, Louis Plais), secrétaires fédéraux (de la Sarthe, Saône-et-Loire, Corrèze, Aveyron, Lot-et-Garonne) ou encore de personnalités historiques comme le vétéran de la Commune de Paris Zéphirin Camélinat<sup>150</sup>. Le Bureau politique se félicite, le 25 décembre, « d'avoir déjà reçu notification d'un grand nombre de démissions de la franc-maçonnerie et de la Ligue des droits de l'Homme émanant de militants des provinces et de Paris », tout en

---

<sup>147</sup> RGASPI, 495/1/239, Résolution sur la question française adoptée par le 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 2 décembre 1922.

<sup>148</sup> RGASPI, 495/1/296, Petite commission française, 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 25 novembre 1922.

<sup>149</sup> RGASPI, 495/1/295, Commission française, 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 24 novembre 1922.

<sup>150</sup> « Décisions du Comité directeur », *L'Humanité*, 28 décembre 1922 ; « Un qui n'hésite pas », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> janvier 1923.

restant inflexible vis-à-vis des récalcitrants à cette mesure, dont la place n'est plus dans le parti<sup>151</sup>.

Cependant, les données sur les effectifs de la LDH, d'après les travaux d'Emmanuel Naquet, ne font pas état de départs massifs suite aux directives de la SFIC. Au contraire, selon le vice-président de l'association, Alphonse Aulard, « la plupart des communistes ligueurs ont opté pour la Ligue »<sup>152</sup>. Il nous est impossible, avec les archives à notre disposition, de faire un bilan quantitatif précis des départs de la LDH ou, inversement, du nombre de communistes refusant de s'y désaffilier et quittant le PCF. Parmi ces derniers, plusieurs figures et responsables de la SFIC sont exclus du parti, comme l'écrivaine Séverine qui reste membre du Comité central de la LDH<sup>153</sup>, le député des Basses Alpes Charles Baron<sup>154</sup> ou Georges Pioch (ancien secrétaire de la fédération de la Seine). Un nombre significatif d'avocats communistes, comme Ernest Lafont (également député de la Loire), Henry Torrès, Oscar Bloch, Antonio Coen, Auguste Reynaud, Gaston Boissérie, Maurice Junker, Samuel Stéphany, Suzanne Lévy ou Marcel Létrange paient également leur attachement à la LDH et/ou à la franc-maçonnerie ; ils participeront pour la plupart, quelques mois après leur exclusion ou leur départ de la SFIC, à la fondation d'une formation politique dissidente, l'Union socialiste communiste<sup>155</sup>.

La rupture opérée par le Parti communiste n'est pas sans conséquences politiques. Elle provoque des déchirements internes dans le parti, car « l'adhésion à la franc-maçonnerie et à la LDH est un héritage du socialisme d'avant-guerre, [qui] signe l'appartenance à un milieu militant laïc et constitue une solide matrice d'adhésion au socialisme organisé »<sup>156</sup>. Mais elle a également des répercussions du point de vue de la répression. En effet, les réseaux constitués dans certaines loges maçonniques, au sein de la magistrature notamment, permettaient aux inculpés de bénéficier parfois de soutiens inattendus mais efficaces lorsqu'ils étaient sollicités – par exemple lors de l'affaire du complot en 1921<sup>157</sup> ou durant la campagne en faveur d'André Marty, dont la libération résulte à la fois de la mobilisation

---

<sup>151</sup> Bureau politique, « Les démissions de la franc-maçonnerie », *L'Humanité*, 25 décembre 1922.

<sup>152</sup> Cité par Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, thèse citée, p. 594.

<sup>153</sup> Emmanuel Naquet, *ibid.*

<sup>154</sup> « Exclusion de Ch. Baron », *L'Humanité*, 27 février 1923.

<sup>155</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 85.

<sup>156</sup> Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France, op. cit.*, p. 271.

<sup>157</sup> Au 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, Antoine Ker raconte ainsi que lors de l'affaire Zalewski en 1921, la sollicitation d'un juré franc-maçon, grand bourgeois mais petit-fils de communard, a permis de « noyauter le jury » et d'accélérer sa libération (Ker est alors lui-même membre d'une loge maçonnique) et celle de deux autres communistes inculpés. RGASPI, 491/1/295, 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, 24 novembre 1922.

populaire et de l'intervention pressante de la franc-maçonnerie. En rompant avec la LDH, alors forte de près de cent mille adhérents, la SFIC se coupe également d'une force majeure du combat contre la répression politique.

Il faut enfin noter que l'adoption par le 4<sup>e</sup> congrès de l'IC de sa résolution relative à la rupture avec la LDH intervient au même moment que la fondation, par ce même congrès, du Secours rouge international. Si les deux événements ne sont pas directement liés, ils augurent néanmoins de la place stratégique qu'occupera le SRI dans le champ de la solidarité face à la répression, alors en pleine recomposition. Ils témoignent de la volonté des communistes de se doter, dans le cadre de la stratégie de front unique, de ses propres structures, placées sous le contrôle du Parti communiste et autonomes des autres composantes du mouvement ouvrier. Avant même la constitution d'une section du SRI en France, des tentatives embryonnaires avaient essaimé en ce sens, avec la formation de comités spécialisés dans le secours des réfugiés politiques étrangers.

### **Des structures embryonnaires communistes de secours aux militants étrangers**

Nous l'avons souligné, la toute jeune SFIC anime et participe à plusieurs campagnes de solidarité contre la répression – marins de la mer Noire, militaires ou syndicalistes condamnés, « complot communiste »... – le plus généralement dans des cadres unitaires réunissant le CDS, les syndicats révolutionnaires, les anarchistes, et plus rarement la LDH.

Mais les communistes sont aussi à l'initiative de la formation de plusieurs comités *ad hoc* pour mener des activités de secours à destination de certaines catégories de personnes persécutés, en premier lieu des militants étrangers cherchant à se réfugier en France. Dès le début de l'année 1921 par exemple, un Comité de secours aux communistes hongrois est constitué sous les auspices du Groupe d'études et de propagande communiste (appelé « Vérité »), afin de venir en aide aux réfugiés qui ont fui la contre-révolution en Hongrie<sup>158</sup>. Par l'intermédiaire de son trésorier Emile Longeard (dirigeant communiste du 18<sup>e</sup> arrondissement) ce comité est chargé de centraliser les fonds et de les répartir pour les exilés hongrois, sous la supervision du Comité directeur de la SFIC<sup>159</sup>.

---

<sup>158</sup> Plusieurs réunions de ce comité sont annoncées dans *L'Humanité* à partir du 10 janvier 1921.

<sup>159</sup> « Comité de secours aux communistes hongrois », *L'Humanité*, 17 mars 1921.

## *Le Comité de secours aux victimes du fascisme*

À l'automne 1922, dans les jours qui suivent la marche sur Rome et la prise du pouvoir de Mussolini en Italie, la SFIC prend l'initiative de constituer un Comité de secours aux victimes du fascisme. Dans un courrier adressé le 7 novembre à toutes les organisations ouvrières, Ludovic-Oscar Frossard alerte sur la situation des centaines d'Italiens de diverses tendances – communistes, socialistes, anarchistes ou syndicalistes – contraints de se réfugier en France. Il dénonce également les conditions de leur accueil dans l'Hexagone, alors que des dizaines d'entre eux (dont 150 à Nice) sont arrêtés et reconduits à la frontière, les livrant ainsi aux autorités fascistes<sup>160</sup>. Dans un tel contexte, Frossard expose les tâches que devra effectuer ce comité :

« Il aura à fournir aux réfugiés italiens une aide morale et pécuniaire. Il s'efforcera de leur trouver du travail et, par une vigoureuse campagne de presse et de réunions, il les protégera contre l'arbitraire d'une police complaisante au fascisme »<sup>161</sup>.

Inscrivant cette démarche dans la stratégie communiste de construction du front unique<sup>162</sup>, Frossard termine son courrier par un appel à reproduire l'exemple des groupements italiens en France qui, quelle que soit leur appartenance politique, « ont déjà dressé en ce qui les concerne, le front commun de résistance que nous vous proposons d'appuyer et de développer ».

Lors de sa formation le 13 novembre, le Comité de secours aux victimes du fascisme ne parvient cependant pas à élargir son audience au-delà de la sphère d'influence du Parti communiste. Boudé par les socialistes, les anarchistes et la CGT, le comité réunit la SFIC, la CGTU, les JC, l'ARAC, la Fédération ouvrière et paysanne et l'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA). Installé dans les locaux de la SFIC au 120, rue Lafayette à Paris, il se fixe deux objectifs :

« 1. Tâche la plus urgente – d'ouvrir une souscription et de recueillir des fonds permettant d'arracher les camarades italiens fugitifs à la misère et à la faim.

---

<sup>160</sup> « Un scandale à Nice ! La police française traque les anti-fascistes », *L'Humanité*, 6 novembre 1921.

<sup>161</sup> « Appel aux organisations prolétariennes. Pour les victimes du fascisme. Le PC prend l'initiative d'un Comité de secours », *L'Humanité*, 8 novembre 1922.

<sup>162</sup> Quelques mois plus tard, lors d'une réunion du Bureau politique de la SFIC, il sera d'ailleurs rappelé que c'est à travers l'application du front unique qu'il faut agir contre le fascisme. Archives de direction du PCF, PEG03\_1923\_018, Procès-verbal du Bureau politique du 26 mars 1923.



2. De mener une action énergique, par des meetings, par la presse, par tous les moyens, afin d'amener l'opinion publique à faire entendre sa voix et à imposer, même au gouvernement du bloc national, le respect du droit d'asile »<sup>163</sup>.

Un appel est également lancé auprès des industriels et commerçants, afin d'encourager l'embauche et le logement des antifascistes italiens en attendant leur régularisation administrative en France<sup>164</sup>. La vigilance s'impose cependant, car on craint l'infiltration parmi la communauté italienne d'espions et de fascistes déguisés. C'est pourquoi ce comité est aussi chargé de collecter et de centraliser les renseignements sur les réfugiés sollicitant de l'aide<sup>165</sup>.

Au total, plusieurs centaines d'antifascistes italiens auraient bénéficié du secours de ce comité<sup>166</sup>. Bien qu'il ne subsiste que peu de traces de son activité dans les archives, son rayonnement ne semble pas avoir dépassé la région parisienne et les zones d'implantation de l'immigration italienne, même si un entrefilet de *L'Humanité* signale par exemple l'existence de collectes faites pour ce comité dans certains villages du Doubs lors de réunions de la SFIC<sup>167</sup>.

#### *Le Comité de secours aux étrangers*

Son activité allait toutefois assez rapidement se confondre avec une autre structure mise en place un petit peu plus tôt par les communistes, afin d'aider d'une manière plus large l'ensemble des révolutionnaires de toutes nationalités contraints de s'exiler en France pour fuir la répression : le Comité de secours aux étrangers. Cette organisation aurait été constituée dès octobre 1921 par la Fédération étrangère en France, avec l'appui du Parti communiste<sup>168</sup>. Domicilié lui aussi au siège de la SFIC, ce comité gère une caisse de secours alimentée par le Parti communiste et sa fédération de la Seine, la CGTU (qui verse mille francs par mois<sup>169</sup>), *L'Humanité* et la coopérative « La Famille nouvelle ».

---

<sup>163</sup> « Pour les victimes du fascisme. Appel à la solidarité », *L'Humanité*, 15 novembre 1922.

<sup>164</sup> « Pour les victimes du fascisme », *L'Humanité*, 9 décembre 1922.

<sup>165</sup> « Avis à tous les camarades de France », *L'Humanité*, 12 décembre 1922.

<sup>166</sup> RGASPI, 539/3/1167/40, Lettre de Lucie Leiciague au Comité central du SRI, 9 juin 1923.

<sup>167</sup> « La vie du Parti. Dans le Doubs », *L'Humanité*, 15 décembre 1922.

<sup>168</sup> RGASPI, 517/1/126, Lettre de Covasna au Comité exécutif de l'IC, 12 février 1923. Toutefois dans les archives, la toute première mention signalant l'existence de cette organisation se trouve dans le compte rendu de la réunion du Comité directeur de la SFIC du 3 octobre 1922. Georges Servantier était alors chargé de faire un rapport sur le fonctionnement de ce comité. Archives de direction du PCF, PEG01\_1922\_008, Procès-verbal du Comité directeur du 3 octobre 1922.

<sup>169</sup> Compte rendu de la réunion de la Commission exécutive de la CGTU du 10 novembre 1922, dans *L'Humanité*, 13 novembre 1922.

Il se dote début janvier 1923 d'un règlement pour préciser son fonctionnement<sup>170</sup>. Composé de délégués des organisations adhérentes et des différentes sections de langue étrangère qui se réunissent une fois par mois, le Comité de secours aux étrangers a pour but « d'aider les victimes de la répression capitaliste frappées pour leur action révolutionnaire, tant au point de vue syndical que politique, et réfugiées en France. L'aide est également accordée aux camarades contraints de sortir du territoire français, pour les mêmes motifs ».

Le comité annonce tenir quotidiennement une permanence d'une heure le soir et les secours sont délivrés par plusieurs permanents techniques délégués par leur section étrangère. Les comptes du comité sont soumis au contrôle de la Fédération étrangère, de la CGTU et de la SFIC. Par ailleurs, l'Union des syndicats de la Seine est chargée de créer un « service de placement » pour proposer du travail aux réfugiés et éviter ainsi « l'exploitation bourgeoise qui se sert des étrangers comme de jaunes »<sup>171</sup>.

Afin d'encadrer les secours, des procédures de contrôle sont mises en œuvre et les réfugiés sollicitant une aide doivent « prouver par des papiers qu'ils appartiennent au Parti communiste ou à une organisation syndicale révolutionnaire et qu'ils sont victimes de leur action politique ou syndicale ». En cas de tentative de fraude ou d'usurpation du titre de « révolutionnaire persécuté », des mises en garde sont régulièrement publiées dans la presse et leurs auteurs dénoncés. Covasna, qui exerce la double fonction de secrétaire et de trésorier du comité, suggère également dans une lettre à la direction de l'IC de renforcer les liens avec les comités de secours des autres pays afin d'assurer un suivi plus étroit des transferts de militants fuyant la répression – pour cela, le recours à différents procédés est envisagé : cachet des organisations révolutionnaires attestant du départ d'un pays, centralisation des listes de militants expatriés, utilisation de pseudonymes et d'adresses inconnues de la police, etc<sup>172</sup>.

Le réveil du mouvement ouvrier après-guerre puis la naissance de la SFIC en 1920 inquiètent grandement les autorités, qui affutent leur dispositif juridique pour endiguer la propagation du communisme. Toute une génération de jeunes militants, traumatisée par la guerre et tentée de prolonger son engagement pacifiste par l'action révolutionnaire, se trouve

---

<sup>170</sup> « Le prolétariat international aux victimes de la réaction internationale. Le règlement du "Comité de secours" », *L'Humanité*, 6 janvier 1923.

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> RGASPI, 517/1/126, Lettre de Covasna au Comité exécutif de l'IC, 12 février 1923.

alors confrontée à l'appareil répressif d'État. Pour les protéger, des mécanismes anciens de la solidarité prolétarienne sont réactivés et se déploient à travers la défense judiciaire des inculpés, l'aide matérielle aux prisonniers, la mobilisation de réseaux de soutien et l'agitation politique au sein de la classe ouvrière.

Mais ce terrain de la solidarité apparaît éclaté, avec la coexistence de plusieurs structures nées avant-guerre qui, aux yeux des communistes, ne répondent plus aux enjeux du moment. D'un côté, les organisations de secours héritées du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914, entre les mains des anarchistes, mobilisent une base trop étroite pour être réellement influente dans la classe ouvrière. De l'autre, la LDH, dont le caractère bourgeois et opportuniste est vilipendé, est considérée par l'IC comme incompatible avec l'engagement communiste. Conformément aux directives des bolcheviks russes et du Komintern, dont le centralisme et le contrôle se renforcent, l'heure est à la rupture avec toutes les anciennes organisations du mouvement ouvrier. La culture de l'organisation se renforce, non sans générer une forme de sectarisme, et favorise la multiplicité des structures d'obédience communiste.

Dans ces conditions, la SFIC est à l'origine de la formation de plusieurs comités chargés d'accueillir et d'aider les réfugiés politiques révolutionnaires persécutés dans d'autres pays. Constitués initialement pour répondre à des problématiques bien spécifiques – accueil des communistes hongrois, des antifascistes italiens, ou d'autres révolutionnaires étrangers contraints à l'exil par le triomphe de la contre-révolution en Europe –, ces comités sont fusionnés au printemps 1923 dans un Comité de Secours rouge. S'inscrivant dans la dynamique enclenchée après la fondation par le Komintern du SRI quelques mois plus tôt, les communistes ambitionnent de former une grande organisation de solidarité prolétarienne, répondant aux exigences du front unique et élargissant son action à tous les révolutionnaires, français comme étrangers, victimes de la répression.

## Chapitre 4

-

### **L'implantation du Secours rouge en France (1923-1927) : « vers une organisation unitaire de masse » ?**

« Partout, les initiatives locales et temporaires de secours, les caisses particulières de solidarité, les comités créés pour la défense de tel ou tel groupe de condamnés doivent être absorbés par le Secours Rouge, car seule une large et permanente organisation de classe peut mener à bien la défense politique, matérielle et judiciaire des victimes de plus en plus nombreuses de la réaction »

*Secours rouge*, bulletin du Comité exécutif du SRI, n°2, janvier 1925.

Dans les mois qui suivent la fondation du SRI à la fin de l'année 1922, sa direction internationale œuvre à la constitution de sections nationales dans divers pays. Encouragée et encadrée depuis Moscou, la mise en place d'une branche française du Secours rouge dès le printemps 1923 bouscule le paysage organisationnel déjà recomposé du champ de la solidarité au sein du mouvement ouvrier français.

L'ambition de ses dirigeants est de faire du Secours rouge une organisation de référence dans l'animation de la solidarité prolétarienne autant qu'un instrument de renforcement de l'influence communiste au sein de la classe ouvrière. Le défi est de taille et interroge sur la place et le rôle des « organisations de masse » que la SFIC tente de structurer autour d'elle.

Souffrant à ses débuts d'un déficit de légitimité et de reconnaissance (y compris dans les milieux communistes), plusieurs obstacles freinent dans un premier temps le développement du SRI en France. Il parvient pourtant en quelques années à surpasser la plupart de ses concurrents, en s'imposant comme l'un des principaux acteurs de la solidarité ouvrière.

## Les débuts difficiles du Secours rouge (1923-1924)

### La formation d'un Comité de Secours rouge

#### *La fusion des deux anciens comités de secours*

Les dirigeants de la SFIC et de la CGTU prennent la décision en avril 1923 de former en France un Comité de Secours rouge (CSR)<sup>1</sup>, en opérant la fusion du Comité de secours aux étrangers et du Comité de secours aux victimes du fascisme, en fonctionnement depuis un an et demi pour le premier et six mois pour le second. Le rapprochement organique de ces deux structures intervient logiquement du fait de la proximité de leurs activités. Il avait même déjà été envisagé dès la naissance du Comité de secours aux victimes du fascisme en novembre 1922, lorsque la commission exécutive de la CGTU avait suggéré que cette nouvelle organisation soit considérée comme une section du Comité de secours aux étrangers<sup>2</sup>.

Dès février 1923, la direction du SRI à Moscou avait pris contact avec le Comité de secours aux étrangers et lui adressait ses directives concernant l'aide à apporter aux réfugiés politiques<sup>3</sup>. Malgré de premiers courriers – notamment pour la sollicitation d'écrivains et d'intellectuels, comme Anatole France ou Henri Barbusse – restés sans réponse, le comité français avait entamé sa mue. Il se présentait dans *L'Humanité* du 1<sup>er</sup> avril sous le nom de « Comité de secours aux victimes politiques », suggérant ainsi l'élargissement de son champ de compétence aux victimes de la répression politique sans distinction de nationalité.

La fusion des deux organisations enfin actée, la formation du Comité de Secours rouge est officiellement annoncée dans *L'Humanité* du 5 mai 1923 :

« La CGT Unitaire et le Parti communiste qui se sont placés à la pointe du combat pour dresser la force ouvrière contre les crimes du capital ont constitué un *Comité de Secours Rouge*, qui aura pour mission d'assurer la solidarité révolutionnaire aux victimes de la répression bourgeoise et du fascisme »<sup>4</sup>.

Il est composé à sa fondation des organisations ouvrières qui participent à son financement. Outre la SFIC et la CGTU qui versent chacune 1000 francs de subvention par mois, le Comité de Secours rouge reçoit des subsides de la fédération communiste de la

---

<sup>1</sup> « Commission exécutive de la CGTU. Séance du 20 avril 1923 », *L'Humanité*, 24 avril 1923.

<sup>2</sup> « CGTU. Réunion de la Commission exécutive du 10 novembre 1922 », *L'Humanité*, 13 novembre 1922.

<sup>3</sup> RGASPI, 539/3/1167/1, Lettre du Comité central de l'Aide révolutionnaire international au Comité central de l'Aide révolutionnaire du PC, 23 février 1923.

<sup>4</sup> « Le Secours rouge », *L'Humanité*, 5 mai 1923.

Seine (100 francs par mois), de l'Union des syndicats unitaires de la Seine (300 frs), du journal *L'Humanité* (500 frs), de la coopérative « La Famille nouvelle » (100 frs) et du Syndicat unitaire des Métaux (100 frs)<sup>5</sup>.

### *Une activité d'abord dominée par le soutien aux réfugiés politiques*

Le Comité de Secours rouge fait sa première apparition publique le 27 mai 1923, lors de la traditionnelle manifestation au mur des Fédérés qui commémore la Semaine sanglante. Des militants, brassard rouge au bras, sont chargés de vendre dans le cortège des cartes postales au profit de son œuvre de solidarité<sup>6</sup>. L'opération est renouvelée deux mois plus tard, à l'occasion de la cérémonie organisée à la salle Japy par la fédération communiste de la Seine pour le 9<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès<sup>7</sup>.

Un premier règlement intérieur est adopté<sup>8</sup>, puis amendé par Moscou qui demande son alignement sur les statuts internationaux du SRI<sup>9</sup>. Les délégués des organisations membres du CSR sont appelés à se réunir une fois par mois en session plénière pour fixer son orientation. Ils élisent une Commission exécutive de cinq membres (dont un secrétaire-trésorier)<sup>10</sup> chargée d'assurer le fonctionnement quotidien du comité, ainsi qu'une Commission de contrôle composée de représentants des organisations adhérentes.

Ce règlement prévoit également la constitution au sein du Comité de trois sections techniques pour accompagner le suivi des différentes catégories de militants sollicitant une aide :

- Les « victimes de la réaction intérieure, emprisonnés ou obligés de fuir », qui dépendent directement de la Commission exécutive ;
- Les demandes des réfugiés politiques étrangers, contrôlées par les délégués des groupes de langue étrangère de la SFIC ;

---

<sup>5</sup> RGASPI, 539/3/1167/40, Lettre de Lucie Leiciague au Comité central du SRI, 9 juin 1923.

<sup>6</sup> « Un appel du Secours rouge pour l'aide révolutionnaire », *L'Humanité*, 27 mai 1923.

<sup>7</sup> « La solidarité révolutionnaire », *L'Humanité*, 28 juillet 1923.

<sup>8</sup> Voir annexe C1-1.

<sup>9</sup> En particulier, la direction internationale du SRI conteste la possibilité offerte à toute organisation participant au financement du Comité de Secours rouge d'intégrer sa direction : « ce n'est pas le versement d'une contribution fixe qui doit donner le droit à une organisation d'être représentée dans le Comité central, mais sa nécessité et utilité politique et organique pour notre travail » (RGASPI, 539/3/1167/16, Lettre de la direction internationale du SRI au Comité de Secours rouge en France, 6 juillet 1923).

<sup>10</sup> Cette instance dirigeante doit être composée d'un représentant de la SFIC, de la CGTU, de la Fédération communiste de la Seine, de l'Union des syndicats unitaires de la Seine et d'une coopérative.

- Les sollicitations des victimes du fascisme italien, suivies par « les camarades italiens ».

Dans ses premiers mois d'existence, le CSR s'inscrit dans la continuité des deux anciens comités dont il est issu, axant principalement son activité dans l'aide aux réfugiés politiques étrangers, davantage que dans le soutien aux prisonniers politiques français. Perceptible dans le règlement intérieur adopté – les procédures de prise en charge et de contrôle du secours aux exilés politiques y sont beaucoup plus détaillées –, ce déséquilibre est confirmé dans les faits. En juin 1923, un rapport explique ainsi que « l'aide du Comité de Secours rouge s'est jusqu'ici portée plus spécialement sur les camarades étrangers et en premier lieu les italiens »<sup>11</sup>. Deux mois plus tard, même constat : « l'action de notre Comité n'a pas été très considérable, et comme par le passé, elle s'est surtout concentrée sur l'aide aux réfugiés politiques »<sup>12</sup>. Les dirigeants du SRI diront plus tard que les organisations membres du CSR « avaient vu dans la constitution de cette caisse un bon moyen de se débarrasser des émigrés politiques qui, à cette époque, les assiégeaient de demandes de secours et entravaient ainsi leur travail »<sup>13</sup>. Désormais, chaque organisation ouvrière pouvait orienter les demandes d'aide de réfugiés politiques qui leur était adressées vers ce nouveau comité spécifiquement consacré à cette tâche.

Le Secours rouge travaille en liaison avec le Bureau de la Main d'œuvre étrangère (MOE) de la CGTU afin de fournir du travail aux émigrés politiques. Un appel est lancé dans ce sens aux organisations ouvrières pour qu'elles adressent « régulièrement la liste des emplois vacants qui existeraient dans leurs régions »<sup>14</sup>.

Si des réfugiés espagnols, hongrois, polonais ou juifs sont accueillis en France par les militants du SRI, les exilés italiens, nombreux à traverser la frontière après la prise du pouvoir de Mussolini, sont les premiers bénéficiaires de l'action du Secours rouge. À peine constituée, sa section française a d'ailleurs effectué de sa propre initiative un premier envoi en Italie de 570 francs en solidarité avec une centaine de communistes italiens dont le procès était programmé en mai 1923 – un geste désavoué par Moscou, qui exige que les fonds recueillis pour la solidarité internationale soient centralisés et redistribués par la direction

---

<sup>11</sup> RGASPI, 539/3/1167/40, Lettre de Lucie Leiciague au Comité central du SRI, 9 juin 1923.

<sup>12</sup> RGASPI, 539/3/1167/50, Lettre de Robert Lespagnol au Comité central du SRI, 13 août 1923.

<sup>13</sup> RGASPI, 517/1/606/88, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>14</sup> « Pour les réfugiés », *L'Humanité*, 8 octobre 1923 ; « Comité de Secours rouge », *L'Humanité*, 3 novembre 1923.

internationale du SRI, et non par ses branches nationales<sup>15</sup>. Le CSR s'oppose également aux expulsions et aux reconduites à la frontière de réfugiés italiens<sup>16</sup>. En septembre 1924, il sera d'ailleurs reproché à la section française du SRI d'avoir « considéré comme son but principal d'aider les émigrés italiens » et d'avoir négligé le « caractère international et révolutionnaire » de son action<sup>17</sup>.

À la suite de l'échec de l'« Octobre allemand » à la fin de l'année 1923, le Comité français de Secours rouge peine effectivement à répondre aux exigences de solidarité du SRI, faute de moyens suffisants. Si 3000 francs ont pu dans un premier temps être débloqués et adressés au Secours rouge d'Allemagne pour soutenir les enfants des révolutionnaires allemands, les demandes répétées de Moscou et Berlin pour l'envoi d'argent restent sans réponse, la section française préférant se concentrer sur l'accueil des réfugiés en France.

Dans les premiers mois qui suivent sa fondation en France, l'action du Secours rouge est ainsi dominée jusqu'en 1924 par le soutien aux réfugiés politiques. Si quelques cas de condamnations de militants français pour faits de grève ou pour motifs politiques (notamment en Alsace et en Moselle) ont attiré l'attention du CSR, ce domaine d'activité reste encore largement sous-exploité. L'héritage des deux comités dont est issue la section française du SRI, tout comme le calme relatif de la répression anticommuniste dans l'Hexagone (entre les deux vagues d'arrestations du début de l'année 1923 lors de l'occupation de la Ruhr, puis de 1925 avec la guerre du Rif), expliquent cette carence. Mais le Comité de Secours rouge est aussi handicapé par des problèmes plus structurels liés à sa forme d'organisation, reposant sur les adhésions collectives et un fonctionnement réduit à son appareil parisien.

#### *Des adhésions collectives : limites d'un appareil parisien sans base militante*

Le Comité de Secours rouge s'est constitué au printemps 1923 comme un collectif d'organisations ouvrières et révolutionnaires, dont le fonctionnement et l'orientation sont assurés par des délégués mandatés par ces organisations. Dans ses premiers mois d'existence, son développement est ralenti, et même souvent interrompu, du fait de

---

<sup>15</sup> RGASPI, 539/3/1167/16, Lettre de la direction internationale du SRI à la direction du Comité français de Secours rouge, 5 juillet 1923.

<sup>16</sup> « Aux ordres de Mussolini » et « Le fascisme réclame une de ses victimes », dans *L'Humanité* des 11 et 13 novembre 1923.

<sup>17</sup> RGASPI, 539/3/1168/41, Lettre de la direction internationale du SRI à la section française, 3 septembre 1924.



l'instabilité de son appareil dirigeant. Ses membres, qui occupent déjà des responsabilités importantes au sein de leurs propres organisations, peinent à consacrer au Secours rouge le temps et l'énergie nécessaires à son bon fonctionnement. Sa première secrétaire, Lucie Leiciague – également membre du Comité directeur de la SFIC – est contrainte après quelques semaines seulement d'activité d'abandonner ses fonctions, ayant « trop de travail par ailleurs » pour assurer la direction du CSR<sup>18</sup>. Elle est remplacée en août 1923 par Robert Lespagnol, par ailleurs membre suppléant du Comité directeur du Parti communiste. Malade, ce dernier doit cesser à son tour, à la fin de l'année 1923, son activité à la tête du Secours rouge.

Ce n'est qu'au début de janvier 1924 qu'une direction plus stable se constitue, avec la désignation par le Parti communiste d'un nouveau secrétaire, Ariel (pseudonyme d'Arturo Cappa). Ce militant communiste étranger, dont le parcours reste énigmatique, occupera cette fonction durant près de deux ans, jusqu'à son expulsion du territoire français à l'automne 1925. Reprenant la main sur une structure « en complet désordre administratif », il fait preuve de volontarisme et d'un dévouement manifeste pour enfin bâtir un « véritable Secours rouge en France »<sup>19</sup>.

Un Comité central de la section française du SRI est formé avec des représentants des principales organisations qui composent la galaxie communiste. Il est composé en avril 1924 de délégués du Parti communiste (Ariel), de la CGTU (Bodin et Ernest Guillon), du Comité central des coopératives révolutionnaires (Arthur Henriet), des Jeunesses communistes (Pedrazzini), de l'ARAC (Baptiste), de la Fédération sportive du travail (Crouzet), de l'Union des syndicats de la Seine (Simonin), du Syndicat unitaire des Métaux de la Seine (Jean-Louis Berrar), de la Fédération des groupes communistes italiens (Ferruccio) et des groupes espagnols (Noël)<sup>20</sup>. Au cours de l'année 1924, plusieurs fédérations nationales de la CGTU (Textile, Métaux, Cuirs et Peaux, Cheminots, Travailleurs du sous-sol et similaires, Ports et docks) intègrent également le Comité central du Secours rouge<sup>21</sup>.

Mais Ariel pointe les insuffisances et les dysfonctionnements de ce Comité central :

« Pour ce qui se réfère à notre Comité central, celui-ci ne répond pas encore aux exigences de sa tâche. Pour le moment il ne fonctionne que comme un organe de contrôle administratif. Il doit se transformer dans un organe de propagande et d'action. En même temps, au fur et à mesure que

---

<sup>18</sup> RGASPI, 539/3/1167/50, Lettre de Robert Lespagnol au Comité central du SRI, 13 août 1923.

<sup>19</sup> RAGSPI, 539/3/1169/1, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 26 janvier 1924.

<sup>20</sup> RGASPI, 539/3/1169/10, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 13 avril 1924.

<sup>21</sup> RGASPI, 539/3/1169/153, Organisations adhérentes au Comité central du SR, 1924.

l'organisation nationale se développe, il est nécessaire d'augmenter l'appareil technique et administratif du bureau du secrétariat, qui commence à se montrer insuffisant pour accomplir tout le travail de l'organisation centrale »<sup>22</sup>.

Conformément aux souhaits d'Ariel, l'appareil dirigeant se renforce à la fin de l'été 1924. La réunion du Comité central du 17 septembre décide en effet de réorganiser en France le bureau central du SRI. Le secrétaire du Secours rouge, chargé des relations internationales et de la propagande en France, sera désormais secondé par Marcel Cordier<sup>23</sup> et Madeleine Ker<sup>24</sup>. Le premier, en même temps secrétaire général de la Fédération unitaire de la coiffure, était depuis le 10 juin secrétaire de la région parisienne du SRI et aidait déjà bénévolement Ariel dans ses tâches de direction. Il est désormais nommé administrateur et trésorier national du SRI (en remplacement de Fromentin, trésorier du PCF qui tenait de façon bénévole les comptes du Secours rouge), tout en conservant durant encore plusieurs mois la direction de la région parisienne<sup>25</sup>. La seconde, rédactrice à *L'Humanité*, est chargée de s'occuper du bureau de presse et de documentation du SRI nouvellement constitué. Celui-ci a pour tâche de fournir à la presse ouvrière française et internationale des articles et des renseignements sur la répression politique, d'établir des statistiques, de rédiger un bulletin du Secours rouge, d'éditer des brochures et de superviser le parrainage des prisons. Marcel Cordier et Madeleine Ker, qui bénéficient tous les deux d'une rémunération de 1000 francs par mois, rejoignent alors Ariel parmi les cadres permanents du Secours rouge. Marguerite Béard<sup>26</sup> est également recrutée comme sténodactylographe pour les assister dans leurs tâches<sup>27</sup>. En décembre 1924, un cinquième permanent est engagé dans l'appareil du Secours rouge : Edmond Moreau, militant communiste parisien, prend la tête de la région parisienne du SRI (pour alléger la charge de travail de Cordier) et s'occupe notamment du secours des réfugiés étrangers de passage à Paris<sup>28</sup>.

Dès sa fondation, le Secours rouge est freiné dans son développement par le caractère avant tout parisien de son appareil. Les organisations nationales adhérentes siègent dans la capitale et les seules structures territoriales représentées dans le CSR sont parisiennes

---

<sup>22</sup> RGASPI, 539/3/1169/7, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 17 mars 1924.

<sup>23</sup> Voir la notice biographique de Marcel Cordier, rédigée par Claude Penneret, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article50895>].

<sup>24</sup> Voir la notice biographique de Madeleine Keim, dit Ker, rédigée par Jean Vigouroux, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article97252>].

<sup>25</sup> RGASPI, 517/1/303/65, Rapport sur l'activité du camarade Cordier au SRI, 1925.

<sup>26</sup>

<sup>27</sup> RGASPI, 539/3/1169/35, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 20 septembre 1924.

<sup>28</sup> RGASPI, 517/1/303/65, Rapport sur l'activité du camarade Cordier au SRI, 1925 ; RGASPI 539/3/1172/42, Lettre d'Ariel à André Marty, 20 février 1925.

(Fédération communiste de la Seine, Union des syndicats de la Seine, coopérative La Famille nouvelle...). De même, une grande partie des groupes de communistes étrangers sont localisés dans la région parisienne<sup>29</sup>. En conséquence, les premières œuvres de solidarité du Secours rouge concernent surtout des exilés politiques réfugiés à Paris, tandis que « l'aide révolutionnaire pour la province n'est pas encore au point »<sup>30</sup>. Il est même demandé aux militants de « cesser d'envoyer à Paris les camarades de province frappés d'expulsion », car « la région parisienne est maintenant surchargée de victimes politiques et il devient extrêmement difficile de les secourir suffisamment, de leur procurer abri et travail »<sup>31</sup>. Les réfugiés politiques peuvent par ailleurs bénéficier à Paris de la permanence quotidienne assurée chaque soir au siège du Comité de Secours rouge – situé dans les locaux de la SFIC au 120, rue Lafayette – puis, au début de l'année 1925, dans un bureau dédié spécifiquement à cet usage à la Maison des syndicats à la Grange-aux-Belles<sup>32</sup>.

Alors que le Comité central, « qui était le seul comité existant en France, fonctionnait comme Comité de Paris »<sup>33</sup>, Moscou encourage dès fin octobre 1923, la « création, en France, d'une organisation autonome du Secours rouge possédant des filiales en province », suivant l'exemple de la section russe qui œuvre à l'implantation de sections sur l'ensemble du territoire<sup>34</sup>. Peu après sa prise de fonction de secrétaire, Ariel profite de la tenue du congrès de la SFIC à Lyon du 20 au 24 janvier 1924 pour présenter, dans une réunion de délégués régionaux du parti, ses instructions pour la constitution dans tout le pays de comités départementaux et locaux. En dépit des difficultés rencontrées, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, une quinzaine de comités départementaux et une centaine de comités locaux ont pu être constitués et fonctionnent régulièrement en septembre<sup>35</sup>. Le Secours rouge dispose dans les autres départements de correspondants et de propagandistes. Quatre mois

---

<sup>29</sup> Maria Grazia Meriggi, *Entre fraternité et xénophobie. Les mondes ouvriers parisiens dans l'entre-deux-guerres et les problèmes de la guerre et de la paix*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2018.

<sup>30</sup> RGASPI, 539/3/1167/40, Lettre de Lucie Leiciague au Comité central du SRI, 9 juin 1923.

<sup>31</sup> RGASPI, 539/3/1170/74, Circulaire de la section française du SRI aux Comités départementaux du SRI, aux fédérations de la SFIC et aux Unions départementales unitaires, 31 décembre 1924.

<sup>32</sup> RGASPI 539/3/1172/42, Lettre d'Ariel à André Marty, 20 février 1925.

<sup>33</sup> RGASPI, 539/3/1169/144, Rapport du Secours rouge français à la Conférence internationale du Secours rouge, juin 1924.

<sup>34</sup> RGASPI, 539/3/1167/27, Lettre de la direction internationale du SRI au Comité central du Secours rouge en France, 25 octobre 1923.

<sup>35</sup> RGASPI, 539/3/1169/35, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 20 septembre 1924.

plus tard, en janvier 1925, 33 comités départementaux sont formés, ainsi que 120 comités locaux et 32 cellules<sup>36</sup>.

La section française du SRI se dote de nouveaux statuts et d'un règlement pour le fonctionnement des comités départementaux et locaux<sup>37</sup>. Ces derniers, placés sous le contrôle politique du Comité central, sont composés – comme pour l'échelle nationale – des représentants départementaux et locaux du PCF, des JC, des syndicats unitaires, de l'ARAC, de la FST et des coopératives. Les groupes étrangers (italiens, espagnols, polonais...), les pupilles communistes, les femmes et le conseil juridique sont membres consultatifs pour les questions de propagande et de secours.

La lente structuration du Secours rouge – après une année de réorganisation, seul un tiers du territoire français dispose d'un Comité départemental – interroge. Son fonctionnement sur le principe des adhésions collectives d'organisations est remis en cause. Comme l'expliquera Marcel Cordier lors du premier congrès de la section française du SRI, en mai 1925, le Secours rouge avait

« un défaut d'organisation à la base, à savoir : ça n'était pas une organisation par elle-même, mais une organisation composée de bien d'autres organisations qui apportaient leurs contributions et leur concours »<sup>38</sup>.

La plupart des militants qui forment les comités du Secours rouge dans les départements sont des cadres locaux du Parti communiste ou de la CGTU – il s'agit souvent même du secrétaire fédéral ou départemental. Déjà surchargés de travail dans leur propre organisation, ils ne disposent ni du temps, ni de l'énergie, ni des moyens nécessaires au développement du Secours rouge localement.

Prenant la mesure du problème posé, la direction internationale du SRI envisage à partir de février 1924 d'ouvrir le Secours rouge aux adhésions individuelles :

« Pour que notre organisation en France prenne l'extension d'une organisation de classe, il ne suffit pas que les divers comités existant jusqu'à présent fusionnent, il ne suffit pas d'y faire adhérer toutes les organisations ouvrières révolutionnaires et de créer [...] une organisation dans toute la France ;

---

<sup>36</sup> Liste des comités départementaux : Alpes-Maritimes, Aisne, Ariège, Basses-Alpes, Ardèche, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Cher, Corrèze, Dordogne, Haute-Garonne, Gard, Gironde, Loire-Intérieure, Lot-et-Garonne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Oran, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Sarthe, Savoie, Var, Vaucluse, Vosges, Haute-Vienne, Yonne, Région parisienne (*Secours rouge*, n°2, janvier 1925).

<sup>37</sup> Voir annexes C1-2 et C1-3.

<sup>38</sup> RGASPI, 539/3/1173, Compte rendu du 1<sup>er</sup> congrès national du SRI, 17 mai 1925, p. 15.

il faut encore entreprendre la formation d'une organisation de masse, à laquelle tous les travailleurs pourraient adhérer individuellement. Cette organisation de masse doit être notre base »<sup>39</sup>.

Pressée par Moscou, la section française, qui souhaitait d'abord se concentrer sur l'augmentation du nombre de comités du SRI dans le pays, ouvre finalement la possibilité d'adhérer individuellement (sans remettre en cause les adhésions collectives) à la fin de l'année 1924<sup>40</sup>. Une circulaire, adressée le 29 octobre aux Comités départementaux du Secours rouge et aux secrétaires des fédérations communistes, annonce l'ouverture de la campagne pour les adhésions individuelles. S'appuyant sur la résolution adoptée par le 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, cette campagne prévoit le recrutement des militants de la SFIC, ainsi que l'élargissement aux non communistes :

« Les membres du Parti, adhérents au SR, constitueront des noyaux centraux de notre organisation et nous permettront de la maintenir toujours sur les directives révolutionnaires de l'Internationale. Mais pour que le Secours rouge puisse réaliser les tâches pour lesquelles il a été créé, c'est surtout parmi les ouvriers sympathisants et sans parti que vous devez faire des recrues du SR »<sup>41</sup>.

Si la même circulaire invite à la formation de cellules d'usines du Secours rouge, elle appelle aussi à porter une attention particulière aux paysans et aux ouvriers agricoles, en faisant connaître « les violences et les persécutions dont sont victimes les masses paysannes, comme en Bulgarie, en Italie, en Pologne et en Yougoslavie ».

La section française organise du 4 au 11 décembre 1924 une semaine de mobilisation pour populariser son action et amplifier les adhésions, dans le cadre de la semaine internationale du SRI. En dépit des moyens déployés (dizaines de réunions publiques à travers le pays, diffusion massive d'affiches, tracts, papillons et brochures, édition d'un bulletin), les remontées d'adhésion sont lentes. Au 31 décembre, sur les 10 000 cartes mises en circulation par la direction du SRI, seules 1 006 adhésions sont enregistrées par la direction nationale<sup>42</sup>.

Si le prix de la carte d'adhésion à 5 francs, jugé excessif par plusieurs responsables, a pu constituer un frein, le recrutement s'accélère tout de même dans les premiers mois de l'année 1925 jusqu'à la tenue le 17 mai du premier congrès national, qui marque un tournant dans le développement du Secours rouge. À la veille de ce congrès qui s'apprête à officialiser

---

<sup>39</sup> RGASPI, 539/3/1168/11, Lettre de la direction internationale du SRI à Ariel, 26 février 1924.

<sup>40</sup> RGASPI, 539/3/1169/54, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 18 octobre 1924.

<sup>41</sup> RGASPI, 539/3/1170/48, Circulaire de la section française du SRI aux secrétaires des Comités départementaux du SR et aux secrétaires des fédérations communistes, 29 octobre 1924.

<sup>42</sup> *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

sa réorganisation sur la base des seules adhésions individuelles, le SRI s'appuie sur 40 comités départementaux, 200 comités locaux et sections d'usines, et déjà 14 000 adhérents<sup>43</sup>.

Durant ses deux premières années d'existence, le Comité de Secours rouge a vu son développement retardé en France par son caractère d'abord parisien et par son mode d'organisation, fondé sur l'adhésion collective d'autres structures militantes. Son fonctionnement, reposant dès lors sur le dévouement de quelques délégués exerçant déjà des responsabilités au sein des organisations communistes et révolutionnaires qu'ils représentent, a constitué un frein à l'action du SRI. Au-delà de ces difficultés structurelles, que le passage aux adhésions individuelles a tenté de résorber, d'autres obstacles aux origines davantage politiques se sont dressés à l'intérieur même du mouvement communiste.

### **Les obstacles dans le mouvement communiste**

#### *La confusion avec le SOI*

La fondation du Secours ouvrier international (SOI), sur le plan international comme pour sa section française, est antérieure à celle du SRI<sup>44</sup>. Répondant à l'appel de Willi Münzenberg qui forme le 12 août 1921 à Berlin un « Comité extérieur pour l'organisation des secours ouvriers aux affamés de Russie », les communistes français participent à l'organisation de l'aide humanitaire. Sous l'impulsion notamment de Marguerite Rosmer, plusieurs trains de vivres et de secours (nourriture, vêtements, fournitures scolaires, médicaments...) sont affrétés dans les mois suivants avec le concours des organisations ouvrières françaises<sup>45</sup>. Cette action de solidarité matérielle avec la Russie soviétique, menée jusqu'alors en France sans réel cadre organisationnel formalisé, se structure à la fin de l'année 1922 dans un Comité de Secours ouvrier international. Occupant un bureau au siège de la SFIC, il est chargé de la mise en œuvre dans l'Hexagone du grand emprunt ouvrier international lancé par le SOI et le gouvernement soviétique.

Lors de la formation de la section française du SRI au printemps 1923, la distinction entre les deux comités – en dépit de leur homonymie partielle – pouvait encore paraître

---

<sup>43</sup> « Le premier congrès national », *Secours rouge*, n°5, mai 1925.

<sup>44</sup> Lucien Mercier, « Le Secours ouvrier international en France », in José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales, op. cit.*, p. 43-54. Voir aussi le passage que nous avons consacré au SOI dans le chapitre 2.

<sup>45</sup> Marguerite Rosmer, « Pour la Russie affamée. Notre train de secours », *L'Humanité*, 4 décembre 1921 ; Bernard Lecache, « Ne laissons pas mourir les gosses de la Volga ! », *L'Humanité*, 3 janvier 1922.

évidente du fait de leurs objets bien différents : le Secours ouvrier a la gestion du grand emprunt pour aider la Russie soviétique, tandis que le Secours rouge vient en aide aux victimes de la répression politique dans les pays capitalistes. De plus, si tous les sympathisants de la cause révolutionnaire sont appelés à mettre la main à la poche pour contribuer au financement de ces projets, seuls les cadres communistes participent dans un premier temps au fonctionnement effectif de ces deux comités installés dans le siège parisien de la SFIC. Le secrétaire du Comité de Secours ouvrier, Eugène Baptiste, travaille en lien avec les secrétaires et les trésoriers des fédérations et sections du parti. Il n'agit donc pas directement en contact avec la base militante, tout comme le Comité de Secours rouge qui, lui, est animé à ses débuts, comme nous l'avons montré plus haut, par des délégués nationaux et parisiens des autres organisations communistes et révolutionnaires.

La situation se complexifie cependant lorsque le SOI, une fois l'urgence humanitaire en Russie dépassée, élargit son domaine d'activité pour apporter son concours dans les situations de catastrophes (naturelles ou sociales) qui touchent la classe ouvrière dans le monde entier – le SOI adoptera d'ailleurs l'expression de « Croix-Rouge prolétarienne »<sup>46</sup>. À la fin de l'année 1923, la section française du SOI se lance dans une grande campagne de solidarité avec les enfants des prolétaires allemands menacés de famine<sup>47</sup>. Peu de temps après, c'est au tour du SRI de lancer un appel « pour les enfants des révolutionnaires allemands » tués ou emprisonnés<sup>48</sup>. Ces deux campagnes, organisées autour d'une même thématique, mais sans véritable coordination entre elles, mettent en évidence une anomalie dans la galaxie organisationnelle du Komintern : la coexistence de deux organisations en charge de la solidarité internationale, dont les champs d'intervention et les activités risquent de se télescoper. Et ce d'autant plus qu'au même moment en France les deux comités se structurent selon un schéma similaire : comme le SRI, le Secours ouvrier se dote d'un Comité central composé de délégués des principales organisations ouvrières (SFIC, CGTU, ARAC, coopératives...).

Ces dysfonctionnements sont pointés par Ariel, lors de sa prise de fonction à la tête du Comité de Secours rouge. Dans une lettre adressée le 26 janvier 1924 à la direction

---

<sup>46</sup> Cette expression rappelle celle utilisée lors de sa fondation par le SRI, qui se qualifiait de « Croix-Rouge politique ».

<sup>47</sup> « Pour les enfants de nos frères allemands », *L'Humanité*, 18 novembre 1923.

<sup>48</sup> « Un appel du SRI pour les enfants des révolutionnaires allemands », *L'Humanité*, 2 février 1924.

internationale du SRI, il exprime ses craintes de voir le SOI nuire au bon développement de son organisation :

« Le fait que le Secours ouvrier, qui est très bien organisé depuis longtemps, développe son activité presque exclusivement parmi les organisations révolutionnaires du prolétariat, portera inévitablement comme résultat une concurrence entre les deux organismes et une réduction de recette »<sup>49</sup>.

La confusion née chez les militants communistes autour de l'imbroglio généré par la double campagne pour aider les enfants allemands oblige *L'Humanité* à opérer une première clarification. Dans son édition du 10 février, le journal tente de résumer la différence entre ces deux organismes « nullement en opposition l'un à l'autre sans pour cela avoir quelque chose de commun » :

« Le Secours rouge, organisme essentiellement politique et révolutionnaire, a pour but de soutenir exclusivement les militants révolutionnaires frappés dans la lutte contre le pouvoir bourgeois et la réaction. Pour ce faire, il est alimenté par les souscriptions des partis et organisations syndicales et révolutionnaires intéressées.

Le Secours ouvrier international a, lui, des buts tout à fait différents. D'abord, l'aide économique à la Russie pour faciliter sa reconstruction. Ensuite l'assistance aux prolétaires et aux enfants affamés de tous les pays sans distinction de partis ou d'opinions. Le SOI n'est sous la dépendance d'aucune organisation politique. Son Comité central est composé des représentants de toutes les organisations qui s'intéressent aux buts poursuivis par lui, et jamais il n'a mené d'action politique de parti »<sup>50</sup>.

Ces explications ne suffisent pas à lever les ambiguïtés. Plusieurs témoignages et documents trahissent la persistance de cette confusion, y compris chez des cadres communistes. Ainsi, Ariel explique que durant la vacance de direction de la section française du SRI en décembre 1923, un télégramme adressé au Secours rouge s'était retrouvé dans le bureau voisin du Secours ouvrier.<sup>51</sup> Le 30 avril 1924, *L'Humanité* annonce par erreur que le premier numéro de la nouvelle revue *La Russie Nouvelle*, qui sort le lendemain, est édité par le Secours rouge international (alors qu'il s'agit du SOI). Quelques mois plus tard, lors d'une grève de mineurs en Belgique, la collecte en France pour soutenir les grévistes, effectuée par le Secours ouvrier, est attribuée au SRI<sup>52</sup>.

Se désolant de ces « fréquentes confusions, les ouvriers ne distinguant pas nettement les tâches de ces deux organisations », la direction du Secours rouge fait publier le 20 mai dans *L'Humanité* une nouvelle mise au point :

---

<sup>49</sup> RAGSPI, 539/3/1169/1, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 26 janvier 1924.

<sup>50</sup> « Secours rouge et Secours ouvrier international », *L'Humanité*, 10 février 1924.

<sup>51</sup> RAGSPI, 539/3/1169/1, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 26 janvier 1924.

<sup>52</sup> « La grève du Borinage », *L'Humanité*, 26 septembre 1924.



« Le Secours rouge international a pour but de secourir les détenus – et leurs familles – arrêtés pour leur participation à la lutte politique ou économique du prolétariat. [...] Il est un organe de protection du prolétariat révolutionnaire contre l'arbitraire et les persécutions que la bourgeoisie et l'État bourgeois exercent contre les ouvriers. [...]

Le Secours ouvrier international, qui a accompli son devoir en Russie en ce qui concerne l'aide aux affamés, consacre maintenant toute son attention à l'aide aux affamés, particulièrement parmi les grévistes d'Allemagne. Si grande que soit cette tâche, elle se distingue pourtant foncièrement de celle du Secours rouge international »<sup>53</sup>.

Le sujet est porté par Ariel devant les instances internationales du Secours rouge. Dans son rapport adressé à la première conférence internationale du SRI, qui se tient à Moscou à l'été 1924 en marge du 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, il demande une clarification sur le périmètre d'intervention et la nature de chacune des deux organisations. Selon lui, tant que le SOI « tendra à développer sa propagande seulement parmi les organisations révolutionnaires, compromettant son caractère apolitique et humanitaire, il y aura une inévitable concurrence et dangereuse confusion entre les deux organisations ». L'intervention d'Ariel fait ainsi apparaître l'enjeu majeur de cette controverse, qui relève de la manière dont ces organisations s'inscrivent dans la stratégie du front unique et dans les rapports qu'elles doivent entretenir avec le Parti communiste et les divers groupes sociaux qu'elles souhaitent influencer. Pour Ariel, le SRI doit agir en lien étroit avec le parti et les organisations révolutionnaires, tandis que le Secours ouvrier doit viser un public plus large :

« Nous soutenons que le SOI doit être maintenu absolument distinct du SR ; mais pour obtenir ce résultat et permettre aux deux organisations d'accomplir un travail utile, il est nécessaire que le SOI développe son action dans les couches petites bourgeoises et parmi les ouvriers sans parti, réservant, autant que possible, pour la propagande et les collectes du SR le champ des organisations révolutionnaires. [...]

Le SOI doit-il rester ce qu'il était lors de sa fondation, c'est-à-dire une organisation apolitique-humanitaire pour venir en aide aux peuples affamés ? Si oui, elle doit élargir ses tâches dans les milieux pacifistes humanitaires et s'efforcer de se maintenir, au moins en apparence, le plus loin possible du Parti »<sup>54</sup>.

Dans le cas contraire, si l'idée est de « transformer le SOI dans une organisation révolutionnaire », Ariel propose « simplement la fusion entre les deux organisations, qui pourraient être divisées en sections, appropriées aux différentes tâches qu'elles doivent accomplir ».

La controverse s'envenime et génère des tensions qui débouchent à l'automne sur un conflit larvé entre les deux organisations, qui cherchent toutes les deux à s'élargir et à se structurer dans tout le pays. Dans un message adressé au Présidium du SRI à Moscou, Ariel

---

<sup>53</sup> « Les tâches du "Secours rouge international" », *L'Humanité*, 20 mai 1924.

<sup>54</sup> RGASPI, 539/3/1169/144-148, Rapport du Secours rouge français à la Conférence internationale du Secours rouge, juin 1924.

déplore l'attitude d'Émile Dutilleul – le nouveau secrétaire de la section française du SOI – qui aurait provoqué une intervention du Bureau d'organisation de la SFIC pour « empêcher la constitution des comités du Secours rouge dans toute la France et la campagne pour les adhésions individuelles »<sup>55</sup>. Il ajoute avoir l'impression que « certains éléments du SOI, non seulement de France mais également d'ailleurs, cherchent à paralyser le travail du SRI ». Dès le lendemain, un nouveau courrier d'Ariel s'alarme de la concurrence exercée par le Secours ouvrier et de son mode d'organisation calqué sur celui du SRI :

« Nous vous informons que le SOI est en train de constituer en France des comités départementaux et locaux et a édité les cartes d'adhésions individuelles du SOI.

Il s'agit, en conclusion, d'une simple imitation, de la part du SOI, de l'organisation établie par le SRI.

Nous vous prions de nous renseigner d'urgence si la section française du SOI applique ce plan de travail de sa propre initiative ou sur les ordres de la centrale du SOI »<sup>56</sup>.

Dans les jours suivants, la direction du Parti communiste doit se saisir du problème. Ariel rencontre Suzanne Girault et le nouveau secrétaire de la SFIC, Pierre Semard. Le Bureau d'organisation du parti organise une réunion avec des représentants du SRI et du SOI. Puis la séance du Bureau politique du 14 octobre 1924 est ouverte par Pierre Semard, qui interpelle ses camarades « sur la nécessité de régler d'une façon rationnelle les rapports entre le Secours rouge et le SOI »<sup>57</sup>. Dans cette réunion, les participants ne sont pas tous d'accord et Louis Sellier pense par exemple que seul le SOI devrait constituer des comités locaux, alors que le SRI pourrait se contenter de simples correspondants en province. Finalement, une commission, composée de deux représentants de chacune des deux organisations et arbitrée par Georges Marrane de la direction du parti, est constituée pour régler ces différents. À l'issue de ces tractations, Ariel peut annoncer le 18 octobre que « les difficultés soulevées par le Secours ouvrier international et par quelques camarades, au sujet de l'application du plan de travail du Secours rouge, ont été éliminés », même s'il admet qu'il est encore compliqué de « faire comprendre, en province, la différence » entre les deux organisations<sup>58</sup>.

La question des relations entre le SOI et SRI est portée dans les instances de l'Internationale communiste. Le Bureau d'organisation de l'IC, qui avait évoqué une

---

<sup>55</sup> RGASPI, 539/3/1169/42-43, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 9 octobre 1924.

<sup>56</sup> RGASPI, 539/3/1169/46, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 10 octobre 1924.

<sup>57</sup> Archives de direction du PCF, PEG01\_1924\_043, Procès-verbal du Bureau politique du 14 octobre 1924.

<sup>58</sup> RGASPI, 539/3/1169/58, Lettres d'Ariel au Présidium du SRI, 18 octobre 1924.

première fois le sujet lors de sa séance du 10 juillet 1924<sup>59</sup>, adopte le 1<sup>er</sup> décembre des directives pour clarifier la situation<sup>60</sup>. Celles-ci rappellent que le SOI et le SRI sont deux organisations bien distinctes, dotées chacune de leur propre organe de direction. Le Secours rouge est d'abord composé d'adhésions individuelles, tandis que le SOI s'appuie en premier lieu sur les adhésions collectives, mais les deux structures sont en droit d'accepter les deux types d'adhésion.

Selon ces directives, le Secours ouvrier doit se placer « au-dessus des partis », tout en veillant à ne pas perdre son « caractère de classe prolétarien » et en évitant de mener des activités « purement philanthropique ». Ses tâches principales consistent à soutenir les grèves ouvrières et agir aux côtés des « peuples nationalement opprimés ». Les sections du SOI restent toutefois subordonnées aux partis communistes, même si elles bénéficient d'une « liberté de travail et de mouvement nécessaire » à leur développement. De son côté, le SRI, « dont il n'est pas admissible de limiter le domaine d'organisation » doit soutenir « exclusivement les détenus politiques et leurs familles ». Mais les deux organisations sont invitées à se soutenir mutuellement dans la propagande et à travailler de concert et de façon coordonnée. Enfin, il est demandé – semble-t-il sans réelle mise en application – au SOI de reverser 10% de ses collectes pour la caisse du SRI<sup>61</sup>.

Quinze jours plus tard, les dirigeants du Komintern adoptent une nouvelle résolution sur les rapports entre le SOI et le SRI, qui « approuve le travail et la ligne de ce dernier »<sup>62</sup>. Elle rappelle que le Secours rouge « est une organisation autonome (séparée du SOI ou d'autres) travaillant sous la direction et le contrôle permanent du PC », dont l'activité doit être appuyée par les autres organisations auxiliaires de l'IC.

En dépit de ces précisions et de ces récurrentes mises au point, les similitudes (dans le nom, la structuration et l'intervention publique) entre ces deux organisations continuent dans les années suivantes de provoquer la confusion chez le plus grand nombre – y compris chez les adversaires du mouvement communiste<sup>63</sup>. Le sujet est discuté à plusieurs reprises encore

---

<sup>59</sup> RGASPI, 495/26/9/8, Procès-verbal (en allemand) de la séance du Bureau d'organisation de l'IC du 10 juillet 1924.

<sup>60</sup> Voir annexe B1-8.

<sup>61</sup> RGASPI, 495/18/272/228, Directives pour les rapports entre le SOI et le SRI, 1<sup>er</sup> décembre 1924.

<sup>62</sup> RGASPI, 495/26/9/109, Résolution sur les rapports entre le SOI et le SRI, 15 décembre 1924. Voir annexe B1-8.

<sup>63</sup> Par exemple, *Le Figaro*, par la plume de François Coty, confond les deux organisations dans un article du 13 mai 1927. De même la présence dans les archives policières d'un certain nombre de documents relatifs au SOI dans les dossiers consacrés au SRI témoigne de la confusion qui règne aussi chez certains fonctionnaires de police chargés de la surveillance de ces organisations.

dans les instances nationales<sup>64</sup> ou internationales<sup>65</sup> du mouvement communiste et du SRI. À la seconde conférence internationale du SRI, au printemps 1927, le rapport de la section française fait une nouvelle fois mention des problèmes générés par l'existence de « deux organisations de solidarité avec des appellations presque identiques et une organisation en tous points semblable ». Sa conclusion, qui rappelle des énoncés maints fois répétés par le passé, trahit cependant l'impasse des communistes pour résoudre cette question :

« Nous pensons que les Exécutifs doivent s'entendre et arriver à une délimitation bien précise des buts des deux organisations et qu'enfin, les formes d'organisation doivent être examinées pour rechercher un accord qui éviterait la concurrence que SOI et SRI semblent se faire en recherchant à réaliser tous deux l'unité ouvrière dans leur sein »<sup>66</sup>.

À cette confusion, qui perdure durant plusieurs années, s'ajoute le manque de considération pour le Secours rouge, qui peine à s'imposer et à faire reconnaître sa légitimité dans les cercles militants communistes.

#### *Le Secours rouge face à « l'indifférence » des cadres communistes*

Jusqu'en 1925, le Secours rouge souffre d'un réel manque de reconnaissance et de légitimité dans les différents échelons de la SFIC et des syndicats révolutionnaires. À plusieurs reprises, les dirigeants du SRI se désolent du peu d'intérêt manifesté par les responsables communistes pour cette nouvelle organisation. En mars 1924, Ariel regrette qu'en dépit des circulaires envoyées « les camarades du Parti [n'aient] pas encore compris l'importance révolutionnaire du Secours rouge »<sup>67</sup>. En juin, il met en cause « l'indifférence des cadres du Parti » pour expliquer le retard que prend le SRI dans son développement<sup>68</sup>. En octobre encore, le constat reste le même : « notre impression est que certains camarades dirigeants ne sont pas convaincus de l'importance du Secours rouge »<sup>69</sup>. Ce désintérêt se traduit aussi par la faible participation aux réunions des délégués des organisations

---

<sup>64</sup> Le Bureau politique du PCF du 4 mars 1926 (Archives du PCF, PEG03\_1926\_016), tout comme Marcel Cordier dans un courrier adressé à la direction internationale du SRI le 12 août 1926 (RGASPI, 539/3/1176/55-57) demandent de traiter à nouveau le sujet dans les instances internationales. Les problèmes posés avec le Secours ouvrier sont aussi abordés lors du Comité central du 27 février 1927 (RGASPI, 539/3/1185/18-38).

<sup>65</sup> Voir par exemple la réunion du Bureau d'organisation de l'IC consacrée au SRI, le 9 novembre 1925 (RGASPI, 495/26/13/169-191). La Conférence des sections latines du SRI, réunie à Paris du 17 au 23 mai 1926, s'est également emparée du problème (RGASPI, 539/1/58, Compte rendu de la Conférence des sections latines du SRI, 14-23 mai 1926).

<sup>66</sup> RGASPI, 539/3/1180/82, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>67</sup> RGASPI, 539/3/1169/7, Lettre d'Ariel au Comité central du SRI, 17 mars 1924.

<sup>68</sup> RGASPI, 539/3/1169/144-148, Rapport du Secours rouge français à la Conférence internationale du Secours rouge, juin 1924

<sup>69</sup> RGASPI, 539/3/1169/42-43, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 9 octobre 1924.

révolutionnaires qui composent le Comité central de la section française du SRI, qui oblige le secrétariat à rappeler à l'ordre chacune de ces organisations<sup>70</sup>.

Les dirigeants du Secours rouge multiplient pourtant les interventions auprès des instances de la SFIC afin de combler son déficit de notoriété. Un télégramme appelant à soutenir l'action du SRI est adressé à la SFIC à la veille de son 3<sup>e</sup> congrès à Lyon en janvier 1924<sup>71</sup>. En septembre, Ariel présente le Secours rouge à l'assemblée générale de la Fédération communiste de la région parisienne puis lors de la conférence des secrétaires fédéraux<sup>72</sup>. Il intervient de nouveau en janvier 1925 au 4<sup>e</sup> congrès de la SFIC, lors duquel se réunit une commission spécialement formée pour discuter du SRI<sup>73</sup>.

Malgré ces efforts pour convaincre les cadres communistes de son utilité, le Secours rouge peine à s'imposer dans le paysage organisationnel. En province notamment, « les meilleurs militants sont absorbés par le travail du parti »<sup>74</sup> et les tournées effectuées par André Marty ou Ariel à l'automne 1924 pour implanter l'organisation dans les départements « tombent dans le vide ». À Toulouse par exemple, même le « prestige personnel » de Marty « n'a pas empêché les camarades de continuer à ignorer le Secours rouge au profit du Secours ouvrier ». Son passage dans son fief à Perpignan ne donne pas plus de résultat. L'ordre du jour prévisionnel du 4<sup>e</sup> congrès de la SFIC, qui prévoit une discussion sur le SRI à la toute fin des débats, « lorsque les délégués sont fatigués et commencent à partir », provoque également le désarroi de l'ancien mutin de la mer Noire :

« Mon opinion est que la façon dont a été réglé cet ordre du jour dénote que la direction du PCF est toujours imbue du même état d'esprit extrêmement regrettable qui fait qu'il n'a jamais considéré la question de la répression que sous un jour de propagande électorale »<sup>75</sup>.

Le Secours rouge rencontre également des difficultés pour relayer sa communication dans la presse communiste. Plusieurs textes et manifestes adressés par le SRI à *L'Humanité* ne sont pas publiés, en dépit de la circulaire adressée par le Comité exécutif de l'IC à toutes les rédactions de la presse communiste, qui estime qu'il est

---

<sup>70</sup> RGASPI, 539/3/1170/15-16, Lettre du secrétariat aux organisations membres de la section française du SRI, 4 novembre 1924.

<sup>71</sup> « Un appel du Secours international », *L'Humanité*, 20 janvier 1924.

<sup>72</sup> *L'Humanité*, 16 et 23 septembre 1924.

<sup>73</sup> Cette commission est composée de Treint, Doriot, Calzan, Costes, Ariel, Cordier et de délégués des fédérations communistes du Bas-Rhin, de Meurthe-et-Moselle, du Rhône, des Pyrénées-Orientales, du Nord, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Gironde (RGASPI, 539/1172/11, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 26 janvier 1925). Voir aussi *L'Humanité*, 20 et 22 janvier 1925.

<sup>74</sup> RGASPI, 539/3/1169/54, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 18 octobre 1924.

<sup>75</sup> RGASPI, 539/3/1169/162-163, Lettre d'André Marty au Comité exécutif du SRI, décembre 1924.

« devenu absolument nécessaire de hâter d'une façon intensive l'application du travail du "Secours rouge". Pour cela, les rédactions de toute la presse communiste doivent déployer la plus grande propagande possible »<sup>76</sup>.

La direction de la SFIC est même rappelée à l'ordre par l'exécutif international du SRI, qui déplore à plusieurs occasions le manque de soutien de *L'Humanité* :

« Nous recevons de fréquentes réclamations de la section française du Secours rouge qui se plaint qu'il n'est accordé aucune place dans vos journaux à l'activité du Secours rouge. [...] Nous vous prions de consacrer une rubrique spéciale au Secours rouge et de faire une propagande particulière en faveur de celui-ci »<sup>77</sup>.

Ce n'est qu'à partir de la fin de l'année 1924 que le Secours rouge trouve une place plus régulière dans les colonnes de la presse communiste – y compris dans les organes régionaux et les journaux d'usine qui se développent.

Le SRI se trouve par ailleurs marginalisé dans les initiatives unitaires menées pour défendre l'amnistie. Il reste étranger au premier Comité d'action pour l'amnistie qui avait été formé à la fin de l'année 1922 et duquel se désengagent les communistes en octobre 1923<sup>78</sup>, en raison des désaccords croissants avec les anarchistes qui en sont membres<sup>79</sup>. Un an plus tard, un nouveau Comité pour l'amnistie est formé à l'initiative de la CGTU<sup>80</sup>. Alors qu'il proposait de prendre la direction de la campagne pour l'amnistie, le Secours rouge se trouve dans un premier temps volontairement écarté de ce comité par les dirigeants unitaires. Cette mise à l'écart est motivée par Gaston Monmousseau, secrétaire de la CGTU, pour des raisons tactiques. Ce dernier souhaite en effet obtenir la « liquidation » du CDS, qui reste influent dans certaines bases syndicales révolutionnaires. En décidant de n'inviter dans ce nouveau comité que des organisations – y compris réformistes – « régulièrement constituées » (par opposition à des structures collectives comme le CDS ou le SRI), Monmousseau manœuvre pour écarter la minorité oppositionnelle de la CGTU qui gravite autour du CDS. Après négociations avec les directions du PC et de la CGTU, l'adhésion du SRI est finalement acceptée quelques jours plus tard, à la suite du refus du Parti socialiste et

---

<sup>76</sup> RGASPI, 539/3/1169/11-12, Circulaire du CEIC à toutes les rédactions de la presse communiste, mai 1924.

<sup>77</sup> RGASPI, 539/3/1168/34, Courrier du CC du SRI au Comité directeur du PCF, 16 juin 1924.

<sup>78</sup> Archives de direction du PCF, PEG01\_1923\_010, Procès-verbal du Comité directeur du 30 octobre 1923.

<sup>79</sup> Ce comité disparaîtra quelques semaines plus tard, lorsque son secrétaire Pierre Le Flaouter (également à la tête du Comité de défense sociale) sera démasqué comme mouchard au moment de l'affaire Philippe Daudet.

<sup>80</sup> « Comité général d'amnistie », *L'Humanité*, 19 octobre 1924.

de la CGT de s'associer à ce Comité pour l'amnistie – réduit dans les faits à un cartel d'organisations d'obédience communiste (SFIC, CGTU, ARAC, SRI)<sup>81</sup>.

La négligence des dirigeants communistes vis-à-vis du Secours rouge provoque même une mini-crise diplomatique entre les deux organisations, lors de la préparation de la traditionnelle montée au Mur des fédérés en mai 1925. Il avait été acté par le Bureau politique que cette manifestation serait placée sous l'égide du Secours rouge et de la solidarité avec les victimes de la répression. Au dernier moment pourtant, le Parti communiste décide de reprendre la main sur l'organisation de cette journée, en mettant en avant le nouveau mot d'ordre de lutte contre la guerre au Maroc et en réduisant la visibilité du SRI. De quoi provoquer le mécontentement de la direction du SRI, qui constate « une fois de plus le désintéressement du Parti à l'égard du Secours rouge » et décide « de renoncer à une participation quelconque à la manifestation en question »<sup>82</sup>.

Ces difficultés et manifestations d'indifférence des communistes à l'égard du SRI ne témoignent pas pour autant d'une défiance ou d'un refus (qui serait motivé politiquement ou stratégiquement) de construire cette nouvelle organisation. Elles résultent davantage des enjeux du moment pour un parti communiste qui doit répondre aux exigences du Komintern tout en continuant de participer à la vie politique nationale. Dans ces conditions, l'énergie militante est en très grande partie absorbée par la réorganisation interne du parti qu'impose la bolchevisation et par la préparation des échéances électorales de 1924 et 1925 sous l'égide du « bloc ouvrier et paysan ». Le développement du Secours rouge apparaît dès lors comme secondaire, d'autant plus que la répression à l'égard du mouvement ouvrier connaît une accalmie durant cette période.

En dépit de ces obstacles, la section française du SRI accélère son développement et parvient dans les mois suivants à s'implanter dans le pays. Avec un objectif, proclamé en une du premier numéro de son bulletin mensuel, en décembre 1924 : « vers une organisation unitaire de masse »<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> RGASPI, 539/3/1169/51-52, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 18 octobre 1924. Voir aussi le courrier adressé le 20 octobre par le Secours rouge au Bureau confédéral de la CGTU pour justifier son adhésion à ce comité (RGASPI, 539/3/1170/11-12).

<sup>82</sup> RGASPI, 539/3/1172/98-97, Lettre d'Ariel à Suzanne Girault, 20 mai 1925.

<sup>83</sup> *Secours rouge*, n°1, décembre 1924.

## Du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> congrès : fonctionnement et structuration nationale du Secours rouge (1925-1927)

### Le premier congrès national du SRI

Les transformations structurelles amorcées par la section française du Secours rouge au cours de l'année 1924 – organisation au niveau départemental et local, ouverture des adhésions individuelles – sont avalisées et renforcées lors du premier congrès national du SRI, le 17 mai 1925.

La tenue de ce congrès est décidée à la suite du 5<sup>e</sup> plénum du Komintern, réuni à Moscou du 21 mars au 6 avril, qui a consacré une partie de ses travaux au développement du SRI. André Marty, appelé en Russie depuis octobre pour se mettre au service des comités exécutifs de l'IC et du SRI, est l'animateur principal de la séance du plénum consacrée au Secours rouge. Il fait adopter la résolution qui invite les partis communistes à soutenir « la création et le développement du Secours Rouge International en une véritable organisation de masse de sympathisants ». Cette résolution ajoute que le rôle du SRI est de « gagner au mouvement révolutionnaire les plus grandes masses possibles de sans-parti pour les éduquer ainsi dans l'esprit de la solidarité prolétarienne internationale »<sup>84</sup>.

Dès son retour en France, le 14 avril, André Marty s'attèle à la mise en œuvre des décisions du plénum. Le 27 avril, il rencontre Ariel et Suzanne Girault – membre du Bureau politique de la SFIC, elle est chargée depuis le début de l'année des relations avec le SRI<sup>85</sup> – pour préparer la réorganisation de la section française du SRI<sup>86</sup>. Celle-ci doit fonctionner sur la base des adhésions individuelles et du centralisme démocratique, et intégrer dans sa direction des « éléments sociaux-démocrates ou même bourgeois ». Ces mesures sont approuvées le 5 mai par le Comité central du SRI qui convoque un congrès pour les ratifier douze jours plus tard<sup>87</sup>.

Le congrès national du Secours rouge se réunit à Paris le 17 mai, dans la salle Jean-Jaurès à la Bellevilloise, en présence de près d'une centaine de personnes<sup>88</sup>. Aux 68 délégués

---

<sup>84</sup> Voir annexe B1-10.

<sup>85</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1924\_098, Procès-verbal du Bureau politique du 23 décembre 1924.

<sup>86</sup> RGASPI, 539/3/1172/75, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 25 avril 1925.

<sup>87</sup> RGASPI, 539/3/1172/85-93, Lettres d'André Marty à Tiomkin, 6 et 14 mai 1925.

<sup>88</sup> RGASPI, 539/3/1173/1-70, Compte rendu du premier congrès national du SRI, 17 mai 1925. Une version allégée de ce compte rendu est publiée dans *Secours rouge*, n°6, juin 1925.



du SRI – 37 délégués de la Région parisienne, 18 des comités départementaux<sup>89</sup> et 13 des groupes de travail étrangers<sup>90</sup> – s’ajoutent 14 représentants d’organisations syndicales<sup>91</sup> et 12 personnalités invitées<sup>92</sup>. Le congrès s’ouvre sous la présidence d’honneur de plusieurs révolutionnaires embastillés dans les prisons et bagnes français<sup>93</sup> et sous la présidence effective d’anciens bagnards et prisonniers désignés pour leur statut de victimes de la répression politique :

« Marty, condamné à 20 ans de travaux forcés, détenu pendant 52 mois ; Lucie Colliard, condamnée pour défaitisme à 2 ans de prison ; Midol, 13 ans de réclusion par contumace ; Vallet [Wallet], 20 ans de détention, détenu 32 mois ; Tillon, 20 ans de travaux publics ; Vottero, 10 ans, tous trois marins de la Mer Noire ; Lauer, 29 ans de détention, 6 ans passés en prison ; Parent, soldat condamné à 20 ans de travaux forcés, libéré après 8 ans de réclusion ; Fourcade, survivant de la Commune ». <sup>94</sup>.



<sup>89</sup> Nord (2 délégués), Pas-de-Calais, Rhône, Sarthe, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Région parisienne, Côte d’Or, Aisne, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Doubs, Garonne, Gironde, Moselle, Ille-et-Vilaine.

<sup>90</sup> Italiens (2 délégués), Espagnols (2), Polonais (2), Hongrois (2), Roumains (2), Bessarabien (1), coloniaux (2).

<sup>91</sup> Fédérations du textile-vêtement, des PTT, des cheminots et de l’alimentation. Syndicats des casquettiers, cuisiniers, employés, maroquinerie-articles de voyage, PTT, stucateurs, textile, transports et manutention, travailleurs municipaux, voyageurs-représentants.

<sup>92</sup> Oscar Bloch, Marguerite de Saint-Prix, Gabrielle Duchêne, Quindare (FST), Clément, Georges Wallet, Parent et sa fille, Charles Tillon, Achille Lausille (gérant du *Libertaire*) et les époux Casse.

<sup>93</sup> Cheïkou Cissé (tirailleur sénégalais au bagne à l’île du Diable en Guyane), Pierre Kovacks, Bodor et Fathiol (révolutionnaires hongrois au bagne en Guyane), Clerc et Bernardon (à la prison de la Santé), Carretti (en prison à Marseille), Finidori et les emprisonnés de Tunis, Latour et Chambaraud (à la maison d’arrêt de Versailles).

<sup>94</sup> *Secours rouge*, n°6, juin 1925.



18 : Le premier congrès national du SRI à la Bellevilloise, 17 mai 1925. RGASPI, 539/5/850.

Après lecture de deux télégrammes de salutations adressés par la section allemande et le Présidium du SRI, puis l'adoption d'une résolution contre la répression en Bulgarie, la matinée est consacrée à la présentation et la discussion autour du rapport moral (présenté par Ariel) et du rapport financier (Marcel Cordier). L'après-midi, la répression dans les colonies, en France, en Europe centrale et dans les Balkans fait l'objet de plusieurs exposés de Georges Wallet, d'André Marty, d'Ariel et de l'avocat Albert Fournier.

Puis Cordier oriente les débats sur la réorganisation du Secours rouge en France. La résolution adoptée à ce sujet explique que « les adhésions collectives d'organisation qui ont permis au SRI de se constituer et de s'affermir dans sa première période de formation ne répondent plus aux nécessités actuelles de son développement »<sup>95</sup>. Si les contributions régulières ou exceptionnelles des organisations ouvrières sont appelées à se poursuivre pour alimenter sa caisse de solidarité, les adhésions individuelles doivent désormais constituer la base de l'affiliation au Secours rouge, afin d'en faire une « véritable organisation de masses ». Au même titre que dans n'importe quelle autre organisation ouvrière, les adhérents doivent payer une carte d'adhésion, verser régulièrement des cotisations mensuelles et militer dans leur organisation. Il est par ailleurs rappelé que « quiconque, sans distinction de

---

<sup>95</sup> Voir les résolutions adoptées par ce congrès en annexe C2-1.

parti, de tendance politique ou religieuse, accepte d'apporter une aide matérielle et morale aux victimes de la répression capitaliste, peut adhérer au Secours rouge ».

Prenant modèle sur la réorganisation à l'œuvre au sein du Parti communiste, dans le cadre de la bolchevisation impulsée par l'IC, le Secours rouge doit se structurer selon les principes du centralisme démocratique, appliqué aux différents échelons :

- La section d'entreprise est la structure de base du Secours rouge, qui regroupe les adhérents. Le terme de « section » remplace le mot « cellule » qui, un temps utilisé par le Secours rouge, doit être « employé exclusivement pour les organisations de base du Parti »<sup>96</sup>. À l'instar des cellules d'usines constituées par la SFIC, les adhérents du SRI sont appelés à se réunir et à s'organiser sur leur lieu de travail.
- Le Comité local (CL), élu par les délégués des sections d'entreprises d'une même ville ou localité.
- Le Comité départemental (CD), élu dans un Congrès départemental par les délégués des comités locaux. Il est sous la responsabilité d'un secrétaire qui assure le travail d'organisation et de propagande dans le département.
- Le Comité central (CC), composé de 42 membres est élu par le Congrès national.
- Le Comité exécutif (CE) de dix membres est choisi au sein du Comité central.
- Un président d'honneur, un secrétaire général et un trésorier, membres du Comité exécutif et du Comité central, sont élus par le Congrès national.

Après discussions, le prix de la carte d'adhésion, jugé excessif par la plupart des délégués, passe de cinq à un franc afin de faciliter l'adhésion du plus grand nombre. L'adhérent est également invité à verser une cotisation, matérialisée par le paiement mensuel d'un timbre à 0,50fr. L'abaissement de ces tarifs, dont l'objectif est de rendre accessible le SRI au plus grand nombre, est défendu en particulier par Marty qui souhaite que les adhérents « apportent leurs cœurs, leurs esprits et leurs âmes avant d'apporter leurs sous »<sup>97</sup>.

Après l'adoption d'une dernière résolution sur l'indépendance du Secours rouge à l'égard des partis politiques, les congressistes procèdent, avant de se séparer, à l'élection des instances dirigeantes du SRI, avec à leur tête André Marty (élu président d'honneur), Ariel (secrétaire général) et Cordier (trésorier)<sup>98</sup>.

---

<sup>96</sup> RGASPI, 539/3/1172/045, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 9 mars 1925.

<sup>97</sup> RGASPI, 539/3/1173/12, Compte rendu du premier congrès national du SRI, 17 mai 1925.

<sup>98</sup> Voir la liste des membres du Comité central et du Comité exécutif en annexe C4-2.

## Nouveau siège national et développement régional

La croissance et la nature des tâches inhérentes au Secours rouge rendent nécessaire son installation dans un nouveau siège. Le bureau qu'il occupait dans les locaux de la SFIC au 120, rue Lafayette, n'est plus adapté à son activité. Ce lieu, trop exigü, met non seulement à mal la thèse de l'indépendance du SRI avec le parti, mais il est aussi devenu dangereux, du fait de la surveillance policière et du risque de perquisition. C'est pourquoi d'ailleurs le responsable de la région parisienne du SRI, chargé de l'aide aux réfugiés politiques étrangers, avait installé depuis le début de l'année 1925 son bureau dans la Maison des syndicats à la Grange-aux-Belles<sup>99</sup>. Le déménagement de l'ensemble des autres activités du Secours rouge devenant urgent, et faute de trouver un local satisfaisant à louer ou à acheter à Paris, il est finalement décidé de construire un pavillon en bois sur un terrain appartenant à l'annexe de la Maison des syndicats au 12, avenue Mathurin-Moreau. Le financement de ce chantier, dont le coût est estimé à 28 000frs, est entièrement pris en charge par Moscou (qui accorde à la section française une subvention exceptionnelle de 1 500\$)<sup>100</sup>. Le Secours rouge s'installe le premier novembre 1925 dans son nouveau siège, qu'il occupera durant une dizaine d'années.

---

<sup>99</sup> RGASPI, 539/3/1172/42, Lettre d'Ariel à André Marty, 20 février 1925.

<sup>100</sup> RGASPI, 539/3/1172/136 et 213, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 16 juin 1925 ; Lettre de Cordier au Présidium du SRI, 9 octobre 1925. RGASPI, 539/3/1171/198, Lettre du secrétaire du Comité exécutif du SRI à la section française, 26 octobre 1925.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

19 : Siège de la section française du SRI au 8, avenue Mathurin-Moreau à Paris, 1929. Agence Rol/BNF (Gallica).

Le développement du Secours rouge suit une évolution irrégulière dans les semaines et les mois qui suivent son premier congrès. Pour accélérer et superviser la formation des comités départementaux, quatre secrétariats régionaux appointés sont créés au cours de l'été dans la région parisienne, dans l'est, le nord et dans la région lyonnaise. Mais la vague de répression qui s'abat au même moment contre les communistes en campagne contre la guerre au Maroc produit un double effet. Elle provoque un élan de solidarité qui profite au développement du Secours rouge : son utilité est reconnue, sa notoriété comme ses effectifs augmentent. En revanche, la multiplication des condamnations et la hausse des dépenses de secours qui en résulte fragilisent la situation financière du SRI. Dans le même temps, sa direction est mise à mal par de multiples problèmes – tensions interpersonnelles, absence du secrétaire général pendant l'été, expulsion du territoire français d'Ariel en septembre 1925... – qui paralysent les efforts déployés, en particulier dans la structuration du SRI aux niveaux local et départemental. À la suite du départ forcé d'Ariel, une nouvelle direction est constituée en octobre autour d'André Marty, Marcel Cordier (nouveau secrétaire général), Paul Bazin<sup>101</sup> (trésorier) et Marguerite Béard qui remplace Madeleine Ker au bureau de

<sup>101</sup> Voir la notice biographique de Paul Bazin, rédigée par Claude Geslin et Yves Le Maner, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article98645>].

presse et de documentation<sup>102</sup>. Sous leur supervision, l'organisation des conférences départementales reprend. Elles permettent, dans les derniers mois de l'année, d'opérer le regroupement des adhérents dans les sections et de former de nouveaux comités départementaux. Le 29 décembre 1925, une conférence des secrétaires régionaux est convoquée pour faire le bilan du développement de la section française du SRI, en présence de Michel (secrétaire de la région parisienne), Béal (de la région lyonnaise), Croenne (du Nord), Simon (de la région Alsace-Lorraine), Cordier, Bazin et Rocher (ce dernier est en passe de remplacer Marguerite Béard au service de presse)<sup>103</sup>.

Remanié en début d'année 1926 et trouvant enfin un fonctionnement régulier, le Comité exécutif, qui assure avec le secrétariat la direction effective du Secours rouge, s'attèle dès le mois d'avril à la préparation d'un nouveau congrès, convoqué au milieu de l'été.

### **Le deuxième congrès et ses suites : une dynamique interrompue**

Le second congrès, réuni à Paris du 18 au 20 juillet 1926, souligne un saut quantitatif et qualitatif remarqué dans le développement du Secours rouge<sup>104</sup>. Précédé la veille d'une conférence nationale des avocats du SRI, le congrès s'ouvre à la Bellevilloise en présence de 140 délégués et d'une centaine d'invités. 55 départements sont représentés (contre moins d'une vingtaine au précédent congrès) en dehors de la région parisienne, et le congrès accueille pour la première fois des délégués des colonies (Algérie et Tunisie) et du Luxembourg (rattaché à la section française)<sup>105</sup>. Au préalable une quarantaine de congrès départementaux avaient été organisés pour discuter l'ordre du jour du congrès et mandater des délégués<sup>106</sup>.

Comme de coutume, la rencontre est placée sous la présidence d'honneur des emprisonnés et sous la présidence effective de dirigeants du SRI et de figures qui incarnent

---

<sup>102</sup> RGASPI, 539/3/1173/166, Rapport sur l'activité de la section française du SRI, octobre 1925.

<sup>103</sup> RGASPI, 539/3/1173/84, Procès-verbal de la conférence des secrétaires régionaux permanents du SRI, 29 décembre 1925.

<sup>104</sup> Un compte rendu de ce congrès est publié chaque jour dans *L'Humanité* du 19 au 22 juillet 1926.

<sup>105</sup> RGASPI, 539/3/1178/17, Rapport présenté par Caruel de la commission des mandats au 2<sup>e</sup> congrès, 19 juillet 1926. Sur les 140 délégués, il y a 110 délégués de 55 départements, 24 délégués de la région parisienne, 3 délégués de la Tunisie et de l'Algérie et 3 délégués du Luxembourg.

<sup>106</sup> La représentation des comités départementaux au congrès est proportionnelle au nombre d'adhérents : 1 délégué jusqu'à 100 adhérents, 2 délégués jusqu'à 250 adhérents, 3 délégués jusqu'à 500 adhérents, et 1 délégué supplémentaire pour chaque nouvelle tranche de 500 adhérents.

la lutte contre la répression<sup>107</sup>. Après l'allocution d'ouverture d'André Marty, les débats s'enchaînent durant trois jours autour des différents rapports présentés sur l'activité de la section, ses finances, l'analyse de la répression en France et à l'échelle internationale, l'agitation et la propagande, la place des femmes dans l'organisation, la presse et les éditions, la pénétration du SRI dans l'immigration ouvrière, le recrutement, la structuration du mouvement, l'action dans les colonies ou encore le secours aux emprisonnés et aux réfugiés<sup>108</sup>.

Les discussions sont entrecoupées de plusieurs temps forts, telle la lecture par Marty d'une lettre adressée depuis le quartier politique de la prison de la Santé. Signée par Rabaté (secrétaire de la Fédération unitaire des métaux) et deux militants anarchistes, Lacroix et Chazoff, elle transmet aux congressistes le salut des prisonniers et rappelle, en se plaçant résolument sur le terrain de la lutte de classe, que « tout est prétexte à l'arrestation de ceux que leur dévouement à leur classe fait considérer comme dangereux par la classe ennemie »<sup>109</sup>. Au deuxième jour du congrès, la solidarité internationale est à l'honneur avec les interventions de plusieurs « sections sœurs ». Des messages sont envoyés par le Bureau balkanique du SRI et par les sections italienne et suisse. Puis deux délégués du Secours rouge d'Allemagne et de Belgique interviennent à la tribune, entre deux chants de *L'Internationale*. Le dernier jour enfin, les congressistes suspendent leurs débats en fin de matinée pour se rendre ensemble devant le Mur des fédérés dans le cimetière du Père-Lachaise. Renouant avec la geste du mouvement ouvrier, ils commémorent les communards victimes de la Semaine sanglante. À cette occasion, André Marty remet aux délégués un drapeau offert par les ouvriers des usines de locomotives de Kharkov en Ukraine en présence de deux vétérans de la Commune, Henri Fourcade et « la camarade Annès »<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> Parmi eux se trouvent les anciens mutins de la mer Noire André Marty, Georges Wallet et Charles Tillon, le tunisien Taieb Dabbab tout juste sorti de prison, Bernardon (acquitté peu de temps auparavant dans l'affaire de la fusillade de la rue Damrémont), mais aussi Guérin, Hugues (Rhône), Gény, Croenne (Nord) et une femme, Deboos.

<sup>108</sup> Ces débats se terminent généralement par l'adoption de résolutions, reproduites en annexe C2-2.

<sup>109</sup> *L'Humanité*, 19 juillet 1926.

<sup>110</sup> *L'Humanité*, 21 juillet 1926.



## Les délégués du Congrès au Mur des Fédérés



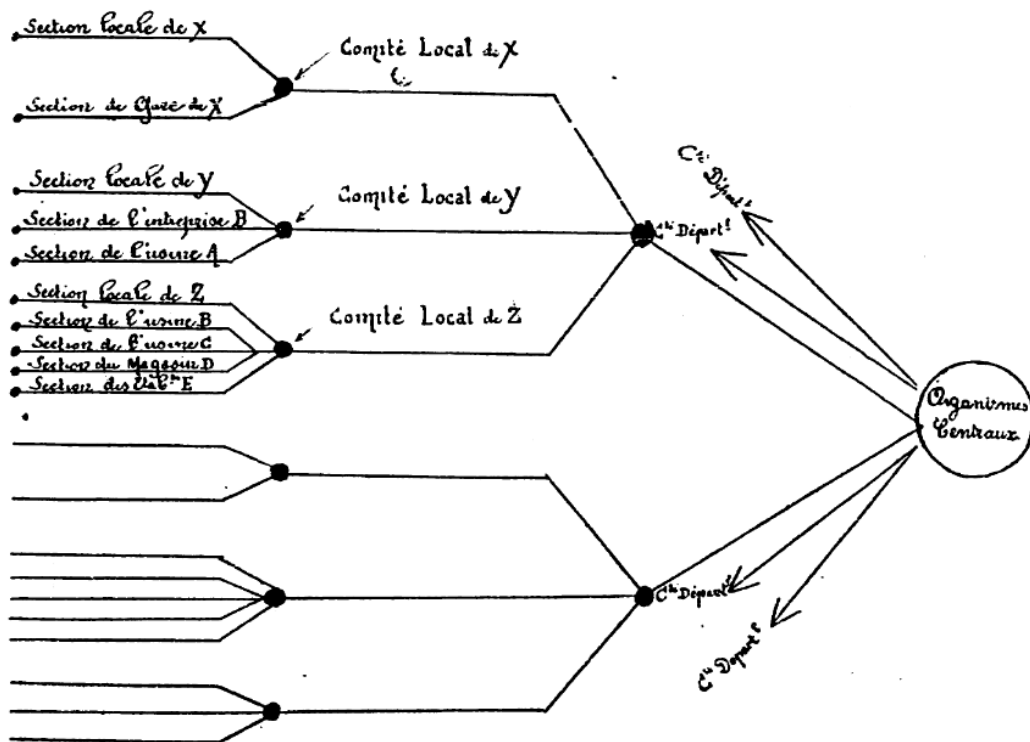
20 : Les délégués du Congrès au mur des Fédérés le 20 juillet 1926. *Secours rouge*, n°8, août 1926.

Ce congrès prolonge les réflexions entamées au précédent congrès au sujet de la structuration du SRI. Le rapport sur l'organisation présenté par Paul Bazin entend « couper court aux errements de l'année précédente » – le secrétariat d'Ariel est implicitement visé – et proposer « une bonne méthode de groupement et d'organisation de la base au sommet »<sup>111</sup>. Le fonctionnement et les tâches des structures du Secours rouge aux différentes échelles sont précisés. À la base notamment, la section d'entreprise tant valorisée, chargée de déployer l'activité de solidarité dans les usines, magasins, administrations, chantiers, ne peut pas être le seul lieu de regroupement des adhérents. C'est pourquoi des sections locales sont également constituées pour grouper les adhérents d'une même localité, d'un même quartier ou arrondissement, qui ne peuvent être affectés à une section d'entreprise. Les sections locales et d'entreprises sont dirigées par un bureau. Le Comité local, composé de délégués des différentes sections, coordonne et dirige leur travail. À l'échelle intermédiaire, le Comité départemental (nommé par un congrès départemental annuel) est un maillon essentiel de l'organisation et assure la liaison entre le Comité local et « le centre ». Enfin, la direction de la section française du SRI reste assurée par un Comité exécutif, contrôlé en principe par un Comité central, tous les deux nommés par le congrès (qui doit se réunir annuellement). Le Comité exécutif, plus restreint, supervise tout le fonctionnement du Secours rouge et contrôle le travail des permanents et des comités départementaux. À tous les échelons, des commissions (pour le travail dans les colonies, auprès des émigrés, les femmes, les marins, la presse...) sont formées pour organiser chaque domaine de l'activité.

---

<sup>111</sup> Paul Bazin, « Rapport sur l'organisation », *Secours rouge*, n°6, juin 1926.





21 : Schéma d'organisation du SRI. *Secours rouge*, n°6, juin 1926.

Le congrès se termine par l'élection des organismes centraux de la section, Comité central et Comité exécutif<sup>112</sup>.

Le Comité exécutif décide de réorganiser l'appareil central et technique en diminuant le personnel appointé, qui passe de douze à dix permanents, parmi lesquels les trois membres du secrétariat, un trésorier (s'occupant également des émigrés politiques), un avocat au service juridique, trois sténodactylographes, un garçon de courses et un délégué national à la propagande (sous la responsabilité du secrétaire à l'organisation et à la propagande). Les quatre secrétaires régionaux sont en revanche supprimés – même si le secrétaire régional établi à Metz, chargé du travail en langue allemande en Alsace-Lorraine, est temporairement conservé<sup>113</sup>.

En dépit du succès apparent – aux yeux des observateurs et de ses participants – du deuxième congrès du SRI, la dynamique de croissance continue que connaissait la section française s'enraye brutalement dans les semaines qui suivent. En cause notamment, la grave crise financière que subit le Secours rouge, sur laquelle nous revenons plus loin, qui menace ses activités et paralyse son fonctionnement. Les données sur l'organisation du SRI dans les

<sup>112</sup> Liste détaillée des membres du Comité central et du Comité exécutif élus au 2<sup>e</sup> congrès en annexe C4-3.

<sup>113</sup> RGASPI, 539/3/1179/128-130, Procès-verbal du Comité exécutif du 21 juillet 1926.

départements au cours de l'année 1926 montrent une interruption soudaine après l'été de la formation des nouvelles antennes départementales. Le nombre de comités départementaux élus par la base dans le cadre d'un congrès régulièrement convoqué passe ainsi de 23 à 47 de janvier à août, puis n'évolue plus. À contrario sur la même période, le nombre de départements sans aucune organisation du Secours rouge chute de 37 à 11, tandis que ceux dotés de simples correspondants locaux ou de comités départementaux provisoires nommés par le centre restent stables, par un jeu de vases communicants.

<b>1926</b>	<b>Sans organisation</b>	<b>Correspondant</b>	<b>CD nommé par le centre</b>	<b>CD élu par la base</b>
Janvier	37	23	8	23
Février	27	32	8	24
Mars	24	33	8	26
Avril	22	33	8	28
Mai	20	32	11	28
Juin	19	29	11	32
Juillet	15	22	10	44
Août	12	21	11	47
Septembre	11	22	11	47
Octobre	11	22	11	47
Novembre	11	22	11	47
Décembre	11	22	11	47

22 : Organisation du SRI dans les départements en 1926. RGASPI, 539/3/1180, Tableaux de l'organisation départementale, 1926.

De la même manière, le nombre de sections locales et d'entreprises recensées connaît dans les premiers mois de l'année une progression spectaculaire (triplement entre janvier et septembre) moins nette après l'été.

<b>1926</b>	<b>Sections</b>
Janvier	262
Février	296
Mars	374
Avril	482
Mai	531
Juin	596
Juillet	724
Août	762
Septembre	786
Octobre	819
Novembre	826
Décembre	839

23 : Nombre de sections locales et d'entreprises du SRI en 1926. RGASPI, 539/3/1180/67, Tableau d'organisation, statistiques de développement, 1926.

La précarité économique de la section française du SRI, qui perdure en dépit de l'aide financière envoyée par Moscou et de la hausse de la cotisation mensuelle des adhérents (passage de 0,50 à 1 fr), entrave fortement le développement de l'organisation au cours de l'année suivante. Si la région parisienne connaît un certain dynamisme et voit ses effectifs progresser, la tendance semble s'inverser dans le reste du pays. Les compressions – effectives ou en projet<sup>114</sup> – dans l'appareil dirigeant et technique, en particulier la suppression du délégué à la propagande, limitent les possibilités de déplacement dans les départements pour relancer l'activité ou constituer de nouvelles antennes du Secours rouge. Le manque de suivi de l'activité départementale entraîne même la disparition, au cours de l'année 1927, de toutes statistiques sur l'état réel de l'organisation. La direction de la section connaît elle aussi des perturbations, puisque Paul Bazin, qui intègre l'appareil international du SRI au printemps<sup>115</sup>, est remplacé le 1<sup>er</sup> juin par Émilien Jaunet<sup>116</sup> au poste de secrétaire à l'organisation et à la propagande. Puis le trio dirigeant, composé de Marcel Cordier, Émilien Jaunet et Paul Cadeau<sup>117</sup> se retrouve affaibli après la démission du troisième le 10 août. La tenue d'une conférence nationale les 9 et 10 octobre 1927, qui a valeur de congrès, permettra le renouvellement des organes de direction et sera l'occasion d'une nouvelle réflexion sur la structuration et le développement de l'organisation.

Après deux premières années de tâtonnements, la section française du SRI devient ainsi, entre 1925 et 1927, une organisation d'envergure nationale au sein de la galaxie communiste. Disposant de ses propres locaux à Paris et de relais en province, son fonctionnement – basé sur le centralisme démocratique, à l'image des autres organisations ouvrières liées au Komintern et en voie de bolchevisation – repose sur un appareil central et une équipe dirigeante nationale qui, en dépit des fluctuations et du manque parfois d'appui dans la SFIC, sont parvenus à développer des antennes du Secours rouge dans une majorité de départements. L'observation de son implantation à travers le pays révèle toutefois d'importantes disparités territoriales.

---

<sup>114</sup> RGASPI, 539/3/1185, Procès-verbal du Comité exécutif du 29 avril 1927 et lettre de Cordier au CE du SRI, 11 mai 1927.

<sup>115</sup> Il est d'abord désigné secrétaire à l'Exécutif du SRI lors de la 2<sup>e</sup> conférence internationale, puis secrétaire des pays latins.

<sup>116</sup> Voir la notice biographique d'Émilien Jaunet, rédigée par Claude Geslin, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article96632>].

<sup>117</sup> Voir la notice biographique de Paul Cadeau, rédigée par Jean Maitron, Claude Pennetier et Gilles Morin, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article18305>].

## Effectifs et implantation territoriale

### L'épineuse question des effectifs

La section française du SRI, constituée au printemps 1923, ne débute sa phase de développement et d'implantation dans le reste du pays qu'au cours de l'année suivante, avec la formation de premières structures départementales et locales, puis l'ouverture aux adhésions individuelles. Les difficultés d'organisation, le coût excessif de la carte d'adhésion (à 5 francs), mais aussi peut-être le caractère tardif dans l'année de cette ouverture – les adhésions se font traditionnellement par année civile dans les organisations ouvrières – offrent des résultats mitigés. En dépit d'une première campagne de recrutement organisée lors de la semaine internationale du SRI du 4 au 11 décembre, seules 1006 adhésions sont comptabilisées au 31 décembre 1924 (alors que 10 000 cartes ont été mises en circulation dans les départements)<sup>118</sup>. Les prises de cartes semblent s'accélérer ensuite, puisque le premier congrès du Secours rouge en mai 1925 annonce 14 000 adhérents<sup>119</sup>. Toutefois, le rapport moral du deuxième congrès en juillet 1926 fait état rétrospectivement de 4 000 cartes placées un an plus tôt<sup>120</sup>. Et dans le rapport présenté par la section française à la 2<sup>e</sup> conférence internationale du SRI, en mars 1927, il est indiqué que 3 000 cartes seulement avaient été placées lors du premier congrès. Si la fiabilité de cette information délivrée presque deux ans plus tard peut interroger<sup>121</sup>, l'hypothèse d'un gonflement des chiffres reposant sur la distinction entre cartes « expédiées » et carte « placées » paraît crédible : il est tout à fait possible qu'en mai 1925, 14 000 cartes aient été commandées par les comités départementaux, mais que seules trois à quatre mille cartes aient effectivement été payées et remontées au Centre.

Cette première incohérence nous permet dès lors de saisir toute la difficulté qui se présente pour tenter de mesurer les effectifs du Secours rouge et leur fluctuation au cours de son existence. Les travaux similaires menés sur le PCF ont montré la complexité de la tâche : plusieurs générations d'historiennes et d'historiens ont proposé des estimations, puis ont corrigé, redressé et affiné ces résultats à mesure que devenaient accessibles de nouvelles

---

<sup>118</sup> *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

<sup>119</sup> « Le premier congrès national », *Secours rouge*, n°5, mai 1925.

<sup>120</sup> AD93, 297J1, Fonds Auguste Gillot, Rapport moral du 2<sup>e</sup> congrès de la section française du SRI, 18-20 juillet 1926.

<sup>121</sup> Les dirigeants français du SRI, André Marty et Marcel Cordier notamment, ont tendance à faire porter la responsabilité des faiblesses du Secours rouge en matière d'organisation sur l'ancien secrétaire Ariel (expulsé en septembre 1925).

sources<sup>122</sup>. Roger Martelli, qui en a fait la synthèse la plus récente, mais aussi la plus complète et stimulante, en conclut qu'il est impossible de connaître, « de façon définitive, combien il y a eu d'adhérents au PCF, pas plus que nous ne le savons pour les autres partis »<sup>123</sup>. Mais il ajoute que si les chiffres avancés doivent être appréhendés avec prudence, ils constituent surtout un précieux « indicateur des dynamiques qui structurent et déstructurent le groupe ». Pour le dire autrement, il convient, comme le rappelle justement Paul Boulland, « de ne pas céder au fétichisme de l'archive et de garder à l'esprit que l'évaluation et l'interprétation des données restent largement tributaires des hypothèses et des méthodes de l'historien »<sup>124</sup>.

Les dirigeants du SRI, à l'image de ceux de l'Internationale communiste, attachent une grande importance aux données quantitatives pour mesurer le niveau de développement de l'organisation et de ses activités (effectifs, mais aussi composition politique et sociale des adhérents, produit des collectes et souscriptions, distribution des secours, recensement des prisonniers et des réfugiés politiques, etc.). La production de statistiques, reflet de « la fascination pour le chiffre », constitue dans le mouvement communiste un « critère important de la scientificité du choix de classe »<sup>125</sup>.

Plusieurs obstacles peuvent cependant entraver une évaluation sérieuse des effectifs du Secours rouge. La direction nationale du SRI éprouve des difficultés pour centraliser et faire remonter les chiffres de ses structures locales, en raison du manque de liaison avec les comités départementaux. Ainsi, au premier congrès de 1925, Cordier regrette dans son rapport financier que seuls cinq CD sur quarante ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé en amont de la rencontre<sup>126</sup>. Deux ans plus tard, un tiers seulement des soixante CD recensés adresse plus ou moins régulièrement le rapport mensuel exigé par le Centre<sup>127</sup>. Par ailleurs, les interactions entre le Centre et les structures départementales dévoilent tout au long de l'année un ballet ininterrompu dans lequel s'entrecroisent chaque mois les cartes

---

<sup>122</sup> Annie Kriegel, « Le Parti communiste français sous la Troisième République (1920-1939). Évolution de ses effectifs », *Revue française de science politique*, 16<sup>e</sup> année, n°1, 1966, p. 5-35 ; Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du PCF*, t. 3, Paris, Fayard, 1982, p. 506-507 ; Philippe Buton, « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n°7, 1985, p. 5-30 ; Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, Monaco, Éditions du Rocher, 2005 ; Roger Martelli, *Prendre sa carte, 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Bobigny, Fondation Gabriel Péri/Département de la Seine-Saint-Denis, 2010.

<sup>123</sup> Roger Martelli, *Ibid.*, p. 4.

<sup>124</sup> Paul Boulland, « Des militants qui (se) comptent », *Histoire & mesure*, XXXIII-1, 2018, p. 31-60.

<sup>125</sup> Roger Martelli, *Prendre sa carte, op. cit.*, p. 7.

<sup>126</sup> « Le premier congrès national », *Secours rouge*, n°5, mai 1925.

<sup>127</sup> RGASPI, 539/3/1186, Rapport financier à la première conférence nationale, 9-10 octobre 1927.

d'adhérent vierges expédiées depuis le Centre parisien et les remontées des adhésions effectivement ratifiées localement. Si ces dernières (les cartes « placées ») indiquent en théorie le nombre réel d'adhérents, il n'est pas rare que les chiffres énoncés (publiquement comme en interne) par l'organisation s'en tiennent aux cartes « expédiées ». La vigilance s'impose donc, et cela d'autant plus que même le nombre des cartes « placées » indiqué par les CD peut être trompeur et empreint de lacunes ou d'approximations, avec des chiffres non actualisés ou arrondis, voire volontairement gonflés lorsque d'autres enjeux s'imposent.

D'autre part, l'adhésion se matérialise non seulement par l'achat d'une carte, mais aussi par le paiement mensuel de timbres-cotisations, qui devient obligatoire après le premier congrès du SRI. Le paiement régulier du timbre est le signe d'un engagement militant plus marqué que la simple prise de carte et pérennise le rapport de l'adhérent avec son organisation. Lorsqu'elles sont combinées avec les remontées des placements de cartes, les données sur les timbres expédiées mensuellement ou annuellement par le Centre peuvent constituer un indicateur supplémentaire pour affiner les estimations sur les effectifs. L'exercice peut toutefois s'avérer bien périlleux puisqu'il est difficile de mesurer le nombre moyen de timbres payés chaque année par les adhérents<sup>128</sup>. Enfin, il est possible d'appréhender la question des effectifs à partir des rapports financiers de la section française du SRI, puisque les recettes font clairement apparaître les entrées d'argent liées au paiement (après ristournes auprès des comités départementaux) des cartes et des timbres. Mais là encore, l'examen de contrôle (auquel a parfois essayé de se livrer le centre moscovite) est compromis par les faiblesses de la centralisation financière.

En dépit des incertitudes concernant le nombre d'adhérents au moment du premier congrès du Secours rouge en mai 1925, le reste de l'année est marqué par une progression incontestable des effectifs. Plusieurs rapports à partir de l'automne font état de 40 000 adhérents. Si la direction internationale du SRI met en doute ce chiffre, arguant que les bilans financiers ne font apparaître que 8 000 à 9 000 membres<sup>129</sup>, les dirigeants français expliquent cette différence par le manque de remontées des comités départementaux. En décembre 1925, Marcel Cordier annonce que 49 500 cartes ont été délivrées par le Centre dans l'année et il confirme que la section française compte « environ 40 000 membres »<sup>130</sup>. Le bulletin

---

<sup>128</sup> Dans les années 1920, on considère dans la SFIC que chaque adhérent achète en moyenne 8 timbres par an. La moyenne semble cependant inférieure dans le Secours rouge.

<sup>129</sup> RGASPI, 539/3/1171/202-205, Lettre du secrétaire du SRI au CC de la section française, 21 novembre 1925.

<sup>130</sup> RGASPI, 539/3/1173/171-173, Lettre de Cordier au Présidium du SRI, 11 décembre 1925.

interne avance le nombre (selon toute vraisemblance exagéré) de 47 000 cartes placées – tout en admettant que la grande majorité des adhérents n’est pas organisée dans des sections<sup>131</sup>. Mais en juillet 1926, lors du deuxième congrès, le rapport moral revoit à la baisse ces chiffres, en indiquant 30 000 cartes vendues au cours de l’année 1925<sup>132</sup>.

Nous pouvons en revanche mieux évaluer la hausse des effectifs au cours de l’année 1926, grâce aux statistiques plus précises élaborées par le Centre. Celles-ci dressent, à partir des remontées locales, un état mensuel de l’organisation dans chaque département (avec indication du nombre de sections, de cartes expédiés et placés, de timbres expédiés)<sup>133</sup>. La progression des effectifs s’effectue à mesure que se structurent les comités départementaux et que se forment les sections. À la fin de l’année, le Centre fait état de 44 327 cartes placées (sur 64 231 cartes expédiées). Il précise toutefois que ces chiffres ne prennent en compte que les données qui ont pu être contrôlées et qu’ils sont « de ce fait, inférieurs à la réalité »<sup>134</sup> – même s’ils sont bien loin de l’objectif de 100 000 adhérents formulé en début d’année puis réaffirmé au deuxième congrès de juillet. La précision du nombre annoncé d’adhérents est d’autant plus suspecte que les comités départementaux qui ont les plus gros contingents donnent des chiffres arrondis à la centaine, voire au millier. D’autre part, la désorganisation générée par les difficultés financières qui frappent le Secours rouge à la fin de l’année 1926 paralyse les liaisons avec les départements et entrave les remontées des adhésions, accréditant ainsi la thèse d’une estimation sous-évaluée de l’effectif national – d’autant plus qu’au 15 février 1927, 48 000 nouvelles cartes avaient déjà été commandées par les comités départementaux<sup>135</sup>.

---

<sup>131</sup> *Secours rouge*, n°2, février 1926.

<sup>132</sup> AD93, 297J1, Fonds Auguste Gillot, Rapport moral du 2<sup>e</sup> congrès de la section française du SRI, 18-20 juillet 1926.

<sup>133</sup> RGASPI, 539/3/1180, Tableaux d’organisation, statistiques de développement, 1926.

<sup>134</sup> RGASPI, 539/3/1180/59, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>135</sup> RGASPI, 539/3/1184/26-27, Lettre de Cordier au CE du SRI, 16 février 1927.

1926	Cartes expédiées	Cartes placées	Timbres expédiés
Janvier	15 000	4 332	69 680
Février	23 935	8 257	100 380
Mars	29 125	12 833	131 505
Avril	37 530	17 289	173 580
Mai	42 500	19 787	191 205
Juin	45 890	23 605	233 375
Juillet	51 345	31 283	264 285
Août	/	33 556	297 025
Septembre	60 241	35 645	320 281
Octobre	63 406	39 753	346 856
Novembre	64 231	40 542	353 456
Décembre	64 231	44 327	353 956

24 : État mensuel des cartes et timbres en 1926.

En 1927, les difficultés d'organisation se poursuivent, et nous n'avons pas retrouvé dans les archives de statistiques aussi détaillées que l'année précédente sur les effectifs nationaux et départementaux. Au cours de l'année certains militants critiques – à l'instar de Paul Cadeau, secrétaire démissionnaire en août 1927 – alertent sur la stagnation, voire la régression, du nombre d'adhérents. Ce constat est confirmé par la direction du Secours rouge, qui annonce le placement de 43 862 cartes en décembre 1927<sup>136</sup>, tandis que d'autres sources indiqueront plus tard le nombre de 39 137 cartes vendues<sup>137</sup>.

	SRI	SFIC
1925	40 000	58 593
1926	44 327	55 213
1927	Entre 39 137 et 43 862	55 480

25 : Effectifs comparés du SRI et de la SFIC entre 1925 et 1927<sup>138</sup>.

Avec des effectifs qui se stabilisent officiellement entre 40 000 et 45 000 membres, la section française du SRI regroupe moins d'adhérents que le Parti communiste, dont les rangs commencent à s'étioler sous les effets de la bolchevisation. Mais, et nous y reviendrons, une part importante des adhérents du Secours rouge n'appartient pas à la SFIC, et inversement.

Pour évaluer son implantation, il nous faut maintenant opter pour une approche territorialisée, afin de mettre en évidence la surreprésentation écrasante de la région

<sup>136</sup> RGASPI, 539/3/1194/185-186, Procès-verbal du Comité central du SRI du 8 juillet 1928.

<sup>137</sup> Par exemple : Rapport d'organisation au 4<sup>e</sup> congrès national du SRI dans *La Défense*, 9 septembre 1932.

<sup>138</sup> Pour les effectifs de la SFIC, nous utilisons les chiffres indiqués dans Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, op. cit., p. 277.



parisienne du SRI, mais aussi les fortes disparités régionales qui se dessinent ainsi que les tentatives de développement dans les colonies.

### **La prépondérance de la région parisienne**

La région parisienne constitue la première zone d'implantation du Secours rouge. Durant ses premiers mois d'existence, nous l'avons montré précédemment, la section française du SRI se confondait avec son comité parisien. L'enracinement profond et ancien des organisations ouvrières dans la capitale, la centralisation organisationnelle du mouvement communiste, mais aussi la concentration à Paris de nombreux réfugiés politiques ont déterminé la prédominance de ce pôle parisien.

Tandis que se forment depuis 1924 les premiers comités départementaux, il est décidé de regrouper les deux départements de la Seine et de la Seine-et-Oise au sein d'un unique Comité régional de la région parisienne, dont les locaux sont établis dans un pavillon annexe à celui du siège national au 12, avenue Mathurin Moreau. La région parisienne est dirigée par un secrétaire rémunéré par l'appareil central, qui siège à partir du 2<sup>e</sup> congrès de 1926 au Comité exécutif national. Cette fonction, qui nécessite une charge de travail particulièrement importante (notamment la supervision de plusieurs dizaines puis centaines de sections), explique le renouvellement fréquent des secrétaires qui se succèdent jusqu'en 1927 : Marcel Cordier (juin-décembre 1924), Edmond Moreau (décembre 1924-juin 1925), Michel (juin 1925-mai 1926), Geny (à partir du congrès régional de mai 1926) puis Maurice Chabrit quelques mois plus tard (il sera reconfirmé comme secrétaire après le 2<sup>e</sup> congrès régional de juillet 1927, tandis que Geny est nommé trésorier).

Un congrès annuel fait le bilan et détermine l'orientation de la région parisienne du Secours rouge. Le premier se tient à la Bellevilloise à Paris le 16 mai 1926, en présence de 103 délégués représentant 52 comités locaux. Le second congrès, les 23 et 24 juillet 1927, groupe 310 délégués et procède à l'élection d'une Commission exécutive régionale largement remaniée de 31 membres<sup>139</sup>. Entre les deux, les adhérents sont régulièrement convoqués pour des assemblées d'information :

---

<sup>139</sup> Edmond Fraize, Maurice Chabrit, Houchot, Louis Bourgoing, Barthelemy, Grand, Marius Legent, Derna, Reboul, Pierre Redor, Alphonse Michel, Emile Bayer, Suzanne Boussanges, Maurice Loiseau, Georges Wallet, Gay, Beton, Houchard, Lucienne Dubos, Faure, Geny, Poux, Clerc, Simon Pozenny, Thunet, Rae, Buisson, Segot, Cumpighier (*L'Humanité*, 5 août 1927).

- 27 juin 1926 : conférence de préparation du congrès national ;
- 28 août 1926 : conférence d'information pour rendre compte du congrès national ;
- 23 octobre 1926 : conférence de mobilisation de la région parisienne ;
- 23 janvier 1927 : conférence d'examen de la première année d'activité du Secours rouge en région parisienne ;
- 25 juin 1927 : conférence de préparation du congrès régional et de compte rendu de la deuxième conférence internationale du SRI.

Si ces assemblées ne regroupent en général qu'un nombre restreint d'adhérents, elles permettent néanmoins d'assurer un contact régulier entre les militants de base et la direction régionale. Ce lien est également renforcé par la publication, à partir de mars 1927, d'un *Bulletin d'information de la Région parisienne du SRI*, dont le premier exemplaire est diffusé à près de 9 000 exemplaires<sup>140</sup>.

Le maillage territorial et l'implantation du SRI se renforcent également entre les deux congrès régionaux, puisqu'entre les étés 1926 et 1927 le nombre de sections locales passe de 108 à 203 et les sections d'entreprise progressent de 39 à 57 – même si, de l'aveu des dirigeants du SRI, la plupart ne fonctionnent pas régulièrement<sup>141</sup>. Une partie de ces sections sont regroupées dans 125 comités locaux, organes intermédiaires entre la section et le comité régional<sup>142</sup>. En nous appuyant sur les statistiques élaborées de janvier à août 1926 sur l'organisation du Secours rouge dans une centaine de communes de la région et d'arrondissements parisiens, nous avons relevé onze localités qui comptabilisent plus de 150 adhérents à la fin de l'été 1926 :

---

<sup>140</sup> RGASPI, 539/3/1189, *Bulletin d'information de la région parisienne du SRI*, n°2, avril-mai 1927.

<sup>141</sup> RGASPI, 539/4/1185/119-126, Procès-verbal du CE du SRI en France, 1<sup>er</sup> août 1927.

<sup>142</sup> RGASPI, 539/3/1180, Statistiques d'organisation de la région parisienne de janvier à août 1926 et 539/3/1182, Congrès de la région parisienne du SRI, 23-24 juillet 1927.

Municipalité	Sections locales	Sections d'entreprises	Nombre d'adhérents	Résultats communistes aux élections municipales 1925
Saint-Denis	2	3	408	Municipalité communiste
Paris 5e	1	1	385	14% sur l'arrondissement
Paris 20e	1	1	347	Entre 23% et 26% selon quartier
Montreuil	1	1	275	Défaite au second tour
Gennevilliers	1	2	267	Défaite au second tour
Nanterre	1		255	Défaite au second tour
Ivry-sur-Seine	1	1	245	Municipalité communiste
Paris 19e	1		198	Entre 24% et 30% selon quartier
Paris 2e	1	1	175	Jean Garchery et Louis Castellaz élus conseillers de Paris
Paris 14e	1	1	167	Jean-Louis Crémet élu conseiller de Paris
Levallois-Perret	1	2	154	Défaite au second tour, maire USC (ancien communiste)

26 : Les principales sections du SRI en région parisienne.

Les zones d'implantation les plus importantes du Secours rouge correspondent ainsi, dans la banlieue parisienne, à des municipalités ouvrières dirigées par la SFIC (Saint-Denis<sup>143</sup>, Ivry-sur-Seine) ou bénéficiant d'un fort ancrage communiste – comme Montreuil, Gennevilliers et Nanterre (où les communistes sont battus au second tour), ou encore Levallois-Perret, dont le maire est passé de la SFIC à l'Union socialiste communiste (USC). Dans Paris, les quartiers populaires et ouvriers des 20<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, où les socialistes sont mis en concurrence par les communistes, ainsi que les 2<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements – qui élisent trois communistes au Conseil de Paris – sont des places fortes du Secours rouge. Seule exception notable, le 5<sup>e</sup> arrondissement, qui ne dispose pourtant pas d'une forte implantation communiste, fournit le plus gros contingent des adhérents parisiens<sup>144</sup>. À l'inverse, les 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ne disposent à l'été 1927 d'aucune section du SRI, même si des militants y effectuent des collectes<sup>145</sup>. Dans les cités ouvrières, la création de sections d'entreprise est recherchée par les militants, comme à Ivry-sur-Seine où 70 des 107 ouvriers d'une usine ont donné leur adhésion au Secours rouge<sup>146</sup>.

Le Comité régional du SRI annonce le placement de 12 560 cartes à la fin de l'année 1926<sup>147</sup>. Mais selon la direction nationale, les effectifs de la région parisienne s'élèvent au

<sup>143</sup> Sur le SRI à Saint-Denis : Jean-Paul Brunet, *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980, p. 347-348.

<sup>144</sup> Est-ce lié à la présence dans le Quartier latin de grandes écoles ? Ou à la proximité (dans le 14<sup>e</sup> arrondissement) de la prison de la Santé, dont le quartier politique accueillait de nombreux détenus communistes ?

<sup>145</sup> RGASPI, 539/4/1185/119-126, Procès-verbal du CE du SRI en France, 1<sup>er</sup> août 1927.

<sup>146</sup> *Secours rouge*, n°7, juillet 1926.

<sup>147</sup> RGASPI, 539/3/1189, *Bulletin d'information de la région parisienne du SRI*, n°1, mars 1927.

même moment à 14 000 adhérents – un chiffre qui semble toutefois surévalué, si l'on se rapporte à plusieurs documents statistiques internes qui se contredisent<sup>148</sup>. Le même nombre est annoncé à l'été 1927 – avec dans le détail 7 000 adhérents à Paris, 4 000 dans les villes de banlieue de la Seine et 3 000 dans la Seine-et-Oise<sup>149</sup>. Ainsi, la région parisienne représente à elle seule près d'un tiers de l'effectif national du Secours rouge. La progression et l'importance de la région parisienne dans le SRI sont également mises en évidence par Paul Cadeau, lorsqu'il annonce sa démission à la veille de la conférence nationale d'octobre 1927. Alors que les effectifs nationaux restent stables, il illustre le déclin de l'organisation dans le reste du pays en s'appuyant sur le poids grandissant de la région parisienne dans les recettes des cartes et timbres perçues par le Centre : elle passe de 39,5% à 47,6% entre les premiers semestres 1925 et 1926<sup>150</sup>.

La force du Secours rouge en région parisienne est également à mettre en regard avec celle du Parti communiste<sup>151</sup>. En effet, la section d'organisation de la SFIC fait état fin 1926 de 16 889 cartes placées<sup>152</sup>. Or, la réorganisation en région opérée par la SFIC dans le cadre de la bolchevisation inclut également dans la région parisienne la Seine-et-Marne et l'Oise, en plus de la Seine et de la Seine-et-Oise. En outre, la région parisienne comptait en 1925, avant l'intégration de ces deux départements supplémentaires, entre 12 600 et 13 600 adhérents<sup>153</sup>. Il ressort ainsi de ces chiffres qu'en seulement trois années, le Secours rouge est parvenu à bâtir en région parisienne une organisation qui comptabilise autant d'adhérents que le Parti communiste<sup>154</sup>. Pour autant, comme à l'échelle nationale, ces deux groupes ne se superposent pas entièrement – par exemple, au deuxième congrès régional du Secours rouge, un tiers des délégués n'est pas communiste<sup>155</sup>.

---

<sup>148</sup> RGASPI, 539/3/1180, Statistiques d'organisation de la région parisienne de janvier à août 1926 ; Tableaux d'organisation et statistiques de développement par département, 1926.

<sup>149</sup> RGASPI, 539/4/1185/119-126, Procès-verbal du CE du SRI en France, 1<sup>er</sup> août 1927. Un autre rapport fait état de 12 877 cartes placées au 31 juillet 1927 (RGASPI, 539/3/1186/48-56).

<sup>150</sup> RGASPI, 539/3/1186/48-56, Déclaration de Paul Cadeau à la fraction communiste, avant la conférence nationale des 9 et 10 octobre 1927.

<sup>151</sup> Jacques Girault, « L'implantation du parti communiste dans la région parisienne », in Jacques Girault (dir.), *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 61-117.

<sup>152</sup> Pour un total de 62 560 adhérents en France (RGASPI, 517/1/673/56). Ces chiffres ont été revus à la baisse par Annie Kriegel, qui a retenu comme la plupart des autres historiens le chiffre de 55 213 adhérents : Annie Kriegel, « Le Parti communiste français sous la Troisième République (1920-1939). Évolution de ses effectifs », *Revue française de science politique*, 16<sup>e</sup> année, n°1, 1966, p. 5-35.

<sup>153</sup> Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du Parti communiste français entre les deux guerres », *International Review of Social History*, Vol. 11, N°3, 1966, p. 335-361.

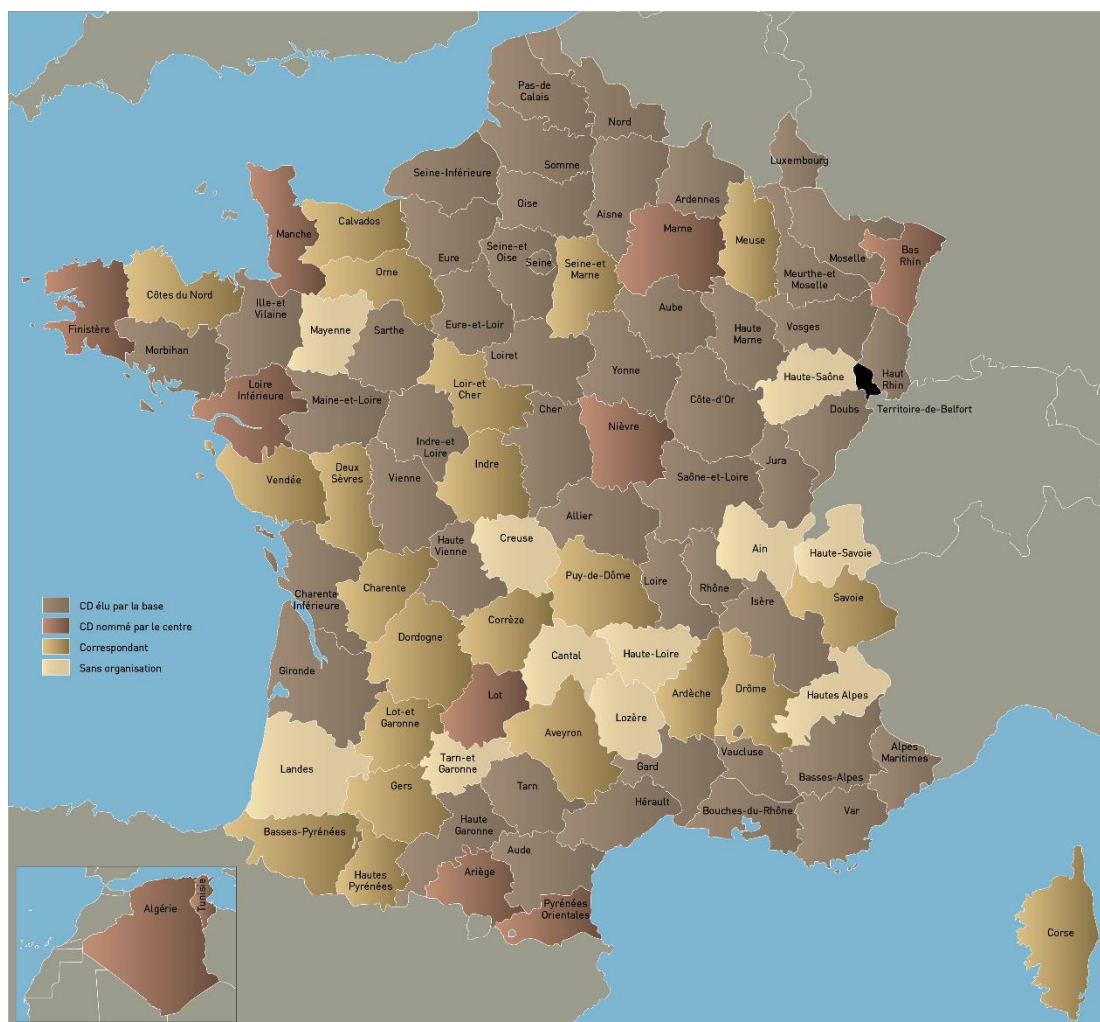
<sup>154</sup> Pour la SFIC, la région parisienne représente à cette période un quart de ses adhérents.

<sup>155</sup> RGASPI, 539/4/1185/119-126, Procès-verbal du CE du SRI en France, 1<sup>er</sup> août 1927.

Dans le reste du pays, l'implantation du Secours rouge est beaucoup plus contrastée.

### Les disparités territoriales

L'observation du SRI à l'échelle départementale met en évidence d'importantes disparités territoriales qu'il nous faut analyser. En premier lieu, sa structuration est loin d'être homogène puisque fin 1926, dans plus d'un tiers des départements, il n'y a au mieux que des correspondants locaux (22 départements), voire tout simplement aucune structure (11). À l'inverse, une majorité de départements dotés d'un Comité départemental – la plupart du temps élu par les adhérents (47) ou à défaut nommé par le Centre (11) – se concentre dans la moitié nord-est du pays et sur le pourtour méditerranéen.



27 : Carte de l'organisation départementale du SRI, en 1926<sup>156</sup>.

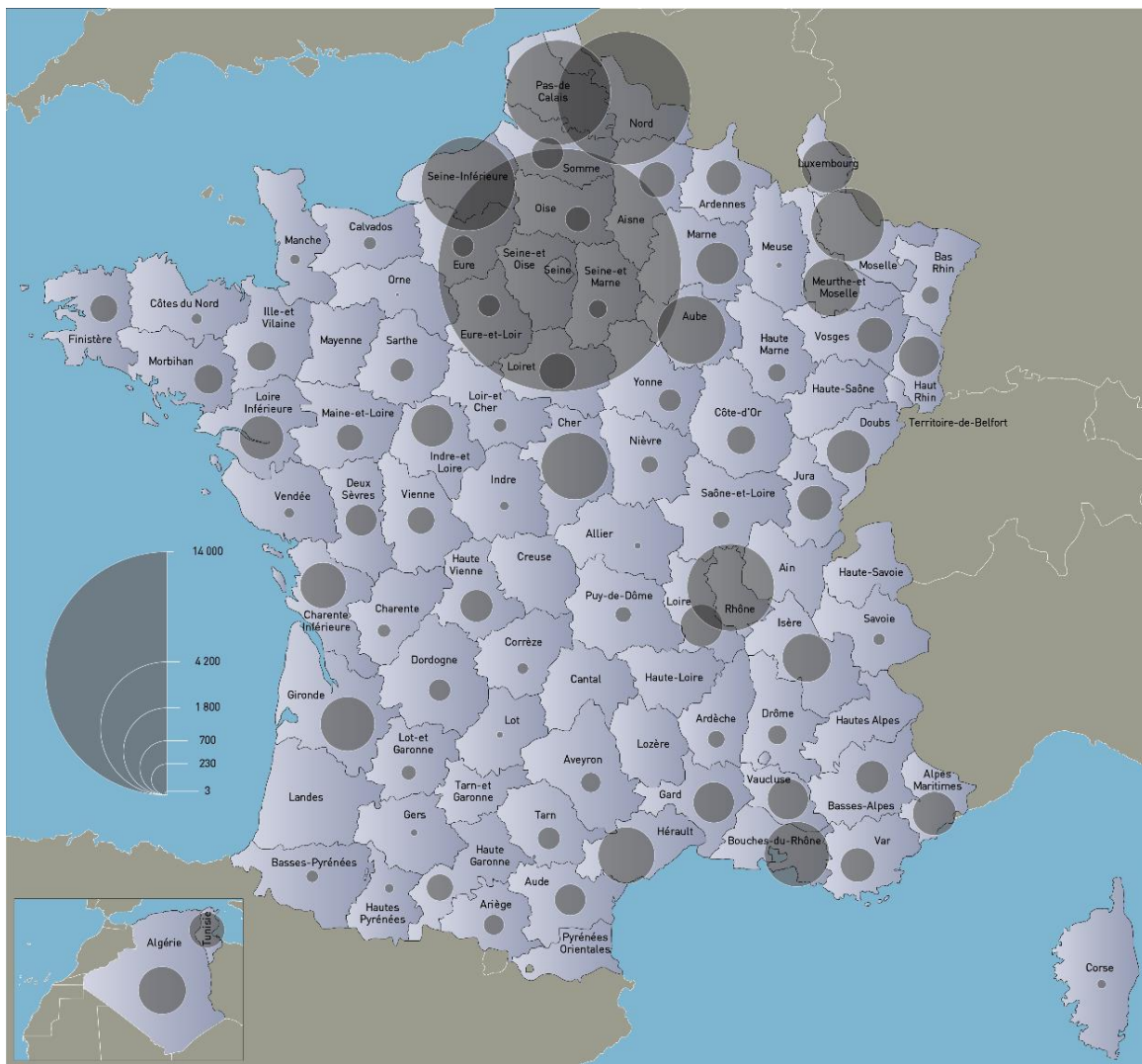
<sup>156</sup> Réalisation de la carte : Alexis Lambert (que nous remercions pour son précieux et généreux concours). À noter : les deux départements de la Seine et de la Seine-et-Oise ne forment qu'une seule structure, le Comité régional de la région parisienne ; le Territoire-de-Belfort dépend du Comité départemental du Doubs.

Les données sur les effectifs du SRI dans chaque département<sup>157</sup> nous permettent d'affiner notre observation et de mesurer les disparités territoriales, avec une interrogation : l'implantation du Secours rouge se superpose-t-elle à celle du Parti communiste ? En raison de la réorganisation par région de la SFIC depuis 1925, nous ne disposons pas de chiffres assez précis sur les adhérents du parti dans chaque département, nous permettant de comparer localement les effectifs des deux organisations. À défaut, il nous paraît pertinent de nous appuyer sur les zones d'influence communiste, en se basant sur le vote SFIC aux élections législatives de 1928. Nous voyons ainsi que l'implantation du Secours rouge recoupe partiellement la carte électorale en « archipel » du Parti communiste, historiquement implanté dans les grandes concentrations ouvrières (région parisienne, nord de la France, Moselle, Rhône) et dans certaines régions de tradition républicaine démocratique comme le Centre ou le « Midi rouge »<sup>158</sup>. Elle ne s'y réduit cependant pas et des différences significatives apparaissent, explicables par d'autres facteurs.

---

<sup>157</sup> RGASPI, 539/3/1180, Tableaux d'organisation, statistiques de développement, 1926.

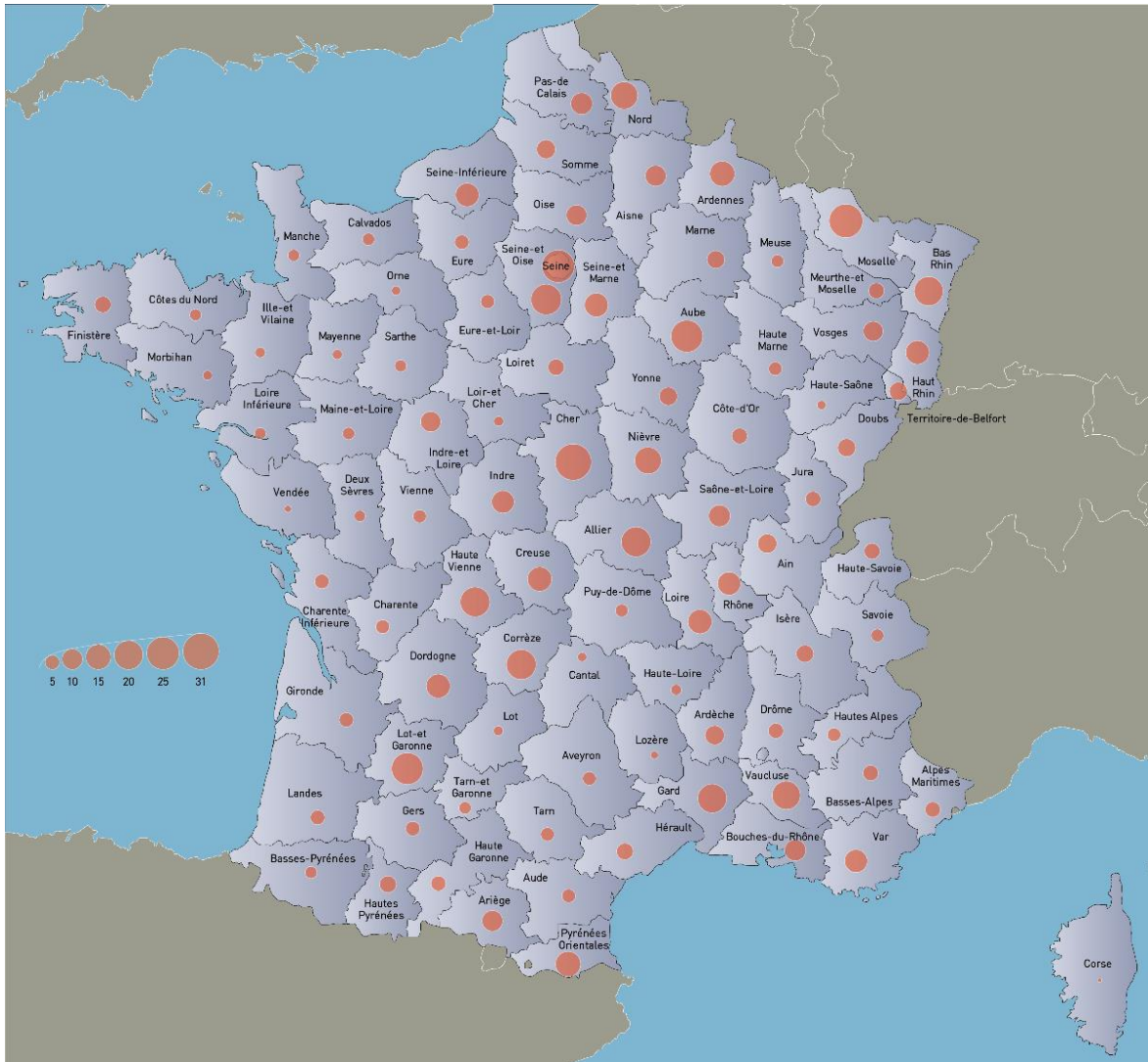
<sup>158</sup> Roger Martelli, *L'Empreinte communiste. PCF et société française, 1920-2010*, Paris, Les Éditions sociales, 2010, p. 28. Voir aussi, du même auteur : *L'Archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, Paris, Les Éditions sociales, 2008.



28 : Carte des effectifs du SRI par département, en 1926<sup>159</sup>.

<sup>159</sup> Réalisation de la carte : Alexis Lambert. Les effectifs de la région parisienne (14 000 membres annoncés par la direction nationale) correspondent aux adhérents des deux départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.





29 : Carte du vote communiste aux élections législatives de 1928<sup>160</sup>.

L'existence au préalable dans le département d'une solide organisation du Parti communiste apparaît comme une condition pour la formation d'une structure locale du SRI. Mais les zones de forte concentration de travailleurs immigrés semblent également constituer un terrain favorable au développement du Secours rouge, au regard de l'activité particulière qu'il déploie à l'égard de ces populations. Selon le recensement de la population effectué en 1926, les départements qui accueillent le plus grand nombre d'étrangers sont ceux où se trouvent les plus gros bastions du Secours rouge.

<sup>160</sup> Réalisation de la carte : Alexis Lambert.



Département	Population étrangère
Seine	423 784
Nord	233 026
Bouches-du-Rhône	180 118
Pas-de-Calais	153 175
Alpes-Maritimes	140 648
Moselle	114 409
Seine-et-Oise	83 940
Meurthe-et-Moselle	81 668
Rhône	63 152
Var	60 664
Hérault	56 470
Isère	51 400

30 : Liste des départements ayant la plus forte population étrangère<sup>161</sup>.

Pour accélérer le développement du Secours rouge, des conférences régionales réunissant des délégués des départements sont organisées dans le pays. Trois postes de secrétaires régionaux (en plus de celui de la région parisienne) sont également créés à l'été 1925 dans le nord, l'est et la région lyonnaise.

Le nord de la France constitue le second pôle d'implantation du SRI après la région parisienne. Son secrétaire Henri Croenne – par ailleurs secrétaire du syndicat CGTU du bâtiment à Denain (Nord) et actif militant communiste – supervise les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, qui réunissent fin 1926 plus de 7 000 adhérents, répartis dans près de 150 sections. Parmi elles, la section d'Halluin, dans cette « citadelle assiégée » de 14 000 habitants<sup>162</sup>, est une des plus importantes, avec plus de 400 membres. Le développement du Secours rouge dans ce bastion communiste du Nord est le fruit d'une double dynamique : celle d'abord qui résulte de la fonction sociale qu'exerce auprès de la population le Parti communiste et ses organisations affiliées, en activant des liens communautaires et en stimulant la sociabilité ouvrière (à travers l'organisation de diverses initiatives, dont des fêtes et des assemblées). Mais certains facteurs conjoncturels peuvent accélérer ce mouvement, à l'instar des incidents du 12 octobre 1925 – lorsqu'un patron a tiré sur des ouvriers de la ville lors d'une journée de grève contre la guerre au Maroc – qui mettent la lumière localement sur le rôle du Secours rouge dans la défense des militants emprisonnés<sup>163</sup>.

<sup>161</sup> *Journal Officiel*, 28 décembre 1926 : recensement de la population en 1926.

<sup>162</sup> Michel Hastings, *Halluin la Rouge, aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991.

<sup>163</sup> « 400 adhérents au SRI à Halluin », *Secours rouge*, n°3, mars 1926.

Dans l'est, le bassin industriel de la Moselle est une place forte du Secours rouge, avec près de 1300 adhérents. Le Comité départemental du SRI peut compter sur le soutien actif des organisations ouvrières des mineurs, de la métallurgie, du bâtiment, ou encore des cheminots<sup>164</sup>. Plusieurs sociétés sportives ou de musique versent également une cotisation régulière<sup>165</sup>. Avec le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Meurthe-et-Moselle mais aussi le Luxembourg – dont la section, qui groupe des adhérents de toutes nationalités, est rattachée à la section française –, la région compte 3200 membres et une soixantaine de sections. Elle est dirigée par Guillaume Simon, qui s'occupe notamment de la traduction en allemand, chaque mois, du bulletin de la section française du SRI.

Dans la région lyonnaise, les quelque 2 900 adhérents et la soixantaine de sections se trouvent principalement dans le Rhône, mais aussi dans la Loire et l'Isère, et dans une moindre mesure en Saône-et-Loire et en Savoie. Elle est dirigée par le communiste lyonnais Béal.

Bien que ne disposant pas à ses débuts de permanent appointé, la région méditerranéenne forme un autre pôle important du Secours rouge, autour des Bouches-du-Rhône et de son millier d'adhérents<sup>166</sup>. Dans ce département, le secrétaire du SRI est Maurice Guérin (pseudonyme de Joseph Roque), qui dirige en même temps la région marseillaise du Parti Communiste de janvier 1925 à la fin de l'année 1927 – avant d'être libéré de ses responsabilités syndicales et politiques afin de se consacrer pleinement au travail du SRI<sup>167</sup>. Dans les Alpes-Maritimes (450 adhérents en 1926), porte d'entrée depuis l'Italie, le Secours rouge est en première ligne pour l'accueil des réfugiés antifascistes voisins.

Le Secours rouge dispose d'une solide implantation dans d'autres départements, notamment en Seine-Inférieure (plus de 2 000 adhérents) où l'influence exercée dans le milieu syndical par Victor Caruel – secrétaire départemental du SRI, il est aussi secrétaire de l'Union régionale de la CGTU en dépit de son activité oppositionnelle au sein de la SFIC

---

<sup>164</sup> Le syndicat des Cheminots d'Alsace-Lorraine verse par exemple chaque mois au Secours rouge une cotisation de 0,20 francs par membre (RGASPI, 539/3/1179/106-112, Procès-verbal du Comité exécutif du SRI, 2 juin 1926).

<sup>165</sup> RGASPI, 539/3/1173/86-87, Procès-verbal de la conférence des secrétaires régionaux permanents du SRI, 29 décembre 1925.

<sup>166</sup> Corentin Lahu, « Le SRI à Marseille et dans sa région entre 1924 et 1939 », in Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges*, Rennes, PUR, 2018, p. 61-74.

<sup>167</sup> RGASPI, 539/3/1185/274-280, Compte rendu de la tournée de Giraud dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et les Basses-Alpes, 18 novembre-11 décembre 1927.

– joue beaucoup<sup>168</sup>. Dans le Cher, bastion communiste rural<sup>169</sup> et département de tradition républicaine, l’ancrage – 23 sections et plus d’un millier de membres – du Secours rouge est remarqué, sous l’impulsion de Jean Chauvet qui deviendra dans les années 1930 l’un des principaux dirigeants nationaux de l’organisation<sup>170</sup>.

Devant le manque de volonté que manifestent parfois les structures communistes locales pour former des sections du Secours rouge, la tâche doit beaucoup à la pugnacité de quelques militants dévoués et rompus à l’exercice. C’est le cas dans l’Aube avec l’avocat communiste René Plard qui, de retour de Bulgarie – où il avait été envoyé en septembre 1925 pour défendre des victimes de la terreur blanche –, arpente le département et multiplie les réunions dans les villes et les villages : un an plus tard, 46 sections sont formées et plus de 1 100 adhérents sont recensés<sup>171</sup>. Plus généralement, le rôle des tournées des propagandistes du Secours rouge est essentiel pour développer l’organisation dans les départements à faible ou moyenne implantation communiste. L’ancien marin de la mer Noire Georges Wallet se rend ainsi tout au long de l’été 1926 dans une douzaine de départements et anime des dizaines de réunions publiques, afin de constituer (ou reconstituer) des sections et des comités départementaux<sup>172</sup>.

Enfin, la répression qui frappe le mouvement communiste agit comme un puissant stimulant de la solidarité prolétarienne. Outre le cas d’Halluin que nous avons déjà évoqué plus haut, la multiplication des procès contre les militants communistes engagés contre la guerre au Maroc accélère la formation de sections du Secours rouge, en Bretagne par exemple<sup>173</sup>. De même dans l’Hérault, l’indignation provoquée par l’expulsion d’un militant espagnol à la fin de l’été 1926 produit un afflux d’adhérents au SRI à Montpellier et dans les 25 sections du département (qui totalisent plus de 750 adhérents)<sup>174</sup>. Dans les colonies en revanche, le niveau autrement plus grand de la répression est un obstacle important pour le développement du Secours rouge.

---

<sup>168</sup> RGASPI, 539/3/1179/36, Procès-verbal du Comité exécutif de la section française du SRI, 24 février 1926.

<sup>169</sup> La SFIC y effectue ses meilleurs scores électoraux, avec plus de 30% aux législatives de 1924 et 1928.

<sup>170</sup> Anne-Marie et Claude Pannetier, « Les militants communistes du Cher », in Jacques Girault (dir.), *Sur l’implantation du Parti communiste français dans l’entre-deux-guerres*, op. cit., p. 235-271.

<sup>171</sup> « Le travail du CD de l’Aube », *Secours rouge*, n°3, mars 1926 ; René Plard, « Dans l’Aube », *Secours rouge*, n°7, juillet 1927. Voir aussi les rapports de la région troyenne de la SFIC en 1926 (RGASPI, 517/1/445).

<sup>172</sup> Georges Wallet, « À travers les Comités départementaux », *Secours rouge*, n°9, septembre 1926. Voir aussi par exemple le compte rendu de sa tournée en Indre-et-Loire dans *Secours rouge*, n°7, juillet 1926.

<sup>173</sup> « La répression accélère le développement du SRI », *Secours rouge*, n°9-10, septembre-octobre 1925.

<sup>174</sup> « Toujours les expulsions de militants étrangers », *L’Humanité*, 15 août 1926 ; « Dans l’Hérault », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

## Une organisation semi-clandestine dans les colonies

Les premières sections du Secours rouge en terrain colonial voient le jour au cours de l'année 1925 en Algérie et en Tunisie, sous l'effet de la répression qui sévit dans ces deux territoires et grâce à l'action des avocats communistes dépêchés sur place.

En Tunisie, l'arrestation en février 1925 de Jean-Paul Finidori – dirigeant de la fédération communiste tunisienne et gérant de son organe *L'Avenir social* – et des principaux dirigeants de la Confédération générale des travailleurs tunisiens (CGTT) atteste de la nécessité pour le Secours rouge de constituer une antenne locale. Dans les jours suivants, le député SFIC et avocat André Berthon se rend à Tunis pour prendre leur défense et le SRI envoie à plusieurs reprises de l'argent pour aider les inculpés et leur famille<sup>175</sup>. D'abord représenté par un simple correspondant local, le Secours rouge constitue à partir de mai un « embryon d'organisation », sous la direction d'El Ouertani<sup>176</sup>. Puis un Comité départemental est formé en juillet lors du séjour à Tunis de Robert Foissin, autre avocat au barreau de Paris, envoyé pour assister les militants poursuivis et « porter les instructions pour le fonctionnement de l'organisation du SRI »<sup>177</sup>. Le Secours rouge reçoit en Tunisie l'appui du PC, de la JC, de la CGTT ainsi que du Destour, parti nationaliste tunisien dont les éléments les plus révolutionnaires sont proches des communistes. Ce dernier est considéré comme un soutien de poids, non seulement parce qu'il regroupe plusieurs dizaines de milliers d'« indigènes » susceptibles d'adhérer au SRI, mais aussi parce qu'il est un « parti riche », composé de nombreux notables qui pourront participer financièrement à l'œuvre de solidarité. Robert Foissin plaide d'ailleurs pour une action déterminée du Secours rouge en faveur des prisonniers destouriens, afin de consolider les liens avec ce parti et la population musulmane. La réunion constitutive du comité tunisien du Secours rouge se tient le 20 juillet 1925 au soir, « dans la maison d'un riche indigène » à tendance communiste, en présence de délégués des quatre organisations<sup>178</sup>.

En Algérie, l'existence d'un comité local est attestée à Oran dès janvier 1925<sup>179</sup>, mais c'est là aussi l'intensification de la répression contre les militants communistes, notamment à partir de l'été 1925, qui accélère le développement du Secours rouge dans la colonie. Les

---

<sup>175</sup> RGASPI, 539/3/1172/49-50, 78 et 202, Lettres d'Ariel au Présidium du SRI, 13 mars, 2 mai et 12 septembre 1925.

<sup>176</sup> RGASPI, 539/3/1173/189-191, Extrait du rapport de Robert Foissin à la section française du SRI, 1925.

<sup>177</sup> RGASPI, 539/3/1173/120-124, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 3 septembre 1925.

<sup>178</sup> RGASPI, 539/3/1173/189-191, Extrait du rapport de Robert Foissin à la section française du SRI, 1925.

<sup>179</sup> *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

avocats Marange et Foissin y sont envoyés pour participer à la défense des inculpés et transmettre des instructions pour la formation du Secours rouge<sup>180</sup>. Sous la supervision de Foissin, chargé du travail colonial du SRI, un Comité régional du Secours rouge en Algérie est formé en octobre avec des délégués du PC, des JC et de l'Union régionale des syndicats unitaires. L'instituteur algérois Rolland en est le secrétaire<sup>181</sup>.

Les deux comités de Tunisie et d'Algérie bénéficient de versements d'argent régulièrement adressés par le Centre pour couvrir les frais d'organisation et de secours. Une aide exceptionnelle de 500 dollars (environ 10 000 francs) est même spécifiquement accordée par Moscou pour le travail colonial de la section française du SRI<sup>182</sup>. La majeure partie de cette somme est consacrée à la défense juridique et à l'aide matérielle aux emprisonnés, même si un rapport mentionne le détournement de 300 francs par le trésorier du comité de Tunis<sup>183</sup>.

Dès sa fondation, le Secours rouge est dans le viseur des autorités et fait l'objet d'une étroite surveillance. Pour déjouer la répression visant les milieux révolutionnaires, son activité doit « presque constamment revêtir la forme clandestine »<sup>184</sup>. En Tunisie, un rapport stipule que le travail du SRI « doit avoir un caractère illégal étant donné que même le fait de faire des collectes pour les emprisonnés constitue un motif suffisant pour l'arrestation. Aucune liste de souscription, aucun appel ne peuvent paraître sur la presse »<sup>185</sup>. Le correspondant tunisien du Secours rouge en fait effectivement les frais : après avoir reçu des listes de souscription, il est arrêté, perquisitionné et violenté par la police qui se saisit du matériel de l'organisation<sup>186</sup>. Même le matériel de propagande – notamment une affiche en langue arabe tirée à 5 000 exemplaires et destinée à toucher autant les milieux autochtones que les groupes de l'émigration arabe en métropole<sup>187</sup> – peine à traverser la mer Méditerranée et à rencontrer son public. Dans ce contexte, les avocats communistes, dont le statut facilite les déplacements et le contact avec les victimes de la répression, jouent un rôle de premier plan dans la formation des sections et la circulation du matériel du SRI dans les colonies.

---

<sup>180</sup> RGASPI, 539/3/1173/120-124, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 3 septembre 1925.

<sup>181</sup> RGASPI, 539/3/1173/174-188, Rapport de Robert Foissin sur l'activité du SRI en Afrique du Nord, 1925.

<sup>182</sup> RGASPI, 539/3/1171/160-161, lettre du CE du SRI au CC du SRI en France, 13 août 1925.

<sup>183</sup> RGASPI, 539/3/1173/174-188, Rapport de Robert Foissin sur l'activité du SRI en Afrique du Nord, 1925.

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> RGASPI, 539/3/1172/49-50, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 13 mars 1925.

<sup>186</sup> RGASPI, 539/3/1173/118-119, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 21 juillet 1925.

<sup>187</sup> Voir la reproduction de cette affiche en annexe E6-1.

Ces contraintes ralentissent le développement du Secours rouge, dont le travail d'organisation est jugé trop faible par ses dirigeants<sup>188</sup>. Il comptabilise 538 adhérents en Algérie, répartis en cinq sections, à la fin de l'année 1926 – quand la SFIC annonce au même moment plus de 800 cartes placées sur ce territoire. En Tunisie, avec 300 adhérents et sept sections, le SRI a une audience plus large que la SFIC – qui revendique une centaine de membres. Pour autant dans ces deux colonies, la grande majorité des adhérents sont des résidents d'origine européenne<sup>189</sup>, témoignant de la lenteur et de la difficulté du processus d'« arabisation » des structures communistes encouragé par Moscou<sup>190</sup>.

En dehors de l'Algérie et de la Tunisie, le SRI n'a pas de section dans le reste de l'empire colonial français, même s'il intervient dans d'autres régions pour défendre des militants, en Syrie par exemple. Quant à l'Indochine, l'éloignement de ce territoire et la difficulté d'y établir des liaisons – il faut compter un mois pour la transmission du courrier – conduisent la section française du SRI à se décharger du travail dans cette colonie<sup>191</sup>. Celle-ci est alors placée sous la responsabilité de la section chinoise du SRI et il faudra attendre 1930 pour que l'Indochine, en proie à une implacable répression coloniale, revienne au cœur des préoccupations des dirigeants français.

## **Des structures spécifiques et catégorielles**

Le Secours rouge a constitué, en plus des sections de base accueillant les adhérents, des structures internes particulières destinées à mobiliser et encadrer certaines catégories de personnes dont le statut les rend indispensables au travail du SRI pour les uns (les avocats) ou nécessite pour les autres (les travailleurs immigrés) un cadre adapté pour militer. Pour attirer celles et ceux que la proximité du SRI avec le Parti communiste rebute, il forme également des comités auxiliaires, en apparence indépendants du SR, chargés de stimuler des mobilisations d'essence prolétarienne (à l'instar du Comité de défense des marins) ou intellectuelle.

---

<sup>188</sup> RGASPI, 539/3/1186/60-63, Rapport moral à la première Conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

<sup>189</sup> *Ibid.* ; RGASPI, 539/3/1180, Tableaux d'organisation, statistiques de développement, 1926 ; 517/1/673/56, Effectifs de la SFIC, 1926.

<sup>190</sup> Voir à ce sujet, sur l'Algérie : Éloïse Dreure, *Moscou- Paris- Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien, 1920-1945*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2022 et Alain Ruscio, *Les Communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, Paris, La Découverte, 2019. Sur la Tunisie : Élise Abassade, *Militantes communistes en Tunisie (1921-1963)*. Thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 2021.

<sup>191</sup> RGASPI, 539/3/1180/13, Lettre de Cordier au Comité exécutif du SRI, 27 janvier 1926.

## Le Service juridique du SRI : un réseau d'avocats

Depuis la naissance de la SFIC, une équipe d'avocats<sup>192</sup> – dont la plupart avait œuvré précédemment dans des organisations de solidarité ouvrière comme le CDS – se mobilise pour porter une assistance juridique aux inculpés communistes et intervenir dans les différentes affaires qui touchent le parti. En décembre 1923, alors que le Secours rouge n'est encore qu'un embryon d'organisation, un Conseil juridique est formé sous l'égide du Bureau politique du Parti communiste, en pleine révélation par *L'Humanité* d'un scandale médiatico-financier : l'affaire Arthur Raffalovich, du nom de l'ancien représentant du ministère des Finances russe à Paris, qui mit à jour la corruption avant-guerre de nombreux journaux et journalistes pour vanter le placement en France des emprunts russes. Un groupe d'avocats communistes, composé d'André Berthon, Albert Fournier, Maurice Paz et Marcel Willard – qui deviendra le secrétaire de ce Conseil juridique –, est alors chargé de « suivre quotidiennement les conséquences juridiques possibles de la campagne de *L'Humanité* »<sup>193</sup>. Il est pérennisé dans les mois suivants et fait l'objet de consultations par le Bureau politique de la SFIC<sup>194</sup>.

Ce Conseil juridique passe sous la responsabilité du SRI à la fin de l'année 1924. Il est alors décidé de limiter le nombre d'avocats communistes – André Berthon, Albert Fournier, Gelma, Ernest Labrousse, Maurice Paz et son nouveau secrétaire Georges Sarrotte – afin d'élargir le groupe à des personnalités influentes dans la magistrature et dans d'autres sphères politiques ou dans la franc-maçonnerie, comme Louis Noguères ou les trois anciens communistes Antonio Coen, Ernest Lafont (passé à l'USC) et Henry Torrès (populaire auprès des anarchistes)<sup>195</sup>.

Dans le même temps, un Bureau juridique international (BJI) est formé à Moscou par le Comité exécutif du SRI, afin d'organiser à l'échelle internationale la défense judiciaire des victimes de la répression capitaliste. Alors que s'ouvrent tout au long de l'année 1925 de grands procès des opposants communistes en Bulgarie, Pologne, Lituanie, Yougoslavie et Roumanie, le BJI souhaite mobiliser un réseau transnational de juristes et coordonner l'intervention d'avocats étrangers renommés. Dans ce cadre, la section française est

---

<sup>192</sup> Sur le profil et le rôle des avocats communistes, voir notamment la partie « Les avocats entre libéralisme et révolution » dans Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 83-98.

<sup>193</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1923\_043, Procès-verbal du Bureau politique du 14 décembre 1923.

<sup>194</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1924\_007 et 025, Procès-verbaux du Bureau politique des 2 février et 18 avril 1924.

<sup>195</sup> RGASPI, 539/3/1169/160, Lettre du secrétaire du SRI en France au Présidium du SRI, 31 décembre 1924.

sollicitée à plusieurs reprises pour envoyer ses avocats<sup>196</sup>. Des démarches sont également entreprises auprès des responsables locaux des associations d'anciens combattants en France – ARAC, mais aussi FOP et FNCR – afin d'obtenir leur adhésion au BJI<sup>197</sup>.

La nécessité de structurer – et de contrôler<sup>198</sup> – davantage le Service juridique du SRI s'impose face à la hausse de la répression à l'été 1925 et la multiplication des procès visant les opposants à la guerre au Maroc. Pour corriger les dysfonctionnements observés – mauvaise répartition du travail, sous-utilisation des avocats non parisiens – une réunion des avocats communistes est organisée le 26 octobre, deux semaines après le pic répressif de la grève générale du 12 octobre contre la guerre du Rif<sup>199</sup>. Huit avocats<sup>200</sup> participent à cette rencontre, en présence du secrétaire de la SFIC Pierre Semard, de Marcel Cordier (secrétaire de la section française du SRI), Marguerite Béard (service de presse) et Portela (du Secours rouge espagnol). À la suite de cette réunion, une permanence juridique est constituée pour centraliser la documentation et les statistiques sur la répression, répartir les affaires, établir un réseau d'avocats (y compris non communistes) à travers tout le pays et rationaliser leur utilisation. Robert Foissin est désigné secrétaire appointé du Service juridique et correspondant français du BJI.

Le 17 juillet 1926, à la veille de l'ouverture du deuxième congrès du Secours rouge, une conférence nationale des avocats du SRI se tient à la Bellevilloise à Paris<sup>201</sup>. Après avoir débattu d'une méthode commune – reposant sur la centralisation des affaires et la décentralisation de la défense – pour organiser la défense des prévenus, un barème est adopté pour la rémunération des avocats par le Centre, en fonction du type de procédure :

---

<sup>196</sup> RGASPI, 539/3/1174/1-2, Lettre du secrétaire du BJI à Maurice Paz, janvier 1925.

<sup>197</sup> RGASPI, 539/3/1174/61-71, Réponses aux courriers adressés par le BJI, novembre-décembre 1925.

<sup>198</sup> La direction du SRI demande un contrôle sur les courriers expédiés par le Service juridique, considéré comme trop autonome (RGASPI, 539/3/1179/96-101, Procès-verbal du CE du SRI, 26 mai 1926).

<sup>199</sup> RGASPI, 539/3/1174/52-54, Procès-verbal de la réunion de la fraction des avocats communistes, 26 octobre 1925.

<sup>200</sup> Berthon, Sarrotte, Bloncourt, Fournier, Dellevallée, Willard, Vienney et Foissin. Deux avocats sont excusés (Gelma et Paz), quatre autres sont absents (Delhaye, Boitel, Vaillant-Couturier, Sadoul).

<sup>201</sup> RGASPI, 539/3/1177/9-27, Conférence nationale des avocats, 17 juillet 1926.



Flagrants délits ou citations directes	Une seule affaire (qu'il y ait un ou plusieurs inculpés)		50 frs
	Deux affaires le même jour		75 frs
	Plus de deux affaires le même jour		100 frs
	En cas de visite à la prison après remise. Ajouter par affaire		5 frs
Affaires comportant une instruction préalable	Prévenus libres	Sans appel	150 frs
		Avec appel	300 frs
	Détenus ou mis en liberté provisoire au cours de l'instruction	Sans appel	200 frs
		Avec appel	350 frs
Déplacements			100 frs par jour

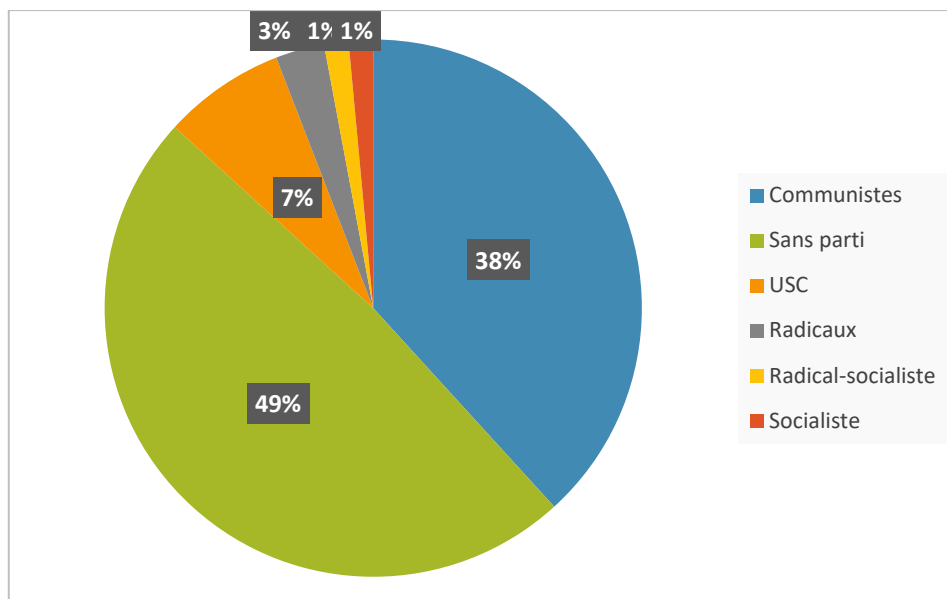
31 : Barème national de rémunération des avocats du SRI, juillet 1926<sup>202</sup>.

Si une vingtaine de juristes seulement (la plupart venus de province) participe à cette conférence, le nombre d'avocats collaborant avec le service juridique du SRI s'est largement étoffé. Les 68 avocats recensés en juillet 1926 témoignent de la capacité du Secours rouge à élargir son influence au-delà des rangs communistes et à puiser dans les sympathisants, sans parvenir toutefois à rallier en nombre des membres d'autres organisations politiques : 26 avocats sont adhérents de la SFIC, 33 sont sans parti, cinq sont à l'Union socialiste communiste, deux au Parti radical, un chez les radicaux-socialistes et un seul est socialiste<sup>203</sup>. Quelques mois plus tard, début 1927, la liste compte 76 noms et atteste de la surreprésentation des avocats parisiens puisque plus d'un tiers (28) exercent en région parisienne<sup>204</sup>, quatre sont en dehors du territoire métropolitain (Algérie, Tunisie et Luxembourg) tandis que le reste est réparti dans les autres départements. Le Secours rouge est cependant encore loin d'atteindre son objectif qui est de disposer d'au moins un avocat dans chaque tribunal.

<sup>202</sup> RGASPI, 539/3/1177/34, Barème de rémunération des avocats, juillet 1926.

<sup>203</sup> RGASPI, 539/3/1177/32-33, Liste des avocats du SRI, juillet 1926.

<sup>204</sup> RGASPI, 539/3/1189/1-10, *Bulletin juridique de la section française du SRI*, n°1, janvier 1927.



32 : Appartenance politique des avocats du SRI en juillet 1926<sup>205</sup>.

La conférence nationale des avocats a également décidé d'éditer un *Bulletin juridique de la section française du SRI*, dont le premier numéro sort en janvier 1927. Cette revue doit fournir aux avocats de la documentation sur la législation, la réglementation administrative et la jurisprudence pour les aider dans la défense des révolutionnaires poursuivis et des militants de nationalité étrangère menacés d'expulsion ou d'extradition.

Le fonctionnement du Service juridique est cependant perturbé par la dégradation de la situation financière de la section française du SRI. Alors que les procès se multiplient, les recettes engrangées ne parviennent pas à compenser l'augmentation des dépenses. Dans ce contexte, les retards de paiement des honoraires et des frais de déplacement des avocats s'accumulent, et ce d'autant plus que les dirigeants du Secours rouge préfèrent reverser en priorité l'argent récolté aux détenus et manifestent une certaine défiance envers les honoraires – pourtant déjà réduits – pratiqués par les avocats. Le trésorier Bazin se justifie ainsi :

« Ce n'est pas mauvaise volonté du trésorier si les avocats ne sont pas payés régulièrement. Les sommes disponibles sont très faibles et nous songeons préalablement à ceux qui sont en prison. Nous savons que s'il n'y avait que la question des honoraires les avocats attendraient, mais il y a des sommes déboursées qu'il est indispensable de rembourser au plus tôt. Nous vous demandons d'être modérés dans les prix que vous nous fixerez. Nous croyons qu'il serait utile de voir si, dans les notes d'avocats, il ne serait pas possible de séparer la partie des frais de la partie honoraires. La partie

<sup>205</sup> À noter que la part des communistes diminue dans le recensement de janvier 1927, puisqu'il n'y a plus que 22 avocats communistes sur 77, soit moins de 30% (RGASPI, 539/3/1180/79, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927). Au Comité central du SRI du 27 février 1927, on annonce que le service juridique regroupe une centaine d'avocats, dont 22 communistes, 22 socialistes et le reste des sans partis (RGASPI, 539/3/1185/24-30, Procès-verbal du CC du SRI, 27 février 1927).

"débours" serait remboursée par le SRI dans le minimum de temps possible et les honoraires suivant les disponibilités de la caisse »<sup>206</sup>.

Cette situation engendre des tensions et l'agacement de la plupart des avocats qui réclament le paiement de leur dû. Alors que le secrétaire du Service juridique, Robert Foissin, menace de démissionner – ce qu'il fera en 1928 – après avoir alerté à plusieurs reprises la direction du SRI<sup>207</sup>, seule une aide financière exceptionnelle accordée par Moscou permet d'éponger provisoirement une partie des dettes.

### **L'organisation des immigrés : groupes de langues et sous-sections étrangères**

Le regroupement dans un cadre organisé de la masse des travailleurs immigrés présents sur le sol français – la population d'étrangers en France est estimée à 2,5 millions en 1926<sup>208</sup> – est une préoccupation majeure et ancienne de la SFIC et de la CGTU<sup>209</sup>, qui s'inscrit dans le long combat pour l'égalité des droits et la mise en pratique de l'internationalisme prolétarien défendu par le Komintern. Dès janvier 1923, la CGTU annonce la création d'un organisme spécial qui, « en rapport étroit avec l'ISR et les fédérations internationales d'industrie, s'occupera particulièrement de dresser des statistiques sur l'immigration et d'organiser la propagande chez les travailleurs étrangers »<sup>210</sup>. Un Bureau de la Main d'œuvre étrangère (MOE) est constitué et coopère à partir d'octobre 1923 avec le Secours rouge pour organiser « le placement » des réfugiés politiques italiens et espagnols<sup>211</sup>.

Alors que de premiers groupes par nationalité et langue – italiens et polonais notamment – se forment, le Parti communiste adopte le 5 août 1924 un statut général sur « les rapports entre les camarades de langue étrangère résidant en France et le Parti communiste français »<sup>212</sup>. Il stipule que « tous les communistes, sans distinction de nationalité, appartiennent au Parti communiste français, s'ils résident en France, et doivent être obligatoirement affiliés à une section ». Participant à la vie du parti sur un « pied d'absolue égalité avec leurs camarades de France », les militants d'origine étrangère sont appelés à constituer des groupes de travail, appelés aussi « groupes de langue », afin

---

<sup>206</sup> RGASPI, 539/3/1177/9-27, Conférence nationale des avocats, 17 juillet 1926.

<sup>207</sup> RGASPI, 539/3/1176/73-79, Rapport du secrétaire du service juridique du SRI, 16 novembre 1926.

<sup>208</sup> *Journal Officiel*, 28 décembre 1926 : recensement de la population en 1926.

<sup>209</sup> Maria Grazia Meriggi, « CGTU et main d'œuvre étrangère », séance du séminaire « Histoire de la CGTU » organisé par l'IHS CGT, 17 septembre 2021 [en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=neGTYTtfkY>].

<sup>210</sup> Compte rendu de la CE de la CGTU du 5 janvier 1923, dans *L'Humanité*, 8 janvier 1923.

<sup>211</sup> « Bureau de la main d'œuvre étrangère », *L'Humanité*, 8 octobre 1923.

<sup>212</sup> Archives de direction du PCF, PEG01\_1924\_035, Procès-verbal du Comité directeur, 5 août 1924.

« d'intensifier la propagande, l'agitation et le recrutement parmi les travailleurs de leur langue ». Disposant de leurs propres instances dirigeantes et journaux, leur activité est placée sous le contrôle du Bureau politique du Parti communiste.

Une Commission de la main d'œuvre étrangère est formée à l'occasion du 4<sup>e</sup> congrès de la SFIC à Clichy en janvier 1925<sup>213</sup>. Dirigée par Gabriel Péri, elle réunit plusieurs cadres communistes français (René Fromage, Maurice Thorez, Henri Barbé pour les JC...) ainsi que des délégués des groupes italiens, polonais, hongrois, espagnols, roumains, russes et des colonies<sup>214</sup>. La résolution sur la MOE adoptée par le congrès encourage l'organisation des travailleurs étrangers sur les plans politique et syndical, afin de réaliser le front unique du prolétariat contre ses exploités et briser la concurrence et les divisions que favorise le capitalisme entre les ouvriers français et immigrés<sup>215</sup>. Ce texte appelle aussi la SFIC à lutter aux côtés du Secours rouge contre l'expulsion des militants politiques et syndicaux étrangers les plus combattifs, qui s'est accélérée au cours des semaines précédentes<sup>216</sup>.

L'activité spécifique déployée par le Secours rouge à l'égard des réfugiés politiques et des travailleurs immigrés menacés d'expulsion ouvre un espace supplémentaire pour leur organisation, leur socialisation à l'intérieur de la galaxie communiste et leur intervention dans la sphère politique et sociale. Des cadres pour la participation des militants étrangers sont constitués au sein du SRI, à l'image des groupes de la MOE formés dans la CGTU et le Parti communiste. Dès septembre 1924, la direction du Secours rouge envisage de créer un « comité des émigrés politiques avec la participation des Polonais, Italiens, Espagnols, Hongrois et Juifs »<sup>217</sup>. Quelques mois plus tard, une Commission des émigrés politiques fonctionne mais son activité reste limitée, en raison de la faiblesse de l'organisation et des difficultés liées à la répression et aux expulsions. Le Secours rouge décide alors de diffuser auprès des secteurs de l'immigration des tracts et brochures dans leurs langues d'origine pour favoriser son implantation. Les sections nationales sœurs et le Comité exécutif international du SRI sont sollicités pour qu'ils expédient en France du matériel de propagande en italien, polonais ou hongrois<sup>218</sup>. La presse politique et syndicale en langue

---

<sup>213</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1925\_002, Procès-verbal du Bureau politique, 6 janvier 1925.

<sup>214</sup> RGASPI, 517/1/241/15, Procès-verbal du Comité central de la SFIC, 3 février 1925. Voir aussi « Plan de travail du Comité central », *Cahiers du bolchevisme*, 13 février 1925.

<sup>215</sup> « Les résolutions du congrès de Clichy. Sur la main d'œuvre étrangère », *L'Humanité*, 25 janvier 1925.

<sup>216</sup> Julien Racamond, « Soyons solidaires des militants expulsés », *L'Humanité*, 31 décembre 1924 ; Archives de direction du PCF, PEG03\_1924\_099, Procès-verbal du Bureau politique, 26 décembre 1924.

<sup>217</sup> RGASPI, 539/3/1169/35, Lettre du secrétaire du SRI en France au Comité exécutif international du SRI, 20 septembre 1924.

<sup>218</sup> RGASPI, 539/3/1172/46, 79 et 144, Lettres d'Ariel au Présidium du SRI, 9 mars, 2 mai et 20 juin 1925.

étrangère – comme *Riscossa* (journal de l’immigration italienne en France), *El Proletario* (espagnol) ou *L’Émigrant* (polonais) – est également utilisée pour faire paraître régulièrement des appels en faveur du Secours rouge.

Le 17 mai 1925, treize délégués des groupes de travail étrangers (soit 20% des délégués présents) assistent au premier congrès national du SRI<sup>219</sup>. La structuration de ces groupes se renforce à l’été suivant et des comités sont formés pour chaque nationalité, avec un secrétaire siégeant avec voix consultative au Comité exécutif. Déclinés aux différents échelons de l’organisation, ils ont pour tâche d’organiser la « propagande parmi les ouvriers parlant leur langue » et d’assurer la liaison de ces derniers avec le Secours rouge<sup>220</sup>. Le deuxième congrès du SRI, en juillet 1926, adopte une résolution sur l’activité à déployer auprès des travailleurs étrangers, qui oppose la solidarité ouvrière internationale à la xénophobie et propose de partir à la « conquête des ouvriers étrangers dans le SRI »<sup>221</sup>. Une campagne est lancée autour de trois mots d’ordre : pour l’union des ouvriers français et immigrés contre la répression ; pour l’abolition du régime des expulsions ; pour le droit d’asile. Il est également prévu la désignation dans chaque section d’entreprise ou locale d’un responsable pour le travail parmi les ouvriers étrangers et d’une commission spéciale dans chaque comité local ou départemental. Au niveau national, une commission, placée sous le contrôle du Comité exécutif, doit réunir des membres du CE et un représentant de chaque groupe de langue<sup>222</sup>. La mise en application de ces mesures est cependant tardive : cette commission ne s’était toujours pas réunie au 31 octobre 1926, tandis qu’on annonce que « seuls, deux ou trois départements ont une organisation de SR parmi les étrangers »<sup>223</sup>. Si des tracts en espagnol, hongrois, italien et polonais, ainsi qu’une traduction en allemand de la brochure d’André Marty *Qu’est-ce que le SRI* ont pu être édités, l’implantation du Secours rouge parmi les travailleurs immigrés reste faible et « la liaison avec les groupes étrangers du PC est encore mauvaise ». Les dirigeants du SRI s’inquiètent par ailleurs des tendances autonomistes et particularistes qui se manifestent dans certains groupes qui ne se mobilisent que pour les victimes politiques de leur propre pays, et « en dehors du contrôle du SRI »<sup>224</sup>.

---

<sup>219</sup> Deux Italiens, deux Espagnols, deux Polonais, deux Hongrois, deux Roumains, un Bessarabien et deux coloniaux (« Le premier congrès national du SRI », *Secours rouge*, n°6, juin 1925).

<sup>220</sup> RGASPI, 539/3/1173/113-117, Lettre d’Ariel au Présidium du SRI, 16 juillet 1925. RGASPI, 539/3/1172/203, Lettre d’Ariel au Présidium du SRI, 14 septembre 1925.

<sup>221</sup> RGASPI, 539/3/1178/7, Résolution sur le travail parmi les travailleurs étrangers, 2<sup>e</sup> congrès du SRI, juillet 1926.

<sup>222</sup> « Projet de thèse sur le travail parmi les travailleurs étrangers », *Secours rouge*, n°7, juillet 1926.

<sup>223</sup> RGASPI, 539/3/1179/216-227, Procès-verbal du Comité central du 31 octobre 1926.

<sup>224</sup> RGASPI, 539/3/1180/61-63, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

En octobre 1927, la conférence nationale du SRI entérine le fonctionnement des sous-sections étrangères, déclinées à l'échelon départemental et placées sous le contrôle de la direction du Secours rouge<sup>225</sup>.

Fort logiquement, les groupes de langue du SRI ont essaimé là où se trouvent d'importantes concentrations de populations étrangères, tandis que l'indignation provoquée par les épisodes de répression dans leurs pays d'origine agit comme un puissant facteur de mobilisation. Il est cependant difficile de mesurer l'importance de ces groupes et leur impact dans les différentes communautés nationales expatriées.

En septembre 1925, les groupes espagnols revendiquent une centaine de cartes placées, mais espèrent « pouvoir organiser dans le Secours rouge, comme point de départ, les 3 000 lecteurs du journal en langue espagnol *El Proletario* ». La traduction d'une brochure, tirée à 25 000 exemplaires est également diffusée dans les territoires où se concentrent l'immigration espagnole (Pyrénées-Orientales, Hérault, Gironde, Haute-Garonne et Rhône).

À la même période, le Secours rouge annonce avoir placé autant de cartes chez les travailleurs roumains, pourtant beaucoup moins nombreux en France<sup>226</sup>. Deux ans plus tard, les adhérents Bessarabiens au SRI sont organisés dans des sections françaises et ne forment aucun groupe distinct.

La sous-section hongroise compte à l'automne 1927 quelques groupes disséminés dans la région parisienne et le nord de la France. Mais l'un de ses représentants souligne la difficulté à structurer des groupes de langue spécifique dans le SRI, car la plupart des Hongrois prennent leur carte du Secours rouge dans les syndicats, les cellules du PC ou dans les clubs sportifs et ils « ne considèrent pas cela comme une adhésion mais comme une collecte pour les emprisonnés »<sup>227</sup>. Ce témoignage montre que l'insertion des Hongrois dans des réseaux imbriqués de sociabilité ouvrière, communautaire et militante peut aussi faire de l'ombre au Secours rouge et freiner son développement.

Le SRI tente également de constituer des sous-sections polonaises, alors que les années 1920 sont marquées par l'afflux de centaines de milliers de travailleurs Polonais venant combler le manque de main d'œuvre en France, en particulier dans les bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace-Lorraine. L'organisation de réunions publiques et la

---

<sup>225</sup> RGASPI, 539/3/1185/335-338, Procès-verbal de la réunion des groupes étrangers du SRI, 2 décembre 1927.

<sup>226</sup> RGASPI, 539/3/1172/203, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 14 septembre 1925.

<sup>227</sup> RGASPI, 539/3/1185/335-338, Procès-verbal de la réunion des groupes étrangers du SRI, 2 décembre 1927.

diffusion de matériel en langue polonaise – des tracts et affiches, mais aussi un bulletin du SRI en polonais, *Na Pomoc* (« Au secours ») – permettent la formation de groupes dans le nord et l'est de la France ainsi qu'en région parisienne, qui réunissent un millier d'adhérents en octobre 1927<sup>228</sup>. L'un de ses actifs militants à Paris, Michel Dabroroski, est arrêté le 2 octobre alors qu'il distribuait des tracts et expulsé quelques jours plus tard<sup>229</sup>.

L'immigration italienne, la plus importante en France et qui se caractérise par une double origine économique et politique, offre le plus fort contingent de militants étrangers au Secours rouge. En mars 1927, l'organisation des Italiens dans le SRI est confiée au communiste exilé Romano Cocchi (qui agit sous le pseudonyme d'Adami)<sup>230</sup>. En dépit des difficultés économiques du SRI<sup>231</sup> et de la répression qui se poursuit – la police entrave la correspondance avec les groupes italiens et Adami est expulsé à la fin de l'année 1927 –, l'activité déployée envers ce secteur de la population porte ses fruits. Un bulletin bimensuel en italien est édité à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1927 et des dizaines de réunions publiques, dont de nombreuses animées par Adami, sont organisées à travers le pays, dans le Nord, l'Aube, en région parisienne, en Isère, dans les Ardennes, le Rhône, la Loire, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes... Dans certaines localités, les militants italiens sont parfois plus nombreux que leurs camarades français. Ainsi, à l'issue de sa tournée dans le Rhône du 5 au 11 décembre 1927, Adami indique que les Italiens représentent le quart des adhérents du SRI dans le département (entre 500 et 550 Italiens sur un effectif total de 1 900 à 2 000)<sup>232</sup> et qu'ils sont majoritaires dans la plupart des sections :

« Les Français sont forts à Lyon, on peut dire que sur 1000-1200 Français dans le SRI, plus de 900 sont à Lyon. Les Italiens au contraire sont très faibles dans la ville ; ils sont forts dans le reste du département. Dans toutes les sections du département, à l'exception de Lyon, les Italiens sont la majorité absolue. Dans plusieurs localités comme Deline [*sic*], Bourgoin, Vienne, St-Priest, Venispense [*sic*], etc., ils sont presque la totalité »<sup>233</sup>.

Au total, plus de 300 groupes italiens sont recensés en 1927 à travers le pays et réunissent quelques milliers d'adhérents, dont 2 000 en région parisienne, 330 au

---

<sup>228</sup> RGASPI, 539/3/1186/60-62, Rapport moral à la première conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

<sup>229</sup> AN, 20010216/36/903, Rapport sur la propagande communiste parmi les ouvriers polonais en France, novembre 1927.

<sup>230</sup> RGASPI, 539/3/1185/39-41, Procès-verbal du Comité exécutif du SRI, 6 avril 1927.

<sup>231</sup> La suppression du poste de permanent pour le travail dans l'émigration italienne est envisagée (RGASPI, 539/3/1185/54-59, Lettre de Cordier au Comité exécutif du SRI, 11 mai 1927).

<sup>232</sup> D'après le rapport d'Adami, le département du Rhône compte 1 900 à 2 000 adhérents, qui se décomposent ainsi : 1 100 à 1 200 français, 500 à 550 Italiens, 60 Russes, 35 Polonais, 17 Bulgares, 30 Yougoslaves, 90 à 100 Espagnols et entre 2 et 5 Arabes (RGASPI, 539/3/1188/67-69, Rapport d'Adami sur la tournée italienne du Rhône, 18 décembre 1927).

<sup>233</sup> *Ibid.*

Luxembourg, 325 dans le Pas-de-Calais et plusieurs centaines en Isère<sup>234</sup>. En parallèle, le Secours rouge développe aussi à partir de la fin de l'année 1927 des *patronati* (« parrainages »)<sup>235</sup>. Plus souples, ces structures auxiliaires du SRI ont pour objectif de mobiliser des secteurs plus larges et moins politisés de l'immigration italienne autour de pratiques de solidarité concrète avec les victimes du fascisme mussolinien.

### **L'échec du Comité de défense des marins**

Les marins et dockers, comme toutes les corporations liées au transport maritime, fluvial ou ferroviaire, sont considérés comme des secteurs stratégiques pour le mouvement communiste international<sup>236</sup>. Acteurs clés, dans une économie qui se mondialise, de la circulation des hommes et des marchandises à travers le monde, ils occupent aussi une place centrale pour la diffusion et la circulation d'un continent à l'autre des militants, des idées et du matériel de propagande communistes. Ainsi dès le milieu des années 1920, les dirigeants du Secours rouge considèrent les marins, qui assurent les liaisons entre la métropole et les grands ports de l'Empire français, comme essentiels pour étendre l'activité du SRI jusque dans les colonies et y transporter des directives et du matériel divers. C'est le sens de cette missive adressée en novembre 1925 par le Comité exécutif international du SRI à sa section française :

« Dans toutes les colonies, il faut d'abord lancer un travail sérieux dans les ports, principalement parmi les marins, en s'efforçant de créer des groupements du SRI sur les vaisseaux à l'aide desquels on pourrait influencer les coloniaux »<sup>237</sup>.

C'est toutefois la question de la marine militaire qui figure au cœur des préoccupations des dirigeants français du Secours rouge, au moment où plusieurs marins sont déférés en conseil de guerre et écoperent de lourdes sanctions, pour des faits d'indiscipline<sup>238</sup>. Alors que la répression s'étend sur tout le territoire à l'encontre des militants communistes opposés à la guerre du Rif, le SRI engage une campagne pour obtenir la libération des marins et demander la suppression des conseils de guerre et des bagnes militaires. Pour la mettre en

---

<sup>234</sup> RGASPI, 539/3/1186/60-62, Rapport moral à la première conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927 ; 539/3/1185/335-338, Procès-verbal de la réunion des groupes étrangers du SRI, 2 décembre 1927.

<sup>235</sup> Nous revenons sur l'organisation des *patronati* dans le chapitre 7.

<sup>236</sup> Constance Margain, *L'Internationale des gens de la mer (1930-1937). Activités, parcours militants et résistance au nazisme d'un syndicat communiste des marins et dockers*, thèse de doctorant en histoire, Université du Havre/ Université de Potsdam, 2015.

<sup>237</sup> RGASPI, 539/3/1171/202-205, Lettre du secrétaire de l'exécutif international du SRI à la section française, 21 novembre 1925.

<sup>238</sup> Michel Marty, « Aux côtés des marins de la Méditerranée », *Secours rouge*, n°8, août 1925.



œuvre, André Marty propose de constituer un Comité de défense des marins, organisé sous la direction du SRI<sup>239</sup>. Avec ce projet, l'ancien officier-mécanicien du *Protet* entend capitaliser sur l'expérience du précédent Comité de défense des marins, qui avait été constitué en 1919 pour demander sa propre libération ainsi que celle de ses camarades mutinés en mer Noire.

Le nouveau comité, formé en février 1926, réunit des délégués de la fraction communiste des marins et des membres du Comité exécutif du SRI, dont Marcel Cordier, Paul Cadeau. Quelques temps plus tard, Georges Wallet et Pierre Vottero, anciens mutins de la mer Noire, en deviennent les secrétaires. Au deuxième congrès national du SRI, Charles Tillon – lui-même ancien mutin – présente un rapport précisant le fonctionnement du Comité central de défense des marins, appelé à se structurer à l'échelon national comme départemental et local (tout en restant intégré dans le Secours rouge)<sup>240</sup>. Il est composé de cadres de l'organisation et de « membres des sections du SRI qui ont fait leur service dans la marine de guerre ou qui exercent la profession d'inscrits maritimes ou ouvriers des ports »<sup>241</sup>. Ses tâches sont multiples :

- mener l'agitation parmi les anciens marins de l'État, les inscrits maritimes, les dockers, les ouvriers des ports ;
- rassembler de la documentation sur les cas de répression ;
- éditer et diffuser des tracts et brochures ;
- établir des liaisons avec les sections du SRI à l'étranger – en Angleterre, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et en Union soviétique – afin de tisser un réseau transnational de solidarité.

Des contacts sont pris avec la Fédération des Ports et Docks et les syndicats des inscrits maritimes pour enrichir le travail de documentation du comité. Des tracts et affiches sont diffusés, un timbre de solidarité est édité, quelques réunions, meetings et manifestations sont organisés. Le faible écho donné à ces initiatives témoigne toutefois d'une activité et d'une audience en réalité limitées. La crainte de voir cette structure prendre son autonomie et échapper au contrôle du SRI – la prise de contrôle par les anarchistes du premier comité de défense des marins de 1919 est encore dans les têtes – n'a sans doute pas aidé à son

---

<sup>239</sup> RGASPI, 539/3/1179/22-29, Procès-verbal du Comité exécutif, 17 février 1926.

<sup>240</sup> « Comité central de défense des marins », *Secours rouge*, n°7, juillet 1926. Voir aussi le compte rendu du 2<sup>e</sup> congrès national du SRI, dans *L'Humanité*, 21 juillet 1926.

<sup>241</sup> RGASPI, 539/3/1178/13-14, Résolution sur le Comité de défense des marins adopté au 2<sup>e</sup> congrès national du SRI, juillet 1926.

développement : en août 1926, il est ainsi décidé que ce Comité ne pourrait pas avoir de caisse propre et que ses finances seraient gérées directement par les comités départementaux du SRI, tandis que son nom est rebaptisé « Commission de travail parmi les marins »<sup>242</sup>. Au début de l'année 1927, les dirigeants du SRI ne peuvent que constater l'échec de ce Comité. La tentative de le transformer en Comité des marins et soldats<sup>243</sup> ne connaît pas plus de réussite et André Marty propose sa suppression lors de la réunion du Comité exécutif du 15 juin 1927. Il propose en contrepartie de faire adhérer au Secours rouge l'Union fraternelle des marins, un organisme affilié à l'ARAC<sup>244</sup>. On mesure alors l'imbrication des organisations de la galaxie communiste ainsi que, en contrepartie, les difficultés inhérentes à ces adhésions cumulatives...

Malgré cette déconvenue, André Marty a su, en fondant ce Comité, s'appuyer sur le prestige dont jouissent les marins dans l'imagerie révolutionnaire – des mutineries du cuirassé Potemkine en 1905 à celles de Kiel en Allemagne en 1918 et de la mer Noire en 1919, en passant par le rôle des marins et du croiseur Aurore dans la révolution d'Octobre. La résolution adoptée par le deuxième congrès du SRI est là pour le rappeler :

« Le congrès adresse son salut chaleureux aux marins de la flotte de guerre qui souffrent dans les prisons, parce qu'ils maintiennent les traditions glorieuses des marins révolutionnaires de Russie et d'Allemagne et de leurs aînés de la mer Noire »<sup>245</sup>.

### **Des comités auxiliaires pour mobiliser les intellectuels**

Le Secours rouge a cherché dès sa fondation à solliciter le concours d'intellectuels et de personnalités pour étendre et populariser son action de solidarité. Au cours de l'année 1923, la direction internationale du SRI avait démarché – sans toutefois obtenir de réponse – Henri Barbusse et Anatole France, pour la rédaction d'articles pour la revue *MOPR* ou pour commémorer la Commune de Paris. Alors que la section française n'était pas encore officiellement formée, Moscou mettait déjà l'accent sur l'importance de la collaboration du Secours rouge avec des artistes et écrivains<sup>246</sup>, renouant avec une pratique initiée par la LDH de mobilisation de la notoriété des intellectuels.

---

<sup>242</sup> RGASPI, 539/3/1179/131-133, Procès-verbal du Comité exécutif, 11 août 1926.

<sup>243</sup> RGASPI, 539/3/1185/14-16, Procès-verbal du Comité exécutif, 2 février 1927.

<sup>244</sup> RGASPI, 539/3/1185/75-78, Procès-verbal du Comité exécutif, 15 juin 1927.

<sup>245</sup> *Ibid.*

<sup>246</sup> RGASPI, 539/3/1167/9 et 57, Lettre à Duret et Doriot sur la campagne du 18 mars, 31 mars 1923 ; lettre de Lespagnol, 10 octobre 1923.

En mai 1925, une commande du Comité exécutif international est adressée à un écrivain français – il s’agit selon toute vraisemblance d’Henri Barbusse – pour écrire, « dans le sens des idées du SRI », un roman sur la terreur blanche et la justice de classe dans un pays d’Europe centrale et orientale. Il est demandé à l’homme de lettres, avec cet ouvrage au profit du Secours rouge, de contribuer à son œuvre de solidarité en parlant des « souffrances des martyrs prolétariens, ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants »<sup>247</sup>. Un an plus tard, après quelques modifications du projet initial, Henri Barbusse signe en juillet 1926 chez Flammarion un livre choc dont le titre, *Les Bourreaux*, est en lui-même un acte d’accusation<sup>248</sup>. Récit d’une enquête menée à l’automne 1925 à travers les Balkans – en Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie et Grèce – en compagnie de Paule Lamy (avocate belge) et Léon Vernochet (secrétaire de l’Internationale des travailleurs de l’Enseignement), le lauréat du prix Goncourt 1916 y dresse un véritable réquisitoire contre la terreur blanche qui sévit en plein cœur de l’Europe.

La publication de ce livre s’inscrit dans la campagne lancée dans plusieurs pays par le Secours rouge pour dénoncer la répression dans les Balkans. Le SRI compte sur la mobilisation des intellectuels pour lui donner un écho plus large dans l’opinion publique et accroître la pression sur les gouvernements autoritaires mis en cause. Pour cela, il crée des comités en apparence distincts du Secours rouge – et plus encore du Parti communiste – afin d’obtenir, dans le cadre de campagnes spécifiques et ponctuelles, le soutien de personnalités issues de milieux dépassant largement la sphère des sympathisants communistes. Jouissant d’une large renommée dans le monde intellectuel, Henri Barbusse, membre du Comité central du SRI après son premier congrès, occupe une place de premier plan dans l’élaboration de ce dispositif dont il est le principal ambassadeur. Après avoir réuni, pour la première fois depuis la fin de la guerre de 14-18, de nombreux intellectuels dans un appel condamnant fermement la guerre du Rif, le fondateur de la revue *Clarté* – membre de la SFIC depuis 1923 – revendique sa démarche d’ouverture : « il me paraît nécessaire d’agrandir actuellement le cercle où les défenseurs de la cause révolutionnaire se cantonnent »<sup>249</sup>.

---

<sup>247</sup> RGASPI, 539/3/1171/93-94, Lettre de l’exécutif du SRI, 30 mai 1925.

<sup>248</sup> Henri Barbusse, *Les bourreaux*, Paris, Flammarion, 1926.

<sup>249</sup> Cité par Philippe Baudorre, *Barbusse. Le pourfendeur de la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1995, p. 249. Sur Henri Barbusse, voir aussi : Jean Relinger, *Henri Barbusse écrivain combattant*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

## *Le Comité de défense pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans*

Au milieu de l'été 1925, après l'envoi de plusieurs délégations dans les Balkans, les dirigeants du Secours rouge demandent aux intellectuels membres de son Comité central de « faire le nécessaire pour faciliter la constitution des Comités pour les emprisonnés en Pologne, en Bulgarie, qui nous permettront de faire des enquêtes et d'aider les emprisonnés dans ces pays, ainsi que de constituer des commissions analogues dans les pays respectifs »<sup>250</sup>. Préparé en liaison avec le bureau balkanique du SRI à Vienne, le projet se précise en septembre :

« Nous croyons qu'il faut constituer un Comité pour la Bulgarie où sera représenté [*sic*] des personnalités politiques et littéraires de gauche qui ont une véritable influence. Il ne s'agit pas de recruter au hasard 40 ou 50 signatures mais nous choisirons des noms qui nous assureront des résultats pour l'action que nous proposons de mener. Dans cette commission, il doit y avoir deux ou trois éléments actifs qui accompliront un travail de liaison avec les personnalités composant cette commission. Ces deux ou trois éléments ne doivent pas être très connus, de préférence des journalistes, mais qui assureront une réelle activité pour le fonctionnement de cette commission »<sup>251</sup>.

Un « Comité de défense pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans » – appelé aussi « Comité balkanique » – est alors constitué. Il a pour tâche, tout « en restant en liaison avec le Secours rouge, de développer la propagande contre la Terreur par la parole et par la plume et d'intéresser à cette action les réformistes, les démocrates, les intellectuels qui n'auraient pas voulu répondre à un appel direct du SRI »<sup>252</sup>. Son élargissement à des personnalités non communistes, susceptibles de publier des articles dans des journaux autres que *L'Humanité*, est considéré comme une condition indispensable à son efficacité.

Le Secours rouge veille toutefois à conserver le contrôle entier de cette nouvelle organisation, en opérant une distinction nette entre les personnalités qui adhèrent au Comité et sa direction, intégralement communiste et méticuleusement sélectionnée. Henri Barbusse en prend la présidence à l'issue de son séjour dans les Balkans en novembre. Le secrétariat du Comité est assuré par Daniel Renoult et – sur le papier, car ses occupations professionnelles l'en empêchent – Marcel Willard. Ils sont entourés de Marcel Cordier (comme secrétaire de la section française du SRI), Robert Foulon (délégué de la CGTU), Gabriel Péri (représentant de la SFIC et responsable de la rubrique internationale de *L'Humanité*), Léon Vernochet, Albert Fournier, René Plard (qui ont tous les trois participé

---

<sup>250</sup> RAGSPI, 539/3/1173/113-117, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 16 juillet 1925.

<sup>251</sup> RAGSPI, 539/3/1172/256-258, Lettre d'Ariel au Bureau balkanique du SRI, 16 septembre 1925.

<sup>252</sup> RAGSPI, 539/3/1181/14-17, Lettre de Marcel Willard au Comité exécutif du SRI, 21 janvier 1926.

à des délégations du SRI dans les Balkans) et de délégués des groupes communistes balkaniques à Paris<sup>253</sup>. Cette équipe dirigeante est chargée d'assurer le travail effectif du Comité balkanique.

La force et la légitimité de ce Comité reposent cependant sur le nombre et la qualité des membres qui donnent leur adhésion. En autorisant l'apposition de leur signature dans des manifestes ou en prenant la parole dans des meetings, ces personnalités contribuent à élargir l'audience du Comité en apportant un appui symbolique et moral à son œuvre de solidarité. À la satisfaction de ses dirigeants, le Comité obtient en quelques semaines le soutien de plus d'une cinquantaine de personnalités, élus politiques, universitaires, avocats et écrivains, dont la plupart ne sont pas communistes<sup>254</sup>. Plusieurs radicaux et socialistes – de diverses tendances, et en dépit de l'hostilité initiale manifestée par la SFIO – donnent leur adhésion, tout comme des responsables de la LDH ou le secrétaire de la CGT Léon Jouhaux.

Afin d'apparaître comme un organisme indépendant du SRI, le Comité balkanique s'installe dans un local loué au 55, Rue du Faubourg-Montmartre à Paris – dans un immeuble, qui accueille diverses entreprises, sans lien avec le mouvement ouvrier. Son appareil est composé de Daniel Renoult, d'un permanent bulgare et d'une dactylographe, tous les trois rémunérés par le Comité. Dépendant financièrement et politiquement dans un premier temps de la section française du SRI, il reçoit aussi des subventions du Bureau balkanique du SRI à Vienne, avant d'être placé en février 1926 sous le contrôle exclusif du Bureau latin du Secours rouge, qui prend également en charge le paiement du personnel du Comité, mutualisé avec celui du Bureau latin.

Le Comité édite un bulletin hebdomadaire, *L'Agence des Balkans*, pour informer sur la situation dans cette région, documenter la répression et favoriser « peu à peu une opinion contre la terreur et aussi une opinion favorable aux mots d'ordre de l'IC dans les

---

<sup>253</sup> AD93, 2476J5, Fonds Daniel Renoult, Lettre à Henri Barbusse, 24 décembre 1925.

<sup>254</sup> Henri Barbusse, Romain Rolland, Séverine, Marguerite de Saint-Prix ; le vice-président de la Chambre Frédéric Brunet ; les députés Pierre Cazals, Ernest Lafont, Ferdinand Faure, Adéodat Compère-Morel, André Berthon, Louis Héliès, Marius Moutet, Paul Vaillant-Couturier, Jean-Louis Chastanet, Jules Uhry, Eugène Frot, Raoul Evrard, Lucien Voilin, Charles Baron et Reynaud ; les conseillers municipaux Alexandre Luquet, Jean Garchery, Robert Bos, André Gayot et Louis Sellier ; les conseillers généraux de la Seine André Morizet et Henri Sellier ; les anciens députés Jean Longuet et Bracke ; les avocats Henry Torrès, Marcel Willard et Albert Fournier ; les professeurs Aulard, Langevin, Prenant, Victor Basch et Albert Mathiez ; les écrivains et journalistes Georges Duhamel, Victor Marguerite, Panait Istrati, Léon Bazalgette, Georges Chennevières, Marcel Martinet, Charles Vildrac, Mathias Morhardt, Léon Werth, Jean-Richard Bloch, Henri Marx, André Gybal, Bernard Lecache, Paul Louis, André Salmon, Francis Jourdain, ainsi que le dirigeant socialiste Jean Zyromski (RGASPI, 539/3/1181, Liste des membres du Comité de défense des victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans, janvier 1926).

Balkans »<sup>255</sup>. Fonctionnant à la manière d'une agence de presse, il alimente par ses dépêches les journaux nationaux et étrangers.

Des contacts sont pris à l'étranger pour la formation de comités similaires dans d'autres capitales européennes, comme à Londres où existe déjà un comité bulgare dont s'occupe le colonel Malone, du Labour Party. Daniel Renoult se rend à Bruxelles pour participer à la constitution en Belgique d'un Comité de défense des victimes de la terreur fasciste dans les Balkans<sup>256</sup>. Des pourparlers ont aussi lieu pour la création d'un comité balkanique en Suisse, avec le concours de Romain Rolland<sup>257</sup>.

### *Le rappel à l'ordre du SRI*

À la suite de la conférence des sections des pays latins en mai 1926, la décision est prise de former un comité du même type pour la Pologne, sous le nom de Comité pour l'amnistie en Pologne. Il est aussi envisagé d'élargir le périmètre d'intervention géographique de ces comités, afin qu'il ne subsiste qu'un seul Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche, englobant tous les autres comités et s'occupant de la lutte contre la répression dans tous les pays. Mais dans les faits, ces comités continuent à intervenir sous des appellations variées, bien qu'ils soient dirigés par la même équipe constituée autour d'Henri Barbusse, dont le prestige dans le mouvement communiste lui assure quelques libertés de manœuvre au sein du Komintern. En parallèle de l'organisation de meetings et de l'envoi de délégations dans les pays frappés par la répression, le Comité édite à partir de juin 1926 *La Défense des victimes politiques*, qui devient en novembre *La Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche*, bulletin hebdomadaire d'information des « Groupes d'action contre la répression ».

Le fonctionnement de ces comités auxiliaires fait cependant l'objet en novembre 1926 d'une vive polémique au sein du Secours rouge. Marcel Willard rappelait en février que le Comité balkanique devait fonctionner « avec une apparence d'autonomie qui est indispensable, mais en réalité, sous le contrôle du Bureau latin du SRI »<sup>258</sup>. Quelques mois plus tard, Renoult et Willard – qui avait démissionné de son poste de co-secrétaire, opposé à la réduction des moyens du Comité – sont sous le feu des critiques de plusieurs dirigeants

---

<sup>255</sup> RAGSPI, 539/3/1181/24-27, Lettre de Marcel Willard au Comité exécutif du SRI, 27 février 1926

<sup>256</sup> RAGSPI, 539/3/1181/21-23, Lettre de Marcel Willard à André, 16 février 1926.

<sup>257</sup> RAGSPI, 539/3/1181/24-27, Lettre de Marcel Willard au Comité exécutif du SRI, 27 février 1926.

<sup>258</sup> *Ibid.*

français du SRI et d'André (pseudonyme du Polonais Efim Gheller, envoyé en France par l'exécutif international du SRI pour diriger le Bureau latin). Ces derniers dénoncent une dérive autonomiste du Comité balkanique, dont la croissance et les liens qu'il entretient avec les comités étrangers en dehors de tout contrôle du Secours rouge sont perçus avec suspicion. Ils constatent avec inquiétude que les comités auxiliaires, qui ne sont pas de composition prolétarienne, « ont grossi plus vite que la section » [française du SRI] et que celle-ci est parfois « à la remorque des comités », notamment lors de l'organisation de certains meetings. Face à ce problème, Marcel Cordier réaffirme que la primauté doit être accordée au Secours rouge :

« Il faudrait ramener les Comités auxiliaires à de justes proportions, qu'ils soient seulement le prolongement du SR, qu'ils soient sous la tutelle du SR et que les sections du SR soient chargées de la liaison »<sup>259</sup>.

Les mêmes conclusions sont de nouveau tirées par la fraction communiste du Comité central du Secours rouge en février 1927 :

« Notre section n'est pas en mesure de faire dans le prolétariat ce que les comités auxiliaires font dans la petite bourgeoisie. Il faut que chaque fois qu'ils entretiennent une action, la section puisse mener un travail parallèle dans la classe ouvrière »<sup>260</sup>.

En conséquence, il est finalement décidé de replacer les comités auxiliaires sous le contrôle étroit de la section française et de restreindre leur activité, par le biais de « compressions à caractère politique et financier »<sup>261</sup> dans l'édition de *L'Agence des Balkans* et de *La Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche*, ainsi que dans l'appareil<sup>262</sup>.

### *Vers un Comité international antifasciste*

Au cours de l'année 1927, les dirigeants du SRI envisagent de réorienter l'action des comités auxiliaires autour de la défense des victimes du fascisme italien. Henri Barbusse, avec le concours de Romain Rolland et d'Albert Einstein, mobilise ses réseaux littéraires,

---

<sup>259</sup> RGASPI, 539/3/1179/199-206, Procès-verbal de la fraction communiste du Comité exécutif, 3 novembre 1926.

<sup>260</sup> RGASPI, 539/3/1185/18-23, Procès-verbal de la fraction communiste du Comité central, 26 février 1927.

<sup>261</sup> RGASPI, 539/3/1179/254-258, Procès-verbal de la fraction communiste du Comité exécutif, 24 novembre 1926.

<sup>262</sup> Il ne comprend plus qu'un permanent appointé pour le Comité balkanique (contre deux auparavant), un dactylographe (deux auparavant) et un expéditionnaire. Sont aussi supprimés : un poste de secrétaire, un demi-poste de fonctionnaire polonais, une traductrice (en russe, allemand et anglais), un caissier (et traducteur de langues latines). RGASPI, 539/3/1179/207-213, Procès-verbal de la fraction communiste du Comité exécutif, 17 novembre 1926.

scientifiques et culturels pour former un Comité international antifasciste. En février, il adresse un appel « aux esprits libres » et enjoint les intellectuels à se réunir, « en dehors de tout parti politique », pour combattre ensemble le fascisme :

« Depuis huit ans que la guerre est finie, l'état de guerre se perpétue. Sous le nom de fascisme, on voit partout écraser, ou menacer, toutes les conquêtes de la liberté, arrachées par des siècles de sacrifices et d'efforts acharnés : droit d'association, liberté de la presse, liberté d'opinion, et jusqu'à la conscience même, tout est persécuté. Nous ne pouvons plus longtemps rester silencieux devant cette faillite du progrès.

Nous pensons que le moment est venu de demander à toutes les personnes qui exercent une influence intellectuelle et morale dans le monde, de se réunir en un Comité destiné à lutter contre la vague de barbarie du fascisme.

Dans tous les pays se déchaîne, sous des formes plus ou moins ouvertes, mais partout de plus en plus audacieuses et criminelles, partout de plus en plus organisée chaque jour, une terreur blanche qui violente les populations et les principes les plus sacrés de la liberté individuelle et collective.

Contre cet état de choses qui multiplie les sévices, les attentats, les crimes inexcusables et indéniables, et menace d'amener les plus odieuses éventualités, l'opposition publique d'hommes qu'on admire et qu'on respecte universellement élèvera une barrière effective. Le simple fait de la constitution d'un tel Comité international aurait une répercussion capitale sur l'opinion, éclairerait celle-ci, forcerait son attention et inciterait les masses à manifester leur volonté dans le sens de leurs intérêts et de leurs destinées.

Cette initiative constituerait aussi un acte de pression salutaire sur les gouvernements qui manifestent pour le fascisme une complaisance et une complicité aussi inadmissibles l'une que l'autre.

Ce n'est pas tout. Tous les jours nous arrivent d'Italie, d'Espagne, de Pologne, des Balkans – de partout – l'écho de crimes ou d'attentats innombrables. Des mesures de représailles privent de leur subsistance des foules de citoyens loyaux et courageux. Une misère atroce sévit dans certains milieux du fait de la dictature et de la réaction fasciste. Une des premières tâches du Comité sera de tendre la main à ces victimes, à ces martyrs et d'étudier les moyens de soulager leur dénuement.

Une fois ce Comité constitué, en dehors de tout parti politique, et uniquement sur le plan de la justice, de la raison, du progrès démocratique mis en péril, il décidera lui-même par quels moyens il convient de réaliser sa haute et droite mission.

C'est donc une adhésion de principe que nous demandons tout d'abord à chacun de ceux auxquels nous adressons cet appel »<sup>263</sup>.

La préparation du meeting antifasciste organisé dans la foulée par le Comité à la salle Bullier à Paris, le 23 février 1927, témoigne cependant des difficultés à convaincre les signataires, qui ne sont pas dupes des manœuvres des communistes. À la proposition de Barbusse de placer la rencontre sous sa présidence d'honneur, Romain Rolland répond avec méfiance :

« À ce que vous me dites de l'intention qu'on aurait de mettre sous ma présidence d'honneur une réunion publique de vos amis, je ne puis que répéter ce que je viens d'écrire ici. – Oui, contre les attentats à la liberté, venus de tous les partis. – Non, contre les attentats à la liberté, venus d'un seul parti. – Je suis contre le fascisme et contre le bolchévisme dictatorial. Je ne supporte aucune

---

<sup>263</sup> RGASPI, 539/3/1191/7-8, Henri Barbusse, « Aux esprits libres », février 1927.



équivoque là-dessus. Et j'ai confiance en votre loyauté, pour ne pas m'enrôler, ou me laisser enrôler, sous un drapeau qui n'est pas le mien ».

Faisant preuve de souplesse, Barbusse parvient alors à convaincre la direction internationale du SRI de la nécessité de maintenir une ligne d'ouverture pour élargir l'action du Comité :

« Il faut donc ne pas contrecarrer le désir de Romain Rolland. Tout cela dépend des orateurs qui prendront la parole et de la personnalité du président effectif de la réunion. Ce serait une gaffe énorme si nous allions à l'encontre des vues de Romain Rolland, car il nous serait alors tout à fait impossible de compter sur lui. Faites donc le nécessaire »<sup>264</sup>.

Malgré la concurrence du SOI, qui met en place en janvier 1927 un comité similaire pour lutter contre le fascisme italien<sup>265</sup>, le Comité international antifasciste reçoit les adhésions de plus d'une centaine de personnalités (une cinquantaine en France et une soixantaine dans quinze autres pays, en Europe mais aussi aux États-Unis, en Russie et en Égypte)<sup>266</sup>. Sous sa responsabilité, le bulletin *La Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche* est transformé en agence de presse ayant pour titre *Paris-Rome*<sup>267</sup>. Malgré une existence éphémère de quelques mois, cette feuille d'information se propose de « faire connaître à l'étranger les faits et les événements que la presse italienne – entièrement soumise au gouvernement de Rome et contrôlée par lui – ne publie pas »<sup>268</sup>. Des tractations sont également engagées entre Barbusse et la direction internationale du SRI pour adosser à ce comité une nouvelle revue antifasciste internationale. Mais Barbusse voit plus grand et rêve d'une grande revue de littérature et d'art, non étiquetée communiste et n'ayant « pour but que des grands buts d'émancipation : des hommes et des esprits »<sup>269</sup>. S'inspirant de l'œuvre éditoriale de Willi Münzenberg et du SOI, la revue verra le jour en juin 1928 avec la fondation de *Monde*.

À travers ces comités auxiliaires, les communistes renouent avec des formes de mobilisation qui empruntent à la tradition républicaine d'avant-guerre. Comme le souligne Frédérick Genevée, l'engagement collectif de ces intellectuels d'horizons divers rappelle

---

<sup>264</sup> RGASPI, 539/3/1191/10, Lettre d'Henri Barbusse, 15 février 1927. Voir aussi Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 64-65.

<sup>265</sup> Cette initiative est dénoncée tant par Marcel Cordier que par Henri Barbusse, qui demandent tous les deux à la direction internationale du SRI et au Komintern d'intervenir (RGASPI, 539/3/1184/13-14, Lettre de Cordier au CE international du SRI, 20 janvier 1927 ; 539/3/1191/1, Lettre d'Henri Barbusse à Tiomkin, 12 février 1927).

<sup>266</sup> RGASPI, 539/3/1190/4, Liste des membres du Comité de défense des victimes du fascisme, 1927.

<sup>267</sup> RGASPI, 539/3/1194/124-128, Procès-verbal d'une réunion du Bureau latin du SRI, 4 juin 1927.

<sup>268</sup> RGASPI, 539/3/1189/49, *Paris-Rome*, 16 décembre 1927.

<sup>269</sup> AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse, Schéma du Manifeste de *Monde*, 3 février 1926.

« la tradition des comités d'amnistie pour les communards, la grande mobilisation des intellectuels pendant l'Affaire Dreyfus et la tradition jaurésienne »<sup>270</sup>. L'expérience de ces comités sera néanmoins contrariée et remise en question par la réorientation générale du Komintern et l'adoption à son sixième congrès de la ligne de « classe contre classe », défavorable aux pratiques unitaires.

Les discussions à propos du rôle et de l'autonomie des comités auxiliaires font néanmoins échos à un débat qui agite les sphères dirigeantes du Secours rouge : celui du maintien sous contrôle communiste d'une organisation de front unique ciblant un public non-communiste.

## **Une organisation non partisane sous contrôle communiste**

### **La place des communistes dans le Secours rouge**

#### *Le contrôle des instances de direction*

Si les communistes sont à l'origine de la fondation de la section française du SRI – au départ un simple collectif de représentants des organisations révolutionnaires –, l'ouverture aux adhésions individuelles à partir de la fin de l'année 1924 fait changer l'organisation de dimension. Devenant un instrument pour la réalisation du front unique, tel que conçu par la 3<sup>e</sup> Internationale, le Secours rouge a désormais pour objectif d'agglomérer en son sein des dizaines de milliers d'adhérents aux sensibilités politiques variées et débordant largement les rangs des militants et des sympathisants communistes. Dans ces conditions, le contrôle rigoureux de ses organes dirigeants est considéré comme une nécessité pour se prémunir de toute déviation politique contraire aux intérêts de la SFIC et du Komintern :

« Les membres du Parti, adhérents au SR, constitueront des noyaux centraux de notre organisation et nous permettront de la maintenir toujours sur les directives révolutionnaires de l'Internationale. Mais pour que le Secours rouge puisse réaliser les tâches pour lesquelles il a été créé, c'est surtout parmi les ouvriers sympathisants et sans parti que vous devez faire des recrues du SR »<sup>271</sup>.

---

<sup>270</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 64-65.

<sup>271</sup> RGASPI, 539/3/1170/48, Circulaire de la section française du SRI aux secrétaires des Comités départementaux du SR et aux secrétaires des fédérations communistes, 29 octobre 1924.

Le premier congrès national du SRI, le 17 mai 1925, a insisté sur cette double tâche qui incombe au Secours rouge, celle d'unifier la classe ouvrière et de se placer au-dessus des partis politiques, tout en orientant son action dans un sens révolutionnaire :

« Quand nous disons, en accord avec les statuts internationaux, que le SRI est une organisation unitaire de la classe ouvrière, indépendante des partis, à laquelle peuvent adhérer : ouvriers de toute tendance politique et sans parti, intellectuels et hommes de conscience qui, en présence des horreurs de la justice de classe, veulent apporter leur aide aux victimes, nous devons en même temps déclarer clairement que le SRI est une organisation de lutte de classes, qui se range, dans son action et dans son idéologie, au côté des organisations révolutionnaires »<sup>272</sup>.

Le congrès adopte une résolution affirmant que « le SRI est indépendant de tout parti », qui répond aux accusations de collusion avec les « moscoutaires » portées par ses adversaires. Afin d'apporter des gages d'ouverture et de pluralisme politique, il est décidé de réserver un certain nombre de place dans le Comité central pour des personnalités extérieures et non communistes, des « personnalités d'avant-garde, hommes de conscience et de pensée, qui veulent se ranger du côté des victimes de la violence capitaliste »<sup>273</sup>.

Effectivement, parmi les quarante-deux membres du Comité central élus au congrès se trouvent un dirigeant de l'aile gauche de la SFIO (Maurice Delépine, qui sera l'un des animateurs de la « Bataille socialiste »), deux avocats ayant quitté la SFIC quelques années plus tôt (Antonio Coen et Oscar Bloch) et trois intellectuels non affiliés politiquement (Gabrielle Duchêne, Henri Marx et l'ancien secrétaire de la LDH Mathias Morhardt). Tous les autres membres (soit 85% du Comité central), dont la totalité du Comité exécutif, sont communistes et ont été choisis directement par le Bureau politique de la SFIC<sup>274</sup>. Ajoutons par ailleurs que si l'appartenance politique est un critère déterminant dans la sélection des membres de ces deux organes dirigeants, leur *curriculum vitae* militant est également scruté attentivement : ainsi les victimes d'épisodes répressifs passés ou contemporains (condamnés des procès politiques à Mayence ou en Tunisie, mais aussi anciens mutins de la mer Noire et vétérans de la Commune) sont fortement représentées, tout comme les dirigeants syndicaux unitaires. Sur les dix membres du Comité exécutif, tous communistes, on compte cinq responsables de la CGTU (Marcel Cordier, Lucien Midol, Robert Foulon, Julien Racamond, Jean Caralp), deux anciens mutins de la mer Noire (André Marty, Georges

---

<sup>272</sup> « Le premier congrès national du SRI », *Secours rouge*, n°6, juin 1925.

<sup>273</sup> Voir la résolution entière en annexe C2-1.

<sup>274</sup> RGASPI, 539/3/1172/116-120, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 1<sup>er</sup> juin 1925.

Wallet), un cadre des JC (Armand Latour), un immigré italien (Arturo Cappa dit Ariel) et une femme dactylographe (Marguerite Faussecave)<sup>275</sup>.

Pour les communistes, la direction effective du SRI doit être assurée par le seul Comité exécutif, dont la composition relève directement du Bureau politique de la SFIC. Si le Comité central, élu par le congrès, doit en principe superviser le travail du Comité exécutif, il est cantonné dans les faits à un rôle honorifique – voire à un rôle « décoratif », de l’aveu même d’André Marty<sup>276</sup> – afin de donner l’image d’une organisation ouverte et représentative de la diversité des tendances qui existent dans le mouvement ouvrier. Cette vision est défendue par le secrétaire général du Secours rouge, Marcel Cordier :

« Il indique que dans son esprit le CC devait être un organisme tout à fait honorifique, aussi élargi que possible, et comprenant toutes les personnalités de gauche ainsi que les camarades ayant été victimes de la répression. Il ne pense pas que ce comité ait droit de direction au SRI, cette direction devant rester exclusivement au Comité exécutif »<sup>277</sup>.

Ce n’est cependant qu’à partir de la fin janvier 1926 que le fonctionnement du Comité exécutif devient régulier. Jusqu’alors, il ne s’était réuni qu’épisodiquement, avec un fort taux d’absentéisme – la majorité de ses membres n’ayant pas de poste de permanent du SRI et occupant des fonctions dans d’autres organisations. Remanié en début d’année, le Comité exécutif se réunit en moyenne trois fois par mois et devient le véritable organe dirigeant du Secours rouge, épaulant le secrétariat.

---

<sup>275</sup> Voir la liste des membres du Comité central et du Comité exécutif en annexe C4-2.

<sup>276</sup> RGASPI, 539/3/1172/217-218, Lettre d’André Marty à Tiomkin, 31 octobre 1925.

<sup>277</sup> RGASPI, 539/3/1173/74-77, Procès-verbal du Comité exécutif, 27 octobre 1925.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

33 : Membres de la direction de la section française du SRI, vraisemblablement lors de la réunion du Comité exécutif du 28 avril 1926. Assis, de gauche à droite : André Marty, Daniel Renoult, Paul Cadeau. Debout : Marcel Cordier, Rocher, Georges Wallet, Geny, Michel. Agence Rol/BNF (Gallica).

Le deuxième congrès du SRI, en juillet 1926, est marqué par l'intégration au sein du Comité exécutif, élargi à 16 membres, d'un militant socialiste (Claude Noizat) et d'un ouvrier sans parti (Maurice Chabrit). Les 14 autres membres, tous communistes, ont été choisis de façon à disposer d'une direction opérationnelle. Outre André Marty et les trois secrétaires (Marcel Cordier, Paul Bazin, Paul Cadeau), le CE est composé de représentants de la SFIC (Henri Gourdeaux), de la CGTU (Robert Foulon, Auguste Hercllet), des JC (Jeanne), du Comité de défense des marins (Georges Wallet), du Bureau latin du SRI (Daniel Renoult), du secrétaire de la région parisienne du SRI (Geny), d'un rédacteur de *L'Humanité* (Albert Clément), d'un « indigène » d'Afrique du Nord (Ali) et d'une femme (Suzanne Boussanges).

Le nouveau Comité central élu de 49 membres se caractérise par une représentation plus grande de la diversité des tendances politiques et des groupes sociaux présents dans le Secours rouge<sup>278</sup>. Il compte, en plus des 16 membres du Comité exécutif, 18 représentants des principaux comités départementaux (dont quatre de la région parisienne) et 15

<sup>278</sup> Liste détaillée des membres du Comité central et du Comité exécutif élus au 2<sup>e</sup> congrès en annexe C4-3.

personnalités (avocats, intellectuels, figures militantes et de la répression). S'il compte encore trois-quarts de membres adhérents à la SFIC ou aux JC, la part des non communistes s'accroît, avec « 3 ouvriers socialistes, 3 ouvriers sans-parti, 1 paysan sans-parti, 1 femme anarchiste, 1 avocat sans-parti, 1 avocat socialiste-communiste, 2 femmes sans-parti et de la bourgeoisie de gauche »<sup>279</sup>. Si l'on en croit Marcel Cordier, la direction du SRI aurait souhaité une plus large représentation encore des socialistes et des sans parti au congrès et dans le Comité central :

« Nous aurions voulu faire entrer dans le CC un plus grand nombre d'ouvriers socialistes et sans parti, mais, comme pour les délégués au congrès, nos camarades de province ont cru devoir ne présenter que des communistes, malgré nos réclamations et bien que, dans certains comités, les militants socialistes ne manquent pas »<sup>280</sup>.

L'intégration dans les organismes de direction du SRI de militants non communistes soulève cependant la question du contrôle de l'organisation et du maintien d'une ligne conforme aux intérêts politiques de la SFIC. De même, à la base, l'adhésion – encouragée – de militants parfois encartés ailleurs qu'au Parti communiste, voire non encartés du tout, fait craindre de possibles déviations politiques dans les sections et les comités départementaux. Plus que des socialistes, des anarchistes ou des sans-parti, les dirigeants du SRI se méfient tout particulièrement de l'entrisme pratiqué par « les éléments frossardistes ou de droite », ces anciens communistes exclus ou démissionnaires de la SFIC, « qui semblent vouloir adhérer en masse au SR pour regagner leur influence sur la classe ouvrière et se faire un point d'appui contre le parti »<sup>281</sup>. À l'instar de ce qui est pratiqué dans les autres organisations de masse créées ou investies par les communistes dans le cadre de la stratégie de front unique, des « fractions communistes » sont constituées dans les différents échelons de direction du Secours rouge. Ces noyaux qui regroupent les seuls adhérents à la SFIC deviennent des espaces où s'élaborent les prises de décision les plus politiques et où se discutent les rapports entre le SRI et le parti. Les réunions de fractions se tiennent généralement, à partir de 1926, en amont des congrès et des réunions du Comité central ou du Comité exécutif. Elles font l'objet de comptes rendus annexes, non communiqués aux adhérents.

La composition politique des adhérents du SRI est cependant beaucoup plus hétéroclite à la base et ses dirigeants estiment que la moitié des adhérents du Secours rouge en région

---

<sup>279</sup> RGASPI, 539/3/1176/49-52, Lettre de Cordier au CE du SRI, 28 juillet 1926.

<sup>280</sup> *Ibid.*

<sup>281</sup> RGASPI, 539/3/1172/217-218, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 31 octobre 1925.

parisienne est membre du Parti communiste<sup>282</sup>. Selon Marcel Cordier, la proportion de communistes tomberait à 30% dans les autres régions<sup>283</sup>. Nous manquons cependant de données pour étayer ces estimations – les seuls chiffres à notre disposition concernent les effectifs en juin 1927 dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris : sur 300 adhérents au Parti communiste, 44 sont également membres du SRI, tandis que la section du Secours rouge groupe 121 adhérents<sup>284</sup>.

Si ces chiffres attestent de la capacité du SRI à élargir sa base en recrutant – conformément à ses objectifs – dans des milieux ouvriers non communistes, ils sont aussi révélateurs de sa faiblesse à puiser dans son premier vivier d'adhérents, celui des militants ayant leur carte à la SFIC. En tenant compte des effectifs du SRI et de la SFIC, nous pouvons au total estimer à moins de 20 000 le nombre de communistes adhérant en 1927 au Secours rouge, soit dans une fourchette large, entre un tiers et 40% des membres du parti. Un an plus tôt, au 5<sup>e</sup> congrès de la SFIC à Lille, Cordier estimait que « à peine un quart des effectifs du parti » avait sa carte au SRI. De quoi nous interroger sur l'efficacité de la « courroie de transmission » et d'éclairer au prisme de ses relations avec le Parti communiste certaines difficultés rencontrées par la direction du Secours rouge.

#### *Le manque de liaison avec la SFIC et ses conséquences*

La faible proportion de communistes ayant donné leur adhésion au SRI contraste avec les objectifs du Komintern, qui proclame depuis son 5<sup>e</sup> congrès l'obligation pour les membres des partis communistes d'adhérer et de participer activement à l'œuvre du Secours rouge<sup>285</sup>. Cette contradiction apparaît dans les discussions du 5<sup>e</sup> congrès de la SFIC, en juin 1926 : le mot d'ordre « Tous au Secours rouge », adopté à l'issue de l'exposé prononcé par Cordier au nom du SRI, se heurte aux critiques formulées par Doriot quelques jours plus tôt à l'égard des organisations de masse (SRI, SOI, ARAC, coopératives, locataires, etc.). Pour ce dernier, les sollicitations financières et organisationnelles à l'égard des adhérents communistes sont trop nombreuses et ont un effet contre-productif :

« Ne tapez pas toujours sur le parti, allez dans les groupes sympathisants qui ne veulent pas adhérer au parti, tout en ne vous faisant pas leurs prisonniers ; c'est là votre rôle, mais n'assommez pas toujours le militant communiste ou, du moins, n'assommez que ceux qui le veulent bien. Démontrez

---

<sup>282</sup> Nous manquons cependant de données pour étayer cette affirmation.

<sup>283</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1927\_034, Procès-verbal du Bureau politique du 21 juillet 1927.

<sup>284</sup> RGASPI, 539/3/1185/89-94, Procès-verbal du Comité Exécutif du SRI du 29 juin 1927.

<sup>285</sup> Résolution sur le SRI, adoptée au 5<sup>e</sup> congrès de l'IC, reproduite en annexe B1-7.

la nécessité d'entrer dans ces organisations, mais n'en faites pas une obligation, car, ainsi, vous fermez la porte du parti »<sup>286</sup>.

Cette intervention est symptomatique d'une vision réductrice – répandue dans les rangs du parti – du Secours rouge, perçu comme une simple caisse de solidarité ; ce qui permet de comprendre aussi les difficultés de l'organisation dans la galaxie communiste.

Dans une période mouvementée pour la SFIC, en proie à de fortes critiques internes<sup>287</sup>, les responsables du SRI se plaignent du faible intérêt manifesté à l'égard de leur organisation par les dirigeants communistes. Dans une lettre du 16 novembre 1926 adressée au Bureau politique de la SFIC, dans un contexte de graves difficultés financières mettant en péril la survie du SRI, ses trois secrétaires (Cordier, Bazin et Cadeau) dénoncent l'absence de liaison entre les deux organisations :

« Depuis plus d'une année, nous avons réclamé à maintes reprises au Secrétariat du Parti communiste pour que celui-ci consacre une séance du Bureau politique à l'examen de la situation du SR en France, de sa tactique, de ses possibilités de travail et de son développement. [...] Depuis [septembre dernier], chaque semaine, soit sur des questions particulières, soit d'une façon générale, nous avons réclamé cette entrevue sans pouvoir obtenir satisfaction. Cette situation est d'autant plus regrettable que le SRI traversait et traverse encore une période très difficile qui ne fait que s'aggraver de jour en jour ».

Les trois dirigeants déplorent le manque de contrôle effectif du parti, dont ils rappellent que le Secours rouge n'est qu'un organisme placé sous sa dépendance :

« D'autre part, comme membres du PC, nous ne nous considérons que comme délégués de celui-ci et nous ne pouvons admettre que comme tels, placés à la tête d'une organisation auxiliaire importante, le contrôle du PC soit presque nul envers nous. Ceci ne peut être que préjudiciable au Parti et aux militants communistes que nous sommes ».

Selon eux enfin, « le désintéressement du PC provient de la sous-estimation politique du SRI par le Parti, qui ne voit dans le SR que le côté solidarité et pas assez le rôle politique et de front unique » qu'il doit remplir<sup>288</sup>.

Le manque de considération à l'égard du Secours rouge se traduit aussi par le faible écho donné à son action dans *L'Humanité*. Dans sa déclaration à la réunion de la fraction communiste qui précède la conférence nationale des 9 et 10 octobre 1927, Paul Cadeau, démissionnaire du secrétariat, parle même de « sabotage » au sujet du quotidien, qui n'a pas relayé correctement les campagnes ni assez insisté sur le lien entre la répression et la

---

<sup>286</sup> *Ve Congrès national du parti communiste français, tenu à Lille du 20 au 26 juin 1926. Compte rendu sténographique*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927, p. 191.

<sup>287</sup> Serge Wolikow, « L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles Fondations*, vol. 1, n°1, 2006, p. 159-165.

<sup>288</sup> RGASPI, 539/3/1176/69-72, Lettre de Cordier, Cadeau et Bazin au BP de la SFIC, 16 novembre 1926.



« nécessité d'organiser les ouvriers et les paysans au sein du SRI »<sup>289</sup>. En dépit de l'entrée au Comité exécutif d'un rédacteur du journal, le traitement insuffisant accordé au SRI dans *L'Humanité* et le manque de liaison avec sa rédaction sont déplorés à plusieurs reprises.

Ces négligences de la SFIC vis-à-vis du SRI ne sont pas sans conséquences sur la bonne marche de l'organisation. Celle-ci pâtit notamment d'un manque récurrent de cadres pour assurer le fonctionnement du Secours rouge à tous les échelons. Alors que les responsables communistes locaux ou départementaux sont déjà surchargés de travail pour le parti et peinent – lorsqu'ils n'y sont pas réticents – à mettre debout des antennes du SRI, la recherche de cadres se consacrant exclusivement au travail du Secours rouge est un enjeu majeur. Dans cette optique, une première école de cadres est créée à la fin de l'année 1926 par la région parisienne du SRI. Accueillant une vingtaine d'élèves, elle doit œuvrer à la formation idéologique des militants, afin de « leur faire comprendre le rôle véritable du Secours rouge, aussi bien sur le terrain de la solidarité que sur le terrain de l'organisation de masse ». Les dirigeants du SRI espèrent ainsi éviter les « déviations philanthropiques de ceux qui ne voient dans le SR que l'œuvre de secours envers les emprisonnés », autant que les « déviations des camarades qui ne veulent appeler au travail du SR que des révolutionnaires ou des membres des organisations communistes ou des syndicats rouges »<sup>290</sup>.

D'autre part, le manque de liaison entre le SRI et la SFIC peut aussi conduire les deux organisations à adopter des positions contradictoires – sur la question du paiement des amendes par exemple, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant. Ces différents peuvent enfin être sources de tensions, favoriser l'émergence de crises internes ou aggraver certains conflits sous-jacents. Ils conduisent notamment en août 1927 à la démission de son poste de secrétaire du SRI de Paul Cadeau, qui avait basculé depuis quelques mois dans l'opposition de gauche au sein du Parti communiste et qui dénonce l'absence de ligne politique cohérente de la SFIC vis-à-vis du SRI<sup>291</sup>. Mais deux ans plus tôt, une autre affaire avait déjà déstabilisé la direction du Secours rouge : à l'automne 1925, l'expulsion du territoire français d'Ariel, secrétaire du SRI, avait accéléré le dénouement d'une crise en gestation depuis plusieurs mois dans le sommet de l'organisation.

---

<sup>289</sup>RGASPI, 539/3/1186/48-56, Déclaration de Paul Cadeau à la fraction communiste, avant la conférence nationale des 9 et 10 octobre 1927.

<sup>290</sup> RGASPI, 539/3/1176/86-88, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 16 décembre 1926.

<sup>291</sup> RGASPI, 539/3/1186/48-56, Déclaration de Paul Cadeau à la fraction communiste, avant la conférence nationale des 9 et 10 octobre 1927.

## *Une expulsion à point nommé ? L'éviction d'Ariel du secrétariat*

Arturo Cappa, dit Ariel, occupe la fonction de secrétaire de la section française du SRI depuis janvier 1924, après avoir pris la succession de Robert Lespagnol sur décision de la direction de la SFIC. La trajectoire de cet avocat et journaliste italien, né le 20 janvier 1895 à Pise et fils d'un général tué durant la Première Guerre mondiale, reste assez énigmatique. Secrétaire régional du PCI en Ligurie après la guerre, son domicile est visé par des fascistes qui le capturent et le menacent de représailles plus graves s'il ne cesse pas ses activités politiques, le poussant sur le chemin de l'exil<sup>292</sup>. Plus tard, il expliquera qu'une maladie contractée durant la guerre puis une agression fasciste subie en Italie l'obligent à suivre des cures de soins à échéance régulière<sup>293</sup>.

Son profil est signalé à partir de juin 1922 par les services de renseignement français, qui le décrivent comme un agitateur communiste « violent et dangereux » en relation avec les milieux de marins révolutionnaires de Marseille<sup>294</sup>. Après avoir assisté au congrès du Parti communiste d'Égypte le 17 janvier 1923, semble-t-il avec la qualité de représentant du Komintern, il arrive à Paris le 26 février. Il effectue plusieurs séjours à l'étranger<sup>295</sup>, puis assiste en juin 1924 comme témoin au procès de Mario Castagna, anarchiste italien accusé du meurtre d'un militant fasciste à Paris<sup>296</sup>. Il est également considéré comme l'un des principaux organisateurs des centurions communistes antifascistes et des groupes communistes italiens.

Rompant aux méthodes flirtant avec l'illégalité, il annonce s'être fait inscrire au barreau de Rome sous le nom d'Arturo Cappa, « jugeant que dans certains cas le SRI pourrait avoir intérêt de faire intervenir, en tant qu'avocats, des camarades chargés de missions particulières, dont il est inutile de parler par lettre »<sup>297</sup>. En situation irrégulière et visé par un arrêté d'expulsion du 4 décembre 1924, Ariel doit d'ailleurs mener clandestinement son activité à la tête du SRI et se rend rarement au siège de l'organisation.

---

<sup>292</sup> « Les hauts faits des fascistes », *L'Humanité*, 3 septembre 1922.

<sup>293</sup> RGASPI, 539/3/1172/178-179, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 26 août 1925.

<sup>294</sup> Archives nationales, 19940437/59, dossier n°5409, Dossier de surveillance d'Arturo Cappa, dit « Ariel ». 1922-1938. Je remercie Dimitri Manassis pour la transmission de ce dossier.

<sup>295</sup> Il séjourne au cours de l'année 1923 en Autriche, en Tchécoslovaquie et en Suisse, vraisemblablement pour accompagner sa femme Rougena Zátková, peintre et sculptrice tchèque, qui meurt de la tuberculose le 29 octobre 1923 à Leysin (Suisse) où elle était soignée.

<sup>296</sup> « Le procès Castagna », *L'Humanité*, 28 juin 1924.

<sup>297</sup> RGASPI, 539/3/1174/32, Lettre d'Ariel au Bureau juridique international, 9 juin 1925.

C'est en sortant des locaux du Comité balkanique, 55 Faubourg Montmartre, qu'Ariel est arrêté par la police au soir du 22 septembre 1925, pour « usurpation d'état civil ». Il est expulsé deux jours plus tard en Belgique. Les conditions de son expulsion font cependant l'objet d'une vive polémique au sein du Secours rouge, Ariel accusant Cordier – chargé de l'intérim du secrétariat du SRI en son absence – et la direction du Parti communiste de ne pas avoir agi pour empêcher son expulsion et d'avoir laissé le gouvernement décapiter la direction du Secours rouge sans riposte ouvrière<sup>298</sup>. Et de fait, les réactions à son arrestation et à sa reconduite à la frontière sont extrêmement timides – *L'Humanité* ne consacre ainsi que trois entrefilets de quelques lignes à cette affaire<sup>299</sup>. Dans ces conditions, Madeleine Ker, responsable du bureau de presse du SRI et compagne d'Ariel, soupçonne même une opération provenant « de l'intérieur du Parti »<sup>300</sup>.

La version avancée par Marcel Cordier diffère et il accuse Madeleine Ker d'avoir engagé dès l'arrestation d'Ariel des démarches personnelles auprès d'Henri Guernut, secrétaire général de la LDH, sans en référer à la direction du SRI. Il apprend par ailleurs, le jour de l'expulsion, qu'Ariel et Madeleine Ker avaient engagé depuis six mois, par l'intermédiaire d'Henri Guernut, des démarches afin d'obtenir du Président du Conseil la « levée officieuse » de l'arrêté d'expulsion visant l'Italien<sup>301</sup>. Dans ces conditions, Cordier explique que les initiatives conduites secrètement par Madeleine Ker ont empêché de mener une campagne de protestation prolétarienne. Il ajoute par ailleurs que si les tractations avec la présidence du Conseil étaient « connues par les ouvriers et les camarades arrêtés pour leur action contre la guerre du Maroc, elles ne manqueraient pas de soulever une indignation très compréhensible »<sup>302</sup>. Et ce d'autant plus que le Secours rouge exige dans le même temps des emprisonnés qu'ils s'abstiennent de demander des remises de peine ou la grâce – sauf dans le cas où leur vie est en danger.

---

<sup>298</sup> RGASPI, 517/1/303/60-64, Lettres d'Ariel au BP du PCF et à Cordier, 26 et 28 septembre 1925.

<sup>299</sup> « Cappa arrêté dans des conditions scandaleuses », *L'Humanité*, 23 septembre 1925 ; « L'arrestation arbitraire de notre camarade Ariel (A. Cappa) », *L'Humanité*, 24 septembre 1925 ; « Cappa expulsé », *L'Humanité*, 25 septembre 1925.

<sup>300</sup> RGASPI, 517/1/303/74-76, Rapport de Cordier au BP sur l'arrestation d'Ariel, 1<sup>er</sup> octobre 1925.

<sup>301</sup> Une lettre du 15 octobre 1925 de la LDH au ministre de l'Intérieur, demandant l'annulation de la mesure d'expulsion contre Ariel, confirme que des démarches avaient été engagées depuis mars 1925 (Archives nationales, 19940437/59, dossier n°5409, Dossier de surveillance d'Arturo Cappa, dit « Ariel ». 1922-1938).

<sup>302</sup> *Ibid.*



34 : Arturo Cappa, dit Ariel, lors de son arrestation, 23 septembre 1925. AN, 19940437/59, dossier n°5409.

L'expulsion d'Ariel et les révélations l'accompagnant ont précipité son sort à la tête du SRI. Depuis plusieurs mois, les relations d'Ariel avec la direction du PC<sup>303</sup> et les autres dirigeants du Secours rouge s'étaient fortement dégradées, en particulier avec André Marty. Il avait même fallu la médiation du secrétariat international du SRI<sup>304</sup>, au milieu de l'été 1925, pour étouffer le conflit entre ces deux personnalités au caractère bien trempé. L'ancien mutin de la mer Noire, désigné représentant en France du présidium du SRI, reprochait notamment à Ariel ses méthodes de travail solitaires, bureaucratiques et autoritaires, tandis que ce dernier accusait Marty de vouloir contourner le secrétariat en traitant, au mépris des règles statutaires, directement avec Moscou. L'état de semi-clandestinité auquel était confronté Ariel et ses absences répétées, obligeant Marcel Cordier à occuper de fait le secrétariat par intérim, avaient également participé de l'aggravation des tensions au sein de l'appareil de direction du SRI.

Alors que le dossier d'Ariel, après son expulsion, remonte jusqu'au Comité central du Parti communiste soviétique, Marcel Cordier est appelé officiellement à lui succéder<sup>305</sup>. L'« affaire Ariel » n'en était pas terminée pour autant, car ce dernier, après avoir repris du service auprès des sections belge puis espagnole (sous le pseudonyme d'Henry) du Secours

<sup>303</sup> En juillet 1925, Ariel reçoit un blâme du Bureau politique de la SFIC, à propos d'une lettre adressée à un marin (Archives de direction du PCF, PEG03\_1925\_045, Procès-verbal du Bureau politique du 17 juillet 1925).

<sup>304</sup> RGASPI, 539/3/1171/120-121 et 132-133, Lettres de Tiomkin à Ariel et André Marty, 8 et 23 juillet 1925.

<sup>305</sup> RGASPI, 539/3/1171/189, Lettre du secrétaire de l'Exécutif du SRI à Marcel Cordier, 14 octobre 1925.

rouge, est envisagé quelques mois plus tard pour prendre la direction du Bureau latin du SRI – ce qui témoigne par ailleurs des soutiens dont il pouvait encore bénéficier au sein de la direction internationale du SRI. Cette hypothèse provoque l’adoption par le Comité exécutif de la section française, et sur proposition d’André Marty, d’une résolution s’opposant résolument à cette nomination<sup>306</sup>. La conférence des sections latines du SRI adopte également en mai 1926 une motion très critique vis-à-vis d’Ariel<sup>307</sup>. Revenu en France légalement, s’installant comme avocat à la même adresse que le siège de *L’Agence des Balkans*, Ariel est interdit par le Bureau politique de la SFIC d’assister au deuxième congrès national du SRI en juillet 1926, avant de disparaître définitivement des réseaux du Secours rouge<sup>308</sup>.

Il ne disparaît pas pour autant des radars de l’administration française<sup>309</sup>. Dès le 10 juin 1926, l’arrêté d’expulsion visant Arturo Cappa est annulé, « sur la promesse formelle de sa part de ne plus manifester aucune activité politique ». Selon les rapports de surveillance dont il fait l’objet, il aurait alors donné « son adhésion effective au régime fasciste », en mettant à profit ses réseaux professionnels, ses relations dans les milieux économiques, commerciaux et politiques ainsi que sa connaissance du mouvement ouvrier international. Il crée en 1927 avec sa femme Madeleine Hivert-Cappa<sup>310</sup> le Comité d’entente économique France-Italie, qui édite le *Bulletin du commerce franco-italien*<sup>311</sup>. En contact direct avec le conseiller de l’ambassade d’Italie chargé de la propagande, il propose en 1935 ses services pour influencer les personnalités et groupement de gauche et « affaiblir le front antifasciste et anti-italien ». Le considérant comme un agent du régime mussolinien, les autorités françaises décident même de l’expulser en juin 1938, à la veille de la visite en France du couple royal anglais, avant d’annuler l’arrêté d’expulsion un mois plus tard.

Nous avons présenté la façon dont la direction de la SFIC intervient dans les affaires du Secours rouge, non sans parfois générer des tensions ou devoir trancher des conflits de direction, et avec le souci permanent de garder le contrôle sur ses organisations de masses.

---

<sup>306</sup> RGASPI, 539/3/1179/83-84, Résolution sur Ariel présentée par André Marty à la séance du CE du 28 avril 1926.

<sup>307</sup> RGASPI, 539/1/58/161, « Motion votée à la conférence sur le cas Henry », mai 1926.

<sup>308</sup> RGASPI, 495/270/7416, Dossier Ariel, 1925-1926.

<sup>309</sup> Archives nationales, 19940437/59, dossier n°5409, Dossier de surveillance d’Arturo Cappa, dit « Ariel ». 1922-1938. Les citations suivantes proviennent de ce dossier.

<sup>310</sup> Il s’agit de Madeleine Ker, qu’Arturo Cappa a épousée en Belgique en janvier 1926.

<sup>311</sup> Madeleine Hivert-Cappa, directrice de la revue et secrétaire du Comité, est reçue en personne par Mussolini en 1931 pour lui présenter ses projets (« Un comité d’entente économique franco-italienne à Rome », *La Journée industrielle*, 7 juillet 1931).

Mais alors que plus de la moitié des adhérents du SRI n'appartient pas au Parti communiste, quelles sont les relations du Secours rouge avec les autres composantes du mouvement ouvrier ?

### **Le Secours rouge face aux autres composantes du mouvement ouvrier**

*Le renfort de la galaxie pour attirer les « sans-parti »*

Le SRI, en tant qu'instrument de la stratégie de front unique du Komintern, cherche à étendre son influence au-delà des rangs communistes et vise principalement les « sans-parti », non organisés politiquement. Le pari semble en partie réussi puisque d'après la direction du SRI, au moins 50% des adhérents « sont des sans-parti, ouvriers syndiqués et petits paysans, dans leur grosse majorité »<sup>312</sup>. Le travail effectué par les propagandistes du Secours rouge, qui ont multiplié les tournées de réunions à travers le pays, a été l'une des clés de voûte du recrutement. Mais les autres organisations qui composent la galaxie communiste et forment un tissu syndical et associatif irriguant toute la société ont également agi comme un puissant relais pour faire connaître et amplifier les initiatives du Secours rouge.

Le SRI n'aurait sans doute pas connu le même développement sans l'investissement des réseaux syndicaux unitaires qui, avec les centaines de milliers d'adhérents de la CGTU, dépassent largement la sphère d'influence de la SFIC. La confédération, qui a participé à la fondation de la section française du SRI, est avec le Parti communiste le principal vivier d'adhérents et de ressources financières de cette organisation. À l'instar de l'ISR au niveau international, la CGTU rappelle à chacun de ses congrès l'importance pour ses structures et leurs membres de participer au travail du Secours rouge. Lors de son 3<sup>e</sup> congrès national, en août 1925, une résolution « contre la répression des gouvernements capitalistes » demande ainsi « à toutes les organisations adhérentes de participer d'une manière active et permanente aux efforts du Secours rouge international, seul organisme susceptible d'organiser d'une manière efficace la solidarité ouvrière mondiale »<sup>313</sup>. Deux ans plus tard, après un exposé d'Henri Gourdeaux sur la répression, le 4<sup>e</sup> congrès adopte une résolution sur « la répression mondiale » puis, à l'initiative de 19 organisations syndicales (dont la fédération unitaire des Établissements d'État), une autre résolution sur le SRI :

---

<sup>312</sup> RGASPI, 539/3/1180/60, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>313</sup> *Congrès national ordinaire. 3<sup>e</sup> congrès de la CGTU, CGTU, 1925.*

« Le Congrès confédéral demande à toutes les organisations syndicales de renforcer leur action de lutte contre la répression capitaliste et de solidarité envers toutes les victimes de cette répression ; il leur demande, notamment, d'œuvrer pour la mise au régime politique des emprisonnés du soi-disant complot d'espionnage et des manifestants révolutionnaires condamnés à la suite des bagarres avec la police.

Le Congrès, en application des décisions prises sur ce sujet par l'ISR, invite tous les syndicats et tous les travailleurs adhérents à la CGTU à donner leur concours au développement du Secours Rouge International, la grande organisation de solidarité qui apporte son aide et lutte d'une façon efficace en faveur de tous ceux qui sont frappés par la bourgeoisie, aussi bien nationalement qu'internationalement »<sup>314</sup>.

Des appels en faveur du Secours rouge sont aussi régulièrement publiés dans l'hebdomadaire de la CGTU, *La Vie ouvrière*. Répondant aux consignes de la confédération, de nombreuses structures syndicales participent au développement du SRI, à commencer par ses fédérations les plus puissantes – Cheminots, Métaux, Textile, Cuirs et Peaux, Travailleurs du sous-sol et similaires, Ports et docks... – dont certaines sont représentées dans sa direction. À la fin de l'année 1924, c'est la fédération unitaire du Bâtiment qui annonce lors de son congrès – marqué par la conquête de ce bastion anarcho-sindicaliste par les communistes – son adhésion au SRI<sup>315</sup>. Ce relais syndical, qui se répercute jusque dans les syndicats de base, favorise l'implantation du Secours rouge dans les entreprises<sup>316</sup>. La *Tribune des Cheminots*, organe de la fédération unitaire des Cheminots, publie par exemple de nombreux encarts appelant à rejoindre le SRI et rend compte des initiatives et des collectes de solidarité organisées par ses syndicats.

Les associations sportives ouvrières jouent également un rôle important dans la promotion du Secours rouge. Jusqu'en 1925, la Fédération sportive du travail (FST) est représentée dans son Comité central. Les clubs ouvriers participent notamment à la diffusion et à la vente de timbres du SRI<sup>317</sup> et certaines compétitions sportives sont organisées au profit du Secours rouge – à l'exemple de cette fête nautique qui se tient le 17 juillet 1926 à Paris à l'initiative d'un club de la FST<sup>318</sup>.

Le monde paysan n'est pas en reste et le congrès du Conseil paysan français se clôt le 24 janvier 1926 à Paris par un appel de Marius Vazeilles (qui siège au Comité central du SRI) en faveur du développement du Secours rouge dans les campagnes, se joignant ainsi à

---

<sup>314</sup> Congrès national ordinaire. 4<sup>e</sup> congrès de la CGTU, CGTU, 1927

<sup>315</sup> « Le congrès du Bâtiment », *L'Humanité*, 31 décembre 1924.

<sup>316</sup> « Le Secours rouge international. Organisez des cellules du Secours rouge dans les usines ! », *La Vie ouvrière*, 10 octobre 1924.

<sup>317</sup> « Aux clubs du CR de la Seine », *L'Humanité*, 8 novembre 1924.

<sup>318</sup> « Demain, fête nautique au profit du Secours rouge », *L'Humanité*, 16 juillet 1926.

la résolution adoptée quelques mois plus tôt par le Conseil paysan international<sup>319</sup>. Avec des résultats limités mais réels : si les adhérents du Secours rouge sont majoritairement des ouvriers, plusieurs sections rurales sont constituées, comme dans le Cher ou dans l'Aube – où plus d'une vingtaine de sections composées majoritairement de petits vignerons sont recensées<sup>320</sup>.

Nous pourrions encore évoquer la participation du SRI à de nombreuses initiatives, réunions et fêtes organisées par l'une ou l'autre des organisations de la galaxie communiste – comme par exemple la tenue d'un stand lors de l'exposition des œuvres sociales de la Bellevilloise, à l'occasion de la semaine internationale de la Coopération<sup>321</sup> – qui sont autant de points de rencontre avec des publics dépassant le cercle des adhérents communistes.

#### *L'hostilité des socialistes et des anarchistes : la cristallisation autour des prisonniers russes*

L'ambition des communistes de rassembler au sein du Secours rouge les différentes tendances du mouvement ouvrier se heurte cependant à l'hostilité tant des socialistes que des anarchistes. Dans ces deux familles politiques, on dénonce la mainmise des communistes sur l'organisation et son inféodation à Moscou.

La principale pierre d'achoppement est liée à l'emprisonnement dans la Russie soviétique de militants de gauche – sociaux-démocrates mencheviks, socialistes-révolutionnaires ou anarchistes –, que les bolchéviques traitent en contre-révolutionnaires. Leurs soutiens français dénoncent une forme d'hypocrisie du Secours rouge et pointent les contradictions d'une organisation qui combat la répression politique dans les pays capitalistes, mais ferme les yeux sur le sort réservé aux opposants au régime soviétique.

Le Secours rouge utilise ce point de désaccord pour retourner l'accusation et dénoncer avec vigueur l'inaction de la social-démocratie face à la terreur blanche. Dans une brochure de 1924 dont le sous-titre évocateur pourfend « le rôle de judas de la II<sup>e</sup> Internationale », le SRI contre-attaque. Dressant un tableau de la répression à l'œuvre dans les pays capitalistes (Allemagne, France, Angleterre, Italie, Pologne, Bulgarie, Hongrie, Balkans et États-Unis),

---

<sup>319</sup> « Résolution sur le Secours Rouge International », *La Correspondance internationale*, 24 juin 1925.

<sup>320</sup> RGASPI, 539/1/58/48-58, Rapport de la délégation française à la Conférence des sections latines du SRI, 14-23 mai 1926.

<sup>321</sup> « L'exposition d'œuvres sociales à la Bellevilloise », *L'Humanité*, 3 décembre 1925.

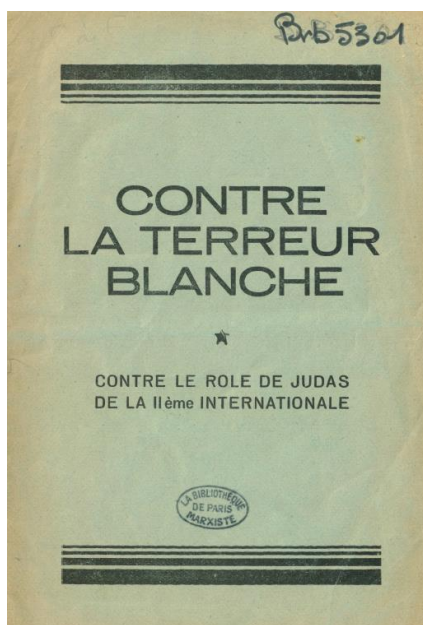


il accable les « social-traîtres de la 2<sup>e</sup> Internationale jaune » accusés de complaisance avec la bourgeoisie face à l'écrasement du mouvement ouvrier :

« Les social-démocrates et les soi-disant "socialistes" se tiennent dans cette lutte aux côtés de la bourgeoisie. Non seulement ils n'aident en aucun cas les milliers de veuves et d'orphelins dont le soutien est tombé dans la lutte pour la libération de la classe ouvrière, non seulement, ils n'aident pas à libérer les révolutionnaires emprisonnés mais encore ils osent exiger la libération des "prisonniers politiques" qui se trouvent en Russie ! »<sup>322</sup>.

Tout en s'efforçant de convaincre que les conditions de détention en Russie sont meilleures que dans les geôles capitalistes – « que les conditions climatériques [des camps d'internement] sont saines, que les chambres n'ont aucunement le caractère de cellules de prison, et qu'elles sont au contraire spacieuses et claires, que la nourriture est bonne et en quantité suffisante (viande deux fois par jour, sucre, thé, etc.) » –, le Secours rouge justifie la répression opérée par le gouvernement soviétique contre des militants de gauche, au nom de leur activité contre-révolutionnaire :

« Dans les prisons et camps de concentration du pouvoir des Soviets se trouvent environ 1500 prisonniers "politiques", c'est-à-dire non seulement monarchistes, généraux blancs, mais aussi social-démocrates, social-révolutionnaires et anarchistes. Ces messieurs qui ne sont en aucun cas des ouvriers, – et subventionnés par le capital européen et américain – ont essayé au cours de la période des luttes les plus difficiles des ouvriers et paysans russes, d'organiser contre eux leur armée de gardes blancs, leurs provocations, leurs actes terroristes, et de mettre en action un service d'espionnage contre-révolutionnaire afin d'abattre les forces révolutionnaires de la classe ouvrière et paysanne russe et de faire vaincre la contre-révolution »<sup>323</sup>.



35 : Brochure dénonçant le « rôle de judas » de la 2<sup>e</sup> Internationale, 1924.

<sup>322</sup> *Contre la Terreur blanche !*, Paris, Éditions du Comité exécutif du SRI, 1924.

<sup>323</sup> *Ibid.*

Pour tenter de couper l'herbe sous le pied de ses détracteurs, le Comité exécutif international du SRI propose, dans une lettre ouverte à la 2<sup>e</sup> Internationale, de lancer une initiative commune visant à obtenir un échange de prisonniers entre les deux camps communiste et capitaliste. Partant du fait que « les partis de la 2<sup>e</sup> Internationale participent directement ou non aux gouvernements de plusieurs États bourgeois d'Europe », il précise – tout en critiquant les illusions du « pacifisme démocrate » de la social-démocratie – la façon dont pourrait s'établir cet échange :

« a) Le Secours rouge international s'efforcera d'amener le gouvernement soviétiste à échanger les détenus se trouvant sur le territoire de ces pays, qui ont, sans s'embarrasser du choix des moyens, tenté d'arracher à la population ouvrière et paysanne les conquêtes de la révolution ; ces prisonniers devraient être échangés contre les prisonniers du capital, détenus dans les prisons de la bourgeoisie pour avoir attenté à l'ordre capitaliste.

b) La II<sup>ème</sup> Internationale et les partis socialistes y adhérant useront de toute leur influence auprès des gouvernements bourgeois, afin de les amener à libérer les combattants de la révolution et notamment de les échanger contre les contre-révolutionnaires enfermés en Russie soviétiste et dont la II<sup>ème</sup> Internationale assume constamment la défense »<sup>324</sup>.

Bien que des échanges de prisonniers aient pu aboutir entre la Russie et la Pologne, avec la médiation du Secours rouge, la proposition adressée aux socialistes reçoit quelques mois plus tard une réponse négative de la 2<sup>e</sup> Internationale, qui objecte que ses partis n'ont pas autorité sur la question des prisonniers politiques en dehors de la Suède et du Danemark où ils sont au pouvoir<sup>325</sup>.

La question des prisonniers politiques en Russie agit cependant comme une épine permanente dans le pied du SRI, semant le trouble jusque dans ses propres rangs. Alors que la presse socialiste et anarchiste ne cesse d'interpeller le SRI à ce sujet<sup>326</sup>, ses orateurs dans les réunions publiques « sont maintes fois assaillis de questions soit d'une façon générale, soit sur des cas particuliers »<sup>327</sup>. À Toulouse par exemple, un rapport de police rendant compte d'une réunion en faveur du Secours rouge, le 9 décembre 1924, fait état de la passe d'armes entre l'un des orateurs et un anarchiste qui l'interpelle :

« Tricheux, du groupe libertaire, vient apporter la contradiction en déclarant que les communistes sont des gens "à double face, communistes ici et dictateurs en Russie". Les emprisonnements sont aussi nombreux dans la République des Soviets et on ne peut comprendre, pour cette raison, les protestations des précédents orateurs.

---

<sup>324</sup> « Les socialistes nous aideront-ils à ouvrir les portes de toutes les prisons ? », *La Correspondance internationale*, 19 novembre 1924.

<sup>325</sup> « Le SRI propose l'échange des prisonniers politiques. La 2<sup>e</sup> Internationale refuse d'intervenir », *Secours rouge*, n°4, avril 1925.

<sup>326</sup> Voir par exemple : « Une question au SRI », *Le Libertaire*, 17 décembre 1924 ; « Le "Secours rouge" et les révolutionnaires persécutés en URSS », *Le Libertaire*, 23 juillet 1926.

<sup>327</sup> RGASPI, 539/3/1176/84-85, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 2 décembre 1926.

Doyen réplique en disant que les bolcheviks ont été amenés à prendre certaines mesures de rigueur à l'égard des contre-révolutionnaires, puis il flétrit durement l'inconscience des anarchistes et fait ressortir l'action entreprise par les communistes pour empêcher les persécutions que certains libertaires espagnols ont eu à subir de la part du gouvernement Primo de Rivera. Aucune diversité d'opinion ne saurait prévaloir quand il s'agit de lutter contre les ennemis du prolétariat »<sup>328</sup>.

Arguant de la « tradition syndicaliste anarchisante qui a laissé de fortes traces parmi la classe ouvrière de ce pays », Marcel Cordier concède que « ces attaques trouvent un certain écho parmi les masses, troublant quelque peu les ouvriers susceptibles de donner leur adhésion ». À l'intérieur même du Secours rouge, les militants s'interrogent : le comité départemental de l'Isère et le Comité local de Voiron ont même voté une résolution pour clarifier ce sujet. Le Comité exécutif de la section française demande en conséquence à la direction internationale de fournir une documentation précise sur chaque cas de prisonnier signalé par les anarchistes<sup>329</sup>. En outre, il fait la proposition d'envoyer en Russie une délégation ouvrière formée par le Secours rouge, qui aurait

« pour charge d'examiner, du point de vue humanitaire, le régime des prisons en Russie et dans un pays de terreur blanche et de faire publiquement un rapport qui pourrait servir de base à notre lutte contre les éléments anarchistes dans le futur »<sup>330</sup>.

Malgré ces difficultés, le Secours rouge ne renonce pas à attirer à lui les militants anarchistes et socialistes. Concernant ces derniers, la direction internationale rappelle à plusieurs reprises la nécessité de « démasquer le plus énergiquement possible » les socialistes – en particulier leurs chefs – dans leur « travail de sabotage du SRI », tout en cherchant à gagner les masses des travailleurs socialistes<sup>331</sup>. La tâche s'avère d'autant plus périlleuse que la SFIO adopte, lors de son 23<sup>e</sup> congrès à Clermont-Ferrand en mai 1926, une motion qui interdit l'adhésion de ses membres au Secours rouge, dans un texte proposé par Pierre Renaudel dénonçant « la manœuvre bolcheviste du "front unique" »<sup>332</sup>.

Cette interdiction, tout comme les articles incriminant le Secours rouge dans la presse socialiste<sup>333</sup>, intervient en réaction à l'adhésion de dizaines de militants socialistes, et parfois même de sections entières de la SFIO dans certaines localités. Entre 1925 et 1927, des adhésions individuelles ou collectives de socialistes sont notamment remarquées en région

---

<sup>328</sup> AD31, 1 M 668, Rapport de police au sujet d'une réunion du SRI à Toulouse, 10 décembre 1924.

<sup>329</sup> Une liste de 11 prisonniers a été adressée par les anarchistes à la section française du SRI (RGASPI, 539/3/1184/19-23, Liste d'anarchistes emprisonnés, 1927).

<sup>330</sup> RGASPI, 539/3/1176/84-85, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 2 décembre 1926.

<sup>331</sup> RGASPI, 539/3/1171/210-212, Lettre au Comité central de la section française, 5 décembre 1925.

<sup>332</sup> « Politique générale et discipline », *Le Populaire*, 28 mai 1926.

<sup>333</sup> « La vérité sur le Secours rouge international », *La Vie socialiste*, 19 mars 1927.

parisienne, à Grenoble, en Charente, dans la Marne et dans le Doubs<sup>334</sup>. Dans le cadre de la campagne contre la guerre au Maroc, *L'Humanité* publie notamment un appel d'ouvriers socialistes et sans-parti ayant décidé de fonder une section du Secours rouge sur leur lieu de travail, à la Compagnie parisienne de distribution d'électricité<sup>335</sup>. La promotion au Comité exécutif après le 2<sup>e</sup> congrès de Claude Noizat, présenté comme un militant socialiste de Joinville-le-Pont – alors que *L'Humanité* avait publiquement annoncé un an plus tôt sa rupture avec la SFIO et sa demande d'adhésion au Parti communiste<sup>336</sup> –, participe de cette volonté du Secours rouge de s'afficher comme une organisation œuvrant à l'unité de la classe ouvrière, au-dessus des partis<sup>337</sup>. Après avoir lancé plusieurs appels<sup>338</sup> invitant ses camarades socialistes à réaliser le front unique dans le SRI, il démissionne cependant de son poste quelques mois plus tard<sup>339</sup>. Lors du Comité exécutif du 13 octobre 1926, André Marty annonce également l'adhésion de Lucien Labatut, député socialiste de Haute-Garonne, qui venait d'échouer à faire adopter un vœu au Conseil général réclamant (contre l'avis de ses propres camarades de parti) la libération des emprisonnés politiques dans son département<sup>340</sup>. Labatut sera invité le 26 janvier 1927 à intervenir dans un meeting contre la terreur blanche en Chine, organisé par le Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche à Paris.

Côté anarchiste, au-delà des divergences politiques au sujet des prisonniers russes, le Secours rouge s'est heurté à la résistance des structures de solidarité libertaires héritées d'avant-guerre, le Comité de défense sociale et l'Entr'aide. Formulant le vœu de former au sein du prolétariat « un unique organisme de défense et de solidarité », le SRI a proposé « d'absorber les différents Comités locaux de secours créés pour des fins particulières » ainsi que les deux organismes anarchistes<sup>341</sup>. Dénoncée comme une provocation hégémonique pilotée depuis Moscou, cette proposition a donné lieu à une vive polémique avec le *Libertaire*<sup>342</sup>. Malgré leur influence déclinante dans la sphère syndicale, le CDS et

---

<sup>334</sup> RGASPI, 539/3/1173/171-173, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 11 décembre 1925 ; 539/3/1180/60, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>335</sup> « L'unité prolétarienne dans l'œuvre de solidarité », *L'Humanité*, 8 septembre 1925.

<sup>336</sup> « Un candidat du Cartel aux élections municipales demande son adhésion au PC », *L'Humanité*, 13 juin 1925.

<sup>337</sup> Nous rappelons aussi qu'à l'occasion de ce congrès, trois ouvriers socialistes intègrent le Comité central du Secours rouge, aux côtés d'autres personnalités d'ouverture.

<sup>338</sup> Claude Noizat, « Lettre d'un ouvrier socialiste », *Secours rouge*, n°7, juillet 1926 et « Adhérez au Secours rouge », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

<sup>339</sup> RGASPI, 539/3/1179/159-161, Procès-verbal du CE du SRI, 22 septembre 1926.

<sup>340</sup> RGASPI, 539/3/1179/180-183, Procès-verbal du CE du SRI, 13 octobre 1926.

<sup>341</sup> « SRI, Comité de défense sociale, Entr'aide », *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

<sup>342</sup> Voir par exemple : Pierre Le Meillour, « "L'Entraide" et le Secours rouge », *Le Libertaire*, 4 janvier 1925.

l'Entr'aide disposaient encore de points d'appui dans certains des secteurs les plus combattifs de la classe ouvrière marqués par la tradition syndicaliste révolutionnaire, qui pouvaient gêner le développement du SRI. Dans la Fédération du Bâtiment (qui a fait scission avec les unitaires) par exemple, une résolution adoptée par son Conseil national en juillet 1926 déclare « ne rien avoir de commun » avec le SRI et « ne reconnaître que » le CDS et l'Entr'aide<sup>343</sup>.

Afin d'obtenir la « liquidation » de ces structures, les dirigeants du Secours rouge ont dès lors opté pour une stratégie de noyautage des milieux anarchistes, visant à démontrer l'efficacité et la supériorité du SRI dans la défense des militants de toutes tendances. Tel est le sens de cet échange entre Ariel et André Marty en février 1925 :

« Pour ce qui regarde les anarcho-syndicalistes, le Comité de défense sociale et l'Entr'aide, je suis d'accord que l'on ne doit pas surestimer leur importance, mais cependant on doit suivre une tactique qui, en excluant toute possibilité d'ingérence des anarchistes dans notre organisation, nous permette de noyauter les groupes de libertaires et de syndicalistes minoritaires. Tu sais très bien toi-même que ces gens-là ne vivent que de spéculations sur la défense des victimes de la répression. On doit pénétrer dans leurs milieux, leur arracher les tâches de défense des victimes, chose qui contribuera à leur liquidation politique »<sup>344</sup>.

Stratégie qui transparait dès le 13 février dans la une du *Libertaire*, qui annonce la participation le jour-même de l'Union anarchiste à un meeting du Secours rouge, organisé dans le cadre de sa campagne de solidarité avec les militants espagnols – dont la plupart sont anarchistes – victimes de la dictature de Primo de Rivera<sup>345</sup>.

Un an plus tard, en juin 1926, le Secours rouge conforte sa position en publiant dans *L'Humanité* une lettre de deux anarchistes qui, détenus à la prison de la Santé, témoignent de leur gratitude envers le SRI. Maurice Lacroix et J.Chazoff, membres de l'Union anarchiste, indiquent avoir été aidés par le Secours rouge dès le début de leur incarcération et concluent leur texte par un appel aux anarchistes à verser aux souscriptions du SRI :

« Malgré les divergences de politique internationale qui nous séparent, nous regrettons que dans l'ordre national et sur le domaine de la solidarité envers les victimes de la réaction, une entente n'ait pu se faire et nous espérons qu'individuellement les compagnons anarchistes de France – ceux pour qui le mot de solidarité n'est pas un vain mot – verseront leurs oboles au SRI pour que soit plus doux le sort des femmes et enfants des militants emprisonnés, innocentes victimes de la répression gouvernementale »<sup>346</sup>.

---

<sup>343</sup> « Le Secours rouge international contre les révolutionnaires », *La Voix du travail*, n°3-4, octobre-novembre 1926.

<sup>344</sup> RGASPI, 539/3/1172/42-43, Lettre d'Ariel à André Marty, 20 février 1925.

<sup>345</sup> *Le Libertaire*, 13 février 1925.

<sup>346</sup> « "Souscrivez au Secours rouge" disent les anarchistes emprisonnés », *L'Humanité*, 6 juin 1926.

Ce courrier reçoit une réponse cinglante de la Fédération parisienne de l'Union anarchiste, réunie en congrès le jour de la parution de l'article :

« Le Congrès de la Fédération de la région parisienne, devant l'attitude de Chazoff et Lacroix, déclare n'avoir plus rien de commun avec eux, étant donné qu'il y a entre le SR (filiale du gouvernement de Moscou) et les anarchistes les cadavres des libertaires assassinés en Russie par les gens du Kremlin »<sup>347</sup>.

Ces ralliements de militants socialistes ou anarchistes, même s'ils demeurent des cas relativement isolés, témoignent des ambitions du Secours rouge d'élargir son rayonnement au-delà des cercles communistes. Il n'en reste pas moins que le Secours rouge, comme section française d'une organisation mondiale marchant dans les pas du Komintern, demeure sous le contrôle étroit de ses instances dirigeantes internationales et de son fonctionnement centralisé.

## **Les réseaux transnationaux et centralisés de la solidarité communiste**

### **Paris-Moscou-Berlin**

Le SRI ambitionne de construire une organisation internationale d'aide aux révolutionnaires persécutés, dont les structures centralisées se calquent sur celles du Komintern. Le fonctionnement du Secours rouge repose sur la prééminence de ses instances de direction, en premier lieu de son Comité exécutif international, dont le siège est à Moscou, qui encadre et contrôle le développement des sections nationales. Du fait des liens organisationnels et politiques entre le SRI et l'IC, les interactions entre centre et périphéries empruntent les mêmes réseaux de communication, de transferts et d'échanges. La circulation des directives, du matériel, de l'argent, mais aussi des femmes et des hommes – acteurs de la solidarité ou victimes de la répression – suit, de Moscou à Paris en passant par Berlin, des canaux similaires.

Dès février 1923, des directives et circulaires sont adressées par la direction internationale du Secours rouge pour transformer en section française du SRI les différents organismes de solidarité initiés en France par la SFIC. Une correspondance nourrie s'instaure ensuite entre Moscou et Paris pour développer, accompagner et contrôler l'activité de la section. Les dirigeants français sont sommés d'adresser à leurs camarades soviétiques

---

<sup>347</sup> « Le Congrès de la Fédération parisienne du 6 juin 1926 », *Le Libertaire*, 11 juin 1926.

les comptes rendus des réunions de leurs organismes directeurs, leurs productions matérielles, des statistiques sur la répression ainsi que des rapports réguliers sur les campagnes menées et l'état de l'organisation et des finances. Ils reçoivent en retour une évaluation du Centre sur le travail effectué, son approbation pour l'édition de nouvelles brochures, des instructions et directives à suivre, des subventions (occasionnelles ou régulières) et du matériel à destination des sections nationales.

Alfred Costes, secrétaire de la région parisienne de la SFIC, devient membre du Présidium du SRI à l'issue de sa première conférence internationale en juillet 1924, qui suit le 5<sup>e</sup> congrès du Komintern dont il était délégué. Ses responsabilités au sein du Parti communiste l'empêchent toutefois d'accomplir sa tâche pour le Secours rouge<sup>348</sup>. Il est remplacé trois mois plus tard par André Marty, qui acquiert rapidement la confiance des instances dirigeantes internationales du SRI et devient un acteur central dans le développement de l'organisation et dans les relations entre Paris et Moscou. Après avoir accepté de collaborer avec le SRI dès l'automne 1923 (dans la foulée de sa libération), à travers l'écriture d'articles liés à son expérience de prisonnier, André Marty accède aux plus hautes fonctions. Le 13 juin 1924, la direction internationale du SRI adresse au Comité central de la SFIC une missive demandant la mise à disposition du mutin de la mer Noire, qui vient pourtant tout juste d'être élu député :

« Le camarade André Marty se distingue comme excellent orateur, spécialement pour la cause du Secours rouge. Nous désirerions vivement l'avoir au service exclusif du Secours rouge et vous prions instamment de ne pas vous y opposer.

Considérant la situation difficile de l'Europe centrale et la probabilité de très grandes luttes, il est absolument nécessaire d'intensifier dans de grandes proportions notre travail, spécialement dans votre pays.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition le camarade André Marty pour qu'il puisse consacrer tout son temps libre à la cause du Secours rouge »<sup>349</sup>.

Après la clôture de la session parlementaire à la fin de l'été 1924, André Marty entame un séjour de plusieurs mois en Union soviétique. Arrivé le 10 octobre à Moscou en compagnie de sa femme, il se rend dans plusieurs villes et participe aux travaux de l'Exécutif de l'IC et du SRI<sup>350</sup>. Dès les premiers jours, le secrétariat décide de nommer André Marty représentant en France du Comité exécutif international du SRI, tout en le chargeant de la

---

<sup>348</sup> RGASPI, 539/3/1169/29-31, Lettre du secrétaire du SRI en France au CE du SRI à Moscou, 13 septembre 1924.

<sup>349</sup> RGASPI, 539/3/1168/32, Lettre du Comité central du SRI au Comité central de la SFIC, 13 juin 1924.

<sup>350</sup> « Marty en Russie », *L'Humanité*, 9 novembre 1924.

direction générale de la section française<sup>351</sup>. L'ancien marin rentre en France à la mi-avril 1925, après avoir participé au 5<sup>e</sup> plénum du Comité exécutif élargi de l'IC, dont il a animé l'avant-dernière séance, le 6 avril, consacrée au Secours rouge.



36 : André Marty (deuxième assis à droite) et le Comité central du SRI à Moscou, novembre 1924. Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, AM54Fi/PCF/66.

Les relations privilégiées qu'entretient André Marty avec la direction internationale du SRI nourrissent quelques tensions – qui ne cesseront de s'aggraver – avec Ariel, le secrétaire de la section française. Ce dernier accuse en particulier Marty – dont l'activité reste, depuis son retour de Russie, largement absorbée par son travail pour le Parti communiste – de ne pas être assez renseigné sur la situation du Secours rouge en France et de communiquer au Comité exécutif international des rapports sans en référer aux dirigeants français<sup>352</sup>. Fort du soutien de Moscou, et en dépit de ses tâches pour la SFIC qui limitent son action pour le SRI, André Marty bénéficie d'une incontestable autorité morale sur la conduite de la section française, que les protestations d'Ariel ne sauraient remettre en question. Le premier congrès national du SRI en mai 1925 confirme la prééminence de Marty, qui fait modifier l'ordre du jour initialement proposé par le secrétaire, puis interrompt

<sup>351</sup> RGASPI, 539/3/1168/44, Lettre à la section française du SRI, 18 octobre 1924.

<sup>352</sup> RGASPI, 539/3/1172/138-141, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 17 juin 1925.



et critique le rapport présenté par Ariel, avant d'être élu président d'honneur de l'organisation<sup>353</sup>.

Lors de la première conférence internationale du SRI, en juillet 1924, aucun dirigeant français n'avait pu se rendre à Moscou pour y présenter le rapport d'activité de la section. Son secrétaire Ariel, bien qu'initialement pressenti, n'avait pas été retenu par le Bureau politique de la SFIC pour figurer dans la délégation française au 5<sup>e</sup> congrès de l'IC qui précédait la conférence internationale du SRI<sup>354</sup>. Alfred Costes avait alors été mandaté pour assister à la conférence et intégrer provisoirement le Présidium du SRI, en dépit de ses responsabilités à la région parisienne du Parti communiste qui l'empêchaient de participer activement au travail du Secours rouge.

Il faut cependant attendre le printemps 1927 pour assister au départ en Russie de la première délégation de dirigeants français du Secours rouge, dûment préparée et mandatée en amont par la section nationale. Après des arbitrages opérés par le Bureau politique de la SFIC, André Marty (en sa qualité de membre du Comité exécutif international du SRI), Marcel Cordier (secrétaire de la section française), Robert Foissin (secrétaire du service juridique) et Guillaume Simon (délégué d'Alsace-Lorraine) se rendent à Moscou du 24 mars au 5 avril 1927 pour participer aux travaux de la seconde conférence internationale du SRI<sup>355</sup>. Henri Barbusse, en raison de ses responsabilités dans les comités auxiliaires et de son action en direction des intellectuels, devait également intégrer la délégation, mais son état de santé l'a contraint de rester en France<sup>356</sup>. À Moscou, les délégués sont confrontés au remaniement de l'appareil dirigeant international du SRI – consécutif à l'élimination de Zinoviev à la tête de l'IC et à son remplacement quelques mois plus tôt par Boukharine – et se divisent à ce sujet, Cordier se désolidarisant de ses camarades qui appuient l'ancienne direction<sup>357</sup>. Plusieurs Français sont néanmoins promus dans les nouvelles instances internationales SRI : André Marty est désigné vice-président du SRI (présidé par Clara Zetkin), Paul Bazin devient secrétaire à l'Exécutif et Marcel Cordier intègre le Comité exécutif<sup>358</sup>.

Il arrive aussi que des dirigeants internationaux du SRI effectuent le trajet inverse, de Moscou à Paris, pour superviser le travail de la section française. C'est le cas de Wizner,

---

<sup>353</sup> RGASPI, 539/3/1173/1-12, Compte rendu du premier congrès national du SRI, 17 mai 1925.

<sup>354</sup> RGASPI, 539/3/1170/1, Lettre d'Ariel au Bureau politique de la SFIC, 11 juin 1924.

<sup>355</sup> RGASPI, 539/3/1184/29, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 9 mars 1927.

<sup>356</sup> RGASPI, 539/3/1183/19-20, Lettre d'Aquilon à Henri Barbusse, 6 mai 1927.

<sup>357</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1927\_025, Procès-verbal du Bureau politique du 19 mai 1927.

<sup>358</sup> RGASPI, 539/3/1186/62, Rapport moral à la Première conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

délégué de l'Exécutif international, qui séjourne à Paris à l'été 1925 ou de Tiomkin, secrétaire général du SRI, qui profite de son passage à Paris le 8 octobre 1926 pour assister à une réunion de la fraction communiste du Comité exécutif du Secours rouge<sup>359</sup>.

Le personnel du Secours rouge qui, tout comme le courrier et le matériel, navigue entre Paris et Moscou, fait généralement escale à Berlin, où siège depuis novembre 1923 le Bureau pour l'Europe centrale du SRI. La capitale allemande fait en effet figure de principal nœud névralgique des réseaux kominterniens en Europe, dans un pays où s'organise dans les années 1920 le plus puissant des partis communistes en dehors d'URSS. L'installation à Berlin d'un bureau régional décentralisé du Secours rouge, relayant les directives du Centre, devait faciliter les liaisons avec les sections périphériques.

Les dirigeants français sont ainsi invités à adresser au Bureau de Berlin leurs rapports mensuels et la documentation – relative à la répression et aux activités du Secours rouge, pour nourrir la presse internationale du SRI – en deux exemplaires, dont l'un est ensuite expédié à Moscou<sup>360</sup>. De même, la correspondance qui part chaque jour du siège parisien du Secours rouge à destination du Comité exécutif à Moscou est en double exemplaire et emprunte deux canaux de communication différents – le premier est joint au courrier de la SFIC, le second transite par le Bureau de Berlin du SRI<sup>361</sup>.

Une partie des subventions de Moscou et du matériel du Secours rouge utilisé en France arrive également directement d'Allemagne. Cinq mille exemplaires de la version française de la première affiche éditée par le SRI à l'échelle internationale sont ainsi commandés auprès du Bureau de Berlin<sup>362</sup>. Des brochures, bulletins, papillons et affiches en langue allemande sont aussi expédiés d'outre-Rhin – avec la crainte de saisies par la police ou les douanes – pour être diffusés par la section française en Alsace, en Lorraine et au Luxembourg, ou dans certains groupes étrangers<sup>363</sup>. Par ailleurs, des articles sur la répression internationale et sur l'activité des sections étrangères du SRI sont envoyés par le Bureau de l'Europe centrale pour nourrir le bulletin français.

---

<sup>359</sup> RGASPI, 539/3/1176/69-72, Lettre de Cordier, Cadeau et Bazin au BP du PCF, 16 novembre 1926 ; 539/3/1179/162-178, Procès-verbal de la fraction communiste du CE du SRI, 8 octobre 1926.

<sup>360</sup> RGASPI, 539/3/1168/86-88, Lettre au Comité central du SRI, 1924.

<sup>361</sup> RGASPI, 539/3/1169/138, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 16 décembre 1924.

<sup>362</sup> RGASPI, 539/3/1169/197, Lettre d'Ariel au Bureau pour l'Europe centrale et au Comité central de la section allemande du SRI, 29 septembre 1924.

<sup>363</sup> RGASPI, 539/3/1169/207, Lettre de Cordier au Bureau pour l'Europe centrale du SRI, 22 octobre 1924.

Des rencontres, formelles ou informelles, de dirigeants de sections de plusieurs pays du Secours rouge ont aussi lieu à Berlin. Fin août 1924, Ariel se rend en Allemagne pour participer à une réunion avec un représentant du Bureau pour l'Europe centrale, un délégué du Secours rouge allemand et Marabini, membre italien du Présidium du SRI en partance (avec l'aide de la section française) pour Moscou. L'objet de cette rencontre est d'échanger sur le transfert de matériel et les relations entre les sections française et allemande, ainsi que sur leur fonctionnement respectif<sup>364</sup>.

Berlin est enfin un lieu de transit et une étape de voyage pour de nombreux militants qui se rendent à Moscou ou qui en reviennent. André Marty, de retour en France en avril 1925 après son périple de plusieurs mois en Union soviétique, explique être parti de Moscou « sans prévenir personne car [il tenait] au secret pour ne pas avoir d'histoires ». Son récit laisse pourtant penser que la fibre activiste de l'ancien mutin a repris le dessus, en dépit des risques encourus, lorsqu'il s'est retrouvé dans le train reliant les deux capitales allemande et française :

« De Berlin à Paris j'ai voyagé dans 2 wagons plein de bourgeois polonais. Aussi dès que j'ai eu passé la frontière française, j'ai écrit dans tous les wagons : "Vive Landzuski ! Vive la Pologne soviétique ! À mort les bourreaux des travailleurs !". Ils étaient fous de rage. L'un d'eux parlait en russe de "Marty, Pravda, Landzuski" (s'ils m'avaient connu ils m'auraient mangé) »<sup>365</sup>.

Au même moment, Ariel, convoqué à Moscou, restait quant à lui bloqué durant deux semaines à Berlin, faute d'avoir obtenu un visa russe – et ce sans véritable explication<sup>366</sup>.

Mais si l'axe Moscou-Berlin-Paris est au cœur du réseau transnational tissé par le SRI, la branche française entretient également des liens étroits avec ses sections voisines, en Belgique et en Espagne notamment, qu'elle aide à structurer.

### **L'aide au développement des sections voisines**

En quelques années seulement, la section française est devenue l'une des principales forces du SRI en Europe. Les traditions démocratiques de la France tout comme le poids du mouvement ouvrier et de ses organisations – dont a hérité le Parti communiste – ont constitué un terrain favorable pour l'essor rapide du Secours rouge. Disposant d'une solide implantation et d'une plus grande stabilité que dans la plupart des pays voisins, il a joué un

---

<sup>364</sup> RGASPI, 539/3/1169/189, Lettre d'Ariel au Bureau pour l'Europe centrale et au Comité central de la section allemande du SRI, 27 août 1924.

<sup>365</sup> RGASPI, 539/3/1172/116-126, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 1<sup>er</sup> juin 1925.

<sup>366</sup> RGASPI, 539/3/1171/72-73, Lettre du secrétaire du CE du SRI à Ariel, 28 avril 1925.

rôle moteur dans l'établissement de nouvelles sections aux frontières de l'Hexagone. Supervisant leur développement et leur structuration, la section française a exercé le rôle d'intermédiaire avec Moscou en apportant conseils et soutiens organisationnel, logistique, matériel et financier à ces sections.

La création de nouvelles sections est évidemment un moyen de renforcer l'influence du SRI à l'échelle mondiale et de favoriser la participation de nouveaux publics à l'œuvre de solidarité internationale. Mais elle répond aussi à une nécessité beaucoup plus ancrée géographiquement : la prise en charge des réfugiés politiques qui transitent d'un pays à l'autre en Europe. Ainsi, lorsqu'Ariel adresse à l'été 1924 un courrier au Parti communiste de Belgique (PCB) l'exhortant à former une antenne du Secours rouge, l'objectif est de soulager et de prendre le relais de la section française pour aider les nombreux exilés reconduits à la frontière :

« Vous savez que le nombre de réfugiés politiques en France est très grand et à la suite d'expulsions, nous sommes obligés d'envoyer ces camarades en Belgique, où malheureusement jusqu'à présent, le manque d'un comité de SR a fait que ces camarades arrivaient dans ce pays et ne pouvaient recevoir l'aide nécessaire.

La position de votre pays qui est entouré par le Luxembourg, la France et l'Allemagne, trois pays où sont concentrés un grand nombre de travailleurs traqués par la réaction, rendent [sic] indispensable la constitution le plus tôt possible d'un comité de SR »<sup>367</sup>.

Pour mettre sur pied l'organisation, Ariel conseille d'appliquer la méthode qui a été utilisée en France pour former un Comité de Secours rouge, sous le contrôle dissimulé du Parti communiste :

« 1. Envoyez une lettre à toutes les organisations ouvrières (syndicales, coopératives, etc.) pour les convoquer à une réunion, afin de constituer le Comité de SR. Naturellement notre organisation doit avoir l'apparence de n'être pas dirigée par le PC, mais en fait c'est le parti qui doit la contrôler.

2. Indépendamment du nombre et de la qualité des organisations qui participeront à cette réunion, constituez officiellement le SR de la Belgique, section du Secours rouge international.

3. Faites paraître tout de suite un appel sur le *Drapeau rouge* et sur tous les journaux sur lesquels vous avez de l'influence, expliquant l'œuvre du Secours rouge et demandant le concours du prolétariat, pour le soutien des victimes de la lutte de classe »<sup>368</sup>.

Le courrier est accompagné de documentation, statuts et règlements, circulaires et matériel de la section française pouvant servir de modèle pour l'antenne belge.

---

<sup>367</sup> RGASPI, 539/3/1170/36-37, Lettre d'Ariel au Secrétariat du PC de Belgique, été 1924.

<sup>368</sup> *Ibid.*

En octobre 1924, le Bureau politique du PCB informe de la constitution de la section belge du SRI, placée sous la direction de Jan Ryckoort<sup>369</sup>. Apprenant la nouvelle, le Comité exécutif international du SRI demande alors aux dirigeants français d'accompagner le développement de la section belge :

« Nous apprenons avec plaisir qu'un camarade responsable a pris aussi en Belgique la direction du travail en vue de la création d'une organisation du Secours rouge. Nous lui enverrons à l'avenir toutes les circulaires organisatrices et toutes les autres informations de l'Exécutif à l'adresse que vous nous avez envoyée. Nous vous prions cependant d'accorder à la section belge naissante tout votre appui et de leur communiquer toutes vos expériences »<sup>370</sup>.

À l'occasion de la Semaine internationale du SRI en décembre 1924, une subvention de 250 dollars est allouée par Moscou et du matériel de propagande (brochures, bulletins, affiches, timbres...) produit par la section française est expédié en Belgique. Une somme de 1000 francs est également adressée depuis Paris pour financer le voyage des réfugiés politiques passés en Belgique et souhaitant rentrer dans leur pays d'origine<sup>371</sup>. Dans les mois suivants, le matériel continue d'affluer (500 exemplaires de chaque numéro du bulletin français sont expédiés) et plusieurs rencontres entre les dirigeants belges et français sont organisées à Paris et Bruxelles. La section belge du Secours rouge, qui réunit quelques centaines d'adhérents et peine à s'imposer dans un mouvement ouvrier dominé par le réformisme, reste sous la supervision d'Ariel<sup>372</sup> jusqu'à son expulsion en octobre 1925<sup>373</sup>. Un temps interrompus, les contacts avec la section belge du SRI reprennent en février 1926, à l'occasion du déplacement à Bruxelles de Daniel Renoult qui souhaite y former un Comité de défense des victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans<sup>374</sup>.

La section française du SRI a également joué un rôle important dans la formation de sa petite sœur espagnole<sup>375</sup>. À la différence de la Belgique, imaginée par le Secours rouge comme un réceptacle et une terre d'accueil pour une partie des militants réfugiés en France, l'Espagne est en proie à la dictature de Primo de Rivera, qui contraint de nombreux opposants politiques à traverser les Pyrénées pour échapper aux persécutions. Dans ce

---

<sup>369</sup> RGASPI, 539/3/1169/48, Lettre du secrétaire de la section française au Présidium du SRI, 18 octobre 1924.

<sup>370</sup> RGASPI, 539/3/1168/50, Lettre du secrétaire de l'Exécutif du SRI à la section française, 30 octobre 1924.

<sup>371</sup> RGASPI, 539/3/1170/19, 22 et 35, Lettres d'Ariel à la section belge du SRI, 17, 22 et 31 décembre 1924.

<sup>372</sup> RGASPI, 539/3/1172/47-48, 80-81, 131-132, 149, 160, 191-193, Lettres d'Ariel au Présidium du SRI, 9 mars, 2 mai, 13 et 26 juin, 18 juillet et 9 septembre 1925.

<sup>373</sup> Après l'expulsion d'Ariel en Belgique, ce dernier continue de superviser la section belge pour le compte du Comité exécutif international du SRI (RGASPI, 539/3/1170/190, Lettre d'Ovian au Comité central de la SFIC, 14 octobre 1925). Voir aussi les échanges de courriers entre Ariel et le Présidium du SRI dans les archives de la section belge (RGASPI, 539/3/335).

<sup>374</sup> RGASPI, 539/3/1181/21-22, Lettre de Daniel Renoult à André, 16 février 1926.

<sup>375</sup> Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939)*, op. cit., p. 86-93.

contexte, l'enjeu est double pour le Secours rouge français. Il lui faut non seulement mener campagne pour accueillir et défendre les révolutionnaires ibériques menacés, mais aussi aider à la structuration d'une section espagnole dans les conditions extrêmement difficiles de la clandestinité, aggravées par la marginalisation des communistes au sein des forces ouvrières.

À la demande du Comité exécutif international, les dirigeants français prennent contact en septembre 1924 avec José Rojas, qui avait participé deux mois plus tôt, comme délégué espagnol, à la Conférence internationale du SRI à Moscou<sup>376</sup>. La proximité géographique et la présence sur le sol français de réfugiés espagnols favorisent l'établissement des liens entre les deux sections. Comme pour la Belgique, la section française joue un rôle d'intermédiaire avec le Centre moscovite. La correspondance, mais aussi l'aide financière internationale transitent par Paris<sup>377</sup>. L'édition d'un bulletin espagnol, imprimé depuis la France, est également mise à l'étude<sup>378</sup>. Ces liaisons restent toutefois très précaires, du fait de la répression ciblant les révolutionnaires en Espagne. L'arrestation de plusieurs militants du Secours rouge espagnol au début de l'année 1925 perturbe les échanges et contraint le SRI à utiliser les réseaux syndicaux de l'ISR et de la SFIC pour acheminer la subvention mensuelle accordée à sa section espagnole<sup>379</sup>.

Les dirigeants français insistent dans le même temps sur le rôle que doit avoir le SRI dans le contexte espagnol. À leurs yeux, la situation politique et la violence du pouvoir sont de nature à favoriser la construction d'un « front de combat prolétarien » et à étendre l'influence du Secours rouge chez les anarchistes et dans la masse des sans-partis. Plusieurs courriers sont adressés en ce sens à leurs camarades espagnols pour leur rappeler que le SRI « doit porter son aide à tous les travailleurs persécutés par la réaction capitaliste sans distinction de tendance », et non se limiter au secours exclusif des militants communistes comme semble le pratiquer la section espagnole<sup>380</sup>. Pour étayer ces propos, il est ajouté qu'en

---

<sup>376</sup> RGASPI, 539/3/1169/26, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 13 septembre 1924.

<sup>377</sup> Plusieurs versements à destination de la section espagnole sont opérés en 1924 et 1925. L'exécutif international du SRI alloue également une aide de 1000 dollars à la section française, pour le secours des révolutionnaires espagnols réfugiés en France (RGASPI, 539/3/1169/142, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 18 décembre 1924).

<sup>378</sup> RGASPI, 539/3/1171/27, Lettre de Tiomkin à la section française du SRI, 27 février 1925.

<sup>379</sup> RGASPI, 539/3/1172/44, 53, 58, 223, Lettres d'Ariel et Marcel Cordier au Présidium du SRI, 9, 25, 31 mars et 11 novembre 1925.

<sup>380</sup> RGASPI, 539/3/1170/18, 21, Lettres d'Ariel à la section espagnole du SRI, 13 et 22 décembre 1924.

France aussi, cette démarche d'ouverture, pratiquée à l'égard des réfugiés espagnols, a renforcé la sympathie des anarchistes vis-à-vis du SRI.

Après avoir forgé de solides liens avec les sections espagnole et belge, dont elle a aidé la formation, la section française est chargée d'assurer en 1925 la liaison avec la section portugaise du Secours rouge. Les rapports et le matériel (coupures de presse, tracts) relatifs à l'activité du SRI au Portugal sont ainsi envoyés à Paris, avant d'être acheminés à Moscou<sup>381</sup>. La section française est aussi sollicitée pour établir des contacts avec l'Amérique latine. Pour cela, elle est invitée à envoyer le matériel produit en France – bulletins et brochures – aux partis et aux journaux communistes, socialistes et anarchistes du continent sud-américain (Brésil, Argentine, Chili, Uruguay...)<sup>382</sup>.

Peu à peu, la France acquiert ainsi un rôle majeur dans la stratégie de développement du Secours rouge dans les pays de l'ouest de l'Europe et en Amérique latine. La centralité de la section française dans cette zone géographique aboutit en 1926 à l'installation à Paris d'un Bureau latin du SRI.

### **Un centre en périphérie : le Bureau latin du SRI à Paris**

Après avoir installé des bureaux à Berlin (pour l'Europe centrale) et à Vienne (pour les Balkans), le SRI envisage au cours de l'année 1925 d'ouvrir à Paris un bureau pour les pays latins d'Europe et d'Amérique du Sud. Ces bureaux décentralisés, qui dépendent directement du Comité exécutif international du SRI, assurent la supervision des sections nationales placées dans leur zone géographique de contrôle et veillent à leur coordination.

En décembre 1925, le Polonais Efim Gheller, qui agit sous le pseudonyme d'André, est envoyé en France comme représentant pour les pays latins du Comité exécutif du SRI. Il a pour tâche d'organiser à Paris et de diriger le Bureau latin du SRI<sup>383</sup>. Pour cela, André commence par placer en début d'année 1926 le Comité balkanique (puis les autres comités auxiliaires d'intellectuels) sous la responsabilité du Bureau latin, non seulement pour accroître le contrôle sur le Comité, mais aussi pour doter le Bureau latin de personnel et d'un budget, par la mutualisation de l'appareil du Comité balkanique. Avec cette opération,

---

<sup>381</sup> RGASPI, 539/3/1172/162, 214, 245, Lettres d'Ariel au Présidium du SRI, 18 juillet, 10 octobre et 30 novembre 1925.

<sup>382</sup> RGASPI, 539/3/1171/4-5, 34, Lettres à la section françaises du SRI, janvier et 6 mars 1925.

<sup>383</sup> RGASPI, 539/3/1171/217, Lettre de Mitrofan à la section française du SRI, 18 décembre 1925.

Daniel Renoult, secrétaire du Comité balkanique, est également nommé secrétaire du Bureau latin.

La première grande initiative du Bureau latin se tient du 17 au 23 mai 1926, avec l'organisation à Paris d'une conférence des sections latines du SRI<sup>384</sup>. L'objectif de cette rencontre est de renforcer la liaison entre les sections, de partager leurs expériences et d'élaborer un plan de travail pour les activités à venir. Outre la délégation française – composée de Paul Cadeau, Paul Bazin, Michel, André Marty et Marcel Cordier –, cinq autres pays sont représentés : Italie, Espagne, Belgique, Portugal et Suisse. Des représentants des bureaux de l'Europe centrale et des Balkans sont également présents. Après trois jours de réunions préliminaires et préparatoires avec des délégués belges et espagnols, la conférence est ouverte le 17 mai par André, l'envoyé de l'Exécutif international.

Chaque délégation présente le rapport d'activité de sa section, qui fait ensuite l'objet d'une discussion avec l'ensemble des participants. Ces échanges mettent en évidence des situations organisationnelles – fonctionnement clandestin ou non de la section, effectifs, poids des sans-partis, liaison avec le parti communiste, rapports aux socialistes et aux anarchistes, etc. – très différentes d'un pays à l'autre, évidemment impactées par le contexte politique national. Les débats portent ensuite sur un certain nombre de thématiques (l'organisation, l'agitation et la propagande, le recrutement, les colonies, l'émigration, le secours des enfants, le parrainage des prisons, les relations avec le SOI, les comités auxiliaires, etc.) donnant lieu à l'adoption de résolutions, porteuses d'un certain nombre de directives et de recommandations pour les différentes sections nationales. Concernant l'activité plus spécifique du SRI en France, les délégués, déplorant la faible proportion d'adhérents au Secours rouge parmi les membres du Parti communiste, ont adressé une résolution à la SFIC :

« La Conférence des sections latines du Secours rouge international ayant constaté qu'un petit nombre seulement des membres du Parti communiste français adhère à la Section nationale, déclare qu'un tel fait est anormal, en contradiction avec les décisions de l'Internationale communiste.

Elle fait appel au Bureau politique et au Comité central du Parti pour qu'ils invitent sans retard, et à tous les degrés de l'organisation, les communistes à entrer dans les sections du Secours rouge.

La Conférence demande au Bureau politique d'inscrire la question du Secours rouge à une prochaine séance du Comité central.

La Conférence prie en outre le Secrétariat du Parti d'appeler fortement l'attention de la Direction de *L'Humanité* sur les communications et campagnes du Secours rouge »<sup>385</sup>.

---

<sup>384</sup> RGASPI, 539/1/58, Compte rendu de la Conférence des sections latines du SRI, 14-23 mai 1926.

<sup>385</sup> RGASPI, 539/1/58/183, « Résolution pour le parti français », mai 1926.



Enfin, si la Conférence – dont la tenue est restée secrète – s’est déroulée sans incident avec la police, André Marty, usant de son franc-parler habituel, suggère toutefois aux participants de prendre davantage de précautions et d’être plus discrets dans leur tenue vestimentaire : « il faudra signaler aux délégués étrangers que lorsqu’ils sont dans un pays la première des précautions est de s’habiller comme tous les habitants de ce pays »<sup>386</sup> !

Le Bureau latin est cependant fragilisé par l’arrestation le 10 mars 1927 d’André, muni d’un faux passeport et de 40 000 francs en liquide destinés au travail du Bureau latin, des sections françaises et belges ainsi que des comités auxiliaires. Dans les jours suivants, la SFIC met sur pied une direction collective de trois membres, composée de Verri (pour la section italienne), Paul Cadeau (pour la section française) et Daniel Renoult, pour assurer la continuité de l’activité du Bureau latin et des comités auxiliaires – ils sont eux-mêmes placés sous la direction d’une commission politique constituée au sein du Bureau politique de la SFIC. Mais ces bouleversements réveillent des conflits qui couvaient au sein du Bureau latin depuis plusieurs mois et qui s’étaient déjà traduits par des tensions entre Daniel Renoult et André, sur fond de diminution des moyens alloués au Bureau latin et de différends au sujet des comités auxiliaires<sup>387</sup>. L’arrestation d’André déclenche des critiques à son encontre, car les dirigeants de la section française se plaignent de ses méthodes de travail personnelles, qui seraient responsables de la « quasi inexistence réelle » du Bureau latin<sup>388</sup>. En remplacement d’André, Guillaume Simon (sous le pseudonyme de Charles) est désigné comme nouveau délégué du Comité exécutif international et arrive en France au début de l’été 1927 – il était resté à Moscou depuis la 2<sup>e</sup> conférence internationale du SRI. Au même moment, la direction du Bureau latin est confiée à Victor Arrighi, tout juste libéré après avoir été incarcéré deux ans à la prison Barberousse d’Alger, en raison de son activité contre la guerre au Maroc<sup>389</sup>.

Alors que la fragilité économique du SRI constitue, comme nous l’avons déjà évoqué dans ce chapitre, un sérieux frein à son développement, l’arrestation d’André – alors détenteur d’une forte somme d’argent à destination de la section française (entre autres) – révèle l’importance de la question financière pour cette organisation dont l’une des tâches

---

<sup>386</sup> RGASPI, 539/3/1179/106-112, Procès-verbal du Comité exécutif du SRI, 2 juin 1926.

<sup>387</sup> RGASPI, 539/3/1179/199-213, Procès-verbaux de la fraction communiste du CE du SRI, 3 et 17 novembre 1926.

<sup>388</sup> RGASPI, 539/3/1184/34-38, Lettre de Paul Cadeau au Comité exécutif du SRI, 22 mars 1927.

<sup>389</sup> RGASPI, 539/3/1184/81-82, Lettre de Marcel Cordier au Comité exécutif du SRI, 30 juillet 1927.

principales est la redistribution aux victimes de la répression de l'argent qui transite dans ses caisses.

## **L'argent, nerf de la solidarité de classe : l'enjeu de la centralisation financière**

La santé financière du Secours rouge est, plus que pour n'importe quelle autre organisation de la galaxie communiste, scrutée avec une attention toute particulière<sup>390</sup>. Des sommes d'argent amassées dépend en effet l'ampleur de l'œuvre de solidarité qui sera déployée non seulement en France mais également à l'étranger, pour secourir les combattants de la révolution. Dès sa fondation, le SRI veut favoriser, sous le contrôle étroit de son Comité exécutif international, la circulation des fonds entre ses branches nationales, afin que les sections des pays les plus touchés par la répression puissent recevoir l'appui de celles qui, bénéficiant d'une situation politique plus clémente, peuvent fonctionner de manière autonome et dégager des surplus de trésorerie. Ainsi, si la section soviétique devait naturellement alimenter une large partie des finances du SRI, ses dirigeants comptent aussi sur le dynamisme des sections des pays de tradition démocratique comme la France.

Il n'est donc pas étonnant de voir dès l'été 1923, soit quelques mois seulement après sa fondation, la section française mettre à disposition de l'organisation internationale 3000 francs, que Moscou décide d'allouer aux enfants des révolutionnaires allemands tués ou emprisonnés<sup>391</sup>. En revanche, il est demandé aux français d'arrêter les versements directs – et en dehors des circuits centralisés du SRI – à la section italienne (afin de participer à la défense judiciaire de militants communistes inculpés). La centralisation financière à l'échelle internationale est considérée par les dirigeants du SRI comme la garantie d'une redistribution équitable des secours sur les différentes zones où se jouent des affrontements de classe dans le monde :

« Il est évident que toutes nos sections doivent mener leur action sur une échelle internationale et non pas seulement pour le soutien des victimes de leur propre pays. Mais les fonds recueillis pour l'aide internationale ne doivent pas être envoyés d'une section à l'autre, mais envoyés au Comité

---

<sup>390</sup> Sur les finances de la section française du SRI, signalons l'analyse pionnière proposée par Reynald Millot dans son mémoire et qui a nourri notre réflexion : *La Section française du Secours rouge international dans les années 1920*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 1996.

<sup>391</sup> RAGSPI, 539/3/1167/16, Lettre au Comité central du Secours rouge en France, 31 août 1923.

central du Secours rouge international. Autrement nous courrions le danger de perdre tout contrôle, en outre, tout soutien convenable serait rendu impossible »<sup>392</sup>.

À ses débuts, la section française du Secours rouge, à l'instar des autres organismes de solidarité qui l'ont précédée dans le mouvement ouvrier, fonctionne comme une simple caisse de solidarité. Sa trésorerie est d'ailleurs intégrée à celle du Parti communiste jusqu'en septembre 1924, avant de devenir autonome<sup>393</sup>. Ses recettes proviennent principalement des subventions des organisations adhérentes et de l'activité militante (souscriptions, collectes, vente de timbres de solidarité ou de cartes postales) et ses dépenses sont surtout destinées à l'aide des réfugiés politiques. Ainsi dans les neuf premiers mois de l'année 1924, plus de 85% des (modestes) dépenses du SRI sont allouées au secours matériel et juridique, le reste se partageant entre l'administration, la propagande et les frais d'édition<sup>394</sup>.

La constitution d'un appareil central avec ses fonctionnaires appointés, la croissance de l'organisation, le développement de ses activités tout comme l'irruption d'épisodes de répression en France ne cessent de démultiplier les volumes d'argent en circulation. Le budget annuel du Secours rouge passe ainsi de 167 000frs en 1924 à près de 730 000frs trois ans plus tard. La progression des courbes des recettes et dépenses sur la période met en évidence les temps forts de la vie de l'organisation : semaine internationale du SRI en décembre 1924, campagne de solidarité suite à la fusillade de la rue Danrémond à Paris et premier congrès de mai 1925, répression de la mobilisation contre la guerre au Maroc qui culmine en octobre 1925 (en même temps que la construction du nouveau siège), préparation et organisation du deuxième congrès de juillet 1926, nouvelle vague de répression de l'été 1927, conférence nationale d'octobre 1927<sup>395</sup>...

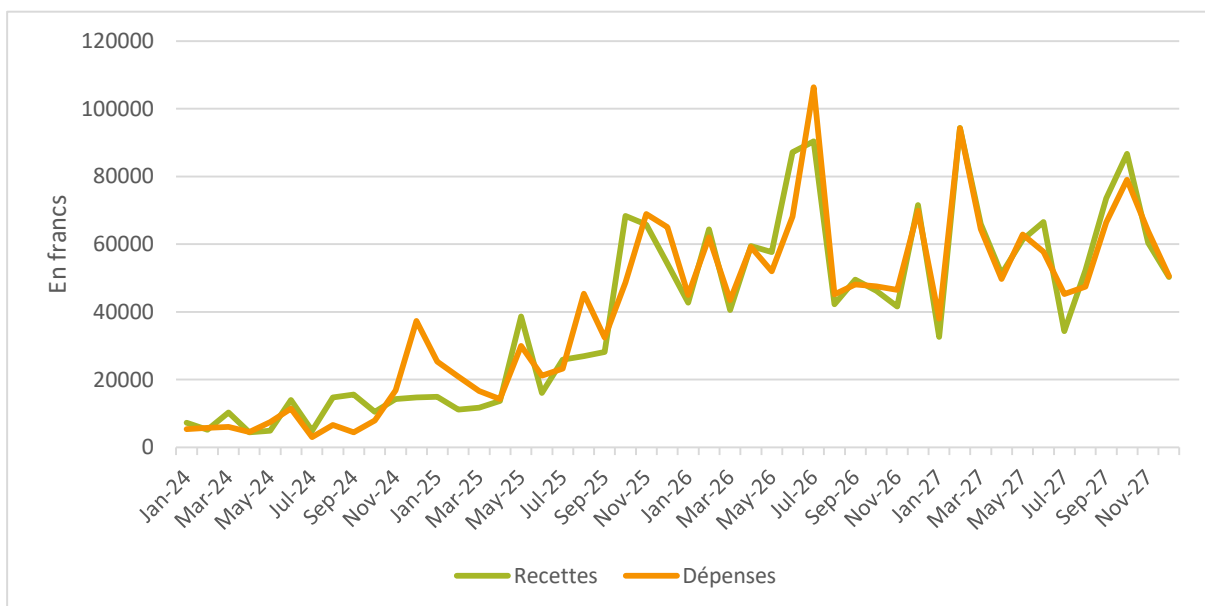
---

<sup>392</sup> RAGSPI, 539/3/1167/16, Lettre au Comité central du Secours rouge en France, 5 juillet 1923.

<sup>393</sup> RGSAPI, 539/3/1169/34, Lettre du secrétaire de la section française au CE du SRI, 20 septembre 1924.

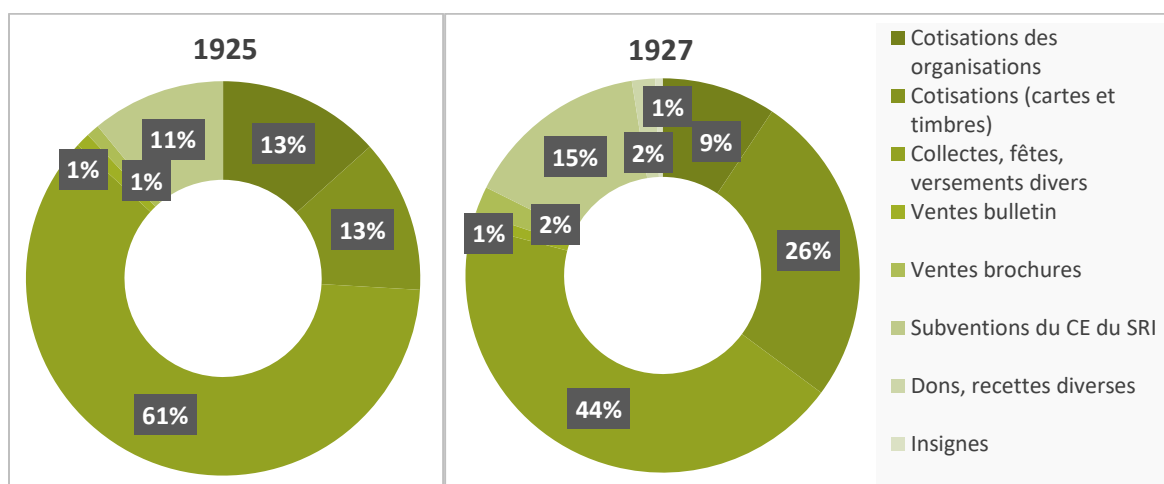
<sup>394</sup> Toutes les données brutes (utilisées notamment dans les graphiques et diagrammes suivants) concernant les finances de la section française du SRI sont présentées en annexes C6.

<sup>395</sup> À noter que les deux pics de décembre 1926 et février 1927 correspondent à des remboursements de dettes accumulées (auprès d'avocats, d'imprimeurs et de permanents du SRI) et épongées par des subventions de Moscou.



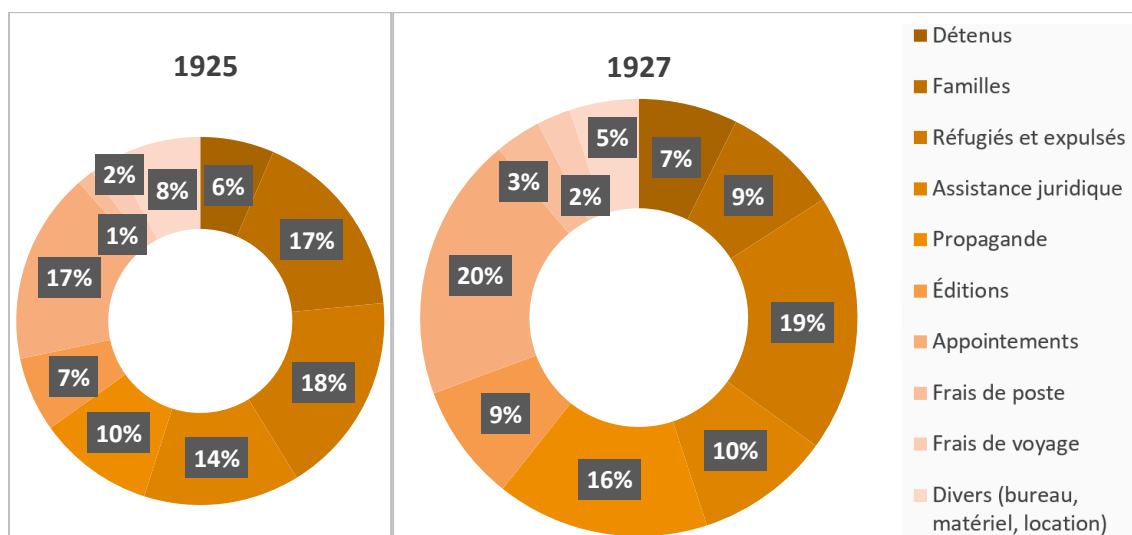
37 : Évolution du budget mensuel de la section française du SRI entre 1924 et 1927.

L'analyse de la répartition des recettes nous montre que la part des cotisations augmente logiquement avec la progression des effectifs. Mais la principale source de revenus du Secours rouge provient des collectes et souscriptions, dont le montant peut sensiblement varier d'une année à une autre (en fonction des événements politiques et des campagnes de mobilisation) et fragiliser en conséquence la stabilité économique de l'organisation. Elles pèsent ainsi pour plus de la moitié de son budget en 1925, année marquée par les deux souscriptions à succès lancées suite à la fusillade de la rue Danrémont et après la mort de Sabatier lors de la grève du 12 octobre. Enfin, nous nous intéresserons plus loin aux subventions accordées par la direction internationale du SRI, d'une très grande importance puisqu'elles servent à combler une partie du déficit budgétaire de la section française.



38 : Répartition des recettes de la section française du SRI en 1925 et 1927.

Du côté des dépenses, les versements liés à la solidarité (assistance juridique et secours aux détenus, à leurs familles, aux réfugiés politiques et aux étrangers expulsés) sont les plus importants. Bien qu'en augmentation en valeur brute (69 000 frs en 1924, 324 000 frs en 1927), leur part diminue dans le budget du Secours rouge, en raison du renforcement de son appareil et des hausses des dépenses de propagande et d'éditions.



39 : Répartition des dépenses de la section française du SRI en 1925 et 1927.

Dès lors que le Secours rouge a commencé à se doter de structures départementales et locales, qui recueillent elles-mêmes les adhésions, collectent de l'argent et ont à traiter des cas de répression, la centralisation financière à tous les échelons devient un enjeu majeur. Considérée comme essentielle pour assurer un système de redistribution des secours efficace et rationalisé, elle figure au cœur des directives adressées depuis Moscou, qui réclame une connaissance précise des finances dans chaque département. Si le sujet est évoqué au premier congrès du SRI, dans les faits la centralisation financière a bien du mal à s'appliquer, car peu de comités départementaux font remonter leurs bilans. La faute, selon les trésoriers nationaux successifs – Marcel Cordier puis Paul Bazin –, aux « coutumes » et « tendances corporatives ou localistes » persistantes dans le mouvement ouvrier français<sup>396</sup>.

Le principe est réaffirmé avec force au deuxième congrès, qui place le sujet au cœur de ses débats<sup>397</sup>. Il est demandé aux sections et aux comités départementaux de ne conserver dans leurs caisses que le montant des adhésions des organisations locales ainsi qu'une

<sup>396</sup> RGASPI, 539/3/1172/194-195, Lettre de Cordier au CE du SRI, 9 septembre 1925 ; *Secours rouge*, n°4, avril 1926.

<sup>397</sup> Voir les articles consacrés à ce sujet dans les numéros de mars à juin du bulletin *Secours rouge*.

ristourne sur les autres fonds collectés<sup>398</sup>, pour couvrir leurs frais d'organisation et de propagande. Tout le reste doit être reversé au Centre, chargé de répartir sur l'ensemble du territoire les secours en fonction des besoins et selon un barème, afin d'assurer une égalité de traitement pour les victimes de la répression, indépendamment de la situation financière des antennes locales du SRI. En dépit des réticences de certains militants de province, qui craignent un alourdissement bureaucratique pouvant nuire à l'efficacité recherchée, la mesure est finalement adoptée à l'unanimité.

La mise en œuvre de la centralisation financière demeure toutefois un vœu pieu. Un an plus tard, le nouveau trésorier Émilien Jaunet explique que sur soixante comités départementaux recensés, seule la région parisienne a envoyé un rapport financier chaque mois et une vingtaine de départements seulement ont fourni un bilan de façon assez régulière<sup>399</sup>. Parmi les récalcitrants se trouvent notamment plusieurs places fortes du Secours rouge en province, comme les Bouches-du-Rhône, la Moselle, le Nord ou le Rhône, qui pratiquent ainsi une forme de résistance passive à la centralisation financière.

Ces disfonctionnements dans la gestion de la trésorerie nationale et dans le contrôle des comptes des comités départementaux, qui privent le Centre de ressources importantes, ont pour effet d'aggraver sensiblement les difficultés économiques du SRI. Si en 1924 le tout jeune Secours rouge parvient à dégager un excédent de trésorerie, dès l'année suivante les comptes passent au rouge : les dépenses restent largement supérieures aux recettes propres de la section française – cotisations (cartes et timbres), subventions des organisations ouvrières, souscriptions et collectes, ventes diverses –, entraînant une accumulation des dettes d'année en année.

La dégradation de la situation financière du SRI est due, nous l'avons déjà évoqué, à la forte croissance des secours délivrés au cours des diverses phases de répression entre 1925 et 1927, couplée à des frais d'appareil et d'organisation en hausse et qui semblent parfois démesurés. Ainsi, la préparation du congrès de 1926, précédée pour l'occasion d'une campagne de recrutement dans tout le pays, a coûté plus de 70 000 frs, soit plus de 10% du budget annuel de l'organisation<sup>400</sup>. Dans le même temps, alors que l'inefficacité de la

---

<sup>398</sup> La ristourne pour les comités départementaux est de 10 centimes sur chaque timbre (à 50 centimes), 25 centimes sur les cartes d'adhésion (à un franc), 10 centimes sur les bulletins (à 50 centimes) et 10% sur toutes les autres collectes, ventes et souscriptions.

<sup>399</sup> RGASPI, 539/3/1186, Rapport financier à la première conférence nationale, 9-10 octobre 1927.

<sup>400</sup> RGASPI, 539/3/1180/6-20, Rapport financier envoyé par Cordier pour les mois de mai, juin et juillet, 15 septembre 1926.

centralisation financière accroît le manque à gagner pour le Centre, l'argent récolté (à travers les ventes, souscriptions, collectes, fêtes, etc.) auprès de la classe ouvrière n'est pas à la hauteur des attentes. Et ce d'autant moins que le public visé, disposant généralement de faibles revenus, sensible aux soubresauts de la situation économique et à la hausse du coût de la vie, est déjà régulièrement sollicité par les autres organisations ouvrières – souscriptions de la SFIC (pour *L'Humanité* ou avant des échéances électorales), de la CGTU (lors de conflits sociaux), du SOI (pour l'enfance ouvrière ou la grève des mineurs anglais en 1926)...

Par conséquent, les compressions dans l'appareil central (un tiers de son budget est amputé en juillet 1927) ou le doublement des cotisations (le timbre passe à 1 franc au 1<sup>er</sup> janvier 1927) ne suffisent pas à réduire le déficit, estimé à plus de 150 000frs pour l'année 1926<sup>401</sup>. La section française s'endette lourdement et ne parvient plus à payer les imprimeurs ou les fabricants d'insignes, dont certains refusent de continuer à travailler avec elle<sup>402</sup>. La situation est particulièrement délicate vis-à-vis des avocats qui collaborent avec le Secours rouge, puisque la dette à leur égard atteint 50 000frs (en honoraires et frais de déplacement) en novembre 1926, générant logiquement des tensions au sein du service juridique du SRI<sup>403</sup>.

Dans ces conditions, la survie de la section repose sur les subventions allouées par le Comité exécutif international du SRI. En décembre 1924, de premiers versements sont effectués pour l'organisation de la semaine internationale du Secours rouge et pour l'accueil des réfugiés qui fuient la dictature en Espagne de Primo de Rivera. D'autres suivent jusqu'en 1927, selon une fréquence irrégulière et avec des montants variables, en fonction des besoins exprimés par la section française puis examinés attentivement par la direction internationale. Une fois validés par Moscou, les versements sont ciblés pour des usages à chaque fois bien spécifiques : délégations à l'étranger, construction du siège, travail dans les colonies, soutien aux prisonniers de la campagne contre la guerre au Maroc, préparation du deuxième congrès, etc. Toutefois, de septembre 1926 à juin 1927, devant l'ampleur de la crise que traverse le Secours rouge, les subventions accordées presque chaque mois n'ont plus qu'une fonction essentielle : éponger une partie des dettes contractées. Le tableau et le graphique ci-dessous

---

<sup>401</sup> RGASPI, 539/3/1180/70, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

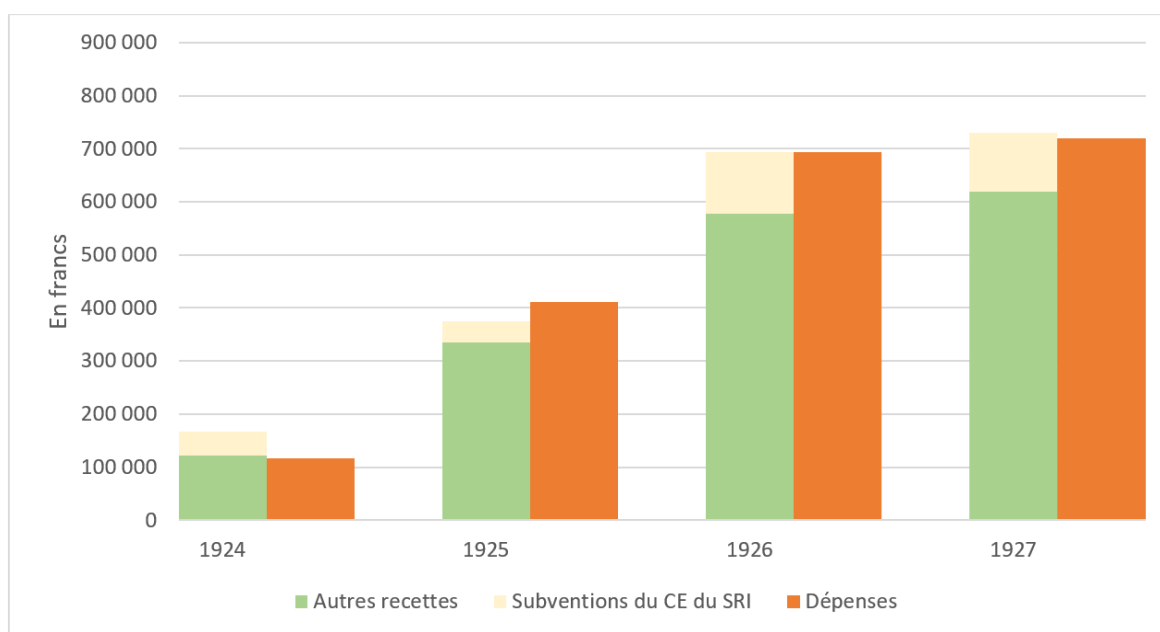
<sup>402</sup> RGASPI, 539/3/1176/69-72, Lettre de Cordier, Cadeau et Bazin au BP du PCF, 16 novembre 1926.

<sup>403</sup> RGASPI, 539/3/1176/73-79, Rapport du secrétaire du service juridique du SRI, 16 novembre 1926.

illustrent l'importance de l'aide financière internationale, qui a servi à combler en partie le déficit budgétaire de la section française et à l'empêcher de faire faillite<sup>404</sup>.

Année	Recettes		Dépenses
	Recettes totales	Dont subventions du CE du SRI	
<b>1924</b>	167 421,20	45 920,00	116 965,85
<b>1925</b>	375 615,95	41 204,75	411 753,00
<b>1926</b>	693 494,55	115 758,60	693 454,60
<b>1927</b>	729 729,82	110 552,50	719 823,28

40 : Budget simplifié de la section française du SRI, 1924-1927 (en francs).



41 : Part du financement international dans le budget de la section française, 1924-1927.

Ces subventions cessent après juin 1927 d'apparaître de façon bien identifiée dans les comptes de la section. Elles ne disparaissent pas totalement pour autant, même si leur ampleur semble moindre par la suite<sup>405</sup>. Gardés secrets ou non, ces transferts de fonds entre Paris et Moscou, parfois via Berlin, sont surveillés de près par la police française et nourrissent les fantasmes des milieux conservateurs, hantés par le spectre du « parti de l'étranger »<sup>406</sup> – lequel est ravivé par la croisade anticommuniste lancée par le gouvernement français depuis le printemps 1927. Ainsi, à la suite d'une perquisition opérée au domicile de

<sup>404</sup> Les bilans financiers présentés dans les congrès par le trésorier de la section française sont toutefois trompeurs, puisqu'ils masquent l'ampleur des dettes non soldées en ne laissant transparaître que la partie du déficit ayant pu être épongée par l'aide financière internationale.

<sup>405</sup> RGASPI ; 539/3/1183/48, Lettre de Charles à Bazin, 21 septembre 1927.

<sup>406</sup> Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, op. cit., p. 124.



Suzanne Girault, *L'Écho de Paris* du 25 juin 1927 révèle « les preuves que le communisme reçoit des fonds de l'étranger », en exhumant des documents saisis qui font état de versements opérés à la fin de l'année 1924 par l'Internationale à plusieurs organisations françaises, dont 1 500 dollars pour le Secours rouge<sup>407</sup>. Auparavant, l'arrestation en mars d'Efim Gheller, détenteur de 40 000 francs en liquide, avait défrayé la chronique et alimenté toutes les suspicions. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, ce communiste polonais, envoyé par le Comité exécutif du SRI, siège (sous le pseudonyme d'André) à la tête du Bureau latin du Secours rouge. Malgré la faiblesse du dossier d'instruction – Gheller est finalement condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende pour la possession de faux passeport –, il n'en fallait pas plus pour que cette affaire ravive la menace de l'espionnage soviétique : n'était-il pas le nouvel « œil de Moscou »<sup>408</sup> dont la presse se fait largement l'écho ? Cette affaire allait même conduire *Le Figaro*, dans une enquête dont la rigueur et le sérieux interrogent, à accuser le SRI de fomenter, depuis son « repère [...] établi, 114, boulevard de la Villette [sic]<sup>409</sup> » à Paris, des attentats terroristes en Europe<sup>410</sup>. Si ces thèses sans fondement témoignent de la fièvre anticommuniste régnant en France, il n'en demeure pas moins que la grande fragilité économique de la section française du SRI a mis en lumière sa dépendance à l'égard de l'aide financière internationale, transformant de fait les subventions en outils de contrôle par le Centre soviétique.

Si l'aide financière des soviétiques s'est avérée indispensable pour éviter la faillite de la section française du SRI, il n'en demeure pas moins que la forte progression des recettes propres à l'organisation témoigne de son rapide développement. Entre 1923 et 1927, le Secours rouge a bâti en France une force de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents qui, bien qu'inégalement implantée sur le territoire, dépasse les cercles communistes. À la veille d'un tournant important pour le mouvement communiste international (classe contre classe), synonyme d'isolement et de régression pour nombre de ses structures, le SRI a néanmoins établi les bases d'une organisation qui, sur le plan structurel et dans son fonctionnement, n'évoluera guère jusqu'à la veille du Front populaire. Mais la reconnaissance du Secours rouge dans de larges sphères du mouvement ouvrier organisé n'aurait pas été obtenue sans

---

<sup>407</sup> Henri de Kerillis, « Le communisme c'est la trahison », *L'Écho de Paris*, 25 juin 1927.

<sup>408</sup> « L'"œil de Moscou" a été condamné à six mois de prison. Mais il a déçu : il est myope », *L'Œuvre*, 27 avril 1927.

<sup>409</sup> Le 114, boulevard de la Villette à Paris est le siège du Secours ouvrier international.

<sup>410</sup> François Coty, « "Un front unique" contre le communisme », *Le Figaro*, 13 mai 1927.

le travail concret mené sur le terrain en faveur des victimes de la répression, à travers des campagnes de solidarité qu'il nous faut désormais étudier.



## Chapitre 5

-

### Le Secours rouge en action (1923-1927)

« On sème du grain de solidarité pour faire une récolte de blé révolutionnaire »

Intervention de René Plard au 2<sup>e</sup>  
congrès national du SRI, 18 juillet  
1926.

Dans sa première brochure éditée en France, le Secours rouge explique inscrire son action dans le vaste affrontement qui se déroule à l'échelle mondiale entre les capitalistes oppresseurs et le prolétariat opprimé et rassemblé sous la bannière de l'Internationale communiste. Surexploitant l'imagerie guerrière, la brochure s'ouvre sur le récit de la bataille meurtrière qui se mène entre les deux classes sociales antagonistes :

« Deux classes : deux armées.

C'est la nuit maintenant, la veille du combat général. Les bataillons de prolétaires, les détachements de peuples opprimés, les colonies de l'Orient et de l'Occident se groupent autour du drapeau de l'Internationale communiste.

L'armée du travail concentre ses forces. À l'aube, elle aura fini sa besogne. Elle engagera la bataille décisive et elle vaincra.

Mais l'armée des oppresseurs est déjà prête à l'action. Elle tente de paralyser, d'émietter, de disperser les forces de la classe ouvrière. Mais elle n'empêchera pas l'issue de la bataille qui sera déterminée par la marche implacable de l'histoire. Les oppresseurs ne sont en mesure que d'ajourner l'heure de l'offensive victorieuse des opprimés. Pour empêcher l'assaut décisif, il leur faudrait anéantir les millions de prolétaires et d'esclaves coloniaux qui commencent à s'ébranler. Mais ils peuvent massacrer, et ils massacrent des dizaines de milliers de militants.

Leur méthode c'est la fusillade, l'assassinat en cachette, la potence, les prisons puantes...

C'est la nuit maintenant. Les avant-gardes de la bourgeoisie attaquent. Les combattants tombent et languissent dans les prisons »<sup>411</sup>.

Dans cet univers apocalyptique et de terreur, qui ne peut que raviver le souvenir de la « boucherie » de 14-18, le SRI doit agir comme une « organisation de secours sur l'arrière-front de la révolution mondiale » :

---

<sup>411</sup> *Qu'est-ce que le Secours Rouge International ?*, Éditions du SRI, 1924, p. 6.

« La tâche qu'il faut réaliser dès maintenant d'une manière de plus en plus ample et vigoureuse, c'est d'atténuer les souffrances des combattants déjà engagés sur le front, de secourir ceux que l'ennemi persécute et frappe, d'aider les familles qui ont perdu leur chef fait prisonnier au cours de la lutte, de sauver enfin ceux que la bourgeoisie menace de mort et condamne féroce­ment.

Toute cette œuvre de défense et de solidarité prolétarienne, cette œuvre de soutien de la lutte de classes, c'est par l'intermédiaire du Secours rouge international qu'elle s'accomplit »<sup>412</sup>.

Quelques mois après sa sortie, le ton martial et militaire du texte – qui ne correspond pas au contexte politique français –, tout comme les références explicites à l'Internationale communiste – qui rentrent en contradiction avec l'objectif du SRI d'apparaître comme indépendant des partis politiques – sont condamnés par André Marty et l'exécutif international. Ces derniers exigent sa réécriture et demandent d'écouler le stock de cette brochure uniquement auprès des militants de la SFIC<sup>413</sup>.

Si la forme du texte est au cœur de ce litige entre les dirigeants du SRI – dénotant par ailleurs une préoccupation de premier ordre pour les formes d'expression, d'agitation et de propagande de l'organisation –, le fond du propos ne saurait être remis en cause et fait écho à la mission dont a la charge le Secours rouge depuis sa fondation : « assurer la solidarité révolutionnaire aux victimes de la répression bourgeoise et du fascisme »<sup>414</sup>.

Mais comment, concrètement, s'est déployée l'œuvre de solidarité du Secours rouge ? Nous souhaitons dans ce chapitre rendre compte des campagnes, de portée locale, nationale ou internationale, qui ont été menées en France à travers la mobilisation d'un vaste répertoire d'actions dont s'empare le SRI tout au long de son existence.

## **Répertoire d'actions et moyens de la solidarité**

Tout au long de son existence, l'activité du Secours rouge s'articule autour de plusieurs dimensions : la mobilisation populaire par l'agit-prop, la documentation de la répression, la défense juridique des militants, le secours aux prisonniers et à leurs familles, l'accueil des réfugiés politiques et l'interpellation des pouvoirs publics sur les terrains parlementaire et institutionnel.

---

<sup>412</sup> *Ibid.*

<sup>413</sup> RGASPI, 539/3/1171/75-77, Lettre du CE du SRI à Ariel, avril 1925.

<sup>414</sup> « Le Secours rouge », *L'Humanité*, 5 mai 1923.

## La mobilisation par l'agit-prop

L'agitation et la propagande, ou « agit-prop », constituent deux des principales dimensions, complémentaires l'une de l'autre, de l'activité politique des communistes, en vue d'interpeller le reste de la société. Comme le souligne Romain Ducoulombier, le recours à l'agit-prop permet de « forger la conscience de classe du prolétariat pour mobiliser et éduquer les masses et préparer le renversement de la société capitaliste »<sup>415</sup>. Théorisée depuis 1902 par Lénine dans *Que faire ?*, elle repose sur deux fondements : l'élévation de la conscience de classe par la révélation et la dénonciation des oppressions, puis « la mobilisation de la classe ouvrière, orientée par des mots d'ordre précis, contre le régime capitaliste »<sup>416</sup>. Le Komintern avait constitué le 26 mars 1919, quelques jours seulement après sa fondation, une section de propagande internationale, renommée un an plus tard « section d'agitation et de propagande »<sup>417</sup>. Si le SRI s'est d'abord concentré sur l'action concrète de secours aux victimes de la répression, l'agit-prop est rapidement devenue un terrain d'action majeur pour la propagation et la stimulation dans les masses du sentiment de solidarité. C'est le sens de la création en janvier 1925 par le Comité exécutif international du SRI d'un département d'agit-prop. Si la section française n'est pas encore dotée d'un appareil spécifique pour ce travail – une commission d'agit-prop ne sera formée qu'à la fin des années 1920 –, la responsabilité de la propagande figure parmi les tâches imparties au secrétariat. Alors que l'entre-deux-guerres est marqué par le développement de nouveaux moyens de communication, comme le cinéma ou la radio, l'imprimé reste le principal instrument d'expression des militants communistes.

### *Presse, éditions et matériel imprimé*

La presse revêt une importance fondamentale pour la diffusion des idées et de l'information, mais aussi pour faire connaître et relayer les activités des organisations ouvrières. Dès sa fondation, la section française du SRI a voulu disposer de relais dans la presse ouvrière pour diffuser ses communiqués. En septembre 1924, un bureau de presse et de documentation est formé afin de faire publier dans la presse prolétarienne française et

---

<sup>415</sup> Romain Ducoulombier, « L'agit-prop communiste. La propagande et son efficacité », *ANR PAPRIK@2F*, 28 mai 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/2178>].

<sup>416</sup> *Ibid.*

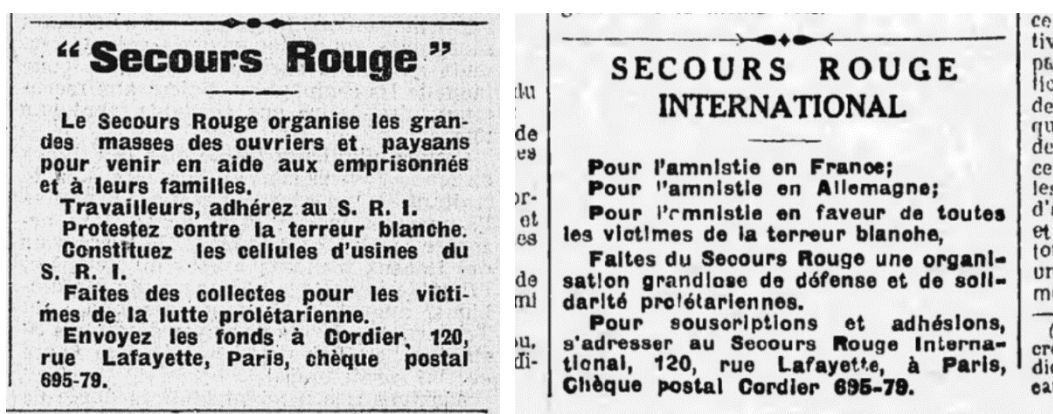
<sup>417</sup> David François, « Les services de l'Internationale communiste : la section d'agitation et de propagande », *ANR PAPRIK@2F*, 6 décembre 2013 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/1213>].

internationale des articles sur la répression politique et l'activité du SRI<sup>418</sup>. Le recensement par le Secours rouge des articles publiés dans la presse au cours de l'année 1924 montre que la création du bureau de presse a permis d'accroître nettement la visibilité du SRI :

Année 1924	Articles et appels publiés dans la presse ouvrière
1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin	14
Juillet	1
Août	11
Septembre	5
Octobre	18
Novembre	51
Décembre	43

42 : Articles du Secours rouge publiés dans la presse ouvrière, 1924<sup>419</sup>.

Si *L'Humanité* occupe une place centrale dans le dispositif de communication du SRI, les relations avec le journal ne sont pour autant pas simples. Les dirigeants du Secours rouge font régulièrement état, au cours des années 1920, de difficultés – parfois même de résistances – pour faire publier leurs communiqués et ne parviennent pas à obtenir une page régulière dans le quotidien communiste. Par ailleurs, *La Vie ouvrière*, organe de la CGTU, ainsi que la majeure partie de la presse communiste régionale et certains journaux des fédérations syndicales unitaires participent eux aussi à la diffusion des publications du SRI. Ces dernières, généralement constituées d'articles, de communiqués ou d'appels du Secours rouge, peuvent aussi prendre la forme d'encarts « publicitaires » appelant à adhérer et à verser à l'organisation.



43 : Encarts du Secours rouge dans *L'Humanité* (15 octobre 1924) et *La Tribune des Cheminots* (1<sup>er</sup> mai 1925).

<sup>418</sup> RGASPI, 539/3/1169/35-38, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 20 septembre 1924.

<sup>419</sup> *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

L'édition d'un bulletin est envisagée par la section française à partir de l'automne 1924. Jusqu'alors, seul le bulletin de la section allemande était diffusé (jusqu'à 1000 exemplaires par mois) dans les départements de langue allemande (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle), au Luxembourg et au sein de l'immigration polonaise et hongroise<sup>420</sup>. Le Comité exécutif international établit un cahier des charges précis pour le bulletin français, en insistant sur le « caractère international » qu'il doit revêtir. Il demande notamment de réserver les deux tiers du bulletin à des articles – fournis par le bureau de Berlin ou directement par Moscou – relatifs à la terreur blanche et à l'action du SRI dans les autres pays<sup>421</sup>. Le premier numéro de *Secours rouge*, tiré à 10 000 exemplaires, est publié en décembre 1924 à l'occasion de la semaine internationale du SRI. Le tirage varie ensuite entre 4 500 et 10 000 exemplaires (dont une partie est expédiée aux autres sections des pays latins) et le bulletin paraît régulièrement chaque mois – sauf exception, lorsque les difficultés financières empêchent sa sortie, comme en octobre et novembre 1926. Sa diffusion est cependant un échec, les abonnements sont faibles et il ne fait que creuser le déficit du *Secours rouge* : 1744 exemplaires sont vendus en moyenne chaque mois, pour un tirage mensuel moyen de 7 000<sup>422</sup>. Déjà en juin 1925, André Marty, déplorant le fait qu'« aucun ouvrier ne l'achète », se montrait très critique sur la forme du bulletin, trop littéraire, et suggérait d'en changer le titre, en vain<sup>423</sup>. Les problèmes s'accumulant, et les dirigeants du SRI nourrissant le projet de transformer ce bulletin interne en journal pour le grand public, sa parution est arrêtée en mai 1927 sur décision du Comité exécutif. Pour le remplacer, le *Secours rouge* travaille à l'édition d'un nouvel organe<sup>424</sup>, *La Défense*, dont le premier numéro paraît le 3 décembre 1927, et sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

---

<sup>420</sup> RGASPI, 539/3/1169/29-31, Lettre d'Ariel au Comité exécutif du SRI, 13 septembre 1924.

<sup>421</sup> RGASPI, 539/3/1168/43, Lettre à la section française du SRI, 3 octobre 1924.

<sup>422</sup> RGASPI, 539/3/1188/20-23, Rapport d'Emilien Jaunet au CE du SRI, 21 juillet 1927.

<sup>423</sup> RGASPI, 539/3/1172/116-120, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 1<sup>er</sup> juin 1927.

<sup>424</sup> RGASPI, 539/3/1188/20-23, Rapport d'Emilien Jaunet au CE du SRI, 21 juillet 1927.





# SECOURS ROUGE

BULLETIN  
DU COMITÉ EXECUTIF DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL



## A l'aide !

Ouvrier qui passes, mon frère, vois-tu mon signal ?

C'est pour toi que je suis en prison, pour notre cause commune, pour qu'il y ait moins de merluzes et moins de malheur pour les travailleurs dans tout le pays.

Fais que je conduisis pour notre affranchissement, les capitalistes n'ont joué dans la geôle.

M'y laisseras-tu mourir ? Ma femme et mes petits qui n'ont plus leur soutien, les abandonneras-tu aussi ?

Non ! Tu as vu mon signal ! Tu es entendu mon appel ! Tes yeux se fixent vers moi, tes mains fraternelles se tendent vers moi, mais qui s'agitte à travers les barreaux !

Ouvrier qui passes, mon frère, tu dois être des nôtres.

Dans le Secours Rouge International, tu dois travailler à nous libérer tous !

# LA DÉFENSE DES VICTIMES POLITIQUES

Bulletin des Groupes d'Action contre la répression et la terreur

DIRECTION : 55 rue de Fg. Mazarin, Paris-6<sup>e</sup> (Monsieur) N° 1. - JANVIER 1926 et le N° 217. 50 - ÉDITION FRANÇAISE de 12 autres Nations-Etrangères. PARIS (CPY)

On est prie de reproduire les articles et informations publiés ici.

Tout le 12 Août 1926

SOMMAIRE DU N° 2

I° Pour le droit d'asile.

Pologne

1° Les "enquêtes" françaises en Pologne.  
2° Solidarité se prépare à la guerre.  
3° Défense d'organiser des comités d'assistance aux prisonniers politiques.  
4° Un socialiste blanc-russe grièvement blessé par des inconnus à Grodno.  
5° Les paysans enchaînés.  
6° Roussel, est-on transféré un procès politique de Koloman à Léopol ?  
7° Le mouvement en Pologne pour l'armistie.  
8° Hauts faits policiers.

Lithuanie

1° Un succès remarquable de la lutte pour l'armistie.

France

1° L'arrestation de Victor ARRIGHI, condamné politique.

Espagne

1° Les conseils de guerre fonctionnent.  
2° De Rivera singe Mussolini.

Italie

1° La réaction en Italie.  
2° Nouvelles précises sur la réaction.

Venezuela

1° La prison "La Rotunda"

44 : Secours rouge, bulletin du Comité exécutif du SRI, janvier 1926.

45 : La Défense des victimes politiques, 12 août 1926.

Certains des groupes de langue formés par le Secours rouge produisent par ailleurs leur propre bulletin, à l'instar de *Na Pomoc* (« Au secours »), édité par la sous-section polonaise et dont Marcel Cordier est le gérant<sup>425</sup>. De même que les comités auxiliaires – Comité balkanique et Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche –, qui publient chaque semaine *L'Agence des Balkans* et *La Défense des victimes politiques* (qui devient en novembre 1926 *La Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche*), tirées respectivement à 500 et 1 000 exemplaires<sup>426</sup>.

Le Bureau latin du SRI, par l'intermédiaire de son délégué André, envisage par ailleurs de lancer en 1927 une revue antifasciste, hebdomadaire et à large tirage, dont la direction serait confiée à Henri Barbusse<sup>427</sup>. Ce dernier travaille alors depuis plusieurs mois à l'édition d'une nouvelle revue, *Monde*, dont la vocation culturelle et littéraire, destinée à influencer les milieux intellectuels, dépasse le projet initial du Secours rouge d'une revue spécifiquement consacrée au combat antifasciste. Toutefois en dépit de ces dissonances et

<sup>425</sup> AN, 20010216/36/903, Rapport sur la propagande communiste parmi les ouvriers polonais en France, novembre 1927.

<sup>426</sup> RGASPI, 539/3/1179/207, Décisions de la commission des compressions, novembre 1926.

<sup>427</sup> RGASPI, 539/3/1188/12-13, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 20 juillet 1927.

de son détachement progressif de la revue de Barbusse, le SRI sera partie prenante du lancement de *Monde*, dont le premier numéro paraît le 9 juin 1928.

Les brochures, littérature d'agitation par excellence de par leur format réduit et leur prix souvent modique, constituent un outil essentiel pour la formation politique des militants et la diffusion d'une culture de masse. Représentant près de 70% de la production éditoriale communiste, elles accompagnent l'activité militante quotidienne<sup>428</sup>. Comme l'explique Marie-Cécile Bouju, les militants communistes sont invités à « exposer, montrer, vendre ces brochures en tout lieu et en toute occasion, dans les réunions politiques, dans et à la sortie des usines, sur la voie publique, et même sur leur lieu de villégiature, ce qui permettrait de toucher le milieu rural »<sup>429</sup>. Le Secours rouge s'est emparé dès 1924 de ce support d'expression pour populariser son action et ses campagnes.

Avant même que la section française n'édite son propre matériel, elle reçoit 15 000 exemplaires (dont 10 000 en langue allemande) en octobre 1924 d'une brochure diffusée par le Comité exécutif international du SRI et destinée à nourrir la polémique avec la Deuxième internationale – dont elle dénonce « le rôle judas » dans la lutte contre la terreur blanche<sup>430</sup>. Les militants sont également invités à utiliser dans leurs réunions trois ouvrages d'André Marty que la SFIC a édités au cours de l'année : le récit de son expérience « dans les prisons de la République », la reproduction de ses discours sur l'amnistie prononcés à la Chambre des députés les 9 et 10 juillet, ainsi qu'un retour sur le procès de Mayence lors de la campagne contre l'occupation de la Ruhr<sup>431</sup>.

La première brochure – intitulée *Qu'est-ce que le Secours Rouge International ?*<sup>432</sup> – publiée par la section française en décembre 1924 est un fiasco. Le texte initial adressé par le Centre étant « inutilisable », Ariel a pris la responsabilité de le réécrire complètement et de le faire imprimer à 10 000 exemplaires (dont 1 000 envoyés en Belgique et 2 000 réservés à la Suisse et aux pays latins) sans l'aval de la direction internationale<sup>433</sup>. Cette dernière

---

<sup>428</sup> Marie-Cécile Bouju, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français 1920-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 29-64.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>430</sup> *Contre la terreur blanche. Contre le rôle de Judas de la IIe Internationale*, Edition du Comité exécutif du SRI, 1924.

<sup>431</sup> André Marty, *Dans les prisons de la République*, Librairie de L'Humanité, 1924 ; *L'amnistie intégrale. Discours prononcé à la chambre des députés les 09 et 10 juillet 1924*, Librairie de L'Humanité, 1924 ; *Le procès de Mayence*, Librairie de l'Humanité, 1924.

<sup>432</sup> *Qu'est-ce que le Secours Rouge International ?*, Éditions du SRI, 1924.

<sup>433</sup> RGASPI, 539/3/1169/121, Lettre d'Ariel au Présidium et au Bureau pour l'Europe centrale du SRI, 2 décembre 1924.

exige alors d'interrompre la diffusion de cette brochure, dénonçant le ton martial et l'orientation communiste explicite du texte<sup>434</sup>. La brochure *Justice de classe et terreur blanche en Allemagne*<sup>435</sup>, éditée deux mois plus tard, subira le même sort et sera retirée de la circulation par le Comité exécutif international. Entre-temps, une troisième brochure consacrée à la Pologne et écrite par Magdeleine Marx a été publiée en décembre 1924<sup>436</sup>. Si Moscou reproche à la section française de l'avoir imprimée sans son approbation préalable, elle rencontre toutefois un vif succès et ses 10 000 exemplaires sont épuisés en quelques mois<sup>437</sup>.

Après une quatrième brochure publiée en avril 1925 sur Lénine et la Commune de Paris<sup>438</sup>, le Secours rouge doit suspendre, du fait de ses difficultés financières, la parution de nouveaux titres et il ne peut faire imprimer les deux brochures sur la répression en Finlande et en Estonie que lui demande de diffuser le Comité exécutif international<sup>439</sup>.

Le SRI fait toutefois éditer à l'été 1925, sur demande du Bureau balkanique, le récit de la délégation conduite en juillet par Marcel Willard en Bulgarie<sup>440</sup>. Écrite pour frapper l'opinion publique internationale sur le sort funeste réservé à l'opposition politique dans ce pays, la brochure, dénuée de toute référence au Secours rouge, est diffusée à travers le monde : 1000 exemplaires sont expédiés à Vienne (pour le Bureau balkanique du SRI), 500 à Berlin (au Bureau pour l'Europe centrale), 200 en Angleterre, 200 en Suisse, 200 en Belgique, 100 en Amérique du Nord, 100 en Amérique du Sud... Cet opuscule de plus d'une centaine de pages est destiné à être distribué gratuitement aux rédactions des journaux, aux hommes politiques et aux membres des gouvernements, en particulier ceux d'obédience social-démocrate. Un an plus tard, le Comité pour la défense des victimes de la terreur blanche dans les Balkans fait paraître une brochure sur la répression en Roumanie<sup>441</sup>.

Le Secours rouge reprend son travail d'édition à visage découvert au cours de l'année 1926, avec la sortie à grand tirage d'une nouvelle brochure de présentation générale du SRI, préparée par André Marty et traduite également en allemand puis en italien l'année

---

<sup>434</sup> RGASPI, 539/3/1171/75-77, Lettre du CE du SRI à Ariel, avril 1925.

<sup>435</sup> *Justice de classe et terreur blanche en Allemagne*, Éditions du SRI, 1925.

<sup>436</sup> Magdeleine Marx, *La Pologne est un enfer*, Éditions du SRI, 1924.

<sup>437</sup> RGASPI, 539/3/1180/75-76, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>438</sup> Lepeshinski, *Lénine et la Commune*, Éditions du SRI, 1925.

<sup>439</sup> RGASPI, 539/3/1172/110, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 27 mai 1925.

<sup>440</sup> Marcel Willard, *Ce que j'ai vu en Bulgarie*, La Cootypographie, 1925.

<sup>441</sup> Valéa Plyngéri, *Au pays du dernier des Hohenzollern*, Comité pour la défense des victimes de la terreur blanche dans les Balkans, 1926.

suiuante<sup>442</sup>. Deux autres brochures sur la Pologne et le fascisme italien sont également publiées au cours de l'année<sup>443</sup>.

Année	Brochure	Tirage
1924	<i>Contre la terreur blanche</i>	5 000
1924	<i>Contre la terreur blanche</i> (en allemand)	10 000
1924	<i>Qu'est-ce que le Secours Rouge International ?</i>	10 000
1924	Magdeleine Marx, <i>La Pologne est un enfer</i>	10 000
1925	<i>Justice de classe et terreur blanche en Allemagne</i>	10 000
1925	Lepeshinski, <i>Lénine et la Commune</i>	10 000
1926	André Marty, <i>Qu'est-ce que le Secours rouge international ?</i>	30 000
1926	André Marty, <i>Qu'est-ce que le Secours rouge international ?</i> (en allemand)	7 000
1926	<i>L'ordre règne à Varsovie</i>	10 000
1926	<i>L'Italie sous la terreur. À bas le fascisme assassin !</i>	10 000

46 : Tirage des brochures éditées par le Secours rouge, 1924-1926<sup>444</sup>.

S'il nous est difficile de connaître la réception de chacune de ces publications, le tirage qui s'élève généralement à 10 000 exemplaires peut être comparé avec le tirage moyen des publications communistes – qui s'établit, selon Marie-Cécile Bouju, à 6 000 exemplaires – et à celui des livres politiques, autour de 3 000 dans les années 1920<sup>445</sup>. L'opuscule d'André Marty pour présenter le SRI, avec ses 37 000 exemplaires (en français et en allemand), surpasse les autres titres et son succès nécessitera une seconde édition deux ans plus tard. Le rapport moral lors de la conférence nationale du Secours rouge en octobre 1927 fait en revanche état des difficultés rencontrées<sup>446</sup> dans la vente des brochures liées aux campagnes internationales relatives à l'Italie, la Pologne ou la Bulgarie<sup>447</sup>.

Plusieurs projets d'éditions n'ont par ailleurs pas pu aboutir faute de fonds disponibles. Enfin, dans le cadre de la formation de ses militants, le Secours rouge conseille la lecture et propose à la vente des ouvrages dont il n'est pas l'éditeur mais qui ont un lien avec le combat contre la répression. Les œuvres de Victor Hugo<sup>448</sup> ou de Victor Serge<sup>449</sup>, les écrits de prison

<sup>442</sup> André Marty, *Qu'est-ce que le Secours rouge international ?*, Éditions du SRI, 1926.

<sup>443</sup> *L'ordre règne à Varsovie*, Éditions du SRI, 1926 ; *L'Italie sous la terreur. À bas le fascisme assassin !*, Éditions du SRI, 1926.

<sup>444</sup> RGASPI, 539/3/1186/60-63, Rapport moral à la première Conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927 et *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

<sup>445</sup> Marie-Cécile Bouju, *Lire en communiste*, op. cit., p. 29-64.

<sup>446</sup> RGASPI, 539/3/1186/60-63, Rapport moral à la première Conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

<sup>447</sup> La dernière brochure éditée au sujet de la Bulgarie : *La Bulgarie des soudards fascistes, 1923-1927*, Éditions du SRI, 1927.

<sup>448</sup> Victor Hugo, *Le Dernier jour d'un condamné*, Paris, Ch. Gosselin, H. Bessauge, 1829.

<sup>449</sup> Victor Serge, *Les coulisses d'une Sûreté générale. Ce que tout révolutionnaire devrait savoir sur la répression*, Librairie du travail, 1925.

de Karl Liebknecht<sup>450</sup>, les reportages et témoignages sur le bagne et les camps disciplinaires<sup>451</sup>, les récits d'épisodes révolutionnaires<sup>452</sup> sont autant d'indispensables que doit intégrer le militant du SRI dans sa bibliothèque et qui renforcent son éducation politique. Ces références forgent une culture politique commune qui, nourrie des souvenirs des défaites du passé et lucide sur la capacité de la bourgeoisie à briser les résistances ouvrières, doit participer à l'élévation du sentiment de solidarité et de la conscience de classe des prolétaires.

Outre la presse et les brochures, le Secours rouge a également recours au matériel imprimé (affiches, tracts, papillons ou cartes postales) utilisé traditionnellement par le mouvement ouvrier. En 1924, le Comité exécutif international décide de produire une affiche commune à toutes ses sections nationales, reprenant l'emblème adopté par le SRI – le dessin d'un prisonnier agitant un chiffon rouge à travers des barreaux de prison – suivi du slogan « Ne nous oubliez pas » décliné en plusieurs langues (dans l'affiche française, le même slogan est reproduit, en plus petits caractères, en italien, espagnol, polonais et allemand)<sup>453</sup>. Commandée à 10 000 exemplaires, livrée en octobre 1924 depuis l'Allemagne<sup>454</sup>, cette affiche est placardée lors de tous les événements publics et initiatives du Secours rouge.

L'année suivante, le même référent symbolique est reproduit dans une affiche proposée spécifiquement pour les territoires des colonies et tirée à 5 000 exemplaires. Le slogan « Ne nous oubliez pas », en arabe cette fois, surgit de la bouche de deux prisonniers « indigènes » détenus dans une prison coloniale<sup>455</sup>. Le Secours rouge éprouve cependant de grandes difficultés pour acheminer cette affiche dans ses sections d'Afrique du nord – en septembre 1926, 3 000 exemplaires à destination de l'Algérie étaient toujours bloqués à Paris<sup>456</sup>.

En France, le Secours rouge peut compter sur le soutien de plusieurs artistes, dessinateurs et affichistes qui ont rejoint le Parti communiste et qui mettent leur créativité au service de la cause prolétarienne. Parmi eux, Jules Grandjouan, considéré comme

---

<sup>450</sup> Karl Liebknecht, *Lettres du front et de la geôle : 1916-1918*, Librairie de L'Humanité, 1924.

<sup>451</sup> Georges Darien, *Biribi, armée d'Afrique*, Paris, France, Stock, 1922 ; Albert Londres, *Au bagne*, Paris, France, A. Michel, 1924 ; Albert Londres, *Dante n'avait rien vu (Biribi)*, Paris, A. Michel, 1924. ; Antoine Mesclon, *Comment j'ai subi quinze ans de bagne*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1924.

<sup>452</sup> *La paix par la révolution. Les marins allemands révolutionnaires en 1917*, Bureau d'Éditions, 1926.

<sup>453</sup> Il s'agit de l'affiche reproduite en couverture de cette thèse. Voir aussi annexe D1-1.

<sup>454</sup> RGASPI, 539/3/1169/198, Lettre d'Ariel au Comité de Secours rouge pour l'Europe centrale, septembre 1924.

<sup>455</sup> Affiche reproduite en annexe E6-1.

<sup>456</sup> RGASPI, 539/3/1179/151-155, Procès-verbal du CE du SRI, 15 septembre 1926.

l'inventeur de l'affiche politique, imprègne de son talent l'identité visuelle et graphique communiste, après avoir fait ses premières armes crayon en main dans le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre<sup>457</sup>. Ses dessins agrémentent alors les productions imprimées – affiches, mais aussi cartes postales, journaux et tracts – de la plupart des organisations ouvrières. En fin d'année 1924, à l'occasion de la semaine internationale du SRI, il réalise trois affiches pour sa section française, dont le tirage d'ensemble s'élève à 10 000 exemplaires. Elles vont toutefois faire l'objet d'une sévère critique de la part de la direction internationale du SRI. La première affiche, représentant un bouclier protégeant des militants révolutionnaires, est accusée de véhiculer deux « idées fausses » : celle d'un Secours rouge agissant pour protéger et non pour aider, et l'image d'une foule en fuite devant les institutions bourgeoises alors qu'elle devrait les attaquer. La seconde, qui s'adresse à un ouvrier sans parti, fait apparaître le haut de la tête d'un prisonnier qui se hisse derrière les barreaux. Le CE du SRI aurait souhaité que le visage du détenu ne soit pas dissimulé et que sa souffrance soit plus visible ; il conteste aussi la validité des chiffres (du nombre de prisonniers et d'adhérents au SRI) qui figurent dans le visuel. Enfin, la troisième affiche, qui met en scène des serpents symbolisant la terreur blanche des régimes capitalistes, est jugée « trop compliquée et sans aucun sens ». Regrettant que « le talent de Grandjouan ait été si mal utilisé », le Comité exécutif demande alors l'arrêt de la mise en circulation de ces affiches et la vente aux autres organisations ouvrières des stocks restants<sup>458</sup>.

---

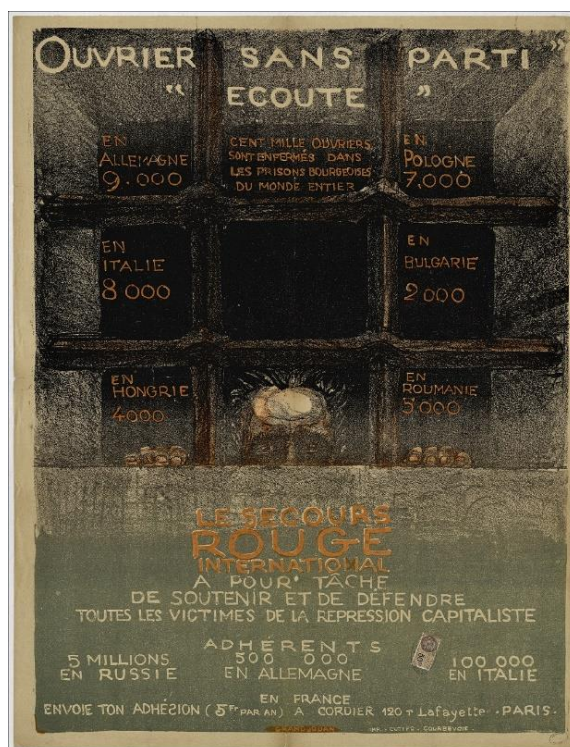
<sup>457</sup> Romain Ducoulombier, *Vive les Soviets. Un siècle d'affiches communistes*, Paris, Éditions Les Échappés, 2012 ; Fabienne Dumont, Marie-Hélène Jouzeau et Joël Moris (dir.), *Jules Grandjouan, créateur de l'affiche politique illustrée en France*, Paris, Somogy Editions d'Art, 2002 ; Corentin Lahu et Guillaume Roubaud-Quashie, *100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs. Les communistes s'affichent*, Villejuif, Éditions Helvétius, 2020.

<sup>458</sup> RGASPI, 539/3/1171/75-77, Lettre du CE du SRI à Ariel, avril 1925.

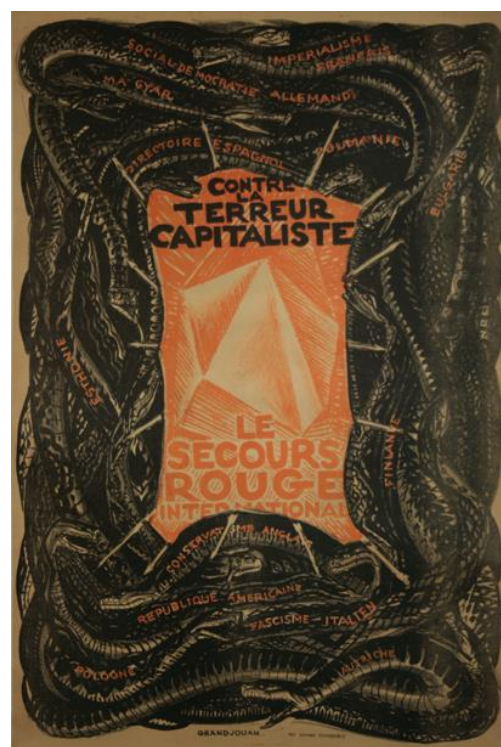




47 : Affiche du SRI « bouclier » de Jules Grandjouan, 1924. AN, F/7/13190.



48 : Affiches du SRI « prison » de Jules Grandjouan, 1924. AN, F/7/13190.



49 : Affiches du SRI « serpent » de Jules Grandjouan, 1924. Archives Secours populaire français.

Si les affiches dessinées et colorisées se font rares sur le reste de la décennie, des dizaines d'affiches-textes sont en revanche réalisées par les branches départementales et locales du Secours rouge. Moins spectaculaires, elles ont pour objectif d'informer, de



dénoncer des situations de répression et de convoquer la population pour participer aux réunions, meetings, fêtes et autres initiatives organisées par le SRI.

L'édition et la vente de cartes postales figurent également parmi les moyens de l'agit-prop déployés par le Secours rouge. Dès mai 1923, à l'occasion de la manifestation au Mur des fédérés, la section française fait sa première apparition publique en vendant des cartes postales représentant des épisodes de la Commune de Paris, des scènes de la révolution russe ainsi que des portraits de Lénine et de Trotski<sup>459</sup>. Au cours des années suivantes, des cartes postales sont imprimées pour accompagner et populariser les campagnes pour la libération de prisonniers politiques, en France ou à l'étranger. Arborant le plus souvent les portraits des victimes, elles peuvent faire l'objet d'envois collectifs et massifs au gouvernement ou à une ambassade pour faire pression sur les autorités.



50 : Carte postale « MOPR, SRI, IRH, IRA », sans date. AN, F/7/13109.

Le tract demeure un incontournable de l'action militante. Imprimé à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires lors de certaines campagnes nationales, il est alors réparti

---

<sup>459</sup> « Un appel du Secours rouge pour l'aide révolutionnaire », *L'Humanité*, 27 mai 1923.



dans les comités départementaux pour inonder tout le pays. Mais le plus souvent les tracts sont produits localement, avec un tirage beaucoup plus modeste, pour annoncer des initiatives du SRI. Ils peuvent aussi être tirés en langue étrangère, dans les localités ou les entreprises qui concentrent d'importantes populations immigrées.

À mi-chemin entre le tract et l'affiche, le papillon est un outil d'agitation privilégié par les militants du Secours rouge. Simple morceau de papier assorti d'un slogan percutant, il est collé dans les rues ou déposé dans des lieux de passage. Son format permet des tirages massifs à moindre coût – 200 000 papillons sont par exemples imprimés par la section nationale lors de la semaine internationale du SRI, en décembre 1924.



51 : Papillons du SRI, [1924-1926]. AN, F/7/13105, 13141, 13182.

L'agitation par la presse, les éditions et le matériel imprimé ne constitue cependant pour le Secours rouge que la première étape d'un processus de mobilisation qui ne peut s'amplifier que par l'intervention populaire.

*La mobilisation populaire : réunions publiques, manifestations, fêtes et souscriptions*

L'intervention populaire est au cœur de l'action du Secours rouge. Comme organisation ayant vocation à agir au sein des masses, le SRI cherche non seulement à placer

sous son influence de larges portions de la classe ouvrière et des secteurs populaires, mais il compte en plus sur leur mise en mouvement pour amplifier son œuvre de solidarité et obtenir la libération des prisonniers. Par conséquent, les diverses et multiples manifestations publiques qu'il organise sont autant d'occasions de populariser son travail et de faire la démonstration de sa force, au regard du public qu'il convoite comme des autorités qui le surveillent.

Les réunions publiques et les meetings sont souvent le premier point de rencontre entre les militants du Secours rouge et la population. Chaque année, les sections organisent des centaines de réunions à travers le pays, pour faire connaître le SRI ou dans le cadre de campagnes spécifiques (libération d'un prisonnier, opposition à la contrainte par corps, campagne pour l'amnistie, répression dans un pays étranger, etc.). Certaines périodes de l'année sont également propices à la multiplication des initiatives, lorsque le SRI organise des semaines d'agitation et de recrutement – la semaine internationale du SRI, organisée du 4 au 11 décembre 1924, est par exemple rythmée par 53 meetings à travers la France<sup>460</sup> –, ainsi qu'à l'approche de dates symboliques comme le 18 mars (anniversaire de la Commune de Paris) ou les fêtes de fin d'année (Noël des emprisonnés).

Annoncées par voie d'affichage et dans la presse ouvrière, l'affluence est extrêmement variable, de quelques personnes – dans les coins les plus reculés de France, ou lorsque la communication n'a pas été correctement effectuée – à plusieurs milliers de participants dans les meetings centraux. Mais quel que soit le lieu – arrière-salle d'un café, place publique ou grande salle parisienne –, des agents du renseignement sont presque systématiquement présents pour établir un rapport qui remonte ensuite dans les services des préfectures et dans les ministères. À la tribune de ces réunions se succèdent des militants locaux (le plus souvent des cadres régionaux de la SFIC ou de la CGTU), des orateurs nationaux du SRI, mais aussi des anciens prisonniers, des personnalités politiques de premier plan, des intellectuels ou des avocats. Des propagandistes du Secours rouge sont envoyés dans certains départements pour y effectuer des tournées de réunions. Ils ont alors la tâche, en multipliant les points de rencontre, de constituer de nouvelles sections locales et de recruter de nouveaux adhérents. Après l'exposé des orateurs, les réunions se terminent généralement par l'adoption par acclamation d'un ordre du jour contre la répression (transmis ensuite aux autorités). Avant

---

<sup>460</sup> *Secours rouge*, n°2, janvier 1925.

de repartir, les participants sont invités à verser leur obole dans les collectes et à acheter le matériel proposé (brochures, insignes, cartes postales...).

La manifestation de rue fait également partie du répertoire d'actions du Secours rouge. Il est cependant rare qu'il en soit seul à l'initiative, du fait de sa capacité encore limitée (par rapport aux syndicats ou à la SFIC) à faire sortir les masses dans la rue et de sa propension à travailler dans l'unité avec les autres organisations ouvrières. Et ce d'autant plus à Paris où l'interdiction des cortèges demeure la règle<sup>461</sup>. C'est donc aux côtés des autres organisations d'obédience communiste que le SRI participe à la préparation de manifestations ayant pour objet la lutte contre la répression politique. Ainsi, le 22 juin 1924, le Secours rouge forme pour la première fois un cortège – avec bannières, pancartes et banderoles – dans la manifestation contre le fascisme, pour l'amnistie intégrale et le droit d'asile qu'il organise au Pré-Saint-Gervais avec la SFIC, la CGTU, l'ARAC, les JC et les groupes italiens<sup>462</sup>.

---

<sup>461</sup> Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997.

<sup>462</sup> « Pour l'unité d'action, contre le fascisme », *L'Humanité*, 22 juin 1924.



52 : Cortège du SRI dans la manifestation du 22 juin 1924 au Pré-Saint-Gervais. RGASPI, 359/5/851.  
53 : Pancarte du SRI dans la manifestation du 11 juillet 1926 au Pré-Saint-Gervais. RGASPI, 359/5/851.

Quelques années plus tard, le SRI est également à la manœuvre dans la préparation des grandes démonstrations de rue de l'été 1927 – sur lesquelles nous reviendrons plus loin dans ce chapitre – contre l'exécution de Sacco et Vanzetti.

Mais de toutes les manifestations mobilisant la galaxie communiste, celle de la montée traditionnelle au mur des Fédérés est toutefois la plus importante pour le SRI. Du fait du rapport singulier qu'il entretient avec la Commune de Paris (le 18 mars, rappelons-le, a été institué journée internationale du Secours rouge), le SRI est mis à l'honneur dans cette manifestation. Depuis 1923, les quêtes et les ventes de cartes postales, d'églantines ou d'insignes sont généralement faites à son profit et sont assurées par ses militants. En 1925, il est même un temps envisagé que la manifestation soit organisée directement par le SRI,

avant que le Parti communiste ne reprenne la main sur l'encadrement de la journée, non sans provoquer l'incompréhension et la colère des dirigeants du Secours rouge – d'autant plus que la SFIC décide de ne reverser cette année-là au SRI que 30% du bénéfices des quêtes<sup>463</sup>.

Si en région parisienne l'organisation des manifestations est soumise à un plus strict contrôle – tant des autorités que du Parti communiste –, dans certaines régions le Secours rouge dispose davantage de marges de manœuvre et peut prendre l'initiative, en certaines occasions, d'organiser seul des défilés. C'est le cas par exemple dans l'Aube où le Comité départemental du SRI organise, le 19 septembre 1926, un meeting puis un cortège d'un millier de personnes à Bar-sur-Aube, à proximité de la prison de Clairvaux – où se rendirent ensuite René Plard (du CD de l'Aube), Marcel Cordier (secrétaire général du SRI) et Georges Wallet (ancien marin de la mer Noire) pour demander la libération du marin Henri Dumoulin<sup>464</sup>.

Les travailleurs et la population sont par ailleurs régulièrement invités à exprimer leur solidarité avec les victimes de la répression lors d'initiatives festives et conviviales. Jean-Paul Molinari a mis en évidence la force du « système festif » communiste dans l'entre-deux-guerres, reposant sur l'idée que « la fête politique ne peut fonctionner comme instrument de renforcement partisan, en termes d'audience, d'adhésion, de légitimité, que sous la condition de s'appuyer sur des traditions festives populaires »<sup>465</sup>. S'inscrivant pleinement dans ce système, le Secours rouge est l'organisateur de fêtes qui puisent dans les traditions populaires et empruntent aux lieux et aux pratiques de la sociabilité festive ouvrière.

Ces fêtes sont des événements hybrides et protéiformes, dont les dimensions à la fois politique, culturelle, artistique, récréative et éducative s'entremêlent. Se comptant par dizaines tout au long de l'année, leur fréquence s'accélère – comme pour les réunions publiques – à l'approche du 18 mars et des festivités de fin d'année. Mais la saison estivale constitue aussi un moment propice à l'organisation de fêtes champêtres, se déroulant alors en plein air, dans un parc, le samedi ou le dimanche. Les participants peuvent s'adonner à diverses distractions rythmant la journée : kermesse, tombola, pétanque, activités sportives en lien avec des clubs de la FST, jeux... mais les hymnes et chansons révolutionnaires

---

<sup>463</sup> RGASPI 517/1/285/11-12, Bureau d'organisation de la Région parisienne de la SFIC, 18 mai 1925.

<sup>464</sup> René Plard, « Le Secours rouge à Clairvaux », *La Dépêche de l'Aube*, 21 septembre 1926.

<sup>465</sup> Jean-Paul Molinari, « Les moissons de la fête », in Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 336-347.

interprétés par les fanfares et autres chorales ouvrières, tout comme les banderoles et pancartes du Secours rouge intégrées aux décors, sont là pour rappeler l'objet de la manifestation. Quel que soit le format de l'initiative – fête champêtre débutant dans la journée, goguette ou événement plus restreint en soirée –, un temps politique est d'ailleurs systématiquement programmé. Montant sur scène, un orateur du SRI a la tâche de rappeler au public le sens de la manifestation, en retraçant l'histoire et les buts du Secours rouge et en invitant les participants à le rejoindre. Puis l'exposé est parfois suivi d'un moment culturel et artistique, avec concert ou pièce de théâtre, et la soirée se termine généralement par un bal populaire jusque tard dans la nuit. Mais ces rendez-vous peuvent aussi prendre d'autres formes, telles que des conférences, des projections lumineuses (il s'agit d'un exposé à partir de diapositives) ou des soirées cinématographiques.



54 : Affiche annonçant un bal au profit du SRI à Voiron, 1926. AN, F/7/13104.





55 : Tract annonçant une fête du SRI à Paris, 1926. AN, F/7/13103.



56 : Affiche annonçant une fête champêtre du SRI à Bezons, 1928. AN, F/7/13146.

Si le SRI est lui-même l'organisateur d'un certain nombre de ces manifestations, il est également régulièrement invité à tenir un stand lors des fêtes annoncées par les autres organisations de la galaxie communiste. Il n'est d'ailleurs pas rare que l'argent collecté lors de ces initiatives soit reversé directement au Secours rouge.



57 : Stand du SRI lors d'une fête du Parti communiste à Lyon, août 1926. RGASPI, 359/5/850.

Les adhérents du SRI savent aussi faire preuve d'ingéniosité, en détournant à leur profit des fêtes traditionnelles. À Joinville-le-Pont par exemple, la section locale du Secours rouge s'invite à la fête vénitienne organisée en juillet 1926 par la municipalité d'union républicaine. Ses militants, remportant le concours de décoration de bateaux, décident alors d'utiliser le premier prix de cent francs pour « soulager les emprisonnés »<sup>466</sup>.

Si les fêtes du SRI sont des moments importants de socialisation militante et politique, qui participent à l'encadrement de la vie sociale des militants et sympathisants, elles ont d'abord un intérêt lucratif et servent à remplir les caisses de solidarité. Elles constituent donc un enjeu économique de premier ordre pour garantir la pérennité et le développement de l'organisation puisque la collecte populaire représente certaines années plus de la moitié de son budget – plus de 60% par exemple en 1925, comme nous l'avons observé dans le chapitre précédent. L'action du SRI repose donc, y compris du point de vue financier, sur la mobilisation populaire, et la souscription demeure l'un des piliers de son activité.

La souscription est une pratique ancienne qui, après avoir longtemps été marquée du sceau de la philanthropie, s'est peu à peu politisée au cours du 19<sup>e</sup> siècle, d'abord sous l'influence des milieux républicains<sup>467</sup>. Le mouvement ouvrier, à son tour, s'est emparé de cet instrument financier en l'inscrivant dans son registre d'actions, lorsque des circonstances exceptionnelles (soutien à des grévistes, secours de victimes de la répression, obsèques d'un militant, campagne électorale...) exigent la collecte de fonds. Elle est aussi, comme l'explique Nicolas Delalande, « un support de médiatisation et de mobilisation [qui] permet d'installer une cause dans l'espace public, d'en rendre compte régulièrement dans la presse et de sensibiliser l'opinion »<sup>468</sup>. Expression de la « souffrance à distance »<sup>469</sup>, la souscription opère « une transmutation, du sentiment d'empathie au geste matériel et concret de la solidarité »<sup>470</sup>.

Dès sa fondation, le Secours rouge a mis en place une souscription permanente permettant aux militants, aux structures ouvrières et à la population d'y participer à tout moment. En mai 1924, près de 4 000 listes de souscription sont ainsi en circulation parmi

---

<sup>466</sup> *Secours rouge*, n°8, août 1926.

<sup>467</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 88-98 ; Emmanuel Fureix, « Souscrire pour les morts. Un don politique sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Hypothèses*, vol. 5, n°1, 2002, p. 275-285.

<sup>468</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 93.

<sup>469</sup> Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.

<sup>470</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, op. cit., p. 93.



les sections locales du Parti communistes et dans les syndicats<sup>471</sup>. D'autre part, des souscriptions temporaires peuvent être lancées en cas d'événement exceptionnel. En 1925 par exemple, à deux reprises le Secours rouge prend la décision d'appeler à des collectes spéciales permettant de réunir plusieurs dizaines de milliers de francs en quelques semaines. La première souscription est lancée au printemps, à la suite de la fusillade de la rue Damrémont et de l'incarcération de deux militants communistes, Clerc et Bernardon. La seconde, à l'automne, est en soutien à la famille d'André Sabatier, un ouvrier assassiné lors de la grève générale du 12 octobre 1925 contre la guerre au Maroc.

La souscription est une pratique codifiée, avec ses gestes et rituels, qui rythment le quotidien des militants. Dans les manifestations, les meetings ou les fêtes, les collecteurs du Secours rouge, généralement identifiables par un brassard rouge et porteurs d'une boîte-tirelire ou d'un drapeau, assurent une fonction essentielle. Mais la collecte, se nourrissant des solidarités de voisinage ou d'atelier, peut aussi se pratiquer dans la rue, à la sortie des immeubles, ou encore à l'usine<sup>472</sup>.

**Pour la veuve et l'enfant de Sabatier !  
Pour les emprisonnés et poursuivis !**

Un groupe d'ouvriers des Jambons français.....	100 »
Personnel de la maison Baillet, Saint-Ouen.....	126 50
Georges, chauffeur de taxi....	10 »
A. Jugand, Vincennes.....	5 »
Thérasse Félix, Argenteuil..	4 »
Un groupe sympathisants de chez Géotroy Delore.....	35 »
Cellule 1.129, liste 7.026.....	75 »
Godet Louis.....	9 »
Ateliers Métro Saint-Ouen, liste 7.036.....	69 25
Ateliers Chemin de fer du Nord (Landry), versé par Darquet et Piria.....	526 20
Collecte parmi les ouvriers des ateliers de l'Est à Noisy-le-Sec, versé par Bouchet et Deschamps.....	414 75
Travailleurs municipaux Paris, versé par Rehin.....	193 25
Quatre camarades, versé par Chauvin .....	20 »
Robin .....	5 »
Listes 7.011-12-13-33 versées par la camarade Figensthaler .....	187 80
Figensthaler .....	10 50
Un groupe d'ébénistes de la rue Tiron.....	78 »
Hugot, à Beauchamp (Oise)..	10 »
Les ouvriers et ouvrières d'un atelier de joaillerie..	45 »
Vincent, liste 7.067.....	55 »
Ateliers Delahaye (Fabrication), versé par Barret....	52 55
Chantier 22, rue de la Beauce	191 »
ROY .....	5 »
Emballeurs de chez Mallard et sympathisants.....	227 »
La Camarade Lorne et ses enfants .....	100 »
Brunier, Dombasles-s-Meurthe .....	5 »
Famille Coudière, Paris.....	15 »
Alfred Bezons.....	5 »
Maurice Nanterre.....	5 »
Un ouvrier boulanger.....	10 »
Total.....	2.592 50
Précédentes listes.....	8.624 10
Total général.....	11.216 90

Adressez les fonds de la souscription nationale au siège du S. R. I. (Trésorerie), 120, rue Lafayette, Cordier Chèque Postal Paris 695-73.

### Souscriptions en faveur de Clerc et Bernardon

Liste 5048 Ménage, 37 ; Liste 5231 Mais, Fremont, 56 ; Liste 5233 Cheminots Paris-P.O., 140 20 ; M. et Mme Labarrette, 10 ; Mon ami Léon, 3 ; Trois copains de Stains, 15 ; Les ouvriers du Bâtiment autonome et C.G.T.U., chant, gaz rue Tolbiac, 41 50 ; Groupe anarchiste du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arr., 20 ; Liste 9605, 24 ; Liste 9443, 47 ; Liste 9786, versé par des cam, hospitaliers, 6.  
Liste 9697, versé par Bordesauze, 65 ; Liste 9617 chantier villa Virginie, avenue d'Orléans, 146 25 ; Liste 9632 Maçonnerie d'art, 39 ; Liste 9783-9784 Hospice de Bicêtre, 58 25 ; Liste 9423, versé par Regaudi, section Etienne-Marcel C.P.O.E., 123 ; Liste 9933, versé par Alavoine, 57 ; Liste 9173, versé par les ouv. de la Coop. étrang., 25 50 ; Chantier Didot, 54 50.

58 : Publication de listes de souscriptions du SRI (dans L'Humanité des 16 mai et 21 octobre 1925).

<sup>471</sup> RGASPI, 539/3/1169/14, Lettre d'Ariel au CC du SRI, 16 mai 1924.

<sup>472</sup> À ce sujet, lire par exemple ce témoignage (reproduit en annexe D3-1) qui raconte la diffusion dans un atelier d'une liste de souscription en faveur de Clerc et Bernardon : « Souscription », L'Humanité, 25 mai 1925.

Enfin, il faut noter que cette pratique s'accompagne généralement de la publication dans la presse ouvrière (dans *L'Humanité* puis dans *La Défense*) des listes de souscription, avec indication des noms des donateurs (individus ou organisations) et du montant versé. Cette pratique ancienne<sup>473</sup>, revisitée par le mouvement ouvrier, témoigne d'un souci de transparence pour conserver la trace des versements et rassurer la classe ouvrière face au risque de détournement des fonds, tout en cherchant à favoriser une émulation populaire autour d'une cause.

### **Documentation de la répression et statistiques**

L'action du Secours rouge en faveur des victimes de la répression nécessite au préalable un travail de repérage, d'identification et de recensement de chaque affaire impliquant l'arrestation, l'inculpation, la condamnation ou l'expulsion de militants. Il importe pour cela de faire remonter et de centraliser tous les dossiers, non seulement pour assurer un traitement égalitaire de chaque cas, mais aussi pour avoir une vue d'ensemble de l'ampleur du phénomène répressif à l'œuvre.

Il revient au bureau de presse et de documentation du Secours rouge, constitué au cours de l'année 1924, de se renseigner sur chaque cas de répression puis d'établir, grâce à la documentation rassemblée, des statistiques et un bilan mensuels. Des questionnaires sont notamment adressés chaque mois aux comités départementaux et, là où ces derniers n'existent pas encore, aux fédérations du Parti communiste<sup>474</sup>. Ces enquêtes permettent de réunir des informations dans chaque département sur :

- La situation générale des prisons dans le département (nombre de prisons et de détenus) ;
- Le nombre de prisonniers (civils et militaires) ;
- Les arrestations ;
- Les détenus sortis de prison ;
- Les procès (et leurs verdicts) qui se sont déroulés dans le mois ou qui sont encore en cours ;

---

<sup>473</sup> Déjà dans la Grèce antique, les noms des grands souscripteurs pour la construction de monuments ou durant les guerres étaient gravés sur la pierre.

<sup>474</sup> RGASPI, 539/3/1170/45, Formulaire d'enquête envoyé aux comités départementaux et aux fédérations, octobre 1924.

- Les expulsions de travailleurs étrangers ;
- L'accueil en France de réfugiés politiques.

Pour chaque personne recensée, il est notamment demandé de préciser sa situation familiale (statut conjugal et nombre d'enfants), son appartenance politique, sa nationalité, le motif de son arrestation et la peine infligée s'il y a eu condamnation.

En juin 1925, André Marty reproche cependant aux responsables du bureau de documentation certaines négligences dans le recensement de condamnés politiques incarcérés dans les bagnes coloniaux. Il s'attèle alors lui-même à constituer des dossiers au sujet de plusieurs prisonniers au profil atypique qui n'avaient jusqu'alors pas retenu l'attention du Secours rouge – il s'agit notamment du tirailleur sénégalais Cheikhou Cissé et de plusieurs communistes hongrois condamnés par des conseils de guerre français<sup>475</sup>.

### **La défense juridique des militants**

La prise en charge de la défense juridique – par la mise à disposition d'un avocat et le paiement des frais de justice – des militants inculpés figure parmi les tâches premières du Secours rouge<sup>476</sup>. Nous avons vu dans le chapitre précédent comment s'est opéré le regroupement, au sein d'un Service juridique spécialisé, des avocats acceptant de collaborer avec le SRI.

L'un des enjeux pour la défense réside dans les bons réflexes que les militants pourront observer lorsqu'ils sont confrontés à la police et à l'institution judiciaire – ce que l'avocat Albert Delevallée appelle « l'éducation de la classe ouvrière devant la répression », dans un rapport présenté à la conférence nationale des avocats du SRI en juillet 1926<sup>477</sup>. Pour cela, le Secours rouge fait publier dans *L'Humanité* le 8 décembre 1923 des conseils que les militants doivent respecter en cas d'arrestation ou de perquisition :

#### **« A. En cas d'arrestation**

1. Demander à voir le mandat signé du juge d'instruction (sauf en cas de flagrant délit, c'est-à-dire lorsque le camarade aura été pris sur le fait) ;
2. Au commissariat ou au dépôt, *déclarer que l'on s'expliquera*, soit devant le juge d'instruction, soit en cas de flagrant délit, à l'audience, mais toujours exclusivement *en présence de son avocat*, Me X... (le nommer si c'est possible) ;

<sup>475</sup> RGASPI, 539/3/1172/116-120, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 1<sup>er</sup> juin 1925.

<sup>476</sup> L'assistance juridique, en forte hausse dans les premières années d'existence du SRI, pèse entre 10% et 15% du budget du Secours rouge.

<sup>477</sup> RGASPI, 539/3/1177/9-34, Conférence nationale des avocats du SRI, 17 juillet 1926.

3. À l'instruction ou à l'audience, *ne répondre sur le fond qu'en présence de son avocat*. En cas de flagrant délit, demander à l'audience *un délai de trois jours* pour préparer sa défense, si l'avocat n'est pas à la barre. Le tribunal ne peut refuser ce délai ;
4. *Aviser immédiatement de son choix le défenseur que l'on veut désigner* ; si l'on n'en connaît pas l'adresse, réclamer l'annuaire au gardien de la prison, qui est tenu de le communiquer ;
5. *Faire prévenir d'urgence de l'arrestation, et si possible, de l'inculpation, le Comité de Secours rouge, 120, rue Lafayette, Paris* ;
6. Dès l'arrivée à la prison, adresser une demande au directeur pour être mis au régime politique.

#### **B. En cas de perquisition**

1. *Exiger la production du mandat* de perquisition, qui doit porter la signature du juge d'instruction et l'indication de l'affaire qui motive la perquisition ;
2. Les perquisitions ne peuvent pas être effectuées dans l'espace compris entre 6 heures du soir et 6 heures du matin, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, et entre 9 heures du soir et 4 heures du matin du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. (Mais une perquisition *commencée* pendant les heures légales peut se poursuivre après leur expiration) ;
3. Si des documents sont saisis au cours de la perquisition, *exiger qu'ils soient mis sous scellés* »<sup>478</sup>.

Des conseils similaires sont une nouvelles fois publiés dans *L'Humanité* du 17 juin 1925, dans le contexte de la répression de la campagne contre la guerre au Maroc<sup>479</sup>. À la fin de l'année 1927, la décision sera même prise d'inscrire sur les nouvelles cartes d'adhérent des conseils juridiques mentionnant les bons réflexes à adopter en cas d'arrestation, de procès, de perquisition ou pour obtenir un permis de colporteur (autorisé par la préfecture, ce dernier permet de distribuer sur tout un département des tracts, journaux, etc.)<sup>480</sup>.

À l'approche (généralement la veille et le jour-même) de manifestations présentant un risque élevé de répression, la presse ouvrière rappelle que les militants doivent impérativement prévenir le Secours rouge en cas d'arrestation ou d'incident grave. Le nom d'un ou plusieurs avocats, à contacter d'urgence, est alors indiqué, et une permanence du Secours rouge est assurée à son siège le jour de la manifestation<sup>481</sup>.

La conférence nationale des avocats du SRI, réunie le 17 juillet 1926, a tenté de définir une méthode de travail commune pour organiser la défense des prévenus. Dans son rapport sur l'activité du Service juridique, Robert Foissin explique avoir mis en œuvre depuis le début de l'année un fonctionnement basé sur la centralisation de toutes les poursuites judiciaires (le Centre s'assurant ainsi de la prise en charge de chaque cas recensé) et la

<sup>478</sup> « Conseil aux militants », *L'Humanité*, 8 décembre 1923.

<sup>479</sup> « Organisons la défense des poursuivis ! », *L'Humanité*, 17 juin 1925.

<sup>480</sup> RGASPI, 539/3/1185/187-188, Conseils juridiques, 1927.

<sup>481</sup> C'est le cas par exemple pour la grève générale du 12 octobre 1925 (« Avis très important », *L'Humanité*, 12 octobre 1925), à la veille du 1<sup>er</sup> mai 1927 (« Avis important du SRI », *L'Humanité*, 30 avril 1927) ou à l'occasion de la montée au mur des Fédérés quelques semaines plus tard (« En cas d'arrestation », *L'Humanité*, 29 mai 1927).

décentralisation de la défense à travers l'intervention de l'avocat le plus proche géographiquement du tribunal concerné (de manière à réduire les coûts de déplacement)<sup>482</sup>. Ainsi en cas d'arrestation d'un militant pour motif politique ou syndical, le Comité départemental ou local choisit directement un avocat pour le défendre, même si le Centre peut à tout moment désigner un autre défenseur « pour des motifs d'ordre politique et dans l'intérêt de la propagande ». C'est le sens de la résolution adoptée par la conférence :

« La Conférence décide que, dans le but d'assurer l'assistance immédiate de tous les camarades ouvriers poursuivis, les Comités départementaux ou locaux, en accord avec les organisations ouvrières et les avocats du Secours rouge, fassent provisoirement désigner par les camarades poursuivis l'avocat le plus proche et avisent immédiatement le Centre qui statuera définitivement sur le choix du défenseur.

Afin de faciliter cette tâche, les Comités départementaux ou locaux du Secours rouge et les organisations ouvrières recevront les noms et les adresses des avocats auxquels ils pourront s'adresser et les avocats recevront la liste complète de leurs adresses, afin de leur permettre de se faire suppléer en cas de besoin »<sup>483</sup>.

On voit alors se dessiner une tendance, qui n'aura de cesse de se renforcer au cours des années suivantes, à l'affirmation de la nécessité politique de la défense sur les considérations juridiques<sup>484</sup>. Au printemps 1927, la seconde conférence internationale du SRI accélère la réduction de l'autonomie des avocats et l'accroissement de la centralisation de la défense, en affirmant notamment que « la défense juridique des persécutés pour leur activité politique doit se faire non seulement au point de vue juridique mais également au point de vue politique »<sup>485</sup>.

Enfin, l'assistance juridique prend également une dimension transnationale avec l'envoi d'avocats étrangers dans les pays frappés par la terreur blanche. Lorsque l'État de droit est bafoué, ces personnalités extérieures interviennent en dernier recours pour défendre les persécutés politiques en utilisant la pression de l'opinion publique internationale. Ce phénomène, appelé à perdurer (notamment dans la décennie suivante dans le cadre de la lutte contre le fascisme), se traduit au milieu des années 1920 par le départ en Bulgarie ou en Roumanie de délégations conduites par des avocats du Secours rouge.

---

<sup>482</sup> RGASPI, 539/3/1177/28-31, Rapport de Foissin sur l'activité du Service juridique, 17 juillet 1926.

<sup>483</sup> RGASPI, 539/3/1189/27, Circulaire du Service juridique du SRI aux Comités départementaux, 15 septembre 1926.

<sup>484</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 92-98.

<sup>485</sup> « Directives de la IIe conférence internationale pour l'organisation de la défense devant les tribunaux », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 198.

## Le secours aux prisonniers et à leurs familles

### *L'aide morale et matérielle aux emprisonnés*

Le soutien apporté par le Secours rouge aux victimes de la répression est non seulement juridique, mais aussi moral et matériel.

La mise en lumière du sort des prisonniers et la mobilisation populaire en leur faveur sont une première étape dans l'appui moral apporté aux victimes. C'est pourquoi l'agitation et la propagande, à travers les meetings, les campagnes dans la presse et la diffusion de littérature occupent une telle place dans l'activité du SRI. Elles agissent comme une première protection pour les militants condamnés :

« [Notre organisation] réconforte ceux qui souffrent, elle empêche les représailles, elle met en mouvement le courant d'opinion populaire qui empêche les assassinats et arrache les victimes aux geôles capitalistes »<sup>486</sup>.

Au-delà de la situation personnelle et de l'expérience singulière de chaque détenu politique, le Secours rouge souhaite aussi sensibiliser l'opinion publique sur les conditions générales de détention. La brochure d'André Marty *Dans les prisons de la République*, diffusée à partir de 1924 et rééditée en 1927, est à ce propos un cas d'école et propose à partir du propre vécu de l'ancien mutin une plongée dans la violence de l'univers carcéral, avec ses brimades, ses privations et ses humiliations<sup>487</sup>. Le Secours rouge agit par ailleurs pour faire connaître et relayer dans la sphère publique les luttes revendicatives menées par les détenus – généralement par la grève de la faim – pour améliorer leurs conditions d'incarcération ou pour bénéficier du statut du régime politique<sup>488</sup>.

Mais le soutien moral s'exprime avant tout par la liaison que le Secours rouge s'efforce de maintenir durant le temps de l'incarcération avec les emprisonnés. Par les visites en prison, par la correspondance, les militants du SRI tentent de rompre l'isolement des détenus en leur témoignant de la solidarité qui s'organise à l'extérieur. La lecture constitue également une occupation de première importance pour les prisonniers, non seulement pour rendre

---

<sup>486</sup> André Marty, *Qu'est-ce que le Secours rouge international ?*, Éditions du SRI, 1928, p. 11.

<sup>487</sup> André Marty, *Dans les prisons de la République*, *op. cit.*

<sup>488</sup> « Alger. Après trois jours de grève de la faim, les détenus de Barberousse obtiennent satisfaction », *Secours rouge*, n° 11-12, novembre-décembre 1925. Voir aussi, un an plus tard, l'appel lancé par le SRI à l'issue de la grève de la faim de treize détenus de la même prison de Barberousse : « Le Secours rouge lance un manifeste aux travailleurs », *L'Humanité*, 23 septembre 1926.

moins pénibles « les longues journées de solitude », mais aussi pour perfectionner leur formation politique<sup>489</sup> :

« Les emprisonnés emploient aussi leur détention à étudier les meilleurs ouvrages sociaux parus. Ils achèvent leur éducation et à leur sortie de prison ce sont des militants avertis qui reprennent leur place dans les rangs du prolétariat »<sup>490</sup>.

Pour les aider, les travailleurs sont invités à faire don de leurs propres livres, que le Secours rouge se charge ensuite de transmettre aux prisonniers – uniquement aux détenus en régime politique car les droits communs sont privés de toute littérature extérieure<sup>491</sup>.

Sur le plan de l'aide matérielle, le Secours rouge met en place à partir de janvier 1925 un barème pour déterminer le montant des secours alloués à chaque prisonnier<sup>492</sup>. Fixé à 10 francs par jour (soit 300 francs ou 16 dollars par mois), ce montant est cependant jugé excessif par le Comité exécutif international, en comparaison avec les secours mensuels distribués aux détenus chez le voisin allemand (1,5\$ par mois) ou dans les autres pays en Europe : 3,50\$ en Pologne, 1 à 2\$ en Lituanie, 2\$ en Lettonie, 3 à 4\$ en Bulgarie, 5\$ en Roumanie, 6 à 7\$ en Yougoslavie, 5\$ en Italie, 3,6\$ en Espagne<sup>493</sup>. Si l'application de ce forfait ne posait pas de problème en période d'accalmie politique, du fait du nombre restreint de prisonniers, le déclenchement à l'été 1925 de la vague de répression frappant les communistes mobilisés contre la guerre du Rif va contraindre la section française à réévaluer à la baisse le montant des secours.

Lors du deuxième congrès national, en juillet 1926, un nouveau barème est adopté en remplacement de l'ancien, trop « rigide et absolu »<sup>494</sup>. Établi après consultation d'anciens prisonniers – et de leur famille – qui avaient bénéficié d'aides dans le passé, le nouveau système de redistribution des secours se veut plus juste et rationnel, adaptant les montants à la situation du détenu. Désormais l'allocation est élaborée sur une base hebdomadaire, et non plus journalière. Elle est fixée à 25 francs par semaine pour les personnes en détention provisoire ou disposant du régime politique d'incarcération. Pour les autres prisonniers en droit commun, elle dépend du seuil maximum autorisé par l'établissement pénitentiaire.

---

<sup>489</sup> Lire à ce sujet la partie « L'emprisonnement : un temps pour la formation », dans la thèse de Dimitri Manassis : *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français, du tournant antifasciste à l'interdiction du parti (1934-1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2020, p. 175-190.

<sup>490</sup> « Pour l'aide morale aux emprisonnés », *L'Humanité*, 8 juin 1926.

<sup>491</sup> RGASPI, 539/3/1176/55-57, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 12 août 1926.

<sup>492</sup> RGASPI, 539/3/1173/99-100, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 23 janvier 1925.

<sup>493</sup> RGASPI, 539/3/1171/109-112, Lettre du secrétaire de l'Executif du SRI à la section française, 22 juin 1925.

<sup>494</sup> RGASPI, 539/3/1186/19-22, Résolution sur les secours aux victimes politiques votée au 2<sup>e</sup> congrès de la section française et confirmée à la conférence nationale, octobre 1927.

Mais le nouveau règlement prévoit aussi d'aider les détenus à leur sortie de prison, laquelle est souvent synonyme de grande précarité pour des militants qui pour beaucoup ont perdu leur emploi, et parfois même leur logement, au moment de leur incarcération. C'est pourquoi le Secours rouge distingue trois catégories de prisonniers, dont le montant de l'aide à la sortie de prison varie :

- Les détenus célibataires n'ayant plus de logement et contraints d'habiter à l'hôtel : ils perçoivent 100 francs à leur sortie de prison et un versement de 50 francs pour la première semaine (éventuellement reconduit pour la seconde semaine, le temps de trouver du travail).
- Les détenus célibataires logés chez des parents : ils reçoivent 50 francs pour la première semaine et, si nécessaire, autant pour la seconde.
- Les détenus mariés : ils ont droit à un secours de 50 francs la première semaine, éventuellement reconduit pour la seconde, pouvant se cumuler avec l'aide dont continuent de bénéficier leurs compagnes et enfants.

Malgré la baisse du montant de l'allocation versée par prisonnier, le budget annuel consacré au seul secours des détenus – qui représente entre 6% et 7% du budget total du SRI – est passé de près de 27 000 francs en 1925 à 57 000 en 1926 et 53 000 en 1927, confirmant l'explosion du nombre de bénéficiaires générée par la hausse de la répression.

Alors que ce barème est réaffirmé à la conférence nationale d'octobre 1927, le Secours rouge avertit toutefois que les montants indiqués restent subordonnés à la situation financière de l'organisation, et qu'ils peuvent en conséquent être modifiés en fonction de l'état de sa trésorerie. Il est également précisé que ces tarifs sont des maximums, et que l'allocation peut cesser avant son terme si le militant sorti de prison retrouve une vie normale. Par ailleurs, ce barème s'applique pour les peines d'emprisonnement supérieures à 8 jours ; lorsque la peine est inférieure, l'attribution d'une allocation doit faire l'objet d'une délibération du Comité exécutif du SRI<sup>495</sup>.

Si la mise en place d'un barème est censée garantir une stricte égalité dans le traitement des détenus politiques, certains prisonniers à Alger dénoncent toutefois au milieu de l'année 1926 une redistribution inégale des secours. Ces critiques entraînent une clarification de la direction nationale du Secours rouge :

---

<sup>495</sup> *Ibid.*

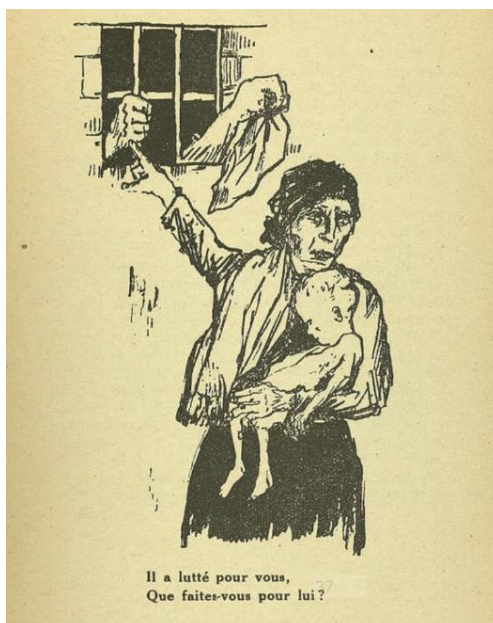


« La division s'accroît entre les prisonniers ; 2 de ces camarades ont démissionné du Parti et, d'après les dires de la famille de l'un d'eux, notre Comité d'Alger les désavantagerait. Nous avons immédiatement fait le nécessaire pour que, si cela est vrai, notre comité d'Alger rétablisse l'égalité de traitement pour tous les emprisonnés »<sup>496</sup>.

### *Le soutien aux familles et le secours des enfants*

Si la figure du prisonnier politique est au cœur de son action, le Secours rouge se préoccupe aussi des conditions d'existence de ses proches, dont la situation matérielle dépend de l'activité du chef de famille.

Dans sa propagande, le Secours rouge utilise le sentiment d'injustice et l'empathie naturelle que suscite la détresse de ces femmes et de ces enfants abandonnés à leur sort et condamnés à la misère par l'incarcération – ou pire, la disparition – d'un mari ou d'un père. Il sait que l'émotion que provoquent ces situations est de nature à favoriser la participation de larges secteurs de la classe ouvrière à l'œuvre de solidarité.



59 : *Dessin de la compagne et de l'enfant d'un prisonnier, tiré d'une publication allemande et reproduit dans la brochure Justice de classe et terreur blanche en Allemagne, 1925.*

Ainsi, à la suite de l'assassinat de André Sabatier lors de la journée de grève générale du 12 octobre 1925, le SRI lance une grande souscription pour financer les funérailles de l'ouvrier et subvenir aux besoins de sa famille. L'émotion suscitée est telle que le Secours rouge récolte en quelques semaines près de 100 000 francs qui permettent la prise en charge des

<sup>496</sup> RGASPI, 539/3/1179/140-143, Procès-verbal du CE du SRI, 4 août 1926.

obsèques, le versement d'un subside à la veuve et l'octroi d'une rente mensuelle pour son fils de quatre ans<sup>497</sup>.

De la même manière que pour les prisonniers, le Secours rouge accorde à leur famille une aide financière. Le barème établi en 1925 prévoit le versement d'une allocation de 3 francs (90 francs par mois, soit environ 4,5\$) par jour pour les femmes des détenus et de 2 francs par jour (60 francs par mois, soit 3\$) pour chaque enfant<sup>498</sup>. Cette tarification, contrairement au barème établi pour les prisonniers (largement supérieur aux aides proposées dans les autres pays), se rapproche de la moyenne européenne – entre 1\$ et 7\$ par mois pour les femmes et de 1\$ à 2\$ par enfant<sup>499</sup> – même si le Comité exécutif international la juge trop faible<sup>500</sup>.

Ces montants n'étaient en effet pas suffisants pour faire vivre une famille et ils furent largement revus à la hausse en juillet 1926, lors de la révision des barèmes par le 2<sup>e</sup> congrès national. L'allocation passe alors à 50 francs par semaine pour les femmes ayant un emploi ou étant en capacité d'avoir une activité, et à 90 francs par semaine si la compagne du détenu est malade ou ne peut pas travailler, auxquels s'ajoutent 10 francs par semaine pour chaque enfant du foyer<sup>501</sup>. Ces dépenses représentent entre 9 et 18% du budget global du SRI entre 1925 et 1927 (soit de 62 000 à 76 000 francs par an) et sont supérieures à celles affectées au secours des prisonniers.

Par ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le Secours rouge lance à partir de la fin des années 1920 une campagne de secours d'hiver, le « Noël rouge des emprisonnés », qui se traduit notamment par des distributions de cadeaux aux enfants des détenus.

Le travail engagé à l'égard des enfants répond à des directives du Comité exécutif international du SRI qui, très tôt, s'est préoccupé de cette question<sup>502</sup>. Durant l'hiver 1923-1924, il avait déjà engagé une campagne internationale en faveur des enfants des

---

<sup>497</sup> Nous revenons sur cet événement plus loin dans ce chapitre, dans la partie consacrée à la répression de la campagne contre la guerre au Maroc.

<sup>498</sup> RGASPI, 539/3/1173/99-100, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 23 janvier 1925.

<sup>499</sup> RGASPI, 539/3/1171/109-112, Lettre du secrétaire de l'Exécutif du SRI à la section française, 22 juin 1925.

<sup>500</sup> RGASPI, 539/3/1171/19-21, Lettre de Tiomkin à la section française du SRI, 19 février 1925.

<sup>501</sup> RGASPI, 539/3/1186/19-22, Résolution sur les secours aux victimes politiques votée au 2<sup>e</sup> congrès de la section française et confirmée à la conférence nationale, octobre 1927.

<sup>502</sup> Cette question sera de nouveau traitée lors de la 2<sup>e</sup> conférence internationale du SRI, au printemps 1927, et fera l'objet de directives spécifiques : « Directives de la deuxième conférence sur l'aide du Secours rouge aux enfants », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 177-179.

révolutionnaires allemands tués ou emprisonnés<sup>503</sup> – pour lesquels la section française a versé 3000 francs. Au cours de l'année 1925, plusieurs directives sont adressées depuis Moscou par Eveling, le responsable de la section « enfants » du SRI, demandant aux dirigeants français de travailler à un projet de maison d'enfants, susceptible d'accueillir des enfants étrangers en provenance de pays frappés par la terreur blanche (Bulgarie, Pologne, Finlande, Estonie, Roumanie...) <sup>504</sup>. Alors que deux établissements de ce type existent déjà en Allemagne, le SRI envisage d'installer des maisons d'enfants dans les pays où le Secours rouge est légal et la répression moins forte (France, Angleterre, Autriche, Suisse, Hollande, Suède et Norvège) <sup>505</sup>. Mais malgré plusieurs relances d'Eveling sur le sujet, la section française se montre très évasive sur ses intentions – André Marty indiquant simplement qu'il s'occupera, « dès que [la] nouvelle organisation commencera à marcher », du projet de maison d'enfants qui pourrait voir le jour dans une grosse agglomération ouvrière et communiste (Saint-Denis ou Ivry) » <sup>506</sup>.

Le Secours rouge s'est finalement saisi de cette problématique à l'été 1926, lors de son 2<sup>e</sup> congrès. L'une des résolutions adoptées, soulignant « la grande importance du développement du secours aux enfants des emprisonnés et victimes de la lutte de classes », donne mandat au Comité central pour étudier la possibilité d'établir en France des maisons d'enfants, susceptibles de recevoir des enfants étrangers <sup>507</sup>. Cependant, étant donné les difficultés – notamment financières – qui pouvaient empêcher l'accomplissement d'un tel projet, le Secours rouge envisage aussi de répartir les enfants dans des « œuvres ouvrières de l'enfance » (comme l'orphelinat de l'Avenir social, géré par le SOI). Enfin en cas d'urgence, il est proposé le placement provisoire des enfants chez « des parents adoptifs qui pourront leur donner l'éducation de classe ».

Si aucun de ces projets ne fut concrétisé au cours de la décennie, le Secours rouge entame tout de même en France un effort de sensibilisation à la question des enfants, en participant notamment à l'organisation, du 8 au 18 mars 1926, d'une semaine internationale de secours aux enfants des révolutionnaires. Un manifeste, publié dans *L'Humanité* et dans

---

<sup>503</sup> « Un appel du SRI pour les enfants des révolutionnaires allemands », *L'Humanité*, 2 février 1924.

<sup>504</sup> RGASPI, 539/3/1171/105-107, 177-178, 200-201, Lettres à la section française du SRI, 20 juin, 24 septembre et 16 novembre 1925.

<sup>505</sup> M.A. Kouchner, « L'aide aux enfants des révolutionnaires », *Secours rouge*, n°2, février 1926 ; « Dans les maisons d'enfants du SRI. L'éducation prolétarienne », *Secours rouge*, n°3, mars 1926.

<sup>506</sup> RGASPI, 539/3/1172/116-120, Lettre d'André Marty à Tiomkin, 1<sup>er</sup> juin 1925.

<sup>507</sup> « Résolution sur les secours aux enfants », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

son propre bulletin, donnait le sens de cette initiative, en s'appuyant sur l'émotion que provoque le sort de ces innocentes victimes :

« Repoussés et méprisés par la bourgeoisie, contraints souvent à demander du pain aux voisins charitables, les orphelins des révolutionnaires vivent abandonnés à eux-mêmes dans les pays de la Terreur blanche.

Dans des milliers de prisons, les détenus se rongent le cerveau sur le sort de leur famille. Les femmes souffrent dans les logements désolés ; elles luttent et travaillent jour et nuit pour éteindre la faim de leurs enfants.

Les enfants vivent tristement en des cours étroites et sans soleil. Ils ignorent la douceur et la protection de l'amour paternel. Le rude poing de la Justice pèse sur leur âme d'enfant.

Tous les orphelins de ceux qui ont laissé leur vie dans la lutte de classe et dans les révoltes et beaucoup d'enfants des milliers de détenus politiques se trouvent dans une situation très triste.

La société bourgeoise ne peut pas sentir le devoir de préserver de la faim et de la misère les enfants de la lutte entre Capital et Travail. On persécute toujours les descendants de l'ennemi et la bourgeoisie poursuit de sa haine les descendants de l'ennemi de classe.

Avant d'être exécuté par les bourreaux, le martyr bulgare Marco Friedmann manifesta un dernier désir : celui qu'on ne persécute pas ses enfants. Cela caractérise bien notre époque "humanitaire".

Les enfants de combattants de classe tués ou détenus dans tous les pays capitalistes ne peuvent compter sur autre chose que sur la solidarité internationale des ouvriers du monde entier. La classe ouvrière a été consciente de son devoir. Elle a secouru les détenus politiques et leurs enfants comme elle l'a pu.

Mais les contradictions de classe s'accroissent. Les ouvriers et paysans sont massacrés ou emprisonnés en masse dans plusieurs pays. La classe ouvrière a été tellement affaiblie dans ces pays qu'elle ne peut pas, à elle seule, trouver les moyens nécessaires pour aider ces victimes de la Terreur blanche.

Pour cette raison a été créé, dans tous les pays, le Secours rouge international.

Dans tous ces pays, les sections du SRI ont compris qu'une de leurs tâches les plus importantes était : l'aide aux enfants des révolutionnaires.

Les initiatives de ces sections n'ont pas manqué. Certaines ont créé des maisons d'enfants dans lesquelles sont élevés les enfants des révolutionnaires.

Mais l'effort n'a pas été suffisant. Il faut que dans tous les pays les masses travailleuses comprennent leur devoir de solidarité envers les enfants de ceux qui ont été frappés pour la défense de tous.

C'est pourquoi le Secours rouge international a décidé d'organiser une grande semaine internationale pour les enfants des révolutionnaires.

Du 8 au 18 mars, dans tous les pays, les sections du SRI devront faire toute l'agitation, toute la propagande nécessaires pour attirer l'attention des masses ouvrières sur cette œuvre de solidarité.

En France, les enfants des victimes de la lutte de classe sont déjà nombreux. Toutes les organisations ouvrières, tous les militants ont le devoir de se joindre au Secours rouge international pour assurer le succès de cette campagne.

Pour l'enfant du camarade Sabatier, pour l'enfant du camarade Bernardon, pour tous les enfants des militants en butte à la répression, tous à l'œuvre, c'est un devoir de classe, un devoir de solidarité révolutionnaire. La première Semaine internationale de secours aux enfants doit marquer une étape dans l'œuvre de solidarité révolutionnaire »<sup>508</sup>.

---

<sup>508</sup> « Pour les enfants des révolutionnaires », *L'Humanité*, 13 mars 1926 ; *Secours rouge*, n°3, mars 1926.

Cette semaine, marquée en France par « une dizaine de grandes réunions et une cinquantaine de réunions plus petites »<sup>509</sup> est l'occasion pour le Secours rouge de structurer ses premiers groupes d'enfants<sup>510</sup>. À Paris, une grande initiative est organisée le 18 mars, jour anniversaire de la Commune de Paris, pour « instruire les enfants des travailleurs parisiens par le récit de la répression internationale »<sup>511</sup>. Des groupes de pionniers et d'enfants communistes, « coiffés du béret rouge », sont réunis à la Bellevilloise au cours d'une rencontre alternant projection de films, chants révolutionnaires et exposé de Daniel Renoult. Le même jour, *L'Humanité* publie également un poème composé par des enfants de prisonniers politiques allemands et recueilli par le SRI :

« **Nous accusons !**

Nos pères sont en prison.  
Nos pères ont répandu leur sang sous le drapeau rouge.  
Nos pères ont combattu pour la liberté.  
Vous les avez battus, torturés, martyrisés, fusillés, pendus.  
Vous nous avez privés de père.  
Vous ne demandez pas si nous avons faim.  
Si nous sommes vêtus de haillons.  
Vous ne vous émotionnez pas si les petits enfants demandent :  
« Où est mon père ? »  
Vous ricanez quand nos mères succombent sous les sanglots.  
Aujourd'hui, vous pouvez encore vous moquer de nous.  
Quand nous grinçons des dents de colère.  
Mais l'heure de la justice viendra pour vous tous  
Qui êtes coupables.  
Tremblez devant le juge rouge !  
Vous, les riches, vous avez exploité des millions d'hommes  
Pour inscrire de fortes sommes dans vos carnets de chèques.  
Juges, vous avez violé le droit  
Pour servir l'injustice.  
Vous, les mouchards, vous avez vendu les hommes  
Pour un prix de Judas.  
Vous, les curés, vous avez excité à l'assassinat  
Et oublié que Dieu doit signifier :  
Amour !  
Vous, les soldats, vous avez dirigé vos armes contre vos frères,  
Au lieu de combattre avec eux.  
Vous, les prolétaires, vous supportez encore notre et votre misère.  
Nous vous accusons tous !  
Nous vous déclarons coupables ! »<sup>512</sup>

---

<sup>509</sup> RGASPI, 539/3/1179/41-47, Procès-verbal du CE du SRI, 3 mars 1926.

<sup>510</sup> RGASPI, 539/3/1173/238, Circulaire aux Comités départementaux, 23 décembre 1925.

<sup>511</sup> « Le meeting des enfants à la Bellevilloise », *L'Humanité*, 19 mars 1926.

<sup>512</sup> « Le Secours rouge international appelle à l'aide pour les enfants des révolutionnaires », *L'Humanité*, 18 mars 1926.

## *Le parrainage des prisons*

Si la distribution de l'aide pécuniaire accordée aux prisonniers politiques est assurée par l'appareil central du Secours rouge, les structures de base sont invitées à parrainer directement, et sans intermédiaire, des détenus ou des prisons entières. Ce parrainage implique d'établir une correspondance avec le détenu et sa famille, et de procéder à l'envoi régulier de colis de livres, de journaux, de vêtements ou de victuailles. À travers ce format interactif et participatif, l'objectif est de favoriser une solidarité active des militants et des sympathisants, à travers l'établissement de liens directs avec les prisonniers.

La deuxième conférence internationale du SRI, au printemps 1927, évoque ainsi l'importance de cette activité appelée à se développer :

« Le parrainage des détenus politiques et des membres de leur famille dans les pays capitalistes est une des parties les plus importantes de l'agitation et de la propagande des idées du SRI. C'est par le parrainage que s'établit le contact entre les ouvriers et les paysans et leurs camarades de classe prisonniers et que la solidarité des travailleurs prend une forme concrète. C'est par le parrainage que les grandes masses des travailleurs sont amenées dans les rangs du SRI. Le parrainage concrétise les idées du SRI et les met à la portée des grandes masses »<sup>513</sup>.

Mais cette pratique acquiert également une dimension transnationale, avec la possibilité donnée aux sections locales ou nationales de parrainer des prisons dans d'autres pays. Cette activité permet ainsi de réaliser des actes concrets de solidarité internationale, tout en renforçant la liaison entre les sections du SRI.

Les premières tentatives de parrainage effectuées par la section française demeurent toutefois inabouties. À la toute fin de l'année 1925, après avoir été sollicité par les prisonniers de la prison centrale de Salonique en Grèce, le Secours rouge leur expédie depuis Paris un colis de livres comprenant, à leur demande, de la littérature en langue française<sup>514</sup>. L'absence de réponse de leurs camarades grecs met cependant fin à l'échange épistolaire. Des expériences similaires furent menées avec des prisons à Sofia (Bulgarie) et en Roumanie, mais sans plus de succès<sup>515</sup>.

Le travail sur le parrainage des prisons est relancé en juillet 1926 lors du deuxième congrès national du SRI, qui rappelle le rôle central de ses comités de base, auxquels est laissé « le soin de prendre toute initiative de base pour un bon développement de ce travail »

---

<sup>513</sup> « Extrait de la résolution de la 2<sup>e</sup> conférence internationale sur le parrainage », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 188.

<sup>514</sup> RGASPI, 539/3/1171/219, « Patronage des prisons, première hirondelle ! », lettre de décembre 1925.

<sup>515</sup> RGASPI, 539/3/1184/11, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 janvier 1925.

<sup>516</sup>. Le Comité exécutif est cependant chargé du contrôle et de la répartition des prisons entre les Comités départementaux souhaitant parrainer un établissement. Une commission de parrainage est alors formée par la direction du SRI.

Cependant, l'isolement et l'éparpillement des détenus – incarcérés dans des prisons dispersées à travers le territoire –, ainsi que la durée généralement courte de leur séjour pénitentiaire, rendent difficile l'établissement de liaisons pérennes avec les militants du Secours rouge. Ainsi alors qu'une section d'entreprise de la région parisienne était parvenue à parrainer la prison de Bordeaux, cette activité de la section prit immédiatement fin à la libération des détenus et ne se pérennisa pas. L'expérience la plus prometteuse a lieu à la prison de Barberousse à Alger, dont le parrainage est assuré début 1927 par deux comités français – le Comité départemental du Doubs et le Comité local du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris – et par un bataillon de l'Armée rouge en Russie. Une partie de la correspondance des six détenus politiques<sup>517</sup> de Barberousse (condamnés pour leur action contre la guerre au Maroc) avec leurs parrains est alors rendue publique par *L'Humanité*<sup>518</sup>.

---

<sup>516</sup> « Résolution sur le parrainage », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

<sup>517</sup> Victor Arrighi, Henri Lozeray, Jean Aucouturier, Pierre Biboulet, René Cazala et Léon Villebrun.

<sup>518</sup> « Le parrainage des prisons : action de solidarité », *L'Humanité*, 24 janvier 1927.

162

Prison d'Alger  
3 Janvier 1927

au Comité Départemental du SRI du Doubs

Chers Camarades,

Nous vous remercions fraternellement de l'aide que vous nous offrez.  
La solidarité des travailleurs ne se dément pas ; vous nous en donnez une nouvelle preuve.  
Notre cause, celle pour laquelle nous sommes en prison, est la vôtre, celle de la classe ouvrière tout entière.  
Dans la lutte contre l'impérialisme français les ouvriers soutiennent, et soutiendront avec plus d'énergie encore, les masses opprimées des colonies.  
La victoire remportée par les uns sera une victoire pour les autres, contre l'ennemi commun : l'impérialisme.

A tous les camarades du Doubs nous adressons notre salut fraternel.  
Vive le S.R.I !  
Vive la Révolution !

ARRIGUÉ  
R. Laflamme

H. Lozeray  
Villibrun

J. Anvoine  
P. Pichard

60 : Lettre des détenus politique de la prison de Barberousse (Alger) au Comité départemental du Doubs, 3 janvier 1927. RGASPI, 539/3/1187/162.

À la suite de la 2<sup>e</sup> conférence internationale du SRI en 1927, le Comité exécutif lance un vaste projet international de parrainage, en répartissant entre ses différentes sections nationales toutes les prisons enfermant des détenus politiques dont il a connaissance. Dans ce cadre, le parrainage de six prisons françaises est confié à d'autres sections nationales : la prison de Clairvaux à la section suisse, Toulon à la section anglaise, Fresnes à la section belge, Riom à la section hollandaise, Coblenz (sous occupation militaire française) à la section tchécoslovaque et Marseille à la section canadienne. Quant à la section française, la direction internationale lui demande de s'occuper de vingt prisons, dont trois en Italie, deux



en Argentine, Espagne et Pologne, et une en Algérie, Tunisie, Syrie, Turquie, Portugal, Bulgarie, Allemagne, Grèce, Roumanie, Yougoslavie et Angleterre<sup>519</sup>.

À l'issue de sa conférence nationale en octobre, la section française réactive sa commission de parrainage<sup>520</sup> pour mettre en application les directives du Comité exécutif international et répartir les vingt prisons dont elle a la responsabilité parmi ses comités locaux et départementaux. Alors que des contacts sont pris par les dirigeants français avec les groupes étrangers présents sur le sol français pour travailler ensemble sur le parrainage, cette campagne ne semble cependant pas avoir obtenu de résultats tangibles<sup>521</sup>.

### *La lutte pour le régime politique de détention*

Le système judiciaire de la III<sup>e</sup> République établit une distinction entre les infractions de droit commun d'un côté et les crimes et délits politiques de l'autre. Si la mise en place de régimes distincts d'incarcération selon le statut du condamné est ancienne, l'arrêté du 4 janvier 1890 du ministre de l'Intérieur Constans, assorti d'une circulaire du directeur de l'administration pénitentiaire Herbette, a défini et codifié le régime de détention des politiques<sup>522</sup>. Cette réglementation est complétée par la circulaire Barthou du 15 septembre 1922, qui sert de référence durant l'entre-deux-guerres pour l'enfermement des condamnés politiques<sup>523</sup>. Cette circulaire, visant « ceux que l'ardeur de la passion politique a seule poussés jusqu'à la violation de la loi », distingue trois catégories d'infractions :

- Les crimes et délits commis contre la Sûreté intérieure de l'État, ainsi que les infractions à la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, pour lesquels le régime politique est accordé de plein droit, dès le début de l'incarcération ;
- Les atteintes graves commises contre les personnes et les propriétés : le détenu peut demander le régime politique, mais le régime de droit commun s'applique tant que la demande n'a pas été statuée par le ministre de la Justice ;
- Les entraves à la liberté du travail, la rébellion, l'outrage, et « les délits ordinaires dont s'accompagne une manifestation tumultueuse » : le détenu ou

---

<sup>519</sup> RGASPI, 539/3/1183/44-45, 55, Lettre à la section française du SRI, 16 septembre 1827.

<sup>520</sup> Elle est composée de Daniel Renoult, Georges Wallet, Emilien Jaunet et René Poux.

<sup>521</sup> RGASPI, 539/3/1185/224-231, Procès-verbal du CE du SRI, 23 novembre 1927.

<sup>522</sup> Jean-Claude Vimont, *La Prison politique en France. Genèse d'un mode d'incarcération spécifique (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Anthropos, 1993.

<sup>523</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 99-108.

l'administration pénitentiaire peuvent demander le régime politique, mais là aussi le régime de droit commun s'applique jusqu'à la décision du ministre de la Justice.

La reconnaissance de ce statut est d'une grande importance pour les communistes. Comme le signale Frédéric Genevée, « les militants n'ont eu de cesse de réclamer que leurs actions et donc la répression qui les frappa, fussent qualifiées de politiques »<sup>524</sup>. Mais outre la valeur symbolique que conférait ce statut, le régime de détention politique garantissait aussi aux prisonniers de meilleures conditions d'incarcération : possibilité de se réunir avec les autres politiques, réception autorisée de livres et journaux, correspondance et visites facilitées, régime alimentaire de meilleure qualité...

Cependant, la loi de 1894 sur la répression des « menées anarchistes » était exclue du périmètre défini par la circulaire Barthou. De ce fait, la majorité des prisonniers communistes jugés et condamnés au titre de cette « loi scélérate » se trouvaient privés du régime politique. De plus, loin de clarifier les conditions d'obtention du statut, le traitement des dossiers au cas par cas entretenait la plus grande confusion. Il en découlait une multitude de situations dont le résultat pouvait être influencé par le profil du prisonnier, la notoriété de son avocat, le contexte politique, mais aussi les luttes et les campagnes menées à l'intérieur comme de l'extérieur de la prison. Si, à plusieurs reprises, des prisonniers condamnés pour menées anarchistes ont pu bénéficier eux aussi du régime politique ou d'autres mesures de faveur comme la réduction du quart de peine, chaque dossier demeurait soumis à l'arbitraire de l'administration pénitentiaire et, *in fine*, du ministre de la Justice.

Le flou accompagnant l'obtention du statut politique était propice à la conduite d'une « guérilla politico-judiciaire » impliquant les prisonniers, les avocats, les parlementaires et les organisations communistes, en particulier le Secours rouge. En parallèle des procédures juridiques menées par les détenus et leurs avocats, l'activité se déplaçait alors sur le terrain des luttes revendicatives.

La bataille pour l'obtention du régime politique prend une ampleur significative à partir de l'été 1925, alors que les peines de prison s'accroissent par dizaines pour les militants opposés à la guerre du Rif. Accusés pour la plupart de provocation de militaires à la désobéissance, délit régi par la loi de 1894, le statut politique leur est refusé. Cette décision déclenche une vague de protestations à travers le pays. En plus des démarches juridiques, les détenus se mobilisent et certains entrent en grève de la faim. À l'extérieur des prisons,

---

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 99.

des campagnes de presse sont menées et les organisations ouvrières appuient les revendications des prisonniers. Dans certaines localités, ces mobilisations obtiennent de premiers résultats : à Lyon, deux détenus (dont un mutilé de guerre) sont transférés au quartier politique après quinze jours de protestations et la tenue d'un meeting du SRI dans la ville ; à Annecy, André Guibbert, le gérant du *Travailleur savoyard*, est remis en liberté provisoire après huit jours de grève de la faim. Mais l'inégalité de traitement des emprisonnés ne fait que renforcer la colère et l'incompréhension des militants communistes :

« Presque tous les emprisonnés ont connu la cellule des assassins et des voleurs, la porte fermée aux parents et aux amis, parfois même aux avocats, l'interdiction de recevoir livres et journaux ! Le garde des Sceaux pourrait-il expliquer pourquoi, le délit étant le même, les droits des prisonniers sont relativement respectés ou subissent les plus variables et les plus étranges restrictions, suivant que la prison est à Toulouse, à Guéret, à Villefranche-de-Rouergue, à Marseille ou à Alger ? »<sup>525</sup>

On dénonce aussi les maltraitements psychologiques causés par l'isolement des détenus subissant le régime de droit commun, qui auraient poussé au suicide un jeune militant de l'Aveyron juste après sa sortie de prison<sup>526</sup>.

Les condamnations au titre de la loi contre les menées anarchistes ne constituent cependant pas le seul obstacle à l'obtention du statut politique. D'autres militants condamnés pour des infractions entrant dans le périmètre de la circulaire Barthou se voient refuser l'accès à ce régime spécial. C'est par exemple le cas de Charles Tillon qui mène sans succès, en mai 1927, neuf jours de grève de la faim alors qu'il est incarcéré à Rennes pour « entraves à la liberté du travail » du fait de son activité syndicale<sup>527</sup>.

L'extension du régime politique de détention est également demandée pour les femmes. En décembre 1925, la militante anarchiste Simone Larcher, condamnée à six mois de prison pour propagande antimilitariste, réclame le statut de prisonnière politique et la réduction du quart de peine – dont bénéficiaient généralement les prisonniers politiques. Sa demande est refusée, au motif que la prison pour femmes de Saint-Lazare ne peut pas comporter de quartier politique. Elle mène alors une grève de la faim durant douze jours, avant d'être hospitalisée et libérée peu après<sup>528</sup>.

Le Secours rouge veille par ailleurs au respect des conditions de détention prévues par le régime politique et soutient les revendications des prisonniers pour les améliorer. Certains

---

<sup>525</sup> « Réclamons le régime politique pour tous nos camarades arrêtés », *L'Humanité*, 11 septembre 1925.

<sup>526</sup> *Ibid.*

<sup>527</sup> « Depuis sept jours Tillon arrêté pour action syndicale fait grève de la faim », *L'Humanité*, 8 mai 1927.

<sup>528</sup> « Et le régime politique pour les femmes ? Un mot à M. René Renoult », *L'Humanité*, 22 décembre 1925 ; « Simone Larcher doit obtenir satisfaction », *Le Libéraire*, 25 décembre 1925.

établissements pénitenciers ayant leur propre règlement intérieur régissant le fonctionnement de leur quartier politique, la situation des détenus est variable d'une prison à l'autre et leurs droits peuvent être limités par l'administration. À la prison de Nancy par exemple, *L'Humanité* dénonce les restrictions imposées à trois prisonniers communistes bénéficiant pourtant du régime politique :

« L'administration de la prison a l'audace de faire payer 1 fr. 50 par jour pour le couchage. Nos camarades ne peuvent pas recevoir librement les journaux et brochures qu'ils désirent. Les visites qu'ils peuvent recevoir sont limitées le matin de 9 heures à 10 heures, et le soir de 2 à 4 heures ; de plus un gardien se tient continuellement en permanence dans le parloir. Enfin, sous le prétexte que Viey et Colombo reçoivent trop de visites, on a limité celles que peut recevoir Vuillemin et les amis de celui-ci ne peuvent le voir. Signalons pour terminer que la nourriture qui est servie est immangeable et insuffisante »<sup>529</sup>.

L'arbitraire et les inégalités de traitement entre détenus se manifestent avec plus d'évidence encore dans les colonies, où les conditions d'incarcération sont pires qu'en métropole. Le 11 novembre 1925, dix-huit détenus<sup>530</sup> de la prison de Barberousse à Alger, condamnés en vertu de leur opposition à la guerre au Maroc, entament une grève de la faim. Quelques jours plus tôt, et après de multiples démarches et réclamations restées sans réponse, ils avaient adressé aux autorités – ministre de la Justice, gouverneur de l'Algérie, préfet du département d'Alger, directeur de la prison – une lettre en forme d'ultimatum, exigeant le respect de leurs droits :

- « 1. Alimentation rationnelle et suffisante ;
2. Matériel de cellule indispensable : lit et ses fournitures, ustensiles de toilette, table, chaise, meuble pour vêtement, éclairage. (Nos camarades ne disposent que d'une simple paillasse d'un tabouret et d'une table.)
3. Le droit de recevoir chaque jour de 14 à 16 heures les visites des personnes dont chaque détenu dressera une liste soumise au visa préalable de l'autorité compétente ;
4. Le droit de recevoir toutes les publications légales, journaux, livres et revues sans aucune exception ;
5. La mise au régime politique de tous les détenus pour faits politiques y compris les indigènes, poursuivis par mesure administrative »<sup>531</sup>.

Ils demandent en outre la libération de Félicité Cazala, condamnée comme son époux à deux ans de prison pour provocation de militaire à la désobéissance, et dont l'état de santé s'est dégradé, déclenchant une campagne de solidarité du Secours rouge. Échouant à faire

---

<sup>529</sup> « Comment sont traités nos militants emprisonnés », *L'Humanité*, 26 janvier 1926.

<sup>530</sup> Dont Henri Lozeray, Victor-Noël Arrighi et Jean-Baptiste Aucouturier, trois cadres du Parti communiste arrêtés le 13 juillet peu après leur débarquement à Alger, alors qu'ils effectuaient une tournée de propagande en Afrique du Nord.

<sup>531</sup> « Alger. Après trois jours de grève de la faim, les détenus de Barberousse obtiennent satisfaction », *Secours rouge*, n° 11-12, novembre-décembre 1925.

libérer leur camarade, les grévistes de la faim obtiennent toutefois satisfaction sur toutes les autres revendications, après trois jours de mobilisation. Moins d'un an plus tard, une nouvelle grève de la faim, soutenue par le SRI et appuyée par une intense campagne de presse dans *L'Humanité*<sup>532</sup>, éclate de nouveau à Barberousse. Les treize prisonniers mobilisés – dont plusieurs avaient déjà participé au précédent mouvement – dénoncent l'accumulation des brimades et des vexations dans l'établissement<sup>533</sup> : mises au cachot après avoir refusé de saluer un gardien, violences physiques, cheveux rasés de force en dépit de l'interdiction de cette pratique pour ceux qui ont le statut de prisonnier politique, interdiction de certaines visites, maintien en prison de détenus ayant terminé de purger leur peine, etc. Les grévistes de la faim mettent fin à leur action au bout de huit jours, après avoir obtenu satisfaction sur plusieurs demandes<sup>534</sup>. Des luttes similaires, impliquant des communistes, des syndicalistes de la CGTT et des militants destouriens, sont menées dans les prisons en Tunisie, avec l'aide des avocats du Secours rouge<sup>535</sup>.

Enfin, la lutte pour la généralisation du régime politique de détention est portée à l'Assemblée nationale par les parlementaires de la SFIC. Les avocats communistes qui siègent au Palais Bourbon, comme André Berthon ou Albert Fournier, se livrent à des joutes verbales avec les membres du gouvernement et demandent l'extension du régime politique (notamment aux femmes), la réduction du quart de peine pour les détenus politiques ou encore l'abrogation des lois scélérates de 1893-1894<sup>536</sup>.

### **L'accueil des réfugiés politiques**

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France devient la principale terre d'immigration à travers le monde<sup>537</sup>. S'il s'agit principalement d'une immigration économique qui répond à l'appel des pouvoirs publics à la main d'œuvre étrangère pour reconstruire le pays, une partie des nouveaux arrivants migre pour des raisons politiques.

---

<sup>532</sup> Des articles sont publiés presque chaque jour du 15 au 24 septembre.

<sup>533</sup> Ces dénonciations sont récurrentes, et des courriers de protestation des prisonniers avaient déjà été envoyés aux autorités en juin 1926. Ces lettres sont reproduites dans : « A Barberousse. Va-t-on cesser les brimades contre les prisonniers politiques ? », *Secours rouge*, n°7, juillet 1927.

<sup>534</sup> RGASPI, 539/3/1176/61-63, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 23 septembre 1926.

<sup>535</sup> RGASPI, 539/3/1172/202, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 12 septembre 1925.

<sup>536</sup> « André Berthon dénonce les scandales pénitentiaires », *L'Humanité*, 13 novembre 1924 ; « Fournier réclame l'abrogation des lois scélérates », *L'Humanité*, 18 juin 1927.

<sup>537</sup> Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 1988 ; Pierre Milza et Marianne Amar, *L'Immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1990 ; Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.

Pour ces exilés fuyant les persécutions, le fascisme ou des États autoritaires, la destination s'impose pour beaucoup comme une évidence : la France symbolise, dans l'imaginaire politique, une terre d'asile, de démocratie et de liberté, héritière des Lumières, patrie de la Révolution et des droits de l'Homme. Son régime politique d'inspiration libérale, ses traditions démocratiques et d'accueil mais aussi sa position géographique favorisent ainsi l'afflux massif d'hommes et de femmes actifs dans le mouvement révolutionnaire et que la répression a chassés de leur pays. La plupart proviennent, au cours des années 1920, de l'Italie et de l'Espagne voisines (en proie au fascisme pour la première, à une dictature militaire pour la seconde), mais aussi des régions de terreur blanche de l'Est de l'Europe – principalement la Hongrie (à la suite de l'écrasement de la République des Conseils en 1919), la Pologne et les pays des Balkans<sup>538</sup>.

Dans ces conditions, la section française du SRI se trouve en première ligne pour aider ces militants en exil. Produit de la fusion en 1923 du Comité de secours aux étrangers et du Comité de secours aux victimes du fascisme, le Secours rouge est spécialisé, dès sa fondation, dans le soutien aux réfugiés politiques. Durant ses deux premières années d'existence, la grande majorité de son activité est même consacrée à cette tâche – ce n'est qu'à partir de l'été 1925 que le secours aux prisonniers et à leurs familles prend une part plus significative, au moment de la répression de la campagne contre la guerre au Maroc.

### *Le statut d'émigré politique*

Devant l'importance du phénomène et des sommes affectées à cet effet, il est nécessaire pour le Secours rouge de réglementer cette activité, en délimitant avec précision le périmètre de son intervention et le profil des militants pouvant prétendre à cette aide. Déjà en février 1923, le Comité de secours aux étrangers avait proposé d'encadrer à l'échelle internationale ces dispositifs de solidarité, afin d'écarter les « faux communistes et révolutionnaires »<sup>539</sup>. Poursuivant cette réflexion, le SRI s'est attelé à définir les conditions permettant l'obtention du statut d'émigré politique.

Cette problématique est d'une grande importance pour l'ensemble du mouvement communiste international, car elle s'inscrit dans la vision et le fonctionnement du Komintern comme « parti mondial de la révolution », voire comme « armée mondiale de la révolution ».

---

<sup>538</sup> RGASPI, 539/3/1197/1-11, Rapport sur l'émigration, 20 juin 1928.

<sup>539</sup> RGASPI, 517/1/126, Lettre de Covasna au Comité exécutif de l'IC, 12 février 1923.

Sur le terrain planétaire de la guerre de classes, les sections nationales de l'IC sont en effet perçues comme autant de régiments ou de bataillons de l'armée des prolétaires, et chaque militant communiste est considéré comme un « combattant révolutionnaire », ayant une place et une fonction bien précises dans la lutte. Dès lors, ce dernier n'est admis à quitter son « poste de combat » et à se réfugier dans un autre pays que dans des conditions très particulières : être la cible d'une « répression immédiate [qui] lui enlève non seulement toute possibilité de continuer son activité révolutionnaire, mais rend impossible son séjour même au pays (menace d'une condamnation à mort, d'un emprisonnement de longue durée, etc.) »<sup>540</sup>. Dans ces conditions, tout militant communiste souhaitant prendre le chemin de l'exil doit impérativement obtenir au préalable la permission de la direction de son parti, sous peine d'être considéré comme un « déserteur du front révolutionnaire » et privé de secours<sup>541</sup>.

Dans son premier règlement intérieur en 1923, la section française du SRI distingue trois catégories de réfugiés pouvant bénéficier de son aide<sup>542</sup> :

- Les militants étrangers munis d'une attestation signée par un Parti communiste ou un syndicat révolutionnaire ;
- Les militants étrangers non communistes ou n'appartenant pas à un syndicat rouge mais qui, quelle que soit leur tendance politique ou syndicale, sont en possession d'un document signé par la section du Secours rouge de leur pays attestant de leur participation à l'action prolétarienne ;
- Les réfugiés non munis de légitimation par une organisation ouvrière de leur pays d'origine, qui doivent faire l'objet d'un contrôle approfondi afin d'être reconnus comme émigrés politiques. Ils reçoivent des secours durant la procédure de contrôle.

Les modalités de transfert et d'accueil des réfugiés sont régulièrement rediscutées, complétées et précisées par les différentes instances nationales et internationales du SRI. La conférence des sections latines, réunie en mai 1926, rappelle ainsi que seuls peuvent être considérés comme émigrés politiques :

---

<sup>540</sup> « Résolution de la 1<sup>e</sup> conférence internationale du SRI sur le problème de l'émigration politique », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 141-142.

<sup>541</sup> RGASPI, 495/18/272/116-117, Circulaire n°15 du Comité exécutif de l'IC, 26 novembre 1924.

<sup>542</sup> Reproduit en annexe C1-1.

- « 1. Les communistes condamnés à une forte peine ou menacés dans leur existence et qui quittent leur pays d'origine sur ordre du Parti ;
2. Les victimes de la lutte de classes n'appartenant pas au Parti communiste, mais que la section nationale du Secours rouge dans le pays d'origine aura invités à partir ;
3. Les réfugiés qui, dans des cas exceptionnels, auront dû partir sans avoir reçu l'ordre de la section du SRI de leur pays, ou de leur Parti communiste. La qualité d'émigré politique ne pourra être reconnue toutefois à ces réfugiés qu'après consultation de leur section nationale du Secours rouge et du groupe de la main d'œuvre étrangère intéressé »<sup>543</sup>.

Peu après, le deuxième congrès national du Secours rouge précise la peine minimum que doit encourir un militant pour bénéficier du précieux statut : « ne peut être considéré comme réfugié politique qu'un camarade étranger qui, pour avoir accompli un acte de lutte de classe contre le régime capitaliste et ayant été condamné par un tribunal bourgeois à une peine supérieure à deux années de prison, a été autorisé par le SRI à émigrer »<sup>544</sup>.

Plus tard, en septembre 1928, le secrétariat du Comité exécutif international du SRI tentera de synthétiser dans un document l'ensemble des questions pratiques posées par le travail lié à l'émigration politique<sup>545</sup>.

### *L'aide aux exilés politiques*

Avant l'exil d'un militant, une carte de légitimation, comportant le cachet de la section du Secours rouge du pays d'origine (et si possible une photographie de l'émigré), doit être envoyée à la section du pays de destination afin de prévenir de son arrivée. Le SRI doit aussi, avant son départ, lui fournir de l'argent pour financer son déplacement, ainsi que tous les documents nécessaires pour traverser légalement la frontière. La section française veille à l'application de ces mesures. En février 1924 par exemple, alors que des réfugiés allemands doivent être accueillis en France, Ariel demande au SRI d'Allemagne de lui adresser des cartes de légitimation et de vérifier que les réfugiés « aient des papiers qui leur permettent le séjour en France, car nous n'aurons pas la possibilité de leur en procurer »<sup>546</sup>.

Dans les faits, de nombreux réfugiés politiques étaient cependant contraints de franchir illégalement la frontière et de vivre clandestinement en France. De plus, le durcissement des politiques migratoires et les restrictions du droit d'asile ne faisaient qu'aggraver la situation

<sup>543</sup> RGASPI, 539/1/58/177-178, Résolution sur les émigrés politiques à la Conférence des sections latines du SRI, 14-23 mai 1926.

<sup>544</sup> « Résolution sur les secours aux émigrés politiques », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

<sup>545</sup> « Extrait des directives pour la mise en pratique du travail dans le domaine de l'émigration politique », *Dix années de Secours Rouge International*, op. cit., p. 144-149.

<sup>546</sup> RGASPI, 539/3/1169/3, Lettre d'Ariel au SRI d'Allemagne, 4 février 1924.



des exilés. La tâche du Secours rouge, dans ces conditions, consiste à accompagner les démarches des réfugiés pour obtenir un titre de séjour, tout en évitant cependant d'emprunter des voies illégales qui pourraient lui être extrêmement préjudiciables. Ainsi, la délivrance de faux documents d'identité n'est réservée qu'aux cadres et dirigeants les plus importants de l'appareil révolutionnaire international – à l'instar de l'envoyé de l'exécutif international du SRI dans les pays latin, André (de son vrai nom Efim Gheller), qui est arrêté en mars 1927 en possession d'un faux passeport. Deux mois plus tôt, une décision de la SFIC avait confirmé la position du Secours rouge, puisque la direction du Parti communiste avait annoncé son refus de « ce que des papiers soient délivrés en France » aux émigrés arrivant des Balkans, arguant qu'une telle démarche entraînerait une « catastrophe certaine du point de vue politique »<sup>547</sup>.

À plusieurs reprises, la section française fait également part au bureau de Vienne du SRI de son hostilité à l'envoi de réfugiés des Balkans qui, ne parlant pas le français et ne pouvant disposer légalement de papiers, ont peu de chance de trouver du travail et risquent d'être rapidement arrêtés et expulsés – tout en épuisant inutilement les caisses déjà fragiles du Secours rouge<sup>548</sup>. La section française est alors critiquée par le Comité exécutif international, qui qualifie son attitude de « non-révolutionnaire ». Rappelée à son devoir « d'accueil et de secours fraternel », elle est invitée à faire tout le nécessaire pour accompagner les émigrés même non munis de passeport<sup>549</sup>.

Une fois arrivés en France, les émigrés politiques sont pris en charge par le Secours rouge, qui leur fournit une aide matérielle. Selon les directives du Comité exécutif international, la subvention accordée aux réfugiés pouvait « atteindre environ 50% du salaire moyen d'un ouvrier métallurgique »<sup>550</sup>. En janvier 1925, la section française décide de leur verser une allocation quotidienne de 15 francs (soit 450 frs par mois). Bien que ce montant soit trop élevé aux yeux de Moscou – qui le compare au tarif pratiqué à Vienne (5 francs par jour)<sup>551</sup> –, il est maintenu au même niveau les années suivantes. Le Secours rouge doit également leur procurer un logement, leur proposer un accès gratuit aux soins, les

---

<sup>547</sup> RGASPI, 539/3/1184/5-6, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 janvier 1927.

<sup>548</sup> RGASPI, 539/3/1170/3, Lettre au Comité du SRI à Vienne, 2 juillet 1924 ; 539/3/1172/15, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 12 février 1925 ; 539/3/1184/1-2, Lettre de Marcel Cordier à Vienne et Berlin, 5 janvier 1927.

<sup>549</sup> RGASPI, 539/3/1183/4-5, Lettre à la section française du SRI, 11 février 1927.

<sup>550</sup> « Extrait des directives pour la mise en pratique du travail dans le domaine de l'émigration politique », *Dix années de Secours Rouge International*, op. cit., p. 147.

<sup>551</sup> RGASPI, 539/3/1171/19-21, Lettre de Tiomkin à la section française du SRI, 19 février 1925.

accompagner dans leurs démarches juridiques et les aider à trouver un emploi. Un rapport de police en mai 1926 indique que les étrangers qui se présentent au siège du SRI à Paris reçoivent, après avoir répondu à un questionnaire (sur son parcours et son activité politique), des bons pour s'alimenter dans un des restaurants coopératifs de La Famille nouvelle. Des faux certificats de travail sont également délivrés pour faciliter la recherche d'un emploi<sup>552</sup>.

En 1926, la Conférence des sections latines du SRI fixe à six semaines la durée maximum de l'aide accordée aux réfugiés – deux ans plus tard, elle sera allongée à trois mois. Passé ce délai, son transfert vers un autre pays peut être envisagé si le réfugié n'a pas trouvé de travail<sup>553</sup>. En revanche, les familles des exilés politiques, si elles ne sont pas elles-mêmes victimes de la répression, ne bénéficient pas de ces mesures et sont invitées à rester dans leur pays d'origine, sauf dans le cas où l'émigré trouve du travail – les frais de voyage pour le rejoindre sont alors à leur charge<sup>554</sup>.

### *Expulsions et droit d'asile*

Le Secours rouge est par ailleurs confronté au phénomène massif des expulsions de militants en situation irrégulière. À partir de 1924, la législation concernant le séjour des étrangers se durcit. Les procédures de régularisation des sans-papiers se complexifient et la police renforce ses contrôles dans les hôtels et les entreprises, ainsi que les poursuites à l'égard des hôteliers ou des employeurs qui hébergent ou font travailler des personnes n'étant pas en règle<sup>555</sup>. L'activité politique et syndicale au sein des organisations révolutionnaires est également proscrite, tant pour les réfugiés politiques que pour les travailleurs issus de l'immigration économique. Par conséquent, à la précarité matérielle grandissante des réfugiés contraints à la clandestinité s'ajoute un risque de plus en plus élevé d'expulsion pour les militants politiques et syndicaux d'origine étrangère :

« Chaque fois qu'un travailleur étranger était connu comme militant ouvrier, chaque fois qu'il participait à une grève, prenait la parole dans une réunion, ou essayait d'organiser ses camarades, il était immédiatement expulsé par le gouvernement »<sup>556</sup>.

---

<sup>552</sup> AN, 20010216/36/903, Rapport sur le SRI, 14 mai 1926.

<sup>553</sup> RGASPI, 539/1/58/177-178, Résolution sur les émigrés politiques à la Conférence des sections latines du SRI, 14-23 mai 1926.

<sup>554</sup> « Extrait des directives pour la mise en pratique du travail dans le domaine de l'émigration politique », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 148.

<sup>555</sup> RGASPI, 539/3/1197/1-11, Rapport sur l'émigration, 20 juin 1928.

<sup>556</sup> RGASPI, 539/3/1180/46, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

Les militants antifascistes italiens et les révolutionnaires espagnols sont particulièrement visés par les expulsions dans la première moitié des années 1920<sup>557</sup> – la lutte contre l’extradition de Gualtiero Bucci, livré au printemps 1924 à la police mussolinienne, marque par exemple le point de départ d’une campagne du SRI pour la défense du droit d’asile<sup>558</sup>.

Pour éviter les expulsions, le Secours rouge propose à la fin de l’année 1924 de diriger les travailleurs étrangers vers des départements voisins et vers des centres industriels où, échappant provisoirement à la police, ils pourraient trouver du travail et faciliter leur régularisation<sup>559</sup>. Mais ce dispositif montra très vite ses limites alors que le phénomène des expulsions allait en s’amplifiant. De même, les démarches entreprises par les avocats du SRI ainsi que les interventions de personnalités, qui permettaient jusqu’alors de ralentir ou d’annuler certaines expulsions, n’étaient plus d’aucune utilité face à la fermeté du gouvernement.

Dans une adresse diffusée dans *L’Humanité* le 10 décembre 1924, le Secours rouge appelle les travailleurs étrangers à résister aux expulsions, en clamant haut et fort leur engagement révolutionnaire et en refusant de signer leur arrêté d’expulsion et de quitter la France. Le SRI parie sur l’agitation ouvrière pour dénoncer le sort réservé à leurs camarades immigrés et mettre le gouvernement du Cartel des gauches « en demeure de transformer les expulsions en extraditions »<sup>560</sup>. Mais cet appel est contredit une semaine plus tard par le Bureau politique de la SFIC qui, jugeant certainement irréaliste une telle mobilisation dans la classe ouvrière et dangereuse la perspective laissée aux expulsés, invite les militants étrangers à se laisser expulser sans résistance, pour ensuite « rentrer en France le plus tôt possible »<sup>561</sup>.

Avant leur départ, les expulsés reçoivent du Secours rouge, lorsque les conditions le permettent<sup>562</sup>, une aide pécuniaire pour voyager et se rendre jusqu’à la section du SRI du pays de destination – cette dernière est alors informée de leur arrivée prochaine. Toutefois,

---

<sup>557</sup> Par exemple : « Secours rouge international. Expulsions – Extraditions – Condamnations », *L’Humanité*, 23 juillet 1925.

<sup>558</sup> « Après l’extradition de Bucci. Une campagne du Secours rouge », *L’Humanité*, 5 avril 1924.

<sup>559</sup> RGASPI, 539/3/1170/74-75, Circulaire n°14 du Secours rouge, 31 décembre 1924.

<sup>560</sup> « Les travailleurs étrangers répondront au défi d’Herriot », *L’Humanité*, 10 décembre 1924.

<sup>561</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1924\_096, Procès-verbal du Bureau politique du 17 décembre 1924 ; RGASPI, 539/3/1172/4-7, Lettre d’Ariel au Présidium du SRI, 10 janvier 1925.

<sup>562</sup> Les étrangers recevant une notification d’expulsion disposent généralement de plusieurs jours pour quitter le territoire par leurs propres moyens, leur donnant la possibilité de se signaler auprès du SRI et de lui demander assistance. Cependant les cas d’arrestation suivie d’une expulsion immédiate se multipliaient.

alors que cet argent est parfois saisi par la police, le Secours rouge exige des autorités qu'elles prennent elles-mêmes en charge les frais d'expulsion. Par ailleurs, lorsque les expulsés décident de s'installer dans un autre pays, leur famille bénéficie d'une aide du SRI pour les rejoindre.

Le Secours rouge invite cependant à gérer de façon rationnelle et méthodique les déplacements des émigrés politiques, afin d'éviter certains transferts inutiles et coûteux, comme celui vécu par ces réfugiés italiens en 1924 :

« Certains camarades italiens ont été envoyés, à grands frais, du Midi de la France à Paris, puis, sur leur demande, dirigés en Belgique. Mais refoulés de Belgique, nous avons dû à nouveau les secourir à Paris et enfin leur payer le voyage pour l'Italie. On comprend que de telles pérégrinations font perdre argent et temps à notre organisation »<sup>563</sup>.

La lutte du Secours rouge contre les expulsions s'accompagne de campagnes, tout au long de l'entre-deux-guerres, pour le respect et la défense du droit d'asile, dont l'écho est néanmoins demeuré limité dans les masses. Au cours de l'année 1927, une Commission pour le droit d'asile est tout de même formée, en présence de Paul Cadeau, de l'Italien Adami, d'un représentant polonais et de délégués de la SFIC (Dupuis) et de la CGTU (Marget)<sup>564</sup>. Elle propose au SRI de mener une campagne pour le droit d'asile « sur le terrain de la légalité bourgeoise » et de former un Comité pour le droit d'asile « à façade neutre » qui, à l'instar des comités auxiliaires, serait composé de personnalités de la bourgeoisie intellectuelle de gauche. Il aurait pour tâche de préparer un projet de loi et de mener une campagne de presse sur le sujet. Cependant, le virage sectaire adopté par le mouvement communiste international quelques mois plus tard semble avoir interrompu prématurément la formation de ce comité, et la campagne pour le droit d'asile se poursuit sous la bannière du Secours rouge – soulignant de fait les tâtonnements, mais aussi la prégnance de la culture héritée entre autres de la LDH, qui marque durablement la jeune SFIC ou la galaxie communiste.

### *Profils de réfugiés (nationalités et appartenances politiques)*

L'activité de secours des réfugiés et des expulsés prend au cours des années 1920 une dimension de plus en plus importante. Il s'agit d'un des premiers secteurs de dépenses du

---

<sup>563</sup> RGASPI, 539/3/1170/74-75, Circulaire n°14 du Secours rouge, 31 décembre 1924.

<sup>564</sup> RGASPI, 517/1/607/39-41, Procès-verbal de la réunion de la Commission pour le droit d'asile, 21 avril 1927.

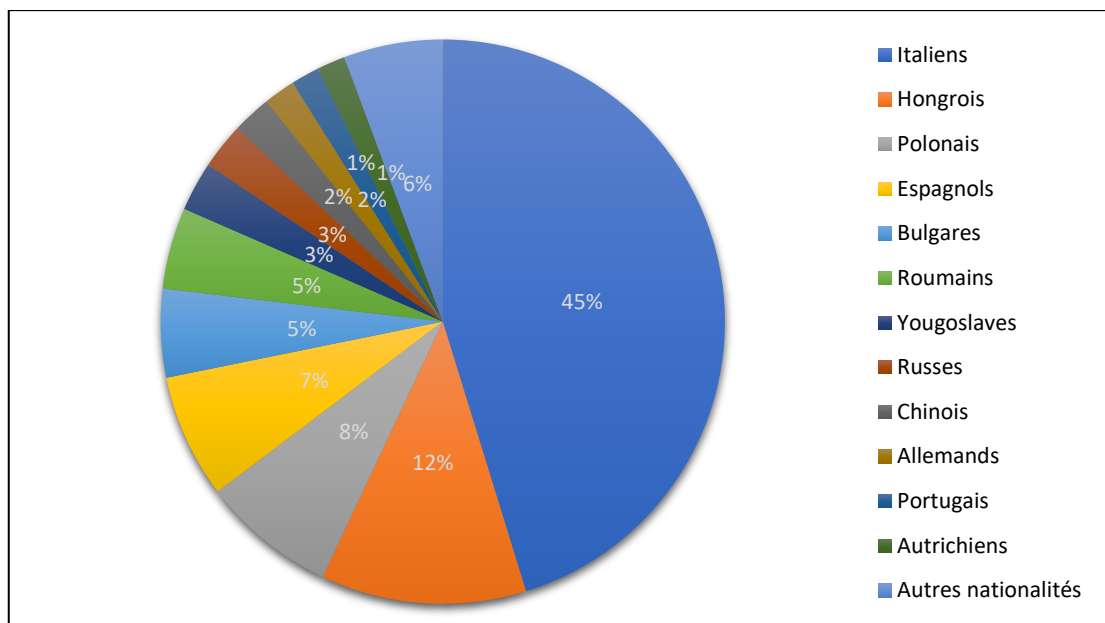
Secours rouge, avec un budget qui passe de 73 000 francs en 1925 à 137 000 francs deux ans plus tard (soit près de 20% du budget total de la section française du SRI).

Cette hausse est proportionnelle à l'augmentation cumulée du nombre de réfugiés pris en charge à leur arrivée et de celui des expulsés ayant bénéficié de l'aide du Secours rouge avant leur départ. Les statistiques établies par le SRI, et que nous reproduisons ci-après, reflètent ces tendances, mais elles sont toutefois incomplètes, car elles ne prennent en compte que les cas des réfugiés ou des expulsés qui sont passés par les bureaux parisiens du Secours rouge et qui ont demandé une aide financière. De ce fait, les personnes se présentant simplement pour demander conseil, ainsi que tous les réfugiés pris en charge directement par les comités départementaux frontaliers sans passer par Paris, ne sont pas comptabilisés.

	<b>1924</b>	<b>1925</b>	<b>1926</b>
<b>Janvier</b>	15	79	37
<b>Février</b>	16	52	35
<b>Mars</b>	21	56	39
<b>Avril</b>	16	32	45
<b>Mai</b>	28	40	58
<b>Juin</b>	17	57	34
<b>Juillet</b>	18	45	28
<b>Août</b>	22	103	27
<b>Septembre</b>	20	82	22
<b>Octobre</b>	33	51	24
<b>Novembre</b>	34	47	35
<b>Décembre</b>	54	43	21
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>687</b>	<b>405</b>

61 : *Expulsés et émigrés politiques aidés par le Secours rouge, 1924-1926. RGASPI, 539/3/1180/49.*

Par ailleurs, la section française du SRI a enregistré à son siège national à Paris, entre le 1<sup>er</sup> juin 1925 et le 30 mai 1928, le passage de 521 émigrés politiques, dont la nationalité est connue pour 493 d'entre eux. Cette donnée nous informe que près de la moitié (223, soit 45%) des réfugiés politiques accueillis par le Secours rouge sont des Italiens qui ont quitté le régime totalitaire fasciste. Durant cette période, 58 Hongrois, 38 Polonais, 35 Espagnols, 25 Bulgares, 23 Roumains, 14 Yougoslaves, 13 Russes, 11 Chinois, 9 Allemands, 8 Portugais, 8 Autrichiens, ainsi que 28 personnes de treize autres nationalités ont aussi été secourus.

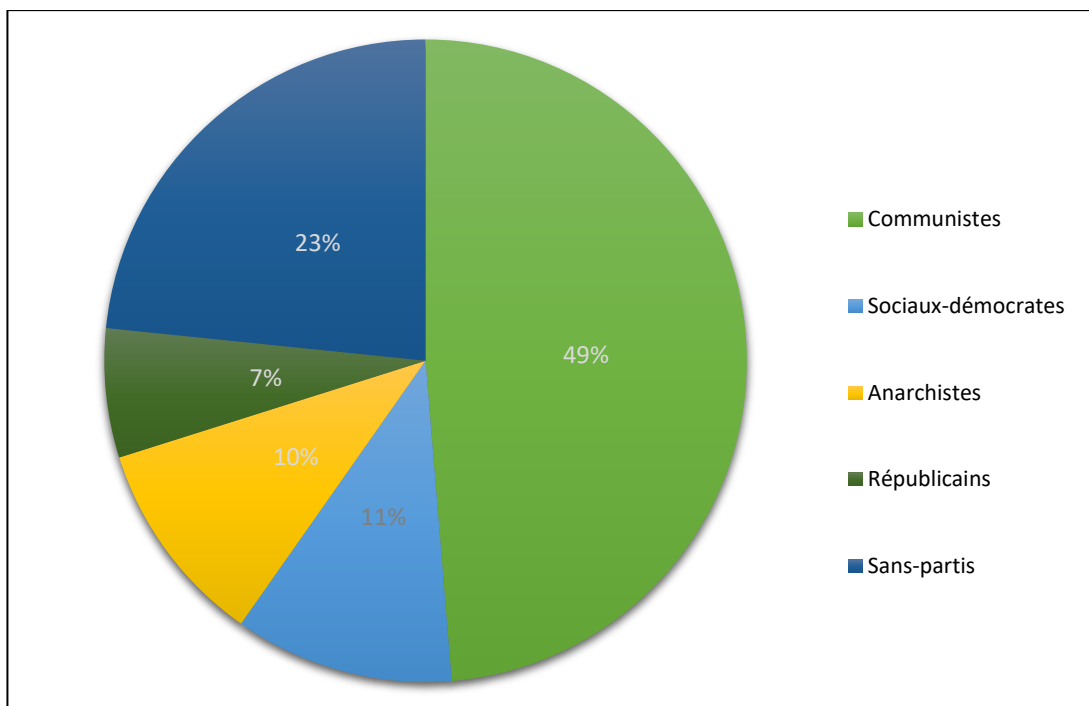


62 : Répartition par nationalité des émigrés politiques aidés par le SRI du 1<sup>er</sup> juin 1925 au 30 mai 1928. RGASPI, 539/3/1197/4.

Nous disposons également de statistiques détaillées sur les 154 réfugiés politiques ayant reçu l'aide du SRI au cours de l'année 1927 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre). Elles nous renseignent non seulement sur la nationalité des bénéficiaires de secours, mais aussi sur leur appartenance politique. Ainsi, si la moitié de ce panel est communiste (dont les deux-tiers sont italiens), près d'un quart des réfugiés sont sans parti (notamment d'Italie et de Hongrie) et le reste se répartit entre sociaux-démocrates (italiens, mais aussi hongrois et yougoslaves), anarchistes (en provenance du Portugal et d'Italie) et républicains (italiens).

	Communistes	Sociaux-démocrates	Anarchistes	Républicains	Sans-partis	Total
<b>Italiens</b>	49	8	7	8	12	<b>84</b>
<b>Portugais</b>	2		8		3	<b>13</b>
<b>Hongrois</b>	2	4			8	<b>14</b>
<b>Bulgares</b>	2				4	<b>6</b>
<b>Polonais</b>	7	1				<b>8</b>
<b>Espagnols</b>	2				3	<b>5</b>
<b>Roumains</b>	4		1		3	<b>8</b>
<b>Yougoslaves</b>	4	4			3	<b>11</b>
<b>Autres nationalités</b>	3			2		<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>36</b>	<b>154</b>

63 : Répartition par nationalité et appartenance politique des émigrés politiques aidés par le SRI du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 1927. RGASPI, 539/3/1188/97.



64 : Répartition par appartenance politique des émigrés politiques aidés par le SRI du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 1927. RGASPI, 539/3/1188/97.

### **Le terrain parlementaire et l'interpellation des pouvoirs publics**

Dans un autre registre se situant aux frontières de la mobilisation par l'agit-prop et de l'aide concrète apportée aux victimes de la répression, le Secours rouge s'efforce d'investir le terrain parlementaire et institutionnel, dans la perspective de donner à son œuvre de solidarité une traduction politique. Son intervention se fonde sur l'interpellation des pouvoirs publics et sur des démarches ciblées pour convaincre ou faire pression sur les décideurs politiques.

À l'Assemblée nationale, le SRI s'appuie sur le groupe parlementaire communiste pour tenter de faire inscrire dans la loi des mesures améliorant le sort des prisonniers politiques. En particulier, la demande d'amnistie des personnes condamnées pour fait politique ou syndical figure parmi les combats législatifs les plus importants portés par la SFIC durant l'entre-deux-guerres. Stéphane Gacon souligne à ce sujet qu'à partir de 1924, « il ne se passe pas d'année sans que soient déposées des propositions de lois d'amnistie, parfois plusieurs par an, qui constituent autant de manifestes communistes »<sup>565</sup>. Figurant en tête de tous les programmes électoraux de la SFIC, la revendication de l'amnistie s'inscrit

<sup>565</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse citée, p. 644. Voir en particulier, dans cette thèse, toute la partie sur « Le Parti communiste et l'amnistie », p. 624-675.

dans la tradition des luttes ouvrières et rappelle le long combat mené sous la Troisième République pour l'amnistie des communards. Elle est également l'un des chevaux de bataille du Secours rouge qui ne cesse de l'inscrire comme mot d'ordre de ses mobilisations. L'activité législative des communistes constitue un prolongement politique des campagnes pour l'amnistie que mène le SRI dans la rue, dans les meetings et dans la presse.

Après le Congrès de Tours, le thème de l'amnistie est un marqueur politique fort de la SFIC. Les communistes réclament la libération des mutins de 1917 et des marins de la mer Noire, la clémence pour Jacques Sadoul et les militants pacifistes et antimilitaristes condamnés ou encore la réintégration des cheminots révoqués, dont la plupart sont écartés des lois d'amnistie partielle adoptées entre 1921 et 1923 par la « Chambre bleu horizon ». Dans les premiers mois de l'année 1921, la SFIC participe un temps aux comités d'amnistie unitaire, aux côtés des autres forces politiques, syndicales et associatives de gauche, mais l'unité se fissure et l'amnistie devient un élément de distinction entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Cependant jusqu'à l'été 1923, les partis communiste et socialiste, renouant avec la tradition républicaine, soutiennent tous les deux des candidatures d'amnistie portées par des prisonniers. Les élections – invalidées dans la foulée – à répétition d'André Marty (élu à quarante-deux reprises entre octobre 1921 et juillet 1923) ou de Louis Badina sont autant d'occasions pour les députés communistes de porter devant la représentation nationale leur exigence d'amnistie<sup>566</sup>.

Les élections législatives de 1924, marquées par la victoire du Cartel des gauches, font l'objet d'une intense propagande des communistes en faveur de l'amnistie intégrale. Les députés du Bloc ouvrier et paysan (BOP) déposent dès l'ouverture de la session parlementaire le 4 juin une résolution d'amnistie, puis une proposition de loi – rejetée le 11 juillet, au cours d'une séance particulièrement houleuse où les députés en viennent aux mains<sup>567</sup>. Ils font preuve en même temps d'une intransigeance totale à l'égard du projet de loi gouvernemental sur l'amnistie, promise elle aussi par le Cartel des gauches durant sa campagne. Si les communistes adoptent le texte en première lecture (tout en critiquant ses nombreuses insuffisances), ils s'opposent avec force au texte final de la loi, vidé de son contenu par le Sénat et adopté en fin d'année après plusieurs mois d'obstruction de l'opposition de droite.

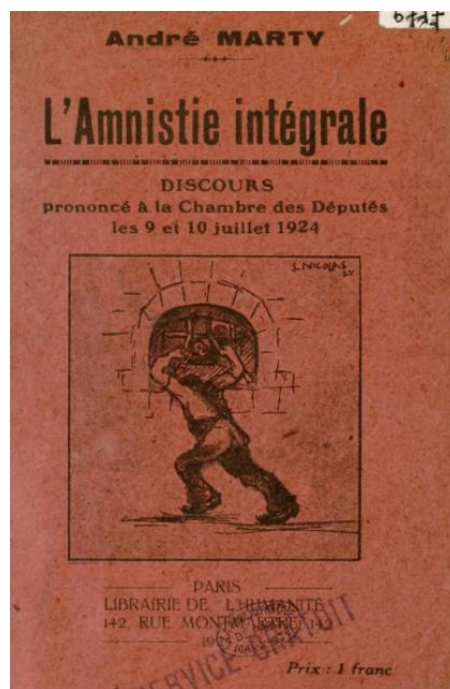
---

<sup>566</sup> « Cachin, Berthon et Lafont devant le Bloc déchaîné font le procès de la "guerre criminelle" et réclament l'amnistie », *L'Humanité*, 23 novembre 1921.

<sup>567</sup> « 33 députés seulement votent l'amnistie intégrale », *L'Humanité*, 12 juillet 1924.



Tout au long du processus parlementaire, les communistes ont mené une vigoureuse campagne au sein de la Chambre, appuyés à l'extérieur par les mobilisations du Comité d'action pour l'amnistie – auquel participe de plus en plus activement le Secours rouge. Les députés du BOP utilisent les débats comme une tribune pour s'adresser aux masses ouvrières. *L'Humanité* rend compte de leurs interventions dans ses colonnes et le discours prononcé par André Marty en juillet 1924 pour défendre le contre-projet de loi d'amnistie est même diffusé sous forme de brochure<sup>568</sup>. Les communistes se saisissent par ailleurs du fiasco de la loi d'amnistie du Cartel des gauches, adoptée après « huit mois de reniements et de trahisons », pour épinglez les renoncements des socialistes qui, « dans cette affaire, [...] se couvrent de honte et ajoutent une trahison de plus à leur actif »<sup>569</sup>.



65 : Brochure reproduisant le discours sur l'amnistie d'André Marty à la Chambre, 1924.

Au début de l'année 1927, une nouvelle campagne est menée conjointement par le SRI et le Parti communiste, avec le dépôt simultané de deux projets de loi pour l'amnistie et la suppression de la contrainte par corps. À cette occasion, le Secours rouge envoie des délégations pour rencontrer les différents groupes parlementaires de gauche à la Chambre et au Sénat<sup>570</sup>.

<sup>568</sup> André Marty, *L'amnistie intégrale. Discours prononcé à la Chambre des Députés les 9 et 10 juillet 1924*, Librairie de L'Humanité, 1924.

<sup>569</sup> « Huit mois de reniements et de trahisons », *L'Humanité*, 2 janvier 1925.

<sup>570</sup> « Le groupe parlementaire socialiste au Sénat promet au SRI d'appuyer effectivement sa campagne », *L'Humanité*, 7 juin 1927.

Si les débats sur l'amnistie occupent une large part de l'activité parlementaire, les députés communistes utilisent aussi la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre d'autres mesures revendiquées par le Secours rouge, comme l'abrogation des lois scélérates de 1893-1894, l'élargissement du régime politique de détention ou la suppression de la contrainte par corps. Au sein du groupe communiste, le travail législatif autour de ces thématiques relatives à la répression politique est assuré par des personnalités qui, par leur fonction professionnelle ou leur trajectoire militante, occupent des responsabilités dans le Secours rouge. Fort logiquement, André Marty, qui depuis sa libération en juillet 1923 a placé la cause des victimes de l'arbitraire et de la répression au cœur de son engagement politique, prend la tête de la bataille parlementaire pour l'amnistie après son élection à la Chambre en 1924. Les avocats communistes qui siègent au Palais Bourbon, à l'instar d'André Berthon (député de 1919 à 1932), d'Albert Fournier (1926-1928) ou de Paul Vaillant-Couturier (1919-1928, puis 1936-1937) prennent également une part importante dans cette activité.

Au-delà du travail législatif, le SRI cherche à nouer une relation étroite avec les parlementaires communistes, sur lesquels il peut s'appuyer pour interpeller les pouvoirs publics. Ainsi en septembre 1924, alors que le gouvernement amorce une politique d'expulsion à grande échelle des travailleurs immigrés ayant un engagement politique ou syndical, le Secours rouge obtient de la SFIC « qu'un député soit mis à [sa] complète disposition pour toutes les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Intérieur pour porter assistance aux camarades étrangers expulsés »<sup>571</sup>. Un mois plus tard, le Comité exécutif international confie à André Berthon – en sa qualité d'avocat du SRI et de membre de la Commission de législation de l'Assemblée nationale – la tâche de se renseigner auprès du ministère de la Justice sur la situation des condamnés politiques étrangers (notamment Hongrois) ayant été jugés par des tribunaux militaires ou civils français<sup>572</sup>. En mars 1926, la direction du SRI propose de faire une intervention parlementaire pour demander le rapatriement en métropole des militants communistes incarcérés à Alger<sup>573</sup>.

Les députés communistes peuvent également, à défaut de parvenir à faire adopter par la Chambre leur projet de loi d'amnistie générale, interpeller directement le Président de la République et solliciter de sa part la grâce amnistiante pour certains condamnés – tout en

---

<sup>571</sup> RGASPI, 539/3/1169/35-38, Lettre d'Ariel au CE du SRI, 20 septembre 1924.

<sup>572</sup> RGASPI, 539/3/1168/46-47, Lettre du CE du SRI à la section française du SRI, 24 octobre 1924.

<sup>573</sup> RGASPI, 539/3/1179/56-61, Procès-verbal du CE du SRI, 24 mars 1926.

ayant conscience des limites d'un tel dispositif, qui ne peut avoir qu'un caractère individuel<sup>574</sup>. C'est par exemple l'objet de la demande adressée par Henri Bourlois – tout juste élu au Comité exécutif du Secours rouge – à Paul Painlevé en mai 1925, en vue d'obtenir la libération d'Albert Latrau, un ancien soldat condamné à dix ans de travaux forcés pour désertion pendant la Grande Guerre<sup>575</sup>. De même, plusieurs Hongrois détenus dans les bagnes et soutenus par le SRI sont graciés après des interventions à l'Assemblée nationale d'André Marty et de Paul Vaillant-Couturier<sup>576</sup>.

En juin 1926, la section française du SRI est une nouvelle fois à la recherche d'un interlocuteur privilégié – de préférence un député ayant lui-même des responsabilités dans le Secours rouge – au sein du groupe communiste pour appuyer ses demandes auprès des autorités :

« Daniel Renoult demande si lorsqu'on a quelque chose qui intéresse le SRI ou les organisations annexes et qui nécessitent une intervention parlementaire on peut s'adresser directement au camarade Marty. Il indique que pour les Bessabariens qui ont été débarqués sur la côte du Riff et depuis envoyés au bagne, il avait prévenu le camarade Berthon qui n'a rien fait »<sup>577</sup>.

La voie parlementaire n'est cependant pas la seule empruntée par le Secours rouge pour interpeller les pouvoirs publics. Ses militants peuvent s'adresser directement et sans intermédiaire aux autorités, à travers la signature de pétitions et l'adoption – à l'issue de réunions de sections ou de meetings – de motions et d'ordres du jour de protestation contre la répression, qui sont ensuite transmis à leurs destinataires (préfets, ministères de la Justice ou de l'Intérieur, Président de la République...). Dans le cas des manifestations de solidarité internationale avec des victimes de persécutions politiques à l'étranger, les protestations sont généralement envoyées par télégrammes au gouvernement du pays en question, par le biais de son ambassade. Dans certaines situations exceptionnelles, le Secours rouge peut également demander à rencontrer l'ambassadeur, comme durant l'été 1927, lors duquel deux délégations conduites par des dirigeants du SRI sont reçues à l'ambassade des États-Unis, les 7 et 22 août, dans le cadre de la mobilisation contre l'exécution de Sacco et Vanzetti.

Enfin, la tâche du Secours rouge est d'élargir, au-delà des rangs communistes, le cercle des protestations. Aidé notamment des comités auxiliaires qu'il a constitués, il cherche à convaincre des parlementaires et élus politiques de tous bords, des personnalités ainsi que

---

<sup>574</sup> « La grâce amnistiante ne peut pas remplacer l'amnistie », *L'Humanité*, 22 juin 1924.

<sup>575</sup> RGASPI, 539/3/1172/113-114, Lettres d'Henri Bourlois à Albert Latrau et Paul Painlevé, 28 mai 1925.

<sup>576</sup> RGASPI, 539/3/1180/38, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>577</sup> RGASPI, 539/3/1179/113-114, Annexe au compte rendu du CE du 2 juin 1926.

divers organismes (notamment spécialisés dans la défense des droits de l'Homme) d'ajouter leurs voix à la sienne pour faire pression sur les autorités accusées de persécuter des opposants. Pour cela, il procède à l'expédition régulière de documentation, de brochures et de bulletins d'information édités par les comités auxiliaires, afin de les sensibiliser<sup>578</sup>. Dans le cadre des campagnes contre la terreur blanche dans les Balkans, des sollicitations plus ciblées sont adressées directement à la LDH ou au Barreau de Paris, pour leur demander d'agir<sup>579</sup>. Ce travail porte parfois ses fruits, comme en témoigne la lettre signée par une cinquantaine d'élus radicaux, socialistes et communistes du département de la Seine (conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, députés et sénateurs) qui est envoyée en décembre 1927 au maire de Sofia. Dans cette missive, ils déclarent « souhaiter ardemment l'amnistie complète, l'abrogation de la loi d'exception, le rétablissement des libertés publiques, en un mot, le retour à l'état des choses normales » en Bulgarie<sup>580</sup>.

Les diverses modalités d'intervention du Secours rouge – qui structurent l'ensemble de son activité au cours des années 1920 et 1930 – ayant été esquissées, nous pouvons désormais nous intéresser aux campagnes plus spécifiques menées pour répondre aux multiples situations de répression endurées par le mouvement ouvrier.

## **Le SRI sur les fronts de la répression**

L'activité du Secours rouge contre la répression demeure très limitée avant 1925, non seulement parce qu'il est encore faiblement organisé sur le territoire, mais aussi en raison du climat politico-judiciaire moins hostile à l'activisme communiste depuis l'échec des poursuites pour complot en mai 1923. De plus, les organisations ouvrières n'ont pas encore le réflexe de faire appel au SRI lorsqu'un de leur militant est traduit en justice :

« Dans les quelques cas isolés, le Parti ou les syndicats intervenaient et faisaient le nécessaire par eux-mêmes, sans s'occuper de l'existence du SRI qui, à cette époque, se trouvait ignoré des grandes masses et dont les buts étaient mal compris de la part des dirigeants des organisations »<sup>581</sup>.

---

<sup>578</sup> Nous avons déjà évoqué plus haut l'exemple de la brochure de Marcel Willard, *Ce que j'ai vu en Bulgarie*, distribuée par centaines à l'été 1925 à des journalistes, intellectuels et personnalités politiques du monde entier.

<sup>579</sup> RGASPI, 539/3/1171/100, 156, 167, Télégramme du SRI et du BJI au Barreau de Paris, 9 juin 1925 ; télégramme du SRI à la LDH, à Romain Rolland et à Charles Gide, 12 août 1925 ; télégramme du SRI à la LDH, 2 septembre 1925.

<sup>580</sup> RGASPI, 539/3/1181, Lettre d'élus de la Seine au maire de Sofia, 21 décembre 1927.

<sup>581</sup> RGASPI, 539/3/1180/28, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

Durant cette période, le Secours rouge effectue tout de même ses premières interventions pour aider des personnes condamnées du fait de leur participation à des conflits sociaux. Il apporte son soutien à plusieurs grévistes emprisonnés pour entrave à la liberté du travail, comme lors de la grève du gaz parisien à l'été 1923<sup>582</sup>. Son activité est aussi liée à la poursuite de la mobilisation des communistes contre l'occupation de la Ruhr. Le 4 octobre, Marcel Cachin, Gabriel Péri et Paul Vaillant-Couturier, défendus par André Berthon, sont condamnés à six mois de prison pour leurs articles dans *Le Conscrit*<sup>583</sup>. Quelques semaines plus tard, Jacques Doriot, arrêté le 8 décembre, est à son tour inculpé de « provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste ». Assisté par l'avocat du Secours rouge Albert Fournier, il comparaît à six reprises entre décembre 1923 et mai 1924, et écope au total de trente-quatre mois de prison et 600 francs d'amende<sup>584</sup>. L'épisode le plus retentissant intervient en juin 1924 avec le procès, en Rhénanie occupée, de plusieurs dizaines de personnes – dont des soldats français, des civils allemands et des militants de diverses nationalités – accusées de menées antimilitaristes. Traduits en conseil de guerre à Mayence, les cinquante-sept inculpés sont condamnés à un total de 133 années de prison – dont dix pour Robert Lozeray, cadre des Jeunesses communistes envoyé clandestinement dans la Ruhr pour organiser la campagne de fraternisation du Komintern<sup>585</sup>. Le premier jour de l'audience, le 3 juin, avait été marqué par le départ des avocats – français et allemands, membres du SRI – des prévenus, qui ont quitté le prétoire après avoir dénoncé des irrégularités dans le procès<sup>586</sup>. Après une intense propagande dans la presse communiste, la diffusion d'une brochure d'André Marty<sup>587</sup> et les interventions de plusieurs parlementaires (notamment Marcel Cachin et André Berthon), les condamnés du procès de Mayence bénéficient finalement d'une amnistie deux mois plus tard.

Durant ses deux premières années d'existence, le Secours rouge, faiblement structuré, n'intervient que ponctuellement à l'occasion de certains procès retentissants. Mais son activité gagne en intensité à partir de l'été 1925, au moment de la recrudescence de la

---

<sup>582</sup> « Secours rouge », *L'Humanité*, 17 octobre 1923.

<sup>583</sup> « Cachin, Péri et Vaillant-Couturier condamnés une fois de plus », *L'Humanité*, 5 octobre 1923.

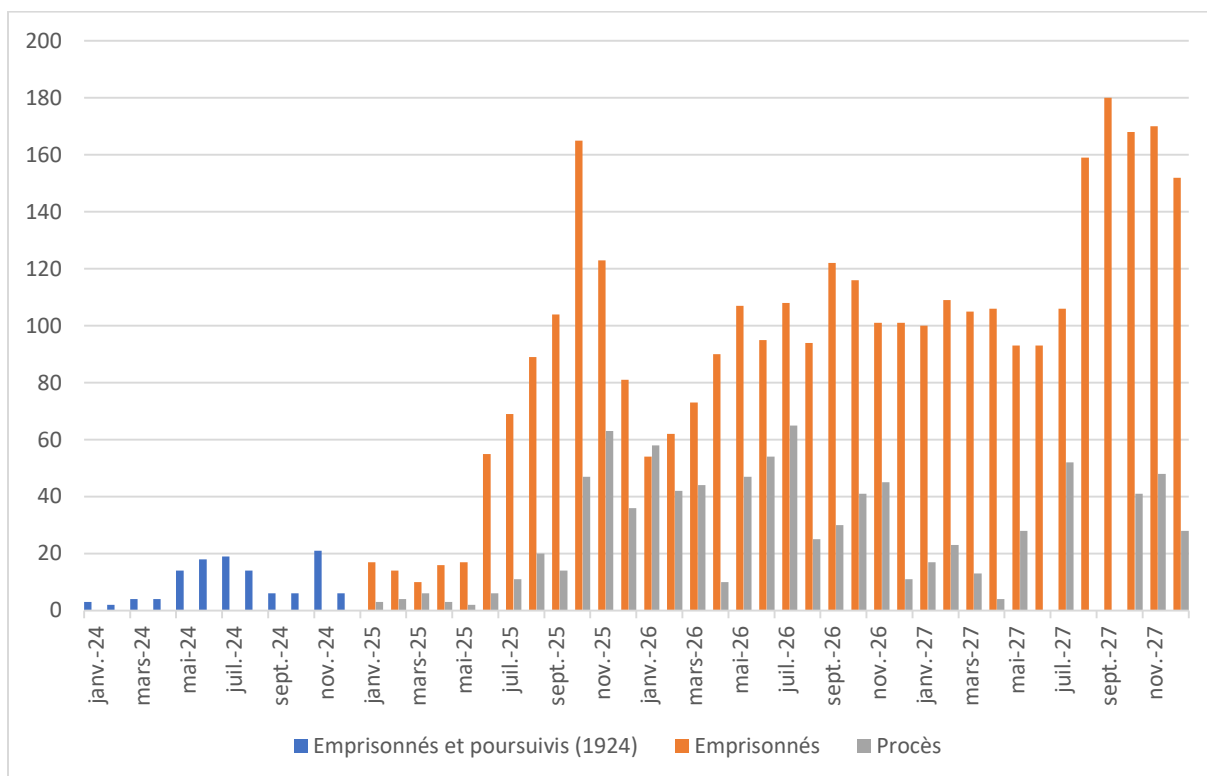
<sup>584</sup> Voir la notice biographique de Jacques Doriot, rédigée par Jean-Paul Brunet, dans le Maitron.

<sup>585</sup> Les autres condamnés écopent de peines de un à cinq ans de prison ; seule l'une des inculpées est acquittée.

<sup>586</sup> Cinq avocats français (Noguères, Maurice Paz, Viel, Alexandre Gelma, René Marange) et deux allemands (Wolf et Hugo Sekel) participent à la défense des inculpés. Après leur retrait, ils sont remplacés par des officiers désignés d'office. « Un coup de théâtre au Conseil de guerre de Mayence », *L'Humanité*, 4 juin 1924.

<sup>587</sup> André Marty, *Le procès de Mayence*, Librairie de l'Humanité, 1924.

répression contre le Parti communiste, alors pleinement engagé contre la guerre coloniale au Maroc.



66 : Statistiques mensuelles de la répression (emprisonnés et procès), 1924-1927<sup>588</sup>.

Les statistiques mensuelles élaborées par le SRI mettent en évidence la hausse spectaculaire du nombre de prisonniers et de procès intentés contre des militants. Alors que le Secours rouge ne recense chaque mois jamais plus d'une vingtaine de détenus politiques jusqu'en mai 1925, ce nombre ne cesse d'augmenter dans les mois suivants, à mesure que se déploie l'activité anticoloniale de la SFIC. Après un pic d'incarcérations consécutif à la grève générale du 12 octobre 1925, la répression se stabilise à un haut niveau jusqu'au milieu de l'année 1927, avec une centaine de prisonniers<sup>589</sup> et plusieurs dizaines de procès comptabilisés tous les mois. Ces statistiques sont à mettre en regard avec les chiffres exposés par Louis Barthou, ministre de la Justice, à la tribune de l'Assemblée nationale le 10 juin

<sup>588</sup> Les statistiques pour l'année 1924 ne font pas la distinction entre les militants en prison et ceux faisant l'objet de poursuites. Le nombre de procès tenus durant les mois de juin, août et septembre 1927 n'est pas précisé. Enfin, le nombre de prisonniers recensés correspond au nombre de personnes qui se trouvent en prison au dernier jour de chaque mois. Sources des statistiques : *Secours rouge*, n°2, janvier 1925 ; RGASPI, 539/3/1180/43, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927 ; 539/3/1187, Statistiques mensuelles de la répression, 1927.

<sup>589</sup> Au cours du second semestre 1926 et du premier semestre 1927, le nombre élevé de prisonniers s'explique en partie par le recours à la contrainte par corps (l'incarcération des militants n'ayant pas payé leurs amendes).

1927 : il annonce que du 1<sup>er</sup> janvier 1925 au 31 juillet 1926, 239 condamnations politiques (dont 203 ont été exécutées) ont été prononcées contre des communistes<sup>590</sup>.

Durant deux années, de juin 1925 à l'été 1927 – jusqu'à la manifestation du 23 août 1927 en réaction à l'exécution de Sacco et Vanzetti, qui est marquée par le franchissement d'un nouveau palier dans le nombre d'emprisonnés –, l'activité répressive vise principalement les menées antimilitaristes et anticoloniales du Parti communiste.

### **La répression tous azimuts de l'antimilitarisme et de l'anticolonialisme communistes**

#### *Frapper la base militante mobilisée contre la guerre au Maroc*

Critiquée par l'Internationale communiste pour sa passivité à l'égard des questions coloniales, la SFIC en voie de bolchevisation trouve dans les événements du Maroc l'occasion de mettre en pratique son orientation anti-impérialiste et anticolonialiste<sup>591</sup>. Après s'être prononcé, lors de son 3<sup>e</sup> congrès de janvier 1924, pour « l'indépendance des colonies », le Parti communiste apporte en fin d'année son soutien aux rebelles rifains qui ont pris les armes contre la double domination espagnole et française. Le 10 septembre, Pierre Semard et Jacques Doriot adressent un télégramme à Abd el-Krim pour le féliciter de sa victoire sur les Espagnols et l'appeler à continuer « la lutte contre tous les impérialismes, français y compris, jusqu'à la libération complète du sol marocain »<sup>592</sup>. D'abord menée au Parlement, la mobilisation des communistes prend de l'ampleur à partir de mai 1925, lorsque la France débute ses opérations militaires. Un Comité d'action contre la guerre du Maroc, bientôt placé sous la responsabilité de Maurice Thorez, est constitué et multiplie les meetings, tracts et affiches appelant les soldats et marins à fraterniser avec les Marocains.

La réplique des autorités françaises est immédiate. C'est à l'Assemblée nationale que tombent les premières sanctions, alors que la bataille se déroule d'abord par joutes parlementaires interposées. Les 27 et 28 mai, la Chambre vote la censure contre Jacques

---

<sup>590</sup> « Cachin fouille Sarraut et Barthou », *L'Humanité*, 11 juin 1927.

<sup>591</sup> Vincent Courcelle-Labrousse et Nicolas Marmié, *La guerre du Rif. Maroc, 1921-1926*, Paris, Tallandier, 2020 (2008) ; Morgan Poggioli, « La campagne française contre la guerre du Maroc ou le difficile apprentissage de la bolchevisation (1924-1926) », *Le Mouvement Social*, vol. 272, n°3, 2020, p. 59-80 ; Alain Ruscio, « Communistes français et question coloniale : la première décennie », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>] et *Les communistes et l'Algérie, op. cit.*, p. 38-41.

<sup>592</sup> « Le Parti communiste français unanime félicite Abd-el-Krim pour ses succès », *L'Humanité*, 11 septembre 1924.

Doriot et Renaud Jean, qui saluent la fraternisation et la désobéissance des soldats<sup>593</sup>. Quelques semaines plus tard, au cours d'une séance particulièrement houleuse<sup>594</sup>, un ordre du jour de soutien au gouvernement, « flétrissant avec indignation les excitations qui mettent en péril la vie de nos soldats en même temps que l'œuvre civilisatrice et la volonté de paix de la France », est adopté à une très large majorité<sup>595</sup>. L'agitation des communistes, désignés comme ennemi intérieur, est clairement visée.

Entretemps, la machine policière et judiciaire s'est déjà emballée. À la différence de la répression exercée en 1923 lors de l'occupation de la Ruhr, qui ciblait spécifiquement le sommet de l'appareil dirigeant du Parti communiste, les autorités usent cette fois d'une autre méthode, en s'attaquant directement à la base militante. Le mécanisme est analysé par Paul Vaillant-Couturier :

« Le but poursuivi est évidemment aussi, en frappant autant que possible les militants les plus actifs des provinces, de mutiler les organismes d'exécution de l'action et de couper les liaisons. Qu'importe, pense le gouvernement, qu'un corps conserve une tête s'il n'a plus ni bras ni jambes ! »<sup>596</sup>.

Dès les derniers jours de mai 1925, la police procède quotidiennement à des arrestations et des perquisitions sur l'ensemble du territoire. Au cours des semaines et des mois qui suivent, des centaines de militants sont arrêtés, le plus souvent lors de distributions de tracts ou de collages d'affiches et de papillons. Des perquisitions visent par centaines les domiciles des militants ainsi que les sièges des organisations, des journaux et des imprimeries communistes locaux, permettant ainsi à la police de se saisir du matériel de propagande.

Les militants arrêtés sont déférés devant les tribunaux et inculpés de « menées anarchistes » et de « provocation de militaires à la désobéissance », en vertu des « lois scélérates » de 1894. Des dizaines de condamnations sont prononcées et les peines se font de plus en plus sévères sans pour autant être uniformisées : en fonction des magistrats et des tribunaux, des colleurs d'affiches interpellés peuvent ainsi écoper de quelques jours à plusieurs mois – voire deux années dans certains cas – de détention, toujours accompagnés

---

<sup>593</sup> « Doriot réclame la paix immédiate avec les Riffains », *L'Humanité*, 28 mai 1925 et « L'Union sacrée pour la continuation du brigandage », *L'Humanité*, 29 mai 1925.

<sup>594</sup> Le député Yves Picot, président de l'association des « gueules cassées », frappe Jacques Doriot au milieu de son discours à la tribune, en s'exclamant « les communistes sont des traîtres ! ». Une bagarre générale éclate ensuite entre des députés communistes et de droite.

<sup>595</sup> « Les interpellations à la Chambre sur les événements du Maroc », *Le Matin*, 24 juin 1925.

<sup>596</sup> Paul Vaillant-Couturier, « Dans les prisons du Bloc des gauches », *L'Humanité*, 4 juillet 1925.



de fortes amendes. À la veille de la grève générale du 12 octobre, le cumul des condamnations prononcées s'élève déjà à 68 années de prison et 38 400 francs d'amende<sup>597</sup>, tandis que plus d'une centaine de détenus communistes peuple les prisons<sup>598</sup>.

Si de nombreux militants de base (généralement jeunes) figurent parmi les inculpés, la répression touche également les cadres régionaux et départementaux de la SFIC, des Jeunesses communistes ou des Comités d'action contre la guerre. Nous avons pu repérer, parmi de nombreux responsables locaux visés, les dirigeants communistes du Rhône, du Languedoc et du Centre<sup>599</sup>, le secrétaire des JC de la Drôme et de l'Ardèche<sup>600</sup> ainsi que le secrétaire départemental du Secours rouge en Charente, dont le domicile est perquisitionné<sup>601</sup>.

Les femmes, qui prennent une part active dans la mobilisation contre la guerre, subissent elles aussi la répression. À Marseille, Paris, Suresnes, Chambéry, Grenoble ou Lille, des militantes sont arrêtées, perquisitionnées et incarcérées parce qu'elles ont collé des papillons, distribué des tracts ou des journaux<sup>602</sup>. Suzanne Girault, membre du Bureau politique, est poursuivie pour avoir tenu des propos défaitistes lors d'un meeting<sup>603</sup>.

Des mineurs sont par ailleurs inquiétés, tels ces enfants d'un groupe de pupilles communistes du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, retenus et brutalisés durant une heure et demie par des policiers car porteurs de papillons contre la guerre<sup>604</sup>. De même, Le Rest, jeune communiste breton de 17 ans, poursuivi pour le collage de papillons, écope d'abord d'un mois de prison puis est acquitté, avant d'être condamné à l'internement en maison de correction jusqu'à ses 21 ans<sup>605</sup>.

Certaines municipalités communistes actives dans l'agitation politique et sociale sont, au début de l'été 1925, la cible des préfets. Le maire de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-

---

<sup>597</sup> *Secours rouge. Bulletin du Comité exécutif du SRI*, n°9-10, septembre-octobre 1925.

<sup>598</sup> RGASPI, 539/3/1174/140, Statistiques sur la répression en septembre 1925, 2 octobre 1925.

<sup>599</sup> « À Lyon, le secrétaire de la Fédération du Rhône est arrêté », *L'Humanité*, 20 juin 1925, « Les exploits de Schrameck », *L'Humanité*, 30 juin 1925 ; « Répression », *L'Humanité*, 7 juillet 1925.

<sup>600</sup> Paul Martinon, défendu par André Berthon, est condamné à 25 jours de prison (« La répression », *L'Humanité*, 22 juin 1925).

<sup>601</sup> « Et la répression continue ! », *L'Humanité*, 28 juin 1925 ; « Secours rouge international. Condamnations... », *L'Humanité*, 4 juillet 1925.

<sup>602</sup> Voir par exemple : « Lucienne Marrane arrêtée à Suresnes », *L'Humanité*, 7 juin 1925 ; « Le Bloc des gauches fait arrêter les mères et les épouses qui protestent contre la guerre », *L'Humanité*, 9 juin 1925 ; « Deux camarades femmes arrêtées à Paris », *L'Humanité*, 13 juin 1925, « Sous le règne de Salengro », *L'Humanité*, 18 juin 1925.

<sup>603</sup> « On arrête toujours. Suzanne Girault poursuivie », *L'Humanité*, 17 juin 1925.

<sup>604</sup> « Schrameck continue », *L'Humanité*, 16 juin 1925.

<sup>605</sup> *Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, Paris, Bureau d'Éditions, 1928, p. 14.

Loire), Robespierre Henault, est arrêté pour incitation de soldats à la désobéissance et incarcéré à Tours<sup>606</sup>. À Cabannes (Bouches-du-Rhône), le premier édile est suspendu de ses fonctions après avoir fait placarder dans sa commune des affiches contre la guerre<sup>607</sup>. À Aulon, en Haute-Garonne, les gendarmes perquisitionnent la mairie et arrêtent son secrétaire, qui écope de 8 mois de prison et 1500 francs d'amende<sup>608</sup>.

Le fonctionnement de la presse communiste est entravé. Des procès sont intentés contre les auteurs des articles appelant à la fraternisation. Plusieurs quotidiens régionaux sont l'objet de poursuites, à l'instar de *L'Humanité de Strasbourg*, du *Semeur* (à Besançon), de *L'Humanité du Midi* ou du *Travailleur de l'Yonne*, dont les locaux et les imprimeries sont perquisitionnés. Les gérants de ces journaux sont en première ligne et doivent affronter la justice. André Guibbert, gérant du *Travailleur savoyard*, est ainsi condamné trois fois et emprisonné à deux reprises entre juin et novembre 1925<sup>609</sup>.

Dans ce contexte de répression inédite depuis la fondation du Parti communiste, le Secours rouge multiplie les interventions. Pour rendre plus efficace et centraliser la défense juridique des inculpés et le secours aux emprisonnés, le Comité d'action contre la guerre au Maroc est appelé, dès la mi-juin 1925, à entretenir une liaison étroite à tous les échelons du territoire avec le SRI<sup>610</sup>. Le réseau d'avocats du Secours rouge est mobilisé et l'aide matérielle des détenus s'organise.

Pour renforcer le sentiment de solidarité au sein des milieux populaires, le sacrifice consenti par les militants condamnés est exalté. Paul Vaillant-Couturier suggère d'établir « un saisissant tableau d'honneur avec les noms des camarades et des régions que la répression a plus particulièrement frappés ». Selon le dirigeant communiste, l'acharnement que subissent les militants de base est susceptible de créer une émulation dans la classe ouvrière :

« Qu'un militant de tête du parti ou de la CGTU soit frappé, ceux-là surtout qui sont avec lui s'indigneront. La tempête ne dépassera qu'à peine le cercle des milieux politiques ou syndicaux.

Qu'un ouvrier connu et aimé dans une usine soit frappé, que le fait se multiplie par cent ou deux cents, ce seront autant de zones de trouble qui seront créées en profondeur dans la masse, pénétrant au plus intime de ses chairs. Là où tel nom populaire n'aurait jamais pu causer qu'un remous éphémère de surface, le nom connu de tous les travailleurs dans l'usine ou dans la ville, le nom

---

<sup>606</sup> « L'arrestation du maire de Saint-Pierre-des-Corps », *L'Humanité*, 2 juillet 1925.

<sup>607</sup> « Le maire de Cabannes est suspendu », *L'Humanité*, 2 juillet 1925.

<sup>608</sup> « Les poursuites contre les communistes », *L'Humanité*, 30 août 1925.

<sup>609</sup> Voir la notice biographique d'André Guibbert, rédigée par Pierre Broué, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article94016>].

<sup>610</sup> RGASPI, 539/3/1172/142, Lettre d'Ariel au Comité d'action contre la guerre au Maroc, 19 juin 1925.

qu'estiment même les lecteurs de la presse bourgeoise locale, deviendra un fanion de ralliement au bénéfice des idées qu'il aura répandues.

Il faut que de proche en proche la chaîne se fasse et que l'on publie le plus largement possible les noms de ces combattants ouvriers pour la paix.

Il faut aussi qu'on n'oublie pas qu'un mouvement de solidarité qui dépasse les efforts déjà magnifiques des organisations locales est nécessaire. Que les adhésions au Secours rouge se multiplient ! »<sup>611</sup>.

L'idée est reprise par Michel Marty (frère du célèbre mutin de la mer Noire), qui appelle à glorifier les victimes de la répression, « vrais héros de la guerre du Maroc » :

« C'est en exaltant les exemples de dévouement et de sacrifices à la cause du prolétariat que nous créerons les combattants et les héros révolutionnaires dont nous aurons besoin dans les durs combats qui nous attendent.

Affichons leurs noms glorieux à la première page de nos journaux, dans toutes nos salles de réunion, dans toutes les Bourses du travail et aussi sur les murs de nos cités pour que le prolétariat connaisse ceux qui se sont sacrifiés pour lui »<sup>612</sup>.

Par ces appels, Paul Vaillant-Couturier et Michel Marty encouragent l'affichage du « tableau d'honneur des emprisonnés et poursuivis », que pratique déjà le Secours rouge dans son bulletin mensuel.

---

<sup>611</sup> Paul Vaillant-Couturier, « Dans les prisons du Bloc des gauches », *L'Humanité*, 4 juillet 1925.

<sup>612</sup> Michel Marty, « La répression. Les vrais héros de la guerre du Maroc », *L'Humanité*, 18 août 1925.

# Contre la Guerre du Maroc

## Tableau d'Honneur des Emprisonnés et Poursuivis

<p><b>Marseille.</b> — Baptiste Carbonaro, commis en douane (collage d'affiches); François Villières, garçon épicer (collage d'affiches); Claire Espérou, ex-institutrice; Arnaudo (relâché immédiatement); Jeanne Corteggiani; Georges Ponzio, sculpteur sur bois; François Corazzini (distribution de tracts dans le camp de Sainte-Marthe); Victor Ferrero, 19 ans; Jean Casalta, 17 ans; Sauveur Olivier, porteur de tracts.</p> <p><b>Issoudun.</b> — Cômelet Marcel, secrétaire de la J.C.; Georges Jules; Riflet Ernest et trois autres camarades.</p> <p><b>Saint-Léger-des-Vignes</b> (Nièvre). — Boque Jean-Marie, au Champ de la Loge, secrétaire des J.C. (en liberté), affichage, provocation de militaires à la désobéissance.</p> <p><b>Tours.</b> — Larreau, à la Croix-de-Blière; Armand Gourault, à la Croix; Quinton, à Joué-les-Tours; Lambert, à Tours; Maury, à Tours (inculpés de distribution de tracts); Jaunet, secrétaire de la Fédération; Dugas, manoeuvre; Pelton, monteur; Diquelou, menuisier (pour affichage); Bernard, secrétaire régional; Girard Virgile, cultivateur, conseiller municipal de Civray-sur-Cher; Dorfour, cultivateur, conseiller municipal de Dièze; Sachet Abel, ouvrier d'usine, à Amboise.</p> <p><b>Loches</b> (I.-et-L.). — Madesclair.</p> <p><b>Troyes</b> (Aube). — Bailly, porteur de numéros de la <i>Caserne</i>; Istomine.</p> <p><b>Saint-Quentin</b> (Aisne). — Placard d'affiches, distribution de tracts (trois des Jeunesses Communistes, deux du Parti Communiste).</p> <p><b>Aubin</b> (Aveyron). — Le mineur Blondet (affiches contre la guerre) (prison de Villefranche-de-Rouergue).</p> <p><b>Elbeuf</b> (S.-I.). — Un camarade du Parti (distribution de tracts).</p> <p><b>Commeny.</b> — Pierre Jacques, des J.C., et un afficheur professionnel Mathieu Dreyfus.</p> <p><b>Montluçon</b> (Allier). — Maillet (arrêté avec tracts contre la guerre au Maroc); Tixier (provocation de militaires à la désobéissance); Pinquet; Palaud; Venuat.</p> <p><b>Montmoreau</b> (Charente). — Pierre Duhornecy, soldat (propagande antimilitariste).</p> <p><b>Bourges.</b> — Cinq camarades de la classe 25 arrêtés pour avoir chanté l'<i>Internationale</i> doivent passer en Conseil de guerre.</p> <p><b>Lyon.</b> — Perrin, secrétaire de la Fédération.</p> <p><b>Lille.</b> — Denise Potosniak (transport de papillons); Jean Giraud, étudiant; Georges Caby.</p> <p><b>Bordeaux.</b> — Joseph Rabuteau, peintre en bâtiments; Toutemint; Jaouen, condamné à trois mois de prison et 100 d'amende.</p>	<p><b>Toulouse.</b> — Labardie et sa compagne Soubrie (distribution de tracts); Jean Georges.</p> <p><b>Cette.</b> — Lalande Théodore, secrétaire du rayon de Cette; Plantevin Marcel; Moisse André, secrétaire du groupe des Jeunesses, inculpés de provocations de militaires à la désobéissance.</p> <p><b>Nantes.</b> — Varanin (apposition d'affiches); Pierre Doffay, secrétaire de l'Union Départementale Unitaire; Pierre Bontemps; Henri Marrec; Turpin Gaston.</p> <p><b>Concarneau.</b> — Dubessy (collage affiches).</p> <p><b>Trignac.</b> — Guichard; Le Goff.</p> <p><b>Casablanca.</b> — Trois camarades expulsés pour propagande antimilitariste dans l'armée.</p> <p><b>Rabat.</b> — Un fonctionnaire, Taddoi, arrêté.</p> <p><b>Petit-Quevilly.</b> — Deux camarades (collage affiches).</p> <p><b>Annecy.</b> — Guibert (du <i>Travailleur Savoyard</i>) (complicité d'excitation de militaires à la désobéissance).</p> <p><b>Chambéry.</b> — Becker, condamné à deux mois de prison, sans sursis; a porté à un camarade affiches du Comité d'action; Villard, condamné à dix jours; Bernard Marie, huit jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende.</p> <p><b>Loudun.</b> — Maury.</p> <p><b>Tunis.</b> — Dabbad, clerc d'avoué, a traduit en arabe et imprimé l'appel du P.C.; Abder Ahman ben Ataya; Er Seghir; Ouertani.</p> <p><b>Alger.</b> — Bru; Casalla; Spielman; Biboulet.</p> <p><b>La Rochelle.</b> — Camille Villard (collage affiches).</p> <p><b>Romans.</b> — Martinon (affichage sur les murs de la caserne) en prison à Valence, droit commun, condamné à vingt-cinq jours de prison.</p> <p><b>Paris.</b> — Bourdon; Boudot; Menu Georges; Fontaine André; Marcel Erme; Robert Yvonne (distribution de tracts).</p> <p><b>Versailles.</b> — Ernest Lenoir; Lucien Baptiste; Desphilippon; Gilton Yves.</p> <p><b>Méreville.</b> — Henri Charles (a donné à un conscrit un papillon antimilitariste).</p> <p><b>Elbeuf.</b> — Lieury, au droit commun.</p> <p><b>Romilly-sur-Seine.</b> — Fink (affichage) en liberté.</p> <p><b>Fougères.</b> — Goron Alfred, a crié: <i>A bas les assassins du Maroc</i> (poursuivi).</p> <p><b>Boulogne.</b> — Rachel Brugon; Joseph Albert; Albert Meilart; Vaillat.</p> <p><b>Parthenay</b> (Deux-Sèvres). — Guichard Pierre; Pétraud Maurice; Aubry Léon.</p> <p><b>Pantin.</b> — Couteillas.</p> <p><b>Vauctuse.</b> — Albert Jean (affichage de tracts).</p> <p><b>Verdun-sur-Garonne.</b> — Barbé; Gineste.</p>
---	--

67 : « Tableau d'honneur des emprisonnés et poursuivis », *Secours rouge*, n°6, juin 1925.

Largement sollicité depuis le début de la campagne contre la guerre au Maroc, le jeune Secours rouge doit cependant déployer un effort plus grand encore à l'issue de la grève générale du 12 octobre 1925.

### *La répression au sommet : la grève générale du 12 octobre 1925*

Le Comité d'action contre la guerre du Rif organise, le 12 octobre 1925, la première grève générale en France à visée anticoloniale. Si le résultat de cette journée – à laquelle participent tout de même plusieurs centaines de milliers de grévistes – est en deçà des espérances, c'est en partie à cause de la répression qui atteint son zénith dans cette campagne anti-guerre.

Dès la veille de la grève, le gouvernement fait saisir l'édition spéciale de *L'Humanité*. Le jour même, le déploiement massif de forces de l'ordre dans les rues de Paris et de sa banlieue vise à empêcher toute démonstration ouvrière. La journée est émaillée de violents

affrontements ; la police charge, tire, et blesse de nombreux manifestants. Jacques Doriot est passé à tabac, arrêté et inculpé pour violences à agent. Incarcéré à la prison de la Santé, le député communiste est remis en liberté une semaine plus tard. À Saint-Denis, un manifestant, grièvement atteint par un coup de sabre, doit subir une amputation de la jambe<sup>613</sup>. Ailleurs dans le pays, de nombreux autres incidents sont signalés, comme à Halluin où un patron a ouvert le feu en direction de grévistes sans faire de victime. Le lendemain, à Troyes, une manifestation réclamant la libération de plusieurs responsables communistes syndicaux est chargée par la cavalerie, blessant une dizaine de personnes dont l'avocat communiste René Plard<sup>614</sup>. Mais la journée du 12 octobre est aussi endeuillée par la mort d'un gréviste. À la porte de l'usine Radio-Électrique à Suresnes, André Sabatier, ajusteur à l'arsenal de Puteaux, est abattu d'un coup de revolver par un ingénieur.

Le Secours rouge, qui avait organisé une permanence depuis la veille de la grève, dénombre au moins 475 arrestations le 12 octobre, dont 325 en région parisienne. Une large majorité (368) est libérée le jour même grâce à l'intervention de députés ou d'élus municipaux mobilisés par le SRI – en région parisienne, deux députés communistes sillonnent en automobile les commissariats de Paris et des villes de banlieue, afin d'obtenir la remise en liberté des manifestants arrêtés<sup>615</sup>. Malgré cela, plusieurs centaines d'instructions judiciaires sont en cours dans les jours suivants et de nombreux grévistes sont condamnés, portant le nombre de détenus politiques à 165 à la fin du mois d'octobre. Une réunion des avocats communistes se tient le 26 octobre pour coordonner, répartir et améliorer la défense des inculpés<sup>616</sup>. Plusieurs maires de bastions communistes sont par ailleurs suspendus de leurs fonctions (Halluin, Bezons, Amneville, Bobigny...) par arrêtés préfectoraux, voire révoqués (Saint-Denis)<sup>617</sup>. Des dizaines d'ouvriers grévistes sont condamnés pour « atteinte à la liberté du travail » et licenciés de leurs entreprises.

Mais alors qu'au lendemain de la grève générale, toute l'attention des communistes se porte sur les affrontements, les violences policières et les arrestations de la veille, un autre événement d'ordre judiciaire – et aux conséquences politiques à plus long terme – s'est

---

<sup>613</sup> *Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, op. cit., p. 14.

<sup>614</sup> *La Dépêche de l'Aube*, 14 octobre 1925.

<sup>615</sup> RGASPI, 539/3/1173/72-73, Compte rendu de la réunion du Comité exécutif de la section française du SRI, 16 octobre 1925 ; 539/3/1174/166-169, Statistiques sur la répression en octobre 1925, 19 novembre 1925.

<sup>616</sup> RGASPI, 539/3/1174/52-54, Procès-verbal de la réunion de la fraction des avocats communistes, 26 octobre 1925.

<sup>617</sup> « Les maires communistes de Saint-Denis et d'Halluin sont suspendus », *L'Humanité*, 16 octobre 1925 ; « Notre camarade Branchard suspendu ! » et « Féroce répression en Moselle », *L'Humanité*, 21 octobre 1925 ; « Notre camarade Laporte maire de Saint-Denis est révoqué », *L'Humanité*, 26 octobre 1925.

produit le 12 octobre : la condamnation à de lourdes peines de prison des dirigeants du Comité d'action contre la guerre au Maroc.

Comme nous l'avons déjà signalé, les opérations policières et judiciaires s'étaient jusqu'alors essentiellement concentrées contre les militants de terrain et sur l'ensemble du territoire, dans le but de désorganiser la SFIC à la base et de saper son activité quotidienne. Les directions nationales du Parti communiste et de la CGTU étaient restées épargnées par la répression, les autorités ne souhaitant sans doute pas reproduire le fiasco de la tentative de mise hors-la-loi des chefs communistes – et à travers eux de l'ensemble du parti – qui s'était soldée deux ans plus tôt, lors de la campagne contre l'occupation de la Ruhr, par l'échec des poursuites pour complot.

Alors que depuis le mois de mai des dizaines de militants de base sont arrêtés et incarcérés, ce n'est que dans les derniers jours de juillet que s'ouvre une instruction visant les dirigeants du Comité d'action contre la guerre au Maroc et le journal *L'Humanité*, dont les locaux sont perquisitionnés<sup>618</sup>. Dès lors, la répression prend une nouvelle dimension, non plus seulement territoriale mais aussi nationale. Dans les jours suivants, la plupart des dirigeants politiques et syndicaux du Comité d'action<sup>619</sup> ainsi que les gérants de *L'Humanité* et de *L'Avant-Garde* sont convoqués chez le juge d'instruction. Inculpés de provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste, tous revendiquent et assument les positions adoptées par le Comité d'action. Ils contestent en revanche l'acte d'accusation dont ils font l'objet, estimant que « l'esprit, la propagande et l'action anarchistes sont contraires aux buts révolutionnaires poursuivis par les communistes », tout en dénonçant la responsabilité du gouvernement dans le déclenchement de la guerre<sup>620</sup>.

Leur procès est programmé le 12 octobre, jour de la grève générale appelée par le Comité d'action – la concordance entre les deux événements n'est évidemment pas fortuite. Mais aucun des dirigeants communistes et syndicaux, « à leur poste de combat » dans cette journée de lutte, ne répond à sa convocation. Le tribunal ainsi déserté les condamne à des peines de 6 à 13 mois de prison, pour un total cumulé de 10 ans de prison et 30 000 francs

---

<sup>618</sup> « Le Comité d'action et *L'Humanité* poursuivis », *L'Humanité*, 28 juillet 1925.

<sup>619</sup> Jacques Doriot, Pierre Semard, Léon Bonnefons, Lucien Midol, Henri Raynaud, Maurice Thorez, Jean-Louis Berrar, Marcel Cachin, Gaston Monmousseau, Suzanne Girault, François Chasseigne, Vital Gilbert ou encore le gérant de *L'Humanité*, René Bellanger.

<sup>620</sup> « Les poursuites contre le Comité d'action », *L'Humanité*, 7 août 1925.

d'amende<sup>621</sup>. Ces condamnations sont confirmées en appel le 23 décembre devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris, cette fois en présence des accusés<sup>622</sup>. La veille, Pierre Semard et René Bellanger écopent de peines similaires (8 mois et 1000 francs d'amende pour le premier, le double pour le second) en raison des appels à la fraternisation publiés dans *L'Humanité*<sup>623</sup>. Les dirigeants du Comité d'action, de la SFIC, de la CGTU et de l'ARAC sont toutefois maintenus en liberté. Mais ces condamnations pèsent comme une épée de Damoclès et sont finalement mises à exécution un an et demi plus tard, au moment de l'ouverture par le gouvernement d'un nouveau cycle de répression anticommuniste à partir du printemps 1927<sup>624</sup>.

Le Secours rouge se saisit enfin de l'affaire Sabatier, dont les obsèques sont célébrées en grandes pompes le 17 octobre à Puteaux en présence de plusieurs dizaines de milliers de personnes (*L'Humanité* en annonce cent mille). Ce jour-là, le drapeau de la région parisienne du SRI, offert par des ouvriers de Moscou, flotte en tête du cortège funéraire<sup>625</sup>. Le Secours rouge lance aussi une vaste souscription, placée sous le contrôle d'une commission composée de représentants de la famille et de différentes organisations ouvrières<sup>626</sup>. Au total, près de 100 000 francs sont récoltés, permettant la prise en charge des funérailles, le versement de 10 000 francs à la veuve de l'ouvrier assassiné et l'octroi par le SRI d'une rente mensuelle pour son fils de quatre ans (d'abord 200 francs par mois jusqu'à ses dix ans, puis le double jusqu'à ses seize ans). Le reste (45 000 francs) est alloué au secours des emprisonnés politiques<sup>627</sup>. Les avocats du SRI Marcel Willard et André Berthon assistent la veuve de Sabatier lors du procès du meurtrier en janvier 1927. Bien que ce dernier soit acquitté, le tribunal accorde 40 000 francs de dommages et intérêts à Jeanne Sabatier, ainsi qu'une rente annuelle de 3 000 francs pour son fils Jacques jusqu'à ses dix-huit ans – ce qui

---

<sup>621</sup> Deux fois 8 mois de prison pour Bellanger, 13 mois pour Cachin, Midol, Doriot et Monmousseau, 10 mois pour Chasseigne et Suzanne Girault, 8 mois pour Thorez, 6 mois pour Bonnefons, Raynaud, Berrar et Gilbert.

<sup>622</sup> « Le Comité d'action devant la 11<sup>e</sup> chambre », *L'Humanité*, 24 décembre 1925 et « Nos camarades du Comité d'action scandaleusement condamnés malgré leur appel », *L'Humanité*, 31 décembre 1925.

<sup>623</sup> « Pierre Semard et Bellanger au tableau de la 11<sup>e</sup> Chambre », *L'Humanité*, 23 décembre 1925. Nous pouvons signaler aussi la condamnation (8 mois de prison et 1500 francs d'amende) le 20 décembre de Jean-Marie Clamamus, député-maire communiste de Bobigny, en sa qualité de gérant du journal antimilitariste le *Conscrit*.

<sup>624</sup> L'accélération à partir de 1927 de la répression à l'encontre du mouvement communiste est traitée dans le prochain chapitre.

<sup>625</sup> RGASPI, 539/3/1174/166-169, Statistiques sur la répression en octobre 1925, 19 novembre 1925.

<sup>626</sup> « Grande souscription de solidarité ouvrière », *L'Humanité*, 15 octobre 1925 ; « Assassinat de Sabatier », *Secours rouge*, n°9-10, septembre-octobre 1925.

<sup>627</sup> RGASPI, 539/3/1179/36-40, Compte rendu de la réunion du CE du SRI, 24 février 1926 ; « Le parrainage de l'enfant Sabatier par la classe ouvrière », *L'Humanité*, 27 mars 1926. Voir aussi la lettre de remerciement de Jeanne Sabatier au SRI dans *L'Humanité*, 17 avril 1926.

permet au SRI de réaffecter ailleurs l'argent récolté par souscription<sup>628</sup>. Au sein du mouvement ouvrier, la mémoire du gréviste assassiné prend des formes variées : rassemblements commémoratifs annuels, adoption de son nom par un groupe de pionniers communistes du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui devient « les Enfants d'André Sabatier », inauguration d'un stade à Malakoff et organisations de compétitions sportives de la FST à son nom. Huit ans après l'assassinat de son père, nous retrouverons Jacques Sabatier, alors âgé de 12 ans, parmi les donateurs du SRI – à qui il envoie « 30 francs pour les petits enfants qui n'ont plus leur papa »<sup>629</sup>.

### *La contestation étouffée dans les colonies*

Dans les colonies, la répression s'exerce avec une intensité beaucoup plus grande encore. En Tunisie, la naissance en décembre 1924 de la Confédération générale des travailleurs tunisiens (CGTT), animée par des communistes et des nationalistes du Destour, met en alerte les autorités coloniales, alors que se développent depuis plusieurs mois des luttes sociales – durement réprimées<sup>630</sup> – dans plusieurs villes du protectorat. Dans les premières semaines de janvier 1925, des raids policiers sont menés aux sièges de *L'Avenir social* (organe de la fédération communiste de Tunisie) et de la CGTT, ainsi que chez des militants. Jean-Paul Finidori, gérant de *L'Avenir social*, ainsi que cinq dirigeants de la CGTT – Mohamed Ali El Hammi, Mokhtar Ayari, Mohamed Ghanouchi, Mahmoud el Khabadi et Mohamed el Karoui – sont arrêtés et inculpés de complot contre la sûreté de l'État. Défendus notamment par André Berthon et Robert Foissin – qui profitent de leurs séjours en Tunisie pour y développer des sections du SRI –, leur procès se tient du 12 au 17 novembre, après dix mois de détention préventive. Jean-Paul Finidori, Mohamed Ali El Hammi, Mokhtar Ayari sont condamnés à dix ans de bannissement de Tunisie, et les trois autres responsables de la CGTT à cinq ans de bannissement<sup>631</sup>. Ils sont alors aidés par le Secours rouge pour quitter leur pays<sup>632</sup>.

---

<sup>628</sup> RGASPI, 539/3/1185/2-6, Compte rendu de la réunion du CE du SRI, 12 janvier 1927.

<sup>629</sup> « Huit ans après le meurtre de Sabatier », *La Défense*, 13 octobre 1933.

<sup>630</sup> Le 11 septembre 1924 à Bizerte, deux manifestants sont tués par la police au cours d'un rassemblement de dockers grévistes qui réclamaient la libération d'un des leurs.

<sup>631</sup> André Berthon, « 45 ans de bannissement pour avoir créé la CGT Tunisienne ! », *L'Humanité*, 20 novembre 1925.

<sup>632</sup> RGASPI, 539/3/1180/36, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.



Les « indigènes » opposés à la guerre du Rif sont aussi sévèrement réprimés, et « le moindre acte de propagande était frappé de 1 an à 18 mois de prison »<sup>633</sup>. Un militant est même condamné à cinq ans de détention pour avoir fait circuler une liste de souscription en faveur des insurgés rifains. Le 29 janvier 1926, les autorités publient deux décrets restreignant la liberté de la presse et accroissant encore la répression des crimes et délits politiques.

En Algérie<sup>634</sup>, les autorités s'inquiètent très tôt de la révolte menée par les Rifains qui, géographiquement proche, semble menacer directement la colonie. La diffusion de tracts et d'affiches en langue arabe appelant à la fraternisation alimente les peurs et préoccupe la presse coloniale. Le gouverneur général de l'Algérie, Maurice Viollette, durcit alors sa politique répressive. Le journal communiste *La Lutte sociale* est saisi à plusieurs reprises et son gérant, Georges Massot, condamné à deux ans de prison. De nombreuses perquisitions sont menées chez les militants et la police procède à un nombre important d'arrestations. Accusés pour la plupart de provocation de militaires à la désobéissance, les inculpés – jeunes et de milieux modestes – sont emprisonnés à la prison de Barberousse à Alger. Les peines dont ils écotent sont plus lourdes qu'en métropole et s'élèvent le plus souvent à deux ans de prison ferme pour des faits d'apparence anodine (distribution de tracts, collage de papillons, détention de matériel de propagande...). La prison de Barberousse se remplit à partir de l'été 1925 et compte en septembre près d'une vingtaine de prisonniers suivis par le Secours rouge<sup>635</sup>. Parmi les détenus se trouvent notamment trois cadres de métropole de la SFIC – Henri Lozeray, Victor-Noël Arrighi et Jean-Baptiste Aucouturier –, arrêtés le 13 juillet peu après leur débarquement à Alger alors qu'ils effectuaient une tournée de propagande en Afrique du Nord. Condamnés tous les trois à deux ans de prison, leur rapatriement en métropole est demandé en vain par le SRI. Ce dernier défend aussi les autres prisonniers, comme René Cazala (soldat d'origine algérienne) et sa femme, Félicité Cazala, dont l'état de santé se dégrade dangereusement en prison. Comme le précise un dirigeant du Secours rouge, le sort des « indigènes » est davantage encore soumis à l'arbitraire colonial, notamment en raison du code de l'indigénat, juridiction d'exception qui s'applique pour les populations autochtones :

---

<sup>633</sup> *Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, op. cit., p. 15.

<sup>634</sup> Pour un tableau plus général de la répression anticommuniste en Algérie, voir notamment la partie « La répression face au trouble à l'ordre colonial », dans la thèse d'Éloïse Dreure, *Moscou-Paris-Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien (1920-1945)*, thèse citée., p. 352-397.

<sup>635</sup> RGASPI, 539/3/1174/140-144, Statistiques de la répression en septembre 1925.

« Vis-à-vis des indigènes, la répression fut encore plus brutale : s'appuyant sur les règlements du Code de l'Indigénat, les tribunaux infligèrent des condamnations scandaleuses pour les motifs les plus futiles : résidence forcée, déportation, prison furent infligées pour des dizaines d'années à des indigènes pour participation à des réunions, pour avoir servi d'interprètes à des réunions et, comme c'est le cas pour la Tunisie, pour avoir fait des collectes en faveur des camarades frappés »<sup>636</sup>.

Le SRI envoie depuis Paris plusieurs de ses avocats (René Marange et Robert Foissin) pour assister juridiquement les inculpés, avec l'aide d'autres de leurs confrères établis en Algérie<sup>637</sup>. Le Secours rouge appuie aussi, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, les mouvements revendicatifs des prisonniers, qui mènent en 1925-1926 plusieurs grèves de la faim afin d'améliorer leurs conditions d'incarcération et obtenir le régime politique de détention.



68 : Victor-Noël Arrighi, Henri Lozeray et Jean-Baptiste Aucouturier à la prison de Barberousse. Archives du PCF – AD93 (303 J 19, Fonds Henri Lozeray)<sup>638</sup>.

En Syrie et au Liban, placés sous mandat français depuis 1920, une partie de la population se soulève à partir de l'été 1925 contre l'occupant. Les communistes français, qui « réclament l'indépendance de la Syrie »<sup>639</sup>, élargissent dès lors leur campagne d'opposition à la guerre au Maroc en incluant dans leurs mots d'ordre la question syrienne. Les opérations de l'armée française contre les insurgés sont dénoncées, tout comme la répression qui s'abat sur le mouvement ouvrier. Le 20 juillet, alors que débutent en Syrie les premiers accrochages militaires, une manifestation de locataires est brutalement réprimée à Beyrouth et se solde

<sup>636</sup> RGASPI, 539/3/1180/37, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>637</sup> RGASPI, 539/3/1174/92-96, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 3 septembre 1925.

<sup>638</sup> Nous remercions Eloïse Dreure pour le signalement de ce fonds et la transmission de cette photographie.

<sup>639</sup> « Les communistes réclament l'indépendance de la Syrie », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1925.

par la mort de plusieurs manifestants<sup>640</sup>. Les dirigeants des syndicats, les rédacteurs des journaux sont arrêtés et la menace de la peine de mort plane sur certains opposants. La campagne de presse et les protestations du Secours rouge parviennent à faire arrêter certaines poursuites judiciaires – l’envoi sur place d’un avocat, un temps envisagé par le SRI malgré le coût important d’un tel déplacement, est alors annulé<sup>641</sup>. Toutefois, une partie des militants arrêtés est internée dans des îles ou envoyée en résidence forcée dans le désert syrien. Des secours en argent sont envoyés par la section française du SRI aux détenus et déportés politiques ainsi qu’à leur famille, en dépit des difficultés pour établir la liaison<sup>642</sup>. Des lettres de prisonniers communistes syriens et libanais, adressées au Secours rouge, sont également publiées dans le bulletin du SRI, avec des photographies des atrocités – insurgés pendus ou décapités – commises par les troupes d’occupation françaises<sup>643</sup>.

### *La répression dans l’armée et la marine : pour la suppression des conseils de guerre et des bagnes*

L’activité antimilitariste du Parti communiste, « qui s’efforce en particulier de développer son influence à l’intérieur des casernes par l’implantation de cellules et par la diffusion d’une presse de propagande spécialement destinée aux soldats », fait l’objet d’une attention toute particulière dans l’armée<sup>644</sup>. Après une première phase de poursuites et de condamnations lors de l’occupation de la Ruhr, la guerre au Maroc est marquée par un regain de la répression au sein de l’institution militaire. Dans son discours devant l’Assemblée nationale le 10 juin 1927, Louis Barthou annonce que 1371 condamnations ont été prononcées en conseil de guerre entre le 1<sup>er</sup> janvier 1925 et le 31 juillet 1926<sup>645</sup>. Et dans les mois suivants, les sanctions continuent de tomber : citons, parmi les cas les plus emblématiques, les condamnations à la peine de mort – commuées ultérieurement en travaux forcés à perpétuité au bagne – de l’ancien légionnaire Klems (conseil de guerre de Meknes,

---

<sup>640</sup> *Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>641</sup> RGASPI, 539/3/1180/6-19, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 15 septembre 1926.

<sup>642</sup> D’après la correspondance des dirigeants du SRI, les secours ne semblent pas toujours arriver à destination (RGASPI, 539/3/1185/296, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 11 janvier 1928 ; 539/3/1193/101, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 février 1928).

<sup>643</sup> « La mission "civilisatrice" de la France en Syrie », *Secours rouge*, n°8, août 1926 ; « Le capitalisme se venge », *Secours rouge*, n°9, septembre 1926 ; « Sauvons les déportés de Syrie », *Secours rouge*, n°10-12, octobre-décembre 1926.

<sup>644</sup> Georges Vidal, « L’armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 204, n°4, 2001, p. 41-65.

<sup>645</sup> *Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, *op. cit.*, p. 15-16.

le 10 février 1927) ou de dix tirailleurs marocains (conseil de guerre de Casablanca, en février 1928) qui avaient fraternisé avec les Rifains.

Le Parti communiste réclame la fin des cours militaires et des juridictions d'exception. Le 4 juillet 1924, quelques semaines après le procès de Mayence, son groupe parlementaire dépose une proposition de loi portant sur la suppression des conseils de guerre et des bagnes militaires, en rappelant que cette mesure était une promesse de campagne du Cartel des gauches<sup>646</sup>. Mais le projet de loi n'est même pas examiné par la Chambre des députés.

Marqué par sa trajectoire personnelle, André Marty manifeste à travers son engagement dans le Secours rouge une sensibilité très forte à l'égard des soldats et marins victimes de la répression. Lors de son départ à Moscou en octobre 1924, l'ancien marin de la mer Noire, tout juste nommé représentant du Comité exécutif international au sein de la section française du SRI, s'émeut de leur sort :

« Le camarade Marty nous a raconté que dans les prisons de France, dans les bagnes et dans les colonies sont détenus beaucoup de soldats et d'autres victimes des tribunaux de guerre. Ces victimes sont abandonnées complètement et notre Secours rouge n'a rien fait pour eux »<sup>647</sup>.

Quelques semaines plus tard, André Marty fait un état des lieux des sanctions pouvant être prononcées, notamment à l'encontre des militaires : détention dans les prisons militaires, maritimes ou civiles (à Clairvaux notamment), pénitenciers et camps de travaux publics en Afrique du Nord, travaux forcés dans les bagnes de Guyane<sup>648</sup>...

À l'été 1925, une série d'actes d'insoumission se produit sur des navires de guerre français. Sur une dizaine de bâtiments – dont le *Courbet*, le *Paris*, le *Provence*, le *Voltaire*, le *Strasbourg* et le *Condorcet* – des incidents éclatent : les marins manifestent leur mécontentement contre la mauvaise nourriture, *L'Internationale* est parfois chantée. Si ces mutineries n'ont pas de motivations politiques premières, elles sont saluées par les communistes, qui inscrivent ces événements dans leur mobilisation contre la guerre au Maroc et dans la tradition de lutte des marins. Elles raniment d'ailleurs immédiatement le souvenir des mutineries de la mer Noire, comme l'écrit Daniel Renoult dans un article consacré à la grogne des marins : « 1919 ! Le souvenir de cette date m'obsédait tandis que

---

<sup>646</sup> « Le Bloc des gauches et les Conseils de guerre », *L'Humanité*, 6 juillet 1924 ; « La suppression des conseils de guerre et du code militaire », *L'Humanité*, 7 juillet 1924.

<sup>647</sup> RGASPI, 539/3/1168/44, Lettre à la section française du SRI, 18 octobre 1924.

<sup>648</sup> RGASPI, 539/3/1169/166-170, Rapport d'André Marty sur les prisons en France, 3 décembre 1924.

je lisais ces lettres de matelots. [...] Je me revois au *Populaire*, en 1919, lisant les lettres de poilus de l'armée d'Orient et de marins de la Mer Noire »<sup>649</sup>.

Le Tableau d'Honneur des Marins Rouges			
Dumoulin, du <i>Courbet</i> , 4 ans de prison ..			} pour avoir protesté énergiquement contre la mauvaise nourriture et la guerre du Maroc
Quillery, — 3 — ..			
Chaveau, — 1 — ..			
Bigorne, — 1 — ..			
Vigné, du <i>Paris</i> , 3 ans — ..			
Besnard, du <i>Voltaire</i> , 3 ans de prison ..			} condamnés pour « complot » inexistant.
Gougis, — 2 — ..			
Mallet, du <i>Condorcet</i> , 21 mois de prison ..			} pour avoir chanté l'« Internationale »
Garde, — 15 — ..			
Chapelle, — 17 — ..			
En plus ceux du <i>Stasbourg</i> , condamnés mystérieusement envoyés vers une destination inconnue.			

69 : Condamnations de marins après les mutineries de l'été 1925. Secours rouge, n°11-12, novembre-décembre 1925.

Des conseils de guerre se tiennent sur chacun des navires touchés pour sanctionner les mutins, qui écopent de peines de un à quatre ans de prison. Le 11 novembre 1925, la plupart des condamnés – à l'exception d'Henri Dumoulin, considéré comme le meneur de la révolte du *Courbet* – bénéficient de remises de peine et plusieurs d'entre eux sont libérés. Le Secours rouge décide alors de lancer une campagne d'agitation en faveur des marins emprisonnés<sup>650</sup>. Il prend contact avec les marins libérés et avec les familles de ceux encore détenus. Un premier meeting est organisé le 29 novembre 1925 à Nîmes, où sont emprisonnés Dumoulin et deux autres marins – ils sont d'ailleurs transférés par précaution dans une autre prison, avant la manifestation. André Marty et Jacques Sadoul y prennent la parole devant 1 500 personnes<sup>651</sup>. Puis la campagne est prise en charge par le Comité de défense des marins, formé en février 1926 à l'initiative de Marty. Alors que d'autres révoltes de marins (sur le *Mulhouse* et le *Metz*) se produisent dans les mois suivants, elle est articulée autour de quatre mots d'ordre :

- Pour l'aide aux marins victimes de la répression capitaliste ;
- Pour la libération des marins des mutineries de 1925-1926 ;

<sup>649</sup> Daniel Renoult, « La marine maltraitée souffre et s'agite », *L'Humanité*, 4 juillet 1925.

<sup>650</sup> Le matériel édité par le SRI dans sa campagne de soutien aux marins est reproduit en annexes E4.

<sup>651</sup> Camille Fégy, « Pour les marins emprisonnés. Le Secours rouge commence une grande campagne d'agitation », *L'Humanité*, 2 décembre 1925.

- Pour la suppression des conseils de discipline et sections spéciales ;
- Pour la suppression des conseils de guerre et bagnes militaires<sup>652</sup>.

La mobilisation se concentre tout particulièrement autour de la « belle figure prolétarienne » d'Henri (dit aussi Georges) Dumoulin, quartier-maître du *Courbet* âgé de 21 ans. Son visage s'affiche dans les journaux, sur les affiches et cartes postales éditées par les organisations communistes<sup>653</sup>. Le 19 septembre 1926, une manifestation est organisée par le SRI à proximité de la prison de Clairvaux où il est incarcéré<sup>654</sup>. Le jeune marin, qu'André Marty prend sous son aile, est présenté et élu comme « candidat de la fraternisation » lors d'une élection municipale partielle à Ivry le 12 juin 1927<sup>655</sup>.

Le Secours rouge se mobilise par ailleurs pour faire libérer les militants déportés dans les bagnes coloniaux. À la fin de l'année 1924, André Marty alerte ses camarades sur la détention en France de plusieurs révolutionnaires hongrois<sup>656</sup>. Il avait fait la connaissance de certains d'entre eux lors d'un transfert en train depuis la prison de Marseille le 12 septembre 1919, puis dans le pénitencier de Nîmes où l'ancien marin séjourna jusqu'au 16 novembre 1920 – avant d'être envoyé en cellule de punition à Nice, car il avait participé à un Comité de grève des forçats qui protestait contre les mauvais traitements des détenus. Ces Hongrois, membres du soviet de Szeged durant la République des Conseils, avaient été capturés au printemps 1919 par les troupes franco-roumaines qui participaient à l'écrasement de la révolution. Traduits en conseil de guerre à Sofia, ils avaient été condamnés aux travaux forcés (de cinq ans à la perpétuité) puis, après avoir transité dans des cachots à Constantinople, à Salonique et à Nîmes, avaient embarqué depuis Saint-Martin-de-Ré pour Cayenne, en Guyane<sup>657</sup>.

Lors de son séjour à Moscou durant l'hiver 1924-1925, André Marty rencontre la mère de l'un de ces bagnards, Pierre Kovacs. Elle-même ancienne militante révolutionnaire, emprisonnée dans les geôles hongroises d'Horthy puis libérée à la faveur d'un échange de

---

<sup>652</sup> « Comité central de défense des marins », *Secours rouge*, n°7, juillet 1926 ; « L'esprit de classe dans la marine », *Secours rouge*, n°8, août 1926.

<sup>653</sup> Voir annexes E4-4 et E4-5.

<sup>654</sup> René Plard, « Le Secours rouge à Clairvaux », *La Dépêche de l'Aube*, 21 septembre 1926.

<sup>655</sup> André Marty, « Henri Dumoulin candidat de la fraternisation », *L'Humanité*, 15 mai 1927 ; André Marty, « Le verdict d'Ivry », *L'Humanité*, 14 juin 1927. Son élection est invalidée quelques semaines plus tard, et Dumoulin n'est libéré qu'à la fin de sa peine en juin 1929, un mois après sa réélection au conseil municipal d'Ivry.

<sup>656</sup> RGASPI, 539/3/1168/46, Lettre du CE du SRI à la SFIC, 24 octobre 1924.

<sup>657</sup> André Marty, « Pierre Kovacs, victime des juges militaires », *L'Humanité*, 15 février 1925 ; André Marty, « Les crimes de la III<sup>e</sup> République », *L'Humanité*, 2 juillet 1925.

prisonniers avec l'URSS, elle est accueillie à Moscou dans la maison des réfugiés politiques du SRI. L'ancien forçat français apprend alors que Pierre Kovacs, qui avait purgé sa peine de cinq ans de travaux forcés, avait été libéré depuis le 3 mai 1924, mais était assujéti à résidence cinq années de plus en Guyane<sup>658</sup>. Un courrier est immédiatement adressé par la section française du Secours rouge à Pierre Kovacs, accompagné de 300 francs<sup>659</sup>.

Entretemps, André Berthon avait interpellé le 17 janvier 1925 le gouvernement français, demandant des renseignements sur le sort de ces révolutionnaires arrêtés en Hongrie. Le 19 mars, il reçoit une réponse du ministre de la Guerre, qui refuse de reconnaître leur détention par la France :

« Les recherches effectuées dans les archives du Conseil de guerre de la division territoriale de Szegedin [*Szeged*], et dans celles du Conseil de guerre des troupes françaises de Bulgarie, n'ont pas permis de découvrir de procédures suivies contre les Hongrois arrêtés à Szegedin »<sup>660</sup>.

Le 22 mai 1925, André Marty envoie à Kovacs une nouvelle somme de 100 francs, mais ne reçoit toujours pas d'accusé de réception. Il adresse aussi au Président du Conseil une demande de grâce amnistiante pour lever l'obligation de résidence de Pierre Kovacs, et libérer deux autres Hongrois, Joseph Fathiol et Gaspar Bodor, qui purgent au bagne de Guyane une peine de dix ans de travaux forcés<sup>661</sup>. Pierre Kovacs est finalement gracié par décret du 12 août 1925, mais trop tard<sup>662</sup>... Gravement malade et très affaibli depuis plusieurs mois, il meurt le 30 juillet<sup>663</sup>.

Ses camarades accusent le Secours rouge de ne pas avoir fait le nécessaire pour secourir Pierre Kovacs qui, survivant dans la misère la plus extrême, n'a perçu qu'une maigre aide du SRI. Le Comité exécutif international somme les dirigeants français de s'expliquer<sup>664</sup>. Si André Marty reconnaît des failles dans le fonctionnement de la section française, dont il reporte la responsabilité sur l'ancien secrétaire Ariel, il rappelle que lui seul s'est préoccupé du sort de ces prisonniers. Il reproche en outre aux communistes hongrois et au Komintern de les avoir délaissés<sup>665</sup>. Si la lenteur des communications entre

---

<sup>658</sup> En vertu d'une loi qui maintient les bagnards en résidence obligatoire sur le territoire durant une période égale à la peine qu'ils ont purgée, et de manière perpétuelle lorsque la peine est supérieure à sept ans.

<sup>659</sup> RGASPI, 539/3/1171/8-16, Lettre d'André Marty à Ariel, 26 janvier 1925.

<sup>660</sup> RGASPI, 539/3/1172/70, Lettre du ministre de la Guerre à André Berthon, 19 mars 1925.

<sup>661</sup> RGASPI, 539/3/1172/102-106, Lettres d'André Marty à Paul Painlevé et à Pierre Kovacs, 22 mai 1925.

<sup>662</sup> RGASPI, 539/3/1174/104, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 2 septembre 1925.

<sup>663</sup> RGASPI, 539/3/1171/146-154, Lettres de Kovacs à sa mère et de Schliecher à Uduardi, 4-31 juillet 1925.

<sup>664</sup> RGASPI, 539/3/1171/181, 185, Lettre du CE du SRI à André Marty et à la section française du SRI, 29 septembre et 9 octobre 1925.

<sup>665</sup> RGASPI, 539/3/1172/215, Lettre d'André Marty au CE du SRI, 24 octobre 1925.

Paris, la Guyane et Moscou – le courrier met plusieurs semaines pour atteindre son destinataire – ont constitué une contrainte supplémentaire face à l’urgence de la situation, le Secours rouge accuse aussi les autorités françaises d’avoir sciemment bloqué certains échanges. Pour André Marty, la preuve en est évidente, lorsqu’il reçoit le 22 octobre 1926 une lettre de... Pierre Kovacs, datée du 22 avril 1925, qui accusait réception des 300 francs de subsides<sup>666</sup>.

Le Secours rouge multiplie par la suite les démarches et les interpellations parlementaires pour faire libérer les autres détenus hongrois. Profitant de l’affaire des faux-billets de Hongrie qui scandalise le gouvernement français<sup>667</sup>, il obtient leur grâce et, le 4 mai 1926, l’autorisation pour Fathiol et Bodor de rentrer en Europe. André Marty, offrant en gage son indemnité parlementaire, a négocié avec la Compagnie générale transatlantique leur rapatriement gratuit. Les deux forçats débarquent le 24 août à Saint-Nazaire et sont accueillis par Marcel Cordier et Camille Fégy. Ce dernier, journaliste à *L’Humanité*, fait le récit de la rencontre et décrit la souffrance qui se dégage de ces corps abîmés par sept années de bagne, au moment de la descente du bateau :

« Un homme, dont le corps flottait dans une blouse et un pantalon de toile bleue, chaussé d’espadrilles, salue, et comme nous criions, s’arrête, levant sa casquette, surpris : c’était Fathiol !

Il nous regarda sans comprendre, se retourna, et nous aperçûmes Bodor au sommet de la passerelle.

Il avançait en titubant, soutenu par un homme d’équipe.

Par les lambeaux de son pantalon de toile blanche, on voyait l’enflure violacée de sa jambe gauche. Son buste aussi flottait dans une loque bleue.

Il est pieds nus.

Son visage rond se crispe douloureusement sous un large chapeau de grosse paille – le chapeau du bagne.

Vous ne connaissez pas l’obsession de ce visage boursoufflé... dont la peau jaunie et bouillonnée était piquée de petits poils blancs et où papillotaient, sous les paupières larvées, en coulée rouge, deux yeux emplis d’effroi.

Il était usé comme un vieillard et ses yeux s’égarèrent comme un regard d’enfant...

On lui eût donné 60 ans. Il en a 30.

Il atteignit avec peine le pied de la passerelle, marmonna quelques mots et se laissa emmener »<sup>668</sup>.

Le soir même, une réunion du Secours rouge est organisée pour accueillir les deux révolutionnaires hongrois, mais seul Fathiol a la force de s’y rendre :

---

<sup>666</sup> André Marty, « Une infamie ! », *L’Humanité*, 13 novembre 1926.

<sup>667</sup> En 1926, des faux billets de banque français sont fabriqués en Hongrie et financent des milieux ultranationalistes.

<sup>668</sup> Camille Fégy, « Le Secours rouge fait libérer deux révolutionnaires hongrois détenus à Cayenne », *L’Humanité*, 25 août 1926.



« Pendant qu'on couchait Bodor, torturé par la crise, des camarades de Saint-Nazaire emmenaient Fathiol, dans un faubourg, à une réunion privée – strictement privée – de la section du Secours rouge.

Elle se tenait dans un bâtiment de mâchefer, sans étage, une lampe à essence éclairait les assistants, qui apparaissaient fantomatiques dans la clarté jaune, visage tendu vers le forçat...

Lorsqu'il entra, ses yeux allèrent vers le fonds de la salle. Au-dessus du bureau était déployé le drapeau de la Jeunesse de Saint-Nazaire, sur l'étoffe rouge le marteau et la faucille s'entrecroisent sous une étoile à cinq branches. Et une flamme jaillit, cette fois, humaine et douce, dans les prunelles vertes.

Debout les damnés de la terre...

Les ouvriers, levés d'un élan, chantaient.

Fathiol, droit dans sa blouse bleue, les regardait, les yeux brillants, et ses lèvres remuaient au rythme des syllabes...

Quand il sortit, il nous dit :

- Belle chanson, *L'Internationale*... camarade... »<sup>669</sup>.

Le lendemain, ils sont conduits à Paris au siège national du SRI, et longuement interrogés sur leur parcours depuis la révolution hongroise de 1919. Interdits de rester sur le territoire français, Fathiol décide de se rendre en Autriche avec l'aide du Secours rouge, tandis que Bodor reste – tout du moins provisoirement – en France sous surveillance médicale<sup>670</sup>.



70 : Joseph Fathiol et Gaspar Bodor à leur arrivée à Saint-Nazaire le 24 août 1926 (extrait de *L'Almanach ouvrier et paysan*, 1927).

<sup>669</sup> Camille Fégy, « Ce que la France a fait de Fathiol et de Bodor révolutionnaires hongrois », *L'Humanité*, 26 août 1926.

<sup>670</sup> RGASPI, 539/3/1179/148-150, Procès-verbal du CE du SRI, 7 septembre 1926

Un autre révolutionnaire Hongrois, Istvan Sziber, condamné en 1919 à la déportation à perpétuité en Nouvelle-Calédonie après avoir échappé à la peine de mort, est à son tour libéré par le SRI et débarque à Marseille le 8 juillet 1927<sup>671</sup>.

Si les détenus hongrois identifiés ont tous été libérés, d'autres bagnards n'ont pas la même chance, en dépit des campagnes répétées du Secours rouge. C'est le cas de Cheikhou (écrit aussi Cheikou) Cissé, un tirailleur soudanais condamné le 18 avril 1918 par le conseil de guerre de Dakar à la déportation à vie, pour « excitation à la guerre civile ». Emprisonné quatre ans à Dakar, deux ans à Barberousse à Alger (où il se fait connaître par des détenus communistes), il est envoyé « par erreur » durant vingt-deux mois en Guyane, puis en Nouvelle-Calédonie, avant d'être de nouveau conduit au bagne de Cayenne en 1932. En 1926, il établit une correspondance avec André Marty, qui lui adresse également de l'argent. Mais la demande de grâce amnistiante<sup>672</sup>, adressée le 22 mai au Président du Conseil, est refusée<sup>673</sup>.

### **D'autres registres d'action du SRI**

Si la lutte antimilitariste et anticoloniale, qui structure l'activisme communiste du milieu des années 1920, est la principale cible de la répression, d'autres terrains de mobilisations sont aussi dans le viseur de l'appareil policier et judiciaire, entraînant l'intervention du Secours rouge. C'est en particulier sur le front de l'antifascisme que le Secours rouge fait ses premières armes et la solidarité ouvrière qu'il met en œuvre autour de l'affaire de la rue Damrémont, qui se clôture par un procès retentissant, lui confère une notoriété nouvelle au sein du mouvement ouvrier.

#### *Violences politiques et émergence du combat antifasciste*

Depuis 1922, la dénonciation du fascisme mussolinien est portée avec force par la SFIC, et les communistes français comme les réfugiés antifascistes italiens s'opposent aux tentatives d'implantation des *fascii* parmi les émigrés italiens en France. L'accroissement

---

<sup>671</sup> « Le calvaire de Sziber », *L'Humanité*, 4 janvier 1927 ; Georges Altman, « Istvan Sziber soldat rouge des Soviets de Hongrie revient du bagne ! », *L'Humanité*, 12 juillet 1927 ; Georges Altman, « En Australie Sziber s'évade, la police du pays le rend au bagne », *L'Humanité*, 13 juillet 1927 ; Georges Altman, « Après huit ans le Secours rouge a fait libérer Sziber, communiste hongrois », *L'Humanité*, 15 juillet 1927.

<sup>672</sup> RGASPI, 539/3/1172/104-105, Lettres d'André Marty à Paul Painlevé et à Cheikhou Cissé, 22 mai 1925.

<sup>673</sup> Le 31 octobre 1936, alors que Cheikhou Cissé, toujours en Guyane, est écarté des mesures d'amnistie du Front populaire, sa peine est commuée par décret en vingt années supplémentaires de déportation à compter du décret... (Emile Bureau, « Et Cheikou-Cissé ? », *La Défense*, 29 janvier 1937).

des tensions politiques et la radicalisation de la droite après la victoire du Cartel des gauches en 1924 placent l'antifascisme au cœur du discours et des pratiques des communistes. Ce « premier antifascisme communiste »<sup>674</sup>, qui repose sur une conception étroite du couple fascisme/antifascisme<sup>675</sup>, se dresse contre le développement sur le terrain extra-parlementaire des ligues d'extrême-droite, adeptes de la violence et des démonstrations de force dans la rue.

Dans cette logique d'affrontements assumés de part et d'autre, plusieurs incidents graves au cours de l'année 1925 nécessitent l'intervention du Secours rouge. Le 1<sup>er</sup> janvier 1925 à Douarnenez, alors qu'une grève des sardinières est en cours depuis plusieurs semaines, un commando de briseurs de grève fait irruption dans un café et blesse par balles plusieurs personnes, dont le maire communiste de la commune. L'émotion suscitée par le « crime fasciste de Douarnenez » est grande et met en alerte les communistes. Le Comité exécutif international du SRI demande à la section française de porter secours à la femme d'un marin grièvement blessé lors de cette attaque<sup>676</sup>.

Un mois plus tard, de nouvelles violences éclatent à Marseille, à l'occasion d'un meeting catholique organisé le 9 février par le général de Castelnau. La contre-manifestation antifasciste et anticléricale génère de violents affrontements qui font une centaine de blessés et deux morts. Parmi les manifestants arrêtés, l'un est condamné à quatre mois de prison « pour avoir rompu son bâton sur la tête d'un curé » ; un autre, en possession d'un revolver, écope de huit mois<sup>677</sup>. Un troisième militant antifasciste, Ricardo Caretti, qui reconnaît avoir tiré, est inculpé du meurtre d'une des deux victimes<sup>678</sup>. Le Secours rouge désigne deux avocats – Antonio Coen et Edmond Giraud (du barreau de Marseille) – pour assurer la défense de ce réfugié italien qui avait fui les persécutions fascistes<sup>679</sup>. Il est condamné le 29 octobre 1925 par la cour d'assises d'Aix-en-Provence à sept ans de réclusion<sup>680</sup>.

---

<sup>674</sup> Gilles Vergnon, *L'antifascisme en France : De Mussolini à Le Pen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

<sup>675</sup> Dans la suite du 5<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, qui définit la social-démocratie comme « l'aile gauche du fascisme » – l'expression « social-fascisme » est employée pour la première fois pour désigner les socialistes –, les communistes assimilent tous leurs adversaires sous l'étiquette fasciste. Ce discours est atténué en 1926-1927, lors du remplacement à la tête de l'IC de Zinoviev par Boukharine qui impulse une ligne plus ouverte et modérée, incarnée en France par la nouvelle direction groupée autour de Pierre Semard.

<sup>676</sup> RGASPI, 539/3/1174/4, Lettre à Ariel, 14 janvier 1925.

<sup>677</sup> Ariel, « De Douarnenez à Marseille », *Secours rouge*, n°3, mars 1925.

<sup>678</sup> Voir la notice biographique de Ricardo Caretti, rédigée par Antoine Olivesi, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article103783>].

<sup>679</sup> RGASPI, 539/3/1174/24, Lettre d'Ariel au Bureau juridique du SRI, 13 mars 1925.

<sup>680</sup> « Carretti condamné à sept ans de réclusion », *L'Humanité*, 30 octobre 1925.

Les confrontations de rue entre militants communistes et des Jeunesses patriotes (JP) se multiplient. Le 23 avril 1925, de violents heurts se produisent dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en marge d'une réunion électorale d'un candidat de l'Union républicaine, dont le service d'ordre est assuré par les JP. La tenue de ce meeting en plein cœur d'un quartier ouvrier est considérée comme une provocation par les communistes, qui appellent à y porter la contradiction. Des bagarres se produisent – jusque dans le métro – et des coups de feu sont tirés dans la rue Damrémont : on relève de nombreux blessés et quatre militants des JP sont tués au cours de la soirée. Deux militants communistes, Jean-Pierre Clerc et Marc (dit aussi Joseph) Bernardon, porteurs de revolvers, sont arrêtés sur les lieux<sup>681</sup>.

Dès le lendemain, la fusillade de la rue Damrémont est à la une de tous les journaux, qui dénoncent une conspiration communiste. À la Chambre des députés, certaines voix s'élèvent sur les bancs de droite pour réclamer l'interdiction de la SFIC. Sur la défensive, les communistes présentent la fusillade comme une réaction de défense du prolétariat.

Très vite, le Secours rouge est saisi de l'affaire et la défense des deux inculpés est confiée – sur indication du Parti communiste – à André Berthon<sup>682</sup>. *L'Humanité* dénonce dès le 25 avril et dans les jours suivants le passage à tabac – photographie de leurs visages tuméfiés à l'appui – par la police des deux prisonniers et s'indigne des perquisitions menées au domicile de plusieurs dizaines de militants communistes. Le lendemain, le quotidien publie en première page un manifeste du SRI, reprenant la thèse de la légitime-défense :

« Paris ouvrier a riposté aux provocations fascistes. Après le guet-apens de Douarnenez où cinq travailleurs sont tombés sous les balles des mercenaires du capital, après les violences contre les communistes à la salle Japy, après la mobilisation des centuries blanches à Sèvres et l'occupation du Quartier Latin par les étudiants d'Action Française, les ouvriers du 18<sup>e</sup> ont brisé l'assaut des centuries des Jeunesses Patriotes qui attaquaient, en formation militaire, une pacifique réunion électorale. Les troupes de la réaction ont été mises en déroute, le prolétariat a reconquis le pavé de Paris. [...]

Face au fascisme, qui devient de plus en plus menaçant, qui défile militairement dans les rues, qui veut conquérir, les armes à la main, les quartiers ouvriers, le prolétariat s'est défendu. Dans la lutte de jeudi soir, deux travailleurs ont été faits prisonniers, pendant qu'ils accomplissaient leur devoir de combattants révolutionnaires. La police les a pris et leur a asséné des coups dans les cabanons de torture de la Préfecture, la justice prépare une féroce sentence de classe pendant que Taittinger demande à la Chambre "l'échafaud" pour les assassins »<sup>683</sup>.

---

<sup>681</sup> Frédéric Monier, *Le complot dans la République*, op. cit., p. 163-167 ; David François, *La violence...*, thèse citée, p. 215-222. Lire aussi, du même auteur, avec Romain Ducoulombier et Jean Vigreux : « Le sang coule à Paris : la fusillade de la rue Damrémont », *ANR PAPRIK@2F*, 24 novembre 2013 [en ligne : <https://anrpaprika.hypotheses.org/1222>].

<sup>682</sup> RGASPI, 539/3/1172/83-84, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 4 mai 1925.

<sup>683</sup> « La solidarité prolétarienne contre le banditisme fasciste et la justice bourgeoise », *L'Humanité*, 26 avril 1925.

Le texte se termine par un appel à placer Clerc et Bernardon « sous la protection de la classe ouvrière » et annonce l'ouverture d'une grande souscription de solidarité, pour couvrir les frais du procès et aider les familles des deux emprisonnés. Le 29 avril, une circulaire est expédiée en ce sens à tous les comités départementaux et aux correspondants locaux du SRI. Accompagnée de centaines de listes de souscriptions à diffuser, elle invite aussi les cadres locaux à profiter de cette exposition médiatique pour renforcer l'organisation<sup>684</sup>. En quelques semaines, l'élan de solidarité qui se manifeste dans la classe ouvrière permet de récolter plusieurs dizaines de milliers de francs<sup>685</sup>. Le Comité exécutif international du SRI demande aussi à sa section française de lui fournir les biographies et photographies des inculpés, ainsi que tous les détails sur l'affaire, afin d'alimenter la campagne de solidarité internationale<sup>686</sup>. Le 26 mai, *L'Humanité* publie une lettre de remerciement de Bernardon, adressée au Secours rouge :

« Mes chers camarades,

J'ai eu la joie de recevoir la visite de ma femme aujourd'hui ; elle m'a fait part de tout ce que les camarades font pour lui venir en aide ainsi qu'à mon cher petit gas [*sic*]. C'est un gros souci qui m'est enlevé de savoir qu'ils ne manquent de rien. Veuillez assurer les camarades de toute ma reconnaissance pour l'appui qu'ils nous portent, à moi ainsi qu'à ma petite famille. Je ne puis trouver assez de mots pour leur en exprimer ma gratitude »<sup>687</sup>.

Le procès des deux militants devant la cour d'assises de la Seine s'ouvre le 19 avril 1926. Préparé de longue date, le Secours rouge souhaite en faire « le procès du fascisme »<sup>688</sup>. Daniel Renoult suggère d'y faire témoigner des victimes du fascisme et de veiller à ne pas « se livrer à des écarts de langage » qui pourraient desservir la défense. André Marty abonde dans le même sens en réunion du Comité exécutif, afin d'en faire un « grand procès politique »<sup>689</sup>. Une intense campagne de presse est menée en amont et tout au long du procès. La défense de Clerc et Bernardon est assurée par trois des plus éminents avocats du Secours rouge : André Berthon, Albert Fournier et Henry Torrès – qui, bien qu'ayant quitté la SFIC, se réjouit de participer à la défense de ses anciens camarades de parti<sup>690</sup>.

---

<sup>684</sup> RGASPI, 539/3/1173/234, Circulaire n°20 du SRI, 29 avril 1925.

<sup>685</sup> Voir en annexe D3-1 le témoignage d'un militant diffusant des listes de souscription dans son atelier.

<sup>686</sup> RGASPI, 539/3/1171/74, Télégramme du CE du SRI à la section française, 30 avril 1925.

<sup>687</sup> « Lettre de remerciement de Bernardon », *L'Humanité*, 26 mai 1925.

<sup>688</sup> « Le procès de Clerc et Bernardon sera celui du fascisme », *L'Humanité*, 29 janvier 1926.

<sup>689</sup> RGASPI, 539/3/1179/22-29, Procès-verbal du CE du SRI, 17 février 1926.

<sup>690</sup> « J'ai retrouvé parmi les camarades de mon ancien parti, une solidarité d'une qualité si profonde qu'elle entretiendrait en moi je ne sais quelle nostalgie si la fièvre des batailles quotidiennes pouvait me laisser quelque répit pour les examens de conscience » (Henry Torrès, « Le procès du fascisme aux assises de la Seine », *Secours rouge*, n°5, mai 1926).



71 : *Maitres Berthon, Fournier et Torrès au procès de la fusillade de la rue Damrémont, 1926. Agence Meurice/BNF (Gallica).*



72 : *Procès de la fusillade de la rue Damrémont, 1926. Derrière les trois avocats se trouvent Clerc et Bernardon, dans le box des accusés. Agence Meurice/BNF (Gallica).*

À l'issue de plus de deux semaines de procès, rythmées par le passage de nombreux témoins<sup>691</sup> et les plaidoiries remarquées des avocats, le verdict résonne comme une grande victoire judiciaire pour le SRI : Bernardon est acquitté et Clerc, reconnu en état de légitime

<sup>691</sup> Manifestants, proches des accusés, personnalités politiques, intellectuels... *L'Humanité* rapporte d'ailleurs que l'un d'entre eux, qui avait témoigné au sujet des armes utilisées par les Jeunes patriotes, sera quelques mois plus tard victime d'un licenciement à la coloration très politique (« Un ouvrier est remercié pour avoir déposé au procès Clerc et Bernardon », *L'Humanité*, 26 octobre 1926).



défense, écope de trois ans de prison. Désormais libre, les premières pensées de Bernardon vont au Secours rouge :

« Dites bien que je remercie d'abord tous ceux qui ont pris ma défense et contribué à ma libération. Je remercie les amis du Parti, du Secours rouge qui m'ont toujours réconforté ; je remercie mon avocat, tous les témoins qui ont déposé pour moi, et je n'oublie par le geste des professeurs Prenant et Langevin qui, sans tenir compte des violences fascistes auxquelles ils s'exposaient, sont venus apporter l'appui de leur haute personnalité. Je remercie aussi la presse, et notamment quelques journaux de gauche qui ont aidé à la manifestation de la vérité en ce qui me concerne. Ce qui est regrettable, c'est que mon ami Clerc ait été maintenu en cellule »<sup>692</sup>.

À l'issue du procès, un nouveau manifeste, appelant à poursuivre la mobilisation pour la libération de Clerc et des autres prisonniers, est diffusé par le SRI<sup>693</sup>. Mais sa proposition de lancer une nouvelle souscription est reportée de plusieurs semaines, la priorité étant désormais à la souscription nationale lancée par la CGTU en soutien à la grève des mineurs en Angleterre<sup>694</sup>. Un projet de brochure autour de ce procès, que Daniel Renoult était chargé de rédiger, est également abandonné faute d'être réalisé dans les temps<sup>695</sup>.



73 : Carte postale du SRI, 1927. AN, F/7/13514.

Bénéficiant de la réduction du quart de peine, la détention de Clerc prend fin le 24 juillet 1927, après 27 mois de régime cellulaire et de mise à l'isolement complet – sans visites, ni correspondance, ni journaux, et soumis au port d'une « cagoule » à chaque sortie de cellule – dont il gardera de lourdes séquelles psychologiques<sup>696</sup>. Tout juste libéré, il est

<sup>692</sup> « Quelques minutes avec Bernardon libéré », *L'Humanité*, 6 mai 1926.

<sup>693</sup> « Le Secours rouge dit : luttons contre la répression », *L'Humanité*, 9 mai 1926.

<sup>694</sup> RGASPI, 539/3/1179/91-94, Procès-verbal du CE du SRI, 12 mai 1926.

<sup>695</sup> RGASPI, 539/3/1179/116-120, Procès-verbal du CE du SRI, 9 juin 1926.

<sup>696</sup> Il sera interné en novembre dans un asile psychiatrique (« Une nouvelle victime de la répression », *L'Humanité*, 16 novembre 1927), puis le Secours rouge finance – par une souscription spécifique auprès des

acclamé le jour-même à la Grange-aux-Belles, devant les trois cents délégués du Secours rouge qui assistent au congrès de la région parisienne<sup>697</sup>.

Signalons enfin que les affaires relatives à la lutte antifasciste dont s'occupe le SRI ne concernent pas que des militants français ou italiens. À Lyon par exemple, il intervient à la suite d'une bagarre mortelle entre communistes et fascistes arméniens le 2 mai 1926, au cours d'une réunion publique en présence de l'ancien chef du gouvernement « réactionnaire » arménien. L'un des antifascistes présents, Michtar Bagdassarian, est poignardé à mort et la police arrête un de ses camarades qui, grièvement blessé, avait trouvé refuge à la Maison du peuple, au sein du siège du Secours rouge qui est alors investi par les forces de l'ordre<sup>698</sup>. Dans les jours suivants, le SRI participe, drapeau en tête, aux obsèques du militant assassiné et un meeting réunit à Lyon près de 2 000 personnes pour protester contre le crime fasciste<sup>699</sup>.

#### *L'accompagnement des conflits sociaux*

Les mobilisations dans le monde du travail sont à la source d'innombrables conflits qui placent régulièrement les militants sous les feux de la répression. Les confrontations avec la police lors des manifestations de rue ou sur les piquets de grèves sont courantes. Elles s'accompagnent généralement de la traduction devant les tribunaux de grévistes, poursuivis pour entrave à la liberté du travail, refus de circuler, violences ou rébellion. Durant l'année 1926 en particulier, caractérisée par un regain des luttes économiques et de la conflictualité sociale, plusieurs secteurs sont touchés par des grèves de longue durée, marquées par d'importants déploiements de policiers, gendarmes et soldats. Lors des mobilisations des travailleurs des usines textiles de La Ferté-Macé (Orne), des métallurgistes de Château-Regnault (Ardennes) ou des dockers de Dunkerque en lutte contre le lock-out patronal, le Secours rouge intervient aux côtés des grévistes<sup>700</sup>. À Metz et Strasbourg, il organise avec la CGTU des meetings pour protester contre la détention d'un syndicaliste et la répression le 21 mars 1926 d'une manifestation de cheminots à Metz<sup>701</sup>. Suite à l'arrestation, à Laroque-

---

organisations ouvrières – en 1928 son transfert dans une maison de santé (RGASPI, 539/3/1194/115-119, Procès-verbal du CE du SRI, 23 mai 1928).

<sup>697</sup> « Clerc est libre », *L'Humanité*, 25 juillet 1927.

<sup>698</sup> « Un crime fasciste à Lyon », *Secours rouge*, n°5, mai 1926.

<sup>699</sup> « Un beau meeting du SRI à Lyon », *Secours rouge*, n°6, juin 1926.

<sup>700</sup> RGASPI, 539/3/1180/34, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>701</sup> « L'arrestation de Broutschy est une provocation directe à la classe ouvrière », *L'Humanité*, 8 avril 1926.



d'Olmes dans l'Ariège, de deux syndicalistes unitaires et six femmes grévistes, le SRI communique :

« Comme pour les camarades du Havre arrêtés pour faits de grève, comme pour les travailleurs du bâtiment et pour les fonctionnaires arrêtés au cours de manifestations, le Secours rouge viendra en aide aux camarades arrêtés à Laroque-d'Olmes ainsi qu'à leurs familles »<sup>702</sup>.

Son concours est également sollicité à la suite des incidents qui ont émaillé les manifestations ouvrières du 7 novembre 1926 à Bourges et Vierzon, dans le cadre de la journée nationale de mobilisation pour les salaires appelée par la CGTU<sup>703</sup>.

Par ailleurs, l'abracadabrantesque condamnation d'un enfant de 12 ans, en janvier 1927, déclenche une vive campagne de protestation du Secours rouge. André Obin, dont le père Louis Obin est secrétaire du syndicat unitaire des cheminots de Reims, écope après son passage au tribunal correctionnel de neuf années – soit jusqu'à sa majorité – d'internement dans une maison de correction. Son crime ? La vente en pleine rue d'un journal communiste, sans permis de colportage<sup>704</sup>. Les réactions indignées se multiplient dans les semaines qui suivent. Des protestations sont adressées par des syndicats d'instituteurs et de cheminots<sup>705</sup>. Des pétitions d'enfants et de parents d'élèves dénoncent l'injustice de cette condamnation et la comparent à l'acquittement de l'assassin d'André Sabatier (dont on rappelle que le fils est orphelin)<sup>706</sup>. L'affaire est portée à la Chambre des députés par André Marty<sup>707</sup> et le Secours rouge réunit 3 000 personnes à Reims dans un meeting<sup>708</sup>. Le jugement est finalement cassé le 5 mars par la Cour d'appel de Paris qui prononce l'acquittement du jeune garçon, alors défendu par Albert Fournier et Gaston Robin<sup>709</sup>.

### *Les campagnes transversales pour l'amnistie*

Nous avons déjà évoqué plus haut le travail législatif effectué par le groupe parlementaire communiste pour faire voter des lois d'amnistie. Cette activité s'accompagne

---

<sup>702</sup> « Autres conflits et victoires ouvrières », *L'Humanité*, 13 mai 1926.

<sup>703</sup> RGASPI, 539/3/1180/34, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>704</sup> « Le jeune Obin est condamné à être interné dans une maison de correction », *L'Humanité*, 15 janvier 1927 ; « Neuf années de détention à un enfant de douze ans ! », *L'Humanité*, 25 janvier 1927.

<sup>705</sup> « Les institutrices syndicalistes s'élèvent contre la condamnation d'André Obin », *L'Humanité*, 13 février 1927 ; « Il faut libérer André Obin », *L'Humanité*, 28 février 1927.

<sup>706</sup> « Les camarades d'André Obin écrivent... », *L'Humanité*, 6 février 1927.

<sup>707</sup> « Hier à la Chambre. Les communistes dénoncent les guerres coloniales », *L'Humanité*, 11 février 1927.

<sup>708</sup> « Trois mille personnes assemblées à Reims demandent la libération d'André Obin », *L'Humanité*, 8 février 1927.

<sup>709</sup> « André Obin est acquitté ! », *L'Humanité*, 6 mars 1927.

de mobilisations populaires que tente d'impulser le Secours rouge autour d'une thématique qui peut avoir un rôle fédérateur pour rassembler la classe ouvrière.

Dans les semaines qui suivent la victoire législative du Cartel des gauches en mai 1924, la SFIC met la pression sur le gouvernement en déposant une proposition de loi sur l'amnistie. Mais la campagne pour l'amnistie impulsée par les communistes n'a pas qu'une dimension parlementaire et veut s'appuyer aussi sur le poids de la rue. Le 22 juin, une grande manifestation se déroule au Pré-Saint-Gervais (et dans d'autres villes de France) « contre le fascisme international, pour le droit d'asile et pour l'amnistie totale ». Organisée en réaction à l'assassinat en Italie du député socialiste Giacomo Matteotti, tué par des fascistes, les organisateurs souhaitent en faire une démonstration de front unique et l'utiliser « pour agiter la question de l'amnistie totale »<sup>710</sup>. À l'appel de nombreuses organisations de la galaxie communiste<sup>711</sup> et des groupes italiens, elle réunit plus de 30 000 personnes, malgré des heurts avec la police et plusieurs arrestations – dont un militant du Secours rouge participant à une quête<sup>712</sup>.

Tandis que l'obstruction du Sénat fait traîner jusqu'à la fin de l'année l'adoption du projet de loi d'amnistie proposé par le gouvernement, l'agitation communiste reprend à l'automne, au moment du passage en deuxième lecture devant la Chambre. À cette occasion, le Secours rouge donne son adhésion au Comité d'action pour l'amnistie – formé avec la SFIC, la CGTU et l'ARAC –, mais pour un temps limité : à l'issue du processus parlementaire, il reviendra au SRI d'assurer seul la conduite de la campagne pour l'amnistie<sup>713</sup>. Le Comité d'action pour l'amnistie organise alors une vingtaine de meetings autour du 11 novembre<sup>714</sup>.

À l'automne 1926, à la suite de la grève de la faim victorieuse des prisonniers de Barberousse à Alger et de la campagne de presse qui l'a accompagnée, les dirigeants du SRI envisagent de s'appuyer sur l'émotion suscitée par cette mobilisation pour relancer une nouvelle campagne pour l'amnistie<sup>715</sup>. Un plan de campagne est élaboré, de concert avec le

---

<sup>710</sup> RGASPI, 539/3/1169/18, Lettre d'Ariel au CE du SRI, 21 juin 1924.

<sup>711</sup> SFIC, CGTU, ARAC, JC, SRI. La CGT et la SFIO ont refusé d'y participer.

<sup>712</sup> *L'Humanité*, 22 et 23 juin 1924.

<sup>713</sup> RGASPI, 539/3/1169/82, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 1<sup>er</sup> novembre 1924.

<sup>714</sup> Le plus important à lieu à Paris à Luna Park le 9 novembre (les organisateurs annoncent 20 000 personnes). D'autres meetings sont notamment organisés à Lille (120 personnes selon la police), Brest (50), Reims (300), Nantes (120), Toulouse (400), Périgueux (400), Tours (300). Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse citée, p. 660.

<sup>715</sup> RGASPI, 539/3/1176/61-63, Lettre de Cordier au CE du SRI, 23 septembre 1926.

Parti communiste, pour accompagner le dépôt d'un nouveau projet de loi en février 1927<sup>716</sup> par de multiples initiatives : recueil de signatures de députés non communistes, diffusion de tracts, affiches et cartes postales (avec des portraits de prisonniers), réédition d'une brochure d'André Marty<sup>717</sup>, campagne de presse, assemblées ouvrières, meetings à Paris et en province, interpellation des députés par les organisations ouvrières dans les départements<sup>718</sup>...

En région parisienne, le Secours rouge organise 36 meetings – sur les 44 initialement prévus – réunissant « des auditoires variables [de] quelques centaines de travailleurs ». Ils sont couronnés par un grand meeting pour l'amnistie le 5 mars à la Grange-aux-Belles, avec 5 000 personnes<sup>719</sup>, lors duquel la SFIC avait exigé que tous les orateurs soient communistes<sup>720</sup>. Quelques initiatives sont aussi organisées en province, dans le Cher, en Saône-et-Loire ou dans le Pas-de-Calais<sup>721</sup>. Des délégations – dont les membres ne doivent pas apparaître comme communistes – sont également constituées pour aller interpellier les groupes parlementaires de gauche<sup>722</sup>. À la manifestation du premier mai, qui réunit 100 000 personnes au Pré-Saint-Gervais, le Secours rouge fait adopter sur chacune des quatre tribunes installées un ordre du jour exigeant l'amnistie intégrale, l'arrêt des expulsions, la libération des prisonniers, la suppression de la contrainte par corps et du code de l'indigénat<sup>723</sup>. C'est sous les mêmes mots d'ordre qu'une nouvelle démonstration du SRI est organisée à Ivry le 15 mai 1927, en présence de 5 000 participants<sup>724</sup>.

La campagne pour l'amnistie, revigorée à l'été 1927 du fait de l'incarcération de plusieurs dirigeants communistes et syndicaux, s'articule avec une autre bataille menée par le SRI contre la contrainte par corps, au sujet du paiement des amendes.

---

<sup>716</sup> « Le projet de loi communiste d'amnistie intégrale », *L'Humanité*, 3 février 1927.

<sup>717</sup> André Marty, *Dans les prisons de la République*, Librairie de L'Humanité, 1927.

<sup>718</sup> RGASPI, 539/3/1179/197, Plan de campagne pour l'amnistie, novembre 1926.

<sup>719</sup> « Cinq mille ouvriers parisiens affirment leur volonté de faire triompher l'amnistie intégrale », *L'Humanité*, 6 mars 1927.

<sup>720</sup> RGASPI, 539/3/1184/25, Lettre de Pierre Semard à Marcel Cordier, 5 février 1927. Les intervenants annoncés sont Marty (SRI), Racamond (CGTU), Barbé (JC), Costes (PC), Desphillipon (ARAC) et Ali (travailleurs coloniaux).

<sup>721</sup> « Le SRI. Notre campagne pour l'amnistie », *L'Humanité*, 16 mars 1927.

<sup>722</sup> Ces délégations doivent être composées d'un syndiqué CGT, un syndiqué CGTU, un militant de l'ARAC, un du SRI, trois ouvriers socialistes étrangers (italien, polonais et hongrois), un ouvrier colonial et une femme (RGASPI, 539/3/1185/39-41, Procès-verbal du CE du SRI, 6 avril 1927).

<sup>723</sup> « Une résolution du SRI », *L'Humanité*, 2 mai 1927.

<sup>724</sup> « Hier, cinq mille travailleurs ont manifesté à Ivry pour l'amnistie intégrale », *L'Humanité*, 16 mai 1927.

## *Faut-il payer ses amendes ? La menace de la contrainte par corps*

Il est de tradition dans les organisations ouvrières de prendre en charge collectivement, par les caisses de solidarité, le paiement des amendes de leurs militants condamnés. Si ce procédé entre évidemment dans les prérogatives du Secours rouge, l'ampleur de la répression qui touche la mobilisation contre la guerre au Maroc change la donne. Les amendes sont distribuées par centaines et la facture s'élève, avec les frais de justice, à près d'un million de francs. On dénonce une stratégie délibérée visant à asphyxier financièrement les organisations de lutte :

« Dans l'esprit des juges, ces amendes, trop fortes pour la bourse des travailleurs, seraient payées par les organisations ouvrières qui, de ce fait, privées de moyens financiers, se trouveraient dans l'obligation de restreindre ou même d'arrêter leur activité contre la guerre du Maroc »<sup>725</sup>.

Dans ces conditions, le Secours rouge – dont les dettes s'accumulent – décide, en accord avec le Parti communiste et la CGTU, de mener campagne contre le paiement des amendes, avec comme mot d'ordre : « la classe ouvrière ne peut et ne doit pas payer »<sup>726</sup>. Mais les militants qui ne paient pas se trouvent exposés à la menace de la contrainte par corps – c'est-à-dire l'incarcération pour défaut de paiement des amendes –, que le pouvoir est décidé à mettre en exécution<sup>727</sup>.

Ce mot d'ordre est peu respecté et suscite une forte incompréhension à la base – tant chez les détenus et leurs familles que dans les cellules locales du Parti communiste qui n'acceptent pas de voir leurs meilleurs cadres maintenus en prison. Le non-paiement des amendes expose aussi les militants à des saisies, en particulier dans le monde rural où les paysans communistes ne peuvent prendre ce risque<sup>728</sup>. En l'absence de véritable mobilisation populaire, instaurant un rapport de force à l'échelle nationale, la campagne contre le paiement des amendes a un effet démobilisateur, contraire au but recherché. Il en résulte une situation confuse et sans cohérence nationale, puisque de nombreuses organisations locales acceptent de payer les amendes, tandis que les militants les plus disciplinés qui appliquent les consignes du Secours rouge se sentent de plus en plus isolés.

Le cas d'Émilien Jaunet, secrétaire de la région Atlantique du Parti communiste, est révélateur du décalage entre la direction nationale et la base militante. Après avoir purgé sa

---

<sup>725</sup> RGASPI, 539/3/1180/40, Rapport de la section française à la conférence internationale du SRI, 1927.

<sup>726</sup> « Contre les amendes », *Secours rouge*, n°9, septembre 1926 ; « Un million d'amendes frappe le prolétariat », *L'Humanité*, 10 octobre 1926.

<sup>727</sup> « La résistance au paiement des amendes », *L'Humanité*, 23 août 1926.

<sup>728</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1927\_009, Procès-verbal du Bureau politique du 17 février 1927.

peine de treize mois de prison – en raison de ses articles publiés contre la guerre du Rif –, sa détention est prolongée en septembre 1926 car il n'a pas payé ses amendes (qui s'élèvent à 12 000 francs)<sup>729</sup>. Les militants communistes locaux critiquent les « méthodes bureaucratiques » du Secours rouge et réclament la libération de leur secrétaire. Ils expliquent notamment que « l'idée que les "as" du Centre se débrouillent pour se tirer de prison et laissent tomber les copains de la base est très répandue »<sup>730</sup>. Finalement, le 9 octobre, le Bureau régional du parti décide à l'unanimité « de faire le versement nécessaire pour la libération » de Jaunet<sup>731</sup>, qui sort de prison une dizaine de jours plus tard – avant d'intégrer en juin 1927 le secrétariat national du SRI.

Conscients des risques financiers et politiques qu'entraînerait une capitulation devant les autorités, les dirigeants du SRI réaffirment la justesse de leur mot d'ordre et la nécessité d'amplifier la lutte pour obtenir la libération des prisonniers sans payer les amendes<sup>732</sup>. Dans les premiers mois de l'année 1927, la campagne contre la contrainte par corps, articulée à celle pour l'amnistie intégrale, prend corps. Un projet de loi portant sur sa suppression est déposé par les communistes et les délégations du Secours rouge auprès des autres groupes parlementaires de gauche obtiennent des appuis chez les socialistes et les radicaux-socialistes<sup>733</sup>.

Après l'organisation de deux premiers meetings à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 juin « contre la contrainte par corps et pour l'amnistie intégrale », le point d'orgue de cette campagne a lieu durant les premiers jours de juillet 1927, avec l'annonce par le SRI de la tenue simultanée d'une cinquantaine de meetings dans toute la France<sup>734</sup>. Les données centralisées par le ministère de l'Intérieur recensent une quarantaine de meetings effectifs, la plupart entre le 1<sup>er</sup> et le 3 juillet, réunissant en général quelques centaines de personnes, en présence d'orateurs du SRI, de la SFIC, des JC et de la CGTU. Si la plupart sont des rassemblements statiques, ils prennent dans quelques cas la forme de manifestations de rue, comme à Lens (300 personnes selon la police, un millier selon le SRI) et à Toulouse, où de légers incidents

---

<sup>729</sup> « À Nantes, Jaunet est maintenu arbitrairement en prison », *L'Humanité*, 29 septembre 1926.

<sup>730</sup> RGASPI, 517/1/419/183-187, Rapport au Bureau d'organisation de la délégation de la région de l'Atlantique, 26 septembre 1926.

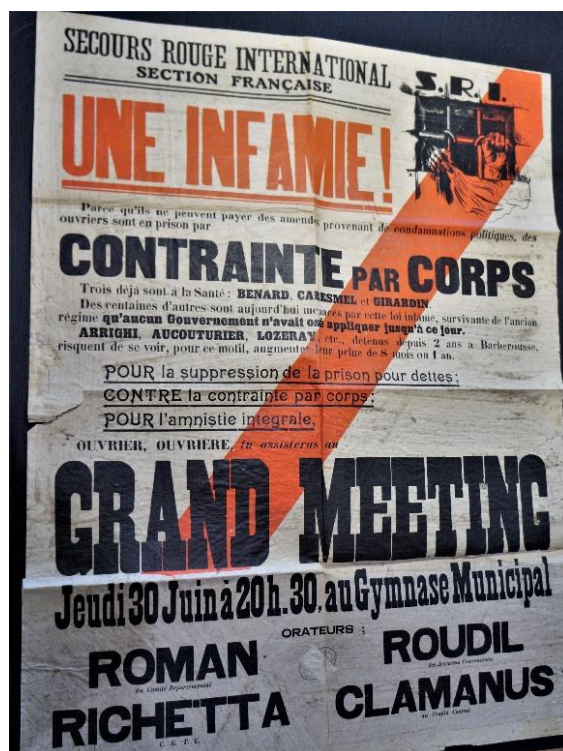
<sup>731</sup> RGASPI, 517/1/419/188-190, Bureau régional de la région Atlantique de la SFIC, 9 octobre 1926.

<sup>732</sup> RGASPI, 539/3/1179/239-242, Procès-verbal du CC du SRI et résolution sur la question des amendes, 1<sup>er</sup> novembre 1926.

<sup>733</sup> « Le groupe parlementaire socialiste au Sénat promet au SRI d'appuyer effectivement sa campagne », *L'Humanité*, 7 juin 1927 ; « Une démarche du Secours rouge. Pour l'amnistie intégrale et la suppression de la contrainte par corps », *L'Humanité*, 12 juin 1927.

<sup>734</sup> « La campagne du SRI contre la contrainte par corps », *L'Humanité*, 30 juin 1927.

sont signalés – un nouveau meeting y est alors organisé une semaine plus tard, en présence de 1 000 à 3 000 participants.



74 : Affiche du SRI contre la contrainte par corps, 1927. AN, F/7/13514/3-4.

Si les autorités parlent « d'échec complet »<sup>735</sup>, les dirigeants du SRI sont plus enthousiastes, à l'instar de Cordier qui estime que la campagne « a porté ses fruits »<sup>736</sup>. Elle a tout du moins permis une élévation du rapport de force, comme en témoigne le recul opéré par le gouvernement à l'égard des prisonniers de Barberousse à Alger. Alors que le gouverneur de l'Algérie décidait début juillet de prolonger le séjour en prison de Villebrun, Lozeray, Aucouturier et Arrighi, par application de la contrainte par corps, il est désavoué le 9 juillet par le conseil des ministres, qui choisit finalement de les libérer<sup>737</sup>. Cette décision intervient également quelques jours avant une nouvelle démonstration massive en faveur de l'amnistie, organisée cette fois par le Parti communiste et la CGTU – dont une partie des dirigeants vient d'être mise sous les verrous, en application de leur condamnation lors de la guerre au Maroc – qui remplissent simultanément, avec des milliers de personnes, le Cirque d'hiver et la grande salle de la Grange-aux-Belles<sup>738</sup>.

<sup>735</sup> AN, F/7/13517/3-4, Rapport sur la campagne du SRI contre la contrainte par corps, 4 juillet 1927.

<sup>736</sup> RGASPI, 539/3/1185/115-118, Procès-verbal du CE du SRI, 27 juillet 1927.

<sup>737</sup> « Plus de contrainte par corps à Barberousse », *L'Humanité*, 10 juillet 1927.

<sup>738</sup> « Des milliers de travailleurs acclament les emprisonnés et exigent l'amnistie », *L'Humanité*, 13 juillet 1927.

## Les premières campagnes de solidarité internationale

La solidarité internationale, inscrite au cœur même du projet de fondation du SRI, s'exprime dès les premiers mois d'existence de sa section française par l'accueil de réfugiés politiques et le versement de plusieurs milliers de francs pour l'aide aux révolutionnaires persécutés à l'étranger. À la suite de l'échec de l'Octobre allemand notamment, le soutien aux communistes d'outre-Rhin est érigé en priorité par les instances internationales du SRI. Trois mille francs sont adressés par la section française à son organisation sœur d'Allemagne<sup>739</sup> et le Secours rouge lance une campagne avortée de solidarité avec les enfants des révolutionnaires allemands tués ou emprisonnés<sup>740</sup>, qui entre en concurrence avec celle menée en parallèle par le Secours ouvrier<sup>741</sup>. Puis tout au long de l'année 1924, il alerte par une campagne de presse le prolétariat français sur la répression qui frappe des milliers de révolutionnaires allemands au lendemain de leur défaite<sup>742</sup>.



75 : Brochure Justice de classe et terreur blanche en Allemagne, Éditions du SRI, 1925.

76 : Brochure À bas le fascisme assassin !, Éditions du SRI, 1926.

<sup>739</sup> RGASPI, 539/3/1167/19, Lettre de la direction internationale du SRI à la section française, 31 août 1923 ; « Le Secours rouge. L'aide aux révolutionnaires allemands », *L'Humanité*, 17 octobre 1923.

<sup>740</sup> « Un appel du SRI pour les enfants des révolutionnaires allemands », *L'Humanité*, 2 février 1924.

<sup>741</sup> Le Secours ouvrier accueille en France au cours de l'année 1924 plusieurs dizaines d'enfants allemands menacés par la famine : « Pour les enfants de nos frères allemands », *L'Humanité*, 18 novembre 1923 ; « Le retour des enfants allemands dans leur famille », *L'Humanité*, 26 décembre 1924.

<sup>742</sup> Il édite aussi en février 1925 une brochure : *Justice de classe et terreur blanche en Allemagne*, Éditions du SRI, 1925.

Le développement de la terreur en Italie est également une préoccupation majeure du Secours rouge tout au long de l'entre-deux-guerres. Il consacre de nombreux articles aux exactions fascistes et se mobilise contre l'expulsion ou l'extradition des militants venus se réfugier en France. Il participe aussi à la défense de ceux qui, comme Ricardo Caretti, considèrent que le combat antifasciste n'a pas de frontière. L'organisation des Italiens présents sur le sol français dans des structures pilotées par le Secours rouge s'affirmera également, comme nous le verrons plus loin, comme un rouage essentiel de la solidarité transalpine à partir de la fin des années 1920.

Mais l'œuvre de solidarité internationale de la section française s'oriente principalement, dans ses premières années, autour de trois campagnes aux pratiques, temporalités et objets différents : pour la défense des révolutionnaires espagnols, contre la terreur blanche en Europe de l'Est et dans les Balkans, pour sauver Sacco et Vanzetti.

### **Le secours des révolutionnaires espagnols**

Absent de la campagne d'agitation menée par les libertaires et les communistes français à l'automne 1923 contre la condamnation à mort en Espagne de Luis Nicolau et Pedro Mateu<sup>743</sup>, le Secours rouge prend les devants un an plus tard, lorsque la dictature de Primo de Rivera diligente de vastes opérations de répression contre le mouvement révolutionnaire, entraînant l'exil de nombreux militants. Au même moment, des incidents éclatent dans le village frontalier espagnol de Bera<sup>744</sup> et la police française est accusée d'opérer une « chasse à l'homme » en traquant les réfugiés, dont certains sont remis directement entre les mains des autorités espagnoles<sup>745</sup>.

En quelques jours seulement, le Secours rouge réagit en débloquant 5 000 francs pour aider les réfugiés et en dépêchant à Perpignan, Bordeaux et Toulouse des députés communistes (dont Alexandre Piquemal) pour participer à la redistribution des secours en lien avec les Comités départementaux frontaliers du SRI<sup>746</sup>. Il décide dans le même temps d'organiser huit meetings<sup>747</sup>, dont un à Paris à la Grange-aux-Belles le 14 novembre 1924,

---

<sup>743</sup> Ces deux anarchistes espagnols, accusés de l'assassinat deux ans plus tôt du président du Conseil, sont graciés par le roi en janvier 1924.

<sup>744</sup> Plusieurs exilés espagnols retournés en Espagne pour participer à la lutte révolutionnaire sont exécutés à Bera.

<sup>745</sup> « La police d'Herriot travaille pour Primo de Rivera », *L'Humanité*, 12 novembre 1924.

<sup>746</sup> RGASPI, 539/3/1169/106-107, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 15 novembre 1924.

<sup>747</sup> Les autres sont prévus à Béziers, Perpignan, Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse et Lille.



en présence de 3 000 personnes. La participation de plusieurs centaines d'anarcho-syndicalistes espagnols, italiens et français, applaudissant les orateurs communistes, est particulièrement remarquable, dix mois après la fusillade ayant provoqué, au même endroit, la mort de deux anarchistes dans un meeting communiste<sup>748</sup> :

« La grande salle de la Maison des Syndicats, qui était ensanglantée par du sang ouvrier le 11 janvier, avait vu hier soir les ouvriers de toutes les tendances et tous les partis réunis autour du drapeau du Secours rouge »<sup>749</sup>.

Les dirigeants du Secours rouge se targuent alors d'une « grande victoire politique et morale » pour leur organisation. Alors que la grande majorité des réfugiés espagnols est anarchiste, le volontarisme manifesté par le Secours rouge pour leur venir en aide ne résulte pas seulement d'un sentiment véritable d'empathie à l'égard de leurs camarades révolutionnaires<sup>750</sup>. Il est aussi l'expression des volontés hégémoniques du SRI qui, par le noyautage des milieux anarchistes et des syndicalistes révolutionnaires, espère « liquider le Comité de défense sociale et le Comité d'Entr'aide » qui lui portent de l'ombre<sup>751</sup>.

L'expérience est réitérée le 4 décembre avec un nouveau meeting du SRI à la Grange-aux-Belles – pour protester contre la condamnation à mort de trois anarchistes en Espagne et l'exécution d'une vingtaine de communistes en Estonie – lors duquel intervient cette fois un orateur anarchiste<sup>752</sup>. La section française, qui aide en parallèle au développement du Secours rouge en Espagne, reçoit également un versement spécial de 1 000\$ de Moscou pour l'aide aux réfugiés espagnols<sup>753</sup>. Elle continue par ailleurs de dénoncer les expulsions des révolutionnaires, dont certains – qui encourent de lourdes condamnations en Espagne – sont transférés dans d'autres pays, en Belgique notamment<sup>754</sup>.

L'agitation reprend en février 1925, après l'arrestation de plusieurs dirigeants ouvriers et communistes espagnols, menacés de mort. Un nouveau meeting, auquel s'associent encore

---

<sup>748</sup> Dimitri Manassis, « Entre division et unité : la "Maison des syndicats", 33 rue de la Grange-aux-Belles », *ANR PAPRIK@2F*, 31 janvier 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/1340>] ; Danielle Tartakowsky, Joël Biard, *La Grange-aux-Belles, Maison des syndicats*, Créaphis Editions, 2012, p. 125-126.

<sup>749</sup> RGASPI, 539/3/1169/106-107, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 15 novembre 1924.

<sup>750</sup> D'autant plus que de nombreux militants de la SFIC sont passés par le syndicalisme révolutionnaire avant d'adhérer au communisme.

<sup>751</sup> RGASPI, 539/3/1169/140, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 17 décembre 1924. Le secours apporté par le SRI aux anarchistes espagnols fait d'ailleurs l'objet de polémiques : « Les anarchistes nient l'aide du Secours rouge », *L'Humanité*, 26 novembre 1924.

<sup>752</sup> RGASPI, 539/3/1169/134, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 17 décembre 1924.

<sup>753</sup> RGASPI, 539/3/1168/77-78, Lettre du CE du SRI à la section française, 3 décembre 1924.

<sup>754</sup> RGASPI, 539/3/1172/57, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 31 mars 1925.

une fois les anarchistes<sup>755</sup>, fait salle comble à la Grange-aux-Belles le 13 février<sup>756</sup>. De plus, la section française du SRI s'adresse directement par télégrammes à Primo de Rivera et à l'ambassade d'Espagne, pour demander l'autorisation d'envoyer une délégation internationale d'avocats afin de défendre Joaquin Maurin et ses camarades et enquêter sur leur traitement en prison. Elle interpelle également publiquement la LDH, dont elle dénonce « le mutisme criminel » :

« La Ligue des Droits de l'Homme, qui a pris la défense de bourgeois démocrates persécutés par la dictature sanglante qui terrorise l'Espagne, se tait quand les victimes sont des travailleurs et des militants révolutionnaires. Le Secours rouge demande à la Ligue si elle a l'intention de rompre ce silence injustifiable et si elle compte ajouter sa protestation à la protestation prolétarienne pour empêcher un crime qui devrait soulever chez tous les démocrates sincères une profonde réprobation »<sup>757</sup>.

Après plus d'une année sans véritable mobilisation – seuls des articles sont publiés dans la presse<sup>758</sup> –, l'agitation reprend au printemps 1926 sous la pression des militants espagnols qui se plaignent du manque d'action du SRI<sup>759</sup>. Des meetings sont alors organisés du 26 au 29 avril à Avignon, Marseille, Béziers, Perpignan, Tarbes, Toulouse et Bordeaux, ainsi qu'à Paris le 25 mai<sup>760</sup>. Puis, le 14 juillet, alors que Primo de Rivera est invité à Paris aux célébrations de la fête nationale, le défilé officiel sur les Champs-Élysées est perturbé par des sifflets, des chants de *L'Internationale* et des slogans antimilitaristes et révolutionnaires lancés par les militants ayant répondu à l'appel à la contre-manifestation du Secours rouge<sup>761</sup>.

Signalons enfin que Joaquin Maurin et ses compagnons – alors en voie de rupture avec la direction du PCE – sont défendus en Espagne par deux avocats français du Secours rouge, Henry Torrès et Maurice Paz (dont le premier n'est plus à la SFIC depuis 1923, tandis que le second a rejoint « l'opposition de gauche »)<sup>762</sup>.

---

<sup>755</sup> André Colomer, de l'Union anarchiste, intervient à la tribune aux côtés de Marcel Cordier, Alfred Doyen, Madeleine Ker, Pierre Semard, Jacques Doriot, Julien Racamond et un espagnol.

<sup>756</sup> « Le prolétariat parisien manifeste contre le fascisme espagnol », *L'Humanité*, 14 février 1925.

<sup>757</sup> « Nous ne laisserons pas assassiner Joaquin Maurin », *L'Humanité*, 11 février 1925.

<sup>758</sup> Dans le bulletin du SRI notamment : « L'Espagne sous la Terreur blanche », *Secours rouge*, n°3, mars 1925 ; « Espagne. Nouvelle vague de terreur blanche », *Secours rouge*, n°9-10, septembre-octobre 1925 ; « La Terreur blanche exercée "jusqu'au bout" », *Secours rouge*, n°11-12, novembre-décembre 1925.

<sup>759</sup> RGASPI, 539/3/1179/49-54, Procès-verbal du CE du SRI, 10 mars 1926.

<sup>760</sup> « Secours rouge international. Sauvons les révolutionnaires espagnols », *L'Humanité*, 24 avril 1926.

<sup>761</sup> « Primo vient... la provocation sera relevée ! », *L'Humanité*, 10 juillet 1926. Plus d'une centaine de manifestants sont arrêtés ce jour-là. *L'Humanité* dénonce également quelques jours plus tard la « vengeance » de Primo de Rivera, qui a « fait payer au Secours rouge d'Espagne les sifflets de Paris » en faisant arrêter plusieurs de ses militants (31 juillet 1926).

<sup>762</sup> Voir la notice biographique de Joaquin Maurin, rédigée par Jean-Louis Panné, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article121252>]. Voir aussi la correspondance à l'été 1927 entre les prisonniers

## Contre la terreur blanche en Europe de l'Est et dans les Balkans

L'histoire des mobilisations transnationales en solidarité avec le mouvement ouvrier et démocratique des pays d'Europe de l'Est et des Balkans, qui rythment tout particulièrement la seconde moitié de la décennie 1920 et dont la France constitua l'un des épïcètres, reste à faire<sup>763</sup>. Les lignes qui suivent se proposent de dégager quelques caractéristiques communes de ces campagnes, et de présenter quelques-unes des principales initiatives organisées par le Secours rouge ou ses comités auxiliaires, en fonction de l'actualité propre à chacun de ces pays frappés par la terreur blanche<sup>764</sup>.

Au printemps 1925, alors que de grands procès politiques – menaçant de la peine de mort ou de lourdes sanctions des centaines de cadres du mouvement communiste – s'annoncent en Bulgarie, en Roumanie, en Pologne et dans les pays baltes, le Comité exécutif du SRI ordonne à toutes ses sections nationales de « mobiliser toutes leurs forces » pour « sauver la vie de ces camarades [et] les arracher des griffes sanglantes des gouvernements fascistes »<sup>765</sup>. Il s'agit alors, en amplifiant et en élargissant les protestations émises par une multiplicité d'acteurs à l'échelle internationale, de faire pression sur les autorités de ces pays pour les obliger à desserrer l'étau de la répression.

La section française déploie alors une activité très dense, en mobilisant l'ensemble du répertoire d'actions à sa disposition. Les ressorts de l'agit-prop sont employés et passent d'abord par d'intenses campagnes de presse – non seulement dans les journaux communistes, mais aussi dans l'ensemble de la presse progressiste – ou la diffusion de brochures pour alerter l'opinion publique sur les atrocités commises dans une partie de l'Europe. Ces campagnes s'accompagnent de nombreux meetings et manifestations, qui s'appuient également sur la mobilisation dans l'Hexagone des diverses minorités issues de l'immigration, et notamment des réfugiés politiques, étudiants étrangers ou intellectuels en exil qui se réunissent dans des associations. Ces derniers peuvent d'ailleurs recevoir l'aide en France du Secours rouge, notamment lorsque leurs activités dérangent les autorités françaises. Mais la cible première de ces campagnes du SRI demeure les gouvernements des pays de terreur blanche et leurs représentants dans les ambassades et légations.

---

espagnols (qui dénoncent leur abandon par le PCE et le Secours rouge espagnols), Henry Torrès, le Bureau latin et la direction française du SRI (RGASPI, 539/3/1184/89-96).

<sup>763</sup> Une première esquisse, que nous complétons ici, est proposée par Ronald Millot dans *La Section française du Secours rouge international dans les années 1920, op. cit.*, p.102-106.

<sup>764</sup> Dans le premier chapitre, nous avons présenté un tableau général de la situation politique de ces pays.

<sup>765</sup> RGASPI, 539/3/1171/56-57, Lettre du CE du SRI à la section française, 16 avril 1925.

Télégrammes, motions et ordres du jour (adoptées en meeting, dans des assemblées générales ou par des organisations ouvrières et de défense des droits de l'Homme), appels de personnalités et d'intellectuels leurs sont alors adressés, à grand renfort de communication dans la presse. Des délégations peuvent aussi se rendre dans les ambassades pour porter les protestations.

Mais le Secours rouge inaugure à partir de 1925 une pratique nouvelle à travers l'envoi de délégations directement dans les pays de terreur blanche. Composées d'avocats, mais aussi de journalistes ou d'écrivains de renommée mondiale, elles sont chargées d'enquêter sur les crimes des gouvernements, de relayer auprès des autorités locales les réprobations manifestées par l'opinion publique internationale, et même de participer à la défense des opposants lors de certains grands procès politiques. Ces missions sont alors organisées sous la supervision directe du Bureau balkanique du SRI, installé à Vienne en Autriche. Le Bureau juridique international, formé par le SRI au tout début de l'année 1925, coordonne également l'utilisation des avocats à l'étranger en fonction des besoins pour les procès. En France, la fraction des avocats communistes, réunie le 28 octobre 1925, adopte le principe de participation obligatoire à ces délégations, sur désignation du Parti communiste – et ce en dépit de la surcharge d'activité de certains de ces avocats (en raison de la multiplication au même moment des procès en France) qui les empêche parfois de partir à l'étranger<sup>766</sup>. Si les premières délégations, nombreuses en 1925<sup>767</sup>, sont financées par Moscou puis prises en charge par le Bureau de Vienne, elles se font plus rares ensuite, notamment en raison des frais engendrés par de tels déplacements.

Organisées d'abord au nom du Secours rouge, ces campagnes sont peu à peu placées sous l'égide des comités auxiliaires formés par le SRI pour élargir les mobilisations et obtenir le concours d'intellectuels et de personnalités non communistes – comme le Comité de défense pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans, formé à la fin d'année 1925, ou le Comité pour l'amnistie en Pologne constitué en mai 1926.

Les initiatives du SRI ou de ces comités sont par ailleurs variées dans leur objet, puisqu'elles peuvent être centrées sur le cas spécifique d'un pays ou s'inscrire dans un cadre plus général de dénonciation de la terreur blanche dans toute la région. Les discours diffusés

---

<sup>766</sup> RGASPI, 539/3/1172/52-54, Procès-verbal de la réunion de la fraction des avocats communistes, 26 octobre 1925.

<sup>767</sup> Nous avons comptabilisé sept délégations françaises envoyées à l'étranger en 1925, impliquant une dizaine de personnes.

tendent en effet à atténuer les spécificités et les caractéristiques politiques propres à chaque pays, au profit d'une lecture englobante, analysée sous le prisme de la répression systématique de toute opposition ouvrière, démocratique ou des minorités nationales par des régimes autoritaires dont la nature est jugée similaire<sup>768</sup>. Le périple engagé en novembre-décembre 1925 par Henri Barbusse, Léon Vernochet et Paule Lamy, qui les conduit notamment en Bulgarie et en Roumanie, s'inscrit dans cette vision<sup>769</sup>. De même, certains événements organisés en France contre la terreur blanche concernent l'Europe de l'Est et les Balkans dans leur ensemble. C'est le cas par exemple de la manifestation à Paris du 28 août 1925, appelée par la SFIC et la CGTU pour dénoncer les persécutions en Pologne, en Bulgarie et en Roumanie. Elle est organisée en réaction à l'exécution de plusieurs militants polonais, mais l'élargissement de ses mots d'ordre est assumé par Albert Treint :

« Notre pensée politique était, non pas une réaction sentimentale devant l'exécution de nos camarades, mais de monter l'opinion de la classe ouvrière contre la Terreur blanche en Pologne pour pouvoir ensuite amorcer la campagne contre le procès bessarabien et la Terreur blanche en Bulgarie, en posant la question de l'agression préparée contre l'URSS et en avertissant le prolétariat français du sort qui l'attend et dont il n'a nullement conscience encore »<sup>770</sup>.

Cette manifestation est cependant un échec total : mal préparée, interdite par les autorités, elle se traduit par plus de 200 arrestations (dont au moins treize sont condamnés à la prison) et l'expulsion d'une quinzaine d'étrangers<sup>771</sup>.

Quelques mois plus tard, l'ensemble de la région des Balkans est à l'honneur du grand meeting organisé par le Comité balkanique le 22 janvier 1926, qui se distingue tant par son affluence – 4 000 personnes annoncées – que par la qualité de ses intervenants et la diversité des thèmes évoqués<sup>772</sup>. La soirée se termine par l'adoption d'un ordre du jour flétrissant les gouvernements de Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Grèce et Yougoslavie<sup>773</sup>.

---

<sup>768</sup> Voir par exemple ce tableau général, proposé par Daniel Renoult, de la répression dans les Balkans : « La Terreur blanche dans les Balkans », *Secours rouge*, n°9-10, septembre-octobre 1925.

<sup>769</sup> Ce voyage « dans l'enfer de l'Europe », raconté par Barbusse dans *Les Bourreaux*, fait un réquisitoire contre la terreur blanche dans les différents pays des Balkans. À propos de ce voyage : Philippe Baudorre, *Barbusse. Le pourfendeur de la Grande Guerre*, op. cit., p. 249-253.

<sup>770</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1925\_056, Procès-verbal du Bureau politique du 4 septembre 1925.

<sup>771</sup> « Après la manifestation contre la terreur blanche », *L'Humanité*, 30 août 1925 ; « scandaleuses expulsions », *L'Humanité*, 6 septembre 1925.

<sup>772</sup> Sous la présidence de Paul Langevin, se succèdent à la tribune Anna Karina (de l'Union des femmes bulgares), Léon Vernochet (secrétaire de l'Internationale des travailleurs de l'Enseignement, qui fait le récit de son séjour en Roumanie), le député socialiste Adéodat Compère-Morel, Victor Basch (de la LDH), Marcel Willard (qui évoque le cas de la Macédoine), Henry Torrès (sur le procès de Tatar-Bunar en Bessarabie) et André Berthon qui appelle à « l'union de toutes les forces ouvrières » face au fascisme et avec le Parti communiste.

<sup>773</sup> Le compte rendu de ce meeting est donné dans *L'Humanité* des 23 et 24 janvier 1926.

Mais les mobilisations propres à la situation de chaque pays sont aussi nombreuses. La Bulgarie attire durant toute la décennie l'attention des observateurs internationaux. Sous les gouvernements de Tsankov puis de Liaptchev, le Secours rouge et le Comité balkanique dénoncent les assassinats et emprisonnements de milliers d'opposants politiques – dont plus de 70 avocats tués entre 1923 et 1927<sup>774</sup>. Fin juin 1925, Marcel Willard est envoyé pour enquêter dans le pays. À son retour, son récit est édité dans une volumineuse brochure, largement diffusée à travers le monde, dans laquelle il explicite sa démarche :

« Que se passe-t-il en Bulgarie ? J'ai voulu le savoir, j'ai voulu le toucher, j'ai voulu voir, entendre. Je me suis rendu à Sofia, volontairement oublieux de ce que j'avais ouï dire ou lu, dépouillé d'idées préconçues, avec le seul parti pris de connaître. Après huit journées pleines et plusieurs nuits d'une enquête objective, minutieuse, sévère, menée dans toutes les classes, dans les milieux les plus divers, "bien pensants", opposants et révolutionnaires (et pour ces derniers, je laisse à penser combien la terreur, école de silence, rendait la tâche difficile et d'un rendement incertain), me voici, non satisfait certes, mais édifié. J'ai pu interroger des hommes politiques, gouvernementaux ou non, un ministre (le dictateur véritable), visiter la prison centrale, suivre les débats du dernier procès politique alors en cours ; j'ai rapporté une documentation que je ne saurais épuiser ici »<sup>775</sup>.

Les séjours de personnalités étrangères s'enchaînent. En août, Daniel Renoult se rend à son tour une dizaine de jours à Sofia, et publie le résultat de ses observations et analyses dans *L'Humanité* à partir du 16 septembre – spécialisé dans la question des Balkans<sup>776</sup>, il participe quelques semaines plus tard à la fondation du Comité balkanique, dont il est le secrétaire. Après une halte à Vienne, le syndicaliste Robert Foulon<sup>777</sup> et l'avocat René Plard débarquent dans la capitale bulgare le 22 septembre, rejoints par le journaliste Jean Prévost et Charles Plisnier (avocat du SRI belge). Sous surveillance constante de la police, leur tâche vise à :

- L'organisation matérielle du secours aux victimes de la répression ;
- Se renseigner sur l'éventualité de nouvelles tueries de masse et utiliser leur présence « pour faire savoir aux hommes politiques de Bulgarie qu'en Occident, on ne tolérerait pas ces nouvelles exécutions » ;
- Interviewer différentes personnalités politiques et « leur montrer qu'en Occident on n'est pas dupe de la duplicité des interviews à deux faces donnés jusqu'ici »<sup>778</sup>.

---

<sup>774</sup> AD93, 276 J 5, Fonds Daniel Renoult, Liste d'avocats tués en Bulgarie, mai 1927.

<sup>775</sup> Marcel Willard, *Ce que j'ai vu en Bulgarie*, op. cit., p. 9.

<sup>776</sup> Les archives de Daniel Renoult, conservées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, comportent une abondante correspondance et documentation relatives à cette thématique.

<sup>777</sup> Secrétaire de la fédération du Textile de la CGTU et membre du Comité exécutif de la section française du SRI.

<sup>778</sup> RGASPI, 539/3/1173/134-145, Rapport de la délégation de Foulon et Plard en Bulgarie, septembre 1925.

Après le passage de la délégation conduite par Henri Barbusse à l'automne 1925, l'avocat du Secours rouge Albert Delevallée rencontre au début d'année 1926 le nouveau chef de l'État, Andreï Liaptchev, qui lui promet alors qu'il « n'y aura plus d'exécutions » en Bulgarie<sup>779</sup>.

Ces déplacements de personnalités en Bulgarie sont accompagnés d'une multitude d'initiatives en France : campagnes de presse, diffusion de brochures<sup>780</sup>, appels de personnalités<sup>781</sup>, nombreux meetings à caractère large et unitaire<sup>782</sup> ou actions « coup de poing »<sup>783</sup>.

La Roumanie fait également l'objet d'une vigoureuse mobilisation. L'avocat français Albert Fournier est envoyé à Bucarest par le SRI en mai 1925, pour assister au procès des 54 membres du Comité central du Parti communiste. Henri Barbusse, qui ne peut se rendre en personne au procès, envoie de son côté une déposition au tribunal<sup>784</sup>. En septembre, Henry Torrès se rend à Kichinev<sup>785</sup> pour le procès monstre « des 500 » paysans bessarabiens qui ont participé à l'insurrection de Tatar-Bunar en septembre 1924<sup>786</sup>. Critiqué par le Bureau balkanique du SRI pour son attitude et ses propos publics accommodants avec le régime roumain, Marcel Cordier défend le choix d'Henry Torrès pour assister à ce procès, malgré ses divergences avec l'avocat :

« J'avais à peu près la même opinion que la camarade Alix sur la mentalité de Torrès. Je connaissais celui-ci alors qu'il était encore au Parti communiste, et j'en fus toujours un adversaire acharné, mais

---

<sup>779</sup> Daniel Renoult, « M<sup>e</sup> Delvallée chez M. Liaptchef », *L'Humanité*, 12 avril 1926.

<sup>780</sup> Marcel Willard, *Ce que j'ai vu en Bulgarie, op. cit. ; La Bulgarie des soudards fascistes, 1923-1927*, Éditions du SRI, 1927.

<sup>781</sup> Voir par exemple, l'appel publié dans *L'Humanité* d'une soixantaine de personnalités membres du Comité balkanique, en réaction à l'annonce de 60 nouvelles condamnations à mort en Bulgarie : « L'amnistie de M. Liaptchef », *L'Humanité*, 18 mars 1926.

<sup>782</sup> Parmi ceux que nous avons recensés à Paris, qui se tiennent tous dans la salle des Sociétés savantes, et auxquels participent généralement des orateurs de diverses obédiences (communistes, socialistes, radicaux, SRI, Comité balkanique, LDH, etc.) : meetings le 28 octobre 1925 (avec des orateurs anglais et belge), le 30 mars 1926, le 23 juin 1926, le 6 octobre 1926 ou encore le 28 février 1927. Des meetings sont aussi organisés en province : par exemple, celui prévu à Troyes le 13 octobre 1925, au retour de la délégation en Bulgarie dont faisait partie René Piard, est annulé en raison des événements liés à la grève du 12 octobre (l'avocat troyen a été blessé par une charge de police).

<sup>783</sup> Le 18 août 1925, des exilés bulgares mènent une action contre le président et le vice-président du Parlement bulgare, de passage à Paris à l'Exposition des arts décoratifs. Plusieurs Bulgares sont arrêtés et la presse accuse le SRI d'avoir fomenté et financé l'opération, car l'un des inculpés, Kostoff, était porteur d'une légitimation du Secours rouge (*Le Petit parisien*, 6 septembre 1925).

<sup>784</sup> « Les communistes défendent les peuples opprimés », *Secours rouge*, n°5, mai 1925.

<sup>785</sup> Ancien nom de Chisinau, actuelle capitale de la Moldavie.

<sup>786</sup> Jacques Sadoul, « Les crimes de la bourgeoisie roumaine », *Secours rouge*, n°7, juillet 1925 ; « Sauvons les accusés de Kichinev », *Secours rouge*, n°4, avril 1925 ; Madeleine Ker, « Le SRI au procès de Kichinev », *Secours rouge*, n°9-10, septembre-octobre 1925 ; Henry Torrès, « Le procès de Tatar-Bunar », *Secours rouge*, n°11-12, novembre-décembre 1925.

nul autre que lui ne pouvait obtenir les résultats au procès de Kichinev. En effet, il a pu déposer les conclusions à ce procès, et cela crée un précédent de grosse importance pour le Secours rouge.

Son attitude en Roumanie provient de son tempérament orgueilleux et avide de réclame. Le gouvernement roumain et les réactionnaires de ce pays lui ont tourné complètement la tête par les invitations dont il a été l'objet. Retourné en France, il a mené une bonne campagne dans les journaux de gauche et nous exploitons actuellement son voyage en faisant paraître dans *L'Humanité* plusieurs interviews qui sont tout à fait favorables à notre point de vue. Néanmoins, je conserve mon opinion envers Maître Torrès, à savoir que c'est un homme avide de réclame, avec un gros désir d'arriver aux honneurs d'une façon ou d'une autre »<sup>787</sup>.

Sa présence, tout comme le passage en novembre de la délégation conduite par Henri Barbusse, ont un réel impact sur le procès, qui se conclut sur la condamnation de 86 paysans sur les 480 accusés initialement<sup>788</sup>.

Le retour en France de ces délégations est marqué par des initiatives publiques : meetings du SRI à Paris les 8 juin et 1<sup>er</sup> septembre 1925 ; conférence de Torrès devant des journalistes, à l'invitation de l'Association des émigrés bessarabiens à Paris<sup>789</sup> ; meeting organisé le 8 janvier 1926 par la LDH avec Panaït Istrati, Victor Basch, Henry Torrès ou Marcel Willard... Ces deux derniers, au titre de leur participation comme avocats au Comité balkanique, remettent aussi à la légation roumaine à Paris un mémoire relatif au procès de Kichinev<sup>790</sup>. La campagne contre la répression en Roumanie est enfin relayée par la publication de brochures<sup>791</sup> ou de cartes postales de militants roumains assassinés ou menacés de mort (comme Boris Stéphanoff).

---

<sup>787</sup> RGASPI, 539/3/1172/232-233, Lettre de Marcel Cordier au Présidium du SRI, 12 novembre 1925.

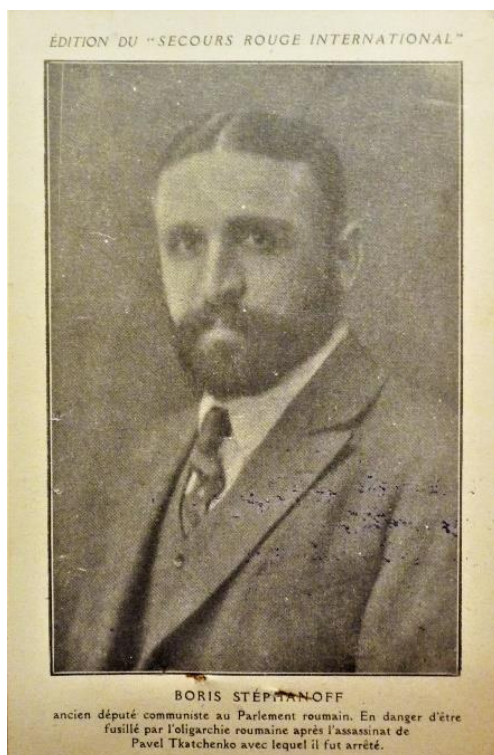
<sup>788</sup> « Le verdict de Kichinev », *L'Humanité*, 5 décembre 1925.

<sup>789</sup> « Conférence de M<sup>e</sup> Torrès de retour de Bessarabie », *L'Humanité*, 25 octobre 1925.

<sup>790</sup> Henri Barbusse, « Les violations du droit au procès de Kichinev », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1926.

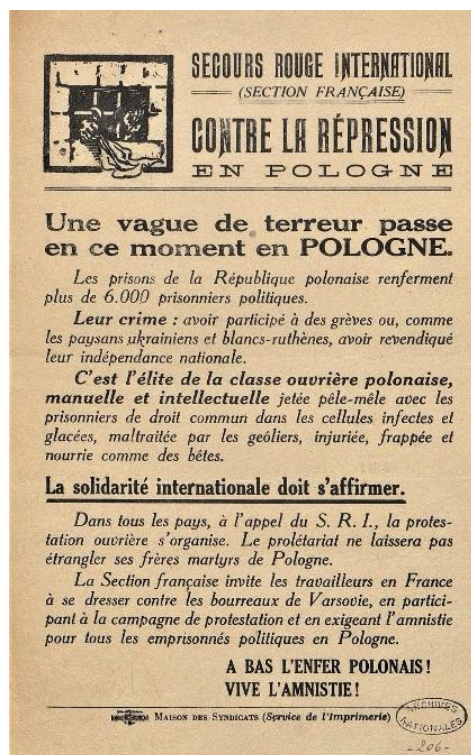
<sup>791</sup> Valéa Plyngérei, *Au pays du dernier des Hohenzollern*, Comité pour la défense des victimes de la terreur blanche dans les Balkans, 1926.





77 : Carte postale du SRI pour Boris Stéphanoff, 1926. AN, F/7/14795.

78 : Tract du SRI contre la répression en Pologne, 1926. AN, F/7/13106.



Les années 1920 sont traversées par d'autres mobilisations dénonçant les persécutions politiques qui se déroulent dans d'autres pays de la région, comme en Yougoslavie ou en Hongrie (procès de Rakosi et de ses camarades). En Grèce, l'arrestation à Athènes le 4 avril 1926 de l'avocat français Albert Delevallée, en possession de trois faux passeports<sup>792</sup>, déclenche une protestation de ses camarades du Barreau de Paris<sup>793</sup>. Le Secours rouge alerte aussi sur la situation dans les pays baltes, en particulier en Lituanie, dont les autorités sont sollicitées en octobre 1925 par André Berthon qui demande l'autorisation – en vain semble-t-il – de participer à la défense de 92 militants inculpés de complot contre la sûreté de l'État<sup>794</sup>. Enfin, la terreur blanche en Pologne fait l'objet d'une des campagnes de protestation les plus importantes en France. S'appuyant sur la participation de l'immigration polonaise et des intellectuels rassemblés dans le Comité pour l'amnistie en Pologne, les

<sup>792</sup> L'avocat effectue alors un long périple marqué par des étapes à Budapest, Prague, Vienne, Athènes et Sofia. Voir la notice biographique d'Albert Delevallée, rédigée par Yves Le Maner, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article22033>].

<sup>793</sup> « Des avocats du barreau de Paris envoient une protestation au dictateur Pangalos », *L'Humanité*, 5 avril 1926.

<sup>794</sup> RGASPI, 539/3/1174/46-48, Lettres d'André Berthon au président du Conseil lithuanien, au président de la cour de justice de Kovno et au ministre de la Justice lithuanien, 13 octobre 1925.

organisateur de cette campagne multiplie les brochures<sup>795</sup>, meetings et délégations à l'ambassade<sup>796</sup>.

Mais au milieu des années 1920, une autre affaire en provenance des États-Unis prend de l'ampleur et agite la classe ouvrière du monde entier...

### **La mobilisation pour Sacco et Vanzetti**

À l'été 1921 dans l'État du Massachusetts, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, deux anarchistes d'origine italienne, sont condamnés à la peine capitale<sup>797</sup>. Accusés de meurtre lors d'un braquage, ils ne cessent pourtant de clamer leur innocence. Après six années de batailles politico-judiciaires pour tenter d'obtenir – en vain – la révision de leur procès, ils sont finalement exécutés le 23 août 1927. Mais le calvaire enduré par ces deux hommes a généré un élan de solidarité d'une ampleur jusqu'alors inédite, qui a dépassé les frontières des États-Unis, gagné tous les continents et mobilisé des millions de personnes à travers le monde. En France notamment, communistes et anarchistes ont été les principaux animateurs, souvent séparément, de ces mobilisations qui ont donné au Secours rouge une exposition médiatique importante<sup>798</sup>.

#### *La montée en puissance du mouvement de solidarité malgré ses divisions*

Les premières initiatives de solidarité, préparées dès l'automne 1921, sont unitaires. À l'appel de l'Union des syndicats de la Seine, la SFIC et l'Union anarchiste forment un Comité d'action pour Sacco et Vanzetti<sup>799</sup> qui organise un grand meeting le 21 octobre puis, deux jours plus tard, une manifestation à proximité de l'ambassade américaine. Mais face à l'imposant déploiement de forces de l'ordre (10 000 policiers et 18 000 soldats sont mobilisés), les communistes décident d'orienter le cortège vers Levallois-Perret afin d'éviter

---

<sup>795</sup> Magdeleine Marx, *La Pologne est un enfer*, op. cit. ; *L'ordre règne à Varsovie*, op. cit. ; Bernard Lecache, *La Pologne sans masque*, Comité pour l'Amnistie en Pologne, 1927 ; *Comité de l'amnistie polonaise... Rapport de la Délégation des députés travaillistes anglais sur la terreur blanche en Pologne*, Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche, 1927.

<sup>796</sup> « L'intervention d'une délégation ouvrière à l'ambassade de Pologne a précédé l'acquittement de Landsutski », *L'Humanité*, 29 mars 1925.

<sup>797</sup> Sur le déroulement de l'affaire Sacco et Vanzetti et la mobilisation en solidarité avec les deux anarchistes : Ronald Creagh, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, Paris, Les Éditions de Paris, 2004 ; David François, *La violence...*, thèse citée, p. 297-315 ; Anne Rebeyrol et Jean-Paul Roux-Pouillet, *L'Affaire Sacco et Vanzetti vue par l'Humanité et Le Libéraire*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1971.

<sup>798</sup> Les documents de la campagne pour Sacco et Vanzetti sont reproduits en annexes E7.

<sup>799</sup> Il est également composé du CDS, de l'ARAC, de la FOP, des Locataires, des JC et des Jeunesses syndicalistes (*L'Humanité*, 15 octobre 1921).

les heurts, suscitant la stupeur des anarchistes qui dénoncent la « trahison » de leurs camarades<sup>800</sup>. Cet incident allait précipiter la rupture entre les deux courants révolutionnaires.

La sentence contre Sacco et Vanzetti ayant été un temps suspendue, la mobilisation ne reprend qu'à l'automne 1924. Cette fois, le Secours rouge est à la manœuvre et organise un meeting à Paris le 6 novembre, à la veille de celui appelé par les libertaires. Cette décision est prise « pour arracher aux anarchistes, qui font grand bruit autour du cas Sacco et Vanzetti, l'exclusivité de cette agitation », et intéresser au travail du SRI « les éléments sincères du mouvement anarchiste »<sup>801</sup>. Les meetings du Comité d'action pour l'amnistie, organisés à la même période, sont aussi des occasions pour le Secours rouge de réclamer justice pour les deux suppliciés.

Par ailleurs, le Comité exécutif international du SRI annonce l'envoi de 1 000 dollars destinés à la défense juridique de Sacco et Vanzetti<sup>802</sup>. Mais aux États-Unis aussi, la rivalité entre le Comité de défense – structure autonome constituée dès le début de l'affaire – et l'International Labor Defense (ILD), la section américaine du SRI formée en 1925, provoque une fracture durable entre les deux organisations<sup>803</sup>.

L'agitation reprend en France en mai 1926, à la suite du rejet du pourvoi en cassation des deux condamnés. La direction internationale du SRI adresse à toutes ses sections un télégramme demandant à renforcer la mobilisation<sup>804</sup>. Des meetings sont organisés par le Secours rouge dans plusieurs villes, dont un à Paris le 25 mai<sup>805</sup>. Puis, alors que de fausses nouvelles annonçant l'exécution imminente de Sacco et Vanzetti circulent, le SRI profite d'un grand meeting organisé le 26 juillet par les syndicalistes unitaires au Cirque de Paris pour porter son message de solidarité : l'ordre du jour présenté par Marcel Cordier est acclamé par les milliers de participants<sup>806</sup>. Au cours de l'été, un tract en anglais est également diffusé par le Secours rouge auprès des touristes américains<sup>807</sup>. La mobilisation se poursuit par vagues, en fonction des dépêches en provenance d'outre-Atlantique. Fin octobre, des

---

<sup>800</sup> « Histoire d'une trahison », *Le Libertaire*, 28 octobre 1921.

<sup>801</sup> RGASPI, 539/3/1168/54, Lettre du CE du SRI à la section française, 19 novembre 1924 ; 539/3/1169/80, Lettre d'Ariel au Présidium du SRI, 1<sup>er</sup> novembre 1924.

<sup>802</sup> « Pour Sacco et Vanzetti », *L'Humanité*, 22 novembre 1924.

<sup>803</sup> Ronald Creagh, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, *op. cit.*, p. 180-182.

<sup>804</sup> « La bourgeoisie américaine a la haine tenace », *L'Humanité*, 28 mai 1926.

<sup>805</sup> « Le meeting du Secours rouge international pour Sacco et Vanzetti », *L'Humanité*, 26 mai 1926.

<sup>806</sup> « Contre les bourreaux, avec Sacco et Vanzetti ! », *L'Humanité*, 27 juillet 1926.

<sup>807</sup> RGASPI, 539/3/1179/216-227, Procès-verbal du CC du SRI, 31 octobre 1926.

télégrammes de protestation sont adressés simultanément à la Maison-Blanche par le Secours rouge, la CGTU, la SFIC et le groupe parlementaire communiste<sup>808</sup>. Le 29 octobre, les 2 000 participants à un meeting du SRI à la Grange-aux-Belles mandatent une délégation pour se rendre le lendemain à l'ambassade des États-Unis, afin de faire entendre les protestations des organisations ouvrières de France<sup>809</sup>.

Après plusieurs mois d'incertitudes<sup>810</sup>, marqués par le rejet des ultimes recours des condamnés, la menace d'exécution se fait de plus en plus précise. Elle oblige au rassemblement des forces ouvrières pour amplifier la mobilisation. Depuis juin, les libertaires ont formé un Comité de défense Sacco-Vanzetti, qui est rejoint par les socialistes, la CGT et la LDH. Ce comité appuie la pétition lancée fin avril par le journal *Le Soir*, soutenue par de nombreuses personnalités – y compris communistes, comme Henri Barbusse –, qui récolte en deux mois 2,8 millions de signatures. Les dirigeants du SRI admettent avoir été pris de vitesse par cette initiative et craignent de perdre la main sur l'organisation du mouvement de solidarité<sup>811</sup>. Et ce d'autant plus qu'un grand meeting du Comité Sacco-Vanzetti est en préparation pour le 23 juillet 1927. Un délégué américain de l'ILD, de passage à Paris, somme le Secours rouge d'y participer : Paul Vaillant-Couturier est alors annoncé pour représenter le SRI – il sera finalement remplacé en dernière minute par Marcel Cordier et Albert Fournier. Mais si l'affiche de ce meeting se veut rassembleuse, avec des orateurs de tous horizons, l'unité affichée est de façade. Dans une ambiance survoltée – près de 20 000 personnes sont présentes, dont la moitié seulement parvient à rentrer dans le Cirque de Paris<sup>812</sup> –, les communistes venus en masse empêchent, par des sifflets et des huées, Léon Jouhaux de s'exprimer au nom de la CGT. Les organisateurs dénoncent un sabotage prémédité par la SFIC<sup>813</sup>.

Tandis que l'exécution de Sacco et Vanzetti est annoncée pour le 10 août et que dans tout le pays les initiatives unitaires se multiplient, le Secours rouge entend reprendre l'initiative. Son secrétaire Marcel Cordier demande au Parti communiste de se tenir prêt pour

---

<sup>808</sup> Sacco et Vanzetti en danger de mort doivent être sauvés », *L'Humanité*, 26 octobre 1926.

<sup>809</sup> La délégation est composée de Racamond, Costes, Planchon, Cordier, Berthon et Poullé qui représentent le Secours rouge, la SFIC, le groupe parlementaire communiste, la CGTU et l'ARAC : « Les ouvriers de Paris se dressent contre le crime ! », *L'Humanité*, 30 octobre 1926 ; « La délégation ouvrière a été reçue hier à l'ambassade des États-Unis », *L'Humanité*, 31 octobre 1926.

<sup>810</sup> Durant cette période, un nouveau meeting est organisé à Paris par le SRI le 8 avril 1926, avec 2 000 personnes.

<sup>811</sup> RGASPI, 539/3/1185/105-111, Procès-verbal du CE du SRI, 21 juillet 1927.

<sup>812</sup> À l'extérieur, une partie des personnes refoulées forment une manifestation spontanée qui se rend jusqu'à la prison de la Santé aux cris de « Amnistie ! ».

<sup>813</sup> « Après le meeting du Cirque de Paris », *Le Populaire*, 27 juillet 1927.

la sortie d'une édition spéciale de *L'Humanité* dès que la sentence aura été exécutée et suggère une manifestation le jour-même... En attendant, le SRI est la force motrice, côté communiste, de l'organisation du mouvement de solidarité<sup>814</sup>. Deux grandes démonstrations de masse sont proposées pour les 7 et 8 août et reçoivent l'aval de la SFIC. Le Secours rouge appelle, avec de forts accents anticapitalistes, les ouvriers à jeter toutes leurs forces dans cette ultime bataille à distance avec la puissance américaine :

« Quelques jours nous séparent de la date choisie par le capitalisme américain, le plus sauvage dans la répression comme il est le plus dur dans l'exploitation. Ce seront des jours de protestation, de manifestation, de lutte sans merci en faveur des accusés.

Jusqu'à la dernière minute, répondant aux mots d'ordre de ses organisations politiques et économiques, le prolétariat disputera à la chaise électrique Sacco et Vanzetti »<sup>815</sup>.

Le dimanche 7 août, une imposante manifestation, appelée conjointement par les organisations communistes et le Comité Sacco-Vanzetti, réunit des dizaines de milliers de personnes au Bois de Vincennes. Des orateurs du SRI y prennent la parole, avec d'autres, sur chacune des tribunes réparties dans la clairière. Le même jour, deux délégations, l'une du Secours rouge<sup>816</sup>, la seconde de la Fédération syndicale internationale, sont reçues à l'ambassade des États-Unis<sup>817</sup>. Le lendemain, à l'issue d'une journée de grève générale – peu suivie – lancée par la CGTU, un nouveau meeting du Secours rouge fait salle comble au Manège du Panthéon : la répression contre le mouvement ouvrier des deux côtés de l'Atlantique y est dénoncée. Au même moment, plusieurs dirigeants communistes emprisonnés à la Santé publient dans *L'Humanité* une déclaration au sujet du crime en préparation<sup>818</sup>.

Dans la soirée du 10 août, après de longues heures de confusion, l'exécution de Sacco et Vanzetti est ajournée et repoussée au 22 août. Mais la mobilisation ne retombe pas et les manifestations, rassemblements, meetings, parfois directement à l'initiative des comités départementaux ou locaux du Secours rouge, s'enchaînent dans le pays. Le 20 août, vingt meetings (dont cinq à Paris) se tiennent en région parisienne à l'appel des organisations communistes – le SRI y dépêche vingt orateurs. Le lendemain, une nouvelle démonstration a lieu au Pré-Saint-Gervais. Le lundi 22 août à midi, une ultime délégation de 70 membres

---

<sup>814</sup> RGASPI, 539/3/1185/119-132, Procès-verbaux du CE du SRI, 1<sup>er</sup> et 10 août 1927.

<sup>815</sup> « Appel du Secours rouge », *L'Humanité*, 5 août 1927.

<sup>816</sup> Mandatée par le congrès de la région parisienne du SRI (réuni quelques jours plus tôt), elle est conduite par Jacques Duclos et Robert Foissin.

<sup>817</sup> « À Paris, deux délégations protestent à l'ambassade des États-Unis », *L'Humanité*, 7 août 1927.

<sup>818</sup> « Au Manège du Panthéon, la foule acclame Sacco-Vanzetti » et « Déclaration des détenus communistes à la Santé », *L'Humanité*, 9 août 1927.

– désignés au cours des différents rassemblements du weekend – se rend devant l’ambassade des États-Unis, gardée par un important cordon policier. Seuls six délégués<sup>819</sup> sont autorisés à pénétrer dans le bâtiment et rencontrent Sheldon White House, représentant de l’ambassadeur alors absent. Marcel Cordier, au nom du SRI, laisse planer la menace de représailles si le crime n’est pas empêché :

« Vous savez les raisons qui nous amènent ici. Dans quelques heures, Sacco et Vanzetti vont être électrocutés. Mais il est encore temps d’arrêter le crime. C’est pourquoi nous avons tenu à apporter au représentant du gouvernement des États-Unis l’ultime protestation de la classe ouvrière. Vous n’ignorez pas dans quel état d’indignation, ou plutôt de colère, se trouve tout le prolétariat et, en particulier, celui de la région parisienne. Si Sacco et Vanzetti sont exécutés, c’est le gouvernement américain tout entier qui en portera la responsabilité et les répercussions pourraient être graves pour vos nationaux habitant en France et pour les représentants des États-Unis à Paris. Votre situation à vous-même, au milieu de cette classe ouvrière hostile, serait difficile et de pénibles événements pourraient surgir... »<sup>820</sup>.

Et le Comité exécutif international du SRI de lancer un « suprême appel » :

« Un assassinat honteux, un outrage inouï à l’honnêteté la plus élémentaire sera commis cette nuit si Sacco et Vanzetti sont électrocutés. Vos protestations, votre indignation, vos prières, le cri d’indignation unanime de l’humanité toute entière n’ont point été entendus. C’est à vous tous que les bourreaux américains lancent un sanglant défi. Aujourd’hui, la chaise électrique carbonisera le cœur et le cerveau de deux martyrs innocents. Du même coup, elle détruira le dernier reste de foi déraisonnée en la "justice" de la bourgeoisie. Dans les cœurs de millions d’hommes, elle allumera la flamme inextinguible de la haine et du mépris qui ravagera bientôt le despotisme capitaliste.

Entrez tous dans les rangs du SRI et montrez votre force aux bourreaux. Ne leur permettez plus de poursuivre leur œuvre de mort. Réclamez la mise en liberté de toutes les victimes de la terreur blanche. Demandez la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

Exigez l’amnistie intégrale ! À bas la terreur des ploutocraties sanglantes ! À bas les tortures qu’on fait subir aux ouvriers révolutionnaires ! Vive l’unité mondiale du prolétariat ! »<sup>821</sup>.

Alors que le monde entier est suspendu aux câbles en provenance de Boston, la nouvelle tant redoutée tombe par télégramme à l’aube du 23 août : Sacco et Vanzetti ont été exécutés sur une chaise électrique dans la nuit.

### *L’impact de la manifestation du 23 août 1927*

Aux premières lueurs du jour, les rédactions s’affolent et tirent dans l’urgence des éditions spéciales. Celle de *L’Humanité*, vendue à 190 000 exemplaires, se répand à l’entrée

---

<sup>819</sup> Il s’agit de Piquemal (député communiste et représentant de l’ARAC), Cordier (SRI), Lenard (CGTU), Saint-Preux (SFIC), Trocquemé (JC) et Desmarcq (au nom des femmes communistes).

<sup>820</sup> « L’ultime avertissement de Paris », *L’Humanité*, 23 août 1927. Le récit de cette délégation est aussi raconté dans *Manifestation interdite*, livre de Léon Moussinac publié en 1935, et réédité en 2019 aux éditions Delga : Léon Moussinac *Manifestation interdite*, Paris, Delga, 2019, p. 167-169.

<sup>821</sup> « Un suprême appel du SRI », *L’Humanité*, 23 août 1927.

des usines : « Électrocutés ! Le prolétariat les vengera ! ». Dans son éditorial, Paul Vaillant-Couturier assène avec force :

« La justice de classe vient de tuer Sacco et Vanzetti. Parce qu'ils étaient des militants ouvriers. Parce qu'ils étaient innocents. Parce que le monde entier le criait. [...] Pour les bourgeois craintifs, pour la petite épargne intellectuelle des "honnêtes gens de tous les partis", l'assassinat de ce matin peut apparaître comme "une regrettable erreur judiciaire". Ce n'est pas une erreur judiciaire. C'est un "exemple". Pour le prolétariat, c'est, ouvertement, UNE DÉCLARATION DE GUERRE ! »<sup>822</sup>.

Rendez-vous est donné le soir même pour manifester sur les grands boulevards parisiens. De leurs côtés, les socialistes et les anarchistes du Comité Sacco et Vanzetti appellent à protester devant l'ambassade des États-Unis. Alors qu'il est évident que les cortèges seront interdits par les autorités, la direction communiste met cependant en garde contre les provocations et insiste sur le caractère non violent, pacifiste et de recueillement que doit conserver cette démonstration<sup>823</sup>.

Le soir, des incidents sont pourtant signalés dès les premiers attroupements. De violentes bagarres éclatent après les premières charges des forces de l'ordre et la manifestation tourne à l'émeute. Les cortèges se scindent et se reforment, répondant aux assauts de la police. Une barricade – la première à Paris depuis 1919 – est formée, des cafés et magasins sont saccagés, quelques coups de feu sont tirés. Le bilan de la manifestation est lourd : 114 commerces et 22 voitures endommagés, plus de 200 manifestants arrêtés et des centaines de blessés dont 230 policiers<sup>824</sup>.

Dès le lendemain, les principaux titres de la presse s'indignent et affichent leur soutien au préfet de police Jean Chiappe, qui a contenu les insurgés. On se méfie de cette « foule, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas des éléments de jugement suffisants », on y déplore la présence d'une majorité d'étrangers, avant d'en tirer des conclusions aux accents versaillais : « Paris a été, hier soir, pendant quelques heures, en butte aux exactions d'une tourbe dont il convient de le purger sans tarder »<sup>825</sup>. Si *L'Humanité* exalte au contraire ce « Paris ouvrier maître du pavé » et semble assumer dans un premier temps les violences des manifestants, une autre lecture de l'événement domine dans les éditions suivantes, faisant porter l'entière responsabilité des incidents sur la police.

---

<sup>822</sup> Paul Vaillant-Couturier, « Déclaration de guerre », *L'Humanité*, édition spéciale du 23 août 1927.

<sup>823</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 304-305.

<sup>824</sup> *Ibid.*

<sup>825</sup> « Soirée d'émeute à Paris », *Le Petit parisien*, 24 août 1927.

La direction du Parti communiste dénonce une nouvelle provocation gouvernementale, qui s'inscrit dans le tournant répressif opéré par les autorités depuis plusieurs mois – sur lequel nous reviendrons dans le prochain chapitre. Dans ces circonstances jugées défavorables pour une escalade de l'affrontement et craignant de nouveaux débordements prétextes à la répression, le Bureau politique se refuse à perturber le défilé de l'American Legion le 19 septembre à Paris, comme il l'avait envisagé un temps. Il choisit le repli sur Clichy, pour l'inauguration d'une place Sacco-Vanzetti. Si la journée se déroule dans le calme, quelques incidents éclatent dans d'autres villes, comme à Besançon où plusieurs manifestants sont arrêtés<sup>826</sup>. Enfin, le SRI et les autres organisations communistes se joignent à l'appel du Comité Sacco-Vanzetti qui organise le 9 octobre un cortège funèbre à Saint-Ouen à l'occasion du rapatriement en Europe des cendres des deux martyrs.

La tâche du Secours rouge, depuis les événements du 23 août, est grande. Le jour même de l'exécution, il produit un communiqué appelant à poursuivre la mobilisation en faveur « des milliers de victimes qui, à travers le monde, sont torturées dans les geôles du capitalisme » :

« La classe ouvrière a montré sa force, impuissante cette fois, mais dont l'action ne doit pas se ralentir en faveur de tous ceux qu'il reste à libérer. Sacco et Vanzetti sont morts, ils sont le symbole de la répression capitaliste. Pour les venger, il faut continuer la lutte pour tous les autres »<sup>827</sup>.

On peut aisément imaginer que les avocats et les dirigeants du Secours rouge ont été en état d'alerte dès le soir du 23 août, pour assister les centaines de manifestants blessés ou arrêtés. Une permanence est d'ailleurs ouverte deux jours plus tard pour recevoir les proches des victimes de la répression et préparer leur défense. Dans un premier bilan publié une semaine plus tard, le SRI comptabilise sur l'ensemble du territoire plus de trois cents arrestations, des dizaines de blessés et plusieurs centaines d'étrangers expulsés<sup>828</sup>. Alors que ses dépenses de secours s'élèvent à plus de 3 500 francs par jour, il décide de lancer une nouvelle souscription qui permet de récolter plusieurs dizaines de milliers de francs en quelques semaines. À la fin du mois de septembre, le SRI recense par ailleurs 180 prisonniers (contre 106 au 31 juillet), dont près de 70 condamnés – pour des peines de deux semaines à 18 mois de prison – dans le cadre des mobilisations pour Sacco et Vanzetti<sup>829</sup>.

---

<sup>826</sup> « Dans Besançon en état de siège, malgré les charges le prolétariat tient quatre heures la rue », *L'Humanité*, 21 septembre 1927.

<sup>827</sup> « Pour venger Sacco et Vanzetti ! », *La Correspondance internationale*, 24 août 1927. Cet appel est reproduit en annexe E7-7.

<sup>828</sup> « Pour les emprisonnés », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> septembre 1927.

<sup>829</sup> RGASPI, 539/3/1187/95-99, Liste des emprisonnés civils en France au 30 septembre 1927.



À la fin de l'été 1927, les dirigeants du Secours rouge ne cachent pas leur satisfaction devant l'ampleur – du « jamais vu dans le passé »<sup>830</sup> – des activités menées par leur organisation au cours des dernières semaines : agitation dans tout le pays contre la contrainte par corps ; retour en France du dernier forçat hongrois détenu au bagne ; libération de Clerc et des prisonniers emblématiques de Barberousse à Alger ; et durant plus d'un mois, la montée en puissance de la mobilisation pour Sacco et Vanzetti, avec sa flopée d'initiatives (meetings, manifestations, télégrammes de protestation, délégations à l'ambassade...) organisées au jour le jour en liaison avec les divers acteurs (autres organisations ouvrières et pouvoirs publics). Sans compter la bataille à venir – en réalité déjà commencée – pour la libération des dirigeants communistes et syndicaux français récemment emprisonnés, en lien avec la campagne pour l'amnistie qui reste plus que jamais d'actualité. En outre, l'exposition médiatique du SRI, en progression constante depuis sa fondation, a atteint en août 1927<sup>831</sup> un seuil qui ne sera plus franchi avant la deuxième moitié des années 1930.

Le Secours rouge est désormais solidement identifié dans le spectre des organisations ouvrières et dans la galaxie ou nébuleuse communiste, permettant de mettre en œuvre le front uni à la base. Avec plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, il est présent dans une majeure partie du territoire, même si la région parisienne reste largement surreprésentée. En faisant preuve de son utilité au moment où des centaines de militants étaient traduits devant les tribunaux lors de la guerre du Maroc, le Secours rouge – que beaucoup découvrent alors – est peu à peu reconnu comme une organisation incontournable dans la lutte que mène le prolétariat pour sa libération. L'aide (juridique, matérielle et morale) apportée et le rôle du SRI dans la défense des activistes antimilitaristes, des militants antifascistes, des ouvriers grévistes ou des réfugiés politiques – tous victimes d'un même appareil répressif considéré comme bras armé de la bourgeoisie – ont renforcé sa popularité bien au-delà des rangs communistes. De même, le travail mené en direction des intellectuels, à travers la formation de comités auxiliaires, a permis d'amplifier la campagne de dénonciation de la terreur blanche à l'étranger, dans une période (en 1926-1927) de relative ouverture politique du Komintern favorisant l'impulsion de mobilisations, sur des objectifs limités, avec des éléments extérieurs à la sphère communiste.

---

<sup>830</sup> RGASPI, 539/3/1184/110-111, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 26 août 1927.

<sup>831</sup> Au cours du mois d'août 1927, l'expression « Secours rouge » apparaît dans 57 titres de presse et dans 198 pages de journaux numérisés sur le portail Retronews (consulté le 7 juin 2022).

Mais les événements de l'été 1927 interviennent au moment où l'Internationale communiste amorce un infléchissement majeur de sa politique, sous l'impulsion de Staline. Dans un contexte de dégradation de la situation internationale et d'isolement croissant de l'URSS, les dirigeants soviétiques pensent qu'une nouvelle période de bouleversements révolutionnaires à travers le monde est en train de s'ouvrir. Celle-ci pose la « nécessité d'élaborer une ligne offensive qui doit en premier lieu permettre de combattre les réformistes et épurer les partis communistes des éléments hésitants, afin d'être prêt à faire face à des événements révolutionnaires proches »<sup>832</sup>. Dans ces conditions, la violence de la manifestation parisienne du 23 août 1927 a non seulement marqué durablement les esprits de ses témoins directs<sup>833</sup>, mais elle confirme aussi, aux yeux des soviétiques, « l'existence en Europe d'un phénomène de radicalisation des masses ouvrières »<sup>834</sup>. Au sein de la SFIC, des critiques s'élèvent contre la stratégie légaliste de la direction du parti. Le courant minoritaire activiste, porté par des cadres de la région parisienne et des JC qui revendiquent les violences du 23 août et saluent l'esprit de combativité de la classe ouvrière, bénéficie dans les mois suivants du soutien du Komintern. La ligne politique incarnée par le secrétaire général du parti Pierre Semard, fondée sur l'équilibre entre les différents courants internes du parti et une forme d'ouverture vers le reste de la gauche, est désavouée et taxée d'opportunisme. Le tournant radical à gauche du Komintern, baptisé « classe contre classe », qui s'impose à la section française à partir de l'automne, ouvre alors une période de turbulences politiques, marquées par la radicalisation de l'activisme communiste et par une brutale accélération de la répression qui mettent à l'épreuve le Secours rouge.

---

<sup>832</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 316.

<sup>833</sup> Le récit de la manifestation du 23 et des mobilisations du mois d'août 1927 plante le décor du roman *Manifestation interdite* de Léon Moussinac, publié en 1935. Cette même année, ce livre devait être couronné du Prix Renaudot, mais son auteur refuse le prix.

<sup>834</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 316.



## **Partie 3**

-

**Le SRI dans le tournant « classe contre classe »**

**(1927-1934)**



## Chapitre 6

—

### **Le Secours rouge au cœur de la confrontation entre l'appareil répressif d'État et les communistes**

« De Clairvaux s'élève une voix que rien n'arrête  
C'est le journal parlé  
La chanson du mur  
La vérité révolutionnaire en marche  
Salut à Marty le glorieux mutin de la mer Noire  
Il sera libre encore ce symbole inutilement enfermé »

Louis Aragon, *Front rouge* (extrait), 1931.

La nouvelle ligne politique et stratégique esquissée par l'Internationale communiste depuis 1927, caractérisée par l'adoption du mot d'ordre de « classe contre classe », est confirmée lors de son 6<sup>e</sup> congrès mondial qui se réunit à l'été 1928<sup>1</sup>. Un virage à gauche est opéré sous l'impulsion de Staline – alors en passe d'asseoir définitivement son contrôle sur le Parti communiste d'Union soviétique et le Komintern – qui estime que le monde est entré dans une « troisième période » : après la vague révolutionnaire de l'immédiat après-guerre puis la stabilisation du capitalisme au milieu des années 1920, le monde s'apprête à vivre un nouveau développement historique marqué par l'exacerbation des contradictions du capitalisme et l'irruption de crises ouvrant la voie à de nouvelles perspectives révolutionnaires. Dans ces conditions, le prolétariat doit se préparer à de violents affrontements provoqués par l'aiguïssement de la lutte des classes. Les révolutionnaires doivent renoncer à toute forme d'alliance avec des forces non communistes, qui font toutes le jeu de la bourgeoisie et du fascisme – le Parti communiste allemand fait alors figure d'élève modèle de cette ligne combative et sectaire. Le tournant amorcé par le Komintern « met à l'ordre du jour une logique insurrectionnelle qui se traduit par le renoncement, de la part des communistes, au légalisme dans leur action publique, afin de se tourner vers une confrontation brutale avec l'État bourgeois »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 78-86.

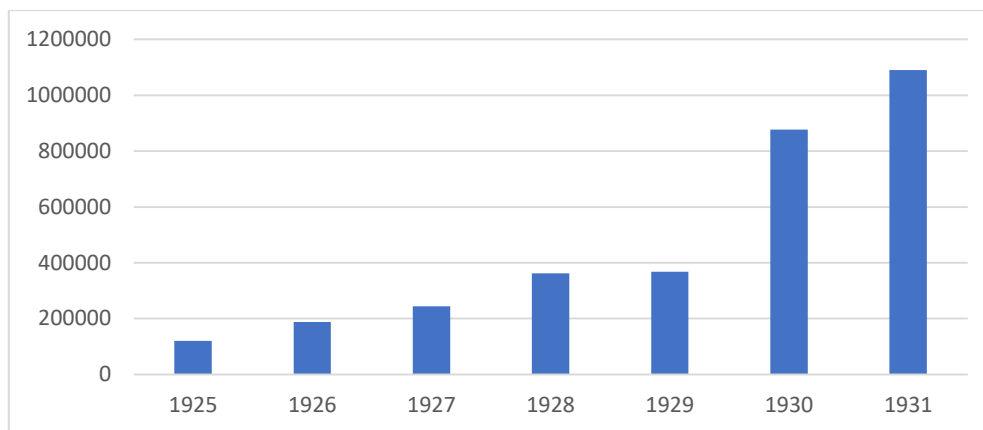
<sup>2</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 325.

Les communistes voient dans le renforcement de la répression exercée à l'égard des mouvements révolutionnaires – dans les régimes autoritaires comme dans les démocraties libérales dont la fascisation est dénoncée sans nuance – une preuve des grands bouleversements politiques et sociaux en gestation. Pour étayer leur raisonnement, ils peuvent s'appuyer sur les données statistiques collectées par les sections nationales du SRI. Centralisées par son appareil international, qui se propose de quantifier la répression à l'échelle mondiale, elles mettent en évidence un accroissement rapide du nombre de « victimes de la répression » au tournant des années 1930. Plus d'un million de personnes arrêtées, blessées, assassinées, condamnées à mort ou emprisonnées sont ainsi recensées dans les pays capitalistes par le Secours rouge en 1931, en augmentation de près de 300% en deux ans. Ces chiffres sont toutefois à manier avec prudence, en l'absence de sources complémentaires pour vérifier les données<sup>3</sup>.

Années	Arrestations	Blessés maltraités	Assassinés torturés	Condamnés à mort	Condamnés prison et amende	Total des victimes
1925	69.573	21 250	11.853	447	26.932	120 057
1926	138.131	21.343	9 688	385	17.952	187.499
1927	103.370	52.740	66.080	11 688	9.578	243.456
1928	117.238	67.767	146.520	23.266	7.111	361.902
1929	137.705	65.761	140.854	14.625	9.004	367.749
1930	306.744	159.852	295 906	90.842	24.357	877.702
1931	360.491	241.445	369.707	91.548	27.230	1.090 421
<b>Total.</b>	1.223.054	630.159	1.040.608	232.801	122.174	3.248.786

79 : Statistiques sur la répression dans le monde, 1925-1931. Tableau extrait de la brochure *Notre congrès mondial*, 1932.

<sup>3</sup> Par ailleurs le périmètre relatif au statut de « victimes » n'est pas précisé. On peut aussi penser que la formation à travers le monde de nouvelles sections nationales du SRI, au cours de cette période, a permis de prendre en compte des situations de répression auparavant ignorées ou mal renseignées.



80 : Évolution du nombre de « victimes de la répression » recensées dans le monde par le SRI, 1925-1931.

Alors que des épisodes sanglants se succèdent à travers le monde, le SRI est lui-même la cible des États autoritaires et il doit œuvrer dans la clandestinité dans de nombreux pays : au 1<sup>er</sup> janvier 1932, seules vingt-six de ses soixante-sept sections nationales établies en dehors de l'Union soviétique sont légales, six sont « à demi-légales » et trente-cinq sont interdites<sup>4</sup>.

Durant cette période, le Secours rouge connaît à l'échelle internationale un développement contrasté. Lors de son premier et unique congrès mondial en novembre 1932 – qui marque aussi le dixième anniversaire du SRI –, le bilan apparaît à première vue sans équivoque et largement positif : en six ans, le nombre de sections nationales a doublé (il s'élève désormais à 70) et le Secours rouge s'implante sur la plupart des continents (notamment sur le continent américain où un bureau du secrétariat de l'Amérique centrale est installé à Mexico). Le nombre d'adhérents officiellement déclaré suit la même progression et atteint 11,5 millions dont 9,5 millions d'adhérents individuels répartis dans près de 95 000 groupes ou comités locaux<sup>5</sup>. Ces chiffres, à manier avec prudence et selon toute vraisemblance, exagérés, dissimulent cependant de grandes disparités. Alors que la seule section soviétique monopoliserait entre 8 et 10 millions de membres<sup>6</sup>, certaines sources font état pour les autres sections d'effectifs beaucoup plus étriqués : 32 666 adhérents

<sup>4</sup> La plupart des sections illégales se trouvent dans les pays dits « coloniaux ou semi-coloniaux », mais aussi dans les régimes de « terreur blanche » en Europe de l'Est et dans les régimes de dictatures. « Les effectifs du SRI », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> novembre 1932.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Albert J. Gleb, « The USSR Section of the International Red Aid (MOPR) : The Institutionalisation of International Solidarity in Interwar Soviet Society », *op. cit.*

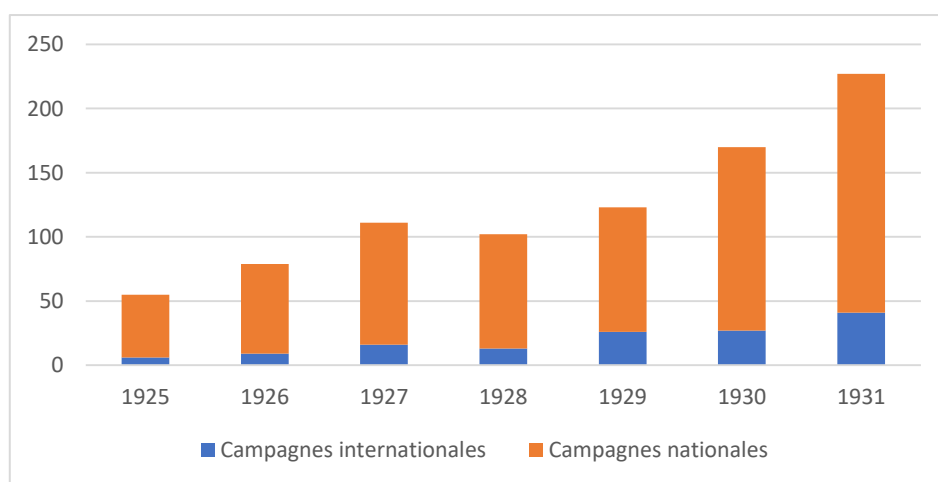


individuels et 64 425 adhérents collectifs dans les sections illégales, et 109 460 adhérents individuels et 1 044 800 adhérents collectifs dans les sections légales du SRI<sup>7</sup>.

ANNÉE*	Nombre de Sections	Adhérents individuels	Adhérents collectifs	TOTAL
1926	36	5 278.463	753.969	6.032.432
1927	44	3 962.636	3.778.760	7.741.396
1928	45	3.964.719	4.134.758	8.099.477
1929	49	4.463.519	3.842.613	8.306.132 <sup>8</sup>
1930	53	5.406.572	2.397.467	7.804.039
1931	65	6.723.675	1.645.881	8.369.556
1932	68	9.510.935	2.019.240	11.530.175

81 : Les effectifs du SRI dans le monde, 1926-1932. Tableau extrait de la brochure *Notre congrès mondial, 1932*.

De la même manière, le nombre de campagnes engagées par les sections du SRI est en hausse constante, tant à l'échelle internationale (123 campagnes lancées entre 1927 et 1931) que nationale (610 sur la même période)<sup>8</sup>. Mais la plupart d'entre elles peinent à mobiliser largement et se soldent le plus souvent par des échecs, comme l'atteste la stagnation des fonds annuels collectés et alloués au secours des victimes de la répression – entre 21 et 25 millions de francs sont versés chaque année entre 1927 et 1931, en baisse par rapport aux années 1925-1926<sup>9</sup>.



82 : Les campagnes organisées dans le monde par le SRI, 1925-1931.

<sup>7</sup> Chiffres indiqués dans Claudio Natoli, « Pour une histoire comparée des organisations communistes de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », *op. cit.*, p. 33.

<sup>8</sup> *Notre congrès mondial...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 11.

ANNÉE	Secours donnés aux détenus polit. et à leurs familles	Défense Juridique	Emigrés politiques	Maisons d'Enfants	TOTAL
1923	2 549 347	546 297	2 904 684		6 000 328
1924	11 082 904	2 374 916	4 546 477		18 004 297
1925	21 289 588	6 5 8 386	10 288 258	366 374	38 652 606
1926	21 063 793	3 050 026	6 358 194	1 053 135	31 525 148
1927	16 872 258	2 628 387	4 906 323	432 000	24 838 968
1928	17 618 478	2 706 271	4 123 961	1 125 845	25 574 555
1929	14 055 858	4 373 678	3 869 303	693 161	22 992 000
1930	12 188 606	4 636 097	4 134 529	389 161	21 307 252
1931	13 407 458	4 645 161	6 203 600	116 207	24 372 426
<i>Total...</i>	130 128 310	31 68 219	47 335 329	4 335 742	213 267 600

83 : Montant (en francs) des secours versés par le SRI dans le monde, 1923-1931. Tableau extrait de la brochure *Notre congrès mondial, 1932*.

En France, le Secours rouge est confronté à partir de 1927 au durcissement de la répression anticomuniste, qui perdure au gré des confrontations des communistes avec l'appareil d'État durant toute la période 1927-1934 et culmine le 1<sup>er</sup> août 1929 à l'occasion de la journée de mobilisation contre la guerre<sup>10</sup>. L'affirmation de la ligne de classe contre classe, la stalinisation du mouvement communiste et le renforcement du contrôle exercé par le centre moscovite provoquent le resserrement idéologique de la SFIC, dont la direction est désormais dominée par sa frange la plus activiste. Cette nouvelle ligne, qui s'impose aux organisations de la galaxie communiste, a de fortes répercussions sur le Secours rouge et limite ses capacités d'élargissement en même temps qu'elle amplifie son agitation et sa propagande. La section française du SRI, en dépit de son affaiblissement et de ses hésitations – conséquences du repli sectaire opéré par le Parti communiste –, fait preuve d'un activisme manifeste en se déployant sur de nombreux terrains de luttes.

<sup>10</sup> Pour l'étude de cette période, nous nous sommes particulièrement appuyés sur les travaux suivants : David François, *La violence...*, thèse citée ; Frédéric Monier, *Le Complot dans la République, op. cit.* ; Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France (1918-1968), op. cit.* ; Serge Wolikow, *Le Parti communiste français et l'Internationale communiste (1925-1933)*, Thèse d'État à l'Université Paris 8, 1990.

## L'accélération et le durcissement de la répression contre les communistes

### « Le communisme, voilà l'ennemi » : le lancement de l'offensive anticommuniste (1927)

Le 22 avril 1927, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut est à Constantine pour le jubilé parlementaire de Gaston Thomson<sup>11</sup>. Passé les hommages convenus, le discours de Sarraut change de tonalité et se transforme en violente diatribe contre le communisme, ce courant politique fomenté de l'étranger et accusé de mettre en péril « la grandeur et l'humanité de l'œuvre civilisatrice » de la France :

« Le communisme français qui, sur l'ordre de l'extérieur, se porte sur tous les points où s'articule notre vie nationale pour fausser successivement tous les rouages, désagréger les organes, rompre les assemblages, saboter les mécanismes de notre activité, s'est attaché spécialement, en ces dernières années, à essayer de briser les clés de voûte de notre grand œuvre colonial ».

Dénonçant l'action de la SFIC dans les colonies, Albert Sarraut signe une déclaration de guerre contre le communisme et promet de mener une lutte implacable contre ses militants. Il termine son discours par une célèbre apostrophe, promise à un large retentissement :

« Le gouvernement, messieurs, pas plus en Algérie qu'ailleurs, ne saurait tolérer ces excitations à la révolution, à la guerre intérieure, à la déchéance nationale. Contre elles, il a déjà sévi et il sévira encore, aussi longtemps et autant qu'il le faudra. Il usera des armes que la loi lui donne. Il en usera sans faiblesse et sans ménagements. On ne saurait ici invoquer les droits de la liberté d'opinion. La destruction de la patrie n'est pas une opinion. C'est un crime. [...] »

« Pour [le gouvernement et le Parlement] comme pour les masses laborieuses, la devise, le mot d'ordre doit rester le même : le communisme, voilà l'ennemi ! »<sup>12</sup>.

Dans les semaines précédant ce discours, de premiers signaux du « passage à l'offensive politique et judiciaire contre le communisme » avaient été envoyés<sup>13</sup>. Des poursuites sont engagées contre Jacques Doriot, à la suite de sa participation à la délégation ouvrière qui s'est rendue en Chine en février 1927 et a rencontré des révolutionnaires indochinois. Si la qualification pour complot est écartée, le garde des Sceaux demande toutefois début avril la levée de son immunité parlementaire, ainsi que celle de Paul Vaillant-Couturier, tous les deux poursuivis avec Gabriel Péri pour des écrits et des discours prônant

---

<sup>11</sup> Gaston Thomson détient le record de la longévité parlementaire, ayant été député de Constantine de 1877 jusqu'à sa mort en 1932.

<sup>12</sup> Discours reproduit dans *Le Matin*, 23 avril 1927. Voir aussi Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, op. cit., p. 188-189.

<sup>13</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit., p. 192-194.

la fraternisation avec les insurgés du continent asiatique<sup>14</sup>. Au même moment, une affaire d'espionnage industriel et militaire au profit de l'URSS éclate en métropole et se traduit par l'arrestation, les 9 et 10 avril, de six militants français et étrangers (dont certains proches de l'ambassade soviétique) – deux autres suspects, Jean Crémet (membre du Comité central de la SFIC) et Louise Clarac, parviennent à s'enfuir et échappent à la police.

Le tournant annoncé par Albert Sarraut est confirmé par le président du Conseil Raymond Poincaré, le 2 mai à Bar-le-Duc :

« C'est un danger plus grave encore et plus immédiat que nous ferait courir le communisme s'il était maître de poursuivre chez nous, avec l'appui d'organisations étrangères, les entreprises de démolition auxquelles il se livre dans le monde entier. La France n'est pas un champ d'expériences ouverte à l'impérialisme bolchevik. [...] Le gouvernement est donc décidé à ne laisser porter aucune atteinte aux lois de la République et à les appliquer sur-le-champ à la répression énergique de toutes les tentatives criminelles qui peuvent menacer la discipline de l'armée, la sûreté de l'État ou l'indivisibilité de la nation »<sup>15</sup>.

Les répercussions du discours de Constantine sont immédiates et le gouvernement est déterminé à faire appliquer les peines prononcées en 1925 contre les dirigeants du Comité d'action contre la guerre au Maroc. Le 1<sup>er</sup> mai 1927, Gaston Monmousseau, secrétaire de la CGTU, est arrêté à Dunkerque et immédiatement incarcéré. Le 10 mai, la Chambre des appels correctionnels confirme les condamnations écopées par les dirigeants communistes et syndicaux durant la guerre du Rif, tandis que l'Assemblée nationale est saisie de plusieurs demandes en autorisation de poursuites contre des députés communistes. Signalons aussi, le même jour, la nomination à la tête de la Préfecture de police de Paris de Jean Chiappe, ancien directeur de la Sûreté générale<sup>16</sup>. Adversaire résolu et publiquement assumé du communisme, dénoncé pour ses accointances avec les ligues d'extrême-droite, il sera jusqu'au début 1934 l'artisan principal de la répression anticommuniste dans la capitale.

Après le placement en détention de René Bellanger – gérant de *L'Humanité*, il accumule les condamnations visant le quotidien communiste – le 18 mai, le secrétaire général de la SFIC Pierre Semard, de retour de Moscou, est à son tour arrêté le 10 juin et emprisonné à la prison de la Santé<sup>17</sup>. Puis les arrestations s'enchaînent au cours de l'été : Alfred Costes le 2 juillet, Léon Bonnefons, Vital Gilbert, François Chasseigne, Jean-Louis

---

<sup>14</sup> « Doriot est poursuivi », *L'Humanité*, 3 avril 1927 ; « Vaillant-Couturier est poursuivi avec Péri pour avoir invité les soldats et les marins à fraterniser avec les Cantonais », *L'Humanité*, 9 avril 1927.

<sup>15</sup> Discours publié dans *Le Matin*, 3 mai 1927.

<sup>16</sup> Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, op. cit., p. 220-224.

<sup>17</sup> Libéré par erreur le 25 juin, il est de nouveau arrêté le 22 juillet.

Berrar le 4, Henri Raynaud le 5, Lucien Midol le 11, Jacques Doriot et Marcel Cachin<sup>18</sup> le 18, Alfred Bernard le 22, André Marty le 13 août, Henri Barbé le 23 août, Jacques Duclos le 9 septembre... La plupart d'entre eux ont respecté les directives du Bureau politique, qui a demandé aux condamnés de se constituer eux-mêmes prisonniers en se laissant arrêter par la police. Cette décision fait toutefois l'objet de vives critiques à l'intérieur du parti<sup>19</sup> et plusieurs dirigeants communistes font le choix de la clandestinité, comme André Marty, vite retrouvé par la police, ou Maurice Thorez qui s'apprête alors à passer deux années dans l'illégalité. Par ailleurs, les sept inculpés d'espionnage dans le cadre de « l'affaire Crémet » sont condamnés le 25 juillet à des peines de seize mois à cinq ans de prison et d'un total de 24 000 francs d'amendes, assorties de cinq ans d'interdiction de droits civiques.

---

<sup>18</sup> Marcel Cachin avait déjà été arrêté le 4 juillet mais avait été libéré quelques heures plus tard sur intervention de la Chambre des députés, qui vota la suspension de sa détention jusqu'à la fin de la session parlementaire.

<sup>19</sup> Archives de direction du PCF, PEG03\_1927\_031, Procès-verbal du Bureau politique du 7 juillet 1927.



PARTI COMMUNISTE (RÉGION PARISIENNE) — JEUNESSES COMMUNISTES (IV<sup>e</sup> ENTENTE)



**Jacques Doriot**

Retour d'une mission près de la Jeune Chine Révolutionnaire s'est dressé en accusateur de l'Impérialisme assassin.

**L'IMPÉRIALISME SE VENGE EN LE JETANT EN PRISON.**

Il appartient aux Proletaires français, solidaires des Révolutionnaires chinois, de l'arracher de la geôle avec tous les emprisonnés.

PARTI COMMUNISTE (RÉGION PARISIENNE) — JEUNESSES COMMUNISTES (IV<sup>e</sup> ENTENTE)



**Pierre Semard**

Secrétaire général du Parti Communiste, a été emprisonné sur l'ordre du Gouvernement d'Union Nationale Poincaré-Herriot-Briand

**PARCE QU'IL S'ÉTAIT DRESSÉ CONTRE LA GUERRE.**

Exigez sa libération et celle de tous les emprisonnés.

PARTI COMMUNISTE (RÉGION PARISIENNE) — JEUNESSES COMMUNISTES (IV<sup>e</sup> ENTENTE)



**André Marty**

Député du Bloc Ouvrier-Paysan.

En 1920, pour avoir refusé d'assassiner la Révolution Russe, la bourgeoisie l'a envoyé au Bagne

**Le Proletariat l'a arraché des geôles.**

En 1927, pour s'être dressé contre la guerre qui vient, la bourgeoisie vient de le jeter à nouveau en prison

Le proletariat doit exiger sa libération immédiate !

PARTI COMMUNISTE (RÉGION PARISIENNE) — JEUNESSES COMMUNISTES (IV<sup>e</sup> ENTENTE)



**Cachin**

Jeté en prison par la bourgeoisie, pour s'être dressé contre la guerre criminelle du Maroc

**Les masses travailleuses qui luttent contre la guerre menaçante doivent exiger**

**SA LIBÉRATION IMMÉDIATE**

et celle de tous les emprisonnés

84 : Affiches de la région parisienne de la SFIC et des JC pour la libération de Doriot, Semard, Marty et Cachin, 1927. AN, F/7/13190.

Durant tout l'été 1927, le Parti communiste et la CGTU se trouvent ainsi désorganisés par la mise sous les verrous d'une partie de leur appareil dirigeant, dans une période marquée par la montée en puissance des mobilisations ouvrières en faveur de Sacco et Vanzetti. Le 2 septembre, le gouvernement présente par communiqué de presse son « tableau de chasse contre le communisme » :

« 14 des principaux chefs de file des organisations sont à la prison de la Santé et 30 autres dans les prisons de province ; 100 incarcérations ont eu lieu pour action antimilitariste depuis le 1<sup>er</sup> janvier et 52 poursuites nouvelles sont engagées ; 36 condamnations à la prison ont été prononcées à la suite de la soirée du 23 août et 11 affaires sont encore à l'instruction ; [depuis juillet 1926] 19 journaux

ouvriers en langue étrangère ont été supprimés et 8 500 éléments "indésirables" ont été expulsés dont 250 étaient des militants révolutionnaires ; enfin une série de maires et adjoints ont été révoqués ou suspendus [pour provocations antimilitaristes ou excitation de manifestants à troubler l'ordre public] »<sup>20</sup>.

La majeure partie des dirigeants communistes et syndicaux est relâchée au cours de l'automne, après avoir purgé plusieurs mois de prison. Le 3 novembre, la Chambre des députés fait notamment libérer les quatre parlementaires communistes incarcérés (Cachin, Doriot, Duclos et Marty) qui publient dans la foulée dans *L'Humanité* un appel à intensifier la lutte contre la répression :

« Le premier devoir des élus communistes rendus à la liberté est de protester contre le maintien en prison de leurs camarades dont ils furent et demeurent entièrement solidaires. Ils vont participer à la campagne pour l'amnistie générale que le Parti communiste a déjà engagée à travers le pays et qui doit être plus que jamais intensifiée jusqu'à la libération définitive de toutes les victimes, quelles qu'elles soient, de la répression gouvernementale.

Le geste que vient d'accomplir la Chambre n'est que le résultat de la propagande des ouvriers communistes pour l'amnistie. Les députés de gauche se rendent compte de la puissance de ce mouvement populaire. Mais il ne faut pas perdre un jour pour donner à ce courant une force irrésistible. C'est du dehors, c'est des usines, des champs, par l'action sous toutes ses formes, même les plus énergiques, que doit se produire la pression décisive qui emportera le vote de l'amnistie générale et prochaine.

À cette tâche, les élus libérés vont se consacrer entièrement et sans délai, en reprenant leur place dans le combat révolutionnaire, aux côtés des prolétaires qui, seuls, leur ont ouvert provisoirement la porte de leur prison »<sup>21</sup>.

Mais l'offensive gouvernementale se poursuit avec vigueur contre les rédacteurs et les gérants des journaux communistes, inculpés de provocation de militaires à la désobéissance pour des articles sur la révolution chinoise ou appelant à la fraternisation dans *L'Humanité*, *L'Aube sociale*, *Le Conscrit*, *La Vie ouvrière*, *La Caserne*, *La Page de Jean-Le-Gouin*, *L'Avant-Garde*... Parmi les procès les plus retentissants, mentionnons :

- Le 17 septembre, René Bellanger, François Gay, Michelet, Gaston Monmousseau, Jean Clamamus, Louis Coutheillas et Georges Joseph écopent d'un total de 38 années de prison et 45 000 francs d'amendes.
- Le 27 septembre, Jacques Duclos, André Marty, Henri Barbé, André Ferrat, Robert Alloyer, René Bellanger, Julien Monnereux, Michelet sont condamnés pour 14 délits de presse à un total de 58 années de prison et 36 000 francs d'amendes (soit environ 140 000 francs avec les décimes et les frais).

---

<sup>20</sup> Pierre Semard, « La grande offensive contre le communisme », *L'Humanité*, 4 septembre 1927. Voir aussi : « La répression des menées révolutionnaires », *Le Petit parisien*, 3 septembre 1927.

<sup>21</sup> « La déclaration des libérés », *L'Humanité*, 4 novembre 1927.

- Le 14 novembre, les peines de Marty, Duclos, Ferrat, Alloyer, Michelet, Joseph, Maillot et Drouillas sont ramenées en appel à un total de 19 années de prison et 23 000 francs d'amendes.

**Pour 14 délits de presse :**  
**58 années de prison**  
**144.000 francs d'amende**  
**A HUIT MILITANTS COMMUNISTES**

		PRISON	AMENDES	Soit, avec les décimes et les frais, environ :
En vertu des lois scélérates que le Cartel devait abolir, la XII <sup>e</sup> Chambre a prononcé hier les condamnations suivantes :				
Jacques DUCLOS	6 articles poursuivis	30 années	18.000 francs	72.000 francs
André MARTY. . .	2 — — —	10 —	6.000 —	24.000 —
Henri BARBÉ . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —
ALLOYER . . . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —
BELLANGER. . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —
MICHELET. . . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —
MONNEREUX . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —
FERRAT. . . . .	1 — — —	3 —	2.000 —	8.000 —

85 : Liste de condamnations pour délit de presse. *L'Humanité*, 28 septembre 1927.

Certains militants accumulent les condamnations, à l’instar de François Gay, nouveau gérant de *L'Humanité* qui, en mars 1928, a déjà été poursuivi à cinquante reprises et vingt-six fois condamné (pour un total de 23 ans de prison et 30 000 francs d’amendes) dans les mois précédents<sup>22</sup>. André Marty concentre également sur sa personne une partie des attaques gouvernementales : après avoir écopé le 27 septembre 1927 de deux fois cinq ans de prison et deux fois 3 000 francs d’amende, il est de nouveau condamné pour ses écrits antimilitaristes et révolutionnaires<sup>23</sup> à trois mois de prison le 5 décembre, deux ans de prison et 2 000 francs d’amende le 10 février 1928, quatre ans de prison et 3 000 francs d’amende le 24 mars puis le 7 décembre – cette dernière peine, assortie d’un an supplémentaire de contrainte par corps, est confirmée en appel le 18 février 1929<sup>24</sup>. Le 29 mai 1929, un arrêt de la cour d’appel le condamne définitivement à cinq ans et dix mois de prison<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> Gravement malade, François Gay est remis en liberté provisoire en février 1928, puis présenté par la SFIC comme candidat d’amnistie à Marseille aux élections cantonales de mars. Condamné à plusieurs reprises encore dans les mois suivants et menacé par un nouveau mandat d’arrêt, il se réfugie à Moscou où il meurt le 16 septembre 1929 (« La vie révolutionnaire de François Gay, *L'Humanité*, 21 septembre 1929).

<sup>23</sup> En particulier, une lettre d’André Marty adressée le 24 août 1927 au maréchal Foch lui vaut une nouvelle inculpation et la privation temporaire du régime politique de détention.

<sup>24</sup> Voir la notice biographique d’André Marty, rédigée par Jean Maitron et Claude Pennetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article24200>].

<sup>25</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juin 1929.



Au début de l'année 1928, l'appareil dirigeant de la SFIC est de nouveau ébranlé par le vote à la Chambre le 12 janvier de la levée de l'immunité parlementaire de cinq députés communistes. Marcel Cachin et Paul Vaillant-Couturier sont arrêtés le jour même à la sortie du palais Bourbon assiégé par les forces de l'ordre, tandis qu'André Marty (arrêté le 25 janvier), Jacques Doriot (arrêté le 19 avril) et Jacques Duclos font le choix de la clandestinité et échappent plus ou moins longtemps à la police.

Mais la croisade contre les menées communistes ne se limite pas seulement au champ judiciaire. Au moment où s'affirme dans le Parti communiste la nouvelle ligne de « classe contre classe », qui s'accompagne de pratiques de lutte nouvelles répondant au mot d'ordre de « conquête de la rue » du Komintern, la répression investit aussi le terrain des manifestations. L'affrontement entre les communistes et l'État, assumé de part et d'autre, culmine avec la « journée rouge » du 1<sup>er</sup> août 1929, qui marque une nouvelle phase de répression dont l'ampleur dépasse toutes les précédentes.

### **L'escalade répressive face à la conquête de la rue (1928-1929)**

Au sein de la SFIC, les partisans d'une ligne plus offensive reçoivent l'appui du Komintern, qui critique les hésitations de la direction française face au virage à gauche imposé par Moscou. À leurs yeux, l'accentuation des antagonismes de classe – dont les violences qui ont éclaté lors de la manifestation du 23 août 1927 sont l'expression – confirme les thèses sur la radicalisation des masses ouvrières. Le tournant répressif engagé par le gouvernement vise selon eux à préparer l'opinion publique à l'écrasement définitif du mouvement ouvrier révolutionnaire et à l'accélération des préparatifs de guerre contre l'URSS. Dans ces conditions, il est demandé au Parti communiste de mettre l'hypothèse insurrectionnelle à l'ordre du jour et de préparer le passage à l'organisation clandestine de la lutte.

La multiplication, tout au long de l'année 1928, des incidents dans les manifestations et le renforcement des moyens policiers déployés contre les communistes exacerbent, dans la frange la plus activiste de la SFIC, « le sentiment que le recours à la clandestinité ainsi qu'à la violence collective est inéluctable »<sup>26</sup>. Ainsi, l'irruption le 5 février d'une soixantaine de policiers à la Maison des syndicats à la Grange-aux-Belles pour arrêter Roger Gaillard (secrétaire régional de la CGTU) en plein milieu d'un congrès de son organisation est

---

<sup>26</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, *op. cit.*, p. 201.

dénoncée comme un « nouveau coup de force »<sup>27</sup>. Un mois plus tard, *L'Humanité* alerte sur la préparation par le gouvernement d'un « nouveau complot pour décapiter les organisations ouvrières »<sup>28</sup>, au moment où la presse conservatrice engage une vigoureuse campagne anticomuniste<sup>29</sup>. Les bagarres avec la police dans les manifestations se font par ailleurs plus régulières : le 16 avril au Pré-Saint-Gervais, le 29 avril dans les cortèges qui se forment à Paris aux cris de « amnistie ! » au soir des élections législatives, le 1<sup>er</sup> mai dans la capitale quadrillée par les forces de l'ordre – « on n'avait pas vu cela depuis 1906 », écrit Paul Vaillant-Couturier, évoquant une « journée sans grands accrochages, mais où l'on s'est tâté de part et d'autre à Paris »<sup>30</sup>.

### *Les arrestations préventives comme nouvelle technique de répression*

À l'été 1928, alors qu'un grand meeting est en préparation pour le 5 août à Ivry pour clôturer une « semaine nationale antimilitariste », la Préfecture de police de Paris – encore marquée par le traumatisme de la manifestation émeutière du 23 août 1927 – veut empêcher toute démonstration ouvrière<sup>31</sup>. Jean Chiappe et Louis Barthou (alors ministre de l'Intérieur par intérim) interdisent tout rassemblement et expérimentent à cette occasion un nouveau mode opératoire pour dissuader les ouvriers de s'y rendre : les arrestations préventives massives. Dès la veille au soir, à la sortie d'un meeting communiste au Cirque de Paris, Paul Vaillant-Couturier et une centaine de membres des Groupes de défense antifascistes (GDA) et des Jeunes gardes antifascistes (JGA) – qui assuraient le service d'ordre – sont arrêtés et retenus durant 24 heures. Le jour même, Ivry est occupée par des centaines de policiers qui interdisent l'accès aux salles de réunion et procèdent à l'arrestation de 1 339 manifestants, relâchés dans la soirée. Le maire communiste de la ville est incarcéré et dessaisi de ses pouvoirs de police. Le Secours rouge s'indigne de ces nouvelles méthodes – qu'il considère illégales – de la police et prévient :

« Aujourd'hui, suppression des réunions, arrestations préventives en masse. C'est pour demain, la suppression de toute possibilité d'activité des organisations prolétariennes »<sup>32</sup>.

---

<sup>27</sup> Un communiqué de protestation du SRI est publié dans *L'Humanité* du lendemain.

<sup>28</sup> « Vers l'illégalité. Le Parti en danger ! », *L'Humanité*, 20 mars 1928.

<sup>29</sup> « Complot ou espionnage ? », *Le Matin*, 14 mars 1928.

<sup>30</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1928.

<sup>31</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 360-363 ; Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, *op. cit.*, p. 201-203.

<sup>32</sup> « La protestation du Secours rouge », *L'Humanité*, 7 août 1928.

L'arrestation préventive de Paul Bazin, l'un des secrétaires du SRI qui avait participé la veille au meeting au Cirque de Paris, est relatée dans *L'Humanité* :

« Des inspecteurs de la Sûreté s'étaient présentés à son domicile dès cinq heures du matin. Ils avaient enquêté chez la concierge, afin de s'assurer de la présence de notre camarade et de son impossibilité de sortir par une autre porte que celle qu'ils surveillaient. À neuf heures du matin, notre camarade étant descendu en chaussons pour acheter son journal, les deux bourriques l'appréhendèrent :

- C'est vous M. Bazin ?
- Parfaitement.
- Vous allez nous suivre au poste.
- Avez-vous un mandat d'amener ?
- Nous n'en avons pas, mais si vous ne nous suivez pas, nous prendrons toute mesure utile.

Comprenant l'inutilité de toute résistance, Bazin suivit au poste, malgré le caractère nettement arbitraire de l'opération policière, les deux inspecteurs. Au commissariat de police, sans explication, on enleva au prisonnier ses bretelles et tous les objets contenus dans ses poches. Il eut beau demander à voir le commissaire et exiger de connaître les raisons de son arrestation, on l'enferma dans une cellule où il resta vingt-cinq heures. On le libéra sans autre explication »<sup>33</sup>.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

86 : *Manifestants arrêtés à Ivry, 5 août 1928. Agence Rol/BNF (Gallica).*

La même technique est réitérée dans les semaines suivantes. L'arrestation de 1 400 militants – dont au moins 180 colleurs d'affiches et distributeurs de tracts en amont du rassemblement – met en échec l'organisation de la manifestation communiste du 27 août

<sup>33</sup> « Les circonstances scandaleuses de l'arrestation de Bazin du Secours rouge », *L'Humanité*, 7 août 1928.

contre la signature du pacte Briand-Kellogg. Le 9 septembre, plus de 700 personnes (le double selon *L'Humanité*) sont arrêtées à l'occasion d'une manifestation organisée à Saint-Denis en clôture de la semaine internationale des jeunes, elle aussi interdite par la Préfecture de police<sup>34</sup>. Le 25 octobre, à l'occasion des obsèques – que la CGTU veut transformer en manifestation revendicative – de 19 ouvriers tués dans l'effondrement à Vincennes d'un immeuble en chantier, entre 1350 et 2000 personnes sont arrêtées préventivement.

*Du « 1<sup>er</sup> mai de combat » à la préparation de la « journée rouge » : la logique de l'affrontement permanent*

Conformément à sa nouvelle appréciation de la situation internationale et aux directives adoptées lors de son 6<sup>e</sup> congrès, le Komintern appelle ses sections nationales à passer à l'offensive au cours de l'année 1929. Il convoque pour cela une journée de mobilisation mondiale « contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'URSS », dont la date est fixée au 1<sup>er</sup> août 1929, jour anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Pour la préparer, les partis communistes doivent rompre avec les formes traditionnelles de manifestations, légales et pacifistes, et inscrire la « conquête de la rue » comme préalable à toute conquête révolutionnaire du pouvoir. Et les dirigeants de l'IC d'avertir :

« La Journée rouge internationale n'est pas une manifestation ordinaire : dans le mouvement ouvrier, elle marquera un tournant, le passage du prolétariat à la contre-offensive sur le front international »<sup>35</sup>.

Dans ce contexte, les manifestations berlinoises du 1<sup>er</sup> mai 1929 font figure de référence pour la préparation du 1<sup>er</sup> août : durant trois jours, les communistes allemands ont tenu tête aux automitrailleuses de la police, dressant des barricades dans plusieurs quartiers ouvriers de la capitale, au prix d'un bilan particulièrement sanglant (12 morts et plus de 150 blessés).

La SFIC, dont la direction est remaniée<sup>36</sup> lors de son 6<sup>e</sup> congrès du 31 mars au 7 avril, approuve les orientations de l'IC et met à l'ordre du jour, dès le printemps 1929, la préparation méthodique du 1<sup>er</sup> août. La conquête de la rue doit s'effectuer par le biais d'une

---

<sup>34</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 366.

<sup>35</sup> « L'Internationale communiste exhorte les prolétaires d'Europe à préparer pour le 1<sup>er</sup> août 1929 leur journée rouge contre la guerre », *L'Humanité*, 7 mai 1929.

<sup>36</sup> Ce congrès entérine la promotion de nouveaux cadres issus des Jeunesses communistes et de la frange activiste du parti. Le secrétariat général est remplacé par une direction collégiale autour de Barbé, Celor, Thorez et Frachon.

série de « journées », imaginées comme autant de démonstrations de force du prolétariat, chacune d'entre elles étant une répétition de la suivante et devant culminer avec le 1<sup>er</sup> août. Ainsi, les mobilisations du 1<sup>er</sup> mai, du 19 mai contre un meeting militaire aérien à Vincennes, du 26 mai pour la manifestation traditionnelle au Mur des Fédérés en hommage à la Commune de Paris ou du 14 juillet pour perturber les célébrations officielles de la fête nationale sont autant d'occasions d'occuper la rue et d'affronter la police, en prévision de la « journée rouge ». La conquête de la rue doit par ailleurs s'articuler avec le développement dans chaque usine de groupes d'autodéfense devant permettre aux ouvriers de repousser les assauts policiers<sup>37</sup>. Pour contourner l'impossibilité d'organiser des manifestations dans Paris, immédiatement interdites par l'administration, il expérimente aussi les manifestations multiples partant des entreprises, espérant ainsi désorganiser les forces de l'ordre.

Les autorités, inquiètes, répondent à la radicalisation du discours et des pratiques communistes par l'escalade répressive. La police multiplie les interventions et les coups de filets. Le 24 mars à Clichy, elle déboule au milieu du congrès de la région parisienne de la SFIC après de violentes bagarres à l'extérieur de la salle qui entraînent la mort d'un agent de police. Les 120 délégués présents sont arrêtés<sup>38</sup> puis les locaux de *L'Humanité* sont perquisitionnés le lendemain. Le 24 avril, alors que les communistes se mobilisent à l'occasion d'un nouveau passage au tribunal d'André Marty, le siège national du Secours rouge est cerné par les forces de l'ordre qui procèdent à l'arrestation de plus de 80 militants. Quelques jours plus tard, le « 1<sup>er</sup> mai de combat » appelé par les communistes est mis en échec par l'arrestation préventive de 3 400 militants la veille et le jour même, et par le déploiement massif de la police devant les locaux des organisations ouvrières et de *L'Humanité*, mais aussi les salles de meeting et les lieux de pointage des cartes de grévistes. Le 19 mai, le Parti communiste ne parvient pas non plus à perturber le meeting aérien de Vincennes, alors qu'une centaine de ses militants avait été arrêtée en amont et qu'une quarantaine d'autres est interpellée sur place. Si la manifestation du 26 mai au Mur des fédérés n'est pas interdite (à la surprise de ses organisateurs), de violentes bagarres éclatent et occasionnent plusieurs blessés. La préfecture de police fait état de 44 personnes arrêtées,

---

<sup>37</sup> Les principaux points de la tactique de l'autodéfense ouvrière sont expliqués dans une brochure rédigée par Amand Latour : *Les Problèmes de l'autodéfense. Quelques leçons...*, Bureau d'éditions, 1928. Voir à ce sujet : David François, *La violence...*, thèse citée, p. 393-402 ; Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit, p. 203-206.

<sup>38</sup> Sept militants arrêtés écoperont de peines de quatre mois à un an de prison au droit commun (*L'Humanité*, 6 juin 1929). Le septième, Charles Clément, inculpé pour la mort du policier, est finalement acquitté le 21 décembre 1929 à l'issue d'une campagne d'agitation du Secours rouge.

dont une dizaine est emprisonnée pour « outrages, violences et voies de fait », tandis que trois étrangers font l'objet d'une procédure d'expulsion<sup>39</sup>. Des courses de cyclisme organisées par *L'Humanité* et la FST sont également interdites<sup>40</sup>. Le 9 juin à Achères, la police fait irruption dans une réunion clandestine du Comité central de la SFIC qui préparait la journée du 1<sup>er</sup> août et procède à l'arrestation de Maurice Thorez – qui était entré en clandestinité deux ans auparavant. Le 14 juillet, la perturbation des défilés officiels entraîne l'interpellation de plus d'une trentaine de manifestants.

Par ailleurs, les attaques contre la presse communiste se poursuivent. Tandis que de nouvelles condamnations pour antimilitarisme sont prononcées contre des rédacteurs et des gérants de journaux, leur diffusion est également entravée : en février 1929, Chiappe publie une circulaire visant à interdire la distribution de tracts et la vente de journaux à proximité des usines et casernes<sup>41</sup>. À la veille du 1<sup>er</sup> mai, *L'Avant-garde* est saisie et 16 de ses vendeurs, militants des Jeunesses communistes, sont incarcérés et condamnés le 10 juillet à un total de 48 mois de prison et 3 200 francs d'amende<sup>42</sup>.

#### *L'échec du 1<sup>er</sup> août 1929 et les poursuites pour complot*

La tension se fait de plus en plus vive à l'approche du 1<sup>er</sup> août et l'étau policier se resserre autour du Parti communiste. Le 17 juillet au soir, des perquisitions sont opérées aux sièges de la SFIC et de *L'Humanité*, mais aussi aux domiciles de plusieurs militants à travers le territoire. Plusieurs gérants de journaux communistes – dont l'ancien communard Hyppolite Noël, gérant de *L'Humanité* – sont arrêtés et incarcérés et Louis Cassiot, responsable du bureau militaire de *L'Humanité*, est inculpé pour espionnage militaire et industriel. Quatre jours plus tard, alors qu'un « congrès ouvrier et paysan » est organisé à grand renfort de propagande à Clichy en préparation du 1<sup>er</sup> août, la police investit la maison du peuple de Villeneuve-Saint-Georges où se tient en parallèle une réunion secrète de la direction du Parti communiste et des organisations participant à la « journée rouge ». La totalité des 94 participants est arrêtée, parmi lesquels Auguste Gillot, futur secrétaire de la

---

<sup>39</sup> Sur cette manifestation, voir : Corentin Lahu, « Il était une fois la montée au Mur. 1929, conquérir la rue », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/il-etait-une-fois-la-montee-au-mur-1929-conquerir-la-rue/>].

<sup>40</sup> « La Fédération sportive du travail hors-la-loi ! », *L'Humanité*, 2 juin 1929.

<sup>41</sup> « Entrée d'usine, terre de Chiappe », *L'Humanité*, 8 février 1929.

<sup>42</sup> « Arrachons les vendeurs d'Avant-garde de leur prison de droit commun », *La Défense*, 11 mai 1929 : « À la XI<sup>e</sup> chambre correctionnelle », *L'Humanité*, 11 juillet 1929.

région parisienne du SRI, qui fait le récit de l'irruption des forces de l'ordre au milieu de l'assemblée :

« Tout à coup, un bruit insolite se fit entendre. Les policiers de Tardieu et de Chiappe venaient rompre notre silence, en envahissant la salle, revolver au poing. Déchaînés, ils hurlaient "haut les mains", et ramassèrent tous les papiers qui se trouvaient sur les tables et le bureau. Nous ne pûmes nous échapper ; ils nous dirigèrent vers la sortie où nous attendait un cordon de policiers qui nous fit monter directement dans des voitures. Il ne s'agissait pas des "paniers à salade" bien connus du public, mais de très beaux autocars, habituellement utilisés pour les excursions ou les mariages. Tout avait été organisé pour camoufler ce coup de force qui devait passer inaperçu de la population. [...] Ce voyage que les gens pouvaient, de l'extérieur, imaginer de plaisir, nous conduisit à l'immonde dépôt de "la Tour pointue" à Paris. Considérés comme des malfaiteurs, chacun de nous fut "fiché", avec photo de face et de profil, notre identité et nos empreintes digitales relevées »<sup>43</sup>.

Après cet événement, et alors que la presse de droite réclame une répression radicale des menées communistes, le gouvernement se décide à ouvrir le 23 juillet une information pour complot contre la sûreté intérieure de l'État, dont la procédure a minutieusement été étudiée par Frédéric Monier<sup>44</sup>. Dans les jours suivants, de nouveaux dirigeants communistes et syndicaux sont arrêtés et la police perquisitionne les locaux de la CGTU, du Secours rouge, de la Banque ouvrière et paysanne, de l'ARAC et de plusieurs organisations ouvrières en province. Lorsqu'arrive la « journée rouge », pas moins de 113 personnes sont déjà inculpées, ce qui « fait du complot communiste du 1<sup>er</sup> août 1929 la plus importante opération de répression politique jamais engagée par la III<sup>e</sup> République depuis sa création »<sup>45</sup>.

Le jeudi 1<sup>er</sup> août 1929, annoncé comme une journée à haut-risque dans les états-majors du ministère de l'Intérieur, l'insurrection communiste redoutée ne vient pas. Entre 22 000 et 30 000 policiers et gendarmes débarqués la veille quadrillent incessamment les rues de la capitale et de sa banlieue, placées en état de siège. Dans la nuit, l'imprimerie de *L'Humanité* est occupée par les forces de l'ordre qui empêchent la sortie dans les rotatives des 400 000 exemplaires envisagés et qui font saisir aussi *L'Internationale* – un nouvel organe édité en prévision de l'interdiction du journal fondé par Jaurès. À en croire la presse à grand tirage du lendemain, la vie a semblé suivre son cours normal en ce 1<sup>er</sup> août, et Paris a « gardé sa physionomie habituelle »<sup>46</sup>. Signe que la situation est parfaitement maîtrisée, le préfet de police Jean Chiappe invite à l'heure du déjeuner plus de 2000 gardiens de la paix à l'occasion

---

<sup>43</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, Paris, Editions des Halles de Paris, 1986, p. 70-71. *La Défense* publie aussi le témoignage de l'un des inculpés sur ce coup de filet : « De Villeneuve-Saint-Georges à la Santé », *La Défense*, 10 août 1929.

<sup>44</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit, p. 213-230.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>46</sup> *Le Matin*, 2 août 1929.

d'un grand banquet sous la verrière du Grand-Palais, en présence du ministre de l'Intérieur André Tardieu.

Pourtant des troubles ont bien éclaté ici ou là en région parisienne, parfois jusque tard dans la nuit. À Asnières, Saint-Denis, Argenteuil, Bezons, Clichy ou dans certains quartiers parisiens, des cortèges se forment, réunissant péniblement plusieurs centaines de personnes. Ils se terminent généralement par des accrochages avec les forces de l'ordre, qui arrêtent plus de 900 manifestants ce jour-là. Quant à la grève, hormis des débrayages importants dans quelques rares usines – notamment chez Citroën –, elle est restée très limitée. Dans le reste du pays, les résultats sont plus contrastés. Certains secteurs ont plus massivement fait grève, mais moins d'une cinquantaine de manifestations sont dénombrées.

Les communistes doivent se rendre à l'évidence : la « journée rouge » annoncée est un échec et confirme les déboires de la stratégie de « conquête de la rue » déployée par la SFIC depuis plusieurs mois. L'exaltation de la violence révolutionnaire, accompagnée d'un discours critique envers les formes d'action traditionnelles du prolétariat, n'a pas aidé les militants à saisir le sens que devait requérir la journée du 1<sup>er</sup> août : ni putsch, ni défilé pacifique, elle aurait dû faire la démonstration de la capacité des masses à tenir tête à l'appareil d'État, en prévision de futurs épisodes révolutionnaires. Si cet activisme forcé, en rupture avec la culture politique et les formes traditionnelles d'organisation du mouvement ouvrier français est une des causes du désengagement militant du 1<sup>er</sup> août, l'escalade répressive engagée contre les communistes a été déterminante.

### *Le Secours rouge face au complot*

La section française du SRI a été partie prenante de la préparation de la journée de mobilisation contre la guerre du 1<sup>er</sup> août. Ses dirigeants, répondant à des critiques soulevées par certains adhérents<sup>47</sup>, justifient la participation du Secours rouge à cette initiative du Komintern en faisant le lien avec la répression des militants antimilitaristes :

« La lutte contre la répression est reliée directement à la lutte contre la guerre. La plupart des camarades emprisonnés en France sont frappés pour leur lutte antimilitariste et notre organisation,

---

<sup>47</sup> Au congrès de la région parisienne du SRI, une minorité d'adhérents du comité local de Bezons regrette que le Secours rouge, par sa participation au 1<sup>er</sup> août, soit sorti « de son cadre de lutte contre la répression et de solidarité » en devenant une « filiale du PC, CGTU, UFCGI, etc. ». Selon eux, le SRI n'aurait dû intervenir qu'après le 1<sup>er</sup> août (*La Défense*, 14 décembre 1929).



malgré que cette journée ait été décidée par l'Internationale communiste, avait pour devoir d'y participer »<sup>48</sup>.

Ses adhérents sont invités à participer aux grèves et manifestations et des représentants du SRI assistent aux congrès ouvriers et paysans convoqués à travers le pays. En région parisienne, 50 000 tracts sont distribués dans les usines, les cinémas et sur les marchés<sup>49</sup>. Une délégation de seize membres du Secours rouge, conduite par Émile Bureau (secrétaire de la région parisienne), participe également à la réunion clandestine du 21 juillet à Villeneuve-Saint-Georges.

Bien qu'étant lui-même visé par des perquisitions et déstabilisé par l'arrestation de certains de ses cadres, le Secours rouge entend immédiatement riposter à la répression gouvernementale. Car si la plupart des inculpés du complot sont remis en liberté provisoire dès le 3 août, les principaux dirigeants communistes sont maintenus emprisonnés et le pouvoir exécutif paraît décidé, sur pression du duo Tardieu-Chiappe, à mener jusqu'au bout les poursuites contre l'appareil dirigeant de la SFIC. Les condamnations tombent également par dizaines pour les militants interpellés et incarcérés en province. C'est pourquoi le Secours rouge lance un appel pressant pour intensifier la mobilisation contre la répression :

« Les militants ont le devoir impérieux de répondre aux mesures de répression bourgeoise par une action intensifiée.

Secours matériels d'abord. Que toutes les usines, que tous les chantiers, tous les quartiers ouvriers et villages créent des comités du SRI, prennent l'initiative de collectes. Que chaque camarade incarcéré pendant la campagne du 1<sup>er</sup> août adhère au SRI et se range parmi ses militants les plus actifs.

Au moment où les jouisseurs pourris de la bourgeoisie gaspillent dans la noce et le jeu de vacances crapuleuses au bord de la mer l'argent volé aux ouvriers, que la plus grande agitation soit menée en toute occasion. Debout pour les contre-manifestations aux parades officielles !

Partout : activité, action surtout, initiative la plus grande à la base sur ce mot d'ordre : "À la bourgeoisie qui a fait deux pas en avant, imposons un recul de trois en exigeant la libération de tous les emprisonnés" »<sup>50</sup>.

Auguste Gillot, à sa libération, témoigne de la solidarité manifestée spontanément par ses collègues de travail :

« Le lundi 5 août, je retournai à la carrosserie de Montrouge. Mes camarades de travail étaient au courant, mon patron également ; il ne me fit aucune remarque. Par solidarité, une souscription avait été organisée dans l'atelier. Je remerciai le personnel, en précisant que les fonds recueillis seraient versés au Secours rouge international, et répartis entre les familles de ceux qui étaient restés en

---

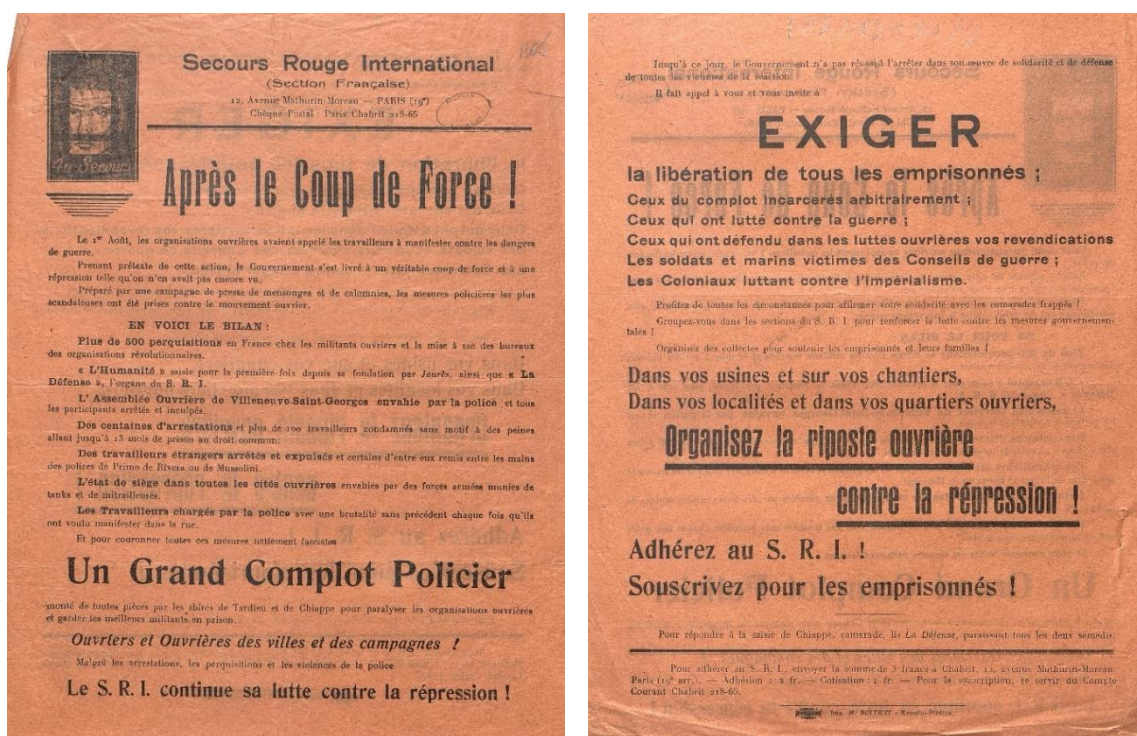
<sup>48</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> « Régime fasciste ? », *La Défense*, 10 août 1929.

prison. Ma surprise fut grande lorsque, quelques jours plus tard, quatre des souscripteurs prirent leur carte d'adhérent au SRI et m'achetèrent régulièrement le journal *La Défense* »<sup>51</sup>.

Le 9 août, le secrétariat du SRI adresse aux comités départementaux une circulaire pour l'organisation de l'agitation<sup>52</sup>. Un tract fustigeant le « coup de force » et une affiche « contre l'offensive fasciste » (tirée à 5 000 exemplaires) sont largement diffusés à travers le pays. La souscription du Secours rouge est également relancée et bénéficie d'une importante couverture dans *L'Humanité*, qui publie des messages d'anciens prisonniers (Vincent Palaric, Georges Ménétrier, Dominique Roujou, Valois) appelant les ouvriers à verser leur obole<sup>53</sup>. Elle permet la collecte de plus de 150 000 francs en trois mois, tandis qu'un timbre spécial de solidarité à un franc est édité<sup>54</sup>. Enfin, des dizaines de meetings et réunions publiques sont organisés dans les semaines et les mois suivants à travers le territoire, et tout particulièrement en région parisienne<sup>55</sup>.



87 : Tract diffusé par le SRI après le 1<sup>er</sup> août 1929. AN, F/7/13514/6.

<sup>51</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 73.

<sup>52</sup> Archives nationales, F/7/13514/6, Circulaire n°7 du SRI, 9 août 1929.

<sup>53</sup> « À l'aide ! », *L'Humanité*, 9 août 1929 ; « Souscrivez ! », *La Défense*, 24 août 1929. Les appels d'anciens prisonniers sont publiés dans les éditions de *L'Humanité* des 13, 15, 17 et 18 août 1929.

<sup>54</sup> « Le timbre du 1<sup>er</sup> août », *La Défense*, 7 septembre 1929.

<sup>55</sup> « Les meetings du Secours rouge », *L'Humanité*, 31 août 1929. Voir aussi les nombreux rapports de police sur ces réunions (Archives nationales, F/7/13514/6).



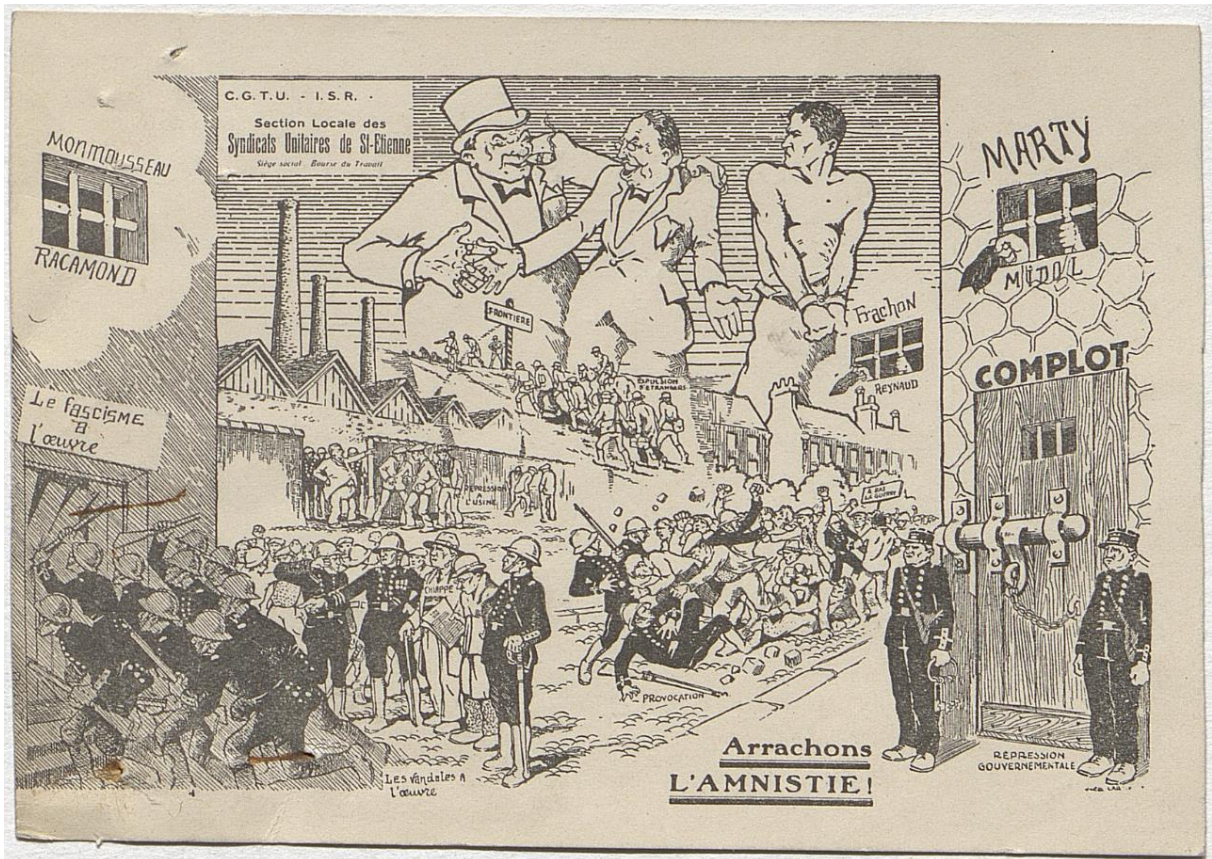
88 : Affiche diffusée par le SRI après le 1<sup>er</sup> août 1929. AN, F/7/13514/6.

Alors que les poursuites s'étendent en octobre 1929 à d'autres responsables communistes, portant à 155<sup>56</sup> le nombre total de personnes inculpées de complot, le gouvernement se heurte à la résistance du pouvoir judiciaire, qui estime que cette nouvelle tentative de faire le grand procès du communisme est vouée à un nouvel échec. La procédure s'enlise, et la succession des crises ministérielles et des dissensions entre l'institution judiciaire et l'exécutif conduisent à la libération, le 9 mai 1930, des douze derniers détenus pour complot. Enfin, le vote de la loi d'amnistie de 1931 précipite la fin de l'affaire, qui se clôture officiellement par un non-lieu en février 1932<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> Le Secours rouge évoque même dans ses statistiques le nombre de 176 inculpés pour complot.

<sup>57</sup> Frédéric Monier, *Le Complot dans la République*, op. cit, p. 226-230.





89 : Carte postale contre la répression de la CGTU à Saint-Etienne, [1929-1930]. AN, F/7/13190.

L'année 1929, marquée par l'affaire du complot, constitue ainsi l'une des périodes les plus agitées et redoutables pour les militants communistes qui ont, par milliers, été confrontés à la réalité brutale de la répression. Comme l'écrit Auguste Gillot,

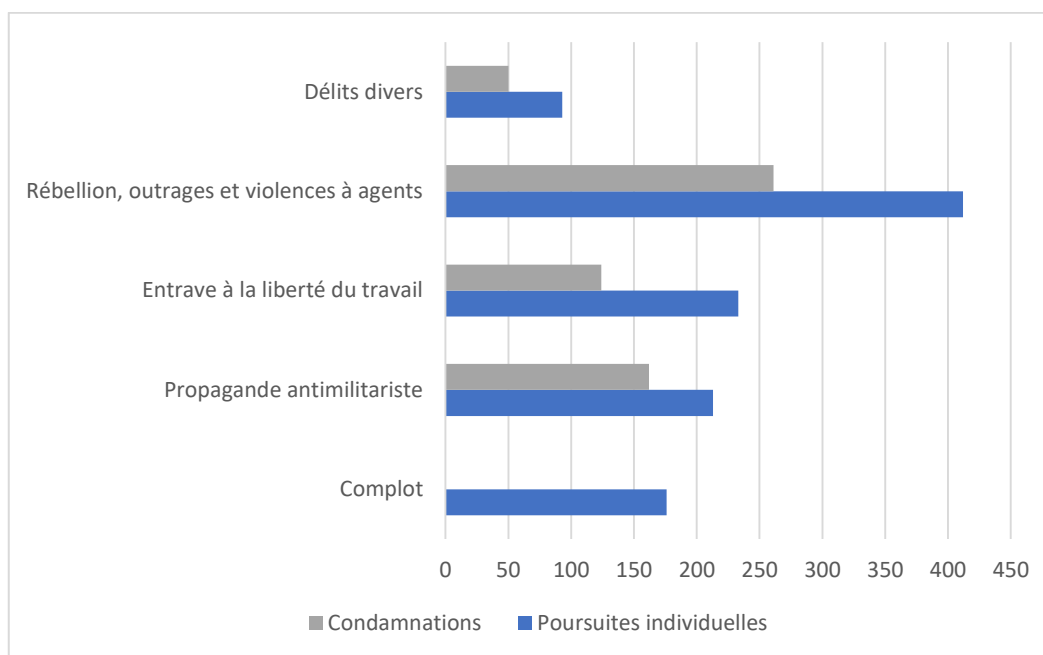
« 1929 fut aussi l'année où un militant pouvait partir de chez lui le matin, participer à une réunion et se retrouver le soir en prison, avec une inculpation des plus invraisemblables »<sup>58</sup>.

Le bilan de l'année, établi par le Secours rouge, reflète l'intensité de l'offensive déclenchée par les autorités contre le mouvement communiste. En plus des milliers d'arrestations opérées, le SRI comptabilise :

- 1 127 poursuites individuelles : 176 pour complot, 213 pour propagande antimilitariste, 233 pour entraves à la liberté du travail, 412 pour rébellion, outrages et violences à agents, et 93 pour d'autres délits divers (infraction à un arrêté d'expulsion, faux-papiers, délit d'affichage, etc.) ;
- 597 condamnations : 162 pour propagande antimilitariste, 124 pour entraves à la liberté du travail, 261 pour rébellion, outrages et rébellion, et 50 pour délits divers.

<sup>58</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 69.

Elles s'élèvent à un total de 260 années et 11 mois de prison, plus d'un million de francs d'amendes et de frais de justice, 16 années d'interdiction de séjour et 4 ans de privation des droits civiques<sup>59</sup>.



90 : Les poursuites et condamnations en France en 1929 (statistiques du SRI).

Si l'antimilitarisme reste l'une des clés de voûte de la répression, ces chiffres mettent en évidence le déplacement du terrain d'affrontement entre les communistes et le gouvernement, qui ne relève plus seulement du domaine de la presse et de la propagande mais s'affirme désormais directement dans la rue et – dans une moindre mesure – sur le lieu de travail. La forte progression des poursuites et condamnations pour actes de rébellion, outrages et violences à agents ainsi que pour entraves à la liberté du travail apparaît comme une conséquence de la stratégie de la « conquête de la rue » et de la « grève politique de masse » déployée par la SFIC. Dans les années suivantes, cette dynamique se poursuit avec le développement de conflits sociaux parfois violents, marqués par des affrontements avec la police et la traduction en justice de nombreux grévistes et manifestants. Mais si la répression exercée contre les militants communistes demeure à un niveau élevé, son intensité diminue et son caractère politique s'étiole progressivement après 1930 et l'échec des poursuites pour complot.

<sup>59</sup> « Bilan de la répression en 1929 », *L'Humanité*, 25 décembre 1929.

## Une conflictualité persistante (1930-1933)

Malgré l'échec des mobilisations de l'année 1929, les communistes ne renoncent pas immédiatement à la perspective révolutionnaire à court terme. La conquête de la rue n'est pas abandonnée et les manifestations restent le théâtre de violents affrontements avec les forces de l'ordre. Alors que l'arrivée d'André Tardieu à la présidence du Conseil, en mars 1930, est analysée « comme un pas supplémentaire dans la fascisation de l'État »<sup>60</sup>, la SFIC opte pour la stratégie de la « grève politique de masse » comme « étape sur la voie menant à l'insurrection prolétarienne »<sup>61</sup>. Partant du combat dans les usines pour les revendications immédiates, le Parti communiste veut unifier les luttes grévistes et les entraîner vers l'action révolutionnaire, en encourageant les ouvriers à prendre la rue et à résister aux charges de la police.

Au cours du mois de janvier 1930, des grèves – animées la plupart du temps par des syndicalistes de la CGTU – éclatent dans plusieurs secteurs pour réclamer des augmentations de salaire. À plusieurs reprises, les grévistes prennent la rue et sont confrontés aux forces de l'ordre qui opèrent de nombreuses arrestations. Dans l'Est de la France notamment, à Belfort ou à Morez (Jura), de violentes confrontations avec la police se produisent et des dizaines d'ouvriers sont interpellés puis traduits en justice pour entraves à la liberté du travail ou rébellions, outrages et violences à agents<sup>62</sup>.

Une nouvelle journée internationale de mobilisation est convoquée par l'Internationale communiste pour le 6 mars, « contre la rationalisation capitaliste et pour la défense de l'URSS ». Organisée selon des modalités similaires à celles du 1<sup>er</sup> août 1929, elle se heurte encore une fois à un déploiement policier massif qui empêche la formation des cortèges. À Paris, de violentes bagarres se produisent place du Combat et 52 manifestants sont arrêtés. Après cet échec, les dirigeants du Parti communiste et de la CGTU comptent sur le 1<sup>er</sup> mai pour « rompre avec les pratiques traditionnelles et réaliser la grève politique de masse »<sup>63</sup>. Mais les autorités renouent avec les pratiques répressives à grande échelle exercées l'année précédente : *L'Humanité* est saisie et 800 manifestants sont arrêtés en région parisienne (ainsi qu'une trentaine dans la manifestation de Lens émaillée d'incidents), parmi lesquels le député Jacques Doriot, le nouveau secrétaire du Secours rouge Marcel Rouffiangues, ou

---

<sup>60</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 450.

<sup>61</sup> Cité par David François, *La violence...*, thèse citée, p. 448.

<sup>62</sup> Ces deux conflits sont suivis quotidiennement par *L'Humanité* en janvier 1930.

<sup>63</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 450.

encore le maire communiste de Saint-Denis Camille Villaumé. Des dizaines d'arrestations ont également été opérées préventivement, dont de nombreux colleurs d'affiches et distributeurs de tracts ensuite inculpés de provocation de militaires à la désobéissance<sup>64</sup>. Quelques semaines plus tard, la traditionnelle montée au Mur des fédérés est marquée par l'interpellation de 150 manifestants (dont plusieurs dizaines d'étrangers) et l'incarcération de sept personnes inculpées de violences à agents<sup>65</sup>.

La lutte physique contre les adversaires politiques caractérise également l'activisme communiste de cette période, et l'intervention de la police pour l'empêcher est considérée comme une preuve de la collusion des autres forces politiques avec le gouvernement bourgeois. Le 21 février 1930, un grand meeting antisoviétique à la salle Bullier à Paris est perturbé par plusieurs centaines de communistes qui se bagarrent avec le service d'ordre des Jeunesses patriotes et avec la police – six manifestants arrêtés écopent de 15 jours à 4 mois de prison<sup>66</sup>. Mais la SFIC concentre la plupart de ses attaques contre les socialistes, dénoncés comme « social-fascistes » et considérés alors comme « les plus dangereux, car ils empêchent les ouvriers radicalisés de rejoindre les rangs communistes »<sup>67</sup>. Les escarmouches entre « frères ennemis » se multiplient et dégénèrent parfois gravement, comme le 30 mars à Lille : lors d'une manifestation socialiste, des coups de feu sont échangés et l'un des contre-manifestants communistes est grièvement blessé par balle par la police<sup>68</sup>.

D'autres manifestations sont par ailleurs directement organisées en opposition « à l'État gendarme et à ses pratiques répressives », et certaines d'entre elles « se dirigent vers les commissariats, les prisons ou tribunaux et se heurtent fréquemment aux forces de l'ordre »<sup>69</sup>. Par exemple le 24 mai à Orléans, à la suite d'un meeting du SRI, un cortège s'élance en direction de la prison pour réclamer la libération d'un détenu politique, avant d'être chargé par la police<sup>70</sup>.

---

<sup>64</sup> « Les arrestations préventives de mercredi », *L'Humanité*, 2 mai 1930.

<sup>65</sup> « Les arrestations, les blessés », *L'Humanité*, 26 mai 1930.

<sup>66</sup> « La répression », *L'Humanité*, 28 février 1930.

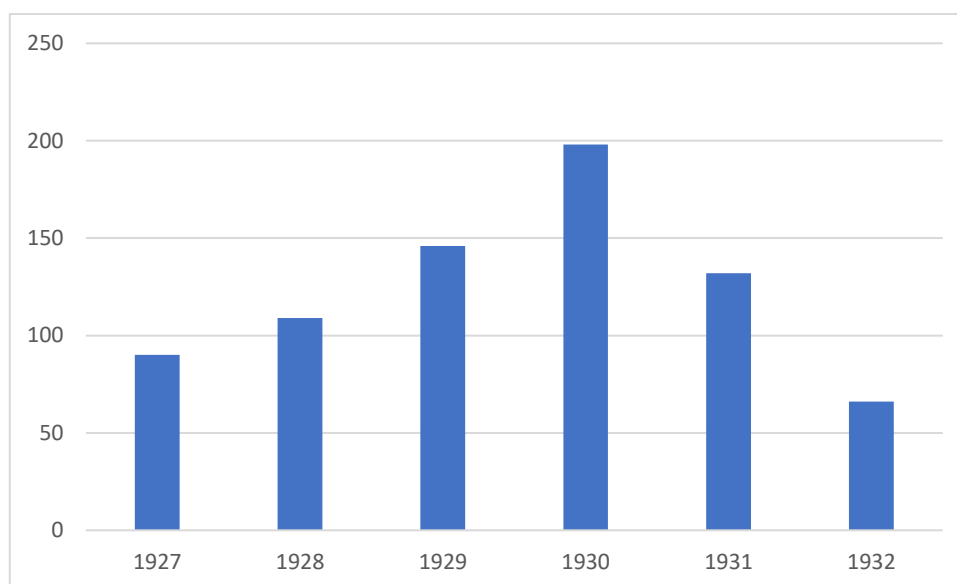
<sup>67</sup> Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>68</sup> Cité par David François, *La violence...*, thèse citée, p. 437-443.

<sup>69</sup> Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>70</sup> « Avant-hier à Orléans 500 travailleurs ont manifesté dans la rue contre la répression », *L'Humanité*, 26 mai 1930.

La confrontation avec l'État se cristallise aussi autour des vendeurs de journaux communistes, que les ouvriers doivent placer sous leur protection en résistant aux attaques de la police. Le 14 mai 1930, onze vendeurs de *L'Avant-garde* sont par exemple condamnés chacun à deux ans de prison et 3 000 francs d'amende<sup>71</sup>. Les militants des JC, qui figurent parmi les plus ardents défenseurs d'une ligne activiste et radicale dans le mouvement communiste, subissent alors une répression accrue. Ses dirigeants – dont François Billoux ou Raymond Guyot, qui agissent clandestinement – sont condamnés à plusieurs reprises à de lourdes peines (jusqu'à deux ans de prison) pour provocation de militaires à la désobéissance<sup>72</sup>. L'année 1930 marque d'ailleurs l'apogée de la répression de l'activisme communiste antimilitariste, si l'on en croit les statistiques élaborées par le Garde des Sceaux dans le *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, qui recense 198 prévenus pour « menées anarchistes » (loi du 28 juillet 1894), dont 14 sont acquittés et 80 condamnés à des peines supérieures à un an de prison.



91 : Nombre de prévenus pour « menées anarchistes », 1927-1932. D'après le *Compte général de l'administration de la justice criminelle*<sup>73</sup>.

La situation est cependant de plus en plus préoccupante pour le Parti communiste français. La fuite en avant sectaire de ses dirigeants qui appliquent avec zèle la ligne de l'IC, les échecs répétés de ses démonstrations de rue, tout comme la répression qui s'abat sur lui,

<sup>71</sup> « 22 ans de prison », *L'Humanité*, 15 mai 1930.

<sup>72</sup> « La justice aux ordres contre nos militants », *L'Humanité*, 15 mars 1930 ; « La répression s'aggrave », *L'Humanité*, 5 juin 1930.

<sup>73</sup> On remarque que certaines données statistiques diffèrent de celles élaborées par le SRI (ce dernier comptabilisait par exemple 162 condamnations pour propagande antimilitariste en 1929, soit 21 de plus que le nombre annoncé par le ministère de la Justice).



coupent la SFIC des masses ouvrières. Face à la désertion des militants et au risque de marginalisation, le Komintern s'inquiète désormais de la surenchère et des déviations « gauchistes » qui animent ses dirigeants. Dans ces conditions, « un tournant décisif » est annoncé en juillet 1930 par Maurice Thorez<sup>74</sup>, récemment libéré. Si la ligne de « classe contre classe » reste de vigueur, le sectarisme, l'aventurisme et « la phrase pseudo-révolutionnaire » sont dénoncés. Mais les tergiversations de la direction du Komintern, qui « ne cessent de souffler le chaud et le froid »<sup>75</sup>, témoignent des hésitations qui traversent le mouvement communiste, lequel, jusqu'au début de l'année 1934, « semble osciller entre l'abandon des aspects les plus violents de la ligne classe contre classe et des périodes de durcissement imposées par l'IC »<sup>76</sup>.

Dans le même temps, la répression des activités communistes continue de s'exercer sous des formes variées et *La Défense* publie dans ses colonnes un bilan des arrestations et des condamnations prononcées chaque semaine. Si les délits de presse sont de moins en moins nombreux, les arrestations de vendeurs de journaux sont en revanche régulières et se multiplient. Les journées inscrites au calendrier des luttes révolutionnaires sont également toujours des moments de tensions. Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai restent l'objet de violences – comme en 1931 où un millier d'arrestations est opéré à Paris –, de même que les mobilisations du 1<sup>er</sup> août 1930 et 1931. Mais des accrochages plus ponctuels peuvent aussi se produire, comme lors de la mise à sac par la police de la Bellevilloise le 28 septembre 1930, durant une soirée d'élection législative partielle, qui fait plusieurs blessés et entraîne l'arrestation de 90 personnes<sup>77</sup>.

Le début des années 1930 est par ailleurs marqué par le développement de conflits sociaux dont la radicalité est exploitée par les communistes. Qu'il s'agisse des grèves dans le Nord à l'été 1930 ou en juin 1931, dans le textile à Vienne en avril 1932, à Dunkerque en janvier 1933, dans les usines Citroën au printemps ou à Strasbourg à l'été 1933, les épisodes violents sont récurrents et la répression s'abat sur de nombreux ouvriers. Des poursuites sont aussi engagées à l'égard des paysans qui luttent contre les saisies. De même, les mobilisations de chômeurs – de plus en plus nombreux du fait de la crise économique – auxquelles prennent activement part les communistes font l'objet d'une réaction vigoureuse

---

<sup>74</sup> Maurice Thorez, « Tournant décisif », *L'Humanité*, 23 juillet 1930.

<sup>75</sup> Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>76</sup> David François, *La violence...*, thèse citée, p. 500.

<sup>77</sup> « Une coopérative saccagée », *La Défense*, 4 octobre 1930.

des autorités. Ainsi le 12 janvier 1932, à l'occasion d'une journée nationale de manifestations, plus de 3 000 chômeurs (parmi lesquels 328 étrangers en situation irrégulière) qui tentaient d'approcher de l'Assemblée nationale sont arrêtés, dont douze sont envoyés au dépôt (la plupart pour port d'armes prohibées). Deux mois plus tard, lors d'une action de chômeurs sur un chantier de Vitry le 17 mars, Edmond Fritsch est tué d'une balle en pleine tête par un policier, déclenchant une vive émotion au sein de la classe ouvrière lors des obsèques organisées par le Secours rouge.

Alors que l'activisme communiste dans l'armée et la marine reste l'objet d'une étroite surveillance – nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur plusieurs campagnes qu'anime le SRI en soutien à des marins et soldats emprisonnés –, une nouvelle affaire d'espionnage industriel au profit de l'URSS agite la presse à l'été 1932<sup>78</sup>. Le communiste polonais Isaïa Bir, appelé « Fantomas », est accusé de diriger un réseau d'espionnage au sein des usines de fabrication militaire, par le biais des « rabcors », les correspondants ouvriers de *L'Humanité*. Le 5 décembre 1932, cinq personnes accusées d'appartenir à ce réseau sont condamnées à des peines de treize mois à trois ans de prison (ainsi que 10 ans d'interdiction de séjour pour les deux Polonais inculpés)<sup>79</sup>.

Ainsi, l'offensive anticomuniste déclenchée en 1927 par le gouvernement, s'est accélérée et a culminé en 1929-1930 avec la tentative de condamnation pour complot des dirigeants communistes et la traduction devant les tribunaux de centaines de militants poursuivis pour leur activité antimilitariste, mais aussi pour leur participation aux grèves ou leur réactivité face à la police. Le Secours rouge s'est essayé à compiler les chiffres – nécessairement parcellaires, incomplets et sujets à critique – de la répression durant cette période. Il recense, du 1<sup>er</sup> janvier 1928 au 1<sup>er</sup> juin 1932<sup>80</sup> :

- 15 039 arrestations ;
- 1 725 condamnations à 444 années de prison et d'interdiction de séjour pour « actions dans les grèves et ripostes aux policiers, et 910 années de prison, travaux forcés et réclusion pour « action antimilitariste et lutte contre la guerre » ;
- 15 millions d'amendes (avec les frais et décimes) ;

---

<sup>78</sup> Georges Vidal, « L'affaire Fantomas (1932). Le contre-espionnage français et les prémices de la préparation à la guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°119, 2013, p. 3-14.

<sup>79</sup> « Dénoncer la guerre est un devoir ! », *L'Humanité*, 6 décembre 1932.

<sup>80</sup> RGASPI, 517/1/1386/54-63, Schéma du rapport de la section française du SRI au congrès mondial, 1932 ; 517/1/1217/52-53, Renseignements sur la section française du SRI, 1932 ; « Sinistre bilan de la répression en France », *L'Humanité*, 25 décembre 1932.

- 13 467 expulsions de travailleurs immigrés ;
- 12 ouvriers tués par la police.

Pour la période suivante, du 1<sup>er</sup> juin 1932 au 31 mai 1933, un autre bilan fait état de 221 arrestations préventives, 386 poursuites, 107 perquisitions, 1,2 million de francs d'amendes, 64 années et 2 mois de prison, 25 années d'interdiction de séjour, 626 blessés et 207 expulsions<sup>81</sup>. Nous n'avons pas évoqué par ailleurs la répression exercée dans les colonies à l'égard des mouvements révolutionnaires et nationalistes, qui s'est également considérablement renforcée durant cette période et que nous aborderons dans le chapitre suivant.

Alors que le mouvement communiste est durant cette période accablé par la répression et menacé de marginalisation, le Secours rouge est lui aussi pris dans la tourmente de ces années de forte agitation politique et sociale.

## **Une organisation dans la tourmente**

### **L'affaiblissement du Secours rouge**

#### *Le SRI dans le viseur de la répression*

La section française du Secours rouge est à plusieurs reprises la cible de la répression. Le 25 avril 1929, jour du procès d'André Marty, la place du Combat où se trouvent les locaux du SRI – qui doit tenir des meetings le soir même – est occupée par les forces de l'ordre, qui procèdent à l'arrestation d'une centaine de militants<sup>82</sup>. À l'approche de la mobilisation communiste du 1<sup>er</sup> août 1929, le siège du Secours rouge est perquisitionné dans la nuit du 24 au 25 juillet<sup>83</sup>. Si ses dirigeants ont probablement été avertis quelques heures auparavant de l'arrivée de la police par l'ambassade soviétique (qui en était manifestement informée<sup>84</sup>), leur permettant peut-être de prendre en urgence des mesures de précaution, cette perquisition a néanmoins perturbé le travail du SRI durant ces journées décisives sur le plan répressif : jusqu'au 2 août, le secrétariat a été contraint de travailler en dehors de ses bureaux<sup>85</sup>. Après

<sup>81</sup> « L'amnistie enterrée dans la tranchée de la liberté », *La Défense*, 23 juin 1933.

<sup>82</sup> Paul Vaillant-Couturier, « Renforçons la lutte contre la répression », *L'Humanité*, 26 avril 1929 ; « Le siège du Secours rouge par les flics de Chiappe », *La Défense*, 27 avril 1929.

<sup>83</sup> Daniel Renoult, « L'offensive contre le Secours rouge », *La Défense*, 10 août 1929.

<sup>84</sup> Archives nationales, F/7/13514/6, Rapport de police du 24 juillet 1929.

<sup>85</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

cette opération de police, le dernier numéro du journal du SRI *La Défense*, daté du 20 juillet, est également saisi. Le secrétaire de la région parisienne, Émile Bureau, arrêté le 21 juillet avec l'ensemble des participants – dont les seize membres de la délégation du Secours rouge – à la réunion de Villeneuve-Saint-Georges, figure parmi les inculpés pour complot<sup>86</sup>. Il ne sera libéré que près de sept mois plus tard, le 15 février 1930, sans avoir été condamné.

D'autres responsables nationaux ou régionaux du SRI sont aussi inquiétés par la police ou le pouvoir judiciaire. Nous avons déjà évoqué précédemment le cas de Paul Bazin, l'un des secrétaires nationaux du Secours rouge, arrêté préventivement avant la manifestation du 5 août 1928 à Ivry. Le 1<sup>er</sup> mai 1930, l'un des nouveaux secrétaires du SRI, Marcel Rouffianges<sup>87</sup>, est arrêté lors d'une bagarre avec la police devant les usines Renault et condamné à 25 francs d'amende. Quelques semaines plus tard, lors de la montée au Mur des fédérés – marquée par plusieurs arrestations de quêteurs du SRI et de vendeurs de *La Défense* –, Rouffianges est une nouvelle fois interpellé et blessé lors d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Condamné à trois mois de prison pour violences à agents, il est libéré le 27 août<sup>88</sup>.

Les dirigeants du Secours rouge, actifs propagandistes de leur organisation, doivent faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils vont sur le terrain, à la sortie des usines ou des gares, pour haranguer les foules ouvrières. Auguste Gillot, élu trésorier puis secrétaire (en janvier et mai 1930) de la région parisienne du SRI, raconte certaines de ses mésaventures avec la police ainsi que les moyens employés pour tenter de lui échapper :

« Avec l'expérience acquise, les ouvriers de l'usine Citroën avaient mis au point une excellente méthode pour éviter l'arrestation. L'un deux [*sic*] était chargé de surveiller l'arrivée de la police, toujours alertée par la direction. Je parlais tête nue, le regard tourné vers ce camarade. Dès qu'il apercevait la voiture de la police, il me faisait signe de sauter à terre, les ouvriers m'encerclaient, je mettais une casquette toujours prête dans ma poche et je rentrais avec eux dans l'usine. Puis ils me faisaient sortir à l'autre extrémité, quai de Javel. La police était jouée.

Un jour, ayant parlé à cette même entreprise, après l'intervention du camarade Laroulandie, du syndicat des métaux, où la police n'était pas intervenue, j'étais rentré au siège du SRI. Vers 15 heures, on téléphona pour me demander où était passé "Larou" (Laroulandie). Il n'était pas rentré au syndicat. Le lendemain, il raconta qu'après avoir pris la parole, ayant une faim de loup, il était allé déjeuner dans un petit restaurant à proximité. Les policiers attendirent sa sortie et "l'embarquèrent" pour ne le relâcher que vers minuit. C'est dire combien il fallait être vigilant, car la police n'opérait pas toujours de la même façon.

Poursuivant la lutte contre la répression en Indochine, nous parlions également aux sorties des gares de Paris et de banlieue, entre 18h et 19h30. Un soir, à l'arrivée d'un train alors que je m'adressais

---

<sup>86</sup> « L'interrogatoire d'Émile Bureau », *La Défense*, 15 février 1930 ; « Bureau et Colomer sont mis en liberté provisoire », *L'Humanité*, 16 février 1930.

<sup>87</sup> Marcel Rouffianges, actif dans le travail antimilitariste, avait été condamné par le conseil de guerre de Trèves et incarcéré du 29 juillet 1926 au 29 juillet 1929. Voir sa notice biographique, rédigée par René Lemarquais et Claude Pennetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article129772>].

<sup>88</sup> « Rouffianges a été libéré hier de Fresnes », *L'Humanité*, 28 août 1930.

aux voyageurs en gare d'Antony, des policiers voulurent m'arrêter. Je rentraï dans la gare, par le quai, en ressortis aussitôt et sautai sur un vélo posé le long d'un mur. Le lendemain, je remis le vélo où je l'avais "emprunté" avec un mot d'excuse dans la sacoche !

Ces exploits que nous racontions entre camarades, ne finissaient pas toujours aussi bien. Aux Compteurs de Montrouge, le matin du 1<sup>er</sup> mai 1931, j'eus à peine le temps de prononcer trois phrases, que j'étais arrêté. Un policier en civil, très brutal, voulut à tout prix ouvrir mon veston pour me fouiller et prendre mes papiers d'état-civil. Il en arracha les deux boutons avec le tissu. Bien encadré, je partis en voiture au commissariat de la rue Sarette à Paris. on me relâcha à une heure où il n'y avait plus de métro pour rentrer ; je dus faire le chemin à pied. Mon veston n'était absolument pas réparable, mais j'avais tout de même échappé au "passage à tabac" si fréquent contre les militants communistes.

En septembre 1930, pendant la campagne électorale que menait Maurice Thorez, candidat à Belleville-Saint-Fargeau (Paris), nous partîmes un soir à 18h avec Émile Bureau pour parler à la station de métro à Belleville. Mon camarade n'avait pas parlé plus de deux minutes que la police l'arrêta et l'emmena. À peine était-il parti, qu'à mon tour je sautai sur le banc et dénonçai le caractère de son arrestation et de la répression. J'entendis une femme dire : "Ils viennent d'en arrêter un et celui-là ils le laissent parler". Ce ne fut pas pour longtemps, un policier arriva derrière moi en m'interpellant : "Montrez-moi vos papiers". Il prit ma carte d'identité, passa devant moi en disant : "Suivez-moi". J'en profitai pour "foncer" dans le sens contraire et sauter dans le taxi qui nous attendait à proximité. Le chauffeur, un de nos camarades, venait lorsqu'il pouvait, nous aider en cas de besoin. Je me fis le plus petit possible, à l'arrière du taxi. Par la portière qui fermait mal, j'aperçus le "flic" sur le trottoir, qui me cherchait, le chauffeur me dit : "Ne bouge pas, il s'en va".

Cet incident provoqua un rassemblement. Les gens discutaient en voyant le policier tourner sur place. Le taxi démarra tranquillement, la capote arrière de la voiture étant ouverte, je jetai à la volée plusieurs poignées de tracts du SRI.

De retour au siège du SRI, je m'attendais à recevoir la visite de ces "messieurs" puisque l'un d'eux détenait ma carte d'identité. Il n'en fut rien et je n'entendis plus jamais parler de cette affaire, ni de ma carte d'identité. Le plus drôle, fut que le lendemain *L'Humanité* du 26 septembre 1930, publia ma photo en première page en train de parler à la station de métro Belleville, mais heureusement sans donner mon nom »<sup>89</sup>.



92 : Auguste Gillot haranguant la foule à la station de Belleville. *L'Humanité*, 26 septembre 1930.

---

<sup>89</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 88-89.

Quelques mois plus tard, au printemps 1931, de nouvelles poursuites sont engagées contre Auguste Gillot, à la demande du Garde des Sceaux et du ministère de la Guerre. Il est inculpé d'outrages à magistrats de l'ordre administratif, à la suite de l'envoi par le Secours rouge au ministre de la Guerre d'un ordre du jour, adopté dans des meetings, dénonçant les tribunaux militaires. Traduit devant le tribunal correctionnel de la Seine le 19 janvier 1932, il bénéficie de l'amnistie récemment adoptée par la loi du 26 décembre 1931<sup>90</sup>.

Mais la répression touche aussi les structures du Secours rouge en province. À Limoges, le siège et les membres du Comité départemental de la Haute-Vienne sont perquisitionnés à douze reprises à l'été 1928, tandis que trois de ses militants sont inculpés<sup>91</sup>. Après le 1<sup>er</sup> août 1929, le domicile du secrétaire départemental du SRI en Corse, Casanova, est lui aussi perquisitionné<sup>92</sup>. Le 17 juin à Lyon, le secrétaire régional du Secours rouge, Massy (ou Massie), est arrêté en compagnie d'un autre militant alors qu'ils distribuaient des tracts à la sortie des cinémas pour dénoncer la répression en Indochine<sup>93</sup>. Un an plus tard, c'est le secrétaire de la région Nord du SRI, Jean Chauvet, qui est à son tour arrêté le 16 juillet 1931 dans un hôtel de Lille, au milieu d'une longue grève du textile dans le département<sup>94</sup>. Il convient de noter par ailleurs que certaines antennes locales du Secours rouge abritent des armes destinées à se défendre en cas d'attaque de la police ou d'adversaires politiques, comme le témoignera plus tard Jean Chaintron, alors militant du SRI à Lyon :

« Dans les planques de nos locaux, les initiés pouvaient trouver des matraques et des pistolets, en cas d'autodéfense nécessaire »<sup>95</sup>.

De nombreux événements organisés par le Secours rouge sont également frappés d'interdiction. La fête champêtre que prévoyait d'organiser la région parisienne du SRI le 26 août 1928, et dont les bénéfices devaient être affectés aux vacances des enfants des prisonniers, n'est pas autorisée<sup>96</sup>. L'année suivante, la fête organisée par le Comité local de Montreuil, qui devait se dérouler dans un parc municipal, est interdite par les autorités au

---

<sup>90</sup> Archives nationales, BB/18/2848, dossier 11 A 31/22/214, Poursuites contre Auguste Gillot. 1931-1932.

<sup>91</sup> « À Limoges, on perquisitionne par douze fois les organisations départementales du Secours rouge ! », *L'Humanité*, 11 juillet 1928.

<sup>92</sup> Archives nationales, F/7/13514/6, Rapport de police du 18 août 1929.

<sup>93</sup> « Massy, secrétaire du Secours rouge de la Région lyonnaise, a été arrêté hier », *L'Humanité*, 18 juin 1930.

<sup>94</sup> « Arrestation de Chauvet secrétaire de la région Nord du SRI », *L'Humanité*, 17 juillet 1931 ; « Notre camarade Chauvet est arrêté », *La Défense*, 24 juillet 1931.

<sup>95</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>96</sup> « Sarraut interdit la fête champêtre du Secours rouge », *L'Humanité*, 3 août 1928.

dernier moment. Les organisateurs décident cependant de maintenir l'événement qui, replié dans la Maison du peuple, accueille quelques centaines de participants<sup>97</sup>.

Plusieurs réunions publiques et meetings sont par ailleurs interdits par les préfetures, à l'instar du meeting devant se tenir à Ivry le 6 août 1931, qui est finalement remplacé par deux manifestations dans la rue<sup>98</sup>. D'autres assemblées se réunissent, mais sous étroite pression policière : à Mantes, le 24 mars 1932, les deux cents participants sont fouillés à la sortie et une vingtaine est mise en état d'arrestation (dont cinq étrangers et les deux orateurs de la soirée)<sup>99</sup>. Mais le Secours rouge s'insurge tout particulièrement contre les nombreux maires qui refusent de mettre des salles à sa disposition pour les réunions qu'il organise<sup>100</sup>. En particulier, il n'a pas de mots assez durs – et en adéquation avec le sectarisme du « classe contre classe » – pour fustiger l'attitude des municipalités socialistes, radicales ou pupistes qui, à Pantin, au Havre, à Lille, à Villetaneuse ou à Vienne, entravent les activités du SRI<sup>101</sup>.

En mars 1930, plusieurs représentations théâtrales d'une pièce – *Le Chant dans la Prison* – portant sur la situation carcérale et la répression sont aussi refusées par les autorités<sup>102</sup>. Le même sort frappe des réunions avec projections lumineuses : la présentation d'un film sur l'affaire Sacco et Vanzetti est interdite à Paris le 12 septembre 1930<sup>103</sup>, tout comme la projection privée d'un film soviétique sur l'avortement, que souhaitait organiser le comité local de Malakoff du SRI le 3 novembre 1932<sup>104</sup>.

Enfin, les journaux des patronages italien et polonais – la *Galera* italienne et la *Voix des prisons* polonaise –, ces structures mises en place par le Secours rouge pour toucher plus largement les milieux immigrés, sont interdits au début de l'année 1932<sup>105</sup>.

---

<sup>97</sup> « La fête de Montreuil malgré l'interdiction ! », *La Défense*, 7 septembre 1929.

<sup>98</sup> « Un meeting interdit à Ivry, deux manifestations le remplacent ! », *L'Humanité*, 14 août 1931.

<sup>99</sup> « Un coup de force policier contre le Secours rouge », *La Défense*, 8 avril 1932.

<sup>100</sup> « Dans l'Hérault, un maire prétend boycotter le Secours rouge », *L'Humanité*, 11 août 1928 ; « Un coup de force de la municipalité de Versailles contre le Secours rouge », *L'Humanité*, 18 avril 1929.

<sup>101</sup> « Un maire "socialiste" à Pantin », *La Défense*, 29 mai 1931 ; « Au Havre, le maire nous refuse les salles », *La Défense*, 26 juin 1931 ; « Pas de salles municipales pour le Secours rouge à Saint-Ouen et à Clichy », *La Défense*, 29 janvier 1932 ; « Il faut 3 mois à Salengro pour accorder une salle au SR », *La Défense*, 18 mars 1932 ; « Traîtres à la classe ouvrière et auxiliaires de la répression », *La Défense*, 3 juin 1932 ; « Comment les chefs pupistes défendent l'amnistie », *La Défense*, 24 juin 1932.

<sup>102</sup> « La police interdit deux de nos représentations », *La Défense*, 15 mars 1930.

<sup>103</sup> « La police interdit une de nos projections », *La Défense*, 20 septembre 1930.

<sup>104</sup> Archives de la Préfecture de police de Paris (APP), GA 326, dossier n°5084219/63 : Interdiction de la projection par le SRI d'un film soviétique sur l'avortement, à Malakoff. 1932-1933.

<sup>105</sup> « Deux journaux de solidarité ouvrière interdits en France », *La Défense*, 29 janvier 1932.

### *Crises et instabilité de la direction*

La direction nationale du Secours rouge, particulièrement instable entre 1927 et 1932, doit affronter plusieurs crises. Depuis son 2<sup>e</sup> congrès de juillet 1926, sa direction est collégiale et réunie autour d'un secrétariat de trois membres, placé sous la responsabilité du Comité exécutif. Or, ce secrétariat est confronté à près d'une quinzaine de recompositions (partielles ou totales) entre juin 1927 et la fin de l'année 1932, à la suite de démissions ou de remaniements décidés par la direction de la SFIC et entérinés par la fraction communiste du CE du SRI. Nous avons également comptabilisé pas moins de treize militants différents affectés durant cette période au secrétariat, pour des durées plus ou moins longues, parfois avec des interruptions<sup>106</sup>. Si la répression que subissent le SRI et ses dirigeants constitue assurément un facteur d'aggravation des difficultés rencontrées, les hésitations et les divergences quant à l'appréciation et l'application dans le Secours rouge de la réorientation politique et stratégique en cours dans le mouvement communiste sont sources de conflits dans la direction et amplifient les tensions interpersonnelles.

Les relations conflictuelles entre André Marty et le secrétariat sont au cœur de la crise que traverse la direction du SRI en 1928-1929. Bien qu'emprisonné du 25 janvier 1928 au 16 janvier 1931, l'ancien marin – membre du Comité exécutif de la section française et vice-président de l'organisation internationale du SRI depuis avril 1927 – entend garder le contrôle, depuis sa cellule, sur l'activité du Secours rouge. Il exige notamment de recevoir une visite hebdomadaire d'un membre du secrétariat pour être tenu informé du travail effectué et pour transmettre ses directives et fixer les ordres du jour des réunions du CE<sup>107</sup>. Il lit également avec assiduité chaque nouvelle production de l'organisation ainsi que les comptes rendus du CE, du CC et des réunions de fraction (qu'il fait amender lorsque ses positions doivent être précisées).

André Marty adresse à plusieurs reprises des critiques sévères à l'égard de l'équipe dirigeante en place : sur *La Défense* (« un journal lamentable, simple copie de *L'Humanité* »), les statistiques sur la répression erronées et mal tenues, le matériel édité, les campagnes menées, l'attitude du SRI dans les élections<sup>108</sup>... À la suite de l'exclusion du secrétariat d'Émilien Jaunet, décidée sans consultation préalable de Marty (opposé à cette

---

<sup>106</sup> Le détail de la composition du secrétariat durant cette période est présenté en annexe C4-1.

<sup>107</sup> RGASPI, 539/3/1193/54-55, Lettre d'André Marty au secrétariat du SRI, 24 avril 1928.

<sup>108</sup> *Ibid.* ; RGASPI, 539/3/1195/67-70, Lettre d'André Marty à Gourdeaux, 18 février 1928.



décision), l'ancien mutin remet le 6 juin 1928 sa démission du présidium international du SRI. Dénonçant la défiance de la SFIC à son égard et les procédés bureaucratiques à l'œuvre dans le Secours rouge, il ne souhaite pas porter la responsabilité du « mauvais fonctionnement de la section française du SRI et de son incapacité presque totale à remplir son triple rôle : lutte contre la répression, réalisation du Front unique, et entraînement d'éléments inertes à la lutte de classe »<sup>109</sup>.

Dans un nouveau courrier du 7 juillet, il analyse les faiblesses du Secours rouge et pointe, au sujet du Parti communiste, sa « conception absolument fautive de son rôle dirigeant dans le SRI » et sa mauvaise interprétation du rôle de front unique d'une organisation comme le Secours rouge. Selon Marty, la façon dont le parti désigne les dirigeants du SRI, sans tenir compte de sa base militante et du terrain, est révélatrice de ces dérives bureaucratiques :

« Le PC considère le SRI comme une organisation de limogeage ou le moyen d'appointer un fonctionnaire retiré provisoirement de son appareil ou sans emploi. Il remplace au pied levé un fonctionnaire par un autre sans se préoccuper si de pareilles méthodes ne vont pas causer un trouble profond dans la masse des sans-partis et des quelques socios [socialistes] adhérents du rang »<sup>110</sup>.

Il propose en outre le remaniement complet de la direction autour de trois secrétaires nationaux et d'un secrétaire de la région parisienne, dont « un ou deux peuvent ne pas être communistes ». Il ajoute que Marcel Cordier pourrait rester à son poste de premier secrétaire, « à condition d'être présent le matin à l'heure à son bureau et de perdre moins de temps dans les couloirs du PC et des organisations ». Il suggère aussi de limiter à 15 membres le Comité exécutif (dont cinq ouvriers d'usine et de quatre à six sans-partis ou non communistes) et à 30 le Comité central (avec, en plus des membres du CE, des délégués régionaux ainsi qu'au moins cinq ouvriers supplémentaires dont quatre socialistes ou sans-partis). Il souhaite enfin faire entrer dans la direction davantage d'anciens prisonniers<sup>111</sup>.

Isolé en France, André Marty reçoit le soutien de la direction internationale du SRI, notamment de sa présidente Clara Zetkin et de son secrétaire Schmidt<sup>112</sup>. Le 16 août, une commission spéciale, composée de Jules Humbert-Droz (pour l'IC), Elena Stassova (pour le SRI) et de Pierre Semard, Maurice Thorez et Henri Gourdeaux (pour la SFIC), appuie les critiques de Marty – dont la démission de son poste de vice-président du SRI est refusée – et reprend ses propositions. Il est notamment demandé à la section française de rompre avec

---

<sup>109</sup> RGASPI, 539/3/1195/82-90, Lettres d'André Marty au Secrétariat du PCF et au CE international du SRI, 6 et 10 juin 1928.

<sup>110</sup> RGASPI, 539/3/1195/101-112, Déclaration de Marty à la fraction du Comité central du SRI, 7 juillet 1928.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> RGASPI, 539/3/1192/2, Lettre du secrétaire de l'Exécutif du SRI à André Marty, 4 juillet 1928.

ses « anciennes méthodes de travail » en renforçant, en conformité avec la nouvelle ligne du mouvement communiste international, le caractère prolétarien du Secours rouge par la pratique du front unique par le bas<sup>113</sup>.

Mais une partie des participants à la réunion du Comité exécutif du 20 novembre exprime ses réticences vis-à-vis de la résolution du 16 août de la commission internationale. Cordier, Renoult et Arrighi réfutent ou nuancent certaines critiques adressées à la section française – au sujet des activités passées des comités auxiliaires et de la participation à certains meetings de personnalités démocrates bourgeoises. Paul Bazin, secrétaire démissionnaire, exprime sa réprobation face à la proposition de faire entrer Marty au secrétariat :

« Pour une fois le secrétariat était prêt à travailler collectivement. La désignation de Marty au secrétariat n'était pas faite pour faciliter ce travail collectif. En effet, fort de l'appui du Présidium, Marty nous bombardait de lettres concernant des appréciations sur nous allant jusqu'au terme de "salaud". Le débat devant le Parti n'a été ni ample, ni large. Si c'est le travail collectif qu'on cherche, ce n'est pas en amenant Marty au secrétariat qu'on y parviendra »<sup>114</sup>.

Regrettant la non-application de la résolution de Moscou du 16 août et son maintien à l'isolement par le Parti communiste, André Marty annonce alors avec fracas, dans un courrier au Bureau politique du 28 décembre 1928, qu'il « cesse définitivement toute collaboration au travail de direction du SRI »<sup>115</sup>.

Pourtant, quelques jours plus tard, Marty reprend à nouveau sa correspondance avec les dirigeants du SRI. Élu député lors d'une élection partielle à Puteaux le 3 février 1929 malgré l'acharnement à son encontre du pouvoir politique et judiciaire<sup>116</sup>, André Marty jouit alors d'une popularité considérable dans la classe ouvrière. Mais la tension avec le secrétariat du SRI ne faiblit pas. L'ancien marin se plaint d'abord de l'absence de secours moral délivré à sa femme, Pauline Marty<sup>117</sup>. S'adressant à nouveau à la fraction communiste du CE le 16 février, il réitère ses critiques et propositions passées. Selon lui, il est nécessaire d'adapter le SRI à la ligne fixée par le 6<sup>e</sup> congrès du Komintern, en développant trois axes :

- Montrer que tous les actes répressifs préparent la guerre ;

---

<sup>113</sup> RGASPI, 539/3/1192/5-7, Lettre d'Elena Stassova à la fraction communiste de la section française du SRI, 16 août 1928.

<sup>114</sup> RGASPI, 539/3/1195/27-35, Procès-verbal de la fraction du CE du SRI, 20 novembre 1928.

<sup>115</sup> RGASPI, 517/1/737/29-35, Lettre d'André Marty au Bureau politique de la SFIC, 28 décembre 1928.

<sup>116</sup> Dans les jours suivant son élection, la Chambre refuse de le faire libérer et la cour d'appel confirme la peine de quatre ans de prison infligée suite à sa lettre au maréchal Foch.

<sup>117</sup> RGASPI, 539/3/1201/18, Annexe au procès-verbal du CE du SRI, 23 janvier 1929.

- Entraîner la masse ouvrière et paysanne à la lutte contre la guerre à travers la lutte contre la répression ;
- Faire reposer l'organisation sur une base prolétarienne.

Évoquant la « nécessité de liquider la conception du SRI [comme] maison de repos pour fonctionnaires limogés », il plaide encore une fois pour une refondation totale de l'appareil de direction<sup>118</sup>.

Quelques mois plus tard, alors que le procès Foch-Marty est de nouveau sous les feux de l'actualité en avril-mai 1929, le plus populaire des prisonniers communistes déverse une salve de critiques sur la façon dont le Secours rouge a mené sa campagne d'agitation, tout en rappelant « la profondeur de [ses] divergences avec le secrétariat du SRI »<sup>119</sup>.

Le 20 juin, une étape supplémentaire est franchie dans la crise que connaît la direction du Secours rouge. À l'occasion d'une de ses visites régulières à la prison de la Santé, Marcel Cordier est violenté physiquement par André Marty. Cette agression est la goutte de trop pour le secrétaire du SRI, qui menace de démissionner si Marty n'est pas relevé de ses fonctions :

« Les critiques, les insultes et les violences de Marty (représentant du CC auprès du SRI) à l'égard du secrétariat en général et de moi-même en particulier rendent, à mon grand regret, la collaboration impossible entre lui et moi. Aussi, je pose au secrétariat du PC la question bien nette de mon maintien au secrétariat du SRI.

Je ne pourrai accepter de conserver cette fonction que si Marty est relevé de sa fonction de représentant du CC du Parti auprès du SRI et prié formellement de passer par l'intermédiaire du Parti pour ses critiques sur le travail du SRI. Il est en effet impossible de continuer dans les conditions présentes sans danger pour la marche du Secours rouge »<sup>120</sup>.

Les deux autres secrétaires du SRI, Daniel Renoult et Maurice Chabrit, se solidarisent alors avec Cordier – « qui s'est toujours efforcé d'éviter ou d'atténuer les conflits avec Marty » – et expriment leur opposition à collaborer avec André Marty<sup>121</sup>. Après cet incident, ce dernier semble prendre ses distances durant quelques mois avec la direction française du SRI, tout en continuant d'échanger avec sa direction internationale.

Mais la radicalisation de la répression autour du 1<sup>er</sup> août 1929 oblige les militants à prendre des mesures de précaution particulière. La correspondance échangée par André

<sup>118</sup> RGASPI, 539/3/1202/9-17, Déclaration de Marty à la fraction du Comité central du SRI, 16 février 1929.

<sup>119</sup> RGASPI, 539/3/1201/51-52, Lettre d'André Marty au CE du SRI, 10 avril 1929.

517/1/894/4-10, Courriers d'André Marty au délégué du Bureau politique de la SFIC, au Comité exécutif international et au secrétariat international du SRI, 29 mai 1929.

<sup>120</sup> RGASPI, 517/1/895/91-92, Lettre de Marcel Cordier au secrétariat de la SFIC, 21 juin 1929.

<sup>121</sup> RGASPI, 517/1/895/90, Lettre de Daniel Renoult et Maurice Chabrit au secrétariat de la SFIC, 21 juin 1929.

Marty – qui signe par ailleurs ses articles dans *L'Humanité* avec le pseudonyme A. Pierre – avec Moscou est codée, à l'instar de cette lettre du 17 août (destinée à Elena Stassova ?), dont nous pouvons déceler entre les lignes la signification politique au regard de ses prises de position passées :

« Ma chère amie,

Je vous ai écrit il y a une semaine. Mais voyez-vous, je m'ennuie tellement de vous savoir si loin que je suis heureux à la seule pensée de vous écrire. J'ai hier matin publié le début de ma thèse de doctorat ; vous la lirez dans le journal<sup>122</sup>. Vous verrez ainsi que la maladie de notre vieille grand-mère a subi une aggravation brusque. J'ai eu quelques jours d'angoisse avant de fixer le diagnostic.

Ce qui nous gêne beaucoup, c'est ces maudites vacances qui désorganisent tout. Aussi j'ai pris sur moi d'ordonner un traitement extrêmement vigoureux. Je veille très sérieusement à ce qu'il continue. Et ce matin je suis aussi satisfait qu'on peut l'être : mon traitement est parfaitement appliqué. Je ne crois pas me tromper en déclarant qu'il a de premiers résultats. J'ai tenu néanmoins à vous informer. Quoique je sois et reste optimiste – si le traitement vigoureux de hier et aujourd'hui continue –, une issue fatale est encore possible. Or, dans la période présente, le décès de la grand-mère pourrait avoir de sérieuses conséquences sur le cerveau des enfants affaiblis par une mauvaise hérédité. Il faut donc à tout prix la sauver : puisque depuis 28 ans nous avons réussi, il n'y a pas de raison que nous ne réussissions pas encore !

Néanmoins la leçon doit servir si la crise se termine heureusement. Il faudra en finir avec les charlatans et les incapables. Sans cela non seulement la grand-mère, mais encore toute la famille, y restera. Les remèdes de place publique ne doivent pas avoir le pas sur les praticiens ayant donné des preuves de leurs capacités médicales. Peut-être vous paraîtrais-je un peu sévère : cependant il faut en finir une bonne fois avec le système qui consiste à donner pouvoir de traitement à des charlatans de foire [...] »<sup>123</sup>.

Le travail dans la clandestinité du Secours rouge est sérieusement envisagé. Depuis le début de l'année 1929, André Marty alerte à plusieurs reprises sur la nécessité de se préparer au travail illégal<sup>124</sup>. Marcel Cordier affirme en mai que l'aggravation de la répression oblige le secrétariat « à travailler illégalement pendant deux ou trois jours par semaine, pour éviter les arrestations »<sup>125</sup>. À la fin de l'année 1930, l'emploi de pseudonymes est également brièvement adopté pour la correspondance et les comptes rendus des organes dirigeants du Secours rouge<sup>126</sup>.

Malgré les déboires de la direction du SRI, Marcel Cordier incarne la continuité de son secrétariat durant toutes les années 1920, en dépit des changements successifs de personnalités travaillant à ses côtés<sup>127</sup>. Secrétaire de la section française depuis novembre

---

<sup>122</sup> Il s'agit d'un article publié dans *L'Humanité* du 16 août 1929.

<sup>123</sup> RGASPI, 539/3/1201/149-151, Lettre de A. Pierre (André Marty), 17 août 1929.

<sup>124</sup> RGASPI, 539/3/1201/2-3, Lettre d'André Marty au Secrétariat international du SRI, 3 janvier 1929 ; 539/3/1201/40-45, Lettre d'André Marty à Elena Stassova, 6 mars 1929.

<sup>125</sup> RGASPI, 539/3/1201/97-98, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 17 mai 1929.

<sup>126</sup> RGASPI, 539/3/1205/66-71, Procès-verbal du Comité central du SRI, 3 décembre 1930 ; 539/3/1205/77, Lettre d'Astier (André Marty) à la direction du SRI, 23 janvier 1931.

<sup>127</sup> Entre 1927 et 1930, Paul Bazin, Paul Cadeau, Émilien Jaunet, Robert Blache, Maurice Chabrit, Daniel Renoult et Marcel Rouffianges participent au Secrétariat.

1925 (après avoir exercé la fonction de trésorier durant plus d'un an), Cordier est écarté en décembre 1930 de la direction française, opportunément appelé à Moscou pour intégrer le secrétariat du Comité exécutif international du SRI. Ses successeurs n'auront de cesse de réclamer son retour à la tête de la section française, auquel s'oppose Marty.

Un nouveau trio de direction est alors formé avec Marcel Rouffianges, Robert Blache et Gabriel Citerne. Mais sa cohésion est mise en difficulté par l'affaiblissement organisationnel du Secours rouge, la réduction de son appareil technique et l'aggravation des problèmes financiers – il doit par exemple réduire la fréquence des réunions de son Comité central, trop coûteuses<sup>128</sup>. Dans ces conditions, les divergences et les mésententes s'approfondissent au cours de l'année 1931, compromettant le travail collectif. Les trois dirigeants sont à la peine : Citerne est gagné par l'épuisement, Blache doit être hospitalisé et Rouffianges, critiqué par ses camarades du secrétariat, adresse à plusieurs reprises sa démission avant de se rétracter<sup>129</sup>.

La direction du SRI est également mise en cause par sa base militante. À la suite de l'élimination dans la SFIC du « groupe Barbé-Celor », un climat de suspicion à l'égard des dirigeants se fait jour. Dans la continuité des appels formulés par Maurice Thorez dans *L'Humanité* pour ouvrir la discussion dans le parti et combattre le sectarisme<sup>130</sup>, les *Cahiers du bolchevisme* étendent à partir d'octobre 1931 la démarche au SRI, en invitant les communistes membres du Secours rouge à discuter des difficultés de l'organisation. Le manque de démocratie interne, les dérives sectaires et les faiblesses de l'organisation sont sévèrement critiqués. Plusieurs articles appellent à « une véritable autocritique dans le Secours rouge » ou à « liquider l'esprit de groupe » en son sein, tandis qu'un autre explique que « la base n'a plus confiance dans la direction actuelle du Secours rouge »<sup>131</sup>. Les secrétaires du SRI se plaignent également de la défiance manifestée à leur égard par la

---

<sup>128</sup> RGASPI, 517/1/1216/117-119, Lettre du Secrétariat de la section française au CE du SRI, 31 décembre 1931.

<sup>129</sup> RGASPI, 539/3/1210/54-56, Lettre de Marcel Rouffiange au Secrétariat de la SFIC, 3 octobre 1931 ; 539/3/1210/93-100, Lettre de Robert Blache au CE du SRI, 29 octobre 1931 ; 517/1/1217/33-37, Lettre de Gabriel Citerne au CE du SRI, 6 octobre 1931.

<sup>130</sup> Maurice Thorez, « Pas de "mannequins" ! », *L'Humanité*, 14 août 1931 ; « Les bouches s'ouvrent », *L'Humanité*, 21 août 1931 ; « Jetons la pagaille », *L'Humanité*, 23 septembre 1931.

<sup>131</sup> Jean Romier, « Pour une véritable autocritique dans le Secours rouge », *Cahiers du bolchevisme*, 15 octobre 1931 ; Vergnole, « Liquidons l'esprit de groupe dans le Secours rouge » et Jacques, « Pour un Secours rouge de masses », *Cahiers du bolchevisme*, 1<sup>er</sup> janvier 1932. Voir aussi les réponses des dirigeants du SRI : Robert Blache, « La pratique du front unique dans le Secours rouge », *Cahiers du bolchevisme*, 15 octobre 1931 ; Gabriel Citerne, « La discussion dans le Secours rouge », *Cahiers du bolchevisme*, 15 novembre 1931.

direction de la SFIC – dont témoigne par exemple son refus de laisser partir Rouffianges et Citerne à Moscou, pourtant convoqués par le Comité exécutif international<sup>132</sup>.

Lors de la réunion du Comité central du SRI des 27-28 mars 1932, sur proposition d'André Marty, les trois secrétaires sont finalement relevés de leur fonction, tout en restant membre du Comité exécutif pour accompagner le travail de leurs successeurs<sup>133</sup>. Ils sont remplacés provisoirement par André Mercier (dit Favy, remplacé en juin par Raymond Baudin), Jean Pasqualini et Jean Chauvet – ce dernier, actif militant originaire du Cher puis placé à la tête de la région Nord, restera membre de la direction collégiale du Secours rouge puis du Secours populaire jusqu'à sa dissolution à l'automne 1939. Le 4<sup>e</sup> congrès national, en octobre 1932, met sur pied un nouveau secrétariat avec Jean Chauvet, Marcel Rouffianges (de retour) et Jean Chaintron (dit Barthel), jeune militant lyonnais de 26 ans appelé à « monter à Paris » pour intégrer l'équipe dirigeante<sup>134</sup>.

Au-delà des divergences politiques ou de la répression qui expliquent les départs précipités du secrétariat et la fréquence de ses remaniements, il ne faut pas non plus négliger le facteur humain. La fonction de cadre ou de dirigeant du Secours rouge est un exercice difficile et exigeant qui comporte une large part de sacrifice, tant sur le plan physique et moral que matériel. C'est ce dont se rappelle Auguste Gillot quelques décennies plus tard :

« Être militant permanent au SRI dans les années 1930, posait des problèmes financiers qu'on a peine à imaginer, plus d'un demi-siècle plus tard. Nous n'avions pratiquement jamais assez d'argent pour faire face à nos devoirs de solidarité envers tous les emprisonnés et leurs familles, en France, dans les colonies et pour aider les émigrés politiques. Devant cet handicap, il était impossible de rémunérer régulièrement les "permanents" du SRI. Nous ne touchions, la plupart du temps, que des petits acomptes de 10 ou 20 francs. Il s'agissait de limiter au maximum les dépenses, c'est pourquoi les sandwiches me servaient le plus souvent de repas et je disposais d'un lit de camp au SRI en cas de besoin »<sup>135</sup>.

Jean Chaintron abonde dans le même sens, lorsqu'il se remémore ses nuits passées au siège national pour boucler le journal *La Défense* :

« Ma vie de militant permanent m'absorbait de 8 heures du matin jusqu'à plus de minuit. Une fois par semaine je passais toute la nuit à la baraque du Secours rouge pour achever, sans être dérangé, la rédaction de *La Défense*. Je rentrais à notre logis au petit jour afin de dormir trois ou quatre heures tandis qu'à l'imprimerie s'achevait la composition que je revenais mettre en pages en début d'après-midi, afin que le tirage s'achève dans la soirée. Mon salaire de permanent était, selon la règle du Parti, au niveau de celui d'un ouvrier qualifié, c'est-à-dire inférieur d'un tiers à celui que j'aurais eu si j'étais resté dessinateur industriel ».

---

<sup>132</sup> RGASPI, 539/3/1214/191-193, Lettre de Robert Blache, 7 mars 1932.

<sup>133</sup> RGASPI, 539/3/1214/178-182, Lettre d'André Marty au Bureau politique de la SFIC, 30 mars 1932.

<sup>134</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>135</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, *op. cit.*, p. 79.

Mais le récit vivant que fait Jean Chaintron de son passage au siège du SRI est d'abord celui d'une aventure humaine :

« La baraque du Secours rouge fut mon port d'attache pendant plus de deux ans. Il s'y passait des choses inoubliables, quasiment oubliées, exaltantes ou navrantes, drôles ou dramatiques : la visite reconnaissante de détenus libérés ; des explosions de joie aux quelques succès obtenus dans nos campagnes ; nos éditions, nos collectes ; des éclats parfois quand des escrocs ou des mouchards tentaient de s'infiltrer et auxquels on cassait la gueule ; et aussi des rats, crevant entre la terre et le plancher et empuantissant l'atmosphère.

On travaillait fébrilement, dans le brouhaha des discussions, de la sonnerie du téléphone et du tac-tac de la machine de la dactylo. Quand la trésorerie avait épuisé ses ressources en secours aux emprisonnés et ne pouvait payer les modiques indemnités de subsistance aux militants permanents, nous nous restaurions d'un sandwich pour chacun, ou d'un casse-croûte commun, sur une planche placée sur des tréteaux branlants, dans le corridor. Par-dessus tout régnait une grande camaraderie qui tenait peut-être à la fois de celle des moines, des soldats, des écoliers, des aventuriers »<sup>136</sup>.

La baraque en bois du 12, avenue Mathurin Moreau accueille même le « repas de noces » du secrétaire du Secours rouge, lors de son mariage avec Maya Malamant, une réfugiée politique roumaine :

« Notre mariage, qui n'était pas blanc... eut lieu le 15 avril 1933 dans la mairie bourgeoise du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Deux honorables camarades étaient nos témoins officiels, quatre ou cinq autres formaient notre aimable cortège. Nous étions partis ensemble de la baraque du SRI vers 10 heures du matin, interrompant exceptionnellement notre travail militant, et nous y retrouvâmes vers midi, tout contents pour trinquer et casser la croûte avec les copains et nous remettre aussitôt à la tâche militante »<sup>137</sup>.

Le travail de propagandiste auquel se livrent les dirigeants du Secours rouge est également une épreuve. Jean Chaintron raconte comment, peu après sa « montée à Paris » et sa promotion dans l'appareil du SRI, il organisa des tournées de propagande qui le conduisirent aux quatre coins du pays :

« Pendant mes premiers jours au siège central du Secours rouge international, je préparai, par lettres et par téléphone, ma tournée de propagande dans une dizaine de communes de je ne sais quelle région de France. Je pris "mon bâton de pèlerin". C'était une aventure. Le "conférencier" ou "délégué à la propagande" devait parfois, sur place, contribuer à la préparation de la réunion. Il disposait pour cela d'affiches et de tracts imprimés où étaient laissés des espaces blancs à remplir, indiquant le lieu, l'heure de la réunion et le nom de l'orateur. J'avais donc dans ma valise un composteur à stencil et un marqueur à encre de Chine pour compléter mon matériel.

Dans la journée, je participais au collage des affiches, à la distribution des tracts, et je recueillais des informations locales. Le soir je mettais en fonction la lanterne magique que j'avais aussi dans mes bagages afin de projeter sur un mur blanc ou sur un écran improvisé les images abominables de la répression capitaliste dans le monde, auxquelles succédaient celles, idylliques, du bonheur en URSS. J'accompagnais le tout d'un discours passionné.

On faisait une collecte à la sortie pour la caisse de secours aux emprisonnés, sur laquelle je devais prélever le prix de mon billet de chemin de fer jusqu'à l'étape suivante. Les camarades de la localité se chargeaient en général d'héberger l'orateur. Il arrivait parfois que plusieurs réunions successives

---

<sup>136</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 92.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 105.

soient loupées, donc sans souscription suffisante, et qu'aucun adhérent du lieu ne puisse loger l'itinérant. Il fallait alors recourir à un hôtel à bas prix ou coucher dans les salles d'attente des gares. [...]

Lorsque je revenais, fatigué, à Paris, j'étais comme l'oiseau sur la branche. Dans une lettre jaunie retrouvée dans ma famille, j'écrivais : "N'ayant pas de domicile fixe, même dans un rayon de 100 km, vous pouvez m'écrire au SRI qui me transmettra" »<sup>138</sup>.

Sur ce dévouement militant, ajoutons encore ce témoignage d'Auguste Gillot, relatif à ses premières expériences en responsabilité au sein de la région parisienne du SRI, alors qu'il habitait encore en lointaine banlieue, à Longjumeau :

« J'étais très enthousiaste, mais les moyens de transport me créaient de grosses difficultés. Les réunions commençaient à 20h30. À 23h, je devais quitter la réunion pour pouvoir, du métro "Combat" (aujourd'hui Colonel-Fabien), arriver à temps à "Denfert-Rochereau" et prendre le dernier train qui m'amenait à Massy-Palaiseau. Je reprenais ensuite mon vélo au café de la gare, qui ne fermait qu'après le passage du dernier train et, il ne me restait plus que 7 kilomètres à parcourir pour atteindre Longjumeau. [...]

Mes déplacements se faisaient toujours vélo, été comme hiver, et n'engageaient aucun frais pour le SRI. J'avais aménagé un porte-bagage me permettant de transporter le matériel de propagande indispensable aux sections locales. La nuit j'avais pour éclairage, une lampe à acétylène, qui fonctionnait avec des morceaux de carbure mouillés à l'eau et à chaque retour, je devais faire un nettoyage complet. Dans les périodes de pluie, de vent, de neige, ce n'était pas toujours facile de circuler en pleine nuit, mais je pensais toujours à ceux qui souffraient en prison pour avoir défendu nos libertés. Je pensais à leurs familles, envers qui le SRI se devait d'assurer une solidarité permanente »<sup>139</sup>.

Mais les difficultés rencontrées par le SRI durant cette période ne se manifestent pas seulement dans l'instabilité de sa direction. Elles touchent toute l'organisation, de la base au sommet.

### *Les reculs de l'organisation*

Après une première phase de développement rapide lors de ses premières années d'existence, la section française du Secours rouge est, d'un point de vue organisationnel, en stagnation à la fin des années 1920, avant de connaître une nette régression au début de la décennie suivante.

Cette évolution est attestée par la fluctuation des effectifs, qui se maintiennent – d'après la plupart des sources à notre disposition – entre 40 000 et 45 000 jusqu'en 1930. Un pic à plus de 46 000 membres est même enregistré en 1928. En raison de la mise en circulation cette même année d'une carte d'adhérent trisannuelle (initialement prévue pour

---

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 88-90.

<sup>139</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 62-66.



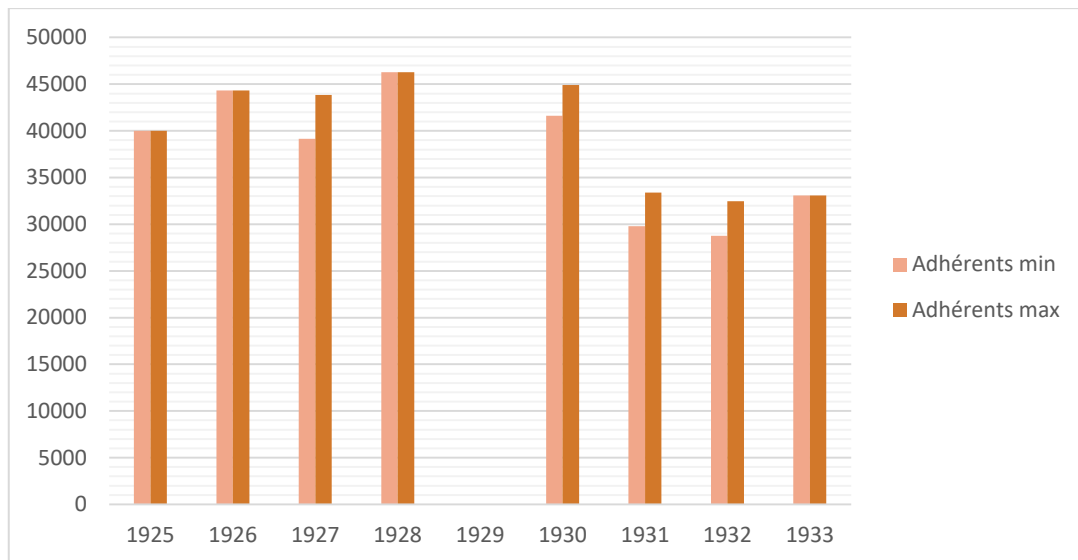
couvrir les années 1928-1929-1930)<sup>140</sup>, il est impossible de connaître le nombre d'adhérent en 1929 – nous savons en revanche que 64 544 cartes ont été placées en 1928 et 1929, ce qui correspond à près de 18 000 nouveaux adhérents pour 1929 (mais nous ignorons le nombre de départs). Le nombre de timbres mensuels payés (226 119 en 1928 et 282 837 en 1929) semblent confirmer une progression du nombre de membres.

<b>Année</b>	<b>Effectifs du Secours rouge (variables selon les sources)</b>	<b>Effectifs du Parti communiste</b>
1927	39 137	55 480
	43 862	
1928	46 264	52 372
1929	?	42 615
1930	41 620	28 105
	42 076	
	42 210	
	43 097	
	44 921	
1931	29 788	25 288
	31 895	
	32 315	
	33 392	
1932	28 744	32 242
	32 456	
1933	33 094	28 446

93 : *Effectifs du SRI et de la SFIC, 1927-1933*<sup>141</sup>.

<sup>140</sup> Un modèle de carte d'adhérent est reproduit en annexe D2-2.

<sup>141</sup> RGASPI, 539/3/1194/185-186, Procès-verbal du Comité central du SRI du 8 juillet 1928 ; 539/3/1203/1-6, Rapport sur l'organisation, 6 février 1929 ; 517/1/1217/14-21, Rapport d'activité au Comité central du SRI des 27-28 juin 1931 ; 517/1/1582/57-58, Statistiques d'organisation, 1930-1932 ; 539/3/1223/13-19, Rapport au secrétariat de la SFIC sur la situation de la section française du SRI, 11 septembre 1934 ; Rapport d'organisation au 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, *La Défense*, 9 septembre 1932. Sur les effectifs de la SFIC : Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF, 1920-2020*, op. cit., p. 277.



94 : Évolution des effectifs du SRI, 1925-1933.

La chute des effectifs est brutale en 1931, avec une perte de plus de 10 000 membres (soit un quart des adhérents) par rapport à l'année précédente. Si le sectarisme alors en vigueur dans le mouvement communiste, conjugué aux effets de la répression étatique, est alors la cause principale de la désaffection militante (à l'instar de la dynamique observée dans le Parti communiste, dont les effectifs sont en chute libre), la baisse est aussi liée au renforcement du contrôle du Centre sur les mouvements d'adhésion. La nouvelle carte d'adhérent (pour les années 1930-1931-1932) prévoit désormais un « timbre de contrôle » annuel – dont le militant doit s'acquitter, en plus de l'achat de la carte et du paiement des timbres mensuels et d'éventuels timbres de solidarité exceptionnels et facultatifs<sup>142</sup>. Avec environ 30 000 adhérents (les chiffres fluctuent entre 29 000 et 33 000 selon les sources) en 1931-1932, ce nombre est très loin des chiffres parfois clamés par les dirigeants, comme Daniel Renoult qui affirme dans *La Défense* que « la section française groupe actuellement plus de 60 000 travailleurs »<sup>143</sup>. Cependant à partir de 1933 la courbe s'inverse et une très légère reprise s'amorce – elle se confirmera en 1934 lorsque le mouvement communiste opérera le tournant antifasciste et unitaire.

Au niveau structurel, le Secours rouge repose toujours sur les sections locales (selon une affiliation géographique, liée au lieu d'habitation) et les sections d'entreprises (affiliation professionnelle, sur le lieu de travail). Si les premières demeurent – du moins officiellement – en progression (jusqu'à 1350 recensées en 1931), les secondes marquent en

<sup>142</sup> Voir annexe D2-7.

<sup>143</sup> Daniel Renoult, « L'effort et les succès de la section française du SRI », *La Défense*, 13 mars 1931.

revanche un net recul, avec la disparition d'une centaine de sections d'entreprises en 1930 (de 256 à 150, la plupart localisées en région parisienne, dans le Nord et en Moselle). L'organisation du Secours rouge dans les entreprises avait pourtant été érigée en priorité par la direction internationale et par André Marty, afin de renforcer son « caractère prolétarien »<sup>144</sup>. L'échec de la constitution et de la pérennisation des sections d'entreprise provient de la répression dans les usines, selon Marcel Cordier qui se refuse à constituer des sections « sur le papier », sans consistance militante :

« Nous [avons] beaucoup de difficultés à faire vivre nos sections d'entreprises du SRI. Celle des Ateliers Championnet, par exemple, à laquelle je m'étais beaucoup intéressé, comptait plus de 100 membres ; elle vient d'être démolie, la plupart des éléments actifs ayant été fichés à la porte parce qu'ayant marché dans la grève ; et la plupart de nos sections d'entreprises sont dans le même cas, liquidées par la bourgeoisie. Je me refuse à faire des sections d'entreprises sur le papier avec 3 ou 4 membres, où 5 minutes [avant] la réunion de cellule du Parti, on baptise la réunion "section d'entreprise du SRI" »<sup>145</sup>.

<b>Année</b>	<b>Comités départementaux</b>	<b>Régions</b>	<b>Sections locales</b>	<b>Sections d'entreprises</b>
1926	47	1	839	?
1927	79	1	?	?
1928	83	1	869	165
1929	83	1	1 146	256
1930	74	4	1 250	150
1931	73	5	1 350	150

95 : La structuration du SRI, 1926-1931<sup>146</sup>.

La région parisienne (qui agglomère alors la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et l'Oise) concentre toujours le plus grand nombre de militants. La fin des années 1920 confirme la bonne dynamique du Secours rouge dans la capitale et sa banlieue, et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> congrès régionaux (en août 1928 et fin 1929) constituent des temps forts de l'organisation, réunissant à chaque fois plus de 400 délégués<sup>147</sup>. La région parisienne passe de 14 000 membres en 1927 à près de 20 000 dans les années suivantes, soit près de la moitié des effectifs nationaux<sup>148</sup>. Ce chiffre s'effondre cependant à 13 400 en 1931, avant de remonter

<sup>144</sup> RGASPI, 539/3/1192/5-7, Lettre d'Elena Stassova à la fraction communiste de la section française du SRI, 16 août 1928 ; 539/3/1195/101-112, Déclaration de Marty à la fraction du Comité central du SRI, 7 juillet 1928.

<sup>145</sup> RGASPI, 539/3/1195/1-15, Procès-verbal de la fraction communiste du CC du SRI, 7 juillet 1928.

<sup>146</sup> Rapport d'organisation au 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, *La Défense*, 9 septembre 1932.

<sup>147</sup> Le 4<sup>e</sup> congrès régional de 1929 compte 418 délégués représentant 129 comités locaux (77 autres comités locaux ne sont pas représentés), mais aussi 9 délégués des groupes étrangers (juif, ukrainien, italien et polonais), ainsi que 19 délégués des autres organisations ouvrières (*La Défense*, 4 janvier 1930).

<sup>148</sup> Compte-rendu du 5<sup>e</sup> congrès de la région parisienne du SRI, *La Défense*, 26 juin 1931.

progressivement (16 400 en 1932)<sup>149</sup>. La région parisienne est placée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1929 sous la direction d'Émile Bureau – remplacé temporairement par Gabriel Citerne après son incarcération fin juillet 1929, puis pour quelques mois par Auguste Gillot en octobre 1930.

Le Comité central du SRI décide en février 1929 de porter ses efforts sur les régions industrielles, en créant des structures régionales pilotées par un délégué rémunéré<sup>150</sup>. Dans la région Nord (qui intègre aussi le Pas-de-Calais à partir de 1931), placée sous la responsabilité de Jean Chauvet (puis Benet en 1931), le nombre d'adhérents augmente jusqu'en 1930 (avec près de 5 000 membres dans le seul département du Nord), avant de diminuer drastiquement (seulement 3 000 adhérents dans les deux départements en 1932).

Dans la région lyonnaise, le regroupement des départements du Rhône et de la Loire est opéré, avec Robert Blache à sa tête. Ce dernier est remplacé en mars 1930 par Massie, puis Bureau (en octobre), puis Fabry en 1931, avant la suppression du poste en juin 1932. Ses effectifs sont aussi impactés par la baisse générale de 1931-1932 (il reste moins de 900 adhérents, contre plus de 2 200 en 1928).

La région Alsace-Lorraine (qui comprend la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin) reste sous la direction de Guillaume Simon durant plusieurs années. Alors qu'elle était parvenue à faire progresser ses effectifs en 1930 (avec 2 650 adhérents) en dépit des dissidences communistes dans le Bas-Rhin, l'exclusion en 1932 de Guillaume Simon (alors remplacé par Gangelser) entraîne le départ de près de la moitié des adhérents.

Plus tardivement, au cours de l'année 1931, il est décidé de constituer une région méditerranéenne, avec les Bouches-du-Rhône et le Var. Un poste éphémère de secrétaire appointé, confié à Jean Chauvet, est créé en septembre 1931 puis supprimé début 1932, en raison des compressions budgétaires appliquées au sein de l'appareil du SRI. La direction de la région est ensuite assurée par un bureau régional de cinq membres emmenés par le secrétaire non permanent Charles Mattio. Alors que les effectifs avaient fortement progressé à la fin des années 1920 (plus de 3 000 membres en 1928), la région perd les deux tiers de ses adhérents en quatre ans.

---

<sup>149</sup> RAGSPI, 517/1/1582/57-58, Statistiques d'organisation, 1930-1932.

<sup>150</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

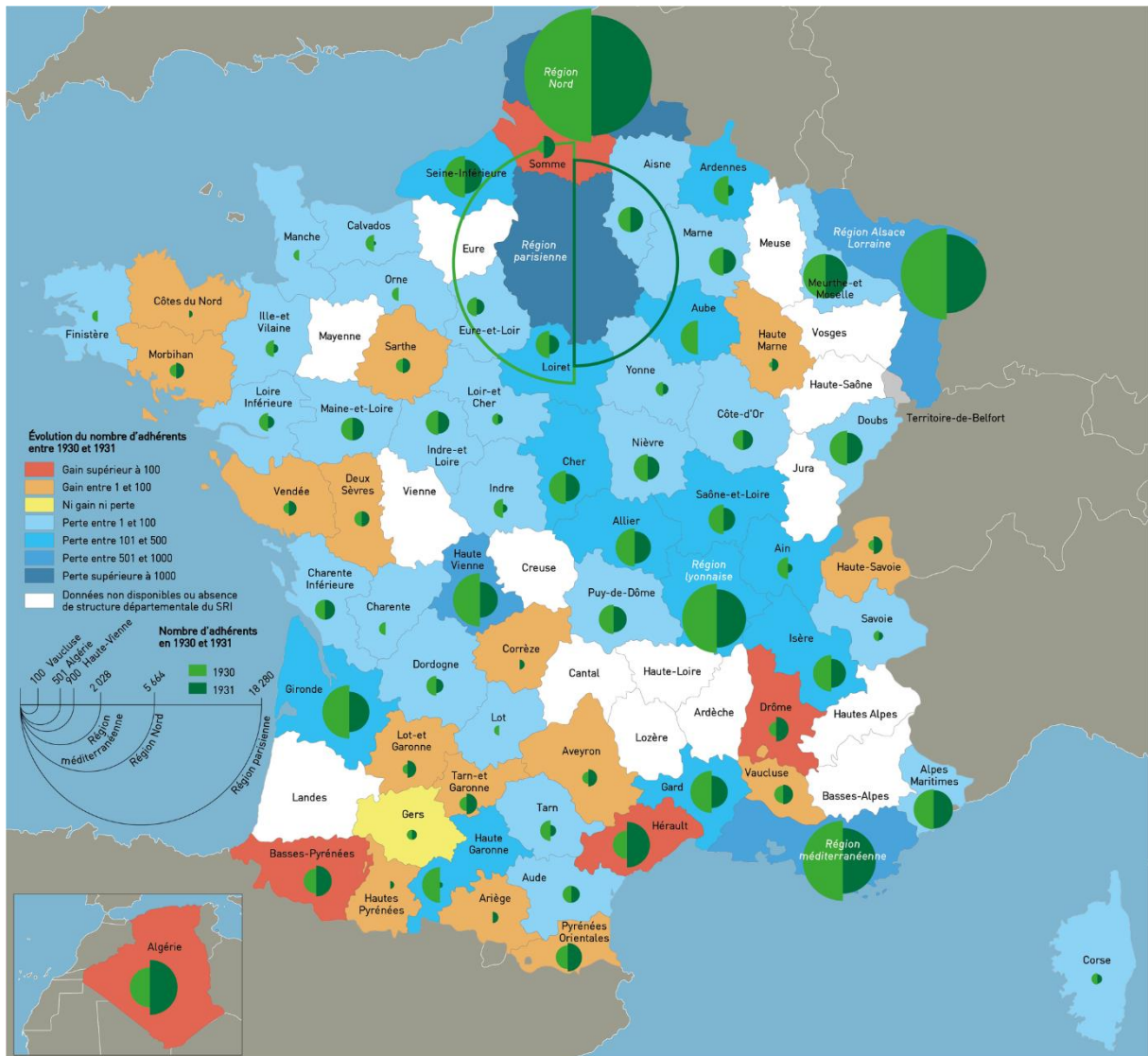
Des délégués à la propagande sont par ailleurs envoyés en tournées dans plusieurs départements (Allier, Cher, Nièvre, Gard, Aude, Marne, Ardennes...) pour aider à la structuration et au développement des sections, avec cependant des résultats mitigés.

L'effondrement des effectifs au début des années 1930 n'est pas de même intensité dans tous les départements et certains subissent de plus larges pertes, en particulier dans les régions industrielles, tandis que d'autres départements notamment ruraux se renforcent ou maintiennent une importante activité. La vitalité des comités départementaux est également très variable. Ainsi, au 3<sup>e</sup> congrès national de mai 1930, un tiers d'entre eux n'a pas envoyé de délégué : 59 comités départementaux ou régionaux sont présents au congrès, tandis que 28 départements ne sont pas représentés et 9 départements n'ont pas de structures du Secours rouge<sup>151</sup>. Autre signe d'un dynamisme en berne : en 1931, seule une quinzaine de comités départementaux ont tenu un congrès ou une conférence départementale<sup>152</sup>.

---

<sup>151</sup> « La composition numérique, sociale, corporative et nationale de l'ensemble des délégués au Troisième congrès », *La Défense*, 24 mai 1930.

<sup>152</sup> « Un congrès par région ou département », *La Défense*, 5 février 1932.



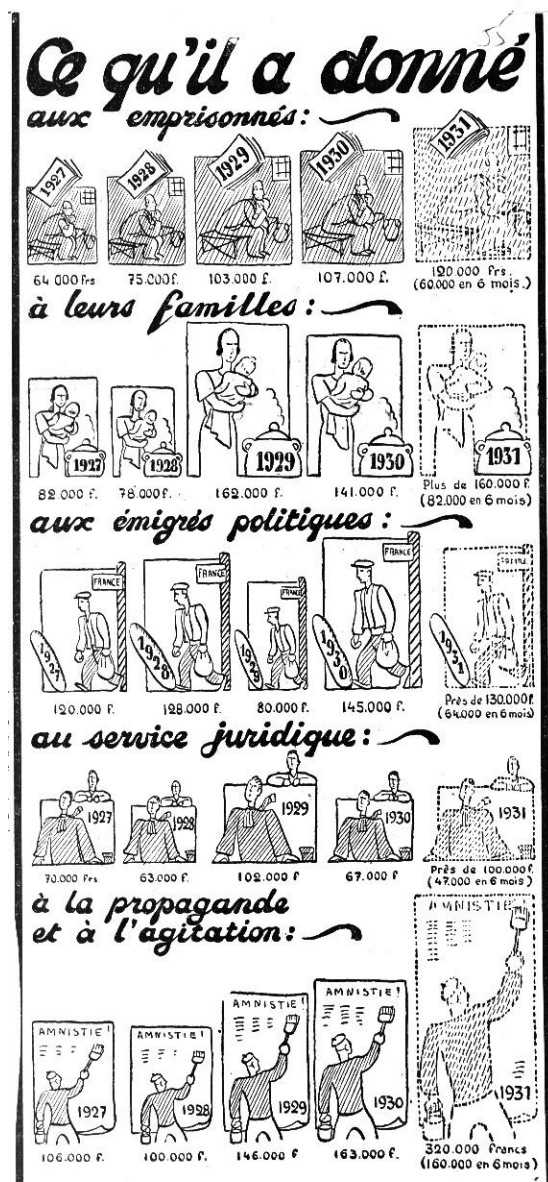
96 : Carte des effectifs du SRI par département, 1930-1931<sup>153</sup>.

Les déboires du Secours rouge se reflètent aussi dans ses difficultés financières chroniques qu'il ne parvient jamais à résorber totalement, en dépit d'un budget en constante hausse. Alors que les dépenses – en secours aux victimes de la répression, mais aussi et surtout en agitation et propagande – sont chaque année de plus en plus grandes, la progression des recettes – plus d'un million de francs en 1931 – n'est pas suffisante et les dettes continuent de s'accumuler. Ces dernières s'élèvent à plus de 120 000 francs en fin d'année 1928, provoquant la démission de Robert Foissin de la direction du Service juridique du SRI, du fait des nombreuses réclamations d'avocats exigeant le paiement de leurs honoraires et de leurs frais, parfois depuis 1926<sup>154</sup>. Si une partie de la dette parvient à être

<sup>153</sup> Réalisation de la carte : Alexis Lambert.

<sup>154</sup> RGASPI, 539/3/1195/27-35, Procès-verbal de la fraction du CE du SRI, 20 novembre 1928.

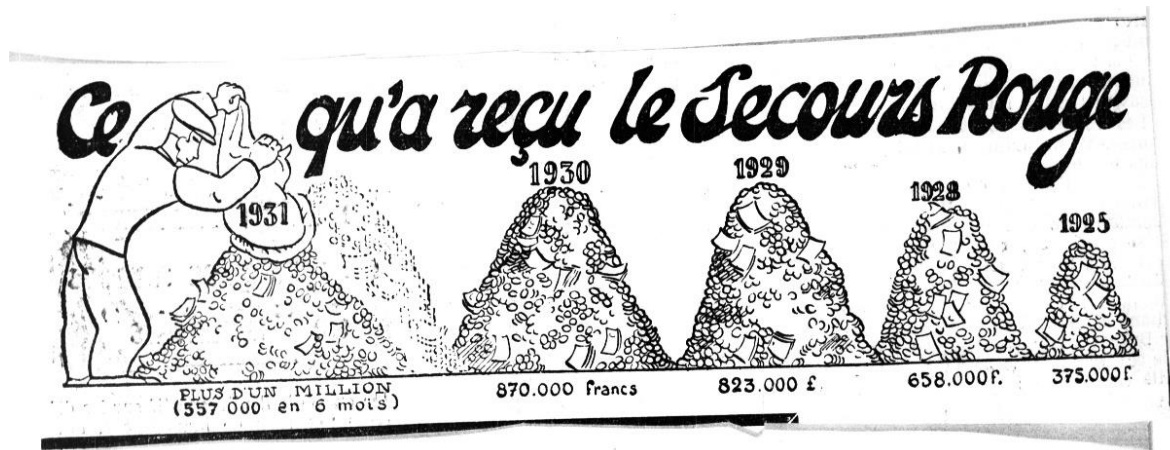
résorbée (notamment grâce à des subventions exceptionnelles de la SFIC et de la région parisienne du SRI) et retombe à 70 000 francs en mai 1929, l'accalmie n'est que passagère, et ce d'autant plus que les aides de Moscou se font de plus en plus rares<sup>155</sup>. En novembre 1931, les dettes s'envolent de nouveau à plus de 160 000 francs (dont 25 000 francs de retard de paiement pour les emprisonnés et leur famille, 60 000 frs pour les avocats, 60 000 frs pour les imprimeurs et 8 000 frs de salaire non payés pour les dirigeants et le personnel du SRI)<sup>156</sup>.



97 : Infographie des dépenses du SRI, 1927-1931. La Défense, 27 novembre 1931.

<sup>155</sup> RGASPI, 539/3/1196/212, Etat des dettes au 16 janvier 1929 ; 539/3/1202/24-29, Procès-verbal du CE du SRI, 16 janvier 1929 ; 539/3/1202/84-85, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 10 mai 1929.

<sup>156</sup> « Ce qui lui manque », La Défense, 27 novembre 1931.



98 : Infographie des recettes du SRI, 1927-1931. *La Défense*, 27 novembre 1931.

Pour tenter d'améliorer sa situation financière, le Secours rouge doit procéder en 1931 à des compressions importantes de son appareil. Certains postes de dactylographes (à Paris et dans les régions) sont supprimés, tout comme le permanent chargé de l'émigration, aggravant ainsi la charge de travail du personnel en place<sup>157</sup>. Des timbres spéciaux<sup>158</sup> sont également édités et proposés à la vente pour les adhérents à l'occasion d'événements ou de campagnes spécifiques du Secours rouge – par exemple, un timbre est tiré à 50 000 exemplaires pour le financement du 3<sup>e</sup> congrès national du SRI en 1930<sup>159</sup>.

#### *Profils sociologiques et politiques des militants du SRI*

Le Secours rouge mène plusieurs enquêtes sur la composition politique et sociale de ses adhérents, qui nous permettent d'avoir une meilleure connaissance du profil des militants. Nous pouvons notamment nous appuyer sur les statistiques élaborées par la commission des mandats qui, lors de la conférence nationale d'octobre 1927 et du 3<sup>e</sup> congrès national de mai 1930, est chargée de vérifier les mandats des délégués<sup>160</sup>. D'autre part, en amont du 4<sup>e</sup> congrès national d'octobre 1932, un questionnaire est envoyé aux structures locales : les réponses de 50 sections, portant sur 2 383 adhérents, sont compilées dans *La Défense* du 9 septembre 1932<sup>161</sup>. L'année suivante, une vaste enquête porte sur les profils de

<sup>157</sup> RGASPI, 517/1/1216/117-119, Lettre du secrétariat de la section française au CE du SRI, 31 décembre 1931.

<sup>158</sup> Plusieurs de ces timbres sont reproduits en annexe D2-7.

<sup>159</sup> Archives nationales, F/7/13171, Circulaire n°9 du SRI, 15 janvier 1930.

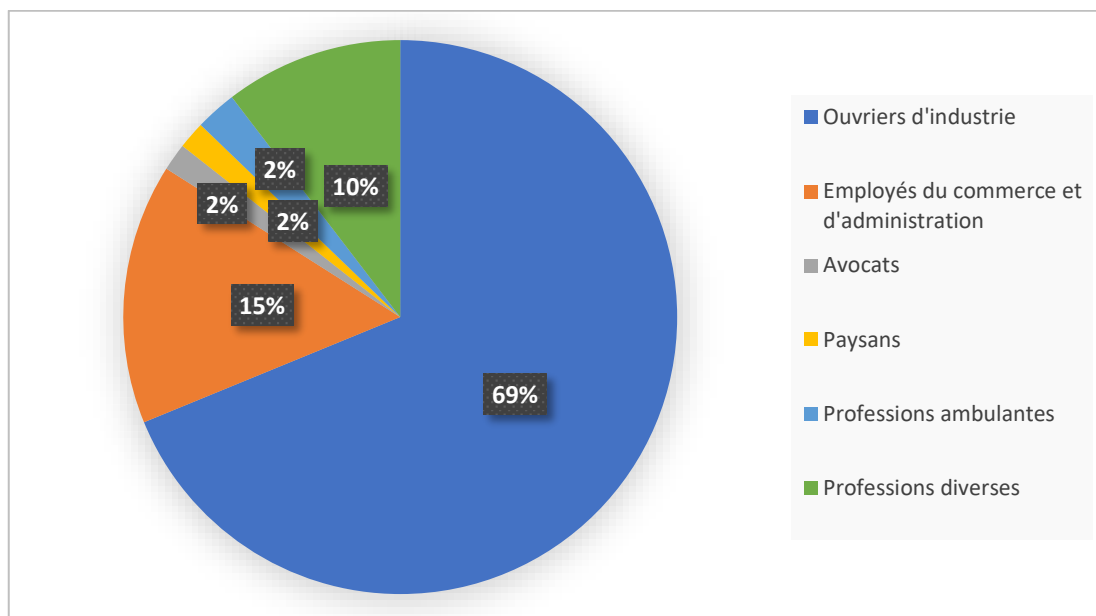
<sup>160</sup> RGASPI, 539/3/1186/7, Rapport de la commission des mandats à la 1<sup>ère</sup> conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927 ; « La composition numérique, sociale, corporative et nationale de l'ensemble des délégués au Troisième congrès », *La Défense*, 24 mai 1930.

<sup>161</sup> « Rapport d'organisation », *La Défense*, 9 septembre 1932.



501 membres de 4 comités régionaux et de 49 comités départementaux du Secours rouge<sup>162</sup>. Nous disposons enfin d'une synthèse d'un recensement des adhérents effectué au sein de la région parisienne en 1928 et 1929<sup>163</sup>.

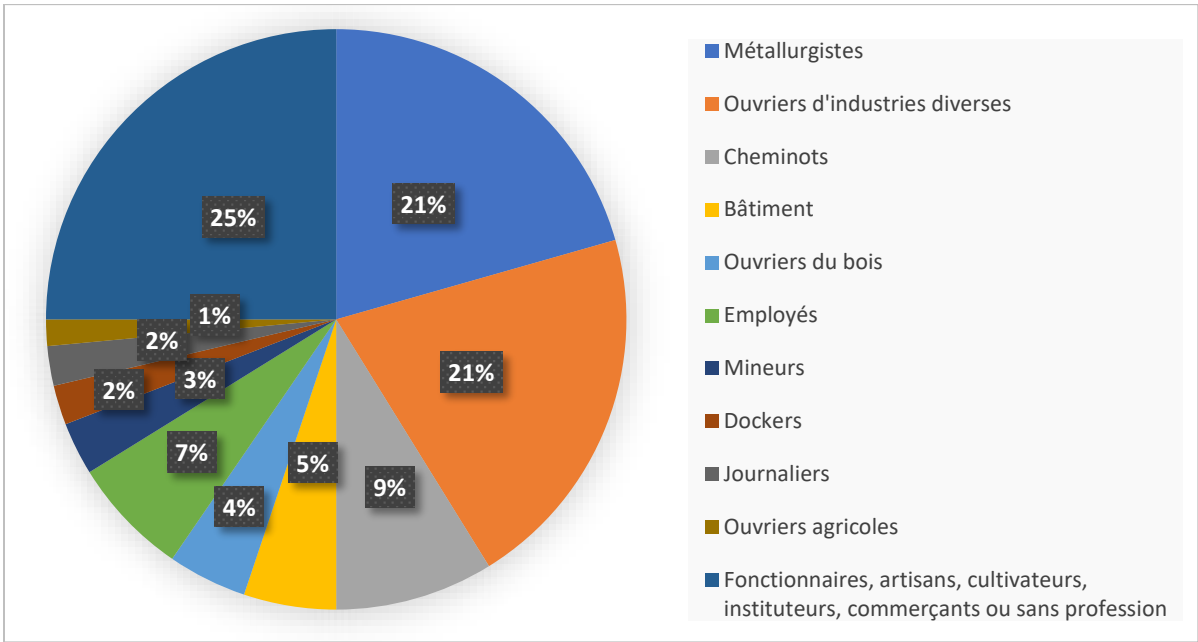
L'analyse socio-professionnelle de ces données met en évidence l'appartenance au monde ouvrier de la grande majorité des 125 délégués à la conférence nationale de 1927 et des 136 délégués au congrès de 1930, mais aussi des 501 cadres régionaux et départementaux recensés en 1933. Les enquêtes successives proposent par ailleurs une étude de plus en plus fine des milieux professionnels, faisant ressortir plusieurs groupes spécifiques et particulièrement actifs dans le mouvement ouvrier (cheminots, métallurgistes, ouvriers du bâtiment...). Il faut cependant noter que si seuls 3 chômeurs sont comptabilisés parmi les cadres régionaux et départementaux, l'enquête effectuée en amont du 4<sup>e</sup> congrès fait état de 223 chômeurs (soit près de 10% du panel) parmi les 2 383 adhérents questionnés.



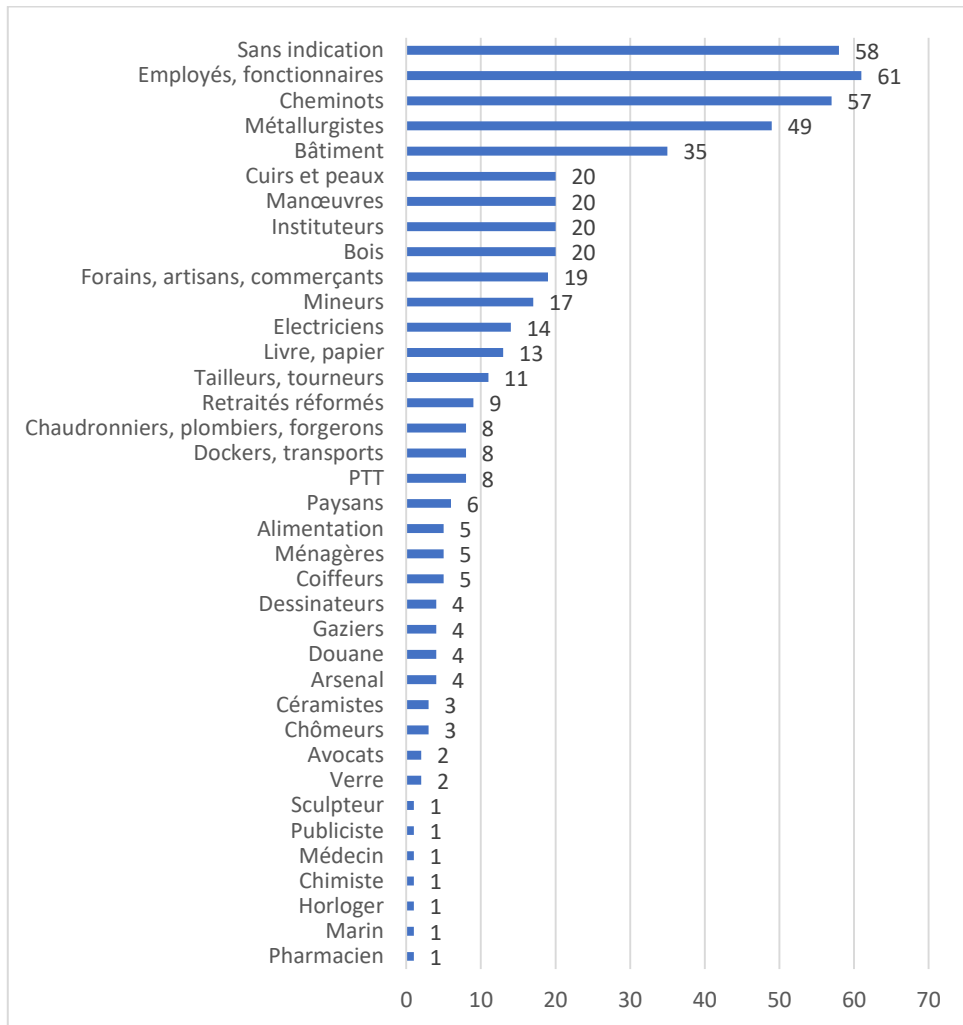
99 : Appartenance socio-professionnelle des délégués à la 1<sup>ère</sup> conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

<sup>162</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-29, Schéma du rapport d'activité, 7 août 1933.

<sup>163</sup> RGASPI, 517/1/1217/41-44, Rapport de Cordier sur la section française du SRI, 28 novembre 1931.

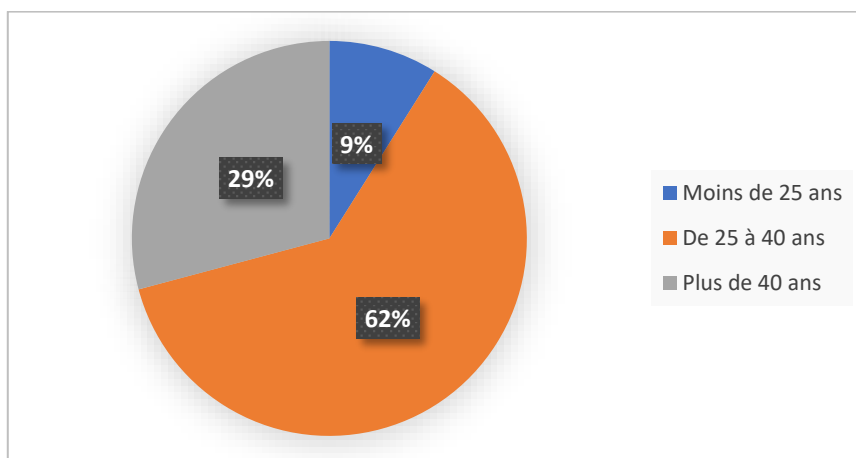


100 : Appartenance socio-professionnelle des délégués au 3<sup>e</sup> congrès national du SRI, 17-19 mai 1930.



101 : Appartenance socio-professionnelle des cadres régionaux et départementaux du SRI, 1933.

Par ailleurs, la répartition par âge des cadres régionaux et départementaux indique que près des deux-tiers ont entre 25 et 40 ans.



102 : Répartition par âge des cadres régionaux et départementaux du SRI, 1933.

Les femmes sont en revanche largement sous-représentées dans la section française du SRI, qui fait figure de mauvais élève au sein de l'organisation internationale. Un rapport interne évoque en 1931 le chiffre de 20% de femmes dans ses rangs – en précisant qu'il s'agit « surtout de femmes de camarades déjà adhérents »<sup>164</sup> –, contre 30% à l'échelle internationale, dans l'ensemble des sections nationales du Secours rouge<sup>165</sup>. L'enquête menée en 1932 sur cinquante sections locales fait même état de moins de 10% d'adhérentes (205 femmes sur 2383 membres).

La participation féminine tend à se réduire encore davantage à mesure que l'on progresse dans l'encadrement et dans les instances dirigeantes locales et nationales. Ainsi, parmi les 501 membres des comités régionaux et départementaux recensés en 1933, seules 19 (soit moins de 4%) sont des femmes<sup>166</sup>. Si la prise de responsabilité (secrétaire ou trésorière) au sein des sections locales est plus courante, rares sont en revanche les militantes placées à la tête d'un Comité départemental : parmi elles, signalons Alice Jeannerot (dirigeante du CD du Doubs de 1925 jusqu'à son exclusion du PC début 1932)<sup>167</sup>, Henriette Le Hech (secrétaire de la Loire-Inférieure en 1928) et Anna Freund (dit Gilka Kourtz) qui dirige le puissant comité départemental de la Meurthe-et-Moselle avant son éloignement de

<sup>164</sup> RGASPI, 517/1/1217/41-44, Rapport de Cordier sur la section française du SRI, 28 novembre 1931.

<sup>165</sup> « Les effectifs du SRI », *La Correspondance internationale*, 1<sup>er</sup> novembre 1932.

<sup>166</sup> Trois en région parisienne, deux en Alsace-Lorraine et en Isère, une dans le Calvados, le Loir-et-Cher, le Lot-et-Garonne, la Haute-Saône, les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne, les Alpes-Maritimes, les Côtes du Nord, la Loire-Inférieure, le Nord, la Seine-Inférieure et la Somme.

<sup>167</sup> Voir la notice biographique d'Alice Jeannerot, rédigée par Jean-Michel Brabant et Jean Maitron, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/?article96708>].

la SFIC en 1927<sup>168</sup>. Dans la région parisienne, trois femmes ont intégré au début des années 1930 le comité régional, dont Germaine Mathé, dactylographe, qui participe au secrétariat durant plusieurs mois. Au 7<sup>e</sup> congrès de la Région parisienne, en octobre 1933, 34 femmes figurent parmi les 372 délégués<sup>169</sup>.

Les instances nationales de direction demeurent plus hermétiques aux femmes. Celles-ci ne sont que 5 sur les 125 délégués de la 1<sup>ère</sup> conférence nationale de 1927, et 8 sur les 136 délégués du 3<sup>e</sup> congrès en 1930. Par ailleurs, alors que 7 femmes sur 49 siégeaient au Comité central du SRI en 1926<sup>170</sup>, elles ne sont plus que 6 sur 55 l'année suivante. Parmi elles, seule Suzanne Bousanges est élue au sein du Comité exécutif – elle est remplacée en 1929 par Laure Maillet<sup>171</sup>.

Si le congrès de 1926 (dont le nombre de femmes déléguées avait été remarqué dans la presse ouvrière) s'était prononcé pour engager une intense activité auprès des femmes – une commission féminine centrale devait même être créée<sup>172</sup> –, ce combat est finalement délaissé dans les années suivantes, se limitant à quelques appels à l'occasion de la semaine internationale des femmes en mars<sup>173</sup>.

Total adhérents (1931)	20%
Échantillon de 2383 adhérents (1932)	9%
Cadres régionaux et départementaux (1933)	4%
Congrès de la région parisienne (1933)	9%
Conférence nationale (1927)	4%
Congrès national (1930)	6%
Comité central (1926)	14%
Comité central (1927)	11%
Comité exécutif (1927)	5%

103 : Part des femmes dans les différents échelons dirigeants du Secours rouge.

<sup>168</sup> Voir la notice biographique d'Anna Freund, rédigée par Jean Maitron et Claude Penner, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article114255>].

<sup>169</sup> « Au 7<sup>e</sup> Congrès de la Région Parisienne du SRI », *La Défense*, 10 novembre 1933.

<sup>170</sup> Gabrielle Duchêne, Marguerite de Saint-Prix, Annès, Charlotte Davy, Marcelle Rebercat, Suzanne Bousanges, Yvonne Hocquard (trésorière du comité départemental de Meurthe-et-Moselle), Hugues (déléguée du Rhône). L'année suivante, Georgette Caron (Pas-de-Calais) fait son entrée au Comité central tandis qu'Yvonne Hocquard et Hugues en sortent.

<sup>171</sup> RGASPI, 517/1/895/29-34, Procès-verbal du CE du SRI, 20 mars 1929.

<sup>172</sup> Suzanne Bousanges, Marie-Thérèse Gourdeaux, Robert Foulon et Maurice Chabrit devaient être en charge de cette commission au sein du Comité exécutif. RGASPI 539/3/1179/128-130, Procès-verbal du CE du SRI, 21 juillet 1926.

<sup>173</sup> Jeanne Buland, « Les ouvrières, la répression et la semaine internationale des femmes », *La Défense*, 15 mars 1930 ; Émile Bureau, « Il n'y a donc pas de femmes en France ? », *La Défense*, 11 mars 1932.

L'observation de l'appartenance politique et partisane des membres du Secours rouge donne aussi des résultats contrastés en fonction du degré de responsabilité exercé. Le recensement effectué parmi les adhérents de la région parisienne en 1927 et 1928 indique que :

- 40% des adhérents du SRI sont membres du Parti communiste ;
- 40% sont membres de la CGTU sans appartenir au PC ;
- Environ 150 adhérents (soit moins de 1% des près de 20 000 adhérents de la région parisienne) sont à la SFIO ;
- Un nombre un petit peu plus élevé est syndiqué à la CGT (mais ils appartiennent déjà pour la plupart à la SFIC) ;
- Le reste est composé de sans-partis : « ouvriers de la banlieue éloignée où il n'y avait pas d'organisations syndicales, petits commerçants, ménagères, etc. »<sup>174</sup>.

À la même période en province, on estime que « la proportion de membres du Parti était plus élevée et celle des non-syndiqués également, au détriment des syndiqués unitaires non membres du Parti ». Dans certains départements, on trouve aussi des militants du Parti socialiste communiste (dans le Doubs, la Côte-d'Or ou la Loire) et une proportion plus grande de socialistes (dans le Nord, la Haute-Garonne ou la Haute-Vienne).

En 1931, de nouvelles estimations sont produites par les dirigeants du SRI, en dépit de la réticence – « pour des raisons de conspiration » – des militants communistes à se faire recenser dans les sections du SRI. Comme la baisse des effectifs du Parti communiste (mais aussi de la CGTU) est plus importante que celle du SRI, la proportion des militants communistes dans le Secours rouge diminue – et ce d'autant plus que de nombreux adhérents ayant quitté la SFIC restent dans le SRI. Il en résulte alors la présence dans le Secours rouge de :

- 25% à 30% de membres du Parti communiste ;
- 35% de syndiqués unitaires non membres de la SFIC ;
- 35% à 40% de non organisés ;

---

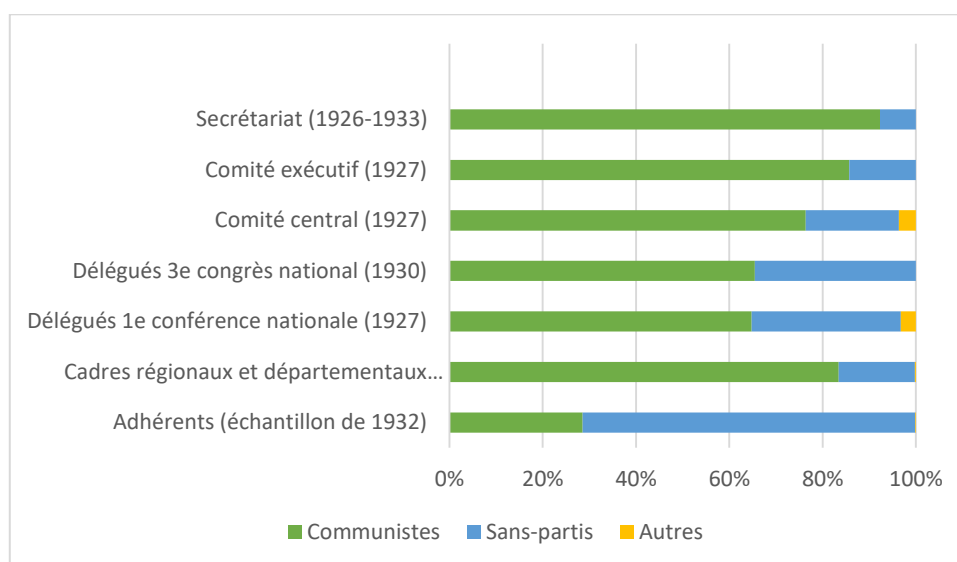
<sup>174</sup> RGASPI, 517/1/1217/41-44, Rapport de Cordier sur la section française du SRI, 28 novembre 1931.

- Le nombre de socialistes reste marginal, tout comme celui des pupistes dont beaucoup sont exclus du Secours rouge<sup>175</sup>.

Ces proportions sont confirmées par l'enquête de 1932 portant sur un échantillon de 2383 adhérents au SRI : 680 (soit 29%) appartiennent à la SFIC, 1697 (71%) sont sans-partis et 4 sont socialistes

Bien qu'en minorité dans le Secours rouge, les communistes veillent cependant à verrouiller ses organismes dirigeants, et ce dès l'échelon régional et départemental. Ainsi, parmi les 429 cadres recensés dans l'enquête de 1933 dont l'appartenance politique est connue, 358 sont communistes (soit 83%), contre 70 sans-partis (16%) et un seul anarchiste.

La représentation des communistes dans les rencontres nationales (congrès ou conférence nationale) est également inversement proportionnelle à la composition de la base militante : ils représentent 65% des délégués à la conférence nationale de 1927 et au congrès de 1930. Cette tendance s'accroît au sein des instances dirigeantes nationales. Au Comité central élu en 1927, 42 communistes (76%) y figurent, contre 11 sans-partis (20%) et 2 socialistes communistes (4%). Le Comité exécutif ne déroge pas à la mainmise des communistes, puisque seuls 3 de ses membres (sur 21) élus en 1927 sont sans-partis, tandis qu'en 1930 on n'y trouve plus qu'un seul non-communiste. Les treize militants qui se succèdent au secrétariat entre 1926 et 1933 sont tous membres de la SFIC, à l'exception de Maurice Chabrit, ouvrier sans-parti, qui y effectue un passage de quelques mois en 1929.



104 : Appartenance politique aux différents échelons du SRI.

<sup>175</sup> Ibid.

La faible représentation des sans-partis dans les instances du SRI est cependant regrettée par une partie des dirigeants, à l'instar d'André Marty qui proposent en vain d'en augmenter le nombre. La direction internationale du SRI va dans le même sens et critique, dans un courrier adressé à la SFIC, la composition du nouveau Comité exécutif formé à l'issue du 3<sup>e</sup> congrès national de 1930 et qui ne comporte qu'un seul membre non communiste :

« C'est là une façon mécanique d'assurer le rôle dirigeant du Parti. Nous devons, au contraire, attirer des ouvriers sans-parti au travail du SR et aux postes de direction et les convaincre au cours du travail de la nécessité du rôle dirigeant du Parti. C'est seulement en attirant des ouvriers sans-parti (et même des ouvriers social-démocrates) au travail du Secours rouge que celui-ci pourra devenir une grande organisation de masse à l'échelle nationale »<sup>176</sup>.

Ces directives ne sont pourtant pas suivies, témoignant ainsi de la prédominance chez les militants communistes animant le Secours rouge (à tous les échelons) d'une ligne de conduite sectaire que conforte l'orientation de classe contre classe.

### **Le repli sectaire**

*Haro sur la LDH et les socialistes, « auxiliaires de la répression »*

Le Secours rouge adopte à la fin des années 1920 une ligne plus offensive, en adéquation avec la ligne de classe contre classe du mouvement communiste. Il ne doit plus se contenter d'un rôle de « brancardier » ou d'« ambulancier qui ramasse et soigne les blessés après la bataille »<sup>177</sup>, en aidant à l'arrière-front du combat révolutionnaire les victimes de la répression, mais participer activement à la lutte contre la répression elle-même et sa cause, le régime capitaliste. Partant de ce double caractère – organisation de solidarité et de lutte –, exposé par Marcel Cordier au 4<sup>e</sup> congrès de la région parisienne le 1<sup>er</sup> décembre 1929, le Secours rouge politise ouvertement son discours en assumant sa proximité avec le Parti communiste et « toutes les organisations révolutionnaires qui mènent cette bataille contre les causes de la répression »<sup>178</sup>. Quelques jours plus tard, Daniel Renoult précise dans *La Défense* la position du SRI :

« Luttant contre la répression capitaliste sur tous les terrains, le SRI collabore naturellement avec les autres organisations qui mènent la lutte de classe : Parti communiste, CGTU. Il ne perd pas, pour

---

<sup>176</sup> RGASPI, 539/3/1205/4-5, Lettre de la fraction communiste du CE du SRI au PCF, 21 juillet 1930.

<sup>177</sup> Gaston Cornavin, « Notre politique dans le SRI », *Cahiers du bolchevisme*, octobre 1930. Cet article est reproduit en annexe C3-1.

<sup>178</sup> « L'analyse de la répression. Discours de Cordier », *La Défense*, 4 janvier 1930. Voir aussi, dans ce même numéro, la « résolution sur la ligne politique du SRI » adoptée par ce même congrès.

cela, son caractère "apolitique" ; en ce sens que la "politique" au sens rigoureux du mot, n'est pas de son domaine, mais il marche avec le parti politique de la classe ouvrière, avec l'organisation économique de cette même classe contre la bourgeoisie gouvernementale et patronale »<sup>179</sup>.

Conséquence directe de ce rapprochement, Pierre Semard, au nom du Parti communiste, ouvre le 3<sup>e</sup> congrès national du SRI en mai 1930<sup>180</sup> – il réitère ce geste un an plus tard, pour le 4<sup>e</sup> congrès de la région parisienne.

La nouvelle orientation défendue par le Komintern et le SRI implique une lutte implacable contre les organisations de gauche non communistes qui, « en se réclamant de la classe ouvrière ou de l'idéalisme démocratique, se font les auxiliaires de la bourgeoisie et de sa répression »<sup>181</sup>. Par conséquent, la Ligue des droits de l'Homme, le Parti socialiste et la CGT réformiste sont continuellement dénoncés par le Secours rouge comme des organisations pratiquant la collaboration de classes. Elles sont non seulement vilipendées pour leur inaction ou leur passivité sur le terrain de la solidarité concrète avec les victimes de la répression, en contradiction avec le discours progressiste et de défense des droits humains dont elles se parent, mais pire encore, certains de leurs membres ou dirigeants sont accusés de jouer les supplétifs des forces réactionnaires lorsqu'ils participent au pouvoir et entretiennent la domination coloniale française.

Au 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, Jean Chauvet consacre, dans son rapport sur la répression, une longue partie à propos des « auxiliaires de la répression » et dénonce l'attitude des socialistes :

« Nous avons déjà signalé la part que prenaient les maires socialistes dans les interdictions de salles, les persécutions de vendeurs, les tentatives d'étouffement de l'action révolutionnaire (Blum a précisé : la destruction des cadres communistes). Le Parti socialiste a, notamment sur la question policière, une attitude que le SRI se doit de dénoncer avec indignation et vigueur (quêtes pour la maison des flics, approbation de l'augmentation de leur nombre, banquets policiers présidés par des personnalités SFIO, visite de Grzesinski à Chiappe, soutien sournois des flics assassins, accueil officiel des policiers dans les organisations socialistes de base, etc.) »<sup>182</sup>.

Il dénonce par ailleurs l'amendement « crapuleux » du député socialiste Félix Guoin, qui permet aux juges « de qualifier de droit commun des délits tombant sous le coup des lois scélérates et de rétablir ainsi la contrainte par corps en matière politique ». La LDH n'est pas

---

<sup>179</sup> Daniel Renoult, « L'orientation du SRI », *La Défense*, 14 décembre 1929.

<sup>180</sup> « Notre camarade Semard apporte au Congrès le salut politique du Parti communiste », *La Défense*, 24 mai 1930.

<sup>181</sup> Daniel Renoult, « L'orientation du SRI », *La Défense*, 14 décembre 1929.

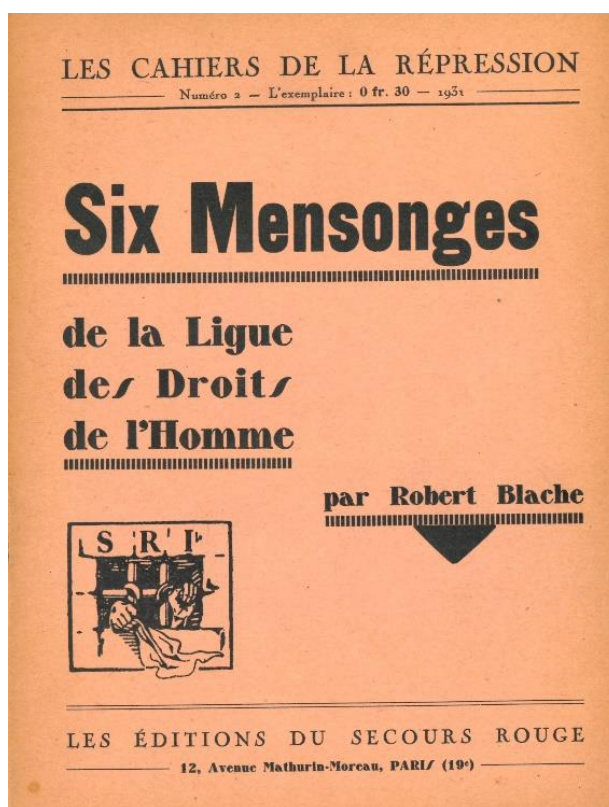
<sup>182</sup> Jean Chauvet, « Rapport d'activité (analyse de la répression) », *La Défense*, 19 août 1932.



oubliée et Chauvet rappelle que plusieurs personnalités politiques de premier plan qui se sont illustrés dans des épisodes répressifs en sont membres :

« La Ligue des droits de l'Homme occupe une place d'honneur parmi les auxiliaires de la répression capitaliste. Elle qui a fourni à la guerre impérialiste du Rif un ministre de la guerre, un protecteur et un pourvoyeur aux conseils de guerre et aux compagnies de discipline (le sinistre Painlevé), qui a en outre doté les Annamites d'un gouverneur (Varenne), les opprimés algériens d'un autre (Violette), les Syriens d'un massacreur et d'un incendiaire de Damas (Sarrail), a pourtant pour mission de duper les paysans, les petits fonctionnaires et les rares ouvriers qui la suivent, et de les détourner, dans leur volonté de lutte contre la répression de l'action de classe »<sup>183</sup>.

Dès lors, il n'est plus question pour le Secours rouge de participer à des initiatives communes avec des leaders de ces organisations. Une virulente campagne de dénonciation de la LDH est lancée par le SRI, qui publie des dizaines d'articles à charge dans *La Défense*. Une brochure, tirée à 40 000 exemplaires, prétend même alerter l'opinion publique sur *Six mensonges de la Ligue des droits de l'Homme*<sup>184</sup>.



105 : Brochure Six mensonges de la Ligue des Droits de l'Homme, 1931.

<sup>183</sup> *Ibid.* Jean Chauvet aurait également pu citer Albert Sarraut, qui avait lancé le cri « le communisme, voilà l'ennemi », également membre de la LDH.

<sup>184</sup> Robert Blache, *Six mensonges de la Ligue des droits de l'Homme. Les cahiers de la répression n°2*, Éditions du SRI, 1931.

Plusieurs réunions de la LDH, des socialistes ou des anarchistes sont perturbées par des militants du SRI, qui envoient des orateurs porter la contradiction<sup>185</sup>. Les propagandistes du Secours rouge, s'appuyant sur la documentation dénigrant la LDH publiée dans *La Défense*, ont pour tâche de faire « ressortir l'inutilité, l'inaction de cette Ligue et [conclure] en appelant les ligueurs à venir renforcer les rangs du SRI, seule organisation qui lutte réellement pour la liberté et le respect des droits des travailleurs contre leurs exploités »<sup>186</sup>.

Cette campagne, destinée à instiller le doute chez les adhérents de la LDH, porte quelques fruits. Ainsi, le Secours rouge est destinataire de plusieurs demandes d'éclaircissements adressées par des sections locales de la Ligue<sup>187</sup>, dont certaines manifestent leur réprobation auprès de la direction de la LDH – en demandant par exemple l'exclusion de Painlevé<sup>188</sup>. La section d'Aix-en-Provence décide même, « tout en regrettant les attaques systématiques et trop souvent injustifiées » que le SRI dirige contre la Ligue, de verser 120 francs au Secours rouge<sup>189</sup>. D'autres mais peu nombreux vont plus loin en optant pour la rupture avec la LDH et l'adhésion au SRI, alors annoncées à grands renforts de communication dans *La Défense* qui salue ces « membres sains d'une organisation pourrie » faisant le choix du Secours rouge<sup>190</sup>.

### *Exclusions et dissidences*

Le durcissement de la ligne politique en vigueur dans le mouvement communiste s'accompagne de pratiques visant à la marginalisation des oppositions internes et des voix dissidentes, dont le Secours rouge n'est pas exempt. Elles se traduisent par un recours plus fréquent aux exclusions, selon l'adage « le parti se renforce en s'épurant ».

Les archives font état dès 1927 d'exclusions qui se multiplient dans les années suivantes<sup>191</sup>, notamment contre des cadres de l'organisation. Ainsi en 1929, le parachutage

---

<sup>185</sup> Voir par exemple : RGASPI, 539/3/1196/144, Compte-rendu du séjour de l'action menée à Toulouse pendant le congrès de la LDH, 16 juillet 1928 ; « Nos orateurs chez les alliés de la répression », *La Défense*, 22 mai 1931.

<sup>186</sup> RGASPI, 539/3/1209/37-43, *Bulletin du propagandiste*, n°4, janvier 1930.

<sup>187</sup> RGASPI, 539/3/1196/88-94, Rapport sur *La Défense* de juillet à décembre 1928.

<sup>188</sup> « Les ligueurs, à la base, veulent exclure Painlevé », *La Défense*, 7 septembre 1929.

<sup>189</sup> « La section d'Aix de la Ligue des droits de l'Homme nous verse 120 francs », *La Défense*, 12 février 1932.

<sup>190</sup> « À Tulette, 15 ex-membres de la Ligue des droits de l'Homme adhèrent au Secours rouge », *La Défense*, 5 juin 1931 ; « Membres sains d'une organisation pourrie, des Ligueurs se tournent vers le SRI », *La Défense*, 26 février 1932.

<sup>191</sup> Par exemple, l'exclusion à Cherbourg de Bouillon, président des ouvriers auxiliaires de l'arsenal anciens combattants, en raison de son adhésion au comité local chargé de la réception de l'American Legion (Archives

à la tête de la région lyonnaise de Robert Blache faite suite à l'exclusion de Daire, ancien dirigeant local<sup>192</sup>. À la fin de l'année 1930, le secrétaire départemental du SRI en Seine-Inférieure, Victor Caruel, est lui aussi expulsé, pour le non-respect d'une décision de congrès et pour avoir utilisé sans autorisation l'argent de la caisse départementale pour payer son amende et éviter la contrainte par corps<sup>193</sup>.

Plusieurs avocats du Secours rouge, dont la position sociale a toujours suscité une certaine méfiance dans les rangs communistes – et ce d'autant plus que plusieurs d'entre eux ont participé à des dissidences depuis la fondation du Parti communiste<sup>194</sup> –, sont également mis au ban de l'organisation. Maurice Delépine (avocat socialiste élu au Comité central du SRI trois ans auparavant) est exclu en août 1928, après avoir présenté sa candidature aux élections législatives à Puteaux face à Georges Ménétrier, qui porte une candidature d'amnistie soutenue par la SFIC. Suite à l'invalidation de l'élection de Ménétrier (car il est alors en prison), un autre avocat du SRI, Henry Torrès – qui a quitté le PSC et rejoint la SFIO –, se présente à son tour face à André Marty, entraînant sa radiation du service juridique du Secours rouge et son exclusion<sup>195</sup>. À Bordeaux, où le Secours rouge est déjà agité par des tensions internes<sup>196</sup>, une nouvelle affaire agite le Comité départemental de la Gironde en 1930, lors du conflit qui oppose la Fédération des locataires du Sud-Ouest (liée au Parti communiste) à l'avocat du SRI Raoul Rebeyrol, qui a fait expulser cette association du local dont il est le propriétaire. En dépit de la popularité de l'avocat – qui a notamment défendu les mutins d'Oléron – chez une partie des militants locaux du Secours rouge et de la SFIC, son exclusion est prononcée lors d'une assemblée générale houleuse le 13 décembre 1930<sup>197</sup>. Présent ce jour-là, le secrétaire national Marcel Rouffiangès pourfend « l'opportunisme de petit bourgeois » de Rebeyrol. À la suite de cette affaire, le secrétaire

---

nationales, F/7/13514/3-4, Rapport de police du 28 septembre 1927). Voir aussi d'autres cas d'exclusion dans : « La Commission régionale des conflits communique », *La Défense*, 8 janvier 1932.

<sup>192</sup> Archives nationales, F/7/13514/6, Circulaire n°7 du SRI, 9 août 1929.

<sup>193</sup> RGASPI, 517/1/1015/158-159, Procès-verbal du Comité central du SRI, 15-16 novembre 1930.

<sup>194</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice*, op. cit., p. 83-98.

<sup>195</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930 ; « Torrès exclu du Secours rouge », *L'Humanité*, 27 janvier 1929.

<sup>196</sup> En 1929, une section est totalement réorganisée à la suite de sanctions prises contre plusieurs de ses militants : exclusion de deux membres, dont le trésorier Jean Maubareyt (accusé d'un détournement de 7 000 francs), blâme contre l'ancien secrétaire Henri Penine (Archives nationales, F/7/13514/6, Rapports de police, 10 juin et 16 août 1929).

<sup>197</sup> RGASPI, 517/1/1154/75-80, Rapport sur le conflit entre Rebeyrol, le SRI et la Fédération des locataires du Sud-Ouest, 22 janvier 1931. Voir également sur cette affaire : RGASPI, 495/270/7168, Dossier Raoul Rebeyrol.

départemental de la Gironde, Roger Allo, qui avait soutenu Rebeyrol, démissionne de son poste après avoir été exclu temporairement de la SFIC<sup>198</sup>.

Les incidents les plus graves ont cependant lieu avec les dissidents de la SFIC, membres du Parti socialiste communiste et du Parti ouvrier et paysan (POP), qui fusionnent en 1930 dans le Parti d'unité prolétarienne (PUP). Dès la fin d'année 1929, le 4<sup>e</sup> congrès de la région parisienne prononce l'exclusion de Jules Lauze, maire communiste de Villetaneuse et conseiller général, tout juste exclu de la SFIC avec d'autres élus parisiens. Il est alors accusé de s'être rendu en Hongrie, dans le cadre d'un séjour officiel organisé par le Conseil général de la Seine, sans avoir prévenu le SRI ni élevé de protestation contre le régime de terreur blanche de l'amiral Horthy. Protestant contre cette décision, la quasi-totalité des membres du Comité local de Villetaneuse prononce alors en assemblée générale sa dissolution<sup>199</sup>. Quelques semaines plus tard à Clichy, bastion du POP puis du PUP, une assemblée générale du comité local du Secours rouge dégénère alors qu'elle se réunissait pour sanctionner l'attitude envers le SRI de Joseph Robic, conseiller municipal. Le ton monte et ce dernier est « expulsé de la réunion avec la correction qu'il méritait » – selon *L'Humanité* –, puis une bagarre éclate à l'extérieur entre des militants communistes et populistes<sup>200</sup>. À la suite de cet incident, le comité local se prononce pour les exclusions de Robic, mais aussi de Maurice Naile (maire-adjoint) et Charles Auffray (maire de Clichy), qui a refusé de mettre à disposition des salles pour le SRI ; elles sont ratifiées le 9 février 1930 par la Commission de contrôle de la région parisienne du SRI<sup>201</sup>. Dénonçant les exclusions en série frappant ses membres<sup>202</sup>, le POP s'adresse au Secours rouge en lui reprochant de ne pas accepter en son sein tous les éléments révolutionnaires. Il menace aussi de créer une nouvelle « organisation de défense et de soutien contre la répression qui, dans l'avenir, pourra s'abattre contre les adhérents et sympathisants » du POP. La réponse du SRI est cinglante : « militants du POP, signataires de cette lettre, vous vous êtes placés de l'autre côté de la barricade. Votre place n'est plus au SRI ! »<sup>203</sup>.

---

<sup>198</sup> Archives nationales, F/7/13515-13516, Rapports de police, 4 et 15 décembre 1930, 10 février 1931.

<sup>199</sup> « L'exclusion de Lauze », *La Défense*, 4 janvier 1930 ; « L'affaire Lauze », *La Défense*, 18 janvier 1930. À la suite de son exclusion du Parti communiste, Jules Lauze

<sup>200</sup> « L'attitude provocatrice d'un exclu de Clichy déclenche une violente bagarre à l'assemblée générale locale du SRI », *L'Humanité*, 17 janvier 1930.

<sup>201</sup> « Exclusion de Robic, Naile et Auffray », *La Défense*, 1<sup>er</sup> mars 1930.

<sup>202</sup> Parmi les autres militants du POP écartés, citons Crespin, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui est relevé de sa fonction de secrétaire du comité local.

<sup>203</sup> « Une lettre de membres du POP au Secrétariat du Secours rouge », *La Défense*, 15 mars 1930.

Il ne peut y avoir, pour les dirigeants du SRI, d'autres organisations de défense des révolutionnaires persécutés. C'est pourquoi toutes les tentatives de formation de nouvelles structures de ce type, portées par des militants en rupture avec le Parti communiste, doivent être vigoureusement dénoncées et combattues. C'est par exemple le cas de l'éphémère « Comité de défense des prisonniers politiques », créé en 1929 par Jeanne Challaye (militante au PSC), qui est perçu comme « une entreprise de confusionnisme et de division » dans la classe ouvrière<sup>204</sup>. Quelques mois plus tard, dans la région d'Alsace-Lorraine, le SRI est confronté à la dissidence des partisans de Charles Hueber, maire de Strasbourg à la tête d'un courant autonomiste qui a fait scission avec la SFIC pour fonder le Parti communiste- Opposition (d'Alsace-Lorraine)<sup>205</sup>. Exclu du Secours rouge, dont il était le trésorier dans le comité départemental du Bas-Rhin, Hueber fonde alors – après être parti avec la caisse de l'organisation – un « SRI autonome » concurrent, qui s'affilie en 1931 à l'Internationale Hilfsvereinigung (IHV – Comité d'aide international)<sup>206</sup>.

Le Secours rouge doit enfin faire face à l'émergence d'une opposition d'obédience trotskyste de plus en plus organisée, qui se trouve même à la tête de certaines sections locales. Ainsi à Lyon, la section Rakosi du SRI adopte en 1929 une motion très critique, adressée à la direction nationale, protestant contre la répression qui s'exerce en URSS contre l'Opposition de gauche :

« Les membres de la section Rakosi (région lyonnaise) réunis en Assemblée générale le 13 février 1929,

Constatent une fois de plus la dégénérescence de plus en plus accentuée du SR.

Considérant que la section Rakosi a averti les dirigeants de ce danger dans une motion votée à l'unanimité des membres présents dans sa séance du 23 avril 1928 ;

Considérant que les dirigeants de la section française n'ont tenu aucun compte de l'avertissement de cette dernière ;

Considérant que la section française a mis tout en œuvre pour défendre un soi-disant mouvement autonomiste alsacien, qui n'était autre qu'un mouvement autonomiste purement réactionnaire dans lequel le prolétariat alsacien-lorrain n'a rien à gagner ;

Considérant que le SR prend la défense d'éléments fascistes (voir affaire Imperati, Lyon) ;

Considérant que les dirigeants du SR refusent de porter secours à la fraction minoritaire du Parti communiste russe, coupable de lutter contre la politique opportuniste des dirigeants de la Russie des Soviets, qui favorisent la montée des forces bourgeoises (voir koulaks, nepmen et bureaucrates) ;

---

<sup>204</sup> « Le Comité de défense des prisonniers politiques », *La Défense*, 10 août 1929.

<sup>205</sup> Pierre Krieger, *Charles Louis Hueber (1883-1943) : syndicaliste, communiste, autonomiste et collaborateur*, thèse de doctorat en histoire, Université de Strasbourg, 2021.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 251 ; « L'inutile démagogie des renégats autonomistes », *La Défense*, 10 mai 1930 ; Archives nationales, F/7/13515, Rapport de police, 26 janvier 1930 ; F/7/13516, Rapport de police, 22 avril 1931.

Considérant que les mêmes procédés arbitraires employés dans les pays bourgeois ont cours en Russie des Soviets pour réprimer le mouvement de mécontentement des prolétaires ;

Considérant que la Guépéou, qui a reçu plein pouvoir à cet effet, pratique des arrestations en masse ; considérant que *L'Humanité* n'a pas démenti le fait que l'ouvrier métallurgiste Hanrichsen, emprisonné à Leningrad, fut assassiné par la Guépéou dans sa cellule, et que l'autopsie demandée par sa femme (à qui on voulait faire croire à un suicide) fut refusée ;

Considérant que la presse bourgeoise fait le silence sur ces tristes événements, elle qui déversait les pires calomnies sur le Gouvernement de la Russie des Soviets lorsque celui-ci portait des coups contre les siens ;

Les camarades de la section Rakosi protestent de toutes leurs forces contre de tels crimes qui déshonorent l'idée même du communisme, décident de demander à l'Ambassade russe à Paris de démentir formellement s'ils sont inexacts, les trois faits suivants, par la voie de *L'Humanité*, journal du PC :

1. Est-il vrai que la Guépéou a reçu pleins pouvoirs pour réprimer par tous les moyens jugés utiles le mouvement dit "trotskyste" ?
2. Est-il vrai que des arrestations de prolétaires furent le premier geste de la Guépéou à la suite de l'autorisation précitée ?
3. Est-il vrai que notre camarade Hanrichsen fut assassiné dans la prison de Leningrad et que l'autopsie du cadavre fut refusée à sa femme ?

La section Rakosi prie Monsieur l'Ambassadeur responsable pour la Russie des Soviets en France, dans un but d'apaisement dans les milieux révolutionnaires français, de satisfaire à sa demande le plus rapidement possible »<sup>207</sup>.

Le mouvement trotskiste accuse également le SRI de ne pas défendre les militants révolutionnaires persécutés qui n'ont pas les faveurs des communistes et appartiennent à d'autres courants politiques<sup>208</sup>. Pour les dirigeants du Secours rouge, ces critiques camouflent les manœuvres des trotskystes pour affaiblir le mouvement révolutionnaire et le pouvoir soviétique. C'est pourquoi, lorsque la Ligue communiste insère dans *La Vérité* du 15 mai 1930 une lettre ouverte demandant son adhésion collective au SRI, *La Défense* oppose une fin de non-recevoir<sup>209</sup>. Plusieurs militants trotskystes membres du Secours rouge sont par ailleurs exclus ou sanctionnés<sup>210</sup>.

Cependant à partir de 1930, des voix s'élèvent contre les dérives sectaires et les excès de gauchisme qui imprègnent le fonctionnement du Secours rouge et participent de son affaiblissement. Un tournant s'amorce alors dans l'organisation, qui débouchera sur la mise en pratique d'une conception plus ouverte du front unique.

---

<sup>207</sup> « La carence du Secours rouge », *Contre le Courant*, Organe de l'Opposition communiste, 22 mars 1929.

<sup>208</sup> « La répression s'acharne », *La Vérité*, 4 août 1933.

<sup>209</sup> « Une lettre ouverte de la Ligue trotskiste au Secours rouge », *La Défense*, 21 juin 1930.

<sup>210</sup> Voir par exemple : « Une exclusion dans le SRI », *La Vérité*, 22 décembre 1932.

## *Vers une pratique plus ouverte du front unique*

Certains dirigeants du SRI s'inquiètent des dérives sectaires qui se manifestent chez une partie des militants communistes. Au 3<sup>e</sup> congrès national en mai 1930, le représentant du Comité exécutif international du SRI doit ainsi recadrer un délégué communiste du Gard, « qui avait affirmé qu'on ne doit pas faire de différence entre les chefs social-fascistes et les ouvriers social-démocrates »<sup>211</sup>. Le « tournant » de l'été 1930 impulsé par Maurice Thorez pour améliorer la démocratie intérieure dans le Parti communiste n'est pas sans répercussion dans le SRI. À l'automne, Gaston Cornavin – responsable dans la SFIC de la propagande et de la ligne politique des organisations satellites – définit dans un article des *Cahiers du Bolchevisme* la fonction dirigeante et d'animation que doivent avoir les communistes dans le Secours rouge, tout en rappelant le rôle de ce dernier dans la réalisation du front unique, pour élever le niveau de conscience des masses et les entraîner dans la lutte révolutionnaire<sup>212</sup>. Reprenant le thème avancé par Thorez de la « lutte sur les deux fronts », Cornavin appelle à combattre l'opportunisme de droite – qui reste « le plus dangereux » – et le sectarisme de gauche :

« De quelle façon se manifeste la tendance de droite ? Par le fait de rester sur le terrain de la solidarité par exemple, par l'absence de tout travail politique, par le néant du travail pratique, par la résistance à la participation du SRI aux luttes ouvrières, par la confiance en un gouvernement "de gauche" pour l'obtention d'une amnistie et de la cessation de la répression.

La tendance "gauchiste" est beaucoup moins fréquente mais il est quand même des exemples où nous avons vu des membres du parti agir dans le SRI comme dans le parti et avec une mécanisation que le CC de juillet a condamnée. Cette tendance, dangereuse parce qu'elle éloigne les ouvriers et renforce par contrecoup les opportunistes, conduit à "exiger" des membres du SRI qu'ils militent en communistes et mène à faire de lui, non un organisme de liaison du parti avec la masse, mais une simple "succursale" du parti. Elle constitue une gêne pour le recrutement en ce sens que des travailleurs qui voudraient adhérer au SRI n'y viennent pas parce que, précisément, ils ne sont pas encore au stade où ils deviendront communistes »<sup>213</sup>.

Dans la discussion sur le Secours rouge qui s'ouvre dans les *Cahiers du bolchevisme*, plusieurs articles mettent en cause le sectarisme ou « l'esprit de groupe » (on dénonce au même moment le groupe « Barbé-Celor » dans la SFIC) qui existent dans la direction<sup>214</sup>.

---

<sup>211</sup> RGASPI, 539/3/1205/4-5, Lettre de la fraction communiste du CE du SRI au PCF, 21 juillet 1930.

<sup>212</sup> Gaston Cornavin, « Notre politique dans le SRI », *Cahiers du bolchevisme*, octobre 1930. Cet article est reproduit en annexe C3-1.

<sup>213</sup> *Ibid.*

<sup>214</sup> Jean Romier, « Pour une véritable autocritique dans le Secours rouge », *Cahiers du bolchevisme*, 15 octobre 1931 ; Vergnole, « Liquidons l'esprit de groupe dans le Secours rouge » et Jacques, « Pour un Secours rouge de masses », *Cahiers du bolchevisme*, 1<sup>er</sup> janvier 1932.

Robert Blache, l'un des trois co-secrétaires nationaux, reconnaît certaines dérives commises par certains membres du parti :

« Ici, on raye des ouvriers pupistes de la liste des adhérents à convoquer ; là, on hésite à faire campagne pour un artisan étranger expulsé, sous prétexte qu'il vendait ses complets trop cher ; ailleurs on radie après quatre absences aux réunions ; ailleurs encore, on empêche les inorganisés d'accéder aux postes où les désigneraient leur compétence et leur dévouement ; dans beaucoup d'endroits, on sabote le collectage à domicile, moyen "peu révolutionnaire", comme s'il était plus révolutionnaire de perdre ses adhérents sans discuter avec eux »<sup>215</sup>.

Mais s'il se dit favorable à la réalisation du front unique « par en bas », il rappelle son opposition à toute forme de front unique « par en haut », avec des organisations ou personnalités « ennemies avérées de la classe ouvrière et de la révolution ». Il se démarque en cela de Marcel Rouffianges, autre secrétaire national, qui avait participé à la formation d'un Comité de défense des emprisonnés en Pologne aux côtés de « renégats » comme Georges Pioch (ancien communiste, membre de la direction de la LDH) ou Paul Louis (secrétaire du PUP), entraînant une nouvelle crise dans la direction du SRI<sup>216</sup>.

La critique du sectarisme se fait cependant de plus en plus présente. Lors de la conférence d'information de la région parisienne du SRI, le 4 octobre 1931, Gabriel Citerne se livre à un sévère réquisitoire contre les pratiques visant à faire du Secours rouge une organisation similaire au Parti communiste :

« C'était un peu une autre organisation du Parti ; pendant un moment, on envoyait promener un copain parce qu'on l'avait vu causer avec un pupiste.

Nos camarades pensent que le SRI n'est plus une organisation de brancardiers, mais que nous devons être les premiers dans la lutte de classe. Ceci est tout à fait faux, car nous devons rester les brancardiers pour aider les victimes de la répression, mais évidemment, nous sommes également une organisation de lutte contre la répression et contre le gouvernement qui engendre cette répression. Mais cela ne veut pas dire que lorsqu'une organisation du Parti fait quelque chose, la section du SRI doit en faire autant, quand une cellule du Parti exclut des trotskystes ou des camarades qui mènent la lutte contre le Parti, automatiquement la section du SRI doit en faire autant, car cela n'est pas du travail de masse ; ce n'est pas en procédant ainsi que nous arriverons à développer notre organisation et surtout à lui conserver son véritable rôle d'organisation indépendante. Nous tenons absolument à ce que le SRI continue à conserver son caractère d'organisation large et d'organisation indépendante. Nous devons être une organisation à laquelle tous les camarades doivent pouvoir adhérer, au sein de laquelle tous les camarades doivent pouvoir militer, où nos membres doivent pouvoir exprimer leur opinion, participer aux discussions, prendre des décisions et les mettre ensuite en application.

De nombreux copains ont été exclus du SRI pour des choses tout à fait futiles : quelques-uns l'ont été parce qu'ils avaient été absents à deux ou trois assemblées générales, d'autres parce qu'ils avaient quelques mois de retard dans leurs cotisations. Dans l'ensemble, il est clair que le sectarisme est une

---

<sup>215</sup> Robert Blache, « La pratique du front unique dans le Secours rouge », *Cahiers du bolchevisme*, 15 octobre 1931.

<sup>216</sup> Sur cette polémique, qui participa à accroître les dissensions au sein du secrétariat, voir : RGASPI, 539/3/1210/54-56, Lettre de Marcel Rouffiange au Secrétariat de la SFIC, 3 octobre 1931.



des raisons de la perte de nos effectifs. On a trop souvent interdit à des camarades de dire ce qu'ils pensaient dans les Commissions exécutives et même dans les réunions plus larges. [...]

Nous voudrions que partout où il y a des camarades non membres du Parti, on ne les rebute pas, mais au contraire qu'on les entraîne dans le travail pratique et qu'on leur donne des responsabilités dans le Comité local. Cela ne peut être nuisible à personne. Nous voulons que cela se fasse le plus largement possible. Nous avons par exemple à Dijon un camarade trotskyste militant, mais qui, sur le terrain du SRI, a fait son travail de militant du SRI. Nous n'avons rien à lui reprocher, et si parfois des camarades s'accrochent avec lui sur des conceptions politiques (parfois même dans des réunions publiques), sur le terrain de la répression, il y a une collaboration assez bonne et notre CD se développe »<sup>217</sup>.

Un autre rapport, à la même période, donne plusieurs exemples des pratiques sectaires du Parti communiste vis-à-vis du Secours rouge :

« À Nîmes (Gard, Midi), on empêche un copain de diriger le Comité parce qu'il n'est pas membre du Parti, et dans une réunion de la fraction au préalable [puis] dans une conférence du SRI, on l'attaque avec violence. Résultats : divisions des membres du PC, pagaille au sein du SR. Le Comité est tombé à zéro. [...] Dans la région parisienne même, on retire automatiquement deux permanents du SRI sans discuter avec le SRI et sans lui donner le temps de trouver d'autres camarades. Dans bien des endroits, on interdit à des copains non membres du PC d'appartenir à des organismes dirigeants »<sup>218</sup>.

L'éviction du dirigeant du SRI à Nîmes évoqué dans ce rapport provoque d'ailleurs une vive réaction des membres de la section des PTT de cette ville, qui menacent de ne pas reprendre leur carte en 1932<sup>219</sup>.

Ces infléchissements conduisent le SRI à opérer au cours de l'année 1932 une profonde actualisation de sa conception et de sa pratique du front unique, à la faveur du retour sur le devant de la scène de la question de l'amnistie<sup>220</sup>. Éclipsée en 1929-1930 lorsque la répression anticommuniste était à son apogée et que la lutte révolutionnaire devait se mener d'abord dans la rue, la mobilisation pour l'amnistie est réactivée à l'occasion du vote d'une loi d'amnistie en décembre 1931, qui écarte de son champ d'application des dizaines de condamnés politiques défendus par le SRI<sup>221</sup>. Elle fait alors l'objet d'un contre-projet de loi élaboré par le Secours rouge et la fraction communiste au Parlement<sup>222</sup>. Une brochure, sous la forme d'un dialogue « avec un incrédule » et tirée à 25 000 exemplaires, est éditée pour populariser les propositions du SRI<sup>223</sup>. Le thème de l'amnistie occupe de nouveau une

---

<sup>217</sup> RAGSPI, 517/1/1217/22-25, Extrait du rapport de Gabriel Citerne à la conférence d'information de la région parisienne du SRI, 4 octobre 1931.

<sup>218</sup> RAGSPI, 517/1/1217/38-40, Rapport sur le SRI, 23 octobre 1931.

<sup>219</sup> RGASPI, 539/3/1210/123, Lettre de la section du SRI des PTT à Nîmes, décembre 1931.

<sup>220</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse citée, p. 664-669.

<sup>221</sup> « Travailleurs, arrachons l'amnistie intégrale au libérateur d'Oustric ! », *La Défense*, 27 novembre 1931 ;

« Les obligés d'Oustric ont refusé l'amnistie aux emprisonnés du prolétariat », *La Défense*, 1<sup>er</sup> janvier 1932.

<sup>222</sup> « L'amnistie intégrale », *La Défense*, 29 janvier 1932.

<sup>223</sup> *Amnistie ! Discussion avec un incrédule. Les cahiers de la répression n°3*, Éditions du SRI, 1932.

place centrale lors des élections législatives de mai 1932, marquées par un fort recul de la SFIC – battus, Duclos et Marty, qui ne bénéficient plus de l’immunité parlementaire, doivent s’enfuir à Moscou pour échapper aux poursuites dont ils font l’objet.

La discussion à la Chambre – désormais dominée par les radicaux et les socialistes – d’un nouveau projet de loi d’amnistie s’accompagne d’une campagne des organisations de gauche pour mobiliser l’opinion publique. À cette occasion, plusieurs organisations d’obédience réformiste ou anarchiste – CGT, Comité de défense sociale, LDH, associations pacifistes... – forment le 29 septembre 1932 un Comité d’amnistie, que le Secours rouge décide de rejoindre à la surprise générale<sup>224</sup>. Lors de la réunion constitutive, à laquelle participent Émile Bureau et Jean Chauvet pour le SRI, un consensus se dégage autour de la revendication de « l’amnistie intégrale » et pour appeler à former des comités d’amnistie locaux. Bien que le Secours rouge ait été exclu de ce Comité moins d’un mois plus tard<sup>225</sup>, sa décision d’y participer constitue une rupture avec la ligne jusqu’alors en vigueur de refus de toute collaboration avec des organisations bourgeoises ou réformistes.

Le 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, réuni à Paris du 14 au 17 octobre, entérine cette nouvelle orientation – longuement discutée dans les réunions de la fraction des délégués communistes qui se tiennent entre les séances du congrès<sup>226</sup>. Les militants du SRI sont appelés à rompre avec les méthodes sectaires et à faire preuve de davantage de souplesse pour réaliser véritablement le front unique, comme l’explique Gabriel Citerne :

« Pour la plupart des copains le but à atteindre est de mener une lutte implacable contre le Parti socialiste, contre la CGT. Les copains posent la question comme cela. Nous pensons que ce n’est pas juste. Lorsque nous réalisons le front unique avec des organisations réformistes nous pensons que le but à atteindre est d’essayer d’obtenir la victoire.

Bien naturellement, en aucun cas, ça ne nous empêche pas de faire notre travail du Secours rouge, de mener une lutte impitoyable contre tous les auxiliaires de la répression. Si l’on voit seulement cela à atteindre, tout naturellement, au sein du comité, au lieu d’arranger les choses, au lieu de discuter, de se mettre d’accord, sans que ce soit au détriment de notre ligne politique, par exemple un appel, une circulaire, etc., on y va avec l’idée de manœuvrer le plus habilement possible, soit pour faire retirer le Parti socialiste, soit pour se faire mettre à la porte et engueuler le Parti socialiste.

Si on y va avec la conception de réaliser le front unique de masses, on y va avec une politique plus souple, et essayer d’entraîner les ouvriers sur nos conceptions de lutte. Ça nécessite une politique extrêmement souple et il faut discuter de cela à fond »<sup>227</sup>.

---

<sup>224</sup> RGASPI, 539/3/1214/9-13, Procès-verbal de la fraction communiste du CE du SRI, 5 octobre 1932 ; « Dans les localités et dans les entreprises, formons des "Comités d’amnistie" », *La Défense*, 7 octobre 1932.

<sup>225</sup> « Comment on essaie de torpiller l’amnistie », *La Défense*, 29 octobre 1932 ; « C’est une amnistie totale que veulent les travailleurs », *La Défense*, 4 novembre 1932.

<sup>226</sup> RGASPI, 539/3/1214/34-91, Procès-verbal de la fraction communiste des délégués au congrès, 14 octobre 1932.

<sup>227</sup> *Ibid.*

Il n'est désormais plus question d'opposer le front unique « par en haut » et « par en bas », mais de réaliser, comme l'explique Jean Chauvet, le « front unique à tous les échelons de l'organisation et particulièrement par en bas »<sup>228</sup>. L'exemple du congrès mondial contre la guerre, qui s'est réuni quelques semaines plus tôt à Amsterdam en présence de plus de 300 délégués socialistes sur les 2 000 participants, est également dans toutes les têtes et fait figure de modèle de réalisation du front unique. André Marty, dans une lettre adressée aux congressistes, appelle à multiplier les comités unitaires pour obtenir l'amnistie :

« Il est temps de constituer des comités d'amnistie où tout le monde peut et doit entrer et où il ne s'agit pas de mettre sur la porte une étiquette pour écarter une couche quelconque de travailleurs : comités d'action avant tout.

Certes, nous pensons – la réunion du Comité de défense sociale auquel a participé le SRI le démontre –, certes nous savons que beaucoup ne comprennent pas encore comment on peut arracher l'amnistie.

Certes nous savons que quelques-uns croient encore que par des négociations, en se tenant tranquille, on peut libérer nos camarades. Mais c'est en travaillant avec eux dans les comités d'amnistie, c'est en les faisant adhérer au Secours rouge, c'est en discutant avec les travailleurs membres de la Ligue des droits de l'Homme précisément, que nous leur ferons comprendre combien nos méthodes sont les seules bonnes »<sup>229</sup>.

À l'issue de son congrès, le Secours rouge décide d'engager une vaste campagne pour l'amnistie intégrale. Le mot d'ordre, clamé dans le manifeste adopté par le congrès, est à la constitution de comités unitaires à travers tout le pays :

« Pour mener cette lutte grandiose, qui ramènera dans nos rangs ceux que la bourgeoisie nous a arrachés, créez dans les usines, dans les villages, dans les quartiers ouvriers, des comités d'amnistie, qui dirigeront la campagne de masse.

Pour cette lutte, unissez-vous tous, travailleurs socialistes, communistes, radicaux, inorganisés, et aussi ceux qui sont membres de la Ligue des droits de l'Homme, dont fait toujours partie le sinistre Painlevé »<sup>230</sup>.

Dans les semaines suivantes, le Secours rouge s'attache dès lors à construire l'unité d'action, en dépit de l'hostilité que lui manifestent les autres organisations non communistes. Le 9 novembre, il s'invite dans un meeting du « Comité pour l'amnistie la plus large » (nouveau nom du comité auquel participent anarchistes et socialistes), en apposant des affiches aux côtés de celles de ce comité, invitant la population à se rendre à ce meeting. Marcel Rouffianges, devant les 1 500 personnes réunies, réaffirme la volonté du SRI de construire le front unique pour l'action de masse en faveur de l'amnistie, tout en dénonçant

---

<sup>228</sup> *Ibid.*

<sup>229</sup> « L'importante lettre de notre président André Marty à notre Congrès national », *La Défense*, 4 novembre 1932.

<sup>230</sup> « Le manifeste du 4<sup>e</sup> congrès de la section française du SRI », *La Défense*, 4 novembre 1932 (reproduit en annexe C2-4).

les manœuvres visant à écarter son organisation<sup>231</sup>. Deux jours plus tard, le Secours rouge participe aux manifestations de front unique du 11 novembre, notamment à Vincennes où Jean Barthel et Marcel Rouffianges interviennent pour défendre l'amnistie devant les 40 000 participants<sup>232</sup>. Le 16 novembre, 4 000 personnes assistent à un meeting du SRI pour l'amnistie à la salle Bullier, en présence d'orateurs de diverses organisations (dont la Ligue contre l'antisémitisme et la Ligue des femmes pour la paix)... mais sans le « Comité pour l'amnistie la plus large » qui a décliné l'invitation du SRI<sup>233</sup>. Quelques jours plus tard, puis le 16 janvier 1933, le Secours rouge – par la voix de Jean Barthel et Émile Bureau – s'invite à de nouvelles reprises dans des meetings de ce Comité<sup>234</sup>, en rappelant son exigence d'amnistie intégrale et son souhait « de sceller le front unique des travailleurs de toutes les tendances » :

« Qu'il soit invité ou non, le Secours rouge sera présent partout et sera l'initiateur de la formation des Comités d'amnistie à la base dont trop peu sont encore constitués à l'heure actuelle, ceux-ci à l'encontre du Comité d'amnistie central (simple étiquette recouvrant la seule Union anarchiste) doivent grouper sans distinction d'opinions toutes les organisations et tous ceux qui veulent sincèrement lutter pour l'amnistie »<sup>235</sup>.

Le SRI dénonce aussi le « sabotage » de la loi d'amnistie en discussion à la Chambre, en publiant la liste des 53 députés membres de la LDH qui ont voté des dispositions restrictives<sup>236</sup>. À cet égard, une lettre du secrétariat du Secours rouge est adressée à toutes les sections locales de la Ligue, pour les alerter sur ce fait et les inviter à former ensemble des comités locaux d'amnistie<sup>237</sup>.

Plusieurs sections de la LDH réagissent positivement aux propositions du Secours rouge. Des actions communes – entraînant parfois la formation de comités unitaires – sont menées dans une quarantaine de localités, avec des sections de la LDH, des socialistes, des syndicats confédérés, mais aussi des organisations pacifistes et de la libre-pensée<sup>238</sup>. Au cours des premiers mois de l'année 1933, le Secours rouge organise 120 meetings et 21

---

<sup>231</sup> « Soyons tous unis dans une même action, pour une même cause : l'amnistie », *La Défense*, 18 novembre 1932 ; « Le Secours rouge rassemblera toutes les forces de bonne volonté pour l'amnistie ! », *L'Humanité*, 14 novembre 1932.

<sup>232</sup> « Contre la guerre le 11 novembre, le SRI était présent », *La Défense*, 18 novembre 1932.

<sup>233</sup> « 4 000 travailleurs crient leur volonté d'amnistie », *La Défense*, 25 novembre 1932.

<sup>234</sup> « À Wagram, plusieurs milliers de travailleurs exigent l'amnistie intégrale », *L'Humanité*, 29 novembre 1932 ; Jean Barthel, « Engageons-nous sur la voie de l'unité d'action », *La Défense*, 2 décembre 1932 ; « Hier, salle Wagram, deux mille travailleurs étaient rassemblés pour exiger l'amnistie », *L'Humanité*, 17 janvier 1933.

<sup>235</sup> Émile Bureau, « Comment nous les libérerons... », *La Défense*, 13 janvier 1933.

<sup>236</sup> « En avant pour l'amnistie totale immédiate », *La Défense*, 3 février 1933.

<sup>237</sup> RGASPI, 517/1/1582/29-30, Lettre du secrétariat du SRI aux sections de la LDH, 9 février 1933.

<sup>238</sup> RGASPI, 539/3/1219/30-32, Rapport sur l'action commune, 7 août 1933.

manifestations de rue – qui réunissent plus de 130 000 participants de divers horizons –, le plus souvent en présence de Paul Roussenq (libéré du bagne), dans le cadre de sa campagne pour l’amnistie totale<sup>239</sup>. Ainsi, alors que l’actualité allemande s’apprête à mettre au premier plan la nécessité du rassemblement antifasciste, l’amnistie « devient un instrument de rapprochement »<sup>240</sup> entre les forces de gauche, en dépit de rapports encore conflictuels et de la persistance pour quelques mois encore de l’orientation de classe contre classe.

Mais si la période 1927-1933 est marquée par l’affaiblissement et des formes de repli du Secours rouge, elle se caractérise aussi par le renforcement des moyens d’agitation et de propagande de l’organisation.

### **Le renforcement des moyens d’agitation et de propagande**

#### *La Défense et autres activités éditoriales*

La section française du SRI décide de lancer à la fin de l’année 1927 un nouveau journal, en remplacement de son bulletin, dont la diffusion confidentielle et la vente à perte ne faisaient qu’accroître les dettes de l’organisation. Hésitant entre plusieurs titres – « Le briseur de chaîne », « L’Enchaîné » ou « Solidarité » –, celui de *La Défense* est finalement retenu par les dirigeants du SRI<sup>241</sup>. Destiné à un public plus large que les seuls membres du Secours rouge, il doit traiter de l’actualité de la répression (en France et dans le reste du monde), relayer les positions et campagnes du SRI, tout en maintenant le lien avec les adhérents en relatant l’activité des comités locaux et départementaux. Tout entier au service des prisonniers, son ambition est résumée par André Marty dans son premier numéro qui sort le 3 décembre 1927 :

« Ce journal deviendra, si les prolétaires le veulent, le bélier qui crèvera les murs épais des geôles ; il sera le rayon d’espoir qui pénètre dans la cellule des otages du capital ; il apportera la vie à celles et à ceux qui pleurent un emmuré ou un exilé ; il sera aussi la main qui déchire le voile derrière lequel les bourreaux sanglants d’Italie et des pays de terreur blanche accomplissent leurs forfaits »<sup>242</sup>.

Édité dans un premier temps avec une fréquence bimensuelle, le journal devient hebdomadaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1931. Imprimé à 12 000 exemplaires à son lancement,

---

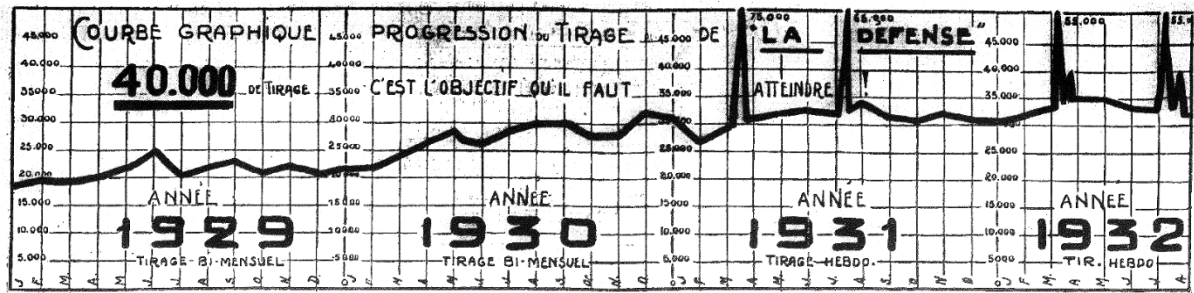
<sup>239</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d’activité de la section française du SRI, 7 août 1933.

<sup>240</sup> Stéphane Gacon, *L’amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d’Algérie*, thèse citée, p. 666.

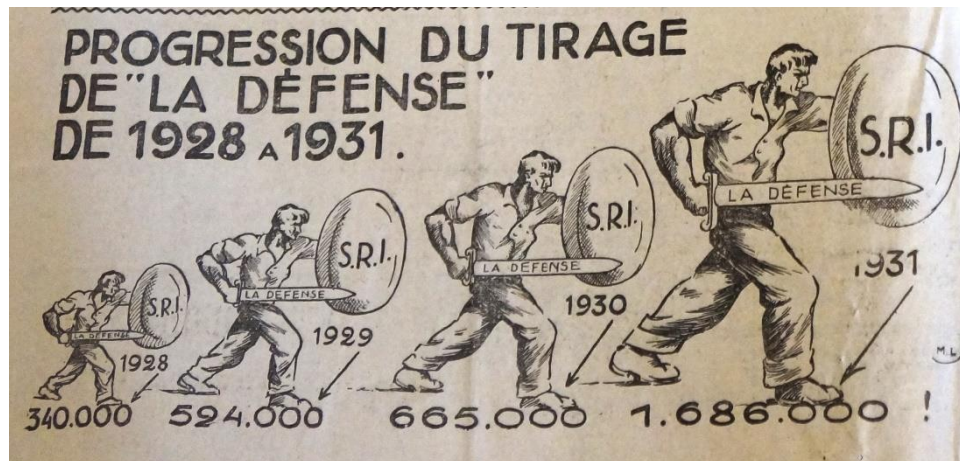
<sup>241</sup> RGASPI, 539/3/1185/96-103, 139-149, Procès-verbaux du CE du SRI, 6 juillet, 19 et 26 octobre 1927. Voir aussi : 539/3/1196/71-74, Rapport sur le lancement de *La Défense*, 17 février 1928.

<sup>242</sup> André Marty, « Une tâche immense », *La Défense*, 3 décembre 1927.

le tirage moyen de *La Défense* augmente progressivement : 18 000 à la fin de l'année 1928, 21 000 un an plus tard, avant de dépasser régulièrement 30 000 à partir de la fin de l'année 1930 puis 35 000 en 1933<sup>243</sup>. Certains numéros spéciaux, à l'occasion de l'anniversaire de la Commune de Paris ou du 14 juillet, sont tirés à plus de 50 000 exemplaires (jusqu'à 75 000 exemplaires pour le numéro du 13 mars 1931).



106 : Graphique du tirage de *La Défense*, 1929-1932. *La Défense*, 23 septembre 1932.



107 : Infographie du tirage annuel de *La Défense*, 1928-1931. *La Défense*, 29 janvier 1932.

Le nombre d'abonnés, qui constitue un enjeu de première importance pour la survie financière du journal, est également en hausse au cours de la période : lancé avec 800 abonnés pour le premier numéro, ces derniers sont plus de 4 000 en 1929, puis oscillent entre 8 500 et 10 500 en 1931-1933. Des concours d'abonnements sont par ailleurs réalisés chaque année à partir de 1930 pour stimuler la diffusion du journal. Mais la répartition géographique des abonnés, tout comme celle de la vente au numéro, est très inégale. Elle est marquée, comme pour la répartition des adhérents, par une surreprésentation de Paris et de la région parisienne, qui concentrent en 1931 la moitié des 10 000 abonnés et des 20 000 journaux

<sup>243</sup> Voir les chiffres du tirage publiés dans *La Défense* des 4 janvier et 1<sup>er</sup> novembre 1930, 23 septembre 1932. RGASPI, 517/1/1582/61-62, Tirage de *La Défense*, 1932-1933.

vendus. Cette année-là, dans le reste du pays, seuls 14 départements dépassent la centaine d'abonnés<sup>244</sup>.

Départements	1930			1931		
	Nombre d'abonnés	Dépositaires	Journaux vendus	Nombre d'abonnés	Dépositaires	Journaux vendus
Paris	822	22	2253	1029	35	2240
Seine et Seine-et-Oise	2248	93	6084	4000	153	8555
Autres départements	2209	252	7170	5169	302	7743
Vente, meetings et fêtes	/	/	1000	/	/	264
Autres	/	/	6500	/	/	1500
<b>Total</b>	<b>5279</b>	<b>367</b>	<b>22007</b>	<b>10198</b>	<b>490</b>	<b>20302</b>

108 : Répartition des abonnés et des ventes de La Défense, 1930-1931<sup>245</sup>.

Malgré la progression de sa diffusion, la situation financière du journal – dont le gérant est un ancien communard, Jean Baumann, qui décède en 1931<sup>246</sup> – reste toutefois fragile. À plusieurs reprises, *La Défense* ne peut paraître, ou alors sur deux pages seulement, pour cause d'économies, et les appels à la mobilisation pour sauver le journal sont courants<sup>247</sup>.

Par ailleurs, la direction internationale du SRI décide de faire éditer, à partir de 1928, une version française de sa revue mensuelle *MOPR*, destinée aux cadres du Secours rouge – en dépit de l'hostilité des dirigeants français, qui pensent qu'elle ne sera pas lue par les militants<sup>248</sup>. Imprimée à Berlin, sa diffusion est prévue dans l'ensemble des sections latines du SRI.

Mais le Secours rouge, qui édite en interne à partir de 1929 un *Bulletin d'information* mensuel et un *Bulletin colonial* dès 1932, publie également dans ses échelons inférieurs de nombreux bulletins, publics ou à usage interne. Les structures régionales ont leurs propres publications, comme en région parisienne (*Bulletin d'information de la région parisienne du SRI*, *Bulletin du propagandiste*, *Bulletin mensuel du trésorier*) ou dans la région Nord (*Bulletin d'information*). En Alsace-Lorraine, le bulletin en langue allemande *Rote Hilfe* est diffusé de 1927 à 1933 dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin,

<sup>244</sup> Bouches-du-Rhône (335), Nord (330), Pas-de-Calais (250), Rhône (185), Alpes-Maritimes (180), Var (150), Haute-Vienne (130), Hérault (110), Loire (125), Algérie (125), Gironde (112), Finistère (105), Gard (102), Allier (100).

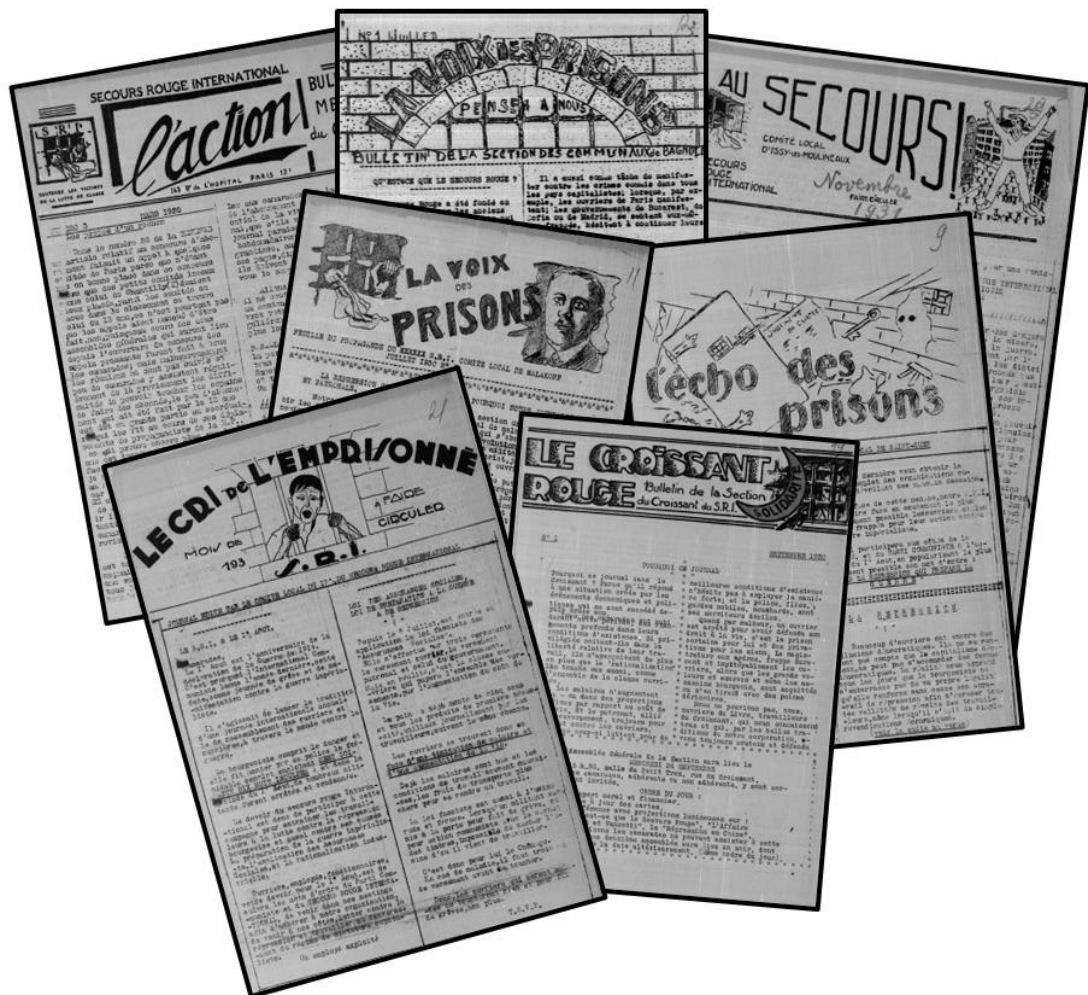
<sup>245</sup> « Co-rapport administratif : Défense et brochures », *La Défense*, 23 septembre 1932.

<sup>246</sup> « Jean Baumann, ancien communard, est mort », *L'Humanité*, 2 mars 1931.

<sup>247</sup> « Nouvel SOS », *La Défense*, 25 septembre 1932 ; « Nos finances. Pourquoi ? Parce que », *La Défense*, 4 décembre 1931 ; « Ça, pour sept sous ? », *La Défense*, 11 décembre 1931 ; « *La Défense* en danger », *La Défense*, 26 août 1932.

<sup>248</sup> RGASPI, 539/3/1194/237-264, Procès-verbaux du Secrétariat et du CE du SRI, 14 septembre et 18 octobre 1928.

ainsi qu'au Luxembourg, avec un tirage de 7 000 exemplaires (en 1932)<sup>249</sup>. D'autres journaux sont édités en langue étrangères par les sections ou les patronages polonais (bulletin tiré à 5 500 exemplaires), juif (500 exemplaires), italien (*La Galera*) ou roumain (*Aparatorul*). Enfin, les sections ou les comités locaux font paraître leur propre bulletin, généralement sur deux pages : *L'Action* (13<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *Bulletin du Secours rouge* (10<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *L'Écho des prisons* (Saint-Ouen), *La Voix des prisons* (Malakoff, Bagnolet et 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *SRI* (9<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *Le Cri de l'emprisonné* (17<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *Le Croissant rouge* (section du Croissant à Paris), *L'Appel des prisons* (4<sup>e</sup> arrondissement de Paris), *L'Appel au secours* (Clamart), *Au secours!* (Issy-les-Moulineaux), *Le Cri des geôles* (Clichy), *L'Aide rouge* (Montmorency)<sup>250</sup>...



109 : Bulletins de comités locaux du SRI, 1930-1931.

<sup>249</sup> « Rapport d'activité (analyse de la répression », *La Défense*, 26 août 1926.

<sup>250</sup> RGASPI, 539/3/1209 et 1212, Bulletins locaux du SRI, 1930-1931.



La production de brochures est aussi, à partir de 1931, en forte hausse – tant sur le nombre de publications que sur le tirage, qui peut s'élever jusqu'à 50 000 exemplaires.

<b>Année</b>	<b>Brochure</b>	<b>Tirage</b>
1927	<i>Au secours des victimes de la justice de classe</i>	20 000
1927	André Marty, <i>Qu'est-ce que le Secours rouge international ?</i> (édition italienne)	5 000
1928	André Marty, <i>Qu'est-ce que le Secours rouge international ?</i> (réédition française)	?
1928	André Marty, <i>Dans les prisons de la République</i> (réédition)	5 000
1928	<i>Les mutins de Calvi au conseil de guerre</i>	15 000
1929	<i>Sabre et toque !</i>	10 000
1930	<i>La révolte d'Oléron</i>	?
1931	<i>Syndicats rouge et Secours rouge international</i>	?
1931	<i>Engagez-vous dans la marine !</i>	15 000
1931	<i>Un crime des conseils de guerre. Paul Roussenq, bagnard</i>	50 000
1931	<i>Six mensonges de la Ligue des droits de l'Homme</i>	40 000
1931	<i>Le secours rouge dans le pays où s'édifie le socialisme</i>	?
1932	<i>Amnistie ! Discussion avec un incrédule</i>	25 000
1932	<i>Civilisation ! La répression dans les colonies</i>	10 000
1932	<i>Au secours de Tom Mooney et des 9 nègres de Scottsborough</i>	20 000
1932	<i>Dix années de Secours rouge international</i>	?
1932	<i>Notre congrès mondial. Le Secours rouge international en action</i>	15 000
1932	<i>10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre</i>	?
1932	<i>Arrachons Carré au bagne de Méchéria</i>	?
1933	<i>Les crimes de l'impérialisme français. La terreur en Indochine</i>	15 000
1933	<i>L'incendie du Reichstag, provocation hitlérienne</i>	15 000
1933	<i>L'incendie du Reichstag, provocation hitlérienne</i> (édition allemande)	10 000
1933	<i>Clara Zetkin : en souvenir d'une grande révolutionnaire disparue</i>	?
1933	<i>Le procès des cheminots de Bucarest</i>	?
1933	<i>Sous la botte hitlérienne</i>	?
1933	Paul Roussenq, <i>Vingt-cinq ans de bagne</i>	?
1933	Paul Roussenq, <i>Au pays des soviets</i>	?

110 : Tirage des brochures éditées par le Secours rouge, 1927-1933<sup>251</sup>.

### *Fêtes, projections lumineuses et formes artistiques d'agitation*

Une attention de plus en plus grande est portée aux événements festifs, artistiques et culturels, non seulement parce qu'ils constituent une source de revenus importants pour le Secours rouge, mais aussi du fait de leur capacité à toucher des populations nouvelles – qui habituellement ne se rendent pas dans les meetings. Dans la région parisienne, une

<sup>251</sup> RGASPI, 539/3/1196/18-27, Questionnaire sur la section française, 1928 ; 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930 ; 539/3/1210/74-76, Renseignements sur la situation de la section française du SRI, 1931 ; 539/3/1219/18-20, Rapport sur la situation de *La Défense* et des éditions, août 1933 ; 517/1/1582, Rapport sur le tirage des brochures, mars 1933 ; « Co-rapport administratif : *Défense* et brochures », *La Défense*, 23 septembre 1932.

Commission des fêtes est ainsi chargée de l'organisation, tout au long de l'année, de ces temps festifs, qui rythment l'année et sont parfois frappés d'interdiction par les autorités : fête de la Commune en mars, fête champêtre dans l'été, fête de *La Défense* à l'automne, fête pour le Noël des emprisonnés<sup>252</sup>... La vigilance s'impose toutefois pour les dirigeants du SRI, qui veillent à proposer, au moment où se met en application l'orientation classe contre classe, des programmes culturels en adéquation avec la ligne idéologique du mouvement communiste :

« si importante que nous est la collecte d'argent, nous ne devons pas oublier notre devoir, aussi important, de colporter toute notre activité à l'éducation politique et morale de nos membres et de nos auditeurs »<sup>253</sup>.

Des pièces de théâtre sont spécialement écrites pour accompagner l'activité du Secours rouge, comme *Le Chant dans la Prison* (dont plusieurs représentations sont interdites en 1930<sup>254</sup>) ou *L'Affaire Roussenq*, jouée en 1931<sup>255</sup> par des groupes de la Fédération du théâtre ouvrier de France (FTOF)<sup>256</sup>. Une chanson, *Amnistie*, devient également à partir de 1930 l'hymne du Secours rouge et intègre le répertoire des chants révolutionnaires, joués et entonnés dans les fêtes, les réunions et manifestations<sup>257</sup>.

Les projections lumineuses – de films ou, le plus souvent, de diapositives – deviennent par ailleurs un support de premier plan pour l'agitation et la propagande. Le Secours rouge fait, à partir de 1928, l'acquisition d'appareils de projection : il en compte quatorze en 1932, répartis à travers le pays et permettant de projeter 6 films dont il est en possession<sup>258</sup>. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1931 et le 31 juillet 1932, 377 projections lumineuses organisées par le Secours rouge sont recensées en France – ce chiffre reste toutefois inférieur aux fêtes et soirées artistiques (559) et aux meetings et réunions publiques (1413)<sup>259</sup>.

Enfin, le SRI collabore avec des artistes – et notamment des dessinateurs – organisés à partir de 1932 dans l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR), qui

---

<sup>252</sup> « Rapport de la Commission des fêtes », *La Défense*, 14 décembre 1929.

<sup>253</sup> RGASPI, 539/3/1192/16, Lettre de la direction internationale du SRI à la section française, 30 mars 1928 ; /3/1193/41, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 avril 1928.

<sup>254</sup> « La police interdit deux de nos représentations », *La Défense*, 15 mars 1930.

<sup>255</sup> « La pièce Roussenq », *La Défense*, 3 avril 1931.

<sup>256</sup> Léonor Delaunay, *La Scène bleue. Les expériences théâtrales prolétariennes et révolutionnaires en France, de la Grande Guerre au Front populaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

<sup>257</sup> Voir les paroles de la chanson, en annexe D4-1.

<sup>258</sup> Certains de ces films sont soviétiques et portent sur l'activité internationale du SRI durant ses premières années ou sur les prisons en URSS.

<sup>259</sup> « Rapport d'organisation », *La Défense*, 9 septembre 1932.

élaborent certaines des illustrations présentes dans le matériel édité par le Secours rouge (*La Défense*, cartes postales, affiches, etc.)<sup>260</sup>.

### *La formation des cadres : l'école de propagandistes de la région parisienne*

La région parisienne du SRI continue de développer son école de propagandiste, mise en place depuis la fin de l'année 1926 pour former ses cadres. Elle se tient deux fois par an avec plusieurs sessions hebdomadaires, durant lesquelles se réunissent en moyenne une soixantaine d'élèves (parfois jusqu'à une centaine). Ces derniers, désignés par les sections de base, sont « la plupart du temps des éléments nouvellement dans le Parti, des sans-partis, de 18 à 30 ans, quelques femmes également »<sup>261</sup>.

Les cours se déroulent chaque semaine au siège de la coopérative La Famille nouvelle (au 49, rue de Bretagne à Paris). Ils sont assurés bénévolement par les dirigeants du SRI (Marcel Cordier, Maurice Chabrit, Robert Blache, Daniel Renoult, Victor Arrighi) ainsi que certains de ses avocats (Marcel Willard, Paul Vienney). Les élèves, qui étudient la répression et ses causes selon « une conception de classe », apprennent à prendre la parole dans des réunions publiques et des meetings. Des exercices pratiques sont proposés, pour répondre à des interpellations d'adversaires politiques (par exemple : « comment répondez-vous aux adversaires anarchistes ? »)<sup>262</sup>. Mais les futurs cadres du SRI doivent disposer aussi de solides connaissances historiques, au sujet des épisodes répressifs qui ont frappé le mouvement ouvrier dans le passé. Comme se souvient Auguste Gillot, qui participa aux conférences proposées par l'école de propagandistes, l'histoire des épisodes révolutionnaires depuis 1789 est balayée :

« Ce fut pour moi une occasion d'élargir mes connaissances, en découvrant une multitude de faits historiques exposés par des dévoués professeurs bénévoles, sachant créer une atmosphère fraternelle et de courage.

Successivement furent traités : la grande révolution française de 1789, mettant fin au régime féodal, proclamant la République ayant comme triptyque : Liberté, Égalité, Fraternité. Les victoires de Valmy, de Jemmapes, contre les armées étrangères de 1792. L'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793. La chute de Charles X au cours de la révolution de juillet 1830, appelée les trois Glorieuses (27, 28, 29 juillet). La révolte des Canuts à Lyon en 1831, où les pauvres tisserands de la soie exigeaient de meilleurs salaires.

La Révolution de 1848 réclamant également le pain, la liberté, fut écrasée sous le commandement du général Cavaignac. Louis-Napoléon Bonaparte devint Président de la République, puis Empereur en 1851. La Commune de Paris où les combattants parisiens prirent et conservèrent le pouvoir

---

<sup>260</sup> Voir par exemple l'affiche réalisée en 1933 pour l'anniversaire de la Commune, reproduite en annexe E1-6.

<sup>261</sup> RGASPI, 517/1/1217/45-46, Rapport sur le SRI, 17 décembre 1931.

<sup>262</sup> RGASPI, 539/3/1202/51-56, Procès-verbal du CE du SRI, 27 février 1929.

pendant soixante-douze jours, à partir du 18 mars 1871. Le bilan répressif fut impressionnant : 45 000 tués dans les combats. Ils furent fusillés sur place, massacrés dans le cimetière du Père-Lachaise ou morts en déportation.

Le mouvement anarchiste, les lois scélérates de 1894 ; l'affaire du capitaine juif Alfred Dreyfus, accusé faussement d'espionnage, fermement défendu par Émile Zola et Jean Jaurès. La lutte des viticulteurs du Midi en 1907 ; les grèves de cheminots de Draveil, Vigneux, Villeneuve-Saint-Georges en 1908, suivies de celle de 1910. Le mouvement ouvrier devenant d'autant plus agissant que la CGT était constituée depuis 1895.

La répression dans les colonies française termina cette longue série de cours et de conférences. J'eus alors la confirmation du contenu des premières pages du "Manifeste de Marx et Engels" édité en 1848 : "L'Histoire de toute société, jusqu'à nos jours, n'a été que l'Histoire des luttes de classe". Mon cahier de notes me fut des plus utiles, au cours de mes activités de militant du Secours rouge international »<sup>263</sup>.

Si l'utilité de cette école est largement reconnue, Marcel Cordier se plaint toutefois en 1928 de la fuite des cadres, happés par le Parti communiste : « chaque fois qu'on a sorti quelqu'un de ces cours, le Parti nous l'a accaparé »<sup>264</sup>. Une école de propagandiste semble enfin avoir vu le jour à Marseille, tandis que des projets similaires sont mis à l'étude pour les régions du Nord et du Rhône<sup>265</sup>.

### *Les concours d'émulation pour renforcer l'activité militante*

Pour résister à la désaffection militante, améliorer sa santé financière, accroître la diffusion de *La Défense* et se renforcer sur le plan organisationnel, le Secours rouge lance au début des années 1930 des concours d'émulation<sup>266</sup>, lors desquels les comités locaux et départementaux, mais aussi les sections nationales, sont mis en compétition les uns aux autres et invités à redoubler d'activité. Des objectifs sont fixés en termes d'adhésions, de souscriptions et collectes, de diffusion et de vente du matériel ou d'organisation d'événements militants<sup>267</sup>.

Le premier concours est organisé à l'occasion de la campagne de secours d'hiver 1930, afin de stimuler la vente des cartes pour le Noël des emprisonnés<sup>268</sup>. Des directives et conseils sont publiés chaque semaine dans la « tribune de l'émulation » de *La Défense*, qui

---

<sup>263</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 63.

<sup>264</sup> RGASPI, 539/3/1195/27-35, Procès-verbal de la fraction communiste du CE du SRI, 20 novembre 1928.

<sup>265</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930 ; 517/1/1217/9-17, Lettre des secrétaires du SRI au Secrétariat de la SFIC, 8 février 1931.

<sup>266</sup> À l'instar de ce qui se pratique dans la SFIC et dans les Comités de défense de *l'Humanité* (Alexandre Courban, *L'Humanité (avril 1904 - août 1939). Histoire sociale, politique et culturelle d'un journal du mouvement ouvrier français*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2005, p. 524-525).

<sup>267</sup> Voir par exemple les objectifs fixés pour chaque comité départemental à l'occasion de la campagne de secours d'hiver 1933 dans : *Bulletin d'information*, septembre-octobre 1933.

<sup>268</sup> « Une diffusion record de la carte de Noël sera atteinte en 1930 », *La Défense*, 1<sup>er</sup> novembre 1930 ; « Émulation » et « La campagne d'émulation dans la RP », *La Défense*, 2 janvier 1931 ; « Les petits vont-ils manger les gros ? », *La Défense*, 9 janvier 1931.

annonce le classement des comités locaux ou départementaux les plus dynamiques, non sans quelques piques humoristiques :

« Nous ne pouvons résister au plaisir de vous signaler que la Région du Nord, furieuse de la "piquette" prise au cours de la campagne des Secours d'hiver avec la RP [Région parisienne], retrousses ses manches, et prétend montrer à la RP qu'il y a des becs de gaz sur tous les chemins. Attendons pour voir ! »<sup>269</sup>.

*La Défense* organise également chaque année un concours de ventes d'abonnements, dont les vainqueurs remportent un voyage en Union soviétique ainsi que divers lots – camionnette, moto, vélo, poste de radio, phonographe, vin, mais aussi divers objets aux couleurs du SRI (boîte à poudre, trousse de manucure, porte-cigarettes, bloc-note...) <sup>270</sup>.

Le concours d'émulation est enfin porté dans le Secours rouge à l'échelle internationale. En 1931, la section française est ainsi mise en compétition avec son homologue tchécoslovaque<sup>271</sup>. L'année suivante, à l'occasion du congrès mondial du SRI, un contrat d'émulation révolutionnaire est signé entre les sections allemande et française, qui fixent chacune des objectifs à atteindre<sup>272</sup>. Ces contrats d'émulations sont déclinés entre régions des deux pays : entre la région parisienne et celle de Berlin-Brandebourg, la région Nord et la Ruhr, l'Alsace-Lorraine et la Bavière, la région marseillaise avec celle de Hambourg, la Haute-Vienne avec la Saxe<sup>273</sup>. En 1933, à l'occasion de l'envoi d'une délégation en URSS, c'est avec le MOPR de la région de Gorki que la section française du Secours rouge entre en émulation<sup>274</sup>. Les objectifs fixés, ambitieux, sont cependant rarement atteints.

En dépit des difficultés qui touchent le SRI au tournant des années 1930, son orientation offensive le pousse à multiplier les campagnes sur tous les terrains de lutte.

---

<sup>269</sup> « Tribune de l'émulation », *La Défense*, 30 janvier 1930.

<sup>270</sup> « Deux voyages en Union soviétique et dix mille francs de prix ! », *La Défense*, 12 juin 1931.

<sup>271</sup> RGASPI, 539/3/1205/76, Lettre au CE du SRI, 29 décembre 1930.

<sup>272</sup> Pour la section allemande : 150 réunions, 150 nouvelles sections d'usines, 470 nouvelles sections locales, 63 500 nouveaux adhérents, 80 000 lecteurs de *Tribunal*, 30 000 marks de diffusion de brochures, 184 000 marks de collectes, 80 meetings de lutte contre la répression internationale, 15 000 messages au congrès mondial.

Pour la section française : avoir autant de timbres-contrôle 1932 payés au Centre que de reçus pour 1931, 40 nouvelles sections d'entreprises, 100 nouvelles sections locales (dont 25 en milieu paysan), 5 000 nouveaux adhérents, augmentation de 25% des recettes, 6 000 nouveaux lecteurs de *La Défense*, 500 nouveaux abonnés, édition de 3 brochures, 180 délégués au congrès national, 1 000 messages au congrès mondial, agitation internationale du 23 août au 28 octobre, anniversaire de la Révolution russe, constitution d'une section indépendante du SRI en Algérie. « Saluons les 10 années du SRI en organisant l'émulation révolutionnaire », *La Défense*, 22 juillet 1932 ; « Émulation révolutionnaire », *La Défense*, 5 août 1932.

<sup>273</sup> « Le contrat d'émulation de la RP avec Berlin-Brandebourg », *La Défense*, 12 août 1932.

<sup>274</sup> Paul Roussenoq, *À l'ombre du drapeau rouge... Au pays des soviets*, Éditions La Défense, 1933, p. 29.

## Pas de répit pour la solidarité

### Des rendez-vous politico-culturels ritualisés : l'Histoire convoquée

À partir de la fin de la décennie 1920, trois rendez-vous rythment chaque année l'activité des militants du Secours rouge : la commémoration de la Commune de Paris (célébrée en même temps que l'anniversaire du SRI), le 14 juillet et les fêtes de Noël et de fin d'année.

#### *La Commune en héritage : le 18 mars journée du SRI*

Depuis la fondation du Secours rouge, le 18 mars – jour anniversaire du déclenchement de la Commune de Paris – a été décrété comme journée internationale du SRI, dédiée à la solidarité avec les prisonniers politiques. Chaque année, un appel est lancé par le Comité exécutif international, accompagné de mots d'ordre actualisés en fonction de l'état de la répression dans le monde. Ce jour-là, les sections nationales du Secours rouge sont appelées à mobiliser la classe ouvrière pour exiger la libération et l'amnistie des révolutionnaires poursuivis et emprisonnés, tout en intensifiant les collectes pour aider matériellement les détenus et leurs familles<sup>275</sup>.

En France, le 18 mars fut célébré par le mouvement ouvrier dès les premières années qui suivent la Commune de Paris, même si progressivement la montée au Mur des fédérés commémorant les massacres de mai 1871 s'imposa<sup>276</sup>. Le Parti communiste, tout juste constitué, décide de se réapproprier le 18 mars en organisant en 1921 une démonstration de rue qui rassemble entre 12 000 et 30 000 personnes, malgré l'interdiction par les autorités du rassemblement initialement prévu. Mais dès l'année suivante, la SFIC abandonne le terrain de la rue en mars, privilégiant la montée au Mur des fédérés en mai. Le 18 mars est alors consacré à des initiatives politiques et culturelles qui, déjà en 1922 et 1923, mettent à l'honneur les militants communistes incarcérés et la revendication de l'amnistie.

---

<sup>275</sup> Sur le sens de cette journée, lire : Corentin Lahu, « Le 18 mars, journée du Secours rouge international », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/le-18-mars-journee-du-secours-rouge-international/>].

<sup>276</sup> Éric Fournier, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Libertalia, 2013 ; Danielle Tartakowsky, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Aubier, 1999 ; Corentin Lahu, *Le PCF et la mémoire de la Commune de Paris. Commémorations et usages politiques de 1920 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Mémoire de Master 2 à l'Université de Franche-Comté, 2014.

Comme la commémoration de la Semaine sanglante est, en France, plus ancrée dans les traditions ouvrières, André Marty et les dirigeants français du Secours rouge proposent en 1926 de déplacer – sans succès – la journée internationale du SRI au 28 mai. Mais cette proposition va à l’encontre des directives du Komintern, qui souhaite donner une signification nouvelle au 18 mars, en valorisant la Commune victorieuse (et annonciatrice de la « Commune russe ») plutôt que la Commune martyre écrasée durant la dernière semaine de mai 1871<sup>277</sup>. Il est alors demandé au Parti communiste en France de faire du 18 mars « une date comparable » à celle de la montée au Mur.

La section française du Secours rouge prend une part de plus en plus active dans l’animation du 18 mars. Elle décide d’associer à cette date, à partir de 1928, son propre anniversaire, cinq ans après sa fondation. Ce geste irrite d’ailleurs le Bureau politique de la SFIC, qui s’inquiète de voir le SRI « s’attribuer la paternité de la commémoration de la Commune » et rappelle que le parti doit en conserver « la direction politique »<sup>278</sup>.

Les initiatives organisées par le SRI autour du 18 mars prennent la forme de grandes fêtes mêlant dimensions politique, culturelle, artistique et éducative. Nous avons déjà évoqué dans le chapitre précédent la rencontre organisée en 1926 dans le cadre de la « semaine internationale de secours aux enfants des révolutionnaires ». Les enfants sont de nouveau au premier rang de la fête organisée par le Secours rouge dans l’après-midi du 25 mars 1928. En présence de Zéphirin Camélinat, le vétéran de la Commune, une foule nombreuse assiste au meeting de la Grange-aux-Belles, qui se termine en chansons avec *L’Internationale*, la *Carmagnole* et la *Jeune Garde*<sup>279</sup>. Camélinat, accompagné d’autres anciens communards encore en vie, est encore au rendez-vous l’année suivante. La dimension artistique de cette cérémonie se renforce d’année en année, avec des représentations de pièces de théâtre jouées par des troupes du SRI ou de la FTOF, entrecoupées d’allocutions de Daniel Renoult, d’André Marty ou de Paul Vaillant-Couturier, et se terminant parfois avec un bal. En 1930 et 1932, ces initiatives auraient rassemblé entre 500 et 1200 personnes, selon les policiers chargés de leur surveillance<sup>280</sup>. Les initiatives publiques organisées par le SRI autour du 18 mars atteignent leur apogée en 1934, avec la « fête de la prise du pouvoir » organisée en

---

<sup>277</sup> RGASPI, 517/1/545, Directives de l’agit-prop centrale au secrétariat régional, au sujet de la commémoration de la Commune, 3 mars 1927. Voir aussi Fontenay, « L’anniversaire de la Commune », *Cahiers du Bolchevisme*, Troisième Année, N°68, 15 mars 1927, p.333.

<sup>278</sup> RGASPI, 517/1/659, Bureau politique de la SFIC, 21 février 1928.

<sup>279</sup> « Plus de 3 000 prolétaires acclament la Commune et le Secours rouge », *L’Humanité*, 26 mars 1928.

<sup>280</sup> Archives nationales, F/7/13515 et F/7/13516, Rapports de police des 23 mars 1930 et 22 mars 1931. APP, BA 2038, Rapport de police du 20 mars 1932

grandes pompes au Palais de la Mutualité. Le programme artistique prévoit plus de deux cents exécutants, avec des chants et des saynètes révolutionnaires de la chorale de l'AEAR, des démonstrations de sportifs de la FST et des pièces de théâtre (notamment la pièce « Vive la Commune ! » de Paul Vaillant-Couturier) jouées par les groupes Octobre, Masses et Dix de la FTOF. Cette fête se clôture par une allocution d'André Marty devant les 2 800 à 3 000 participants, dont une centaine donne ce jour son adhésion au Secours rouge<sup>281</sup>. Alors que la journée du Secours rouge perd de son sens durant le Front populaire et se trouve largement supplantée par la montée au Mur des fédérés, une dernière soirée artistique se tient en 1935 à la Grange-aux-Belles pour commémorer la Commune de Paris et la fondation du SRI, en présence de 600 personnes<sup>282</sup>.

Ces événements d'envergure nationale et centralisés à Paris ne doivent pas occulter la myriade d'initiatives organisées chaque année par les comités départementaux ou locaux, sous des formes très diverses : réunions publiques, meetings, concerts, bals, soirées artistiques, fêtes champêtres, projections cinématographiques et même des manifestations de rue – comme le 23 mars 1930 à Lille, où plus d'un millier de personnes participent à une manifestation du SRI en commémoration de la Commune<sup>283</sup>. Par ailleurs *La Défense* édite à l'approche du 18 mars des numéros spéciaux à grand tirage (jusqu'à 75 000 exemplaires le 13 mars 1931), que les sections locales sont invitées à commander en amont.

#### « À bas les bastilles ! » : le 14 juillet

Le 14 juillet est le second rendez-vous annuel qui s'impose aux militants du SRI à partir de 1929. Prenant le contre-pied de la bourgeoisie, qui « a voulu faire du 14 juillet la fête du militarisme en même temps que celle de la beuverie », le Secours rouge s'attelle à politiser l'événement en lui redonnant un sens révolutionnaire. Il importe donc de rattacher le symbole de la prise de la Bastille aux mots d'ordre alors en vigueur dans le mouvement communiste et dans le SRI : la « fraternisation du peuple et des soldats », ainsi que l'ouverture des prisons et la libération des détenus politiques<sup>284</sup>. Tel est le sens de l'appel

---

<sup>281</sup> APP, BA 2038, Rapport de police du 19 mars 1934 ; « Le 18 mars a été fêté avec éclat par les travailleurs de la Région parisienne », *La Défense*, 23 mars 1934.

<sup>282</sup> APP, BA 2038, Rapport de police du 24 mars 1935.

<sup>283</sup> Archives nationales, F/7/13515, rapport de police du 23 mars 1930.

<sup>284</sup> « Que fut le 14 juillet ? La fraternisation du peuple et des soldats. L'assaut donné à une prison politique », *La Défense*, 6 juillet 1929.



lancé en 1929 aux ouvriers de la région parisienne par Émile Bureau, secrétaire régional du SRI :

« Bien sûr, nous ne demanderons pas aux ouvriers de participer ce jour-là aux beuveries, à l'allégresse de pacotille, aux bals-amourettes, aux retraites aux flambeaux ridicules, qui sont encore pour une bourgeoisie décadente que le peuple a hissée au pouvoir il y a 140 ans, d'autres moyens de l'abrutir par une joie factice et sans lendemain, sous prétexte d'une fête "révolutionnaire" dont la tradition, d'ailleurs, se perd chaque jour un peu plus.

Nous lui demandons d'abord de se souvenir que le 14 juillet 1789 vit l'assaut et l'ouverture de la Bastille par le peuple révolutionnaire et de constater que le 14 juillet 1929, les portes des prisons de la Troisième République bourgeoise sont verrouillées sur plus de 150 ouvriers et militants révolutionnaires qui ont lutté pour défendre la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste renforcée par la rationalisation et contre la préparation de la guerre.

Nous leur demandons ensuite d'intensifier leur lutte contre la répression, pour la libération de leurs camarades »<sup>285</sup>.

Le répertoire d'actions déployé autour du 14 juillet est varié : organisation de permanences par les comités locaux, quêtes, vente du numéro spécial de *La Défense*, perturbation des festivités officielles, distribution de tracts, banderoles, « bals rouges », manifestations... Alors que quelques accrochages avec la police – qui arrête plusieurs quêtesurs et vendeurs de journaux – sont signalés en 1929<sup>286</sup>, l'agitation du Secours rouge gagne en puissance en 1930. Des manifestations et des actions sont organisées devant certaines prisons (à Loos, mais aussi à la prison pour femmes de Saint-Lazare, où des militants manifestent « par la fenêtre d'une maison voisine »). Des tracts sont distribués et des prises de parole sont effectuées dans les bals officiels et les feux d'artifices. Des retraites aux flambeaux sont également perturbées, voire sciemment « sabotées », provoquant des bagarres<sup>287</sup>.

Le 14 juillet 1931, marqué par la diffusion d'une édition spéciale de *La Défense* tirée à 65 000 exemplaires<sup>288</sup>, est de nouveau placé sous le signe de la lutte :

« La fête de la prise de la Bastille ? Mais nous en sommes ! Nous serons des retraites aux flambeaux, nous serons de tous les flonflons et de tous les feux d'artifice. À notre manière, la bonne : avec sous le bras le paquet de *Défense* et la liste de souscription, avec à la bouche les vrais mots d'ordre du 14 juillet : "À bas les bastilles bourgeoises ! À bas la répression coloniale de l'impérialisme pourri ! À bas les lettres de cachet de l'emprisonnement sur présomption et de l'interdiction de séjour ! À bas les expulsions d'ouvriers étrangers ! À bas le régime capitaliste et ses fléaux ! Défense de l'Union

---

<sup>285</sup> Émile Bureau, « 14 juillet 1929. Journée du SRI », *La Défense*, 22 juin 1929.

<sup>286</sup> « Le 14 juillet des emprisonnés », *La Défense*, 20 juillet 1929.

<sup>287</sup> « Qu'a fait le Secours rouge au 14 juillet ? », *La Défense*, 26 juillet 1930.

<sup>288</sup> Cette édition, ainsi que divers documents édités par le SRI à l'occasion du 14 juillet, sont reproduits en annexes E2-1 à E2-3.

soviétique ! Arrestation de tous les Oustricards ! Libération de Tao, de Roussenq et des mutins de Calvi ! Libération de tous les embastillés pour action de classe !" »<sup>289</sup>.

La lutte contre l'impérialisme résonne fortement lors de cette édition 1931, au moment où la répression s'intensifie dans les colonies. Un éditorial de *La Défense*, comparant la position révolutionnaire de la bourgeoisie en 1789 à son rôle d'opresseur 142 ans plus tard, se termine ainsi par un clin d'œil historique qui fait le lien avec les révolutionnaires guillotines en Indochine :

« La bourgeoisie qui libérait les emprisonnés, emprisonne, par centaines les libérateurs du prolétariat. [...] Autrefois, elle jetait une tête de roi en défi à l'Europe, aujourd'hui elle nous jette en défi la tête de nos frères d'Indochine. Nous saurons transformer ces exécutions capitales en exécution du capitalisme »<sup>290</sup>.

À en croire les comptes rendus dans *La Défense*, les actions menées par les sections du Secours rouge sont plus nombreuses encore que les années précédentes<sup>291</sup>. La direction du SRI juge cependant les collectes et nouvelles adhésions insuffisantes, et regrette que ces initiatives restent limitées à quelques régions et départements<sup>292</sup>.

La physionomie de ces initiatives du 14 juillet reste similaire les deux années suivantes. Elles sont marquées par le retour du mot d'ordre d'« amnistie » et l'organisation par le Secours rouge de plus d'une centaine de fêtes et de bals en 1933<sup>293</sup>.

#### *La campagne de secours d'hiver ou le « Noël rouge » des emprisonnés*

Le détournement des fêtes traditionnelles de Noël et de fin d'année par le mouvement ouvrier et socialiste, pour en faire des événements festifs, laïcs, solidaires et révolutionnaires, avec une attention particulière pour les enfants de la classe ouvrière, est une pratique ancienne. Elle apparaît en Belgique dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans le sillage des maisons du peuple et du Parti ouvrier belge, puis est adoptée avant-guerre par les organisations socialistes françaises<sup>294</sup>. Après la fondation du Parti communiste, le « Noël rouge » est repris

---

<sup>289</sup> Robert Blache, « 14 juillet ? Nous serons de la fête ! », *La Défense*, 26 juin 1931. Voir aussi : Gabriel Citerne, « Préparons un 14 juillet de classe ! », *La Défense*, 29 mai 1931.

<sup>290</sup> Maurice Lihard, « 14 juillet », *La Défense*, 3 juillet 1931.

<sup>291</sup> « 14 juillet, journée du Secours rouge », *La Défense*, 24 juillet 1931 ; « Après le 14 juillet », *La Défense*, 31 juillet 1931.

<sup>292</sup> « Après notre campagne du 14 juillet », *La Défense*, 7 août 1931.

<sup>293</sup> Gabriel Citerne, « 14 juillet de lutte ! », *La Défense*, 15 juillet 1932 ; « Le 14 juillet des emprisonnés », 22 juillet 1932 ; *La Défense*, 14 juillet 1933 ; « Ce que fut le 14 juillet... pour les défenseurs des embastillés », *La Défense*, 21 juillet 1933.

<sup>294</sup> « Noël rouge », *La Petite République*, 26 décembre 1895 ; « Réveillon socialiste », *L'Humanité*, 24 décembre 1909.

chaque année par de nombreuses sections et municipalités ouvrières, et devient l'un des lieux de la socialisation militante et politique.

Le Secours rouge décide à partir de 1927 de se réapproprier cette pratique, en organisant chaque année une campagne de secours d'hiver culminant avec le « Noël des emprisonnés et de leurs enfants ». Préparée dès le mois d'octobre, elle débute par une première phase de diffusion des souscriptions et de collectes (argent, vêtements, livres, tabac, jouets, friandises...) dans la population, avec un ciblage tout particulier des commerçants et des coopératives. Des cartes postales spéciales sont également éditées et diffusées par dizaines de milliers dans les comités départementaux et locaux<sup>295</sup>.

Des colis sont ensuite préparés et expédiés aux emprisonnés et à leurs familles. Les premières années, les envois sont centralisés depuis Paris, mais la direction du SRI préconise la prise en charge de chaque détenu par un comité départemental ou local. En 1927, les colis, d'une valeur d'environ 20 francs, sont composés de victuailles, de cigarettes et de matériel de propagande du Secours rouge – des cartes postales, le premier numéro de *La Défense* et la brochure *Qu'est-ce que le SRI ?*. Des colis de vêtements sont envoyés aux prisonniers ne disposant pas du régime politique de détention et soumis à davantage de restrictions dans le courrier<sup>296</sup>. En 1930, la section du SRI de Bône (Annaba), en Algérie, adresse également au Centre plusieurs cartons de dattes, à répartir pour les détenus. Cette même année, *La Défense* publie dans ses colonnes plusieurs lettres de remerciement envoyées par les prisonniers ou leurs familles : celles de René Bellanger au nom des détenus de Clairvaux, d'Aurore Thorez (la première compagne de Maurice Thorez) ou encore de Lucien Carré, récemment libéré<sup>297</sup>.

Le temps fort de cette campagne se déroule généralement la veille ou le jour de Noël, avec l'organisation de fêtes et de goguettes. La région parisienne du SRI organise chaque année une fête centrale, dans la grande salle généralement comble de la Grange-aux-Belles, avec partie artistique (théâtre, spectacles pour enfants, chansons), prises de parole de responsables du SRI et de la SFIC, ainsi que des distributions de cadeaux, jouets et friandises

---

<sup>295</sup> Le matériel édité par le Secours rouge lors de la campagne annuelle de secours d'hiver est reproduit en annexes E3.

<sup>296</sup> RGASPI, 539/3/1185/178-180, Procès-verbal du CE du SRI, 9 novembre 1927.

<sup>297</sup> « Les prisonniers remercient le Secours rouge », *La Défense*, 18 janvier 1930. Voir aussi les lettres de prisonniers et de familles publiées un an plus tôt dans *L'Humanité* (25 décembre 1929).

aux enfants des prisonniers<sup>298</sup>. Des initiatives sont également organisées sur l'ensemble du territoire<sup>299</sup>.

Au sein de la direction du Secours rouge, des critiques sont cependant émises quant au caractère « sentimental » et insuffisamment politique de cette campagne, et certains vont jusqu'à demander en 1930 la suppression du Noël des emprisonnés et son remplacement par une campagne pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Si la proposition n'est pas retenue – du fait de l'ancrage de la tradition de Noël chez les ouvriers et des très bons résultats financiers de cette campagne pour le SRI –, les directives insistent toutefois sur la dimension « antireligieuse » à donner aux fêtes de Noël<sup>300</sup>. Le lancement de la campagne d'hiver 1930 est également relié à l'anniversaire de la révolution russe et s'inscrit dans un discours radicalement anticapitaliste :

« Demain sera le 7 novembre, anniversaire de la libération des prisonniers du tsarisme... L'étoile rouge du Proletariat victorieux brille sur un sixième du globe depuis treize années. L'Internationale blanche des exploités frappe sans pitié les coolies de Chine, les parias de l'Inde, et les prolétaires des pays capitalistes qui préparent la fin du Capital...

Puis viendra la comédie grossière du Noël que les puissants ont créé de toutes pièces pour tromper le monde du Travail. Les ventres dorés se gaveront de bonne chère et de vins fins pour fêter les dividendes que leur apporte une année d'exploitation.

Et ce sera le Nouvel An d'hypocrisie où le Patron serrera, pour un jour, dans sa patte grasse chargée de bagues, la main calleuse du Travailleur.

La haine au cœur nous détournerons nos frères de misère, nos compagnons de lutte, du Noël bourgeois, symbole de la ripaille, de l'oubli. Nous leur rappellerons que, dans cet anniversaire d'un Christ problématique, il y a tout le mensonge, tout l'odieux du régime capitaliste. Au lieu de la fraternité humaine, le Capital a créé l'exploitation, le vol, l'assassinat...

Vos frères, travailleurs, ceux que vous devez chérir véritablement, ce sont tous ceux (soldats, marins, coloniaux, militants ouvriers) que la bourgeoisie a mis derrière les grilles lugubres des maisons cellulaires ou dans l'enceinte de murs épais des centrales.

Lorsque vous fêterez la Révolution russe, ils chanteront, eux aussi, dans la geôle. Eux, parce qu'ils ont accompli leur devoir de militants courageux ils n'auront, pour calmer les tiraillements de leur estomac délabré, que l'eau sale, les légumes avariés, la soupe immonde du prisonnier. Le pain noir fleurant le moisi et piqueté de son sera leur gâteau de Noël. Étendus sur leur grabat de paille, décorés par des légions de bestioles, ils se recroquevilleront sous les lambeaux de couvertures crasseuses et froides qui ne les défendent pas contre la basse température de leur cellule de pierre... [...]

---

<sup>298</sup> « 3000 ouvriers ont assisté à la fête du Secours rouge », *L'Humanité*, 26 décembre 1927 ; « Le Noël des emprisonnés fut une belle démonstration de solidarité ouvrière », *L'Humanité*, 26 décembre 1928 ; « Le Noël des emprisonnés organisé par le SRI a rempli hier la Grange-aux-Belles d'une foule vibrante », *L'Humanité*, 26 décembre 1929 ; « Hier, le prolétariat parisien a répondu magnifiquement à l'appel du Secours rouge », *L'Humanité*, 26 décembre 1930 ; « Des milliers de travailleurs ont assisté hier au Noël des emprisonnés organisé par le SRI », *L'Humanité*, 26 décembre 1931 ; « Noël Boncour, Noël de prison ! », *L'Humanité*, 26 décembre 1932 ; « Le SRI et son Noël rouge des emprisonnés », *La Défense*, 30 décembre 1932.

<sup>299</sup> Voir par exemple quelques comptes rendus de fêtes de Noël en 1932 : « Du Nord comme du Midi, des bulletins de victoire », *La Défense*, 8 janvier 1932 et « Quelques résultats sur notre campagne des secours d'hiver », *La Défense*, 25 mars 1932.

<sup>300</sup> RGASPI, 517/1/1015/110-122, Procès-verbal du Comité central du SRI, 15-16 novembre 1930.

Leurs familles ? [...] L'hiver les guette... Le froid va entrer dans leurs pauvres logis d'ouvriers. Il leur faut payer du charbon, des effets chauds... Dépenses supplémentaires... surcroît de misère...

Il y a de bons camarades, des braves cœurs de prolos qui les aident. Mais ce n'est pas suffisant. Ami lecteur, adhérent, travailleur qui veut comprendre... il y a là un champ de travail immense pendant les mois de novembre, décembre et janvier [...] »<sup>301</sup>.

La solidarité internationale n'est pas délaissée durant les campagnes de secours d'hiver. En 1929, cinq colis de 30kg de vêtements et de fournitures sont expédiés dans les prisons de Pologne<sup>302</sup>. Les fêtes de la fin d'année 1933, organisées dans plus de 150 localités<sup>303</sup>, sont placées sous le signe de la solidarité avec les antifascistes allemands exilés ou enfermés dans les camps de concentration d'Hitler. Cette année-là, si le caractère anticapitaliste et antireligieux de la campagne est de nouveau rappelé<sup>304</sup>, le SRI souhaite cependant la mener dans un cadre unitaire, avec le concours des Comités d'aide aux victimes du fascisme qu'il appelle à former avec les organisations socialistes, communistes, syndicales (confédérées et unitaires) et la LDH<sup>305</sup>.

Mais au-delà de ces temps ritualisés, le SRI engage de multiples campagnes rythmées par l'agenda des luttes politiques et sociales et de la répression.

## **Le Secours rouge sur le terrain des luttes**

### *Les luttes des prisonniers*

Les prisons, qui se peuplent de dizaines de condamnés pour motifs politiques ou syndicaux, sont au tournant des années 1930 le théâtre d'une intense agitation appuyée par le Secours rouge. L'organisation, accablée par les dettes et faisant face à un afflux de prisonniers, est pourtant contrainte à la fin de l'été 1929 de réduire le barème des allocations de secours aux détenus<sup>306</sup> :

- 100 francs par mois pour les prisonniers au régime de droit commun ;
- 75 frs/mois pour les prisonniers politiques ;

---

<sup>301</sup> Marcel Rouffianes, « Contre le froid, contre l'ennemi de classe, campagne d'hiver ! », *La Défense*, 1<sup>er</sup> novembre 1930.

<sup>302</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

<sup>303</sup> « Notre Noël rouge », *La Défense*, 12 janvier 1934.

<sup>304</sup> L'édition spéciale de *La Défense*, le 22 décembre 1931, titre : « Noël chrétien ? Noël bourgeois ? Non : Noël rouge des emprisonnés ! ».

<sup>305</sup> « Campagne du Noël des emprisonnés », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, septembre-octobre 1933.

<sup>306</sup> RGASPI, 517/1/895/47-49, Procès-verbal du CE du SRI, 28 août 1929.

- 100 frs/mois pour les femmes de détenus qui travaillent ;
- 20 frs/mois pour les femmes de détenus qui ne travaillent pas ;
- 40 frs/mois pour chaque enfant.

Il est également décidé, par soucis d'équité entre les prisonniers, d'allouer le même forfait aux permanents des organisations révolutionnaires lorsqu'ils sont incarcérés. Ainsi, les dirigeants et le personnel appointés du Secours rouge ne conservent leur salaire que durant les 15 premiers jours d'emprisonnement, puis ils reçoivent ensuite (ainsi que leurs familles) les montants prévus par le barème mis en place par le SRI<sup>307</sup>. Du côté du Parti communiste, les salaires des permanents arrêtés ne sont assurés que durant le premier mois, avant leur prise en charge par le Secours rouge – pour compenser la hausse des dépenses en secours engendrée pour le SRI, la SFIC augmente sa cotisation mensuelle à 3 000 francs<sup>308</sup>.

La défense du régime politique d'incarcération<sup>309</sup> fait l'objet d'âpres batailles, à commencer par celle menée à la fin de l'été 1927 en faveur du plus célèbre des prisonniers communistes, André Marty. Le député, incarcéré depuis le 15 août au quartier politique de la prison de la Santé (il purge plusieurs condamnations pour propagande antimilitariste et pour son activité durant la guerre du Rif), est placé au droit commun le 27 août. La raison ? Une lettre adressée trois jours plus tôt au maréchal Foch<sup>310</sup> – qui dans une interview accordée à un hebdomadaire anglais revenait sur ses projets d'écrasement de la révolution bolchévique en 1919 –, dont la tonalité révolutionnaire provoque l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire. La décision de l'administration, considérée comme une attaque en règle contre le régime des détenus politiques, provoque une vive campagne de protestations. Dès le lendemain, dans un courrier au Garde des Sceaux, les quinze autres prisonniers communistes du quartier politique de la Santé se déclarent solidaires de la lettre de Marty<sup>311</sup>. Après l'interpellation des parlementaires et du gouvernement par le SRI et la LDH, et

---

<sup>307</sup> « Une résolution pour les employés du SRI emprisonnés », *La Défense*, 19 octobre 1929.

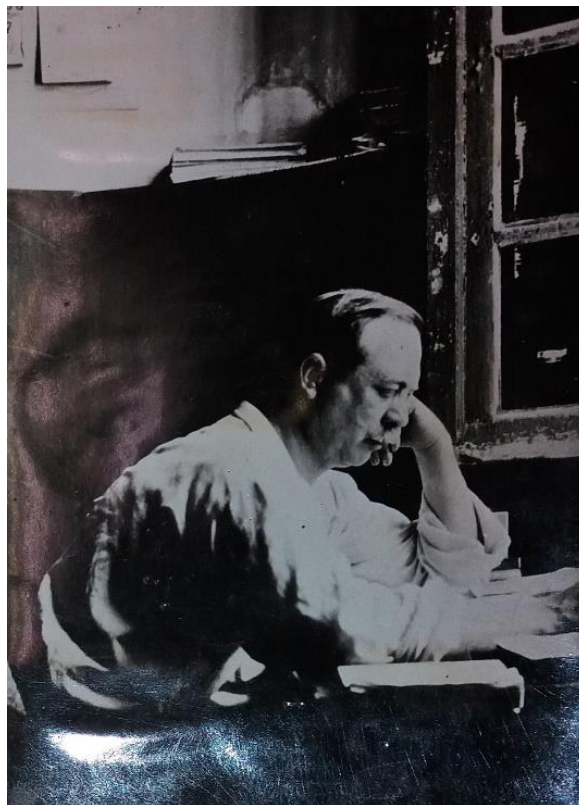
<sup>308</sup> « Une décision du Bureau politique du Parti communiste concernant les fonctionnaires emprisonnés », *La Défense*, 1<sup>er</sup> novembre 1930.

<sup>309</sup> Ce statut inclut, rappelons-le, un certain nombre de droits supplémentaires pour les détenus : vêtements personnels, interdiction des fouilles individuelles et des perquisitions dans la cellule, droit de se lever et se coucher librement, libre communication avec l'extérieur (réception de journaux, correspondance, droit à la visite d'au moins 25 personnes), libre communication des prisonniers entre eux, nourriture distincte de celle du droit commun...

<sup>310</sup> André Marty, « Une réponse au maréchal Foch », *L'Humanité*, 26 août 1927.

<sup>311</sup> « Les détenus politiques de la prison de la Santé solidaires d'André Marty », *L'Humanité*, 29 août 1927.

l'organisation de dizaines de meetings dans les jours suivants, André Marty retrouve finalement le quartier politique de la Santé le 10 septembre.



111 : André Marty dans sa cellule à la prison de Clairvaux, 1930. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.

Mais les remises en cause du régime politique de détention sont courantes<sup>312</sup>. Les prisonniers sont les premiers acteurs de la lutte pour l'application et le respect de leurs droits. Ainsi, treize militants des JC, arrêtés le 1<sup>er</sup> mai 1929 pour la vente de *L'Avant-Garde* et incarcérés à la prison pour mineurs de la Petite-Roquette, engagent une grève de la faim et chantent *L'Internationale* dans leur cellule pour réclamer leur transfert au quartier politique de la Santé. Ils sont libérés après 48 heures de mobilisation<sup>313</sup>.

À l'approche de la « journée rouge » du 1<sup>er</sup> août 1929, ce sont plus de 150 détenus<sup>314</sup> (dont les dizaines de cadres communistes arrêtés pour complot dans les jours précédents) qui entrent en action. À la Santé notamment, un fonctionnement collectif est établi, avec la mise en commun des vivres<sup>315</sup> et la répartition par un détenu du SRI des secours provenant de

<sup>312</sup> « Le régime politique », *La Défense*, 6 juillet 1929.

<sup>313</sup> « Treize jeunes ouvriers font la grève de la faim », *La Défense*, 8 mai 1929 ; RGASPI, 539/3/1202/102-104, Procès-verbal du CE du SRI, 8 mai 1929.

<sup>314</sup> 110 à la prison de la Santé, 18 à la prison pour enfants de la Petite-Roquette, 11 à la prison pour femmes de Saint-Lazare, 2 femmes à la prison de Bordeaux, 6 à celle de Nancy et 10 à Troyes.

<sup>315</sup> Un trésorier général et deux trésoriers adjoints (un par étage) sont chargés des achats individuels et collectifs.

l'extérieur. Le groupe met également en place une commission d'éducation (qui organise des lectures collectives des journaux, des discussions sur l'actualité et des conférences) et une commission des jeux qui offre des distractions aux prisonniers. Des exercices physiques sont par ailleurs proposés chaque matin par un détenu membre de la FST. Le fonctionnement de cette vie carcérale est chapeauté par un « Comité du Soviet », formé par les dirigeants emprisonnés des organisations révolutionnaires. Mais c'est une assemblée des détenus qui décide, après consultation des avocats, d'apporter son soutien aux mobilisations du 1<sup>er</sup> août en engageant une grève de la faim de 68 heures, du 30 juillet au soir au 2 août au matin. Un comité de grève de douze membres est chargé de veiller à son exécution et dispose d'un droit de visite dans les cellules des prisonniers. Si certains détenus, malades ou âgés (à l'instar du vétéran de la Commune Noël) sont exemptés de participation, 157 grévistes de la faim sont comptabilisés dans six prisons<sup>316</sup>.



112 : Les détenus communistes au quartier politique de la prison de la Santé, 1929. Au premier rang : Paul Vaillant-Couturier. Au second rang de gauche à droite : Lacan, Gabriel Péri, Maurice Thorez tenant le journal *l'Enchaîné*, André Marty, X. Debout : X, X, Boutonn (?), Paul Hogg, X. *Mémoires d'Humanité/AD93, 89FI/41 1.*

<sup>316</sup> « La grève de la faim à la Santé », *La Défense*, 10 août 1929. Voir aussi Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 72.



Cependant quelques mois plus tard, le Comité central du Secours rouge émet de sérieuses réserves quant à l'utilisation de la grève de la faim comme moyen d'action<sup>317</sup> :

« 1. La grève de la faim ne peut pas être un moyen normal pour un emprisonné de la lutte des classes de faire aboutir des revendications immédiates, ni de se solidariser avec un mouvement du prolétariat. La grève de la faim n'est et ne peut être que la dernière arme de lutte des emprisonnés. C'est le sens que lui donnent nos héroïques camarades emprisonnés en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie, en Pologne, dans l'Inde, etc...

2. Dans ces conditions, elle ne doit être utilisée que lorsque toutes les autres formes d'action n'ont pas abouti. [...] »<sup>318</sup>.

La résolution ajoute que le déclenchement de la grève de la faim doit se faire après consultation du SRI, et qu'elle doit être accompagnée d'une large agitation à l'extérieur de la prison et dans la presse.

En juin 1930, des mobilisations pour la défense du régime politique et contre les brimades éclatent dans les prisons de Nancy et de Clairvaux : manifestations des prisonniers, chants révolutionnaires, journal parlé, drapeau rouge déployé, grève de la faim<sup>319</sup>... Le mouvement s'étend sur plusieurs mois et fait tache d'huile dans d'autres établissements pénitenciers, à la Petite Roquette ou à la Santé.

La prison pour femmes de Saint-Lazare est aussi gagnée par l'agitation. Début mai 1930, Suzanne Girault (condamnée pendant la guerre du Rif), ainsi qu'Odette Gosse et Yvonne Treint (arrêtées lors d'un tractage à la veille du 1<sup>er</sup> mai) dénoncent leurs conditions de détention et exigent de bénéficier du régime politique<sup>320</sup>. Elles obtiennent gain de cause après cinq jours de protestations, appuyées par des dizaines de lettres et télégrammes de soutien reçus de l'extérieur ainsi que par leurs camarades masculins emprisonnés à la Santé qui refusaient comme elles de rejoindre leurs cellules. Quelques mois plus tard, à la suite d'un reportage du magazine *Détective* sur la prison de Saint-Lazare, Suzanne Girault dénonce le point de vue – partiel, sensationnaliste et dépolitisé – de son auteur :

« De la misère, des souffrances physiques, des tortures morales, des révoltes dont ces murs furent surtout les témoins, il n'en a rien ressenti, rien décelé, plutôt, il n'a pas voulu les traduire. Ce n'est pas la vérité sur les prisons, sur ce qu'elles cachent qu'il y est allé chercher, mais un sujet "piquant" susceptible de satisfaire et de développer un peu plus les goûts malsains du public ; pour y être parvenu, il lui aura été versé bon prix de sa copie. M. F. Carco [auteur de l'article] a encore oublié de dire ou s'est volontairement tu là-dessus, que les murs de Saint-Lazare ont abrité des prisonnières

---

<sup>317</sup> Pour une approche historique et synthétique sur la grève de la faim comme mode d'action protestataire, voir Johanna Siméant-Germanos, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

<sup>318</sup> « La question de la grève de la faim », *La Défense*, 14 décembre 1929.

<sup>319</sup> « La bataille des prisons », *La Défense*, 5 juillet 1930. Par la suite, le sujet est régulièrement évoqué dans l'organe du SRI.

<sup>320</sup> « Première riposte des trois femmes détenues à Saint-Lazare », *La Défense*, 10 mai 1930.

politiques, que l'une d'elles y séjournait lors de sa dernière visite, qu'il l'a même croisée dans les couloirs »<sup>321</sup>.

La prisonnière communiste publie alors dans les colonnes de *La Défense*, du 22 novembre 1930 au 23 janvier 1931, sa propre enquête sur la prison de Saint-Lazare, « vue du dedans ». En mars 1932, Odette Gosse est de nouveau arrêtée après avoir refusé de payer une amende de 3000frs (suite à une condamnation pour provocation de militaires à la désobéissance) puis elle est, en vertu de la contrainte par corps, incarcérée avec son enfant de cinq mois<sup>322</sup>. La réaction indignée du SRI et des organisations ouvrières permettent de réduire sa détention à un mois (au lieu des quatre prévus initialement).

La mobilisation des prisonniers à l'intérieur des prisons est donc complémentaire de celle menée à l'extérieur par le Secours rouge, qui multiplie les initiatives de soutien. Ce dernier puise pour cela dans son registre d'actions traditionnelles – aide matérielle et judiciaire, campagnes de presse, visites hebdomadaires aux détenus, manifestation à proximité des prisons, envois massifs de courriers de protestation... Mais des méthodes plus radicales sont parfois aussi employées pour apporter la solidarité aux emprisonnés, comme le raconte Auguste Gillot dans ses mémoires :

« Nous partîmes à huit camarades vers la prison, munis de très gros pétards et de feux de Bengale. Longeant le grand mur dans la boue, nous nous approchâmes le plus près possible des cellules. À un moment précis, nous lançâmes les pétards allumés, puis les feux de Bengale dans la cour. Avaient-ils entendu et vu ? Nous n'en savons rien. C'est seulement plus tard que nous apprîmes que nos jeunes camarades avaient bien entendu des bruits inaccoutumés, mais qu'ils avaient été loin de penser à ce geste fraternel. Le repli se fit dans de bonnes conditions, mais je perdis une de mes chaussures basses qui resta embourbée alors qu'il fallait rapidement déguerpir. Je partis donc pieds nus et G. Citerne me dépanna chez lui ! »<sup>323</sup>.

Enfin, signalons que le Secours rouge s'oppose toujours à la contrainte par corps – dont le fonctionnement est modifié par un amendement du député socialiste Félix Gouin en décembre 1928<sup>324</sup> – et continue d'appeler les militants à ne pas payer leurs amendes. Cependant, lorsque Maurice Thorez outrepassa la consigne en les payant<sup>325</sup>, lui permettant ainsi de sortir de la prison de Nancy le 24 avril 1930, la controverse s'installe. En dépit des

---

<sup>321</sup> Suzanne Girault, « Après le reportage de "Défensive" sur les prisons de femmes », *La Défense*, 22 novembre 1930.

<sup>322</sup> « Grâce à l'amendement du socialiste Gouin, Odette Gosse et un enfant de cinq mois sont emprisonnés », *La Défense*, 8 avril 1932.

<sup>323</sup> Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, op. cit., p. 90.

<sup>324</sup> « La vérité sur la loi Gouin », *La Défense*, 14 décembre 1929.

<sup>325</sup> Sur cet épisode, voir Frédérique Genevée, *Le PCF et la justice*, op. cit., p. 114-118.

protestations au sein du SRI<sup>326</sup>, la direction admet finalement la possibilité de dérogation, eu égard aux responsabilités exercées par Thorez dans le Parti communiste<sup>327</sup>.

*Avec les marins et soldats révoltés : des forts disciplinaires de Calvi et Oléron au bagne de Méchéria*

La question militaire demeure une préoccupation majeure pour les communistes, dans une période marquée par la réaffirmation d'un discours révolutionnaire se conjuguant à la crainte de déclenchement d'une guerre par les puissances impérialistes contre l'URSS. Tandis que l'agitation communiste dans l'armée et la marine se poursuit, le Secours rouge intervient dans plusieurs procès retentissants qui impliquent des soldats et marins<sup>328</sup>.

Le fort Charlet à Calvi (Corse), qui abrite un quartier disciplinaire de la marine (appelé « section spéciale »), est le théâtre de plusieurs révoltes<sup>329</sup>. Le 27 décembre 1927, une mutinerie éclate, en protestation contre les violences et les mauvais traitements. Vingt-huit marins sont déférés en conseil de guerre à Marseille, du 3 au 7 mai 1928. Très rapidement, le SRI se saisit de ce procès pour engager une campagne d'agitation, avec deux objectifs à la clef : obtenir la peine minimum pour les inculpés et, sur le plan politique, relancer la question de la suppression des conseils de guerre et des bagnes militaires<sup>330</sup>. Dès l'arrivée – par petits groupes – des mutins à Marseille en février, le Secours rouge organise des manifestations à leur descente de bateau, distribuant des tracts avec des noms d'avocats à contacter. Le 10 février, un premier meeting rassemble 500 personnes, en majorité des dockers, des marins et des métallurgistes<sup>331</sup>.

Fort de sa propre expérience, André Marty – depuis la prison de la Santé où il est incarcéré – donne personnellement ses instructions pour l'organisation du procès et de l'agitation. Mais la préparation de la défense des inculpés divise la direction nationale du SRI : Marcel Cordier et la majorité du Comité exécutif estiment qu'il faut faire témoigner des personnalités de gauche non communistes, ce à quoi s'oppose vivement l'ancien mutin

---

<sup>326</sup> Voir par exemple la protestation émise par le Comité local du 14<sup>e</sup> arrondissement (RGASPI, 517/1/1016/104, Lettre du 7 octobre 1930). Cet épisode entraîne aussi la démission du Comité central du SRI de Sauger (RGASPI, 517/1/1016/155-157, Lettre du 26 novembre 1930).

<sup>327</sup> RGASPI, 517/1/1017/140-147, Procès-verbal du Comité central du SRI, 15-16 novembre 1930.

<sup>328</sup> Le matériel édité par le SRI dans ses campagnes de soutien aux soldats et marins est reproduit en annexes E4.

<sup>329</sup> Jean Rabaté, *Les mutins de Calvi. Révoltes et procès oubliés*, Ajaccio, Albiana, 2014.

<sup>330</sup> RGASPI, 539/3/1194/56-61, Procès-verbal du CE du SRI, 22 février 1928.

<sup>331</sup> « L'action prolétarienne s'organise à Marseille pour la défense des mutins de Calvi », *L'Humanité*, 12 février 1928.

de la mer Noire, qui associe cette proposition à une forme de front unique « par en haut », condamné par le Parti communiste. Le CE se range finalement à l'avis de Marty, qui ne ménage pas ses critiques à l'encontre du secrétariat du SRI<sup>332</sup>. Ce procès a également révélé des carences dans la liaison de la direction du SRI avec ses avocats (transmission tardive des adresses des familles des mutins ou de la date du procès), et ce d'autant plus que certaines familles de marins avaient choisi des avocats non membres du SRI<sup>333</sup>.

Si les 28 mutins sont tous condamnés (jusqu'à 5 ans de prison), la direction du Secours rouge salue cependant l'attitude combative des inculpés<sup>334</sup>, qui ont répondu au verdict en chantant *L'Internationale*. Elle se félicite également de la réaction des ouvriers marseillais, massivement mobilisés – entre 400 et 500 personnes (et presque autant de policiers et gendarmes) ont continuellement siégé devant l'entrée du conseil de guerre – et s'en prenant même physiquement à un représentant du gouvernement<sup>335</sup>. À la suite du procès, une cinquantaine de meetings sont organisés, dont une trentaine en région parisienne, ainsi que dans les départements dont sont originaires les marins et leurs familles. Une carte postale et une brochure<sup>336</sup> sont également diffusées.

Le 25 février 1931, un nouveau procès s'ouvre au tribunal maritime de Toulon, pour juger cinq marins qui avaient été envoyés à la « chemise » de Calvi et qui sont accusés de mutinerie : le 20 octobre, n'en pouvant plus des brimades et des humiliations, ils avaient résisté à leurs supérieurs en chantant *L'Internationale*. Une intense campagne (notamment dans *La Défense*) est de nouveau menée par le Secours rouge, qui envoie deux avocats, Jacques Sadoul et Albert Fournier. Dans la semaine précédant le conseil de guerre, la ville de Toulon est tapissée d'affiches du SRI, les tracts circulent et les réunions publiques s'enchaînent dans la région<sup>337</sup>. La veille de l'ouverture du procès, des militants – dont le secrétaire du SRI Marcel Rouffianges – s'invitent dans un meeting de la LDH (portant sur le désarmement) et font acclamer un ordre du jour blâmant la Ligue et demandant la libération des mutins. À l'issue des quatre jours d'audience – marqués par une forte agitation

---

<sup>332</sup> RGASPI, 539/3/1195/101-107, Déclaration d'André Marty à la fraction du CC du SRI, 7 juillet 1928.

<sup>333</sup> RGASPI, 539/3/1195/1-4, Procès-verbal de la fraction communiste du CC du SRI, 7 juillet 1928.

<sup>334</sup> André Mitar (pseudonyme d'André Marty), « Gloire aux héros de Calvi ! », *L'Humanité*, 10 mai 1928.

<sup>335</sup> RGASPI, 539/3/1194/110-114, Procès-verbal du CE du SRI, 9 mai 1928.

<sup>336</sup> Camille Fégy, *Les mutins de Calvi au conseil de guerre*, Éditions du SRI, 1928.

<sup>337</sup> « Dix jours mouvementés à Toulon pour la défense des mutins de Calvi », *La Défense*, 20 mars 1931.

ouvrière, plusieurs incidents et la déposition attendue d'André Marty –, les juges prononcent à la surprise générale l'acquittement des cinq mutins<sup>338</sup>.

Quelques semaines plus tard, nouvelle mutinerie. Dix matelots accusés de fuite après le passage à tabac de l'un de leurs surveillants, particulièrement violent, sont convoqués à leur tour à la barre. Comme le rapporte Jean Rabaté, « on pouvait se croire revenu cinq mois en arrière : même salle du Conseil de guerre, mêmes camisards (accusés ou témoins) au crâne rasé, mêmes officiers galonnés. Et mêmes récits de brutalités, punitions, abus infligés par les mêmes chaouchs »<sup>339</sup>. Même avocat également, avec Jacques Sadoul. Mais en dépit de la mobilisation du Secours rouge, le verdict est cette fois beaucoup plus sévère (de deux à cinq ans de prison pour les mutins)<sup>340</sup>.

D'autres sections disciplinaires sont touchées par des actes d'insubordination de marins et soldats. À la citadelle d'Oléron, théâtre quelques mois plus tôt d'une mobilisation pour la libération de Louis Coutheillas – cadre des JC en charge du travail dans l'armée –, des marins mènent en mars 1930 durant quatre jours une révolte de la faim, chantant *L'Internationale* et agitant un chiffon rouge aux fenêtres. Sitôt la nouvelle arrivée à Paris, une délégation se rend à Oléron pour enquêter mais se voit refuser l'accès à la citadelle. Composée de Coutheillas, Beaugrand (député communiste), Boisseau (de l'Union des femmes françaises contre la guerre impérialiste) et Rouffianges pour le SRI, elle rend compte de son activité dans un meeting à la Grange-aux-Belles le 3 avril<sup>341</sup>. Jugés en août par le tribunal militaire de Bordeaux, les 21 mutins, défendus par Albert Fournier et Raoul Rebeyrol, écopent d'un total de 46 ans et 10 mois de prison. Pour appuyer la mobilisation, les JC et le SRI éditent ensemble une brochure qui revient sur la mutinerie puis le procès<sup>342</sup>.

---

<sup>338</sup> Ce procès fait l'objet d'une nouvelle brochure du Secours rouge : *Engagez-vous dans la marine ! Les mutins de Calvi. L'histoire d'une victoire ouvrière et de cinq acquittements*, Éditions du SRI, 1931.

<sup>339</sup> Jean Rabaté, *Les mutins de Calvi*, op. cit., p. 45.

<sup>340</sup> « À Toulon, contre les neuf de Calvi, jugement de fascisme et de guerre », *La Défense*, 14 août 1931.

<sup>341</sup> « La délégation ouvrière de retour d'Oléron expose aux travailleurs parisiens les résultats de son enquête », *L'Humanité*, 3 avril 1930.

<sup>342</sup> M. Champeil, *Une page de l'histoire révolutionnaire. La révolte d'Oléron*, Fédération des jeunes communistes, Secours rouge international, 1930.



113 : Photographie de la délégation ouvrière d'enquête (extraite de la brochure *La révolte d'Oléron*), 1930.

Parmi les campagnes menées par le Secours rouge en faveur des soldats et des marins emprisonnés par dizaines, signalons enfin le cas de Lucien Carré<sup>343</sup>, dont l'acharnement judiciaire qu'il subit provoque une forte agitation ouvrière en Franche-Comté. Ce jeune militant communiste et du SRI de Besançon enchaîne les condamnations depuis 1928<sup>344</sup>. Trois ans plus tard, au moment de passer son service militaire, l'administration l'envoie au bagne de Méchéria (au sud de l'Algérie), pour l'isoler et le couper de tout contact avec les conscrits<sup>345</sup>. Il y reste enfermé plus de dix mois, en dépit des nombreuses protestations émises jusque sur les bancs de l'Assemblée nationale. Appuyé par le Secours rouge, il refuse cependant son aide financière, estimant qu'elle sera plus utile à d'autres, comme il s'en explique dans une lettre :

« Sûrement, je ne suis pas comme un roi, bien des choses me manquent, parfois certains jours, je n'ai rien dans le ventre, mais n'y en a-t-il pas dans l'ensemble de ma situation, de plus malheureux que moi ? Oui ! Et c'est pour cela que je préfère que cet argent qui manque soit réparti plutôt à ces camarades-là. Et puis, notre *Défense*, qui a mille difficultés, à qui il faut des ronds pour s'améliorer, elle aussi, il lui faut, elle a besoin d'argent. Oui, bien sincèrement, je préfère souffrir un peu la faim

---

<sup>343</sup> Voir la notice biographique de Lucien Carré, rédigée par Claude Pannetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article18790>].

<sup>344</sup> En 1924, âgé de seulement 14 ans, il adhère à la CGT et à la section du SRI de Besançon dont il devient le trésorier. Il rejoint ensuite la Jeunesse communiste. Entre 1928 et 1930, il est condamné à trois reprises pour provocation de militaires à la désobéissance, outrage à magistrat, puis entrave à la liberté du travail et rébellion lors d'une grève à Belfort.

<sup>345</sup> *Arrachons Carré au bagne de Méchéria*, Bureau d'Éditions, 1932.

et d'autres tourments et savoir avec joie que celle-ci lutte d'arrache-pied, lutte toujours implacablement, sans pitié. Jamais sa présence ne fut si nécessaire, si urgente »<sup>346</sup>.

### *La défense des autonomistes d'Alsace-Lorraine*

Dans la foulée de la bolchevisation et de l'affirmation de son orientation anticolonialiste et anti-impérialiste, le Parti communiste s'est emparé depuis le milieu des années 1920 de la question des minorités nationales et se fait le défenseur du droit à l'autodétermination pour le peuple d'Alsace-Lorraine<sup>347</sup>. Dans ce contexte, les communistes de cette région opèrent un rapprochement – à l'origine de profondes déchirures internes dans les années suivantes<sup>348</sup> – avec les forces autonomistes, qui forment un assemblage hétéroclite dominé par les cléricaux et se font le relais du sentiment national alsacien très répandu dans une partie de la population.

Début 1928, le Secours rouge est sollicité à la suite de plusieurs opérations policières menées contre les milieux autonomistes, dont vingt-deux militants sont poursuivis pour complot contre la sûreté de l'État. Arguant de son soutien aux minorités nationales opprimées et s'appuyant sur le front unique réalisé dans la région entre communistes et autonomistes, la direction du SRI accepte de prendre en charge la défense des inculpés. Dans un manifeste, le Secours rouge justifie son intervention :

#### « Pourquoi nous intervenons ? »

Le Secours rouge est toujours intervenu en faveur des victimes de l'oppression impérialiste, parmi les populations en lutte pour la libre expression de leurs revendications nationales. Le Secours rouge international a toujours répondu à l'appel des minorités brimées et spoliées par les États capitalistes dans toute l'Europe, à la suite du traité de Versailles, aussi bien qu'à celui des peuples coloniaux, courbés sous le joug des impérialismes : en Chine, en Syrie, en Tunisie, au Maroc, etc. Aujourd'hui, le Secours rouge aurait manqué à son devoir, s'il n'avait répondu également à l'appel des autonomistes d'Alsace-Lorraine.

Depuis le 24 décembre, en Alsace, la police française a effectué soixante-dix perquisitions, vingt-six mandats d'amener ont été lancés, vingt-et-une arrestations ont été opérées. Le gouvernement français, pour masquer le profond mécontentement des populations d'Alsace-Lorraine a inventé un « complot autonomiste » ; contre les autonomistes alsaciens, il a lancé la calomnie empoisonnée de l'argent allemand, du séparatisme au profit de l'Allemagne. C'est un mensonge éhonté ! Tous les autonomistes arrêtés sont de race alsacienne. Ce ne sont pas des pangermanistes ! Ce sont des pacifistes alsaciens qui ne veulent plus que leur pays soit le champ clos où s'affrontent périodiquement les impérialismes français et allemand. Ils ne veulent plus que leurs familles soient divisées et que leurs fils tombent dans les rangs tantôt de l'armée française, tantôt de l'armée allemande. Ils veulent vivre libres dans une Alsace libre.

---

<sup>346</sup> « Une lettre de notre vaillant camarade Lucien Carré », *La Défense*, 27 mai 1932.

<sup>347</sup> Pierre Krieger, « L'implantation de la SFIC dans le Bas-Rhin de 1920 à 1929. Un héritage tenace de la social-démocratie allemande ? », in Dimitri Manassis et Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges, op. cit.*, p. 47-60 et Charles Louis Hueber (1883-1943)... , thèse citée.

<sup>348</sup> En 1929, le Parti communiste connaît en Alsace une importante scission menée par Charles Hueber, maire de Strasbourg, qui se rapproche de plus en plus des autonomistes de droite et cléricaux.

Le Secours rouge affirme le droit pour les Alsaciens-Lorrains de disposer librement d'eux-mêmes. Il s'élève avec force contre l'étouffement par la force de la liberté de presse, de la liberté d'opinion, de la liberté de réunion et d'association des Alsaciens-Lorrains.

Comment nous intervenons

Notre service juridique est dès maintenant à la disposition des autonomistes poursuivis. Notre aide immédiate leur est acquise à eux et à leurs familles dans le besoin. Notre organisation mènera campagne en faveur de la libération des emprisonnés du "complot autonomiste" et luttera pour obtenir la mise au régime politique de tous les emprisonnés pour délit d'opinion.

À bas l'oppression impérialiste d'Alsace-Lorraine ! »<sup>349</sup>.

Marcel Cordier, secrétaire national du SRI, se rend en personne en Alsace pour préparer la campagne d'agitation. Trois des huit avocats désignés pour la défense des prévenus sont également dépêchés par le Secours rouge : André Berthon, Marcel Fourrier et Jaeglé du barreau de Strasbourg<sup>350</sup>. Le procès des autonomistes, qui se tient devant la cour d'assises de Colmar du 1<sup>er</sup> au 24 mai, se conclut par l'acquittement de onze inculpés, la condamnation à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour de quatre militants autonomistes, tandis que des peines beaucoup plus lourdes (jusqu'à 20 ans de prison) sont infligées par contumace aux sept inculpés absents<sup>351</sup>. Une intense agitation est également menée par le Secours rouge, qui organise de nombreux meetings et réunions publiques avec le concours d'orateurs communistes et autonomistes. À l'issue du procès, une brochure préparée par Marcel Fourrier est publiée en allemand<sup>352</sup>, tandis que le SRI profite de cette mobilisation pour relancer la parution de son bulletin régional *Rote Hilfe*.

---

<sup>349</sup> RGASPI, 539/3/1193/223-224, « Le Secours rouge prend la défense des autonomistes d'Alsace-Lorraine », janvier 1928. Le texte est publié dans *L'Humanité* du 22 janvier 1928.

<sup>350</sup> RGASPI, 539/3/1194/63-67, Rapport sur la délégation de Cordier en Alsace-Lorraine, 22 février 1928.

<sup>351</sup> *Le procès du complot autonomiste de Colmar (1<sup>er</sup> au 24 mai 1928) : comptes rendus des débats*, Colmar, Éditions Alsatia, 1928 ; Pierre Krieger, *Charles Louis Hueber (1883-1943)...*, thèse citée, p. 222-225.

<sup>352</sup> Marcel Fourrier, *Komplott: Der Colmarer Komplottprozess in Ursache und Wirkung*, Strasbourg, Internationalen Roten Hilfe, 1928.





114 : Brochure de Marcel Fourier sur le procès de Colmar, 1928.

Un an plus tard, à l'occasion du procès à Besançon de l'autonomiste Karl Roos, le Comité départemental du SRI du Doubs est mobilisé. Le 9 juin 1929, à la veille de l'ouverture de l'audience, il organise un meeting dans la grande salle du Kursaal en présence de Daniel Renoult qui, aux côtés de plusieurs figures autonomistes, défend une alliance entre le prolétariat, les peuples coloniaux et les minorités nationales pour combattre le gouvernement impérialiste français<sup>353</sup>.

#### *Le combat des paysans contre les saisies*

Les communistes se saisissent de la grave crise touchant le monde agricole au début des années 1930 pour tenter de s'implanter dans les campagnes, à travers la Confédération générale des paysans travailleurs (CGPT)<sup>354</sup>. Ruinés par l'effondrement de leurs revenus, de nombreux fermiers et petits propriétaires terriens dans l'incapacité de payer les baux ou leurs

<sup>353</sup> « Les minorités nationales et le SRI », *La Défense*, 22 juin 1929.

<sup>354</sup> Gérard Belloin, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 1993 ; Edouard Lynch, « Socialistes et communistes dans l'entre-deux-guerres », *Études rurales*, n°171-172, 2004, p. 45-59 ; Jean Vigreux, *La faucille après le marteau. Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012.

impôts subissent la saisie de leurs biens (meubles, maison, matériel agricole, bétail...) qui sont ensuite mis aux enchères. Le SRI se met alors au service des paysans en lutte.

Dès 1929, Renaud Jean alerte dans un article de *La Défense* sur la progression du fascisme et de la répression des organisations communistes à la campagne<sup>355</sup>. Quelques mois plus tard, le Secours rouge est l'un des principaux organisateurs en Indre-et-Loire des mobilisations contre la saisie des biens de Virgile Girard, animateur du mouvement paysan et de la CGPT<sup>356</sup>.

Les mouvements de résistance aux saisies se multiplient en 1932-1933 et des rassemblements de paysans tentent d'empêcher la venue des huissiers protégés par les gendarmes. Plusieurs manifestants sont arrêtés et poursuivis pour outrages à la magistrature et entraves à la liberté de vente aux enchères. En Bretagne<sup>357</sup> et dans les Landes notamment, le Secours rouge intervient en envoyant l'un de ses avocats, Gabrielli, pour défendre les inculpés<sup>358</sup>. Du 11 au 18 septembre, un délégué du SRI, Léonard Lacour, effectue une tournée dans les Côtes-du-Nord qui remporte un certain succès dans une terre pourtant défavorable aux communistes, si l'on croit le compte-rendu publié par *La Défense* :

« Dix réunions dans une semaine ont réuni la presque totalité des habitants. Fureur des politiciens radicaux, qui ont multiplié leurs efforts pour tenter le sabotage.

Lundi, à Bourbriac, un SFIO devait faire la contradiction. Devant l'attitude de l'assemblée, il se contenta de verser 5 francs pour le SRI.

Mardi, à Belle-Isle, refus de donner la lumière dans la salle. La réunion se fit à la lueur de bougies devant 300 auditeurs. Pendant ce temps, 400 paysans étaient rassemblés à Plougouven, attendant le camarade Lacour qui ne put arriver qu'à 22 heures. Pas de salle. La réunion se fit sur la place devant l'église.

Mercredi, à la gare de Belle-Isle, un gros négociant induit les gens en erreur... et les fait partir. Une vingtaine de personnes attendaient quand même. Une heure après, une deuxième réunion était préparée à Louargat. Les politiciens avaient travaillé dans ce coin. Le bistro qui avait accepté l'annonce de la réunion chez lui refusa sa salle à l'arrivée des camarades. Immédiatement, un deuxième fut pressenti et accepta. Mais la salle étant trop étroite, c'est devant sa porte, en plein air, que les paysans groupés au nombre de plus de 300 écoutèrent les orateurs, malgré la présence du curé qui incitait les auditeurs à s'en aller.

Jeudi, Trégrom où fonctionne un comité de paysans n'a pu en grouper qu'une centaine pour la réunion. C'est la dernière journée du battage des blés, mais le travail se fera dans ce coin. À Plouaret, l'huissier ayant opéré quelques saisies, nous avait mis au défi de tenir une réunion. Elle fut splendide, bien organisée par nos camarades instituteurs et l'huissier présent en bavait de rage.

---

<sup>355</sup> Renaud Jean, « La répression et les paysans », *La Défense*, 2 novembre 1929.

<sup>356</sup> RGASPI, 517/1/1016/47-48, Lettre du Secrétariat de la SFIC à Marcel Cordier, 4 février 1930.

<sup>357</sup> Sur l'action du SRI et la mobilisation contre les saisies dans les Côtes-du-Nord, voir tout particulièrement : Alain Prigent, *Histoire des communistes des Côtes-du-Nord (1920-1945)*, Saint-Brieuc, 2000, p. 83-91.

<sup>358</sup> « Herriot vendeur de meubles au service des gros propriétaires terriens », *La Défense*, 16 septembre 1932 ; « Contre le fisc et la répression, fermiers et petits propriétaires manifestent derrière le drapeau rouge », *La Défense*, 23 septembre 1932.

Vendredi, Squiffiec, centre de résistance de la région, réunion en plein air ponctuée du chant de *L'Internationale* et se terminant par une manifestation contre la guerre.

Samedi, Guingamp. Une pression a été exercée par la municipalité pour inviter les gens à ne pas venir. C'est devant 300 auditeurs seulement que les orateurs parlent. État d'esprit inférieur à celui des campagnes.

Des sections constituées à Bourbriac, Plougonver, Louargat, Trégrom, Squiffiec. D'autres en perspective, Poulmanac'h, Lannion, Saint-Laurent, etc... et la participation du Secours rouge à la grande manifestation des paysans à la foire qui se tiendra jeudi 22 sur la montagne de Menez-Bré »<sup>359</sup>.

Dans les mois suivants, de nouvelles interventions du SRI sont menées en Bretagne, dans l'Hérault ou dans l'Aude, pour appuyer des mobilisations de travailleurs agricoles et renforcer l'organisation<sup>360</sup>. Par son intervention auprès des paysans en lutte, le Secours rouge participe ainsi de la rencontre des communistes avec la société rurale, appelée à s'approfondir durant le Front populaire.

### *La bataille des chômeurs et l'assassinat d'Edmond Fritsch*

« Cortèges de chômeurs, cohortes sombres des flics, les premiers réclamant du pain, les seconds tentant de leur cogner dessus, voilà des scènes que cet hiver va nous rendre familières »<sup>361</sup>.

Le Secours rouge se prépare, à la fin de l'année 1931, à lutter aux côtés des chômeurs décidés à se battre pour obtenir de meilleures indemnités et de nouveaux droits. Alors que le Parti communiste s'attèle à organiser dans des comités de chômeurs les centaines de milliers de travailleurs frappés par la crise économique et privés d'emploi, la tension avec la police est palpable et se fait de plus en plus vive. Les journées nationales de mobilisation des chômeurs sont marquées par des opérations de répression à grande échelle (on compte jusqu'à 3 000 arrestations dans la manifestation du 12 janvier 1932). Le SRI, qui prédit une confrontation inévitable, s'indigne des sommes allouées par le gouvernement au renforcement des moyens des forces de l'ordre, au détriment de l'aide aux sans-travail<sup>362</sup>.

Pour faciliter la participation des chômeurs à la lutte contre la répression, le Comité exécutif du Secours rouge décide d'abaisser à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1932 le prix de l'adhésion pour cette catégorie de la population. Elle est fixée à 50 centimes (carte + timbre de contrôle

---

<sup>359</sup> « Les paysans manifestent », *La Défense*, 30 septembre 1932.

<sup>360</sup> « Le Secours rouge en Bretagne », *La Défense*, 7 avril 1933 ; « Auprès des paysans ! », *La Défense*, 22 septembre 1933 ; « Le SRI au secours des paysans », *La Défense*, 17 novembre 1933.

<sup>361</sup> « Une importante décision du Comité exécutif central du SRI », *La Défense*, 25 décembre 1931.

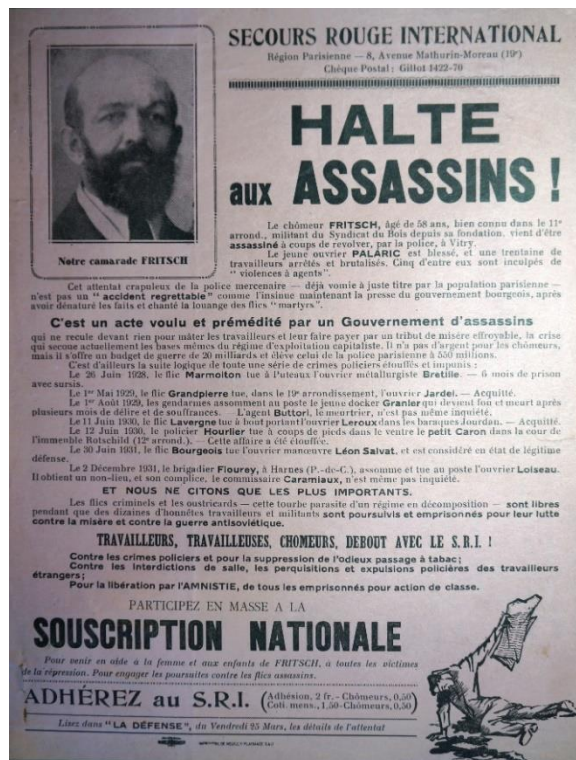
<sup>362</sup> Émile Bureau, « Du travail, du pain. À bas la répression », *La Défense*, 1<sup>er</sup> janvier 1932 ; « Pas d'argent aux chômeurs mais à la police qui les matraque et les expulse », *La Défense*, 22 janvier 1932.

annuel), contre 2 francs pour l'adhésion normale, tandis que le timbre mensuel de cotisation est abaissé à 0,50fr pour les chômeurs (contre 1fr, puis 1,50frs pour les autres adhérents)<sup>363</sup>.

Mais l'événement tant redouté dans ce climat social dégradé se produit le 17 mars 1932. Lors d'une action de chômeurs sur un chantier à Vitry réprimée par la police, Edmond Fritsch, trésorier du comité des chômeurs du 11<sup>e</sup> arrondissement, est abattu d'une balle dans la tête. Le Secours rouge, qui dénonce une « nouvelle étape de la terreur gouvernementale contre les chômeurs, contre le prolétariat entier », se saisit immédiatement de l'affaire. Il prend à sa charge les frais des obsèques et le secours à la veuve de la victime, désigne six avocats pour donner une suite judiciaire à l'affaire et défendre les autres ouvriers arrêtés le 17 mars, ouvre une souscription et lance une campagne d'agitation contre les crimes policiers<sup>364</sup>. Le 24 mars, une foule estimée à 120 000 personnes assiste aux funérailles d'Edmond Fritsch.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



115 : Cortège funéraire d'Edmond Fritsch, avec la banderole du SRI (« debout contre la répression »), 24 mars 1932. Agence Mondial/BNF (Gallica).

116 : Tract du SRI après l'assassinat d'Edmond Fritsch, 1932. AN, F/7/13517.

La mort de Fritsch ne fait par ailleurs que relancer la campagne de dénonciation par le Secours rouge des crimes policiers – plus d'une dizaine de morts sont recensés depuis l'été

<sup>363</sup> « Une importante décision du Comité exécutif central du SRI », *La Défense*, 25 décembre 1931.

<sup>364</sup> « Un sanglant avertissement de fascisme et de guerre », *La Défense*, 25 mars 1932.

1928 –, des violences et des « passages à tabac » qui restent impunis<sup>365</sup>. Il demande la condamnation des responsables et des réparations pour les victimes.

Le SRI apporte enfin son soutien à la « marche de la faim » des chômeurs du Nord, qui arrive à Paris début décembre 1933<sup>366</sup>.

### *Le Secours rouge aux côtés des grévistes*

Le début des années 1930 se caractérise par une plus grande implication du SRI dans les grèves et les conflits sociaux qui, bien qu'en reflux dans la période, sont parfois marqués par de violents affrontements. Au moment où le Parti communiste tente de redynamiser sa stratégie de conquête de la rue par la « grève politique de masse », le terrain de l'usine devient le lieu du combat politique et d'une véritable confrontation – physique autant que judiciaire – des ouvriers avec le patronat et l'État, qui justifie par conséquent une présence accrue du Secours rouge :

« Nous avons dit dans nos analyses la situation : il n'y a plus de ligne de démarcation entre la répression patronale et la répression gouvernementale. La preuve est surabondamment faite. Les gardes mobiles, même contre des grévistes dont l'attitude est "parfaite" (Tardieu disait), chargent, piétinent femmes et enfants. Ils mettent toute une région en état de siège. Au premier jour du conflit, ils sont les chiens du patronat aux portes des usines. On l'avait vu chez Peugeot, dans la Loire. On le revoit à Belfort.

Qu'est-ce à dire sinon que les grèves qui, expression de la lutte de classes, ont toujours eu un caractère politique, le possèdent maintenant au plus haut degré, si solides, si indiscutables que soient les revendications économiques qui leur servent de base ? Dans chaque grève, c'est la force politique en même temps que la force économique de la bourgeoisie qui se dresse contre les ouvriers.

Et puis, le rôle des partis n'est-il pas bien net ? Les socialistes, les radicaux contre les ouvriers, les communistes avec ceux-ci. Cette situation qui, certes, ne date pas d'hier, elle est maintenant d'une clarté aveuglante. Elle s'impose à tous les travailleurs sincères.

Le Secours rouge se doit d'en tirer les conclusions. Sans abandonner son terrain, celui de la lutte directe contre la répression, il est avec les ouvriers renversés par le poitrail des chevaux des gardes mobiles. Il y est, il y sera de plus en plus par la participation intime de ses organismes de base à l'action des Comités de grève »<sup>367</sup>.

Le Secours rouge est particulièrement actif dans les grèves qui éclatent dans le Nord en 1930 et 1931, dans les industries textiles et minières. Dès le début de ces conflits, ses militants partent à la rencontre des grévistes, tracts en main, pour leur faire savoir que leur organisation se trouvera à leurs côtés et que des avocats seront mis à leur disposition pour

---

<sup>365</sup> « À bas le "passage à tabac". À bas les crimes policiers », *La Défense*, 12 février 1932 ; « Quelques crimes de la police contre les ouvriers », *La Défense*, 25 mars 1932 ; « Après les assassinats de Loiseau, Fritsch, Legay », *La Défense*, 20 mai 1932.

<sup>366</sup> « Les chômeurs marchent contre leurs affameurs, en dépit des interdictions et malgré les policiers », *La Défense*, 8 décembre 1933.

<sup>367</sup> Daniel Renoult, « Les grèves et le SRI », *La Défense*, 15 février 1930.

assurer leur défense en cas d'arrestation<sup>368</sup>. Et lorsque la répression s'abat inévitablement sur la grève, des meetings sont organisés dans les localités ouvrières et les dirigeants du SRI rendent visite aux familles des inculpés. Dans les manifestations de Roubaix-Tourcoing, en juin 1931, une banderole longue de trois mètres (« Secours rouge international, libérons les grévistes arrêtés et tous nos emprisonnés ») s'élève au-dessus des têtes, accompagnée de pancartes portant le nom des grévistes incarcérés<sup>369</sup>.

Par son intervention aux côtés des grévistes, le SRI veut aussi prouver qu'il travaille à l'unité d'action de la classe ouvrière, en défendant tous les travailleurs victimes de la répression, sans distinction d'appartenance politique ou syndicale. Dans les grèves de l'été 1930 dans le Nord, le service juridique du Secours rouge assure la défense de 57 grévistes, hommes et femmes, parmi lesquels se trouvent « des unitaires, six confédérés, des inorganisés, des socialistes, un anarchiste, des communistes »<sup>370</sup>. Un an plus tard, les statistiques se font plus précises et sont fièrement exposées à la une de *La Défense* pour souligner le rôle du SRI dans la réalisation du « front unique des emprisonnés »<sup>371</sup> :

	<b>Confédérés</b>	<b>Unitaires</b>	<b>Socialistes</b>	<b>Inorganisés</b>	<b>Total</b>
<b>Grévistes victimes de la répression</b>	14	22	2	41	79
<b>Défendus par les avocats du SRI</b>	12	20	2	34	68
<b>Familles soutenues par le SRI</b>	12	22	2	39	75

117 : *Appartenance syndicale et politique des grévistes du Nord aidés par le SRI, été 1931*<sup>372</sup>.

L'aggravation de la répression met cependant à rude épreuve les caisses de la région Nord du SRI, qui débourse plus de 30 000 francs en secours juridique et matériel. Pour pouvoir continuer à aider les dizaines de grévistes emprisonnés et leurs familles, elle doit appeler ses sections et ses militants à redoubler d'effort pour accroître les rentrées d'argent<sup>373</sup>.

<sup>368</sup> « Après la grève des mineurs du Nord », *La Défense*, 17 avril 1931 ; « Textiles de Cours et du Nord, métallos de Montbéliard se battent victorieusement », *La Défense*, 5 juin 1931.

<sup>369</sup> « La lutte contre le consortium textile », *La Défense*, 12 juin 1931 ; « Tandis que les prolos de Roubaix se battent sur les barricades pour le droit de manifestation », *La Défense*, 19 juin 1931.

<sup>370</sup> « Le coup de main du Secours rouge aux grévistes du Nord », *La Défense*, 20 septembre 1930.

<sup>371</sup> « Oui, le Secours rouge défend sans distinction de tendances toute victime de la répression », *La Défense*, 3 juillet 1931 ; « Nous travaillons, nous aussi au front unique », *La Défense*, 13 novembre 1931. RGASPI, 539/3/1210/102-104, Lettre de Robert Blache aux directions de la CGTU, du SRI et de la SFIC, 4 décembre 1931.

<sup>372</sup> La méthodologie utilisée par le Secours rouge pour établir ces statistiques peut cependant interroger, puisqu'elle ne rend compte ni du nombre de communistes, ni des cas de double appartenance politique et syndicale.

<sup>373</sup> RGASPI, 539/3/1210/114-115, Circulaire de la région du Nord du SRI, 11 août 1931.

Ces grèves font aussi apparaître des tensions entre les syndicats unitaires et le SRI, qui se plaint de « la mauvaise attitude adoptée généralement dans les milieux dirigeants de la CGTU vis-à-vis du Secours rouge ». Dans une lettre adressée aux directions de la confédération unitaire et de la SFIC, Robert Blache explique que lors des grèves dans le Nord, le travail du SRI a été « entravé par l'incompréhension des dirigeants locaux »<sup>374</sup>. Alors que le 5<sup>e</sup> congrès mondial de l'ISR en 1930 avait rappelé avec force la nécessité pour les organisations syndicales révolutionnaires de renforcer et de travailler étroitement avec le SRI<sup>375</sup>, Blache regrette plus généralement le manque de considération à l'égard du Secours rouge de la CGTU, qui vient de tenir son 6<sup>e</sup> congrès et dont certaines fédérations ont cessé de subventionner le SRI.

Ces mésententes n'empêchent pas le Secours rouge de poursuivre ses activités. En 1932, il participe à la défense des dizaines d'ouvriers inculpés lors des grèves du textile à Vienne et des dockers à Porc-de-Bouc, qui sont le théâtre de violents affrontements avec les forces de l'ordre<sup>376</sup>. La section française du SRI témoigne également de sa solidarité avec la grève des mineurs du Borinage en Belgique, en adressant au Secours rouge belge des fonds et des ordres du jour de soutien aux grévistes emprisonnés<sup>377</sup>.

Le Comité central du Secours rouge, réuni le 19 février 1933, appelle dans une résolution à renforcer sa présence dans les grèves et à se lier « aux nouvelles couches de la population appelées, par l'aggravation de la crise, à participer aux grandes luttes sociales »<sup>378</sup>. La grande grève des usines Citroën de la région parisienne, qui éclate au printemps 1933, est l'occasion pour le SRI de mettre en pratique ses mots d'ordre<sup>379</sup>. Si l'intervention de ses militants sur les piquets de grève est accueillie dans un premier temps avec méfiance par les syndicalistes, l'amplification de la répression – plus de 200 arrestations durant le conflit, intrusions de policiers dans les ateliers, agressions de grévistes... – dissipe les doutes et légitime la présence du SRI. L'assemblée générale des grévistes élit un délégué du Secours rouge (membre de sa direction parisienne) au sein du

---

<sup>374</sup> RGASPI, 539/3/1210/102-104, Lettre de Robert Blache aux directions de la CGTU, du SRI et de la SFIC, 4 décembre 1931.

<sup>375</sup> Lors de ce congrès, une conférence spécifique sur le Secours rouge, ouverte par Elena Stassova (présidente du SRI), est organisée en présence de 105 délégués syndicaux de 47 pays. Le compte rendu de cette rencontre a été publié en brochure : *Syndicats rouge et Secours rouge international*, Bureau d'Éditions, 1931.

<sup>376</sup> « La grève de Vienne », *La Défense*, 29 avril 1932 ; « Avec les combattants de Vienne », *La Défense*, 6 juin 1932 ; RGASPI, 517/1/1387/21-22, Rapport au Comité central du SRI des 9 et 10 juillet 1932.

<sup>377</sup> « Avec le Secours rouge belge, affirmons notre solidarité internationale », *La Défense*, 5 août 1932 ; RGASPI, 517/1/1391/151-152, Circulaire du SRI pour l'aide aux grévistes du Borinage, 12 juillet 1932.

<sup>378</sup> Résolution du Comité central du SRI du 19 février 1933 dans *La Défense*, 3 mars 1933.

<sup>379</sup> Émile Bureau, « L'activité du SRI dans la grève Citroën », *Bulletin d'information*, mai-juin 1933.



Comité central de grève qui assure la direction de la mobilisation. Une commission des emprisonnés est également formée avec, outre le délégué du SRI, un avocat communiste (Georges Pitard) et plusieurs ouvriers membres du Comité central de grève. Cette commission a pour tâche de centraliser tous les renseignements concernant la répression et tient une permanence quotidienne qui fournit des conseils juridiques. En plus du secours matériel et juridique délivré à la trentaine d'inculpés, le Secours rouge organise une délégation auprès du ministère du Travail. Six meetings sont par ailleurs organisés dans certains arrondissements parisiens et dans les villes de banlieue (Levallois, Saint-Ouen, Saint-Denis, Massy) où résident des emprisonnés. Enfin, avec quelques dizaines d'adhésions, le recrutement de grévistes au SRI est considéré comme largement insuffisant.

À l'été 1933, le Secours rouge intervient encore dans la grève des bateliers<sup>380</sup> ou dans la lutte acharnée des ouvriers du bâtiment à Strasbourg, qui dressent des barricades pour résister aux assauts policiers. Dès le début du conflit, un avocat et un membre du Comité central du SRI sont envoyés dans la capitale alsacienne, où l'on dénombre une trentaine de blessés graves (dont plusieurs par balles ou piétinés par la cavalerie) ainsi que 53 condamnations<sup>381</sup>.

Signalons enfin que les travailleurs immigrés qui participent aux grèves sont tout particulièrement visés par les autorités et subissent la double peine, puisqu'aux mesures habituelles de répression des grévistes succèdent généralement pour eux l'expulsion administrative et le retour aux frontières. Sous l'aggravation de la crise économique et du développement des sentiments nationalistes et xénophobes, les étrangers constituent une cible de choix. Comme le souligne Janine Ponty, qui a étudié l'immigration polonaise,

« les révolutionnaires sont traqués par la police, par l'interprète de la compagnie ou de l'usine qui moucharde plus que jamais et saignés à blanc par les expulsions. [...] L'appartenance au Parti communiste ou à la CGTU, la participation à une grève unitaire, la distribution de journaux interdits constituent les mobiles les plus fréquents des propositions d'expulsion »<sup>382</sup>.

Les travailleurs polonais – la deuxième population étrangère après les Italiens –, massivement implantés dans les industries minières du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine, subissent de plein fouet la politique visant à « protéger la main d'œuvre nationale ». Des

---

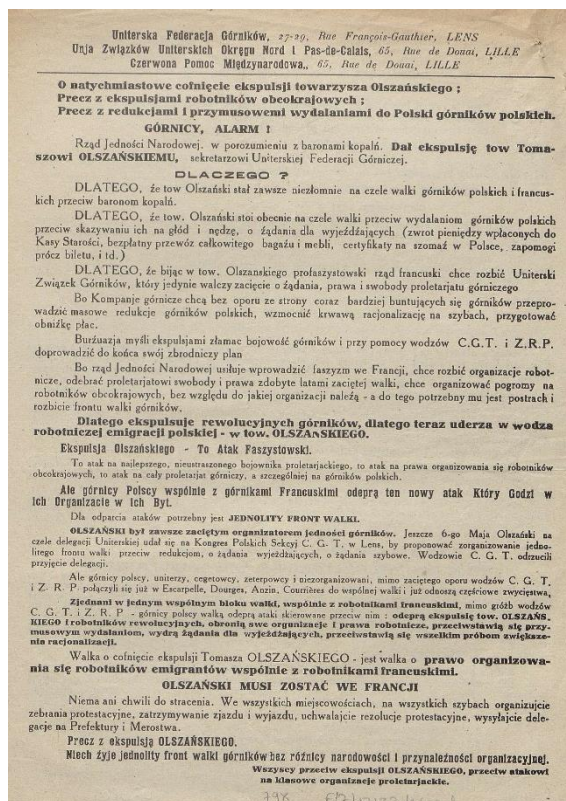
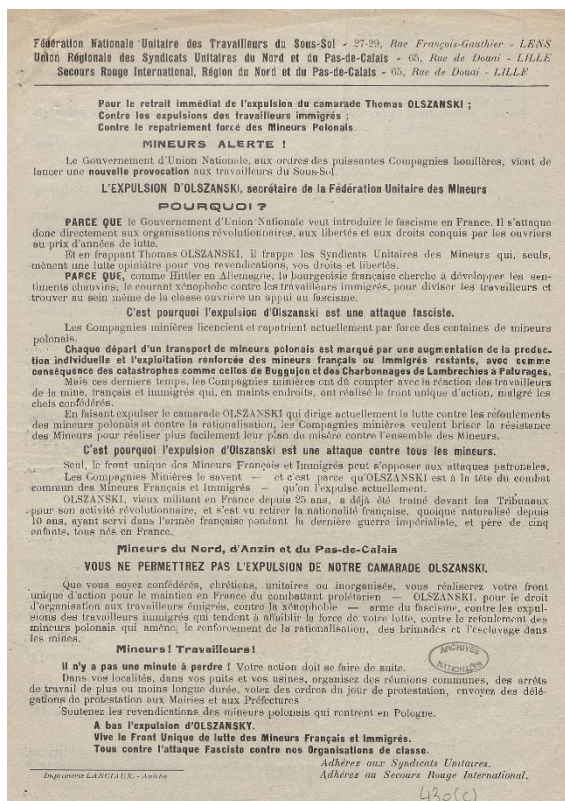
<sup>380</sup> « Avec les marinières dans la bataille contre les forces de répression », *La Défense*, 22 septembre 1933.

<sup>381</sup> « Le SRI dans la bataille », *La Défense*, 25 août 1933 ; « À Strasbourg la répression continue », *La Défense*, 1<sup>er</sup> septembre 1933.

<sup>382</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus : Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1988, p. 287-318.



dizaines de milliers d'entre eux sont expulsés au début des années 1930, parmi lesquels de nombreux syndicalistes et militants communistes.



118 : Tract en français et polonais contre l'expulsion d'Olszanski, 1934. AN, F/7/13133.

L'un d'entre eux, Thomas Olszanski, devient une figure du combat contre les expulsions. Responsable du bureau de la MOE de l'union régionale CGTU du Nord, ce mineur naturalisé français en 1922, qui anime les grèves et travaille avec le SRI pour aider ses camarades expulsés<sup>383</sup>, dérange les autorités. En 1932, à l'issue d'une procédure judiciaire la déchéance de sa nationalité est prononcée, en raison de « ses paroles, discours publics, gestes et écrits »<sup>384</sup>. Le Secours rouge mène la campagne (aux côtés de personnalités et de la LDH) en solidarité avec Olszanski et diffuse des tracts franco-polonais. Traqué par la police, le syndicaliste apatride sera finalement expulsé à l'automne 1934.

<sup>383</sup> RGASPI, 539/3/1208/1-15, Correspondance entre Thomas Olszanski et Jean Chauvet, octobre-décembre 1930.

<sup>384</sup> Voir la notice biographique de Thomas Olszanski, rédigée par Janine Ponty, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article124360>].

*Une campagne victorieuse : le retour de Paul Roussenq, après vingt-cinq ans de bagne*<sup>385</sup>

Paul Roussenq est certainement, après André Marty, la figure de victime de la répression la plus familière des militants du SRI au tournant de la décennie 1930. Érigé par le Secours rouge en symbole du combat pour la fermeture des bagnes et pour la suppression des conseils de guerre (officiellement abolis en 1928, ils sont ensuite remplacés par des tribunaux militaires), son nom fait régulièrement la une de *La Défense*.

La vie de forçat de Paul Roussenq débute en 1903, lorsqu'à peine âgé de 18 ans et nourri de lectures anarchistes, il jette à la figure de l'avocat général un croûton de pain au milieu de la salle du tribunal qui le jugeait pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer<sup>386</sup>. Condamné pour ce geste à cinq années de prison qu'il effectue à la centrale de Clairvaux, il est ensuite incorporé le 8 octobre 1907 à « Biribi » dans le 5<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, qui accueille les militaires réfractaires et indisciplinés. Incarcéré après une altercation avec ses supérieurs, Paul Roussenq met le feu à sa cellule et brûle ses effets militaires (d'une valeur estimée à 40 francs). Le conseil de guerre de Tunis le condamne alors le 5 mai 1908 à la dégradation militaire, à quinze ans d'interdiction de séjour et vingt ans de travaux forcés au bagne de Guyane, qu'il rejoint le 13 janvier 1909 avec le matricule 37 664. Défiant constamment l'administration pénitentiaire, celui que l'on surnomme « l'Inco » accumule les sanctions disciplinaires – il passe plus de 4 000 jours et nuits en cachot ou en cellule –, auxquelles s'ajoutent de nouvelles condamnations (pour refus de travail, outrage, tentative d'évasion, violences...) à un total de neuf années supplémentaires de prison, de travaux forcés et de réclusions.

Ayant acquis une notoriété sans égale dans le bagne, il attire l'attention d'Albert Londres lorsque ce dernier s'y rend en 1923 pour effectuer un reportage<sup>387</sup>. Un an plus tard, la mère de Paul Roussenq parvient à s'approcher du président de la République, Gaston Doumergue, et lui supplie d'interagir pour son fils – le 10 octobre 1925, un décret

---

<sup>385</sup> Le matériel produit par le SRI lors de la campagne Roussenq est reproduit en annexes E5.

<sup>386</sup> Sur Paul Roussenq : notice biographique rédigée par Daniel Vidal dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article154371>] ; Paul Roussenq, *Vingt-cinq ans de bagne*, sous la direction de Franck Sénateur, Paris, La manufacture de livres, 2015 ; Paul Roussenq, *Dans l'enfer du bagne*, préface de Jean-Marc Delpech, Montreuil, Libertalia, 2016 ; Paul Roussenq, *Le beau voyage*, préface de Jean-Marc Delpech, Saint-Dié, Éditions de la Pigne, 2018 ; *Les Carnets de Paul Roussenq*, Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2019.

<sup>387</sup> Albert Londres, « Roussenq, l'"Inco" », *Le Petit Parisien*, 19 août 1923 ; Albert Londres, *Au bagne*, Paris, Albin Michel, 1923.

présidentiel réduit de cinq ans la peine initiale du bagnard, sans pour autant revenir sur les condamnations ultérieures.

Mais ce n'est qu'à partir de 1927 que s'élèvent en métropole des voix réclamant la libération du forçat, après la formation d'un comité de soutien dans sa commune natale à Saint-Gilles (Gard) et la remise d'une pétition de 600 signatures à Paul Painlevé, ministre de la Guerre (et membre de la LDH)<sup>388</sup>. Le 14 décembre, ce dernier est également interpellé à la Chambre par Jacques Duclos. À l'automne 1928, Paul Roussenq est présenté comme candidat d'amnistie par les communistes de Saint-Gilles aux élections cantonales.

Menée par le Comité départemental du SRI du Gard, la mobilisation en faveur de Paul Roussenq prend peu à peu une dimension nationale. Des manifestations dans le Gard réunissent un millier de personnes à Saint-Gilles le 23 décembre 1928, puis 500 le 11 juillet 1929 à Saint-Génies. Le Conseil général adopte un vœu réclamant la libération du bagnard, tandis qu'une délégation de quatre militants gardois du Secours rouge se rend à Paris le 17 avril 1929 pour tenter de rencontrer (sans succès) le président de la République, avant de participer en soirée à un meeting à la Grange-aux-Belles<sup>389</sup>. La direction nationale du SRI s'empare d'abord timidement de la campagne, qu'elle ne considère pas « de premier plan ». Celle-ci « ne saurait être onéreuse » et « ne vaut pas tellement par la personnalité et l'action médiocre du bagnard que par la condamnation monstrueuse et typique qui le frappe »<sup>390</sup>. *La Défense* multiplie les articles, et de toute la France des résolutions votées par les sections locales du SRI sont adressées au ministère de la Guerre, permettant au passage de dénoncer en miroir l'inaction et la démagogie de la LDH (toutes ses sections sont interpellées par le SRI, mais une poignée seulement réagit)<sup>391</sup>.

L'intérêt pour « l'Inco » grandit dans l'opinion publique et les lecteurs du magazine *Détective* le désignent même en tête des forçats qu'ils aimeraient voir libérés<sup>392</sup>. L'agitation autour de cette affaire commence à porter ses fruits, puisque le 6 août 1929 Paul Roussenq est gracié. Mais s'il n'est plus soumis aux travaux forcés, il demeure astreint à la résidence perpétuelle en Guyane – une mesure réservée aux condamnés à des peines supérieures à sept années de travaux forcés. Moins d'un an plus tard, il bénéficie d'une nouvelle remise de

---

<sup>388</sup> « Pour quarante francs un soldat souffre au bagne depuis 20 ans ! », *L'Humanité*, 28 septembre 1928.

<sup>389</sup> « Les délégués du Gard sont venus à Paris », *La Défense*, 27 avril 1929.

<sup>390</sup> RGASPI, 539/3/1202/58-59, Procès-verbal du CE du SRI, 29 mai 1929.

<sup>391</sup> Par exemple : « L'affaire Roussenq et la Ligue des droits de l'Homme », *La Défense*, 10 août 1929.

<sup>392</sup> La direction du SRI avait appelé certains de ses militants à participer au vote (RGASPI, 539/3/1202/30-33, Procès-verbal du CE du SRI, 23 janvier 1929).

peine, qui limite à quatre ans sa résidence forcée au bagne. Le SRI, dont les dirigeants ont encore en mémoire le sort similaire subi quelques années plus tôt par les révolutionnaires hongrois qui se trouvaient au bagne<sup>393</sup>, intensifie alors sa campagne pour exiger le retour immédiat de Roussenq en métropole<sup>394</sup>. En plus du secours de 200 francs adressé chaque mois au forçat et à sa mère<sup>395</sup>, les actions se multiplient, non seulement dans le Gard<sup>396</sup> (où plusieurs tournées sont organisées avec le secrétaire national du SRI) mais aussi dans le reste du pays<sup>397</sup>. Le bagnard est à l'honneur d'innombrables fêtes, meetings, manifestations, et fait même l'objet d'une pièce de théâtre<sup>398</sup>. Une brochure dénonçant ce « crime des conseils de guerre » est tirée à 50 000 exemplaires (et à 5 000 exemplaires dans sa version allemande en Alsace-Lorraine)<sup>399</sup>. À la fin du mois de mars 1931, une pétition est lancée et récolte 600 000 signatures<sup>400</sup>. Une souscription est également ouverte pour l'envoi de deux avocats en Guyane et en Indochine (pour défendre le révolutionnaire Tao), mais les sommes rassemblées ne permettent de financer que le second.

Finalement, un décret du 6 août 1932 met fin à l'obligation de résidence en Guyane de Paul Roussenq, qui bénéficie de la récente loi d'amnistie du 26 décembre 1931. Le Secours rouge lui adresse immédiatement un billet pour rentrer en métropole à bord d'un navire de la Compagnie Transatlantique. Après vingt-quatre années passées au bagne, l'homme de 47 ans débarque à Saint-Nazaire le 28 décembre 1932, accueilli par plusieurs militants du Secours rouge. Son retour à Paris deux jours plus tard est savamment orchestré par le SRI : rendez-vous est donné pour accueillir ce « damné sortant de l'enfer » à la gare d'Austerlitz, où se pressent des milliers d'ouvrier qui subissent plusieurs charges de la police<sup>401</sup>. Mais Roussenq, toujours sous le coup d'une interdiction de séjour de quinze ans, est arrivé

---

<sup>393</sup> Voir chapitre 5.

<sup>394</sup> « Roussenq doit revenir en France ! », *La Défense*, 14 septembre 1929.

<sup>395</sup> RGASPI, 517/1/1386/2, 23-24, 61, Correspondance entre Paul Roussenq et Gabriel Citerne, 28 avril-20 juillet 1932.

<sup>396</sup> En particulier, une manifestation le 10 novembre 1930 de plusieurs centaines de personnes devant la maison natale de Gaston Doumergue à Aigues-Vives fait grand bruit dans la presse (« Les records du bourrage de crâne », *La Défense*, 22 novembre 1930).

<sup>397</sup> « Pour le retour de Roussenq, contre la répression militaire », *La Défense*, 9 janvier 1931 ; « La campagne du Secours rouge contre les conseils de guerre », *La Défense*, 30 janvier 1931.

<sup>398</sup> « L'affaire Roussenq », *La Scène ouvrière*, n°3, mars 1931.

<sup>399</sup> *Un crime des conseils de guerre. Paul Roussenq, bagnard. Les cahiers de la répression n°1*, Éditions du SRI, 1931.

<sup>400</sup> « La réception du bagnard Roussenq », *La Défense*, 13 janvier 1933. Toutefois dans les trois premiers mois de son lancement, le compteur atteignait difficilement 30 000 signatures, très loin du million espéré (RGASPI, 517/1/1217/14-16, Rapport d'activité au Comité central du SRI, 27-28 juin 1931).

<sup>401</sup> « "Mes impressions sont celles d'un damné sortant de l'enfer" », *L'Humanité*, 30 décembre 1932 ; « Des milliers de prolétaires parisiens ont accueilli Paul Roussenq aux cris de "Amnistie !" », *L'Humanité*, 31 décembre 1932.

discrètement par la gare Saint-Lazare quelques heures plus tôt et rejoint en voiture le rassemblement, à la surprise générale. Porté en triomphe par la foule, celle-ci l'accompagne jusqu'à la Maison des syndicats où des meetings sont improvisés dans plusieurs salles, trop petites pour contenir toute l'assistance.

Aussitôt sorti de « l'enfer du bagne », Paul Roussenq se lance, avec abnégation, dans une première tournée de rencontres placées sous le signe de la lutte pour l'amnistie et la libération des centaines d'autres prisonniers. Le 31 décembre, il est reçu par la rédaction de *L'Humanité*, avant d'être acclamé par 800 personnes à Ivry. Puis, les jours suivants, les mêmes scènes se reproduisent à Villejuif (en compagnie de Paul Vaillant-Couturier), Saint-Denis (avec Jacques Doriot, devant 3 000 participants), Malakoff, Alfortville, Bobigny... Le 6 janvier, un grand meeting est organisé dans la salle Bullier à Paris, avec des interventions de Jacques Duclos, Gabriel Citerne et Émile Bureau<sup>402</sup>.

C'est désormais comme militant dévoué et gagné au communisme que Paul Roussenq signe dans *L'Humanité* un appel à poursuivre le combat et à rejoindre le SRI :

« Je tiens à remercier de tout cœur cette organisation de défense, de lutte, de combat qu'est le Secours rouge international, qui n'a pas cessé depuis cinq années de mener la bataille pour ma cause. Longtemps enseveli et ignoré dans les noirs cachots de la Guyane, je n'ignore pas toute l'ampleur de cette bataille, tout le dévouement qu'elle a suscité jusqu'aux coins les plus reculés et sous toutes les latitudes, et je comprends le plus modeste militant dans cette reconnaissance publique dans la somme des efforts accomplis.

J'invite tous les travailleurs conscients à militer dans les rangs de cette organisation qui les défend et les soutient en luttant pour eux. [...]

Je souhaite que mon retour soit le signal du renforcement de la lutte à outrance et sans répit contre les crimes du régime et contre le régime lui-même »<sup>403</sup>.

Dans un texte spécialement adressé aux lecteurs de *La Défense*, il annonce vouloir rester un « animateur » de la lutte contre la répression :

« Militants du Secours rouge, lecteurs fidèles de *La Défense*, sympathisants qui n'avez qu'un pas à faire pour entrer dans notre camp, en vous remerciant fraternellement de la contribution que vous avez apportée à la lutte contre la répression dont j'étais un vivant symbole, je vous déclare que j'entends en rester l'animateur : parce que, si pour moi, a sonné l'heure de la délivrance, elle est aussi l'heure de la revanche.

Je resterai avec vous dans la mêlée, contre mes bourreaux, qui sont aussi ceux de la classe ouvrière tout entière »<sup>404</sup>.

---

<sup>402</sup> « La réception du bagnard P. Roussenq », *La Défense*, 13 janvier 1933.

<sup>403</sup> Le retour de Roussenq, signal d'action pour l'amnistie », *L'Humanité*, 2 janvier 1933.

<sup>404</sup> « Paul Roussenq est parmi nous : victoire du SRI... », *La Défense*, 6 janvier 1933. Le texte entier est reproduit en annexe E5-9.

Enchaînant sans répit les rencontres depuis son retour, Paul Roussenq, à bout de forces, doit cependant renoncer à participer à une dizaine d'autres réunions (en région parisienne et dans le Nord). Il part dans le Gard se reposer quelques jours dans son village natal, où il peut enfin se recueillir, le 14 janvier, sur la tombe de sa mère, décédée le 29 mars 1931 sans avoir pu revoir son fils<sup>405</sup>. Puis, de nouveau il est acclamé par des milliers de personnes qui l'accueillent en manifestant à Alès et à Nîmes (de la gare jusqu'à la prison où sont incarcérés des militants communistes), ainsi que dans des meetings à Lyon, Arles et Marseille<sup>406</sup>.

Le retour du forçat est utilisé pour relancer et accélérer la bataille des communistes pour l'amnistie, comme le proclame Paul Vaillant-Couturier en clôture de son éditorial dans *L'Humanité* du 1<sup>er</sup> janvier 1933 : « Avec Roussenq, avec le Secours rouge, dès la première heure de 1933, mobilisation de masse pour l'amnistie ! ». Jusqu'à l'été 1933, Paul Roussenq s'engage avec Gabriel Citerne dans une vaste tournée à travers la France pour appeler les travailleurs à réaliser le front unique, en formant des comités unitaires pour lutter contre le fascisme et la répression. Il participe pour le Secours rouge à 120 meetings (réunissant 100 000 auditeurs) et une vingtaine de manifestations (groupant près de 30 000 personnes)<sup>407</sup>. Financées en partie par la vente d'une carte postale à l'effigie du bagnard, ces initiatives permettent aussi de recruter des centaines de nouveaux adhérents. Durant cette période, le récit de ses « vingt-cinq ans de bagne » est par ailleurs publié en feuilleton dans *La Défense* à partir du 17 mars, avant d'être édité en brochure en fin d'année<sup>408</sup>.

Invité par le MOPR, Paul Roussenq se rend ensuite durant trois mois en URSS avec une délégation de la section française du SRI. À son retour en novembre, une nouvelle tournée de réunions est organisée dans le sud de la France jusqu'en février 1934. Mais l'éternel insoumis, en proie au doute après son séjour au pays du « socialisme réel », renoue avec ses idéaux libertaires et s'éloigne du Secours rouge et du mouvement communiste<sup>409</sup>.

---

<sup>405</sup> « La mère de Paul Roussenq est morte hier à Saint-Gilles », *L'Humanité*, 30 mars 1931.

<sup>406</sup> « À Lyon, Alès, Nîmes, St-Gilles, Marseille, des milliers de travailleurs acclament Roussenq et la lutte du SRI pour l'amnistie », *La Défense*, 27 janvier 1933.

<sup>407</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-11, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933 ; « 100 000 travailleurs rassemblés autour de Roussenq et du SRI », *L'Humanité*, 14 juillet 1933. Voir aussi *La Défense* pour un compte-rendu hebdomadaire des réunions. De nombreuses photographies de cette tournée sont consultables dans le fonds Gabriel Citerne, conservé dans les archives du PCF. Nous en reproduisons quelques-unes en annexes E5-11 à E5-20.

<sup>408</sup> Paul Roussenq, *25 ans de bagne*, Éditions La Défense, 1933.

<sup>409</sup> Le voyage de Roussenq en URSS et sa rupture avec le Secours rouge sont étudiés dans le prochain chapitre.

Il n'en demeure pas moins que l'action du SRI pour obtenir la libération et le retour du baigneur de Paul Roussenq constitua l'une de ses campagnes les plus retentissantes de l'entre-deux-guerres.

Les années de « classe contre classe » sont une période de turbulences pour le Secours rouge, confronté à l'exacerbation de la logique de confrontation – assumée de part et d'autre<sup>410</sup> – entre le gouvernement français et le mouvement communiste. La répression s'exerce avec une intensité nouvelle et frappe même désormais le SRI, dont le fonctionnement est perturbé par l'arrestation de plusieurs de ses dirigeants. Agité par des crises internes, paralysé par l'instabilité de sa direction, le Secours rouge perd un quart de ses effectifs et semble condamné à suivre le chemin d'un Parti communiste en voie de marginalisation dans la vie politique, sociale et culturelle du pays, coupé de la société française et des masses ouvrières. À son étiage au tout début de la décennie 1930, le Secours rouge est miné par des pratiques sectaires qui voudraient confiner le SRI à une organisation communiste calquée sur le modèle et l'orthodoxie du parti.

Un sursaut est cependant opéré avec la réaffirmation du rôle spécifique du Secours rouge dans la galaxie communiste : développer dans le domaine de la solidarité des « pratiques de masse » en favorisant la participation (y compris dans les instances dirigeantes) des éléments ouvriers de toutes tendances politiques – en particulier les socialistes et sans-partis – qui pourront dans un second temps être plus perméables aux idées communistes. Le Secours rouge accroît pour cela sa participation à toutes les luttes, aux côtés des jeunes soldats et marins indisciplinés, des minorités nationales opprimées, mais aussi des ouvriers, paysans et chômeurs engagés dans des combats sociaux.

Le retour au premier plan de la revendication – traditionnelle dans le mouvement ouvrier – de l'amnistie participe aussi du renouvellement d'une pratique du front unique plus ouverte. Dans un contexte marqué par la progression de la conscience du danger fasciste, la solidarité deviendra dès lors un vecteur du rapprochement des différentes forces de gauche lors des années de Front populaire. Mais avant cela, le Secours rouge est aussi confronté aux enjeux internationaux de la période.

---

<sup>410</sup> Au cri de guerre d'Albert Sarraut (« le communisme, voilà l'ennemi ») du 22 avril 1927, Paul Vaillant-Couturier répond le lendemain dans *L'Humanité*, « oui, c'est nous l'ennemi ! ».

## Chapitre 7

—

### **La solidarité face à l'impérialisme, la guerre et le fascisme : question coloniale et enjeux internationaux**

« L'avocat du Secours rouge traversant les mers pour aller défendre les opprimés à Tananarive symbolise notre solidarité internationale que n'arrêtent ni les frontières, ni les différences de races ».

*La Défense*, 16 novembre 1929.

L'aggravation des crises et des contradictions du capitalisme, l'aiguïsement de la lutte des classes et le renouveau de la perspective révolutionnaire accentuent du même coup, au tournant des années 1930, la répression à travers le monde. Dans son rapport sur la répression internationale, présenté au 3<sup>e</sup> congrès national du SRI, Daniel Renoult différencie plusieurs foyers majeurs de la contre-révolution : « les pays soi-disant démocratiques [qui] évoluent vers l'usage des méthodes fascistes de répression », les colonies maintenues sous le joug impérialiste par « la répression contre les peuples asservis » et les pays de terreur blanche et de « chasse à l'homme », à l'Est de l'Europe, marqués par « la haine et la peur capitalistes de l'URSS »<sup>411</sup>. Ce constat fait écho aux trois « colonnes de la révolution mondiale » identifiées par Boukharine lors de son passage à la tête du Komintern entre 1926 et 1928. Proposant une vision plus large et différenciée de la révolution mondiale, le dirigeant soviétique distingue trois composantes du mouvement révolutionnaire, qui s'articulent dans un processus de longue durée : « l'URSS qui construit le socialisme, le mouvement ouvrier révolutionnaire des grands pays capitalistes occidentaux, et les mouvements nationaux des pays colonisés et dominés »<sup>412</sup>. Dès lors, le Secours rouge intègre ces trois dimensions à son action internationale. À l'heure où le monde semble s'orienter, aux dires de Staline et des dirigeants de l'IC, vers une nouvelle guerre d'ampleur dirigée cette fois contre l'Union soviétique, la lutte contre la répression dans les colonies et les pays capitalistes, combinée à

---

<sup>411</sup> « La répression internationale », *La Défense*, 7 juin 1930.

<sup>412</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 73.



une défense inconditionnelle de l'URSS, doivent s'articuler dans une critique radicale de l'impérialisme français et occidental.

## Un acteur majeur des luttes anticoloniales

Dans la seconde moitié de la décennie 1920, la direction de l'Internationale communiste, « largement sceptique sur les possibilités révolutionnaires en Europe, place ses espoirs dans les mouvements nationaux et révolutionnaires d'Orient dont on perçoit les prémices en Extrême-Orient notamment »<sup>413</sup>. Alors que le centre de gravité de la révolution mondiale semble se déplacer en direction des périphéries – comme en témoigne la progression en Chine de l'alliance des communistes et des nationalistes (jusqu'au retournement de la situation en 1927) contre l'impérialisme occidental –, le Komintern place la question coloniale au cœur de sa réflexion stratégique.

Depuis le congrès des peuples d'Orient à Bakou en 1920, la politique coloniale de l'IC avait été une « suite de solutions improvisées et d'échecs organisationnels »<sup>414</sup>, à l'instar de la tentative avortée d'installer en 1924 à Paris – devenu, depuis la fin de la guerre, un lieu de rencontre de nombreux militants anticolonialistes et un « centre de propagation de l'anti-impérialisme communiste »<sup>415</sup> – un bureau chargé de coordonner l'action anticoloniale du Komintern. Par ailleurs, comme le note Serge Wolikow, « une grande partie de l'activité déployée par l'Internationale communiste sur la question coloniale passe, après 1922-1924, largement par les organismes transnationaux mis en place directement ou non par elle »<sup>416</sup>. Ces organisations sociales, par leur caractère non partisan, sont en effet susceptibles de toucher de plus larges couches de la population – de surcroît lorsqu'il n'existe pas de traditions ouvrières (avec ses relais organisationnels politiques et syndicaux) fortes. Elles disposent aussi, aux yeux des dirigeants de l'IC, de possibilités d'existence légale plus grandes que les partis communistes.

---

<sup>413</sup> *Ibid.*

<sup>414</sup> Fredrik Petersson, « La Ligue anti-impérialiste : un espace transnational restreint, 1927-1937 », *Monde(s)*, volume 10, n°2, 2016, p. 132. Voir aussi Habib Kazdaghli, « De Bakou à Bruxelles. L'Internationale communiste face au monde colonial (1920-1940) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°13, 17 décembre 2020 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>415</sup> Michael Goebel, *Paris, capitale du Tiers-monde : comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte, 2017, p. 235.

<sup>416</sup> Serge Wolikow, « Quelle place pour l'Afrique dans la politique du Komintern ? », in Françoise Blum, Marco Di Maggio, Gabriele Siracusano, Serge Wolikow (dir.), *Les partis communistes occidentaux et l'Afrique, une histoire mineure ?*, Paris, Hémisphères Éditions, 2021, p. 29.

Le SOI impulse ainsi en 1925 des mobilisations internationales à caractère anti-impérialiste (comme par exemple la campagne « Ne touchez pas à la Chine ! »). L'année suivante, Willi Münzenberg – le principal artisan de ces organismes chargés de mener à l'échelle internationale des campagnes mêlant actions humanitaires et anti-impérialisme, tout en élargissant ces mobilisations au-delà des rangs communistes – fonde en Allemagne une première Ligue contre l'oppression coloniale. Fort de ces premières expériences, qui ont permis de tisser un réseau transnational de militants anticoloniaux actifs sur tous les continents, Willi Münzenberg<sup>417</sup> convoque en février 1927 un congrès mondial contre le colonialisme et l'impérialisme. Organisé à Bruxelles, il se conclut par la fondation de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale<sup>418</sup>. Cette nouvelle organisation internationale, qui s'inscrit dans le prolongement de la tactique du front unique de l'IC, entend renforcer l'alliance entre les communistes et les mouvements d'émancipation nationale présents dans les colonies, « en faisant valoir la nécessité de la révolution sociale tout en affirmant la dimension humaniste et non partisane de l'initiative »<sup>419</sup>.

Quelques semaines plus tard, la deuxième conférence internationale du Secours rouge, réunie à Moscou du 24 mars au 5 avril 1927, s'empare à son tour de la problématique coloniale et défend la formation d'un « front unique contre l'impérialisme ». Pour la première fois une résolution est adoptée sur le travail dans les pays coloniaux et appelle le SRI « à soutenir les masses travailleuses dans leur lutte contre l'impérialisme, en apportant son aide politique, matérielle, juridique et morale aux victimes de cette lutte, sans distinction de race ni de religion »<sup>420</sup>. En plus de ses tâches traditionnelles de secours des prisonniers et de lutte contre les formes aggravées de répression dans les colonies (législation d'exception pour les « indigènes », peine de mort, châtiments corporels...), le Secours rouge est porteur d'une mission plus large : « éveiller des millions d'esclaves coloniaux à la conscience de classe et les éduquer en vue de la lutte pour leurs droits civiques ». Pour cela, il lui faut

---

<sup>417</sup> Bernhard Bayerlein, Kasper Braskén, Uwe Sonnenberg (dir.), *Global spaces for radical transnational solidarity. Contributions to the First International Willi Münzenberg Congress 2015 in Berlin*, Berlin, International Willi Münzenberg Forum, 2018 ; Sean Mcmeekin, *The Red Millionaire. A Political Biography of Willi Münzenberg. Moscow's Secret Propaganda Tsar in the West*, New Haven (USA), Yale University Press, 2003 ; Annette Nogarède-Grohmann, « Les réseaux d'intellectuels de l'Entre-deux-guerres : l'exemple de Willi Münzenberg (1889-1940) », *Enquêtes*, n°3, 2018 ; *Willi Münzenberg, 1889-1940. Un homme contre*, Actes du colloque international à Aix-en-Provence, 26-29 mars 1992, *op. cit.*

<sup>418</sup> Fredrik Petersson, *Willi Münzenberg, the League Against Imperialism, and the Comintern, 1925-1933*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 2013.

<sup>419</sup> Serge Wolikow, « Quelle place pour l'Afrique dans la politique du Komintern ? », *op. cit.*, p. 31.

<sup>420</sup> « Directives pour le travail du SRI dans les pays coloniaux et semi-coloniaux adoptées à la II<sup>e</sup> conférence internationale », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 160-163.

développer ses sections dans les colonies et agir « pour la légalité de son organisation ». Il est aussi demandé à ses branches nationales de renforcer l'agitation et la propagande anticoloniales en s'appuyant sur la mobilisation des intellectuels<sup>421</sup>.

Dans la fin de la décennie, l'action du SRI sur la question de l'impérialisme reste toutefois limitée, en dépit d'une première campagne à caractère transnational engagée à la suite de la rupture de l'alliance en Chine avec le Kuomintang (ou Guomindang) et des massacres de milliers de communistes et d'ouvriers chinois par les nationalistes. Après l'écrasement de la « Commune de Canton » en décembre 1927, l'appel à la mobilisation du Secours rouge<sup>422</sup> ne rencontre qu'un écho limité : en France, des affiches illustrées sont placardées, des réunions publiques avec projections lumineuses sont organisées et des fonds pour l'aide aux victimes chinoises de la répression sont collectés grâce à la vente d'un timbre de solidarité<sup>423</sup>.

Mais la nouvelle orientation de « classe contre classe », avalisée par le 6<sup>e</sup> congrès de l'IC en 1928, « met en cause la politique d'alliance développée depuis 1925 dans le champ de l'activité anticolonialiste puisqu'elle désigne les organisations dites réformistes, syndicales ou nationalistes, comme des obstacles à la réalisation des objectifs révolutionnaires aussi bien dans le domaine social que national »<sup>424</sup>. Mais si les rapprochements avec les acteurs du nationalisme « bourgeois » sont désormais taxés d'opportunisme et combattus, le développement des forces révolutionnaires dans les pays colonisés et dominés demeure au cœur des préoccupations de l'Internationale communiste. Par conséquent, la place et le rôle assignés aux organisations auxiliaires sont réajustés. La reprise en main par le Komintern de la Ligue contre l'impérialisme – déjà fragilisée par la surveillance policière permanente dont elle fait l'objet – entrave son développement et amorce son lent déclin, et ce dès son 2<sup>e</sup> congrès en 1929 qui est marqué par la rupture avec nombre de ses éléments réformistes ou nationalistes accusés d'être des « agents de l'impérialisme »<sup>425</sup>. À l'inverse, d'autres organismes qui s'adaptent plus facilement à la nouvelle ligne de l'IC sont appelés à prendre une part plus active dans la lutte anticoloniale, à l'instar de l'Internationale syndicale rouge ou de structures spécifiques mises en place pour

---

<sup>421</sup> *Ibid.*

<sup>422</sup> « Après la Commune de Canton (directives du 7 janvier 1928 pour la campagne chinoise) », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 103-106.

<sup>423</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

<sup>424</sup> Serge Wolikow, « Quelle place pour l'Afrique dans la politique du Komintern ? », *op. cit.*, p. 33.

<sup>425</sup> Fredrik Petersson, « La Ligue anti-impérialiste : un espace transnational restreint, 1927-1937 », *op. cit.*, p. 139.

organiser les marins<sup>426</sup> ou défendre les droits des travailleurs noirs<sup>427</sup>. C'est également le cas du Secours rouge international qui, grâce au caractère prolétarien de sa base militante et à son implantation plus solide que la Ligue contre l'impérialisme<sup>428</sup>, devient l'un des principaux vecteurs de diffusion des idées anticoloniales. En abordant la question coloniale sous l'angle de la répression et de l'assujettissement des populations colonisées par la violence et par des juridictions d'exception, le Secours rouge espère ainsi gagner à son influence de larges masses ouvrières et paysannes « indigènes », tout en dénonçant « la bourgeoisie nationale qui, effrayée par la poussée révolutionnaire des masses, est déjà passée au camp des impérialistes »<sup>429</sup>. Le potentiel mobilisateur du Secours rouge dans les colonies est tel que des résolutions appelant à le renforcer sont adoptées dans les congrès internationaux des autres structures chapeautées par le Komintern : 2<sup>e</sup> congrès mondial de la Ligue contre l'impérialisme (en juillet 1929)<sup>430</sup>, 1<sup>er</sup> congrès international des ouvriers « nègres » (mai 1930)<sup>431</sup>, 5<sup>e</sup> congrès mondial de l'ISR (août 1930)<sup>432</sup> et 1<sup>er</sup> congrès mondial de l'Internationale des marins et des dockers (juin 1932)<sup>433</sup>.

L'activité anticoloniale du SRI s'accroît sensiblement dans les premières années de la décennie 1930. Le Comité exécutif international adopte en octobre 1930 une résolution relative au travail spécifique que doit mener le Secours rouge en direction des travailleurs noirs, afin de lutter contre « l'oppression impérialiste et les préjugés de race »<sup>434</sup>. Puis de nouvelles directives, précisant pour chacune des sections nationales les tâches à accomplir dans le domaine colonial, sont adoptées lors du troisième Plénum de l'exécutif du SRI, réuni

---

<sup>426</sup> Constance Micalef-Margain, *L'Internationale des gens de la mer (1930-1937). Activités, parcours militants et résistance au nazisme d'un syndicat communiste de marins et dockers*, thèse de doctorat en histoire, Université du Havre, ZZF Postdam, 2015.

<sup>427</sup> Holger Weiss, « Between Moscow and the African Atlantic. The Comintern Network of Negro Workers », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, p. 89-108.

<sup>428</sup> Par exemple en France, la Ligue contre l'impérialisme ne compte en 1929 qu'environ 200 membres, contre plus de 40 000 pour le SRI.

<sup>429</sup> *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 165.

<sup>430</sup> « Résolution du II<sup>e</sup> congrès international contre l'impérialisme tenu à Francfort-sur-Mein, du 20 au 31 juillet 1929 : "Le Secours rouge international dans les colonies de l'impérialisme" », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 292-231.

<sup>431</sup> « Résolution du 1<sup>er</sup> congrès international des ouvriers nègres (mai 1930), *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 227-228.

<sup>432</sup> « Résolution votée au V<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale syndicale rouge (août 1930) », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 223-224.

<sup>433</sup> « Résolution du 1<sup>er</sup> congrès mondial de l'Internationale des travailleurs de la mer et des ports (ISH) sur le SRI (Hambourg, juin 1932) », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 231-233.

<sup>434</sup> « Le Secours rouge et le travail parmi les nègres », *Dix années de Secours Rouge International, op. cit.*, p. 171-176.

à Moscou du 12 au 15 avril 1931<sup>435</sup>. Le Secours rouge décide alors de faire du 12 décembre une deuxième journée annuelle de mobilisation internationale (après le 18 mars), en commémoration de la « Commune de Canton », écrasée en 1927 :

« Le 12 décembre – anniversaire de la commune de Canton, jour de la première prise du pouvoir par les travailleurs chinois sous l’égide du prolétariat – doit être, selon la résolution du III<sup>e</sup> Plénum du CE du SRI, comme celui du 18 mars, un jour de lutte internationale contre la terreur blanche et surtout contre la terreur et le joug capitaliste dans les colonies et semi-colonies »<sup>436</sup>.

Les efforts entrepris par le SRI permettent la constitution dans les pays sous domination d’une vingtaine de nouvelles sections nationales. À la veille de son premier congrès mondial en novembre 1932, le Secours rouge compte 38 sections dans les pays « coloniaux ou semi-coloniaux » (soit plus de la moitié des 70 sections nationales), dont dix seulement sont légales<sup>437</sup>. Mais il reconnaît toutefois que

« les sections du SRI dans les colonies n’ont pas un caractère de masse, elles sont restées, dans la plupart des cas, à la forme de comités n’ayant qu’un très faible nombre d’adhérents dans les grandes villes ; elles ne sont pas enracinées dans les usines et les fabriques ; elles ne touchent pas les paysans pauvres et la grosse masse des ouvriers agricoles des plantations. Leur base d’organisation est très faible, les cotisations sont payées irrégulièrement, leur base financière ne leur permet pas encore d’apporter une aide efficace aux nombreuses victimes de la répression dans ces pays »<sup>438</sup>.

La résolution « sur l’action dans les colonies et semi-colonies », adoptée par le congrès mondial du SRI, reprend les positions antérieures du Komintern : appui aux « mouvements d’émancipation nationale et sociale des peuples opprimés », dénonciation des « agents de l’impérialisme » (nationalistes petits bourgeois, social-démocratie, LDH, syndicats réformistes...) et défense de l’Union soviétique. Dans ce texte, qui pointe aussi « les succès et les défauts du travail du SRI » en direction des colonies, la section française est montrée en exemple :

« La section française est la seule qui ait fait de son mieux pour appliquer la résolution du 3<sup>e</sup> Plénum sur le travail du SRI dans les colonies et semi-colonies. Elle a créé une forte section coloniale, qui est entrée en contact avec presque toutes les colonies françaises et a publié un *Bulletin* mensuel et une brochure sur la terreur blanche aux colonies, elle a aidé à créer des groupes du SRI dans l’Afrique Noire, elle a envoyé des avocats en Syrie et en Algérie, un organisateur en Algérie pour y

---

<sup>435</sup> « Résolution sur le travail du SRI dans les pays coloniaux et semi-coloniaux, approuvée par le III<sup>e</sup> plénum de l’Exécutif, 12-15 avril 1931 », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 163-171.

<sup>436</sup> « Décision du III<sup>e</sup> plénum sur la Journée internationale du 12 décembre », *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 92-97.

<sup>437</sup> *Dix années de Secours Rouge International*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>438</sup> « Résolution sur le travail du SRI dans les pays coloniaux et semi-coloniaux, approuvée par le III<sup>e</sup> plénum de l’Exécutif, 12-15 avril 1931 », *op. cit.*, p. 166.

préparer une conférence nationale, etc... Les autres sections et en particulier la section anglaise, n'ont pas fait d'efforts sérieux pour suivre ce bon exemple »<sup>439</sup>.

L'activité de la section française du Secours rouge en direction des colonies mériterait un sujet de recherche à part entière. Nous nous contenterons ici, à défaut d'une étude plus complète sur le sujet, de tracer à grands traits les principales caractéristiques du travail anticolonial mené par le SRI en métropole ainsi que dans trois des territoires sous domination française (Madagascar, l'Algérie et l'Indochine) qui font l'objet de la plus forte agitation<sup>440</sup>.

### **Le travail anticolonial du SRI en métropole**

Le travail anticolonial du Secours rouge s'est développé à partir de 1925, sous l'effet conjugué de la mobilisation engagée par les communistes contre la guerre au Maroc et de l'intensification de la répression dans les territoires coloniaux. Avec l'aide d'avocats envoyés pour assister les emprisonnés, des comités du SRI sont formés en Algérie et en Tunisie. Ils regroupent essentiellement des travailleurs d'origine européenne mais leur fonctionnement reste précaire et intermittent, du fait de la répression. En métropole, un premier meeting réunissant « coloniaux et français » avait été organisé à Paris le 23 octobre 1926<sup>441</sup>.

La question coloniale demeure néanmoins, jusqu'à la fin de la décennie, secondaire dans l'activité du Secours rouge. Dans les congrès ou les réunions du Comité central, elle est le plus souvent abordée en marge du rapport général sur la répression. Certes, le sujet est régulièrement remis sur la table par Ali – pseudonyme d'Abdelaziz ben Mohamed Menouer –, qui représente les colonisés au sein du Comité exécutif de la section française<sup>442</sup>. Il présente un rapport sur le Code de l'indigénat à la conférence nationale d'octobre 1927<sup>443</sup>, puis il intervient au 4<sup>e</sup> congrès de la région parisienne en décembre 1929 sur la question des

---

<sup>439</sup> « Résolution sur l'action dans les colonies et semi-colonies », *10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre. Résolutions du Congrès mondial du Secours Rouge international*, Paris, Éditions du SRI, 1932, p. 65-77. À noter également, l'adoption par ce même congrès de deux autres résolutions « sur le travail parmi les nègres » et sur « l'action parmi les marins, les dockers, les pêcheurs et les travailleurs des transports fluviaux », qui abordent aussi la question coloniale (*Ibid*, p. 83-97).

<sup>440</sup> Nous avons fait le choix de limiter notre étude et de ne pas traiter du travail anticolonial de la section française du SRI dans d'autres territoires, comme en Syrie (où est envoyé André Berthon en 1931 pour assister des prisonniers communistes), dans les Antilles ou en Afrique subsaharienne.

<sup>441</sup> « Coloniaux et français acclament la libération des peuples opprimés », *L'Humanité*, 24 octobre 1926.

<sup>442</sup> Ce militant algérien exerce également des responsabilités au sein de la SFIC, de la CGTU et de l'Étoile nord-africaine (ENA). Voir sa notice biographique, rédigée par René Gallissot et Michèle Velay, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article121650>].

<sup>443</sup> RGASPI, 539/3/1185/3, Ordre du jour de la première conférence nationale du SRI, 9-10 octobre 1927.

travailleurs étrangers et coloniaux<sup>444</sup>. Mais il déplore à plusieurs reprises, dans les instances dirigeantes du SRI, « qu'on oublie un peu les camarades emprisonnés dans les colonies », et il insiste sur « la nécessité d'intensifier [le] travail dans les colonies et particulièrement dans l'Afrique du Nord »<sup>445</sup>. À la veille du 3<sup>e</sup> congrès national, en mai 1930, Marcel Cordier reconnaît la faiblesse du travail colonial : « nous avons trop négligé l'offensive de l'impérialisme français dans les colonies et laissé nos camarades indigènes sans l'appui effectif des ouvriers de la métropole »<sup>446</sup>. Si quelques initiatives de solidarité sont engagées vis-à-vis de victimes de la répression en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Indochine, en Syrie ou en Palestine, l'agitation reste faible dans l'Hexagone avant 1930. Le matériel produit par le SRI sur la thématique coloniale est d'ailleurs presque inexistant<sup>447</sup> et les militants doivent diffuser une brochure de la CGTU sur le Code de l'indigénat<sup>448</sup>.

Mais un tournant s'amorce en 1930, avec la dénonciation par le Secours rouge du centenaire de la conquête de l'Algérie et la multiplication des interventions contre la répression à Madagascar et en Indochine. L'année suivante, le Secours rouge profite de l'Exposition coloniale qui se tient à Paris pour donner un écho plus large aux revendications anticoloniales.

#### « Demandez le guide ! » : l'exposition coloniale de 1931

Du 6 mai au 15 novembre 1931, l'Exposition coloniale internationale installée à la lisière du Bois de Vincennes fait le plein, avec 8 millions de visiteurs<sup>449</sup>. Bénéficiant « d'un investissement total de l'État, à tous les niveaux, et d'une couverture médiatique énorme, particulièrement bien orchestrée »<sup>450</sup>, cette entreprise de glorification de la colonisation française – et des empires coloniaux européens qui y ont leurs pavillons – fait l'objet d'un large consensus au sein de la société et du champ politique français que domine le « parti

---

<sup>444</sup> « Rapport du camarade Ali », *La Défense*, 4 janvier 1930.

<sup>445</sup> RGASPI, 539/3/1185/8-9 et 105-113, Procès-verbaux des réunions du CE du SRI, 18 février et 21 juillet 1927.

<sup>446</sup> Marcel Cordier, « L'activité du Secours rouge depuis 1927 », *La Défense*, 1<sup>er</sup> mars 1930.

<sup>447</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d'activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

<sup>448</sup> *L'indigénat, code d'esclavage*, Éditions de l'ISR, 1928.

<sup>449</sup> Charles-Robert Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931. Mythe républicain ou mythe impérial ? », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 561-591 ; Alain Ruscio, « Exposition coloniale de 1931 », in *Encyclopédie de la colonisation française*, Paris, Les Indes savantes, vol. III, 2018.

<sup>450</sup> Alain Ruscio, « L'Exposition coloniale de 1931, apogée du discours colonial », *Histoire coloniale et postcoloniale*, 13 mai 2021 [en ligne : <https://histoirecoloniale.net/L-Exposition-coloniale-de-1931-apogee-du-discours-colonial-par-Alain-Ruscio>].

colonial »<sup>451</sup>. Bien que largement minoritaires, des voix s'élèvent cependant pour protester contre cet événement : communistes, surréalistes ou encore colonisés présents en métropole (principalement des annamites gravitant autour de la mouvance communiste et des militants de la Ligue de défense de la race nègre) manifestent leur opposition à la domination coloniale<sup>452</sup>.

Un premier appel contre l'Exposition coloniale est lancé depuis Berlin en janvier 1931, à l'initiative du secrétariat international de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale. Signé par Willi Münzenberg et Virendranath Chattopadhyaya, le texte propose à la section française de la Ligue d'organiser une contre-exposition anti-impérialiste<sup>453</sup>. Dans le même temps, le Secours rouge ouvre jusqu'à l'automne une rubrique – intitulée « Exposition coloniale » – dans *La Défense*, qui propose chaque semaine des articles traitant de l'exploitation et de la répression coloniales, accompagnés de photographies illustrant les atrocités commises par les colons. Car, comme l'explique Roger Gaillard, à la tête de la section coloniale de la SFIC :

« C'est le devoir des organisations ouvrières de rappeler tout cela, de montrer le vrai usage de l'impérialisme aux colonies, massacreur et exploiteur sans merci. C'est la meilleure façon de saper la propagande colonialiste, d'empêcher la corruption colonialiste des cerveaux ouvriers, et de maintenir plus fortement que jamais l'unité de front contre l'impérialisme des ouvriers de la métropole et des ouvriers des colonies »<sup>454</sup>.

Si quelques incidents sont signalés sur le chantier de l'exposition – le 21 février, lors d'une grève, un drapeau rouge est hissé au sommet d'une tour en construction<sup>455</sup> –, l'agitation gagne en intensité à l'approche de l'ouverture au public. Une semaine avant l'inauguration, un tract intitulé « Ne visitez pas l'Exposition coloniale », portant les signatures de douze écrivains et artistes surréalistes<sup>456</sup>, est diffusé et partiellement reproduit dans *La Défense*<sup>457</sup>. Le même groupe publie deux mois plus tard dans un nouveau tract un « Premier bilan de l'Exposition coloniale »<sup>458</sup>. Mais le site de Vincennes et ses abords font

---

<sup>451</sup> Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

<sup>452</sup> Vincent Bollenot, « À bas l'Exposition coloniale ! Acteurs, réseaux, mobilisations (France, 1931) », master de mémoire en histoire, École Normale Supérieure de Lyon, 2015 ; Alain Ruscio, « Contre l'Exposition coloniale de 1931 (Paris-Vincennes) : des voix fermes, mais bien isolées. Aperçu », *Aden*, Groupe interdisciplinaire d'études nizaniennes, n°8, 2009, p. 104-111.

<sup>453</sup> Jacques Ladreit de Lacharrière, « Offensive contre l'Exposition coloniale », *Le Temps*, 3 mars 1931.

<sup>454</sup> Roger Gaillard, « L'Exposition coloniale, foire de propagande », *La Défense*, 27 février 1931.

<sup>455</sup> « Le drapeau rouge à l'Exposition coloniale », *La Défense*, 27 février 1931.

<sup>456</sup> André Breton, Paul Éluard, Benjamin Péret, Georges Sadoul, Pierre Unik, André Thirion, René Crevel, Louis Aragon, René Char, Maxime Alexandre, Yves Tanguy et Georges Malkine.

<sup>457</sup> « Douze écrivains signent et distribuent un tract. Contre l'enlèvement de Tao, les crimes impérialistes et l'Exposition coloniale », *La Défense*, 22 mai 1931.

<sup>458</sup> Vincent Bollenot, « À bas l'Exposition coloniale... », *mémoire cité*, p. 76-81.



l'objet d'une active surveillance policière (sans compter les infiltrations au sein des groupes anticolonialistes) et plusieurs manifestations sont déjouées. À diverses reprises, des militants (notamment indochinois ou malgaches) porteurs de tracts ou soupçonnés de vouloir créer des troubles sont arrêtés<sup>459</sup>. Le Secours rouge parvient cependant à déjouer la vigilance des agents, en diffusant aux visiteurs un livret intitulé « Le véritable guide de l'Exposition coloniale. L'œuvre civilisatrice de la France magnifiée en quelques pages ». En ouvrant le fascicule de huit pages, le visiteur trompé par le caractère faussement officiel de la couverture découvre alors, en textes et en images, une vigoureuse dénonciation du colonialisme, avec un état des lieux dans chaque colonie (Madagascar, Guadeloupe, Afrique équatoriale, Syrie, Maroc, Algérie, Tunisie, Indochine, Guyane) des exactions de l'impérialisme français. La brochure parodique se termine par un appel à rejoindre le SRI, précédé de mots d'ordre révolutionnaires :

« À bas l'impérialisme français et ses brigandages coloniaux ! Vive la lutte des peuples opprimés et leur émancipation complète ! Vive la libération de tous les emprisonnés ! Vive la révolution mondiale prolétarienne ! »<sup>460</sup>.

Plusieurs distributions de ce document – tiré à 100 000 exemplaires – sont signalées aux sorties de métro et dans l'enceinte même de l'Exposition, auprès du grand public ou dans le « cantonnement indochinois des indigènes employés à l'Exposition »<sup>461</sup>. Elles ne manquent pas de provoquer des réactions indignées dans la presse coloniale et conservatrice :

« Il est certain que le service d'ordre se relâche aux portes de l'Exposition et que les communistes ne se font pas faute d'en profiter. C'est ainsi que ces jours derniers des camelots vendaient tranquillement sans être le moins du monde inquiétés un livret-guide ayant toutes les apparences de la brochure officielle. Sur la couverture on lisait : "L'œuvre civilisatrice de la France magnifiée en quelques pages". On ouvre le livre en toute confiance et de la première ligne à la dernière c'est une condamnation éhontée de notre effort dans nos possessions »<sup>462</sup>.

*La Défense* reprend également avec amusement les propos scandalisés de Camille Aymard, directeur de *La Liberté* :

---

<sup>459</sup> Ligue de défense de la race nègre, « L'Exposition est coloniale mais les mouches sont métropolitaines », *La Défense*, 29 mai 1931 ; « Cinq Indochinois enlevés à Vincennes », *La Défense*, 19 juin 1931 ; « L'exposition coloniale en état de siège », *L'Humanité*, 2 août 1931. Voir aussi Vincent Bollenot, « À bas l'Exposition coloniale... », *mémoire cité*, p. 81-88.

<sup>460</sup> ANOM, SLOTFOM III 5, Livret « Le véritable guide de l'Exposition coloniale », 1931. Je remercie Élise Boursault pour la transmission de ce document, que nous reproduisons en annexe E6-4.

<sup>461</sup> Vincent Bollenot, « À bas l'Exposition coloniale... », *mémoire cité*, p. 84. Ces épisodes sont aussi mentionnés dans Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, *op. cit.*, p. 91-91.

<sup>462</sup> « La garde veille-t-elle à la Porte Dorée ? », *La Dépêche coloniale*, 24 juin 1931.

« Hier, en arrivant à l'Exposition coloniale, nous vîmes, devant l'entrée principale, deux ou trois individus qui distribuèrent gracieusement des brochures. Sur la couverture, on pouvait lire ceci : "Le véritable guide de l'Exposition coloniale. L'œuvre civilisatrice de la France magnifiée en quelques pages". Convaincu qu'il s'agissait véritablement d'un guide de l'Exposition, le public se disputait ces brochures, sous l'œil paternel de deux gardiens de la paix. Or, ces brochures constituent la plus ignoble propagande communiste contre notre œuvre de colonisation. Il suffit de les entrouvrir pour avoir aussitôt la nausée. [...] Nous demandons instamment à la préfecture de police de donner de rigoureuses instructions pour que ce scandale ne se renouvelle plus »<sup>463</sup>.

Le second temps fort des protestations contre l'Exposition coloniale est l'organisation par la Ligue contre l'impérialisme d'une contre-exposition<sup>464</sup>, conformément à l'appel lancé en janvier 1931 depuis Berlin par la direction internationale de la Ligue. Le projet tarde cependant à se concrétiser et l'exposition, intitulée « La vérité sur les colonies », est finalement inaugurée le 19 septembre, après plusieurs reports. Le Secours rouge offre son concours à la préparation de l'événement, en participant à son comité d'organisation et en faisant un appel aux lecteurs de *La Défense* pour le prêt de documents (dessins, photographies, cartes postales...) relatifs à la répression coloniale, aux guerres du Maroc et de Syrie et aux événements d'Indochine<sup>465</sup>. Le lieu finalement retenu pour l'exposition au 8, avenue Mathurin Moreau, n'est pas une adresse étrangère aux militants ouvriers, puisqu'il s'agit de l'espace, attenant à la place du Combat (aujourd'hui place du Colonel Fabien), qui accueille l'annexe de la Maison des syndicats et le siège du SRI. L'exposition est installée dans l'ancien pavillon soviétique qui avait été construit par l'architecte Constantin Melnikov à l'occasion de l'Exposition des arts décoratifs de 1925, puis remonté avenue Mathurin Moreau juste à côté de la baraque du Secours rouge.

Le rez-de-chaussée de cette « grande construction de bois aux vastes baies vitrées et aux lignes modernes »<sup>466</sup> regroupe de la documentation graphique et photographique, répartie en trois divisions : la conquête coloniale, l'exploitation économique des peuples colonisés, ainsi que le développement et la répression des mouvements révolutionnaires et d'émancipation nationale. Dans cette dernière partie figure « une carte montrant les voyages d'avocats organisés par le Secours rouge à Madagascar, en Syrie et en Indochine pour assurer la défense des militants indigènes poursuivis »<sup>467</sup>. À l'étage, une salle est dédiée à l'art colonial et rassemble des œuvres pour la plupart prêtées par les surréalistes qui ont participé à la scénographie de l'exposition. Enfin, une dernière salle est entièrement consacrée à

---

<sup>463</sup> « Un guide pratique de l'Exposition coloniale à la disposition des visiteurs », *La Défense*, 26 juin 1931.

<sup>464</sup> Vincent Bollenot, « À bas l'Exposition coloniale... », *mémoire cité*, p. 90-100.

<sup>465</sup> « Aux camarades coloniaux et anciens coloniaux », *La Défense*, 20 mars 1931.

<sup>466</sup> RGASPI, 517/1/1126/124-127, Description sommaire de l'exposition anti-impérialiste, 1931.

<sup>467</sup> *Ibid.*

l'URSS, « le seul pays au monde qui ait promulgué le droit pour tous les peuples asservis de se séparer de la métropole, le droit à l'autonomie pour toutes les minorités nationales »<sup>468</sup>.

L'exposition, dont l'ouverture est prolongée jusqu'en février 1932, est accompagnée par un cycle de conférences, auxquelles participent plusieurs avocats du SRI qui témoignent de leurs voyages (Gaston Pérau sur l'Indochine, André Berthon sur la Syrie et Robert Foissin sur Madagascar). Si des visites collectives sont organisées par les organisations ouvrières, l'affluence est néanmoins modeste et en-deçà des espérances des organisateurs : seules 4 266 entrées sont enregistrées au 2 décembre<sup>469</sup>. Malgré ces chiffres qui ne tiennent pas la comparaison avec les millions de visiteurs de l'exposition de Vincennes, la contre-exposition anticoloniale n'en finit pas de susciter l'ire de l'extrême-droite, à l'instar du journal *L'Ami du peuple* qui qualifie d'« attentat contre la patrie » cette « honteuse manifestation » qu'il attribue à tort au Secours rouge<sup>470</sup>.

### *La commission coloniale du SRI*

L'intérêt de plus en plus grand pour la question coloniale se traduit par la formation au sein du Secours rouge d'une commission spécifique en 1932, placée sous la responsabilité de Gabriel Citerne – qui, depuis mars, n'est plus secrétaire national du Secours rouge. Elle est chargée de coordonner l'ensemble du travail anticolonial du SRI, d'assurer la liaison avec les sections dans les colonies (qui groupent environ 1 200 adhérents en 1932<sup>471</sup>) et d'organiser les travailleurs coloniaux présents en métropole. Dans son tout premier rapport sur le travail colonial, en avril 1932, Gabriel Citerne identifie quinze tâches prioritaires pour la section française du Secours rouge :

- « 1. Organisation de campagnes contre la terreur dans les colonies et soutien des mouvements d'indépendance et de libération.
2. Une aide plus grande doit être apportée aux sections coloniales par l'envoi, dans la mesure du possible, de propagandistes et d'éducateurs. Les travailleurs coloniaux résidant en France doivent être appelés à collaborer à ce travail.
3. Parrainage matériel pour la section syrienne et la section indochinoise, toutes deux vivant dans l'illégalité et ayant à faire face à de très grosses difficultés (parrainage des sections, des prisons, etc...).

---

<sup>468</sup> Paul Éluard, « "La Vérité sur les colonies" », *La Défense*, 30 octobre 1931.

<sup>469</sup> RGASPI, 517/1/1126/120-123, Lettre de Roger Gaillard au secrétariat international de la Ligue contre l'impérialisme, 2 décembre 1931.

<sup>470</sup> L.-F. Auphan, « Pourquoi tolère-t-on le scandale de l'Exposition "anticoloniale" ? », *L'Ami du peuple*, 30 octobre 1931.

<sup>471</sup> Gabriel Citerne, « Rapport sur le travail et les tâches de la section française du SRI dans le domaine colonial », *La Défense*, 12 août 1932.

4. Développer la liaison existant déjà pour les marins et les travailleurs français des colonies.
5. Travail spécial pour le recrutement des ouvriers et des étudiants coloniaux résidant en France.
6. Création de sections indépendantes en Algérie, Tunisie et à Madagascar.
7. Constitution de véritables sections du SRI en Afrique parmi les travailleurs nègres.
8. Amélioration de la liaison et de la collaboration avec les organisations amies : Internationale des ouvriers nègres, Ligue contre l'impérialisme, Ligue de défense de la race nègre, etc.
9. Renforcement de la commission coloniale centrale et création de commissions dans les centres les plus importants, en premier lieu les ports de mer.
10. Orientation de campagnes de presse vers la collaboration à *La Défense* des travailleurs coloniaux.
11. Édition d'une petite brochure sur la répression dans les colonies et le travail du SRI.
12. Expédition de matériel de propagande dans toutes les colonies françaises.
13. Édition des statuts du SRI dans les langues coloniales (exemple : malgache et arabe).
14. Examen périodique devant le Comité exécutif du travail colonial.
15. Participation aux congrès national et congrès mondial des camarades des colonies »<sup>472</sup>.

La commission coloniale centrale se réunit pour la première fois le 6 juin, en présence de sept personnes, dont une femme, un militant noir, un Indochinois, un Algérien et un délégué de la Ligue contre l'impérialisme<sup>473</sup>. Elle est cependant contrainte d'œuvrer dans la semi-clandestinité – tout en refusant de mener « un travail exclusivement clandestin »<sup>474</sup>. Elle se réunit toutes les deux semaines en dehors du siège du Secours rouge, dans des « endroits sûrs », pour échapper à la surveillance, et n'hésite pas à exclure de son travail les militants « peu sûrs » et dont la confiance est écornée<sup>475</sup>. À plusieurs reprises cependant, ses membres reçoivent la visite de policiers et Gabriel Citerne est rappelé à l'ordre par Moscou pour ses négligences en matière de sécurité. Le Comité exécutif international accuse la commission coloniale française de travailler « avec légèreté » et demande à Citerne de cesser de transmettre « son adresse personnelle aux camarades des colonies pour la correspondance quand il sait qu'il est très connu par la police ». En outre, les courriers à destination des colonies doivent user « d'un langage qui ne doit pas être compris par la police » et le papier à en-tête du SRI est proscrit. Ces détails peuvent en effet entraîner des conséquences néfastes : au Cameroun par exemple, un correspondant local, employé des chemins de fer, est « congédié parce qu'il était muni d'une lettre du SRI qui demandait sa participation à son action »<sup>476</sup>.

<sup>472</sup> RGASPI, 539/3/1215/1-8, Rapport de Gabriel Citerne sur le travail colonial du SRI, avril 1932.

<sup>473</sup> RGASPI, 539/3/1213/16-18, Procès-verbal de la réunion de la Commission coloniale centrale, 6 juin 1932.

<sup>474</sup> RGASPI, 539/3/1213/78, Lettre de Gabriel Citerne au CE du MOPR, 18 septembre 1932.

<sup>475</sup> RGASPI, 539/3/1213/84-86, Lettre de la Commission coloniale centrale au CE du MOPR, 22 septembre 1932.

<sup>476</sup> RGASPI, 539/3/1213/8, Lettre à la section française du SRI, 22 août 1932.

L'activité anticoloniale du Secours rouge est largement dynamisée par le travail de la commission. À l'été 1932, une brochure rédigée par Gabriel Citerne est imprimée à 10 000 exemplaires et brosse un tableau de la répression dans chacune des colonies françaises<sup>477</sup>. En août et septembre sortent les deux premiers numéros d'un bulletin colonial, dont la parution se veut mensuelle<sup>478</sup>. Au 4<sup>e</sup> congrès national d'octobre 1932, le travail anticolonial du SRI fait pour la première fois l'objet d'un rapport spécifique, préparé par Gabriel Citerne<sup>479</sup>. Des liaisons régulières sont également établies avec les sections déjà constituées (Algérie, Madagascar, Syrie...), tandis que la commission prend contact avec des militants d'autres colonies dans l'espoir de constituer de nouvelles sections (Indochine, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion)<sup>480</sup>.

Mais le fonctionnement de la commission souffre de l'absence de permanent et de la remise en cause de son travail – Gabriel Citerne, dont le travail est critiqué par André Marty, est ainsi écarté quelques mois seulement après sa prise de fonction, remplacé par un militant appelé Didier<sup>481</sup>. Tout au long de l'année 1933, alors que la question des prisonniers des colonies est mise en lumière par les députés communistes lors des débats parlementaires autour de la loi d'amnistie<sup>482</sup>, la Commission coloniale centrale du SRI n'a plus de réelle existence, et seules fonctionnent des commissions par immigration (malgache, indochinoise, Afrique du nord...)<sup>483</sup>. La parution du bulletin colonial s'interrompt et ne reprendra de façon régulière qu'à partir d'avril 1934. Cependant ces dysfonctionnements n'empêchent pas le Secours rouge de mener une activité de plus ou moins grande intensité dans les diverses colonies.

---

<sup>477</sup> Gabriel Citerne, *Civilisation ! La répression dans les colonies. Les cahiers de la répression n°4*, Paris, Éditions du SRI, 1932. Voir annexe E6-6.

<sup>478</sup> Voir annexe E6-7.

<sup>479</sup> Gabriel Citerne, « Rapport sur le travail et les tâches de la section française du SRI dans le domaine colonial », *La Défense*, 12 août 1932 ; Compte-rendu du 4<sup>e</sup> congrès national dans *La Défense*, 28 octobre 1932.

<sup>480</sup> Les archives de la section française du SRI conservent une abondante correspondance avec les sections et les militants présents dans les colonies (RGASPI, 539/3/1216)

<sup>481</sup> RGASPI, 517/1/1434/3-4, Lettre à Elena Stassova, 31 janvier 1933.

<sup>482</sup> « Amnistie aux soldats et aux coloniaux », *La Défense*, 10 mars 1933.

<sup>483</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d'activité de la section française du SRI, 7 août 1933 ; 539/3/1223/74-83, Rapport sur le travail colonial de la section française du SRI, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

## Le Secours rouge à l'heure du centenaire de la colonisation de l'Algérie

### *La recrudescence de la répression coloniale à la fin des années 1920*

En Algérie, la répression, qui avait déjà frappé de nombreux militants en 1925 lors de la guerre du Rif, regagne en intensité à l'occasion des élections municipales à Alger en avril 1927 et du passage à Constantine d'Albert Sarraut, qui y prononce le 22 avril son célèbre discours de déclaration de guerre au communisme. Surveillance, filatures, perquisitions des lieux d'habitation ou des locaux des organisations ouvrières et du journal *La Lutte sociale*, arrestations, condamnations entravent au quotidien l'activité communiste et révolutionnaire<sup>484</sup>. Le risque est d'autant plus grand pour les militants d'origine algérienne qui, soumis au Code de l'indigénat, se voient privés de l'essentiel de leurs droits politiques et syndicaux. Un émissaire des Jeunesses communistes envoyé en Algérie demande ainsi en avril 1927 son rappel en métropole, car il est « brûlé par la sûreté générale, qui surveille [ses] moindres agissements »<sup>485</sup>. Il explique que les perquisitions et les arrestations se sont multipliées depuis les élections et que les militants de la cellule de Belcourt, la plus importante d'Alger, doivent dorénavant se réunir « dans les bois ou la montagne » à la suite de la perquisition de leur local. Au même moment, Ben Lakhal, présenté par le Parti communiste aux élections municipales d'Alger, est mis en surveillance forcée et déporté à Beni-Abbès dans le Sahara, ce qui entraîne une protestation du Secours rouge<sup>486</sup>.

La surveillance administrative, avec résidence forcée dans une localité (généralement dans le sud de l'Algérie) désignée par le Gouverneur général, est une sanction prévue dans le Code de l'indigénat qui frappe d'autres communistes « indigènes » accusés de « propagande antifranaise » : Youbi, condamné à deux années surveillance forcée pour avoir traduit en arabe le discours de l'avocat du SRI Robert Foissin au cours d'une réunion électorale en octobre 1925 ; Bel Hadj, condamné car il est abonné à *La Lutte sociale* ; Khelifi Lamri, accusé d'avoir dit publiquement « Cachin est un homme intelligent » ; Bouchelaghem, vendeur de *La Lutte sociale* ; Bouhakaz et Lasla Smaïl, suspectés d'appartenir au Parti communiste ; Ashène Issad, militant du PC, de la CGTU et de l'ENA de la région parisienne, arrêté en novembre 1928 alors qu'il venait de débarquer à Alger ;

---

<sup>484</sup> Éloïse Dreure, *Moscou-Paris-Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien (1920-1945)*, thèse citée, p. 368-379.

<sup>485</sup> RGASPI, 517/1/601/58-59, Lettre d'André, 25 avril 1927.

<sup>486</sup> « Contre les militants ouvriers le gouvernement se sert des pires méthodes de répression », *L'Humanité*, 27 mai 1927.

Mohammed Marouf, secrétaire du bureau de la MOE de la CGTU, arrêté lors d'un séjour en Algérie à l'été 1929<sup>487</sup>...

Les dirigeants des syndicats algériens, bien que d'origine européenne (le Code de l'indigénat interdit aux colonisés l'exercice de responsabilités syndicales), subissent aussi une répression acharnée. Georges Claveri, délégué de la CGTU, est arrêté à Oran le 8 avril 1927 et condamné à deux ans de prison pour incitation de militaires à la désobéissance et provocation au meurtre, en raison d'un discours prononcé dans une réunion publique<sup>488</sup>. Deux ans plus tard, lors de la grève massive des dockers d'Oran, Marcel Sastre (secrétaire régional de la CGTU) et Jean Torrecillas (à la tête du syndicat des dockers) écopent de dix mois de prison pour entrave à la liberté du travail et violences<sup>489</sup> – Sastre est de nouveau condamné à six mois de prison en janvier 1930 pour provocation de militaires à la désobéissance<sup>490</sup>.

Les fonctionnaires soupçonnés de sympathie pour le communisme sont également la cible du Gouverneur général de l'Algérie Maurice Viollette et de son successeur (à partir de novembre 1927) Pierre Bordes. Plusieurs instituteurs sont signalés pour leur engagement politique et pénalisés dans leur parcours professionnel. Un rapport du Gouverneur général, signalé par Eloïse Dreure, évoque par exemple « l'attitude intolérable de l'instituteur Rolland, secrétaire du comité départemental d'Alger du Secours rouge international », qui se livre à « une vive propagande en faveur du communisme »<sup>491</sup>.

Le journal *La Lutte sociale* est par ailleurs saisi à plusieurs reprises, tandis que la pression policière se fait de plus en plus forte : à l'approche de la « journée rouge » du 1<sup>er</sup> août 1929, le préfet ordonne des perquisitions « chez toutes les personnes connues pour propagande »<sup>492</sup>. Les mêmes scènes se reproduisent quelques mois plus tard, lors des célébrations du centenaire de la colonisation de l'Algérie<sup>493</sup>.

---

<sup>487</sup> Gabriel Citerne, *Civilisation ! La répression dans les colonies, op. cit.*, p. 4-5 ; *L'indigénat, code d'esclavage, op. cit.*, p. 10-14 ; El Diazairi, « Sauvons Marouf et toutes les victimes du colonialisme », *La Défense*, 7 septembre 1929.

<sup>488</sup> Notice biographique de Georges Claveri, rédigée par Jean Maitron et Claude Penneret, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article20108>].

<sup>489</sup> « La terreur dans les colonies », *L'Humanité*, 11 juillet 1929 ; Notice biographique de Marcel Sastre, rédigée par René Galissot, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article152250>].

<sup>490</sup> « Sastre, secrétaire de l'Union régionale d'Alger, est condamné à six mois de prison », *L'Humanité*, 11 janvier 1930.

<sup>491</sup> Cité par Éloïse Dreure, *Moscou-Paris-Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien (1920-1945)*, thèse citée, p. 370.

<sup>492</sup> *Ibid.*

<sup>493</sup> Abdullah, « Arrestations et perquisitions en Algérie », *La Défense*, 12 avril 1930.

Devant la recrudescence de la répression à la fin des années 1920, le Secours rouge « se contente pour l’Afrique du Nord de secourir matériellement et de défendre juridiquement les camarades frappés par la répression »<sup>494</sup>. Mais l’agitation demeure faible et se limite généralement à des interventions des orateurs du SRI dans les meetings et les réunions publiques du Parti communiste ou de la CGTU<sup>495</sup>. En métropole, les militants du Secours rouge tentent en vain d’obtenir une audience du Gouverneur de l’Algérie, Pierre Bordes, lors de son passage à Paris en février 1928<sup>496</sup>. En revanche, plusieurs avocats du SRI sont dépêchés sur place pour assister les inculpés : Gaston Pérau se rend à Alger en août 1929 pour défendre Sastre et Torrecillas. L’année suivante, André Berthon participe avec des avocats algériens (Aimé Testa du SRI et le socialiste Marcel Angeletti) à la défense de plusieurs poursuivis, dont Sastre et Marouf<sup>497</sup>.

Alors que la France s’apprête à célébrer en 1930 le centenaire de la conquête de l’Algérie, le Secours rouge lance une virulente campagne de dénonciation de la domination française et du régime de l’indigénat. Dès août 1929, *La Défense* publie, sous la plume de militants « indigènes », un grand nombre d’articles qui traitent de la répression dans cette colonie<sup>498</sup> et enquêtent sur les prisons algériennes<sup>499</sup>. Le 23 décembre 1929, un meeting est organisé par le SRI à la salle des Sociétés savantes à Paris pour dénoncer le centenaire de la colonisation de l’Algérie et contre « la terreur dans les colonies ». Marcel Cordier, Auguste Dumay (de la Fédération des Marins), un délégué de l’Union fédérale des étudiants, un indochinois et un travailleur noir y prennent la parole, devant 500 participants – dont la moitié d’Indochinois<sup>500</sup>. Les propagandistes du Secours rouge sont chargés dans cette campagne « de rappeler aux travailleurs que l’impérialisme français ne peut se maintenir en Algérie qu’en faisant usage de

---

<sup>494</sup> RGASPI, 517/1/1016/15-46, Projet de rapport d’activité au Comité central du SRI du 2 février 1930.

<sup>495</sup> « À Alger, 1 500 travailleurs acclament nos mots d’ordre », *L’Humanité*, 16 avril 1928 ; « Mille travailleurs algérois approuvent le mot d’ordre du Parti et de la CGTU », *L’Humanité*, 7 décembre 1929.

<sup>496</sup> « Le gouverneur de l’Algérie de passage à Paris refuse de recevoir une délégation du SRI », *L’Humanité*, 29 février 1929.

<sup>497</sup> « La répression en Algérie », *La Défense*, 20 mars 1930.

<sup>498</sup> El Djehad, « Comment on prépare le centenaire de l’Algérie », *La Défense*, 24 août 1929 ; El Diazairi, « Sauvons Marouf et toutes les victimes du colonialisme », *La Défense*, 7 septembre 1929 ; La "civilisation" française en Algérie », *La Défense*, 5 octobre 1929 ; El Djehad, « Alger la blanche ! », *La Défense*, 14 décembre 1929 ; « Le parquet d’Oran monte un complot », *La Défense*, 23 août 1930.

<sup>499</sup> « Les horreurs de Barberousse », *La Défense*, 16 novembre 1929 ; El Djazairi, « De Barberousse à Maison-Carrée », *La Défense*, 4 janvier 1930 ; El Djazairi, « La Centrale de "Maison Carrée" », *La Défense*, 18 janvier 1930 ; El Djazairi, « La vie tragique des prisonniers indigènes », *La Défense*, 1<sup>er</sup> février 1930 ; El Djazairi, « Le supplice du travail forcé », *La Défense*, 15 février 1930.

<sup>500</sup> « Cinq cents personnes manifestent aux Sociétés savantes contre la terreur dans les colonies », *L’Humanité*, 25 décembre 1929.



la plus arbitraire répression ». La tâche du SRI est de mettre en lumière la réalité de l'exploitation et de la violence du maintien de l'ordre colonial :

« Le SRI au cours de la période d'exaltation chauvine qui va se dérouler se doit de dresser en face des hypocrisies bourgeoises le bilan des condamnations qui ont frappé nos camarades communistes et syndicalistes Algériens dirigeant, en toute occasion, le mouvement revendicatif économique et politique des masses indigènes exploitées si durement »<sup>501</sup>.

L'agitation en faveur des révolutionnaires et des militants de l'émancipation nationale persécutés doit également être menée en direction des travailleurs coloniaux de métropole, qui sont eux-mêmes exploités et réprimés<sup>502</sup>.

Le Secours rouge édite par ailleurs durant cette campagne du matériel de propagande à destination de ses sections en Algérie<sup>503</sup>. Mais la circulation des documents est entravée par la Poste algérienne, comme le révèle une note secrète signée par le directeur des PTT d'Alger, qui demande à ses agents d'intercepter et de détruire le matériel du SRI. *L'Humanité*, qui s'est procuré cette circulaire, la reproduit dans ses colonnes :

« Secret.

Monsieur le Receveur...

À l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, le Secours rouge international a décidé de mener une campagne d'agitation dans les milieux indigènes. À cet effet, il a édité une brochure spéciale sur le centenaire, une carte de solidarité illustrée, des tracts, des papillons et une affiche illustrée en langue française et arabe.

Je vous prie de bien vouloir retenir et verser aux rebuts tous les exemplaires des publications précitées qui pourraient être découverts dans vos services.

Le directeur des PTT : Mounier.

Alger, le 24 février 1930 »<sup>504</sup>.

Sans surprise, la presse conservatrice s'inquiète de l'agitation menée par les communistes contre ce centenaire. S'offusquant de la circulation de tracts en français et en arabe dans les casernes et dans la population « indigène », elle s'émeut tout particulièrement d'un des papillons que diffuse le Secours rouge :

« Les murs d'Alger furent constellés de papillons représentant un indigène à demi nu, enchaîné à un poteau, et que frappaient un colon de son fouet, un prêtre de son crucifix, un officier de son sabre. Une inscription en français : "Cent ans de domination française en Algérie", se répétait au bas en arabe dans ces termes : "Cent ans d'esclavage sous la domination française en Algérie ! ".

---

<sup>501</sup> RGASPI, 539/3/1209/37-41, *Bulletin du propagandiste*, édité par la région parisienne du SRI, janvier 1930.

<sup>502</sup> « Les tribulations de l'ouvrier algérien en France et la vérité sur le service de protection Nord-Africain », *La Défense*, 29 mars 1930.

<sup>503</sup> Nous reproduisons quelques-uns de ces documents en annexe E6-8.

<sup>504</sup> « Une circulaire secrète du directeur des PTT d'Alger », *L'Humanité*, 14 avril 1930.

"Le Secours rouge international", subventionné et dirigé par Moscou, a mené depuis des mois une odieuse campagne contre la célébration par la France du centenaire de la civilisation algérienne »<sup>505</sup>.

### *La réorganisation du Secours rouge en Algérie*

À l'été 1932, Gabriel Citerne, à la tête de la commission coloniale, entreprend une tournée en Algérie pour relancer l'activité du Secours rouge et rétablir les liaisons entre la colonie et la métropole – celles-ci sont quasiment interrompues du fait de l'emprisonnement de François Serrano, secrétaire du Comité départemental d'Alger. L'un des objectifs est également de constituer à terme en Algérie une section du Secours rouge indépendante de la section française. Mais la répression qui vient de frapper plusieurs militants en Algérie – et notamment Raymond Bossus, secrétaire de la fédération CGTU du Bâtiment, arrêté à Philippeville alors qu'il effectuait une tournée syndicale – précipite le départ de la délégation et en modifie le sens : il ne s'agit plus seulement de réorganiser le fonctionnement interne du SRI, mais de mener aussi « l'agitation contre la répression le plus largement possible »<sup>506</sup>. Initialement prévue pour une durée de huit jours, la tournée de Gabriel Citerne débute le 18 août en compagnie de l'avocat Gaston Pérau et s'étend jusqu'au 8 septembre.

Le compte rendu que fait Citerne de son voyage nous éclaire sur l'état du Secours rouge dans les trois départements de la colonie. La situation à Alger est « tout à fait mauvaise » : aucune section ne fonctionne régulièrement, les listes des adhérents ne sont pas tenues à jour et il n'y a pas d'appareil dirigeant – le secrétaire du Comité départemental, François Serrano, qui est libéré le matin même de l'arrivée de la délégation dans la capitale algérienne, n'avait par exemple pas été remplacé durant son incarcération. Les militants sont gagnés par une « vague de lassitude et de découragement » et aucune agitation n'est menée face aux arrestations ou à la fermeture de la Bourse du travail d'Alger. La situation est plus contrastée dans le département de Constantine, où les deux sections de Bône (qui fait office de Comité départemental et compte 73 adhérents dont un seul « indigène ») et de Constantine (une vingtaine d'adhérents) sont actives malgré l'absence de liaison entre elles. Le Secours rouge connaît en revanche une bonne dynamique dans le département d'Oran, avec plusieurs sections en activité à Oran (173 adhérents, Béni Saf (59 adhérents, dont beaucoup d'espagnols et « indigènes »), Perrégaux (110 adhérents) et Sidi-Bel-Abbès (140 adhérents). Le Comité départemental d'Oran, dont la trésorerie est tenue « très sérieusement » par un

---

<sup>505</sup> Léon Philouze, « Le communisme en Algérie », *La Mayenne*, 26 juin 1930.

<sup>506</sup> RGASPI, 539/3/1215/67-80, Compte rendu de la tournée de Gabriel Citerne en Algérie, 20 septembre 1932.

militant sans parti, édite son propre journal et du matériel en langue arabe. Mais Gabriel Citerne constate, dans l'ensemble de la colonie, la sous-estimation de la lutte contre la répression, qui se traduit par un manque de résistance lorsque les autorités refusent l'accès à des salles de réunion et ferment les bourses du travail, ou quand la police et les « caïds » empêchent les « indigènes » d'assister aux réunions publiques. Citerne déplore enfin la persistance de préjugés raciaux chez les militants européens et d'un racisme structurel au sein des organisations ouvrières qui maintient les arabes écartés des postes de direction, en contradiction avec les discours pour l'égalité des droits portés par le SRI.

La visite de Gabriel Citerne permet de rétablir des liaisons entre Paris et l'Algérie, non seulement pour la correspondance mais aussi pour le transport du matériel de propagande, assuré avec le concours de marins de Marseille. L'organisation de réunions publiques permet aussi de constituer de nouvelles sections, comme à Philippeville (avec plus de 40 adhérents dont une majorité d'Algériens), à Ménerville<sup>507</sup> (15 adhérents dont 14 « indigènes »), Blida (15 membres), Tlemcen (19 adhérents), Mostaganem (21 adhérents dont deux européens seulement), tandis que les sections déjà existantes sont réorganisées et renforcées. La composition sociale et ethnique des nouveaux adhérents confirme les progrès du processus d'arabisation des sections algériennes du SRI, qui se manifeste aussi dans les instances de direction dont la répartition entre européens et arabes est plus équilibrée. Le Comité départemental d'Alger reconstitué est ainsi animé par un secrétariat collectif de quatre personnes dont deux « indigènes ». Le 4 septembre, une conférence réunit dans la capitale algérienne une trentaine de délégués des trois départements, afin d'élire une nouvelle direction et désigner deux délégués arabes pour le congrès national de la section française.

La tournée permet enfin de mener une intense agitation autour de la répression. Gaston Pérau organise la défense juridique de Raymond Bossus et des militants « indigènes » emprisonnés. Il participe, avec Gabriel Citerne, à de nombreux meetings et réunions publiques qui, sous étroite surveillance policière, réunissent des milliers d'Algériens à travers la colonie, à Alger, Constantine, Bône, Philippeville, Ménerville, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen (600 participants, dont trois quarts d'« indigènes »)<sup>508</sup>. Des manifestations sont aussi organisées, comme à Alger où un cortège de 300 personnes se rend à minuit devant le commissariat pour protester contre l'arrestation de Ben Lakhal. Le 9 septembre, 4 000

---

<sup>507</sup> Nom de la ville de Thénia durant la colonisation française.

<sup>508</sup> « En Algérie. Malgré la police, des centaines d'indigènes assistent aux réunions du SRI », *La Défense*, 9 septembre 1932.

personnes sont massées à l'intérieur et aux abords du palais de justice de Philippeville pour assister à l'acquittement de Raymond Bossus<sup>509</sup>. Les « beaux murs blancs d'Alger et d'Oran » sont par ailleurs recouverts d'inscriptions au minium réclamant la libération des emprisonnés. En dépit de ces mobilisations réussies, les difficultés financières chroniques du SRI entraînent toutefois des retards dans le versement des indemnités de secours aux emprisonnés.

À son retour en métropole, Gabriel Citerne continue d'entretenir jusqu'à son départ de la commission coloniale une correspondance nourrie avec les sections algériennes. *La Défense* publie également, sous la plume de Citerne ou d'autres auteurs, des articles dénonçant la domination coloniale française<sup>510</sup> ou plus directement liés à des épisodes répressifs<sup>511</sup>. Si la tournée de Gabriel Citerne et de Gaston Pérau a permis de relancer et de redynamiser l'activité du Secours rouge en Algérie, la création d'une section plus indépendante est ajournée et ne sera effective que durant le Front populaire.

### **Le rôle du SRI dans la structuration du mouvement indépendantiste malgache**

#### *La manifestation du 19 mai 1929 et la fondation d'une section du SRI*

Le 19 mai 1929, une agitation inhabituelle s'empare des rues de Tananarive, à Madagascar. Paul Dussac<sup>512</sup>, un colon rallié à la cause anticoloniale, journaliste et directeur de *L'Opinion* – un journal fondé par Jean Ralaimongo<sup>513</sup>, la plus grande figure du mouvement national malgache – doit animer une conférence sur le thème de l'accès à la citoyenneté française, dont sont privés les Malgaches. Au dernier moment cependant, la police interdit l'accès de la salle aux « indigènes ». À l'extérieur, la foule indignée s'impatiente et s'empare de la rue. Le cortège, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, est alors

---

<sup>509</sup> « Une victoire du SRI en Algérie. Bossus libéré », *La Défense*, 16 septembre 1932.

<sup>510</sup> Gabriel Citerne, « L'Algérie sous la botte de l'impérialisme », *La Défense*, 30 septembre, 7 et 14 octobre 1932 ; « En Algérie, travailleurs français et indigènes contre la répression impérialiste », *La Défense*, 30 décembre 1932 ; Lucien Monjauvis, « En Algérie. L'impérialisme exproprie et réprime », *La Défense*, 6 janvier 1933.

<sup>511</sup> « Sauvagerie policière à Sidi-Bel-Abbès », *La Défense*, 7 juillet 1933 ; « Répression brutale contre les indigènes à Sidi-Bel-Abbès », *La Défense*, 21 juillet 1933 ; « Des grèves de Sidi-Bel-Abbès au coup de force contre la *Lutte sociale* », *La Défense*, 22 septembre 1933.

<sup>512</sup> Voir la notice biographique de Paul Dussac, rédigée par Pierre Boiteau et Solofo Randrianja, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article111837>].

<sup>513</sup> Voir la notice biographique de Jean Ralaimongo, rédigée par Solofo Randrianja, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article128004>]. Voir aussi Jean-Pierre Domenichini, « Jean Ralaimongo (1884-1943), ou Madagascar au seuil du nationalisme », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 56, n°204, 3e trimestre 1969, p. 236-287.

emmené par deux militants communistes originaires de métropole, Édouard Planque et François Vittori<sup>514</sup>. Aux cris de « Liberté », « À bas l'indigénat », « Madagascar aux Malgaches », 3 000 personnes s'élancent en direction de la résidence du gouvernement général. Quelques heurts éclatent, puis le calme revient. Mais la manifestation du 19 mai 1929 « sonne le réveil de la conscience nationale »<sup>515</sup> et constitue un événement déterminant dans le développement du mouvement communiste à Madagascar<sup>516</sup>.

Du côté des « partisans de l'ordre » colonial qui, sur l'île, vont de l'extrême-droite jusqu'aux socialistes d'origine européenne, on réclame des sanctions fortes et le licenciement de tous les manifestants et de leurs soutiens. Quelques jours plus tard, Planque et Vittori sont arrêtés puis, après une grève de la faim, remis en liberté provisoire avec les autres Malgaches interpellés. Mais les deux communistes français, ainsi que Paul Dussac et treize autres Malgaches sont inculpés de rébellion – et, pour ce qui concerne Planque et Vittori, de « provocation par des discours à un attroupement non armé sur la voie publique ». C'est alors que la section française du Secours rouge, tardivement avertie de l'affaire, entre en jeu<sup>517</sup>.

Robert Foissin, désigné par le SRI pour assister les prévenus, quitte Marseille le 20 novembre et arrive à Madagascar un mois plus tard<sup>518</sup>. Le procès, qui se tient du 13 au 18 janvier 1930, prononce l'acquittement de Dussac et des manifestants « indigènes », mais Vittori et Planque écopent respectivement de trois ans et demi et cinq ans et demi de prison – dont deux ans chacun pour outrages à la magistrature car ils ont chanté *L'Internationale* à la barre – ainsi que de 10 et 20 ans d'interdiction de séjour<sup>519</sup>.

---

<sup>514</sup> Installés depuis plusieurs années à Madagascar pour des raisons professionnelles – le premier est technicien radio, le second agent des PTT –, ils ont tous les deux été révoqués du fait de leur engagement politique. Voir, dans le Maitron, la notice biographique d'Édouard Planque, rédigée par Pierre Boiteau [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article126603>] et celle de François Vittori, rédigée par Claude Pennetier [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article89523>]. Voir aussi : Pierre Boiteau, « Édouard Planque et le mouvement national malgache », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°28, septembre-octobre 1972, p. 69-78.

<sup>515</sup> Francis Koerner, « Le réveil nationaliste malgache. La manifestation du 19 mai 1929 », *Revue Historique*, t. 275, fasc. 1, n°557, janvier-mars 1986, p. 159-173.

<sup>516</sup> Solofo Randrianja, « Le Parti communiste (Section française de l'Internationale communiste) de la région de Madagascar, 1929-1938 » in Françoise Blum, Marco Di Maggio, Gabriele Siracusano, Serge Wolikow (dir.), *Les partis communistes occidentaux et l'Afrique, une histoire mineure ?*, Paris, Hémisphères Éditions, 2021, p. 49-65.

<sup>517</sup> « Une répression sans précédent », *La Défense*, 7 septembre 1929.

<sup>518</sup> « M<sup>e</sup> Foissin part pour Madagascar », *La Défense*, 16 novembre 1929. Voir aussi, les rapports et documents réunis par Robert Foissin dans le fonds Pierre Boiteau aux AD93 (309 J 1).

<sup>519</sup> « L'action courageuse de Planque et Vittori à la tête des travailleurs de Madagascar », *La Défense*, 9 janvier 1931 ; « La réponse de Planque et Vittori à leurs juges : *L'Internationale* ! », *La Défense*, 16 janvier 1931.

À la suite de la condamnation des deux militants communistes, rapatriés en métropole à l'automne 1930 – ils sont transférés dans la prison de Marseille puis dans celle de Nîmes –, le Secours rouge engage une longue campagne en leur faveur. Les deux prisonniers multiplient les grèves de la faim et les actions de protestation afin d'obtenir leur placement au régime politique de détention<sup>520</sup>, mais l'administration reste inflexible et les sanctionne régulièrement par des peines de cachot. Après la libération de François Vittori le 11 juin 1933, Édouard Planque, qui doit encore purger deux années de prison<sup>521</sup>, obtient enfin son transfert au quartier politique de la prison de Clairvaux, où il se comporte en militant communiste exemplaire<sup>522</sup>. Libéré à son tour le 8 août 1934, Planque enchaîne les réceptions et les participations aux fêtes champêtres et aux meetings du Secours rouge et du Comité pour la défense des noirs condamnés à morts à Scottsboro, aux États-Unis<sup>523</sup>. Plus tard, Planque et Vittori seront tous les deux intégrés à la direction du SRI.

Mais revenons au séjour de Robert Foissin à Madagascar, de novembre 1929 à mai 1930. Car l'avocat ne s'y rend pas seulement pour organiser la défense des inculpés de la manifestation du 19 mai 1929. Il est aussi investi d'une double mission : enquêter sur l'exploitation coloniale de la main d'œuvre locale, et surtout, constituer – secrètement – une section malgache du Secours rouge<sup>524</sup>. Durant ses six mois passés sur « l'île rouge », Robert Foissin rencontre les principales figures du nationalisme malgache, dont Jean Ralaimongo. Il parvient avant son départ à les convaincre de former une section du SRI, dont le secrétariat est d'abord confié à Joseph Ravoahangy, rédacteur à *L'Opinion* et au *Réveil malgache*, un journal socialiste. Mais le 31 mai 1930, Ravoahangy et Ralaimongo sont placés en résidence

---

<sup>520</sup> Après une première grève de la faim de 80 jours lorsqu'il était encore à Madagascar – ce qui retarda son retour en métropole du fait de son affaiblissement –, Édouard Planque cesse à nouveau de s'alimenter durant un mois, entre le 10 décembre 1930 au 10 janvier 1931, au moment où les prisonniers communistes organisent dans plusieurs prisons des actions pour la défense du régime politique d'incarcération. De nouvelles grèves de la faim, de durées plus ou moins longues (entre 24 heures et plusieurs semaines), sont menées par Planque et Vittori en mars 1931 et en mars, juin et décembre 1932. Au total, Planque déclare avoir accumulé durant sa détention 150 jours de grèves de la faim. De nombreux articles de *L'Humanité* et de *La Défense* relatent ces combats.

<sup>521</sup> En vertu d'une condamnation pour provocation de militaires à la désobéissance, à la suite d'une distribution de tracts.

<sup>522</sup> Poursuivant les actions pour l'amélioration de ses conditions de détention, Planque témoigne aussi de son soutien, depuis sa cellule, aux initiatives du Secours rouge et du Secours ouvrier (« Contre la terreur en Indochine », *L'Humanité*, 11 septembre 1933 ; « Solidarité aux sinistrés du Midi », *L'Humanité*, 21 octobre 1933).

<sup>523</sup> « Planque nous revient », *L'Humanité*, 10 août 1934 ; « L'accueil du Secours rouge à Planque libéré », *L'Humanité*, 11 août 1934 ; « Planqué, libéré, prend la défense des nègres innocents », *L'Humanité*, 19 août 1934.

<sup>524</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 72, n°269, 4e trimestre 1985, p. 435-444.

surveillée pour une durée de cinq ans. La direction de la section malgache du SRI est alors confiée à Paul Dussac (qui en prend la présidence), Emmanuel Razafindrakoto (secrétaire) et Randriambolona (trésorier)<sup>525</sup>. Du point de vue des effectifs, l'enquête conduite par le gouvernement général en 1933 identifie près de 400 adhérents. Mais Razafindrakoto, interrogé plus tard par Francis Koerner, estime que le SRI groupait 200 membres à Tananarive et 10 000 dans l'île – un chiffre qui semble agglomérer les sympathisants du mouvement qui ne versent pas de cotisations<sup>526</sup>. Le Secours rouge bénéficie par ailleurs d'une large couverture au sein de *L'Aurore malgache*, nouveau journal hebdomadaire fondé en octobre 1930 par Dussac, Razafindrakoto et Jules Ranaivo. Des contacts réguliers sont établis avec la métropole<sup>527</sup>. Chaque numéro de *La Défense* est expédié à 50 exemplaires dans la colonie, tandis que le matériel de propagande (dont une partie est traduite en malgache, à l'instar des nouvelles cartes d'adhérent du SRI) et la littérature révolutionnaire sont transportés par des marins malgaches ou indochinois de la Compagnie havraise péninsulaire, qui assure les liaisons entre la métropole et les ports de Madagascar<sup>528</sup>.

Le Komintern compte par ailleurs sur le prestige du Secours rouge pour renforcer l'influence des communistes au sein du mouvement nationaliste malgache, politiquement hétérogène. Mais les divisions politiques du mouvement ouvrier international s'invitent sur l'île : l'un des adhérents de la première heure à la nouvelle section du SRI, Abraham Razafy – chef de file des socialistes à Madagascar, qui figurait parmi les inculpés de la manifestation du 19 mai 1929 –, retire son adhésion après avoir été rappelé à l'ordre par la SFIO<sup>529</sup>. Un dialogue fraternel, mais abordant avec franchises certaines divergences, s'installe par ailleurs entre les dirigeants malgaches (dont la plupart sont d'abord réticents au Parti communiste) et ceux de la section française du SRI, à travers des articles interposés publiés dans *L'Aurore malgache* et *La Défense*. Dans une lettre adressée à Marcel Rouffiange (l'un des secrétaires du SRI), Jean Ralaimongo explique ainsi son adhésion au Secours rouge par son refus de rejoindre la SFIO ou la SFIC :

---

<sup>525</sup> *Ibid.*, p. 435.

<sup>526</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>527</sup> Par mesure de sécurité, la correspondance n'arrive pas directement au siège national à Paris. Le courrier est expédié à l'adresse de la compagne de Gabriel Citerne, Germaine Mathé, dactylographe et trésorière de la région parisienne du SRI. Mais l'administration semble intercepter certains courriers (RAGSPI, 539/3/1216/64 et 79, Lettre de Razafindrakoto à Chauvet, 22 mai 1932 ; lettre de Citerne à Razafindrakoto, 28 juin 1932).

<sup>528</sup> ANOM, SLOTFOM III 109, Secours rouge international, section de Madagascar, 1924-1938.

<sup>529</sup> « Les socialistes de Madagascar contre le Secours rouge », *L'Humanité*, 17 mai 1930.

« La direction du journal *L'Aurore malgache* ne peut, en effet, que marcher de pair avec l'organisation du Secours rouge international, les principaux dirigeants, dont Paul Dussac en tête, n'étant pas des hommes de parti.

C'est en 1919, après le carnage de 1914-18, que j'avais décidé d'adhérer à un parti, mais étant donné qu'il y a plusieurs de ces partis de gauche qui se mangent entre eux, je n'ai, malgré toutes les persuasions de mes amis communistes et socialistes, jamais adhéré à aucun de ces partis. Le Secours rouge international arriva à son heure ; nous n'avons pas hésité, un seul instant, d'y adhérer, parce que son programme répond exactement au nôtre »<sup>530</sup>.

Le secrétariat du SRI publie la lettre de Ralaimongo dans *La Défense*, accompagnée d'une réponse prenant ouvertement position pour le Parti communiste – dont les militants subissent dans leur chair les persécutions, pendant que les socialistes se font les « auxiliaires » de la répression. Dans un autre numéro, l'organe du Secours rouge met également en garde les rédacteurs malgaches contre les illusions qu'ils nourrissent à l'égard de l'accession à la citoyenneté française, en rappelant que la « question de race » reste subordonnée à la « question de classe » :

« Votre plus grand crime, courageux éditeurs de *L'Aurore malgache*, ce n'est pas d'être des indigènes. Demandez à Diagne et Candace, les députés noirs, ces lèche-bottes de l'impérialisme, s'ils souffrent de la couleur de leur peau. Votre plus grand crime, disons-nous, c'est de contribuer, consciemment, nous l'espérons, à l'éveil de la conscience de classe des travailleurs malgaches, c'est de contrarier la savoureuse exploitation que les gros colonialistes entendent continuer sur leurs forces et sur leur vie.

Les tourments imposés aux militants révolutionnaires blancs, Planque et Vittori, l'exil des militants indigènes Ralaimongo et Ravoahangy, vous prouvent à l'envi que la question de race, n'est, pour ces oppresseurs, qu'une question de classe. Le mouvement malgache sera impulsé par le prolétariat »<sup>531</sup>.

En liant ainsi la question de l'émancipation sociale et nationale, les dirigeants français du Secours rouge se félicitent en fin de compte d'avoir convaincu les militants malgaches d'« abandonner l'ancien mot d'ordre du citoyen français, contre celui de l'indépendance de Madagascar »<sup>532</sup>.

### *La dissolution de la section malgache du SRI*

Mais les progrès, notamment à travers le développement du Secours rouge, du mouvement national malgache inquiètent les autorités coloniales, qui engagent à partir de l'été 1932 une vaste offensive contre le SRI. L'historien Francis Koerner note que :

« La lutte déclenchée contre le SRI vise en fait un objectif plus général. Il s'agit non seulement d'étouffer le mouvement communiste naissant, mais de briser le nationalisme propagé par *L'Aurore*

---

<sup>530</sup> « Le lointain encouragement d'un Malgache exilé », *La Défense*, 20 novembre 1931.

<sup>531</sup> « Après les condamnations de Planque, Vittori, Ralaimongo et Ravoahangy », *La Défense*, 20 décembre 1930.

<sup>532</sup> RGASPI, 517/1/1016/107-109, Rapport sur la propagande du Secours rouge à Madagascar, 1931.



*malgache* (Tananarive) et *L'Aube nouvelle* (Tamatave). Il s'agit en outre de saper le mouvement des coopératives, encouragé au départ par l'économiste Charles Gide et qui sert de support aux journaux et au SRI »<sup>533</sup>.

Suite à l'enquête menée par *L'Aurore malgache* au sujet de l'affaire Rapaoly<sup>534</sup>, dont l'écho grandit en métropole grâce à l'action du Secours rouge, le gouverneur général de Madagascar, Léon Cayla, contre-attaque. Il lance une grande opération de répression contre la section malgache du SRI, qu'il considère comme illégalement constituée, en vertu du régime législatif d'exception en vigueur sur l'île<sup>535</sup>. Le 4 août, des perquisitions sont menées aux domiciles des principaux cadres du SRI et du nationalisme malgache : Dussac, Ralaimongo, Razafindrakoto, Randriambolona, Johnson Rajaona... La police y saisit, d'après la presse colonialiste, « près de cinq cents lettres compromettantes provenant du Secours rouge international »<sup>536</sup>. Le journal *L'Aurore malgache* est poursuivi – pour la huitième fois depuis sa fondation moins de deux ans plus tôt –, son directeur Paul Dussac et son gérant Gabriel Fantoni sont arrêtés et placés sous les verrous. Le siège du Secours rouge à Tananarive est investi par la police, qui a pour ordre de saisir tous les documents en lien avec cette organisation, et notamment la correspondance avec la direction parisienne du SRI. Dans les semaines suivantes, les perquisitions se poursuivent et 400 Malgaches suspectés d'appartenir au Secours rouge sont menacés de poursuites judiciaires. La diffusion de *La Défense* et des brochures du SRI est également interdite sur l'île<sup>537</sup>.

Malgré l'interception par les autorités d'une partie des communications entre Paris et Tananarive, la solidarité s'organise en métropole lorsque les communistes prennent connaissance de l'ampleur de la répression à Madagascar. Par l'entremise de Lucien Monjauvis et Jacques Doriot, le groupe parlementaire de la SFIC interpelle le gouvernement. L'agitation parmi les ouvriers français est organisée conjointement par le Secours rouge et la Ligue contre l'impérialisme<sup>538</sup>, qui ouvrent une souscription et souhaitent collecter 50 000

---

<sup>533</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *op. cit.*, p. 439.

<sup>534</sup> Du nom d'un Malgache emprisonné, qui disparaît à la veille de sa libération. Le SRI et *L'Aurore malgache* soupçonnent les autorités d'avoir masqué son assassinat puis d'avoir substitué son identité.

<sup>535</sup> Les autorités s'appuient sur l'article 291 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834, qui interdisent les associations non autorisées de plus de vingt personnes, et dont les dispositions ont été abrogées en France (avec la loi de 1901 sur les associations) mais restent en vigueur à Madagascar.

<sup>536</sup> *Madagascar*, 31 août 1932.

<sup>537</sup> Voir, dans *La Défense*, les nombreux articles à ce sujet, dont : « Un appel de Madagascar aux prolétaires de France » (9 septembre 1932) ; « Des Malgaches sont assassinés, le Secours rouge est poursuivi et deux de ses membres arrêtés » (16 septembre 1932) ; « Les gauches colonialistes à Madagascar » (30 septembre 1932) ; « L'attaque du gouvernement de gauche contre notre SRI » (7 octobre 1932) ; « Razafindrakoto, secrétaire du SRI à Tananarive est de nouveau condamné pour son action courageuse » (3 mars 1933) ; « Le gouvernement Daladier approuve les poursuites contre les Malgaches, membres du SRI » (10 mars 1933).

<sup>538</sup> Francis Jourdain, « Au secours du peuple malgache », *La Défense*, 16 décembre 1932.

francs pour l'envoi d'un avocat à l'occasion du procès à venir<sup>539</sup>. Les sections du SRI sont invitées à adopter des ordres du jour de protestation, qu'elles doivent adresser ensuite au ministère des Colonies et à *L'Aurore malgache*<sup>540</sup>. La Ligue contre l'impérialisme, de son côté, réunit le 23 novembre 1932 plusieurs centaines de personnes à la salle des Sociétés savantes à Paris, à l'occasion d'un meeting « contre la terreur à Madagascar »<sup>541</sup>. Elle fait aussi éditer une brochure, que rédigent Francis Jourdain et Robert Foissin<sup>542</sup>.

Alors que la répression sur l'île se poursuit – Razafindrakoto, secrétaire du SRI à Tananarive, est incarcéré au début de l'année 1933<sup>543</sup> –, la souscription du Secours rouge et de la Ligue permet de faire partir le 2 août 1933 Albert Delevallée, qui arrive à Tamatave le 31 août<sup>544</sup>. En dépit de la surveillance policière constante dont il fait l'objet, l'avocat du SRI est accueilli en triomphe deux jours plus tard dans la capitale malgache, acclamé à sa descente du train par 4 000 personnes<sup>545</sup>. Il est chargé d'assurer la défense des 25 adhérents du Secours rouge (dont 20 sont rédacteurs à *L'Aurore malgache*)<sup>546</sup> qui sont finalement inculpés « pour avoir formé une association sans autorisation du gouvernement général et faire partie de cette association »<sup>547</sup>. À l'issue du procès, qui se tient les 26 et 27 septembre, les prévenus écopent seulement d'amendes (de 25 à 50 francs), mais la dissolution de la section malgache du SRI est prononcée. Le verdict est confirmé en appel le 27 janvier 1934<sup>548</sup>.

Albert Delevallée, à l'inverse de son confrère Robert Foissin deux ans et demi plus tôt, ne s'éternise pas à Madagascar. Il prend le chemin du retour dès la clôture du premier procès, sans même avoir pris connaissance du verdict, annoncé le 13 octobre 1933, qu'il n'apprendra

---

<sup>539</sup> « Un procès monstre à Madagascar », *La Défense*, 28 octobre 1932 ; « Au secours de nos frères malgaches », *La Défense*, 18 novembre 1932 ; « Collectez pour l'envoi à Madagascar d'un avocat du SRI », *La Défense*, 30 décembre 1932.

<sup>540</sup> Un modèle d'ordre du jour est reproduit en annexe E6-10.

<sup>541</sup> Francis Jourdain (président de la Ligue contre l'Impérialisme), Jean Barthel (SRI), Ramananjato (un militant malgache), Naudin (secrétaire des Jeunesses socialistes de la Nièvre), Mosescu (un journaliste américain) et Robert Foissin interviennent dans le meeting (« Le meeting contre la terreur à Madagascar, *L'Humanité*, 24 novembre 1932).

<sup>542</sup> Robert Foissin, Francis Jourdain, *Madagascar, « île du bonheur »*, Bureau d'Éditions, 1933.

<sup>543</sup> Il sera condamné quelques mois plus tard à un an de prison, pour avoir organisé une souscription en faveur des antifascistes allemands et des victimes de la répression en Indochine (« La répression à Madagascar », *L'Humanité*, 11 octobre 1933).

<sup>544</sup> « Maître Delvallée est parti pour Madagascar », *La Défense*, 11 août 1933. Un autre avocat, Jean Mirande, avait dans un premier temps été envisagé pour ce voyage.

<sup>545</sup> « À Tananarive, 4 000 Malgaches acclament l'avocat du SRI », *L'Humanité*, 20 octobre 1933 ; « Le 2 septembre au soir à Tananarive », *La Défense*, 27 octobre 1933.

<sup>546</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *op. cit.*.

<sup>547</sup> François Vittori, « Madagascar, terre opprimée fertile à l'action du SRI », *La Défense*, 19 janvier 1934.

<sup>548</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *op. cit.*

qu'à son retour en métropole à la fin du mois<sup>549</sup>. Sitôt débarqué à Marseille le 27 octobre, l'avocat communiste est invité à animer un meeting le soir même pour rendre compte de son séjour<sup>550</sup>. Dans les jours suivants, il prend la parole dans d'autres réunions publiques, notamment dans le Nord, à Somain et à Lille<sup>551</sup>.

Malgré les persécutions dont il fait l'objet et qui entraînent sa dissolution en 1934, le Secours rouge a donc joué un rôle majeur au début des années 1930 dans la structuration et dans la pénétration des idées communistes et indépendantistes au sein du mouvement national malgache. L'action du SRI a également « jeté les fondements du futur Parti communiste » malgache<sup>552</sup>, que crée Paul Dussac en 1936 et que rejoignent la plupart des militants passés par le Secours rouge. En dépit de son interdiction, ce dernier ne semble pas disparaître totalement pour autant, puisque pendant le Front populaire, la section malgache du Secours populaire sera dirigée par Jean Ralaimongo.

### **L'Indochine, épice de la répression coloniale**

« *L'impérialisme français nage dans le sang en Indochine* »

La question indochinoise s'impose, dans la première moitié de la décennie 1930, comme l'une des thématiques de lutte majeures des communistes français. L'Indochine, vaste territoire situé à 10 000 km de la métropole, au voisinage de la Chine en pleine ébullition révolutionnaire, devient à partir de 1929 le théâtre d'un violent affrontement entre l'État colonial et le mouvement national et révolutionnaire<sup>553</sup>. Ce dernier, rapidement dominé par le Parti communiste indochinois (PCI), est érigé en ennemi principal par le « parti colonial » et concentre contre lui, avec une brutalité toute particulière, l'ensemble des

---

<sup>549</sup> « Avec M<sup>e</sup> Delevallée, qui revient de Madagascar », *L'Humanité*, 29 octobre 1933 ; « M<sup>e</sup> Delevallée, avocat du SRI. Retour de Madagascar », *La Défense*, 3 novembre 1933 ; « Avec M<sup>e</sup> Delevallée. Retour de Madagascar », *La Défense*, 10 novembre 1933.

<sup>550</sup> « Le 27 octobre M<sup>e</sup> Delevallée dénoncera à Marseille les iniquités qui sévissent à Madagascar, d'où il revient », *Rouge-Midi*, 28 octobre 1933.

<sup>551</sup> « À Somain, 1 200 travailleurs s'élèvent contre la répression à Madagascar », *L'Humanité*, 3 novembre 1933 ; « Marcel Cachin acclamé à Dunkerque et à Lille », *L'Humanité*, 12 novembre 1933.

<sup>552</sup> Francis Koerner, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *op. cit.*, p. 440.

<sup>553</sup> « Résistances, nationalismes, mouvements sociaux (1900-1939) », in Pierre Brocheux, Daniel Hémy, *Indochine : la colonisation ambiguë 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2004, p. 275-323 ; Daniel Hémy, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saïgon de 1932 à 1937*, Paris, F. Maspero, 1975 ; Daniel Hémy, *Ho Chi Minh. De l'Indochine au Vietnam*, Paris, Gallimard, 1990 ; Céline Marangé, *Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

moyens de coercition – administratifs, judiciaires, policiers et militaires – à la disposition des autorités<sup>554</sup>.

La section française du SRI joue un rôle de premier plan dans le soutien effectif aux révolutionnaires indochinois et dans la mobilisation de l'opinion publique en métropole. Elle réagit pour la première fois à l'occasion des premiers grands procès qui visent à partir de 1929 les forces anticoloniales et nationalistes indochinoises. Le 12 juillet, elle réunit à Paris, dans la salle des Sociétés savantes, plusieurs centaines de personnes – dont beaucoup d'immigrés indochinois et africains – contre la répression dans les colonies. Parmi les intervenants<sup>555</sup>, un orateur annamite revient sur les récentes condamnations qui ont frappé en Indochine le révolutionnaire Nguyen An Ninh ainsi que des dizaines de militants du Parti national du Vietnam (*Viet Nam Quoc Zan Dang* – VNQZD) inculpés suite à l'assassinat de Bazin, un recruteur de coolies<sup>556</sup>.

Mais la première véritable campagne nationale du Secours rouge sur la question indochinoise est menée au printemps 1930, à la suite des événements de Yen Bay et de la tentative avortée en février de déclenchement par les nationalistes d'une insurrection dans le nord du Vietnam<sup>557</sup>. Le soulèvement est écrasé en quelques jours et se conclut par le bombardement de plusieurs villages où s'étaient réfugiés les révolutionnaires. Le VNQZD, dont des centaines de militants et cadres sont arrêtés, est décimé. La Commission criminelle du Tonkin juge par vagues successives plus d'un millier d'inculpés et prononce 80 condamnations à mort et des centaines de – lourdes – peines de travaux forcés (le plus souvent à perpétuité), de déportation et de prison. La brutalité de la répression militaire et judiciaire face aux aspirations indépendantistes du peuple vietnamien provoque, en métropole, une vive émotion dans les milieux révolutionnaires et dans la communauté indochinoise<sup>558</sup>. Le SRI organise en mars et avril 1930 plus de 80 assemblées, réunions

---

<sup>554</sup> Sur la répression du mouvement communiste et national indochinois : Patrice Morlat, *La Répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1990 et le chapitre « Révolutionnaires, policiers et magistrats » dans Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine...*, *op. cit.*, p. 148-196.

<sup>555</sup> Herclet pour la CGTU, Meunier pour la Ligue contre l'impérialisme, Daniel Renoult pour le SRI, l'avocat André Berthon pour la SFIC.

<sup>556</sup> « Le meeting des sociétés savantes », *La Défense*, 20 juillet 1929 ; « L'affaire Nguyen An Ninh et l'île de Poulo Condor », *La Défense*, 18 janvier 1930.

<sup>557</sup> Pierre Brocheux, Daniel Hémerly, *Indochine : la colonisation ambiguë 1858-1954*, *op. cit.*, p. 305-306 ; Patrice Morlat, *La Répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, *op. cit.*, p. 120-128.

<sup>558</sup> « Au secours des Annamites ! », *La Défense*, 1<sup>er</sup> mars 1930 ; « Sauvons les héroïques combattants Indochinois voués à la mort ou au baignage », *La Défense*, 15 mars 1930 ; « Arrachons à la mort les 13 révolutionnaires de Yen Bay », *L'Humanité*, 17 mars 1930.

publiques et meetings à travers le pays pour exposer la situation en Indochine et faire adopter des ordres du jour de protestation adressés ensuite aux autorités<sup>559</sup>. De brèves manifestations sont signalées à Saint-Denis et à Aulnay-sous-Bois<sup>560</sup>. À Paris, le Secours rouge réunit le 4 avril un millier de personnes venues acclamer « d'un même élan les révoltés indochinois et les emprisonnés de tous les pays »<sup>561</sup>.

Pendant ce temps en Indochine, la situation est de plus en plus tendue. Les grèves ouvrières et les manifestations paysannes se multiplient à travers la colonie et sont animées par les militants du jeune Parti communiste (clandestin et unifié depuis le début d'année par Nguyen Ai Quoc, qui n'utilise pas encore le pseudonyme d'Ho Chi Minh). Le 1<sup>er</sup> mai à Vinh, la troupe ouvre le feu et tue plusieurs manifestants. À Paris, les étudiants et les travailleurs indochinois ne peuvent laisser passer ce nouveau crime sans réagir. Alors qu'ils avaient déjà perturbé le 22 mars l'inauguration – en présence du président de la République Gaston Doumergue – de la Maison des étudiants indochinois, à la Cité universitaire<sup>562</sup>, une centaine de militants annamites se retrouve deux mois plus tard pour manifester sous les fenêtres du palais de l'Élysée, aux cris de « Amnistie ! » et avec des pancartes « À bas l'impérialisme assassin ! » et « Libérez nos trente-neuf condamnés à mort ! »<sup>563</sup>. Une dizaine d'Indochinois sont arrêtés, dont Nguyen Van Tao – membre du Comité central de la SFIC et l'un des principaux organisateurs des manifestations d'étudiants vietnamiens –, qui est alors inculpé dans le cadre du « complot communiste » et placé au régime politique de détention après l'intervention des avocats du SRI<sup>564</sup>. Quelques jours après, le 25 mai, 34 Annamites figurent parmi les 150 manifestants (dont 104 étrangers) interpellés à la manifestation au Mur des fédérés<sup>565</sup>. Dix d'entre eux sont directement transférés à Marseille pour être expulsés par bateau, avec d'autres de leurs compatriotes arrêtés, en direction de Saigon – et ce en dépit

---

<sup>559</sup> Des réunions sont signalées en mars et avril 1930 à Boulogne, Livry-Gargan, Mantes, Gargenville, Versailles, Sceaux, Neuilly-sur-Seine, Saint-Ouen, Roubaix, Lille, Dunkerque, Valenciennes, Denain, Douchy, Lagny-sur-Marne, Asnières, Paris 20<sup>e</sup>, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Malakoff, Bezons, Montreuil... (« Notre campagne pour la libération des treize condamnés à mort de Yen Bay », *La Défense*, 29 mars 1930 ; « Plus rapide et plus ample, notre protestation doit répondre à l'arrêt du Conseil de Protectorat », *La Défense*, 12 avril 1930 ; « Contre le crime de Yen Bay », *L'Humanité*, 17 avril 1930). La municipalité popiste de Clichy refuse en revanche de donner une salle au Secours rouge (« Auffray interdit un meeting du SRI, 7 avril 1930).

<sup>560</sup> « Deux manifestations de solidarité dans la banlieue parisienne », *L'Humanité*, 17 mai 1930.

<sup>561</sup> « Un millier de travailleurs protestent contre les condamnations à mort de Yen Bay », *L'Humanité*, 6 avril 1930.

<sup>562</sup> « Les étudiants indochinois manifestent pour la libération des condamnés à mort de Yen Bay », *La Défense*, 29 mars 1930.

<sup>563</sup> « Cent Indochinois ouvriers et étudiants manifestent devant l'Élysée », *L'Humanité*, 23 mai 1930.

<sup>564</sup> « Après l'enlèvement des Annamites », *L'Humanité*, 31 mai 1930.

<sup>565</sup> « Chiappe avoue 150 arrestations », *L'Humanité*, 26 mai 1930.

du rassemblement sur le quai de dockers communistes solidaires des révolutionnaires indochinois<sup>566</sup>.

Le 17 juin 1930, treize des condamnés à mort de Yen Bai – dont Nguyen Thai Hoc, le leader nationaliste du VNQZD – sont guillotins. Trois jours plus tard à Paris, un meeting, initialement convoqué en solidarité avec des communistes menacés de mort en Pologne, est l'occasion d'une première protestation du SRI<sup>567</sup>. Mais la réponse du prolétariat parisien à ces exécutions est donnée le 27 juin, lors d'un grand meeting réunissant 5 000 personnes au Cirque d'Hiver, en présence des ténors du Parti communiste (Pierre Semard, Jacques Doriot, Marcel Cachin), de la CGTU (Julien Racamond), des JC (Louis Coutheillas), du SRI (Marcel Cordier, Robert Foissin) et de la Ligue contre l'impérialisme (Francis Jourdain). Alors que les forces de l'ordre sont massivement déployées autour de la salle, plusieurs Indochinois sont arrêtés à la sortie de ce meeting, le plus important organisé par le Secours rouge depuis l'été 1927 et la mobilisation en faveur de Sacco et Vanzetti<sup>568</sup>.

En Indochine, alors que les soulèvements communistes se poursuivent dans les campagnes – où des soviets sont constitués – et que les violences se généralisent, les autorités se livrent à une répression de masse et sanglante, jusqu'alors inédite à l'égard du mouvement national et révolutionnaire indochinois. L'heure est à l'épuration des campagnes « rouges ». Les troupes de la Garde indigène, appuyées par la Légion étrangère et les bataillons tho du Tonkin, mènent la contre-offensive, occupant et brûlant les villages aux mains des insurgés, fusillant sans vergogne suspects et prisonniers. Des manifestations paysannes sont mitraillées par l'aviation, laissant des centaines de corps gisant au sol. Les coups de filets policiers et les procès collectifs se succèdent, les condamnations pleuvent, les prisons et les bagnes débordent de détenus révolutionnaires. Le bilan de la grande répression de 1929-1933 est difficile à établir avec précision. Le Secours rouge fait état, entre 1929 et avril 1931, de presque un millier de tués, près de 6 000 arrestations et plus de 4 000 condamnations. Les autorités relèvent quant à elles 1252 morts pour l'Annam en 1930-1931 et près de 7 000 condamnations – dont 88 ont été guillotins parmi les 164 condamnés à mort – entre 1930

---

<sup>566</sup> Lors de ce rassemblement, le secrétaire du syndicat des dockers de Port-de-Bouc est arrêté et violenté par les forces de l'ordre (« Comment furent "refoulés" nos camarades indochinois », *La Défense*, 21 juin 1930 ; « Ce que deviennent nos camarades "rapatriés", *La Défense*, 2 septembre 1930).

<sup>567</sup> « 500 travailleurs se dressent contre l'assassinat des trois jeunes communistes », *L'Humanité*, 21 juin 1930.

<sup>568</sup> « 5 000 travailleurs acclament les insurgés d'Indochine et se dressent contre la répression », *L'Humanité*, 28 juin 1930 ; « Le meeting du Cirque d'Hiver », *La Défense*, 5 juillet 1930.

et 1932<sup>569</sup>. Au total, la répression est estimée à plusieurs milliers de morts sur l'ensemble de la période, et le Secours rouge et les organisations communistes avancent généralement le nombre de 10 000 prisonniers politiques en Indochine – le SRI évoque même 16 000 détenus à l'été 1934<sup>570</sup>. Par ailleurs, les dirigeants du Parti communiste indochinois sont surveillés et traqués. Sa direction intérieure est une première fois démantelée en mai 1931, puis de nouveau en octobre 1932 au cours d'une rafle de plus de 160 militants.

« Veiller, punir, réprimer »<sup>571</sup>, telle est la ligne directrice de la politique coloniale, résumée en 1930 par Pierre Pasquier, gouverneur général de l'Indochine. Prémices de la « crise de la colonisation partout ouverte » que perçoit en 1931 Albert Sarraut<sup>572</sup>, la fuite en avant répressive des autorités vise à la préservation d'un ordre colonial de plus en plus contesté. Les militants du Secours rouge l'ont compris et savent, au moment où l'Empire français tente avec l'Exposition coloniale de glorifier son œuvre, que le prix de la liberté et de l'indépendance pour les peuples colonisés sera chèrement payé :

« L'impérialisme français nage dans le sang en Indochine. Il s'y enfonce tous les jours davantage. Il en a la gueule toute couverte. Un agonisant à l'approche de la mort, veut se mettre debout pour marcher, mais ses jambes ne le portent plus. Notre impérialisme impuissant a mis debout son Exposition coloniale : il a eu le cynisme inconscient de l'illuminer avec la couleur du feu et du sang. Nous devons relever son défi, qui est à la fois celui d'un sadique et d'un dégénéré. Nous devons nous préparer, tandis que se tient son Exposition, où cinq Indochinois ont été arrêtés et expulsés, à manifester pour l'envoi d'un avocat à Tao, pour l'indépendance de l'Indochine, contre l'impérialisme français assassin »<sup>573</sup>.

### *L'expulsion de Tao et l'envoi d'un avocat en Indochine*

Alors que de nombreux meetings continuent de se tenir en métropole, à l'initiative du SRI, de la Ligue contre l'impérialisme ou du Parti communiste, la campagne de solidarité avec les révolutionnaires indochinois élargit son répertoire d'action après le « rapatriement » forcé en Indochine de Tao à la veille du 1<sup>er</sup> mai 1931 et de l'ouverture de l'Exposition coloniale<sup>574</sup>. Profitant de l'agitation médiatique autour de « l'enlèvement » et de l'expulsion de Tao, menacé de mort en Indochine, le Secours rouge ouvre une souscription pour l'envoi de deux avocats, l'un dans la colonie asiatique et le second en Guyane pour visiter Paul

---

<sup>569</sup> Maurice Thorez, *Les crimes de l'impérialisme français. La terreur en Indochine : 10 000 Annamites en prison. Sauvons-les ! Amnistie ! Les cahiers de la répression n°6*, Paris, Éditions du SRI, 1933, p. 6.

<sup>570</sup> RGASPI, 539/3/1226/101-106, *Bulletin colonial*, n°4, juillet-août 1934. Les études sur ce sujet semblent accréditer les estimations avancées par les communistes (Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine...*, *op. cit.*, p. 148-154).

<sup>571</sup> Cité par Pierre Brocheux, Daniel Hémerly, *Indochine : la colonisation ambiguë 1858-1954*, *op. cit.*, p. 310.

<sup>572</sup> *Ibid.* Albert Sarraut, *Grandeur et servitude coloniales*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1931, p. 219.

<sup>573</sup> « Jusqu'au bout dans l'imposture et le crime », *La Défense*, 10 juillet 1931.

<sup>574</sup> « Notre camarade Tao est reconduit en Indochine », *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> mai 1931.

Roussenq au bain<sup>575</sup>. Alors que plusieurs écrivains, comme Romain Rolland ou Léon Werth, protestent contre l'arrestation de Tao<sup>576</sup>, deux « journées de souscription de masse » sont organisées par le SRI les 16 et 17 mai, avec près d'une cinquantaine de permanences dédiées à la collecte à travers le pays<sup>577</sup>. Puis, le 19 mai, une foule de près de 5 000 ouvriers se masse dans la salle Bullier à Paris pour un grand meeting de solidarité avec Tao et les révolutionnaires annamites. Après la lecture d'une lettre de Romain Rolland en ouverture de la réunion, les principales figures dirigeantes communistes sont une nouvelle fois au rendez-vous, tandis qu'à la sortie des incidents éclatent avec la police<sup>578</sup>. Huit jours plus tard, le Secours rouge organise, avec l'Union fédérale des étudiants, un nouveau meeting sur la question indochinoise<sup>579</sup>.

En dépit d'une aide de 460\$ accordée par Moscou<sup>580</sup>, la souscription (dont le montant s'élève à près de 60 000 francs un mois après son lancement<sup>581</sup>) n'est pas suffisante pour l'envoi des deux avocats, et seul le départ en Indochine de Gaston Pérau, désigné par le SRI, est maintenu. Retardé par le refus de l'administration française de lui délivrer un passeport<sup>582</sup>, Pérau embarque finalement le 31 juillet à Marseille, à destination de Saigon. Mais l'arrivée d'un avocat communiste inquiète et exaspère la presse coloniale indochinoise, qui parle de « voyage parfaitement inutile »<sup>583</sup>, lui ordonne de quitter l'Indochine – « M<sup>e</sup> Perreau [*sic*] allez-vous-en ! », titre *L'Avenir du Tonkin*<sup>584</sup> – et se fait ouvertement menaçante, au moment où les autorités refusent de lui délivrer un passeport :

« Il vaut au fond peut-être mieux pour M<sup>e</sup> Perreau [*sic*] qu'on lui ait refusé l'autorisation demandée. La colonie française de ce pays eût pu lui rappeler de façon déplaisante qu'elle ne partage nullement ses idées sur la bonté de la cause qu'il venait ici défendre »<sup>585</sup>.

La menace est mise à exécution à l'arrivée de Gaston Pérau au port de Saigon, le 25 août. Le navire sitôt amarré, un « comité d'accueil » monte à bord du paquebot, décidé à en

---

<sup>575</sup> « Empêchons-les de tuer Tao », *La Défense*, 15 mai 1931.

<sup>576</sup> *L'Humanité*, 12 et 14 mai 1931.

<sup>577</sup> « Une souscription de masse », *L'Humanité*, 14 mai 1931.

<sup>578</sup> Pierre Semard, Jacques Doriot, Marcel Gitton, André Marty, Francis Jourdain, Jacques Duclos, Maurice Thorez et Tiemoko Garan Kouyaté (de la Ligue de défense de la race nègre) et Marcel Cachin prennent la parole (« Un meeting grandiose et vibrant pour la libération de Tao, en faveur de l'indépendance de l'Indochine », *L'Humanité*, 20 mai 1931).

<sup>579</sup> *L'Humanité*, 26 mai 1931.

<sup>580</sup> RGASPI, 539/3/1210/6, Lettre de l'Exécutif international à la section française du SRI, 3 juin 1931.

<sup>581</sup> « Souscription pour un avocat à Tao et Roussenq », *La Défense*, 19 juin 1931.

<sup>582</sup> « Jusqu'au bout dans l'imposture et le crime », *La Défense*, 10 juillet 1931.

<sup>583</sup> « Un voyage parfaitement inutile », *La Dépêche coloniale*, 10 septembre 1931.

<sup>584</sup> *L'Avenir du Tonkin*, 7 septembre 1931.

<sup>585</sup> *Le Courrier Saïgonnais*, cité dans *L'Avenir du Tonkin*, 17 août 1931.



découdre avec l'avocat – et ce en dépit de la présence d'un important dispositif policier. Pérau est sauvé par son confrère Charles Cancellieri – un avocat communiste installé à Saïgon depuis 1923 – qui, muni d'un revolver, est également venu à sa rencontre. Le récit de l'altercation est donné dans *L'Humanité* :

« Après un voyage, écrit Pérau, au cours duquel ne me furent pas ménagés les vexations, mais aussi les encouragements de la quasi-unanimité des matelots, je suis enfin parvenu, quelque peu fatigué, à Saïgon.

La fameuse manifestation annoncée contre moi a été un lamentable fiasco. Et cependant, depuis des jours et des jours, une véritable campagne d'excitation au meurtre s'était déroulée sans que la "justice" jugeât bon d'intervenir. Je vous ferai connaître plus tard quels appels s'étaient sur les murs de Saïgon !

N'ayant pas réussi à entraîner la foule, une bande de spadassins, perdus de vices et de dettes (comme je l'ai appris plus tard), et parmi lesquels un véritable fou, sont montés à bord. Les apparences me permettaient de croire au calme le plus complet. Ils ont tenté par surprise de me jeter à l'eau.

Quelques instants auparavant (à midi et quart), maîtres Cancellieri et Pham Van Truong étaient montés à bord. Sentant que j'allais être assiégé avec maître Cancellieri – notre confrère indochinois s'était retiré – je sortis de la cabine. Maître Cancellieri prévint nos agresseurs qu'il n'hésiterait pas à flanquer une balle dans la peau à quiconque le toucherait, moi-même me contentant de traverser cette tourbe en arborant un gracieux sourire, nous pûmes atteindre la passerelle.

Tout confus de lâcheté, nos agresseurs prétendent, aujourd'hui, que la police m'a protégé. Fable ridicule ! Si la police avait voulu me protéger, elle n'aurait pas laissé monter à bord les individus dont je viens de parler. La vérité est toute simple : le personnel, magnifique, est venu à notre secours. Les agresseurs durent prendre la fuite pour ne pas être eux-mêmes jetés par-dessus bord »<sup>586</sup>.

Durant son séjour, Gaston Pérau parvient à rencontrer Tao, gravement malade et sous surveillance permanente, qui survit grâce aux subsides (200 francs par mois) envoyés par le Secours rouge<sup>587</sup>. Mais l'administration judiciaire coloniale lui refuse – sans véritable motif, si ce n'est que sa « présence dans une salle d'audience était susceptible de déterminer des désordres » – l'autorisation de plaider dans les tribunaux indochinois, pour défendre les révolutionnaires indochinois inculpés, dont 150 ont pourtant formellement fait appel à lui. Étroitement surveillé, placé dans l'impossibilité d'exercer son activité d'avocat du fait de son appartenance au Secours rouge et au Parti communiste, Gaston Pérau doit écourter son séjour et quitte Saïgon le 7 septembre. La presse coloniale, qui se félicite de son départ – « bon voyage, cher Maître, et sans au revoir » – évoque aussi le manque d'argent :

« L'homme de Moscou est arrivé à Saïgon avec 8 000 frs en poche – ce qui est peu – et ses déplacements nombreux (Phnom-Penh, etc.), ses frais d'hôtel ont dû le mettre rapidement à "sec",

---

<sup>586</sup> « M<sup>e</sup> Pérau envoyé en Indochine par le Secours rouge nous donne des nouvelles de Tao », *L'Humanité*, 12 septembre 1931. Le récit de l'agression est également donné par Pérau dans *La Défense* du 13 novembre. Voir aussi la narration de cet événement dans *L'Avenir du Tonkin* du 31 août 1931.

<sup>587</sup> RGASPI, 539/3/1213/16-18, Procès-verbal de la réunion de la Commission coloniale centrale, 6 juin 1932.

et avocat sans cause, ne recevant, hélas !, aucun subside du Secours rouge, il a préféré rejoindre la métropole où la bourse des "purs" est toujours ouverte »<sup>588</sup>.

À son retour en métropole, Gaston Pérau publie tardivement<sup>589</sup> un compte rendu de son séjour dans *La Défense*<sup>590</sup> et donne plusieurs conférences sur l'Indochine, dont une le 12 décembre à l'exposition anticoloniale à Paris, à l'occasion de la journée internationale du SRI célébrant l'anniversaire de la Commune de Canton<sup>591</sup>. Il participe aussi à la défense à Toulouse de Do Dihn Thien, étudiant communiste indochinois traduit en justice car porteur de tracts s'adressant aux soldats annamites<sup>592</sup>.

La solidarité avec les révolutionnaires indochinois ne s'exprime pas seulement dans les meetings, dans les tribunaux ou dans les délégations qui se rendent dans la colonie. Elle résonne aussi entre les murs du Palais Bourbon, lorsque les députés communistes montent à la tribune pour réclamer l'amnistie pour les prisonniers annamites et dénoncer la répression – arrachant au passage certains aveux du gouvernement au sujet des tueries commises par l'armée contre les insurgés<sup>593</sup>. Les discours à l'Assemblée nationale de Jacques Doriot le 23 février 1931 et de Maurice Thorez le 14 mars 1933 sont reproduits et diffusés sous forme de brochures<sup>594</sup>.

Par ailleurs, le Secours rouge engage à la fin de l'année 1932 une campagne – dans *La Défense* notamment – en faveur de Joseph Ducroux, un militant communiste français incarcéré à Saigon<sup>595</sup>. Cet agent du Komintern, chargé des liaisons avec les communistes chinois et indochinois, avait été arrêté en juin 1931 avec des faux papiers par la police britannique puis incarcéré durant près de 18 mois à Singapour. Au moment de sa libération, il est remis à la police française qui le rapatrie de force à Saigon et le place sous les verrous, au secret. Les organisations ouvrières françaises, averties de ce transfert, dénoncent l'illégalité de la procédure. Le Secours rouge multiplie les démarches auprès du

---

<sup>588</sup> *L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1931.

<sup>589</sup> Certains Indochinois et militants à la base se plaignent du silence de Pérau à son retour et de l'absence de compte rendu de son séjour (RGASPI, 539/3/115-122, Lettres d'un militant du SRI et du « Groupe indochinois de Toulouse » à Marcel Rouffianges, 29 octobre-14 novembre 1931).

<sup>590</sup> Le compte rendu de Pérau est publié du 23 octobre au 18 décembre 1931.

<sup>591</sup> *L'Humanité*, 12 décembre 1931.

<sup>592</sup> Condamné en novembre 1931 à quatre mois de prison, Thien est rapatrié de force en février 1932 en Indochine, malgré les mobilisations des Indochinois et de la section toulousaine du SRI.

<sup>593</sup> « "La première bombe étendit une centaine de coolies". "La deuxième atteignit cent sept manifestants" », *La Défense*, 6 mars 1931.

<sup>594</sup> Jacques Doriot, André Marty, *Un an de terreur et de lutte révolutionnaire en Indochine*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931 ; Maurice Thorez, *Les crimes de l'impérialisme français. La terreur en Indochine : 10 000 Annamites en prison. Sauvons-les ! Amnistie ! Les cahiers de la répression n°6*, Paris, Éditions du SRI, 1933.

<sup>595</sup> Voir la notice biographique de Joseph Ducroux, rédigée par Claude Pennetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article50946>].

gouvernement. Son Comité central réclame aux ministres de la Justice et des Colonies « le retour immédiat en France de Joseph Ducroux et sa libération », tout en appelant à la mobilisation de la classe ouvrière<sup>596</sup>. Le 25 janvier 1933, Albert Sarraut refuse de recevoir une délégation du SRI, au motif que ce dernier a « une politique contraire aux intérêts de la colonisation », et ne consent à rencontrer que le député Lucien Monjauvis qui accompagnait les délégués<sup>597</sup>. Douze jours plus tard, le ministre des Colonies est une nouvelle fois interpellé par une délégation conduite par Gabrielle Duchêne, secrétaire de la Ligue des femmes pour la paix, Francis Jourdain pour la Ligue contre l'impérialisme et Paul Vienney pour le SRI<sup>598</sup>. Pour organiser la campagne de soutien, un Comité Ducroux est également mis sur pied et organise plusieurs meetings<sup>599</sup>. Rapatrié à la prison de Marseille le 13 mai 1933, Joseph Ducroux est libéré le 3 novembre.

### *Le Comité d'amnistie et de défense des Indochinois*

Le Secours rouge dispose à Paris d'une section indochinoise composée de 15 à 20 adhérents dont plusieurs sont très actifs – ce sont eux qui, par exemple, tiennent et organisent le stand colonial à la fête de la région parisienne du SRI<sup>600</sup>. À leur initiative, une assemblée de travailleurs et d'étudiants Indochinois se réunit à Paris le 19 novembre 1932 et lance un « appel aux travailleurs manuels et intellectuels de France et du monde entier », pour venir « au secours de dix mille de leurs frères qui gémissent dans les prisons indochinoises du capital français ». Le manifeste, publié sous forme de courte brochure, est accompagné d'une pétition qui s'adresse « à tous les travailleurs, aux grands écrivains, aux intellectuels et aux hommes de cœur »<sup>601</sup>.

Cette initiative est suivie quelques mois plus tard de la formation<sup>602</sup> d'un Comité d'amnistie et de défense des Indochinois et des peuples colonisés, dont la constitution est

---

<sup>596</sup> « Le Secours rouge proteste contre l'arrestation de Ducroux », *L'Humanité*, 11 janvier 1933.

<sup>597</sup> « Le tortionnaire Sarraut refuse de recevoir une délégation du Secours rouge », *L'Humanité*, 26 janvier 1933.

<sup>598</sup> « Exigeons le retour en France de Ducroux », *L'Humanité*, 9 février 1933.

<sup>599</sup> Les meetings du Comité Ducroux réunissent des représentants de la SFIC, de la SFIO, des JC, de la LDH, du SRI, de la Ligue contre l'impérialisme et de l'Union des Travailleurs Nègres (« Comité Ducroux », *L'Humanité*, 19 février 1933 ; « Ducroux doit nous revenir », *La Défense*, 24 février 1933 ; « Ducroux doit être libéré », *L'Humanité*, 7 avril 1933).

<sup>600</sup> RGASPI, 539/3/1213/76, Lettre de Gabriel Citerne au CE du MOPR, 10 août 1932.

<sup>601</sup> *Au secours des 10 000 prisonniers politiques Indochinois ! Appel aux travailleurs manuels et intellectuels de France et du monde entier, par les Indochinois réunis à Paris le 19 novembre 1932*, Secours rouge international, 1932. Voir annexe E6-19.

<sup>602</sup> Sur proposition des étudiants indochinois et après délimitation par le Secours rouge, avec le concours de Francis Jourdain, du cadre de ce nouveau Comité.

officiellement annoncée le 9 mars 1933 au Palais de la Mutualité, lors d'une réunion que président Romain Rolland, Paul Langevin et Henri Barbusse. Une quarantaine d'intellectuels et de personnalités d'horizons politiques, syndicaux, associatifs et culturels divers, français et indochinois, donnent leur adhésion. Parmi eux, Gabrielle Duchêne, le député socialiste Jean Longuet, Marcel Willard, Magdeleine et Maurice Paz, Victor Basch (qui préside la LDH), Marcel Cordier et Didier pour le SRI, ou encore Andrée Viollis qui publie dans *La Défense*<sup>603</sup> le récit de son séjour en Indochine en 1931<sup>604</sup>. Le Comité s'élargit ensuite à d'autres figures politiques et intellectuelles, comme l'écrivain André Malraux ou le député socialiste Marius Moutet. Placé sous la présidence d'honneur de Victor Marguerite et sous la présidence effective du journaliste anticolonialiste et pacifiste Félicien Challaye, ce comité renoue avec l'esprit des comités d'intellectuels que le SRI avait mis sur pied dans la décennie précédente pour lutter contre la terreur blanche. Telle est la position défendue par Francis Jourdain, qui en assure le secrétariat :

« Le Comité n'est pas constitué pour faire le travail que peuvent et que doivent faire parallèlement nos organisations révolutionnaires, avec leurs mots d'ordre de classe et leur plateforme révolutionnaire. Le Comité est constitué pour toucher et faire bouger la bourgeoisie de gauche et les travailleurs qu'elle influence, particulièrement les socialistes. En conséquence, le Comité peut donc grouper des gens qui ne sont pas adversaires de la colonisation, mais seulement de la terreur et de la répression aux colonies. Cette tâche, dénoncer la terreur comme fonction de la colonisation, revient à nos organisations révolutionnaires »<sup>605</sup>.

Ce Comité participe ainsi, en éditant une brochure<sup>606</sup> et en multipliant les articles dans la presse – *La Volonté*, *L'Œuvre*, *Germinal*, *Marianne*, *Mantes-Républicain*, *Monde*, *Europe*, *Lu*, *L'École libératrice*, *Libre-Propos...* –, à la prise de conscience, dans une plus large partie de l'opinion, des événements dramatiques d'Indochine. Des communiqués sont également insérés dans des journaux indochinois, permettant de faire connaître dans la colonie les actions entreprises en métropole et de renforcer les liens avec les groupes anticolonialistes au Vietnam. Par l'intermédiaire de l'avocat Charles Cancellieri, établi à

---

<sup>603</sup> Par exemple, Andrée Viollis, « Quelques notes sur l'Indochine », *La Défense*, 22 décembre 1933. L'ensemble de ses notes relatant ce séjour sera publié en 1935 sous le titre *Indochine SOS* aux éditions Gallimard.

<sup>604</sup> La liste complète est publiée dans « Un comité pour l'amnistie aux Indochinois », *L'Humanité*, 14 mars 1933.

<sup>605</sup> RGASPI, 539/3/1223/1-7, Rapport au secrétariat du PC sur le Comité d'amnistie aux Indochinois, 4 janvier 1934.

<sup>606</sup> Marcel Martinet, *Civilisation française en Indochine*, Paris, Comité d'amnistie et de défense des Indochinois et des peuples colonisés, 1933.

Saigon, une correspondance est également établie avec les familles des prisonniers politiques<sup>607</sup>.

La mobilisation en faveur des révolutionnaires indochinois redouble d'intensité, à partir de mai 1933, à l'issue du procès monstre à Saigon de 121 militants et dirigeants communistes, dont le verdict, prononcé le 7 mai, provoque la stupeur : huit condamnations à mort, dix-huit aux travaux forcés à perpétuité au bagne et 970 années de prison distribuées. Dès la nouvelle parvenue à Paris, le SRI lance un appel à la mobilisation<sup>608</sup>, suivi d'un autre de Romain Rolland dans *La Défense*, que signeront de nombreux intellectuels<sup>609</sup>. Dans les jours suivants, des délégations du Secours rouge, du Comité d'amnistie et des organisations ouvrières se rendent à l'Élysée et au ministère des Colonies pour protester<sup>610</sup>. Le 16 mai, un meeting organisé sous l'égide du Comité d'amnistie et de défense des Indochinois réunit un millier de participants à Paris, tandis que dans le reste du pays, la question indochinoise est abordée dans chacun des 66 meetings (touchant près de 50 000 travailleurs) qu'animent alors l'ex-bagnard Paul Roussenq et Gabriel Citerne<sup>611</sup>. Par dizaines, les réunions ouvrières adoptent des ordres du jour de protestation, dont rend quotidiennement compte *L'Humanité*. Jean Chauvet se rend par ailleurs dans un meeting de la fédération de la Seine de la SFIO, le 18 mai, pour exhorter les socialistes à « former un front commun contre l'impérialisme français, pour l'évacuation immédiate de l'Indochine »<sup>612</sup>.

### *La délégation d'enquête ouvrière en Indochine*

Alors que s'annonce pour le mois d'août un nouveau procès géant (80 inculpés) à Saigon, le Secours rouge décide d'amplifier sa campagne, en remettant sur la table un projet en gestation depuis un an : envoyer en Indochine une délégation de plusieurs militants ouvriers pour enquêter sur la répression<sup>613</sup>. Dès lors, toutes les initiatives publiques du SRI, durant l'été 1933, sont utilisées pour dénoncer la terreur en Indochine, demander la cassation

---

<sup>607</sup> Des lettres de familles de prisonniers indochinois adressés au Comité d'amnistie sont reproduites dans Andrée Viollis, *Indochine SOS*, Paris, Gallimard, 1935.

<sup>608</sup> « Un appel du Secours rouge international », *L'Humanité*, 9 mai 1933.

<sup>609</sup> Romain Rolland, « Vie sauve aux 8 condamnés à mort », *La Défense*, 19 mai 1933 ; « De nombreux intellectuels signent l'appel de Romain Rolland en faveur des révolutionnaires indochinois », *La Défense*, 1<sup>er</sup> septembre 1933.

<sup>610</sup> « C'est à l'Élysée qu'il faut protester ! », *L'Humanité*, 14 mai 1933 ; « Une délégation à l'Élysée », *L'Humanité*, 27 mai 1933 ; « Un tragique mémoire adressé à Sarraut », *La Défense*, 21 juillet 1933.

<sup>611</sup> RGASPI, 539/3/1223/74-83, Rapport sur le travail colonial de la section française du SRI, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

<sup>612</sup> « Vigoureuse intervention d'un délégué du SRI au meeting socialiste », *L'Humanité*, 19 mai 1933.

<sup>613</sup> RGASPI, 539/3/1213/6, Projet d'envoi d'une délégation ouvrière française en Indochine, été 1932.

du verdict de Saigon du 7 mai et populariser le projet de délégation ouvrière : journée du 14 juillet pour les emprisonnés<sup>614</sup> – marquée par l'édition d'une carte postale sur le verdict de Saigon, diffusée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et adressée au président de la République<sup>615</sup> –, journées de mobilisation contre la guerre des 30 juillet et 1<sup>er</sup> août<sup>616</sup>, fête champêtre de la région parisienne du SRI le 6 août (qui rassemble 6 000 personnes)<sup>617</sup> et fête de *L'Humanité* le 3 septembre.

Après discussion avec la direction du Parti communiste, il est décidé de placer la mobilisation pour l'envoi d'une délégation sous l'égide du SRI et de la CGTU<sup>618</sup>. Le temps fort de cette campagne a lieu du 9 au 17 septembre, avec l'organisation d'une « semaine de solidarité en faveur des victimes de la terreur en Indochine », dont l'objectif est de récolter 100 000 francs pour financer le départ de la délégation. Le plan de travail adressé aux comités départementaux et aux sections locales est ambitieux, et les militants sont appelés à multiplier les manifestations, meetings et réunions publiques, votes d'ordres du jour, délégations dans les préfetures, interpellations des élus, communiqués à la presse, déploiements de banderoles, fêtes champêtres, tombolas, permanences quotidiennes et collectages à domicile, dans la rue, les cafés, les coopératives ou les bourses du travail<sup>619</sup>... Des cartes (imprimées à 80 000 exemplaires), timbres (60 000 exemplaires) et insignes (10 000 exemplaires) de solidarité sont également édités, et des milliers de listes de souscription sont mises en circulation<sup>620</sup>. Dans certaines sections, comme à Gennevilliers, les adhérents décident à l'unanimité de verser le montant d'une journée de travail<sup>621</sup>. Le résultat de cette semaine d'action est cependant en demi-teinte : de nombreux meetings envisagés n'ont pas eu lieu et, trois mois plus tard, 70 000 francs seulement ont été collectés – avec la participation de 24 Comités départementaux, 79 sections d'autres départements et 143 comités locaux de la région parisienne (sur un total de 1 300 sections dans le pays...). Une centaine de syndicats unitaires ont également contribué à la souscription<sup>622</sup>. Des

---

<sup>614</sup> « À bas l'odieux verdict de Saigon », *La Défense*, 14 juillet 1933.

<sup>615</sup> Document reproduit en annexe E6-21.

<sup>616</sup> « Appel du Secours rouge », *L'Humanité*, 29 juillet 1933.

<sup>617</sup> « Pour l'envoi d'une délégation ouvrière en Indochine », *La Défense*, 11 août 1933 ; « Plusieurs milliers de travailleurs ont acclamé l'envoi d'une délégation ouvrière en Indochine », *L'Humanité*, 7 août 1933.

<sup>618</sup> RGASPI, 517/1/1582/140-143, Lettre de Jean Chauvet au secrétariat de la SFIC, 24 août 1933 ; Julien Racamond, « En avant pour la délégation ouvrière en Indochine », *La Défense*, 25 août 1933.

<sup>619</sup> *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°18, août 1933.

<sup>620</sup> Didier, « Un rayon d'espoir éclairera leur cellule », *La Défense*, 8 septembre 1933. Le matériel édité pour cette campagne est reproduit en annexes E6-22 et E6-23.

<sup>621</sup> André Ferrat, « Répondez à l'appel ! », *L'Humanité*, 30 août 1933.

<sup>622</sup> RGASPI, 539/3/1223/74-83, Rapport sur le travail colonial de la section française du SRI, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

démarches sont entreprises en parallèle pour élargir la campagne aux organisations réformistes, avec la proposition d'intégrer dans la future délégation un membre de la LDH et un autre de la CGT. Un courrier est adressé en ce sens à toutes les sections de la Ligue, demandant aussi leur soutien financier<sup>623</sup>. Si l'élargissement de la délégation échoue, les dirigeants du Secours rouge se félicitent néanmoins de la participation d'une centaine de sections de la LDH au collectage<sup>624</sup>.

Un autre motif de satisfaction est fièrement avancé en fin d'année 1933 par ces mêmes dirigeants : « l'action du SRI est parvenue à freiner la fureur répressive de l'impérialisme français »<sup>625</sup>. L'ampleur de la mobilisation et son écho dans l'opinion semble effectivement porter de premiers fruits : le nouveau procès collectif qui s'est ouvert à Saigon en août s'est clôturé le 1<sup>er</sup> septembre par des condamnations beaucoup moins lourdes qu'au mois de mai – les peines maximales prononcées sont de deux ans de prison, alors que les motifs d'inculpation étaient similaires. Puis, fin décembre 1933, la condamnation à mort des huit de Saigon est commuée en travaux forcés à perpétuité, sur intervention du Président de la République. Des actions de solidarité – campagnes de presse, souscriptions, pétitions – avec les révolutionnaires indochinois ont également pu être organisées pour la première fois dans d'autres colonies (Madagascar, Algérie, Sénégal, Martinique)<sup>626</sup>.

La délégation ouvrière se donne plusieurs objectifs, affichés publiquement ou gardés secrets. Dans les communiqués adressés aux journaux indochinois, le SRI explique ainsi vouloir :

- « 1. Se renseigner sur l'étendue de la misère et des souffrances du peuple indochinois ;
2. Enquêter sur les désastres causés par la crise économique ;
3. Étudier le régime des pénitenciers et prisons ;
4. Se documenter sur le caractère barbare de la justice indochinoise »<sup>627</sup>.

En interne cependant, le discours est en adéquation avec les ambitions révolutionnaires des communistes :

« Les buts de la délégation ouvrière d'enquête [sont] :

---

<sup>623</sup> RGASPI, 539/3/1220/102-104, Lettre de la direction du SRI à la LDH, 1<sup>er</sup> septembre 1933.

<sup>624</sup> « Sous Sarraut ministre de la guillotine », *La Défense*, 3 novembre 1933.

<sup>625</sup> RGASPI, 539/3/1223/74-83, Rapport sur le travail colonial de la section française du SRI, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

<sup>626</sup> *Ibid.* ; Jean Barthel, « Premier coup de frein sur la roue des supplices qui broie le peuple indochinois », *La Défense*, 6 octobre 1933 ; « Un premier recul du gouvernement », *L'Humanité*, 23 décembre 1933.

<sup>627</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d'enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

1. Populariser largement parmi les masses laborieuses de la métropole la situation véritable du peuple indochinois pour intensifier notre action de solidarité et arracher la libération des condamnés politiques indochinois.
2. De faire connaître aux masses opprimées d'Indochine la solidarité du prolétariat pour leur montrer que seule la voie révolutionnaire les libérera du joug de l'impérialisme français.
3. D'entraîner les travailleurs à la lutte contre la terreur dans toutes les colonies françaises et contre le code de l'indigénat »<sup>628</sup>.

En outre, puisque le Secours rouge n'existe pas en Indochine – ou seulement sous forme embryonnaire et clandestine –, la délégation devra aussi « jeter les bases pour l'organisation d'un mouvement de solidarité du SRI dans la colonie »<sup>629</sup>, dont la légalité devra être recherchée.

À l'issue de plusieurs mois d'agitation, le départ de la délégation est prévu pour janvier 1934. Réduite de cinq à trois membres (probablement pour des raisons économiques), elle se compose de Gabriel Péri (député communiste, responsable de la rubrique internationale de *L'Humanité*), Jean Chaintron (secrétaire du SRI) et Elie Bruneau (secrétaire de la fédération unitaire du Textile). Ces derniers font face, avant même leur départ, à l'hostilité de l'administration, qui refuse de leur accorder les passeports nécessaires à leur libre circulation au sein des divers protectorats qui composent l'Indochine<sup>630</sup>. Après avoir quitté Paris le 24 janvier, accompagnés jusque sur le quai de la gare par de nombreux militants du SRI chantant *L'Internationale*, les trois délégués embarquent à Marseille deux jours plus tard à bord du paquebot *André Lebon*, non sans avoir donné la veille un meeting au cœur de la cité phocéenne<sup>631</sup>. Avant le départ du navire, les communistes marseillais ont également pris soin de diffuser auprès de son équipage des tracts appelant à veiller sur les délégués (pour ne pas répéter la mésaventure de Gaston Pérau, qui avait été agressé lors de son voyage en 1931)<sup>632</sup>.

Partie de Marseille le 26 janvier à 21 heures, la délégation entame un voyage de deux mois et demi sous haute surveillance et semé d'embûches<sup>633</sup>. La traversée, marquée par des escales à Port-Saïd en Égypte, Djibouti, Colombo (au Sri Lanka, alors colonie britannique)

---

<sup>628</sup> RGASPI, 539/3/1223/74-83, Rapport sur le travail colonial de la section française du SRI, 2<sup>e</sup> semestre 1933.

<sup>629</sup> *Ibid.*

<sup>630</sup> Jean Chaintron, « Lettre ouverte à Chautemps sur le scandale des passeports », *L'Humanité*, 12 janvier 1934.

<sup>631</sup> « La délégation ouvrière d'enquête a quitté Marseille après un meeting enthousiaste », *La Défense*, 2 février 1934.

<sup>632</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Tract de la région marseillaise de la SFIC, janvier 1934.

<sup>633</sup> Les archives nationales d'outre-mer conservent, sous la cote SLOTFOM III 132, un épais dossier consacré à la surveillance de cette délégation. Sauf mention contraire, le récit que nous donnons du voyage s'appuie en grande partie sur cette source.



et Singapour, se passe sans encombre, même si toute communication avec le personnel du bord leur est interdite. Les délégués, voyageant en troisième classe, occupent une partie des longues journées de navigation à étudier dans leur cabine et à se documenter sur l'Indochine « en lisant les livres qu'ils avaient emportés et ceux qu'ils purent trouver à la bibliothèque du bord »<sup>634</sup>. Informés des événements du 6 février à Paris, ils hésitent à rebrousser chemin et à rentrer en urgence dans la capitale française, mais un télégramme du groupe parlementaire communiste leur demande de poursuivre leur mission. Le 19 février, à la tombée de la nuit, le paquebot accoste enfin dans le port de Saigon. Avant même qu'il ait jeté l'ancre, une vedette de la police s'approche et plusieurs officiers, chargés de contrôler les trois communistes, montent à bord. Puis une fois le bateau amarré, les délégués sont rejoints sur le pont par Charles Cancellieri – qui représente le Comité d'amnistie et de défense des Indochinois et restera aux côtés de la délégation tout au long de son séjour – ainsi que par des militants vietnamiens et plusieurs membres de la section cochinchinoise de la Ligue des droits de l'Homme venus les accueillir.

En dépit des opérations de police menées depuis plusieurs jours dans la colonie, près de 500 communistes vietnamiens sont présents mais refoulés à l'entrée du port par les forces de l'ordre (déployées en grand nombre) et empêchés de s'approcher des quais. Les autorités coloniales, qui ne souhaitent pas revivre l'expérience du passage quelques mois plus tôt à Saigon de Paul Vaillant-Couturier<sup>635</sup>, ont déployé de grands moyens pour empêcher toute manifestation de solidarité avec ces nouveaux venus indésirables. L'annonce de leur arrivée avait en effet provoqué des réactions enthousiastes dans les milieux révolutionnaires indochinois. Alors que les journaux légaux proches des communistes relaient les communiqués du SRI, les militants du PCI clandestin s'activent pour rassembler les renseignements nécessaires à la délégation et se livrent dans le secret à une intense propagande. La population locale est invitée, dans les tracts et les journaux annamites clandestins, à faire un large accueil aux délégués. Plusieurs banderoles – dont deux de leurs auteurs, interpellés en flagrant délit, sont condamnés à un an de prison –, écrites en vietnamiens, fleurissent :

---

<sup>634</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d'enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

<sup>635</sup> En août 1933, une délégation du Mouvement Amsterdam-Pleyel, en route pour le congrès contre la guerre prévu à Shanghai, avait fait escale durant une dizaine de jours à Saigon. Paul Vaillant-Couturier, reçu officiellement par la municipalité de Saigon, en avait profité pour donner plusieurs meetings devant des colons et des « indigènes ».

« Enfants en train de lutter pour la révolution, ouvriers et paysans d'Indochine, la classe prolétarienne française vous soutient. Réservez donc le meilleur accueil à la délégation. Vive la fédération des prolétaires du monde entier. Vive la fédération des prolétaires français et des ouvriers et paysans d'Indochine. Vive l'Internationale communiste »<sup>636</sup>.

Cinq jours avant l'arrivée à Saigon de l'*André Lebon*, la police fait irruption dans un local abritant une imprimerie clandestine du PCI. 235 brochures, 158 exemplaires de différents journaux et 31 tracts sont saisis, ainsi que des directives concernant l'accueil de la délégation et un projet d'itinéraire des délégués en Cochinchine. Quatre militants se trouvant dans le local sont condamnés, le jour même du débarquement des militants français, à des peines de un à cinq ans de prison avec dix ans d'interdiction de séjour.

Après leur descente du bateau, et après une fouille minutieuse de leurs bagages, les délégués sont conduits à leur hôtel. Jean Chaintron découvre alors l'étendue du dispositif policier mobilisé pour leur surveillance :

« Nous sommes placés, M. Cancellieri, Péri, Bruneau et moi-même, sous ce régime de haute-surveillance. Nuit et jour, l'hôtel où nous logeons est sous la garde de seize policiers civils. À l'heure des repas, ils s'installent à une table voisine de la nôtre et absorbent force Whisky-soda et Martel-Perrier. Leur attitude a l'allure d'une provocation. Lorsque nous nous déplaçons pour les besoins de notre enquête, deux automobiles suivent la nôtre, et l'escorte au complet nous accompagne. Les routes où notre passage est signalé sont encombrées de miliciens qui arrêtent notre voiture, réclament nos papiers et nous importunent au maximum »<sup>637</sup>.

Le surlendemain, une trentaine de membres de la LDH et de journalistes est conviée pour une présentation des objectifs de la délégation, à propos desquels Gabriel Péri insiste habilement sur leur caractère humanitaire et non partisan, espérant ainsi rassurer une partie de la presse locale. Non sans quelques résultats positifs, comme l'atteste cet article de *La Dépêche*, journal le plus lu de Saigon et « dont les opinions politiques sont cependant fort éloignées du communisme »<sup>638</sup> :

« J'ai écouté [Gabriel Péri] avec plaisir parce que son discours fut modéré, parce qu'à aucun moment je n'eus en le regardant la vision de l'homme au couteau entre les dents. [...] M. Péri semble rempli de bonne volonté, ce n'est pas le militant communiste qui est dans nos murs, c'est une sorte de sœur de charité qui a entendu dire qu'il existait ici des plaies à panser, elle se précipite pour procurer un peu de soulagement à ceux qui souffrent. Le Secours rouge est une œuvre humanitaire, une sorte de Croix-Rouge chargée de soigner les blessures morales et de redresser quelques torts »<sup>639</sup>.

---

<sup>636</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d'enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

<sup>637</sup> Jean Barthel, *Regards sur l'Indochine. L'enquête d'une délégation ouvrière*, Éditions La Défense, 1934, p. 9. Le rapport de la direction de la Sûreté générale, relatif à la surveillance de la délégation, abonde dans le même sens : « À aucun moment leurs faits et gestes ne furent perdus de vue et toutes leurs démarches furent soigneusement consignées dans des rapports de surveillance » (ANOM, SLOTFOM III 132).

<sup>638</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d'enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

<sup>639</sup> Henry de Lachevrotière, « M. Péri, enquêtez, mais enquêtez loyalement », *La Dépêche*, 22 février 1934.

La presse coloniale reste cependant largement hostile à la présence des trois « moscoutaires », et n'a de cesse de vouloir démontrer les collusions entre le Secours rouge et Moscou<sup>640</sup>. Elle utilise allègrement ses liaisons avec la police pour décrédibiliser la parole des délégués, comme lorsque Gabriel Péri, photographié à son insu par des agents alors qu'il se trouve à bord d'un taxi « pousse-pousse » – cet « homme-cheval » symbole de l'exploitation de l'« indigène » par l'homme blanc colonialiste –, se retrouve quelques jours plus tard affiché à la une de *L'Opinion*, journal saïgonnais résolument anticommuniste – puis, par ricochet, dans la presse conservatrice de métropole.

---

<sup>640</sup> « Le Secours rouge en Cochinchine », *France-Indochine*, 2 mars 1934 ; « La collusion du Secours rouge avec Moscou est flagrante et prouvée par des documents », *L'Opinion*, 3 mars 1934 ; « Admettre le SRI en Indochine, c'est condescendre à l'affaiblissement de la souveraineté française en ce pays », *L'Opinion*, 6 mars 1934 ; « Entendons-nous... avec le Secours rouge », *Chantecler*, 8 mars 1934 ; « L'aveu de la collusion », *L'Opinion*, 9 mars 1934 ; « La mission du Secours rouge », *Le Courrier de Haiphong*, 4 mars 1934.



119 : Gabriel Péri surpris à bord d'un « pousse-pousse ». En haut à gauche, la photographie originale prise le 14 mars 1934 par la police (ANOM, SLOTFOM III 132), et sa reproduction dans L'Opinion (16 mars 1934), Le Matin (23 avril 1934) et L'Express du Midi (8 juin 1934).

Après avoir arpenté Saïgon pour recueillir des témoignages de vietnamiens et rencontrer des militants locaux, les délégués se voient refuser l'autorisation de visiter les prisons et d'accéder aux deux protectorats d'Annam et du Tonkin, au nord de l'Indochine.

Obligés de rester dans la Cochinchine, ils visitent vingt-six villages, sans jamais parvenir à échapper aux filatures de la police – ce qui provoque l’annulation d’une rencontre programmée avec des dirigeants du PCI clandestin. Ils se rendent enfin, du 9 au 12 mars, au Cambodge pour un voyage « exclusivement touristique ».

La fin de séjour des trois délégués, qui prévoyaient de rendre compte publiquement des résultats de leur enquête au cours de deux réunions publiques, est perturbée par des mobilisations de l’extrême-droite, galvanisée depuis les événements du 6 février en métropole. Un premier meeting, convoqué le 15 mars auprès de la population annamite dans un théâtre d’un quartier populaire de Saigon<sup>641</sup>, doit être annulé suite au refus de dernière minute du propriétaire de concéder sa salle. Une seconde réunion devait être organisée le lendemain sous l’égide de la LDH. Mais celle-ci renonce à son projet et se désolidarise de la délégation lorsqu’elle apprend que le meeting de la veille devait se tenir « spécialement pour les Annamites – distinction de races que la Ligue n’admet pas »<sup>642</sup>. Au demeurant, ce revirement s’explique vraisemblablement par les menaces proférées par l’Action française qui, dans un appel placardé sur les murs de Saigon et « reproduit complaisamment par la presse »<sup>643</sup>, invitait ses partisans à perturber la réunion afin d’affirmer leur « volonté de ne pas tolérer la propagande bolchevique et anti-française en Indochine »<sup>644</sup>. Le 16 mars au soir, malgré l’annulation de la réunion – qui devait se tenir à l’hôtel où loge la délégation –, près de 500 Annamites se rendent tout de même sur les lieux et font face à une trentaine de royalistes et de militants d’extrême-droite prêts à en découdre, avant que la foule ne se disperse finalement sans incident. Le 17 mars, à la veille de leur départ, les délégués tentent une dernière fois de trouver une salle pour tenir une réunion – cette fois destinée aux équipages français des navires en rade –, mais sans succès, les propriétaires des établissements « redoutant vraisemblablement des manifestations et des violences »<sup>645</sup>. Le soir même, ils prennent place à bord de l’*André Lebon*, qui lève l’ancre à l’aube du 18 mars. Sur le chemin du retour, les trois voyageurs prennent la plume pour faire le compte rendu de leur mission dans la presse ouvrière : Gabriel Péri pour *L’Humanité*, Elie Bruneau pour *La Vie ouvrière* et Jean Chaintron pour *La Défense*.

---

<sup>641</sup> Voir le tract reproduit en annexe E6-25.

<sup>642</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d’enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

<sup>643</sup> *Ibid.*

<sup>644</sup> Voir l’affiche de l’Action française reproduit en annexe E6-26.

<sup>645</sup> ANOM, SLOTFOM III 132, Rapport sur le séjour en Indochine de la délégation ouvrière d’enquête du SRI et de la CGTU, 19 février-18 mars 1934.

De retour à Marseille le 11 avril 1934, un nouveau périple attend les trois délégués, qui entament un tour de France de meetings et de réunions publiques pour présenter les résultats de leur enquête : à Toulon et La Seyne le 11 avril, Marseille le 12, Lyon le 13, Paris le 18 puis, jusqu'à début juin, dans un total de 58 communes. Mais le nombre de participants, estimé par le SRI à 22 500 pour l'ensemble de ces rencontres<sup>646</sup>, paraît faible – comparé par exemple aux 120 000 participants des 120 meetings pour l'amnistie organisés en 1933 avec Paul Roussenq, ou aux 100 000 personnes touchées la même année par la campagne contre la terreur en Indochine. C'est que l'heure, désormais, est au combat antifasciste, ce puissant levier mobilisateur dont s'est emparée en quelques mois la classe ouvrière, reléguant au second plan la question coloniale... Le Secours rouge fait éditer à l'été 1934 le récit de voyage de Jean Chaintron<sup>647</sup>. En une soixantaine de pages, il dresse, à partir de la documentation et des témoignages recueillis durant son séjour, un sombre tableau de la colonie, en exposant les conditions de vie misérable des coolies, en retraçant les principaux épisodes répressifs visant le mouvement national et révolutionnaire, en dénonçant l'arbitraire colonial, en relayant les témoignages sur la torture et la terreur pratiquées par les colonisateurs, et en alertant sur les conditions inhumaines de détention dans les prisons et les bagnes. Le texte se termine d'ailleurs par un appel à l'aide adressé par les détenus politiques du bagne de Poulo-Condore au Secrétariat de la section française du SRI.

Ainsi, l'action conjointe du SRI et de son satellite (le Comité d'amnistie et de défense des Indochinois), appuyée par les autres organisations de la galaxie communiste (la Ligue contre l'impérialisme et la CGTU) et menée sous le contrôle du Parti communiste, est parvenue, en mobilisant une partie de l'opinion, à mettre un frein à l'emballement répressif à l'œuvre en Indochine depuis 1929. Cette campagne, comme le souligne Daniel Hémerly, a amené « le ministère des Colonies à écarter le projet de mise hors la loi du communisme réclamé avec insistance par le gouvernement général »<sup>648</sup>. Les contacts noués entre la délégation d'enquête et les militants locaux ont par ailleurs permis, poursuit l'historien, « de faire le point sur la reconstruction du mouvement communiste et de jeter les bases d'un plan cohérent d'activité légale »<sup>649</sup>.

---

<sup>646</sup> RGASPI, 539/3/1223/13-19, Rapport de la fraction communiste du SRI au Secrétariat de la SFIC, 11 septembre 1934.

<sup>647</sup> Jean Barthel, *Regards sur l'Indochine. L'enquête d'une délégation ouvrière*, Éditions La Défense, 1934.

<sup>648</sup> Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine...*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>649</sup> *Ibid.*

Signalons enfin le rôle joué – dans l’organisation de cette délégation comme pour l’ensemble du travail effectué par le SRI en direction des colonies – par les marins, cibles privilégiées de recrutement pour les organisations révolutionnaires. Depuis longtemps, les communistes ont compris le rôle stratégique de cette corporation dans l’extension organisationnelle du Komintern et dans la circulation et la diffusion à l’échelle planétaire de l’idéologie communiste. C’est dans cette perspective qu’est fondée en 1930 une « Internationale des gens de la mer » qui, rattachée à l’ISR, doit « regrouper dans un syndicat internationaliste communiste tous les travailleurs de la mer, qu’ils soient marins, dockers, mariniers ou chômeurs vivant dans les ports »<sup>650</sup>. En assurant la transmission du courrier et des directives, l’acheminement du matériel de propagande ou la protection des émissaires communistes à bord des navires, les marins œuvrent tout particulièrement à la réalisation effective des campagnes de solidarité internationale et aident au développement de sections du SRI dans les colonies. C’est pourquoi la direction internationale du Secours rouge appelle ses sections nationales à engager au début des années 1930 un travail spécifique auprès des marins et dockers<sup>651</sup>. Dans cette optique, les militants du SRI investissent les clubs de marins qui, fondés dans les ports sous l’égide de l’ISR, servent « aussi bien de lieux de propagande que d’espaces de sociabilité, de repos, de centre culturel, de rencontres, de discussion »<sup>652</sup>. À Marseille notamment, où transitent de nombreux navigateurs coloniaux, le club des marins est le principal foyer d’agitation et de propagande communistes auprès de ces travailleurs<sup>653</sup>. Le Secours rouge y exerce une importante activité et groupe de nombreux marins indochinois. En novembre 1933 par exemple, lorsque Joseph Ducroux sort de prison après deux ans et demi de détention à Singapour, Saïgon et Marseille, une réception est organisée au Club des marins de la cité phocéenne sous l’égide du SRI<sup>654</sup>. Si l’on en croit des rapports transmis au ministère des Colonies par le Service de contrôle et d’assistance en France des indigènes, le SRI constitue par ailleurs la principale porte d’entrée des marins indochinois dans le Parti communiste :

---

<sup>650</sup> Constance Margain, *L’Internationale des gens de la mer (1930-1937). Activités, parcours militants et résistance au nazisme d’un syndicat communiste des marins et dockers*, thèse de doctorant en histoire, Université du Havre/ Université de Potsdam, 2015, p. 21.

<sup>651</sup> « Directives sur le travail parmi les marins, les ouvriers des ports et des travaux fluviaux (12 septembre 1931) », *Dix années de Secours Rouge International*, op. cit., p. 73-76.

<sup>652</sup> Constance Margain, *L’Internationale des gens de la mer (1930-1937)...*, thèse citée, p. 156.

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 171-175.

<sup>654</sup> « La libération de Ducroux », *La Défense*, 10 novembre 1933.



« Pour pouvoir être admis dans le Parti communiste français, les navigateurs indochinois doivent être inscrits depuis un an au moins comme membre du Secours rouge international, être présentés par un militant communiste et avoir fait l'objet d'une enquête favorable »<sup>655</sup>.

Cette assertion, que nous n'avons pu confirmer à la lecture des archives internes du SRI consultées, est plausible. Il est en effet possible que, face au risque majeur d'infiltration par la police et à l'influence des groupes trotskystes au sein du mouvement révolutionnaire indochinois, le SRI ait servi de structure intermédiaire pour la sélection et le recrutement, après contrôle, des éléments coloniaux désireux d'intégrer le Parti communiste.

Si la question coloniale s'impose au tournant des années 1930 comme un élément central de l'activité du Secours rouge, ce dernier est aussi confronté à de nouveaux défis posés par l'évolution de la situation internationale.

## **De la lutte contre la terreur blanche à l'antifascisme**

Sur le plan international, la situation en Europe de l'Est et dans les Balkans ne connaît pas de grands bouleversements politiques. De la Bulgarie de Boris III à la Pologne de Pilsudski, en passant par la Hongrie de l'amiral Horthy, les communistes restent la cible de ces régimes autoritaires et l'actualité est plusieurs fois marquée par des procès collectifs retentissants. Dans la continuité de son action depuis le milieu de la décennie 1920, le Secours rouge poursuit sa dénonciation de la terreur blanche et envoie à plusieurs reprises des avocats sur place. Mais son attention se porte aussi sur d'autres régions du monde, comme les États-Unis, où les progrès des luttes pour la défense des travailleurs noirs et contre les discriminations raciales font écho aux mouvements d'émancipation qui se développent dans les colonies françaises et chez les travailleurs coloniaux de métropole. La progression du fascisme aux frontières de la France et le basculement en 1933 de l'Allemagne dans le nazisme réorientent l'action internationaliste du SRI, qui s'ancre alors pleinement dans le combat antifasciste.

Signalons par ailleurs que le Secours rouge s'attèle à la création d'un nouvel outil juridique, avec la fondation, lors d'une conférence à Berlin le 8 décembre 1929, de l'Association juridique internationale (AJI)<sup>656</sup>. Cette nouvelle structure, officiellement

---

<sup>655</sup> ANOM, SLOTFOM III 31, Lettre du Service de contrôle et d'assistance en France des indigènes au ministère des Colonies, 20 novembre 1930.

<sup>656</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 78-82 et 127-133 ; Frédéric Genevée, « L'Association juridique internationale (1929-1940) », in José Gotovitch, Anne Morelli (dir.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives, op. cit.*, pp. 101-112 ; Sharon Elbaz, Liora Israël, « L'invention du droit comme arme



indépendante et sans lien explicite avec le SRI, est « conçue comme un moyen de pénétration plus efficace des milieux juridiques »<sup>657</sup>. Elle vise à former un réseau international de juristes, de professeurs de droit et d'avocats progressistes de tendances diverses, afin d'étudier les législations et agir de concert pour la défense des travailleurs et des peuples opprimés. Georges Pitard, Albert Fournier et Marcel Willard figurent parmi les principaux animateurs de sa section française. Mais l'AJI, « prisonnière d'une conception politique étroite que ne cachaient pas les proclamations de neutralité »<sup>658</sup>, connaît d'importantes difficultés dans ses premières années, et ne prend réellement corps qu'à partir de 1933, en intervenant en Pologne lors du procès de Luck puis en participant à la mobilisation en faveur de Dimitrov et Thaelmann en Allemagne.

### **À l'Est, rien de nouveau**

Centrale au milieu de la décennie 1920, la lutte contre la terreur blanche en Europe de l'Est et dans les Balkans est reléguée au second plan, supplantée par l'ampleur que prend le travail en direction des colonies, avant d'être bientôt totalement éclipsée par le triomphe du fascisme et du nazisme aux frontières de la France. Alors que les campagnes de solidarité internationale s'orientent désormais vers de nouveaux terrains, des confins des empires à l'Amérique ségrégationniste, en passant par l'Allemagne devenue nazie, Robert Blache doit reconnaître en mars 1933 dans *La Défense* que l'Europe balkanique n'est plus, depuis quelques années, au cœur de l'activité du SRI :

« Jusqu'ici on ne tournait plus guère ses yeux vers les Balkans, sauf sur quelque scène de terreur blanche plus sauvage que les autres. Le mot "Balkans" signifiait répression dans notre géographie sociale »<sup>659</sup>.

Les opérations visant à écraser le mouvement ouvrier et révolutionnaire n'ont pas faibli dans les différents États des Balkans, qui restent le théâtre de retentissants procès frappant des militants communistes. Mais l'organisation de la solidarité et des campagnes d'opinion depuis la France se trouve sensiblement impactée par la liquidation, effective en 1929<sup>660</sup>, des comités d'intellectuels (Comité balkanique, Comité antifasciste, Comité pour l'amnistie en

---

politique dans le communisme français. L'association juridique internationale (1929-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1, n°85, pp. 31-43.

<sup>657</sup> Frédéric Genevée, « L'Association juridique internationale (1929-1940) », *op. cit.*, p. 105.

<sup>658</sup> Frédéric Genevée, *Le PCF et la justice*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>659</sup> Robert Blache, « Aux pays des trois mal assis », *La Défense*, 3 mars 1933.

<sup>660</sup> RGASPI, 539/3/1201/131, Lettre au CE du SRI, 27 juin 1929.

Pologne) que le SRI avait constitués quelques années plus tôt et dont on estime dorénavant qu'ils sont incompatibles avec la nouvelle orientation de « classe contre classe ». L'activité relative à la répression dans les Balkans, reprise en main par le Secours rouge, ne s'en est pas moins poursuivie, quoique désormais plus discrète.

La Bulgarie demeure, dans cette région du monde, le fer de lance de la répression anticommuniste. Ce pays concentre le plus grand effort de solidarité du Secours rouge, qui envoie à trois reprises des militants et avocats. En 1929, André Berthon se rend à Sofia pour défendre 52 révolutionnaires – dont 40 seront condamnés à un total de 326 années de prison<sup>661</sup>. Deux ans plus tard, un autre avocat communiste, Albert Fournier, assiste 58 inculpés à Pazardjik, dans le sud-est du pays<sup>662</sup>. Enfin, Léonard Lacour effectue en 1933 un séjour pour le compte du SRI dans ce « pays où règne la terreur et où couve la révolte »<sup>663</sup>.

Les menées anticommunistes en Pologne suscitent les réactions les plus visibles en métropole, du fait de l'importante immigration polonaise résidant en France – que le Secours rouge tente de grouper dans des structures larges (sur le modèle des *patronati* mis en place dans l'immigration italienne) dédiées à la solidarité avec les victimes du régime autoritaire de Jozef Pilsudski<sup>664</sup>. En juin 1930, après la condamnation à mort à Lwow de trois jeunes communistes, des dizaines d'expatriés polonais laissent éclater leur colère à Paris : le 27 juin au soir, profitant du meeting organisé au Cirque d'Hiver par le SRI et la SFIC contre la terreur en Indochine, qui concentre d'importants moyens policiers, ils s'élancent en direction de l'ambassade de Pologne dont les vitres volent en éclats<sup>665</sup>. En 1931, plusieurs meetings sont organisés au cours de l'année<sup>666</sup>, tandis que la participation de Marcel Rouffianges au Comité de défense des emprisonnés en Pologne, dans lequel siègent des personnalités réformistes, suscite des protestations à l'intérieur du SRI<sup>667</sup>. Le Secours rouge prend aussi la défense en février 1933 de 72 chômeurs polonais qui, réclamant des secours auprès de leur gouvernement, ont été arrêtés à Paris après avoir participé à l'envahissement du Consulat

---

<sup>661</sup> « Un entretien avec André Berthon de retour de Bulgarie », *L'Humanité*, 19 décembre 1929.

<sup>662</sup> « Notre camarade M<sup>c</sup> Fournier assistera ces paysans qui défendirent le droit de vote à coups de fusil », *La Défense*, 27 février 1931 ; Albert Fournier, « Mon voyage en Bulgarie », *La Défense*, 3 avril 1931.

<sup>663</sup> Léonard Lacour, « Un voyage dans les Balkans », *La Défense*, 3 et 10 novembre 1933.

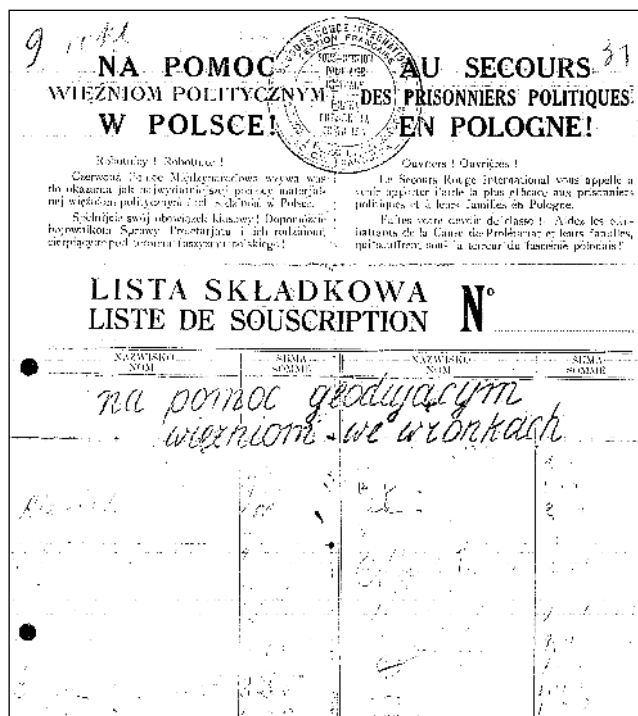
<sup>664</sup> RGASPI, 539/3/1211/1-7, Rapport concernant les *patronati* polonais en France, 1931 ; 539/3/1221/30, Projet de statuts des *patronati* polonais, 1933.

<sup>665</sup> « La manifestation devant l'ambassade de Pologne », *L'Humanité*, 28 juin 1930.

<sup>666</sup> « Ce soir aux sociétés savantes », *L'Humanité*, 18 février 1931 ; *La Défense*, 6 février 1931 ; *L'Humanité*, 9 octobre 1931.

<sup>667</sup> Nous avons évoqué cet épisode dans le chapitre 6.

polonais – une vingtaine d’entre eux sont alors expulsés et seize sont incarcérés<sup>668</sup>. Enfin, l’avocat Paul Vienney prend en février 1934 la direction de Luck (en Ukraine occidentale, rattachée à la Pologne) pour le procès de 57 ouvriers et paysans détenus depuis trois ans dans les prisons polonaises<sup>669</sup>.



120 : Liste de souscription pour les prisonniers politiques en Pologne, 1933. RGASPI, 539/3/1221.

D’une manière générale, les délégations auprès des ambassades et les envois d’ordres du jour de protestation figurent parmi les moyens d’action privilégiés par le SRI, comme lors de l’arrestation en 1928 à Vienne de Béla Kun (menacé d’extradition en Hongrie), lors de la grève de la faim en 1929 des prisonniers hongrois (dont trois décèdent dans leur lutte) et de Marcel Pauker en Roumanie, ou lors de la dissolution en 1930 du Secours rouge en Grèce<sup>670</sup>. Plusieurs figures communistes françaises – Marcel Cachin, Gaston Monmousseau, Daniel Renoult, Marcel Willard – sont par ailleurs citées comme témoins dans le procès d’une soixantaine de syndicalistes et de communistes roumains qui s’ouvre à l’été 1929<sup>671</sup>. Quatre ans plus tard, l’avocat du Secours rouge Georges Pitard est envoyé à Bucarest pour

<sup>668</sup> « Cent-cinquante chômeurs prennent d’assaut le consulat polonais de Paris », *L’Humanité*, 17 février 1933 ; « Défendons les seize chômeurs arrêtés », *La Défense*, 3 mars 1933 ; « Nous libérerons les chômeurs arrêtés au consulat polonais », *La Défense*, 10 mars 1933.

<sup>669</sup> « Notre camarade Vienney assistera au procès de Luck », *La Défense*, 26 janvier 1934 ; « Les torturés de Luck devant les juges de Pilsudski », *La Défense*, 2 février 1934. Voir aussi la brochure éditée à l’occasion de ce procès : *Le procès des torturés de Luck*, Éditions du SRI, 1934.

<sup>670</sup> « En Grèce. Défendons la section sœur ! », *La Défense*, 1<sup>er</sup> mars 1930.

<sup>671</sup> RGASPI, 539/3/1201/127, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 25 juin 1929.

participer à la défense de 108 cheminots qui comparaissent dans un « procès monstre »<sup>672</sup>. Signalons aussi la proposition faite par les dirigeants français du SRI d'accueillir, après la répression sanglante d'une manifestation à Budapest le 1<sup>er</sup> septembre 1930, et en réponse à un appel à la solidarité internationale du Secours rouge hongrois, cinq enfants des victimes de cette journée<sup>673</sup>.



121 : Brochure du SRI pour le procès de Luck, 1934. BNF.

122 : Brochure du SRI pour le procès des cheminots de Bucarest, 1933. BNF/Gallica.

Enfin, un nouveau Comité balkanique est remis sur pied en 1933, avec l'ambition de coordonner, en lien avec les intellectuels, l'œuvre de solidarité avec les victimes du fascisme et de la terreur dans les Balkans. Il organise avec le SRI le 22 février un premier meeting qui, dépeignant la situation en Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Albanie, Grèce ou encore Macédoine, fait salle comble à Paris<sup>674</sup>.

<sup>672</sup> « Terreur sauvage et procès monstre en Roumanie », *La Défense*, 21 juillet 1933 ; Georges Pitard, « Le grand procès des cheminots de Bucarest dans une atmosphère épouvantable d'une ville en état de siège », *La Défense*, 28 juillet 1933. Voir aussi la brochure éditée à l'occasion de ce procès : *Le procès des cheminots de Bucarest*, Éditions du SRI, 1933.

<sup>673</sup> Ce projet ne semble toutefois pas avoir eu de suite (« La section française du Secours rouge international va demander 5 enfants des victimes du 1<sup>er</sup> septembre », *La Défense*, 20 septembre 1930).

<sup>674</sup> « Le meeting balkanique des Sociétés savantes remporte un grand succès », *L'Humanité*, 24 février 1933.

## « Au pays du dollar, de la chaise électrique et du lynchage » : terreur blanche et suprématisme blanc

L'ampleur planétaire de la mobilisation en faveur de Sacco et Vanzetti a mis en lumière la faillite du système judiciaire aux États-Unis et révélé aux yeux du monde entier la brutalité avec laquelle s'exerce la justice américaine à l'égard des militants ouvriers. Le spectre des deux anarchistes électrocutés hante le pays et ressurgit à plusieurs reprises lors de nouvelles affaires dont s'emparent les militants français du SRI, prompts à réagir en cas d'alerte lancée par l'*International Labor Defense* (ILD), leur section sœur d'Amérique.

C'est le cas en 1929, lorsqu'une quinzaine de grévistes, dont trois femmes, des usines textiles de Gastonia (Caroline du Nord) sont un temps menacés de la chaise électrique. Les inculpés, défendus par l'ILD, sont en effet accusés du meurtre du chef de la police locale, tué au cours de l'attaque par les forces de l'ordre du camp des grévistes<sup>675</sup>. L'appel à la mobilisation du prolétariat mondial lancé le 15 août par le Comité exécutif international du SRI ravive le souvenir de l'été 1927 :

« La protestation des travailleurs de tous les pays ne fut pas capable d'empêcher, en 1927, l'assassinat de Sacco et Vanzetti. Cette fois, la protestation doit faire entendre une voix plus retentissante »<sup>676</sup>.

À Paris, le Secours ouvrier et le Secours rouge organisent conjointement le 25 septembre un meeting de solidarité avec les inculpés, qui réunit plusieurs centaines de personnes à la Bellevilloise<sup>677</sup>. Puis, le 3 octobre, une délégation de militants du SRI et du SOI, conduite par Jean-Marie Clamamus, Émile Dutilleul et Daniel Renoult, se rend à l'ambassade des États-Unis<sup>678</sup>.

Mais les communistes américains et l'ILD mènent aussi une autre bataille, de longue haleine, contre les préjugés raciaux, le lynchage des noirs et l'assassinat des militants ouvriers, dont la pratique reste répandue dans les États du sud<sup>679</sup>. À l'heure où le continent nord-américain est frappé de plein fouet par la crise économique, le SRI met en garde, dans un nouvel appel international, contre le développement des violences racistes et anti-

---

<sup>675</sup> « Gastonia ! », *La Défense*, 14 septembre 1929.

<sup>676</sup> « Un appel du Secours rouge international en faveur des détenus de Gastonia », *L'Humanité*, 16 août 1929.

<sup>677</sup> « Contre le crime que prépare le patronat américain, les travailleurs parisiens ont manifesté hier », *L'Humanité*, 26 septembre 1929.

<sup>678</sup> « Une délégation à l'ambassade américaine », *L'Humanité*, 4 octobre 1929.

<sup>679</sup> « La résistance aux lyncheurs s'organise par les travailleurs blancs et nègres », *La Défense*, 10 mai 1930 ; « La lutte des races cultivée par les impérialistes yankees pour empêcher la lutte de classes », *La Défense*, 13 mars 1931.

ouvrières « au pays du dollar, de la chaise électrique et du lynchage », qui apparaît comme le « signal de l'accroissement de la répression, de la terreur dans les pays européens et dans le monde entier »<sup>680</sup>.

À partir de 1931, ce combat se cristallise durant plusieurs années autour de l'affaire des « Scottsboro boys »<sup>681</sup>. Neuf jeunes Noirs âgés de 13 à 20 ans, arrêtés dans un train de marchandise à Scottsboro (Alabama) à la suite d'une bagarre avec un groupe de jeunes Blancs, sont accusés du viol de deux femmes blanches qui se trouvaient dans le même wagon. Évitant de peu le lynchage, ils sont condamnés lors d'un procès expéditif à la peine de mort.

La mobilisation de l'ILD, rejointe par des organisations de défense des droits civiques, acquiert une dimension internationale et permet d'ajourner à plusieurs reprises l'exécution de la sentence et d'obtenir de nouveaux procès – quatre en six ans. Mais malgré l'absence de preuve et la rétractation, deux ans après les faits, du témoignage de l'une des deux femmes présumées victimes, la condamnation des neuf Noirs est à chaque fois confirmée, jusqu'au quatrième procès en 1937 qui innocent quatre des accusés et condamne les autres à la prison à perpétuité<sup>682</sup>.

En France, le Secours rouge est durant toute cette période le principal artisan de la solidarité avec les neuf condamnés à mort. Tandis que *L'Humanité* et *La Défense*, bien isolées dans le paysage médiatique lorsqu'éclate l'affaire, mènent d'intenses campagnes de presse lors de la révision des procès ou à l'approche de l'exécution annoncée des condamnés, le SRI tente de mobiliser à partir de 1932 la classe ouvrière. Alors qu'une journée internationale de mobilisation est programmée par le SRI le 7 mai<sup>683</sup>, les neuf Noirs sont à l'honneur des dizaines de meetings pour l'amnistie organisés en France dans les semaines suivantes<sup>684</sup>. Puis le Secours rouge reçoit la visite d'Eda Wright – la mère de deux des condamnés – et de John Louis Engdahl, secrétaire de la section américaine du SRI. Le 3 juin, une réception est organisée par le Secours rouge dans le Pavillon des soviets, avenue

---

<sup>680</sup> « Contre la terreur au pays du dollar », *La Défense*, 26 juillet 1930.

<sup>681</sup> Anne Bellas, « Scottsboro, un cas emblématique de l'histoire afro-américaine », in Ariane Hudelet, Shannon Wells-Lassagne (dir.), *De la page blanche aux salles obscures : Adaptation et réadaptation dans le monde anglophone*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 37-48.

<sup>682</sup> Les quatre derniers prisonniers (le cinquième prendra la fuite en 1948) sont placés en liberté conditionnelle entre 1943 et 1950, et ne seront réhabilités qu'en 1976.

<sup>683</sup> « Travailleurs ! Tous dans la rue ! Devant les ambassades et consulats américains, pour exiger la libération des nègres de Scottsboro et protester contre la terreur aux États-Unis », *La Défense*, 6 mai 1932.

<sup>684</sup> La liste des meetings est publiée dans *L'Humanité* du 24 mai 1932.

Mathurin Moreau, en présence de 200 représentants des organisations ouvrières de la région parisienne<sup>685</sup>.

**SAUVONS LES NÈGRES DE SCOTTSBOROUGH !**

**Les organisations ouvrières  
font une réception chaleureuse  
à Eda Wright**

**LA VAILLANTE MILITANTE AMÉRICAINE  
PARLERA CE SOIR A BULLIER**



Hier après-midi à Mathurin-Moreau, au cours de la réception du S. R. I. à la vaillante mère des deux condamnés de Scotsborough. De gauche à droite : Marcel CACHIN, RICHETTA, Eda WRIGHT et notre camarade ENGDALH, secrétaire de la section américaine du Secours Rouge

123 : L'Humanité, 3 juin 1932.

Les deux Américains sont ensuite invités par plusieurs municipalités communistes et interviennent dans des rassemblements ouvriers : le 4 juin à Bezons devant 3 000 personnes, le 5 dans l'assemblée d'information régionale du SRI puis à la manifestation d'hommage à Eugène Varlin, le 6 à la mairie d'Ivry, le 7 à Saint-Denis (en présence de 2 000 dionysiens)<sup>686</sup>... Le 6 juin, un « Comité de défense des nègres de Scotsborough » est

<sup>685</sup> « Les organisations ouvrières font une réception chaleureuse à Eda Wright », *L'Humanité*, 3 juin 1932 ; « Eda Wright, mère de deux jeunes condamnés est à Paris et participe à l'action du SRI », *La Défense*, 10 juin 1932.

<sup>686</sup> « Eda Wright parlera à la manifestation Varlin », *L'Humanité*, 5 juin 1932 ; « 3 000 travailleurs manifestent pour les nègres de Scotsborough », *L'Humanité*, 7 juin 1932 ; « Eda Wright chaleureusement accueillie à la mairie de Saint-Denis », *L'Humanité*, 9 juin 1932 ; « Répondons à l'appel d'Eda right en mobilisant toutes nos forces », *La Défense*, 17 juin 1932.



également constitué à l'appel du Secours rouge et reçoit l'appui d'intellectuels<sup>687</sup>. Après avoir été expulsés de Belgique<sup>688</sup>, Eda Wright et le secrétaire de l'ILD participent le 21 juin à un grand meeting réunissant plusieurs milliers de parisiens à la salle Bullier<sup>689</sup>. Le lendemain, ils se rendent à un meeting organisé par les socialistes, dans une ambiance houleuse générée par des incidents avec les militants du SRI présents dans la salle<sup>690</sup>, avant de poursuivre leur tournée dans plusieurs villes de France. Le 25 août, Eda Wright participe à un nouveau meeting du SRI à Paris, aux côtés de Kouyaté (de la Ligue de défense de la race nègre), Jean Chauvet et Daniel Renoult<sup>691</sup>.



<sup>687</sup> « Le Secours rouge constitue un comité de défense », *L'Humanité*, 6 juin 1932 ; « Pour sauver nos camarades nègres de Scottsborough », *L'Humanité*, 21 juin 1932. Quelques mois plus tard, il sera rebaptisé « Comité Scottsborough-Mooney, du nom d'un syndicaliste emprisonné aux États-Unis.

<sup>688</sup> « Engdahl et Eda Wright sont expulsés de Belgique », *L'Humanité*, 14 juin 1932.

<sup>689</sup> « Cinq mille travailleurs ont clamé leur volonté de sauver les nègres de Scottsborough », *L'Humanité*, 22 juin 1932.

<sup>690</sup> « Plus que jamais, continuons l'action pour sauver les nègres de Scottsborough », *L'Humanité*, 24 juin 1932 ; « Justice pour les huit nègres innocents de Scottsborough ! », *Le Populaire*, 23 juin 1932.

<sup>691</sup> *L'Humanité*, 25 août 1932.





124 : Tract et affiche d'un meeting du SRI à Carvin (Pas-de-Calais), 1932. AN, F/7/13517.

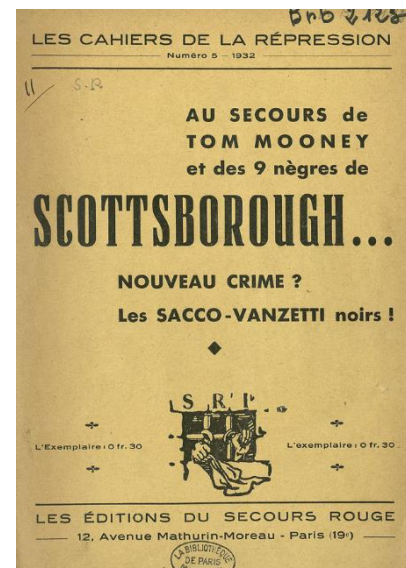
Le 10 octobre 1932, alors que la cour suprême fédérale doit statuer aux États-Unis sur le sort des neuf condamnés, plusieurs délégations – du Secours rouge, de l'Union des femmes, de la Ligue de défense de la race nègre, du comité de chômeurs de Bagnolet... – se succèdent à l'ambassade américaine à Paris. Au cours de cette année 1932, le SRI fait également éditer à 20 000 exemplaires une brochure en solidarité avec les « Sacco et Vanzetti noirs » et avec Tom Mooney, un syndicaliste américain emprisonné à perpétuité. Concernant ce dernier, une réception est d'ailleurs organisée le 6 décembre au siège de *L'Humanité* avec la mère de Tom Mooney, de retour du congrès mondial du SRI à Moscou – où elle en profita pour transmettre deux lettres de son fils aux congressistes et à Staline<sup>692</sup>.



Une délégation du Secours rouge international composée de travailleurs français et de nègres s'est rendue hier à l'ambassade américaine pour réclamer la libération des jeunes nègres de Scottsborough.

125 : La délégation du SRI à l'ambassade des États-Unis. *L'Humanité*, 11 octobre 1932.

126 : Brochure du SRI, 1932. BMP/Pandor.



<sup>692</sup> « Tom Mooney, innocent, en prison depuis dix-sept ans ! », *L'Humanité*, 7 décembre 1932 ; « Une lettre de Tom Mooney aux délégués du SRI à notre congrès de Moscou », *La Défense*, 2 décembre 1932.

Si le Secours rouge continue dans les années suivantes de suivre avec vigilance l'évolution de la situation des neufs condamnés<sup>693</sup>, force est de constater que la mobilisation qu'il a impulsée s'est surtout concentrée durant l'année 1932. Cette agitation coïncide avec la mise au premier plan du travail anticolonial par le Secours rouge, qui intègre dans sa réflexion la lutte contre la domination raciale et associe à son activité les militants de la Ligue de défense de la race nègre. Gabriel Citerne, à la tête de la commission coloniale du SRI, appelle ainsi le 14 juillet 1932 à défendre « non seulement les indigènes des colonies françaises, mais aussi ceux qui, comme les nègres de Scottsborough, sont sous la menace de la mort pour le crime d'avoir la peau noire et d'être des prolétaires »<sup>694</sup>. Dans le même esprit, une pancarte avait fleuri un an plus tôt à Reims, dans le cadre de la journée du 1<sup>er</sup> août contre la guerre ; déposée sur le monument aux « héros de l'Armée noire », elle associait alors dans un même message : « À bas le colonialisme ! Libérez Tao ! Libérez les 9 Nègres de Scottsborough ! Vive la révolution indochinoise ! »<sup>695</sup>. La campagne pour les « Scottsboro boys » porte sur le devant de la scène des militants noirs, à l'instar de Tiemoko Garan Kouyaté – secrétaire de la Ligue de défense de la race nègre puis de l'Union des travailleurs nègres – qui intervient depuis plusieurs années dans des meetings anticoloniaux organisés par le SRI et la Ligue contre l'impérialisme. Cette campagne utilise également les réseaux kominterniens qui tentent au tournant des années 1930 d'organiser les travailleurs noirs des différents continents<sup>696</sup>.

L'affaire des neufs Noirs de Scottsboro restera durant toute la décennie un emblème de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. Elle fera par exemple l'objet en 1938 d'un chapitre des *États-Désunis*, ouvrage à succès dans lequel Vladimir Pozner – qui par ailleurs milite en France au SRI – dresse un portrait de l'Amérique de la Grande Dépression<sup>697</sup>.

---

<sup>693</sup> Le 13 mars 1933, un meeting unitaire (avec des orateurs du SRI, de la LDH, de la SFIC, de la SFIO, de l'Union anarchiste, de la CGT...) est par exemple organisé à Paris sous l'égide du Comité Scottsborough-Mooney (*La Défense*, 10 mars 1933). À l'été 1934, à l'occasion du septième anniversaire de l'exécution de Sacco et Vanzetti, le Secours rouge fait signer dans ses permanences une pétition en faveur des neufs condamnés (*Bulletin d'information du SRI*, n°5, août 1934).

<sup>694</sup> Gabriel Citerne, « 14 juillet, liberté pour nos camarades de couleur ! », *L'Humanité*, 14 juillet 1932.

<sup>695</sup> « À Reims, huit drapeaux rouges ont flotté », *L'Humanité*, 4 août 1931.

<sup>696</sup> Susan Pennybacker, *From Scottsboro to Munich: Race and Political Culture in 1930s Britain*, Oxford, Princeton University Press, 2009 ; Sherwood Marika, « The Comintern, the CPGB, Colonies and Black Britons, 1920-1938 », *Science & Society*, vol. 60, n°2, 1996, p. 137-163 ; Holger Weiss, « Between Moscow and the African Atlantic. The Comintern Network of Negro Workers », *op. cit.*

<sup>697</sup> Vladimir Pozner, *Les États-Désunis*, Paris, Denoël, 1938.

## Face au fascisme italien : le rôle des *patronati*

La section française du SRI mobilise face au fascisme italien son répertoire d'actions traditionnel. Campagnes de presse, meetings<sup>698</sup>, délégations auprès de l'ambassade et des consulats répondent aux nouvelles alarmantes en provenance d'Italie au sujet de nouveaux assassinats ou de procès engagés contre des militants antifascistes. Le Secours rouge développe cependant à partir de 1927 une forme originale de mobilisation, reposant sur la participation de larges secteurs de la population italienne immigrée.

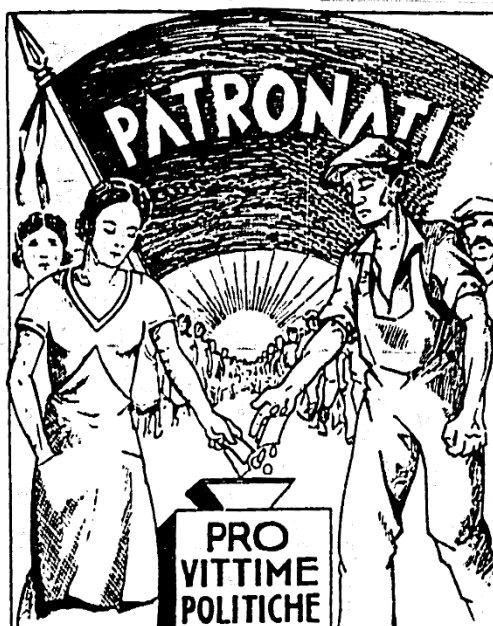
Partant du constat que le SRI n'attire à lui, y compris dans sa sous-section italienne, que la frange la plus politisée des exilés italiens – qui a conscience que militer dans le Secours rouge participe de la lutte contre le fascisme –, il est proposé à la grande masse des immigrés d'agir directement et concrètement, au moyen du parrainage, pour aider les victimes italiennes du fascisme. De nouveaux organismes, appelés *patronati*<sup>699</sup>, sont alors spécifiquement conçus pour apporter un secours direct aux prisonniers politiques italiens, en mobilisant une fibre plus sentimentale que politique et en s'appuyant sur les liens et les solidarités communautaires qui régissent la diaspora. Pour attirer de larges masses, les *patronati* sont pensés davantage comme un mouvement plutôt qu'une organisation. Ils sont dotés en conséquence d'une structure extrêmement souple et fonctionnent sans carte d'adhésion ni cotisation.

Constitués sur une base géographique dans les zones d'implantation de l'immigration italienne, les *patronati* essaient en France (on en compte 17 dès les premiers mois) mais aussi en Belgique, au Luxembourg et aux États-Unis. Leur direction doit obligatoirement être assurée par des membres des groupes italiens du Secours rouge. L'ensemble des *patronati* est chapeauté par un Comité central, qui comprend en 1928 quatre communistes, trois socialistes, un anarchiste et trois sans-parti (dont une femme). Une commission de contrôle, composée de sept militants sans-parti désignés parmi les *patronati* de la région parisienne, est également mise en place. Elle veille au respect de la transparence dans la redistribution des fonds.

---

<sup>698</sup> À l'exemple du meeting pour la libération d'Antonio Gramsci, qui réunit un millier de personnes à Paris le 24 mai 1933 (« Au meeting du SRI, les travailleurs parisiens ont exigé la libération de Gramsci », *L'Humanité*, 26 mai 1933).

<sup>699</sup> RGASPI, 539/3/1188/42-44, Rapport sur le parrainage des victimes du fascisme, 1927 ; 539/3/1197/68-75, Rapport d'Adami sur les *patronati* italiens des victimes du fascisme, août 1928.



127 : Extrait de *La Catela*, bulletin des patronati de région parisienne, mars 1933.

Assez rapidement, grâce à leur fonctionnement simplifié et leur caractère unitaire, les *patronati* prennent « l'ampleur d'un mouvement populaire »<sup>700</sup> et parviennent à toucher des dizaines de milliers de personnes – environ 60 000 immigrés à l'été 1928, selon un cadre italien du SRI<sup>701</sup> –, dont une large part de femmes. Leur activité principale consiste à organiser des souscriptions et des fêtes, à vendre des brochures, cartes postales et timbres de solidarité, dont le produit est reversé pour le parrainage de victimes du fascisme. Les bénéficiaires (inculpés d'un procès, prisonniers politiques, familles et enfants de détenus) sont généralement choisis en fonction de l'origine géographique des membres du *patronati* – un groupe d'immigrés originaire de Lombardie va par exemple parrainer les prisonniers de cette région. La légèreté de la structure et l'absence de permanent permettent de limiter les frais de fonctionnement et de reverser une très grande partie de l'argent collecté aux victimes du fascisme, directement auprès des bénéficiaires ou par l'intermédiaire du Secours rouge italien. Durant leurs huit premiers mois d'existence, les *patronati* recueillent 100 000 francs, dont 70% en France<sup>702</sup>.

Les *patronati* vendent également un journal mensuel illustré, *Solidarieta*, dont le tirage passe dans les premiers mois de 10 000 à 18 000 exemplaires, dont 6 000 sont diffusés dans

---

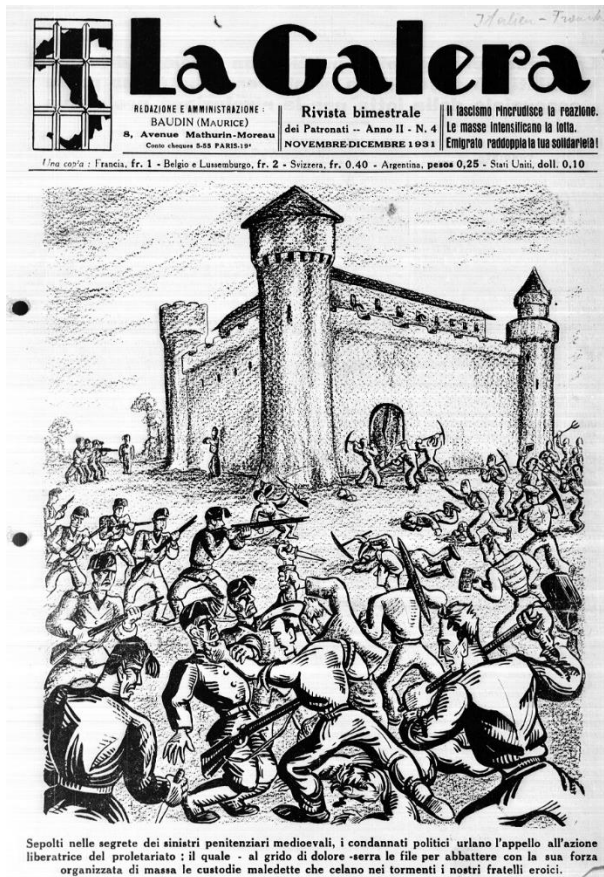
<sup>700</sup> *Ibid.*

<sup>701</sup> RGASPI, 539/3/1194/180, Procès-verbal du Comité central du SRI, 8 juillet 1928.

<sup>702</sup> RGASPI, 539/3/1197/68-75, Rapport d'Adami sur les *patronati* italiens des victimes du fascisme, août 1928.



les groupes belges, luxembourgeois et américains. Cependant, l'interdiction faite aux travailleurs étrangers résidant en France d'exercer une activité révolutionnaire s'étend aux groupes italiens du SRI et aux *patronati*, contraints de fait à agir dans une semi-clandestinité. À deux reprises, les autorités font interdire leur journal, qui reparait à chaque fois sous une nouvelle dénomination : *La Galera* en 1929, puis *L'appel du reclus* en 1932<sup>703</sup>. Les groupes de la région parisienne éditent aussi leur propre bulletin, *La Catena*.



128 : La Galera, n°4, novembre-décembre 1931.  
129 : La Catena, n°2, mars 1933.

La large autonomie dont bénéficient les *patronati* suscite cependant des débats et des interrogations, voire une certaine méfiance, parmi les dirigeants du Secours rouge, qui s'inquiètent du manque de contrôle sur ces nouvelles structures pouvant gêner ou faire concurrence au travail du SRI. Pour éviter ces difficultés, le Comité exécutif du SRI préconise une liaison plus étroite entre les deux organismes, à travers la participation d'un représentant de la direction du Secours rouge dans les organismes dirigeants des *patronati*<sup>704</sup>.

<sup>703</sup> « Deux journaux de solidarité ouvrière interdits en France », *La Défense*, 29 janvier 1932 ; « Vendez la nouvelle revue des *patronati* italiens », *La Défense*, 26 février 1932.

<sup>704</sup> RGASPI, 539/3/1194/144-183, Procès-verbaux du CE du SRI du 4 juillet 1928 et du CC du 8 juillet 1928.



MARIA PIZZANI

**Appello per il Convegno della donna operaia**  
3 APRILE 1933

Il tempo strano che le donne!...  
Donne Lavoratrici!  
Donne di Casa!  
Donne Penitenciarie Al Lavoro!

**PROGRAMMA**  
Primo Punto: Matino della...  
Secondo Punto: Il...  
Terzo Punto: Il...

**Un'altra compagna al confino**  
Maria Pizzani, quando scendeva...  
L'una compagna Pizzani, scende...

Les militants du SRI qui animent ces *patronati* doivent aussi mener tout un travail d'éducation, pour distiller au sein de la population immigrée italienne un sentiment internationaliste et développer des pratiques de solidarité internationale qui ne se limitent pas au seul cas italien. Pour cela, Moscou demande d'utiliser la *Solidarieta* pour informer « non seulement des faits sur le fascisme, mais aussi, graduellement, sur la terreur blanche dans les autres pays » et sur l'édification du socialisme en Union soviétique<sup>705</sup>.

Adami, à la tête de la sous-section italienne du SRI et principal artisan du développement des *patronati*, se félicite des répercussions positives pour le recrutement dans le Secours rouge. Dans un rapport présenté en août 1928, il note que les effectifs italiens du SRI ont progressé dans plusieurs régions depuis qu'existent des *patronati* : dans le Rhône (plus de 300 nouveaux adhérents), à Argenteuil (dont les comités locaux rassemblent 116 italiens, soit 71 de plus que l'année précédente), dans le Nord et le Pas-de-Calais (qui passent de 317 à 426 adhérents) ou encore dans l'Est de la France, comme à Montbéliard où la constitution d'un *patronati* a provoqué l'adhésion de 97 Italiens au SRI<sup>706</sup>.

Le succès des *patronati* est tel que l'exécutif international du SRI appelle ses sections à reproduire ce modèle d'organisation dans les autres communautés nationales immigrées<sup>707</sup>. En France, l'immigration polonaise, la deuxième plus importante après la diaspora italienne, est ainsi marquée par le développement de groupes similaires de parrainage, tandis que le Secours rouge tente d'en constituer ailleurs, notamment dans la population coloniale<sup>708</sup>.

Les *patronati*, par leur caractère unitaire et leur assise populaire, ont par ailleurs jeté les bases d'un mouvement antifasciste de masse qui, durant le Front populaire, parviendra à réunir des dizaines de milliers d'immigrés italiens sous la bannière de l'Union populaire italienne<sup>709</sup>.

---

<sup>705</sup> RGASPI, 539/3/1192/22, Lettre du CE international du SRI au Comité central des *patronati*, 28 novembre 1928.

<sup>706</sup> RGASPI, 539/3/1197/68-75, Rapport d'Adami sur les *patronati* italiens des victimes du fascisme, août 1928.

<sup>707</sup> Voir les directives d'août 1928 et de juillet 1931 de l'Exécutif international du SRI concernant le travail des *Patronati*, dans *Dix années de Secours Rouge International*, op. cit., p. 64-69.

<sup>708</sup> « Formons des *patronati* parmi les travailleurs coloniaux », *Bulletin colonial du SRI*, janvier 1935.

<sup>709</sup> Éric Vial, *L'Union populaire italienne, 1937-1940. Une organisation de masse du parti communiste en exil*, Rome, École française de Rome, 2007.

## Un artisan des congrès mondiaux contre la guerre et le fascisme

La prise de conscience dans le mouvement communiste international du danger fasciste, qui ne cesse de grandir en Europe, entraîne des initiatives visant à la construction d'un front antifasciste large et mondial, dont le périmètre reste cependant soumis aux inflexions stratégiques du Komintern. Ainsi, du congrès de Berlin en 1929 à celui de Pleyel à Paris en 1933, les différents rassemblements antifascistes internationaux organisés sous les auspices de l'IC connaissent des destinées variées. À chaque fois cependant, les militants du Secours rouge apparaissent comme des chevilles ouvrières de ces rencontres portées par des figures du mouvement intellectuel communiste.

À l'automne 1928, Henri Barbusse, qui préside le Comité antifasciste international – formé deux ans plus tôt sous l'égide du Secours rouge –, propose l'organisation d'un congrès mondial qu'il souhaite rassembleur et ouvert aux antifascistes de tous bords :

« Devant l'extension tragique et continue du fascisme international, nous avons pensé qu'il y avait lieu de dresser une manifestation de protestation mondiale, et le bureau du Comité antifasciste a envisagé l'idée d'un grand congrès international antifasciste.

Cette idée a rencontré dès l'abord, au sein du Comité et de ses amis, un grand nombre d'adhésions. Notre projet s'est en conséquence confirmé. Nous avons pensé qu'il y avait lieu de prendre à ce sujet une décision positive. [...]

Il est entendu, que pour rester dans l'esprit du Comité antifasciste, qui existe et qui travaille utilement depuis deux ans, le congrès de Berlin se tiendra en dehors de l'influence de tout parti politique, et en totale indépendance sur le plan des opinions sociales et politiques. Il devra constituer une mobilisation effective, dans la plus large mesure possible, de toutes les forces antifascistes actuelles, intellectuelles, morales et culturelles. Une grande place y sera donnée au mouvement antifasciste libéral humanitaire – personnalités et groupements –, et aussi aux représentants des organisations prolétariennes – la lutte contre le prolétariat et tous les progrès démocratiques étant de toute évidence la raison d'être principale du fascisme »<sup>710</sup>.

Des invitations sont alors envoyées à plus de 70 figures du monde intellectuel et artistique dans près d'une quarantaine de pays. Mais le projet d'Henri Barbusse se heurte de plein front à la mise en application, au sein du Komintern, de l'orientation de « classe contre classe ». Le congrès – dont la préparation est étroitement contrôlée depuis Moscou – qui s'ouvre à Berlin le 9 mars 1929 se transforme alors en une démonstration de la nouvelle ligne radicale et sectaire adoptée par le mouvement communiste international et par son élève modèle, le KPD. Présidé par Barbusse, il réunit dans la maison des syndicats berlinoise trois cents congressistes en provenance d'Allemagne, de France, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Suisse, d'Italie et de plusieurs pays balkaniques. Parmi les 34 délégués

---

<sup>710</sup> RGASPI, 539/3/1199/34-35, Lettre d'Henri Barbusse, 30 octobre 1928.

français<sup>711</sup> se trouvent deux membres de la direction du Secours rouge, Daniel Renoult et Robert Blache. Ce dernier monte à la tribune pour évoquer le développement de la répression en France. Le lendemain, le congrès laisse place à un meeting exalté au cours duquel alternent, devant une foule de 10 000 prolétaires encadrée par les jeunes gardes rouges du *Rote Front*, des mots d'ordre en faveur de la révolution et contre le fascisme et la social-démocratie<sup>712</sup>. L'heure est désormais à la lutte contre le « social-fascisme » et à la préparation de la prise révolutionnaire du pouvoir, comme le proclame la déclaration adoptée par les congressistes :

« L'expérience a montré que dans tous les États capitalistes, la démocratie bourgeoise fraye la voie au fascisme et que c'est la politique social-fasciste des réformistes qui amène précisément la victoire de la révolution fasciste. [...] La lutte antifasciste est une lutte prolétarienne et révolutionnaire. Le renversement et la destruction du fascisme ne peuvent s'imaginer autrement que par le renversement violent et la destruction complète de l'ordre social, dont le résultat et l'expression sont le fascisme : c'est-à-dire de la société capitaliste en décomposition »<sup>713</sup>.

La physionomie prise par cet événement déconcerte Henri Barbusse, qui aurait souhaité « que le congrès antifasciste ait la large envergure du congrès anti-impérialiste de Bruxelles » de février 1927. Dans une lettre adressée à Elena Stassova, à la tête du MOPR, il fait part de sa déception :

« Je dois dire cependant combien il m'apparaît regrettable que l'on n'ait pu faire un congrès plus éclectique, groupant toutes les forces de gauche. Notre manifestation a pris, par la force des choses, une allure trop nettement communiste. Cette allure a été dénoncée dans les journaux allemands, notamment dans le *Vorwärts*. Cela nous a donc obligés, à la tribune du Congrès, à répondre à ces attaques, et nous avons dû faire le procès de la social-démocratie. Cette polémique exclut donc pour l'avenir toute possibilité de front unique »<sup>714</sup>.

Le projet porté par Barbusse d'un mouvement antifasciste large et fédérateur est ainsi tué dans l'œuf car jugé incompatible avec la nouvelle ligne de l'IC. Dans la foulée du congrès de Berlin, le Comité antifasciste international établi à Paris est liquidé et remplacé par un comité du même nom placé sous la responsabilité de Willy Münzenberg et dont le siège est déplacé dans la capitale allemande.

Trois ans plus tard, un appel à un congrès international contre la guerre impérialiste est lancé par Henri Barbusse et Romain Rolland. Les organisations ouvrières, culturelles,

---

<sup>711</sup> La délégation est composée de communistes, de syndicalistes, de sans-parti et d'intellectuels (dont Léon Werth et Francis Jourdain). Mais le travail préparatoire pour la désignation et l'envoi de la délégation française a été principalement mené par le SRI (RGASPI, 539/3/1201/48, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 mars 1929).

<sup>712</sup> « Les délégués de tous les pays parlent à Berlin devant 10 000 travailleurs », *L'Humanité*, 11 mars 1929.

<sup>713</sup> « Le fascisme international et les moyens de le combattre », *La Défense*, 22 juin 1929.

<sup>714</sup> RGASPI, 539/3/1204/32-34, Lettre d'Henri Barbusse, 14 mars 1929.



sociales ou syndicales sont invitées à donner leur adhésion à cette initiative qui s'inscrit dans la stratégie du Komintern de mobilisation des masses ouvrières contre les menaces de guerre contre l'Union soviétique. Si cette fois le Secours rouge n'est – ni directement, ni indirectement – pas à l'origine de cette manifestation, il n'y prend pas moins une part active. Il siège au comité d'initiative français et invite tous ses comités départementaux à participer aux congrès régionaux contre la guerre organisés en amont du rassemblement mondial<sup>715</sup>. À Lille par exemple, où se réunissent le 17 juillet 1932 près de 700 délégués issus d'une multitude d'organisations ouvrières, les 53 représentants du SRI constituent le troisième contingent le plus important (derrière le PC et la CGTU)<sup>716</sup>. Deux semaines plus tôt, au congrès de la région parisienne, 245 délégués du Secours rouge étaient présents parmi les 2764 militants mandatés<sup>717</sup>. Le congrès mondial contre la guerre, initialement prévu à Genève, se tient à Amsterdam du 27 au 29 août 1932 et donne naissance au Comité mondial de lutte contre la guerre impérialiste (ou mouvement d'Amsterdam). Une délégation d'une dizaine de membres de la section française du SRI est présente parmi les 527 délégués français. Sa composition, habilement dosée<sup>718</sup>, est présentée dans *La Défense* comme une « véritable représentation du front unique organisé des travailleurs » :

« Deux ouvriers membres du Parti socialiste, un mutin de Calvi récemment libéré, un ex-emprisonné, une femme, un immigré, un docker de Marseille, un paysan, un gars du Nord ayant participé aux grèves, un camarade d'Alsace-Lorraine, un ouvrier d'une usine de guerre »<sup>719</sup>.

Au cours du congrès, les délégués de neuf sections nationales du SRI – hollandaise, allemande, belge, anglaise, américaine, italienne, luxembourgeoise, espagnole et française – se réunissent pour rédiger une déclaration commune qui est présentée à la tribune<sup>720</sup>.

Par la suite, le Comité national contre la guerre impérialiste est à l'origine de plusieurs initiatives de solidarité internationale, à l'instar du grand meeting organisé à Paris à la suite de la fusillade du 9 novembre 1932 à Genève – ce jour-là, treize personnes sont tombés sous les balles de l'armée lors d'une manifestation antifasciste<sup>721</sup>. Devant 5 000 personnes, des

---

<sup>715</sup> RGASPI, 517/1/1387/2-4, Procès-verbal de la fraction du SRI, 31 mai 1932.

<sup>716</sup> « À Lille le congrès contre la guerre a réuni hier 700 délégués enthousiastes », *L'Humanité*, 18 juillet 1932.

<sup>717</sup> « Composition du congrès d'après les mandats des délégués », *L'Humanité*, 4 juillet 1932.

<sup>718</sup> Voir les directives données dans « Un congrès mondial contre la guerre », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°11, juin 1932.

<sup>719</sup> « Le Secours rouge au congrès mondial contre la guerre », *La Défense*, 26 août 1932.

<sup>720</sup> « Le SRI à Amsterdam », *La Défense*, 9 septembre 1932 ; « Salut de lutte du SRI au congrès mondial contre la guerre impérialiste », in *Dix années de Secours Rouge International*, op. cit., p. 138-139.

<sup>721</sup> « À Bullier, à l'aide des travailleurs suisses ! », *L'Humanité*, 18 novembre 1932.

personnalités de divers horizons politiques et culturels, dont Marcel Rouffianges pour le SRI, apportent leur solidarité au prolétariat suisse.

L'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne agit comme un électrochoc et stimule la demande d'action commune pour résister à l'avancée du fascisme. Les syndicats allemands, italiens et polonais affiliés à l'ISR convoquent un congrès ouvrier antifasciste européen, auquel s'associent les organisations révolutionnaires et le mouvement d'Amsterdam. Convoqué en avril à Prague, puis à Copenhague, le congrès se tient finalement à Paris, dans la salle Pleyel, du 4 au 6 juin 1933.

La section française du SRI, dès le mois de mars, donne son adhésion au projet<sup>722</sup> et son secrétaire Marcel Rouffianges prend la tête du Comité français d'organisation du congrès antifasciste. Le dirigeant du Secours rouge s'installe alors au 237, rue Lafayette à Paris, siège du mouvement d'Amsterdam et de sa revue *Front mondial* que dirige Henri Barbusse<sup>723</sup>. Les 27 et 28 mai, une conférence régionale antifasciste réunit plus d'un millier de délégués appartenant à 47 organisations ouvrières et antifascistes de toutes tendances. Les militants du SRI, avec 114 délégués, y sont massivement représentés, comme le note *La Défense* qui consacre un numéro spécial à la préparation du congrès antifasciste international :

« Après les syndicats, les délégués de notre région parisienne du Secours rouge furent les plus nombreux et ceci marque l'importance de l'appui apporté par notre SRI à la lutte antifasciste »<sup>724</sup>.

Émile Bureau, pour le SRI, fait adopter par les congressistes parisiens une résolution portant sur l'organisation d'une semaine de solidarité antifasciste, du 17 au 25 juin. La proposition est reprise une semaine plus tard par plus de 3 000 délégués européens réunis à Pleyel :

« Le Congrès, après avoir entendu le rapport du représentant du Secours rouge international sur l'organisation de l'action de secours et de solidarité en faveur des victimes du fascisme en Allemagne, salue chaleureusement l'initiative du SRI pour l'organisation d'une semaine internationale de secours en faveur des victimes du fascisme allemand, dont le but est de renforcer et coordonner toutes les actions de secours et d'en faire un mouvement puissant et organisé des masses en faveur des dizaines de milliers d'emprisonnés et leurs familles, en faveur des familles des assassinés et des réfugiés politiques sans distinction de parti, de race ou de religion.

---

<sup>722</sup> « Congrès antifasciste », *La Défense*, 24 mars 1933 ; « La section française du SRI adhère au congrès mondial antifasciste », *La Défense*, 14 avril 1933.

<sup>723</sup> Marcel Rouffianges, « Sur le front antifasciste », *La Défense*, 12 mai 1933 ; « Extrait du manifeste du Comité français d'organisation du congrès antifasciste européen de Copenhague », *La Défense*, 19 mai 1933.

<sup>724</sup> « Au congrès antifasciste », *La Défense*, 2 juin 1933 ; RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933).

Le Congrès déclare que c'est du devoir de l'ensemble du mouvement antifasciste de soutenir cette œuvre de solidarité en assurant un grand succès à la semaine de solidarité, et prend les décisions suivantes :

1. Mettre tout en œuvre pour que les organisations et comités adhérant au Congrès contribuent de toute leur énergie au succès de la semaine internationale de secours du SRI en faveur des victimes du fascisme allemand ;
2. Déclare que c'est la tâche principale de toutes les organisations et comités antifascistes de soutenir les collectes organisées dans la semaine du 17 au 25 juin, de diffuser les matériaux édités à ce sujet et de participer activement à l'organisation de démonstrations, meetings, etc., en faveur des victimes du fascisme allemand ;
3. Le Congrès appelle tous les antifascistes à renforcer la lutte et l'organisation du Secours rouge international en adhérant en masse à cette organisation »<sup>725</sup>.

Les militants du Secours rouge participent aussi à Paris au congrès mondial de la jeunesse qui se déroule trois mois plus tard avec des objectifs similaires à ceux de leurs aînés<sup>726</sup>. Peu après la réunion de Pleyel, la fusion du mouvement d'Amsterdam et du comité antifasciste européen donne naissance au Comité mondial contre la guerre et le fascisme, appelé aussi Mouvement Amsterdam-Pleyel, qui sous l'égide d'Henri Barbusse et de Romain Roland devient un véritable mouvement de masse rassemblant des antifascistes de tous bords<sup>727</sup>. Son comité français, dont Marcel Rouffianges est le secrétaire, deviendra l'un des fers de lance de la dynamique unitaire du Front populaire. Trois mois après la réunion de Pleyel, les militants Secours rouge participent également au congrès mondial des jeunes contre la guerre et le fascisme.

### **L'Allemagne « sous la botte hitlérienne »**

#### *Au secours de Dimitrov et des inculpés de l'incendie du Reichstag*

Dès l'accession d'Hitler au pouvoir en janvier 1933, la section française du Secours rouge se met à l'heure allemande. Au cours des mois suivants, rares sont les numéros de *La Défense* qui n'affichent pas en une la solidarité avec les antifascistes allemands.

Alors que les assassinats politiques, les arrestations et les perquisitions contre les organisations ouvrières se multiplient depuis le 30 janvier, l'incendie du Reichstag dans la nuit du 27 au 28 février accélère brutalement la répression et marque le réel point de départ de l'instauration du régime nazi<sup>728</sup>. Le lendemain de l'incendie les libertés fondamentales et

---

<sup>725</sup> « Une résolution du Congrès européen antifasciste », *La Défense*, 16 juin 1933.

<sup>726</sup> Raymond Guyot, « Pour le congrès mondial des jeunes contre la guerre », *La Défense*, 11 août 1933 ; G. Abadie, « Avec l'avant-garde des jeunes contre le fascisme et la guerre », *La Défense*, 29 septembre 1933.

<sup>727</sup> Jocelyne Carré-Prézeau, *Amsterdam-Pleyel (1932-1939). Histoire d'un mouvement de masse*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-8, 1993.

<sup>728</sup> Gilbert Badia, *Feu au Reichstag. L'acte de naissance du régime nazi*, Paris, Éditions sociales, 1983.

l'État de droit sont suspendus. Des dizaines d'ouvriers communistes et social-démocrates sont assassinés et le pouvoir fait arrêter des milliers d'opposants, dont le dirigeant du KPD Ernst Thaelmann. Dans les jours suivants, le président du groupe parlementaire communiste, Ernst Torgler, ainsi que trois envoyés bulgares du Komintern – Georges Dimitrov<sup>729</sup>, Vasil Tanev et Blagoi Popov – sont accusés de l'incendie du Reichstag et emprisonnés. Le 23 mars, le Parlement, expurgé des députés communistes, vote les pleins pouvoirs à Hitler.

Face à la « peste brune », le secrétariat national du SRI, dans deux circulaires des 3 et 18 mars, exhorte les sections et les militants à entrer immédiatement dans l'action<sup>730</sup>. Ces derniers doivent intervenir dans toutes les réunions ouvrières pour inscrire la question allemande à la discussion. Le Secours rouge appelle à « bombarder d'ordres du jour » l'ambassade d'Allemagne à Paris et à former des délégations de travailleurs de toutes tendances pour se rendre dans les consulats. Les militants sont aussi invités à inonder l'espace public de tracts, affiches, papillons, et à couvrir les murs de slogans en solidarité avec les organisations révolutionnaires et le SRI d'Allemagne. Il est proposé dans le même temps de lier étroitement la campagne contre la terreur nazie à celle pour l'amnistie en France, en utilisant à cet effet la longue tournée de meetings qu'effectuent Paul Roussenq et Gabriel Citerne à travers le pays. Sollicités par le Secours rouge, plus de deux cents intellectuels, écrivains et journalistes signent un appel contre la terreur hitlérienne, auquel s'associent 153 avocats du Barreau de Paris<sup>731</sup>. Par ailleurs, la « Commission de propagande juive auprès du comité régional du SRI » invite les organisations et les travailleurs juifs à organiser un meeting à Paris et constituer un « Comité de lutte contre la terreur fasciste en Allemagne, contre les pogromes exercés sur les masses travailleurs juives en Allemagne et contre la répression en France »<sup>732</sup>.

Le Comité exécutif international du SRI organise du 17 au 25 juin une semaine de solidarité avec les victimes du nazisme qui remporte un grand succès en France<sup>733</sup>. Popularisée lors du Congrès antifasciste européen de Pleyel, relayée par la presse non communiste, elle reçoit le concours de plusieurs figures intellectuelles comme Marcel

---

<sup>729</sup> Georges Dimitrov, *Journal 1933-1945*, Paris, Belin, 2005.

<sup>730</sup> RGASPI, 539/3/1220/34-42, Circulaires du Secrétariat du SRI, 3 et 18 mars 1933 ; « Debout contre le fascisme ! », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°15, mars-avril 1933.

<sup>731</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-7, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933 ; « À notre appel, les intellectuels de toutes tendances protestent contre la terreur hitlérienne », *La Défense*, 31 mars 1933.

<sup>732</sup> « Des centaines d'ouvriers israélites sont torturés dans les prisons hitlériennes », *L'Humanité*, 25 mars 1933.

<sup>733</sup> « Du 17 au 25 juin, semaine de solidarité en faveur des victimes du fascisme hitlérien », *La Défense*, 26 mai 1933.

Prenant, Henri Barbusse, Victor Marguerite ou Jean Dalsace<sup>734</sup>. Le Secours rouge se félicite également d'avoir, « pour la première fois, peut-être depuis que [l']organisation est créée en France » reçu « l'appui total de toutes les grandes organisations révolutionnaires » : Parti communiste, CGTU, fédérations syndicales unitaires, SOI, Ligue contre l'impérialisme, Union fraternelle des femmes contre la guerre, ARAC, FST, Union des municipalités communistes, Ligue des médecins contre la guerre, Cercle des coopérateurs, Amis de l'URSS, Ligue des femmes pour la paix et la liberté, Fédération des locataires, Université ouvrière, comités de chômeurs<sup>735</sup>... *La Défense* publie également une déclaration de la présidente du SRI Clara Zetkin qui, quelques jours avant sa disparition, lance un ultime appel aux « amis et sympathisants », aux « ouvriers et ouvrières social-démocrates et adhérents des syndicats réformistes », aux « savants, artistes, professeurs, écrivains, travailleurs intellectuels » :

« Adversaires du fascisme ! Je vous invite, dans tous les pays, à exercer avec le SRI tout votre devoir de solidarité internationale. Le sacrifice que le Secours rouge international vous demande est peu de chose en comparaison des sacrifices de biens et de sang que les ouvriers révolutionnaires font chaque jour dans leur lutte héroïque contre le fascisme. Nous ne devons pas avoir de repos tant que le fascisme, qui traîne à sa suite la répression sanglante, la terreur, la famine et la guerre, n'est pas terrassé »<sup>736</sup>.

Dans tout le pays, les militants s'emparent de l'événement. Des centaines d'ordres du jour sont adoptés par les conseils municipaux, dans les réunions et les meetings – auxquels s'associent parfois les organisations réformistes. Les délégations se succèdent auprès des consulats et de l'ambassade placée sous haute protection policière. Un timbre à l'effigie de Thaelmann est mis en circulation par le SRI, ainsi qu'une carte postale – dont 75 000 exemplaires sont vendus en quelques jours seulement et, pour une partie, adressés à l'ambassade d'Allemagne<sup>737</sup> – avec les portraits de Thaelmann, Torgler, Dimitrov, Tanev et Popov. La souscription, en dépit du refus du ministère de l'Intérieur d'autoriser les

---

<sup>734</sup> « Écrivains, travailleurs intellectuels, organisations ouvrières vous font appel pour la semaine de solidarité internationale du 17 au 25 juin », *La Défense*, 9 juin 1933 ; « Écrivains, travailleurs intellectuels vous font appel », *La Défense*, 16 juin 1933.

<sup>735</sup> « La CGTU appuie notre action », *La Défense*, 9 juin 1933 ; « Mobilisation générale des organisations ouvrières », *La Défense*, 16 juin 1933 ; « L'action est engagée », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°16, mai-juin 1933.

<sup>736</sup> « Clara Zetkin s'adresse à vous », *La Défense*, 2 juin 1933. L'appel est également reproduit dans sa globalité dans la brochure d'hommage à Clara Zetkin : *Clara Zetkin : en souvenir d'une grande révolutionnaire disparue*, Défense Edition, 1933, p. 22-23.

<sup>737</sup> « Pour le soutien des victimes de la terreur hitlérienne... », *L'Humanité*, 21 juin 1933.

collectages dans la rue<sup>738</sup>, dépasse les espérances : 110 000 francs sont collectés en quelques jours, dont 80 000 sont immédiatement adressés au Secours rouge allemand<sup>739</sup>.

Au moment où s'ouvre à Leipzig à l'automne 1933 le procès des accusés de l'incendie du Reichstag, les initiatives de solidarité fleurissent<sup>740</sup>. Le 20 novembre 1933, le SRI participe avec vingt-deux autres organisations<sup>741</sup> à la constitution du « Comité pour la libération de Dimitrov, Torgler, Popov et Tanev ». Présidé par Paul Langevin, André Gide et André Malraux, ce comité dans lequel siègent aussi Henri Barbusse et Romain Rolland est chargé de coordonner la campagne d'opinion en faveur des inculpés<sup>742</sup>.

D'autre part, alors que s'organise à Londres et Paris un contre-procès<sup>743</sup>, suivi de la publication d'un *Livre brun* accusant les nazis d'avoir fomenté l'incendie du Reichstag, Marcel Willard se rend à Leipzig en octobre pour participer avec d'autres avocats étrangers à la défense de Dimitrov. Arrêté par la police allemande en pleine audience, il est emprisonné puis expulsé après quatre jours de grève de la faim<sup>744</sup>. De retour en France, Marcel Willard anime alors le « Comité de défense pour le procès du Reichstag » qui, sous les auspices du SRI<sup>745</sup>, réunit des avocats de différents pays.

Durant les trois mois du procès de Leipzig, la mobilisation en France redouble d'intensité, sous des formes variées. Ainsi, le Secours rouge n'hésite pas à engager lui-même des actions « coup-de-poing », comme ce 28 novembre au soir où 150 de ses militants déboulent dans la nuit devant l'ambassade allemande :

« Nous voici à l'entrée de la rue de Lille, les flics sont immobiles, blêmes de peur, ils se demandent d'où nous sortons ; rapidement nous avançons vers l'ambassade. À quinze mètres de celle-ci des cris s'élèvent, "Libérez Dimitrov, libérez Torgler, à bas le fascisme assassin", et des bouteilles d'encre rouge volent et s'écrasent sur la façade de cet immeuble des représentants du fascisme

---

<sup>738</sup> « Le gouvernement contre la solidarité », *La Défense*, 7 juillet 1933.

<sup>739</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933 ; « Le fascisme mordra la poussière », *L'Humanité*, 14 juillet 1933 ; « Rot front gegen faschismus », *La Défense*, 21 juillet 1933.

<sup>740</sup> Claude Willard, « Le mouvement de solidarité en France pour la libération de Dimitrov en 1933-34 », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°28, Septembre-Octobre 1972, p. 88-95.

<sup>741</sup> Dont la CGTU, l'ARAC, l'AEAR, le mouvement Amsterdam-Pleyel, la Ligue internationale contre l'antisémitisme, ou encore la fédération de la Seine et Seine-et-Oise de la LDH (« Pour la libération de Dimitrov, Torgler, Popov, Tanev », *L'Humanité*, 22 novembre 1933).

<sup>742</sup> Le secrétariat de ce comité est confié à Julien Racamond (CGTU) et André Seigneur (du Secours rouge).

<sup>743</sup> Sous l'égide d'une « Commission internationale d'enquête sur l'incendie du Reichstag », qui réunit des juristes de différents pays.

<sup>744</sup> « M<sup>es</sup> Willard, Gallacher, Detchev et Grigorov sont chassés de l'audience, arrêtés et expulsés », *L'Humanité*, 15 octobre 1933 ; « M<sup>e</sup> Willard est arrivé hier soir à Paris », *L'Humanité*, 23 octobre 1933. Voir aussi la notice biographique de Marcel Willard, rédigée par Michel Dreyfus, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article73797>].

<sup>745</sup> D'après Claude Willard, le secrétariat du Comité de défense est assuré par deux militants du SRI, Pierre Blum (dit Gaston Henri) et Albert Jehlem.

hitlérien. Mais la Démocratie monte la garde, une trentaine de flics sont là. Des coups de sifflet, la charge, et nous voici dans la bagarre : coup pour coup nous répondons »<sup>746</sup>.

À l'issue de cette opération, treize activistes sont arrêtés, dont deux écoperont de quelques jours de prison. Mais le Secours rouge et les organisations antifascistes comptent avant tout sur la mobilisation populaire pour faire pression sur les autorités allemandes. La campagne en faveur des antifascistes d'outre-Rhin est rythmée par de grands rassemblements de masse lors desquels interviennent, avec d'autres, les orateurs du SRI. Des milliers de personnes se pressent dans les meetings organisés à Paris les 11 et 20 septembre, puis le 24 sur la pelouse de Vincennes – dont le lieu fait ressurgir le souvenir des mobilisations de l'été 1927 en faveur de Sacco et Vanzetti<sup>747</sup>. Le 14 décembre, vingt meetings sont organisés simultanément en région parisienne, en prélude au rassemblement géant de Luna-Park qui, cinq jours plus tard, réunit entre 15 000 et 30 000 personnes<sup>748</sup>. Sous l'égide du Comité pour la libération des quatre inculpés, des dizaines de milliers de cartes de solidarité avec le portrait de Dimitrov sont diffusées, tandis qu'une pétition de 100 000 signatures est remise à l'ambassade d'Allemagne. Après l'acquittement des accusés, le Comité poursuit sa campagne jusqu'à leur libération en février 1934. Il est remplacé ensuite par le Comité Thaelmann, qui animera jusqu'à la guerre la mobilisation en faveur du leader emprisonné du KPD<sup>749</sup>.

Ces initiatives demeurent sous le contrôle du Parti communiste et de sa galaxie d'organisations de masse. Par conséquent, le discours reste, tout du moins jusqu'au début de l'année 1934, marqué par une conception étroite du front unique qui implique toujours « une dénonciation violente des chefs sociaux-démocrates, complices et agents les plus efficaces de la bourgeoisie »<sup>750</sup>. En revanche, le rôle des intellectuels dans ces campagnes s'affirme de plus en plus, comme en témoigne la multiplication des prises de position et des interventions dans les meetings.

---

<sup>746</sup> Avezard, « Devant l'ambassade hitlérienne à Paris, la colère antifasciste s'est objectivement exprimée », *La Défense*, 8 décembre 1933.

<sup>747</sup> « Paris ouvrier ! Tu n'as pas oublié Sacco et Vanzetti ! », titre *L'Humanité*, du 23 septembre 1933.

<sup>748</sup> Le Secours rouge est chargé, lors de ce rassemblement, de l'organisation du service d'ordre et du collectage (« Pour le meeting monstre de Luna-Park », *L'Humanité*, 18 décembre 1933.

<sup>749</sup> Gilbert Badia, « Le Comité Thaelmann », in Gilbert Badia et al., *Les bannis de Hitler. Accueil et lutte des exilés allemands en France, 1933-1939*, Paris, Études et documentation internationales, Presses Universitaires de Vincennes, 1984, pp. 199-259.

<sup>750</sup> Claude Willard, « Le mouvement de solidarité en France pour la libération de Dimitrov en 1933-34 », *op. cit.*, p. 91. Lors du meeting de Luna-Park par exemple, l'avocat socialiste Delépine est contraint d'interrompre son discours sous les huées.

## *L'accueil des premiers réfugiés allemands*

La victoire du nazisme en Allemagne provoque « une vague massive d'émigration de personnes qui, pour des raisons raciales, confessionnelles ou politiques, voient leur liberté ou leur vie menacée par le nouveau régime »<sup>751</sup>. Alors que des milliers d'opposants politiques sont contraints à l'exil, le Secours rouge joue un rôle majeur dans l'accueil en France des militants et des cadres du KPD, dont l'appareil est décimé<sup>752</sup>.

En mai 1933, la région parisienne du SRI assure l'hébergement et la nourriture d'une centaine d'exilés allemands, et de nombreux autres émigrés sont aussi pris en charge à Metz, Strasbourg, Lille ou Lyon<sup>753</sup>. Alors que cette activité nécessite une dépense d'au moins 1 500 francs par jour, le Secours rouge lance un appel pressant à la solidarité financière. Le montant alloué au secours des réfugiés allemands depuis le début de la crise s'élève à 30 000 francs à l'été 1933, puis à 90 000 francs fin octobre (tandis que 80 000 francs ont également été versés au Secours rouge allemand)<sup>754</sup>. Le SRI invite ses adhérents et sympathisants qui le peuvent à accueillir à leur domicile des révolutionnaires allemands, en organisant des parrainages en lien avec les sections du SRI :

« Il est nécessaire que nous renforçons notre solidarité matérielle et morale à leur égard. Il faut qu'ils se sentent entourés de la sympathie et de la sollicitude constantes des travailleurs français. Pour cela, il ne suffit pas de collecter de l'argent, mais il faut aussi resserrer les liens qui les unissent à nos militants et adhérents de base en organisant le parrainage direct par chaque section de l'un ou plusieurs d'entre eux.

Beaucoup de nos adhérents et sympathisants peuvent loger chez eux un camarade, ne serait-ce que pendant huit ou quinze jours. D'autres, qui n'ont pas les conditions de logement voulues, peuvent le nourrir à leur table pendant quelques jours.

Nous faisons un appel pressant à tous les camarades qui, individuellement, peuvent se charger d'un émigré politique, soit pour le logement, soit pour la nourriture.

Mais il est certain que des résultats importants dans ce sens ne seront obtenus que par le parrainage collectif par nos comités locaux et sections des émigrés politiques. Chaque responsable de section et CL a une tâche urgente à remplir : rechercher les camarades susceptibles d'aider les émigrés

---

<sup>751</sup> Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *Cahiers d'Histoire de l'IRM*, n° 7, décembre 1981, pp. 123-50. Le développement qui suit doit beaucoup à cet article.

<sup>752</sup> Frank Caestecker note que sur les 15 membres du Comité central du KPD, 10 ont émigré (quatre sont emprisonnés et une personne a quitté le parti). 29 des 100 membres du Parlement fédéral du parti ont également fui en 1933. En 1936, le KPD estime que 2 000 de ses militants ont quitté l'Allemagne, dont 500 se trouvent alors en France. Frank Caestecker, « Red Aid, a non-accommodating NGO challenging the power of the West-European states to deny protection to undeserving refugees, 1933-1935 », *Journal of migration history*, n°5, 2019, pp. 304-331.

<sup>753</sup> « Droit d'asile et soutien ! », *La Défense*, 5 mai 1933.

<sup>754</sup> « Au 7<sup>e</sup> congrès de la région parisienne du SRI », *La Défense*, 10 novembre 1933.

Dans son bilan de fin d'année (qui porte sur onze mois), le secours aux émigrés politiques de toutes nationalités s'élève à 190 000 francs et représente plus de 40% des dépenses de solidarité et 20% des dépenses totales du SRI (« Le bilan d'action du SRI », *L'Humanité*, 24 décembre 1933).



politiques, en établir la liste et organiser un roulement pour l'hébergement et la nourriture. Cela doit soulager la caisse de notre organisation d'un fardeau très lourd, tout en rendant plus effective notre solidarité.

Le contact plus étroit des émigrés politiques avec les travailleurs français leur permettra de se sentir moins isolés, moins accessibles au découragement qui peut suivre une longue période de privations et d'isolement. Par ailleurs, ils pourront mieux faire bénéficier nos sections de leur expérience et leur apporter une aide pratique appréciable, en particulier dans les tâches de collectage »<sup>755</sup>.

Il est difficile de mesurer la portée de cet appel, de surcroît dans un contexte économique défavorable pour les milieux les plus populaires. Jacques Omnès souligne que « les privations endurées par les familles ouvrières françaises, la barrière de la langue ont sans doute entravé cette action »<sup>756</sup>. Le Secours rouge fait aussi rapatrier en France des enfants de révolutionnaires emprisonnés ou exécutés par les nazis. Les enfants de Torgler et de Schneller (membre du Bureau politique du KPD) sont ainsi accueillis à Bagnolet le 13 juillet par une centaine de pionniers qui décident ensuite de porter à l'ambassade d'Allemagne un ordre du jour de protestation<sup>757</sup>. Lors du traditionnel « Noël rouge » des emprisonnés, les enfants allemands reçoivent, comme leurs petits camarades français dont un parent est en prison, des jouets et des friandises. La fête organisée au gymnase Japy à Paris le 24 décembre remporte un franc succès qui réjouit les dirigeants du SRI :

« Dans la région parisienne, le Noël rouge régional a dépassé en ampleur toutes les fêtes que nous avons organisées jusqu'à maintenant. Des milliers de participants l'après-midi, des milliers d'autres le soir à la fête de nuit. Cela a permis de recueillir des milliers de francs en faveur des emprisonnés, des émigrés. Quand ces derniers en groupe compact, chantant *Antifasciste*, vinrent remercier les travailleurs de leur solidarité, plus d'un ouvrier serrait les poings de colère et tous clamaient avec force *Rot front* contre le fascisme »<sup>758</sup>.

Jacques Omnès explique par ailleurs, sur la base de témoignages recueillis auprès de militants alsaciens du Secours rouge, que le SRI a pu aussi fournir – même s'il s'en est toujours publiquement défendu – des faux papiers à certains émigrés allemands<sup>759</sup>.

La mobilisation en faveur de l'accueil des réfugiés allemands, qui trouve en France un écho favorable dans de larges secteurs de la société civile, est l'occasion pour le Secours rouge de crier haut et fort sa revendication du « droit d'asile complet »<sup>760</sup>. Alors que le SRI se félicite que le gouvernement, « sous la pression populaire », ait jusqu'alors accordé un

---

<sup>755</sup> G. Bertrand, « Une tâche urgente », *La Défense*, 25 août 1933.

<sup>756</sup> Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 127.

<sup>757</sup> « Les enfants luttent aussi contre la terreur en Allemagne », *La Défense*, 21 juillet 1933.

<sup>758</sup> « Notre Noël rouge », *La Défense*, 12 janvier 1934.

<sup>759</sup> Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 127.

<sup>760</sup> Marcel Cordier, « Droit d'asile », *La Défense*, 28 avril 1933.

permis de séjour à tous les exilés, il s'oppose, dès avril 1933, au projet des autorités de contraindre les émigrés à payer « plus de 50 francs pour un visa d'entrée en France » et 100 francs pour la carte d'identité. Il demande également la délivrance d'une carte de travailleur (et non seulement de réfugié politique) pour tous les nouveaux arrivants. Le SRI dénonce dans le même temps la politique d'expulsion qui se poursuit à l'égard des travailleurs immigrés antifascistes d'autres nationalités<sup>761</sup> ; expulsions qui viseront bientôt certains réfugiés révolutionnaires allemands refoulés à la frontière<sup>762</sup>.

Le Secours rouge s'offusque d'autre part des conditions d'accueil et d'hébergement – encasernement, insalubrité, mauvaise nourriture... – offertes aux réfugiés par les organismes gouvernementaux et patronaux<sup>763</sup>. Alors que de nombreuses structures – émanant des autorités ou de la société civile – de soutien aux exilés fleurissent en France, l'action du SRI « vise aussi à soustraire les réfugiés à l'influence jugée politiquement néfaste des autres comités ou organisations d'aide qu'il dénonce avec virulence »<sup>764</sup> :

« La vague de terreur nazie en Allemagne et l'arrivée en France d'un nombre considérable d'émigrants a eu pour conséquence de faire naître à Paris une multitude de comités de secours. On en compte une bonne vingtaine. Philanthropie et charité bourgeoise s'en sont donné à cœur joie. Quelle belle occasion de se parer d'un titre de président, vice-président ou secrétaire, d'avoir son nom dans le journal et surtout de faire la politique nationaliste française la plus hypocrite sous le masque de l'aide aux victimes du fascisme.

Depuis Mgr l'archevêque de Paris au grand rabbin de France, en passant par les anciens ministres et les vedettes de cinéma, chacun veut son petit comité. Celui-ci se propose de secourir les intellectuels, cet autre les étudiants. Mais, en vérité, chacun cherche à servir les intérêts du capitalisme français ».

Qu'il s'agisse de l'Armée du Salut, du Comité national de secours aux réfugiés juifs, et plus encore des organisations plus « politiques » comme la Ligue des droits de l'Homme, « l'opposition trotskyste », le Comité de solidarité ouvrière internationale ou le Fonds Matteotti, tous sont accusés d'opérer un tri parmi les réfugiés et de nuire à l'unité d'action

---

<sup>761</sup> Le Secours rouge parvient, par sa mobilisation, à empêcher certaines expulsions, comme celles en 1933 de l'Espagnol Miranda dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris ou de l'Italien Bortelas à Villejuif. Il reconnaît toutefois la faiblesse de son action dans la lutte contre les expulsions et pour le droit d'asile, regrettant que « trop souvent les CD et sections se contentent de la solution paresseuse : envoyer le camarade de la localité où il est expulsé dans une autre » (RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933).

<sup>762</sup> « Les juifs chassés par Hitler expulsés du bastion de la démocratie », *La Défense*, 1<sup>er</sup> décembre 1933 ; « Les travailleurs étrangers ont lutté à nos côtés, défendons-les contre la répression », *La Défense*, 23 février 1934.

<sup>763</sup> André Simonet, « Des camps de concentration d'Hitler... à ceux de Daladier ! », *La Défense*, 29 septembre 1933.

<sup>764</sup> Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 134.

antifasciste du prolétariat<sup>765</sup>. À l'inverse, le Secours rouge affirme ne pas faire de distinction parmi les exilés :

« Face à cela, notre Secours rouge vient en aide à tous les émigrés politiques quels qu'ils soient, ouvriers révolutionnaires, ouvriers socialistes, anarchistes, inorganisés, juifs s'enfuyant devant le pogrom, tous reçoivent notre aide la plus complète »<sup>766</sup>.

Toutefois, le SRI reconnaît que son action s'inscrit, au-delà de son caractère d'urgence et humanitaire, dans une perspective beaucoup plus politique liée à la poursuite du combat révolutionnaire contre le régime nazi, qui de ce fait concerne en premier lieu les militants communistes :

« Notre aide aux émigrés, en leur apportant de quoi dormir, manger, en leur facilitant les possibilités d'installation dans ce pays, a un but beaucoup plus large. Pour nous, il s'agit de conserver des révolutionnaires à leur classe, de les renforcer encore dans leurs convictions pour qu'ils soient prêts, demain, dans leur pays, à mener de nouveaux combats ; de les lier intimement avec les travailleurs de ce pays pour la lutte commune »<sup>767</sup>.

C'est pourquoi la participation des exilés à l'activité politique en France est aussi favorisée par le Secours rouge<sup>768</sup>. Dès les premières semaines de l'installation du régime nazi, la section française du SRI a établi un lien étroit avec son homologue allemande. Cette collaboration permet évidemment de remettre l'argent collecté du côté français et de faciliter du côté allemand l'évacuation des militants persécutés. Mais les deux organisations travaillent également de concert pour révéler au monde entier la réalité du régime nazi et convaincre les antifascistes français comme les réfugiés que le mouvement ouvrier allemand n'a pas été vaincu et que la résistance s'organise. Plusieurs articles expliquent ainsi que le Secours rouge allemand, en dépit de la répression acharnée visant à le détruire et l'obligeant à agir clandestinement, reste « à son poste de combat »<sup>769</sup>. Des brochures rédigées par des antifascistes allemands sont éditées en français, à l'instar du bilan des six premiers mois « sous la botte hitlérienne » que présente Theodor Balk, médecin et écrivain juif réfugié à

---

<sup>765</sup> Jean Barthel, « Quatuor discordant », *La Défense*, 11 août 1933 ; « Les diviseurs », *La Défense*, 1<sup>er</sup> décembre 1933. Voir aussi Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 135-138.

<sup>766</sup> « Droit d'asile et soutien ! », *la Défense*, 5 mai 1933.

<sup>767</sup> « L'action du SRI contre la répression, contre le fascisme et pour la solidarité », *La Défense*, 14 juillet 1933. Voir aussi Frank Caestecker, « Red Aid, a non-accommodating NGO challenging the power of the West-European states to deny protection to undeserving refugees, 1933-1935 », *op. cit.*

<sup>768</sup> Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 132-138.

<sup>769</sup> Ludwig, « Le Secours rouge allemand est à sa place de combat. L'Allemagne sous l'ombre brune », *La Défense*, 24 mars 1933 ; « Un appel du Secours rouge allemand », *La Défense*, 14 avril 1933 ; « Le prolétariat allemand réagit contre le fascisme... », *La Défense*, 9 juin 1933. En 1935, une brochure sera également éditée sous le titre *Le Secours Rouge Allemand à son poste de combat*.

Paris<sup>770</sup>. Jean Chaintron se souvient aussi de la préparation d'une autre brochure, tirée à 15 000 exemplaires et à 10 000 exemplaires en allemand, consacrée à l'incendie du Reichstag<sup>771</sup> :

« Un camarade allemand, ex-député, qui signait du pseudonyme de Ludwig, installé à mes côtés, dans mon bureau, au bout de la baraque du SRI, rédigeait la petite brochure illustrée intitulée *L'Incendie du Reichstag, provocation hitlérienne*, dont je conduisais l'édition »<sup>772</sup>.

Des militants allemands participent par ailleurs directement à l'agitation menée par le SRI. Paul Schwenk, député en exil du KPD, effectue ainsi, entre mai et septembre 1933, une tournée d'une quarantaine de meetings pour le Secours rouge à travers le pays, qui réunissent plus de 10 000 auditeurs<sup>773</sup>. Le SRI entretient aussi durant le procès de Leipzig des liens avec la sœur de Dimitrov, qui se rend au siège avenue Mathurin Moreau<sup>774</sup>.

En parallèle de ses campagnes anticoloniales et antifascistes, le Secours rouge s'attelle à une autre mission : défendre l'Union soviétique et répondre aux critiques qui la visent.

## La défense de l'Union soviétique et de son modèle politique

La dégradation de la situation internationale à la fin des années 1920 et l'isolement croissant de l'URSS sur la scène géopolitique mondiale constituent, aux yeux des dirigeants soviétiques, un danger pour le devenir du premier État prolétarien. L'écrasement de la révolution chinoise, la rupture des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, la détérioration des relations avec la France ou l'organisation par la social-démocratie de campagnes hostiles aux bolcheviques sont perçus comme autant de manœuvres des puissances occidentales pour encercler l'URSS et préparer une agression impérialiste. Ce climat, qui alimente l'image – également motivée par des considérations de politique intérieure – de « citadelle assiégée », favorise le nouvel infléchissement impulsé par Staline

---

<sup>770</sup> Theodor Balk, *Sous la botte hitlérienne*, Défense Edition, 1933.

<sup>771</sup> Ludvig, *L'incendie du Reichstag. Provocation hitlérienne*, Défense Edition, 1933.

<sup>772</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, *op. cit.*, p. 99-100.

<sup>773</sup> RGASPI, 539/3/1219/8-17, Schéma du rapport d'activité du SRI, 7 août 1933 ; « Les travailleurs acclament Paul Schwenk représentant du prolétariat allemand », *La Défense*, 23 juin 1933 ; « Contre le fascisme et pour l'amnistie ! », *La Défense*, 30 juin 1933 ; « Tournée Schwenk », *La Défense*, 7 juillet 1933. Pour plus de détails sur cette tournée, voir aussi : Jacques Omnès, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *op. cit.*, p. 132-135.

<sup>774</sup> « La sœur de Dimitrov nous écrit : "Sauvez-les !" », *La Défense*, 19 mai 1933 ; « La sœur de Dimitrov est venue à notre siège dire sa confiance en notre action pour sauver de la mort son frère et ses co-accusés », *La Défense*, 28 juillet 1933 ; « J'ai vu mon frère pâle, affaibli, mais brûlant d'énergie révolutionnaire... », *La Défense*, 6 octobre 1933 ; « Une lettre, un appel d'Elena Dimitrova avant son départ », *La Défense*, 19 janvier 1934.

de la politique étrangère soviétique et du Komintern. Actant l'échec (du moins provisoire) des autres partis communistes à prendre le pouvoir, la « construction du socialisme dans un seul pays » est érigée en « objectif révolutionnaire le plus élevé de la période »<sup>775</sup>. Par conséquent, alors que les dirigeants bolcheviques annoncent l'arrivée imminente d'une nouvelle phase de bouleversements révolutionnaires dans le monde, les communistes doivent non seulement se préparer à l'affrontement décisif, mais orienter également leurs efforts vers la lutte contre le danger de guerre et pour la défense de l'URSS.

Le SRI n'échappe pas à ces réorientations stratégiques du mouvement communiste international. Albert J. Gleb a montré qu'un basculement s'était déjà opéré depuis la première moitié des années 1920 dans le champ de la solidarité internationale et de l'internationalisme prolétarien à l'œuvre en URSS<sup>776</sup>. Alors que les bolcheviques misaient sur d'autres révolutions en Europe – et tout particulièrement en Allemagne – pour consolider et élargir la construction de la nouvelle société communiste, l'échec de l'« octobre allemand » en 1923 a douché les espoirs des soviétiques et ouvert la voie à la conception stalinienne du « socialisme dans un seul pays ». Un changement de paradigme s'est dès lors opéré, puisque les travailleurs révolutionnaires des pays industrialisés, qui faisaient jusqu'alors figure de modèles et de principaux agents de la révolution mondiale, ont été rétrogradés au statut de victimes de la répression et d'objets de la solidarité internationale soviétique. L'internationalisme, pilier du travail d'agitation du parti bolchevique jusqu'en 1923, avait alors été « externalisé » au MOPR/Secours rouge.

La section soviétique du SRI, qui par son poids numérique, financier et politique assoit sa domination sur toute l'organisation internationale, a un rôle de centre de la solidarité prolétarienne mondiale. Son concours (financier et symbolique) est régulièrement recherché par les autres sections nationales du SRI<sup>777</sup> et participe du rayonnement à travers le monde de l'État prolétarien et de la construction de liens fraternels entre les ouvriers en lutte des pays capitalistes et leurs homologues soviétiques. Ainsi, plusieurs comités locaux du MOPR soviétique prennent l'initiative de parrainer des prisons ou des détenus politiques français<sup>778</sup>.

---

<sup>775</sup> Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 73.

<sup>776</sup> Albert J. Gleb, « International Solidarity With(out) World Revolution. The Transformation of "Internationalism" in Early Soviet Society », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, pp. 33-50.

<sup>777</sup> Dans le cadre de la campagne pour Paul Roussenq, Robert Blache demande par exemple à la section soviétique d'écrire au bagnard et d'adresser des lettres de protestation à l'administration (RGASPI, 539/3/1205/82, Lettre du 20 décembre 1930).

<sup>778</sup> Plusieurs lettres de parrainage adressées par des groupes du MOPR sont publiées dans *L'Humanité* du 25 décembre 1929.

C'est le cas par exemple de la section du Secours rouge des apprentis marins de la ville portuaire d'Arkhangelsk – forte de 195 adhérents –, qui entame une correspondance avec Lucien Carré, enfermé à la prison de Besançon<sup>779</sup>. André Marty, durant ses périodes d'incarcération, accumule également les télégrammes et lettres de solidarité adressés par les assemblées locales et les sections d'usines du MOPR<sup>780</sup>. Les témoignages de soutien se manifestent aussi par la confection et l'envoi par les soviétiques de drapeaux, à l'instar de ceux envoyés en 1926 en hommage à la Commune de Paris ou en 1931 aux marins emprisonnés de Toulon<sup>781</sup>.

Mais avec le tournant opéré par le mouvement communiste international, les sections nationales du SRI sont appelées à prendre une part plus active dans la défense de l'URSS et dans la valorisation des réalisations de la « patrie du socialisme ». Si ce nouveau mot d'ordre se concrétise par la participation directe du Secours rouge aux mobilisations des communistes contre la guerre (notamment le 1<sup>er</sup> août), il se manifeste surtout par la multiplication des voyages et des délégations en URSS<sup>782</sup>. Ce faisant, le SRI agit comme l'un des multiples relais de la diplomatie culturelle soviétique, en participant à la promotion en France du modèle soviétique – et tout particulièrement de son système judiciaire et carcéral.

## **Voyages et délégations du Secours rouge en URSS**

### *Les célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre*

Dans les premiers jours de novembre 1927, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre est célébré en grande pompe par le régime soviétique, qui souhaite faire de ces festivités une grande « démonstration de solidarité à l'égard de l'URSS »<sup>783</sup>. Pour l'occasion,

---

<sup>779</sup> « Les ouvriers russes écrivent à nos prisonniers », *La Défense*, 5 octobre 1929.

<sup>780</sup> Il est par exemple élu, lors de la conférence du MOPR de la région du Nord de l'URSS, membre d'honneur du présidium de la conférence (RGASPI, 539/3/1210/1, Télégramme à André Marty, 10 février 1931.

<sup>781</sup> RGASPI, 539/3/1210/96, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 17 mai 1929. Un drapeau envoyé par les ouvriers russes des usines de Dniepropetrovsk est également arboré dans la salle du 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, en octobre 1932. Sur la pratique récurrente de l'échange de drapeaux entre communistes français et soviétiques, voir aussi : Corentin Lahu, « Le drapeau de la Commune, des barricades de Belleville au mausolée de Lénine », ANR PAPRIK@2F, 2015 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/le-drapeau-de-la-commune-des-barricades-de-belleville-au-mausolee-de-lenine/>].

<sup>782</sup> Sophie Cœuré, *La grande hueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, CNRS Éditions, 2017 (1<sup>ère</sup> éd. 1999) ; Sophie Cœuré, Rachel Mazuy, *Cousu de fil rouge. Voyages des intellectuels français en Union soviétique*, Paris, CRNS Éditions, 2012 ; Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002.

<sup>783</sup> Jean-François Fayet, « 1927 : "Bienvenue au pays de Lénine" », *Passés futurs*, n°5, juin 2019 [en ligne : <https://www.politika.io/fr/article/1927-bienvenue-au-pays-lenine>].

un millier de délégués étrangers – dont près de 150 Français – ont été invités, principalement des ouvriers et des syndicalistes, mais aussi des représentants des nombreuses organisations de la galaxie communiste, des militants des mouvements nationalistes et révolutionnaires des pays opprimés ou colonisés, ainsi que des figures du monde intellectuel, scientifique et artistique.

Parmi eux, Henri Barbusse, qui se rend pour la première fois en Union soviétique, fait figure d'invité d'honneur<sup>784</sup>. L'écrivain, qui malade n'avait pu s'y rendre au printemps pour assister à la seconde conférence internationale du SRI, arrive à Moscou dès le 10 septembre, sous les acclamations. Dix jours plus tard, à l'occasion d'une soirée organisée par la VOKS<sup>785</sup> en son honneur à la Maison des syndicats et sous la présidence d'Anatoli Lounatcharski (commissaire du peuple à l'Éducation), Henri Barbusse prononce un discours sur la terreur blanche et salue le travail du Secours rouge :

« Camarades, puisqu'on m'a demandé de parler aujourd'hui sur la terreur blanche, je veux dire tout d'abord tout ce que le prolétariat international doit au Secours rouge qui est l'émanation du prolétariat russe. Il s'est assigné un programme admirable, celui de défendre les hommes qui sont persécutés pour avoir défendu la cause des exploités et des opprimés, et le faire non pas selon des principes arbitraires et aristocrates de la charité, mais selon la loi large et stable de la solidarité prolétarienne. Ce rôle, le Secours rouge a pu l'assurer précisément parce qu'il émane du prolétariat. Cela lui a donné la toute-puissance de remplir en grande partie les tâches aussi larges que celles de défendre le prolétariat par le prolétariat, de mettre la défense des multitudes entre les mains des multitudes, conformément à cette grande loi : l'émancipation des hommes sortira de la masse humaine comme la récolte sort de la masse terrestre »<sup>786</sup>.

Appuyé par des statistiques sur la répression dans le monde, son récit qui se veut conforme à la doxa marxiste-léniniste est aussi empreint de références religieuses et d'accents mystiques – qui font écho à l'une des principales œuvres de Barbusse, *Jésus*, publiée quelques mois plus tôt –, à l'instar de sa conclusion :

« Toute victime est en tant que victime, un militant. Eux aussi les suppliciés sèment la tempête. Un martyr ne cesse plus d'agir. Les crucifiés divins sont des idoles, mais les crucifiés humains continuent à embrasser, et ceux qui sont morts pour la cause ne sont pas morts, puisque toute une foule de vivants, sans cesse croissante, leur prête sa vie, les ressuscite. Ils ne sont pas plus morts que les camarades qui dorment dans la tombe fraternelle, au pied de la muraille rouge du Kremlin ».

---

<sup>784</sup> Sur ce premier séjour soviétique de Barbusse : Philippe Baudorre, *Henri Barbusse. Le pourfendeur de la Grande Guerre, op. cit.*, p. 271-286. Sur le rôle de Barbusse dans la diffusion de la politique culturelle soviétique, voir aussi : Romain Ducoulombier, « Henri Barbusse, Stalin and the making of the Comintern's international policy in the 1930s », *French History*, vol. 30, n°4, décembre 2016.

<sup>785</sup> La VOKS (Société pour les relations culturelles avec l'étranger), fondée en 1925, est l'un des principaux vecteurs de diffusion à l'étranger d'une image positive et contrôlée de l'Union soviétique. Voir à ce sujet : Jean-François Fayet, *VOKS. Le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg, Georg Editeur, 2014.

<sup>786</sup> RGASPI, 539/3/1191/15-24, Discours d'Henri Barbusse, 20 septembre 1927.

Henri Barbusse profite de ce voyage en URSS pour s'occuper de la traduction et de la diffusion de ses œuvres, et accélérer le lancement de sa revue *Monde*. Son séjour est également l'occasion de rencontrer la direction internationale du SRI, en particulier Elena Stassova avec qui il discute d'un projet de congrès international contre le fascisme<sup>787</sup>. En clôture des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire, Henri Barbusse participe aussi, aux côtés de Clara Zetkin et de la plupart des invités étrangers, au congrès fondateur de l'association des Amis de l'Union soviétique, appelée à réunir, au-delà des rangs communistes, les ambassadeurs du philosoviétisme<sup>788</sup>.



130 : Henri Barbusse et Clara Zetkin, 7 novembre 1927. RGAKFD, 2-61175<sup>789</sup>.

La composition de la délégation française du SRI aux célébrations de la révolution d'Octobre fait l'objet de tractations entre la direction française et Moscou, qui souhaite inviter plusieurs avocats et profiter de l'événement pour organiser une conférence juridique internationale. Après plusieurs hésitations<sup>790</sup>, la délégation qui quitte Paris le 27 octobre se

---

<sup>787</sup> Philippe Baudorre, *Henri Barbusse...*, *op. cit.*, p. 273.

<sup>788</sup> Rachel Mazuy, *L'association française des Amis de l'Union soviétique : une "organisation de masse" du Parti communiste français de 1927 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Paris-10, 1988 et « Parti communiste et organisation de masse dans la tourmente : Les débuts des Amis de l'URSS », in Andrieu Claire, Le Béguet Gilles, Tartakowsky Danielle (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, pp. 291-298

<sup>789</sup> Photographie reproduite dans Jean-François Fayet, « 1927 : "Bienvenue au pays de Lénine" », *op. cit.*

<sup>790</sup> Moscou avait dans un premier temps prévu d'inviter les avocats Coen, Castro, Testa et Buffoni (RGASPI, 539/3/1187/1-10). La direction française du SRI souhaitait aussi envoyer à Moscou un militant anarchiste et le



compose du secrétaire de la région parisienne Maurice Chabrit et des trois avocats Robert Foissin (qui dirige le service juridique du SRI), Nicolai (du barreau de Metz) et Pierre Guiboud-Ribaud (socialiste, il sera exclu de la SFIO à son retour)<sup>791</sup>. Tandis que ses camarades participent à la conférence juridique – qui s’attèle à la construction d’une organisation internationale de juristes (qui ne verra le jour qu’en 1929) –, Chabrit est conduit en Géorgie où il visite des prisons, s’entretient avec des détenus et rapporte une importante documentation sur le régime carcéral soviétique<sup>792</sup>. À son retour en France, il est chargé de faire un compte-rendu de la délégation en URSS lors de la conférence d’information de la région parisienne du Secours rouge, le 18 décembre 1927.

Mais une autre présence française est particulièrement remarquée lors des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire d’Octobre 1917 : celle de plusieurs vétérans de la Commune de 1871.

### *La retraite soviétique des anciens communards*

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la place qu’occupe la Commune de Paris dans le discours et les référents historiques mobilisés par le Secours rouge, qui a fait du 18 mars sa journée internationale de solidarité avec les emprisonnés politiques. Alors que les communistes se revendiquent comme les seuls continuateurs de l’insurrection de 1871, qu’ils inscrivent dans une lecture enthousiaste annonçant le triomphe de la « Commune russe » en construction et de la « Commune mondiale » à venir, les anciens communards – qui se rallient pour la plupart au communisme après la scission de Tours<sup>793</sup> – jouent un rôle de premier ordre dans ce processus d’appropriation symbolique et de captation d’héritage.

Il revient au Secours rouge de veiller sur les derniers survivants de la Commune. Au printemps 1927, André Marty s’inquiète du sort de ces vétérans, dont certains sont plongés dans une grande précarité économique. Plusieurs d’entre eux survivent grâce aux aides distribuées par les organisations communistes et ouvrières de leur localité. C’est le cas d’Antoine Gay à Marseille, qui bénéficie d’une aide financière régulièrement allouée par le

---

secrétaire départemental du Var (RGASPI, 539/3/1185/133-134, Procès-verbal du CE du SRI, 28 septembre 1927).

<sup>791</sup> « La délégation de la section française est partie à Moscou », *L’Humanité*, 29 octobre 1927.

<sup>792</sup> RGASPI, 539/3/1185/270-272, Procès-verbal du CE du SRI, 14 décembre 1927.

<sup>793</sup> Voir à ce propos : Corentin Lahu, « "Les cheveux sont blancs, mais le corps est rouge" : l’Association des Vétérans et Amis de la Commune », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/lassociation-des-veterans-et-amis-de-la-commune/>].

PC et le SRI (il siège en 1925 au Comité central de cette organisation). Dans son bulletin, le Secours rouge donne une description de son logement misérable :

« Triste pièce qui serre le cœur quand on y pénètre ! Un grabat avec deux couvertures de soldat est son lit, un vieux fourneau rouillé lui sert de cuisinière, son armoire est une caisse debout sur deux briques. On sent là une misère poignante, terrible »<sup>794</sup>.

André Marty, dans une lettre adressée au MOPR d'Union soviétique, évoque également la situation d'autres communards, comme Henri Fourcade – qui, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, « vit aussi de secours plus ou moins réguliers de camarades et du Parti communiste »<sup>795</sup> –, mais aussi Menard (installé à Béziers, il avait servi de courrier pour la Commune de Narbonne) ou encore Jean Thénard et sa femme qui sont menacés d'expulsion de leur logement :

« Le camarade Thenard, ancien capitaine de la garde nationale, vit avec sa femme dans la banlieue de Paris. Jusqu'ici il recevait des ouvriers de la localité de quoi manger. Depuis 2 mois, à cause de la crise de chômage, il ne reçoit presque rien et en outre, ces 2 vieillards sont menacés d'être chassés de la mesure qu'ils habitent pour défaut de paiement du loyer »<sup>796</sup>.

Pour ces deux derniers, le Comité exécutif de la section française du SRI vote en urgence le versement d'un secours de 50 francs par mois<sup>797</sup>. André Marty fait mention d'une dizaine d'autres vétérans dont les conditions de vie seraient similaires. Il charge alors la direction du Secours rouge d'enquêter et de recenser les anciens communards sans famille ou vivant dans le besoin, afin de leur accorder une aide financière régulière si nécessaire. La situation de « ces vieux lutteurs [qui] risquent de mourir de misère » est d'autant plus urgente que la dégradation de la situation économique en France « rend de plus en plus difficile l'aide ouvrière individuelle » et que le SRI est lui-même en difficulté financière. Ses dirigeants estiment par ailleurs que « l'aide aux communards ne doit pas avoir la forme philanthropique et individuelle, encore moins la forme d'aumônes, mais qu'elle doit être un acte de solidarité révolutionnaire internationale »<sup>798</sup>.

Le Secours rouge envisage alors de faire l'acquisition d'une maison commune qui pourrait accueillir les vétérans de l'insurrection de 1871 en situation de précarité ainsi que Pierre Degeyter, le compositeur de *L'Internationale*, qui vit pauvrement à Saint-Denis. Cette

---

<sup>794</sup> « Antoine Gay, vétéran de la Commune, membre du Comité central », *Secours rouge*, n°6, juin 1926.

<sup>795</sup> RGASPI, 539/3/1184/154-156, Lettre de Marty et Charles au Comité central de la Société des anciens forçats politiques de l'URSS, 19 avril 1927.

<sup>796</sup> *Ibid.*

<sup>797</sup> RGASPI, 539/3/1185/47-50, Procès-verbal du CE du SRI, 29 avril 1927.

<sup>798</sup> RGASPI, 539/3/1184/154-156, Lettre de Marty et Charles..., *op. cit.*

maison serait dotée d'un potager – grâce au concours du Conseil paysan français (affilié au Conseil Paysan international ou Krestintern, communément appelée Internationale paysanne) – et disposerait également d'une salle transformée en musée de la Commune, ouvert aux visiteurs. La gestion de ce lieu serait assurée par un comité formé d'organisations de la galaxie communiste française (SRI, SFIC, JC, CGTU, SOI et coopératives), sous le contrôle de la direction du Secours rouge. Enfin, son fonctionnement serait assuré, dans un premier temps, par une subvention ou des dons en nature de ces organisations. La pérennité du projet serait ensuite garantie par une caisse spécifique alimentée par les souscriptions auprès « des travailleurs et des organisations révolutionnaires du monde entier »<sup>799</sup>.

Mis en sommeil durant quelques mois, ce projet est à nouveau discuté dans les instances nationales du SRI entre novembre 1927 et mars 1928. Albert Clément, membre du Comité exécutif, est chargé de reprendre en main ce dossier, toujours sous la supervision d'André Marty. Le 1er février 1928, dans un rapport présenté devant le CE, il explique avoir retrouvé 23 ou 24 vétérans, mais souhaite approfondir ses investigations afin d'écartier d'éventuels récalcitrants – pour désaccord politique, ou parce qu'ils vivent déjà dans leurs familles ou dans une situation confortable. Il propose alors de poursuivre son enquête, tout en se gardant de rendre public le projet étant donné que les socialistes, s'ils l'apprenaient, « s'empareraient de l'affaire, car ils ont, paraît-il, les moyens de faire quelque chose dans ce genre »<sup>800</sup>. Cependant les discussions entre Paris et la direction internationale du SRI semblent s'enliser, en raison notamment des lenteurs pour l'établissement d'un budget solidement ficelé. Et quand, en avril 1928, Moscou donne son aval pour le lancement d'une souscription internationale sur cette question<sup>801</sup>, il propose de la faire... en mars 1929, soit presque un an plus tard<sup>802</sup>. Entre-temps, le projet a pris du plomb dans l'aile, mais une autre alternative s'est dessinée pour quelques-uns des anciens communards, qui sont invités à passer leurs vieux jours dans la « Commune russe ».

La Russie soviétique, depuis la prise du pouvoir bolchevique, s'est muée en terre d'accueil pour de nombreux militants révolutionnaires persécutés dans leurs pays d'origine.

---

<sup>799</sup> *Ibid.*

<sup>800</sup> RGASPI, 539/3/1194/45-53, Procès-verbal du CE du SRI, 1<sup>er</sup> février 1928.

<sup>801</sup> RGASPI, 539/3/1192/24-26, Lettre à la section française du SRI, 6 avril 1928.

<sup>802</sup> Certains dirigeants français du SRI avaient émis leur souhait de lancer cette souscription dès le mois de mai, à l'occasion de l'anniversaire de la Semaine sanglante. La décision de Moscou d'attendre le mois de mars suivant est révélatrice du décalage entre la volonté de l'IC de valoriser politiquement la date symbolique du 18 mars, et le poids des traditions ouvrières nationales qui pèsent sur les communistes français, davantage sensibles à la commémoration de la Semaine sanglante.

Dans la seconde moitié des années 1920, elle ouvre ses portes aux anciens proscrits de la Commune de Paris, dont le rayonnement est inépuisable. L'expérience de l'insurrection parisienne de 1871 demeure une source d'inspiration majeure pour les bâtisseurs de l'État soviétique et l'ensemble du mouvement communiste international. En 1925, par exemple, la direction internationale du SRI, après avoir reçu de sa section française des éléments de biographie et une photographie d'Antoine Gay, demande l'envoi à Moscou de documents semblables pour les autres communards en vie, afin d'alimenter ses publications<sup>803</sup>.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la proposition du MOPR de faire venir en URSS les vétérans de la Commune en situation de précarité. Cette solution est d'abord repoussée au printemps 1927 par André Marty et les dirigeants français, qui estiment que « ces vieillards [...] ne s'habitueront jamais dans un pays dont ils ne connaissent pas la langue et ne pourront que s'y démoraliser »<sup>804</sup>.

Pourtant, le poète Gustave Inard (ou Hinard) avait quitté depuis 1925 sa ville de Montataire dans l'Oise pour s'établir en Russie, après avoir participé aux célébrations du 8<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre. *L'Humanité* annonçait alors sa présence à Moscou au titre d'ancien communard et de membre du Comité central de la section française du SRI<sup>805</sup>. Deux ans plus tard, Antoine Gay, mais aussi Henri Fourcade et le chansonnier de sensibilité libertaire Achille Le Roy<sup>806</sup> déménagent à leur tour à Moscou. Conviés tous les trois aux fêtes organisées pour le 10<sup>e</sup> anniversaire d'Octobre 1917<sup>807</sup>, ils rejoignent Gustave Inard dans la Maison « Ilitch Lénine » des vétérans de la Révolution, à Moscou.

Depuis cette maison de retraite réservée aux vieux révolutionnaires, les quatre vétérans de la Commune rendent hommage à « l'immortel Lénine » et au gouvernement bolchevique qui les accueille, dans un texte publié le 16 mars 1928 dans *L'Humanité* :

« Oui ! les Communards n'oublieront jamais ce gouvernement soviétique de nous avoir adoptés dans son sein. Cette récompense mérite une force assez puissante et nous souhaitons pouvoir donner tout notre effort pour soutenir l'URSS par tous les moyens, soit par la presse, soit par des conférences, attendu que nous sommes dans l'arène pour que si un jour nous sommes attaqués, l'on reconnaisse

---

<sup>803</sup> RGASPI, 539/3/1171/124, Lettre du CE du SRI à la section française, 12 juillet 1925.

<sup>804</sup> RGASPI, 539/3/1184/154-156, Lettre de Marty et Charles..., *op. cit.*

<sup>805</sup> « Les délégations ouvrières en Russie », *L'Humanité*, 7 novembre 1925. Son nom n'apparaît pourtant pas dans la liste des membres du Comité central du SRI élus en 1925.

<sup>806</sup> Il était considéré en Russie comme l'auteur de la chanson *Le Drapeau rouge* car il avait, à son retour de déportation en Nouvelle-Calédonie, ajouté de nouveaux couplets au texte original de Paul Brousse (Robert Brecy, *La chanson de la Commune. Chansons et poèmes inspirés par la Commune de 1871*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1991, p. 267).

<sup>807</sup> Antoine Gay intervient à cette occasion à la tribune du Soviet de Moscou (« Les fêtes du dixième anniversaire dans l'Union soviétique », *L'Humanité*, 8 novembre 1927).

que les Communards sont prêts à rentrer dans l'armée rouge pour se mettre en ligne contre ceux qui voudraient terrasser le colosse bolcheviste »<sup>808</sup>.

Deux jours plus tard, pour le jour anniversaire de la Commune, ils assistent à Moscou à l'ouverture du deuxième congrès de la section soviétique du SRI<sup>809</sup>. Et dans les mois suivants, le quotidien communiste français insère à plusieurs reprises dans ses colonnes des lettres signées par les vieux communards, notamment à l'occasion des commémorations de la Semaine sanglante ou pour soutenir des victimes de la répression<sup>810</sup>.

Achille Le Roy meurt à l'automne 1929, après avoir été blessé en Ukraine lors du tournage d'un film sur la Commune, *La Nouvelle Babylone* (de Leonid Trauberg et Grigori Kozintsev)<sup>811</sup>. Sa mort est suivie de celle d'Henri Fourcade le 24 décembre 1929 puis d'Antoine Gay dans la nuit du 6 au 7 juin 1930. Quant à Gustave Inard, il intervient dans de nombreuses réunions, meetings, manifestations ou congrès et décède le 29 janvier 1935 à l'hôpital du Kremlin à Moscou. Des « obsèques grandioses » sont alors organisées pour « l'homme qui a vu les deux Communes : la première écrasée dans le sang et la deuxième, la Commune victorieuse d'Union soviétique, qui a ouvert la voie au triomphe du prolétariat dans tous les pays »<sup>812</sup>.

---

<sup>808</sup> « Le salut des "communards" à Lénine et à la révolution d'Octobre », *L'Humanité*, 16 mars 1928.

<sup>809</sup> « La commémoration de la Commune à Moscou », *L'Humanité*, 20 mars 1928.

<sup>810</sup> Antoine Gay et Achille Le Roy, « Le salut des vétérans », « Les vieux communards nous écrivent de Moscou » et « Les vétérans de la Commune de Paris aux chefs de la Commune hongroise » dans *L'Humanité* des 28 mai, 3 et 28 juin 1928.

<sup>811</sup> Voir la notice biographique d'Achille Le Roy, rédigée par Jean Maitron, Claude Pannetier et Rachel Mazuy, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article75959>].

<sup>812</sup> P. Allot, « Le Communard G. Inard est mort », *Regards*, 14 février 1935.



131 : Le communiste Gustave Inard, dans un meeting du SRI en Russie. Regards, 14 février 1935.

Un cinquième communiste, André Lejeune, s'est également installé en 1930 à la Maison des vétérans de la Révolution à Moscou<sup>813</sup>. Il reverse alors la quasi-totalité de ses économies au Secours rouge<sup>814</sup>, qui le prend en charge – dans des conditions parfois difficiles que dénonce André Marty – jusqu'à son décès le 9 janvier 1942<sup>815</sup>.

#### *Des voyages pour récompenser les meilleurs militants*

Dans les années qui suivent le 10<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre, les départs de délégations ouvrières, formées à l'initiative des syndicats ou des Amis de l'URSS – en lien avec les institutions soviétiques chargées de l'accueil des voyageurs (VOKS, Intourist, organisations de masse...) –, se multiplient<sup>816</sup>. La section française du Secours rouge décide à son tour d'organiser, à l'été 1931, son premier voyage non directement lié au fonctionnement des instances internationales qui rythment la vie de l'organisation (congrès, conférence ou plénum).

<sup>813</sup> Gavin Bowd, *Le Dernier Communiste. Adrien Lejeune*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>814</sup> Il effectue un premier don de 2 000 francs en 1930, puis un second de 31 000 frs l'année suivante. Il est personnellement remercié par Elena Stassova, et une brochure est éditée en son honneur par le MOPR en 1931.

<sup>815</sup> Les cendres du « dernier communiste », tombé dans l'oubli après-guerre, seront rapatriées en France par le PCF en 1971, à l'occasion du centenaire de la Commune de Paris.

<sup>816</sup> Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique (1919-1939)*, Paris, Odile Jacob, 2002 et « Parti communiste et organisation de masse dans la tourmente : Les débuts des Amis de l'URSS », *op. cit.* ; Sophie Cœuré, Rachel Mazuy, *Cousu de fil rouge*, *op. cit.*

Les participants à la délégation sont des adhérents de base du Secours rouge, dont la sélection est opérée à l'issue d'un concours d'abonnement organisé par le journal *La Défense* entre mars et juin 1931<sup>817</sup>. Les deux premiers au classement, Dufossé (petit commerçant d'Abbeville) et Vasseur (ouvrier communiste de Lille), remportent le premier prix – un voyage d'un mois en URSS. Mais d'autres militants obtiennent aussi le précieux sésame, à l'instar des deux lyonnais Louis Gros (un instituteur communiste) et Jean Chaintron (dit Barthel), jeune militant sans parti qui a rejoint le Secours rouge depuis seulement quelques mois et qui sera bientôt propulsé à sa tête. Ce dernier a dû vendre sa moto et son violon afin de gonfler sa participation à la souscription de *La Défense* lancée pour couvrir les frais du voyage jusqu'à la frontière<sup>818</sup>. Au total, neuf personnes participent à l'expédition, dont Marcel Cordier, qui a rejoint depuis la fin d'année 1930 le secrétariat international du SRI et qui se trouve déjà à Moscou.

Après avoir traversé l'Europe en train, la délégation arrive dans la capitale russe le 15 août 1931<sup>819</sup>. Elle entame alors un périple de 15 000 kilomètres à travers l'Union soviétique, qui dure pour certains jusqu'à trois mois<sup>820</sup>. Accompagnée de guides-interprètes, elle enchaîne sans répit les visites « des lieux sociaux plutôt que des sites touristiques : usines, kolkhozes, sovkhoses, chantiers, écoles, musées, maisons de repos, parcs de loisirs et de culture, églises même et enfin ces fameuses institutions de rééducation par le travail des parasites et criminels, cette extraordinaire innovation soviétique qui remplaçait les bagnes et prisons du capitalisme »<sup>821</sup>.

À Sotchi, les délégués français rencontrent André Marty, alors en cure dans la région, et lui font part de leurs premières observations sur la société soviétique en laissant exprimer leurs doutes et interrogations : sur le risque de formation d'une nouvelle classe d'intellectuels et de bureaucrates, l'insuffisance de logements, l'état lamentable des réseaux de transport, les enfants abandonnés, la prostitution, l'alcoolisme, les inégalités persistantes, l'absence de contact direct avec les ouvriers rencontrés, le manque de commodités, l'improductivité des méthodes de travail, l'archaïsme des techniques et des outils, ou encore leur déception de constater le maintien des barreaux aux fenêtres des prisons (en dépit des

---

<sup>817</sup> « Deux voyages en Union soviétique et dix mille francs de prix ! », *La Défense*, 12 juin 1931.

<sup>818</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 65.

<sup>819</sup> « Une délégation du Secours rouge français est arrivée dans l'URSS », *L'Humanité*, 17 août 1931.

<sup>820</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 65. La délégation visite « Moscou, Kharkov, Dniepropetrovsk, le Donbass, la mer Noire, Tiflis, Soukhoumi, Bakou, la Caspienne, la Kamoulkie, Volga, Saratov, Kouïbychev, Sverdlovsk, les confins de la Sibérie, Kazan, Moscou ».

<sup>821</sup> *Ibid.*, p. 66.

grands progrès réalisés dans l'univers carcéral)... Toutes ces remarques provoquent la colère de l'ancien mutin de la mer Noire, qui déplore l'esprit étroit et petit-bourgeois des délégués et doit rappeler les grandes réalisations à l'œuvre de la révolution. Dans une lettre adressée à Elena Stassova, il critique – après avoir pris soin d'interroger l'interprète – « l'état d'esprit très mauvais » des voyageurs français et suggère « qu'à l'avenir toute délégation soit très sérieusement choisie parmi les couches les plus exploitées et les ouvrières et ouvriers capables de comprendre et de rapporter des informations à leur retour »<sup>822</sup>.

Le retour en France de la délégation est annoncé par *La Défense* au début du mois d'octobre, à l'issue d'un séjour de près de deux mois en Union soviétique<sup>823</sup>. Les archives consultées laissent cependant subsister un doute sur le calendrier et les dernières étapes de ce voyage. Alors que Jean Barthel signe le 23 octobre un article sur son retour d'URSS<sup>824</sup>, il assiste le 8 novembre, sur la place Rouge à Moscou, aux célébrations du 14<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre, en présence de Staline<sup>825</sup>. Il semblerait donc que la délégation se soit scindée et qu'une partie de ses membres soit effectivement rentrée en France en octobre – l'organisation le 16 octobre au cinéma de Bobigny (l'un des membres de la délégation était adjoint au maire de cette municipalité<sup>826</sup>) d'une soirée de compte-rendu de ce voyage en atteste<sup>827</sup>. Les autres voient leur séjour se prolonger à leur insu, si l'on en croit la lettre consternée de Louis Gros adressée le 23 octobre à Émile Bureau à Paris :

« Aujourd'hui, le responsable qui s'occupe de nous nous a annoncé qu'il y en avait encore au moins pour un mois. Tu peux croire que cela ne nous a pas fait rire, et que nous avons protesté ; mais on nous a répondu qu'il n'y avait pas moyen d'abréger notre voyage, et même que peut-être cela serait encore plus long. [...]

Pour nous, quelle est notre situation ? Elle n'a rien de merveilleux. Nous avons quitté Moscou depuis le 8, et ici nous sommes comme de pauvres diables (pas d'interprète, pas de nouvelles) ; cela fait un mois ½ que je n'ai rien, pas de journaux. Tu vois cette vie, dans une ville où tu ne connais pas la langue, se promener toute la journée comme des ballots ; de plus, il nous a fallu nous fâcher pour qu'on nous donne 4 roubles par jour, car on avait pas un rond pour acheter timbres, cigares, papiers, savon, cigarettes, et tu sais, avec 4 roubles, on ne va pas loin : un paquet de cigarettes 1 rouble, un savon 2 r. 50 ; comme on doit laver notre linge, il ne dure pas longtemps ; un verre de café 0 r. 50, une enveloppe et une feuille 12 kopeks ; de plus, le mauvais temps s'en mêle ; aujourd'hui il a neigé toute la journée, et comme vêtements nous avons nos vêtements d'été. Tu vois si c'est épatant »<sup>828</sup>.

---

<sup>822</sup> RGASPI, 539/3/1210/45-47, Lettre d'André Marty à Elena Stassova, 5 septembre 1931 ; Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 75.

<sup>823</sup> « Notre délégation en Union soviétique est revenue », *La Défense*, 2 octobre 1931.

<sup>824</sup> « Notre délégation de retour d'US parle du MOPR (SRI) soviétique », *La Défense*, 23 octobre 1931.

<sup>825</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 78-79.

<sup>826</sup> RGASPI, 539/3/1210/45-47, Lettre d'André Marty à Elena Stassova, 5 septembre 1931.

<sup>827</sup> « La Défense », *L'Humanité*, 15 octobre 1931.

<sup>828</sup> RGASPI, 539/3/1210/77-78, Lettre de Louis Gros à Émile Bureau, 23 octobre 1931.



C'est donc un voyage en demi-teinte que vivent les membres de la toute première « délégation ouvrière » organisée par le SRI en URSS<sup>829</sup>. Mais nulle trace de ces doutes et de ces couacs ne doit subsister dans les comptes rendus, écrits ou oraux, présentés dans les réunions publiques ou dans les colonnes de la *Défense*. Malgré ces quelques ratés, Jean Chaintron gardera tout de même de ce séjour un souvenir émerveillé. S'il admettra cinquante ans plus tard dans ses mémoires avoir fait preuve d'une certaine crédulité face à la propagande et à son propre « préjugé très favorable » sur cet État socialiste en pleine construction, ce voyage allait marquer sa trajectoire militante :

« Mes impressions de voyage au pays des Soviets, mes rêves transposés sur des réalités, transcendés par l'idéologie, mes moments d'émotion sur la place Rouge, mes certitudes acquises par conviction, allaient conditionner ma vie et celle de beaucoup d'autres hommes »<sup>830</sup>.

L'année suivante, l'expérience de la délégation ouvrière est renouvelée à l'occasion de la tenue à Moscou du congrès mondial du SRI.

### *Le premier (et unique) congrès mondial du SRI*

La section française du Secours rouge nourrit en 1932 des ambitions plus importantes en ce qui concerne ses activités philosoviétiques, puisqu'elle envisage d'abord d'envoyer durant l'été une délégation d'enfants en URSS, avec la perspective de structurer ensuite en France des groupes de « jeunes amis du SRI »<sup>831</sup>. Pour cela, la section russe a invité trente enfants d'emprisonnés ou jeunes membres actifs du Secours rouge à passer deux mois de vacances dans la patrie du socialisme. Mais malgré l'édition et la vente d'une carte pour financer le voyage, le coût prohibitif du projet (1000 francs par enfant) a entraîné son annulation, faute de candidatures en nombre suffisant<sup>832</sup>. Les dirigeants du SRI n'abandonnent pas pour autant l'idée de former une organisation de jeunesse, qui se développera dans les années suivantes.

Mais l'année 1932 est surtout marquée pour le Secours rouge par l'organisation, en novembre, de son premier congrès mondial<sup>833</sup>, qui coïncide avec le 10<sup>e</sup> anniversaire du SRI

---

<sup>829</sup> Les difficultés se poursuivent même jusqu'au retour à Paris, avec des problèmes dans le rapatriement des papiers personnels et des bagages des délégués ! (RGASPI, 539/3/1210/112, Lettre de Gabriel Citerne à Walter (à Berlin), 25 novembre 1931).

<sup>830</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 79.

<sup>831</sup> « Les enfants du Secours rouge iront en URSS pour deux mois », *La Défense*, 13 mai 1932 ; « Pour la délégation enfantine », *La Défense*, 1<sup>er</sup> juillet 1932.

<sup>832</sup> RGASPI, 539/3/1217/45, Directive de Jean Barthel au sujet de la délégation enfantine, 11 août 1932.

<sup>833</sup> Ce congrès fait l'objet de plusieurs brochures : *Notre congrès mondial. Le Secours rouge international en action*, Éditions du SRI, 1932 ; *10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre. Résolutions*

et le 15<sup>e</sup> anniversaire de la révolution russe. Sa section française, qui tient également son 4<sup>e</sup> congrès national un mois plus tôt, consacre une partie de son activité annuelle à la préparation de ces deux échéances et diffuse tout au long de l'année une carte pour leur financement. Alors qu'une « promotion du congrès international du SRI » est lancée en novembre pour accélérer le recrutement de nouveau adhérents<sup>834</sup>, la composition de la délégation qui se rendra à Moscou, discutée en réunion de fraction communiste, est validée par les délégués présents au congrès national<sup>835</sup>.



132 : Carte de participation au 4<sup>e</sup> congrès national et au congrès mondial du SRI, 1932. AN, F/7/13517.

du Congrès mondial du Secours Rouge international, Éditions du SRI, 1932 ; *Dix années de Secours rouge international (1922-1932)*, Paris, Bureau d'Éditions, 1932.

<sup>834</sup> « Message du IV<sup>e</sup> Congrès de la section française au Congrès mondial du SRI », *La Défense*, 28 octobre 1932.

<sup>835</sup> RGASPI, 539/3/1214/146-151, Procès-verbal de la fraction communiste au 4<sup>e</sup> congrès national, 15 octobre 1932.

Les neuf militants désignés<sup>836</sup> – Gabriel Citerne, Jean Chauvet, Marcel Avezard<sup>837</sup>, Auguste Tailhades<sup>838</sup>, Marie-Louise Cachin<sup>839</sup>, Mouton<sup>840</sup>, André Dillies<sup>841</sup>, Suzanne Amoric et Polite – arrivent le 6 novembre dans la capitale soviétique qui, en pleine ébullition, se prépare aux célébrations du 15<sup>e</sup> anniversaire de la révolution<sup>842</sup>. Ils se retrouvent au siège du MOPR, qui grouille déjà de militants du monde entier, avant d’assister le lendemain à l’immense défilé sur la place Rouge. Le congrès mondial du SRI s’ouvre le 10 novembre, en présence de 219 délégués en provenance de 55 pays, ainsi qu’une vingtaine de traducteurs<sup>843</sup>. La délégation française y retrouve Marcel Cordier (membre du secrétariat international) et André Marty qui, en tant que vice-président de l’organisation, doit présenter le premier rapport sur la situation mondiale et les tâches du SRI.

Après la séance inaugurale – en présence des principales figures mondiales du SRI<sup>844</sup> – au théâtre de l’Ermitage, les travaux se tiennent durant deux semaines dans la prestigieuse salle des Colonnes de la Maison des syndicats. Rien n’est laissé au hasard dans la décoration, qui s’inscrit dans le gigantisme des démonstrations de la propagande soviétique :

« À l’extérieur, la façade est décorée d’immenses tableaux tendus de rouge, sur lesquels se détachent en lettres blanches les saluts de bienvenue aux délégués des pays capitalistes et l’appel à la solidarité internationale. Un gigantesque « 10 » rappelle que depuis dix ans le Secours rouge existe et lutte à travers le monde. Un globe terrestre, qui tourne lentement, présente successivement aux yeux des passants les différents territoires où nos sections nationales mènent la lutte. De nombreuses tâches noires indiquent les pays de dictature et de fascisme où nos militants doivent travailler dans l’illégalité la plus complète.

À l’intérieur de ce vaste immeuble, nos camarades de la section de l’Union soviétique ont installé une remarquable exposition du MOPR : photos, graphiques, brochures, tracts, affiches éditées dans toutes les langues et dans tous les pays sont soigneusement classés, alignés, et d’un rapide coup d’œil on peut juger de la force formidable de notre SRI à travers le monde.

---

<sup>836</sup> Une dixième personne, Auguste Gillot, affirme dans ses mémoires avoir participé au congrès mondial, bien qu’il n’apparaisse dans aucun compte rendu de la délégation (Auguste Gillot, *Un forgeron dans la cité des rois*, *op. cit.*, p. 93-94).

<sup>837</sup> Administrateur de *La Défense*. Voir sa notice biographique, rédigée par Claude Pennetier, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article91640>].

<sup>838</sup> Ouvrier agricole, il a animé plusieurs grèves et a été condamné à plusieurs reprises. Le préfet de l’Aude ayant refusé de lui délivrer un passeport, il doit se rendre clandestinement à Moscou. Voir sa notice biographique, rédigée par Jean Maitron et Robert Debant, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article8855>].

<sup>839</sup> Fille de Marcel Cachin, elle exerce comme avocat. Voir sa notice biographique, rédigée par Frédérique Genevée, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article18298>].

<sup>840</sup> Docker au Havre.

<sup>841</sup> Vainqueur de l’édition 1932 du concours d’abonnements de *La Défense*, ce militant du SRI non affilié politiquement remporte un séjour en URSS.

<sup>842</sup> Gabriel Citerne publie, sous forme de feuilleton inséré dans *La Défense* (du 17 mars au 18 août 1933), le compte-rendu de ses deux mois de voyage en URSS.

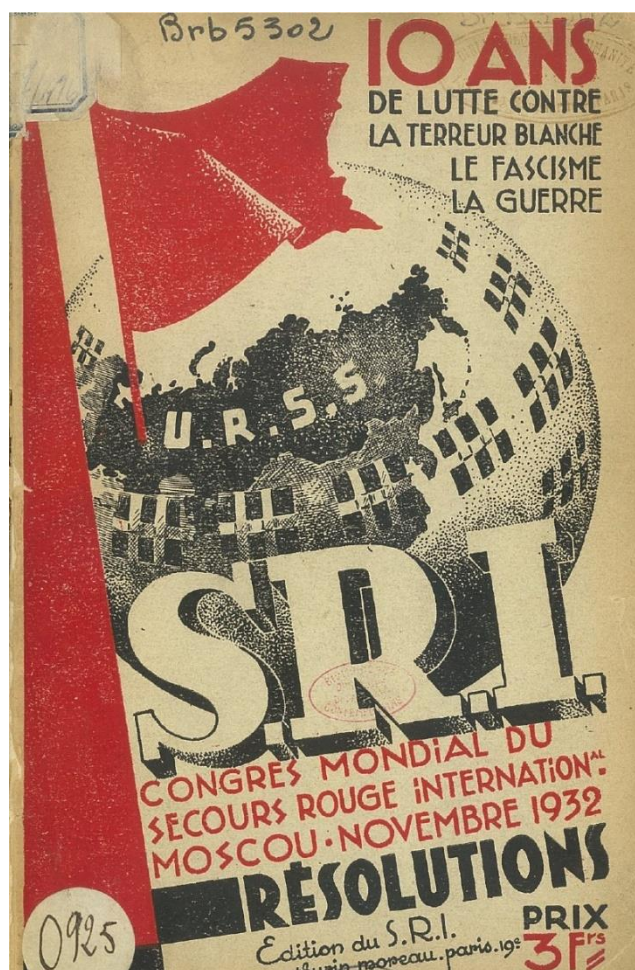
<sup>843</sup> Jean Chauvet, « 1<sup>er</sup> congrès mondial du SRI », *La Défense*, 6 janvier 1933.

<sup>844</sup> Béla Kun, Katayama Sen, Wilhelm Pieck, André Marty, Giovanni Germanetto, Elena Stassova...

Les progrès continuels de notre section allemande retiennent l'attention de tous les délégués. (Aujourd'hui, sous la dictature hitlérienne, illégalement, elle continue son travail).

Les plus petits détails n'ont pas été négligés. Du vestiaire à la buvette, en passant par les tables de distribution de matériel pour nos travaux, partout l'on trouve les excellentes méthodes d'organisation de nos camarades d'URSS.

C'est dans la grande salle des colonnes qu'auront lieu pendant quinze jours les séances du premier Congrès mondial. Les drapeaux des meilleurs rayons du SRI entourent la salle des débats. L'emplacement du présidium, comme à la séance solennelle de la veille, foisonne de drapeaux. Comme partout où nous aurons l'occasion de passer ensuite, Lénine est là également, tendant ses bras, malheureusement immobiles et semblant suivre encore les travaux des représentants du prolétariat de tous les pays »<sup>845</sup>.



133 : Brochure sur le congrès mondial du SRI, 1932. BMP/Pandor.

À l'issue du congrès, des voyages dans diverses régions d'URSS sont programmés pour les délégués, répartis par petits groupes. Le groupe des Français, réduit à six<sup>846</sup>, embarque alors pour l'Ukraine, en compagnie de douze autres congressistes (en provenance de Belgique, de Suisse, d'Italie, du Canada, de Grèce, d'Algérie, de Syrie et d'Indochine) et

<sup>845</sup> Gabriel Citerne, « Deux mois en Union soviétique », *La Défense*, 14 avril 1933.

<sup>846</sup> Dillies, gravement malade, Marie-Louise Cachin et Auguste Tailhades ont dû rentrer en France, après avoir visité Leningrad.

trois traducteurs. Durant plusieurs semaines, ils arpentent la région, multipliant les rencontres et visitant de nombreux lieux (usines, prisons, écoles, hôpitaux, mines, casernes, crèches...) révélateurs des progrès sociaux réalisés en URSS. Après un nouveau passage par Moscou, la délégation française rentre finalement en France après un périple de deux mois.

### *Au pays des soviets et des désillusions : le cas Roussenq*

En 1933, un nouveau séjour en Union soviétique est proposé à une dizaine de militants du Secours rouge<sup>847</sup>, parmi lesquels figure Paul Roussenq qui, récemment libéré du bagne de Guyane, vient de terminer une tournée de 120 meetings dans toute la France. Partis le 13 août de la gare du Nord à Paris, ils arrivent à Moscou trois jours plus tard – après avoir traversé en train la Belgique, l'Allemagne, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie. Il s'en suit un périple de deux mois à travers l'Union soviétique<sup>848</sup>, prolongé d'un mois supplémentaire<sup>849</sup> pour l'ancien bagnard, invité aux fêtes commémoratives du 7 novembre.

Dès son retour en France, Paul Roussenq entreprend avec le SRI une nouvelle tournée de meetings et de réunions pour rendre compte de son voyage en URSS<sup>850</sup>. Très rapidement, le Secours rouge décide aussi d'éditer sous forme de brochure le carnet de voyage de l'ancien forçat. L'opuscule, intitulé *À l'ombre du drapeau rouge... Au pays des soviets*, sort à la fin du mois de décembre, avec une préface de Marcel Cachin<sup>851</sup>. Ces 64 pages illustrées offrent une vision apologétique de l'Union soviétique, ce pays où « l'ouvrier est roi »<sup>852</sup>, insistant sans guère de nuances sur les progrès générés par la révolution et sur les réalisations sociales à l'œuvre.

---

<sup>847</sup> Outre Paul Roussenq, la délégation comprend aussi Émile Bureau (secrétaire de la région parisienne du SRI), Yvonne Gourriou (institutrice des Côtes du Nord, membre du Comité central du SRI, qui rejoindra le PC après ce voyage), François Vittori (futur dirigeant national du SRI, il vient de passer trois ans en prison pour son action à Madagascar), Édouard Liaigre (secrétaire du comité local de Clichy, sans parti), Albert Delcroix (ouvrier métallurgiste de Roubaix), Haloïse Rapp (gérant d'une coopérative à Colmar, sans parti), Lepresne (communiste de Saint-Denis, vainqueur du concours d'abonnement de *La Défense*) et Louis Coguic (jeune militant sans parti de 17 ans, gagnant du concours de vente à la criée de *La Défense*). RGASPI, 517/1/1582/86, Lettre de Jean Chauvet au Secrétariat du PC, 25 juillet 1932.

<sup>848</sup> La délégation visite Gorki, Bolakno, Kazan, Stalingrad, Rostov, Dniepropetrovsk, Kharkov et Leningrad.

<sup>849</sup> Paul Roussenq passe ce mois supplémentaire à la maison de repos des anciens forçats et des vétérans de la révolution, à 50 km au sud de Moscou.

<sup>850</sup> Il est annoncé dans le Gard (du 20 au 30 novembre), l'Hérault (du 2 au 10 décembre), l'Aude (du 11 au 17 décembre), les Pyrénées-Orientales (du 18 au 24 décembre). « Les meetings du SRI », *La Défense*, 24 novembre 1933.

<sup>851</sup> Paul Roussenq, *À l'ombre du drapeau rouge : Au pays des soviets*, Éditions La Défense, 1933. Le Secours rouge fait également éditer au même moment le récit de son séjour au bagne : Paul Roussenq, *25 ans de bagne*, Éditions La Défense, 1933. Les couvertures de ces brochures, ainsi qu'une photographie de Roussenq en URSS, sont reproduites en annexes E6-21 à E6-23.

<sup>852</sup> Paul Roussenq, *À l'ombre du drapeau rouge... Au pays des soviets*, op. cit., p. 9.



Mais le 12 février 1934, alors qu'il effectue une tournée de réunions en Isère, Paul Roussenq interrompt brusquement ses activités avec le Secours rouge, prétextant son épuisement et un besoin de repos. Il s'en explique dans une lettre adressée à Marcel Cordier :

« Je suis très fatigué. Il y a trois jours à Voiron (deux heures avant la réunion), je ne pouvais plus articuler un mot, il a fallu que je prenne un vomitif pour me dégager les bronches. Cette vie a trop durée, je ne peux la continuer. D'autre part, après trente ans hors la vie (et pendant qu'il en est temps encore), j'éprouve le besoin d'une existence calme et normale.

Je cesse donc ma collaboration au SRI, en restant de cœur avec notre organisation. Je regrette que des éléments animés d'un sectarisme outrancier se rencontrent trop souvent pour saboter le SRI, l'empêchent de devenir une organisation de masse, par une éducation progressive, une pépinière de militants conscients. Cette impression que j'ai ressentie intensément à Saint-Laurent-du-Pont (avec notre camarade Marc) a pesé d'un grand poids sur ma détermination »<sup>853</sup>.

Il fait alors référence à un incident survenu quelques jours plus tôt, lors d'une réunion publique à Saint-Laurent-du-Pont, où des militants communistes ont fustigé ses positions anarchistes. Dans les mois suivants, privé des moyens de subsistance que lui accordait le SRI, Roussenq vagabonde ; il effectue un mois de prison après avoir pris un train sans billet. Le Secours rouge intervient pour l'aider financièrement et lui propose de reprendre son activité dans l'organisation, sans succès. La rupture est définitivement consommée lorsque les dirigeants du SRI apprennent que Roussenq sollicite l'obole de certaines sections locales, tout en critiquant publiquement les positions du Secours rouge sur l'URSS<sup>854</sup>.

C'est alors que « l'Inco », qui a rejoint les rangs de l'Alliance libre des anarchistes de la région du Midi (ALARM), se lance dans l'écriture d'une nouvelle version du récit de son séjour en Union soviétique, en adoptant une toute autre tonalité. Dénonçant la façon dont a été publié par le SRI son premier témoignage – il explique que son manuscrit a été « passé au crible » et qu'on a supprimé « de nombreux passages soulignés au crayon bleu... » –, il fait paraître son nouveau texte dans *La Terre libre* (organe de l'ALARM dont il est le gérant) le 5 septembre 1934 et le 12 avril 1935<sup>855</sup>. Tout en reconnaissant nombre de réalisations révolutionnaires accomplies par le gouvernement bolchevique, Paul Roussenq se livre à une critique sans concession – et empreinte de sa culture libertaire – de la réalité soviétique<sup>856</sup>.

---

<sup>853</sup> RGASPI, 495/270/7174, Dossier Paul Roussenq.

<sup>854</sup> *Ibid.*

<sup>855</sup> Les deux versions du récit de Paul Roussenq ont été réunies dans l'ouvrage : Paul Roussenq, *Le Beau voyage*, Saint-Dié-des-Vosges, Les éditions de la Pigne, 2018.

<sup>856</sup> Il dénonce notamment le manque de libertés, « le collectivisme [qui] assassine l'individu » (*ibid.*, p. 105), la répression, le faible niveau de vie, la malnutrition, le manque de logements, le militarisme, le chauvinisme, la bureaucratie, ou encore l'art bolchevique : « les œuvres d'imagination sont mortes, l'inspiration est prisonnière. Artistes, écrivains et poètes sont tenus en laisse par l'orthodoxie des maîtres du jour » (p. 113).

Avec un credo : « exagérer en bien, comme les organes communistes de chez nous, et cacher le pire ainsi qu'ils le font, cela n'est pas révolutionnaire »<sup>857</sup>.

Alors que Paul Roussenq disparaît – aussi vite qu'il y était entré sept ans plus tôt – de la propagande communiste, cet incident demeuré hors des radars médiatiques reste sans conséquence pour le Secours rouge, qui continue à faire partir des délégations en URSS. L'année suivante, un nouveau départ, s'adossant sur le concours désormais traditionnel de *La Défense*, est programmé, tandis que des séjours individuels ont également lieu : c'est le cas de l'avocat Marcel Willard, qui séjourne à deux reprises, en 1933 et 1934 en Union soviétique<sup>858</sup>.

Tous ces voyages sont, comme l'explique Sophie Cœuré, « de bons instruments pour susciter des descriptions favorables de la Russie socialiste dans un cadre structuré »<sup>859</sup>. Le Secours rouge les utilise pour démontrer la supériorité du modèle soviétique sur les sociétés capitalistes, en particulier dans les domaines judiciaire et carcéral.

### **Démontrer la supériorité du modèle soviétique**

#### *Comptes rendus et récits de voyage*

Au retour en France, le compte rendu – écrit et oral – de délégation demeure une étape obligatoire, pour espérer récolter les fruits politiques de ces opérations de séduction que constituent ces voyages encadrés. Car mieux qu'un tract ou qu'un manifeste impersonnel, « l'utilisation de témoins vivants reste un moyen de transmettre un discours qui ne donne pas l'impression d'être trop mécanique et stéréotypé »<sup>860</sup>.

Le retour des délégations est donc généralement suivi de réunions publiques. À l'issue de son voyage en 1931, Jean Chaintron opte pour les « conférences avec projection lumineuse », en étayant son récit de photographies projetées sur grand écran :

« Ayant fait monter en diapositives 80 photos que j'avais ramenées d'URSS, je les projetais avec une lanterne magique dans des salles de réunion, semi-obscurées des communes avoisinantes, en les

---

<sup>857</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>858</sup> Ces deux séjours ont été étudiés par Rachel Mazuy dans « Marcel Willard, Un avocat communiste en Union soviétique », *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en Russie et en Union soviétique au XX<sup>e</sup> siècle*, Colloque international (Moscou) 10-12 septembre 2012, Moscou, Éditions de l'Académie des Sciences de Russie, 2014, p. 251-266 et « Propagandiste pour la solidarité internationale et l'URSS : Marcel Willard et le SRI (été-automne 1934) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, 3 mars 2017, n°7 [en ligne : [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Histoire\\_documentaire\\_communisme/Rachel\\_Mazuy.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Histoire_documentaire_communisme/Rachel_Mazuy.html)].

<sup>859</sup> Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, *op. cit.*, p. 155.

<sup>860</sup> *Ibid.*, p. 168.

accompagnant de commentaires. Orateur inexpérimenté, il m'était plus facile de surmonter le tract en parlant dans la pénombre devant des images que de faire un discours en pleine lumière à une tribune.

C'était très efficace : les réalités merveilleuses du socialisme au pays des Soviets étaient incontestables, authentifiées par le fait même qu'on me reconnaissait sur les photos.

Le problème de la défense des libertés et droits de l'Homme étant le domaine du Secours rouge, j'insistais sur le fait qu'on ne pouvait voir, en URSS, les horreurs comme celles que je montrais par la projection d'autres photos prises dans nos colonies.

Sur ces thèmes, je fis maintes petites réunions lumineuses de ce genre où je recueillis applaudissements, souscriptions et adhésions »<sup>861</sup>.

Les témoignages écrits sont aussi valorisés. Outre la brochure de Paul Roussenoq éditée en 1933, *La Défense* publie par exemple, sous forme de feuilleton en 20 épisodes, le récit de Gabriel Citerne sur la délégation partie en URSS en novembre et décembre 1932<sup>862</sup>. L'organe du SRI valorise par ailleurs la parole des délégués sans partis – pour lesquels un quota de places est toujours réservé dans les délégations –, dont l'absence d'étiquette politique est considérée comme un gage supplémentaire de crédibilité auprès du public non communiste<sup>863</sup>.

Mais ces discours, filtrés et modelés selon les exigences du combat politique, présentent une vision idéalisée et acritique de la société soviétique, qui confine souvent leurs auteurs à une figure de « croyant » plus que de témoin<sup>864</sup>. Le propos de Gabriel Citerne en conclusion de son compte rendu de délégation est à cet égard exemplaire :

« Ce qu'a vu notre délégation nous permet déjà d'affirmer notre confiance absolue en la victoire définitive du socialisme sur le capitalisme.

Ce n'est pas sans un grand plaisir que nous avons remarqué l'admirable sentiment de solidarité qui anime là-bas des centaines de milliers d'ouvriers et paysans, membres du SRI.

Avant de mettre les pieds sur le sol russe, j'étais déjà convaincu. Mais je dois avouer franchement que je ne m'attendais pas à un tel enthousiasme pour la réalisation du plan quinquennal, ni à une telle ardeur pour l'édification de la société sans classes. Après un tel voyage on comprend beaucoup mieux également la haine des capitalistes pour la Russie des Soviets.

Nous avons vu la Russie à l'étude, au travail, nous avons vu l'armée, parlé aux paysans, aux ouvriers. Nous nous sommes enthousiasmés avec la jeunesse soviétique. Nous exposerons tout cela aux travailleurs de France, ils comprendront la nécessité impérieuse de défendre par tous les moyens la première patrie des ouvriers et des paysans. Nous en avons pris l'engagement formel devant plusieurs milliers de travailleurs de l'URSS. Ce serment, nous le tiendrons fidèlement. Jusqu'au bout »<sup>865</sup>.

---

<sup>861</sup> Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit., p. 80.

<sup>862</sup> Ces textes sont publiés du 17 mars au 18 août 1933.

<sup>863</sup> Voir par exemple les lettres et articles publiés dans *La Défense* de Mouton (23 décembre 1932), André Dillies (6 janvier 1933) ou Yvonne Gourriou (8, 15 et 22 décembre 1933), tous militants sans partis lors de leur départ en URSS.

<sup>864</sup> Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, op. cit.

<sup>865</sup> Gabriel Citerne, « Deux mois en Union soviétique », *La Défense*, 18 août 1933.



Alors que de nombreux textes sont consacrés aux activités et au spectaculaire développement de la section soviétique du SRI (qui groupe plusieurs millions de membres)<sup>866</sup>, les délégués en Russie s'intéressent également dans leurs récits à tous les aspects de la vie sociale : productions industrielle et agricole, conditions de travail, logements, condition des femmes, vie sportive et culturelle, alphabétisation, système de santé, transports, etc. Mais les deux domaines de la justice et des prisons, au cœur des problématiques du Secours rouge, sont abordés plus fréquemment pour répondre aux critiques qui visent l'URSS.

#### « Procès de Moscou » et défense du système judiciaire soviétique

Le SRI est régulièrement questionné sur la question des prisonniers et sur le sort des opposants politiques en Union soviétique. Interpellés par les anarchistes – qui éditent en 1927 une brochure critique intitulée *Comme au temps des tsars* –, les dirigeants français doivent demander à plusieurs reprises aux autorités soviétiques des renseignements sur les cas incriminés<sup>867</sup>. Mais en toutes circonstances, le Secours rouge manifeste son soutien radical et indéfectible à la justice soviétique.

Ainsi, lors du procès à Moscou du « parti industriel »<sup>868</sup>, en novembre et décembre 1930, la section française du SRI se fait le relais de la propagande soviétique et se range du côté des accusateurs, au nom de la défense de la révolution :

« Le 25 novembre s'est ouvert à Moscou le procès des contre-révolutionnaires groupés dans le "Parti Industriel". Celui-ci réunissait dans son sein des ingénieurs et des techniciens et visait à la faillite du plan de construction socialiste par le sabotage en liaison avec les anciens propriétaires des usines réfugiés à l'étranger.

Pendant des années, ces ingénieurs tentèrent d'entraver le développement de l'industrie en URSS, mais au fur et à mesure que la révolution se consolidait et développait ses moyens de production, ils dirigèrent de plus en plus leurs espoirs de contre-révolution dans l'intervention militaire des États capitalistes. Ils s'abouchèrent pour cela avec les gouvernements impérialistes et, en particulier avec

---

<sup>866</sup> Par exemple, dans *La Défense* : « Que fait le Secours rouge en Union soviétique ? » (10 juillet 1931) ; « Du côté victorieux de la barricade » (7 août 1931) ; « Notre délégation de retour d'URSS parle du MOPR (SRI) soviétique » (23 octobre 1931) ; « Sur les terres du MOPR et dans toute l'URSS, la moisson est féconde » (25 août 1933). Le SRI fait même éditer en français en 1931 le rapport d'activité présenté au 3<sup>e</sup> congrès du MOPR soviétique : Elizabetha Chévélouva, *Le secours rouge dans le pays où s'édifie le socialisme. Rapport du comité central au III<sup>e</sup> congrès du Secours rouge de l'URSS*, Éditions du CE du SRI, 1931.

<sup>867</sup> RGASPI, 539/3/1184/148, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 13 décembre 1927 ; 539/3/1201/123, Lettre de Marcel Cordier au CE du SRI, 12 juin 1929 ; 539/3/1210/20, Lettre de Gabriel Citerne à Marcel Cordier, 9 janvier 1931.

<sup>868</sup> Anna Shapovalova, *L'étranger, ressort des procès staliniens "pour l'exemple" (1928-1933) : pour une analyse de la dimension internationale de trois affaires soviétiques (Chakhty, Parti Industriel et Vickers)*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2020.

le gouvernement français qui, par ses ministres et par ses hommes politiques les plus représentatifs (Briand et Poincaré), par ses généraux, préparaient avec ceux-ci le plan d'agression.

La Révolution russe a brisé leur activité néfaste. Ils doivent aujourd'hui rendre des comptes au prolétariat qui les a traduits devant sa Cour Suprême, qui siège actuellement à Moscou.

Cela nous regarde, nous SRI, parce que ce procès prend un caractère international, et que c'est toute la classe ouvrière qui se défend contre la guerre et qui défend la première Révolution prolétarienne. [...]

Le SRI est, cette fois, du côté des juges parce que ceux-ci, composés d'ouvriers, représentent tout le prolétariat révolutionnaire, non seulement de l'URSS, mais tous ceux que l'on voulait entraîner dans une nouvelle boucherie mondiale »<sup>869</sup>.

Les militants du SRI sont invités à suivre attentivement les comptes rendus du procès dans *L'Humanité* et les sections locales du Secours rouge votent des ordres du jour pour flétrir les ennemis de la révolution russe<sup>870</sup>. Plusieurs brochures relatives aux procès staliniens, dont certaines directement traduites depuis Moscou, sont diffusées en France<sup>871</sup>.

Alors que dans l'Hexagone les tensions politiques sont exacerbées par la ligne sectaire de « classe contre classe », les leaders du Secours rouge n'ont pas de mots assez durs contre les autres composantes de la gauche (socialistes, anarchistes ou membres de la LDH) accusées de vouloir détourner l'attention des ouvriers en agitant le chiffon des prisonniers en Russie, pour ne pas parler de la répression dans les pays capitalistes :

« Tous ces gens qui hurlent non sans intérêt (le capital paye grassement ses larbins) remplissent fort bien leur tâche dégoûtante. Allez donc leur demander de protester contre l'emprisonnement des milliers de travailleurs, de soldats, de marins et de coloniaux ? Les têtes coupées qui roulent dans le sang en Indochine ? Peuh ! ça ne les intéresse pas tant que ce qui se passe en Russie prolétarienne. Ils s'accrochent fort bien de la dictature bourgeoise. Ils haïssent la dictature prolétarienne !

Mais tous les travailleurs qui savent toute la misère, tout le sang qu'a coûté la lutte du prolétariat russe pour la conquête du pouvoir, comprennent bien, eux, la nécessité de défendre la révolution.

Contre l'ennemi extérieur : l'Armée rouge.

Contre l'ennemi intérieur : le Guépéou et les tribunaux populaires.

Voilà les armes du prolétariat au Pouvoir. [...]

Tant que les anarchistes s'emploieront à lutter contre l'Armée rouge, contre le Guépéou et contre les Soviets ouvriers, paysans et soldats, ils sentiront s'appesantir sur eux la lourde étreinte de fer et la dictature du Prolétariat. Nous y applaudirons avec joie, car nous aussi, ouvriers révolutionnaires

---

<sup>869</sup> Marcel Cordier, « Cela nous regarde ! », *La Défense*, 6 décembre 1930.

<sup>870</sup> RGASPI, 539/3/1205/41-57, Lettres de Gabriel Citerne au CE du MOPR, 18 et 27 décembre 1930 ; Procès-verbal du Comité régional parisien du SRI, 28 novembre 1930.

<sup>871</sup> Nikolai Krylenko, *Chefs Socialistes. Contre-Révolutionnaires ! Acte d'accusation présenté au procès du Bureau de l'Union, organisation menchéviste*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931 ; *Le procès du parti industriel de Moscou*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931 ; *Comment les chefs socialistes "défendent" la Révolution russe*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931.

Quelques années auparavant, le Komintern avait déjà fait éditer des brochures – dont plusieurs signées du Procureur général de l'URSS, Nikolai Krylenko – sur le fonctionnement du système judiciaire ou des prisons soviétiques : Nikolai Krylenko, *Terreur rouge et terreur blanche*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927 ; Nikolai Krylenko, *La Politique des soviets en matière criminelle*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927 ; E. Chirvindt, *Les prisons en URSS*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927.

de l'Occident, nous sommes résolus à défendre de toutes nos forces le premier État prolétarien menacé »<sup>872</sup>.

Après une vive altercation et des bagarres<sup>873</sup> qui ont éclaté à Paris lors d'un meeting de soutien à Francesco Ghezzi, un anarchiste italien réfugié en URSS et emprisonné, Gabriel Citerne n'est pas plus tendre avec ses adversaires :

« Membres du Comité Ghezzi, vous êtes pour la liberté, mais c'est à coups de matraques que vous recevez notre ami Capitaine, vous apportant les explications que vous réclamez vous-mêmes.

Anarchistes, c'est à coups de revolvers que vous réfutez les arguments de nos militants.

Chefs socialistes, partisans de la "démocratie", souvenez-vous donc de Japy, Lens, Berlin !

Membres de la Ligue, vous protestez contre la justice au service du prolétariat, mais vous êtes les complices des bourreaux d'Indochine et les défenseurs des Conseils de guerre.

Vous faites appel au prolétariat ? Trop malins pour être pris comme naïfs, vous êtes des fumistes ! Des fumistes dangereux contre qui nous lutterons avec la même vigueur que contre vos maîtres ! »<sup>874</sup>.

Les délégués du Secours rouge de retour d'Union soviétique insistent par ailleurs sur les différences entre les régimes capitalistes et soviétiques, du point de vue du fonctionnement de la justice ordinaire :

« Le régime capitaliste qui, par sa forme même, engendre des malheureux et des criminels, juge ensuite impitoyablement ces individus qui ont commis des fautes par rapport aux lois arbitrairement établies de la "moralité bourgeoise". La justice bourgeoise torture jusqu'à la folie ou la mort ce déclaré coupable. Il faut qu'il expie... Elle le met ainsi au banc de la société, elle en fait une douloureuse épave, un dangereux déchet. Elle châtie, elle se venge sauvagement par la torture.

La justice prolétarienne, au contraire, considère le criminel ou l'élément dangereux pour la société socialiste comme un malade ou un anormal. Elle se défend et l'empêche de nuire par son retrait momentané de la vie normale, mais, en même temps, elle le soigne et le rééduque. Pour cela, elle use des mesures suivantes : d'abord, la correction et la réadaptation de l'individu en l'habituant au travail ; l'action médicale, certaines tares pouvant avoir leur source dans un défaut physique ou un état maladif ; les mesures pédagogiques qui consistent à élever l'esprit, à éduquer et développer la conscience »<sup>875</sup>.

### *Des prisons « modèles »*

Mais surtout, la plupart des voyageurs qui reviennent d'URSS sont enthousiasmés par le fonctionnement atypique des nouvelles prisons du régime – tout du moins de celles, érigées en vitrine du nouvel État révolutionnaire, qu'ils ont été autorisés à visiter, loin des

---

<sup>872</sup> Marcel Rouffianges, « Des emprisonnés en Russie ? Oui, pour la défense de la révolution ! », *La Défense*, 10 juillet 1931.

<sup>873</sup> Au cours de ce meeting du 7 janvier 1931, une soixantaine de militants communistes, dont Capitaine (militant des Amis de l'URSS venu porter la contradiction) sont expulsés de la salle des Sociétés savantes.

<sup>874</sup> Gabriel Citerne, « Au service des Tsars », *La Défense*, 16 janvier 1931.

<sup>875</sup> « Les délégués du Secours rouge français en URSS. Justice prolétarienne. Justice des Soviets », *La Défense*, 16 octobre 1931.

campes de travail forcé de Sibérie ou d'ailleurs –, qui tranche avec les conditions de détention que les militants communistes pouvaient connaître dans les prisons françaises. Les prisons de Moscou, de Leningrad ou de Tbilissi en Géorgie sont en effet un passage obligé pour les visites officielles de délégations étrangères et font l'objet de commentaires élogieux<sup>876</sup>. Paul Roussenq, dans sa brochure pour le Secours rouge, consacre plusieurs pages à la prison pour hommes de Moscou qu'il considère comme exemplaire<sup>877</sup>. Nous en reproduisons ici quelques larges extraits :

« Le 19 août, nous avons visité de fond en comble la grande prison de Moscou, à qui on a donné le nom de "maison de correction et de rééducation". Cet établissement est situé dans la banlieue de Moscou. Ce n'est pas autre chose qu'une usine textile entourée de murs. Il y a là 1 150 détenus, dont les peines varient de deux à dix ans.

L'établissement est sous les ordres directs d'un commandant ; trente soldats-surveillants seulement sont suffisants pour assurer le service ; ils ne sont pas armés.

Il y a des ateliers de tissage mécanique, de tricotage mécanique, de bobinage et de teinturerie. [...]

Il n'y a pas de costume pénal ni de numéros matricules. Les condamnés ont le droit de parler, de fumer, d'aller et venir en prison. [...] Ils sont divisés en trois catégories pénales, selon leur bonne conduite, leur assiduité au travail et la durée de séjour accomplie.

Ils reçoivent de vingt-cinq à soixante-dix roubles par mois comme salaire. Ils en bénéficient entièrement, la nourriture n'étant pas à leur charge. Une grande partie des salaires, variant suivant la catégorie des condamnés, est affectée à l'achat de tabac, douceurs, boisson, lecture, etc., effectué à la coopérative de la prison. Le reste est versé à la libération. Ils peuvent également acheter des effets ou linge de corps, et recevoir de l'argent de leurs familles. Ils accomplissent huit heures de travail, et ils ont une journée de repos après cinq jours de travail. [...]

Il y a le Soviet de la prison, composé de condamnés élus par leurs camarades, et qui veille sur la bonne marche de l'établissement, fait des rapports et des observations, et exerce un contrôle sur toute l'organisation intérieure.

Il y a la section politique, composée de fonctionnaires, de soldats, d'ouvriers, de membres du Parti, qui a un pouvoir disciplinaire limité. Elle a le droit de blâme, pour infraction quelconque commise, sans inscription ou avec une inscription au dossier. D'autre part, pour les infractions graves, il y a le tribunal de camaraderie, composé de détenus élus par l'ensemble des condamnés. Ce tribunal donne son avis sur l'opportunité des peines à infliger : privation de sortie, de vacances, de primes, du bénéfice de réduction de peine. Là s'arrêtent les sanctions : ni cellule, ni cachot, ni fers, ni pain sec.

En effet, comme récompenses, les condamnés reçoivent des primes en argent et en effets, aussi en livres. Ils ont le droit à quatorze jours de vacances par an, qu'ils vont passer où ça leur plaît. Ensuite, ils reviennent d'eux-mêmes à la prison. En 1932, sur 1 300 pensionnaires, trente-quatre seulement ont oublié de rentrer au bercail. Ils peuvent aussi avoir des vacances de trois mois en s'employant à des travaux agricoles. Ces vacances comptent sur la peine.

La commission de surveillance accorde les primes, les vacances, décide que chaque jour de bonne conduite sera compté pour deux jours accomplis sur leur peine. Elle propose les réductions de peine et la libération anticipée.

---

<sup>876</sup> Raymond L., « Qu'est-ce qu'une prison ? », *La Défense*, 25 décembre 1931 ; André Dillies, « En visite dans un isolateur (prison russe de Leningrad) », *La Défense*, 6 janvier 1933.

Jean Chaintron affirme que sur le livre d'or de la prison étaient inscrites « des déclarations de hautes personnalités françaises de diverses tendances républicaines, y compris de hauts dignitaires de la Ligue des droits de l'Homme, exprimant leurs éloges pour les innovations humanitaires de cette institution » (Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte, op. cit.*, p. 73).

<sup>877</sup> Ce jugement ne sera pas remis en cause dans son second témoignage, après sa rupture avec le SRI.

Les condamnés peuvent écrire tous les jours, s'ils le désirent, à leurs parents et à leurs amis ; ils remettent leurs lettres fermées. Tous les six jours, c'est-à-dire chaque jour de repos, leurs parents peuvent venir les voir au parloir, où ils se causent sans contrainte. Les parents ont la faculté de leur apporter du linge, des provisions, des douceurs et du tabac.

Le jour de repos, il y a de nombreux amusements à leur disposition ; ils font de la gymnastique et de la culture physique ; il y a des séances de cinéma et des soirées artistiques avec le concours du personnel des théâtres. Il y a un cercle d'initiation photographique, une société musicale pénale qui donne des concerts, une bibliothèque de six mille volumes.

Les détenus peuvent prendre des bains-douches à volonté. Ils ont un salon de coiffure semblable à ceux du dehors, à des prix réduits. Ils peuvent conserver leur moustache et leurs cheveux. Il y a aussi le coin rouge comme dans toute usine. On les tient au courant, par des causeries, de la vie publique, de la situation économique et on leur donne une éducation politique. D'ailleurs, ils ont le droit de recevoir tous les journaux. Ils ont leur propre journal à eux, l'organe central des prisons, où ils peuvent collaborer. Ils y émettent leurs critiques et leurs suggestions.

Le 1<sup>er</sup> août, les détenus ont versé leur journée de travail pour la propagande contre la guerre. Ils avaient déjà, par souscription, fait construire un avion pour l'État soviétique, qui porte le nom de leur journal.

Il y a la radio dans chaque journal. Tout illettré fréquente l'école de la prison, et on liquide son analphabétisme. Pour les autres, on développe le niveau général de leur instruction. Il y a aussi des cours techniques et pratiques formant des ouvriers spécialisés. Ainsi, au moment de leur libération, ils peuvent être dirigés sur des usines.

La peine de prison n'enlève ni les droits civils ni les droits politiques. Il n'y a pas de peine perpétuelle.

Comme dans toutes les agglomérations dépourvues de l'élément féminin, l'homosexualité a des pratiquants dans la prison, peu nombreux, paraît-il.

Je dois dire que ce mot de prison ne se prononce pas en Union soviétique ; on le remplace par la désignation de : maison de correction et de rééducation. Les condamnés que nous avons interrogés avaient raison de nous dire : "Ici, on ne nous traite pas comme des prisonniers, mais comme des ouvriers – comme des hommes".

En effet, quelle différence avec les prisons des pays capitalistes ! Quelle différence avec le système barbare et inhumain employé partout ailleurs qui est inspiré par la vengeance et qui réduit à néant la dignité humaine ! Ce qui est remarquable, dans les prisons soviétiques, c'est surtout le côté moralisateur, l'absence de toute brimade, le souci du respect de l'individu »<sup>878</sup>.

L'ancien bagnard, sensible à la condition des prisonniers, ne tait pas pour autant certaines anomalies remarquées, à propos des dortoirs surpeuplés ou du « teint pâle » des détenus, « qui provient du manque d'air pur et de mouvement ». Il regrette également « que l'Union soviétique, sollicitée par son œuvre d'édification dans tous les domaines, n'ait eu encore ni le temps ni les possibilités de construire une seule prison neuve, qui serait un modèle des nouvelles conceptions pénitentiaires ». Dans le livre d'or de la prison, Paul Roussenq fait mention de ces critiques :

« Au nom de la délégation française du SRI, je déclare que nous avons été très satisfaits de l'organisation intérieure de l'établissement, ainsi que des avantages et facilités dont jouissent les condamnés, et que ne connaissent pas les détenus des prisons et des bagnes capitalistes.

Cependant, nous avons constaté que les ateliers manquent d'air et que, dans les dortoirs, les lits sont entassés les uns sur les autres.

---

<sup>878</sup> Paul Roussenq, *À l'ombre du drapeau rouge : Au pays des soviets*, op. cit., p. 13-18.

D'autre part, nous avons remarqué que tous les détenus ont le teint pâle, le visage émacié – ce qui provient du manque d'air pur et du manque de mouvement (cette dernière raison leur étant imputable).

Nous remercions le commandant de sa parfaite amabilité »<sup>879</sup>.

Les militants du Secours rouge se saisissent ainsi de la question des prisons comme d'un élément de comparaison entre les systèmes capitaliste et socialiste – « ici, un lieu d'accablement et de vengeance ; en Union soviétique, un centre de rééducation »<sup>880</sup> –, pour en conclure à la supériorité du second.

À la fin de l'année 1933, Jean Chaintron, dans un article proposant un état de la répression à travers le monde, ne manque pas d'opposer le déchaînement de violence qui se dresse un peu partout contre les forces révolutionnaires au « monde nouveau » en construction en Union soviétique :

« Tandis que sur un sixième du globe les prolétaires construisent dans un enthousiasme héroïque un monde nouveau, de bien-être et de paix, sur les autres cinq sixièmes du globe, une rage effrénée de meurtres est déchaînée par le capital que la crise étroit et dont la domination est menacée par le mouvement révolutionnaire montant »<sup>881</sup>.

Alors que sur le plan intérieur, le Secours rouge a relancé sa campagne pour l'amnistie, son activité dans les colonies et sur la scène internationale se concentre principalement sur deux entités territoriales qui font l'actualité en 1933 : l'Indochine en proie à l'impérialisme français et l'Allemagne aux mains des nazis. À la veille de Noël, le SRI fait le bilan de ses trois principales campagnes menées au cours de l'année, marquées par une pratique plus ouverte du front unique et par un regain de la mobilisation populaire :

« - Pour l'amnistie totale : 21 manifestations de rue, 250 meetings groupant 200 000 travailleurs ;  
- Contre la terreur fasciste : 3 manifestations de rue, 210 meetings groupant 250 000 travailleurs ;  
- Contre la terreur aux colonies : 50 meetings. 75 000 travailleurs participèrent à notre semaine de solidarité »<sup>882</sup>.

Dans son intervention, le Secours rouge dresse régulièrement un parallèle entre les deux situations allemande et indochinoise, en observant que « l'impérialisme français sait prouver qu'il est un digne émule de Hitler »<sup>883</sup>. Ce constat – conforme à l'analyse du

---

<sup>879</sup> *Ibid.*

<sup>880</sup> Raymond L., « Qu'est-ce qu'une prison ? », *La Défense*, 25 décembre 1931.

<sup>881</sup> Jean Barthel, « Les sinistres records mondiaux des bourreaux du "capital" », *L'Humanité*, 24 décembre 1933.

<sup>882</sup> « Le bilan d'action du SRI », *L'Humanité*, 24 décembre 1933.

<sup>883</sup> « La "clémence" démocratique envers les peuples coloniaux », *L'Humanité*, 24 décembre 1933.

Komintern – sur l'absence de différence de nature entre le fascisme et la démocratie bourgeoise, transparaît par exemple dans cet autre texte de Jean Chaintron qui opère un rapprochement entre le procès de Saïgon et celui des accusés de l'incendie du Reichstag :

« "Je réclame la tête à Torgler". "Communiste, il doit mourir". C'est la voix de Werner, procureur nazi, qui parle à Leipzig, au nom de Hitler, au nom du fascisme assassin. Infamie.

Mais l'écho répond à Paris. "Huit Annamites seront décapités, quatre-vingts purgeront neuf cents années de baigne ou de prison". "Pour le seul fait de leur affiliation au Parti communiste", dit l'acte d'accusation. La voix de Weil, juge de Saïgon, ancien flic des mœurs et prévaricateur, s'est fait entendre ; Sarraut, Lebrun et Dalimier ont approuvé, au nom de la démocratie. Monstruosité !

Ainsi, tandis que Hitler prépare sa hache et son billot, les démocrates français dressent leur guillotine pour le même compte : celui du capital. Assassins ! »<sup>884</sup>.

Cette lecture allait cependant bientôt être battue en brèche. Une nouvelle séquence historique s'ouvre après les événements de février 1934 qui, en rendant concrète la menace fasciste en France, ont bousculé l'agenda politique et précipité le rassemblement des communistes et des forces de gauche. Le Secours rouge, en s'inscrivant pleinement dans cette dynamique unitaire et antifasciste, amorce alors un processus aboutissant deux ans plus tard, peu après la victoire du Front populaire, à sa transformation en Secours populaire de France et des colonies.

---

<sup>884</sup> Jean Barthel, « Saïgon et la guillotine démocratique », *La Défense*, 22 décembre 1933.

## Épilogue

-

### Vers le Secours populaire de France (1934-1936)

« À celui qui s'efforce de soulager, par son obole, les défenseurs de la liberté et les martyrs de l'enfer fasciste, ne demandez pas son opinion, sa tendance, tendez-lui la main et faites-lui place dans le Secours Rouge ».

Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité »,  
*Cahiers du bolchevisme*, 15 décembre 1935.

Au début de l'année 1934, tandis que le Secours rouge est engagé sur plusieurs fronts de la solidarité internationale – délégation d'enquête en Indochine, dissolution du SRI à Madagascar, agitation pour la libération de Thaelmann et des acquittés de Leipzig<sup>1</sup>, campagne des « trois L »<sup>2</sup>, envoi d'un avocat au procès de Luck en Pologne... –, la situation politique en France se dégrade brusquement. Le régime parlementaire de la III<sup>e</sup> République, affaibli depuis le début de la décennie par l'irruption de la crise économique et par une instabilité gouvernementale chronique, est une nouvelle fois en proie aux doutes et sous le feu des critiques lorsqu'éclate en janvier un énième scandale politico-financier. L'affaire Stavisky, du nom d'un escroc notoire retrouvé « suicidé » (selon la thèse officielle) le 8 janvier 1934, met en lumière les collusions entre les milieux économiques, financiers, politiques et policiers, discréditant davantage encore le pouvoir. À gauche, les communistes

---

<sup>1</sup> Voir par exemple la lettre adressée par la section française à Dimitrov : « Lettre du SRI à Georges Dimitrov », *La Défense*, 19 janvier 1934.

<sup>2</sup> La traditionnelle campagne des « trois L » est organisée annuellement par les communistes pour commémorer en janvier la mort de Lénine, de Karl Liebknecht et de Rosa Luxemburg. En 1934, cette campagne est placée sous le signe de la lutte contre le fascisme et de la défense de l'URSS et de la révolution chinoise (Jean Barthel, « 3 L », *La Défense*, 12 janvier 1934 ; « Du 15 au 21 janvier. Semaine des 3 L », *La Défense*, 19 janvier 1934).



manifestent contre le « régime des voleurs » et le Secours rouge dénonce une justice à deux vitesses qui protège les élites corrompues et emprisonne des militants ouvriers<sup>3</sup>.

Mais c'est de l'extrême-droite que proviennent les attaques les plus virulentes – nourries par un antisémitisme déchaîné – contre le régime républicain. L'agitation antiparlementaire des ligues redouble d'intensité. Le 6 février, elles appellent avec des organisations d'anciens combattants à prendre la rue<sup>4</sup> pour protester contre le limogeage du préfet de police Jean Chiappe, réputé proche des ligues. La manifestation tourne à l'émeute lorsque les ligueurs tentent de marcher en direction de l'Assemblée nationale. Les affrontements avec la police, qui se poursuivent jusque tard dans la nuit aux abords du Palais Bourbon et de la place de la Concorde, font quinze morts et des centaines de blessés. Le lendemain, Édouard Daladier démissionne de la présidence du Conseil et un gouvernement d'union nationale, orienté à droite, est formé par Gaston Doumergue. Le choc du 6 février 1934, interprété à gauche comme une tentative de coup de force fasciste, provoque une vive émotion. Ravivant le souvenir de la République en danger, cet événement agit comme un « catalyseur » du rapprochement des forces de gauche, galvanisées par l'élan antifasciste et unitaire qui s'empare du mouvement ouvrier<sup>5</sup>.

## **Le Secours rouge dans les journées de février**

Les événements du 6 février mettent en état d'alerte les organisations ouvrières, qui construisent dans les jours suivants la riposte antifasciste. Une première démonstration est organisée à Paris le 9 février, à l'appel du Parti communiste et de la CGTU<sup>6</sup>. La manifestation, interdite, est durement réprimée. Durant plusieurs heures, de violents combats de rue opposent les communistes – rejoints par des socialistes parisiens – aux forces de l'ordre. Des barricades sont élevées dans l'Est de la capitale et font revivre le souvenir de la Commune. Le bilan de cette « journée rouge »<sup>7</sup> est lourd : quatre manifestants sont tués<sup>8</sup>, des

---

<sup>3</sup> « En prison les voleurs staviscrates. Hors des prisons nos militants ! », *La Défense*, 19 janvier 1934 ; « Les escrocs tiennent les rênes du pouvoir et manient la répression », *La Défense*, 26 janvier 1934. Le 3 février, une délégation du SRI se rend au ministère de la Justice pour demander la libération d'Édouard Planque et « l'arrestation des grands complices de Stavisky » (« Libérez Planque ! », *L'Humanité*, 4 février 1934).

<sup>4</sup> L'ARAC, association d'anciens combattants proche du PCF, appelle aussi à manifester ce jour-là, mais avec ses propres mots d'ordre et sur son propre parcours.

<sup>5</sup> Jean Vigneux, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 37.

<sup>6</sup> Vincent Chambarlhac, « Le 9 février 1934, journée rouge, journée sans lendemain ? », *ANR Paprik@2F*, 10 février 2014 [en ligne : <https://anrpaprika.hypotheses.org/1679>].

<sup>7</sup> 9 février 1934. *Journée rouge*, Paris, Les Publications révolutionnaires, 1934.

<sup>8</sup> Vincent Perez, Ernest Scharbach, Maurice Bureau, Louis Lauchin.

centaines d'autres sont blessés et plus de mille arrestations sont opérées. Trois jours plus tard, la mobilisation antifasciste prend un caractère national, massif et unitaire. Le 12 février, des centaines de milliers de personnes répondent à l'appel à la grève lancé par la CGT et la SFIO, que rejoignent le PCF et la CGTU, pour défendre la République et les libertés démocratiques. Des manifestations sont organisées sur tout le territoire ; à Paris, les deux cortèges communistes et socialistes se rejoignent aux cris de « Unité ! ». Mais le sang ouvrier a de nouveau coulé. À Boulogne, un tourneur de 38 ans, Marc Tailler, est tué par la police. Dans la nuit du 11 au 12 février, Albert Perdreaux, secrétaire de la section des locataires de Chaville et membre du SRI, est assassiné par des militants des Jeunesses patriotes. Dans les jours suivants, deux autres manifestants, Vincent Moris et Eugène Boudin, succombent à leurs blessures.

Lors de ces journées agitées, le Secours rouge appelle toutes ses structures à entrer « dans la bataille contre le fascisme »<sup>9</sup>. La répression brutale des manifestations ouvrières est le signe, selon lui, que « la fascisation du régime se précise de plus en plus ». Il craint d'ailleurs une interdiction prochaine des organisations ouvrières – Moscou demande même à la direction française du SRI de se préparer à la clandestinité, tout en menant « une lutte acharnée pour le maintien de la légalité » de la section<sup>10</sup>. Les obsèques des manifestants tués les 9 et 12 février sont organisées par une commission spéciale présidée par Marcel Cachin et composée de représentants des organisations révolutionnaires (Émile Bureau y représente le SRI)<sup>11</sup>. À l'initiative du Secours rouge, une souscription spéciale est ouverte et récolte des dizaines de milliers de francs en quelques jours. Les victimes des journées de février sont enterrées le 17 au cimetière du Père-Lachaise, à proximité du Mur des fédérés, en présence d'une foule estimée à 200 000 personnes. Les militants du SRI y vendent des cartes postales avec les portraits des disparus<sup>12</sup>.

Dans les semaines suivantes, les mobilisations ouvrières et antifascistes sont marquées par de nouvelles confrontations violentes. Entre le 9 février et le 9 mai, le Secours rouge dénombre 15 travailleurs tués sous les coups de la police ou de l'extrême-droite, 1 343 blessés, 3 896 personnes arrêtées dont 379 maintenues en prison et 574 poursuivies en

---

<sup>9</sup> RGASPI, 539/3/1224/31, Circulaire du SRI, 9 février 1934.

<sup>10</sup> RGASPI, 539/3/1222/8, Lettre du Comité exécutif international du SRI à la section française, 17 février 1934.

<sup>11</sup> « Chaque jour, la liste s'allonge ! », *L'Humanité*, 14 février 1934.

<sup>12</sup> « Nous étions 200 000 derrière les cercueils de ceux qui sont tombés pour barrer la route au fascisme », *La Défense*, 23 février 1934.

justice, ainsi que 212 travailleurs étrangers expulsés pour leur participation au mouvement révolutionnaire<sup>13</sup>. Début mai, 75 détenus politiques sont recensés dans les prisons et bagnes de métropole, d'Algérie, de Guyane et de Madagascar<sup>14</sup>. Le SRI se tient aux côtés des proches des militants tombés dans la lutte – Henri Vuillemin le 26 février à Ménilmontant, Joseph Fontaine le 11 avril à Hénin-Liétard<sup>15</sup>, le jeune Roger Scorticatti (16 ans) le 9 mai à Pavillon-sous-Bois. Il proteste contre l'absence de condamnation des assassins et demande à l'État d'indemniser les blessés et les familles des victimes<sup>16</sup>.

Alors qu'un élan unitaire se propage dans tout le pays, le Secours rouge est un agent actif de la construction et de l'élargissement de ce front unique antifasciste. Fort de ses premières expériences, depuis 1933, de création localement de comités unitaires pour l'amnistie ou en solidarité avec les antifascistes allemands, le SRI est un des acteurs du « printemps des comités »<sup>17</sup>. Celui-ci se traduit par l'émergence, dans des centaines de localités, de comités groupant les forces de gauche, républicaines et antifascistes, prémices aux comités de front populaire qui se formeront un an plus tard. Les 20 et 21 mai 1934, plus de 80 militants du Secours rouge participent au succès à Paris du congrès national antifasciste, convoqué par le mouvement Amsterdam-Pleyel, qui groupe près de 3 500 délégués en provenance de toute la France<sup>18</sup>. Au même moment, les sections rurales du SRI apportent leur concours au congrès paysan organisé dans la capitale par la CGPT<sup>19</sup>. La priorité pour le Secours rouge est à l'union de toutes les forces antifascistes :

« Nous voulons être les meilleurs pionniers dans le rassemblement des forces du peuple. Cela appelle de chaque membre du Secours rouge un déploiement d'activité considérable, nécessitant de briser avec la routine. Tout ce qui existe comme force antifasciste, anti-guerrière doit être rassemblé en un seul bloc. Ceux qui s'intitulent les républicains dans les villages, il faut les gagner à la lutte. C'est à ce prix que nous briserons la vague fasciste et les menaces de guerre »<sup>20</sup>.

---

<sup>13</sup> « Trois mois "d'Union nationale" », *La Défense*, 18 mai 1934.

<sup>14</sup> Une liste détaillée des prisonniers, par lieu de détention, est donnée dans *La Défense* du 18 mai 1934.

<sup>15</sup> David Noël, *Retour sur l'assassinat de Joseph Fontaine (11 avril 1934) : "La première victime du fascisme"*, mémoire de master en histoire, Université de Caen, 2016.

<sup>16</sup> « Ils ont tué. Qu'ils paient ! », *L'Humanité*, 23 février 1934.

<sup>17</sup> Gilles Vergnon, « Processus de politisation et mobilisations politiques », in Xavier Vigna, Jean Vigneux, Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté : expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 31.

<sup>18</sup> RGASPI, 539/3/1224/95-96, Circulaire du SRI pour le congrès antifasciste des 20-21 mai, 10 mai 1934 ; 539/3/1224/109-112, Rapport sur l'action du SRI, 9-10 juin 1934 ; « Un magnifique rassemblement contre la guerre et le fascisme », *La Défense*, 25 mai 1934.

<sup>19</sup> RGASPI, 539/3/1224/97, Circulaire du SRI pour le congrès paysan des 20-21 mai, 10 mai 1934.

<sup>20</sup> Jean Chauvet, « Notre Comité central des 9 et 10 juin », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°26, juin 1934.

Cette dynamique unitaire – qui se traduit par la signature officielle le 27 juillet d'un pacte d'unité d'action entre la SFIO et le PCF – profite au Secours rouge, dont le rôle spécifique dans la solidarité avec les victimes du fascisme et de la répression est reconnu dans des milieux qui lui étaient jusqu'alors imperméables<sup>21</sup>. Des militants de toutes tendances, dont de nombreux socialistes et inorganisés, le rejoignent lors des campagnes de recrutement organisées tout au long de l'année (promotions « Dimitrov », « Clara Zetkin », « Thaelmann »). À Villefranche (Rhône) par exemple, la section du SRI, qui anime le comité local de lutte contre la guerre et le fascisme, passe de 17 à 120 adhérents en l'espace de quelques mois<sup>22</sup>. Après être parvenu en 1933 à stopper l'hémorragie militante, le SRI se renforce en 1934 par l'afflux de plusieurs milliers de nouveaux adhérents et dépasse, pour la première fois depuis la fin des années 1920, la barre des 40 000 membres. Il constitue par ailleurs une structure enfantine, les « Jeunes amis du SRI » (JA), qui réunit 1 500 enfants à l'automne 1934. Placés sous la responsabilité de Maya Malamant<sup>23</sup>, ces groupes se consacrent à « l'éducation révolutionnaire des enfants » et cherchent à contrer l'influence des patronages bourgeois et catholiques<sup>24</sup>.

Au cours de l'année 1934, plusieurs événements internationaux participent aussi du renforcement de l'unité d'action dans le domaine de la solidarité.

## **De Vienne aux Asturies : vers l'unité d'action dans la solidarité antifasciste internationale**

Le 12 février 1934, au moment où le prolétariat français se mobilise en masse et fait bloc contre le danger fasciste, une insurrection éclate en Autriche en réaction à l'offensive menée par le chancelier conservateur, Engelbert Dollfuss, contre les forces ouvrières dominées par la social-démocratie. Après cinq jours de combats et de résistance acharnée des militants du Schutzbund, milice d'autodéfense liée au parti social-démocrate, « Vienne la rouge » est écrasée, au prix de plusieurs centaines de morts et de milliers de blessés et

---

<sup>21</sup> « Un afflux d'adhésions nous parvient de Paris et de la province », *La Défense*, 2 mars 1934.

<sup>22</sup> RGASPI, 539/3/1224/84-85, Compte-rendu de la conférence d'information de la région lyonnaise, 29 avril 1934.

<sup>23</sup> Réfugiée politique roumaine, elle épouse Jean Chaintron en 1933 (Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, *op. cit.*, p. 102-109).

<sup>24</sup> « Formons des groupes des jeunes amis du SRI », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°23, janvier 1934.

d'arrestations<sup>25</sup>. Ces événements sanglants font écho en France à la montée en puissance du mouvement antifasciste après le 6 février. Le Secours rouge, qui reprend à son compte l'analyse du PCF imputant l'échec de l'insurrection aux trahisons des chefs sociaux-démocrates, engage une active campagne de solidarité avec les insurgés défaits autrichiens, non sans calcul stratégique. Dès le 15 février, il propose aux socialistes de former des comités unitaires d'aide aux victimes de l'insurrection en Autriche<sup>26</sup>. Quelques jours plus tard, plusieurs vétérans de la Commune de Paris lancent un appel à soutenir « les communards autrichiens » en appuyant l'action du SRI<sup>27</sup>. La section française du Secours rouge, qui débloque alors 10 000 francs, est également chargée de répartir les fonds collectés en Union soviétique (500 000 francs)<sup>28</sup> pour aider le mouvement révolutionnaire autrichien « à panser ses blessures et à préparer la revanche »<sup>29</sup>. Tandis qu'une commission d'enquête est envoyée en Autriche par le mouvement Amsterdam-Pleyel, le Secours rouge dépêche à Vienne deux de ses militantes, Marie Lahy-Hollebecque et Germaine Willard, pour distribuer les secours aux prisonniers et aux familles des victimes de la répression<sup>30</sup>. Elles sont aussi chargées, mais sans succès, de rapatrier des enfants de combattants tués ou emprisonnés<sup>31</sup>. Par son activité et sa production éditoriale<sup>32</sup>, le Secours rouge entend ainsi démontrer qu'il est la seule organisation prolétarienne agissant sur le terrain de la solidarité avec toutes les victimes, sans distinction de tendances – taclant au passage la LDH et le fonds Matteotti pour leur refus de l'unité d'action, leurs soutiens à géométrie variable aux victimes et leur opacité dans la redistribution de leurs fonds<sup>33</sup>.

---

<sup>25</sup> Jean-Numa Ducange, « Vienne la Rouge et l'austromarxisme », in Jean-Numa Ducange, Hélène Leclerc (dir.), *Histoire de l'Autriche. 1918-1938*, Neuilly, Atlande, 2022, p. 169-182.

<sup>26</sup> RGASPI, 539/3/1224/33-36, Circulaire du SRI, 15 février 1934.

<sup>27</sup> « Appel des vieux communards », *La Défense*, 23 février 1934.

<sup>28</sup> « Les ouvriers de l'URSS chargent la section française du SRI de répartir les sommes collectées pour ceux qui sont tombés dans l'insurrection autrichienne », *La Défense*, 16 mars 1934.

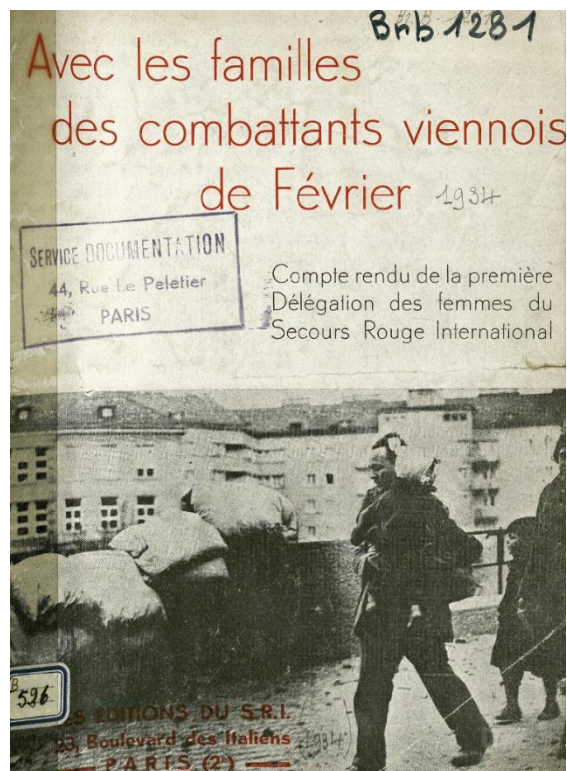
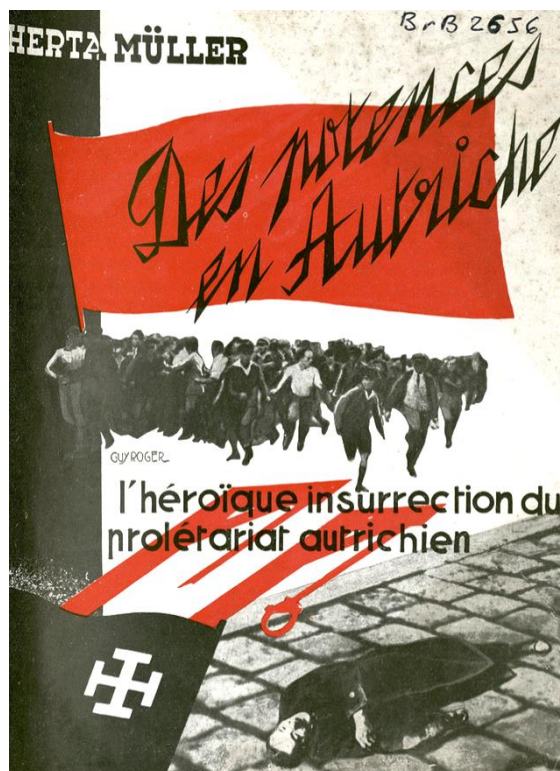
<sup>29</sup> « Sur un secteur du Front mondial le prolétariat autrichien a combattu pour la cause ouvrière », *La Défense*, 23 mars 1934.

<sup>30</sup> Une brochure est éditée à leur retour : *Avec les familles des combattants viennois de février. Compte rendu de la première délégation des femmes du Secours rouge international*, Paris, Éditions du SRI, 1934.

<sup>31</sup> En août 1934, 115 enfants seront accueillis par le SRI en Union soviétique : Fritz Bayes, *Les gosses des combattants d'Autriche en Union soviétique*, Défense Éditions, 1935.

<sup>32</sup> En plus des deux documents précédemment cités en notes, le Secours rouge édite deux autres brochures sur l'insurrection de Vienne : Herta Müller, *Des potences en Autriche. L'héroïque insurrection du prolétariat autrichien*, Éditions du SRI, 1934 ; *Les membres du Schutzbund sur les combats de février et sur la solidarité internationale. Après notre défaite... avant notre victoire*, Éditions du SRI, 1934.

<sup>33</sup> Émile Bureau, « Le Fonds Matteotti socialiste et la LDH aident-ils les victimes de la répression ? », *La Défense*, 6 avril 1934.



134 : Brochures du SRI en solidarité avec les insurgés autrichiens, 1934. BMP/Pandor.

Le SRI poursuit par ailleurs sa mobilisation pour la libération de Thaelmann et des antifascistes allemands, en organisant par exemple une journée de lutte dans les ports le 21 avril 1934<sup>34</sup>. Il est aussi l'un des principaux animateurs du Comité Thaelmann, à l'origine d'un foisonnement d'initiatives à travers le pays – meetings, délégations en Allemagne et à l'ambassade, édition d'une revue et de brochures, ou encore mise en scène d'un « tribunal du peuple » qui, le 9 mai, fait le procès du nazisme devant 5 000 personnes rassemblées salle Bullier à Paris<sup>35</sup>.

Après l'organisation en juin d'une semaine d'action « Clara Zetkin-Thaelmann » en faveur des victimes de la terreur blanche et du fascisme, le Secours rouge décide de constituer au cours de l'été un fonds international de secours aux enfants des antifascistes tués ou emprisonnés<sup>36</sup>. Géré par Marie Lahy-Hollebecque et Germaine Willard, il prend le nom de « Fonds international Clara Zetkin » (en hommage à la révolutionnaire allemande

<sup>34</sup> RGASPI, 539/3/1224/76, Circulaire du SRI pour la libération de Thaelmann, 19 avril 1934.

<sup>35</sup> Gilbert Badia, « Le Comité Thaelmann », *op. cit.*

<sup>36</sup> Marcel Cordier, « En souvenir de Clara Zetkin, aidons les enfants des antifascistes tués ou emprisonnés », *La Défense*, 8 juin 1934.



décédée un an plus tôt) et obtient le parrainage en France de Paul Langevin, Paul Rivet et Pierre Gérôme, fondateurs du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA)<sup>37</sup>.

Le SRI est également l'une des chevilles ouvrières du Congrès mondial des femmes, qui se tient à Paris du 4 au 6 août 1934. Ce rassemblement, préparé depuis plusieurs mois par Henri Barbusse et Elena Stassova<sup>38</sup>, donne naissance au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme – le pendant féminin du mouvement Amsterdam-Pleyel. La section française du Secours rouge multiplie en amont les initiatives locales pour former des comités chargés de désigner les participantes à la conférence et y placer ses propres militantes<sup>39</sup>. Ainsi, parmi les 1500 déléguées venues du monde entier, la délégation française de plus de 600 femmes compte une cinquantaine de membres du Secours rouge. La délégation soviétique est emmenée par Elena Stassova, vice-présidente du SRI, qui est accueillie en triomphe lors de son exposé sur « la femme libérée en URSS »<sup>40</sup>.



135 : La Défense, 10 août 1934.

<sup>37</sup> RGASPI, 539/3/1224/131 et 155, Appel pour la constitution du Fonds international Clara Zetkin, 18 juillet 1934.

<sup>38</sup> RGASPI, 539/3/1219/94-95, Lettres d'Henri Barbusse à Elena Stassova, 8 décembre 1933.

<sup>39</sup> « Une conférence mondiale des femmes à Paris, les 4, 5 et 6 août », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°26, juin 1934.

<sup>40</sup> « Une puissante délégation française », *L'Humanité*, 7 août 1934 ; « Au rassemblement mondial des femmes », *La Défense*, 10 août 1934.

Alors qu'au cours de l'été 1934, les partis socialiste et communiste ont officiellement acté leur rapprochement et que le Secours rouge multiplie les démarches d'ouverture, l'actualité internationale donne l'occasion de réaliser l'unité d'action dans la solidarité. Le 6 septembre, un meeting « contre le régime de terreur fasciste en Bulgarie » est appelé conjointement, pour la première fois, par la région parisienne du SRI et la fédération de la Seine de la LDH, en présence d'orateurs d'une quinzaine d'organisations de diverses tendances. La présidence de la réunion est assurée par Jean-Marie Caillaud, secrétaire fédéral et membre du Comité central de la LDH, qui remercie le SRI « d'avoir pris l'initiative de cette réunion et d'en avoir assuré l'organisation matérielle ». Émile Farinet, secrétaire de la fédération socialiste de la Seine, souligne que cette initiative du Secours rouge donne « l'occasion, une fois encore, d'affirmer le front unique de lutte contre la bourgeoisie »<sup>41</sup>.

Quelques semaines plus tard, la répression de l'insurrection ouvrière des Asturies, en Espagne, scelle un peu plus encore le large front de la solidarité antifasciste en France. Du 5 au 19 octobre, la grève générale déclenchée à Oviedo par les mineurs prend un caractère insurrectionnel et les forces socialistes, communistes et anarchistes, unies dans l'Alliance ouvrière, proclament la République asturienne des ouvriers et paysans. Mais la « Commune des Asturies » est rapidement écrasée par les troupes armées espagnoles – commandées par le général Franco – qui se livrent à une traque implacable des militants révolutionnaires. Plus de 3 000 insurgés sont assassinés et le SRI énonce le chiffre de 45 000 prisonniers politiques<sup>42</sup>. La section française du Secours rouge ouvre rapidement une souscription et effectue un premier versement de 100 000 francs. À son initiative, un Comité populaire d'aide à toutes les victimes du fascisme en Espagne est formé à Paris le 2 novembre et reçoit l'adhésion de nombreuses personnalités et organisations<sup>43</sup>. Présidé par Henri Wallon, son secrétariat est assuré par Jean Chauvet (SRI), Chabrier (SFIO) et Jean-Marie Caillaud (LDH). Des comités analogues, rassemblant les diverses forces de gauche, sont reproduits dans plusieurs localités à proximité de la frontière espagnole (Bayonne, Béziers, Narbonne, Perpignan, Toulouse, Montauban, Le Boucau, Bordeaux...), mais aussi à Nice,

---

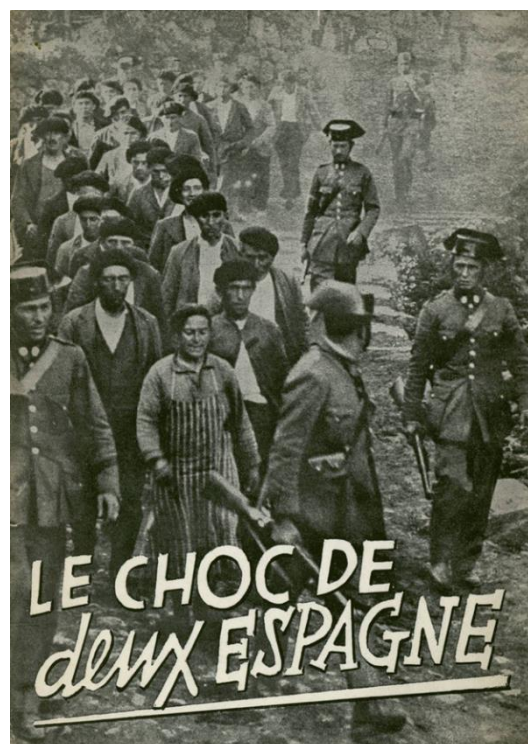
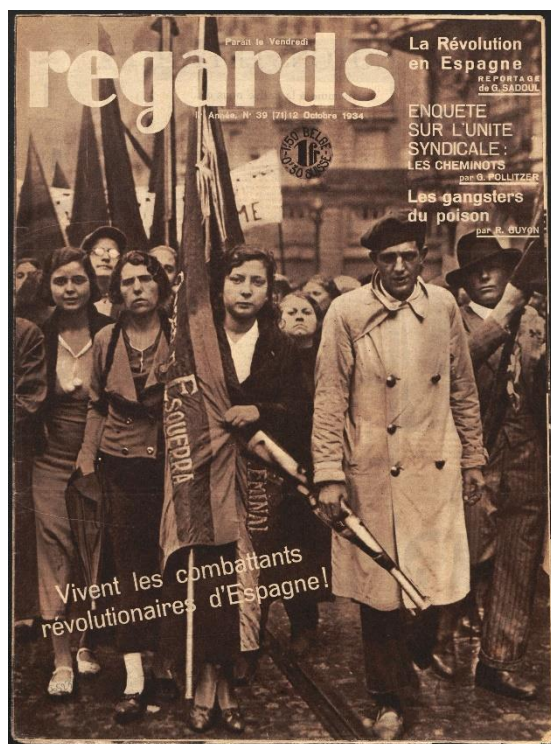
<sup>41</sup> « À bas la terreur fasciste en Bulgarie ! », *La Défense*, 25 septembre 1934.

<sup>42</sup> Voir notamment les deux brochures éditées par le SRI sur les événements d'Espagne : Robert Blache, *Le choc de deux Espagne et la solidarité internationale à l'Espagne révolutionnaire*, Défense Éditions, 1934 et *Pages espagnoles d'Octobre*, Éditions du SRI, 1935.

<sup>43</sup> Fédérations de la Seine de la SFIO, des Jeunesses socialistes et de la LDH, CGTU, AEAR, mouvement Amsterdam-Pleyel, CVIA, Parti radical-socialiste Camille Pelletan... Voir notamment : « Pour les victimes antifascistes d'Espagne, des comités populaires d'aide se forment dans toute la France », *La Défense*, 9 novembre 1934.



Marseille, Caen, Amiens, Châteauroux et dans le bassin minier du Nord de la France<sup>44</sup>. Ces comités multiplient les collectes (argent, vivres et vêtements) et font pression sur les autorités espagnoles. Ils mobilisent la population, à travers de nombreux meetings et rassemblements, comme celui du 10 février 1935 à Toulouse, qui réunit 800 délégués (dont 150 socialistes) et plus de 1 500 auditeurs de toute la région<sup>45</sup>. Les comités populaires organisent également l'accueil en France de centaines de réfugiés espagnols<sup>46</sup> et interpellent le gouvernement français pour faire respecter le droit d'asile<sup>47</sup>.



136 : Regards, 12 octobre 1934.  
137 : Brochure du SRI, 1934. BMP/Pandor.

Ainsi, les événements sanglants qui se produisent en France comme à l'étranger au cours de l'année 1934 participent de la prise de conscience du danger fasciste et de la nécessité d'une réponse unitaire des forces ouvrières, qui s'exprime en premier lieu sur le terrain de la solidarité avec les victimes. Comme le souligne Édouard Sill, « bien que de nature très différente, les affrontements entre la classe ouvrière et l'armée en Autriche en février 1934 puis en Espagne dans les Asturies en octobre, ont jeté les prodromes d'une unité

<sup>44</sup> RGASPI, 539/3/1225/59-60, Rapport sur l'activité du Comité populaire d'aide à toutes les victimes du fascisme en Espagne, 28 novembre 1934 ; 539/3/1226/55-57, Circulaire du SRI pour la solidarité avec les victimes du fascisme espagnol, 9 novembre 1934.

<sup>45</sup> « Enthousiaste rassemblement à Toulouse », *La Défense*, 15 février 1935.

<sup>46</sup> RGASPI, 539/4/398, Listes de militants espagnols secourus en France, 1935.

<sup>47</sup> « Accueillons les proscrits espagnols », *La Défense*, 16 novembre 1934.

antifasciste par la base, gagnant bientôt les sommets »<sup>48</sup>. Ce virage unitaire amorcé en France tant par le Secours rouge que par le PCF est officiellement avalisé l'année suivante par les instances internationales du mouvement communiste et du SRI.

## **Le laboratoire français de l'union dans la solidarité**

La logique d'ouverture à l'intérieur du Secours rouge est poussée par la direction du PCF qui, dès le mois de juin 1934, invite la fraction communiste du Comité central du SRI à défendre « une ligne de front unique très large » et à « créer des conditions permettant l'entrée en masse des travailleurs socialistes au SRI ». Elle propose en outre de préparer « dans un large esprit unitaire » la conférence nationale du Secours rouge à venir<sup>49</sup>. La fraction communiste du SRI identifie alors plusieurs freins à l'extension de l'organisation : « l'étiquette communiste » du Secours rouge, le repli de la section sur elle-même, la persistance d'un « courant sectaire » et le fait que le SRI apparaisse « aux yeux des socialistes et des communistes comme une seconde organisation communiste ». Pour contourner ces difficultés, le Secours rouge doit axer son travail vers « la conquête de toutes les couches sociales de la population laborieuse »<sup>50</sup>.

La réunion du 15 août 1934 du Comité central du SRI entérine cette nouvelle orientation<sup>51</sup>. Un appel « pour une grande conférence nationale d'unité » est tiré à 100 000 exemplaires sous forme de tracts<sup>52</sup>. S'adressant à toutes les strates de la société, il est également envoyé, à toutes les organisations ouvrières et antifascistes nationales et locales. Le Secours rouge entend devenir l'unique organisation de défense des victimes du fascisme et de la répression, groupant sous son drapeau l'ensemble des composantes du mouvement ouvrier et démocratique. Prenant acte des « transformations profondes survenues dans la lutte antifasciste et dans l'action de solidarité », le Comité central appelle également au

---

<sup>48</sup> Édouard Sill, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*, thèse de doctorat en histoire, EPHE, 2019, p. 413.

<sup>49</sup> Archives de direction du PCF, PEG04\_1934\_051, Relevé de décisions du Secrétariat du 14 juin 1934. Ces décisions sont prises trois jours après une première rencontre au sommet entre Maurice Thorez et Léon Blum, et quelques jours avant la conférence nationale du PCF à Ivry qui entérine la nouvelle ligne de rassemblement.

<sup>50</sup> RGASPI, 539/3/1223/13-19, Rapport de la fraction centrale du SRI au secrétariat du PCF, 11 septembre 1934.

<sup>51</sup> « Le Comité central de la Section française du SRI a tenu une importante session », *La Défense*, 24 août 1934.

<sup>52</sup> « Pour une grande conférence nationale d'unité », *La Défense*, 7 septembre 1934. Appel reproduit en annexe C2-5.

renouvellement à tous les échelons des organismes de direction du SRI, qui ne sont plus représentatif de la composition des membres de l'organisation<sup>53</sup>. Mais l'empressement manifesté par la section française pour opérer sa mutation bouscule l'exécutif international du SRI, qui exprime ses réticences face à la possibilité offerte aux assemblées locales et aux congrès départementaux de faire élire comme délégués à la conférence nationale des personnes qui ne sont pas adhérentes au Secours rouge<sup>54</sup>.

Si, dans un certain nombre de localités, le Secours rouge parvient à construire des rassemblements larges, l'union au sommet achoppe face aux logiques d'appareils et à la persistance des controverses idéologiques. Ainsi, la lettre adressée le 29 décembre 1934 par Elena Stassova, au nom de l'Exécutif international du SRI, à l'Internationale ouvrière socialiste, à la Fédération syndicale internationale et au Fonds Matteotti, en vue de mener une action commune en faveur des militants réprimés en Espagne<sup>55</sup>, essuie un refus net de ces trois organismes internationaux – au motif de la répression en URSS et des liens entre le SRI et le Komintern<sup>56</sup>. Dans la foulée de cette lettre, la direction française du SRI adresse à la SFIO, au PCF, à la CGT, à la CGTU et à la LDH des propositions d'action commune, là encore sans succès auprès des organisations réformistes : si la fédération socialiste de la Seine souhaite mettre fin à l'interdiction faite à ses militants d'adhérer au SRI, les dirigeants nationaux de la SFIO et de la CGT tournent le dos au Secours rouge en annonçant la formation d'une antenne française du Fonds de solidarité international (nouvelle dénomination du Fonds Matteotti)<sup>57</sup>.

Malgré ces obstacles, la conférence nationale du SRI, qui se tient les 16 et 17 mars 1935 à Gentilly, marque une étape importante dans le processus d'ouverture. Si la composition des délégués reste marquée par une surreprésentation des communistes, celle-ci est moins importante que dans le passé : sur 270 participants (dont 85 ne sont pas adhérents au SRI), 158 sont communistes (58%), 86 sont sans-partis (32%) et 26 sont socialistes

---

<sup>53</sup> « Préparation de la conférence nationale », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°27, août 1934.

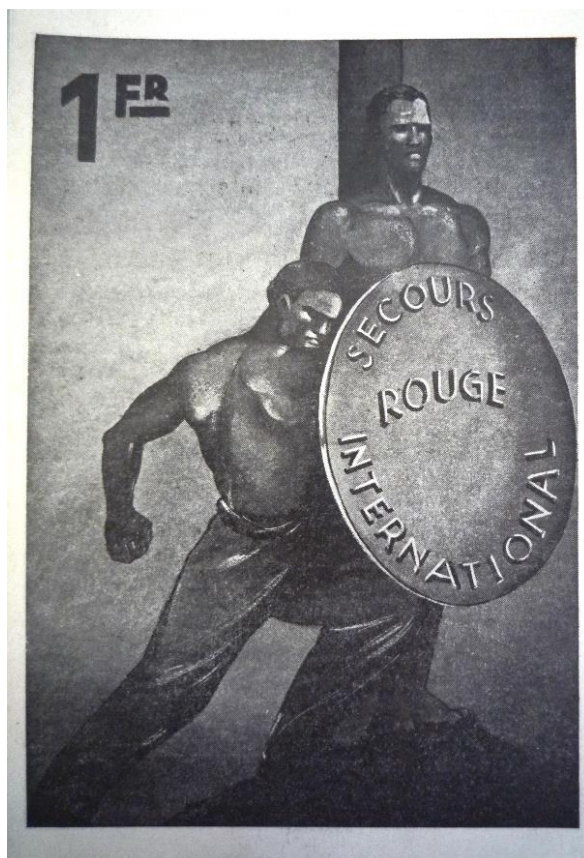
<sup>54</sup> RGASPI, 539/3/1222/44, Lettre de la direction internationale du SRI à la section française, 9 septembre 1934.

<sup>55</sup> « Action commune internationale en faveur des victimes de la terreur fasciste », *La Défense*, 11 janvier 1935. À la fin de sa lettre, Stassova demande que la réponse soit expédiée à l'adresse du siège parisien du SRI, témoignant ainsi du poids pris par la section française dans l'organisation internationale.

<sup>56</sup> « Réponse de l'IOS, de la FSI et du fonds Matteotti au Secours rouge international », *La Défense*, 22 février 1935.

<sup>57</sup> Marcel Cordier, « Unité d'action pour soutenir ceux qui tombent dans la lutte antifasciste », *La Défense*, 1<sup>er</sup> février 1935.

(10%)<sup>58</sup>. Alors que le Secours rouge revendique 2 000 adhérents socialistes, six d'entre eux font leur entrée au Comité central, dont deux au Bureau national<sup>59</sup>. Par ailleurs, la région parisienne du SRI, qui groupe à elle seule la moitié de l'ensemble des adhérents du Secours rouge, fait figure d'exemple dans la réalisation de l'unité. Son 8<sup>e</sup> congrès régional, réuni les 12 et 13 janvier, a rassemblé 817 délégués, dont 427 sans-partis, 341 communistes et 35 socialistes<sup>60</sup>. Pour la première fois, les communistes sont minoritaires dans le comité régional parisien, qui comprend 13 communistes, 9 socialistes, 13 sans-partis et 6 membres d'autres organisations (dont la LDH)<sup>61</sup>.



138 : Carte éditée par le SRI pour la conférence nationale de mars 1935. ANOM, SLOTFOM I 3B.

Le tournant stratégique amorcé par les communistes français, qui se traduit par la construction d'une large coalition politique, syndicale et associative sous l'étiquette du

---

<sup>58</sup> Du point de vue syndical, on trouve 122 inorganisés, 120 unitaires, 20 confédérés, 3 membres de syndicats uniques, 2 de syndicats autonomes et un étudiant. Il y a également 27 femmes, soit 10% des délégués. « Les débats de la Conférence nationale », *La Défense*, 5 avril 1935.

<sup>59</sup> Le nouveau Comité central, composé de 54 membres, comprend 41 communistes, 6 socialistes et 7 sans-partis. Le Bureau central de 9 membres comprend 6 communistes, 2 socialistes et 1 sans-parti. RGASPI, 539/3/1236/35-41, Rapport sur l'organisation du Secours rouge, 24 avril 1936.

<sup>60</sup> « Le congrès de masse de notre Région parisienne », *La Défense*, 25 janvier 1935.

<sup>61</sup> Marcel Cordier, « L'unité sur le front de la solidarité est nécessaire », *La Défense*, 8 février 1935.

Rassemblement populaire, est entériné à l'été 1935 par le 7<sup>e</sup> congrès du Komintern à Moscou, qui adopte le mot d'ordre de « front populaire antifasciste »<sup>62</sup>. Lors de cette rencontre, qui met à l'honneur la délégation française, le nouveau secrétaire général de l'IC Georges Dimitrov, ancien prisonnier des geôles hitlériennes, rend dans un de ses discours un hommage appuyé au travail du Secours rouge. Il appelle à la transformation du SRI en « une sorte de Croix-Rouge du front unique du prolétariat et du front populaire antifasciste » :

« À propos du problème des cadres, permettez-moi, camarades, de m'arrêter aussi sur le rôle immense qu'est appelé à jouer le Secours rouge international, à l'égard des cadres du mouvement ouvrier. L'aide matérielle et morale que les organisations du SRI accordent aux détenus et à leurs familles, aux émigrés politiques et aux révolutionnaires et antifascistes persécutés, a sauvé la vie, conservé les forces et la combativité de milliers et de milliers de précieux lutteurs de la classe ouvrière dans les différents pays. Ceux d'entre nous qui ont été en prison ont éprouvé directement par eux-mêmes la grande importance de l'activité du SRI. (*Applaudissements.*)

Par son activité, le Secours rouge international a gagné l'amour, l'attachement et la profonde reconnaissance de centaines de milliers de prolétaires et d'éléments révolutionnaires paysans et intellectuels.

Dans les conditions présentes, devant la réaction bourgeoise croissante, le fascisme déchaîné et l'aggravation de la lutte de classe, le rôle du Secours rouge international grandit considérablement. La tâche se pose maintenant au Secours rouge international de se transformer en une véritable organisation de masse des travailleurs dans tous les pays capitalistes (en particulier dans les pays fascistes, en s'adaptant aux conditions spéciales de ces pays). Il doit devenir, pour ainsi dire, une sorte de Croix-Rouge du front unique du prolétariat et du front populaire antifasciste, englobant des millions de travailleurs – une Croix-Rouge de l'armée des classes travailleuses, en lutte contre le fascisme, pour la paix et le socialisme. Pour que le Secours rouge international puisse remplir avec succès ce rôle qui lui incombe, il lui faut créer son propre corps de milliers de militants, ses propres cadres nombreux, les cadres du Secours rouge international répondant par leur caractère et leurs aptitudes à la mission spéciale de cette organisation extrêmement importante.

Là encore, il faut dire de la façon la plus tranchée et la plus catégorique : si le *bureaucratisme*, l'attitude sèche à l'égard des hommes dans le mouvement ouvrier sont en général répugnants, dans le domaine de l'activité du Secours rouge international c'est un mal qui touche au crime. (*Applaudissement*) Les combattants de la classe ouvrière, les victimes de la réaction et du fascisme, languissant dans les cachots et les camps de concentration, les émigrés politiques et leurs familles doivent trouver l'attention la plus délicate et la plus grande sollicitude de la part des organisations et des fonctionnaires du Secours rouge international. (*Applaudissements prolongés.*) Le Secours rouge international doit encore mieux comprendre et accomplir son devoir dans l'organisation de l'aide aux combattants du mouvement prolétarien et antifasciste, et, notamment, en ce qui touche la conservation physique et morale des cadres du mouvement ouvrier. Les combattants communistes et les ouvriers révolutionnaires participant à l'organisation du Secours rouge international, doivent sentir à chaque pas la responsabilité énorme qui leur incombe devant la classe ouvrière et devant l'Internationale communiste, pour la bonne exécution du rôle et des tâches du SRI. (*Applaudissements.*) »<sup>63</sup>.

Quelques jours plus tard, le Plénum du Comité exécutif international du SRI, réuni pour la première fois depuis le congrès mondial de 1932, confirme la nouvelle orientation.

---

<sup>62</sup> Jean Vigreux, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, op. cit., p. 69-72 ; Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, op. cit., p. 87-102.

<sup>63</sup> Georges Dimitrov, *Pour l'unité de la classe ouvrière contre le fascisme*, vol. 2, Paris, Bureau d'Éditions, 1935, p. 25-26.

Il critique le « sectarisme », la « lenteur dans l'adaptation des méthodes de travail », les « survivances du bureaucratisme » et de « l'esprit routinier » dans les sections du SRI et dans ses organes dirigeants. Conformément à la stratégie de front populaire, l'objectif est désormais « l'unification de toutes les forces prêtes à lutter contre la barbarie fasciste, pour l'aide aux victimes de la lutte contre la réaction et de la lutte de libération nationale, pour la défense des restes des libertés démocratiques bourgeoises ». Les sections nationales du SRI sont invitées à « changer profondément leurs méthodes de travail et développer la plus large initiative afin que l'unité dans le domaine de la solidarité se réalise dans tous les pays et à l'échelle internationale »<sup>64</sup>.

André Marty, nouveau promu au secrétariat du Komintern et chargé des discours d'ouverture et de clôture de l'assemblée du SRI, donne des pistes pour l'élargissement des formes d'organisation :

« Nous voulons que les femmes qui en Italie, rapiècent les vêtements pour les prisonniers sans même connaître le Secours rouge, nous voulons les considérer comme des membres du Secours rouge ; nous voulons que les paysans qui travaillent le champ du camarade arrêté en Pologne et donnent à manger à sa famille soient considérés comme membres du SRI. Nous voulons que les petits commerçants qui donnent du sucre ou du café pour les emprisonnés reçoivent un document qui les montre liés au SRI. Ainsi, ils pourront montrer aux ouvriers du quartier, leur attitude en faveur des victimes de la lutte contre la réaction. Nous voulons que soient liés avec le SRI, les groupes de 2 ou 3 chanteurs de rues qui disent la complainte des prisonniers. Nous voulons que les jeunes qui font des quêtes pour le petit camarade soldat qui est arrêté et qui ne connaissent même pas le SRI soient dans la zone de notre organisation. Nous voulons que les plus grands avocats libéraux, démocrates, nous voulons que les professeurs, les savants soient nos meilleurs porte-parole de protestations contre les crimes du fascisme et de la réaction. [...]

En un mot, nous voulons que notre organisation soit l'animatrice dans chaque pays – tenant compte de ses propres particularités – d'une vaste fédération d'entraide et de soutien de toutes les victimes de la réaction et du fascisme dans le monde entier »<sup>65</sup>.

Lors de cette assemblée, le travail engagé par la section française du Secours rouge est montré en exemple :

« Pourrons-nous être demain à la hauteur des tâches qui nous incombent ? Nous pouvons et devons répondre affirmativement quand on voit les premiers résultats obtenus dans les pays capitalistes, par exemple en Autriche et en Espagne ; même en Allemagne sous la dictature la plus féroce, même en Italie, nous avons de bons résultats dans notre œuvre grandiose. Enfin et surtout en France. Peut-on dire que tout va bien dans notre section française ? Évidemment non ; en particulier devant les tâches énormes qui lui incombent à l'égard de l'énorme immigration qui afflue dans le pays, elle est un peu en retard ; mais dans l'ensemble de son travail, on ne peut que féliciter la section française. (*Applaudissement.*)

Elle a commencé à briser avec ses anciennes habitudes sectaires, à développer une véritable action de masse ; elle a fait preuve de bonnes initiatives. Par exemple, dans le fait qu'elle a saisi cette

---

<sup>64</sup> « Résolution du deuxième Plénum du CE du SRI sur les rapports des camarades Stassova, Germanetto et Ourine », in André Marty, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, Paris, Défense-Éditions, 1935, p. 22-24.

<sup>65</sup> André Marty, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, op. cit., p. 15-17.

tradition française des grâces du 14 juillet et où l'on a vu pour la première fois la Présidence de la République recevoir une délégation organisée par le Secours rouge. Il faut que le Secours rouge ait réellement réussi à créer un courant de masse derrière lui pour qu'il joue un tel rôle sur l'arène politique »<sup>66</sup>.

Dans ce discours, le fait que le recours à la grâce présidentielle soit ici donné en exemple, alors qu'il était autrefois vilipendé et réservé à des cas exceptionnels (les condamnés au bagne notamment), est révélateur des pratiques nouvelles développées par le Secours rouge.

Désormais, le centre de gravité de la solidarité internationale et prolétarienne s'est déplacé de Berlin à Paris, reflétant ainsi les nouveaux équilibres à l'œuvre dans le mouvement communiste international. Depuis que le Secours rouge allemand, qui fut longtemps la section du SRI la plus puissante (en dehors de l'Union soviétique) avec plusieurs centaines de milliers de membres, a été liquidé et réduit à la clandestinité à la suite de la victoire du nazisme, la capitale française se trouve désormais au cœur des réseaux transnationaux de la solidarité en accueillant nombre d'antifascistes et de structures militantes en exil. Le Bureau européen du Secours rouge – où siège le Bureau d'éditions du SRI, qui devient les Éditions universelles en 1936 et qui centralise l'impression et l'expédition des nouvelles brochures aux autres sections nationales<sup>67</sup> – est ainsi basé à Paris et dirigé par Robert Blache. Par ailleurs, à partir de janvier 1936, la revue mensuelle *MOPR*, publiée depuis 1926 par le Comité exécutif du SRI, est remplacée par une nouvelle formule sous l'égide des Éditions universelles, *Unité pour l'aide et la défense*. Si le contenu éditorial de la revue reste soumis au contrôle étroit du Secrétariat du Comité exécutif du SRI à Moscou, sa rédaction et son impression (en français et en allemand) sont assurées depuis Paris<sup>68</sup>.

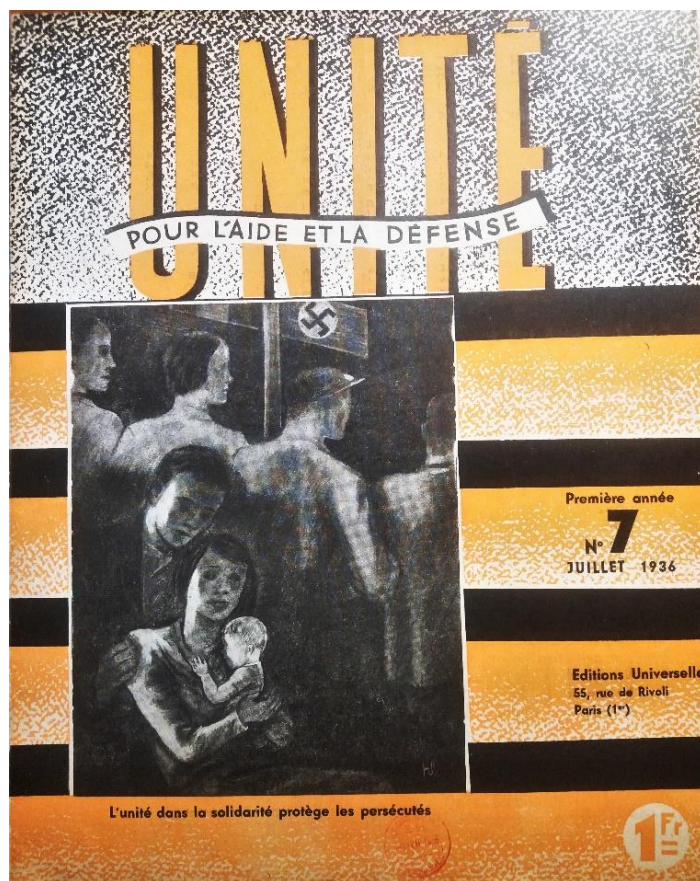
---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>67</sup> RGASPI, 539/2/775, Bureau d'Éditions, 1935 et 539/2/851, Éditions universelles, 1936.

<sup>68</sup> *Ibid.* ; RGASPI, 539/2/784, Secrétariat du CE du SRI, 1936.





139 : Unité pour l'aide et la défense, n°7, juillet 1936.

À l'instar du PCF, le Secours rouge apparaît donc comme un laboratoire pour l'application dans le champ de la solidarité de la nouvelle ligne de front populaire. Le changement de nom, à deux reprises au cours de l'année 1936, de la section française du SRI parachève sa mutation idéologique et organisationnelle.

## Du Secours rouge international au Secours populaire de France

Aux yeux des dirigeants du Secours rouge, 1936 doit être l'année de la réalisation du nouveau mot d'ordre, apparu pour la première fois en août 1935<sup>69</sup>, de « l'union dans la solidarité ». Plus qu'un slogan, cette expression témoigne de la volonté du SRI de rassembler, au sein d'une organisation unique de solidarité, non seulement les composantes multiples et organisées du mouvement ouvrier et antifasciste, mais l'ensemble du peuple qui,

---

<sup>69</sup> Le mot d'ordre apparaît dans l'affiche éditée dans *La Défense* du 16 août 1935 après les incidents de Brest et de Toulon, où plusieurs manifestants sont tués par la police.



dans sa diversité, est considéré par le Parti communiste comme le nouvel acteur de l'histoire de France. Cette ambition est annoncée dès l'automne 1935, dans la foulée du 7<sup>e</sup> congrès du Komintern et du Plénum international du SRI :

« Que veut notre Comité central ? Entrer pratiquement dans la réalisation d'une grande organisation populaire de solidarité, non pas seulement avec les éléments actifs de la lutte antifasciste, mais avec tout le peuple de France et des colonies »<sup>70</sup>.

Dans un article publié dans les *Cahiers du bolchevisme* en décembre 1935, Jean Chauvet, l'un des trois secrétaires nationaux du SRI et principale cheville ouvrière de la transformation de l'organisation, explique le rôle que doivent avoir les communistes dans le Secours rouge<sup>71</sup>. Alors que persiste chez certains cadres du SRI « un état d'esprit que l'on pourrait qualifier de "secours-rougiste" »<sup>72</sup>, Jean Chauvet appelle les militants communistes à s'imprégner de « l'esprit de Croix Rouge »<sup>73</sup>, en se délestant de toute attitude sectaire ou identitaire et en se faisant « les meilleurs, les plus fraternels, les plus affectueux parmi les membres du Secours rouge en France »<sup>74</sup>. Ils doivent donc, à l'intérieur du SRI, accueillir avec bienveillance tous les secteurs de la population et « ne plus se borner à gagner les ouvriers d'usines »<sup>75</sup>. Anticipant sur le discours de la « main tendue » que prononcera Maurice Thorez lors de la campagne électorale du printemps 1936, les dirigeants du Secours rouge tentent ainsi de séduire tout particulièrement les chrétiens :

« Le chrétien n'est pas moins enclin que le laïque à voir cesser les cruautés du fascisme. Il n'est pas moins ému des souffrances des emprisonnés que le révolutionnaire ou le démocrate. Je ne veux citer qu'un fait : à Revin, dans les Ardennes, à la suite d'une grève, deux ouvriers étaient poursuivis sur plainte de leur patron. Le Secours rouge s'occupa de leur défense et ils furent acquittés. Au meeting organisé pour faire connaître ce résultat à la population, après les discours, les révolutionnaires remercièrent [le SRI] par *l'Internationale* et une autre partie de la salle par un chant religieux.

Ce fait prouve l'intérêt pris par une couche sociale de la population au sujet des deux ouvriers poursuivis et leur joie de les voir acquitter. Eh oui ! On peut être chrétien et avoir un cœur d'humain tout comme les laïques, alors le Secours rouge, c'est son devoir le plus élémentaire, doit gagner les chrétiens au mouvement de solidarité et leur faire une place en son sein »<sup>76</sup>.

---

<sup>70</sup> « Après notre Comité central. Le Secours rouge, Croix-Rouge populaire », *La Défense*, 8 novembre 1936.

<sup>71</sup> Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité », *Cahiers du bolchevisme*, 15 décembre 1935. Ce texte est reproduit en annexe C3-2.

<sup>72</sup> RGASPI, 517/1/1757/11-17, Rapport sur la situation des cadres dans le SRI, 1935.

<sup>73</sup> L'expression « Croix Rouge populaire » ou « Croix Rouge du peuple » pour désigner le Secours rouge (puis le Secours populaire) est régulièrement utilisée par ses dirigeants. Voir par exemple : Jean Chauvet, *Le Secours Populaire de France veut construire la Croix rouge du peuple*, Secours Populaire de France, 1937.

<sup>74</sup> Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité », *op. cit.*

<sup>75</sup> RGASPI, 517/1/1729/37-40, Résolution du Bureau politique du PCF sur la direction de l'activité du Secours rouge par les communistes, sans date [fin 1935 ou début 1936].

<sup>76</sup> *Ibid.*

Ainsi, comme l'expliquera Jean Chauvet dans un autre discours quelques mois plus tard, « l'adversaire d'hier est notre ami d'aujourd'hui »<sup>77</sup>. Il s'agit de construire avec le Secours rouge un cadre uniquement dévolu à la solidarité et duquel doivent être écartées la controverse politique et la confrontation des idées, réservées à d'autres lieux (comme le parti politique) :

« Il ne s'agit pas pour le Secours rouge de déterminer telle ou telle politique qui supprimera la répression capitaliste et la terreur fasciste, il s'agit d'apporter la solidarité matérielle, morale, d'assurer la défense et de faire tout pour arracher des prisons les travailleurs de toutes opinions et de toutes tendances. S'occuper de la solidarité, rien que de la solidarité, mais la réaliser avec tout le peuple de France et des colonies, c'est la grande tâche à accomplir. [...] »

Le chrétien, dans la section du Secours rouge, doit se sentir aussi à l'aise que le laïque, à condition que les discussions restent exclusivement sur le terrain de la solidarité. Ceux dont les convictions antireligieuses les déterminent à militer dans ce sens doivent pouvoir s'entendre sur le terrain de la solidarité avec le travailleur chrétien. Sous l'égide des libres pensées, du Parti communiste, l'athée pourra, tout à son aise, propager ses idées, ses convictions. Et, de cette façon, dans le Secours rouge, nous n'aurons pas de discussions byzantines qui ne feraient avancer aucunement le décuplement de la solidarité »<sup>78</sup>.

Par conséquent, un changement complet de paradigme intervient au sein de cette organisation qui, depuis sa fondation, était entièrement consacrée à la solidarité révolutionnaire avec les militants victimes de la répression bourgeoise. Désormais, le soutien aux « victimes de la lutte de classe » ne doit plus apparaître comme tel :

« Nous avons indiqué à nos militants que l'œuvre de solidarité à accomplir était la tâche sacrée à laquelle il fallait intéresser les gens charitables comme les révolutionnaires, les démocrates comme les gens de cœur, en partant de cette idée, non pas d'apporter cette solidarité aux victimes de la lutte de classe, mais apporter cette solidarité et la développer pour tous ceux qui, suivant leur foi, leur ardeur, ont lutté en faveur du bien du peuple »<sup>79</sup>.

Dans une résolution « sur la direction de l'activité du Secours rouge par les communistes », le Bureau politique du PCF insiste sur le fait que le SRI « n'est pas une société de secours communiste » et qu'il doit « agir d'une manière indépendante, sous ses propres mots d'ordre ». Pour cela, il est demandé aux cadres du Secours rouge de « cesser d'employer constamment le langage et la terminologie du Parti »<sup>80</sup>.

La mutation du vocabulaire employé par le Secours rouge, mais plus largement par l'ensemble du mouvement communiste, est une des caractéristiques fondamentales de la période 1934-1938, marquée par la rencontre du PCF avec la nation. Comme l'a observé

---

<sup>77</sup> RGASPI, 539/3/1235/59-100, Discours de Jean Chauvet au Comité central du SRI, 16-17 mai 1936.

<sup>78</sup> Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité », *op. cit.*

<sup>79</sup> RGASPI, 539/3/1236/33-34, Rapport du SRF, « Comment nous avons appliqué les résolutions du 7<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste », 24 avril 1936.

<sup>80</sup> RGASPI, 517/1/1729/37-40, Résolution du Bureau politique du PCF sur la direction de l'activité du Secours rouge par les communistes, sans date [fin 1935 ou début 1936].

Denis Peschanski dans son analyse des discours des dirigeants communistes, la notion de « peuple » est alors préférée à celle de « classe »<sup>81</sup>. Cette affirmation est plus pertinente encore pour le cas du Secours rouge, qui a pour ambition de rassembler des couches plus larges de la population. André Marty, dans son discours à Moscou au Plénum du SRI à l'été 1935, assume cette évolution linguistique :

« Peut-être certains seront-ils étonnés d'un tel langage. Peut-être demanderont-ils ce qu'il signifie. Ceux qui ont suivi la vie depuis 18 mois ne peuvent pas s'étonner ; mais ceux qui n'ont rien suivi s'éveillent aujourd'hui ; et alors ils vont d'étonnement en étonnement. Il y a 18 mois que dans d'importants pays les masses se sont progressivement mises en mouvement, qu'elles resserrent dans la lutte une unité sans cesse croissante ; voyez la France ! C'est pour cela que nous pouvons et que nous devons aujourd'hui parler une langue qu'on n'aurait pas osé parler il y a deux ans »<sup>82</sup>.

La résolution adoptée par ce Plénum va dans le même sens, en stipulant que « le langage et les formes de l'agitation devront également être transformés, rendus plus simples, plus populaires, accessibles aux larges masses »<sup>83</sup>.

Dans ces conditions, le renommage de l'organisation, en pleine mutation idéologique et organisationnelle, peut alors être envisagé. En mars 1936, elle prend d'abord l'appellation de « Secours rouge de France » (SRF), en gommant de son nom sa dimension internationale. Ce changement, s'il intervient discrètement et sans renfort de communication, ne passe pas pour autant inaperçu des militants, dont certains font part de leur incompréhension. En région parisienne, une réunion est nécessaire « pour expliquer aux camarades combien ce titre était conforme à l'orientation qui se dégagait de l'ensemble de notre travail dans la période actuelle »<sup>84</sup>.

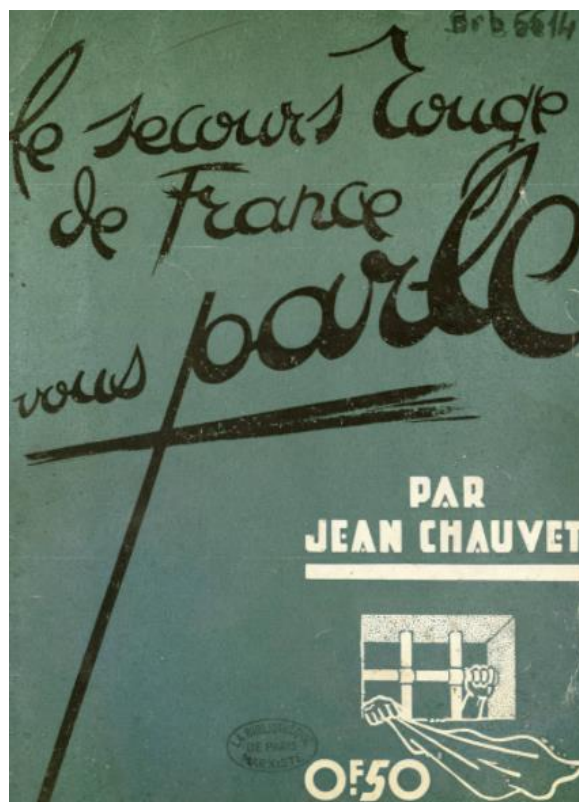
---

<sup>81</sup> Denis Peschanski, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF (1934-1936)*, Paris, Institut national de la langue française, 1988, p. 169-172.

<sup>82</sup> André Marty, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, op. cit., p. 17.

<sup>83</sup> « Résolution du deuxième Plénum du CE du SRI sur les rapports des camarades Stassova, Germanetto et Ourine », in André Marty, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, op. cit., p. 24.

<sup>84</sup> RGASPI, 539/3/1236/33-34, Rapport du SRF, « Comment nous avons appliqué les résolutions du 7<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste », 24 avril 1936.



140 : Brochure du Secours rouge de France, 1936. BMP/Pandor.

Les 16 et 17 mai 1936, soit deux semaines après la victoire électorale du Front populaire, un Comité central élargi<sup>85</sup> se réunit pour préparer la transformation du Secours rouge et réaliser concrètement « l'union dans la solidarité ». Le rapport de Jean Chauvet – qui illustre parfaitement l'évolution du vocabulaire utilisé dans le discours du SRF<sup>86</sup> – prend soin de préciser que ce processus ne vise nullement à « absorber les adhérents, ni les membres des autres groupements et associations »<sup>87</sup>. Un Comité d'initiative, faisant appel « à toutes les associations et groupements politiques, syndicaux, sociaux, culturels, philanthropiques et chrétiens », est alors constitué pour organiser à l'automne une grande

---

<sup>85</sup> Pas moins de 125 personnes participent aux travaux : 29 membres du Comité central, 8 des services permanents du SRF, 27 délégués du Comité de Paris, 18 du Comité de la Seine, 12 du Comité de Seine-et-Oise, 16 des Comités départementaux de province, 11 d'autres organisations et comités (sections du SRI italienne, suisse et belge, Étoile nord-africaine, Comité Thaelmann, Union des travailleurs nègres, Fonds Matteotti italien, Comité international d'aide aux victimes du fascisme italien, *Cri des nègres*, Comité André Alier et *Patronati* polonais) ainsi que plusieurs intellectuels (l'avocat Paul Vienney, l'écrivain André Malraux et les journalistes Simone Téry et Denise Moran).

<sup>86</sup> Dans ce discours, le terme « peuple » est employé à 54 reprises, celui de « humain/humanité/humanitaire » à 28 reprises. Alors que « fascisme/fasciste » est utilisé 38 fois, « capitaliste » n'apparaît que cinq fois, et l'expression « révolution/révolutionnaire » deux fois. Les mots « classe », « bourgeois/bourgeoisie », « prolétaire/prolétariat » disparaissent du vocabulaire, et font place à la diversité des groupes sociaux ciblés par le SRF : « ouvrier » (8 occurrences), « paysan » (8 occurrences), « chrétien/catholique » (8 occurrences), « femme » (5 occurrences), « artisan » (4 occurrences), etc.

<sup>87</sup> Jean Chauvet, *Le Secours rouge de France vous parle*, Paris, Éditions du SRI, 1936, p. 29.

conférence. D'ici là, le Secours rouge est chargé de travailler à l'élaboration de nouveaux statuts « correspondant à l'esprit d'union dans la solidarité » et de prévoir « un titre correspondant à la physionomie nouvelle de l'association de solidarité dont sera doté notre pays »<sup>88</sup>.

La Conférence nationale extraordinaire du SRF se tient les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1936 dans un contexte marqué par le déclenchement depuis l'été de la guerre en Espagne, qui a généré en France un grand mouvement de solidarité porté par l'ensemble des organisations du Front populaire (rassemblées dans une Commission de solidarité constituée sous l'égide du Rassemblement populaire). La première séance de cette réunion, organisée dans la salle des Sociétés savantes à Paris, rassemble des délégués en provenance de toute la France et des représentants de divers organismes – sections de la LDH, du PCF et de la SFIO, syndicats de la CGT, comités de femmes, groupes d'anciens combattants, etc. À la tribune se succèdent les dirigeants du SRF (Émile Bureau, Jean Chauvet, François Vittori), le secrétaire régional du Secours rouge en Algérie (Priaud), le député communiste Gaston Monmousseau, Marcel Rouffianges (secrétaire du Mouvement Amsterdam Pleyel), Henri Lévin (secrétaire de la Ligue contre l'antisémitisme), mais aussi Victor Basch et Émile Kahn, respectivement président et secrétaire général de la LDH, dont la présence aurait été inimaginable deux ans plus tôt.

Par 150 mandats pour, 10 avec réserves et 3 oppositions, la résolution votée par les délégués entérine l'adoption par l'association d'un nouveau titre qui « ne puisse à aucun moment représenter une tendance en lui-même »<sup>89</sup>. Le SRF devient le « Secours populaire de France » (SPF) – deux ans plus tard, au congrès de juin 1938, ce nom sera élargi en « Secours populaire de France et des colonies » (SPFC). La transformation du Secours rouge international en Secours populaire de France efface la référence internationaliste et fait disparaître toute identification de l'association au communisme, au profit d'une dénomination se réclamant du « peuple ». Cette évolution suggère l'ancrage national de l'organisation et n'est pas sans rappeler la « nationalisation » du Parti communiste qui, en associant le drapeau rouge avec le drapeau tricolore, en chantant *L'Internationale* avec *La Marseillaise*, se réapproprie la tradition républicaine.

---

<sup>88</sup> « Résolution du Comité central », *La Défense*, 5 juin 1936.

<sup>89</sup> « La résolution adoptée à la Conférence nationale extraordinaire », *La Défense*, 13 novembre 1936. Cette résolution est reproduite en annexe C2-6.



# VIVE LE Secours Populaire de France

L'union dans la solidarité pour les victimes du fascisme, les défenseurs de la liberté et les persécutés par la réaction dont le Secours Rouge de France peut, avec fierté, revendiquer l'initiative, a déterminé ce dernier à se transformer en :

## SECOURS POPULAIRE DE FRANCE

Dans l'enthousiasme, la Conférence Nationale extraordinaire des 31 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 1936, a adopté :

### LA CHARTE DE SOLIDARITÉ :

*Le SECOURS POPULAIRE DE FRANCE, forme de sections et groupements à appellations multiples, a pour principe et pour but d'unir tous les gens désireux d'apporter leur solidarité matérielle, juridique et morale aux emprisonnés, aux émigrés, aux déportés, aux défenseurs de la liberté, en un mot aux victimes du fascisme et aux persécutés par la réaction, sans oublier les victimes des injustices sociales et des calamités naturelles.*

*Cette aide s'entend pour les victimes de toutes conditions sociales, sans distinction d'opinions, de races ou de religions, dont le mérite est d'avoir lutté pour le bien-être du peuple et réalisé sa volonté de Paix, de Justice et de Liberté.*

## Françaises et Français !

Le Secours Populaire de France veut unir dans une même association tous les dévouements et toutes les volontés pour la solidarité, association représentant une seule opinion, celle du Peuple généreux et empreint de bonté de notre pays.

## S'UNIR POUR MIEUX SECOURIR

L'héroïque peuple espagnol, les victimes du fascisme comme Thaelmann, Brandès, Rakosi, Pesenti, Prestes et les persécutés par la réaction. A cette noble tâche, nous vous y convions tous, hommes et femmes de France !

**Au 1<sup>er</sup> JANVIER, par centaines de mille, devenez membres du**

## SECOURS POPULAIRE DE FRANCE

Pour tous renseignements : adressez-vous à **J. CHAUVET**, 97, Rue Lafayette, PARIS (10<sup>e</sup>)  
Compte Chèque-Postal : **DERIAZ 1674-69 Paris**

Adhésions : 4 francs — Cotisations mensuelles : Travailleurs, 4 francs ; Femmes, Jeunes, Cadettes, 6,25 — Pour les Fonctionnaires, Unes de Professions Libérales, Petits Commerçants, Carte Annuelle : 16 francs

Ne pas afficher sans timbre 4, 7, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100

Imprimerie de Veillet-Pinassier, 40, Rue des Boites-Vues — Tél. 37

141 : Affiche du Secours populaire de France, novembre 1936. AN, 20010216/11.

Ce changement de nom est largement accepté par la base et par les communistes, mais il ne fait cependant pas l'unanimité. Un militant de la section de Maisons-Alfort y voit l'expression d'un « nationalisme étroit » et dénonce auprès du Comité exécutif international, mais aussi auprès de la LDH, une violation des statuts du Secours rouge<sup>90</sup>. De même, un délégué toulousain, déplorant la suppression du mot « rouge », défend « l'union, mais dans une limite de classe »<sup>91</sup>. Certaines organisations à l'extrême-gauche ont par ailleurs tenté de profiter du désarroi qu'a pu causer dans certaines franges militantes la transformation du SRI en SPF. Frédéric Genevée explique ainsi que le Parti ouvrier internationaliste, d'obédience trotskiste, a constitué en 1937 un organisme reprenant le nom de Secours rouge, rebaptisé

<sup>90</sup> 539/3/1234/52-59, Lettres du CE international du SRI à la section française, et du militant Salles à la LDH et au CE international du SRI, 12 et 26 décembre 1936.

<sup>91</sup> « Les débats de la Conférence nationale extraordinaire », *La Défense*, 20 novembre 1936.

ensuite Secours International Solidarité Liberté (SISL), qui s'inscrit en opposition à la mutation du Secours populaire<sup>92</sup>.

Ces transformations, impulsées par les communistes français, sont aussi révélatrices d'une prise de distance avec Moscou et d'une plus large autonomie de la section française. La direction du SRF, dans une lettre adressée le 18 avril 1936 au Comité exécutif international, exprime par exemple son désaccord avec le manifeste publié à l'occasion de la journée du 18 mars, pour l'anniversaire de la Commune et du SRI :

« Nous aurions aimé un appel de l'exécutif plus profondément humain, avec un contenu moins politique, pour qu'il soit accessible aux larges masses populaires, afin de les gagner par les sentiments à la lutte pour la liberté de tous les emprisonnés »<sup>93</sup>.

Au-delà d'une nouvelle dénomination, le Secours rouge s'est également engagé depuis le début de l'année 1936 dans une réorganisation complète de ses structures. Il a amorcé une vaste opération de décentralisation, qui imite celle opérée par le PCF et qui se traduit par le démantèlement des grandes régions et le retour à un fonctionnement départemental. La région parisienne est ainsi découpée en quatre comités : Paris, Seine et Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Oise<sup>94</sup>. Un réseau de propagandistes-instructeurs, dont certains sont rémunérés – l'appareil du SRF compte au 1<sup>er</sup> avril 26 permanents<sup>95</sup> –, est mis en place dans les départements<sup>96</sup>. Cet esprit de décentralisation doit aussi faciliter l'intégration dans le SPF de groupes locaux extérieurs, en accordant aux sections une autonomie plus importante qui leur permet par exemple de conserver un nom différent :

« La Conférence estime en effet que dans le 20<sup>e</sup> arrondissement il peut y avoir la section du Secours rouge de Belleville, tout comme à Lille, il peut y avoir la section de l'Entr'aide populaire de Vazemmes, comme il peut y avoir aussi le Secours républicain de Draguignan, l'essentiel étant d'unir, départementalement et nationalement, tous ces groupements à appellations multiples pour la solidarité aux victimes du fascisme, aux défenseurs de la liberté et aux persécutés par la réaction »<sup>97</sup>.

Des directives sont prises pour constituer des sections féminines et encourager la participation des femmes – dont le rôle reste largement dévolu aux activités d'assistance (notamment le tricotage de vêtements), selon une répartition genrée du travail militant. La composition sociale du SRF puis de SPF s'élargit par ailleurs davantage aux intellectuels et

---

<sup>92</sup> Frédérick Genevée, *Le PCF et la justice, op. cit.*, p. 153-155.

<sup>93</sup> RGASPI, 539/3/1234/83-87, Lettre de Jean Chauvet au Comité exécutif international, 18 avril 1936.

<sup>94</sup> En 1938, la région parisienne du SPF sera redécoupée, à l'instar du PCF, en 5 secteurs : Paris et ses quatre banlieues nord, sud, est et ouest.

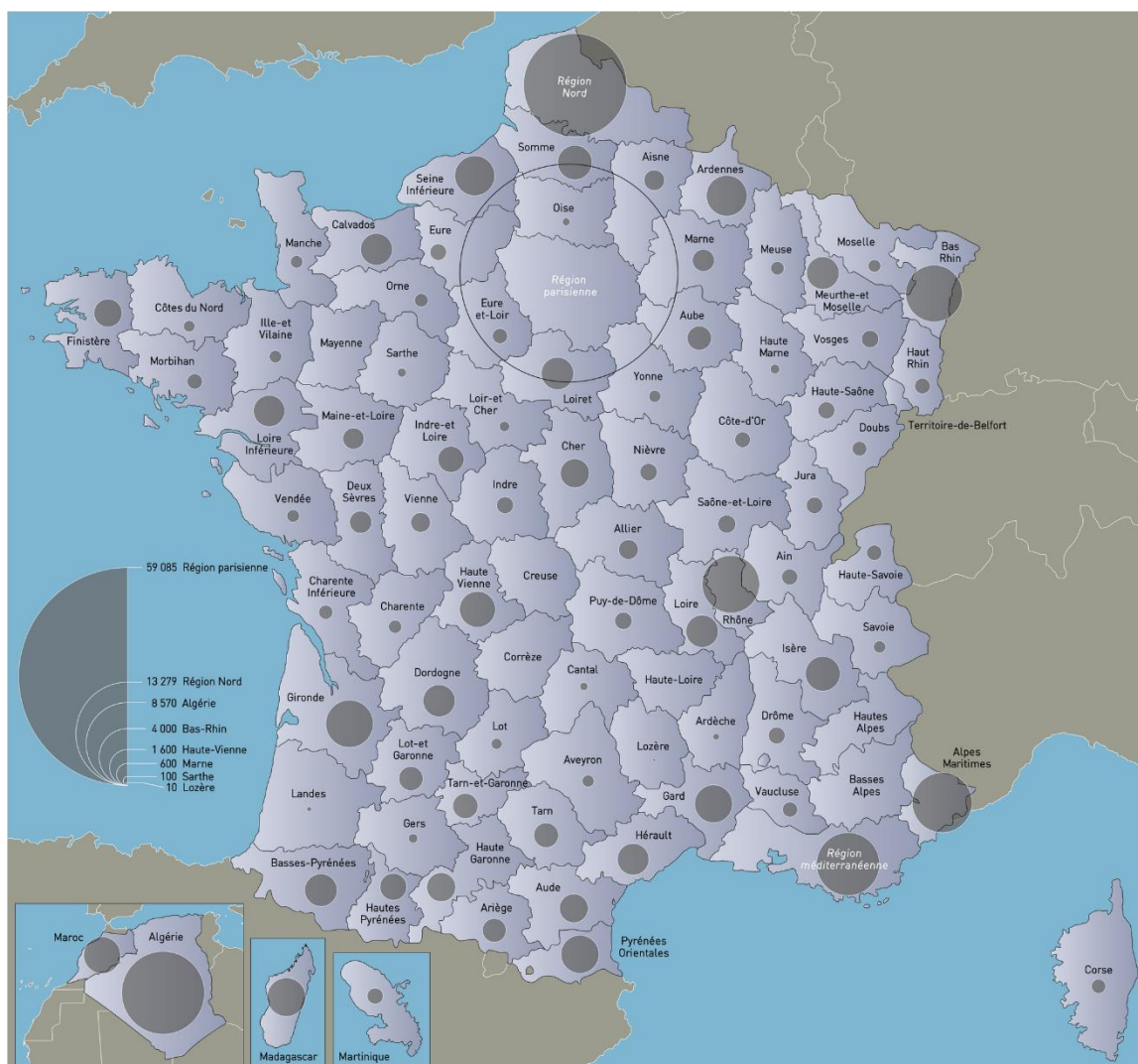
<sup>95</sup> RGASPI, 539/3/1236/38, Appareil du SRF, 1<sup>er</sup> avril 1936.

<sup>96</sup> RGASPI, 539/3/1236/2-16, Perspectives d'organisation pour l'année 1936.

<sup>97</sup> « La résolution adoptée à la Conférence nationale extraordinaire », *La Défense*, 13 novembre 1936.



aux personnalités du monde littéraire, culturel et scientifique. Enfin, les adhésions collectives des autres organisations et groupements sont recherchées, et le SRF envisage même de former des sections à l'intérieur des autres organisations de masse. Il multiplie aussi les collaborations avec d'autres structures, en participant à l'animation de collectifs et de comités constitués – parfois à son initiative – pour œuvrer sur des thématiques spécifiques<sup>98</sup>.



142 : Carte des effectifs du SRI par département, en 1936<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> En 1937, le SPF sera ainsi membre du Comité de soutien et de défense des victimes de Clichy (constitué après la fusillade de Clichy le 16 mars 1937), du Comité national de secours aux émigrés politiques, du Comité Thaelmann, du Comité du rassemblement français et mondial contre le racisme et l'antisémitisme, du Centre de liaison des comités pour le statut des émigrés, de la Commission de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol, du Comité d'accueil aux enfants d'Espagne, du Comité Bilbao ou encore du Comité de soutien au communiste brésilien Luis Carlos Prestes (RGASPI, 539/3/1240, « L'œuvre de solidarité et de justice du peuple de France où collabore le Secours populaire de France », 1937).

<sup>99</sup> Réalisation de la carte : Alexis Lambert. Les chiffres indiqués correspondent au nombre de cartes commandées par les comités départementaux.



La dynamique engagée depuis 1934 entraîne un important développement du Secours populaire, qui devient une véritable organisation de masse. Son implantation à travers le pays progresse et le SPF compte au 1<sup>er</sup> octobre 1 612 sections (soit 356 de plus qu'en mars 1935) réparties sur la quasi-totalité du territoire métropolitain, mais aussi outre-mer et dans les colonies (en Algérie, au Maroc, à Madagascar et en Martinique). Le nombre d'adhérents est également en forte hausse : après avoir dépassé le seuil des 50 000 adhésions en 1935, le SRF déclare plus de 70 000 membres en avril 1936. Puis il opte pour une nouvelle méthode de comptabilisation des adhésions, en retenant le nombre de cartes commandées par les comités départementaux, et non plus le nombre de cartes payées au Centre. Ce changement permet au SPF de revendiquer près de 150 000 adhérents au 1<sup>er</sup> octobre 1936 (contre 126 000 au 1<sup>er</sup> avril). De la même manière, les Jeunes amis du SRI, qui comptaient 3 365 cartes payées en 1935, annoncent plus de 5 800 membres en octobre 1936<sup>100</sup>. Le tirage de *La Défense* est en augmentation continue et chaque numéro est imprimé en 1936 à plus de 40 000 exemplaires, puis à plus de 50 000 exemplaires en 1937<sup>101</sup>. L'activité croissante du SPF le contraint d'ailleurs, entre l'automne 1935 et le printemps 1936, à quitter ses locaux de l'avenue Mathurin-Moreau, devenus trop exigus : les services centraux et le comité de Paris s'installent au 97, rue Lafayette, tandis que *La Défense* et les comités de la Seine, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise sont transférés au 71, rue de Chabrol dans le 10<sup>e</sup> arrondissement<sup>102</sup>.

---

<sup>100</sup> RGASPI, 539/3/1236/35-41, Rapport sur l'organisation du Secours rouge, 24 avril 1936 ; 539/3/1240, Tableau d'organisation du SPF, 1937 ; Jean Chauvet, « S'unir pour mieux secourir », *La Défense*, 30 octobre 1936.

<sup>101</sup> « Pas d'inquiétudes sur le sort de *La Défense* », *La Défense*, 26 juin 1936.

<sup>102</sup> « La section française du Secours rouge et *La Défense* changent d'adresse », *La Défense*, 25 octobre 1935 ; « Changements d'adresses », *La Défense*, 5 juin 1936.



143 : Défilé à Nice du groupe Henri Vuillemin des Jeunes amis du SRI, pour la victoire du Front populaire, 1936. Archives Nice Côte d'Azur, 3 Fi 9-41.

La transformation du Secours rouge en Secours populaire n'est pas sans conséquences sur les activités menées par l'association, qui élargit son champ d'intervention.

### **« Tout ce qui est humain est nôtre » : l'élargissement du champ d'action du SPF**

Dans les mois précédant la victoire du Rassemblement populaire, le Secours rouge agit dans un climat de fortes tensions sociales et politiques. Alors que se dessinent « deux France »<sup>103</sup>, celle du Front populaire contre celle du Front national, le SRI favorise la formation de cadres unitaires à gauche pour élargir son œuvre de solidarité face à la répression et au fascisme. C'est le cas à Brest et à Toulon au début du mois d'août 1935, lorsque les deux villes portuaires sont endeuillées par la mort de cinq ouvriers, au cours de violentes manifestations contre les décrets-lois du gouvernement Laval, qui prévoyaient des diminutions de salaires. À l'initiative du Secours rouge, un comité de soutien est formé dans chacune des deux villes avec les communistes, les socialistes, la LDH et toutes les organisations syndicales. Une souscription nationale permet de réunir 130 000 francs pour

---

<sup>103</sup> Gilles Morin, Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008.

aider les familles des victimes et les dizaines de manifestants blessés ou poursuivis. L'action rassembleuse du SRI, qui lance alors pour la première fois son mot d'ordre « d'union dans la solidarité »<sup>104</sup>, favorise son développement spectaculaire dans les deux départements : ses effectifs passent de 100 à plus de 400 membres dans le Finistère, et de 200 à plus de 700 dans le Var<sup>105</sup>. Ailleurs dans le pays, le Secours rouge participe à des comités locaux constitués à la suite d'attaques de l'extrême-droite ou de la répression de manifestations antifascistes, comme à Brie-sur-Marne (en août 1935), Limoges (fusillade de militants des Croix-de-Feu le 16 novembre) ou Mondeville (lourdes condamnations de manifestants antifascistes en décembre). À Marseille, un comité est créé avec la LDH pour demander la révision du procès de Luigi Bastoni<sup>106</sup>, un antifasciste italien condamné sans preuve tangible en octobre 1935 à vingt ans de travaux forcés pour le meurtre d'un marin fasciste italien tué dans un bar.

Le Secours rouge apporte toujours son concours aux luttes revendicatives confrontées à la répression, comme lors de la grève des vendangeurs de Perpignan, où il prend en septembre 1935 la tête d'une manifestation de 5 000 personnes en réaction à l'arrestation de 33 grévistes<sup>107</sup>. Le SRI intervient également lors des grèves des dockers marseillais qui paralysent la cité phocéenne à la fin de l'année 1935 et au début de 1936 – en prélude aux grandes grèves ouvrières qui se généraliseront en mai et juin<sup>108</sup>. Alors que la municipalité socialiste et l'ensemble des organisations ouvrières manifestent leur solidarité aux grévistes, ces derniers sont brutalement réprimés. Quatre mille gardes mobiles sont déployés autour du port et arrêtent des dizaines de dockers, en particulier des grévistes étrangers dont plusieurs reçoivent des arrêtés d'expulsion. Le Secours rouge établit une collaboration étroite avec le comité de grève, mettant à disposition ses avocats et dénonçant les pressions exercées sur les travailleurs étrangers incités à jouer les briseurs de grève. Il assure aussi la liaison entre le comité de grève, les emprisonnés, leurs familles et organise des délégations auprès des autorités<sup>109</sup>.

---

<sup>104</sup> « Toulon-Brest », *La Défense*, 16 août 1935.

<sup>105</sup> RGASPI, 539/3/1236/42-59, Rapport sur l'activité du Secours rouge depuis août 1935, 23 avril 1936.

<sup>106</sup> Voir la notice biographique de Luigi Bastoni, rédigée par Renaud Poulain-Argiolas, dans le Maitron [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article250928>].

<sup>107</sup> « Les grandes journées de Perpignan », *La Défense*, 27 septembre 1935.

<sup>108</sup> Xavier Daumalin, Jean Domenichino, *Le Front populaire en entreprise. Marseille et sa région (1934-1938)*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2006, p. 95-100.

<sup>109</sup> « Le Secours rouge dans la grève des dockers », *Rouge-Midi*, 20 mars 1936.

La dynamique autour du Front populaire permet de remettre la question de l'amnistie au premier plan<sup>110</sup>. Le Secours rouge se saisit de la grande manifestation parisienne du 14 juillet 1935, qui « scelle la naissance du Rassemblement populaire »<sup>111</sup>, pour donner un nouvel élan à sa journée traditionnelle de mobilisation, le jour de la fête nationale, en faveur des emprisonnés. Le SRI adresse, au nom de son attachement à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et à l'héritage de la grande Révolution de 1789-1793, une lettre-pétition au Président de la République lui demandant d'user de son pouvoir de grâce à l'égard de plus de 280 personnes poursuivies, condamnées et emprisonnées en France et dans les colonies<sup>112</sup>. Signée par plus d'un millier de municipalités, 250 parlementaires et trois millions de personnes<sup>113</sup>, elle conduit le ministre de l'Intérieur à recevoir le 10 juillet une délégation composée de dirigeants du SRI, d'élus, d'intellectuels et de représentants d'autres organisations. Fort du succès de cette pétition, le Secours rouge propose au Comité de Rassemblement populaire de constituer une « commission chargée de préparer un projet de loi pour l'amnistie totale en France et dans les colonies »<sup>114</sup>, en l'inscrivant dans le cadre de la défense des principes républicains :

« La popularisation d'un tel projet recevrait certainement l'approbation de tous ceux attachés à la liberté de pensée et d'opinion. Ce serait une indication pour l'abrogation des lois répressives, pour la cessation des mesures prises contre les réfugiés politiques, qui sont une honte pour la République »<sup>115</sup>.

Alors que « l'amnistie générale » – qui est, rappelons-le, une revendication historique de la gauche et du mouvement ouvrier – figure en première place du programme commun du Rassemblement populaire adopté le 11 janvier 1936, le Secours rouge œuvre à la popularisation de cette mesure. Il adresse le 27 janvier une lettre ouverte aux députés et sénateurs, diffusée dans le pays à 100 000 exemplaires, qui reçoit le soutien de dizaines de parlementaires communistes, socialistes, pupistes et radicaux prêts à voter un projet de loi d'amnistie préparé par le SRI<sup>116</sup>. Après la victoire électorale du Front populaire, le Secours

---

<sup>110</sup> Stéphane Gacon, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, thèse citée, p. 671-675.

<sup>111</sup> Jean Vigreux, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, op. cit., p. 61.

<sup>112</sup> « Requête au Président de la République », *La Défense*, 12 et 19 juillet 1935.

<sup>113</sup> Ce chiffre comprend probablement les signatures collectives d'organisations. Les listes de pétitions sont conservées dans les archives du ministère de la Justice (AN, BB/30/1610-1611, Pétitions du Secours rouge international, 1935). Cette pétition est également accompagnée de l'envoi massif d'une carte postale du SRI réclamant « l'ouverture des bastilles » (carte reproduite en annexe E2-4).

<sup>114</sup> « Amnistie totale et dans les colonies », *Bulletin d'information de la section française du SRI*, n°5, août-septembre 1935.

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> « Lettre aux députés et aux sénateurs », *La Défense*, 31 janvier 1936 ; RGASPI, 539/3/1238/34-42, Réponses des députés et sénateurs, février 1936.

rouge entame des pourparlers avec la présidence du Conseil et le ministère de la Justice pour faire avancer la question de l'amnistie intégrale<sup>117</sup>. Mais les deux lois adoptées en août 1936 puis en juillet 1937, qui excluent de nombreux prisonniers, sont loin de répondre à ses attentes<sup>118</sup>.

Sur le plan international, le Secours rouge – puis Secours populaire – poursuit ses campagnes contre la terreur blanche et le fascisme, en soutenant notamment des personnalités communistes emprisonnées ou menacées de mort, comme Ernst Thaelmann et Edgar Andrée (décapité en novembre 1936) en Allemagne, Anna Pauker en Roumanie, Matyas Rakosi en Hongrie ou Luis Carlos Prestes au Brésil. Son action en faveur du droit d'asile et pour l'accueil des réfugiés politiques prend une dimension de plus en plus importante. Le Secours rouge donne son adhésion en janvier 1936 au Centre de liaison des comités pour le statut des émigrés, constitué sous le patronage d'anciens ministres, de parlementaires et d'intellectuels<sup>119</sup>. Cet organisme, sous l'impulsion des dirigeants du SRF, est reçu à plusieurs reprises par le ministère de l'Intérieur puis organise à Paris les 20 et 21 juin 1936 une Conférence internationale pour le droit d'asile. Cette dernière débouche sur la création d'un Bureau international pour le respect du droit d'asile et l'aide aux réfugiés politiques, qui collabore avec les institutions internationales mises en place par la Société des nations – il assiste par exemple le 2 juillet à Genève à la Conférence intergouvernementale pour l'établissement d'un statut juridique en faveur des réfugiés allemands<sup>120</sup>. Le Secours rouge est aussi à l'initiative de la formation le 30 mars d'un Comité national de secours aux réfugiés antifascistes, chargé de mutualiser l'aide apportée par les différentes organisations ouvrières et caritatives.

---

<sup>117</sup> « Lettre à M. le Président du Conseil », *La Défense*, 24 juillet 1936 ; « La Présidence du Conseil répond au Secours rouge international », *La Défense*, 14 août 1936.

<sup>118</sup> Paul Vienney, « La liquidation de l'amnistie », *La Défense*, 14 juillet 1937.

<sup>119</sup> RGASPI, 539/3/1237/26-31, Rapport sur l'activité du Secours rouge au sein du Centre de liaison des comités pour le statut des émigrés, 10 avril 1936.

<sup>120</sup> « Les résultats de la Conférence intergouvernementale de Genève et la situation actuelle des réfugiés politiques », *La Défense*, 14 août 1936.



144 : Brochures du SRI en faveur du droit d'asile, 1935 et 1936. BMP/Pandor.

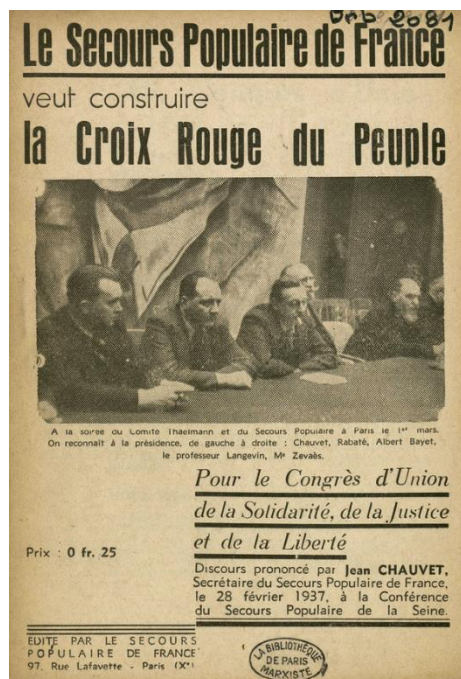
Mais le changement d'orientation que vit le Secours rouge au cours de la période 1934-1936 s'accompagne aussi d'une redéfinition et d'un élargissement de ses champs d'intervention qu'entérine la Conférence nationale extraordinaire de l'automne 1936, au moment du changement de nom de l'association. Tout d'abord, la notion de soutien « politique » aux emprisonnés, qui dans le passé était parfois ajoutée au triptyque « matériel, juridique et moral », disparaît de la terminologie utilisée. D'autre part, la nouvelle charte adoptée par le SPF n'évoque plus seulement le soutien aux victimes de la répression politique et du fascisme, mais elle intègre désormais dans son domaine d'action les « victimes des injustices sociales et des calamités naturelles » :

Le Secours Populaire de France, formé de sections et groupements à appellations multiples, a pour principe et pour but d'unir tous les gens désireux d'apporter leur solidarité matérielle, juridique et morale aux emprisonnés, aux émigrés, aux déportés, aux défenseurs de la liberté, en un mot aux victimes du fascisme et aux persécutés par la réaction sans oublier les victimes des injustices sociales et des calamités naturelles.

Cette aide s'entend pour les victimes de toutes conditions sociales, sans distinction d'opinions, de races, ou de religion, dont le mérite est d'avoir lutté pour le bien-être du peuple et réalisé sa volonté de paix, de justice et de liberté<sup>121</sup>.

<sup>121</sup> « La résolution adoptée à la Conférence nationale extraordinaire », *La Défense*, 13 novembre 1936. Cette résolution est reproduite en annexe C2-6.





145 : Éditions en brochures de deux discours de Jean Chauvet devant la conférence départementale de la Seine (février 1937) et au congrès national du SPFC (juin 1938). BMP/Pandor.

En mêlant ainsi dans son action des dimensions humanistes et sociales, le SPF fait sienne la maxime « tout ce qui est humain est nôtre », utilisée par Jean Chauvet au congrès de 1938<sup>122</sup> et bientôt érigée en devise de l'association. Le Secours populaire intègre dès lors à son activité des prérogatives à caractère humanitaire qui étaient auparavant l'apanage du Secours ouvrier international – qui est, au même moment, lui aussi en pleine mutation<sup>123</sup>. Ainsi, lors de la catastrophe de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), où l'explosion le 16 novembre 1936 d'une poudrerie fait 53 morts, le Secours populaire se porte au secours des victimes et de leurs familles, en dépêchant sur place un de ses militants pour aider la municipalité et les pouvoirs publics dans l'organisation de la solidarité<sup>124</sup>. Il verse immédiatement une première aide de 2 000 francs au maire de la commune et œuvre à la constitution d'un Comité d'aide avec les collectivités locales et les organisations ouvrières.

<sup>122</sup> Jean Chauvet, *Tout ce qui est humain est nôtre !*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938. À notre connaissance, cette expression apparaît au début des années 1920 en réaction à la phrase qui orne la manchette du journal *L'Action française* (« tout ce qui est national est nôtre », prononcée en 1900 par le duc d'Orléans). La formule est reprise en 1935 par Jacques Duclos dans un discours sur la culture (*L'Humanité*, 30 septembre 1935) puis par Romain Rolland dans une brochure de 1936 sur la paix (Romain Rolland, *Comment empêcher la guerre ?*, Paris, Bureau d'Éditions, 1936, p. 6).

<sup>123</sup> Le SOI se focalise désormais exclusivement sur les questions liées à l'enfance. Il se fond alors dans l'Association nationale de soutien à l'enfance (ANSE), qui va « impulser la politique de l'enfance du Front populaire » (Lucien Mercier, « Le Secours ouvrier international en France », in José Gotovitch et Anne Morelli, *Les solidarités internationales*, op. cit., p. 47).

<sup>124</sup> « À Saint-Chamas. Où tant de familles pleurent les 52 morts, l'aide s'organise dans l'union étroite du peuple », *La Défense*, 4 décembre 1936.

La solidarité s'organise enfin sur le long terme, avec l'envoi de colis de Noël en 1937 pour les orphelins de Saint-Chamas. Au même moment, le SPF intervient également pour aider les sinistrés de l'incendie qui a dévasté tout un quartier à Angers<sup>125</sup>. Le Secours populaire se préoccupe par ailleurs de plus en plus de la question de « l'enfance malheureuse », qui n'est plus abordée sous le seul prisme des enfants des révolutionnaires victimes de la répression. Déjà à l'été 1934, le Secours rouge avait mené campagne contre les bagnes d'enfants, après la révolte et l'évasion de 55 condamnés de la colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer<sup>126</sup>. Quelques années plus tard, le SPF s'indigne de la mort en 1937 de Roger Abel, détenu à la maison de correction pour mineurs d'Eysse<sup>127</sup>. Il organise aussi des journées nationales pour l'enfance malheureuse, tandis qu'en Algérie le Secours populaire prend l'initiative en 1937 d'une semaine de solidarité « pour l'enfance musulmane ».



146 : Affiche du Secours populaire d'Algérie. *La Lutte sociale*, 4 décembre 1937.

Sur le plan international, l'invasion en 1935 de l'Éthiopie par les troupes italiennes permet au Secours rouge d'expérimenter de nouvelles pratiques qu'il qualifie lui-même

<sup>125</sup> « Après le sinistre d'Angers. Au mouvement de solidarité envers les victimes, participe l'ensemble de la population », *La Défense*, 4 décembre 1936.

<sup>126</sup> Kari Evanson, « Vers le chemin de la vie : le discours communiste lors de la campagne médiatique contre les bagnes d'enfants, 1934-1938 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°15, 2013.

<sup>127</sup> Paul Vienney, *L'Enfance martyre. La mort d'Abel Roger, victime des bagnes d'enfants*, Secours Populaire de France, 1937.



d'humanitaires<sup>128</sup>. Quelques jours seulement après le déclenchement de la guerre par Mussolini, les sections française, italienne, belge et suisse lancent un appel commun afin d'organiser, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, une campagne transnationale de secours sur un terrain de guerre extérieure :

« Le Secours rouge international fait appel au corps médical et à ses organisations pour envoyer des délégations de médecins et d'infirmiers au secours des blessés en Abyssinie. Il s'adresse aux hôpitaux et aux pharmaciens et leur demande d'aider ces délégations en leur fournissant des médicaments et du matériel sanitaire et chirurgical. Il en appelle à toutes les mères, à toutes les associations humanitaires et philanthropiques, aux organisations ouvrières et démocratiques de tous les pays pour recueillir les orphelins des défenseurs de l'indépendance de l'Éthiopie et des fils du peuple italien envoyés délibérément à la mort. Il demande à tous de s'unir dans une large et efficace solidarité en faveur des victimes de l'agression fasciste en Éthiopie »<sup>129</sup>.

La section française du SRI prend alors l'initiative de former, le 8 novembre, « un large comité humanitaire »<sup>130</sup> d'aide aux victimes de la guerre en Éthiopie, présidé par Paul Langevin et dont le secrétariat est assuré par Madeleine Braun. Ce comité reçoit l'adhésion de personnalités de tous les horizons<sup>131</sup>, d'organisations ouvrières et démocrates, ou encore de mouvements religieux comme la Société des Amis (quakers). Il bénéficie aussi du soutien de l'Armée du Salut et de dirigeantes de l'Union des femmes de France (liée à la Croix-Rouge), dont les statuts interdisent toutefois d'y adhérer<sup>132</sup>. L'action du comité d'aide permet l'envoi en février 1936 d'un convoi sanitaire – composé d'un infirmier, d'une tente-hôpital, de matériel d'opération chirurgicale et de médicaments<sup>133</sup> –, qui prend la direction d'Addis-Abeba pour appuyer la Croix-Rouge éthiopienne. Si la passivité de la Croix-Rouge française à l'égard des événements éthiopiens est dénoncée par le Secours rouge et les membres du Comité d'aide<sup>134</sup>, ces derniers opèrent néanmoins une collaboration inédite avec l'organisation humanitaire internationale. Là encore, le rassemblement le plus large prime sur les considérations politiques anciennes, comme le stipule le mot d'ordre alors avancé par le Secours rouge dans cette campagne : « nous devons faire collaborer la charité chrétienne,

---

<sup>128</sup> Axelle Brodiez préfère, pour qualifier ces pratiques, employer le terme de « proto-humanitaire », qui n'implique pas la neutralité partisane propre à la définition plus traditionnelle de l'action humanitaire. Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 2004, p. 46-47.

<sup>129</sup> « Les sections belge, suisse, italienne et française du SR ont signé cet appel », *La Défense*, 18 octobre 1935.

<sup>130</sup> RGASPI, 539/3/1236/42-59, Rapport sur l'activité du Secours rouge depuis août 1935, 23 avril 1936.

<sup>131</sup> Le président de la LDH Victor Basch, l'écrivain Jean Cassou, le radical Pierre Cot, le socialiste Jean Longuet, ou encore le catholique et pacifiste Marc Sangnier...

<sup>132</sup> Madeleine Braun, « Aider les victimes de la guerre en Éthiopie », *La Défense*, 22 novembre 1935.

<sup>133</sup> « Pour suppléer la Croix-Rouge française », *La Défense*, 31 janvier 1936 ; « L'infirmier français Gingold a quitté Paris pour Addis-Abeba », *La Défense*, 14 février 1936.

<sup>134</sup> « L'œuvre de la Croix-Rouge internationale et l'intolérable abstention de la Croix-Rouge française en Éthiopie », *La Défense*, 17 janvier 1936.

la fraternité laïque et humanitaire et la solidarité révolutionnaire en faveur des victimes du fascisme »<sup>135</sup>.



147 : Carte éditée par le Comité d'aide aux victimes de la guerre en Ethiopie, 1935. Portail allemand de cartes postales contre la guerre, le fascisme et le capital : [postcard-social.de](http://postcard-social.de).

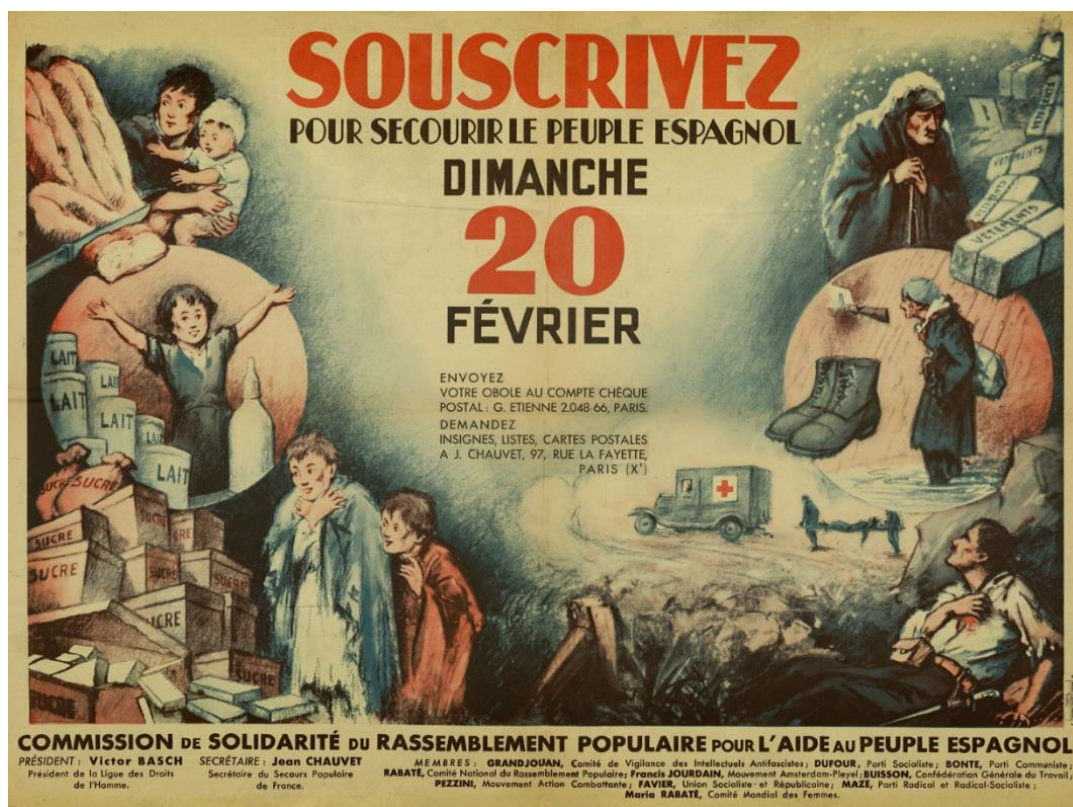
Cette première expérience de type humanitaire est reconduite, à une échelle beaucoup plus grande, lors de la guerre d'Espagne. Alors qu'en avril 1936, le Comité populaire d'aide à toutes les victimes du fascisme en Espagne – qui avait été formé lors de l'insurrection des Asturies – avait prononcé son autodissolution suite à la victoire du *Frente popular* espagnol, le SRF doit réactiver quelques mois plus tard les réseaux qu'il avait mobilisés en 1934. Sur proposition du Secours rouge, une « Commission de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol » est constituée le 3 août 1936 sous l'égide du Front populaire<sup>136</sup>. Dès lors, l'intervention du SRF puis du SPF mobilise l'ensemble du répertoire d'actions à sa disposition<sup>137</sup> et s'effectue soit par l'intermédiaire de la Commission de solidarité, soit de façon autonome, soit en collaboration avec d'autres organisations. Le Secours populaire va alors mener durant trois ans une mobilisation d'une ampleur inédite

<sup>135</sup> Émile Bureau, « Au secours de la Croix-Rouge éthiopienne », *La Défense*, 13 décembre 1935.

<sup>136</sup> La Commission de solidarité est présidée par Victor Basch (LDH) et son secrétaire est Jean Chauvet (SRF).

<sup>137</sup> Délégations en Espagne, souscriptions et collectes de plusieurs millions de francs, envoi de matériel sanitaire, de vivres et de vêtements, accueil des réfugiés (et notamment des enfants), aide aux volontaires des Brigades internationales et à leur famille, mobilisation de l'opinion par des meetings, des rassemblements, la presse et même le cinéma (film *L'Espagne vivra* d'Henri Cartier Bresson en 1939).

dans l'histoire de l'association, en devenant l'un des principaux animateurs de l'immense mouvement populaire qui se déploie en France en solidarité avec la République espagnole<sup>138</sup>.



148 : Affiche de la Commission de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol, 1938. AD24, 11 Fi 21.

Le Secours populaire poursuit sa croissance et atteint son apogée – pour la période de l'entre-deux-guerres – durant l'année 1938. Avec plus de 180 000 adhérents individuels revendiqués (répartis dans 2 200 sections) et 570 adhésions collectives d'organisations (représentant deux millions de membres), le SPFC parvient à mobiliser de larges secteurs de la population préoccupés par la question espagnole. Cette année-là, ses recettes s'élèvent, grâce aux souscriptions, à plus de 7,6 millions de francs<sup>139</sup>, dont 5 millions sont reversés pour l'aide à l'Espagne républicaine. Ces résultats encourageants résonnent pourtant comme un chant du cygne, car la dégradation du climat politique en France (avec la dislocation et la

<sup>138</sup> L'histoire de cette mobilisation populaire et du rôle du SPF dans l'aide aux républicains espagnols reste à écrire, même si plusieurs travaux ont déjà défriché le terrain : Serge Barba (dir.), *L'Espagne républicaine au cœur du Secours populaire*, Paris, Secours populaire français, 2019 ; Axelle Brodriez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse citée, p. 46-52 ; Célia Keren, « Le Secours populaire de France et le Comité d'accueil aux enfants d'Espagne », *Europe*, n° 1118-1120, juin-août 2022, p. 167-176 ; Corentin Lahu, « Du Secours rouge au Secours populaire : l'engagement des femmes dans le soutien à la République espagnole », in Édouard Sill (dir.), *¡Solidarias! L'engagement féminin international et l'action des étrangères dans la guerre d'Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2022, p. 165-172.

<sup>139</sup> Rappelons que jusqu'en 1935, les recettes annuelles du SRI dépassaient rarement le million de francs.

chute du Front populaire) et de la situation internationale précipitent, dans les mois suivants, le déclin rapide et brutal du SPFC et du SRI à l'échelle internationale.

Sous l'impulsion de la section française, qui en appelle à la constitution d'un « Secours populaire mondial »<sup>140</sup>, le Comité exécutif international du SRI avait encouragé le dépassement de ses sections nationales dans des structures plus larges, afin de constituer des fronts de la solidarité unissant toutes les forces s'opposant au fascisme. Mais en France, la fusion du Secours populaire avec la LDH est refusée par cette dernière, en dépit des rapprochements opérés<sup>141</sup>. Dans les autres pays européens, le SRI doit faire face à des déconvenues similaires. Bien qu'en Italie l'unité d'action ait été réalisée entre la section italienne du Secours rouge et le fonds Matteotti, la fusion envisagée ne parvient pas à son terme<sup>142</sup>. C'est sans doute en Espagne que la dynamique unitaire engagée par le SRI est la plus avancée. Le rôle du *Socorro Rojo* durant la guerre civile, sur le front comme à l'arrière, est unanimement reconnu et fait du SRI une organisation de première importance au sein du camp républicain. Il est à l'initiative de l'unification au sein d'une structure unique de tous les mouvements de solidarité et d'assistance – à l'exception des anarchistes qui refusent de l'intégrer –, qui comptera près d'un million de membres. Mais la conférence nationale de solidarité, qui se tient à Madrid les 1-2 novembre 1938 pour donner naissance à cette nouvelle organisation, est bombardée par l'aviation nationaliste, provoquant de lourdes pertes humaines<sup>143</sup>. Dès lors, comme ne pas voir dans ce tragique événement un symbole annonçant la défaite à venir des républicains et la décomposition prochaine d'un Secours rouge pourtant au faîte de sa puissance ? Au final, les projets les plus audacieux d'unification des mouvements de solidarité, à des échelles nationales comme sur le plan mondial, n'aboutissent pas malgré des processus parfois avancés. La dégradation continue de la situation internationale participe également de l'épuisement des mobilisations – notamment en faveur de l'Espagne – et annonce le crépuscule du SRI, dont le déclin s'en trouve aggravé par la déconsidération progressive au sein du Komintern de ses organisations auxiliaires. De même, le climat de terreur et les grands procès staliniens qui touchent l'Union soviétique et

---

<sup>140</sup> Georges Duval, « Vers un Secours populaire mondial unifié », *La Défense*, 18 novembre 1938.

<sup>141</sup> Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, thèse citée, p. 776 ; *Le Secours rouge international et la Fédération internationale des Ligues pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen*, 1937.

<sup>142</sup> Kolt, « L'unité dans la solidarité », *La Correspondance internationale*, 6 novembre 1937.

<sup>143</sup> Ce bombardement provoqua notamment le décès d'Auguste Bonnet (nom d'emprunt du communiste italien Melchiorre Vanni), membre du Comité exécutif du SRI : « Auguste Bonnet n'est plus », *La Défense*, 24 mars 1939. Voir aussi Laura Branciforte, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939). Relatos de la solidaridad antifascista*, op. cit.

l'IC n'épargne pas le SRI<sup>144</sup>, dont les organes dirigeants sont renouvelés en profondeur à la fin de l'année 1937<sup>145</sup>. Obnubilés par la traque des trotskistes en interne comme dans les organismes unitaires dans lesquels ils siègent, les dirigeants du SRI et du SPFC sont également confrontés aux critiques de certains de leurs partenaires au sujet de la répression en Union soviétique, dont ils justifient la nécessité et le bien-fondé<sup>146</sup>.

L'activité du Secours populaire s'interrompt brusquement en septembre 1939, au moment de l'interdiction du Parti communiste et de ses organisations affiliées. Cette décision, motivée par la signature du Pacte germano-soviétique le 23 août, parachève le tournant anticommuniste et droitier adopté par le gouvernement Daladier depuis avril 1938<sup>147</sup>. Pourtant jusqu'aux derniers moments, les dirigeants du SPFC tiennent à réaffirmer le caractère républicain de l'association et son insertion dans la société française. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, le dernier numéro de *La Défense* déclare ainsi que le SPFC se place « entièrement au service de la nation contre le fascisme agresseur », et qu'il ouvre une souscription nationale pour venir en aide aux soldats mobilisés et à leurs familles<sup>148</sup>.

---

<sup>144</sup> Le dirigeant français Marcel Cordier, qui siégeait dans le Comité exécutif du SRI, est par exemple emprisonné durant plusieurs mois.

<sup>145</sup> Wilhelm Pieck prend la présidence du Comité exécutif du SRI en remplacement d'Elena Stassova, « libérée de son travail [...] en raison de son état de santé » : Wilhelm Pieck, « Renforcez l'aide aux victimes du fascisme et de la réaction », *La Correspondance internationale*, 11 décembre 1937.

<sup>146</sup> *Fascisme, trotskisme et mouvement international de la solidarité démocratique*, Éditions universelles, 1937. Voir aussi la brochure de Marcel Willard, avocat du SPFC : Marcel Willard, *Le procès de Moscou de Boukharine, Rykov, etc. Comment ils ont avoué*, Bureau d'Éditions, Paris 1938.

<sup>147</sup> Louis Poulhès, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].

<sup>148</sup> Jean Chauvet, « Le Secours populaire de France au service de la nation contre le fascisme agresseur », *La Défense*, 1<sup>er</sup> septembre 1939.



TRIZIÈME ANNÉE. — N° 519. HEBDOMADAIRE. — LE N° : 0 fr. 60. VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1939

**PITIE POUR le PEUPLE ESPAGNOL!**

**La défense**  
solidarité  
justice · liberté

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
17, rue de Lancry — Paris-10<sup>e</sup>  
TÉLÉPHONE : 907.7818  
C. C. postal : SERVICE POSTAL 3765-03 Paris

**L'AIDE aux FAMILLES des MOBILISÉS**  
par Maurice GAY  
Secrétaire de la Fédération des Familles de Reserve républicaine

**Le Secours Populaire de France AU SERVICE DE LA NATION contre le FASCISME AGRESSEUR**

par Jean CHAUVET  
Secrétaire du Secours Populaire de France et des Colonies

**Edgar ANDRÉ**

**Le SECOURS POPULAIRE de FRANCE s'adresse à Monsieur le Président du Conseil en faveur de la liberté de la Presse**




149 : La Défense, 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Quelques jours plus tard, André Marty critique avec virulence l'orientation du journal. Dans une note confidentielle, il lui reproche d'avoir passé sous silence l'interdiction depuis le 26 août de la presse communiste et la répression qui s'abat sur les militants du PCF :

« Ce numéro est paru alors que depuis 5 jours *L'Humanité*, *Ce Soir* et toute la presse communiste étaient supprimés, toutes les réunions interdites et au moment de son impression au minimum une centaine de communistes arrêtés déjà dans toute la France et 150 perquisitions dans la région parisienne.

Le journal ne dit rien, ni ouvertement ni de manière masquée sur cette question. Il se borne à publier une lettre au Président du Conseil en faveur de la liberté de la presse et le bref communiqué du bureau de la CGT affirmant son attachement à la liberté de la presse et également son hostilité au pacte germano-soviétique.

En revanche, *La Défense* publie un grand article du secrétaire du Secours populaire de France, Jean Chauvet, en contact étroit avec le secrétariat du Parti. Pas une ligne contre la répression, contre la saisie des journaux, mais une ligne d'organisation philanthropique (pour l'enfance malheureuse, pour les victimes de catastrophes, pour les réfugiés politiques, contre la terreur des pays fascistes, pour les enfants évacués). [...]

Cela indique qu'à la date du 1<sup>er</sup> septembre aucune opposition, même modérée, n'était faite au gouvernement. En outre le Secours populaire de France a enlevé tout ce qui pouvait gêner le gouvernement français<sup>149</sup>.

Le gouvernement prononce le 26 septembre la dissolution de toutes les organisations communistes et ayant un lien avec la Troisième Internationale. Dès le lendemain, le siège du Secours populaire – installé depuis l'été au 17, rue de Lancry à Paris – est perquisitionné, la

<sup>149</sup> RGASPI, 517/1/1903/149-151, Note confidentielle d'André Marty, 13 septembre 1939.

police se saisit du matériel et fait fermer les locaux<sup>150</sup>. Deux jours plus tard, Jean Chauvet – en désaccord avec le Pacte germano-soviétique et avec la nouvelle orientation du Komintern de dénonciation de la guerre impérialiste<sup>151</sup> – tente un ultime recours auprès du ministère de l'Intérieur pour maintenir la légalité de l'association, en vain. Le Secours populaire de France et des colonies est officiellement dissous le 16 octobre 1939<sup>152</sup>. Se réorganisant clandestinement sous l'Occupation, il faudra attendre la fin de la guerre pour assister à sa renaissance au grand jour, avec la fondation en novembre 1945 du Secours populaire français, fusion du SPFC et de l'Association nationale des victimes du nazisme.

---

<sup>150</sup> APP, BA 2445, Dissolution des organisations communistes, 1939-1940.

<sup>151</sup> Ce désaccord provoque la rupture de Jean Chauvet avec le PCF, qu'il tentera en vain de réintégrer à la Libération. Jean Chauvet sera alors effacé de la mémoire du Secours populaire français. Archives du PCF, Fonds de la Commission centrale de contrôle politique, dossier Jean Chauvet.

<sup>152</sup> Louis Poulhès, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes », *op. cit.*

## Conclusion

« La section française [du Secours rouge] a été mêlée à toutes les luttes du prolétariat français. Écrire son histoire, ce serait retracer celle de tout le mouvement ouvrier en France. Disons seulement qu'elle s'est développée parallèlement à la répression elle-même ».

Daniel Renoult, « L'effort et les succès de la section française », *La Défense*, 13 mars 1931.

Si cette affirmation de Daniel Renoult, prononcée au moment du 8<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation, prête à nuances, il n'en demeure pas moins vrai que nous avons dû, pour retracer l'action du SRI, revisiter l'histoire des temps forts de la répression engagée contre le mouvement ouvrier et la contagion révolutionnaire, non seulement en France et dans son empire colonial, mais aussi à l'étranger. La section française du Secours rouge international a été, durant l'entre-deux-guerres, le principal outil de défense des militants ouvriers et communistes face à la répression, en proposant un espace d'affirmation et de réalisation pratique de la solidarité ouvrière et internationaliste qui a scellé son identité. Le SRI a offert un cadre organisationnel qui a permis de souder les militants et les victimes de la répression, en faisant vivre la solidarité et la mémoire des martyrs tombés face à un État qu'il considère comme bourgeois, capitaliste, nationaliste et répressif. Étroitement lié, dès sa fondation, au PCF, le Secours rouge a également été directement impacté par les évolutions politiques et stratégiques qui traversent le mouvement communiste français et international.

La naissance du SRI, entérinée à Moscou lors du 4<sup>e</sup> congrès du Komintern à la fin de l'année 1922, est le résultat des réajustements stratégiques opérés depuis quelques temps par l'IC, dans un contexte défavorable au mouvement révolutionnaire. Partout en Europe, les communistes sont effet confrontés au reflux de la poussée révolutionnaire qui, dans le sillage de la prise du pouvoir par les bolcheviques en Russie, avait ébranlé le vieux continent à la sortie de la Première Guerre mondiale. Dans de nombreux pays, les insurrections ouvrières



ont été écrasées et ont laissé la place à des régimes anticommunistes et autoritaires qui se livrent à une implacable répression. Dans ces conditions, la constitution d'un organisme transnational de secours des victimes de la « terreur blanche » s'est imposée comme une nécessité pour assurer la survie des organisations communistes et ouvrières. Ce projet s'insère également dans le mouvement de repli stratégique engagé en 1921 par le Komintern qui, prenant acte de l'éloignement de la perspective révolutionnaire mondiale, se concentre sur le renforcement des partis communistes. Répondant à la nouvelle stratégie du « front unique » et au mot d'ordre de « conquête des masses », la création du SRI s'inscrit alors dans le développement d'organisations auxiliaires des partis, conçues pour faciliter la pénétration des idées communistes auprès de publics plus larges et dépassant le cercle des militants. Dès sa fondation, deux conceptions du rôle du SRI se sont opposées : l'une voit dans le Secours rouge une organisation avant tout communiste, chargée de « panser les plaies » des forces révolutionnaires pour les préparer aux combats futurs ; la seconde souhaite faire du SRI un instrument majeur de la stratégie de front unique, en insistant davantage sur sa dimension ouverte et non partisane, afin d'obtenir à terme le ralliement au communisme de travailleurs inorganisés ou membres d'autres organisations ouvrières. Si cette seconde vision l'emporte dès 1925, le Secours rouge reste toutefois traversé par une tension permanente entre ces deux conceptions.

En France, la formation d'un Comité de Secours rouge au printemps 1923 ne doit pas être appréhendée seulement dans son inscription soviétique – comme une reproduction de la « greffe bolchevique », selon la thèse avancée par Annie Kriegel (et longtemps reprise par l'historiographie) pour expliquer le communisme français. Elle se situe aussi dans une forme de prolongement des expériences de solidarité ouvrière et de défense des libertés démocratiques nées avant-guerre, dans le giron du syndicalisme révolutionnaire et de la Ligue des droits de l'Homme. Ainsi, alors que les autorités déploient un vaste arsenal policier et juridique pour affronter le réveil après-guerre du mouvement ouvrier et pour entraver le développement du Parti communiste, les organisations révolutionnaires réactivent des mécanismes anciens de solidarité : défense judiciaire des inculpés, aide matérielle aux prisonniers, campagnes d'agitation politique pour l'amnistie et la libération des emprisonnés, etc. Les communistes s'inscrivent toutefois en rupture avec les structures héritées d'avant-guerre, accusées de ne plus répondre aux enjeux du moment. Face, d'une part, aux organisations de secours entre les mains des anarchistes (comme le Comité de défense sociale), dont l'influence dans la classe ouvrière s'est affaiblie, et d'autre part à la

LDH (dont le caractère « bourgeois » est dénoncé par le discours communiste et suffit à la disqualifier), la SFIC privilégie la création de comités autonomes qu'elle maintient sous son contrôle. Spécialisées dans l'accueil et l'aide des militants révolutionnaires en exil et qui se réfugient en France, ces organisations – notamment le Comité de secours aux étrangers et le Comité de secours pour les victimes du fascisme italien – fusionnent pour donner naissance au Comité de Secours rouge.

Fonctionnant dans un premier temps comme une simple caisse de solidarité, gérée par un appareil parisien composé de représentants des principales organisations de la galaxie communiste, le SRI souffre à ses débuts de la confusion générée par l'existence d'une autre organisation qui lui fait de la concurrence, le Secours ouvrier international (qui se spécialise dans l'aide aux victimes des catastrophes naturelles et sociales). De plus, l'indifférence que manifestent une grande partie des cadres communistes à son égard retarde le développement du Secours rouge, qui ne prend son essor qu'à partir de 1925. Sous l'impulsion de son secrétaire Ariel – bientôt expulsé de France, à l'automne 1925, puis remplacé par Marcel Cordier –, et sous la supervision générale d'André Marty – qui impose très vite son autorité morale sur la section française –, le Secours rouge se dote de structures départementales et locales et parvient à grouper rapidement, grâce à l'ouverture aux adhésions individuelles, plusieurs dizaines de milliers de membres. Si jusqu'en 1930 ses effectifs se stabilisent entre 40 000 et 45 000 adhérents, une étude plus affinée de son implantation à travers le pays révèle toutefois d'importantes disparités territoriales et met en évidence la surreprésentation de la région parisienne, qui concentre chaque année entre un tiers et près de 45% des membres. Si d'autres pôles régionaux émergent (dans le Nord, l'Alsace-Lorraine, la région lyonnaise ou la région méditerranéenne), l'implantation du Secours rouge se superpose partiellement à celle du Parti communiste et semble être davantage corrélée à la présence de zones de forte concentration de travailleurs immigrés, qui constituent des viviers pour l'activité et le recrutement du SRI.

L'organisation des travailleurs étrangers est une préoccupation majeure au sein des organisations communistes. Le Secours rouge, en lien avec les commissions de la Main d'œuvre étrangère (MOE) du Parti communiste et de la CGTU, structure des « groupes de langue », qui éditent leur propre matériel en langue étrangère. En dépit de la répression qui s'exerce à l'égard des immigrés engagés dans l'action révolutionnaire, ces groupes, constitués par nationalité, parviennent à rassembler plusieurs milliers d'adhérents. Au sein des communautés nationales les plus importantes en France (notamment dans les

immigrations italienne et polonaise), le SRI développe aussi, à partir de 1927, des structures plus souples, appelés *patronati*. Ces groupements, qui organisent le parrainage, sans intermédiaire, de leurs compatriotes victimes du fascisme et de la répression dans leur pays d'origine, sont utilisés par le SRI pour élargir son assise dans la population immigrée. Par leur caractère unitaire, les *patronati* italiens, qui réunissent des antifascistes de tous horizons, portent en eux les germes des organisations italiennes de front populaire qui naîtront quelques années plus tard.

Si la grande majorité des membres du Secours rouge appartient au monde ouvrier, des cadres spécifiques sont cependant instaurés pour regrouper et organiser certaines catégories de militants appelés à jouer un rôle particulier dans l'organisation. Les avocats sont par exemple des acteurs centraux du Secours rouge. Chargés d'assurer la défense juridique des inculpés, ils sont aussi envoyés, du fait de leur notoriété et de leur statut qui facilite leurs déplacements, à l'étranger (pour participer aux campagnes d'opinion internationale lors de procès retentissants) et dans les colonies, où ils participent clandestinement au développement de sections du SRI. Les dizaines d'avocats qui acceptent de collaborer avec le SRI, via son Service juridique, sont pour la plupart des membres ou des sympathisants de la SFIC – en 1926, près de 40% sont adhérents au Parti communiste et la moitié est sans-parti. Plusieurs avocats ayant rompu avec le parti et rejoint l'USC au début des années 1920 poursuivent par ailleurs leur activité avec le Secours rouge, avant d'être pour certains exclus à la fin de la décennie au moment du tournant sectaire du mouvement communiste.

Les marins font également l'objet d'un intérêt tout particulier chez les dirigeants du SRI, du fait de leur rôle stratégique dans la circulation et la diffusion à travers les continents des idées communistes et du matériel de propagande. Au sein de l'armée, les marins et soldats constituent aussi une cible clef de l'activisme communiste et les appels à la fraternisation imprègnent le discours révolutionnaire de la SFIC jusqu'au début des années 1930. Par conséquent, alors que de nombreux marins sont traduits en conseils de guerre pour des faits d'indiscipline ou de mutinerie, le SRI engage plusieurs campagnes en leur faveur. Sous l'impulsion d'André Marty, un Comité de défense des marins est formé en 1926 pour obtenir la libération des prisonniers et la suppression des conseils de guerre et des bagnes militaires. Malgré son existence éphémère (il est supprimé dès l'année suivante), ce comité témoigne de la volonté d'André Marty, lui-même figure des mutineries de la mer Noire en 1919, de réactiver l'imaginaire révolutionnaire qui entoure les marins et de renouer avec l'expérience du premier Comité de défense des marins qui, de 1919 à 1923, avait animé la campagne pour

la libération de Marty et de ses camarades. Le SRI engage par ailleurs, au début des années 1930, un véritable travail au sein des ports afin de gagner l'adhésion de dockers et de marins qui participent au succès des campagnes de solidarité internationale et aident à l'organisation du Secours rouge dans les colonies.

Dès sa fondation, le SRI s'est attaché le concours d'intellectuels, artistes et écrivains pour populariser et étendre son action de solidarité. Henri Barbusse s'est vu confier la tâche, au milieu des années 1920, de former des comités d'intellectuels, en apparence indépendants du Secours rouge et du Parti communiste, pour engager des campagnes de solidarité internationale avec les victimes de la terreur blanche et du fascisme. Après l'envoi de plusieurs délégations du SRI en Bulgarie et dans les Balkans, Barbusse œuvre à la fondation et prend la présidence du Comité balkanique, du Comité pour l'amnistie en Pologne puis du Comité antifasciste international, qui réunissent des dizaines de figures du monde intellectuel et scientifique, issues d'horizons politiques divers. Ces comités, créés dans une période de relative ouverture politique du Komintern, sont cependant remis en question par certains dirigeants du SRI qui s'inquiètent de l'autonomie croissante de ces structures, dont le recrutement au sein de la petite bourgeoisie apparaît en contradiction avec les tendances ouvriéristes qui s'affirment dans le Parti communiste. Ils ne résistent pas au tournant sectaire du Komintern, qui prononce leur liquidation en 1929. Cette année-là, le congrès antifasciste international organisé à Berlin, que Barbusse souhaitait ouvert aux antifascistes de tous bords, se transforme en démonstration de la nouvelle ligne, hostile à tout rapprochement avec d'autres forces politiques, du mouvement communiste international. Il faudra alors attendre les années 1932-1933 pour voir le Secours rouge reconstituer des comités à vocation unitaire en s'appuyant notamment sur la participation des intellectuels – et ce au moment où Henri Barbusse et Romain Rolland, en participant à la fondation du Comité mondial contre la guerre et le fascisme (Mouvement Amsterdam-Pleyel), renouent, en les revisitant, avec les projets avortés du SRI dans les années 1920.

La prise de distance marquée avec le mouvement intellectuel à la fin de la décennie 1920 est symptomatique du virage opéré par l'IC qui, en avançant le nouveau mot d'ordre de « classe contre classe », se prépare à de nouveaux bouleversements révolutionnaires en réinscrivant la logique insurrectionnelle à l'ordre du jour. Une période de tensions et de turbulences s'ouvre alors pour le Secours rouge, qui se retrouve au cœur de la confrontation entre le Parti communiste et le gouvernement français. Lancée en avril 1927 par le célèbre discours prononcé par Albert Sarraut à Constantine – « le communisme, voilà l'ennemi ! »

–, l’offensive anticommuniste répond à la stratégie de « conquête de la rue » des communistes et culmine au moment de la « journée rouge » du 1<sup>er</sup> août 1929. L’arrestation de la plupart des dirigeants de la SFIC et de la CGTU, poursuivis pour complot contre la sûreté de l’État, porte un coup sévère contre au révolutionnaire et menace d’illégalité le mouvement communiste.

Durant cette période très conflictuelle, le SRI, en première ligne dans la défense des prisonniers et des inculpés, est lui-même visé par la répression. L’arrestation de plusieurs de ses dirigeants perturbe son fonctionnement. Agitée par de multiples crises et des conflits internes (notamment avec André Marty, qui tient à garder le contrôle de l’organisation depuis sa cellule de prison), désavouée par une partie de la base militante, la direction du Secours rouge est paralysée par une instabilité chronique et des remaniements à répétition. Par ailleurs, le SRI politise davantage son discours et assume ouvertement sa proximité avec le Parti communiste, réservant ses critiques les plus acerbes contre la LDH et la SFIO, mais aussi contre les trotskistes, les anarchistes et le PUP. Affaibli par des exclusions multiples et par un positionnement politique étroit, le SRI semble alors condamné, comme le Parti communiste, à l’isolement et à la marginalisation. Ses effectifs s’effondrent à 30 000 membres – soit une perte d’un quart des adhérents – au début des années 1930.

Encouragés par les inflexions du discours de certains dirigeants communistes – Thorez appelle à l’été 1930 à davantage de démocratie interne dans la SFIC et à combattre l’opportuniste de droite ainsi que le sectarisme de gauche –, plusieurs responsables du SRI appellent toutefois à rompre avec les pratiques sectaires et à renouer avec des « pratiques de masse » dans le domaine de la solidarité. Pour cela, la participation des socialistes et des sans-partis dans le travail du SRI est encouragée, et le Secours rouge profite du retour en 1932 des débats parlementaires sur l’amnistie pour développer une pratique du front unique plus ouverte. Rompant avec sa ligne antérieure qui refusait toute collaboration avec des organisations bourgeoises ou réformistes, le SRI reprend contact avec la Ligue des droits de l’Homme et mène dans plusieurs villes des actions communes pour l’amnistie, débouchant parfois sur la création de comités unitaires avec des sections de la LDH, des socialistes ou des syndicats confédérés. Ces dynamiques locales, amenées à s’amplifier en 1933 après la prise du pouvoir d’Hitler en Allemagne, constituent un ferment important du puissant courant unitaire dont s’empareront à partir de 1934 le mouvement ouvrier et les forces de gauche face au danger fasciste, et qui débouchera sur le front populaire.

Les débats qui agitent le Secours rouge à propos de son rapport au Parti communiste et aux autres composantes du mouvement ouvrier sont révélateurs de tensions inhérentes à la nature même de cette organisation. Conçu comme un organisme de front unique, le SRI doit en effet composer avec deux objectifs en apparence contradictoires. Il doit apparaître d'une part comme une structure ouverte et non partisane, placée « au-dessus » des partis, et en capacité d'accueillir de larges masses de travailleurs non organisés ou appartenant à des courants politiques divers. Mais il lui faut aussi d'autre part servir les intérêts politiques et stratégiques de la SFIC, ce qui suppose que le Secours rouge reste sous le contrôle étroit du parti. La composition des organes de direction de la section française du SRI reste ainsi, jusqu'au Front populaire, soumise à l'approbation du Bureau politique du parti. Les membres du Secrétariat du Secours rouge sont tous communistes, tout comme – à quelques rares exceptions près – ceux de son Comité exécutif. Son Comité central réserve certes davantage de places à des militants non communistes et à des personnalités extérieures, mais il est cantonné dans un premier temps à un rôle honorifique (voire « décoratif » selon André Marty) et ne prendra un réel poids dans la vie de l'organisation qu'à partir de 1934. De plus, la création de fractions communistes (réservés aux seuls adhérents de la SFIC) aux différents échelons de direction du SRI instaure des espaces parallèles pour les prises de décision les plus politiques. Ce verrouillage de l'organisation « par le haut » n'empêche pas d'observer des situations plus contrastées à la base, où la gouvernance des sections laisse place à davantage d'autonomie et dépend des contextes militants locaux.

Mais si les communistes veillent à maintenir un contrôle étroit sur le Secours rouge, il n'en demeure pas moins que celui-ci a ouvert ses portes à plusieurs dizaines de milliers de personnes n'ayant pas leur carte à la SFIC. Les données statistiques à notre disposition indiquent que moins de la moitié des adhérents du SRI (entre 25% et 40%, selon les années et les échantillons utilisés) sont des militants encartés au Parti communiste. Si le Secours rouge échoue à recruter des militants socialistes – qui, avant 1934, ne sont qu'une poignée à le rejoindre (et ce d'autant plus qu'ils risquent l'exclusion de la SFIO) –, plus de la moitié de ses membres sont en revanche sans parti. Ces derniers ne sont pas pour autant totalement éloignés de l'univers communiste, puisqu'entre 35% et 40% des adhérents parisiens du SRI n'appartenant pas à la SFIC ont en parallèle un engagement syndical à la CGTU. Le Secours rouge apparaît donc en réalité comme un espace d'encadrement, d'éducation et de mobilisation des différents cercles – des « couronnes », pour reprendre l'expression d'Annie Kriegel – de sympathisants qui gravitent autour du PCF. De ce fait, il constitue un vivier

important pour le recrutement dans le parti et pour la formation de ses cadres : il s'agit de la famille communiste.

Si le Parti communiste a chargé certains de ses responsables locaux de s'occuper du Secours rouge, il ressort que la majorité des cadres du SRI ont émergé directement de l'organisation après avoir été formés en interne, tandis que d'autres (moins nombreux) se sont engagés après avoir été confrontés eux-mêmes à la répression (et après avoir été défendus par le SRI). Alors que le Secours rouge compte en 1935 plus de 3 000 cadres (à tous les échelons de l'organisation), la direction nationale observe que les meilleurs d'entre eux sont les militants qui proviennent des rangs inorganisés, tandis que les responsables désignés par le PCF sont généralement accaparés par d'autres tâches militantes :

« La partie des cadres trouvée directement par le SRI ou la partie provenant des emprisonnés ou poursuivis défendus par nous sont certainement de beaucoup les meilleures, car il s'agit de camarades n'ayant pas d'autre fonction dans le mouvement, ayant accepté spontanément de s'occuper du SR et donnant toute leur activité au SR. La plupart de ces camarades sont des inorganisés politiquement et souvent aussi syndicalement – tout au moins dans la première partie de leur travail de militants.

Les camarades désignés par les cellules du PC sont en général des camarades déjà surchargés de tâches dans d'autres organisations : Parti, syndicats, etc., et qui opèrent le travail du SR d'une façon mécanique parce que n'ayant pas le temps matériel de faire mieux »<sup>1</sup>.

Ce même rapport reconnaît par ailleurs la fonction de passerelle que peut avoir le SRI vis-à-vis du Parti communiste :

« L'impossibilité de trouver des cadres de direction provient du fait que dès qu'un camarade militant du SR montre une bonne activité et qu'il donne son adhésion au Parti, il est rapidement accaparé par le Parti, il finit par délaisser le travail du SR et doit être remplacé »<sup>2</sup>.

À cet égard, la trajectoire de Jean Chaintron est emblématique des transferts et des circulations militantes entre le parti et ses organisations auxiliaires : entré dans le militantisme via le syndicalisme, il rejoint dans un premier temps la section lyonnaise du Secours rouge puis adhère à la fin de l'année 1931 au Parti communiste, après avoir été sélectionné pour participer quelques mois plus tôt à un voyage en Union soviétique organisé par le SRI. Appelé à Paris pour intégrer en 1932 le secrétariat national du Secours rouge, Jean Chaintron sera envoyé deux ans plus tard par le PCF en Algérie, prenant un temps la tête du Parti communiste algérien<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> RGASPI, 517/1/1757/11-17, Rapport sur la situation des cadres dans le SRI, 1935.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Éloïse Dreure, *Moscou- Paris- Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien, 1920-1945*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2022.

En tant que section nationale d'une organisation transnationale dont le fonctionnement est calqué sur le modèle centralisé du Komintern, la branche française du Secours rouge est par ailleurs placée sous le contrôle direct du Comité exécutif international du SRI, qui siège à Moscou. Mais si les interactions entre centre et périphérie sont nombreuses, la section française du SRI se distingue aussi par son rôle majeur dans le développement de sections nationales dans les pays voisins. En ce sens, l'histoire du Secours rouge est aussi une histoire connectée. Elle apporte ainsi un soutien organisationnel, logistique, matériel et financier à la formation des sections belge et espagnole. En 1926, le Comité exécutif international décide même d'installer dans la capitale française un Bureau latin du SRI, pour superviser le travail des sections en Europe de l'Ouest et en Amérique du Sud. Si durant la période « classe contre classe » Berlin fait figure de capitale du mouvement communiste en Europe, Paris devient à partir de 1933, après la prise du pouvoir d'Hitler en Allemagne, le cœur névralgique de la solidarité internationale, en accueillant de nombreuses structures militantes en exil ainsi que le Bureau européen du SRI.

Le Secours rouge a surtout marqué de son empreinte la société française de l'entre-deux-guerres par les grandes campagnes organisées en solidarité avec les militants ouvriers et révolutionnaires – avec ou sans appartenance partisane – victimes de la répression. Quelques noms ont marqué durablement les mémoires des campagnes du SRI, « Clerc et Bernardon », « André Marty », « Sacco et Vanzetti » ou « Paul Roussenq », sans oublier les chants qui ont irrigué les cultures militantes, comme *Amnistie* ou *Secours aux combattants*.

Cette activité de défense et de secours des militants persécutés embrasse une grande variété de profils : manifestants interpellés, auteurs d'articles antimilitaristes ou anticolonialistes, dirigeants politiques et syndicaux poursuivis, soldats et marins insubordonnés, grévistes accusés d'entraves à la liberté du travail, travailleurs immigrés exerçant une activité politique, paysans mobilisés contre les saisies, jeunes communistes encore mineurs envoyés en maison de correction, chômeurs défendant leurs droits, antifascistes engagés dans des confrontations de rue avec l'extrême-droite, colonisés en lutte pour l'émancipation nationale, réfugiés politiques en exil... Le SRI leur fournit une aide juridique, met à disposition ses avocats, prend à sa charge les frais de justice. Il leur prête un appui moral, en maintenant une liaison régulière avec les prisonniers. Il leur apporte un secours matériel et s'occupe de leurs familles et enfants. Il veille au respect du régime politique de détention et mène en parallèle des mobilisations pour obtenir une traduction législative à sa revendication de l'amnistie.



Le SRI a également été l'un des principaux instruments du Komintern pour l'organisation à l'échelle planétaire d'une solidarité de type révolutionnaire et prolétarienne, qui s'est inspirée des pratiques et des premières expériences d'internationalisme ouvrier développées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Dès sa fondation, le Secours rouge s'est spécialisé en France dans l'accueil des réfugiés politiques qui, par centaines, fuient dès le début des années 1920 l'Italie fasciste et les régimes européens autoritaires. Fort de son expérience en ce domaine, il étend cette pratique à une plus large échelle pour accueillir à partir de 1933 les antifascistes allemands puis espagnols dès 1934. En parallèle, le SRI multiplie les campagnes d'opinion et de solidarité transnationales, afin de faire pression sur les gouvernements et apporter une aide directe aux forces ouvrières acculés par la terreur blanche. À cet égard, les mobilisations impulsées dans les années 1920 par le SRI en faveur des victimes de la répression dans les Balkans, ou pour sauver Sacco et Vanzetti, participent au développement de pratiques nouvelles de solidarité à grande échelle, coordonnées internationalement.

Il est par ailleurs confié au SRI une tâche de première importance dans l'animation des luttes anticoloniales. Après avoir fait ses premières armes en défendant les militants communistes de métropole inculpés du fait de leur engagement contre la guerre au Maroc, le Secours rouge développe au début des années 1930 une intense activité dans plusieurs colonies. Les célébrations du centenaire de la colonisation de l'Algérie puis l'organisation de l'exposition coloniale à Paris en 1931 sont dénoncées avec force par le SRI, qui intensifie sa propagande anticoloniale, notamment en Algérie, à Madagascar et en Indochine. Dans ces territoires où toute activité révolutionnaire et indépendantiste est immédiatement réprimée, le Secours rouge apparaît comme un outil de défense et de préservation du mouvement communiste – quand l'enjeu n'est pas tout simplement la survie physique des militants, lorsqu'ils sont menacés de mort comme en Indochine. Il participe aussi à la construction de mouvements légaux pour mener la lutte, comme à Madagascar où la formation d'une section du SRI a précédé celle du Parti communiste.

Au terme de cette étude, nous avons ainsi retracé le parcours d'une des principales organisations de la galaxie communiste, qui dès sa fondation a été investie d'une fonction de secours des combattants de la révolution. Jusqu'à la veille du Front populaire, les militants du SRI, encore marqués par la logique d'affrontement dictée par la ligne de « classe contre classe », se présentent non seulement comme des ambulanciers portant assistance aux

victimes de la guerre de classes, mais aussi comme des protagonistes à part entière de la lutte révolutionnaire :

« Nous acceptons le qualificatif d’infirmiers, de brancardiers... lequel ne manque pas de charme. Oui, nous sommes ceux qui soignons les blessés, qui les réconfortons, mais nous ne voulons pas n’être que cela. Nous voulons être les infirmiers portant en bandoulière la boîte de pansements, mais tenant le fusil à la main, les brancardiers qui se servent du brancard après avoir épuisé toutes leurs cartouches »<sup>4</sup>.

Cette représentation du Secours rouge change radicalement à partir de 1934, à la faveur du rapprochement des forces de gauche. Le SRI, lui-même vecteur de ce rassemblement du fait de son rôle moteur dans l’établissement de cadres fédérateurs de mobilisation en faveur des victimes du fascisme, entame une mutation spectaculaire qui le conduit à changer de nom deux ans plus tard, pour devenir le Secours populaire de France. Il développe alors, dans la période d’ébullition du Front populaire – marquée par la rencontre du Parti communiste avec la nation – une nouvelle ambition : devenir une « Croix rouge du peuple », unissant dans la solidarité toutes les couches sociales de la population pour porter secours aux défenseurs de la liberté persécutés par le fascisme et la réaction, ainsi qu’aux victimes des injustices sociales et des calamités naturelles.

Ce travail s’est principalement concentré sur le fonctionnement et l’activité de la section française du Secours rouge de sa fondation jusqu’à la veille du Front populaire. Nous avons tenté de retracer ses principales évolutions, tout en présentant, de façon synthétique, la diversité des champs dans lesquels s’est inscrite son intervention. Il ne s’agit cependant, selon nous, que d’un premier défrichage d’un objet d’étude resté jusqu’alors largement inexploré par les historiens et qui est, par conséquent, loin d’être épuisé. De nombreux questionnements restent en suspens et certains points seulement effleurés dans cette recherche pourraient être davantage approfondis. Des études de cas locaux<sup>5</sup> permettraient de mettre en évidence les logiques d’enracinement territorial, mais aussi le rôle du Secours rouge dans le développement de réseaux de sociabilité, son articulation avec le réseau associatif sur lequel repose le communisme municipal, sa participation aux luttes locales et

---

<sup>4</sup> « Le SRI dans la bataille », *La Défense*, 25 août 1933.

<sup>5</sup> À l’instar de celle que nous avons proposée pour la région de Marseille : Corentin Lahu, « Secours rouge et Secours populaire à Marseille et dans sa région (1924-1939) », in Dimitri Manassis, Guillaume Roubaud-Quashie (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l’histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 61-74.

l'impact de ses campagnes de solidarité dans la population. Cette approche par le bas pourrait être complétée par un travail de prosopographie ou de biographie collective des cadres de l'organisation et de ses militantes et ses militants. La place des femmes dans les mouvements de solidarité ou l'action du SRI auprès des travailleurs immigrés et des exilés politiques mériterait de plus amples développements, afin de proposer une histoire véritablement sociale du Secours rouge. De nombreuses campagnes menées à l'échelle locale, nationale ou internationale, ont été écartées ou évoquées trop succinctement dans ce travail – nous pensons, entre autres exemples, à l'activité menée dès 1925 (et qui se prolonge jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale) par le SRI pour tenter d'obtenir la libération du tirailleur sénégalais Cheikhou Cissé, détenu au bagne en Guyane. De même, la présence du Secours rouge dans les colonies serait à explorer davantage, non seulement dans les trois territoires (Algérie, Madagascar, Indochine) sélectionnés pour notre étude, mais également dans le reste de l'empire colonial français. Il serait par ailleurs intéressant de croiser, par des analyses comparatives, le fonctionnement du Secours rouge en France avec celui d'autres sections du SRI en Europe.

D'autre part, le prologue que nous avons consacré au processus qui, entre 1934 et 1936, mène à la transformation du Secours rouge international en Secours populaire de France, est une invitation à poursuivre l'étude de cette organisation dans la période qui suit. Sa croissance, son insertion dans la société française, son lien avec le PCF, ses nouveaux rapports aux institutions, l'extension de ses champs d'intervention, méritent un travail à part entière. De même, l'histoire de la mobilisation populaire et du mouvement de solidarité avec l'Espagne républicaine impulsé par le SPF reste à faire. À ce sujet, il nous semblerait intéressant de proposer une cartographie de la solidarité avec les républicains espagnols, tenant compte non seulement des réseaux, des circulations et des voies (routières, ferroviaires, fluviales et maritimes) empruntées par les militants et les caravanes solidaires, mais aussi des milliers d'initiatives locales (réunions publiques, meetings, manifestations, fêtes, collectes...) qui fleurissent sur l'ensemble du territoire français et qui sont rythmées par les appels à des journées nationales de mobilisation. Le devenir du Secours populaire après son interdiction en septembre 1939 puis sa reconstitution dans la clandestinité doivent également faire l'objet d'une étude plus poussée analysant son rôle dans la Résistance. Décimé par les exécutions ou la mort en déportation de plusieurs dizaines de ses anciens cadres et dirigeants nationaux (dont Émile Bureau, Robert Blache, Édouard Planque,

Georges Pitard, ainsi que vingt-cinq secrétaires départementaux)<sup>6</sup>, le Secours populaire n'en développe pas moins une activité clandestine de solidarité avec les familles des maquisards et des victimes de la répression hitlérienne. Lorsque ce travail aura été effectué, nous disposerons ainsi, en complément des travaux d'Axelle Brodiez sur le Secours populaire français reconstitué après-guerre, d'une histoire à travers le XX<sup>e</sup> siècle d'une organisation de solidarité d'inspiration communiste et révolutionnaire, devenue ensuite association humanitaire.

Au-delà de ces pistes de travail qui se dégagent pour les années 1934-1945, il nous semble également pertinent d'interroger la mémoire, les héritages et les empreintes, plus ou moins visibles, laissés par le Secours rouge sur le temps long. Axelle Brodiez a, dans ses travaux sur le Secours populaire français, étudié le rapport complexe que l'association a entretenu, tout au long de son existence, avec son propre passé. Le SPF, après sa reconstitution en 1945, inscrit son action dans la continuité des interventions du Secours populaire de France et des colonies d'avant-guerre, en mêlant défense des victimes de la répression et action sociale. Mais dès 1947, confronté aux enjeux de la guerre froide, il se recentre sur le conglomérat communiste et se concentre sur la défense des militants communistes et antifascistes, en France comme à l'étranger (notamment en Espagne et en Grèce).

Les réseaux tissés durant l'entre-deux-guerres par le Secours rouge, et plus généralement par le Komintern, au sein des milieux anticoloniaux ont par ailleurs influencé (directement ou indirectement) les luttes de libération nationale et ont pu agir comme des ferments pour les mouvements de décolonisation. Comme le remarquent les historiens Fredrik Petersson ou Serge Wolikow, « des acteurs importants de l'indépendance des pays africains, des années 1950 à 1970, sont porteurs d'une culture politique qui doit beaucoup au rôle de l'Internationale communiste des années 20 et 30 et à l'action de ses organisations associées dites "auxiliaires" comme la Ligue anti-impérialiste, le Secours rouge international ou encore l'Internationale syndicale rouge »<sup>7</sup>. Serge Wolikow ajoute que ces organisations « ont été des vecteurs importants et longtemps sous-estimés de la critique marxiste du

---

<sup>6</sup> Axelle Brodiez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse citée, p. 58.

<sup>7</sup> Serge Wolikow, « Quelle place pour l'Afrique dans la politique du Komintern ? », in Françoise Blum, Marco Di Maggio, Gabriele Siracusano, Serge Wolikow (dir.), *Les partis communistes occidentaux et l'Afrique, une histoire mineure ?*, op. cit., p. 24.

colonialisme ». De fait, les circulations et les liens tissés dans les colonies par les militants du SRI ont des répercussions après-guerre. À Madagascar par exemple, où la naissance d'une section du Secours rouge avait jeté les bases de la fondation du Parti communiste malgache, les militants nationalistes passés par le Secours rouge sont des acteurs de premier plan du combat pour l'indépendance de l'île. Parmi eux, Joseph Ravoahangy et Joseph Raseta, qui furent des animateurs de la section malgache du SRI – Ravoahangy en fut le premier secrétaire – avant de militer au PC lors de sa fondation en 1936, sont deux des trois députés du mouvement nationaliste malgache élus en 1946 à l'Assemblée nationale. Arrêtés lors de l'insurrection de 1947 et condamnés à mort dans un premier temps, ils sont alors défendus par le Secours populaire. Libérés au milieu des années 1950, ils poursuivent leur activité politique jusqu'à l'indépendance de Madagascar en 1960 – Ravoahangy sera membre du premier gouvernement malgache indépendant. Par ailleurs, le Secours populaire continue d'envoyer ses avocats – comme Paul Vienney ou Marcel Willard, qui exerçaient déjà pour le SRI avant-guerre – dans les différentes colonies pour défendre les militants communistes et indépendantistes. Et par la suite, Madagascar devient un « laboratoire pour une action de long terme » du SPF, lequel mène dans les décennies suivantes des projets de solidarité et d'aide au développement sur l'île<sup>8</sup>.

À partir de la fin des années 1950, le Secours populaire, sous l'impulsion de Julien Lauprêtre, engage une longue mutation de l'association, qui rompt peu à peu ses liens organiques avec le Parti communiste. Si le SPF garde une vocation internationaliste, apportant par exemple son soutien aux réfugiés palestiniens et aux victimes de la répression en Espagne, en Grèce, au Portugal ou au Chili, l'action humanitaire d'urgence et l'aide au développement s'imposent progressivement, tandis qu'en France l'association se concentre sur des pratiques de solidarité apolitique et abandonne le secours aux prisonniers. Dans les années 1980, le Secours populaire parachève sa mue identitaire et organisationnelle. Il met au premier plan la lutte contre la précarité et l'exclusion, tout en bénéficiant désormais d'une reconnaissance institutionnelle. Son rapport à la mémoire évolue et tend à refouler son passé communiste : l'association célèbre alors sa fondation en 1945, reléguant « ouvertement la période 1926-1936, voire 1926-1945, au rang de simple préhistoire de l'association »<sup>9</sup>. Pour autant, de nos jours encore l'action du Secours populaire conserve de nombreuses traces de

---

<sup>8</sup> Axelle Brodriez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse citée, p. 440.

<sup>9</sup> Axelle Brodriez, *op. cit.*, p. 839.

cet héritage. L'organisation, chaque année depuis 1976, des Pères Noël verts, qui aident les enfants et les familles en situation de précarité, n'est-il pas une sorte de prolongement du « Noël rouge » des emprisonnés et de la campagne de secours d'hiver instaurés par le Secours rouge à la fin des années 1920 ? La place centrale accordée aux enfants et les efforts déployés par le Secours populaire pour permettre leur départ en vacances ne s'inscrivent-ils pas dans la continuité des actions de secours menées par le SRI en faveur des enfants des révolutionnaires tués ou emprisonnés, ainsi que des premières colonies de vacances mises en place avant-guerre par le Secours ouvrier international et le Secours populaire de France et des colonies ? Si aujourd'hui le Secours populaire français célèbre toujours sa fondation en 1945, et non en 1923, il reconnaît cependant officiellement être l'héritier du SRI puis du Secours populaire de France et des colonies<sup>10</sup>.



150 : Affiche du Secours populaire français (dessin d'Hervé Morvan), sans date. ANMT, 2015 2 489.

La mémoire du SRI est toutefois ouvertement réinvestie du côté de l'extrême-gauche, dans le sillage des événements de 1968, avec la constitution en juin 1970 d'un nouveau

<sup>10</sup> Sur son site internet, dans la rubrique « Notre histoire », on peut lire : « Créé en 1945, le Secours populaire français est l'héritier de mouvements populaires dont il a, au long de ces décennies, conservé les valeurs tout en évoluant considérablement ». Consulté le 8 octobre 2022 [en ligne : <https://www.secourspopulaire.fr/histoire>].

« Secours rouge »<sup>11</sup>. Dans un contexte marqué par les affrontements entre les mouvements maoïstes et le pouvoir, la répression à l'égard des organisations d'extrême-gauche s'intensifie : de nombreux militants sont condamnés et emprisonnés, le gouvernement fait adopter en 1970 la loi anticasseurs et prononce la dissolution de la Gauche prolétarienne, tandis que son journal que dirige Jean-Paul Sartre, *La Cause du peuple*, est régulièrement saisi. Le 11 juin, dix-sept personnalités signent un appel et constituent un Comité d'initiative pour la création d'un Secours rouge. Parmi elles se trouvent d'anciens dirigeants du SRI de l'entre-deux-guerres comme Jean Chaintron (ancien secrétaire national du SRI, exclu du PCF en 1962) et Charles Tillon (membre du Comité central du SRI dans les années 1920, écarté de ses responsabilités dans le PCF en 1952<sup>12</sup>), d'anciens résistants prestigieux (Vercors, Roger Pannequin, Eugénie Camphin), des anciens membres des réseaux de soutien au FLN (Robert Davezies), des chrétiens de gauche (Jean Cardonnel, Georges Casalis, Georges Montaron), des syndicalistes ouvriers et paysans (Henri Guilloux, Bernard Lambert), des avocats (Gisèle Halimi, Henri Leclerc). Le 18 juin, son président d'honneur, Jean-Paul Sartre, annonce officiellement lors d'une conférence de presse la formation du nouveau Secours rouge.

Par sa dénomination et la réactivation de référents identitaires, de symboles (le chiffon brandi à travers les barreaux d'une prison) et de mots d'ordre (comme la défense du régime politique d'incarcération), la nouvelle organisation revendique sa filiation avec le premier SRI, en « renouant avec le passé et l'imaginaire Kominternien »<sup>13</sup>. Elle mène alors de nombreuses actions (meetings, manifestations, occupations...) en soutien aux prisonniers politiques, aux travailleurs immigrés, aux personnes sans logement, mais aussi, sur le plan international, à la résistance palestinienne et aux militants antifranquistes en Espagne.

Ce nouveau Secours rouge est soutenu, dès sa fondation, par plusieurs organisations d'extrême-gauche<sup>14</sup>, amenées à agir ensemble face à la répression « malgré les rivalités et

---

<sup>11</sup> Axelle Brodiez, *op. cit.*, p. 541-544 ; Jean-Claude Vimont, « Les emprisonnements des maoïstes et la détention politique en France (1970-1971) », *Criminocorpus*, 6 octobre 2015 [en ligne : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3044>]; Bernard Brillant, « Intellectuels et extrême-gauche : le cas du Secours rouge », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, Lettre d'information n°32, 18 mai 1998.

<sup>12</sup> Charles Tillon, ancien dirigeant des FTPF dans la Résistance et ancien député-maire d'Aubervilliers, est victime avec André Marty en 1952 d'un véritable procès stalinien, qui l'écarte de toutes ses responsabilités.

<sup>13</sup> Jean Vigreux, *Croissance et contestations. 1958-1981*, Paris, Points, coll. « La France contemporaine », 2018 [1<sup>e</sup> éd. Seuil, 2014], p. 224.

<sup>14</sup> Le Parti socialiste unifié, la Ligue communiste, les membres de la Gauche Prolétarienne dissoute, l'UNEF et divers groupes trotskistes ou maoïstes comme l'Alliance marxiste révolutionnaire, « Vive la révolution », « la Voix prolétarienne »...

parfois les bousculades entre les différents services d'ordre de ces organisations »<sup>15</sup>. Sa création s'inscrit également dans la lutte que se livrent les militants « gauchistes » et le PCF, qui refuse fermement toute collaboration avec le Secours rouge. Le Parti communiste considère en effet que

« certaines organisations, dont le Secours rouge, sont avant tout des organisations dont l'objectif est d'empêcher un large rassemblement et de mener la lutte anticommuniste ; que si certains désirent faire des choses avec le Secours rouge ou d'autres organisations du même genre, c'est leur affaire, mais que, pour sa part, le Parti communiste s'y refuse absolument »<sup>16</sup>.

De son côté, le Secours populaire s'oppose lui aussi à la nouvelle organisation et dénonce son « caractère politique ». L'association dirigée par Julien Lauprêtre nie alors, comme l'explique Axelle Brodiez, « toute relation tant entre SPF et nouveau Secours rouge qu'entre les deux Secours rouge et se trouve poussée, sous la pression du contexte, à revendiquer sa filiation à l'ancien SRI »<sup>17</sup>. Toujours selon l'historienne, la création de cette organisation concurrente apparaît comme un symptôme de la mutation en cours du SPF et de son évolution vers une association humanitaire :

« La création du Secours rouge peut être lue comme un simple épisode de la lutte acharnée que se livrent alors communistes et militants d'extrême-gauche ; elle met cependant à jour le vide stratégique laissé par le Secours populaire dans la solidarité politique aux victimes de la répression. Or si les besoins sont moindres qu'au début des années 1950, ils n'ont pas disparu, et c'est dans cet espace libre que le Secours rouge s'engouffre. Sa création est une preuve en creux de la mutation réelle, et non simplement de façade, du Secours populaire »<sup>18</sup>.

Cette expérience de refondation du Secours rouge, bien qu'elle fasse des émules dans d'autres pays (des sections du Secours rouge sont reconstituées en Belgique, en Italie<sup>19</sup> et en Allemagne), est cependant éphémère. Affaibli par les dissensions et les luttes politiques intestines, le Secours rouge est déjà en crise lorsqu'il ouvre ses assises nationales en novembre 1971, avant de disparaître l'année suivante.

---

<sup>15</sup> Jean Vigreux, *Croissance et contestations. 1958-1981*, op. cit.

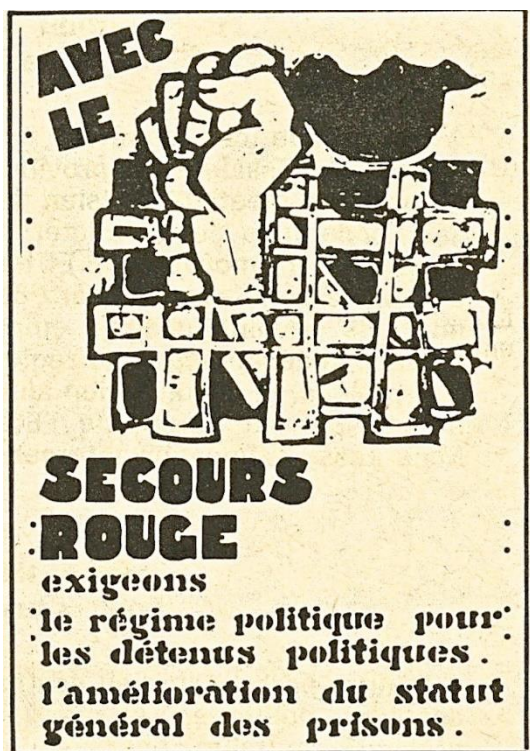
<sup>16</sup> Archives de direction du PCF, SG\_1971\_03\_02, Relevé de décisions du Secrétariat du PCF, 2 mars 1971. Cité par Axelle Brodiez, op. cit., p. 542.

<sup>17</sup> Axelle Brodiez, op. cit., p. 543.

<sup>18</sup> *Ibid*, p. 543-544.

<sup>19</sup> Guillaume Guidon, *De la défense révolutionnaire. Une lecture transversale des années 1970 italiennes à travers le prisme du Soccorso Rosso*, thèse de doctorat d'histoire, Université Grenoble Alpes, 2017.





151 : Extrait de Secours rouge, n°1, janvier 1971.

152 : Affiche du Secours rouge à Marseille, 1970. AD13, 8 Fi 790 1.

De nos jours, certains groupes utilisent encore l'appellation de Secours rouge – notamment à Toulouse, Bruxelles ou Genève<sup>20</sup>. La section belge du Secours rouge, dans sa présentation mise en ligne sur son site internet, renoue avec les positions défendues par le SRI à la fin des années 1920, lorsque le Komintern défendait une orientation de « classe contre classe ». Elle souligne par exemple que son activité « n'est pas de nature humanitaire ni caritative, mais politique », et qu'elle « fait partie intégrante d'un mouvement unique anticapitaliste, anti-impérialiste, antifasciste, visant à renforcer ce système d'exploitation et d'oppression ». Dans son discours, ce nouveau Secours rouge fait par ailleurs implicitement référence au front unique, en prônant l'unité dans la solidarité avec les prisonniers et le dépassement des divergences politiques et idéologiques :

« Il soutient les prisonniers communistes anarchistes, syndicalistes et antifascistes de toutes les manières pratiques et politiques. Il affirme que la solidarité envers les prisonniers doit être le lieu où les fractures et divergences politiques, idéologiques et organisationnelles doivent être les moins influentes. Il y a un devoir d'unité autour des prisonniers et face à la répression »<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Pour voir l'actualité de ces groupes : <https://secoursrouge.org/>.

<sup>21</sup> « Présentation », 28 juillet 2005, sur le site internet du Secours rouge, consulté le 10 octobre 2022 [en ligne : <https://secoursrouge.org/presentation9/>].

Ces groupes participent à des actions politiques et culturelles (rassemblements et manifestations, conférences, projections de film, activités sur les réseaux sociaux...) contre la répression des mouvements sociaux, pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah ou en soutien aux combattants kurdes du Rojava. L'activité de ces groupes est néanmoins confinée aux marges de l'extrême-gauche.

Ces dernières années, la croissance de la conflictualité sociale en France s'est cependant traduite par une augmentation de la répression à l'égard des mouvements sociaux, notamment lors des mobilisations syndicales contre la « Loi Travail » en 2016 ou lors des manifestations des « Gilets jaunes » en 2018-2019. Si certaines structures politiques ou syndicales assurent aujourd'hui elles-mêmes la défense de leurs membres lorsqu'ils sont réprimés, la dégradation du climat politique et social a aussi favorisé l'émergence de collectifs – appelés « Legal team », collectifs « antirep » ou « anti-répression » – se spécialisant sur ces questions. Ces groupes, qui constituent des réseaux d'entraide et de solidarité, réinvestissent un répertoire d'actions et des pratiques mobilisés par le SRI en son temps : documentation de la répression, organisation de collectes et de caisses de solidarité, défense juridique assurée par des avocats spécialisés dans la répression des mobilisations sociales, soutien matériel et moral aux personnes incarcérées, etc. Le développement de ces collectifs apparaît toutefois comme un reflet de la crise des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier, qui peinent à proposer des cadres fédérateurs pour la solidarité avec les victimes de la répression. Dès lors, cette crise favorise l'irruption de nouveaux cadres de mobilisation plus autonomes, qui investissent de nouveaux espaces et dont l'existence est généralement très localisée, éphémère et conjoncturelle. Le contraste avec le Secours rouge, dont l'intégration dans la galaxie communiste lui permettait de mobiliser différentes strates de la population sur lesquels s'exerçait l'influence du PCF, et qui était parvenu dans l'entre-deux-guerres à constituer, par son fonctionnement centralisé du local à l'international, une force de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, est alors saisissant.



## Table des illustrations (dans le texte)

1 :	RÉFÉRENCES À LA « TERREUR BLANCHE » ET LA « RÉPRESSION » DANS LA CORRESPONDANCE INTERNATIONALE.....	106
2 :	RÉFÉRENCES À LA « TERREUR BLANCHE » DANS L’HUMANITÉ. ....	107
3 :	AFFICHE DE JULES GRANDJOUAN POUR LA CAMPAGNE FRANÇAISE DE SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS ALLEMANDS, 1923. ARCHIVES DU PCF – AD93 (89FI/3176).....	133
4 :	LE SECOURS OUVRIER INTERNATIONAL, BULLETIN DE LA SECTION FRANÇAISE DU SOI, N°2, OCTOBRE 1924.....	135
5 :	RÉPARTITION DES SECOURS DISTRIBUÉS DANS LE MONDE PAR LE SRI, 1923-1926 (EN FRANCS).....	158
6 :	AFFICHE DU GROUPEMENT ÉCONOMIQUE DES ARRONDISSEMENTS DE SCEAUX ET SAINT-DENIS», 1919. BNF/GALLICA.....	166
7 :	JEANNE LABOURBE, « PREMIÈRE FEMME COMMUNISTE FRANÇAISE ». ....	172
8 :	BROCHURE D’HENRY TORRÈS, AVOCAT DES INculpÉS DE COMplot (ÉDITIONS « CLARTÉ », 1921). ...	178
9 :	LA RÉPRESSION EN FÉVRIER-MARS 1921, RÉPARTITION DES ARRESTATIONS.....	184
10 :	LES MEMBRES DES JEUNESSES EMPRISONNÉS À LA SANTÉ. L’HUMANITÉ, 19 MARS 1921. ....	184
11 :	LE DÉPUTÉ COMMUNISTE ERNEST LAFONT FRAPPÉ PAR UN POLICIER. LE MATIN, 30 MAI 1921.....	189
12 :	MEMBRES DE LA SECTION COMMUNISTE D’IVRY-SUR-SEINE, À L’ÉTÉ 1922. SUR L’UNE DES PANCARTES, ON PEUT LIRE « POUR QUE MÉRIC OBTIENNE LE RÉGIME POLITIQUE ». ARCHIVES MUNICIPALES D’IVRY-SUR-SEINE, 1-2 Fi 1426.....	190
13 :	DIRIGEANTS COMMUNISTES ET SYNDICAUX INCARCÉRÉS À LA PRISON DE LA SANTÉ À PARIS, AVRIL 1923. DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE : GABRIEL PÉRI, ALBERT TREINT, HENRI GOURDEAUX, MAURICE LAPORTE, GEORGES MARRANE, JOSEPH JACOB. ASSIS : EMIL HOELLEIN (DÉPUTÉ ALLEMAND), MARCEL CACHIN. MÉMOIRES D’HUMANITÉ/ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS, 83FI/482 1.....	193
14 :	AFFICHE DU COMITÉ DE DÉFENSE DES MARINS, 1920. COLLECTION ALAIN GESGON.....	201
15 :	BROCHURE DU COMITÉ DE DÉFENSE DES MARINS, 1920. ....	202
16 :	PAROLES DE LA CHANSON « POUR LES MARINS DE LA MER NOIRE », 1922. AN, F/7/13165. ....	202
17 :	AFFICHE EN FAVEUR D’ANDRÉ MARTY POUR LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D’ARRONDISSEMENT DE SCEAUX, 1923. FONDS PHOTO CHS. ....	203
18 :	LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DU SRI À LA BELLEVILLOISE, 17 MAI 1925. RGASPI, 539/5/850.237	
19 :	SIÈGE DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI AU 8, AVENUE MATHURIN-MOREAU À PARIS, 1929. AGENCE ROL/BNF (GALLICA). ....	240
20 :	LES DÉLÉGUÉS DU CONGRÈS AU MUR DES FÉDÉRÉS LE 20 JUILLET 1926. SECOURS ROUGE, N°8, AOÛT 1926.....	243
21 :	SCHÉMA D’ORGANISATION DU SRI. SECOURS ROUGE, N°6, JUIN 1926.....	244
22 :	ORGANISATION DU SRI DANS LES DÉPARTEMENTS EN 1926. RGASPI, 539/3/1180, TABLEAUX DE L’ORGANISATION DÉPARTEMENTALE, 1926.....	245
23 :	NOMBRE DE SECTIONS LOCALES ET D’ENTREPRISES DU SRI EN 1926. RGASPI, 539/3/1180/67, TABLEAU D’ORGANISATION, STATISTIQUES DE DÉVELOPPEMENT, 1926. ....	245
24 :	ÉTAT MENSUEL DES CARTES ET TIMBRES EN 1926. ....	251
25 :	EFFECTIFS COMPARÉS DU SRI ET DE LA SFIC ENTRE 1925 ET 1927.....	251
26 :	LES PRINCIPALES SECTIONS DU SRI EN RÉGION PARISIENNE. ....	254
27 :	CARTE DE L’ORGANISATION DÉPARTEMENTALE DU SRI, EN 1926. ....	256

28 :	CARTE DES EFFECTIFS DU SRI PAR DÉPARTEMENT, EN 1926.....	258
29 :	CARTE DU VOTE COMMUNISTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1928. ....	259
30 :	LISTE DES DÉPARTEMENTS AYANT LA PLUS FORTE POPULATION ÉTRANGÈRE. ....	260
31 :	BARÈME NATIONAL DE RÉMUNÉRATION DES AVOCATS DU SRI, JUILLET 1926.....	268
32 :	APPARTENANCE POLITIQUE DES AVOCATS DU SRI EN JUILLET 1926.....	269
33 :	MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI, VRAISEMBLABLEMENT LORS DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 AVRIL 1926. ASSIS, DE GAUCHE À DROITE : ANDRÉ MARTY, DANIEL RENOULT, PAUL CADEAU. DEBOUT : MARCEL CORDIER, ROCHER, GEORGES WALLET, GENY, MICHEL. AGENCE ROL/BNF (GALLICA). ....	288
34 :	ARTURO CAPPÀ, DIT ARIEL, LORS DE SON ARRESTATION, 23 SEPTEMBRE 1925. AN, 19940437/59, DOSSIER N°5409. ....	295
35 :	BROCHURE DÉNONÇANT LE « RÔLE DE JUDAS » DE LA 2 <sup>E</sup> INTERNATIONALE, 1924. ....	300
36 :	ANDRÉ MARTY (DEUXIÈME ASSIS À DROITE) ET LE COMITÉ CENTRAL DU SRI À MOSCOU, NOVEMBRE 1924. CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE DES MONDES CONTEMPORAINS, AM54Fi/PCF/66. ....	307
37 :	ÉVOLUTION DU BUDGET MENSUEL DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI ENTRE 1924 ET 1927.....	319
38 :	RÉPARTITION DES RECETTES DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI EN 1925 ET 1927.....	319
39 :	RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI EN 1925 ET 1927.....	320
40 :	BUDGET SIMPLIFIÉ DE LA SECTION FRANÇAISE DU SRI, 1924-1927 (EN FRANCS). ....	323
41 :	PART DU FINANCEMENT INTERNATIONAL DANS LE BUDGET DE LA SECTION FRANÇAISE, 1924-1927.....	323
42 :	ARTICLES DU SECOURS ROUGE PUBLIÉS DANS LA PRESSE OUVRIÈRE, 1924. ....	330
43 :	ENCARTS DU SECOURS ROUGE DANS L'HUMANITÉ (15 OCTOBRE 1924) ET LA TRIBUNE DES CHEMINOTS (1 <sup>ER</sup> MAI 1925). ....	330
44 :	SECOURS ROUGE, BULLETIN DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SRI, JANVIER 1926.....	332
45 :	LA DÉFENSE DES VICTIMES POLITIQUES, 12 AOÛT 1926.....	332
46 :	TIRAGE DES BROCHURES ÉDITÉES PAR LE SECOURS ROUGE, 1924-1926. ....	335
47 :	AFFICHE DU SRI « BOUCLIER » DE JULES GRANDJOUAN, 1924. AN, F/7/13190. ....	338
48 :	AFFICHES DU SRI « PRISON » DE JULES GRANDJOUAN, 1924. AN, F/7/13190.....	338
49 :	AFFICHES DU SRI « SERPENT » DE JULES GRANDJOUAN, 1924. ARCHIVES SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS. ....	338
50 :	CARTE POSTALE « MOPR, SRI, IRH, IRA », SANS DATE. AN, F/7/13109.....	339
51 :	PAPILLONS DU SRI, [1924-1926]. AN, F/7/13105, 13141, 13182.....	340
52 :	CORTÈGE DU SRI DANS LA MANIFESTATION DU 22 JUIN 1924 AU PRÉ-SAINT-GERVAIS. RGASPI, 359/5/851.....	343
53 :	PANCARTE DU SRI DANS LA MANIFESTATION DU 11 JUILLET 1926 AU PRÉ-SAINT-GERVAIS. RGASPI, 359/5/851.....	343
54 :	AFFICHE ANNONÇANT UN BAL AU PROFIT DU SRI À VOIRON, 1926. AN, F/7/13104.....	345
55 :	TRACT ANNONÇANT UNE FÊTE DU SRI À PARIS, 1926. AN, F/7/13103.....	346
56 :	AFFICHE ANNONÇANT UNE FÊTE CHAMPÊTRE DU SRI À BEZONS, 1928. AN, F/7/13146.....	346
57 :	STAND DU SRI LORS D'UNE FÊTE DU PARTI COMMUNISTE À LYON, AOÛT 1926. RGASPI, 359/5/850... ..	346
58 :	PUBLICATION DE LISTES DE SOUSCRIPTIONS DU SRI (DANS L'HUMANITÉ DES 16 MAI ET 21 OCTOBRE 1925). ....	348

59 :	DESSIN DE LA COMPAGNE ET DE L'ENFANT D'UN PRISONNIER, TIRÉ D'UNE PUBLICATION ALLEMANDE ET REPRODUIT DANS LA BROCHURE JUSTICE DE CLASSE ET TERREUR BLANCHE EN ALLEMAGNE, 1925. ....	356
60 :	LETTRÉ DES DÉTENUS POLITIQUE DE LA PRISON DE BARBEROUSSE (ALGER) AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS, 3 JANVIER 1927. RGASPI, 539/3/1187/162. ....	363
61 :	EXPULSÉS ET ÉMIGRÉS POLITIQUES AIDÉS PAR LE SECOURS ROUGE, 1924-1926. RGASPI, 539/3/1180/49.....	376
62 :	RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ DES ÉMIGRÉS POLITIQUES AIDÉS PAR LE SRI DU 1 <sup>ER</sup> JUIN 1925 AU 30 MAI 1928. RGASPI, 539/3/1197/4. ....	377
63 :	RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ ET APPARTENANCE POLITIQUE DES ÉMIGRÉS POLITIQUES AIDÉS PAR LE SRI DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 30 NOVEMBRE 1927. RGASPI, 539/3/1188/97.....	377
64 :	RÉPARTITION PAR APPARTENANCE POLITIQUE DES ÉMIGRÉS POLITIQUES AIDÉS PAR LE SRI DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 30 NOVEMBRE 1927. RGASPI, 539/3/1188/97. ....	378
65 :	BROCHURE REPRODUISANT LE DISCOURS SUR L'AMNISTIE D'ANDRÉ MARTY À LA CHAMBRE, 1924.....	380
66 :	STATISTIQUES MENSUELLES DE LA RÉPRESSION (EMPRISONNÉS ET PROCÈS), 1924-1927.....	385
67 :	« TABLEAU D'HONNEUR DES EMPRISONNÉS ET POURSUIVIS », SECOURS ROUGE, N°6, JUIN 1925. ...	391
68 :	VICTOR-NOËL ARRIGHI, HENRI LOZERAY ET JEAN-BAPTISTE AUCOUTURIER À LA PRISON DE BARBEROUSSE. ARCHIVES DU PCF – AD93 (303 J 19, FONDS HENRI LOZERAY). ....	397
69 :	CONDAMNATIONS DE MARINS APRÈS LES MUTINERIES DE L'ÉTÉ 1925. SECOURS ROUGE, N°11-12, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1925.....	400
70 :	JOSEPH FATHIOL ET GASPAR BODOR À LEUR ARRIVÉE À SAINT-NAZAIRE LE 24 AOÛT 1926 (EXTRAIT DE L'ALMANACH OUVRIER ET PAYSAN, 1927).....	404
71 :	MAITRES BERTHON, FOURNIER ET TORRÈS AU PROCÈS DE LA FUSILLADE DE LA RUE DAMRÉMONT, 1926. AGENCE MEURICE/BNF (GALLICA). ....	409
72 :	PROCÈS DE LA FUSILLADE DE LA RUE DAMRÉMONT, 1926. DERRIÈRE LES TROIS AVOCATS SE TROUVENT CLERC ET BERNARDON, DANS LE BOX DES ACCUSÉS. AGENCE MEURICE/BNF (GALLICA). .	409
73 :	CARTE POSTALE DU SRI, 1927. AN, F/7/13514. ....	410
74 :	AFFICHE DU SRI CONTRE LA CONTRAINTE PAR CORPS, 1927. AN, F/7/13514/3-4. ....	417
75 :	BROCHURE JUSTICE DE CLASSE ET TERREUR BLANCHE EN ALLEMAGNE, ÉDITIONS DU SRI, 1925... 418	
76 :	BROCHURE À BAS LE FASCISME ASSASSIN !, ÉDITIONS DU SRI, 1926. ....	418
77 :	CARTE POSTALE DU SRI POUR BORIS STÉPHANOFF, 1926. AN, F/7/14795.....	428
78 :	TRACT DU SRI CONTRE LA RÉPRESSION EN POLOGNE, 1926. AN, F/7/13106. ....	428
79 :	STATISTIQUES SUR LA RÉPRESSION DANS LE MONDE, 1925-1931. TABLEAU EXTRAIT DE LA BROCHURE NOTRE CONGRÈS MONDIAL, 1932. ....	442
80 :	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE « VICTIMES DE LA RÉPRESSION » RECENSÉES DANS LE MONDE PAR LE SRI, 1925-1931.....	443
81 :	LES EFFECTIFS DU SRI DANS LE MONDE, 1926-1932. TABLEAU EXTRAIT DE LA BROCHURE NOTRE CONGRÈS MONDIAL, 1932. ....	444
82 :	LES CAMPAGNES ORGANISÉES DANS LE MONDE PAR LE SRI, 1925-1931. ....	444
83 :	MONTANT (EN FRANCS) DES SECOURS VERSÉS PAR LE SRI DANS LE MONDE, 1923-1931. TABLEAU EXTRAIT DE LA BROCHURE NOTRE CONGRÈS MONDIAL, 1932. ....	445
84 :	AFFICHES DE LA RÉGION PARISIENNE DE LA SFIC ET DES JC POUR LA LIBÉRATION DE DORIOT, SEMARD, MARTY ET CACHIN, 1927. AN, F/7/13190.....	449
85 :	LISTE DE CONDAMNATIONS POUR DÉLIT DE PRESSE. L'HUMANITÉ, 28 SEPTEMBRE 1927. ....	451

86 :	MANIFESTANTS ARRÊTÉS À IVRY, 5 AOÛT 1928. AGENCE ROL/BNF (GALLICA).....	454
87 :	TRACT DIFFUSÉ PAR LE SRI APRÈS LE 1 <sup>ER</sup> AOÛT 1929. AN, F/7/13514/6.....	461
88 :	AFFICHE DIFFUSÉE PAR LE SRI APRÈS LE 1 <sup>ER</sup> AOÛT 1929. AN, F/7/13514/6.....	462
89 :	CARTE POSTALE CONTRE LA RÉPRESSION DE LA CGTU À SAINT-ETIENNE, [1929-1930]. AN, F/7/13190.....	463
90 :	LES POURSUITES ET CONDAMNATIONS EN FRANCE EN 1929 (STATISTIQUES DU SRI). ....	464
91 :	NOMBRE DE PRÉVENUS POUR « MENÉES ANARCHISTES », 1927-1932. D'APRÈS LE COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE.....	467
92 :	AUGUSTE GILLOT HARANGUANT LA FOULE À LA STATION DE BELLEVILLE. L'HUMANITÉ, 26 SEPTEMBRE 1930.....	472
93 :	EFFECTIFS DU SRI ET DE LA SFIC, 1927-1933.....	484
94 :	ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU SRI, 1925-1933.....	485
95 :	LA STRUCTURATION DU SRI, 1926-1931. ....	486
96 :	CARTE DES EFFECTIFS DU SRI PAR DÉPARTEMENT, 1930-1931.....	489
97 :	INFOGRAPHIE DES DÉPENSES DU SRI, 1927-1931. LA DÉFENSE, 27 NOVEMBRE 1931.....	490
98 :	INFOGRAPHIE DES RECETTES DU SRI, 1927-1931. LA DÉFENSE, 27 NOVEMBRE 1931.....	491
99 :	APPARTENANCE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DÉLÉGUÉS À LA 1 <sup>ÈRE</sup> CONFÉRENCE NATIONALE DU SRI, 9-10 OCTOBRE 1927. ....	492
100 :	APPARTENANCE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES DÉLÉGUÉS AU 3 <sup>E</sup> CONGRÈS NATIONAL DU SRI, 17-19 MAI 1930.....	493
101 :	APPARTENANCE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES CADRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX DU SRI, 1933.....	493
102 :	RÉPARTITION PAR ÂGE DES CADRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX DU SRI, 1933. ....	494
103 :	PART DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTS ÉCHELONS DIRIGEANTS DU SECOURS ROUGE. ....	495
104 :	APPARTENANCE POLITIQUE AUX DIFFÉRENTS ÉCHELONS DU SRI. ....	497
105 :	BROCHURE SIX MENSONGES DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, 1931. ....	500
106 :	GRAPHIQUE DU TIRAGE DE LA DÉFENSE, 1929-1932. LA DÉFENSE, 23 SEPTEMBRE 1932. ....	513
107 :	INFOGRAPHIE DU TIRAGE ANNUEL DE LA DÉFENSE, 1928-1931. LA DÉFENSE, 29 JANVIER 1932. ...	513
108 :	RÉPARTITION DES ABONNÉS ET DES VENTES DE LA DÉFENSE, 1930-1931. ....	514
109 :	BULLETINS DE COMITÉS LOCAUX DU SRI, 1930-1931.....	515
110 :	TIRAGE DES BROCHURES ÉDITÉES PAR LE SECOURS ROUGE, 1927-1933. ....	516
111 :	ANDRÉ MARTY DANS SA CELLULE À LA PRISON DE CLAIRVAUX, 1930. ARCHIVES DU PCF, FONDS GABRIEL CITERNE.....	530
112 :	LES DÉTENUS COMMUNISTES AU QUARTIER POLITIQUE DE LA PRISON DE LA SANTÉ, 1929. AU PREMIER RANG : PAUL VAILLANT-COUTURIER. AU SECOND RANG DE GAUCHE À DROITE : LACAN, GABRIEL PÉRI, MAURICE THOREZ TENANT LE JOURNAL L'ENCHAÎNÉ, ANDRÉ MARTY, X. DEBOUT : X, X, BOUTONN (?), PAUL HOGG, X. MÉMOIRES D'HUMANITÉ/AD93, 89FI/41 1. ....	531
113 :	PHOTOGRAPHIE DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE D'ENQUÊTE (EXTRAITE DE LA BROCHURE LA RÉVOLTE D'OLÉRON), 1930.....	537
114 :	BROCHURE DE MARCEL FOURRIER SUR LE PROCÈS DE COLMAR, 1928.....	540
115 :	CORTÈGE FUNÉRAIRE D'ÉDMOND FRITSCH, AVEC LA BANDEROLE DU SRI (« DEBOUT CONTRE LA RÉPRESSION »), 24 MARS 1932. AGENCE MONDIAL/BNF (GALLICA).....	543
116 :	TRACT DU SRI APRÈS L'ASSASSINAT D'ÉDMOND FRITSCH, 1932. AN, F/7/13517.....	543

117 :	APPARTENANCE SYNDICALE ET POLITIQUE DES GRÉVISTES DU NORD AIDÉS PAR LE SRI, ÉTÉ 1931.	545
118 :	TRACT EN FRANÇAIS ET POLONAIS CONTRE L'EXPULSION D'OLSZANSKI, 1934. AN, F/7/13133.....	548
119 :	GABRIEL PÉRI SURPRIS À BORD D'UN « POUSSE-POUSSE ». EN HAUT À GAUCHE, LA PHOTOGRAPHIE ORIGINALE PRISE LE 14 MARS 1934 PAR LA POLICE (ANOM, SLOTFOM III 132), ET SA REPRODUCTION DANS L'OPINION (16 MARS 1934), LE MATIN (23 AVRIL 1934) ET L'EXPRESS DU MIDI (8 JUIN 1934).....	599
120 :	LISTE DE SOUSCRIPTION POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES EN POLOGNE, 1933. RGASPI, 539/3/1221.....	606
121 :	BROCHURE DU SRI POUR LE PROCÈS DE LUCK, 1934. BNF. ....	607
122 :	BROCHURE DU SRI POUR LE PROCÈS DES CHEMINOTS DE BUCAREST, 1933. BNF/GALLICA.....	607
123 :	L'HUMANITÉ, 3 JUIN 1932. ....	610
124 :	TRACT ET AFFICHE D'UN MEETING DU SRI À CARVIN (PAS-DE-CALAIS), 1932. AN, F/7/13517.....	612
125 :	LA DÉLÉGATION DU SRI À L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS. L'HUMANITÉ, 11 OCTOBRE 1932. ....	612
126 :	BROCHURE DU SRI, 1932. BMP/PANDOR.....	612
127 :	EXTRAIT DE LA CATELA, BULLETIN DES PATRONATI DE RÉGION PARISIENNE, MARS 1933.....	615
128 :	LA GALERA, N°4, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1931.....	616
129 :	LA CATENA, N°2, MARS 1933. ....	616
130 :	HENRI BARBUSSE ET CLARA ZETKIN, 7 NOVEMBRE 1927. RGAKFD, 2-61175.....	635
131 :	LE COMMUNARD GUSTAVE INARD, DANS UN MEETING DU SRI EN RUSSIE. REGARDS, 14 FÉVRIER 1935.....	641
132 :	CARTE DE PARTICIPATION AU 4 <sup>E</sup> CONGRÈS NATIONAL ET AU CONGRÈS MONDIAL DU SRI, 1932. AN, F/7/13517. ....	645
133 :	BROCHURE SUR LE CONGRÈS MONDIAL DU SRI, 1932. BMP/PANDOR.....	647
134 :	BROCHURES DU SRI EN SOLIDARITÉ AVEC LES INSURGÉS AUTRICHIENS, 1934. BMP/PANDOR. ....	665
135 :	LA DÉFENSE, 10 AOÛT 1934. ....	666
136 :	REGARDS, 12 OCTOBRE 1934.....	668
137 :	BROCHURE DU SRI, 1934. BMP/PANDOR.....	668
138 :	CARTE ÉDITÉE PAR LE SRI POUR LA CONFÉRENCE NATIONALE DE MARS 1935. ANOM, SLOTFOM I 3B.....	671
139 :	UNITÉ POUR L'AIDE ET LA DÉFENSE, N°7, JUILLET 1936.....	675
140 :	BROCHURE DU SECOURS ROUGE DE FRANCE, 1936. BMP/PANDOR.....	679
141 :	AFFICHE DU SECOURS POPULAIRE DE FRANCE, NOVEMBRE 1936. AN, 20010216/11.....	681
142 :	CARTE DES EFFECTIFS DU SRI PAR DÉPARTEMENT, EN 1936.....	683
143 :	DÉFILÉ À NICE DU GROUPE HENRI VUILLEMIN DES JEUNES AMIS DU SRI, POUR LA VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE, 1936. ARCHIVES NICE CÔTE D'AZUR, 3 Fi 9-41.....	685
144 :	BROCHURES DU SRI EN FAVEUR DU DROIT D'ASILE, 1935 ET 1936. BMP/PANDOR.....	689
145 :	ÉDITIONS EN BROCHURES DE DEUX DISCOURS DE JEAN CHAUVET DEVANT LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE (FÉVRIER 1937) ET AU CONGRÈS NATIONAL DU SPFC (JUIN 1938). BMP/PANDOR.....	690
146 :	AFFICHE DU SECOURS POPULAIRE D'ALGÉRIE. LA LUTTE SOCIALE, 4 DÉCEMBRE 1937. ....	691
147 :	CARTE ÉDITÉE PAR LE COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE EN ETHIOPIE, 1935. PORTAIL ALLEMAND DE CARTES POSTALES CONTRE LA GUERRE, LE FASCISME ET LE CAPITAL : POSTCARD- SOCIAL.DE. ....	693



148 :	AFFICHE DE LA COMMISSION DE SOLIDARITÉ DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE POUR L' AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL, 1938. AD24, 11 Fi 21.....	694
149 :	LA DÉFENSE, 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1939.....	697
150 :	AFFICHE DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (DESSIN D'HERVÉ MORVAN), SANS DATE. ANMT, 2015 2 489.....	713
151 :	EXTRAIT DE SECOURS ROUGE, N°1, JANVIER 1971.....	716
152 :	AFFICHE DU SECOURS ROUGE À MARSEILLE, 1970. AD13, 8 Fi 790 1.....	716

# Index des noms de personnes

## A

Abd el-Krim, 386  
Abdallah Georges Ibrahim, 717  
Abdullah, 570  
Abel Roger, 691  
Abramovitch Alexandre (dit Zalewski), 168, 182, 209  
Acher Juan Bautisto, 98  
Alexandre Maxime, 563  
Alier André, 679  
Allo Roger, 503  
Allot P., 640  
Alloyer Robert, 450  
Alphonse XIII, 97  
Alquier Henri, 203, 204  
Altman Georges, 405  
Amoric Suzanne, 646  
Amter Israel, 146, 147, 155  
Andrée Edgar, 688  
Angeletti Marcel, 571  
Annès, 242, 495  
Aquilon, 308  
Aragon Louis, 441, 563  
Ariel : voir Cappa Arturo  
Arlandis Hilario, 97  
Armand Inessa, 115  
Arrighi Victor-Noël, 316, 362, 367, 396, 397, 417, 477, 518, 721  
Aucouturier Jean-Baptiste, 362, 367, 396, 397, 721  
Auffray Charles, 503  
Auger Alexandre, 175  
Aulard Alphonse, 209, 280  
Auphan L.-F., 566  
Avezard Marcel, 626, 646  
Ayari Mokhtar, 395  
Aymard Camille, 564

## B

Badina Louis, 173, 174, 202, 203, 379  
Bagdassarian Michtar, 411  
Balk Theodor, 630, 631  
Baptiste Eugène, 226  
Barbé Henri, 271, 414, 448, 450, 455, 480, 506  
Barbusse Henri, 108, 128, 129, 172, 186, 195, 216, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 308, 332, 424, 426, 427, 431, 591, 618, 619, 621, 622, 624, 625, 634, 635, 666, 703, 723  
Baron Charles, 209, 280  
Barthel Jean : voir Chaintron Jean  
Barthelemy, 252  
Barthou Louis, 364, 365, 366, 385, 386, 398, 453  
Basch Victor, 206, 280, 424, 427, 591, 680, 692, 693  
Bastoni Luigi, 686

Baudin Raymond, 481  
Baumann Jean, 514  
Bayer Emile, 252  
Bayes Fritz, 664  
Bazalgette Léon, 280  
Bazin Alfred François, 583  
Bazin Paul, 240, 241, 243, 246, 269, 288, 291, 308, 309, 315, 320, 322, 323, 454, 471, 477, 479  
Béal, 241, 261  
Béard Marguerite, 221, 240, 267  
Beaugrand, 536  
Bel Hadj, 569  
Bellanger René, 393, 394, 447, 450, 526  
Ben Lakhel Mahmoud ben Mahmoud, 569, 574  
Bénazet, 199  
Benet, 487  
Bérard Louis, 188  
Bernard Alfred, 448  
Bernardon Marc, 236, 242, 348, 359, 407, 408, 409, 410, 707, 721  
Berns, 115  
Berrar Jean-Louis, 220, 393, 394, 448  
Berthelin Pierre, 188  
Berthon André, 5, 187, 199, 200, 263, 266, 267, 280, 368, 379, 381, 382, 384, 388, 394, 395, 402, 407, 408, 409, 424, 428, 431, 539, 561, 566, 571, 583, 605, 721  
Bessières, 186  
Beton, 252  
Biboulet Pierre, 362  
Bigot Marthe, 187  
Billoux François, 467  
Bir Isaia, 469  
Blache Robert, 479, 480, 481, 487, 500, 502, 507, 518, 525, 545, 546, 604, 619, 632, 667, 674, 710  
Blanchet Rosa, 129  
Bloch Jean-Richard, 280  
Bloch Oscar, 187, 199, 206, 209, 236, 286  
Bloncourt, 267  
Blum Léon, 200, 205, 669  
Blum Pierre, 625  
Boal Evelio, 97  
Bodin, 220  
Bodor Gaspar, 236, 402, 403, 404, 721  
Boisseau, 536  
Boisserie Gaston, 209  
Boitel, 267  
Bonaparte Louis-Napoléon, 20, 518  
Bonnefons Léon, 393, 394, 447  
Bonnet Auguste : voir Vanni Melchiorre  
Bonnieux Robert, 204  
Bordes Pierre, 570, 571  
Bordiga Amadeo, 81  
Boris III, 603

Bortelas, 629  
 Bos Robert, 280  
 Bossus Raymond, 573, 574, 575  
 Bouchelaghem, 569  
 Boudin Eugène, 661  
 Bouhakaz, 569  
 Bouillon, 501  
 Boukharine Nikolai, 116, 153, 308, 406, 555, 696  
 Bourgoing Louis, 252  
 Bourlois Henri, 382  
 Boussanges Suzanne, 252, 288, 495  
 Boutonn, 531, 722  
 Bracke, 280  
 Branchard, 392  
 Braun Madeleine, 692  
 Breton André, 563  
 Briand Aristide, 183, 455, 653  
 Broutschy, 411  
 Bruneau Elie, 595, 597, 600  
 Brunet Frédéric, 280  
 Bucci Gualtiero, 374  
 Budich Wilhelm, 154, 155  
 Buffoni, 635  
 Buisson Ferdinand, 200, 205  
 Buland Jeanne, 495  
 Bureau Émile, 405, 460, 471, 472, 487, 495, 509, 511,  
 524, 542, 546, 552, 621, 643, 648, 661, 664, 680,  
 693, 710  
 Bureau Maurice, 660

## C

Cachin Marcel, 129, 187, 190, 191, 192, 193, 198, 202,  
 206, 208, 379, 384, 386, 393, 394, 448, 449, 450,  
 452, 569, 582, 585, 587, 606, 646, 648, 661, 719,  
 721  
 Cachin Marie-Louise, 646, 647  
 Cadeau Paul, 246, 251, 255, 276, 288, 291, 292, 309,  
 315, 316, 322, 375, 479, 720  
 Caillaud Jean-Marie, 667  
 Calzan, 232  
 Camélinat Zéphirin, 208, 522  
 Camphin Eugénie, 714  
 Cancellieri Charles, 588, 591, 596, 597  
 Candace Gratien, 579  
 Cappa Arturo (dit Ariel), 220, 221, 222, 224, 226, 227,  
 228, 229, 231, 232, 234, 235, 237, 238, 239, 240,  
 243, 247, 263, 264, 271, 272, 273, 279, 287, 292,  
 293, 294, 295, 296, 304, 307, 308, 309, 310, 311,  
 312, 313, 314, 328, 330, 331, 333, 334, 336, 337,  
 348, 354, 357, 368, 371, 372, 374, 381, 389, 397,  
 402, 406, 407, 413, 419, 420, 430, 701, 720, 736  
 Caralp Jean, 286  
 Carco M. F., 532  
 Cardonnel Jean, 714  
 Caretti Ricardo, 236, 406, 419  
 Carnot Sadi, 24, 167  
 Caron Georgette, 495  
 Carré Albert, 200  
 Carré Lucien, 516, 526, 537, 538, 633  
 Cartier-Bresson Henri, 693  
 Caruel Victor, 241, 261, 502

Casanova, 473  
 Caserio Sante, 24  
 Casse, 236  
 Cassiot Louis, 457  
 Cassou Jean, 692  
 Castagna Mario, 293  
 Castellaz Louis, 254  
 Castelnau (de) Édouard, 406  
 Castro, 635  
 Cavaignac Eugène, 518  
 Cayla Léon, 580  
 Cazala Félicité, 367, 396  
 Cazala René, 362, 396  
 Cazals Pierre, 280  
 Celor Pierre, 455, 480, 506  
 Chabrier, 667  
 Chabrit Maurice, 252, 288, 478, 479, 495, 497, 518,  
 636  
 Chaintron Jean (dit Barthel), 61, 473, 481, 482, 511,  
 581, 594, 595, 597, 600, 601, 630, 631, 642, 643,  
 644, 650, 651, 655, 657, 658, 659, 663, 706, 714  
 Challaye Félicien, 591  
 Challaye Jeanne, 504  
 Chambaraud, 236  
 Champeil, 536  
 Char René, 563  
 Charles I<sup>er</sup> (empereur d'Autriche), 78  
 Charles X, 25, 518  
 Chasseigne François, 393, 394, 447  
 Chastanet Jean-Louis, 280  
 Chattopadhyaya Virendranath, 563  
 Chauvet Jean, 262, 473, 481, 487, 499, 500, 509, 510,  
 548, 578, 592, 593, 611, 646, 648, 659, 662, 667,  
 676, 677, 679, 680, 682, 684, 690, 693, 696, 697,  
 698, 723  
 Chazoff J., 242, 304, 305  
 Chennevières Georges, 280  
 Chévéliova Elizabetha, 652  
 Chiappe Jean, 434, 447, 453, 457, 458, 460, 470, 499,  
 584, 660  
 Chirvindt E., 653  
 Cissé Cheikhou, 236, 350, 405, 710  
 Citerne Gabriel, 61, 480, 481, 487, 507, 508, 509, 525,  
 530, 533, 551, 552, 553, 566, 567, 568, 570, 573,  
 574, 575, 578, 590, 592, 613, 623, 644, 646, 647,  
 651, 652, 653, 654, 722  
 Clamamus Jean-Marie, 394, 608  
 Clarac Louise, 447  
 Claveri Georges, 570  
 Clemenceau Georges, 23, 79, 170, 196  
 Clément, 236  
 Clément Albert, 288, 638  
 Clément Charles, 456  
 Clerc Jean-Pierre, 236, 252, 348, 407, 408, 409, 410,  
 411, 436, 707, 721  
 Cocchi Romano (dit Adami), 274, 375, 614, 615, 617  
 Coen Antonio, 181, 187, 199, 200, 209, 266, 286, 406,  
 635  
 Coguc Louis, 648  
 Colliard Lucie, 236  
 Colombo, 367  
 Colomer André, 421, 471

Compère-Morel Adéodat, 280, 424  
 Concepcion Lucia Joaquina, 97  
 Constans Ernest, 364  
 Constantin I<sup>er</sup>, 93  
 Cordier Marcel, 221, 223, 231, 232, 237, 238, 239, 240, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 265, 267, 274, 276, 279, 282, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 301, 302, 303, 308, 309, 313, 315, 316, 320, 321, 322, 332, 344, 354, 361, 368, 372, 398, 403, 413, 414, 417, 421, 426, 427, 430, 431, 433, 436, 476, 477, 478, 479, 486, 490, 492, 494, 496, 498, 517, 518, 519, 534, 539, 541, 562, 571, 585, 591, 606, 619, 628, 633, 642, 646, 649, 652, 653, 665, 670, 671, 696, 701, 720  
 Cornavin Gaston, 498, 506  
 Costes Alfred, 232, 306, 308, 414, 431, 447  
 Cot Pierre, 692  
 Coty François, 230, 324  
 Coupet René, 186  
 Coutheillas Louis, 450, 536, 585  
 Covasna, 212, 213, 369  
 Crémet Jean, 254, 447, 448  
 Crespin, 503  
 Crevel René, 563  
 Croenne Henri, 241, 242, 260  
 Crouzet, 220  
 Cumpighier, 252

## D

Dabbab Taieb, 242  
 Dabon, 186  
 Dabroroski Michel, 274  
 Daire, 502  
 Daladier Édouard, 29, 580, 629, 660, 696  
 Dalimier Albert, 658  
 Dalsace Jean, 624  
 Darien Georges, 336  
 Dato Eduardo, 96, 97, 98  
 Daudet Philippe, 233  
 Davezies Robert, 714  
 Davy Charlotte, 495  
 Deboos, 242  
 Degeyter Pierre, 637  
 Delcroix Albert, 648  
 Delépine Maurice, 286, 502  
 Delevallée Albert, 267, 350, 426, 428, 581, 582  
 Delhayé, 267  
 Dénikine Anton, 70  
 Derna, 252  
 Desmarcq, 433  
 Desphillipon Francis, 414  
 Detchev, 625  
 Detrès Jules, 208  
 Diagne Blaise, 579  
 Didier, 568, 591, 593  
 Dillies André, 646, 647, 651, 655  
 Dimitrov Elena, 631  
 Dimitrov Georges, 92, 604, 622, 623, 624, 625, 626, 631, 659, 663, 672, 738  
 Do Dihn Thien, 589  
 Dollfuss Engelbert, 663

Dombal Thomas, 88  
 Doriot Jacques, 186, 232, 277, 290, 384, 386, 387, 392, 393, 394, 421, 446, 447, 448, 449, 450, 452, 465, 552, 580, 585, 587, 589, 721  
 Dormoy, 208  
 Dostoïevski Fiodor, 128  
 Doumergue Gaston, 549, 551, 584, 660  
 Doyen Alfred, 302, 421  
 Dreyfus Alfred, 33, 205, 207, 285, 519  
 Drouillas, 451  
 Dubois René, 186  
 Dubos Lucienne, 252  
 Duchêne Gabrielle, 61, 236, 286, 495, 590, 591  
 Duclos Jacques, 432, 448, 450, 451, 452, 509, 550, 552, 587, 690  
 Ducroux Joseph, 589, 590, 602  
 Dufossé, 642  
 Duhamel Georges, 280  
 Dumay Auguste, 571  
 Dumoulin Henri, 344, 400, 401  
 Dunois Amédée, 182  
 Dupuis, 375  
 Duret, 277  
 Dussac Paul, 575, 576, 578, 579, 580, 582  
 Dutilleul Émile, 229, 608  
 Dzerjinski Félix, 140

## E

Eberlein Hugo, 153  
 Ebert Friedrich, 74  
 Einstein Albert, 282  
 El Djazairi, 570, 571  
 El Djehad, 571  
 El Hammi Mohamed Ali, 395  
 El Karoui Mohamed, 395  
 El Khabadi Mahmoud, 395  
 Éluard Paul, 563, 566  
 Engdahl John Louis, 609, 611  
 Engels Friedrich, 34, 150, 519  
 Eveling, 358  
 Evrard Henri, 208  
 Evrard Raoul, 280

## F

Fabry, 487  
 Fantoni Gabriel, 580  
 Farinet Émile, 667  
 Fathioli Joseph, 236, 402, 403, 404, 721  
 Faure Ferdinand, 280  
 Faussecave Marguerite, 287  
 Federzoni Luigi, 94  
 Fégy Camille, 400, 403, 404, 535  
 Feliu Antoni, 97  
 Ferrat André, 450, 593  
 Ferrer Francisco, 196  
 Ferruccio, 220  
 Finidori Jean-Paul, 236, 263, 395  
 Fischer, 153, 154  
 Foch Ferdinand, 451, 477, 478, 529

Foissin Robert, 199, 263, 264, 267, 270, 308, 351, 352, 395, 397, 432, 489, 566, 569, 576, 577, 581, 585, 636  
 Fontaine Joseph, 662  
 Fontenay, 522  
 Fouchère Berthe, 188  
 Foulon Robert, 279, 286, 288, 425, 495  
 Fourcade Henri, 24, 236, 242, 637, 639, 640  
 Fournier Albert, 187, 237, 266, 267, 279, 280, 368, 381, 384, 408, 409, 412, 426, 431, 535, 536, 604, 605, 721  
 Frachon Benoît, 47, 455  
 Fraize Edmond, 252  
 France Anatole, 128, 129, 216, 277  
 Franco Francisco, 667  
 Freund Anna (dit Kourtz Gilka), 494, 495  
 Friedmann Marco, 359  
 Fritsch Edmond, 469, 542, 543, 544, 722, 738  
 Frölich Paul, 108  
 Fromage René, 271  
 Frossard Ludovic-Oscar, 129, 181, 183, 195, 211  
 Frot Eugène, 280

## G

Gabrielli, 541  
 Gaillard Roger, 452, 563, 566  
 Galataud Eugène, 186  
 Gallacher, 625  
 Galmot, 206  
 Gangelser, 487  
 Garchery Jean, 208, 254, 280  
 Gay Antoine, 636, 637, 639, 640  
 Gay François, 450, 451  
 Gayot André, 280  
 Gelma Alexandre, 199, 266, 267, 384  
 Gennari Egidio, 153  
 Geny, 242, 252, 288, 720  
 Georges II, 93  
 Germanetto Giovanni, 646, 673, 678  
 Gérôme Pierre, 666  
 Ghanouchi Mohamed, 395  
 Gheller Efim (dit André), 281, 282, 312, 314, 315, 316, 324, 332, 372, 569  
 Ghezzi Franceso, 654  
 Gide André, 625  
 Gide Charles, 383, 580  
 Gilbert Vital, 393, 394, 447  
 Gillot Auguste, 61, 247, 250, 457, 458, 460, 461, 463, 471, 472, 473, 481, 483, 487, 518, 519, 531, 533, 564, 646, 722  
 Girard Virgile, 541  
 Giraud, 261  
 Giraud Edmond, 406  
 Giraud Émile, 178  
 Girault Suzanne, 229, 234, 235, 324, 388, 393, 394, 532, 533  
 Gitton Marcel, 587  
 Gogol Nicolas, 128  
 Goldstein Max, 90  
 Gomes da Costa Manuel de Oliveira, 99  
 Goncourt (de) Edmond, 22

Gorki Maxime, 127, 128  
 Gosse Odette, 532, 533  
 Gouin Félix, 499, 533  
 Goujon Edmond, 186  
 Gourdeaux Henri, 193, 288, 297, 475, 476, 719  
 Gourdeaux Marie-Thérèse, 495  
 Gourriou Yvonne, 648, 651  
 Gouttenoire de Toury Fernand, 205  
 Gramsci Antonio, 42, 81, 614  
 Grandjouan Jules, 133, 336, 337, 338, 719, 720  
 Grangy, 167  
 Grignon Marius, 200  
 Grigorov, 625  
 Gros Louis, 642, 643  
 Grünwald H., 108  
 Grzesinski Albert, 499  
 Guérin, 242, 261  
 Guernut Henri, 205, 294  
 Guibert André, 366, 389  
 Guiboud-Ribaud Pierre, 636  
 Guilbeaux Henri, 130, 171  
 Guillaume II, 74  
 Guillon Ernest, 220  
 Guillot Marie, 188  
 Guilloux Henri, 714  
 Guyot Raymond, 42, 467, 622  
 Gybal André, 280

## H

Halimi Gisèle, 714  
 Hanrichsen, 505  
 Héliès Louis, 280  
 Henault Robespierre, 389  
 Henriot Arthur, 220  
 Herbette Louis, 364  
 Hercllet Auguste, 288, 583  
 Herriot Édouard, 374, 419, 541  
 Hitler Adolf, 51, 528, 621, 622, 623, 626, 629, 657, 658, 704, 707  
 Hivert-Cappa Madeleine : voir Keim Madeleine  
 Hocquard Yvonne, 495  
 Hogg Paul, 531, 722  
 Höllein Emil, 193, 194, 195, 719  
 Horthy Miklós, 79, 89, 401, 503, 603  
 Houchard, 252  
 Houchot, 252  
 Hueber Charles, 504, 538, 539  
 Hugo Victor, 3, 19, 335  
 Hugues, 242, 495  
 Humbert-Droz Jules, 476

## I

Inard Gustave, 639, 640, 641, 723  
 Issad Ashène, 569  
 Istrati Panaït, 280, 427

## J

Jacob Joseph, 193, 719  
 Jacques, 480, 506

Jaeglé, 539  
Jaunet Émilien, 246, 321, 415, 475, 479  
Jaurès Jean, 205, 217, 235, 458, 519  
Jean Renaud, 207, 387, 540, 541  
Jeannerot Alice, 494  
Jehlem Albert, 625  
Jogiches Leo, 103  
Joseph Georges, 450  
Jouhaux Léon, 280, 431  
Jourdain Francis, 280, 580, 581, 585, 587, 590, 591,  
619  
Junker Maurice, 199, 209

## K

Kahn Émile, 680  
Kamenev Lev, 116  
Kapp Wolfgang, 76, 113  
Karina Anna, 424  
Károlyi Mihály, 77  
Katayama Sen, 160, 646  
Keim Louis, Antoine (dit Ker), 182, 209  
Keim Madeleine (dit Ker), 221, 240, 294, 296, 421, 426  
Kellogg Frank, 455  
Kerillis (de) Henri, 324  
Kingssepp Viktor, 86, 87  
Klems, 398  
Köbis Albin, 67  
Kohn Félix, 142, 153  
Kolarov Vassil, 92, 101, 102, 146, 149, 153, 154, 208  
Kornilov Lavr, 69  
Kostoff, 426  
Kouchner M. A., 358  
Kouyaté Tiemoko Garan, 587, 611, 613  
Kovacs Pierre, 236, 401, 402  
Kozintsev Grigori, 640  
Kramarov Grigori, 153, 154  
Kropine Vladimir, 189  
Krylenko Nikolai, 108, 653  
Kun Béla, 78, 79, 101, 113, 116, 606, 646  
Kuusinen Otto, 86, 122, 123, 152

## L

Labatut Lucien, 303  
Labourbe Jeanne, 171, 172, 719  
Labrousse Ernest, 266  
Lacan, 531, 722  
Lachevrotière (de) Henry, 597  
Lacour Léonard, 541, 605  
Lacroix Maurice, 242, 304, 305  
Ladreit de Lacharrière Jacques, 563  
Lafont Ernest, 188, 189, 199, 206, 209, 266, 280, 379,  
719  
Laguesse Paul, 188  
Lahy-Hollebecque Marie, 664, 665  
Lallemand Charles, 190  
Lamarque (général), 19  
Lambert Bernard, 714  
Lamri Khelifi, 569  
Lamy Paule, 278, 424  
Landzusi, 159, 310, 429

Lange Marcel, 199  
Langevin Paul, 200, 280, 410, 424, 591, 625, 666, 692  
Lanzutski Stanislaw, 159  
Laporte Louis, 392  
Laporte Maurice, 183, 185, 193, 194, 719  
Larcher Simone, 366  
Laroulendie, 471  
Latour, 236  
Latour Armand, 287, 456  
Latrau Albert, 382  
Lauchin Louis, 660  
Lauer, 236  
Lauprêtre Julien, 49, 50, 712, 715  
Lausille Achille, 236  
Lauze Jules, 503  
Laval Pierre, 685  
Le Flaouter Pierre, 233  
Le Hech Henriette, 494  
Le Rest, 388  
Le Roy Achille, 639, 640  
Lebrun Albert, 658  
Lecache Bernard, 225, 280, 429  
Leclerc Henri, 714  
Lefebvre Raymond, 115, 181  
Legay, 544  
Legent Marius, 252  
Leiciague Lucie, 212, 217, 218, 220, 222  
Lejeune André, 641  
Lemercier, 190  
Lenard, 433  
Lénine Vladimir Ilitch, 38, 68, 70, 101, 103, 111, 114,  
116, 128, 131, 141, 143, 145, 148, 181, 329, 334,  
335, 339, 633, 635, 639, 640, 647, 659  
Lepeshinski Panteleimon Nikolaevich, 140, 148, 154,  
160, 334, 335  
Lepetit Jules, 115, 181  
Lepresne, 648  
Lespagnol Robert, 218, 220, 277, 293  
Létrange Marcel, 199, 209  
Lévêque Edmond, 178  
Levi Paul, 113  
Lévin Henri, 680  
Leviné Eugen, 103  
Lévy Suzanne, 199, 209  
Liaigre Édouard, 648  
Liaptchev Andreï, 92, 425, 426  
Liebknecht Karl, 73, 74, 75, 103, 336, 659  
Lihard Maurice, 525  
Loiseau, 544  
Loiseau Maurice, 252  
Londres Albert, 336, 549  
Longeard Emile, 210  
Longuet Jean, 198, 280, 591, 692  
Loriot Fernand, 103, 104, 179, 180, 181, 182, 187  
Lorne Charles, 175  
Louis Paul, 280, 507  
Louis XVI, 518  
Lozeray Henri, 362, 367, 396, 397, 417, 721  
Lozeray Robert, 384  
Lozovsky Alexandre, 124  
Ludwig, 630, 631  
Lukanov Karlo, 155

Luquet Alexandre, 280  
Luxemburg Rosa, 67, 73, 75, 101, 102, 103, 659

## M

Maillet Laure, 495  
Maillot, 451  
Malamant Maya, 482, 663  
Malkine Georges, 563  
Malone (colonel), 281  
Malraux André, 591, 625, 679  
Mannerheim Carl Gustaf Emil, 72  
Marabini, 310  
Marange René, 264, 384, 397  
Marchlewski Julian, 140, 154, 155  
Marget, 375  
Marguerite Victor, 280, 591, 624  
Marmande (de) René, 196  
Marouf Mohammed, 570, 571  
Marrane Georges, 193, 229, 719  
Marrane Lucienne, 388  
Martinet Marcel, 280, 591  
Martinon Paul, 388  
Marty André, 129, 149, 150, 160, 172, 173, 174, 175, 199, 200, 202, 203, 204, 206, 209, 221, 222, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 247, 272, 276, 277, 286, 287, 288, 289, 295, 296, 303, 304, 306, 307, 308, 310, 315, 316, 328, 331, 333, 334, 335, 350, 353, 358, 379, 380, 381, 382, 384, 399, 400, 401, 402, 403, 405, 408, 412, 414, 441, 448, 449, 450, 451, 452, 456, 470, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 486, 498, 502, 509, 510, 512, 516, 522, 529, 530, 531, 534, 535, 536, 549, 568, 587, 589, 633, 636, 637, 638, 639, 641, 642, 643, 646, 673, 678, 697, 701, 702, 704, 705, 707, 714, 719, 720, 721, 722, 735  
Marty Michel, 275, 390  
Marty Pauline, 477  
Marx Henri, 280, 286  
Marx Karl, 34, 150, 519  
Marx Magdeleine, 88, 129, 334, 335, 429, 591  
Massot Georges, 396  
Massy (ou Massie), 473, 487  
Mateu Pedro, 98, 199, 419  
Mathé Germaine, 495, 578  
Mathiez Albert, 205, 280  
Matteotti Giacomo, 94, 413  
Mattio Charles, 487  
Maubareyt Jean, 502  
Maurice, 500  
Maurin Joaquin, 98, 421  
Mehring Franz, 73  
Melnikov Constantin, 565  
Menard, 637  
Ménérier Georges, 461, 502  
Menouer Abdelaiz ben Mohamed (dit Ali), 414, 426, 561, 562  
Mercier André (dit Favy), 481  
Méric Henri, 168, 189, 190, 719  
Méric Victor, 206, 207  
Mesclon Antoine, 336  
Metaxás Ioánnis, 93

Michel Alphonse, 241, 252  
Michelet, 450, 451  
Mickevicius-Kapsukas Vintasas Simanovich, 154  
Midol Lucien, 178, 236, 286, 393, 394, 448  
Millerand Alexandre, 176, 177, 194  
Miranda, 629  
Mirande Jean, 581  
Monatte Pierre, 103, 104, 178, 181, 182  
Monjauvis Lucien, 575, 580, 590  
Monmousseau Gaston, 176, 178, 192, 233, 393, 394, 447, 450, 606, 680  
Monnereux Julien, 450  
Montaron Georges, 714  
Montégudet Adrienne, 187  
Mooney Tom, 516, 611, 612, 613  
Môquet Guy, 48  
Moran Denise, 679  
Moreau Edmond, 221, 252  
Morhardt Mathias, 280, 286  
Moris Vincent, 661  
Morisée, 167  
Morissonaud Marthe, 189  
Morizet André, 280  
Morvan, 173  
Morvan Hervé, 713, 724  
Mosescu, 581  
Mounier, 572  
Moussinac Léon, 433, 437  
Moutet Marius, 280, 591  
Mouton, 646, 651  
Moyer Maurice, 200  
Müller Herta, 664  
Muna Alois, 116  
Münzenberg Willi, 123, 125, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 156, 225, 284, 557, 563, 619  
Mussolini Benito, 81, 94, 95, 96, 98, 159, 211, 218, 219, 296, 406, 692

## N

Naile Maurice, 503  
Naudin, 581  
Nguyen Ai Quoc, 584  
Nguyen An Ninh, 583  
Nguyen Thai Hoc, 585  
Nguyen Van Tao, 525, 551, 563, 584, 586, 587, 588, 613, 738  
Nicolai, 636  
Nicolau Luis, 97, 98, 199, 419  
Nilès Odette, 48  
Nin Andreu, 97, 98  
Noël Hyppolite, 457, 531  
Noguères Louis, 266, 384  
Noizat Claude, 288, 303  
Noske Gustav, 75

## O

Obin André, 412  
Obin Louis, 412  
Olszanski Thomas, 548, 723  
Orion Alexakis, 115

Urine, 673, 678  
Oustymtschouck (dit Bettemps), 189

## P

Painlevé Paul, 382, 402, 405, 500, 501, 510, 550  
Palaric Vincent, 461  
Pangalos Theodoros, 93, 428  
Pannequin Roger, 714  
Paquereaux, 208  
Parent, 236  
Pasqualini Jean, 481  
Pasquier Pierre, 586  
Pauker Anna, 688  
Pauker Marcel, 606  
Paz Magdeleine : voir Marx Magdeleine  
Paz Maurice, 187, 199, 200, 266, 267, 384, 421  
Pedrazzini, 220  
Penine Henri, 502  
Pérau Gaston, 566, 571, 573, 574, 575, 587, 588, 589, 595  
Perdreux Albert, 661  
Péret Benjamin, 563  
Perez Vincent, 660  
Péri Gabriel, 42, 188, 190, 193, 194, 248, 271, 279, 384, 446, 447, 457, 521, 531, 595, 597, 598, 599, 600, 636, 719, 722, 723  
Péricat Raymond, 179, 198  
Pestkowski Stanislaw, 146, 155  
Pétain Philippe, 170  
Pham Van Truong, 588  
Philouze Léon, 573  
Picot Yves, 387  
Pieck Wilhelm, 76, 137, 138, 139, 646, 696  
Pilsudski Jozef, 88, 89, 603, 605, 606  
Pioch Georges, 209, 507  
Piquemal Alexandre, 419, 433  
Pitard Georges, 547, 604, 606, 607, 711  
Pivoteau, 196  
Plais Louis, 208  
Planchon, 431  
Planque Édouard, 576, 577, 579, 660, 710  
Plard René, 262, 279, 327, 344, 392, 401, 425  
Plisnier Charles, 425  
Plyngéri Valéa, 334, 427  
Poincaré Raymond, 191, 194, 207, 447, 653  
Polite, 646  
Popov Blagoi, 623, 624, 625  
Portela, 267  
Poullé, 431  
Poux René, 252, 364  
Pozenny Simon, 252  
Pozner Vladimir, 613  
Prenant Marcel, 91, 223, 238, 280, 410, 523, 624, 669  
Pressensé (de) Francis, 205  
Prestes Luis Carlos, 683, 688  
Prévost Jean, 425  
Priaud, 680  
Primo de Rivera, 81, 98, 302, 304, 312, 322, 419, 421

## Q

Quindare, 236

## R

Rabaté, 242  
Racamond Julien, 271, 286, 414, 421, 431, 585, 593, 625  
Radek Karl, 113  
Rae, 252  
Raffalovich Arthur, 266  
Rajaona Johnson, 580  
Rakhia Ivan, 115  
Rakosi Matyas, 90, 113, 428, 504, 505, 688  
Ralaimongo Jean, 575, 577, 578, 579, 580, 582  
Ramananjato, 581  
Ranaivo Jules, 578  
Randriambolona, 578, 580  
Rapaoly, 580  
Rapp Haloïse, 648  
Raseta Joseph, 712  
Ravoahangy Joseph, 577, 579, 712  
Raynaud Henri, 393, 394, 448  
Razafindrakoto Emmanuel, 578, 580, 581  
Razafy Abraham, 578  
Rebercat Marcelle, 495  
Rebeyrol Raoul, 502, 536  
Reboul, 252  
Redor Pierre, 252  
Regel Gaston, 199  
Reichpietsch Max, 67  
Renaudel Pierre, 205, 302  
Renoult Daniel, 92, 279, 280, 281, 288, 312, 315, 316, 360, 364, 382, 399, 400, 408, 410, 424, 425, 426, 470, 478, 479, 485, 498, 499, 518, 522, 540, 544, 555, 583, 606, 608, 611, 619, 699, 720  
Renoult René, 366  
Reynaud, 280  
Reynaud Auguste, 209  
Riismann August, 87  
Rivet Paul, 666  
Robic Joseph, 503  
Robin Gaston, 412  
Rocco Alfredo, 95  
Rocher, 241  
Rodríguez González César, 98  
Rojas José, 313  
Rolland, 264, 570  
Rolland Roger, 203, 204  
Rolland Romain, 280, 281, 282, 283, 284, 383, 587, 591, 592, 619, 625, 690, 703  
Romier Jean, 480, 506  
Roos Karl, 540  
Rosmer Marguerite, 132, 225  
Rouffianges Marcel, 465, 471, 479, 480, 481, 502, 507, 510, 528, 535, 536, 589, 605, 621, 622, 654, 680  
Roujou Dominique, 461  
Roussenq Paul, 512, 516, 517, 520, 525, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 587, 592, 601, 623, 632, 648, 649, 650, 651, 655, 656, 707, 738  
Ryckoort Jan, 312



## S

Sabatier André, 319, 348, 356, 359, 392, 394, 395, 412  
Sabatier Jacques, 394, 412  
Sabatier Jeanne, 394  
Sacco Nicola, 63, 153, 159, 160, 343, 382, 386, 419,  
429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 449, 474,  
585, 608, 612, 613, 626, 707, 708, 737  
Sadoul Georges, 563  
Sadoul Jacques, 171, 172, 267, 379, 400, 426, 535, 536  
Saint-Preux, 433  
Saint-Prix (de) Marguerite, 236, 280, 495  
Salazar António de Oliveira, 99  
Salengro Roger, 388, 474  
Salles, 681  
Salmon André, 280  
Samoïlova Konkordia, 115  
Sanchez Guerra José, 97  
Sangnier Marc, 692  
Sarcey Paulette, 50  
Sarraut Albert, 26, 386, 446, 447, 473, 500, 554, 569,  
586, 590, 592, 594, 658, 703  
Sarrotte Georges, 266, 267  
Sartre Jean-Paul, 48, 714  
Sastre Marcel, 570, 571  
Scharbach Ernest, 660  
Scheidemann Philipp, 74  
Schinf, 115  
Schneller, 628  
Schrameck Abraham, 388  
Schwenk Paul, 631  
Scorticatti Roger, 662  
Segot, 252  
Seguí Salvador, 98  
Seigneur André, 625  
Sekel Hugo, 384  
Sellier Henri, 280  
Sellier Louis, 195, 206, 208, 229, 280  
Semard Pierre, 105, 192, 229, 267, 386, 393, 394, 406,  
414, 421, 437, 447, 449, 450, 476, 499, 585, 587,  
721  
Serge Victor, 97, 335  
Serrano François, 573  
Servantier Georges, 212  
Séverine, 206, 209, 280  
Simon Guillaume, 261, 308, 316, 487  
Simonet André, 629  
Simonin, 220  
Sirolle Henri, 178  
Smaïl Lasla, 569  
Souvarine Boris, 153, 179, 180, 181, 182  
Staline Joseph, 44, 126, 148, 149, 152, 437, 441, 555,  
612, 631, 643  
Stambolijski Alexandre, 91  
Stassova Elena, 139, 160, 476, 477, 479, 486, 546, 568,  
619, 635, 641, 643, 646, 666, 670, 673, 678, 696  
Stavisky Alexandre, 659, 660  
Stéphanoff Boris, 427, 428, 721  
Stéphany Samuel, 209  
Sübhi Mustafa, 115  
Sur, 186  
Svinhufvud Pehr Evind, 72

Sylt Wilhelm, 115  
Szamuely Tibor, 103  
Sziber Istvan, 405

## T

Tailhades Auguste, 646, 647  
Tailler Marc, 661  
Taittinger Pierre, 407  
Tanev Vasil, 623, 624, 625  
Tanguy Yves, 563  
Tardieu André, 458, 459, 460, 465, 544  
Temkin, 154, 155  
Terracini Umberto, 154  
Téry Simone, 679  
Testa Aimé, 571, 635  
Thaelmann Ernst, 604, 623, 624, 626, 659, 663, 665,  
679, 683, 688  
Thaon, 187  
Thénard Jean, 637  
Thiers Adolphe, 22  
Thirion André, 563  
Thomas Albert, 172  
Thomson Gaston, 446  
Thorez Aurore, 526  
Thorez Maurice, 40, 43, 171, 271, 386, 393, 394, 448,  
455, 457, 468, 472, 476, 480, 506, 526, 531, 533,  
576, 586, 587, 589, 625, 669, 676, 704, 722  
Thuillier Jean-Louis, 196, 198  
Thunet, 252  
Tillon Charles, 49, 204, 236, 242, 276, 366, 714  
Tiomkin, 235, 284, 286, 287, 289, 295, 309, 310, 313,  
331, 350, 357, 358, 372  
Tolstoï Léon, 128  
Torgler Ernst, 623, 624, 625, 628, 658  
Torrecillas Jean, 570, 571  
Torrès Henry, 178, 187, 209, 266, 280, 408, 409, 421,  
422, 424, 426, 427, 502, 719, 721  
Trauberg Leonid, 640  
Treint Albert, 147, 156, 187, 192, 193, 195, 424, 719  
Treint Yvonne, 532  
Tricheux, 301  
Trocquemé, 433  
Tromp Jan, 87  
Trotski Léon, 38, 100, 101, 116, 141, 207, 208, 339  
Tsankov Alexandre, 92, 425

## U

Uhry Jules, 280  
Unik Pierre, 563

## V

Vaillant Auguste, 24  
Vaillant-Couturier Paul, 185, 190, 206, 267, 280, 381,  
382, 384, 387, 389, 390, 431, 434, 446, 447, 452,  
453, 470, 522, 531, 552, 553, 554, 596, 722  
Valois, 461  
Vandervelde Émile, 206  
Vanni Melchiorre, 695

Vanzetti Bartolomeo, 63, 153, 159, 160, 343, 382, 386,  
419, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 449,  
474, 585, 608, 612, 613, 626, 707, 708, 737  
Varenne Alexandre, 500  
Varlin Eugène, 610  
Vasseur, 642  
Vazeilles Marius, 298  
Vercors, 714  
Vergeat Marcel, 115, 181  
Vergnole, 480, 506  
Vernochet Léon, 278, 279, 424  
Verri, 316  
Viel, 384  
Vienney Paul, 267, 518, 590, 606, 679, 688, 691, 712  
Viey, 367  
Vildrac Charles, 280  
Vilgrain, 206  
Villaumé Camille, 466  
Villebrun Léon, 362, 417  
Violette Maurice, 396, 500, 570  
Viollis Andrée, 591, 592  
Vittori François, 576, 577, 579, 581, 648, 680  
Vix Ferdinand, 78  
Voilin Lucien, 280  
Vottero Pierre, 204, 236, 276  
Vuillemin, 367  
Vuillemin Henri, 662, 685, 723

## W

Wallet Georges, 203, 204, 236, 237, 242, 252, 262,  
276, 287, 288, 344, 364, 720  
Wallon Henri, 667

Walter, 644  
Weil, 658  
Werner, 658  
Werth Léon, 280, 587, 619  
Whitehouse Sheldon, 433  
Willard Germaine, 41, 664, 665  
Willard Marcel, 51, 266, 279, 280, 281, 334, 383, 394,  
424, 425, 426, 427, 518, 591, 604, 606, 625, 650,  
696, 712  
William, 183, 186  
Wizner, 308  
Wolf, 384  
Wolfstein Rosi, 192  
Wrangel Piotr Nikolaïevitch, 70  
Wright Eda, 609, 610, 611

## Y

Youbi, 569

## Z

Zápotocký Antonín, 116  
Zátková Rougena, 293  
Zetkin Clara, 73, 111, 124, 129, 132, 138, 141, 142,  
160, 181, 192, 308, 476, 516, 624, 635, 663, 665,  
666, 723  
Zinoviev Alexandre, 103, 104, 111, 115, 116, 122, 141,  
143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 308, 406  
Zola Émile, 519  
Zyromski Jean, 280



# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>SOMMAIRE DU PREMIER VOLUME</b> .....	<b>7</b>
<b>TABLEAU D'ÉQUIVALENCE FRANC/EURO</b> .....	<b>8</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS</b> .....	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
Présentation et choix du sujet d'étude .....	14
Anticommunisme et répression du mouvement ouvrier .....	16
Répression politique : quelle définition ? .....	16
Les temps forts de la répression du mouvement ouvrier au XIXe siècle .....	18
« Le communisme, voilà l'ennemi » : anticommunisme d'État et répression .....	26
De l'internationalisme prolétarien à l'action humanitaire : quelle(s) solidarité(s) ? .....	31
Solidarité, charité et humanitaire : le nouveau historiographique .....	31
Écrire l'histoire des solidarités ouvrières et de l'internationalisme .....	33
La solidarité conjuguée au communisme : entre héritages, singularités et adaptations .....	35
Le communisme et ses organisations : une histoire au pluriel .....	37
Au sommet de la galaxie : l'Internationale communiste .....	38
Le Parti communiste français, un « parti global » .....	40
Les organisations de masse : une historiographie en développement .....	43
Du Secours rouge au Secours populaire : les contours d'une problématique .....	48
Le Secours rouge international : un objet historique mal identifié ? .....	48
Cadre chronologique et spatial .....	52
Problématique .....	55
Sources et méthodologie .....	56
Archives de l'Internationale communiste .....	57
Archives de surveillance et de la répression .....	59
Presse, imprimés, fonds personnels et autres sources .....	60
<b>PARTIE 1 - AU SECOURS DE LA RÉVOLUTION MONDIALE : LES ORIGINES INTERNATIONALES DU SRI</b> .....	<b>65</b>
<b>CHAPITRE 1 - LA RÉVOLUTION MONDIALE MISE EN ÉCHEC</b> .....	<b>67</b>
Le reflux de la vague révolutionnaire d'après-guerre .....	68
En Russie soviétique, guerre civile et stabilisation de la révolution .....	69
Finlande rouge contre Finlande blanche .....	71
En Allemagne, la révolution écrasée .....	73
L'éphémère République des Conseils de Hongrie .....	77
L'échec de la vague de grèves internationale .....	79
Réaction, fascisme et terreur blanche .....	83
L'Europe centrale, orientale et balkanique sous la coupe de régimes autoritaires .....	85
En Méditerranée : Italie fasciste et dictatures ibériques .....	94
La « terreur blanche », un concept réhabilité pour penser la répression des années 1920 .....	99
<b>CHAPITRE 2 - DU REPLI STRATÉGIQUE DE L'IC À LA NAISSANCE DU SRI</b> .....	<b>111</b>
Révolution ajournée et repli stratégique du Komintern .....	113
De l'abandon de la stratégie insurrectionnelle au Front unique .....	113
« Aller aux masses » : le rôle des organisations auxiliaires .....	118

Le Secours ouvrier international : un premier modèle d'organisation de front unique dans le domaine de la solidarité .....	126
La fondation et les débuts du SRI.....	136
Les étapes de la fondation : des premières préfigurations locales du Secours rouge au 4 <sup>e</sup> congrès du Komintern .....	137
Une organisation communiste ou de front unique ? .....	143
La construction d'une organisation internationale : de la première à la seconde conférence internationale du SRI .....	153
PARTIE 2 - ORIGINES ET PREMIERS PAS DU SECOURS ROUGE EN FRANCE (1923-1927).....	163
CHAPITRE 3 - LA RÉPRESSION COMME RÉPONSE À L'ÉMERGENCE DU COMMUNISME FRANÇAIS (1918-1923).....	165
L'arsenal juridique mobilisé contre le communisme.....	166
Le communisme assimilé à l'anarchisme : le recours opportuniste aux « lois scélérates » de 1893-1894..	166
Du complot à l'entrave à la liberté du travail : d'autres dispositifs juridiques employés .....	168
L'offensive contre le mouvement ouvrier et révolutionnaire .....	169
La sortie de guerre : la chasse aux pacifistes et révolutionnaires .....	171
Les mutineries de la mer Noire .....	173
La répression des grèves de 1919-1920 et le premier « complot communiste » .....	175
Le jeune pcf face à la répression (1920-1923).....	180
Le climat répressif autour du congrès de Tours .....	180
Les Jeunesses et l'activisme antimilitariste en première ligne .....	182
Campagne contre l'occupation de la Ruhr et nouveau complot .....	191
Une solidarité ouvrière en ordre dispersé : héritages et concurrences .....	195
Le Comité de défense sociale et l'Entr'aide : l'héritage du syndicalisme révolutionnaire .....	196
Le Comité de défense des marins et la campagne pour la libération d'André Marty .....	200
La rupture avec la Ligue des droits de l'Homme .....	205
Des structures embryonnaires communistes de secours aux militants étrangers .....	210
Le Comité de secours aux victimes du fascisme .....	211
Le Comité de secours aux étrangers .....	212
CHAPITRE 4 - L'IMPLANTATION DU SECOURS ROUGE EN FRANCE (1923-1927) : « VERS UNE ORGANISATION UNITAIRE DE MASSE » ? .....	215
Les débuts difficiles du Secours rouge (1923-1924) .....	216
La formation d'un Comité de Secours rouge .....	216
La fusion des deux anciens comités de secours .....	216
Une activité d'abord dominée par le soutien aux réfugiés politiques.....	217
Des adhésions collectives : limites d'un appareil parisien sans base militante .....	219
Les obstacles dans le mouvement communiste .....	225
La confusion avec le SOI.....	225
Le Secours rouge face à « l'indifférence » des cadres communistes .....	231
Du 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>e</sup> congrès : fonctionnement et structuration nationale du Secours rouge (1925-1927) .....	235
Le premier congrès national du SRI.....	235
Nouveau siège national et développement régional .....	239
Le deuxième congrès et ses suites : une dynamique interrompue .....	241
Effectifs et implantation territoriale .....	247
L'épineuse question des effectifs .....	247
La prépondérance de la région parisienne.....	252

Les disparités territoriales .....	256
Une organisation semi-clandestine dans les colonies .....	263
Des structures spécifiques et catégorielles .....	265
Le Service juridique du SRI : un réseau d'avocats.....	266
L'organisation des immigrés : groupes de langues et sous-sections étrangères .....	270
L'échec du Comité de défense des marins .....	275
Des comités auxiliaires pour mobiliser les intellectuels.....	277
Le Comité de défense pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans.....	279
Le rappel à l'ordre du SRI .....	281
Vers un Comité international antifasciste .....	282
Une organisation non partisane sous contrôle communiste .....	285
La place des communistes dans le Secours rouge .....	285
Le contrôle des instances de direction .....	285
Le manque de liaison avec la SFIC et ses conséquences .....	290
Une expulsion à point nommé ? L'éviction d'Ariel du secrétariat.....	293
Le Secours rouge face aux autres composantes du mouvement ouvrier.....	297
Le renfort de la galaxie pour attirer les « sans-parti ».....	297
L'hostilité des socialistes et des anarchistes : la cristallisation autour des prisonniers russes.....	299
Les réseaux transnationaux et centralisés de la solidarité communiste .....	305
Paris-Moscou-Berlin .....	305
L'aide au développement des sections voisines .....	310
Un centre en périphérie : le Bureau latin du SRI à Paris .....	314
L'argent, nerf de la solidarité de classe : l'enjeu de la centralisation financière.....	317
CHAPITRE 5 - LE SECOURS ROUGE EN ACTION (1923-1927) .....	327
Répertoire d'actions et moyens de la solidarité.....	328
La mobilisation par l'agit-prop .....	329
Presse, éditions et matériel imprimé .....	329
La mobilisation populaire : réunions publiques, manifestations, fêtes et souscriptions .....	340
Documentation de la répression et statistiques.....	349
La défense juridique des militants.....	350
Le secours aux prisonniers et à leurs familles .....	353
L'aide morale et matérielle aux emprisonnés .....	353
Le soutien aux familles et le secours des enfants.....	356
Le parrainage des prisons .....	361
La lutte pour le régime politique de détention .....	364
L'accueil des réfugiés politiques.....	368
Le statut d'émigré politique.....	369
L'aide aux exilés politiques .....	371
Expulsions et droit d'asile.....	373
Profils de réfugiés (nationalités et appartenances politiques) .....	375
Le terrain parlementaire et l'interpellation des pouvoirs publics .....	378
Le SRI sur les fronts de la répression .....	383
La répression tous azimuts de l'antimilitarisme et de l'anticolonialisme communistes .....	386

Frapper la base militante mobilisée contre la guerre au Maroc.....	386
La répression au sommet : la grève générale du 12 octobre 1925.....	391
La contestation étouffée dans les colonies .....	395
La répression dans l'armée et la marine : pour la suppression des conseils de guerre et des bagnes .....	398
D'autres registres d'action du SRI .....	405
Violences politiques et émergence du combat antifasciste .....	405
L'accompagnement des conflits sociaux .....	411
Les campagnes transversales pour l'amnistie .....	412
Faut-il payer ses amendes ? La menace de la contrainte par corps .....	415
Les premières campagnes de solidarité internationale.....	418
Le secours des révolutionnaires espagnols.....	419
Contre la terreur blanche en Europe de l'Est et dans les Balkans .....	422
La mobilisation pour Sacco et Vanzetti .....	429
La montée en puissance du mouvement de solidarité malgré ses divisions .....	429
L'impact de la manifestation du 23 août 1927.....	433
<b>PARTIE 3 - LE SRI DANS LE TOURNANT « CLASSE CONTRE CLASSE » (1927-1934).....</b>	<b>439</b>
<b>CHAPITRE 6 – LE SECOURS ROUGE AU CŒUR DE LA CONFRONTATION ENTRE L'APPAREIL RÉPRESSIF D'ÉTAT ET LES COMMUNISTES .....</b>	<b>441</b>
L'accélération et le durcissement de la répression contre les communistes .....	446
« Le communisme, voilà l'ennemi » : le lancement de l'offensive anticommuniste (1927) .....	446
L'escalade répressive face à la conquête de la rue (1928-1929) .....	452
Les arrestations préventives comme nouvelle technique de répression .....	453
Du « 1 <sup>er</sup> mai de combat » à la préparation de la « journée rouge » : la logique de l'affrontement permanent .....	455
L'échec du 1 <sup>er</sup> août 1929 et les poursuites pour complot.....	457
Le Secours rouge face au complot .....	459
Une conflictualité persistante (1930-1933) .....	465
Une organisation dans la tourmente .....	470
L'affaiblissement du Secours rouge.....	470
Le SRI dans le viseur de la répression .....	470
Crises et instabilité de la direction .....	475
Les reculs de l'organisation .....	483
Profils sociologiques et politiques des militants du SRI .....	491
Le repli sectaire.....	498
Haro sur la LDH et les socialistes, « auxiliaires de la répression ».....	498
Exclusions et dissidences.....	501
Vers une pratique plus ouverte du front unique .....	506
Le renforcement des moyens d'agitation et de propagande .....	512
La Défense et autres activités éditoriales.....	512
Fêtes, projections lumineuses et formes artistiques d'agitation .....	516
La formation des cadres : l'école de propagandistes de la région parisienne.....	518
Les concours d'émulation pour renforcer l'activité militante .....	519
Pas de répit pour la solidarité .....	521
Des rendez-vous politico-culturels ritualisés : l'Histoire convoquée .....	521

La Commune en héritage : le 18 mars journée du SRI .....	521
« À bas les bastilles ! » : le 14 juillet .....	523
La campagne de secours d'hiver ou le « Noël rouge » des emprisonnés .....	525
Le Secours rouge sur le terrain des luttes .....	528
Les luttes des prisonniers .....	528
Avec les marins et soldats révoltés : des forts disciplinaires de Calvi et Oléron au bagne de Méchéria .....	534
La défense des autonomistes d'Alsace-Lorraine .....	538
Le combat des paysans contre les saisies .....	540
La bataille des chômeurs et l'assassinat d'Edmond Fritsch .....	542
Le Secours rouge aux côtés des grévistes .....	544
Une campagne victorieuse : le retour de Paul Roussenq, après vingt-cinq ans de bagne .....	549
<b>CHAPITRE 7 – LA SOLIDARITÉ FACE À L'IMPÉRIALISME, LA GUERRE ET LE FASCISME : QUESTION</b>	
COLONIALE ET ENJEUX INTERNATIONAUX .....	555
Un acteur majeur des luttes anticoloniales .....	556
Le travail anticolonial du SRI en métropole .....	561
« Demandez le guide ! » : l'exposition coloniale de 1931 .....	562
La commission coloniale du SRI .....	566
Le Secours rouge à l'heure du centenaire de la colonisation de l'Algérie .....	569
La recrudescence de la répression coloniale à la fin des années 1920 .....	569
La réorganisation du Secours rouge en Algérie .....	573
Le rôle du SRI dans la structuration du mouvement indépendantiste malgache .....	575
La manifestation du 19 mai 1929 et la fondation d'une section du SRI .....	575
La dissolution de la section malgache du SRI .....	579
L'Indochine, épice de la répression coloniale .....	582
« L'impérialisme français nage dans le sang en Indochine » .....	582
L'expulsion de Tao et l'envoi d'un avocat en Indochine .....	586
Le Comité d'amnistie et de défense des Indochinois .....	590
La délégation d'enquête ouvrière en Indochine .....	592
De la lutte contre la terreur blanche à l'antifascisme .....	603
À l'Est, rien de nouveau .....	604
« Au pays du dollar, de la chaise électrique et du lynchage » : terreur blanche et suprématisme blanc .....	608
Face au fascisme italien : le rôle des <i>patronati</i> .....	614
Un artisan des congrès mondiaux contre la guerre et le fascisme .....	618
L'Allemagne « sous la botte hitlérienne » .....	622
Au secours de Dimitrov et des inculpés de l'incendie du Reichstag .....	622
L'accueil des premiers réfugiés allemands .....	627
La défense de l'Union soviétique et de son modèle politique .....	631
Voyages et délégations du Secours rouge en URSS .....	633
Les célébrations du 10 <sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'Octobre .....	633
La retraite soviétique des anciens communards .....	636
Des voyages pour récompenser les meilleurs militants .....	641
Le premier (et unique) congrès mondial du SRI .....	644
Au pays des soviets et des désillusions : le cas Roussenq .....	648



Démontrer la supériorité du modèle soviétique.....	650
Comptes rendus et récits de voyage.....	650
« Procès de Moscou » et défense du système judiciaire soviétique .....	652
Des prisons « modèles » .....	654
ÉPILOGUE - VERS LE SECOURS POPULAIRE DE FRANCE (1934-1936).....	659
Le Secours rouge dans les journées de février.....	660
De Vienne aux Asturies : vers l'unité d'action dans la solidarité antifasciste internationale.....	663
Le laboratoire français de l'union dans la solidarité.....	669
Du Secours rouge international au Secours populaire de France.....	675
« Tout ce qui est humain est nôtre » : l'élargissement du champ d'action du SPF.....	685
CONCLUSION .....	699
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS (DANS LE TEXTE).....</b>	<b>719</b>
<b>INDEX DES NOMS DE PERSONNES .....</b>	<b>725</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>735</b>

**COUVERTURE**

Conception : Dimitri Manassis.

Illustration de couverture : affiche du Secours rouge international, 1924.



## RÉSUMÉ DE LA THÈSE

---

Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, une importante vague anticommuniste et répressive déferle sur le continent européen, après l'écrasement des tentatives d'exporter depuis la Russie le souffle révolutionnaire bolchevique. Dans ce contexte, l'Internationale communiste fonde, lors de son 4<sup>e</sup> congrès en 1922, le Secours rouge international (SRI), une organisation auxiliaire spécifiquement chargée de l'aide aux militants révolutionnaires victimes de la répression. Sa section française, qui voit le jour l'année suivante, organise le soutien matériel, moral et judiciaire aux inculpés et aux prisonniers, tout en portant sur le terrain politique le combat en faveur de l'amnistie. Le SRI est aussi l'un des principaux acteurs de la mise en application concrète d'un internationalisme prolétarien et révolutionnaire. Il est l'organisateur de grandes campagnes transnationales de solidarité qui, de la dénonciation dans les années 1920 de la terreur blanche dans les Balkans à la mobilisation populaire en faveur de l'Espagne républicaine en 1936, rythment l'entre-deux-guerres. Ardent défenseur du droit d'asile, il participe aussi à l'accueil des réfugiés politiques, des premiers antifascistes italiens aux victimes du nazisme en Allemagne. Son intervention dans les territoires périphériques sous administration coloniale, en appui aux milieux indépendantistes et révolutionnaires, ne fait que renforcer la défiance dont le SRI fait l'objet auprès des autorités. Marqué par les inflexions stratégiques du Komintern, le Secours rouge exerce aussi une fonction sociale de premier plan. Il participe à la socialisation militante et sert de vecteur de diffusion de l'influence communiste dans la société. Organisation majeure de la galaxie communiste, le Secours rouge deviendra en 1936, face aux enjeux du Front populaire, le Secours populaire de France (ancêtre du Secours populaire français actuel).

## ENGLISH ABSTRACT

---

In the aftermath of the First World War, a major anticommunist and repressive wave swept across the European continent, following the smashing of attempts to export the Bolshevik revolutionary breath from Russia. In this context, the Communist International founded, at its 4th Congress in 1922, the International Red Aid (IRA), a auxiliary organization specifically charged with helping revolutionary militants who were victims of repression. Its French section, which was created the following year, organized material, moral and legal support for the accused and prisoners, while at the same time carrying out the political struggle for amnesty. IRA is also one of the main actors of the practical application of a proletarian and revolutionary internationalism. It was the organizer of major transnational solidarity campaigns which, from the denunciation in the 1920s of the white terror in the Balkans to the popular mobilization in favor of Republican Spain in 1936, set the pace for the interwar period. Ardent defender of the right of asylum, he also participated in the reception of political refugees, from the first Italian anti-fascists to the victims of Nazism in Germany. Its intervention in the peripheral territories under colonial administration, in support of independence and revolutionary circles, only reinforced the mistrust of which the IRA was the object among the authorities. Affected by the strategic inflexions of the Comintern, the Red Aid also had a prominent social function. It participates in militant socialization and serves as a vector of diffusion of the communist influence in the society. Major organization of the communist galaxy, the Red Aid will become in 1936, facing the issues of the Popular Front, the Secours populaire de France (predecessor of the current Secours populaire français).

**MOTS CLÉS :** Communisme, Répression, Solidarité, Internationalisme, Antifascisme,  
*Communism, Repression, Solidarity, Internationalism, Anti-fascism*

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE  
PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
SOUS LA DIRECTION DE M. JEAN VIGREUX

Corentin Lahu

## LA SOLIDARITÉ COMME ARME

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL, UNE ORGANISATION  
DE DÉFENSE FACE À LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT  
COMMUNISTE (1918-1934)

VOLUME II



**LIR3S**  
Laboratoire Interdisciplinaire  
de Recherche  
"Sociétés, Sensibilités, Soins"  
UMR 7366 CNRS-UBFC

**UBFC**  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ





THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE  
PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
ÉCOLE DOCTORALE SEPT, LABORATOIRE LIR35 UMR CNRS 7366

SOUS LA DIRECTION DE M. JEAN VIGREUX



Corentin Lahu

## LA SOLIDARITÉ COMME ARME

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL, UNE  
ORGANISATION DE DÉFENSE FACE À LA  
RÉPRESSION DU MOUVEMENT COMMUNISTE  
(1918-1934)

VOLUME II

THÈSE SOUTENUE À DIJON, DÉCEMBRE 2022

JURY COMPOSÉ DE :

**VANESSA CODACCIONI**, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES (HDR) À L'UNIVERSITÉ PARIS 8

**MARCO DI MAGGIO**, RICERCATORE À L'UNIVERSITÉ SAPIENZA DE ROME

**STEFANIE PREZIOSO**, PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

**ANTONY TODOROV**, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À LA NOUVELLE UNIVERSITÉ BULGARE DE SOFIA

**JEAN VIGREUX**, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**SERGE WOLIKOW**, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



# Sommaire

<b>ANNEXES .....</b>	<b>5</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>219</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>259</b>





# Annexes

## A. Repères chronologiques

*Annexe A1. Repères chronologiques (1922-1936).*

### 1922

5 novembre-5 décembre 1922	4e congrès de l'Internationale communiste
30 novembre 1922	Création du Secours rouge international
29 décembre 1922	Premier appel du SRI

---

### 1923

18 mars 1923	Instauration de la journée internationale du SRI, pour l'anniversaire de la Commune de Paris
5 mai 1923	Annonce dans <i>L'Humanité</i> de la formation d'un Comité de Secours rouge
23 juin 1923	Réunion du Plénum du CE du SRI
Août 1923	Robert Lespagnol remplace Lucie Leiciague comme secrétaire du Comité de Secours rouge
27 novembre et 5 décembre 1923	Réunions du Comité central du SRI

---

### 1924

janvier 1924	Ariel secrétaire de la section française du SRI
30 janvier 1924	1e conférence du SRI en URSS
17 juin-8 juillet 1924	5e congrès de l'IC
19-20 juin 1924	Plénum élargi du CE du SRI
22 juin 1924	Manifestation au Pré-Saint-Gervais contre le fascisme et pour l'amnistie
14-16 juillet 1924	1 <sup>e</sup> Conférence internationale du SRI
Novembre 1924	Mobilisation à la frontière espagnole pour l'accueil des exilés
6 novembre 1924	Meeting du SRI à Paris pour Sacco et Vanzetti
9-11 novembre 1924	Meetings pour l'amnistie
14 novembre et 4 décembre 1924	Meetings du SRI à Paris pour les révolutionnaires espagnols

---

## 1925

1er janvier 1925	Attaque contre des grévistes à Douarnenez
9 février 1925	Manifestation à Marseille contre un meeting catholique, 2 morts
23 avril 1925	Fusillade de la rue Damrémont. Arrestation de Clerc et Bernardon
Mars-avril 1925	Réunion du CE élargi de l'IC à Moscou. Une conférence du SRI se tient en même temps
Mai 1925	1er congrès de la section russe du SRI
Mai 1925	Début de la mobilisation contre la guerre au Maroc
Mai 1925	Délégation de Fournier en Roumanie
17 mai 1925	1er congrès national de la section française du SRI
Juin 1925	Délégation de Marcel Willard en Bulgarie
Été 1925	Mutineries sur des navires de guerre français
13 juillet 1925	Arrestation à Alger d'Arrighi, Aucouturier et Lozeray
20 juillet 1925	Début de la guerre en Syrie
30 juillet 1925	Mort du Hongrois Pierre Kovacs au bagne en Guyanne
Août 1925	Délégation de Daniel Renoult en Bulgarie
28 août 1925	Manifestation à Paris contre la terreur blanche en Europe de l'Est
11 septembre 1925	Réunion du Comité central du SRI
Septembre 1925	Délégation de Foulard, Plard, Prévost et Plisnier en Bulgarie
Septembre 1925	Délégation de Torrès en Roumanie
22 septembre 1925	Arrestation d'Ariel (il est expulsé deux jours plus tard)
Octobre 1925	Création du Comité de défense pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans
12 octobre 1925	Grève générale contre la guerre au Maroc. Condamnation des dirigeants du Comité d'action contre la guerre du Maroc
15 octobre 1925	Marcel Cordier secrétaire du Secours rouge, Paul Bazin trésorier
17 octobre 1925	Obsèques d'André Sabatier, tué le 12 octobre.
28 octobre 1925	Réunion des avocats communistes
29 octobre 1925	Condamnation de l'antifasciste italien Ricardo Caretti, accusé de meurtre le 9 février à Marseille
Novembre-décembre 1925	Délégation dans les Balkans de Barbusse, Vernochet et Lamy
12-17 novembre 1925	Procès en Tunisie de Finidori et des dirigeants de la CGTT
18 novembre 1925	Réunion du Comité central du SRI

29 novembre 1925	Meeting à Nîmes du SRI pour les marins emprisonnés
29 décembre 1925	Conférence des secrétaires régionaux du SRI
<hr/>	
<b>1926</b>	
22 janvier 1926	Meeting à Paris contre la terreur blanche dans les Balkans
3 février 1926	Réunion du Comité central du SRI
4 avril 1926	Arrestation à Athènes de Delevallée, en tournée dans plusieurs pays des Balkans
19 avril 1926	Début du procès de Clerc et Bernardon (ce dernier est acquitté)
Mai 1926	Constitution du Comité pour l'amnistie en Pologne
2 mai 1926	Assassinat d'un antifasciste arménien à Lyon
16 mai 1926	1er congrès de la région parisienne du SRI
17-23 mai 1926	Conférence des sections latines du SRI à Paris
25 mai 1926	Meeting du SRI à Paris pour Sacco et Vanzetti
14 juillet 1926	Perturbation à Paris du défilé du 14 juillet avec Primo de Rivera
17 juillet 1926	Conférence nationale des avocats
18-20 juillet 1926	2e congrès national du SRI
24 août 1926	Retour du bagne de Guyane des révolutionnaires hongrois Fathiol et Bodor
19 septembre 1926	Manifestation du SRI devant la prison de Clairvaux
29 octobre 1926	Meeting du SRI à Paris pour Sacco et Vanzetti
30 octobre 1926	Délégation ouvrière à l'ambassade des États-Unis pour Sacco et Vanzetti
31 octobre-1er novembre 1926	Réunion du Comité central du SRI
<hr/>	
<b>1927</b>	
Janvier 1927	Condamnation d'André Obin (12 ans) à 9 ans de maison de correction
10-13 février 1927	Congrès de Bruxelles contre l'impérialisme. Fondation de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale
Février-mars 1927	Agitation en faveur de la loi pour l'amnistie
27 février 1927	Réunion du Comité central du SRI
24 mars-5 avril 1927	2 <sup>e</sup> conférence internationale du SRI
15 mai 1927	Manifestation du SRI pour l'amnistie à Ivry
6 avril 1927	Réunion du Plénum du CE du SRI
22 avril 1927	Discours d'Albert Sarraut à Constantine : "le communisme, voilà l'ennemi !"
10 mai 1927	Confirmation en appel des condamnations des dirigeants communistes et syndicaux pour leur action contre la guerre au Maroc. Nomination de Jean Chiappe comme préfet de police de Paris

Été 1927	Emprisonnement des dirigeants communistes et syndicaux condamnés pendant la guerre au Maroc
1-3 juillet 1927	Meetings dans toute la France contre la contrainte par corps
8 juillet 1927	Retour du bague de Nouvelle-Calédonie du révolutionnaire hongrois Sziber
12 juillet 1927	Libération d'Arrighi, Aucouturier et Lozeray
23-24 juillet 1927	2e congrès de la région parisienne du SRI
23 juillet 1927	Meeting unitaire à Paris pour Sacco et Vanzetti
24 juillet 1927	Libération de Clerc
25 juillet 1927	Condamnation des 7 inculpés de "l'affaire Crémet"
7 août 1927	Manifestation au Bois de Vincennes pour Sacco et Vanetti. Délégation à l'ambassade des États-Unis pour Sacco et Vanzetti
8 août 1927	Grève générale. Meeting du SRI à Paris pour Sacco et Vanzetti
21-22 août 1927	Weekend de mobilisations pour Sacco et Vanzetti
22 août 1927	Délégation à l'ambassade des États-Unis pour Sacco et Vanzetti
23 août 1927	Exécution Sacco et Vanzetti. Manifestation violente à Paris
19 septembre 1927	Défilé de l'American Legion à Paris. Manifestation communiste à Clichy
09 octobre 1927	Cortège funèbre de Sacco et Vanzetti à Saint-Ouen
9-10 octobre 1927	1e conférence nationale du SRI
Novembre 1927	Délégation en URSS pour le 10e anniversaire de la révolution d'Octobre
3 novembre 1927	Libération des quatre parlementaires communistes incarcérés (Cachin, Doriot, Duclos, Marty)
3 décembre 1927	Premier numéro de <i>La Défense</i> , organe du SRI
Décembre 1927	Première campagne de secours d'hiver du SRI, "Noël rouge des emprisonnés"

---

## 1928

12 janvier 1928	Levée de l'immunité parlementaire de 5 députés communistes. Cachin et Vaillant-Couturier sont arrêtés. Marty, Doriot et Duclos passent à la clandestinité
25 janvier 1928	Arrestation d'André Marty
19 février 1928	Réunion du Comité central du SRI
1-24 mai 1928	Procès des autonomistes alsaciens
3-7 mai 1928	Procès en conseil des guerres de 28 mutins de Calvi. Intense campagne d'agitation du SRI
8 juillet 1928	Réunion du Comité central du SRI
17 juillet-1er septembre 1928	6e congrès de l'IC

Août 1928	3e congrès de la région parisienne du SRI
5 août 1928	Manifestation communiste réprimée à Ivry : 1339 arrestations
26-30 août 1928	Réunion du Plénum du CE du SRI. Adoption des statuts internationaux du SRI
27 août 1928	Manifestation communiste contre le pacte Briand-Kellogg : 1400 arrestations
9 septembre 1928	Manifestation communiste interdite à Saint-Denis : 700 arrestations
25 octobre 1928	Obsèques de 19 ouvriers tués sur un chantier : 2000 arrestations préventives

---

## 1929

Mars 1929	Réunion du Présidium du SRI à Moscou, en présence de Cordier et Bazin
9-10 mars 1929	Congrès antifasciste international à Berlin
24 mars 1929	Intervention de la police contre le congrès de la région parisienne de la SFIC. Un policier est tué. Charles Clément, inculpé d'assassinat, est acquitté le 21 décembre.
17 avril 1929	Tentative de délégation à la présidence de la République pour demander la libération du bagne de Paul Roussenq. Meeting du SRI.
25 avril 1929	Procès d'André Marty. Le siège du SRI est assiégé par la police
1er mai 1929	Manifestation sanglante à Berlin (12 morts). À Paris, 3400 arrestations préventives
19 mai 1929	Perturbation par les communistes d'un meeting aérien à Vincennes
19 mai 1929	Manifestation anticoloniale à Tananarive (Madagascar). Arrestation quelques jours plus tard de Planque et Vittori
26 mai 1929	Manifestation au Mur des fédérés : 44 arrestations
9 juin 1929	Arrestation de Maurice Thorez lors d'une réunion clandestine du Comité central de la SFIC
9 juin 1929	Meeting du SRI à Besançon, à la veille du procès de l'autonomiste alsacien Karl Roos
12 juillet 1929	Meeting anticolonial du SRI à Paris
17 juillet 1929	Perquisitions aux sièges de la SFIC et de <i>L'Humanité</i>
21 juillet 1929	Coup de filet policier lors d'une réunion secrète de préparation du 1er août à Villeneuve-Saint-Georges : les 94 participants sont arrêtés
23 juillet 1929	Ouverture d'une information pour complot contre la sûreté intérieure de l'État
24 juillet 1929	Persquisition du siège du SRI

1er août 1929	"Journée rouge" de mobilisation contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'URSS. Saisie de <i>L'Humanité</i> . Dans les jours suivants, le SRI mène campagne contre la répression
Août 1929	Gaston Pérau se rend en Algérie pour défendre des inculpés
25 septembre 1929	Meeting de solidarité du SRI et du SOI avec les grévisites de Gastonia (États-Unis). Une délégation se rend à l'ambassade le 3 octobre
29 septembre 1929	Conférence d'information de la région parisienne du SRI
Novembre 1929-mai 1930	Séjour de l'avocat Robert Foissin à Madagascar
1 et 15 décembre 1929	4e congrès de la région parisienne du SRI
Décembre 1929	Délégation d'André Berthon en Bulgarie
8 décembre 1929	Conférence juridique internationale à Berlin. Fondation de l'Association juridique internationale
23 décembre 1929	Meeting du SRI à Paris contre le centenaire de la colonisation de l'Algérie

---

### 1930

Janvier 1930	Grèves dans plusieurs secteurs pour les salaires
janvier-février	Campagne du SRI contre le centenaire de la colonisation de l'Algérie
21 février 1930	Perturbation d'un défilé antisoviétique à la salle Bullier. Bagarres avec les Jeunesses patriotes et la police
2 février 1930	Réunion du Comité central du SRI
Mars 1930	Mutinerie des marins d'Oléron. Une délégation ouvrière d'enquête se rend sur place.
Mars-avril 1930	Campagne du SRI contre la répression en Indochine après les événements de Yen Bay
6 mars 1930	Journée internationale de mobilisation à l'appel de l'IC
24 avril 1930	Libération de Maurice Thorez, après le paiement de son amende
1er mai 1930	Manifestations du 1er mai : 800 arrestations en région parisienne. Saisie de <i>L'Humanité</i>
9 mai 1930	Libération des derniers détenus communistes pour "complot"
14 mai 1930	Condamnation de 11 vendeurs de <i>L'Avant-garde</i>
17-19 mai 1930	3e congrès national du SRI
22 mai 1930	Manifestation d'Indochinois devant le palais de l'Élysée. Plusieurs arrestation et expulsions
Mai-juin 1930	Mobilisations dans les prisons pour la défense du régime politique
20 juin 1930	Meeting du SRI Paris contre la répression en Pologne et en Indochine

27 juin 1930	Meeting communiste à Paris contre la répression en Indochine. Manifestation devant l'ambassade polonaise
Été 1930	Grèves du textile dans le Nord
19 octobre 1930	Conférence de la région parisienne du SRI
15-16 novembre 1930	Réunion du Comité central du SRI

---

### 1931

16 janvier 1931	Libération d'André Marty
25 février 1931	Ouverture du procès des 5 mutins de Calvi, qui seront acquittés. Campagne d'agitation du SRI
Mars 1931	Pétition pour Paul Roussenq
Mars 1931	Délégation d'Albert Fournier en Roumanie
Mai 1931	Mobilisation du SRI pour Tao, rapatrié en Indochine
1er mai 1931	Manifestation du 1er mai : un millier d'arrestations à Paris
6 mai 1931	Ouverture de l'Exposition coloniale
12-15 avril 1931	Réunion du Plénum du SRI
31 mai 1931	1er congrès de la région Nord du SRI
Juin-Août 1931	Mobilisation en faveur des Noirs de Scottsboro, condamnés à mort aux États-Unis. Tournée de meetings et réunions en France et en Belgique avec Eda Wright et John Engdahl
13-14 juin 1931	5e congrès de la région parisienne du SRI
27-28 juin 1931	Réunion du Comité central du SRI
31 juillet 1931	Départ de l'avocat Gaston Pérau en Indochine
Août-novembre 1931	Voyage de militants du SRI en URSS
19 septembre 1931	Ouverture de l'exposition anticoloniale "La vérité sur les colonies"
28 septembre 1931	Mise à sac de la Bellevilloise par la police
4 octobre 1931	Conférence d'information de la région parisienne du SRI
12 décembre 1931	Instauration par le SRI de la journée internationale contre la terreur dans les colonies, en commémoration de la "Commune de Canton"
26 décembre 1931	Loi d'amnistie

---

### 1932

Janvier 1932	Interdiction des journaux des <i>patronati</i> italien et polonais
12 janvier 1932	Arrestation de 3000 chômeurs dans une manifestation à Paris
Mars-avril 1932	Grèves du textile à Vienne
17 mars 1932	Edmond Fritsch tué par la police à Vitry lors d'une action de chômeurs. 120 000 personnes assistent aux funérailles le 24 mars



28-29 mars 1932	Réunion du Comité central du SRI
6 juin 1932	Première réunion de la commission coloniale du SRI
Été 1932	Affaire "Fantomas" (espionnage industriel au profit de l'URSS)
Été 1932	Tournée de Gabriel Citerne en Algérie
9-10 juillet 1932	Réunion du Comité central du SRI
22 juillet 1932	Thomas Olszanski, syndicaliste communiste d'origine polonaise, est déchu de sa nationalité
Août 1932	Répression à Madagascar contre le SRI
13-15 août 1932	6e congrès de la région parisienne du SRI
27-29 août 1932	Congrès d'Amsterdam contre la guerre impérialiste
11-18 septembre 1932	Tournée de Lacour du SRI dans les Côtes-du-Nord, en appui aux luttes des paysans contre les saisies
29 septembre 1932	Création d'un Comité d'amnistie par la CGT, le CDS, la LDH. Le SRI le rejoint avant d'en être exclu
10 octobre 1932	Mobilisation devant l'ambassade des États-Unis en faveur des neufs Noirs de Scottsboro
14-17 octobre 1932	4e congrès national du SRI
9 novembre 1932	Meeting à Paris du Comité pour l'amnistie, participation du SRI
10-23 novembre 1932	Congrès mondial du SRI
11 novembre 1932	Manifestations de front unique pour l'amnistie
16 novembre 1932	Meeting du SRI pour l'amnistie à Paris
19 novembre 1932	Assemblée à Paris des travailleurs et étudiants indochinois
6 décembre 1932	Réception à Paris avec la mère de Tom Mooney, emprisonné aux États-Unis
28 décembre 1932	Retour en métropole de Paul Roussenq, libéré du bagne

---

### 1933

Janvier 1933	Campagne pour la libération de Joseph Ducroux
Janvier-été 1933	Tournée de meetings pour l'amnistie avec Paul Roussenq
19 février 1933	Réunion du Comité central du SRI
22 février 1933	Meeting à Paris du Comité balkanique, nouvellement constitué
27 février 1933	Incendie du Reichstag en Allemagne
Mars 1933	Grève des usines Citroën
9 mars 1933	Constitution du Comité d'amnistie et de défense des Indochinois
Mai 1933	Mobilisation contre le verdict du procès de Saigon du 7 mai

Mai-septembre 1933	Tournée de meetings du SRI avec le député en exil du KPD Paul Schwenk
27-28 mai 1933	Conférence régionale antifasciste à Paris
4-6 juin 1933	Congrès de Pleyel contre le fascisme. Naissance du Comité mondial contre la guerre et le fascisme
11 juin 1933	Libération de François Vittori
17-25 juin 1933	Semaine de solidarité avec les victimes du nazisme
20 juin 1933	Mort de Clara Zetkin, présidente du SRI
Été 1932	Grève du bâtiment à Strasbourg
Juillet 1933	Délégation de Georges Pitard en Roumanie
Août-octobre 1933	Séjour de l'avocat Albert Delevallée à Madagascar. Il participe à des meetings à son retour en métropole
Août-novembre 1933	Voyage de Paul Roussenq et de militants du SRI en URSS
9-17 septembre 1933	Semaine de solidarité en faveur des victimes de la terreur en Indochine
11, 20, 24 septembre	Meetings massifs en soutien aux antifascistes allemands
28-29 octobre 1933	7e congrès de la région parisienne du SRI
Novembre 1933-février 1934	Tournée de meetings de Paul Roussenq à son retour d'URSS
3 novembre 1933	Libération de Joseph Ducroux
20 novembre 1933	Constitution du Comité pour la libération de Dimitrov, Torgler, Popov et Tanev
28 novembre 1933	Action du SRI contre l'ambassade d'Allemagne
14 décembre 1933	Organisation de 20 meetings simultanés en région parisienne contre le nazisme
19 décembre 1933	Meeting antifasciste de Luna-Park
<hr/>	
<b>1934</b>	
26 janvier 1934	Départ de Marseille la délégation d'enquête ouvrière en Indochine
27 janvier 1934	Confirmation en appel de la dissolution de la section malgache du SRI
Février 1934	Délégation de Paul Vienney en Pologne
Février 1934	Le comité pour la libération des inculpés de l'incendie du Reichstag se transforme en Comité Thaelmann
9 et 12 février 1934	Manifestations antifascistes en réaction à l'émeute d'extrême-droite du 6 février.
12 février 1934	Début de l'insurrection ouvrière à Vienne, écrasée en quelques jours. Campagne de solidarité du SRI
17 février 1934	Obsèques des manifestants tués par la police les 9 et 12 février
26 février 1934	Henri Vuillemin est tué par la police dans une manifestation

3-5 mars 1934	Réunion du Comité central du SRI
11 avril 1934	Retour de la délégation en Indochine. Tournée de meetings en métropole
11 avril 1934	Assassinat de Joseph Fontaine par des militants d'extrême-droite
21 avril 1934	Mobilisation du SRI dans les ports, pour la libération de Thaelmann
9 mai 1934	Roger Scorticatti, manifestant de 16 ans, est tué par la police
20-21 mai 1934	Congrès national antifasciste
9-10 juin 1934	Réunion du Comité central du SRI
23 juin-1er juillet 1934	Semaine "Clara Zetkin-Thaelmann", en faveur des victimes de la terreur blanche et du fascisme
Juillet 1934	Création par le SRI d'un fonds international "Clara Zetkin" de secours aux enfants des antifascistes tués ou emprisonnés
27 juillet 1934	Signature du pacte d'unité d'action entre la SFIC et la SFIO
15 août 1934	Réunion du Comité central du SRI
4-6 août 1934	Congrès mondial des femmes. Création du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme
8 août 1934	Libération d'Edouard Planque
6 septembre 1934	Meeting unitaire contre la terreur en Bulgarie
5-19 octobre 1934	Insurrection ouvrière aux Asturies (Espagne)
10 octobre 1934	Réunion du Comité central du SRI
17 octobre 1934	Expulsion de Thomas Olszanski
2 novembre 1934	Constitution du Comité populaire d'aide à toutes les victimes du fascisme en Espagne
5-12 décembre 1934	Semaine du SRI contre la répression coloniale
29 décembre 1934	Courrier d'Elena Stassova (présidente du SRI) pour une action commune avec la FSI et le Fonds Matteotti

---

## 1935

11-13 janvier 1935	8e congrès de la région parisienne du SRI
10 février 1935	Rassemblement antifasciste à Toulouse
16-17 mars 1935	Conférence nationale du SRI
13-14 avril 1935	Conférence européenne d'aide aux victimes de la terreur en Espagne
10 juillet 1935	Délégation au ministère de l'Intérieur, pour remettre une pétition de 3 millions de signatures pour l'amnistie et des grâces présidentielles
14 juillet 1935	Manifestation du Rassemblement populaire
25 juillet-20 août 1935	7e congrès de l'IC

Août 1935	Campagne de solidarité avec les victimes des manifestations de Brest et Toulon
Août-septembre 1935	Réunion du Plénum du SRI à Moscou
12-13 octobre 1935	Réunion du Comité central du SRI
8 novembre 1935	Constitution d'un Comité d'aide aux victimes de la guerre en Éthiopie

---

### 1936

Janvier 1936	Transformation de la revue <i>MOPR</i> en <i>Unité pour l'aide et la défense</i>
Janvier 1936	Adhésion du SRI au Centre de liaison des comités pour le statut des émigrés
27 janvier 1936	Lettre du SRI aux parlementaires pour l'amnistie
Février 1936	Envoi d'un convoi sanitaire en Éthiopie
Mars 1936	La section française du SRI se renomme Secours rouge de France
30 mars 1936	Formation d'un Comité national de secours aux réfugiés antifascistes
3 mai 1936	Victoire du Front populaire aux élections législatives
16-17 mai 1936	Réunion élargie du Comité central du SRI
20-21 juin 1936	Conférence internationale pour le droit d'asile
2 juillet 1936	Conférence intergouvernementale à Genève pour l'établissement d'un statut juridique en faveur des réfugiés allemands
3 août 1936	Constitution de la Commission de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol, après le soulèvement nationaliste de Franco
31 octobre-1er novembre 1936	Conférence nationale extraordinaire. Le SRF devient le Secours populaire de France
16 novembre 1936	Explosion de Saint-Chamas : mobilisation du Secours populaire en faveur des victimes

## **B. Le SRI, une organisation internationale**

### **B1. Une organisation auxiliaire de l'Internationale communiste**

*Annexe B1-1. Résolution du 1er congrès de l'Internationale communiste sur la terreur blanche, mars 1919.*

#### **Résolution sur la terreur blanche<sup>1</sup>**

Le système capitaliste fut dès son début un système de rapine et d'assassinats massifs. Les horreurs de l'accumulation primitive, la politique coloniale qui, au moyen de la Bible, de la syphilis et de l'alcool, amena l'extermination impitoyable de races et de peuplades entières ; la misère, la famine, l'épuisement et la mort prématurée d'innombrables millions de prolétaires exploités, la répression sanglante de la classe ouvrière lorsqu'elle s'insurgeait contre ses exploiters, et enfin la boucherie immense et inouïe qui a transformé la production mondiale en une production de cadavres humains - voilà l'image de l'ordre capitaliste.

Dès le début de la guerre les classes dominantes qui, sur les champs de batailles avaient tué plus de dix millions d'hommes et en avaient estropiés encore bien davantage, ont érigé à l'intérieur de leurs pays aussi le régime de la dictature sanglante. Le gouvernement tsariste russe fusilla et pendit les ouvriers, organisa des pogromes contre les juifs, extermina tout ce qui vivait dans le pays. La monarchie autrichienne étrangla dans le sang l'insurrection des paysans et des ouvriers ukrainiens et tchèques. La bourgeoisie anglaise assassina les meilleurs représentants du peuple irlandais. L'impérialisme allemand fit rage à l'intérieur de son pays et les marins révolutionnaires furent les premières victimes de cette brute. En France on abattit les soldats russes qui n'étaient pas prêts à défendre les profits des banquiers français. En Amérique la bourgeoisie lyncha les internationalistes, condamna des centaines parmi les meilleurs prolétaires à vingt ans de travaux forcés, abattit les ouvriers pour faits de grèves.

Lorsque la guerre impérialiste commença à se transformer en guerre civile, et que les classes dominantes, ces malfaiteurs les plus grands que l'histoire du monde ait jamais connus, se trouvèrent menacés du danger immédiat de l'effondrement de leur régime sanglant, leur bestialité devint encore plus cruelle.

Dans sa lutte pour le maintien de l'ordre capitaliste, la bourgeoisie emploie les méthodes les plus inouïes, devant lesquelles palissent toutes les cruautés du moyen-âge, de l'Inquisition et de la colonisation.

La classe bourgeoise, se trouvant au bord de sa tombe, détruit maintenant physiquement la force productive la plus importante de la société humaine - le prolétariat, et s'est démasquée à présent par cette terreur blanche dans toute sa hideuse nudité.

Les généraux russes, cette personnification vivante du régime tsariste, ont tué et tuent encore en masse les ouvriers avec l'appui direct ou indirect des social-traîtres. Durant la domination des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks en Russie, des milliers d'ouvriers et de paysans remplissaient les prisons et les généraux exterminaient des régiments entiers pour cause de désobéissance. À présent, les Krasnov et les Dénikine, jouissant de la collaboration

---

<sup>1</sup> « Résolution sur la terreur blanche », 1er congrès de l'IC, in *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Paris, Librairie du travail, 1934.

bienveillante de l'Entente, ont tué et pendu des dizaines de milliers d'ouvriers, décimé, pour terroriser ceux qui restaient encore, ils laissèrent même pendant trois jours les cadavres pendus à la potence. Dans l'Oural et dans la Volga, les bandes de gardes-blancs tchécoslovaques coupèrent les mains et les jambes des prisonniers, les noyèrent dans la Volga, les firent enterrer vivant. En Sibérie, les généraux abattirent des milliers de communistes, une quantité innombrable d'ouvriers et de paysans.

La bourgeoisie allemande et autrichienne ainsi que les social-traîtres ont bien montré leur nature de cannibales, lorsqu'en Ukraine ils pendirent à des potences transportables en fer, les ouvriers et les paysans qu'ils avaient pillés, ainsi que les communistes, leurs propres compatriotes, nos camarades allemands et autrichiens. En Finlande, pays de la démocratie bourgeoise, ils ont aidé la bourgeoisie finlandaise à fusiller plus de treize à quatorze mille prolétaires et à en torturer à mort plus de quinze mille dans les prisons.

À Helsingfors, ils poussèrent devant eux des femmes et des enfants pour se protéger contre les mitrailleuses. C'est par leur appui que les gardes-blancs finlandais et les aides suédois ont pu se livrer à ces orgies sanglantes contre le prolétariat finlandais vaincu. A Tammerfors on força les femmes condamnées à mort à creuser elles-mêmes leurs tombes, à Viborg on abattit des centaines de femmes, d'hommes et d'enfants finlandais et russes.

À l'intérieur de leur pays, la bourgeoisie et la social-démocratie allemande, par la répression sanglante de l'insurrection ouvrière communiste, par l'assassinat bestial de Liebknecht et de Luxemburg, en tuant et en exterminant les ouvriers spartakistes, ont atteint le degré extrême de la rage réactionnaire. La terreur massive et individuelle des blancs - voilà le drapeau qui guide la bourgeoisie.

Dans d'autres pays c'est le même tableau qui s'offre à nous.

Dans la Suisse démocratique tout est prêt pour l'exécution des ouvriers au cas où ils oseraient violer la loi capitaliste. En Amérique, le bague, la loi du lynch et la chaise électrique apparaissent comme les symboles choisis de la démocratie et de la liberté.

En Hongrie et en Angleterre, en Bohême et en Pologne - partout la même chose. Les assassins bourgeois ne reculent devant aucune infamie. Pour raffermir leur domination ils déchaînent le chauvinisme et organisent par exemple la démocratie bourgeoise ukrainienne, avec le menchevik Petlyura à sa tête ; celle de Pologne avec le social-patriote Pilsudsky et ainsi de suite ; des pogromes immenses contre les juifs qui dépassent de loin ceux qu'organisaient les policiers du Tsar. Et si la racaille polonaise réactionnaire et « socialiste » a assassiné les représentants de la Croix Rouge russe, ce n'est là qu'une goutte d'eau dans la mer de crimes et d'horreurs du cannibalisme bourgeois décadent.

La « Ligue des Nations » qui, selon les déclarations de ses fondateurs, doit amener la paix, va vers une guerre sanglante contre le prolétariat de tous les pays. Les puissances de l'Entente voulant sauver leur domination, frayant avec des armées de noirs la voie vers une terreur d'une brutalité incroyable.

En maudissant les assassins capitalistes et leurs aides social-démocrates, le premier Congrès de l'Internationale Communiste appelle les ouvriers de tous les pays à rassembler toutes leurs forces pour mettre définitivement fin au système d'assassinat et de rapine en abattant la puissance du régime capitaliste.

**Extrait du discours d'ouverture de Zinoviev<sup>2</sup> :**

« Je pense, camarades, qu'il ne nous est jamais arrivé de contempler des événements aussi grandioses et aussi pleins de signification historique que ceux qui se déroulent depuis cinq ans.

Il est naturel que nous consacrons nos premiers mots à la mémoire des innombrables héros tombés dans tous les pays en luttant pour la cause communiste. J'ai eu l'occasion de lire un petit recueil consacré à la mémoire d'un détachement d'ouvriers de Schlussembourg, l'un de ceux qui défendirent en 1919 notre Petrograd rouge. Schlussembourg n'est qu'un petit bourg industriel. Eh bien : ce petit Schlussembourg a donné à la Russie des Soviets des centaines de combattants dont beaucoup ont péri les armes à la main en défendant Petrograd. Et si nous considérons le Schlussembourg collectif, c'est-à-dire l'ensemble de la classe ouvrière de toute la Russie, les communistes du monde entier, nous comprendrons combien sont lourdes et innombrables les pertes de la Révolution. Autre exemple : l'énumération, entreprise par quelques camarades moscovites, des communistes tombés en combattant pendant ces dernières années, a formé un livre de 15 à 20 feuilles d'imprimerie.

Et encore, ce livre ne contient-il que les noms des camarades les plus éminents. Et nous savons que sous le drapeau des Soviets ont péri des dizaines de milliers de héros anonymes, dont le nom est perdu à jamais pour l'Histoire. Durant ces dernières années, il n'est pas resté une seule rue dans les grandes villes allemandes, où n'ait coulé le sang des ouvriers combattant sous l'étendard communiste. En Hongrie, des milliers et des milliers de nos frères ont péri dans leur grande entreprise révolutionnaire, et beaucoup d'autres gémissent encore en prison. Il y a deux semaines, 170 communistes ont été arrêtés à Budapest. En Finlande, où le prolétariat a fait une première tentative de soulèvement, des dizaines de milliers d'ouvriers ont été tués, et des milliers restent encore en prison. En Roumanie, tout le Congrès de notre Parti a été écroulé, et plusieurs des participants ont été fusillés. En Grèce, un grand nombre de militants communistes n'ont été libérés de prison que par des soldats mutinés, les mêmes soldats qui, soit dit en passant, ont désarmé leurs propres officiers au cri de « Vive Lénine ». En Amérique, des centaines d'entre les meilleurs de nos militants ont connu le bagne, et pour appartenir au Parti Communiste, on est frappé par la bourgeoisie américaine d'au moins vingt ans de travaux forcés. En Italie, nos camarades soutiennent depuis plusieurs années une guerre civile avec un succès divers, et vous savez qu'au moment où nous ouvrons notre IV<sup>e</sup> Congrès Mondial la classe ouvrière italienne est littéralement mise au pillage par la bande fasciste, dont, il est intéressant de le remarquer, les chefs sont issus des rangs des anciens socialistes. Comme nous l'avons toujours vu au cours de notre révolution, les renégats du socialisme se révèlent des bourreaux particulièrement acharnés, particulièrement impitoyables, de la classe ouvrière ; ce sont eux qui, sur l'indication de la bourgeoisie, assouvissent la vengeance la plus féroce contre le prolétariat de leur pays. Je crois, camarades, que, nous reportant par la pensée au début de notre révolution et considérant le bilan de ces cinq premières années de la lutte grandiose engagée par la classe ouvrière universelle pour la victoire de la Révolution prolétarienne, nous devons avant tout commémorer les meilleurs d'entre nous, nos meilleurs camarades, que nous n'avons plus parmi nous, nos camarades qui ont péri dans la Russie des Soviets et dans le monde entier

---

<sup>2</sup> *La Correspondance internationale*, 27 novembre 1922.

pour la cause du communisme. Gloire éternelle aux premiers champions de la Révolution prolétarienne universelle ».

*L'assistance se lève ; l'orchestre joue la "Marche Funèbre".*

[...] ».

### **Discours de Clara Zetkin<sup>3</sup> :**

Quand l'Internationale Communiste se réunit pour délibérer, elle pense toujours aux victimes qui sont tombées sur les champs de bataille de la lutte des classes. Nous avons honoré avec douleur et fierté nos morts inoubliables. Notre devoir est de penser aux milliers de camarades qui gémissent dans les prisons pour avoir voulu briser les chaînes du prolétariat.

En Roumanie, en Yougo-Slavie, en Grèce, partout les prisons sont combles, les prolétaires et les communistes sont poursuivis et martyrisés.

Il en est de même en Hongrie, où la terreur blanche d'Horthy sévit toujours. En Pologne le camarade Dombal, l' élu au Sejm des petits paysans, a été condamné aux travaux forcés, malgré l'immunité parlementaire. Pendant la campagne électorale, plus de 500 communistes ont été jetés dans les cachots. En Galicie et dans tous les territoires limitrophes de la Pologne, le prolétariat est honteusement opprimé, les affaires politiques sont jugées par des conseils de guerre. La Pologne est une démocratie !

Passons aux États qui bordent la mer Baltique. Dans les prisons de Finlande, des hommes et des femmes courageux gémissent encore depuis la Révolution, depuis la défaite sanglante que Mannerheim, l'allié du chef de bande allemand Von Der Goltz, leur a infligé.

En Estonie, notre inoubliable camarade Kingisepp a expiré sous les coups de la bourgeoisie et les prisons sont pleines de détenus politiques martyrisés.

En Lettonie, on a condamné à mort le camarade Klewe-Klawin et de nombreux camarades attendent dans les prisons leur jugement par les tribunaux blancs. Tournons-nous vers l'Allemagne, dirigé par un président qui s'appelle toujours social-démocrate, bien qu'il n'y ait pas un seul article de l'ancien programme social-démocrate qu'il n'ait trahi et foulé aux pieds. Dans les forteresses et prisons bavaroises, il y a encore des communistes et des révolutionnaires emprisonnés depuis que la République des Soviets de Munich a été renversée, il y a près de trois ans. Les cris de secours de ces martyrs de la Terreur blanche traversent toujours les murs des cachots, sans que les chefs des Internationales II et III/2 fassent intervenir leurs sentiments de pitié, comme ils l'ont fait dans le procès du parti socialiste-révolutionnaire, avant-garde de la contre-révolution en Russie. Il s'en faut de beaucoup que toutes les victimes des combats de Mars aient quitté leurs cachots. Max Hœlz le courageux soldat de la Révolution est toujours enfermé, alors que les masses prolétariennes réclament la fin de son martyre. Et tout cela en dépit de l'amnistie octroyée par le gouvernement de coalition social-démocrate et bourgeois, qui de plus en plus apparaît comme une mauvaise plaisanterie envers le prolétariat révolutionnaire. Naguère encore, le sang prolétarien a rougi les rues de Berlin, le sang de prolétaires qui n'ont même pas combattu pour leur cause, mais qui ont voulu défendre la République bourgeoise contre la réaction monarchiste. Toutes les violences, tous les crimes de cette contre-révolution restent impunis. Le procès de Leipzig contre les meurtriers de Rathenau n'a été qu'un

---

<sup>3</sup> *La Correspondance internationale*, 27 novembre 1922.



encouragement à l'assassinat politique. L'Allemagne a un ministre de la justice social-démocrate !

En France, les héroïques marins de la mer Noire sont encore enfouis dans les cachots, pour n'avoir pas voulu combattre la Russie des Soviets, la République révolutionnaire des ouvriers et paysans. Pendant la grande grève du Havre, entreprise avec courage et conduite avec dévouement, le sang ouvrier a coulé et beaucoup d'ouvriers révolutionnaires ont été emprisonnés.

En Italie, la contre-révolution n'est pas encore satisfaite de voir les fascistes détruire les Bourses du Travail, les coopératives, assassiner les ouvriers révolutionnaires. La justice de la bourgeoisie consacre ce que le fascisme a commencé.

D'Angleterre, la patrie-type de la démocratie, la terreur juridique s'étend sur toutes les contrées d'outre-mer, les colonies. Dans l'Afrique du Sud, les ouvriers qui ont défendu leurs droits par la grève languissent par centaines dans les prisons. Aux Indes, en Égypte, la bourgeoisie française juge les révolutionnaires indigènes qui défendent leur liberté, leur indépendance et leur patrie contre le brigandage impérialiste britannique, contre les militants révolutionnaires qui veulent affranchir les exploités de la servitude étrangère comme de celle de leur bourgeoisie nationale.

Aux États-Unis d'Amérique, les révolutionnaires, les communistes, sont poursuivis avec une barbarie et un raffinement sans égal, maltraités, privés de tous leurs droits, en butte aux violences les plus effroyables.

Les poursuites contre les révolutionnaires, la terreur bourgeoise sont devenues un phénomène universel. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les prolétaires sont fatigués de se laisser exploiter, ils réclament leurs droits et combattent pour les obtenir. Cet état de chose exprime l'anxiété de la bourgeoisie, la vengeance de la classe dominante. Assurément, la bourgeoisie paraît encore solide mais elle sent que sa domination vacille sous les coups de forces révolutionnaires irrésistibles. Elle cherche par tous les moyens, par la ruse et par la violence, à conserver son pouvoir sous le manteau de la démocratie, par sa justice de classe. Et cependant cette bourgeoisie ne pourrait conserver le pouvoir par ses propres forces, dans la période historique actuelle. La désagrégation de l'économie capitaliste est trop flagrante, la faillite du régime bourgeois annonce la fin prochaine d'un monde où la bourgeoisie domine et exploite. C'en serait fait de la bourgeoisie, si elle ne trouvait des alliés dans les chefs ouvriers réformistes de tous les pays. Voilà ceux qui érigent les fortifications qui permettent à la bourgeoisie de maintenir sa domination ; ils sont responsables de ce que des milliers de prolétaires peuplent les prisons au lieu de concentrer leur force contre le capitalisme.

Camarades, c'est notre devoir d'adresser un salut fraternel à tous ceux, - quels qu'ils soient, dans quelque patrie qu'ils puissent souffrir (Applaudissements) – d'adresser notre salut à tous ceux qui ont eu assez de force pour combattre et à qui on n'a à reprocher que leur défaite. Nous les saluons chaleureusement, persuadés que nous sommes, que ceux qui ont été assez courageux pour engager la lutte contre un monde d'ennemis seront assez forts pour tenir la tête haute sous les coups. Nous les saluons, persuadés que leur libération ne sera pas l'œuvre de l'humanitarisme, de la justice et autres belles choses dont la bourgeoisie nous berce, mais seulement de l'action des masses prolétariennes qui vont irrésistiblement de l'avant et à qui aucune porte de prison ne saurait offrir de longue résistance. C'est une dette d'honneur que le prolétariat a contractée envers ses défenseurs. Nous saluons nos frères les plus aimés, nous croyons que leur volonté restera inébranlable, même si l'heure de leur libération ne devait

sonner que le jour où le drapeau triomphant de la révolution prolétarienne flottera sur le monde entier.

### **Salut aux emprisonnés et aux victimes du capitalisme<sup>4</sup>**

Prisonniers du capitalisme ! Combattants pour l'émancipation de la classe ouvrière jetés en prison par les gouvernements capitalistes ! C'est à vous que s'adresse le premier salut des représentants du prolétariat révolutionnaire de tous les pays, réunis au IV<sup>e</sup> Congrès mondial de l'internationale Communiste.

Camarades ! Chaque année, les Congrès mondiaux de l'avant-garde du prolétariat révolutionnaire, quand ils enregistrent les victoires remportées par la classe ouvrière, rendent les honneurs aux victimes tombées dans la lutte, à ceux qui sont morts exécutés par les bourreaux et à ceux qui pourrissent dans les prisons. Mais cette fois-ci, le Capitalisme a serré les rangs, son assaut a pris un caractère d'acharnement extrême, sa cruauté dépasse toutes les bornes. De nouveau, dans tous les pays capitalistes, partout où la « lutte finale » est engagée par le prolétariat en lutte contre son ennemi de classe, le sang prolétarien coule à flots et les meilleures forces ouvrières sont réduites à l'impuissance dans les prisons. Les vagues de la terreur blanche déferlent sur les pays capitalistes.

L'Italie est mise à feu et à sang par les fascistes, qui incendient les locaux des syndicats, des coopératives et des partis, ne s'arrêtant même pas devant le sac des appartements privés où habitent les militants de la lutte de classes.

En France, les marins, ces héros qui ont refusé de marcher contre la Russie ouvrière et paysanne, continuent de languir dans les prisons ; les grévistes du Havre sont fauchés par les mercenaires du capitalisme.

En Allemagne, les rues de Berlin se sont de nouveau ensanglantées de sang ouvrier et les combattants contre les bandes monarchistes sont jetés en prison. Les militants des Soviets de Bavière, bien que la République des Soviets bavaroise ait été renversée depuis trois ans déjà, continuent à végéter dans les cachots. Malgré des amnisties répétées, beaucoup de ceux qui ont pris part au soulèvement des masses n'ont pas été remis en liberté.

En Finlande, les prisons regorgent de détenus, les arrestations et les supplices continuent.

En Estonie, avant et après l'exécution du cher camarade Kinguissep, les prisons n'ont cessé d'être pleines de représentants du prolétariat révolutionnaire.

En Lettonie, on érige à nouveau les potences. Le camarade Klaus-Kliavine est condamné à mort, le sort de centaines d'autres ouvriers détenus n'est pas encore décidé.

Dans la Pologne « démocratique », ceux qui luttent pour le communisme sont, en vertu des termes du code tsariste, condamnés aux travaux forcés. Les tribunaux bourgeois foulent aux pieds leurs propres lois. Le camarade Dombal, malgré le droit d'immunité dont officiellement doivent jouir les députés, est condamné lui aussi aux travaux forcés et purge déjà sa peine. Les comités électoraux sont mis en état d'arrestation ; plus de 500 personnes sont en prison pour avoir participé à la campagne électorale ; l'état de siège est déclaré dans les régions frontalières ; les exécutions sommaires se multiplient.

---

<sup>4</sup> « Résolution sur la question de l'éducation », *IV<sup>e</sup> congrès communiste mondial. Résolutions*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1923.

En Roumanie, on tue les détenus sous le prétexte de tout repos qu'ils ont « tenté de s'enfuir ». Les supplices appliqués dans les prisons pendant les interrogatoires des prévenus provoquent l'indignation et les protestations de l'opinion bourgeoise elle-même.

En Yougo-Slavie, ce sont les mêmes arrestations, les mêmes supplices au fond des cachots, les mêmes insultes ; les ouvriers y sont des martyrs.

En Grèce, après la soi-disant révolution, les tribuns prolétariens continuent à dépérir dans les prisons.

En Hongrie, le gouvernement sanglant de Horthy n'a pas mis fin aux supplices et aux exécutions.

En Afrique du Sud, la bourgeoisie anglaise réprime cruellement les grèves.

Dans l'Amérique démocratique, si fière de ses libertés, tous ceux qui sont soupçonnés d'appartenir au Parti Communiste sont en butte à la cruauté judiciaire. La police de la bourgeoisie américaine saccage les syndicats, arrête par centaines les ouvriers, la baïonnette et la matraque lui sont des armes contre les grévistes. Aux Indes, en Egypte et dans toutes les colonies, le moindre signe de mécontentement, la moindre tentative de résistance contre l'exploitation et l'arbitraire sont réprimés par les armes.

Camarades, tous ces forfaits sanglants de la bourgeoisie sont sanctionnés par les social-démocrates. Ce sont eux qui détournent la classe ouvrière de la lutte en la dupant, en lui promettant les réformes pacifiquement obtenues. Ce sont eux qui fauchent l'herbe sous les pieds du prolétariat. Ce sont eux qui détournent l'attention des masses et les empêchent de voir les répressions dont sont victimes les ouvriers des autres pays de la part de la bourgeoisie. Ce sont eux qui brisent l'unité du front ouvrier.

Camarades ouvriers, l'internationale Communiste a l'habitude des sacrifices. Chacune des conquêtes de la Révolution est achetée par le sang des combattants, bâtie sur leurs ossements. Mais les hommes seuls périssent, l'idée est impérissable.

Camarades détenus dans les prisons capitalistes, au jour de notre grande solennité, au jour auguste du cinquième anniversaire de la Révolution russe, il faut que nous vous fassions part de notre certitude, de notre foi profonde en l'approche de cette heure où le prolétariat révolutionnaire se débarrassera du joug capitaliste, brisera le licou de l'exploitation, défoncera les portes de vos cachots et, remis en liberté, vous accueillera, les bras ouverts, dans ses rangs, fier de vous, qui lui faites honneur.

À bas les bourreaux capitalistes !

Vive la lutte qui affranchira la classe ouvrière !

Vive la Révolution sociale libératrice des travailleurs de tous les pays !

*Annexe B1-4. Résolution du 4<sup>e</sup> congrès de l'IC sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste, 30 novembre 1922.*

### **Résolution sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste<sup>5</sup>**

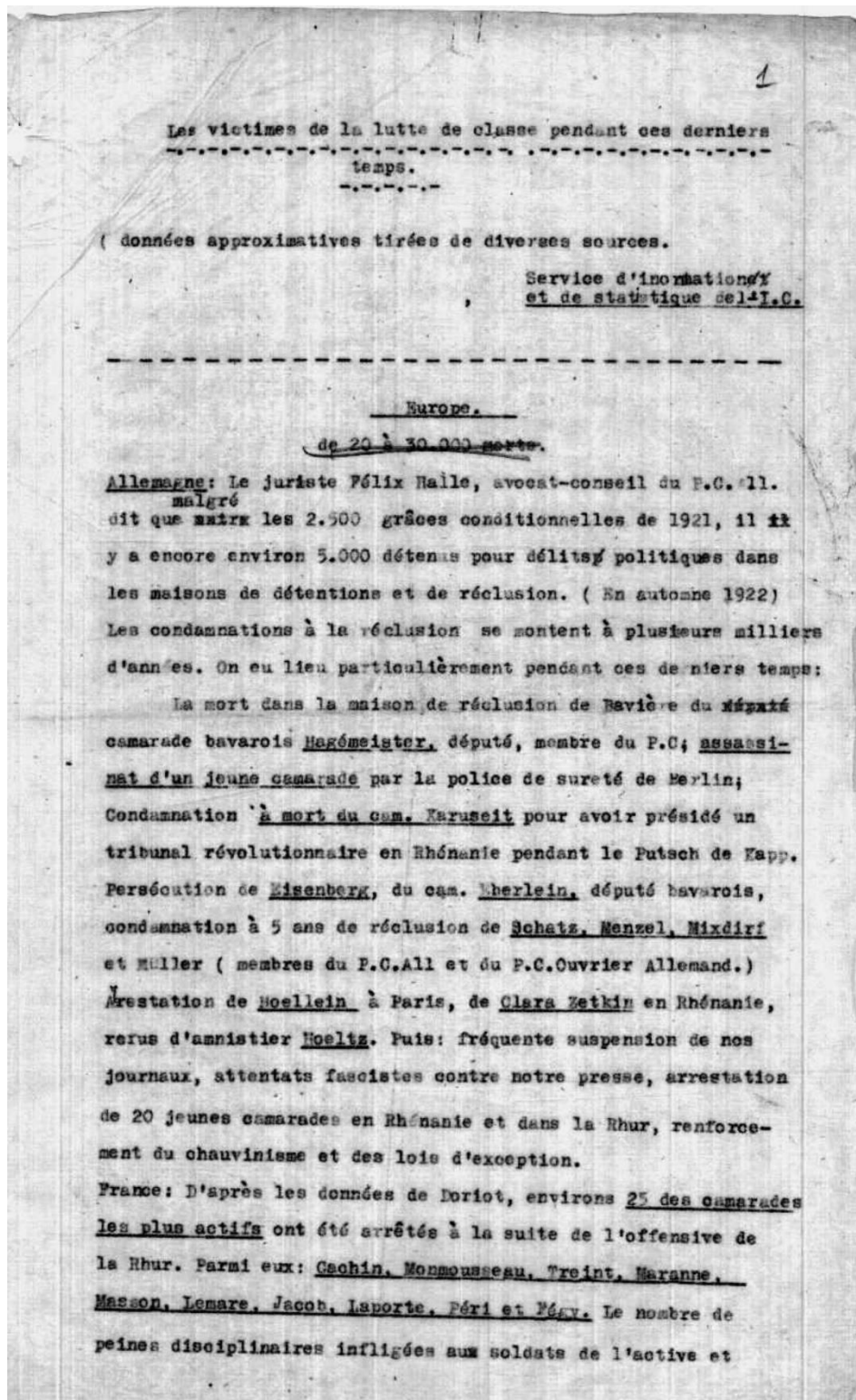
L'offensive du capitalisme dans tous les pays bourgeois a pour résultat d'augmenter le nombre des communistes et des ouvriers sans parti, luttant contre le capitalisme, et qui gémissent dans les cachots.

Le 4<sup>o</sup> Congrès demande à tous les partis communistes de créer une organisation qui aura pour but d'aider matériellement et moralement tous les prisonniers du capitalisme, et salue l'initiative de l'association des vieux bolchéviks russes qui a commencé la création d'une association Internationale de ces organisations de secours.

---

<sup>5</sup> « Résolution sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste », 4<sup>e</sup> congrès de l'IC, *in Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923, op.cit.*

Statistiques établies par le Service d'information et de statistique de l'IC en 1923<sup>6</sup>



<sup>6</sup> RGASPI, 495/18/213, Données statistiques des victimes de la lutte de classe, 1923.

de la réserve ne peut être donné. Fait remarquable: la police et l'armée sont employées contre les grévistes (Le Havre, 4 morts; Marseille).

Italie : Plus de 6.000 ouvriers d'arrêtés; parmi eux 70 des plus connus militants communistes. En outre, presque tous les rédacteurs de nos journaux. Parmi les emprisonnés: Grieco, Bordiga, Leonetti, Vigliengo, Cilla, Polano, Rozza, Serrati. La Jeunesse Communiste est également très persécutée. 2/3 de ses militants actifs sont emprisonnés. A Turin, en 2 nuits, 32 jeunes fonctionnaires communistes ont été assassinés. Dissolution des syndicats, destruction des maisons du peuple et des rédactions des journaux, empêchement des élections.

Espagne: Pendant 3 ans, persécution générale de toutes les organisations révolutionnaires. Milliers de détenus. ~~représentant~~ Ces temps-ci ont eu lieu environ 300 nouvelles arrestations, 150 ~~parmi~~ des camarades arrêtés ont déjà été condamné à la réclusion, parmi eux Gonzales, Vicente Calaza, Luis Fortela et un secrétaire de la Jeunesse. 20 camarades sont accusés de la mort de Dato. Plusieurs centaines sont en prison pour la guerre du Maroc.

Belgique: De 400 à 500 détenus. 17 camarades dirigeants viennent d'être arrêtés. Parmi eux: Van Overstasten, Jaquemotte, De Book, Lesoil, Bondas, Polk et De la Fontaine. ~~Poursuites~~ Poursuites contre les communistes par suite de la campagne de la Rhur.

Lituanie : Terreur policière, arrestation en masse, terreur pendant la campagne électorale, pogromes contre les juifs, 2 condamnations à mort commuées en travaux forcés à perpétuité, 1 cas de mort en prison (Januschewski). A Kovno, 80 détenus politiques. Le Parti est illégal.

Lettonie : Depuis les élections, 800 ouvriers ont été arrêtés. 200 d'entre eux sont encore en prison, 214 ont été envoyés en Russie à titre d'échange. Depuis 6 mois, les camarades de la Jeunesse Communiste ont été arrêtés, 32 ont été envoyés en Russie. Le Parti est illégal.

Estonie

Estonie : Le Parti est illégal. Grande terreur. Le jeune Ereks est tué. Ringisepp et un autre camarade sont fusillés. De 154 candidats communistes eux et 5 députés, 2 seulement sont en liberté, tous les autres sont en exil ou en prison.

Finlande: Il y a encore 1.200 détenus politiques. La terreur blanche règne.

Pologne: 2.000 détenus. Depuis le 1-er Décembre 1922 jusqu'au 1-er Avril 1923 ont été accusés: 193, condamnés: 111, acquittés: 82. Peines: 285 années de bagnes et de ~~ferresse~~ ~~ferresse~~. En outre arrestations en masses qui, dans les régions frontalières se chiffrent par milliers, dissolution de syndicats.

Etats scandinaves: Danemark, 2 camarades condamnés à la détention à long terme; Norvège, procès politique contre deux camarades des Jeunesses; en ce qui concerne la ~~Suède~~ ~~Suède~~, situation inconnue.

Angleterre: Pas de précisions. Quelques participants aux démonstrations de chômeurs ont été condamnés à de légères peines de prison.

Irlande: Environ 12 communistes sont détenus pour avoir fait partie de l'armée républicaine.

Portugal: Inconnu.

Hollande: "

Autriche: "

Tchécoslovaquie: Débuts de fascisme. Lois d'exception contre les communistes.

Hongrie: Chiffres officiels du gouvernement de Horthy: En tout jusqu'à présent: 70.000 incarcérés, 10.000 condamnés, cas présents non connus, 25.000 émigrants. Les arrestations continuent.

Roumanie: Centaines de procès ~~maxx~~-monstres. Les prisons débordent. Terreur policière contre le Parti et la Jeunesse. Le Parti est illégal.

Bulgarie: inconnu.

Yougoslavie: Dissolution des syndicats et des organisations



la Jeunesse. Terreur blanche.

Grèce : Terreur blanche.

Turquie : Poursuites contre les communistes.

Amérique.

Etats-Unis : Poursuites acharnées par les tribunaux. Ku-Klux-Klan.

53 membres des I.W.W. sont en prison. Dernièrement, 11 communistes arrêtés pour propagande et adhésion au Parti. L'ouvrier Grégor lynché. Procès de Foster et de 21 camarades. Après une grande grève, milliers d'arrestations en masses. Dans le nord au Yakima et dans l'Orégon, 24 ouvriers lynchés.

Canada : 150 ouvriers emprisonnés à la suite de la grève d'Edmont.

Mexique : 27 camarades femmes et 50 camarades hommes emprisonnés. condamnés à l'emprisonnement. Parmi eux de nombreux camarades connus.

Amérique du Sud : Partout, poursuites contre les communistes, les syndicalistes et les anarchistes.

Afrique.

Afrique du Sud : 77 ouvriers en prison pour activité révolutionnaire. environ 5 emprisonnés après le IV.ème Congrès.

Reste de l'Afrique : inconnu.

Australie.

Après le IV-ème Congrès, 6 camarades sont arrêtés pour faits de grève.

Asie.

Indes : Environ 25.000 incarcérés pour participation à la propagande nationaliste. Le nombre de paysans insurgés et d'ouvriers révolutionnaires est inconnu. Il se chiffre par milliers.

Plusieurs centaines de condamnations à mort ont été prononcées ces temps derniers.

de la Jeunesse/  
Chine : Un camarade récemment mis en pièce, 7 incarcéré. Fréquente application de la bastonnade, comme aux Indes. Les données exactes manquent.

Autres pays : aucune donnée.

W. M-S.

### **Contre la terreur blanche<sup>7</sup>**

Le V<sup>e</sup> Congrès mondial se réunit au moment où se déchaîne dans de nombreux pays la terreur blanche la plus cruelle.

Des milliers d'ouvriers, de paysans, de communistes et de syndiqués gémissent dans les prisons d'Allemagne, de Pologne, de Bulgarie, d'Italie, d'Irlande, d'Espagne et du Japon.

Des centaines d'Irlandais sont arrêtés et traînés devant les tribunaux pour avoir protesté contre le militarisme anglais. 25 000 révolutionnaires hindous, luttant pour affranchir leur pays de l'esclavage colonial, sont enfouis par l'impérialisme dans les geôles britanniques.

En Pologne les condamnations, les exécutions sans jugement, des tortures rappelant les pires époques du moyen-âge, les violences barbares des bourreaux acharnés contre les captifs de la guerre de classes, écrivent chaque jour de nouvelles pages dans le martyrologe sanglant du prolétariat militant.

L'Italie est le pays des assassinats en masse, des pogroms, de la fureur effrénée des bandes fascistes ; au Japon on profite du tremblement de terre pour supprimer les révolutionnaires ; en Roumanie, on fusille les détenus sous prétexte de « tentative d'évasion » ; en Espagne, on assassine aux coins des rues les chefs des syndicats ; tels sont les épisodes de la longue suite des répressions exercées par la bourgeoisie contre les militants du mouvement ouvrier et révolutionnaire.

Le V<sup>e</sup> Congrès, réuni dans la Capitale de la Révolution mondiale, vous adresse son salut chaleureux à travers les murs de vos prisons, à vous tous, combattants de la Commune universelle, à vous, ouvriers allemands ; à vous, matelots allemands, soldats de l'insurrection ; à vous, insurgés bulgares, paysans, qui avez pris les armes pour renverser la dictature fasciste ; à vous, ouvriers de Cracovie, que la bourgeoisie polonaise se prépare à condamner ; à vous aussi, héroïques prolétaires d'Italie ; à vous, défenseurs de l'indépendance irlandaise ; à vous, révolutionnaires hindous.

Il n'est pas de sacrifices que les communards de tous pays ne soient prêts à supporter pour la grande cause de la libération des travailleurs et des opprimés. Les condamnations, les tortures, la terreur, rien ne nous arrêtera.

L'heure de la victoire est proche, le prolétariat mondial, libérant les prisonniers de la bourgeoisie, renversant le pouvoir des bourreaux capitalistes, reconstruira le monde entier en une Commune universelle.

---

<sup>7</sup> « Contre la Terreur blanche », *V<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (17 juin – 8 juillet 1924). Compte rendu analytique*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1924.

### **Sur le Secours Rouge International (SRI)<sup>8</sup>**

Le IV<sup>e</sup> Congrès avait pris connaissance de la communication d'un groupe d'initiative de camarades russes sur la fondation du Secours Rouge International et il avait jugé cette entreprise nécessaire et digne d'être développée.

Depuis, la contre-révolution internationale s'est accentuée, accompagnée de violences inouïes contre les ouvriers et les paysans. Les organisations prolétariennes, les syndicats, la presse ouvrière, les clubs, les coopératives, etc... sont en butte aux persécutions continuelles du capital et de ses mercenaires, les bandes fascistes. Les champions les plus actifs de la cause prolétarienne sont assassinés sans jugement ni instruction. Ils sont arrêtés par milliers sur le moindre soupçon de sympathie pour le mouvement révolutionnaire ou le communisme. Le plus souvent, les détenus sont soumis à tous les mauvais traitements. La torture pendant l'instruction est devenue un phénomène journalier dans la plupart des États bourgeois « démocratiques ». Le régime des prisons est une oppression incessante, physique et morale, de l'individualité des détenus. La justice bourgeoise est devenue partout une parodie où ses propres principes les plus sacrés sont foulés aux pieds.

Ce déchaînement de la contre-révolution contribue à dissiper les illusions « démocratiques » de la classe ouvrière et des paysans travailleurs, et à affermir la solidarité internationale des travailleurs. Ce progrès de la solidarité prolétarienne internationale trouve sa meilleure expression dans le rapide développement et le bon fonctionnement du *Secours Rouge International* (SRI).

Le Secours Rouge International est une organisation neutre qui se propose le soutien matériel, moral et juridique des militants révolutionnaires emprisonnés, de leurs familles et de leurs enfants, ainsi que des familles des assassinés. Le Secours Rouge International groupe un grand nombre d'ouvriers, de paysans et d'employés sans distinction de parti, tous ceux qui ont à souffrir de l'exploitation du capital, de l'oppression nationale, et qui luttent pour la victoire du Travail.

Le Secours Rouge International devient, à mesure qu'il se développe, un des instruments les plus importants du front unique, en organisant, par une application concrète de la solidarité internationale, des forces toujours nouvelles, susceptibles de prendre part directement à la lutte révolutionnaire du prolétariat. Il faut en outre faire ressortir son énorme importance politique comme organisation travaillant à l'arrière de l'armée prolétarienne, participant à toutes les luttes de la classe ouvrière, dans la retraite comme dans l'offensive. Le Secours Rouge International entoure les militants révolutionnaires d'une atmosphère de camaraderie et maintient ainsi leur courage et leur volonté de continuer la lutte.

Le V<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste croit nécessaire le développement et la consolidation du Secours Rouge International et communique à tous les partis et organisations appartenant à l'Internationale Communiste la résolution suivante :

1. Les partis communistes doivent soutenir dans tous les domaines le Secours Rouge International, encourager la fondation d'organisations, de succursales et de sections du Secours Rouge International, obliger leurs membres à y participer activement et à leur verser régulièrement des cotisations.

---

<sup>8</sup> « Sur le Secours Rouge International (SRI) », V<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste (17 juin – 8 juillet 1924). *Compte rendu analytique, op. cit.*

2. Dans son agitation et sa propagande pour soutenir les militants révolutionnaires, la presse du Parti doit accorder une attention suffisante au Secours Rouge International.

3. Le V<sup>e</sup> Congrès confirme la décision du Comité Exécutif de l'Internationale Communiste faisant du 18 mars (anniversaire de la Commune de Paris) la *Journée du Secours Rouge International* et invite tous les partis communistes et organisations adhérant à l'Internationale Communiste à tout faire pour que cette journée, ainsi que toutes les autres journées révolutionnaires, soit couronnée du succès. Dans toutes les campagnes du Parti, il faut mentionner le Secours Rouge International.

Examinant le travail accompli par le Secours Rouge International, le Congrès constate avec une satisfaction particulière qu'il a donné des résultats particulièrement favorables dans l'Union Soviétique.

### **Directives pour les rapports entre le SOI et le SRI, 1<sup>er</sup> décembre 1924<sup>9</sup>**

Des conflits ayant surgi entre le SOI et le SRI dans plusieurs pays au cours des mois derniers, le Parti Communiste ayant en outre décidé dans quelques pays de prendre des mesures soit contre le SOI soit contre le SRI, des mesures incompatibles avec le développement de ces deux organisations, et la dernière décision du l'IC du 23 octobre sur la question de l'adhésion individuelle semblant être faussement interprétée, les directives suivantes sont fixées pour les formes d'organisations et pour les rapports du SOI et du SRI entre eux :

1. Le droit du SOI d'accepter dans tous les pays des membres individuels à côté des adhésions collectives est confirmé en principe. Dans des cas où la Centrale d'une section de l'IC déciderait que le SOI ne devrait consister dans un pays que de membres collectifs et que le SOI n'y consentirait pas, la question doit être soumise au CE de l'IC, qui la décidera.

Le SOI et le SRI doivent être complètement séparés au point de vue organisateur dans tous les pays. Chacune des deux organisations doit avoir ses propres comités nationaux.

2. Toute l'activité du SOI doit porter un caractère de classe prolétarien décidé, tout en insistant sur son caractère d'organisation placée au-dessus des partis. Tout travail purement philanthropique doit être évité. Le SOI ne pourra intervenir que dans des cas de misère où la détresse des masses menace de devenir un facteur réactionnaire.

En ce moment, la tâche principale du SOI consiste à soutenir des masses ouvrières en grèves ou en lock-out si leurs luttes, par leur grandeur, par leur longue durée et par l'héroïsme des ouvriers qui y participent, ou par d'autres causes sont devenues le centre de l'intérêt de la classe ouvrière de quelques pays. En aucun cas, le SOI ne doit remplir la fonction d'une simple caisse de grève, fonction qui revient exclusivement à un syndicat. Dans tous les cas où le SOI soutient des luttes économiques, il doit en même temps poursuivre un travail d'éducation intense sur la nécessité des syndicats.

Chez les peuples nationalement opprimés (Chine, Japon, pays coloniaux etc.) où les luttes des masses en sont pas encore pénétrées d'une nette conscience de classe, mais où elles revêtent encore la forme de lutte d'émancipation nationale contre l'impérialisme européen et américain, le SOI pourra intervenir aussi en d'autres cas de misère extraordinaire des masses (catastrophes naturelles). Parallèlement au secours matériel, le SOI doit mener une campagne d'éducation pour exposer la solidarité des masses ouvrières opprimées par le capital avec les peuples coloniaux nationalement opprimés et économiquement arriérés. Il faut démontrer aux masses économiquement ou idéologiquement arriérées de ce pays qu'il n'y a pas de solidarité entre les impérialistes d'Europe et d'Amérique, qui les oppriment, et les ouvriers européens et américains mais que les peuples nationalement opprimés et les prolétaires luttant comme classes sont des alliés naturels.

3. Le SOI est subordonné dans chaque pays, c'est-à-dire par chaque section à la direction et au contrôle de la Centrale du PC qui en charge spécialement un camarade. Il faut cependant avoir soin d'accorder au SOI toute liberté de travail et de mouvement nécessaire à son développement.

---

<sup>9</sup> RGASPI, 495/18/272/228.

Les organes dirigeants du SOI doivent être occupés partout en majorité de communistes ou de sûrs sympathisants. Les propositions pour l'élection des communistes travaillant au SOI doivent être présentées d'abord à la Centrale du PC pour que celle-ci les confirme.

4. Les domaines de travail des deux organisations sont précisément délimités par le fait que l'IRS soutient exclusivement les détenus politiques et leurs familles, tandis que le SOI remplit les fonctions indiquées sous le point 2.

Le SOI et le SRI ont le devoir de coordonner leurs travaux de propagande et de faire de la propagande l'un pour l'autre. Dans chaque pays, il faut former une commission composée d'un représentant de la Centrale du PC, du SOI et du SRI pour régler la collaboration et pour s'informer mutuellement sur les travaux pratiques. Les comités nationaux du SOI et du SRI doivent s'informer réciproquement sur leurs travaux courants par un représentant participant aux séances du comité de l'autre organisation.

5. Toutes les campagnes à mener internationalement doivent être représentées au CE de l'IC qui les confirmera. En cas d'urgence, une telle action pourra être organisée sans le consentement du CE de l'IC mais dans ce cas elle ne pourra être menée dans chaque pays qu'après étude et avec le consentement du CD de la Section respective de l'IC. Si le CD de la Section en question refuse de permettre la campagne projetée internationalement, le consentement du CE de l'IC est absolument nécessaire.

6. Sur toutes les collectes à faire après le premier janvier 1925 par le SOI, 10% doivent être laissés au SRI. Le versement sera effectué par le CC du SOI au CC du SRI. Toutes les créances antérieures du SRI au SOI et vice versa au sujet de la part de sommes recueillies à verser seront ainsi rayées.

### **Résolution sur les rapports entre le SOI et le SRI, 15 décembre 1924<sup>10</sup>**

Après avoir entendu le rapport de l'Exécutif du Secours Rouge International, le CE de l'IC approuve le travail et la ligne de ce dernier.

Le CE de l'IC décide d'envoyer une circulaire à toutes les sections de l'IC en les invitant à créer absolument dans leur pays, des organisations du SRI, s'il n'en existe pas encore. Dans les pays où ces organisations existent déjà, les sections de l'IC sont tenues de soutenir, dans la plus large mesure, le développement des sections de l'ISR, tant au point de vue de l'organisation que de la propagande. Cette circulaire doit, en outre, formuler concrètement que, dans chaque pays, la section du Secours Rouge est une organisation autonome (séparée du SOI ou d'autres) travaillant sous la direction et le contrôle permanent du PC. En raison des tâches différentes du SOI et du SRI, ces deux organisations font leur travail de propagande séparément mais d'une manière coordonnée. Le CE de l'IC décide d'envoyer une lettre individuelle au CC du PC tchécoslovaque en l'invitant à créer une section du SRI dans le sens indiqué. Une lettre semblable sera adressée au parti américain.

Les organisations affiliées à l'IC de même que les organisations accessoires sont tenus d'appuyer le travail courant du SRI.

---

<sup>10</sup> RGASPI, 495/26/9/109.

### **Appel aux ouvriers de tous les pays contre les assassinats capitalistes<sup>11</sup>**

Il y a quelques jours les meilleurs éléments de la classe ouvrière ont célébré la mémoire des milliers de héros tombés lors de la Commune de Paris. Au-dessous des tombes ouvertes des héros tombés pour la révolution, leur esprit, l'esprit de sacrifice et de dévouement sans limites à la libération de la classe ouvrière, a pénétré dans les cœurs et dans les cerveaux de millions d'esclaves salariés, victimes de l'oppression et dépouillés de leurs droits.

Camarades,

En ce moment les capitalistes et leurs aides les social-démocrates veulent transformer le mouvement révolutionnaire en un immense cimetière. Partout des milliers de tombes sont creusées, des milliers de prolétaires sont assassinés par la bourgeoisie, avertissement éternel pour la classe ouvrière du monde entier. La bourgeoisie capitaliste de tous les pays ne connaît pas de devoir plus pressant que la poursuite et le châtement des ouvriers communistes et révolutionnaires. Elle célèbre de véritables orgies sanglantes. Ses bourreaux étrangers à tout sentiment humain inventent chaque jour de nouvelles méthodes pour martyriser et persécuter les ouvriers révolutionnaires qui sont traqués par eux.

Le paroxysme de la fureur sadique a été atteint par la bourgeoisie polonaise. Elle lutte contre les vaillants travailleurs polonais avec des gaz asphyxiants. À Dombrowa, 2 communistes poursuivis par la soldatesque polonaise, Haiczik et Piliarczik, furent cernés dans une maison et étouffés lentement à l'aide de gaz asphyxiants.

Vous vous rendez parfaitement compte camarades que la bourgeoisie de tous les pays ne se fera aucun scrupule de suivre l'exemple des bandits polonais.

En Allemagne, le système de la provocation la plus raffinée sert de pilier au gouvernement républicain. Les meurtriers républicains de Halle qui à l'aveuglette et sans avertissement firent tirer une salve de fusillade sur une réunion close sont les dignes émules des empoisonneurs de Dombrowa.

La bourgeoisie estonienne a provoqué et châtié la classe ouvrière estonienne jusqu'au sang pour pouvoir en faire ensuite un holocauste sanglant. En Estonie il suffit d'avoir les mains calleuses pour être pendu haut et court.

En Bulgarie le gouvernement fait abattre en plein jour et en pleine rue les chefs des ouvriers et paysans révolutionnaires.

En Roumanie et en Estonie il ne se passe pas de jour [sans] que des centaines d'ouvriers et de paysans ne soient jetés au fond des casemates gouvernementales et n'y soient lentement et systématiquement martyrisés jusqu'à la mort.

Tel est le tableau exact de ce qui se passe actuellement sous le pouvoir capitaliste.

Et une chose est certaine. Plus la situation de la classe ouvrière sera mauvaise et plus elle s'efforcera de renverser le pouvoir politique des bourreaux sanguinaires du capitalisme et d'autre part plus immonde et plus affreuse sévira la terreur dans tous les pays capitalistes.

Il s'en suit pour nous de la nécessité de proclamer les mots d'ordre suivants :

---

<sup>11</sup> « Appel aux ouvriers de tous les pays contre les assassinats capitalistes », *La Correspondance internationale*, 4 avril 1925.



Multiplions la haine prolétarienne contre les oppresseurs capitalistes !

Serrez les rangs, réunissez-vous pour lutter à l'avènement du pouvoir politique des ouvriers qui seul peut porter le coup mortel à la terreur capitaliste !

Entrainez ceux qui sont fatigués et ceux qui sont indifférents dans les cohortes prolétariennes !

Organisez la solidarité prolétarienne internationale au profit des victimes de la terreur capitaliste !

À bas les assassins réactionnaires !

Vive la révolution prolétarienne !

**Le Plénum de l'Exécutif élargi de l'Internationale Communiste.**

### **Résolution sur le Secours Rouge<sup>12</sup>**

L'Exécutif Élargi de l'IC attire l'attention toute spéciale des partis communistes et des organisations révolutionnaires du monde entier sur le travail du Secours Rouge qui prend une importance sans cesse accrue dans les conditions de terreur blanche toujours plus violentes.

À mesure que la lutte de classe s'accroît dans les pays capitalistes, les méthodes fascistes d'étranglement du mouvement révolutionnaire employées par la bourgeoisie et les chefs social-démocrates tendent à devenir le principe de la politique intérieure des pays dits démocratiques. La terreur blanche revêt des formes de plus en plus hideuses et monstrueuses.

C'est pourquoi l'organisation de la résistance des grandes masses travailleuses contre la violence de la bourgeoisie mondiale exercée sur la classe ouvrière, les paysans pauvres et les opprimés des colonies devient une des nécessités les plus urgentes pour le prolétariat.

Dans ce sens, le Secours Rouge a déployé une grande activité. Il a réussi à grouper plus de 5 millions de membres. Il a mené avec succès plusieurs campagnes contre la terreur blanche, notamment la récente campagne pour Lantsuski, qui a été acquitté grâce à la protestation puissante du prolétariat. Le Secours Rouge a su obtenir de bons résultats dans le domaine de l'aide matérielle, morale et juridique à des dizaines de milliers de prisonniers du capital et à leur famille.

L'Exécutif Élargi qui constate avec satisfaction les plus grands résultats du travail du Secours Rouge International pour les combattants de la révolution, demande à tous les partis communistes et à toutes les organisations syndicales et révolutionnaires de soutenir de toute façon et sans se lasser, la création et le développement du Secours Rouge International en une véritable organisation de masse de sympathisants.

L'Exécutif Élargi estime qu'il est absolument nécessaire d'intensifier, surtout dans les pays capitalistes et coloniaux, le recrutement des masses travailleuses dans l'organisation du Secours Rouge en organisant des collectes, en instituant le patronage envers les détenus, en faisant des manifestations de protestation, etc...

En invitant toutes les sections de l'IC à exécuter les directives du V<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale Communiste relatives au Secours Rouge, l'Exécutif Élargi rappelle aux partis communistes qu'ils doivent considérer l'activité du Secours Rouge comme un facteur important pour gagner au mouvement révolutionnaire les plus grandes masses possibles de sans-parti pour les éduquer ainsi dans l'esprit de la solidarité prolétarienne internationale.

---

<sup>12</sup> « Résolution sur le Secours rouge », *La Correspondance internationale*, 11 mai 1925.

### **Résolution sur le Secours rouge international<sup>13</sup>**

L'aggravation des contradictions de classes dans les pays capitalistes et la lutte des peuples des pays coloniaux contre leurs oppresseurs et leurs exploités provoquent une recrudescence de la terreur blanche, du fascisme, un renforcement des mesures répressives de la "justice" de classe, une répression accrue contre les classes exploitées et les peuples opprimés. En conséquence, le VI<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale communiste établit que :

1. Le cours des événements de ces dernières années a entièrement confirmé la justesse des résolutions des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> congrès mondiaux de l'IC sur le Secours rouge, comme organisation de secours indépendante et en dehors du parti et sur la nécessité absolue pour les partis communistes de soutenir cette organisation.

2. Le Secours rouge étant une organisation en dehors du parti qui, d'une part vient en aide à toutes les victimes de la lutte révolutionnaire et, d'autre part, recrute ses adhérents sans distinction de parti, constitue une arme des plus importantes pour l'application de la tactique du front unique.

C'est pourquoi les partis communistes, plus que tous autres, sont intéressés au travail du Secours rouge, et doivent constamment l'aider dans son action en prenant part à toutes ses campagnes, en particulier aux campagnes pour l'amnistie et le droit d'asile et en réservant une place spéciale au Secours rouge dans leurs journaux.

3. Une des tâches les plus importantes du Secours rouge étant à l'heure actuelle la lutte contre le fascisme, les partis communistes doivent de toutes leurs forces soutenir le Secours rouge et le Secours ouvrier dans cette action. Une des plus importantes tâches des sections du Secours rouge, de sa section américaine en particulier, est la lutte contre le Ku-Klux-Klan (organisation fasciste aux États-Unis) et contre la loi barbare de Lynch appliquée aux nègres. Cette lutte ne sera couronnée de succès que si des millions d'ouvriers blancs sont mobilisés pour y prendre part.

Une tâche particulièrement importante de toutes les sections du Secours rouge est la lutte contre la terreur blanche en Chine, terreur qui, à l'heure actuelle, est appliquée ouvertement par le Kuomintang lui-même.

4. Le progrès du mouvement révolutionnaire dans les pays coloniaux et semi-coloniaux renforce dans des proportions inouïes la répression contre les travailleurs de ces pays. Les partis communistes des pays impérialistes doivent aider les sections du Secours rouge à se créer et à s'organiser, pour qu'elles puissent remplir les grandes tâches qui leur incombent dans les colonies et semi-colonies du pays en question.

5. Toutes les tâches ci-dessus énumérées sont étroitement liées avec la lutte des travailleurs pour le droit d'asile, à laquelle les partis communistes n'ont pas accordé, jusqu'à présent, assez d'attention et qui, à l'avenir, exigera l'attention particulière des fractions communistes parlementaires dans leur activité. Les partis communistes des métropoles ont aussi la tâche particulière de mener la lutte contre la livraison des révolutionnaires arrêtés sur le territoire des concessions étrangères en Chine.

---

<sup>13</sup> « Résolution sur le Secours rouge international », *La Correspondance internationale*, 11 décembre 1928.

6. Le capitalisme se sert du régime de la prison comme d'un moyen de destruction physique des révolutionnaires détenus. C'est pourquoi il importe de mener une lutte constante dans les masses et par l'intermédiaire des fractions communistes au Parlement contre ce régime.

7. L'accomplissement de toutes ces tâches du Secours rouge étant étroitement lié avec l'organisation des campagnes qui ne peuvent avoir de succès que si elles sont menées de concert avec les différentes organisations de masses, les communistes militant dans ces organisations ouvrières (syndicats, coopératives, Secours ouvrier, Association des Libres penseurs, Association internationale des victimes de guerre, Ligue de lutte contre l'impérialisme et contre l'oppression des peuples coloniaux, sociétés sportives ouvrières, etc.) doivent veiller à ce qu'elles collaborent entre elles pour coordonner les campagnes entreprises.

8. Les communistes militant dans les sections du Secours rouge doivent s'efforcer d'y entraîner les plus grandes masses des villes et des campagnes. Il est particulièrement important d'y attirer les ouvriers social-démocrates et les syndiqués, ainsi que les grandes masses des ouvrières.

**Dans son discours de clôture des débats sur le rapport de Dimitrov, ce dernier fait longuement référence au Secours rouge<sup>14</sup> :**

À propos du problème des cadres, permettez-moi, camarades, de m'arrêter aussi sur le rôle immense qu'est appelé à jouer le Secours rouge international, à l'égard des cadres du mouvement ouvrier. L'aide matérielle et morale que les organisations du SRI accordent aux détenus et à leurs familles, aux émigrés politiques et aux révolutionnaires et antifascistes persécutés, a sauvé la vie, conservé les forces et la combativité de milliers et de milliers de précieux lutteurs de la classe ouvrière dans les différents pays. Ceux d'entre nous qui ont été en prison ont éprouvé directement par eux-mêmes la grande importance de l'activité du SRI. (*Applaudissements.*)

Par son activité, le Secours rouge international a gagné l'amour, l'attachement et la profonde reconnaissance de centaines de milliers de prolétaires et d'éléments révolutionnaires paysans et intellectuels.

Dans les conditions présentes, devant la réaction bourgeoise croissante, le fascisme déchaîné et l'aggravation de la lutte de classe, le rôle du Secours rouge international grandit considérablement. La tâche se pose maintenant au Secours rouge international de se transformer en une véritable organisation de masse des travailleurs dans tous les pays capitalistes (en particulier dans les pays fascistes, en s'adaptant aux conditions spéciales de ces pays). Il doit devenir, pour ainsi dire, une sorte de Croix-Rouge du front unique du prolétariat et du front populaire antifasciste, englobant des millions de travailleurs – une Croix-Rouge de l'armée des classes travailleuses, en lutte contre le fascisme, pour la paix et le socialisme. Pour que le Secours rouge international puisse remplir avec succès ce rôle qui lui incombe, il lui faut créer son propre corps de milliers de militants, ses propres cadres nombreux, les cadres du Secours rouge international répondant par leur caractère et leurs aptitudes à la mission spéciale de cette organisation extrêmement importante.

Là encore, il faut dire de la façon la plus tranchée et la plus catégorique : si le *bureaucratisme*, l'attitude sèche à l'égard des hommes dans le mouvement ouvrier sont en général répugnants, dans le domaine de l'activité du Secours rouge international c'est un mal qui touche au crime. (*Applaudissement*) Les combattants de la classe ouvrière, les victimes de la réaction et du fascisme, languissant dans les cachots et les camps de concentration, les émigrés politiques et leurs familles doivent trouver l'attention la plus délicate et la plus grande sollicitude de la part des organisations et des fonctionnaires du Secours rouge international. (*Applaudissements prolongés.*) Le Secours rouge international doit encore mieux comprendre et accomplir son devoir dans l'organisation de l'aide aux combattants du mouvement prolétarien et antifasciste, et, notamment, en ce qui touche la conservation physique et morale des cadres du mouvement ouvrier. Les combattants communistes et les ouvriers révolutionnaires participant à l'organisation du Secours rouge international, doivent sentir à chaque pas la responsabilité énorme qui leur incombe devant la classe ouvrière et devant l'Internationale communiste, pour la bonne exécution du rôle et des tâches du SRI. (*Applaudissements.*)

---

<sup>14</sup> Georges Dimitrov, *Pour l'unité de la classe ouvrière contre le fascisme*, vol. 2, Paris, Bureau d'Éditions, 1935, p. 25-26.

## B2. Documents internationaux du SRI

Note : la plupart des textes officiels adoptés par les instances internationales du SRI entre 1922 et 1932 (notamment lors des plénums et des deux conférences internationales de 1924 et 1927) sont réunis dans la brochure *Dix années de Secours Rouge International*, éditée en 1932. Nous ne reproduisons ici que le premier appel lancé par le SRI en 1922, ainsi que la résolution générale adoptée par le congrès mondial dix ans plus tard.

*Annexe B2-1. Premier appel du SRI, lancé en Union soviétique, 29 décembre 1922.*

### **Premier appel du Secours rouge international<sup>15</sup>**

À mesure que la lutte de classe s'accroît et prend des proportions formidables, à mesure qu'approche le jour de la « lutte finale », nous voyons, dans le monde entier, grandir la rage féroce de la bourgeoisie mondiale. En Pologne, où les hobereaux sont les maîtres. En Italie fasciste, aux États-Unis « démocratiques », en Espagne et en Roumanie où subsistent encore des survivances du moyen âge, dans la Tchécoslovaquie « pacifique », dans l'Irlande perdant son sang, dans la France triomphante, dans l'Allemagne gémissant sous la botte du vainqueur, en un mot, dans tous les pays, dans tous les coins du monde civilisé, à l'exception de la Fédération des Républiques soviétiques, coule le sang des prolétaires ; des milliers de prolétaires prisonniers de la révolution mondiale, combattant contre la bourgeoisie, n'ont échappé à la mort que pour être jetés dans d'affreux cachots, subir toutes les vexations imaginables, être torturés, connaître les affres de la faim sous le régime pénitentiaire et vivre des mois et des années en ayant au-dessus de la tête, comme une épée de Damoclès, la menace des atrocités que leurs bourreaux exercent contre les victimes sans défense de la « justice » bourgeoise.

Mais à la guerre comme à la guerre ! Et il serait étrange d'attendre que les représentants de la classe « condamnée », de la classe qui se décompose et décline, nourrissent des sentiments d'« humanité » envers leur ennemi, envers leur fossoyeur de demain. Il est même probable ce ne sont là que les premières manifestations de la sauvagerie bourgeoise et que celle-ci s'épanouira encore davantage. Soit. Le prolétariat révolutionnaire ne craint pas les perspectives redoutables de la guerre civile et sait que plus la rage du monstre agonisant sera grande et plus son agonie sera rapide, plus proche sera le jour radieux de la victoire définitive sur les forces ténébreuses du passé.

Mais comme dans toute guerre, on peut distinguer là aussi le front et l'arrière, l'avant-garde et les troupes de réserve, les combattants qui essuient le feu en première ligne et les infirmières qui soignent ceux qui sont tombés dans le combat.

La République socialiste fédérative des Soviets de Russie, au prix d'héroïques sacrifices, a conquis le droit de respirer un peu plus à l'aise, après s'être libérée du « talon de fer » de l'impérialisme militant qui voulait l'écraser. Les canons et les mitrailleuses se sont tus. La pieuvre du capitalisme a retiré ses tentacules de notre pays, qui a déjà tant souffert. L'histoire nous accorde une trêve. Est-ce pour longtemps ? Il est difficile de le dire. Mais quoi qu'il en soit, cette trêve ne veut nullement dire que les travailleurs de Russie soient maintenant à

---

<sup>15</sup> « Premier appel du Secours rouge international », *Dix années de Secours Rouge International*, Paris, Bureau d'Éditions, 1932, p. 7-9.

l'écart de la sanglante mêlée mondiale du Capital et du Travail. Au contraire, le prolétariat russe sait parfaitement que le succès de sa propre cause dépend entièrement du succès de la lutte des autres bataillons du prolétariat mondial avec le Capital et qu'il doit profiter de la trêve de maintenant dans l'intérêt de cette lutte, en jetant toutes ses forces sur le front de l'activité économique.

Nous devons comprendre en même temps que notre République, maintenant libre de la dictature du Capital, est l'arrière, la réserve des forces fraîches de la révolution, l'endroit où peut-être organisée sur une large échelle, l'aide aux combattants pour le monde nouveau, lorsqu'ils sont momentanément mis hors de combat. Il faut que chaque soldat de la révolution arraché des rangs du prolétariat par la main dégoutante des bandits fascistes, par les doigts crochus des gendarmes de Pointcarré et de Pilsudsky, sache, en allant en prison, au bagne, à la potence, que des millions de ses frères en Russie, sont solidaires avec lui, que les travailleurs de Russie aident de leurs sous les héros de la lutte prolétarienne et que, dans la mesure de leurs forces, ils leur apportent une aide fraternelle. Il faut que les prisonniers du Capital, en Europe et en Amérique, soient certains que leurs familles ne seront pas abandonnées à leur sort et que leurs femmes et leurs enfants recevront une aide rapide. Il faut que l'aide matérielle et morale à ceux qui sont mis hors de combat raffermisse le courage et la combativité de ceux qui sont restés dans les rangs. Il faut enfin, que sur ce terrain aussi, la solidarité internationale s'épanouisse en des sentiments d'ardente sympathie fraternelle.

Le temps presse. On ne peut remettre à plus tard l'organisation de l'aide aux combattants de la révolution. C'est ce qui a incité un groupe de vieux bolcheviks russes éprouvés (de la Société des vieux bolcheviks), à prendre l'initiative de la création d'une telle organisation. L'« organisation internationale d'aide aux combattants de la révolution » (Secours rouge international) vient de se créer dans la Russie des Soviets avec l'appui de l'Internationale communiste et du Comité central du Parti communiste.

C'est au nom de cette organisation que nous nous adressons à tous les camarades communistes et à tous ceux qui sympathisent avec la cause de la lutte révolutionnaire pour l'affranchissement de l'humanité laborieuse du joug du capitalisme en décomposition, pour les inviter à secourir dans la mesure de leurs forces, les prisonniers du Capital. Nous nous adressons en particulier :

1. Avant tout aux Comités régionaux et autres organisations du parti communiste russe pour leur demander de soutenir notre initiative et d'organiser parmi les communistes, dans leur ressort, des collectes pour les buts indiqués plus haut. Les collectes doivent être absolument bénévoles et consister, par exemple, en une cotisation unique d'un pour cent du salaire mensuel.
2. Les communistes doivent donner l'exemple dans l'aide aux prisonniers du Capital, tant par leurs dons que par leur activité pour l'organisation de la collecte.
3. Nous prions les Unions régionales des syndicats d'organiser la collecte parmi les syndiqués et les autres syndicats.
4. Nous invitons les ouvriers et les paysans, ainsi que tous les autres citoyens sympathisant avec la cause de la révolution mondiale, à verser aux organisations syndicales locales leur obole pour le Secours rouge international.



Cette résolution est reproduite dans : *10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre. Résolutions du Congrès mondial du Secours Rouge international*, Éditions du SRI, 1932.

## **RÉSOLUTION**

### **concernant le rapport des Camarades Marty et Stassova sur la situation internationale et les tâches du Secours Rouge**



1. Le Congrès Mondial du Secours Rouge, qui coïncide avec le X<sup>e</sup> anniversaire de notre organisation, a marqué le développement considérable du Secours Rouge, sa transformation en une organisation politique de masse des travailleurs du monde entier, en luttant contre la réaction politique, la terreur blanche et le fascisme.

Le Congrès approuve la ligne politique juste du C. E. et juge son travail satisfaisant.

2. Né en 1922, dans la période du déclin du mouvement révolutionnaire en Europe, en tant qu'organisation de classe nettement déterminée qui se pose comme but de soutenir les classes et les peuples exploités, opprimés et luttant pour leur libération (statut du S.R.I), le S. R. a groupé, au cours de ces dix années, en faveur de l'aide aux combattants de la Révolution, plusieurs millions de travailleurs de tous les pays et de toutes les nationalités en pénétrant dans les minorités nationales, les pays coloniaux et semi-coloniaux les plus opprimés et dans les couches laborieuses les plus arriérées.

Devenu une organisation de front unique révolutionnaire, le S. R. a, au cours de cette période, mené plusieurs grandes campagnes nationales et internationales, a mobilisé les masses travailleuses dans la bataille contre la terreur croissante, contre la justice de classe et le fascisme, contre la guerre impérialiste, pour la défense de l'U.R.S.S., contre l'oppression de race et de nationalité, pour l'éducation internationale des travailleurs, a organisé et a apporté une aide matérielle et morale aux détenus politiques et à leurs familles, ainsi qu'aux émigrés politiques.

3. Le Congrès mondial du S. R. poursuit ses travaux dans une situation historique grave, caractérisée par des progrès énormes de



l'édification socialiste en U.R.S.S., en présence d'une poussée puissante du mouvement révolutionnaire des masses au terme de la stabilisation relative du capitalisme et de l'approche d'un cycle nouveau de révolutions et de guerre.

Dans son développement, la crise économique mondiale a abouti à une aggravation inouïe des contradictions dans le camp des impérialistes (Japon - Amérique, France - Italie, Angleterre - Amérique), à l'ébauche d'un nouveau partage du monde (guerre en Extrême-Orient, guerre en Amérique du Sud) et à l'accentuation du danger d'une nouvelle intervention militaire contre le pays où s'édifie le socialisme, à une aggravation sans précédent de la lutte de classe et à l'imminence des collisions décisives entre la bourgeoisie et le prolétariat.

4. Dans les conditions de l'aggravation de la crise du capitalisme, la terreur blanche devenant une arme fondamentale de la domination bourgeoise, accuse des proportions inouïes et des formes d'une acuité encore inconnue. Ayant le soutien total des chefs social-démocrates et des bandes fascistes, la bourgeoisie prend systématiquement des mesures visant à l'extermination des meilleurs éléments de l'avant-garde révolutionnaire et à l'étranglement des organisations révolutionnaires et des organes de la presse révolutionnaire, au massacre sans jugement ni instruction, des révolutionnaires, aux tortures monstrueuses des emprisonnés et des inculpés, à l'application sur une large échelle du système de provocation, de faux, de fusillades de grévistes et de manifestants, de la potence, des tribunaux de guerre. Le signe caractéristique de l'accentuation de la terreur blanche est le passage de la justice de classe bourgeoise de la répression des soi-disant « actes criminels » à la répression des « pensées criminelles » (Japon, Tchécoslovaquie, Canada, Allemagne, France, etc...). En présence du nouveau partage du monde qui se dessine, de la préparation fiévreuse d'une intervention antisoviétique par les impérialistes, la terreur blanche devient un des principaux moyens de représailles contre les masses travailleuses révolutionnaires qui luttent contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'U. S.

La terreur blanche sévit avec une férocité particulière envers les minorités nationales et dans les pays coloniaux et semi-coloniaux où l'état de siège, les expéditions punitives, l'application de tous les progrès récents de la technique militaire, exercés contre la population sans défense, sont des moyens habituels de répression dont usent les impérialistes envers les peuples des colonies et semi-colonies qui se révoltent contre le joug impérialiste, et en particulier envers la révolution chinoise.

Le Congrès constate que l'un des moyens employés par la bourgeoisie dans l'œuvre de l'extermination de l'avant-garde révolutionnaire est d'établir un régime insupportable pour les détenus politiques dans les prisons et même la création d'un régime spécial, pire que celui de droit commun (Pologne, Allemagne, Lettonie, Italie). Le Congrès charge toutes les sections de développer un travail énergique de masse contre un tel régime de prison des détenus politiques.

5. La social-démocratie internationale s'est organiquement unie à l'appareil d'Etat bourgeois; elle a participé et participe activement



aux violences les plus hideuses de la bourgeoisie contre les actions révolutionnaires du prolétariat et contre le mouvement national libérateur des colonies et semi-colonies (atrocités de Severing et de Grzezinski en Allemagne, du gouvernement Macdonald dans les Indes, cruautés de Varenne en Indochine, de Vandervelde au Congo belge).

La participation active des chefs social-démocrates aux préparatifs des impérialistes pour l'intervention contre l'U.R.S.S. est la continuation de leur politique de la guerre impérialiste de 1914-18.

En dépit de la démagogie « révolutionnaire » et des manœuvres de « gauche » des social-démocrates, de larges masses travailleuses quittent les partis de la II<sup>e</sup> Internationale et les syndicats réformistes et passent en masse dans les rangs de l'avant-garde révolutionnaire et des défenseurs actifs de l'U.R.S.S.

Les social-démocrates étant le soutien social le plus important de la bourgeoisie et les ennemis actifs de la lutte révolutionnaire du prolétariat, sont les ennemis des détenus politiques révolutionnaires. De là, l'animosité active de la social-démocratie envers le S. R. I. et les tentatives d'entraver le travail de celui-ci par les plus vils moyens, en allant jusqu'à dénoncer les membres actifs du S. R. I. (Pologne, Allemagne, Finlande, etc...).

Le Congrès relève avec satisfaction le fait que toutes les tentatives de la II<sup>e</sup> Internationale, des trotskistes, des anarchistes et des renégats de droite (brandlériens en Allemagne, Pupistes en France, Lowestone aux Etats-Unis), ayant pour but de scissionner le S. R. et de créer des organisations hostiles qui, soi-disant se donnent comme but de défendre les combattants de la révolution, se sont heurtées à une résistance énergique de la part de tous les membres du S. R. I. et ont abouti à un fiasco complet. Le Congrès avertit les masses travailleuses du monde entier que le *Fonds Matteoti*, créé par les social-démocrates (qui tentent de développer leur travail en Belgique, en France, en Allemagne, etc...), le *Fonds Justicia*, en Norvège et les organisations analogues sont toutes hostiles au S. R. I. ainsi qu'au prolétariat et, comme l'a démontré le procès des mencheviks à Moscou, constituent des organisations contre-révolutionnaires, utilisant leurs ressources à la préparation d'une intervention armée contre l'U.R.S.S.

Les ouvriers social-démocrates qui, malgré l'interdiction de leurs organisations, participent à l'action du S.R.I., deviennent des combattants actifs contre la terreur blanche et le fascisme.

6. Dans la période actuelle de la fin de la stabilisation capitaliste et de l'approche des combats décisifs, le rôle, l'importance et la responsabilité politique du S. R. grandissent considérablement. Le passage à un nouveau cycle de révolutions et de guerre se rattache au développement ultérieur de la terreur fasciste et policière, à l'accroissement ultérieur du nombre de victimes de la justice bourgeoise de classe.

Les principales tâches immédiates de toutes les sections du S. R. sont :

a) Développer toutes les actions en de véritables organisations des masses laborieuses;



b) Déployer au maximum la lutte contre la justice bourgeoise de classe, contre la terreur blanche, la réaction, le fascisme et pour le soutien de la lutte des détenus politiques;

c) Combattre la guerre impérialiste, les préparatifs d'intervention des impérialistes contre l'U.R.S.S. et contre la Chine;

d) Développer l'éducation internationale dans le but de renforcer la solidarité internationale prolétarienne parmi les grandes masses travailleuses de tous les pays, parmi tous les peuples et races;

e) Renforcer par tous les moyens possibles le secours matériel, juridique et moral donné aux lutteurs de la Révolution et aux victimes de la terreur blanche;

f) Soutenir le mouvement national libérateur dans les colonies, soutenir la révolution soviétique chinoise, lutter activement contre l'oppression des peuples coloniaux et semi-coloniaux.

Le Congrès insiste sur la nécessité pour toutes les sections du S. R. de combler dans le plus bref délai la principale lacune de leur activité : le retard du S. R. par rapport au mouvement révolutionnaire général. Toutes les sections doivent réagir immédiatement sur les principaux événements du mouvement révolutionnaire et de l'affranchissement national, sur les principales manifestations de la terreur blanche et participer activement aux luttes quotidiennes du prolétariat.

7. Le Congrès constate que malgré l'accroissement numérique de nos effectifs, le développement de nos sections et leur secours aux combattants de la révolution mondiale sont insuffisants, ne correspondent nullement à l'accroissement de la terreur blanche et des persécutions exercées contre les ouvriers et paysans révolutionnaires dans les pays capitalistes. Le Congrès invite toutes les sections à propager sur une échelle plus large les idées du S. R. dans toutes les couches laborieuses, aussi bien parmi les éléments organisés (dans les organisations social-démocrates, fascistes, anarchistes, cléricales et autres organisations de masse), que parmi les inorganisés, et notamment à déployer largement l'activité du S. R. dans les entreprises, les syndicats, parmi les femmes et la jeunesse laborieuse. Il est indispensable d'appliquer plus largement que jusqu'à présent la tactique du front unique afin de mobiliser les masses dans la lutte contre la terreur blanche et entraîner de nouveaux groupes de travailleurs dans les rangs du S. R.

8. Le Congrès appelle toutes les sections du S. R. des pays capitalistes à participer activement au mouvement gréviste du prolétariat en étudiant attentivement l'expérience de la section belge (lors de la grève des mineurs), des sections américaine et polonaise en organisant et apportant un secours immédiat aux victimes de la terreur. Au cours des grèves économiques et politiques, le S. R. peut approcher de larges couches d'ouvriers sans-parti, social-démocrates, chrétiens, anarchistes, ainsi que celles influencées par d'autres tendances politiques et constituer un facteur important pour la réalisation du front unique révolutionnaire des travailleurs.

9. En présence de la guerre déclanchée en Extrême-Orient et entre le Paraguay et la Bolivie, ainsi que des préparatifs grandissants



de nouvelles guerres impérialistes et de l'intervention contre l'U.R.S.S. par les Etats capitalistes, accompagnés d'un renforcement de terreur, le Congrès engage toutes les sections à déployer sur une large échelle l'agitation et les campagnes spéciales pour la défense de tous les révolutionnaires victimes de la lutte antimilitariste, organiser la défense des soldats et des marins persécutés pour leur activité antimilitariste, à mener une lutte de masse énergique contre les codes et les tribunaux militaires, ainsi que contre les lois spéciales visant l'agitation révolutionnaire antiimpérialiste et antimilitariste.

10. En présence du renforcement du mouvement paysan révolutionnaire à la suite de la crise agraire mondiale, s'exprimant par des manifestations révolutionnaires ouvertes des masses paysannes contre le régime actuel, par le refus en masse de payer les impôts, par l'attaque de la gendarmerie et de la police, le Congrès considère comme indispensable d'intensifier le travail du S. R. au sein de la paysannerie travaillëuse. La tâche de toutes les sections est de mener une lutte renforcée pour défendre les paysans arrêtés et par cela même, organiser l'union de la lutte du prolétariat et de la paysannerie laborieuse.

11. Le Congrès juge indispensable de renforcer au maximum l'action du S. R. dans les pays coloniaux et semi-coloniaux. Le Congrès fait appel aux sections des métropoles, surtout aux sections anglaise, française, américaine, belge et hollandaise, pour renforcer l'aide concrète aux sections coloniales et déployer une énergique campagne de masse pour protester contre la terreur blanche dans les pays coloniaux et semi-coloniaux, ce qui peut constituer un moyen puissant de vivifier le travail des sections du S.R.I. dans les métropoles.

12. Le Congrès considère que l'état actuel du travail de parrainage, ainsi que la liaison internationale entre les sections sont insuffisants. Le Congrès engage les sections à renforcer leur travail de parrainage des détenus politiques et celui d'organisation des *patronati* (ce nom est donné aux groupements des émigrés économiques pour aider leurs compatriotes).

Utilisant largement l'émulation révolutionnaire internationale, les sections doivent organiser une liaison mutuelle systématique et l'échange d'expériences, en se faisant réciproquement le service de documentation et de presse et, dans certains cas, en échangeant des militants, en organisant des rencontres de délégations des sections des pays voisins à la frontière, en envoyant des avocats et des intellectuels aux procès des pays voisins, en publiant des appels communs de plusieurs sections à l'occasion de campagnes internationales, etc... Le Congrès considère nécessaire d'apporter une aide de la part des sections plus fortes du S. R. I. à celles qui sont plus faibles.

13. Le Congrès attire l'attention de toutes les sections légales sur le danger qu'elles courent d'être jetées dans l'illégalité, étant donné le renforcement de la réaction, la fascisation des Etats « démocratiques » et les préparatifs de guerre effrenés des Etats impérialistes. Le Congrès souligne les décisions du III<sup>e</sup> Plenum du C. E. sur cette question et engage toutes les sections légales du S. R. à appliquer immédiatement ces décisions. Le Congrès insiste sur la nécessité pour toutes les sections du S. R. d'une lutte activement menée pour la léga-



lité de nos sections et de faire étudier aux sections légales l'expérience de l'activité des sections illégales.

14. Le Congrès souligne la nécessité de renforcer la lutte de toutes les sections pour le droit d'asile des émigrés politiques, contre l'expulsion des ouvriers étrangers, contre la privation de leur nationalité et contre les lois exceptionnelles visant les émigrés économiques. Dans la lutte pour le droit d'asile des émigrés politiques, les sections d'origine doivent mener des campagnes communes avec les sections des pays où les émigrés politiques se trouvent. Il faut entraîner les larges masses de prolétaires du pays donné et d'ouvriers étrangers pour protéger le droit d'asile des ouvriers émigrés.

15. Le Congrès attire l'attention de toutes les sections sur l'importance décisive d'un travail d'agitation et de propagande rationnellement organisé pour la mobilisation des masses en faveur de la lutte contre la terreur blanche et la réaction fasciste grandissantes. Les sections doivent liquider le retard qui existe dans l'agitation du S. R. par rapport à l'aggravation de la lutte de classes, différencier le contenu des méthodes d'agitation conformément aux tâches politiques des sections au sein des différentes couches de travailleurs (ouvriers, paysans, femmes, jeunes, enfants, soldats, marins, travailleurs intellectuels, chômeurs, etc.), rendre l'agitation plus concrète, plus actuelle et plus efficace, en l'adaptant surtout aux entreprises, syndicats, aux masses de chômeurs et aux larges couches paysannes. L'agitation déployée par le S. R. I. dépend en majeure partie de l'organisation et de la propagande dans la presse et de la préparation des cadres dirigeants pour l'agitation de masse du S. R. Les sections doivent faire tous les efforts pour disposer de larges publications, journaux, revues, feuilles et tracts d'agitation, etc..., en s'efforçant de les diffuser parmi les masses compactes de la population travailleuse. Le Congrès propose de mobiliser toutes les forces pour une large organisation de la propagande, afin de relever le niveau théorique et politique des cadres.

16. Le Congrès engage toutes les sections du S. R. I. à renforcer leur activité pour raffermir les finances qui sont la base de toutes les organisations du S. R. et confirme les mesures du C. E. ayant pour but d'introduire le système des budgets directifs, qui constitue la base d'un travail financier systématique et du renforcement du contrôle sur la répartition des fonds du S. R. I. Le Congrès insiste particulièrement sur la nécessité de renforcer l'activité des commissions de révision.

17. Le Congrès constate avec satisfaction les immenses succès remportés par la section du S. R. de l'U.R.S.S. Devenu une organisation de plusieurs millions de membres, le S. R. I. de l'U.R.S.S. prend la part la plus active aux campagnes politiques internationales, déploie un large travail d'éducation internationale de masse et de liaison internationale, ainsi qu'un travail énergique pour la formation des cadres. Simultanément, le S. R. I. de l'U.R.S.S. participe énergiquement à l'édification socialiste du pays des Soviets en aidant le P.C. et les syndicats dans leurs principales campagnes politiques et économiques. Le Congrès engage toutes les sections du S. R. à renforcer la liaison internationale avec les organisations du S. R. en



U.R.S.S. et à diffuser largement l'expérience et les succès remportés par la section de l'U.R.S.S.

18. Le Congrès fait le bilan des succès importants remportés par le S. R. I. dans la lutte contre la réaction et la terreur blanche, dans la lutte pour la solidarité prolétarienne internationale. Nous avons remporté ces succès grâce à l'appui puissant que les idées du S.R.I. ont trouvé parmi les couches les plus larges de travailleurs du monde entier. Le Congrès est convaincu qu'en face des luttes de classe de la plus haute importance qui nous attendent, les sections du S. R. I. sauront accomplir leurs tâches de responsabilités politiques dans la lutte contre la terreur blanche, le fascisme et la réaction, dans l'œuvre de secours aux combattants de la Révolution et que, en commun avec l'avant-garde révolutionnaire, mèneront des millions de masses laborieuses des pays capitalistes, des colonies et semi-colonies à la lutte pour le triomphe du socialisme dans le monde entier.



Cette résolution est reproduite dans : André Marty, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, Paris, Défense-Éditions, 1935.

## Résolution du deuxième Plénum du C. E. du S. R. I. sur les rapports des camarades Stassova, Germanetto et Ourine

### I

Au cours de ces dernières années, la poussée du fascisme s'est accentuée dans toute l'Europe. Il est arrivé au pouvoir en Allemagne et en Autriche. La menace d'une nouvelle guerre mondiale et d'une agression contre-révolutionnaire contre l'Union soviétique s'est aggravée de jour en jour. Dans la plus grande partie des pays capitalistes et dans les colonies, un régime de réaction inouïe frappe violemment non seulement l'avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière, mais toute la classe ouvrière et les couches les plus larges de la population travailleuse. Aussi, la haine et la résistance contre le fascisme, la réaction et la guerre embrassent-elles des masses de plus en plus larges. C'est pourquoi ces masses rejoignent et resserrent le front unique de lutte, marchent vers la réalisation de leur unité pour défendre avec succès leurs intérêts et leurs droits.

Devant une pareille situation, les obligations et la responsabilité des organisations du Secours Rouge International deviennent de plus en plus grandes. Cela exige de sa part l'élargissement du champ de son activité en mettant en œuvre des moyens beaucoup plus vigoureux que par le passé; les possibilités de l'action de masse du Secours Rouge sont aujourd'hui beaucoup plus larges qu'elles ne l'ont jamais été.

### II

La II<sup>e</sup> Assemblée plénière du Comité exécutif du Secours Rouge International salue l'intervention du camarade Dimitrov au VII<sup>e</sup> Congrès de l'I.C. comme un soutien accordé à sa grande œuvre d'aide. Le camarade Dimitrov a d'abord souligné l'œuvre considérable accomplie par le Secours Rouge pour l'organisation de la solidarité internationale; il a indiqué la grande tâche du Secours Rouge en tant que « Croix rouge spéciale de l'armée des millions d'exploités et opprimés du monde entier qui luttent contre la réaction, le fascisme et le danger de guerre »; il a aussi souligné les faiblesses et les défauts qu'il est nécessaire de surmonter afin que le Secours Rouge soit à la hauteur des tâches qui se posent devant lui dans la situation présente.

L'Assemblée plénière constate les succès de toute une série de grandes campagnes menées par le Secours Rouge International (procès Dimi-



trov, campagnes pour Thaelmann, pour les nègres de Scottsboro, pour les combattants révolutionnaires d'Autriche et d'Espagne, etc.) Mais elle souligne que le sectarisme dans le travail du Secours Rouge, la lenteur dans l'adaptation des méthodes de travail à la nouvelle situation du mouvement ouvrier, les survivances du bureaucratisme, d'esprit routinier dans les sections du Secours Rouge et même dans ses organismes centraux ont retardé toute l'action et le développement du Secours Rouge International. Ces défauts ont contribué à empêcher que soient entraînés à la lutte sur le terrain de la solidarité pour les victimes de la réaction les plus larges couches de la population, toutes les organisations ouvrières et paysannes de masse (syndicales, coopératives, culturelles, philanthropiques, sportives, etc.), tous les groupements d'intellectuels et tous les éléments, organisations et partis, sans distinction d'opinion politique, religieuse ou de race, qui sont hostiles au fascisme et à la réaction capitaliste.

### III

L'Assemblée plénière approuve les efforts faits par le Comité exécutif et par les sections du Secours Rouge en vue d'arriver à une unification de toutes les forces prêtes à lutter contre la barbarie fasciste, pour l'aide aux victimes de la lutte contre la réaction et de la lutte de libération nationale, pour la défense des restes des libertés démocratiques bourgeoises.

L'Assemblée plénière salue les succès considérables remportés par la Section soviétique dans le domaine de la solidarité et de l'éducation internationale des travailleurs. Elle salue également les premiers bons résultats remportés dans l'action de masse par les sections française, autrichienne et espagnole.

L'Assemblée plénière constate avec satisfaction que de nombreux ouvriers et de nombreuses organisations socialistes participent à toute l'action du Secours Rouge et l'aident efficacement; mais elle regrette vivement que les organismes dirigeants de l'I.O.S. et de la F.S.I. mettent encore des entraves à l'unification des forces ouvrières sur le terrain sacré de la solidarité et de la lutte contre la réaction. Elle souligne le fait que l'unité de la classe ouvrière et des grandes masses populaires peut et doit se réaliser dans le domaine de la solidarité, plus rapidement que dans tous les autres.

En conséquence, l'Assemblée plénière décide que le Comité exécutif et toutes les sections du S.R.I. devront continuer leurs efforts pour la réalisation de cette unité en s'adressant à toutes les organisations de masse qui se placent sur le terrain de la lutte contre la réaction, le fascisme et de la libération nationale ou de l'aide à leurs victimes; ils devront



changer profondément leurs méthodes de travail et développer la plus large initiative afin que l'unité dans le domaine de la solidarité se réalise dans tous les pays et à l'échelle internationale.

Fermeement décidée à réaliser cette unité, l'Assemblée plénière invite le Comité exécutif et toutes les sections du S.R.I. à profiter non seulement de toutes les circonstances pour renouveler leurs propositions, mais encore à répondre favorablement à toutes les initiatives, suggestions et invitations capables de faire progresser ou de réaliser l'unité dans le domaine de la solidarité.

#### IV

L'Assemblée plénière fait une obligation à toutes les organisations du Secours Rouge et au Comité exécutif d'adopter telles méthodes de travail et formes d'organisation qui permettent d'apporter aux victimes de la réaction l'aide la plus large et d'entraîner à l'œuvre de solidarité même ces couches de la population qui sont encore éloignées de toute autre activité politique (en particulier les femmes et les jeunes).

Le langage et les formes de l'agitation devront également être transformés, rendus plus simples, plus populaires, accessibles aux larges masses. L'accomplissement de toutes ces tâches exige la formation rapide de nouveaux militants reliés à la masse, sachant parler aux masses et se lier avec elles. Ces militants doivent posséder les qualités et les capacités correspondant au caractère spécial du Secours Rouge en tant qu'organisation d'aide de masse, en tant qu'organisation qui est avant tout destinée à assurer aux combattants de la classe ouvrière et des masses populaires, ainsi qu'à leurs familles, l'aide sous tous les rapports, leur défense dans les prisons et dans l'émigration.

Afin de hâter la transformation des méthodes de travail, non seulement des sections nationales du S.R., mais aussi de son Comité exécutif, l'Assemblée plénière charge le Présidium de prendre les mesures nécessaires pour faire entrer dans le Comité exécutif et dans ses sections de travail des camarades qui aient les meilleures expériences dans le travail de masse.

#### V

Etant donné le nouveau caractère de masse que l'émigration a pris dans les derniers temps, l'Assemblée plénière charge le Présidium de reviser les statuts de l'émigration politique, afin de les adapter à la nouvelle situation et de combattre énergiquement toute attitude bureaucratique à l'égard des émigrés politiques.



## C. L'organisation du Secours rouge en France

### C1. Statuts et règlements

*Annexe C1-1. Règlement intérieur du Comité de Secours rouge, juin 1923. RGASPI, 539/3/1167/48.*

#### **Règlement intérieur du Comité de Secours rouge, pour l'aide aux victimes de la répression capitaliste et du fascisme**

I. Le « Comité de Secours aux camarades étrangers » est fusionné avec le « Comité pour les victimes du fascisme » et transformé en Comité de Secours Rouge pour toutes les victimes de la réaction nationale et internationale.

II. Le Comité de Secours Rouge se compose de délégués du Parti communiste, de la CGT Unitaire, de la Fédération communiste de la Seine, de l'Union des syndicats de la Seine et autres organisations qui contribuent mensuellement aux fonds du Comité de Secours Rouge. Les organisations qui, ultérieurement, s'inscriront pour une subvention mensuelle, seront considérées comme membres du Comité.

III. Une commission exécutive de cinq membres (dont le secrétaire-trésorier) est élue au sein du Comité, afin d'assurer le fonctionnement régulier et permanent du Comité de Secours Rouge, et ayant pleins pouvoirs dans l'intervalle des réunions plénières. Font partie de cette Commission : un camarade de la CGTU, un camarade du Parti, un de l'Union des syndicats unitaires de la Seine, un de la Fédération communiste de la Seine et un camarade des coopératives.

IV. Le service du Comité de Secours Rouge est divisé en trois sections techniques :

- a. Les victimes de la réaction intérieure, emprisonnés ou obligés de fuir, dépendant directement de la Commission exécutive.
- b. Les camarades étrangers réfugiés en France, service de contrôle assuré par les délégués des groupes de communistes de langue étrangère.
- c. Les victimes du fascisme, réfugiées en France, service de contrôle assuré par les camarades italiens.

V. Un service de permanence sera assuré tous les jours de 20 heures à 21 heures, 120, rue Lafayette, pour recevoir et rigoureusement contrôler les demandes de secours.

Seront considérées comme victimes de la répression capitaliste les camarades pouvant fournir une attestation spéciale de la part d'un syndicat révolutionnaire ou Parti communiste.

Les réfugiés n'appartenant pas à un Parti communiste ou à des syndicats révolutionnaires devront produire des documents signés par le Comité de Secours Rouge de leur pays, comme ayant participé à l'action prolétarienne.

Aucune exception ne sera faite de tendance politique ou syndicale, sous réserve de la production de pièces justificatives.

Les réfugiés qui doivent chercher un autre pays sans être en possession de ces pièces, sont soumis ultérieurement à toutes les recherches nécessaires. Jusqu'à leur identification et jusqu'à l'approbation de leur [illisible] par la Centrale de leur pays, ils ne sont pas reconnus comme réfugiés politiques. Cependant, ils devront être soutenus jusqu'à ce moment tout en étant l'objet d'un contrôle sévère.

VI. Les réfugiés signeront très lisiblement un reçu dans le carnet à souches. La souche doit porter les signatures du secours et également du permanent. Dans le registre des secourus, les permanents doivent mentionner le document produit, la date et la somme donnée avec le n° du reçu.

Pour les sommes supérieures à 50 francs, le permanent devra demander l'avis de la Commission exécutive ou, en cas d'urgence, celui du secrétaire-trésorier.

Outre l'aide matérielle envisagée en faveur du réfugié, le Comité devra porter tous ses efforts en vue de procurer du travail au réfugié et se mettra en rapport à cet effet avec les organisations susceptibles de l'aider dans cette tâche essentielle.

Un Conseil juridique, composé de cinq avocats, est également attaché au Comité de Secours, pour soutenir notamment les camarades étrangers, victimes d'arrêtés d'expulsion.

VII. Les organisations composant le Comité de Secours Rouge devront soumettre à l'examen du Comité les cas des camarades français emprisonnés ou poursuivis, et selon leurs nécessités et les fonds du Comité, une allocation hebdomadaire sera fixée.

VIII. Les réunions plénières du Comité de Secours Rouge auront lieu une fois par mois. La date et l'ordre du jour seront fixés par la Commission exécutive.

Les permanents devront assister aux réunions plénières avec voix consultative.

IX. La gestion du Comité de Secours Rouge sera contrôlée, par une Commission de contrôle représentant les organisations composant le Comité.

X. Un rapport trimestriel de l'activité sera envoyé aux organisations subventionnant le Comité de Secours Rouge.

STATUTS DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL  
( Section Française )

1) Le Comité de Secours Rouge constitué la section française du Secours Rouge International.

2) Le Comité se compose de délégués du Parti Communiste, de la Jeunesse de la C.G.T.U. des Coopératives, de l'A.R.A.C., de la F.S.T. de l'Union Confédérale des Locataires et des Fédérations Nationales d'Industries adhérentes à la C.G.T.U.

Seront membres consultatifs en ce qui concerne les questions techniques de propagande et de secours les groupes italiens, espagnols polonais, etc... les pupilles communistes, les femmes, le conseil juridique, etc...

Le Comité nomme comme <sup>membres</sup> leaders MARTY, DORIOT, MIDOL, et d'autres camarades, qui par les éminents services rendus à la lutte révolutionnaire et à cause des ~~difficultés~~ <sup>difficultés</sup> subies par la réaction sont particulièrement chers à la classe ouvrière.

3) Chaque organisation adhérente au C.E.C. est tenue de mettre à la disposition du S.R. les cadres de son organisation et à verser une contribution fixe mensuelle.

4) Le Secrétaire du S.R. assure le fonctionnement régulier et permanent du S.R. l'administration et tous les services spéciaux dirige la propagande et l'organisation nationale, maintient les relations avec les autres sections du S.R. et le C.C. International.

Deux délégués de la C.E.C. contrôlent la gestion financière du S.R.

5) Dans les chefs lieux de départements et dans les différentes localités de la France sont constitués des Comités Départementaux et locaux du S.R. qui dépendent du C.E.C.

Un règlement spécial détermine l'organisation et le fonctionnement des Comités départementaux et locaux et leurs rapports avec la C.E.C.

6) La C.E.C. se réunit une fois par mois.

Un rapport semestriel de l'activité du Secours Rouge est envoyé aux organisations adhérentes.

7) Le S.R. a pour but d'aider les victimes de la répression capitaliste pour leur action révolutionnaire tant au point de vue politique que syndicale.

L'aide est également accordée aux camarades étrangers, réfugiés en France ou contraints de partir étant expulsés du territoire français pour les mêmes motifs.

Les organisations composant le S.R. soumettront les cas des camarades français emprisonnés au secrétariat qui, selon les fonds du Comité, leur fixera une allocation journalière.

8) Seront considérées comme victimes de la réaction capitaliste les camarades pouvant fournir une attestation spéciale de la part d'un syndicat révolutionnaire, ou du parti communiste.

Aucune exception ne sera faite de tendance politique ou syndicale, sous réserve de la production de pièces justificatives.



Règlement des Comités Départementaux et Locaux de Secours Rouge.

1) Des Comités départementaux et des Comités Locaux de Secours Rouge sont constitués dans les chefs-lieux des départements et dans les différentes localités de la France. Pour la région parisienne est constitué un "Comité de Secours Rouge" avec l'adhésion des organisations prolétariennes de la Seine, Seine & Oise, Oise et Seine-et-Marne.

2) Les Comités départementaux sont formés avec la participation des organisations départementales du Parti Communiste, des Jeunes, des Syndicats révolutionnaires, de l'A.R.A.C. de la F.S.T. et des Coopératives. En ce qui concerne les questions technique de propagande et de Secours les groupes suivants sont membres consultatifs: Italiens, espagnols, polonais, etc. les pupilles communistes, les femmes, le conseil juridique etc.

Les Comités locaux du Secours Rouge sont constitués par les sections locales des mêmes organisations.

3) Les Comités départementaux du S.R. sont sous le contrôle politique et administratif de la C.E.C. Chaque Comité nommera un Secrétaire qui sera responsable devant la Centrale Nationale du travail et de l'action du Comité départemental. La nomination du secrétaire doit être ratifiée par la C.E.C.

Les Comités départementaux ont la tâche a) de se maintenir en relation constante avec la C.E.C. du S.R. b) de constituer et contrôler les comités locaux dans leur fédération c) d'organiser la propagande en faveur du S.R. d) de recueillir des fonds en organisant des collectes, des fêtes et des manifestations pour le S.R.

e) de donner le premier secours matériel, moral et juridique aux prolétaires qui sont poursuivis ou arrêtés dans leur fédération.

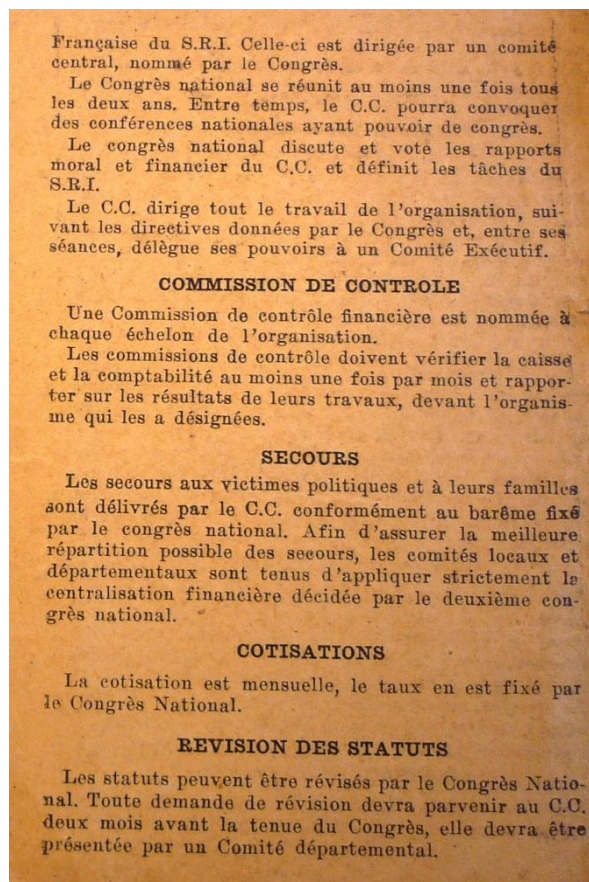
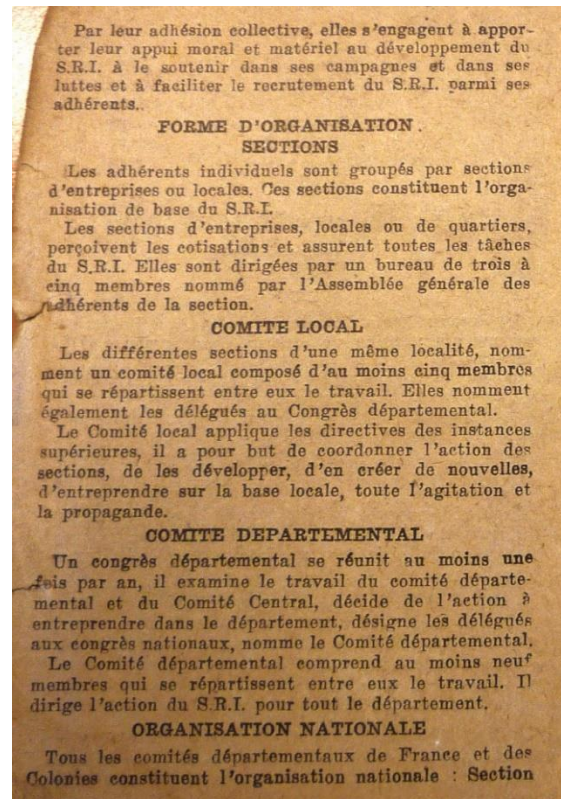
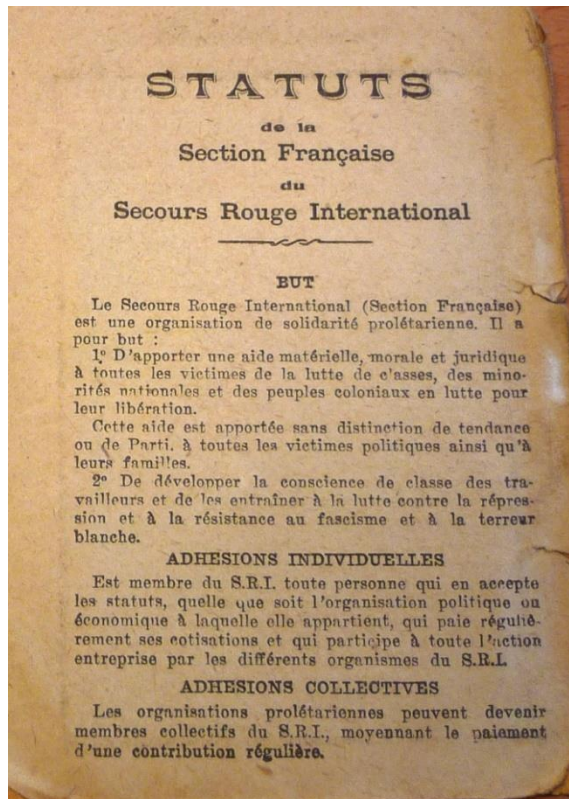
f) de transmettre d'urgence au Secrétariat National tous les renseignements concernant la réaction policière et gouvernementale.

4) Chaque organisation adhérant aux Comités départementaux et locaux de S.R. est tenue de mettre à la disposition du C. de S.R. le cadre de son organisation et à verser une contribution fixe mensuelle.

5) Les subventions des organisations ~~ad~~ adhérentes constituent les fonds courants des Comités départementaux et locaux. Sur ces fonds doivent être prélevés les secours pour les victimes de passage ou résidant dans leurs circonscriptions. Toutes les recettes extraordinaires provenant des fêtes, collectes, vente des timbres, cartes postales, brochures et souscriptions doivent être versés au Comité Centrale, qui les répartira selon les besoins des différentes Comités.

6) Chaque mois les secrétaires des Comités Départementaux et Locaux rapportent au Secrétariat National la situation budgétaire et un rapport sur leur activité.

Annexe C1-4. Statuts adoptés en 1927 (inscrits sur la carte d'adhérent 1928).





# Statuts de la Section Française du Secours Rouge International

## BUTS

La section française du Secours Rouge International (M. O. P. R.) est l'organisation de solidarité prolétarienne contre la répression capitaliste. Elle a pour buts :

1° D'apporter une aide matérielle, morale et juridique à tous ceux qui sont frappés pour une action en faveur de la lutte de la classe ouvrière, quelle que soit leur tendance politique.

Cette aide est donnée aussi bien aux Français qu'aux étrangers ou coloniaux, sans distinction d'âge ou de sexe. S'il y a lieu, l'aide matérielle et morale est apportée à la famille.

2° En secourant les victimes de la lutte des classes, des minorités nationales et des peuples coloniaux en lutte pour leur libération, le S. R. I. éduque et organise les plus larges masses populaires en vue de la solidarité de classe.

Cette éducation se développe nécessairement dans la lutte pour leur émancipation, elle nécessite un travail continu de clarification idéologique sur l'essence et le caractère de la société capitaliste parmi les exploités et les opprimés.

## ADHESIONS INDIVIDUELLES

Est membre du S. R. I. toute personne qui en accepte le programme et les statuts, quelle que soit la tendance révolutionnaire dont elle se réclame et sans tenir compte si elle appartient ou non à d'autres organisations prolétariennes, politiques ou économiques.

- 9 -

44  
Le comité local applique les directives des instances supérieures ; il a pour but de coordonner l'action des sections, de les développer, d'en créer de nouvelles, d'entreprendre sur la base locale toute l'agitation et la propagande.

## COMITE DEPARTEMENTAL

Un Congrès départemental se réunit au moins une fois par an, il examine le travail du comité départemental et du comité central, décide de l'action à entreprendre dans le département ; désigne les délégués aux congrès nationaux, nomme le comité départemental.

Le comité départemental comprend au moins neuf membres qui se répartissent entre eux le travail. Il dirige l'action du S. R. I. pour tout le département.

## ORGANISATION NATIONALE

Tous les comités départementaux de France et des Colonies constituent l'organisation nationale : Section Française du S. R. I. Celle-ci est dirigée par un comité central, nommé par le Congrès.

Le Congrès national se réunit au moins une fois tous les deux ans. Entre temps, le C. C. pourra convoquer, à titre exceptionnel, des conférences nationales ayant pouvoir de congrès.

Le Congrès national discute et vote les rapports moral et financier du C. C. et définit les tâches du S. R. I.

Le C. C. dirige tout le travail de l'organisation, suivant les directives données par le Congrès, et, entre ses sessions, délègue ses pouvoirs à un Comité Exécutif.

## ORGANISATION INTERNATIONALE

Toutes les sections nationales et organisations secourables affiliées forment le Secours Rouge International (M. O. P. R.).

- 11 -

Tout adhérent doit être membre d'une section locale ou d'entreprise ; il doit payer régulièrement ses cotisations et assister de même aux assemblées générales de sa section. Il doit participer à toute l'action entreprise par les différents organismes du S. R. I.

## ADHESIONS COLLECTIVES

Les organisations prolétariennes peuvent devenir membres collectifs du S. R. I. moyennant le paiement d'une contribution régulière.

Par leur adhésion collective, elles s'engagent à apporter leur appui moral et matériel au développement du S. R. I., à le soutenir dans ses campagnes et ses luttes, à l'aide de la presse et de l'influence dont elles disposent et à faciliter le large recrutement du S. R. I. parmi leurs adhérents.

## FORMES D'ORGANISATION SECTIONS

Les adhérents individuels sont groupés par sections d'entreprises ou locales. Ces sections constituent l'organisation de base du S. R. I.

Les sections d'entreprises, locales ou de quartiers, perçoivent les cotisations et assurent les tâches du S. R. I. Elles doivent se réunir au moins une fois par mois. Elles sont dirigées par un bureau de trois à cinq membres nommés par l'assemblée générale des adhérents de la section. Il est entendu que tout adhérent à une section d'entreprise peut et doit militer à la section de son lieu d'habitation ; il prend ses timbres à la section d'entreprise.

## COMITE LOCAL

Les différentes sections d'une même localité nomment un comité local composé d'au moins cinq membres qui se répartissent le travail. Elles nomment également les délégués au Congrès départemental. Les membres du comité local sont choisis parmi les meilleurs militants d'une ou plusieurs sections de la localité.

- 10 -

L'organe suprême du S. R. I. est le Congrès Mondial des représentants de toutes les sections nationales. Le Congrès Mondial décide de toutes les questions importantes ayant trait à l'activité et à l'organisation du S. R. I. et de ses sections.

Entre ses sessions, le Congrès Mondial délègue ses pouvoirs au Comité Exécutif International qui se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent.

Le C. E. International choisit dans son sein un présidium et un secrétariat qui siègent en permanence dans une ville fixée par le Congrès Mondial.

## SECOURS

Les secours aux victimes politiques et à leurs familles sont délivrés par la trésorerie du C. C., conformément au barème fixé par le Congrès national. Afin d'assurer la meilleure répartition possible des secours, les comités locaux et départementaux sont tenus d'appliquer strictement la centralisation financière décidée par le deuxième Congrès national.

En cas d'arrestation dans le département, ils ne devront verser au camarade arrêté que le montant prévu par le barème pour deux semaines d'allocation et fournir au C. C. les renseignements utiles pour que ce dernier continue l'octroi des secours.

## COTISATIONS

La cotisation est mensuelle, le taux en est fixé par le Congrès national.

## REVISION DES STATUTS

Les statuts peuvent être révisés par le Congrès national. Toute demande de révision devra parvenir au C. C. deux mois avant la tenue du congrès ; elle devra être présentée par un comité départemental.

- 12 -



Annexe C1-6. Statuts adoptés en 1932 (inscrits sur la carte d'adhérent 1934).

**STATUTS**  
**de la Section Française**  
**DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**

**§ 1<sup>er</sup>. — Nom et caractère de l'organisation**

L'organisation porte le nom de *Secours Rouge International*. — Section française.

La fondation du *Secours Rouge International* ainsi que son travail sont étroitement liés à la lutte d'émancipation menée contre la tyrannie capitaliste par les classes exploitées, et les peuples opprimés.

Le *Secours Rouge International* est une organisation de lutte de classe, entièrement au service des classes et nationalités opprimées en lutte pour leur libération.

**§ 2. — Buts de l'organisation**

Le *Secours Rouge International* se pose comme tâche de soutenir les victimes de la lutte de classe dans le pays même et dans tous les autres pays capitalistes ainsi que les victimes des luttes de libération dans les colonies et semi colonies, quel que soit le Parti ou organisation auxquels elles peuvent appartenir.

Pour atteindre ces buts, le *Secours Rouge International* apporte une aide politique, morale, juridique et matérielle à tous ceux qui sont poursuivis pour leur activité révolutionnaire en faveur de la classe ouvrière et paysanne ainsi qu'à leur famille, et mène une lutte constante contre le kateur blanche, contre le fascisme, et contre la Justice de classe de la bourgeoisie, pour le droit d'asile aux réfugiés politiques, par une liaison effective entre ces victimes et les organismes du *Secours Rouge International*.

**§ 3. — Principes de l'organisation du Secours Rouge International**

Les principes fondamentaux de l'organisation sont :

- 1) Election de tous les organismes, de la base au sommet, par des assemblées générales, conférences et congrès
- 2) Comptes rendus réguliers devant les adhérents.
- 3) Caractère obligatoire des décisions des organismes supérieurs pour les organismes de base.

**§ 4. — Membres de l'organisation**

Peut devenir membre individuel de l'organisation, quelconque acceptant les statuts, contribue à la réalisation des buts de l'organisation et paie régulièrement ses cotisations.

Peut devenir membre collectif, tout groupement de travailleurs manuels ou intellectuels, toute association ouvrière, syndicale, coopérative sportive, culturelle ou politique.

Les membres du C. D. ou du C. R. et de constituer des commissions pour chacune des branches de travail.

Le Comité départemental ou régional est un organe collectif qui se prononce sur toutes les questions importantes.

**§ 7. — Organisation nationale**

L'ensemble des organisations régionales et départementales constitue l'organisation nationale. Un Congrès national doit, autant que possible être tenu tous les deux ans. Ce Congrès qui est la plus haute instance de l'organisation nationale examine le travail accompli et, sur la base de la situation générale, élabore un plan des nouvelles tâches à accomplir. Le Congrès national élit le Comité central et la Commission de contrôle. Le Comité central est dans son sein un Comité exécutif central, lequel désigne son secrétariat.

Des Congrès nationaux extraordinaires peuvent être convoqués sur la demande d'un tiers des organisations régionales ou départementales ou par décision du Comité central.

Dans l'intervalle de deux Congrès, c'est le Comité central qui décide sur toutes les questions concernant le travail de l'organisation.

Les réunions plénières du Comité central sont convoquées selon la nécessité, mais au moins une fois tous les trois mois.

Le Comité central a aussi le droit de convoquer des conférences nationales quand les circonstances le rendent nécessaire.

**§ 8. — Organisation internationale**

Toutes les sections, nationales et les organisations sœurs affiliées forment le *Secours Rouge International* (M. O. P. K.).

L'instance suprême du S. R. I. est le Congrès mondial des représentants de toutes les sections nationales. Le Congrès mondial décide de toutes les questions importantes ayant trait à l'activité et à l'organisation du S. R. I. et de ses sections.

Entre ses sessions, le Congrès mondial délègue ses pouvoirs au Comité exécutif international, qui se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent.

Le C. E. International choisit dans son sein un Présidium et un secrétariat qui siègent en permanence dans une ville fixée par le Congrès mondial.

**§ 9. — Commission de contrôle financière**

Pour contrôler la comptabilité des organisations locales, régionales et départementales, des commissions de contrôle sont élues par les assemblées générales et par les conférences régionales. Ces commissions composées d'au moins trois camarades assurent un contrôle mensuel.

La Commission centrale de contrôle qui est composée d'au moins cinq membres élus au Congrès national a pour tâche de contrôler l'activité financière de l'organisation centrale, de faire des propositions correspondantes aux différents rouages de l'organisation ainsi qu'aux réunions du Comité central.

La Commission centrale de contrôle doit également étendre son activité sur les organisations régionales et locales.

La Commission centrale de contrôle soumet un rapport à chaque Congrès national. Le contrôle doit être fait au moins une fois par trimestre.

Par son adhésion collective l'organisation adhérente s'engage à soutenir la lutte menée par le *Secours Rouge International* et à lui prêter assistance morale et matérielle. Cette organisation paie régulièrement des cotisations adhérent collectivement pour les amener à devenir membres individuels du S. R. I.

**§ 5. — Formes d'organisation : Les sections**

Les adhérents individuels sont groupés par sections d'entreprise, locale ou de quartier. Ces sections constituent l'organisation de base du S. R. I. et élisent leurs délégués aux congrès départementaux et régionaux.

Les sections d'entreprise locales ou de quartiers, perçoivent les cotisations et assurent les tâches du S. R. I. Elles doivent se réunir au moins une fois par mois. Elles sont dirigées par un bureau de trois à cinq membres nommé par l'Assemblée générale des adhérents de la section.

Il est entendu que tout adhérent à une section d'entreprise peut militer à la section de son lieu d'habitation mais doit particulièrement concourir son activité à sa section d'entreprise à laquelle il paie ses cotisations.

**Comité local**

Toutes les organisations de base (sections d'entreprise et de quartier) d'une même localité forment un organisme local unique. La direction de cet organisme est confiée au Comité local désigné par l'Assemblée générale des membres de la localité à laquelle assistent également les délégués des organisations adhérent collectivement.

Le Comité local a pour tâche de coordonner l'action des sections d'entreprises et de quartiers d'une même localité, de développer l'agitation nécessaire ainsi que le travail d'organisation pour la création de nouvelles sections. Les réunions du Comité local doivent avoir lieu au moins une fois par mois. Aux réunions du Comité local doivent être convoqués les représentants des organisations adhérent collectivement au S. R. I. Les comités locaux discutent et prennent des décisions sur toutes les questions locales concernant le *Secours Rouge* sur la base des directives centrales.

**§ 6. — Organisation régionale et départementale**

Les sections d'un département ou d'une région politique, économique ou géographique, constituent une organisation départementale ou régionale.

La direction du département ou de la région se trouve entre les mains du Comité départemental ou régional élu au Congrès ou à la Conférence départementale ou régionale par les délégués des sections et des organisations adhérent collectivement. Ces Congrès départementaux ou régionaux doivent avoir lieu au moins une fois par an.

Le Comité départemental ou régional est responsable devant le Congrès national et le Comité central. Dans ces comités départementaux et régionaux il est nécessaire de faire une large distribution des fonctions (secrétaire, trésorier, responsable de la diffusion de la littérature, responsable de l'agit-prop., responsable de l'Assistance juridique, etc.) parmi

**§ 10. — Cotisations**

Le montant de la cotisation mensuelle et le taux de l'adhésion sont fixés par le Congrès national et selon les conditions matérielles des diverses catégories sociales d'adhérents.

Les organisations adhérent collectivement paient des cotisations mensuelles, trimestrielles ou annuelles suivant l'accord conclu avec les organisations correspondantes du S. R. I.

**§ 11. — Secours**

Les secours sont accordés dans les cas suivants :

- 1) A tous les emprisonnés blessés, déportés, et émigrés politiques qui sont condamnés ou poursuivis dans les pays capitalistes, colonies et semi-colonies pour avoir accompli des actions ou exprimé des idées dictées par les intérêts des opprimés et des exploités.
- 2) Aux familles des militants mentionnés ci-dessus ainsi qu'à celles des militants assassinés par la bourgeoisie.

Le Secours consiste en une aide matérielle sous forme d'argent, de vivres, de vêtements, d'assistance judiciaire, d'hébergement des enfants dans les colonies de vacances. Cette aide s'exerce aussi sous d'autres formes, par exemple héberger les émigrés politiques et leur procurer du travail.

C'est seulement le Secrétariat central qui décide dans chaque cas, s'il y a lieu d'accorder les secours et à charge pour lui, d'en référer au Comité exécutif central pour les cas d'espèce.

L'aide consiste aussi dans le parrainage ou l'entretien d'une liaison morale avec les détenus, les émigrés politiques et leurs familles, en procurant de la littérature aux emprisonnés et surtout en luttant pour l'amélioration de la situation dans les prisons et l'application du régime politique ainsi que pour la libération des prisonniers politiques.

Afin d'assurer la meilleure répartition possible des secours, les organisations de base, départementales et régionales, sont tenues d'appliquer strictement la centralisation financière décidée par le 2<sup>e</sup> Congrès national. Le versement de secours par les sections, Comités départementaux et régionaux ne peut se faire que sur avis du Comité exécutif central ou de son secrétariat.

**§ 12. — Exclusions**

L'exclusion d'un membre individuel ou collectif est effectuée dans le cas où il viole les statuts, où il combat les buts de l'organisation ou entrave sa marche. De même que s'il commet des actions anti-prolétaïennes ou ne paie pas ses cotisations pendant plus de six mois sans aucune raison valable.

L'exclusion est prononcée par la Commission des conflits, régionale ou départementale, élue par le Congrès correspondant et doit être ratifiée par la Commission centrale des conflits.

L'exclu a le droit de faire appel aux instances supérieures (Comité central, Comité exécutif central) et en cas d'appel c'est le Congrès national qui se prononce en dernier lieu.

**§ 13. — Modification des statuts**

La modification des statuts ne peut être effectuée que par le Congrès national et n'entre en vigueur qu'après l'approbation du Comité exécutif international.



## **C2. Textes de congrès, appels et résolutions**

*Annexe C2-1. Résolutions adoptées au 1<sup>er</sup> congrès national du SRI, 17 mai 1925. Secours rouge, n°6, juin 1925.*

### **Texte adopté par les congressistes :**

Le premier Congrès de la Section française du Secours Rouge International envoie aux ouvriers, aux paysans, aux intellectuels de Bulgarie, traqués et menacés de mort par le gouvernement Zankov, l'expression de sa fraternelle solidarité. Il demande aux prolétaires français de s'élever contre l'atroce carnage organisé par les coupeurs de têtes de Sofia et de protester contre la complicité des grandes puissances qui permettent à la réaction bulgare de mobiliser contre le prolétariat décimé de nouvelles troupes de guerre civile.

### **Résolution sur le rapport moral :**

Le premier Congrès national de la Section française du SRI approuve le travail d'organisation accompli au cours de la première année de constitution du Secours Rouge en France par le Secrétariat général et le Comité central.

Dans le Secours Rouge ont été groupées toutes les organisations révolutionnaires de France ; 40 comités départementaux, 200 comités et sections d'entreprises ont été constitués, 15 000 travailleurs organisés comme membres actifs du Secours Rouge.

En 1924, la Section française du SRI a recueilli plus de 100 000 francs pour l'œuvre de solidarité aux victimes de la répression capitaliste.

Le Congrès approuve l'action du Secours Rouge pour l'aide politique, matérielle et juridique aux victimes de la répression internationale et en particulier les campagnes d'agitation contre la dictature de Primo de Rivera, les assassinats en masse d'ouvriers et de paysans en Estonie, dans les Balkans, pour la défense de Sacco et Vanzetti, le respect d'asile et la sauvegarde des ouvriers étrangers dans notre pays, pour l'amnistie en France et en Allemagne.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **Résolution sur la répression capitaliste :**

Dans tous les pays, la répression capitaliste s'acharne contre le prolétariat. Pour défendre ses privilèges de classe, la bourgeoisie piétine sans scrupule ses propres lois. Il ne lui suffit plus de tout son appareil de répression judiciaire et politique, elle organise encore le fascisme qui recourt à la violence armée pour terroriser les masses ouvrières.

Dans la plupart des pays capitalistes, la vie des militants du prolétariat est à la merci d'une dénonciation policière, d'une offensive soldatesque. Les cours martiales, aveugles et expéditives, remplacent la juridiction civile. D'imaginaires aveux sont extorqués aux détenus par les procédés de torture les plus atroces. Il ne s'agit plus de quelques militants isolés, les persécutions atteignent à la fois des dizaines de milliers d'ouvriers, de paysans, d'intellectuels, emprisonnés, déportés, assassinés.

Près de 100 000 travailleurs sont enfermés dans les prisons de la bourgeoisie. Au cours de ces dernières années, 80 000 prolétaires sont tombés en Hongrie, en Allemagne, en Bulgarie, en Estonie, en Pologne, sous les balles des troupes blanches ou dans les guet-apens policiers. Des dizaines de milliers d'émigrés, traqués de frontière en frontière, ne peuvent plus trouver nulle part une terre d'asile qui les accueille. Comme pendant la semaine sanglante, on fusille des femmes, des vieillards et même des enfants de dix ans.

Pour résister à la terreur blanche, le prolétariat a constitué le Secours Rouge International, organisation de défense et de soutien des victimes de la répression, sans distinction de parti ni de tendances. Le Secours Rouge International a pour tâche de faire connaître aux masses travailleuses les atrocités de la terreur blanche, les iniquités de la justice de classe, de mener de grandes campagnes pour la libération des emprisonnés, d'assurer la défense juridique des accusés, de secourir les familles des persécutés et des militants morts pour la Révolution.

Le premier Congrès national de la Section française du SRI s'adresse à toutes les organisations ouvrières d'avant-garde, leur demandant d'appuyer l'effort du Secours Rouge dans l'œuvre de solidarité ; il invite les travailleurs de ce pays à entrer en masse dans l'organisation du Secours Rouge qui doit devenir rapidement une force capable de résister à la répression grandissante de la réaction.

### **Résolution sur la réorganisation du Secours Rouge :**

Le premier Congrès de la Section française du Secours Rouge reconnaît que pour faire du Secours Rouge une véritable organisation de masses, capable d'accomplir aussi largement que l'exige la répression capitaliste sa tâche de secours aux persécutés, il est indispensable que sa forme d'organisation soit désormais basée exclusivement sur les adhésions individuelles.

Les adhésions collectives d'organisations qui ont permis au SRI de se constituer et de s'affermir dans sa première période de formation ne répondent plus aux nécessités actuelles de son développement, mais le Congrès demande que les contributions régulières ou exceptionnelles versées par ces organisations ne fassent pas défaut, l'aide aux victimes réclamant des ressources de plus en plus larges.

La Section française du SRI devra donc être réorganisée sur la base des adhésions individuelles et dirigée selon les principes de centralisme démocratique.

Quiconque, sans distinction de parti, de tendance politique ou religieuse, accepte d'apporter une aide matérielle et morale aux victimes de la répression capitaliste, peut adhérer au Secours Rouge.

Pour être membre du SRI, il faut prendre la carte du SRI dont le prix est fixé à un franc et payer une cotisation mensuelle de 0 fr50.

Les membres adhérents sont groupés dans les sections d'entreprises du SRI. Les délégués des sections d'entreprises d'une même ville ou localité élisent le Comité local. Au Congrès départemental, les comités locaux élisent le Comité départemental qui, sous la responsabilité d'un secrétaire approuvé par le Comité exécutif, assure le travail d'organisation et de propagande dans le département.

Le Comité central est composé de 42 membres parmi lesquels sont choisis les neuf membres du Comité exécutif, dont le président d'honneur, le secrétaire général et le trésorier.

Le Congrès donne mandat au Comité central de fixer les statuts de la Section française en accord avec le Comité exécutif du Secours Rouge International.

**Résolution « Le SRI indépendant de tout parti » :**

Le premier Congrès de la Section française du SRI affirme une fois de plus, en présence des manœuvres intéressées des gouvernements et de la presse réactionnaire, son indépendance de tout parti.

Décide de faire participer à son œuvre de défense des victimes de la lutte des classes et des minorités nationales opprimées, les personnalités d'avant-garde, hommes de conscience et de pensée, qui veulent se ranger du côté des victimes de la violence capitaliste.

Donne mandat au Comité exécutif de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir leur collaboration, leur réserve un certain nombre de places dans le Comité central.

tenant dans son ressort la lutte contre la répression et organisant l'aide aux victimes.

Chaque cas de répression doit avoir sa réplique immédiate; sans attendre que le centre les y invite, les sections, les comités départementaux doivent se dresser énergiquement et le camarade frappé doit sentir aussitôt les effets de la solidarité prolétarienne.

Pour leur action contre la guerre du Maroc, pour faits de grève, plus de cent ouvriers ou paysans sont encore emprisonnés actuellement; c'est presque une honte pour les travailleurs français et pour le Secours Rouge de n'avoir pu arracher leur libération après plus d'une année. L'action, sur ce point, doit être énergique, les emprisonnés ne doivent plus attendre; il faut qu'à l'appel du S.R.I. les travailleurs se dressent pour les libérer.

Internationalement, de multiples devoirs nous appellent: Sacco et Vanzetti, Rakosi, en Espagne, en Pologne, etc., etc... Jamais le besoin de solidarité n'a été aussi fort que maintenant. L'agitation doit être portée dans tous les domaines, il faut qu'à côté de l'action du centre les Comités départementaux, renforcés par les leçons du Congrès, fassent preuve d'initiative et qu'un vaste mouvement de solidarité se manifeste avec une forte section nationale du Secours Rouge International.

Nous avons eu un beau Congrès. Il nous reste à faire du bon travail.

M. CORDIER.



## Les Résolutions votées :

Tactique et recrutement ;  
Agitation et propagande ;  
Organisation ;  
Centralisation financière ;  
Comité de Défense des Marins ;  
Presse et Editions ;  
Travail parmi les travailleurs étrangers ;  
Secours aux émigrés politiques ;  
Les femmes et le S.R.I. ;  
Le Travail colonial ;  
Parrainage ;  
Secours aux enfants ;  
Service juridique ;  
Secours aux familles des emprisonnés.

\*\*

### RESOLUTION SUR LA TACTIQUE ET LE RECRUTEMENT

Le Congrès enregistré avec satisfaction la représentation mutuelle envoyée par la grosse majorité des Comités départementaux et dans laquelle se trouvent représentées toutes les nuances et organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière française.

Le Congrès invite les Comités départementaux et locaux à persévérer et à élargir cette réalisation de l'unité de la classe ouvrière sur le terrain de la solidarité envers les victimes de la lutte de classe.

Il fait appel à tous les ouvriers, ouvrières et aux paysans révolutionnaires, réformistes, sans parti pour qu'ils rejoignent les rangs du S.R.I. et qu'ils s'opposent à toutes les manœuvres de division des travailleurs, divisions qui ne pourraient qu'entraver l'aide morale et matérielle que le prolétariat se doit d'apporter aux siens, tombés dans la lutte contre le capitalisme.

La base du S.R.I. doit être surtout prolétarienne, mais sa tactique doit être souple, réaliste et exempte de toute intransigeance et de tout sectarisme.

Le S.R.I. n'a pas à réaliser le Front unique puisqu'il est, de par sa constitution, le Front unique en action. Il doit s'efforcer, non pas seulement de rapprocher les divers éléments de la classe ouvrière, mais de les réunir organiquement dans son sein en masses toujours plus fortes, pour les entraîner dans la lutte contre la répression capitaliste.

Le Congrès fixe comme une tâche primordiale à tous les Comités le doublement des effectifs actuels dans un délai très rapproché, des nécessités de la solidarité morale et matérielle, aussi bien sur le terrain national que sur le terrain international exigeant que la Section Française groupe dans ses rangs des dizaines de mille de travailleurs,

pour qu'elle soit en mesure de répondre à l'appel de ceux qui souffrent, victimes du fascisme et des régimes d'oppression capitaliste.

\*\*

### RESOLUTION SUR L'AGITATION ET LA PROPAGANDE

Le Congrès déclare que la Section Française du Secours Rouge a devant elle, les tâches les plus importantes en ce qui concerne l'agitation et la propagande.

La situation politique et économique de la France permet au Secours Rouge d'employer des moyens de propagande et d'agitation qui sont interdits aux sections où la réaction et le fascisme ont supprimé les libertés élémentaires.

L'agitation et la propagande doivent revêtir toutes les formes possibles. L'action par la presse, par les réunions publiques, par le tract, par l'image doit être utilisée d'une façon systématique.

Elle doit s'adresser à tous et à toutes, sans distinction d'opinions politiques. Elle doit servir exclusivement la lutte contre la répression, mais aussi envisager celle-ci dans toute sa rigueur révolutionnaire.

L'agitation et la propagande doivent s'exercer pour tous les cas locaux, nationaux, internationaux de répression.

La propagande et l'agitation du Secours Rouge ont pour but l'effort immédiat de solidarité en faveur des victimes, mais aussi le recrutement et l'organisation des prolétaires contre la répression.

Trouver les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins matériels et accueillir sans cesse les effectifs des adhérents du Secours Rouge; tel est le double but de l'agitation et de la propagande dans cette organisation.

\*\*

### RESOLUTION SUR L'ORGANISATION

Le Congrès approuve dans ses grandes lignes le rapport sur l'organisation.

Il décide que :

I. — Les adhérents doivent être groupés dans des sections locales ou d'entreprises.

Dans chaque commune, dans chaque arrondissement de grande ville, il doit exister :

1<sup>o</sup> Une section locale groupant tous les adhérents isolés ;  
2<sup>o</sup> Des sections d'entreprises groupant dans chaque usine, chantier, magasin, administration, etc., les membres du S.R.I.

II. — Les sections locales et d'entreprises d'une même commune ou arrondissement doivent être dirigées par un Comité local élu par les délégués des sections d'entreprises et locale, réunis en Congrès local.

III. — Dans chaque département, la direction est assurée par le Comité départemental du S.R.I. élu par les délégués des organisations de base du prolétariat.

IV. — La direction de la Section Française est assurée entre les Congrès par un Comité exécutif contrôlé par un Comité Central nommé par le Congrès National annuel.

Le Congrès décide que tous les organismes existants doivent envisager sans retard cette organisation méthodique.

\*\*

### RESOLUTION SUR LA CENTRALISATION FINANCIERE

Le Congrès considère que l'organisation de la solidarité envers les victimes de la lutte de classe ne peut être équitable sans la centralisation financière.

Il déclare que la centralisation, loin d'affaiblir les initiatives de la base et des Comités départementaux, permettra au Comité Exécutif de diriger avec le maximum de résultat la propagande, le recrutement et les campagnes contre la répression nationale et internationale.

Le Congrès repousse toute proposition qui tendrait à fixer un fond de caisse soit dans les Sections et Comité locaux ou dans les Comités départementaux, les ristournes prévues devant servir à ces derniers pour couvrir leurs frais d'organisation et de propagande.

Il donne mandat au Comité Exécutif d'examiner les modalités d'application, la centralisation financière devant être complète au 1<sup>er</sup> janvier 1927.

(Suite des Résolutions votées, pages 7 et 8.)

## Suite des Résolutions

### RESOLUTION COMITE DE DEFENSE DES MARINS

Une répression intense frappe depuis un an les marins de la flotte de guerre française, animés d'un sentiment de classe de plus en plus accentué, tandis que leurs officiers sont nettement d'esprit fasciste.

C'est pourquoi le 2<sup>e</sup> Congrès de la Section française du S.R.I., réuni à Paris les 18, 19 et 20 juillet 1926, décide :

En vue d'intensifier les efforts du S.R. pour mener une action énergique de défense des marins de la flotte de guerre, chaque organisation : Comité départemental, Comité local, doit créer une Commission dont le rôle sera de poursuivre l'agitation en faveur des marins de la flotte de guerre frappés par la répression.

Ces Commissions prendront les noms de Comité Central de Défense des Marins pour le Comité Exécutif et de Comité de Défense des Marins pour chaque Comité départemental et local.

Ces Commissions seront constituées :

1<sup>o</sup> Par quelques membres du Comité Exécutif, des C.D., des C.L. choisis dans leur sein.

2<sup>o</sup> Par les membres des Sections du S.R.I. qui ont fait leur service dans la marine de guerre ou qui exercent la profession d'inscrits maritimes ou ouvriers des ports. Ils seront désignés par la Commission Exécutive du S.R.I. ou les Comités intéressés.

Les Comités ont pour tâche essentielle d'intensifier l'agitation parmi les anciens marins de l'Etat, les Inscrits maritimes, les Dockers, les Ouvriers des ports ; de rassembler la documentation, répandre les éditions.

L'action générale est coordonnée par le Comité Central de Défense des Marins.

Le Comité Central de Défense des Marins aura une autre tâche : celle de tenir les sections secours du S.R.I. au courant de l'action entreprise en faveur des marins, principalement les Sections anglaise, allemande, belge, espagnole, italienne et soviétique en leur demandant de faire une agitation intense dans leur pays, surtout par la presse.

Le Congrès adresse son salut chaleureux aux marins de la flotte de guerre qui souffrent dans les prisons, parce qu'ils maintiennent les traditions glorieuses des Marins révolutionnaires de Russie, d'Allemagne et de leurs aînés de la Mer Noire.

Au moment même où l'impérialisme français maintient sous son joug de fer les peuples coloniaux et où les germes d'une nouvelle guerre naissent dans la Méditerranée, le Congrès invite tous les travailleurs à venir de plus en plus en nombre au sein du S.R.I. défendre l'avant-garde révolutionnaire du prolétariat, affirmée dans l'armée et la marine bourgeoise, que sont les jeunes matelots de la flotte de guerre française.

\*\*

### RESOLUTION SUR LA PRESSE, EDITIONS, DOCUMENTATION

Le 2<sup>e</sup> Congrès de la Section française du S.R.I., vu l'importance considérable de l'établissement et du fonctionnement d'un bon Service de presse, d'éditions et de documentation, fait siennes les propositions de travail contenues dans la thèse présentée au Congrès, tenant compte des suggestions apportées par les différents délégués.

Il demande la mise en pratique immédiate et méthodique de ces décisions.

Le Congrès mandate le Comité Central pour constituer en son sein une Commission qui, tenant compte des avis émis au Congrès, étudiera, dans un délai très rapproché, la question de l'amélioration du Bulletin ou de la création d'un journal.

\*\*

### RESOLUTION SUR LE TRAVAIL PARMI LES TRAVAILLEURS ETRANGERS

Le 2<sup>e</sup> Congrès de la Section française du S.R.I. appréciant à leur juste valeur les raisons qui font que le travail parmi les trois millions environ d'étrangers en France est d'une importance considérable, déclare :

1<sup>o</sup> Que tous les membres de notre organisation doivent s'atteler à un travail acharné pour la conquête des ouvriers étrangers dans le S.R.I. pour la lutte contre la répression capitaliste internationale ;

2<sup>o</sup> Qu'un travail profond doit être commencé immédiatement dans les masses ouvrières « étrangères » et françaises, pour démontrer la réalité de la solidarité internationale des travailleurs devant la répression. Ce travail doit atteindre le but de détruire les courants nationalistes (xénophobie) adroitement entretenus et développés par le capitalisme, pour briser l'unité de lutte du prolétariat ;

3<sup>o</sup> Qu'une campagne intense, menée à tous les degrés du S.R.I., doit être immédiatement commencée sur les trois grands mots d'ordre suivants, contenant en eux toutes les revendications des travailleurs, contre la répression atteignant les travailleurs immigrés en France :

a) Union des ouvriers français et étrangers dans la lutte contre la répression ;

b) Abolition du régime des expulsions ;

c) Pour le droit d'asile.

Le Congrès insiste particulièrement sur le fait que, pour l'accomplissement de ces tâches, le concours de tous est indispensable.

Il souligne qu'un échec sur cette grave question, mène infailliblement la classe ouvrière à la défaite.

Enfin, le Congrès déclare faire confiance au Comité Central issu de ses assises, pour réaliser et conduire cette immense besogne.

\*\*

### RESOLUTION SUR LES SECOURS AUX EMIGRES POLITIQUES

Le 2<sup>e</sup> Congrès de la Section française du S.R.I. invite tous les Comités départementaux à mettre en application les décisions suivantes, concernant les secours à accorder aux réfugiés et aux expulsés politiques :

1<sup>o</sup> Ne peut être considéré comme réfugié politique qu'un camarade étranger qui, pour avoir accompli un acte de lutte de classe contre le régime capitaliste et ayant été condamné par un tribunal bourgeois à une peine supérieure à deux années de prison, a été autorisé par le S.R.I. à émigrer.

Il devra être porteur d'une légitimation spéciale délivrée par la Centrale du S.R.I. du pays qu'il vient de quitter.

Les émigrés étrangers devront toujours être dirigés ou signalés au Centre.

2<sup>o</sup> Les camarades expulsés de France pour propagande ou action révolutionnaire ne devront pas être secourus avant la frontière, pour les raisons suivantes :

a) Les secours financiers versés à des expulsés ont été souvent confisqués par la police ;

b) Le Secours Rouge aide involontairement la police, en payant le voyage des expulsés à la frontière.

Toute expulsion devra être signalée sans délai au Centre, pour que celui-ci avise la Section voisine de l'arrivée de l'expulsé.

\*\*

### LES FEMMES ET LE S.R.I.

Le nombre de femmes déléguées au 2<sup>e</sup> Congrès de la Section française du S.R.I. indique clairement la sympathie que rencontre l'action de solidarité de classe parmi les travailleuses des villes et des champs.

Le Congrès décide que les Comités départementaux et locaux devront profiter de cette sympathie et entreprendre une action spéciale et méthodique, afin d'organiser et d'appeler au travail de solidarité et de lutte contre la répression un grand nombre d'ouvrières.

Le Congrès invite les Comités à faire participer les femmes au travail du S.R.I. dans tous les domaines. Aucun organisme, Comité ou Commission ne devra être constitué, si possible, sans cette participation.

Le Congrès demande que des Commissions de travail parmi les femmes soient constituées à tous les degrés de l'organisation et qu'un camarade homme assiste toujours aux réunions de ces Commissions, pour une bonne liaison avec le travail.

Un lien étroit et permanent devra être établi entre les Commissions féminines départementales et la Commission féminine créée auprès du C.C.

## RESOLUTION SUR LE TRAVAIL COLONIAL

La France impérialiste est à un haut degré une nation coloniale. Elle opprime 60 millions d'indigènes des colonies dont plus de 300.000 sont exploités et subissent la répression dans la métropole.

En conséquence, la Section française du S.R.I. se doit d'intensifier son travail parmi les masses indigènes.

Le Congrès constate, d'une manière générale, que la Section française n'a encore presque rien réalisé dans ce domaine, tant pour la défense des victimes de la répression dans les colonies, que pour le soutien des peuples coloniaux opprimés par l'impérialisme français.

Le Congrès constate que la Section française du S.R.I. a déjà organisé la défense des inculpés dans plusieurs procès politiques en Algérie, en Tunisie, en Syrie. Mais il l'invite à développer une campagne intense dans les colonies et en France, sur les mots d'ordre suivants :

### DANS LES COLONIES

Lutte :

- 1° Contre l'indigénat ;
- 2° Pour toutes les libertés politiques et économiques dont jouissent les citoyens français ;
- 3° Contre le régime spécial et scandaleux des tribunaux et des prisons ;
- 4° Contre les peines corporelles et collectives ;
- 5° Liberté de souscription et de secours pour les emprisonnés et les victimes du colonialisme ;
- 6° Pour l'amnistie totale ;
- 7° Dénoncer les crimes colonialistes au grand public et au monde entier ; les combattre par la littérature, les manifestations, les interpellations, etc... ;
- 8° Organiser des missions d'enquête.

### EN FRANCE

- 1° La suppression des bureaux dits « de protection » des indigènes ;
- 2° L'assimilation des indigènes à la même juridiction applicable aux citoyens français ;
- 3° Contre les décrets interdisant l'émigration des coloniaux ;
- 4° Pour les mêmes droits politiques et économiques, afin d'améliorer leurs conditions de travail et de vie ;
- 5° Pour la liberté de séjour ;
- 6° Pour l'union des travailleurs français et des peuples coloniaux et contre la haine de race.

Le Congrès considère que, pour réaliser ces tâches, il est indispensable de travailler méthodiquement à l'organisation, au sein du S.R.I., des masses indigènes, aux colonies comme en France.

A cet effet, il préconise :

- 1° Création, sous la direction et le contrôle du Comité Central, d'une Commission de travail ;
- 2° Organisation à tous les échelons de l'organisation du S.R.I. et dans tous les centres où existent des travailleurs coloniaux, de commissions responsables du travail parmi eux ;
- 3° Création de permanences et d'avocats-conseil dans les colonies où il sera matériellement possible de les créer ;
- 3° Organisation de sections locales et comités régionaux dans ces différentes colonies ;
- 5° Edition et diffusion de littérature dans les langues maternelles des différents coloniaux habitant la France et dans leurs pays respectifs ;
- 6° Développement du parrainage des prisons des colonies par des sections ou comités du S.R.I. de la métropole, à seule fin de renseigner les leurs des travailleurs indigènes et français.

Les colonies étant pour le capitalisme une réserve inépuisable pour l'alimentation de son industrie et de ses armées, les travailleurs métropolitains doivent s'allier fraternellement aux indigènes pour qu'ils ne soient pas un instrument de leur destruction et de combat fratricide.

## RESOLUTION SUR LE PARRAINAGE

Le Congrès déclare que l'organisation du parrainage des prisons par les Sections, les Comités locaux et départementaux peut donner les meilleurs résultats, non seulement pour la défense morale et matérielle des emprisonnés, mais encore pour la propagande et le développement du S.R.I. parmi les masses ouvrières.

Le Congrès charge le C.E. d'organiser, pour la mise en train de ce Service, une première répartition de parrainage des prisons entre les Comités départementaux, en réponse à leurs demandes.

Le parrainage, dans toutes ses manifestations, se fera sous le contrôle et par l'intermédiaire du C.E. tout en laissant aux Comités de base le soin de prendre toute initiative de base pour un bon développement de ce travail.

✱

## RESOLUTION SUR LES SECOURS AUX ENFANTS

I. — Le Congrès souligne la grande importance du développement du secours aux enfants des emprisonnés et victimes de la lutte de classes.

II. — Dans ce domaine, mandat est donné au C.E. d'étudier la question d'établissement en France de maisons de Secours Rouge pour les enfants d'emprisonnés, avec possibilité d'y recevoir des enfants venus des pays de terreur blanche.

III. — En cas d'impossibilité de réaliser cette œuvre, le C.C. pourra envisager la répartition dans des œuvres ouvrières de l'enfance ou, en cas d'extrême urgence, chez des parents adoptifs qui pourront donner aux enfants l'éducation de classe. Cette dernière solution ne pouvant être que tout à fait provisoire, le C.E. devra envisager de la faire cesser à bref délai.

IV. — Les Comités départementaux s'engagent à faire tout le nécessaire, en particulier au point de vue financier, pour assurer, par le prolétariat lui-même, la vie des maisons d'enfants des victimes politiques.

✱

## RESOLUTION RELATIVE AU SERVICE JURIDIQUE

Le Congrès :

Approuve le rapport sur le Service Juridique mais décide qu'à l'avenir, l'action judiciaire du S.R. doit être plus énergiquement soutenue par les campagnes de presse, par l'action parlementaire et par tous les moyens de lutte à la disposition du prolétariat.

Le Service Juridique devra fournir, dans un délai très court, les éléments utiles pour l'édition d'un carnet du militant, donnant aux ouvriers les renseignements nécessaires pour leur attitude devant la justice capitaliste.

✱

## RESOLUTION SUR

## LES SECOURS AUX FAMILLES ET AUX EMPRISONNES

Le 2<sup>e</sup> Congrès National de la Section française du S.R.I. a adopté dans ses modalités les propositions contenues dans le rapport sur les secours aux familles et aux emprisonnés, c'est-à-dire :

- 1° Barème A (allocation aux familles) ;
- 2° Barème B (allocation aux détenus) ;
- 3° Constitution au sein des Comités départementaux de Commissions d'allocations chargées d'enquêter et de renseigner le Centre sur la situation des camarades emprisonnés, ainsi que sur celle de leurs familles ;
- 4° Envoi d'une façon régulière, chaque semaine, des allocations ;
- 5° Adoption des 5 points concernant les barèmes permettant une application plus souple et parlant plus équitable des secours à verser aux familles ainsi qu'aux emprisonnés, les maxima prévus aux barèmes ne pouvant être dépassés en aucun cas.

Résolution d'ouverture :

**Ière CONFERENCE NATIONALE DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
-----00000000-----  
**RESOLUTION D'OUVERTURE**  
-----

*3003/104*  
*16/12/28*  
*B+*

En ce jour du 9 octobre 1927, à l'instant où s'ouvre la Conférence nationale du S.R.I., les délégués des comités départementaux et les représentants des diverses organisations prolétariennes envoient leur salut fraternel à tous les emprisonnés politiques du monde entier.

Ils assurent les familles de ces derniers de leur solidarité matérielle et morale tant que dure la répression capitaliste.

S'élèvent contre la terreur blanche, le fascisme et toutes les oppressions qui s'abattent sur le monde entier.

S'engagent à lutter sans relâche, de toutes leurs forces à seule fin d'arracher des gèbres impérialistes toutes les victimes de la lutte de classe.

À propager les différents mots d'ordre pour grouper au sein du S.R.I. toute la classe ouvrière.

Placent le présent congrès sous la présidence d'honneur de tous les emprisonnés qu'ils soient civils ou militaires.

S'efforcent, grâce à un travail suivi et des directives précises à former l'unité prolétarienne au sein du S.R.I.

Tous à l'œuvre, tous pour un plus grand S.R.I. !

Rapport de la commission des mandats :

1ère CONFERENCE NATIONALE DU S.F.I.

-----000000000000-----  
RAPPORT DE LA COMMISSION DES MANDATS  
-----

1063/104  
16/12/27

76 départements représentés par 108 délégués (Il faut tenir compte dans cette représentation de l'Algérie et du Luxembourg.

20 départements non représentés.

23 membres du Comité central assistent à la conférence.

8 groupes étrangers sont représentés qui sont : Hongrois, allemands, bulgares, roumains, italiens, espagnols, juifs, Yougo-slaves.

4 sections soeurs sont représentées : allemande, suisse, belge, tchéco-slovaque.

L'AFRIQUE D'OR AFRICAINE est également représentée.

Les délégués à la Conférence se répartissent comme suit :

- 40 n'appartiennent à aucun parti
- 3 au parti S.F.I.O.
- 81 au Parti communiste
- 1 anarchiste.

Parmi les déléguées : 5 camarades femmes à titre officiel.

Au point de vue économique, les délégués se répartissent comme suit :

- 86 ouvriers d'industrie
- 19 employés du commerce et d'administration
- 2 avocats
- 2 paysans
- 3 professions ambulantes
- 13 professions diverses

Parmi les invités, 3 députés de la Seine assistent à la Conférence.

Le rapporteur :  
CABREL



## Résolution sur l'agit-prop :

3  
Ière Conférence Nationale du Secours Rouge  
International  
-----oooooUUUUUUUUUU-----

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE À LA CONFÉRENCE NATIONALE DU S.R.I.

3x 3003/104  
16/11/42  
La Conférence Nationale du Secours Rouge adresse  
son salut chaleureux à toutes les victimes de la répression en  
France et dans les colonies.

Elle dénonce devant le monde entier les mesures  
actuelles en France comme visant à détruire les organisations  
de classe du mouvement ouvrier et révolutionnaire.

Elle les considère comme extrêmement sérieuses et  
rejette l'appréciation qu'elles ne seraient qu'une manœuvre  
électorale.

Elle lance un appel pressant à toutes des organi-  
sations, sections d'entrées en premier lieu pour que dans  
tous les meetings, un délégué du S.R.I. porte nos mots d'ordre  
et lance l'appel à la solidarité.

Elle attribue à la veulerie de la majorité actuelle  
de la Chambre une responsabilité dans les mesures féroces qui  
frappent les travailleurs français, étrangers et coloniaux; En  
conséquence, elle invite les comités départementaux et locaux  
à porter la contradiction à toute réunion à laquelle partici-  
pent des parlementaires.

Elle rappelle à tous les travailleurs manuels et  
intellectuels que seule une action de masse pourra briser net  
l'offensive du gouvernement d'Union Nationale aux ordres du  
grand capital et les invite dans ce but à rejoindre individuellement  
et collectivement notre organisation pour arracher :

- 1) L'abolition des lois accélérées;
- 2) La suppression des amendes en matière politique  
et la contrainte par corps;
- 3) L'interdiction de l'envoi des mineurs en maison  
de correction et aux bataillons d'Afrique pour faits politiques;
- 4) Le droit d'asile en France et aux colonies;
- 5) La suppression des bagnes militaires et des  
conseils de guerre;
- 6) La suppression du code de l'indigénat;
- 7) L'AMNISTIE GÉNÉRALE de toutes les condamnations  
(politiques, civiles et militaires) prononcées depuis le 2  
août 1914.

VIVE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS !

Résolution sur la répression internationale :

IÈRE CONFÉRENCE NATIONALE DU SECOURS ROUGE  
INTERNATIONAL

B. 3003 / 104  
16/15/27

-----

La Conférence nationale de la Section française du  
S.R.I. considérant l'importance mondiale que prennent par  
leur répercussion sur l'opinion publique internationale les  
manifestations organisées en France contre le fascisme et  
la ferreux blanche :

considérant la valeur des résultats déjà obtenus  
sur ce terrain spécial de la solidarité internationale,  
déclare que le S.R.I. français, conscient de ses  
devoirs envers le prolétariat des pays où les organisations  
prolétariennes sont jetées dans l'illégalité et les mili-  
tants révolutionnaires traqués sans pitié.

décide que les campagnes internationales du S.R.I.  
français doivent prendre un développement de plus en plus  
grand et invite tous les comités départementaux, toutes les  
sections locales à y participer par une activité incessante.

Projet de résolution sur l'organisation de la section française :

K Bx 3007/107  
10 1/2 07  
PROJET DE RESOLUTION SUR  
L'ORGANISATION DE LA SECTION FRANCAISE DU S.R.I.

---

Dans son oeuvre de solidarité, le S.R.I. apporte son aide matérielle, morale et juridique à toutes les victimes de la lutte de classes, des minorités opprimées et des peuples coloniaux en lutte pour leur libération.

Cette aide est apportée sans distinction de tendance ou de parti. D'autre part, le S.R.I. se doit d'éduquer les travailleurs pour les entraîner à la lutte contre la répression et à la résistance au fascisme et à la terreur blanche.

Pour remplir toutes ses tâches, l'organisation du S.R.I. doit donc permettre d'englober dans son sein non seulement les éléments révolutionnaires du prolétariat, mais aussi les éléments ouvriers de toutes tendances et inorganisés, les paysans, les artisans et la petite bourgeoisie.

Dans ces conditions, il est nécessaire de donner à l'organisation du S.R.I. une base très large adaptée au caractère démocratique de masse du S.R.I., lui permettant d'entraîner dans ses campagnes contre la répression, dans ses luttes contre le fascisme et la terreur blanche les plus grandes couches possibles de masses travailleuses.

ADHESIONS

Les adhésions individuelles forment la base de toute l'organisation du S.R.I. L'augmentation des effectifs est donc dans les conditions présentes une des tâches essentielles et doit retenir l'attention de tous les organismes du S.R.I.

Tous les efforts doivent être faits pour arriver à grouper des dizaines de milliers de travailleurs et pour multiplier les organisations de base.

En même temps que les adhésions individuelles, le principe des adhésions collectives doit être retenu et développé. A tous les degrés de l'organisation, on doit rechercher l'adhésion collective des organisations de travailleurs correspondantes tels que : partis, syndicats, coopératives, locataires, organisations sportives, paysannes, etc.....

Par leur adhésion collective, les organisations apporteront leur appui moral et matériel au développement du S.R.I., l'appuieront dans ses campagnes et dans ses luttes et faciliteront le recrutement du S.R.I. parmi leurs adhérents.

#### FORMES D' ORGANISATION

---

Les adhérents du S.R.I. sont groupés par localités, par quartier, dans les grandes villes, par entreprise dans les sections qui forment la base de l'organisation du S.R.I.

Les sections d'entreprises ne devront pas être constituées d'une façon mécanique avec quelques membres et ne pourront être formées que si elles revêtent un caractère de masse susceptible de leur assurer une vie normale et continue.

Les sections locales de quartier ou d'entreprises doivent assurer dans le domaine de leur activité toutes les tâches du S.R.I.

Les réunions des sections doivent avoir lieu au moins une fois par mois; elles discutent et décident des tâches ~~des~~ du S.R.I., entendent les rapports de la direction, nomment leurs délégués aux organismes supérieurs.

Les sections sont dirigées par un bureau de trois membres au minimum, qui se répartissent les différentes tâches ( secrétariat, trésorerie, administration ).

#### COMITE LOCAL

Dans toutes les villes où il existe plusieurs sections d'entreprises ou de quartier du S.R.I., celles-ci sont groupées dans le Comité local.

La direction du Comité local doit compter au moins cinq membres qui se répartissent entre eux le travail.

Le Comité local a pour but de coordonner l'action des sections du S.R.I., de les développer et d'en créer de nouvelles, d'entreprendre sur la base locale toute l'agitation et la propagande, en un mot, tout le travail du S.R.I.

L'action du S.R.I. devant être organisée de telle manière qu'elle puisse s'exprimer dans de vastes démonstrations susceptibles d'influencer largement l'opinion et les pouvoirs publics, c'est surtout sur la base locale et non sur celle des sections de quartier ou d'entreprises que devra être engagée cette action.

Le Comité local observe les directives des instances supérieures, discute des rapports et nomme les délégués à la Conférence départementale.

#### COMITE DEPARTEMENTAL

Tous les Comités locaux ou sections locales d'un même département sont groupés en une organisation départementale dirigée par un Comité départemental. Celui-ci devra compter au moins 9 membres.

qui se répartiront entre eux le travail, autant que possible de la façon suivante : secrétariat, propagande, trésorerie, diffusion de la presse, de la littérature, aide juridique, secours aux familles et emprisonnés, etc...

Le Comité départemental est un organisme collectif qui dirige toute l'action des comités locaux, les conseille dans leur travail et étend la propagande du S.R.I. sur tout le département.

Le Comité départemental doit être nommé chaque année par le Congrès départemental. Ce Congrès réunissant tous les délégués des comités locaux examine le travail du Comité départemental et du Comité Central et nomme ses délégués dans les conférences et Congrès nationaux.

#### ORGANISATION NATIONALE

Tous les Comités départementaux de France et des Colonies constituent l'organisation nationale : Section française du S.R.I. Celle-ci est dirigée par un Comité Exécutif et par un Comité Central nommé par le Congrès ou par la Conférence nationale.

Le Congrès national se réunit au moins une fois tous les deux ans. Entre temps, le C.C. pourra convoquer des Conférences nationales ayant pouvoir de Congrès.

Le Congrès examine le travail accompli et fixe les directives pour le C.C. Le C.C. dirige le travail de l'organisation et entre ses séances, délègue ses pouvoirs au Comité Exécutif.

#### ORGANISATION INTERNATIONALE

Toutes les organisations nationales constituent ensemble l'organisation internationale du S.R.I.

Le Congrès international est l'instance suprême du S.R.I.

Il se réunit au moins tous les deux ans et nomme le Comité Exécutif.

La direction générale du S.R.I. entre les congrès est entre les mains du C.E. qui prend des décisions sur toutes les questions importantes.

Résolution sur la centralisation financière :

1ère CONFERENCE NATIONALE DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

RESOLUTION SUR LA CENTRALISATION FINANCIERE

La Conférence Nationale demande et insiste pour que la centralisation financière soit renforcée au maximum.

Elle constate que si les 76 comités départementaux avaient appliqué la centralisation, envoyé leur bilan régulièrement, les délégués n'auraient pas assisté à une conférence, mais à un congrès national du S.R.I.

Ce n'est pas deux jours de travail que nous aurions eu à accomplir, trop restreints pour discuter de toutes les questions intéressant notre immense tâche.

Ce n'est pas une centaine de délégués, mais une représentation plus grande des comités départementaux qui seraient venus apporter leur point de vue sur le travail passé et d'avenir.

La centralisation financière renforcée permettra une aide plus efficace et des ristournes plus fortes aux comités départementaux, permettant ainsi d'intensifier leur propagande.

Nous aurions pu avoir beaucoup plus d'éditions nouvelles et les délégués n'auraient pas eu à réclamer un bulletin d'information indispensable à notre organisation.

Le renforcement de la centralisation financière, c'est le renforcement de la section française du S.R.I.

Que tous les délégués se mettent immédiatement à appliquer cette tâche en rentrant dans leurs départements et notre section française grandira face à la répression qui s'accroît tous les jours.

Résolution sur le secours aux prisonniers :

1ère CONFERENCE NATIONALE DU SECOURS

3x 3003/104  
16/15

ROUGE INTERNATIONAL

-:-:-:-:-

La Conférence Nationale du S.R.I. demande aux délégués des 76 départements représentés d'intensifier la propagande et le recrutement et d'appliquer intégralement la centralisation financière qui seule permettra la répartition des secours de solidarité sur une base équitable.

La Conférence Nationale déclare que les barèmes institués sont des barèmes maximum et qu'ils ne doivent être dépassés et décide que ceux-ci soient maintenus.

La Conférence nationale décide que le paiement des allocations aux emprisonnés, aux expulsés et à leurs familles doit se faire régulièrement.

La Conférence Nationale recommande aux Comités départementaux et à vous, les organismes du S.R.I. d'accueillir le plus fraternellement possible les familles de nos camarades victimes de la répression capitaliste et de leur apporter tout leur appui moral.



Résolution sur les secours aux victimes politiques, votée au 2<sup>e</sup> congrès de la section française en juillet 1956 et confirmée à la Conférence nationale :

Résolution sur les secours aux victimes politiques, votée  
au 2<sup>e</sup> Congrès de la section française en juillet 1956 et con-  
firmée à la Conférence nationale

03/1104  
16/11/56

Le but du S.R.I. est de défendre les victimes de  
la classe, tant au point de vue juridique, moral que  
matériel.

C'est ce dernier point que nous traiterons.

L'application d'un barème rigide et absolu, ne te-  
nant aucunement compte des situations différentes des camarades  
emprisonnés et surtout de leurs familles, conduit inévitable-  
ment à des injustices qu'il nous faut faire disparaître dans  
la mesure où cela nous est possible.

Suivant des grandes lignes, sans entrer dans le dé-  
tail de la situation particulière à chaque camarade, nous avons  
établi des barèmes, susceptibles d'être appliqués dans la situa-  
tion présente et susceptibles de donner satisfaction à l'ensemble  
de nos camarades.

Les indications qui nous ont guidés dans l'établisse-  
ment de ces barèmes, émanant d'emprisonnés que nous avons consul-  
tés, de familles auxquelles nous avons soumis le problème et sur-  
tout de notre expérience personnelle.

D'abord, suppression de l'allocation à titre jour-  
nalier et établissement de barème à base hebdomadaire d'une appli-  
cation plus pratique et plus conforme aux envois périodiques  
d'allocations.

Ensuite, création de catégories entre nos camarades  
victimes de la répression ainsi que de leur famille suivant des  
concepts d'un ordre général rendant l'allocation plus juste et  
plus équitable.

K B x 300  
16/1/20

2.- *aw*

**ALLOCATIONS AUX FAMILLES (Barème A)**

Deux catégories sur lesquelles nous n'insisterons pas, étant donné qu'il est facile de comprendre les raisons qui nous ont guidés dans leur création.

- 1° La femme du camarade emprisonné travaille ou peut travailler;
- 2° La femme du camarade emprisonné est malade ou ne peut pas travailler.

	allocations hebdomadaires:	charges de famille
La compagne de l'emprisonné travaille ou peut travailler	50 Frs	10 frs par semaine et par enfant
La compagne de l'emprisonné est malade ou ne peut pas travailler	90 Frs	d°

**ALLOCATIONS AUX DÉTENUÉS (Barème B.)**

Nous ne considérons pas comme catégorie la distinction que nous sommes obligés de faire entre les camarades détenus au droit commun et les camarades en prévention ou détenus au régime politique.

Si aux uns nous n'accordons que le maximum prévu par l'administration de la prison et aux autres une allocation de 25 Frs par semaine; cela tient d'une situation particulière qu'il n'est pas en notre pouvoir de modifier.

Entre les camarades emprisonnés, nous croyons nécessaire d'établir les catégories suivantes qui sont au nombre de trois.

**1° Camarade célibataire habitant l'hôtel**

A sa sortie de prison, ce camarade n'a plus de logement et manque le plus souvent de linge et des ustensiles de toilette les plus élémentaires.

Il est donc indispensable de lui allouer dès sa sortie une certaine somme lui permettant de faire face à une telle situation.

S A R F M E : B

ALLOCATION AUX DETENUS

	<u>PENDANT LA DETENTION</u>		<u>SORTIE</u>
	Droit : commun	Préventif : Régime politi- que	
Célibataire habitant l'hôtel	Maximum : accordé : par la prison	25 Frs par semaine	Une allocation de 100 Frs puis 50 Frs la 1ère semaine et si nécessaire 50 Frs la 2° semi- ne
Célibataire habitant avec ses parents	D°	25 Frs par semaine	50 Frs la 1ère semaine et si nécessaire 50 Frs la 2ème semaine
Camarade marié	D°	25 Frs par semaine	25 Frs par se- maine auxquels s'ajoute l'allou- cation perçue par la famille pendant la déten- tion maximum 2 semaines

D'autre part, les camarades sortant de prison n'ont pas de travail et même s'ils trouvent du travail de suite, il leur faut attendre la première paye ce qu'ils ne peuvent faire qu'avec l'aide du S.R.I.

2° Camarade célibataire habitant avec ses parents

A leur sortie de prison ces camarades trouvent chez leurs parents et le logement et la nourriture donc par d'indemnité. Toutefois; comme ils ne doivent pas être sous une charge pour leur famille, le S/R/I. leur alloue une allocation leur permettant de trouver du travail et d'attendre le premier acompte.

3° camarades mariés.

Pour ces camarades, nous proposons pendant 15 jours (maximum) le cumul d'une allocation de 25 Frs par semaine à l'allocation perçue par la famille pendant l'incarcération.

OBSERVATIONS CONCERNANT LES BARÈMES

1° - Les chiffres indiqués aux barèmes sont calculés suivant les possibilités de la caisse dans la situation économique présente. (La situation économique changeant leur modification pourrait être envisagée), mais il reste bien entendu qu'à l'heure actuelle ces chiffres sont des maximums que l'on ne doit pas dépasser et que leur application reste subordonnée aux possibilités financières de l'organisation.

2° - L'allocation n'est pas un dû et cesse automatiquement quand le camarade emprisonné a repris le cours de sa vie normale même s'il n'a pas atteint le maximum d'allocation prévu par le barème.

3° - Les Comités départementaux peuvent, après en avoir délibéré, accorder des allocations supplémentaires ou de plus longue durée lorsqu'il s'agit de cas particuliers et spéciaux et non prévus par les barèmes.

4° - Pour une peine d'emprisonnement inférieure à 15 jours l'attribution de l'allocation doit faire l'objet d'une délibération de la C. E., le camarade emprisonné ne pouvant être considéré comme victime politique pour une condamnation aussi minime.

5° - Pour les camarades victimes de leur action et appartenant à une grande organisation syndicale leur venant en aide, une commission sera chargée de prendre contact avec l'organisation pour modifier, s'il est nécessaire, l'allocation versée par la S/R/I.



Résolution de la sous-section italienne du SRI sur les expulsions :

U K B + 30  
16/14  
CONFÉRENCE NATIONALE DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL  
-----000000000000-----

LA SOUS SECTION ITALIENNE propose les résolutions  
suivantes :

1° - Après chaque expulsion on devra faire suivre  
un grand mouvement de masse à la base, des meetings, une ample  
campagne de presse, affiches, tracts, tout cela pour que l'ex-  
pulsion ne soit pas isolée ou presque ignorée du prolétariat.

2° - L'institution permanente, avec des éléments  
français d'un front unique; d'un comité pour le droit d'asile  
qui devra accomplir toutes les démarches nécessaires chez  
les autorités compétentes et qui devra s'intéresser vivement  
aux cas des expulsions.

Pour la sous-section italienne

Henri BERNARD

*Annexe C2-4. Manifeste du 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, 17 octobre 1932. La Défense, 4 novembre 1932.*

**Le manifeste du 4<sup>e</sup> Congrès  
de la Section Française du SRI**

**AMNISTIE GÉNÉRALE  
AUX LUTTEURS CONTRE LA GUERRE IMPÉRIALISTE !  
ET POUR LA DÉFENSE DE L'URSS !  
AUX VICTIMES DE LA JUSTICE DE CLASSE !**

Six mois à peine se sont écoulés depuis les élections.

L'AMNISTIE, solennellement promise, n'est pas votée.

LE PARLEMENT N'A MEME PAS COMMENCÉ A EN DISCUTER.

Le projet du gouvernement HERRIOT-BONCOURT-PAINLEVÉ, RAPPORTÉ PAR LE DÉPUTÉ SOCIALISTE ALBERTIN EST

**UN VÉRITABLE DÉFI AUX TRAVAILLEURS**

PAS UN SOLDAT, PAS UN MARIN n'est amnistié.

Et les héroïques mutins de Calvi et d'Oléron souffrent effroyablement dans les centrales républicaines.

Pas un de ces condamnés coloniaux martyrisés, comme en Indochine, n'est amnistié.

Après vingt-quatre ans de travaux forcés, pour avoir brûlé un treillis,

**Roussenq**

EST TOUJOURS A CAYENNE, QUOIQUE SA PEINE SOIT ACHEVÉE,

**À Madagascar**

quatre cents travailleurs sont poursuivis pour leur adhésion au Secours Rouge et deux Malgaches sont assassinés par des administrateurs.

**Cheikhou Cisse**

tirailleur soudanais, condamné à perpétuité en 1917 pour révolte, déjà exclu de l'amnistie Herriot-Painlevé-Blum en 1924, l'est à nouveau de l'amnistie Herriot-Painlevé-Blum en 1932, avec des dizaines de mille de condamnés de la guerre 1914-1918.

Exclus aussi les soldats qui, comme CASLANG et TISSERAND, sont à Cayenne pour avoir fraternisé durant la guerre du Maroc, menée par le gouvernement Painlevé, soutenue par le Parti socialiste.

Exclu aussi RAYMOND GUYOT, condamné parce que secrétaire de la Jeunesse communiste, sous prétexte d'insoumission.

### **Jacques Duclos**

amnistié par le projet gouvernemental, est en même temps, par une canaillerie infâme d'Herriot-Boncour, inculpé d'espionnage pour avoir dénoncé le 1<sup>er</sup> mars 1932, à la tribune de la Chambre des députés, les préparatifs de la guerre.

### **André Marty**

est traqué à nouveau, après sept ans et demi de bagne et de prison pour la lettre au maréchal Foch, et de nouvelles poursuites sont engagées contre lui pour sa lutte contre la guerre.

Comme sous Tardieu, les ouvriers immigrés sont livrés à leurs gouvernements fascistes, tandis que les officiers russes blancs préparent, sous la protection de la police, leurs attentats pour hâter le déclenchement de la guerre antisoviétique.

Ainsi, durant des mois, dans des centaines de réunions, les élus socialistes et radicaux et leurs partis, ont solennellement promis l'amnistie générale. Ils ont fait miroiter un immense espoir aux bagnards et à leurs familles. Et voici que le gouvernement Herriot est à peine arrivé au pouvoir, grâce au soutien socialiste, qu'ils couvrent les gros pillards, qu'il honore l'ex-ministre de la justice concussionnaire et qu'il referme en ricanant les portes de ses effroyables geôles sur les travailleurs, les soldats et les coloniaux.

« ILS NE SORTIRONT PAS ? OSENT-ILS PRÉTENDRE, PARCE QUE NOUS AVONS BESOIN DE CONSERVER LE MORAL DE L'ARMÉE EN VUE DE LA PROCHAINE GUERRE QUE NOUS PREPARONS ! »

Cette « torture de l'espoir », c'était le supplice le plus raffiné qu'avait imaginé l'Inquisition. Le gouvernement de « gauche », soutenu par les députés socialiste, en étend le hideux système.

### **Les oustricards**

continuent leurs orgies avec l'argent volé aux petits épargnants, en compagnie des pillards de l'Aéropostale.

### **Les assassins**

du chômeur Fritsch et du cheminot Legay, continuent à tenir –libres- le haut du pavé.

### **Les généraux**

qui, par l'intensité de leur préparation à la guerre, ont causé la mort de deux cents cinquante soldats en quatre mois, sont couverts et félicités par le gouvernement « pacifistes ».

Aux chômeurs qui ont faim, aux grévistes, défendant les salaires, répondent les charges et les balles des mousquetons, comme à Port-de-Bouc.

Aux travailleurs manuels et intellectuels qui se rassemblent à Bullier contre la guerre impérialiste, des assommades en série.



Depuis juin 1932 à fin septembre, le gouvernement de « gauche », soutenu par le Parti socialiste, en guise d'amnistie, a procédé à

420 ARRESTATIONS.

170 POURSUITES.

185 IMMIGRÉS EXPULSÉS.

366 MOIS DE PRISON DISTRIBUÉS

982.220 FRANCS D'AMENDES INFLIGÉES.

607 BLESSÉS PAR LA POLICE, dont un à coup de carabine à Port-de-Bouc.

Dans les colonies, la même répression a été employée, et rien que pour la Syrie, le bilan des « gauches » est le suivant :

2 JOURNAUX INTERDITS.

30 POURSUITES

76 MOIS DE PRISON DISTRIBUÉS.

3 BLESSÉS GRIÈVEMENT PAR LA POLICIE.

3 TRAVAILLEURS ASSASSINÉS PAR LA POLICE.

L'ordre à l'intérieur à coups de trique. L'obéissance dans l'armée à coup de conseils de guerre. Les verrous, poussés plus à fond aux portes des prisons. Voilà comment le gouvernement Herriot croit pouvoir mater les résistances à la guerre qu'il prépare.

### **Travailleurs manuels et intellectuels !**

nous vous appelons à riposter vigoureusement à ces mesures.

OUVRIERS SOCIALISTES qui aviez obligé vos chefs à intégrer l'amnistie à leur programme, vous serez à côté de nous dans la lutte.

FEMMES LABORIEUSES, MÈRES ET SŒURS DES EMPRISONNÉS, soyez au premier rang de la lutte pour arracher vos petits aux griffes des bourreaux capitalistes. Ouvriers socialistes, communistes, sans parti !

LE QUATRIÈME CONGRÈS DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL VOUS APELLE À LA LUTTE EN FAVEUR DE L'AMNISTIE GÉNÉRALE.

PARCE QUE VOUS ÊTES CONTRE LA GUERRE IMPÉRIALISTE, vous arracherez la libération de ceux qui souffrent pour avoir lutté effectivement contre elle et ses préparatifs.

### **Avec le Secours Rouge International**

Engagez une vaste campagne pour l'amnistie intégrale.

Posez la question dans tous les meetings. Posez-la dans tous les ateliers, dans tous les chantiers, dans toutes les entreprises, dans tous les villages.

TRANSFORMEZ TOUTES LES FÊTES CHAUVINES ET MILITARISTES ET, EN PREMIER LIEU, CELLE DU 11 NOVEMBRE, EN MANIFESTATION RÉVOLUTIONNAIRE POUR L'AMNISTIE INTÉGRALE ;

Dénoncez et manifestez contre tous les élus du 8 mai, socialistes et radicaux, majorité à la Chambre qui, avec la fraction de droite du Parlement, veulent enterrer l'amnistie qu'ils ont promise.

Pour mener cette lutte grandiose, qui ramènera dans nos rangs ceux que la bourgeoisie nous a arrachés, créez dans les usines, dans les villages, dans les quartiers ouvriers, des COMITÉS D'AMNISTIE, qui dirigeront la campagne de masse.

Pour cette lutte, unissez-vous tous, travailleurs socialistes, communistes, radicaux, inorganisés, et aussi ceux qui sont membres de la Ligue de Droits de l'homme, dont fait toujours partie le sinistre Painlevé.

Rassemblez des fonds pour donner des munitions au Secours Rouge, en vue d'une bataille difficile qu'il faut mener jusqu'au bout.

Déjà la pression ouvrière a libéré GAUTHIER, le premier arrêté dans la soi-disant affaire d'espionnage. Déjà une manifestation de cinq mille ouvriers arabes et français a libéré, à PHILIPPEVILLE, BOSSUS, délégué de la CGTU en Algérie.

C'est la preuve que, par notre action de masse, nous pouvons, comme nous l'avons fait pour les marins de la Mer Noire, faire reculer la répression gouvernementale.

ASSEZ DE TRAVAILLEURS ET DE SOLDATS EN PRISON, tandis que les Oustricards et les tripoteurs de l'Aéropostale, et les assassins des ouvriers tiennent le haut du pavé.

Menons la lutte sans faiblesse, serrons-nous les coudes dans un front unique puissant et nous vaincrons, et nous ARRACHERONS L'AMNISTIE INTÉGRALE À LA BOURGEOISIE.

Le 4<sup>e</sup> Congrès du SRI.

*Annexe C2-5. Appel du SRI « Pour une grande conférence nationale d'unité ». La Défense, 7 novembre 1934.*

## **Pour une grande conférence nationale d'unité**

### **Vive l'unité dans la solidarité et la défense de toutes les victimes du fascisme et de la répression**

#### **Peuple laborieux de France et des colonies, Organisations ouvrières et paysannes.**

Avec la menace fasciste, la répression capitaliste doublée des pires brutalités policières s'est considérablement aggravée en France et dans les colonies. Des hommes, des femmes, des enfants de toutes conditions sociales, de toutes opinions, de toutes races et nationalités en sont victimes.

Arrêtés au cours des luttes communes contre les menées fascistes et guerrières, dans les grèves et les mouvements revendicatifs de la ville et de la campagne, des travailleurs peuplent d'infectes geôles ; ils y sont traités en malfaiteurs, au régime de droit commun.

Iniquité scandaleuse de ce régime, d'honnêtes ouvriers, d'honnêtes paysans sont en prison, tandis que la grande majorité des profiteurs du scandale financier Stavisky reste en liberté.

Les rassemblements des travailleurs manuels et intellectuels sont réprimés, alors qu'en toute tranquillité les bandes fascistes peuvent continuer à provoquer à la guerre civile. Des hommes, des femmes, des enfants tombent victimes des policiers déchaînés, chevaliers du revolver et de la matraque.

Le bilan de la répression capitaliste se chiffre dans ce pays pour le premier semestre 1934 par 18 travailleurs assassinés, 1 766 blessés, 5 235 arrêtés, 1 066 poursuivis dont une partie condamnée à 68 années de prison, 338 travailleurs expulsés.

Les libertés ouvrières et les libertés démocratiques, elles-mêmes directement menacées d'être entièrement détruites par le fascisme, sont dès à présent limitées par le gouvernement d'« Union nationale ».

Des nouvelles lois sont élaborées pour astreindre les travailleurs manuels et intellectuels à la docilité et pour garrotter un peu plus la liberté de pensée, de presse et d'opinion.

La terreur fasciste ensanglante les autres pays capitalistes : de 1925 à 1933, le total des victimes atteint 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, parmi lesquels 1 716 035 sont assassinés, 1 342 344 blessés, 241 637 condamnés à mort.

Par centaines de milliers, des communistes, des socialistes, des pacifistes, des antifascistes de toutes opinions connaissent les mêmes tortures, les mêmes souffrances dans les prisons et camps de concentration d'Allemagne, d'Autriche, de Bulgarie, de Chine, du Japon, d'Italie, de Pologne, de Roumanie, d'Indochine.

LE SECOURS ROUGE A COMBATTU pour l'amnistie et contre la terreur fasciste : bien des emprisonnés voués à l'invalidité, à la folie et à la mort lui doivent leur vie.

Contre la terreur aux colonies, particulièrement en Indochine, à Madagascar où le Secours Rouge envoya avocats, délégations ouvrières d'enquête et obligea le gouvernement à mettre un frein à son système sanglant.

Pour la libération des soldats et marins, pour la suppression des tribunaux militaires, le Secours Rouge a fait refréner les sévices inouïs dont sont victimes les jeunes travailleurs à la caserne, sur les bateaux, dans les prisons.

Contre les saisies des biens des paysans. À maintes reprises l'huissier et les gendarmes durent reculer.

Contre les expulsions des travailleurs immigrés, contre la répression s'abattant sur les grévistes, sur tous les antifascistes et les antiguerriers, le Secours Rouge a agi dans la rue comme devant les tribunaux.

### **Solidarité à tous**

Le Secours Rouge ne s'est pas contenté d'agir; il est fier d'avoir largement apporté la solidarité matérielle et juridique à toutes les victimes sans distinction d'opinion.

Plus de 2 500 000 francs de secours sont allés depuis 1929 aux emprisonnés civils et militaires, aux émigrés politiques, à leurs familles en France et dans les colonies.

Plus de 480 000 francs de secours furent apportés en 1933 aux 799 travailleurs blessés, aux 664 poursuivis, aux 588 immigrés expulsés ; en même temps qu'une somme de 80 000 francs était répartie dans les prisons et les camps de concentration en Allemagne.

Plus de 350 000 francs ont été, dans le premier semestre 1934, versés aux familles des ouvriers tués, aux blessés, aux emprisonnés, aux émigrés politiques d'Allemagne, à ceux d'Autriche. Une délégation du SRI est allée en Autriche répartir une somme de 10 000 francs entre les familles des combattants socialistes et communistes de février.

Depuis que le Secours Rouge existe, avec ses 14 millions d'adhérents, plus de 250 millions de francs sont allés, tantôt ouvertement, tantôt par des voies souterraines dans les prisons et dans les foyers détruits par la répression de la classe capitaliste.

Des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants de toutes conditions sociales ont été soulagés dans leurs souffrances par la solidarité fraternelle que le Secours Rouge International a organisée entre les travailleurs de toutes races et nationalités.

### **Socialistes, communistes**

Le Secours Rouge a apporté la plus large solidarité aux familles des travailleurs tués, aux blessés, aux emprisonnés des journées de février et à tous les antifascistes et antiguerriers frappés par la justice de classe.

À Chaumont, le travailleur socialiste Morel ; à Privas, le travailleur socialiste Peillon ; à Aurillac, le professeur socialiste Dexonne ; à Reims, Naffrechoux, ouvrier socialiste ; à Argenteuil, dix jeunes socialistes furent défendus et soutenus par le Secours Rouge.

La fierté du Secours Rouge, c'est d'avoir pu réunir sous le même drapeau de la solidarité la compagne et les trois enfants du député communiste Stenzer assassiné par les fascistes

hitlériens, et la compagne et les trois enfants de l'ouvrier socialiste Munichreter assassiné par les fascistes autrichiens.

### **Pacifistes, combattants de la paix**

Dans la lutte contre les tribunaux militaires, le Secours Rouge n'a pas oublié les objecteurs de conscience. À Rouen pour Madec, à Nancy pour Vidal, à Paris pour Launay et Martin, à Romans pour Audibert, à Cherbourg pour Grégoire, à Lille pour Vernier, le Secours Rouge a appelé les travailleurs à faire reculer la répression de l'état-major fasciste du gouvernement d'Union nationale.

### **Syndiqués unitaires, confédérés, autonomes**

Au cours des grèves contre la diminution de salaires, dans les textiles du Nord, chez Citroën, à Strasbourg, à Capestang, chez Rosengart, des forces policières provocantes furent lancées contre les grévistes. Le Secours Rouge ne ménagea ni ses efforts, ni sa solidarité pour les grévistes arrêtés qui furent indistinctement soutenus et défendus.

À Nancy, trois ouvriers confédérés, Sterminetz, Faustinelli, Cargenel, victimes d'une agression fasciste et policière furent défendus et soutenus par le Secours Rouge.

### **Fonctionnaires, postiers, instituteurs, cheminots**

La répression gouvernementale ne vous a pas épargnés au cours des batailles engagées contre la diminution de vos traitements. Arrêtés, poursuivis, le service juridique du SRI fut à votre disposition.

À Cherbourg, où Defrance, commis de marine, traduit devant le Conseil d'enquête fut défendu et soutenu par le Secours Rouge, les pouvoirs publics reculèrent.

L'atteinte portée au droit d'opinion, de pensée, particulièrement contre les instituteurs, dresse tout le SRI contre cette atteinte aux libertés démocratiques.

### **Écrivains, hommes de science, artistes**

Les ignobles poursuites intentées à l'écrivain socialiste Hamon furent relevées avec force par le Secours Rouge, et le gouvernement fut obligé d'annuler les poursuites.

Théodor Plivier, le grand écrivain allemand qui fut, parmi tant d'autres, obligé de s'exiler d'Allemagne, trouva en le Secours Rouge l'appui le plus grand, comme ses compagnons victimes des fascistes hitlériens le trouvèrent en Allemagne.

### **Anciens combattants, mutilés**

Vous vous êtes défendus contre l'atteinte portée à vos droits et pensions, non sans que le gouvernement osât mobiliser contre vous ses forces policières. Des victimes de la guerre comme Espinet, comme Linier furent jetées en prison. Le Secours Rouge les défendit et les soutint.

Épris de justice, votre ténacité obtint la réhabilitation des fusillés de Vingré et de Souain, condamnés à mort par les Conseils de guerre. D'autres victimes innocentes de ces Conseils de guerre sont au bagne : Cheikou-Cissé, Chareyron, Christelle, et les milliers de soldats et marins emprisonnés. Le Secours Rouge mène la lutte afin que cesse leur martyre.

### **Métayers, petits cultivateurs, paysans**

L'huissier accompagné de gendarmes, de gardes mobiles, se présente pour vendre vos meubles, votre bétail. Le Secours Rouge a défendu le paysan Foen, du hameau de Kenégou, saisi sur l'ordre du propriétaire terrien.

Au cours de la lutte contre cette saisie, plusieurs paysans et artisans, Hervé Joseph, du SRI, Breton, du parti socialiste, furent poursuivis pour entraves aux enchères. Tous furent défendus par le SRI.

### **Petits commerçants, artisans**

Par des taxes de toutes sortes, vous êtes poussés à la faillite, C'est la saisie opérée sous l'œil goguenard des forces policières qui n'hésitent pas à user de la matraque, comme ils le firent à Joinville, sur le petit commerçant Huet.

Le Secours Rouge a pris en main la défense de ce petit commerçant.

### **Femmes, jeunes filles**

La répression ne vous épargne pas. C'est Ida Battu jetée en prison pour quatre mois, ayant empêché un policier de matraquer un travailleur. À Chaumont c'est toute une famille, dont une jeune fille de vingt ans qui fut condamnée à vingt jours de prison pour sa participation à la lutte antifasciste.

À Paris, c'est la camarade Vincent, institutrice socialiste, sur laquelle les brutes policières s'acharnent à coups de matraque. Le Secours Rouge a défendu et secouru avec énergie toutes les travailleuses.

### **Chômeurs, sans-travail**

On vous radie du fonds de chômage, et le gouvernement lance contre vous ses forces policières. À Valenciennes, expulsé de son logement, un chômeur y est réintégré par les travailleurs – là encore intervient la police avec la dernière sauvagerie. Six d'entre eux sont jetés en prison.

Le Secours Rouge a pris leur défense, comme il prit celle des chômeurs de Goussainville.

### **Jeunes ouvriers, jeunes paysans**

La justice bourgeoise, comme la justice militaire, s'acharne sur vous.

Des tribunaux envoient dans les prisons des jeunes comme Melet, Laborde, victimes de l'agression policière de la Cité Jeanne-d'Arc, le 1<sup>er</sup> mai à Paris ; comme Chausse, à Périgueux, condamné à six mois de prison pour avoir crié sa haine à la guerre. Comme

Amouche, jeune Arabe de 14 ans, condamné à trois ans de prison à Alger pour violences à agent.

Des jeunes sont assassinés, Lauchin, Henri Vuillemin, Scorticatti, Jean Lamy, par la police et

les fascistes. Des soldats et marins sont envoyés dans les prisons pour des années, comme Brocard, Lebeau, Lebugle, Nolté, héroïques mutins de Calvi et d'Oléron.

Le Secours Rouge a pris leur défense et les a soutenus par tous les moyens.

### **Camarades !**

L'effort du Secours Rouge vous apparaîtra sans nul doute considérable. Par toute son action de solidarité et d'aide aux victimes de la répression capitaliste et fasciste, le Secours Rouge a fourni la preuve qu'il entend être au service de la classe ouvrière et de toute la population laborieuse.

La lutte antifasciste et contre la guerre va s'amplifier sous le signe de l'unité d'action. Il est donc indispensable que les travailleurs soient dotés d'une puissante organisation de solidarité et de lutte contre la répression.

Le Secours Rouge est prêt à remplir ce rôle.

Son organisation est, dès à présent, capable d'apporter la solidarité matérielle à toutes les victimes et à prendre leur défense, quelles que soient leurs tendances politiques ou leurs conditions sociales.

Mais le Secours Rouge a besoin du concours de tous.

Il appelle toutes les organisations ouvrières et antifascistes à faciliter l'adhésion de leurs adhérents aux sections du SRI.

Le Secours Rouge, par son organisation démocratique, offre la possibilité à chacun de prendre part à la gestion de l'organisation.

Des congrès départementaux vont se tenir dans toute la France, en vue de la Conférence nationale. Dans ces congrès entre les membres du Secours Rouge, les organisations ouvrières et antifascistes sont fraternellement invitées à se faire représenter, à prendre part aux débats.

Les assises de la Conférence nationale sont ouvertes de la même façon à toutes les organisations, et les délégations départementales pourront comprendre, avec les délégués du SRI, des délégués non encore membres de l'organisation, élus dans les congrès départementaux.

Vive l'unité dans la solidarité et la défense de toutes les victimes du fascisme et de la répression.

À bas le fascisme destructeur de nos libertés si chèrement conquises.

Ralliement sous le drapeau du Secours Rouge International !

*Annexe C2-6. Résolution de la Conférence nationale extraordinaire, 1<sup>er</sup> novembre 1936. La Défense, 13 novembre 1936.*

## **Novembre 1936**

### **La résolution adoptée à la Conférence Nationale extraordinaire.**

**Par 150 mandats, 10 avec réserves, 3 contre.**

La Conférence nationale extraordinaire du Secours Rouge de France, fière des résultats obtenus dans la pratique de l'Union dans la Solidarité où notre association a joué un grand rôle avec tous les groupements et associations – comme la Ligue des Droits de l'Homme – comme la Confédération générale du travail, comme les partis radical-socialiste, communiste et socialiste, comme les Comités de femmes, la Ligue Internationale contre l'antisémitisme – affirme sa volonté de poursuivre avec plus d'acharnement que jamais sa tâche sacrée avec tous les gens désireux d'aider les victimes du fascisme, les défenseurs de la liberté et les persécutés de la réaction.

Les premières mesures d'amnistie, l'obtention partielle du Droit d'asile, les désirs de liberté et de justice du peuple exaucés en partie, ont permis d'obtenir plus de justice dans notre pays et aux colonies.

### **Succès d'hier**

Le mouvement de solidarité où le Secours Rouge de France a joué son rôle d'animateur, développant l'œuvre humaine à laquelle nous sommes attachés d'une façon telle que si en douze années nous avons versé 4.677.919 fr. 50 de secours, six mois plus tard c'est plus de 6 millions de francs de secours que nous pouvons inscrire comme versements.

Ce mouvement de solidarité a dégagé une telle puissance dans la population française que le soutien international à toutes les victimes du fascisme et aux défenseurs de la liberté, s'en est ressenti d'une façon formidable.

L'aide à l'Espagne républicaine est le plus magnifique exemple de solidarité réalisé dans l'union, démontrant ainsi que nous avons en France des possibilités que nous envient tous les peuples.

Les succès du mouvement de solidarité comme du Secours Rouge de France qui a développé sa force au point que de 120.205 cartes d'adhérents au 1er avril 1936, nous passons à 149.593 cartes d'adhérents au 1er octobre 1936, montre combien l'union a été fonction de tous nos succès et que, hors l'union, la solidarité est vouée à suivre des chemins difficiles, pour le plus grand malheur des hommes et des femmes enfermés dans les sombres cachots des pays fascistes et réactionnaires.

Le Secours Rouge de France, dans l'œuvre de solidarité n'est pas seul. Les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, les sections socialistes, les cellules communistes, les comités du parti radical-socialiste, les syndicats, les 500 commissions de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol, démontrent cette affirmation.



Cette puissance de volonté et de dévouements mérite d'être unie en une seule association de solidarité, représentant une seule opinion, celle du peuple généreux et empreint de bonté de notre pays.

### **Pour les succès de demain : Secours populaire**

La Conférence nationale extraordinaire estime donc que le lien national qui doit unir tous ces dévouements et ces volontés, ne puisse à aucun moment représenter une tendance en lui-même.

Le Secours Populaire de France, nouveau titre de l'association nationale de solidarité, permettra de réaliser cet objectif, mais les sections et groupements de base doivent déterminer un titre qui corresponde le mieux à l'état d'esprit des gens qui les composent.

La Conférence estime en effet que dans le 20ème arrondissement il peut y avoir la section du Secours Rouge de Belleville, tout comme à Lille, il peut y avoir la section de l'Entr'aide Populaire de Vazemmes, comme il peut y avoir aussi le Secours républicain de Draguignan, l'essentiel étant d'unir, départementalement et nationalement, tous ces groupements à appellations multiples pour la solidarité aux victimes du fascisme, aux défenseurs de la liberté et aux persécutés par la réaction.

La Conférence s'affirme d'accord pour que sur la carte de membre du Secours Populaire de France, soit inscrite la charte de la solidarité ainsi conçue :

*Le Secours Populaire de France, formé de sections et groupements à appellations multiples, a pour principe et pour but d'unir tous les gens désireux d'apporter leur solidarité matérielle, juridique et morale aux emprisonnés, aux émigrés, aux déportés, aux défenseurs de la liberté, en un mot aux victimes du fascisme et aux persécutés par la réaction sans oublier les victimes des injustices sociales et des calamités naturelles.*

*Cette aide s'entend pour les victimes de toutes conditions sociales, sans distinction d'opinions, de races, ou de religion, dont le mérite est d'avoir lutté pour le bien-être du peuple et réalisé sa volonté de paix, de justice et de liberté.*

### **Jusqu'à la fusion**

La Conférence, se félicitant de sa collaboration fraternelle avec la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, estime que cette collaboration doit être encore plus intime, afin d'affirmer la puissance de la solidarité, de la justice et de la liberté. Collaboration qui devrait se poursuivre jusqu'à la fusion de la plus jeune des associations nées au lendemain de la guerre, avec la plus ancienne née d'une iniquité sociale.

Le développement du Secours Populaire de France, nullement en contradiction avec l'esprit d'union dans la solidarité qui domine l'ensemble des tâches à réaliser, doit se poursuivre en donnant la possibilité à tous les gens du peuple d'être membres de notre association de solidarité.

### **Mesures pratiques**

Pour 1937, deux cartes de membres seront éditées, carte de membre à cotisations mensuelles, carte de membre annuelle pour les gens de professions libérales.

La Conférence affirme son complet accord pour que la cotisation mensuelle soit ramenée à 1fr. pour les travailleurs, et à 0 fr.25 pour les femmes, les jeunes et les chômeurs.

La carte annuelle sera de 15 fr., adhésion comprise.

L'adhésion pour tous est de 1 franc.

La Conférence estime que la poussée vers l'association unique de solidarité va permettre et doit permettre qu'en premier lieu le journal La Défense, organe de la solidarité, de la justice et de la liberté, devienne vraiment ce qu'indique son sous-titre, que son format soit changé ainsi que sa présentation, et son contenu, en constituant un Comité de collaborateurs avec les personnalités et les dirigeants des principaux groupements et organisations du Rassemblement Populaire.

Toute l'association, du village à la ville en passant par les quartiers, doit se mobiliser pour organiser le lancement sensationnel de La Défense, qui sera effectué pour le 1er janvier 1937.

### **Noël des victimes du fascisme**

Toutes ces réalisations seront des puissants leviers pour poursuivre, avec la Commission de Solidarité du Rassemblement Populaire, l'œuvre entreprise pour venir en aide à l'Espagne républicaine, en développant dans l'ensemble du pays et aux colonies les souscriptions et collectes de vêtements, de vivres, et l'organisation de fêtes et de goguettes.

Pour les victimes du fascisme la Conférence appelle toutes les sections à réaliser le Noël des victimes du fascisme, sans se figer sur cette appellation, mais en réalisant cette campagne, jamais seuls, toujours avec tous les amis et organisateurs de la solidarité.

Les grandes fêtes, le collectage d'argent, doivent être faits sous le patronage ou sous l'égide de Comités d'honneur ou de patronage.

Aux réfugiés politiques des pays fascistes et des réactions, doit s'affirmer avec plus d'affection encore la solidarité sous la forme de parrainage, et pas l'obtention totale du Droit d'asile, droit à la vie et à la liberté.

### **Revendications**

Les premières mesures d'amnistie doivent être suivies rapidement de l'amnistie générale en France et surtout aux colonies, amnistie qui ne saurait être générale sans l'abrogation des lois scélérates et sans la suppression totale du code de l'indigénat, arme juridique dont les ennemis du peuple peuvent tirer profit contre le peuple et le gouvernement issu du Front Populaire.

La réforme des régimes pénitenciers, commencée par le bagne, doit être poursuivie avec le concours de la Ligue des Droits de l'Homme, du syndicat des services pénitentiaires, de Médecine et Travail, afin que les parlementaires se réclamant du Front Populaire, puissent soumettre ce projet au Parlement et aux ministres compétents.

Avec ces réformes, les peuples coloniaux doivent profiter de la législation sociale française, tant pour les réunions, la presse, que pour l'enseignement.

L'œuvre de solidarité, de justice, dans l'ordre et la liberté, ne saurait se concevoir sans une application rigoureuse de la loi aux factieux groupés sous des appellations diverses, et

préparant la guerre civile, comme le prouvent les agressions armées contre les travailleurs, et les armes trouvées à maintes reprises, en leur possession.

La Conférence Nationale Extraordinaire du Secours Rouge de France, estimant que c'est un puissant mouvement national de solidarité qui permet d'assurer le plus généreusement et le plus puissamment la solidarité internationale, fait appel à la France, généreuse et pacifiste qui aspire à un avenir meilleur, pour aider les peuples et les hommes à reconquérir la liberté que des tyrans et des despotes ont bannie de leur pays.

S'unir pour mieux secourir, pour mieux protéger, pour mieux défendre les victimes du fascisme, les défenseurs de la liberté et les persécutés de la réaction, c'est à cette noble tâche que l'association de solidarité du peuple, le Secours Populaire de France, œuvrera avec tous, pour tous.

### **C3. Le rôle des communistes dans le SRI**

*Annexe C3-1. Gaston Cornavin, « Notre politique dans le SRI », Cahiers du bolchevisme, octobre 1930.*

#### **Notre politique dans le SRI**

Parmi les organisations auxiliaire le SRI est, sans [ligne manquante] indiscutable de la volonté de lutte des masses contre la répression, volonté instinctive qui, précisément, exige que notre parti ait, dans le SRI, une politique claire et bien définie. C'est cette politique que nous allons tenter de déterminer dans cet article.

#### **Le rôle du SRI**

Dans le SRI, comme d'ailleurs dans toutes les organisations auxiliaires, la politique du parti, celle que les communistes et les fractions ont pour tâche de réaliser, est d'entraîner des masses de plus en plus larges dans la lutte contre la bourgeoisie, d'élever peu à peu le niveau de cette lutte, d'en élargir les horizons, d'en faire une lutte révolutionnaire tant par le nombre des combattants que par le caractère des objectifs et des mots d'ordre.

Il faut répéter que cette politique du parti ne peut pas être en l'air, mais doit avoir une base concrète. Dans le cas qui nous occupe, cette base est la répression bourgeoise contre les travailleurs révolutionnaires et leurs organisations. C'est de là qu'il faut partir pour arriver, au travers de l'analyse de ses divers aspects, de ses causes, de ses buts, à amener les travailleurs à lutter contre elle, contre ses conséquences et contre le régime qui s'en sert pour assurer sa continuité.

La raison d'être du SRI, la base sur laquelle il est assis et se développe est l'organisation internationale de la solidarité prolétarienne envers les militants et organisations traqués par la bourgeoisie dans sa lutte contre la menace révolutionnaire.

C'est sur ce plan qu'il touche la masse des travailleurs. Et son recrutement se fait ou bien sentimentalement ou bien avec, seulement, un instinct de révolte spontanée. Le geste de solidarité est une protestation, sans doute, contre la répression capitaliste. Demeurant occasionnel il serait sans portée, même du point de vue de la solidarité, et à plus forte raison du point de vue révolutionnaire. Mais du fait de l'organisation permanente de la solidarité, du fait également que son champ d'action ne connaît pas de frontières nationales, le SRI constitue déjà une étape nouvelle dans le développement de la conscience révolutionnaire de ses adhérents sans-parti.

Cependant cette étape est encore insuffisante. Laisser le Secours Rouge sur le terrain strict de la solidarité, de l'aide juridique, morale et matérielle aux victimes de la répression à leurs familles équivaudrait à le ramener au rôle de l'ambulancier qui ramasse et soigne les blessés après la bataille.

Le Secours Rouge ne peut s'en tenir à cette fonction d'aide et d'assistance. Sans la négliger si peu que ce soit, la développant même, incessamment, il ne peut demeurer neutre ou au-dessus de la mêlée, ce qui serait en fait, en limitant son activité à la seule solidarité. Il doit

dans la lutte contre la répression, prendre un part active, une part de combattant en entraînant tous ses adhérents, tous ses sympathisants.

Ce nouveau progrès révolutionnaire serait, lui aussi, encore insuffisant en ce sens que s'attaquant à la répression et à ses conséquences, il laisserait subsister la cause : le régime capitaliste. D'où, tâche ultime du Secours Rouge ; la lutte contre le régime capitaliste comme aboutissant logique de la lutte contre la répression. Et, de même que la solidarité, cette lutte contre le régime capitaliste ne doit pas connaître de frontières nationales.

Mais le Secours Rouge, nous l'avons vu, a une base de recrutement large puisqu'il fait appel à tous les travailleurs sans distinction. Dès lors, qui donc, dans son sein, va donner cette impulsion qui en fera une organisation de lutte de classe ? Ce rôle appartient évidemment au seul parti de la classe ouvrière ; et il le remplira au travers de l'activité politique et pratique de ses fractions et de ses membres dans le SRI.

C'est ce rôle d'animateur et de dirigeant politique que doit jouer notre parti pour renforcer le front prolétarien des dizaines de milliers d'adhérents du Secours Rouge.

### **Fautes de droite et de « gauche »**

Comment notre parti réalisera-t-il sa politique dirigeante dans le Secours Rouge ; comment entraînera-t-il dans la lutte révolutionnaire, dernière étape de la radicalisation, les adhérents du SRI dont la plupart sont venus sentimentalement, poussé par une sympathie instinctive pour les victimes de la répression ?

Il s'agit, en effet, d'amener des travailleurs sur qui pèsent encore de nombreuses illusions démocratiques —en particulier celle de la « justice égale pour tous » - à rejeter ce fardeau écrasant qu'alourdit encore l'ignominieuse trahison de la social-démocratie.

Et puisque nous sommes dans le SRI c'est par la démonstration de ce qu'est la justice bourgeoise que nous détruirons les illusions démocratiques. C'est par la liaison de tous les faits de répression, c'est par la démonstration que sur quelque terrain qu'ils se déroulent, ils convergent vers l'écrasement et l'asservissement du prolétariat que nous ferons surgir et développer la conscience de classe dans la masse des adhérents du SRI.

Est-ce à dire que ce travail politique ira tout seul et ne se heurtera à aucun obstacle ? Certainement non : et dans cette branche de notre activité, nous aurons à lutter aussi sur deux fronts, le plus dangereux étant le front de droite.

De quelle façon se manifeste la tendance de droite ? Par le fait de rester sur le terrain de la solidarité par exemple, par l'absence de tout travail politique, par le néant du travail pratique, par la résistance à la participation du SRI aux luttes ouvrières, par la confiance en un gouvernement « de gauche » pour l'obtention d'une amnistie et de la cessation de la répression.

La tendance « gauchiste » est beaucoup moins fréquente mais il est quand même des exemples où nous avons vu des membres du parti agir dans le SRI comme dans le parti et avec une mécanisation que le CC de Juillet a condamnée. Cette tendance, dangereuse parce qu'elle éloigne les ouvriers et renforce par contrecoup les opportunistes, conduit à « exiger » des membres du SRI qu'ils militent en communistes et même à faire de lui, non un organisme de liaison du parti avec la masse, mais une simple « succursale » du parti. Elle constitue une gêne pour le recrutement en ce sens que des travailleurs qui voudraient adhérer

au SRI n'y viennent pas parce que, précisément, ils ne sont pas encore au stade où ils deviendront communistes.

### **Élargissement de la lutte du SRI**

Comment démontrer ce qu'est la justice en régime bourgeois, son caractère d'organisme ou d'institution au service de la classe capitaliste ? Mais, par des exemples : et il y en a à foison.

Mettre en parallèle, devant les travailleurs, les 20 années de baignade de Roussenq pour un pantalon de treillis brûlé et la simple privation de commandement frappant le commandant de « l'Edgar-Quinet » qui a perdu le bateau dont il avait la responsabilité : opposer les condamnations énormes des soldats et marins poursuivis pour action révolutionnaire et l'accession aux plus hauts grades du général fasciste Weygant, comparer la répression qui écrase le militant syndical pour « entraves à la liberté du travail » et l'impunité assurée aux patrons qui lock-outent leurs ouvriers pour en obliger d'autres à cesser une grève, etc., etc..

Parallèlement, il faut dénoncer les multiples formes de la répression et son application systématique dans tous les domaines et en expliquer les raisons.

Lorsque par exemple un patron renvoie un militant unitaire ou communiste – toujours sous un prétexte ayant trait au travail – la tâche du SRI et des communistes qui y militent est de démasquer la raison profonde de l'attaque patronale. Cette raison quelle est-elle sinon d'éliminer un élément susceptible d'organiser les ouvriers en vue d'une action gréviste dangereuse pour les intérêts patronaux ?

Même explication de la répression coloniale destinée à perpétuer l'esclavage au profit du capitalisme.

Mais, dans la présente période les communistes dans le SRI doivent redoubler d'activité, d'efforts, de conviction et d'organisation.

La répression s'accroît et prend le caractère, non plus d'une simple réaction défensive dans quelques cas particuliers, mais d'une ligne politique nettement définie et orientée. Elle fait partie du système gouvernemental vers lequel s'oriente la bourgeoisie capitaliste : le fascisme.

C'est sous cet angle que nous devons dénoncer la répression dans le SRI et, à travers lui, dans les masses. C'est ce qu'il faut démontrer dans l'analyse de toutes les mesures prises par le pouvoir capitaliste.

Le mouchardage et le repérage à l'usine ont reçu droit de cité légal par la mise en application des assurances sociales. Les moyens violents ne sont pas pour cela négligés et la création d'une milice spéciale (garde républicaine mobile) apparente d'assez près la « démocratie » française au fascisme italien. L'application renforcée des lois scélérates, leur aggravation projetée, les exécutions des militants coloniaux, les tentatives – pur l'instant encore juridique – de destruction des organisations ou créations des ouvriers révolutionnaires, autant de faits qui sont les signes certains de la marche au fascisme.

Ce que les communistes doivent faire, c'est expliquer les causes de cette politique répressive au travailleurs du SRI et aux inorganisés. C'est leur démontrer que la répression est le fruit de la gravité de la situation du capitalisme menacé dans son existence même par la poussée révolutionnaire du prolétariat.

Ces explications, démonstrations, convaincront les membres du SRI de renforcer leur activité en tant que tels et de s'organiser également économiquement et politiquement.

## **Lutte contre le social-fascisme**

Il est une autre tâche que les communistes doivent remplir : c'est la dénonciation du rôle des partis « de gauche », du parti socialiste et de son ersatz le POP dans l'appui qu'ils donnent au gouvernement bourgeois dans sa politique fasciste.

Dans l'accomplissement de cette tâche, il faut tenir compte de ce que le SRI a dans ses rangs et dans les nouveaux éléments qu'il recrute des ouvriers socialistes, populistes ou sympathisant avec ces partis. Il s'agit donc de convaincre, de prouver, et non pas d'affirmer mécaniquement. De même dans les attaques contre les trahisons socialistes et populistes, il est nécessaire de marquer clairement qu'elles sont dirigées contre les chefs menteurs et traîtres et non pas contre les ouvriers trompés et trahis.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que le SRI, organisation de masse, doit réaliser dans son sein le front unique à la base et l'élargir aux ouvriers inorganisés pour remplir son rôle politique d'éclaircissement et d'organisation pour la lutte de la masse.

Cet objectif sera atteint par l'explication des trahisons des chefs. Lorsque Boncour et Renaudel créent la garde mobile et en même temps expliquent qu'il faut envoyer ces gendarmes dans les grèves et non plus des soldats, ils « justifient » leur attitude par des considérations sentimentales « de ne pas opposer les fils aux pères et aux mères ». En réalité, l'armée, travaillée par notre parti, n'est plus sûre et les socialistes volent au secours de la bourgeoisie en créant une garde fasciste. La mobilisation sans distinction d'âge ni de sexe du socialiste Boncour place toute la population sous le coup de la justice militaire et des cours martiales, tendant par là à débarrasser la bourgeoisie de la menace révolutionnaire. Mais Blum a été plus clair encore quand il a réclamé la « destruction des cadres du parti communiste ». Enfin socialistes et populistes se font les collaborateurs de Tardieu et de Chiappe par les infamies qu'ils répandent contre notre parti pour essayer de masquer leur trahison.

Dans la mesure où les communistes feront ce travail, ils auront fait franchir un grand pas politique aux travailleurs du SRI qui ainsi comprendront mieux que si la répression s'abat sur les seuls unitaires et communistes, c'est que seuls ils défendent le prolétariat. De plus ils auront détruit l'illusion de la « mauvaise bourgeoisie de droite » et de la « bonne bourgeoisie de gauche » et démontré qu'il n'y a que deux classes en présence quels que soient les maquillages dont se farde la bourgeoisie.

Au surplus, les communistes du SRI doivent l'entraîner à participer à la lutte contre la répression et le fascisme lors même que les faits se produisent dans d'autres pays capitalistes. Là encore les événements abondent qui prouvent que les prolétaires ne doivent pas se désintéresser de la répression et du fascisme qui frappent leurs camarades à l'étranger ou aux colonies. Il y a dans la généralisation de la répression la preuve que, dans la période actuelle, le capitalisme est arrivé au moment où il doit révéler son vrai visage esclavagiste, exploiteur, terroriste. C'est la confirmation des perspectives tracées par notre parti et l'IC et par conséquent la possibilité, sur ce plan, d'amener à nous toute une couche de travailleurs.

La dénonciation, par le SRI, de la participation de la bourgeoisie française et de son État aux coups de force fasciste de Pologne, de Yougoslavie, de Roumanie éclairera les masses sur ce qu'elles peuvent attendre de la « démocratie française » que la social-démocratie soutient, défend en collaborant avec elle.

## **Le recrutement pour le Parti**

Le travail de conviction n'est pas une fin. Il doit permettre d'entraîner la masse des adhérents du SRI et de ses sympathisants dans la lutte directe aux côtés des travailleurs groupés dans d'autres organisations auxiliaires, dans les syndicats et sous la direction de notre parti. Ce rôle dirigeant sera d'autant mieux compris et accepté que le travail de persuasion aura été fait plus largement.

Est-il permis de dire que cette politique du Parti est suivie et appliquée dans le SRI d'une façon générale ? Si l'on excepte les efforts faits à la tête et dans une ou deux régions, il faut répondre non.

Beaucoup trop de membres du Parti considèrent encore que le fait d'organiser des collectes, de venir en aide aux victimes de la répression est largement suffisant. Le travail politique est limité aux grandes réunions publiques que le centre ou le CD organisent et au cours desquelles il se fait. Mais il n'y a pas, à la base, d'une façon incessante, le travail communiste indispensable.

Le SRI constitue une étape dans l'organisation du prolétariat. La politique de notre parti est de la faire dépasser par les ouvriers pour les amener à l'organisation syndicale unitaire et au Parti.

Cette tâche revêt actuellement une importance indéniable de par les objectifs que le CC a tracé tant pour le recrutement unitaire que communiste. C'est dans ce sens que les communistes doivent travailler présentement.

Ils le feront en organisant des réunions de membres du SRI et de sympathisants au cours desquelles des exposés faits par les camarades des fractions montreront pourquoi il faut que les ouvriers se groupent solidement pour la lutte sur tous les terrains, contre la bourgeoisie, son Etat, et leurs collaborateurs, les chefs réformistes, socialistes et popistes.

Ils montreront que la seule façon de faire disparaître la répression capitaliste c'est de lutter contre le régime qui s'en sert jusqu'à son renversement par le prolétariat et l'instauration du gouvernement ouvrier-paysan.

Et si les membres du Parti font l'effort nécessaire, Secours Rouge et Parti sortiront de la campagne plus forts numériquement et mieux armés politiquement.

G. Cornavin.



*Annexe C3-2. Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité », Cahiers du bolchevisme, 15 décembre 1935.*

## **Le Secours rouge et l'union dans la solidarité**

### **Les communistes dans le Secours rouge**

Au VII<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste, Dimitrov – dont le nom est l'évocation du peuple dressé de toute sa puissance contre le fascisme – en termes clairs, indiqua que si par son activité le Secours Rouge International a « gagné l'amour, l'attachement et la profonde reconnaissance de centaines de milliers de prolétaires et d'éléments révolutionnaires, paysans, intellectuels », sa tâche se pose maintenant « de se transformer en une véritable organisation de masse de travailleurs de tous les pays capitalistes, pour devenir une sorte de "Croix Rouge", englobant des millions d'hommes, de femmes, de jeunes ».

A la veille du VIII<sup>e</sup> congrès de notre Parti communiste français, je veux, par cette contribution, montrer comment les communistes doivent être les meilleurs, les plus fraternels, les plus affectueux parmi les membres du Secours Rouge en France.

### **Dévouement et solidarité**

Nous, communistes, nous devons être les meilleurs partout où nous nous dévouons.

Lorsqu'il s'agit de la solidarité aux victimes de la répression capitaliste et de la terreur fasciste, le dévouement doit être en proportion de celui que la population laborieuse apporte sous la forme d'aide et de soutien. La tâche des communistes, pour la solidarité est immense, mais tout aussi immenses sont les possibilités de la rendre puissante. Cela pose pour la France de faire du Secours Rouge la grande et agissante organisation englobant toutes les couches sociales de notre pays, et là les communistes doivent être hardis, audacieux, car il s'agit d'atténuer la souffrance humaine, car il est certain que la grande masse du peuple de France a toujours porté un concours efficace à une telle œuvre.

En 1934, les communistes au sein du Secours Rouge ont été hardis dans leurs propositions. Il en est du reste découlé des succès indéniables. Au moment de la préparation de la Conférence nationale du Secours Rouge en France, les communistes proposèrent que l'on ne s'en tienne pas à la conférence habituelle avec seulement des délégués élus dans les congrès départementaux du Secours Rouge, mais que des délégués non membres du Secours Rouge soient élus dans de grandes assemblées populaires pour participer aux travaux de la conférence. Nous estimions, en effet, et les faits nous ont donné raison, que le Secours Rouge, moteur d'un grand mouvement de solidarité, se devait d'avoir dans sa conférence, les éléments actifs permanents de la solidarité et les représentants de la population laborieuse qui, par sa solidarité, permet de poursuivre notre grande œuvre.

### **Les succès**

Les centaines de milliers de travailleurs qui entament leur maigre budget pour l'emprisonné, pour le proscrit et leur famille, qui signent nos pétitions, qui sont de toutes nos luttes pour la liberté aux antifascistes, aux pacifistes, aux soldats, doivent connaître, doivent savoir

comment leur argent est utilisé, comment leur volonté a servi en faveur des victimes de la répression capitaliste et de la terreur fasciste.

Les résultats de cette orientation hardie, c'est la conférence nationale du Secours Rouge, préparée dans tout le pays en liaison avec les masses travailleuses qui financèrent elles-mêmes la tenue de cette conférence sans qu'à aucun moment ne se ralentisse l'effort de solidarité.

La conférence de la région parisienne du Secours rouge avec 817 délégués comprenant 341 communistes, 35 socialistes, 441 sans-parti ; la conférence nationale avec 185 délégués membres du Secours Rouge et 85 non membres du Secours Rouge – ajoutons la province où la proportion fut la même – par ces chiffres on peut se rendre compte que cela constituait un premier pas vers l'élargissement du Secours Rouge.

Ce premier succès ne pouvait satisfaire les communistes, d'autant plus que s'ajoutait le grand rassemblement de Toulouse dont la portée pour sauver les victimes de la réaction et de la terreur en Espagne fut des plus positives. Il fallait, s'aidant de l'expérience acquise, aller plus loin. C'est pourquoi les communistes militants dans le Secours Rouge proposèrent de lancer dans le pays une grande pétition populaire sous le signe du 14 juillet de la liberté. Cette pétition adressée au président de la République fut un grand succès, puisqu'elle représente 4 millions de travailleurs, plus de 1.000 municipalités, près de 300 élus du Parlement. Dans tout le pays, par cette pétition, l'emprisonné de France et des colonies clamait : « Ne m'oubliez pas ». Des hommes sortirent de prison en France et en Tunisie, des poursuites furent annulées, des non-lieux ordonnés, et pour la première fois le Secours Rouge était convoqué à la présidence de la République. Les pouvoirs publics étaient et sont encore obligés de tenir compte des requêtes du Secours Rouge qui, par son travail, son dévouement, son abnégation, a gagné et gagne sans cesse la sympathie du grand peuple de France.

### **Large union**

Certes, le décuplement de la force du Secours Rouge est appréciable, mais il n'est encore, avec ses 65.000 adhérents, qu'un moteur de machine à coudre constitué en majorité des éléments actifs du mouvement antifasciste. Audacieux, les communistes le sont, mais dans le Secours Rouge cette audace ne doit pas avoir de limite, surtout quand il s'agit de la santé, de la vie des meilleurs fils du peuple qui souffrent dans les prisons, les bagnes et camps de concentration. Toutes les couches sociales sont atteintes, par la terreur fasciste et la répression : chrétiens et laïques en Allemagne ; républicains et révolutionnaires en Espagne ; tout un peuple par la guerre fasciste en Éthiopie ; des pacifistes, des soldats, des antifascistes, des chrétiens en France : des nationalistes dans les colonies. Alors, les soulager, les sauver, obtenir leur liberté avec l'aide de toutes les couches sociales, c'est la préoccupation constante du Secours Rouge dans le moment présent. Cela nous impose de poursuivre, avec les gens charitables jusqu'aux révolutionnaires en passant par les démocrates, l'œuvre que nous nous sommes tracés.

Le chrétien n'est pas moins enclin que le laïque à voir cesser les cruautés du fascisme. Il n'est pas moins ému des souffrances des emprisonnés que le révolutionnaire ou le démocrate. Je ne veux citer qu'un fait : à Revin, dans les Ardennes, à la suite d'une grève, deux ouvriers étaient poursuivis sur plainte de leur patron. Le Secours Rouge s'occupa de leur défense et ils furent acquittés. Au meeting organisé pour faire connaître ce résultat à la population, après les discours les révolutionnaires remercièrent par l'Internationale et une autre partie de la salle par un chant religieux.

Ce fait prouve l'intérêt pris par une couche sociale de la population au sujet des deux ouvriers poursuivis et leur joie de les voir acquitter. Eh oui ! on peut être chrétien et avoir un cœur d'humain tout comme les laïques, alors le Secours Rouge, c'est son devoir le plus élémentaire, doit gagner les chrétiens au mouvement de solidarité et leur faire une place en son sein.

Il est donc indispensable de tenir compte de ces indications et par conséquent que les communistes, dans le Secours Rouge, soient, là encore, les meilleurs et sachent, par leur attitude, par leur langage, convaincre tous les membres du Secours Rouge, qu'il y a place pour tous dans l'organisation.

### **L'esprit de Croix rouge**

L'esprit de « Croix rouge » dont doivent s'imprégner les communistes militant dans le Secours rouge, et dont ils doivent imprégner toute l'organisation, ne doit pas seulement l'être en façade.

D'abord, et avant tout, l'attitude envers les victimes est la base même de la marche ascendante du Secours rouge. Le secours à l'emprisonné, au proscrit, à sa famille, doit être la tâche sacrée. Emprisonné, le proscrit et sa famille doivent être entourés d'une véritable affection de tous les membres et rien ne doit être négligé pour leur liberté, pour leur sécurité. De moins en moins on doit voir le proscrit balader d'une ville à une autre, au lieu de lui apporter, dans la ville où il arrive une solidarité vivante, en l'entourant de l'affection la plus grande, avec l'ensemble de la population laborieuse qui n'admettra jamais ensuite que cet homme, qui a passé la frontière au péril de sa vie, puisse être l'objet de tracasseries policières.

De moins en moins, la famille de l'emprisonné ne doit voir le Secours rouge que seulement au travers du secours apporté. Elle doit avoir souvent la visite de membres du Secours rouge s'inquiétant de la santé de l'emprisonné, de sa famille, de ses enfants. Mille et une petites choses qui apportent souvent un soulagement plus grand que le modeste secours.

Et, là encore, les communistes doivent se montrer les plus grands partisans et réalisateurs de cette affection dont il faut entourer toutes les victimes et leurs familles.

### **La grande tâche**

Une telle attitude aura forcément des répercussions sur l'ensemble des membres du Secours rouge, car si on doit être affectueux avec les victimes, il faut être fraternel avec la population pour la gagner au Secours rouge. Cela nécessite que le Secours rouge accomplisse toutes ses tâches avec ses propres mots d'ordre, avec ses propres cadres. Il ne s'agit pas pour le Secours rouge de déterminer telle ou telle politique qui supprimera la répression capitaliste et la terreur fasciste, il s'agit d'apporter la solidarité matérielle, morale, d'assurer la défense et de faire tout pour arracher des prisons les travailleurs de toutes opinions et de toutes tendances.

S'occuper de la solidarité, rien que de la solidarité, mais la réaliser avec tout le peuple de France et des colonies, c'est la grande tâche à accomplir.

Or, pour cela, les communistes, dans le Secours rouge, doivent savoir, par leur attitude, entraîner tous les membres à se proposer pour remplir telle ou telle tâche.

Le chrétien, dans la section du Secours rouge, doit se sentir aussi à l'aise que le laïque, à condition que les discussions restent exclusivement sur le terrain de la solidarité. Ceux dont

les convictions antireligieuses les déterminent à militer dans ce sens doivent pouvoir s'entendre sur le terrain de la solidarité avec le travailleur chrétien.

Sous l'égide des libres pensées, du Parti communiste, l'athée pourra, tout à son aise, propager ses idées, ses convictions. Et, de cette, façon, dans le Secours rouge, nous n'aurons pas de discussions byzantines qui ne feraient avancer aucunement le décuplement de la solidarité.

Je reprends une formule qui m'est chère : « À celui qui s'efforce de soulager, par son obole, les défenseurs de la liberté et les martyrs de l'enfer fasciste, ne demandez pas son opinion, sa tendance, tendez-lui la main et faites-lui place dans le Secours Rouge ».

Et les communistes sauront la rendre vivante dans leur contact avec la population laborieuse.

### **Solidarité – Justice – Liberté**

Sur ce terrain, les concours ne manqueront pas au Secours rouge et nous verrons dans une même équipe de collecteurs, allant solliciter la souscription de l'inconnu, des chrétiens, des démocrates, des socialistes, des communistes, qui, sur le terrain des idées, ne sont pas d'accord, mais le sont sur le terrain de la solidarité en faveur de ceux qui connaissent les rigueurs de la prison et de l'exil pour leur lutte en faveur du bien du peuple.

Forcément, le langage doit aussi être en rapport avec l'œuvre que le Secours rouge accomplit. Si, dans le Secours rouge, il est question de la crise ministérielle, c'est pour dénoncer les gouvernements qui se font les complices de la répression ; si l'on dénonce la crise économique, c'est pour montrer que tel chômeur manifestait et fut arrêté parce qu'il demandait du travail ou du pain.

Il ne peut s'agir pour le Secours rouge de répéter les mots d'ordre d'un parti ou d'un mouvement. Le Secours rouge a suffisamment à faire pour montrer la souffrance des emprisonnés, pour appeler à les défendre, pour faire concentrer la volonté du peuple en leur faveur en ayant comme mot d'ordre : solidarité, justice, liberté.

Par leur langage, les communistes, parlant au nom du Secours rouge, sauront, par des choses vécues, faire vibrer les sentiments humanitaires de la population laborieuse en faveur de ceux qu'il faut secourir, défendre et arracher des prisons.

### **Unanimité pour la solidarité**

L'année 1936, les communistes militant au Secours rouge veulent qu'elle soit à la fois l'année des 100.000 membres et de l'union dans la solidarité. L'union avec tous, avec le ligueur, avec le syndiqué, avec le socialiste, avec le radical, avec le communiste, avec le démocrate.

Le Parti socialiste, comme le Parti communiste, comme les syndicats, comme la Ligue des droits de l'homme, comme le Parti radical, comme les organisations chrétiennes, ne sont pas des organisations concurrentes du Secours rouge. Toutes ces organisations, plus ou moins, ont de leurs membres qui sont frappés par la répression, par les rigueurs de la justice. Alors, le Secours rouge les défend, les soutient, mais il pense qu'ils seraient encore mieux défendus et mieux soutenus avec une grande organisation unique de solidarité, où toutes ces organisations auraient des militants aux différents postes de cette grande œuvre. N'est-ce pas possible ? Nous pensons que c'est possible et ce sera la grande tâche des communistes dans le Secours rouge, en 1936, de décupler la solidarité en préparant les assises d'une puissante conférence d'union dans la solidarité où tout sera fait pour réaliser l'unanimité sur le terrain de la solidarité.

Puisse cette contribution, en vue du VIII<sup>e</sup> congrès national de notre Parti, être amplement discutée dans les cellules, les rayons, les régions, le congrès, pour permettre au Secours rouge de s'acheminer résolument, dans l'esprit de Dimitrov, vers la « Croix rouge » populaire, au service des enfants du peuple, emprisonnés, déportés, proscrits pour avoir voulu le bien du peuple.

Jean Chauvet

## C4. Les dirigeants du SRI

### Annexe C4-1. Membres du secrétariat du SRI, 1923-1936.

Date	Secrétariat central	Délégué à la propagande	Secrétaire à l'émigration
Mai 1923	- Lucie Leiciague	X	X
Août 1923	- Robert Lespagnol	X	X
Janvier 1924	- Ariel	X	X
Septembre 1924	- Ariel (secrétaire général) - Marcel Cordier (trésorier) - Madeleine Ker (bureau de presse)	X	X
17 mai 1925 (1 <sup>er</sup> congrès)	- André Marty (président d'honneur) - Ariel (secrétaire général) - Marcel Cordier (trésorier)	X	X
Novembre 1925	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Paul Bazin (trésorier) - Marguerite Béard (bureau de presse)	X	X
1 <sup>er</sup> janvier 1926	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Paul Bazin (trésorier) - Rocher (bureau de presse)	X	X
Juillet 1926 (2 <sup>e</sup> congrès)	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Paul Bazin (organisation) - Paul Cadeau (service de presse)	X	X
1 <sup>er</sup> juin 1927	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Émilien Jaunet (organisation) - Paul Cadeau (service de presse)	X	X
10 août 1927	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Émilien Jaunet (organisation)	X	X
10 octobre 1927 (1 <sup>e</sup> conférence Nationale)	"	- Marius Girault	X
30 mai 1928	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Robert Blache ( <i>La Défense</i> et documentation) - Paul Bazin (trésorier)	"	X
1 <sup>er</sup> janvier 1929	- Marcel Cordier (secrétaire général) - Robert Blache ( <i>La Défense</i> et documentation) - Maurice Chabrit (trésorier)	"	X
Mai 1929	"	"	X
1 <sup>er</sup> août 1929	- Marcel Cordier - Daniel Renoult	"	X
Fin de l'été 1929	- Marcel Cordier - Daniel Renoult - Maurice Chabrit	X	X
Novembre 1929	- Marcel Cordier - Daniel Renoult	X	X
15 janvier 1930	- Marcel Cordier - Daniel Renoult	X	X

	- Marcel Rouffianges		
Février 1930	"	- Gabriel Citerne	X
Mars 1930	- Marcel Cordier - Marcel Rouffianges - Robert Blache	"	X
19 mai 1930 (3 <sup>e</sup> congrès)	"	"	- Raymond Baudin
Décembre 1930	- Marcel Rouffianges - Robert Blache - Gabriel Citerne	- Raymond Baudin	- Hugues
1 <sup>er</sup> janvier 1931	"	"	"
Courant 1931	"	- Raymond Baudin - Petit (puis Lhomme)	"
1 <sup>er</sup> janvier 1932	"	- Raymond Baudin	X
Mars 1932	- Jean Chauvet - André Mercier (dit Favy) - Jean Pasqualini	"	X
Juin 1932	- Jean Chauvet - André Mercier - Raymond Baudin	- Lhomme	X
10 juillet 1932	- Jean Chauvet - Raymond Baudin	X	X
15 octobre 1932 (4 <sup>e</sup> congrès)	- Jean Chauvet - Marcel Rouffianges - Jean Chaintron (dit Barthel)	X	X
Début 1933	- Marcel Cordier - Jean Chauvet - Marcel Rouffianges - Jean Chaintron (dit Barthel)	X	X
Mars 1933	- Marcel Cordier - Jean Chauvet - Jean Chaintron (dit Barthel)	X	X
Juin 1934	- Marcel Cordier - Jean Chauvet	X	X
Mars 1935 (conférence nationale)	- Marcel Cordier - Jean Chauvet - Émile Bureau	X	X
Octobre 1935	- Jean Chauvet - Émile Bureau - François Vittori	X	X
Novembre 1936 (conférence nationale extraordinaire)	"	X	X

Annexe C4-2. Comité central élu au 1<sup>er</sup> congrès national du SRI, 17 mai 1925.

Nom	Comité central	Comité exécutif	Fonction dirigeante	Qualité	Affiliation politique
André Marty	X	X	Président d'honneur	Ancien mutin de la mer Noire	SFIC
Ariel	X	X	Secrétaire général		SFIC
Marcel Cordier	X	X	Trésorier		SFIC
Lucien Midol	X	X		CGTU Cheminot	SFIC
Armand Latour	X	X		JC	JC
Marguerite Faussecave	X	X		Femme	SFIC
Robert Foulon	X	X		CGTU Textile	SFIC
Julien Racamond	X	X		Secrétaire CGTU	SFIC
Jean Caralp	X	X		CGTU Métaux	SFIC
Georges Wallet	X	X		Ancien mutin de la mer Noire	SFIC
Zéphirin Camélinat	X			Communard	SFIC
Antoine Gay	X			Communard	SFIC
Charles Tillon	X			Ancien mutin de la mer Noire	SFIC
Albert Clément	X			Rédacteur à <i>L'Humanité</i>	SFIC
Jacques Doriot	X				SFIC
Jacques Sadoul	X			Ancien condamné à mort	SFIC
Henri Barbusse	X			Intellectuel	SFIC
Lucie Colliard	X			Femme	SFIC
Robert Lozeray	X				SFIC
Raymond Hardouin	X			Inculpé du procès de Mayence	SFIC
Robert Lingat	X			Inculpé du procès de Mayence	SFIC
Henri Sarotte	X				SFIC



Ali	X			Indigène d'Afrique du Nord	SFIC
Bernard Finidori	X			Emprisonné en Tunisie	SFIC
Marie Dubois	X			Femme	SFIC
André Berthon	X			Avocat	SFIC
Elise Auramboux	X			Femme, CGTU	SFIC
Marius Vazeilles	X			Paysan	SFIC
Joseph Mohn	X			Alsace-Lorraine	SFIC
Béal	X			Rhône	SFIC
Jean Arnaudo	X			Bouches-du-Rhône	SFIC
Guillaume Simon	X			Alsace-Lorraine	SFIC
Henri Bourlois	X			Député	SFIC
Alfred Doyen	X		Commission de contrôle	Union des syndicats de la Seine	SFIC
Octave Rabaté	X		Commission de contrôle		SFIC
Henri Gourdeaux	X		Commission de contrôle		SFIC
Maurice Délépine	X				SFIO
Antonio Coen	X			Avocat	Sans parti (ex SFIC)
Gabrielle Duchêne	X			Femme, intellectuelle	Sans parti
Henri Marx	X			Intellectuel	Sans parti
Oscar Bloch	X			Avocat	Sans parti (ex SFIC)
Mathias Morhardt	X			Intellectuel, ancien secrétaire de la LDH	Sans parti

Annexe C4-3. Comité central élu au 2<sup>e</sup> congrès national du SRI, 18-20 juillet 1926.

Nom	Comité central	Comité exécutif	Fonction	Qualité	Affiliation politique
Marcel Cordier	X	X	Secrétaire général		SFIC
Paul Bazin	X	X	Secrétaire à l'organisation		SFIC
Paul Cadeau	X	X	Secrétaire au service de presse et de documentation		SFIC
Ali	X	X		« Indigène » d'Afrique du Nord	SFIC
Suzanne Boussange	X	X		Femme	SFIC
Albert Clément	X	X		Rédacteur à <i>L'Humanité</i>	SFIC
Maurice Chabrit	X	X		Ouvrier sans parti	Sans parti
Robert Foulon	X	X		CGTU Textile	SFIC
Auguste Herclet	X	X		Représentant CGTU	SFIC
Henri Gourdeaux	X	X		Représentant SFIC	SFIC
Geny	X	X		Secrétaire de la région parisienne du SRI	SFIC
Jeanne	X	X		Jeunesses communistes	JC
André Marty	X	X		Ancien mutin de la mer Noire	SFIC
Claude Noizat	X	X		Ouvrier socialiste	SFIO
Daniel Renoult	X	X		Secrétaire du bureau latin du SRI	SFIC
Georges Wallet	X	X		Ancien mutin de la mer Noire	SFIC
Annès	X			Vétérane de la Commune de Paris	?
Joseph Bernardon	X			Inculpé de la fusillade de la rue Danrémont	SFIC
Gabrielle Duchêne	X			Femme, intellectuelle	Sans parti

Marguerite de Saint-Prix	X			Femme, intellectuelle	Sans parti
Antonio Coen	X			Avocat	Sans parti (ex SFIC)
Alfred Doyen	X			Union des syndicats de la Seine	SFIC
Charlotte Davy	X			Femme	SFIC
Robert Foissin	X			Avocat	SFIC
Fournier	X				
Giraud	X				
Michel	X				SFIC
Marcelle Rebersat	X			Femme	SFIC
Jacques Sadoul	X			Ancien condamné à mort	SFIC
Henry Torrès	X			Avocat	USC (ex SFIC)
Cordier	X				?
Bougerie	X			Comité de la région parisienne du SRI	?
Cabrera	X			Comité de la région parisienne du SRI	?
Ears	X			Comité de la région parisienne du SRI	?
Vadurel	X			Comité de la région parisienne du SRI	?
Victor Caruel	X			Seine-Inférieure	SFIC
Berger	X			Haute-Garonne	?
Jean Pebayle	X			Gironde	SFIC
Jean Chauvet	X			Cher	SFIC
Charles Tillon	X			Finistère	SFIC
René Plard	X			Aube	SFIC
Georges Vasseur	X			Pas-de-Calais	SFIC
Durand	X			Nord	?
Roudet	X			Rhône	?
Hugues	X			Femme, Rhône	Anarchiste
Guérin	X			Bouches-du-Rhône	?

Guillaume Simon	X			Alsace-Lorraine	SFIC
Gilka Kourtz	X			Meurthe-et-Moselle, Femme	SFIC
Un paysan	X			Aube	?

Annexe C4-4. Comité central élu au 4<sup>e</sup> congrès national du SRI, 15 octobre 1932.

Nom	Comité central	Comité exécutif	Fonction dirigeante	Profession	Affiliation politique
André Marty	X	X	Président	Mécanicien	SFIC
Jean Chauvet	X	X	Secrétaire	Cordonnier	SFIC
Jean Chaintron (dit Barthel)	X	X	Secrétaire	Dessinateur industriel	SFIC
Marcel Rouffianges	X	X	Secrétaire	Magasinier	SFIC
Avezard	X	X		Imprimeur	SFIC
Émile Bureau	X	X		Plombier	SFIC
Didier	X	X		Employé	SFIC
Bertrand	X	X		Employé	SFIC
Raymond Baudin	X	X		Métallurgiste	SFIC
Gabriel Citerne	X	X		Cimentier	SFIC
Léonard Lacour	X	X		Cordonnier	SFIC
Georges Pitard	X	X		Avocat	SFIC
Poitevin	X	X		Maçon	SFIC
Polite	X	X		Métallurgiste	SFIC
Marcel Cordier	X	X		Coiffeur	SFIC
Parizel	X	X		Tailleur de glace	Sans parti
Mignot	X	X		Employé	Sans parti
Bruxelles	X	X		Employé	Sans parti
Un « indigène »	X	X		?	?
Robert Blache	X			Employé	SFIC
Guillemard	X			Instituteur	SFIC
Suzanne Amoric	X			Métallurgiste	SFIC
Jack	X			Ingénieur	SFIC
Marie-Louise Cachin	X			Avocat	SFIC
Gabrielli	X			Avocat	SFIC
Paul Vienney	X			Avocat	SFIC
Michaux	X			Typographe	SFIC
Nicod	X			Employé	SFIC
Dessays	X			Employé	Sans parti
Martin	X			Employé d'État	Sans parti

Defaut	X			Retraité	SFIC
Charles Mattio	X			Mineur	SFIC
Marouze	X			Mineur	SFIC
Boulangier	X			?	SFIC
Dangelsar	X			Métallurgiste	SFIC
Joseph Ebel	X			Commerçant	Sans parti
Dillies	X			Coupeur	Sans parti
Klein	X			Ébéniste	SFIC
Merle	X			Métallurgiste	SFIC
Yvonne Gourion	X			Institutrice	Sans parti
Mazoyer	X			Cheminot	Sans parti
Birambault	X			Métallurgiste	SFIC
Louis Mouton	X			Docker	Sans parti
Anico Blasco	X			Manœuvre	SFIC
Tailhade	X			Ouvrier agricole	SFIC
Louis Derrien	X			Voyageur	SFIC
Berthe Murbach	X			Chemisière	SFIC
Daniel Renoult	X			Journaliste	SFIC
Perau	X			Avocat	SFIC
Germaine	X			Employée	SFIC
Henri Gourdeaux	X			Postier	SFIC
Lhomme	X			Employé	Sans parti
Laporte	X			Métallurgiste	SFIC
Giack	X			?	?
Deriaz	X			Employé	SFIC
Un Polonais	X			?	?
Un Roumain	X			?	?
Un Hongrois	X			?	?
Un « nègre »	X			?	?
Un arabe	X			?	?
Ducos	X			Mécanicien	SFIC

Annexe C4-5. Dirigeants régionaux du SRI, 1924-1932.

Date	Région parisienne	Région Alsace- Lorraine	Région Nord	Région lyonnaise	Région méditerranéenne
Juin 1924	- Marcel Cordier (secrétaire)	X	X	X	X
Décembre 1924	- Edmond Moreau (secrétaire)	X	X	X	X
Juin 1925	- Michel (secrétaire)	- Guillaume Simon	- Henri Croenne	- Béal	X
Mai 1926	- Geny (secrétaire)	"	"	"	X
Juillet 1927	- Chabrit (secrétaire) - Geny (trésorier)	"	X	X	X
1 <sup>er</sup> janvier 1929	- Émile Bureau (secrétaire) - Henri Maze (trésorier)	"	X	X	X
Mai 1929	- Émile Bureau (secrétaire) - Gabriel Citerne (trésorier)	"	X	X	X
1 <sup>er</sup> août 1929	- Gabriel Citerne (secrétaire)	"	- Jean Chauvet	X	X
Fin de l'été 1929	- Gabriel Citerne (secrétaire) - Marcel Rouffianges (trésorier)	"	"	- Robert Blache	X
15 janvier 1930	- Gabriel Citerne (secrétaire) - Auguste Gillot (trésorier)	"	"	"	X
Février 1930	- Émile Bureau (secrétaire) - Auguste Gillot (trésorier)	"	"	"	X
Mars 1930	"	"	"	- Massie	X
Octobre 1930	- Auguste Gillot - Raymond Benet - Hugues	"	"	- Émile Bureau	X
Décembre 1930	- Auguste Gillot - Raymond Benet	"	"	- Émile Bureau	X
Courant 1931	- Émile Bureau - Germaine	"	- Raymond Benet	- Fabry	- Jean Chauvet
1 <sup>er</sup> janvier 1932	"	"	- Raymond Benet	- Fabry	- Jean Chauvet
Mars 1932	"	- Gangelser	"	"	X
Juin 1932	"	"	"	X	X

## C5. Effectifs du SRI

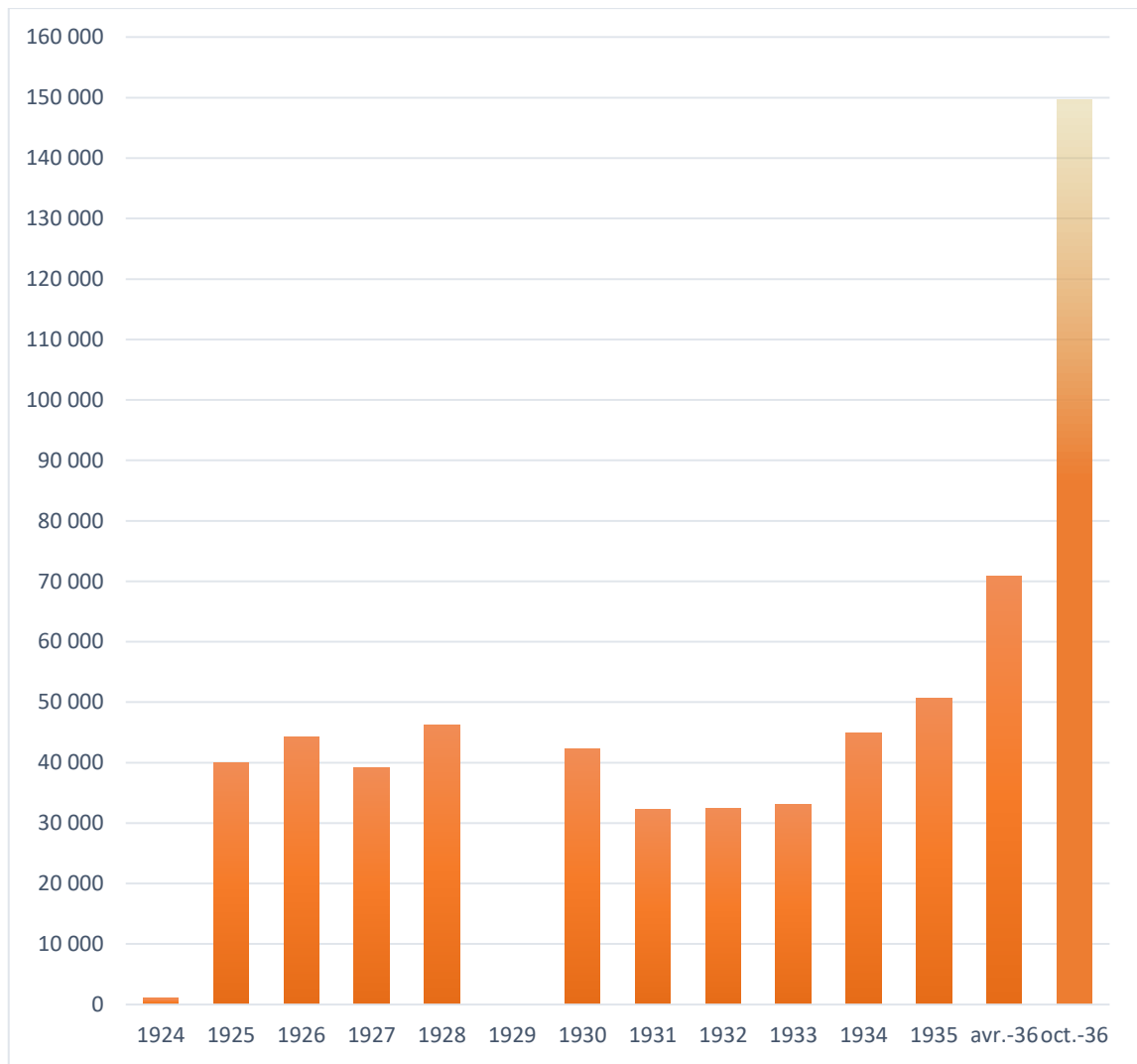
Annexe C5-1. Effectifs et nombre de sections du SRI, 1923-1936.

Année	Effectifs du Secours rouge <sup>16</sup>	Nombre de sections
1924	1 006	
1925	40 000	
1926	44 327	839
1927	<b>39 137</b> 43 862	
1928	46 264	1 034
1929	?	1 402
1930	41 620 42 076 <b>42 210</b> 43 097 44 921	1 400
1931	29 788 31 895 <b>32 315</b> 33 392	1 500
1932	28 744 <b>32 456</b>	1 216
1933	33 094	
1934	44 920	
1935	50 678	1 339
1936		
1 <sup>er</sup> avril	70 898	
1 <sup>er</sup> octobre	149 593 <sup>17</sup>	1 612

<sup>16</sup> Le nombre d'adhérents dans une année peut varier selon les sources à notre disposition : dans ce cas nous avons indiqué en gras les chiffres officiels rendus publics.

<sup>17</sup> À partir d'octobre 1936, le nombre d'adhérents annoncés correspondant au nombre de cartes commandées par les comités départementaux, et non, comme auparavant, du nombre de cartes effectivement placées auprès des adhérents, payées par les CD et contrôlées par le centre.





## C6. Finances du SRI

Annexe C6-1. Recettes, dépenses et part des secours redistribués, 1924-1936.

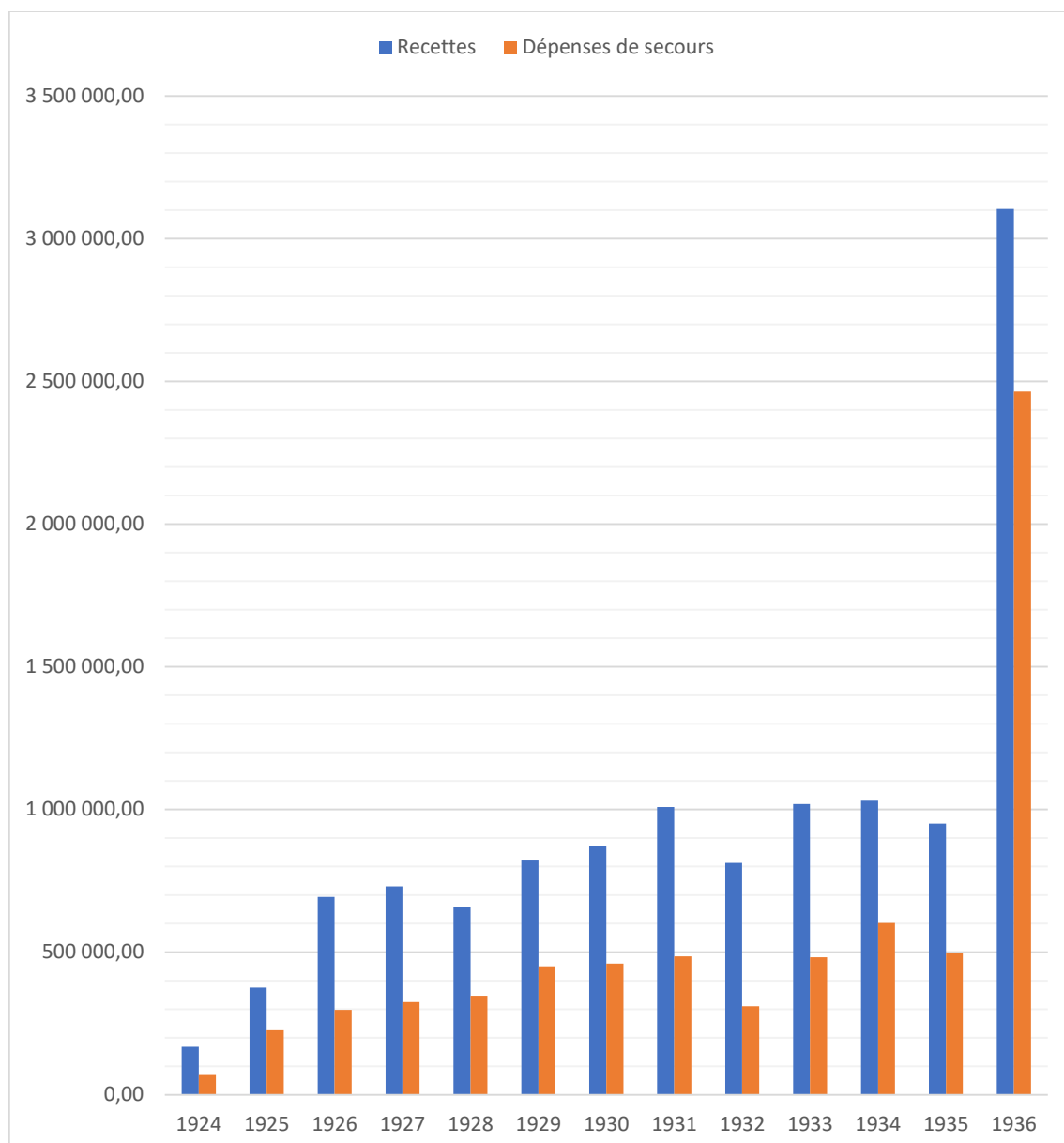
Tableau des recettes du SRI (en francs) :

Recettes	Cotisations	Vente matériel	Souscriptions collectes fêtes	Subvention des organisations	Subvention Moscou	Divers	Total
<b>1924</b>	?	?	?	?	45920,00	?	<b>167 421,20</b>
<b>1925</b>	47190,40	8341,80	228698,80	50180,60	41204,75	/	<b>375 615,95</b>
<b>1926</b>	144586,60	35427,50	296351,35	79023,95	115758,60	22340,35	<b>693 494,55</b>
<b>1927</b>	188266,56	28575,05	320969,71	68438,66	110552,50	13896,34	<b>729 729,82</b>
<b>1928</b>	256160,13	35419,89	324572,26	30869,50	/	11029,44	<b>658 051,12</b>
<b>1929</b>	252788,72	33236,18	504333,08	27653,30	/	5435,81	<b>823 444,09</b>
<b>1930</b>	295697,12	81301,81	438813,66	49971,80	/	4080,10	<b>869 864,50</b>
<b>1931</b>	323417,94	119404,43	447874,40	102422,22	/	14485,55	<b>1 007 577,52</b>
<b>1932</b>	?	?	?	?	/	?	<b>812 451,94</b>
<b>1933</b>	281061,25	94688,90	553866,54	49550,05	/	39130,64	<b>1 018 297,38</b>
<b>1934</b>	368614,80	86152,88	502804,47	44058,98	/	28093,30	<b>1 029 724,43</b>
<b>1935</b>	413735,95	?	419568,33	?	/	?	<b>950 379,65</b>
<b>1936</b>	440641,75	?	2547987,60	?	/	?	<b>3 104 024,00</b>

Tableau des dépenses du SRI (en francs) :

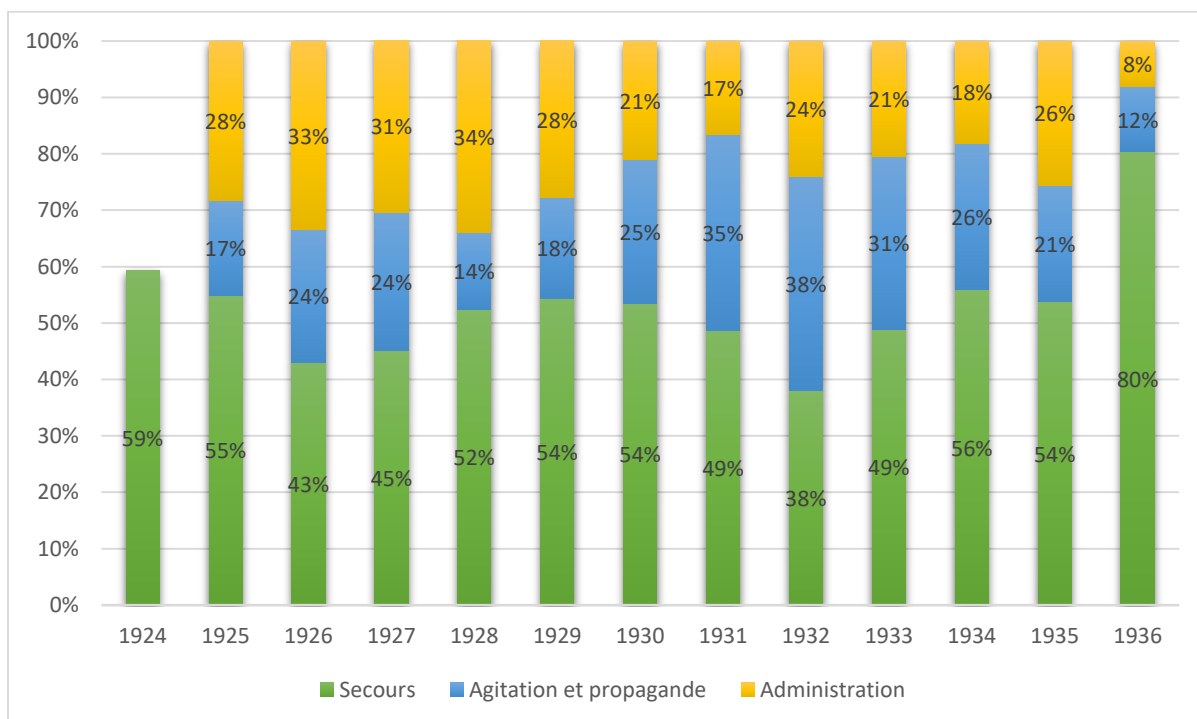
Dépenses	Détenus	Familles	Émigrés Expulsés	Assistance juridique	International Colonies	Agitation Propagande	Administration	Total
<b>1924</b>	69332,50					47633,35		<b>116 965,85</b>
<b>1925</b>	26746,60	69782,80	73173,40	56493,60	/	69010,60	116546,40	<b>411 753,00</b>
<b>1926</b>	57299,65	75909,45	77809,35	86848,90	/	163876,95	231491,90	<b>693 454,60</b>
<b>1927</b>	53000,50	61951,80	137462,45	72054,00	/	176261,97	221089,91	<b>719 823,28</b>
<b>1928</b>	75722,25	78787,65	128258,45	63899,45	/	89307,30	226362,64	<b>660 857,85</b>
<b>1929</b>	103737,30	162677,75	80771,55	102746,15	/	147937,65	229921,05	<b>827 591,45</b>
<b>1930</b>	107131,95	140311,90	145370,45	67066,33	/	218315,71	181026,05	<b>859 222,39</b>
<b>1931</b>	107822,70	145760,95	117128,50	74882,10	39183,30	348035,15	164882,10	<b>997 693,80</b>
<b>1932</b>	310000,00					310 000,00	196 000,00	<b>816 000,00</b>
<b>1933</b>	41262,80	55498,85	209391,65	56709,40	118377,25	300284,29	201761,65	<b>983 285,85</b>
<b>1934</b>	56489,80	91728,25	291299,70	75191,65	87041,25	278339,15	194798,95	<b>1 074 888,60</b>
<b>1935</b>	497346,70					191525,90	236274,00	<b>925 146,60</b>
<b>1936</b>	2464562,30					355632,58	247904,99	<b>3 068 099,87</b>

Part des secours dans le budget du SRI (en francs) :



Annexe C6-2. Répartition des dépenses du SRI, 1924-1936.

Répartition des dépenses	Secours	Agitation et propagande	Administration
1924	59%	?	?
1925	55%	17%	28%
1926	43%	24%	33%
1927	45%	24%	31%
1928	52%	14%	34%
1929	54%	18%	28%
1930	54%	25%	21%
1931	49%	35%	17%
1932	38%	38%	24%
1933	49%	31%	21%
1934	56%	26%	18%
1935	54%	21%	26%
1936	80%	12%	8%



## D. Pratiques militantes

### D1. L'emblème du SRI

Annexe D1-1. Emblème international du SRI : affiches française et allemande (1924) et papillon français, [1924-1926].



Annexe D1-2. Emblème adopté par le Secours populaire de France et des colonies en 1939.

Le symbole de Marianne, protectrice du combattant de la liberté et de la veuve et de l'orphelin, utilisé durant la guerre d'Espagne, est adopté comme nouvel emblème du SPFC en janvier 1939.



Carte et insigne du SPF pour l'aide à l'Espagne républicaine, 1938. RGASPI, 458/9/250.

## Le nouvel insigne du Secours Populaire

On y trouve également le nouvel insigne de notre association, que reproduit le cliché ci-contre et que nous recommandons à tous nos militants et à tous nos amis.

L'insigne 2 fr. - Pour les sections 20 % de ristourne.  
Il ne sera pas mis plus de 20 insignes en compte aux sections.

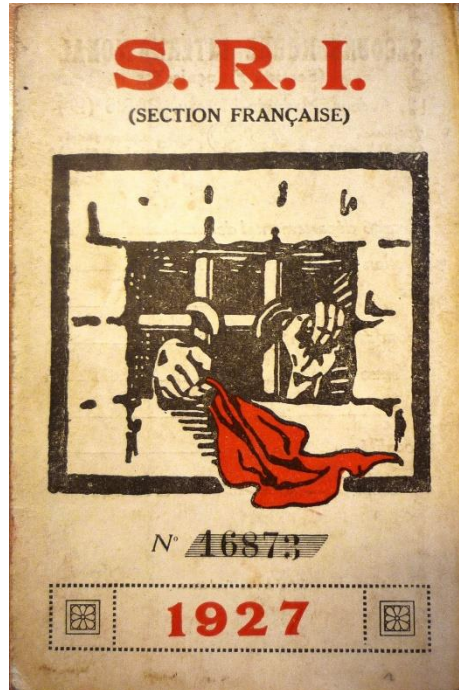


La Défense, 13 janvier 1939.



## D2. Cartes d'adhérent et timbres du SRI.

Annexe D2-1. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1927. IHS CGT, 1 PA 15.



**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
(Section Française)  
12, Avenue Mathurin-Moreau, PARIS (19<sup>e</sup>)  
Téléphone : COMBAT 14-78      Chèque postal : Bazin Paris 818.36

Comité départemental de *Loiret*  
Section de *Rayon d'Orléans*

Nom et prénom *Roby Roger*  
Adresse *me de la Poterne 22*

Localité *d'Orléans*

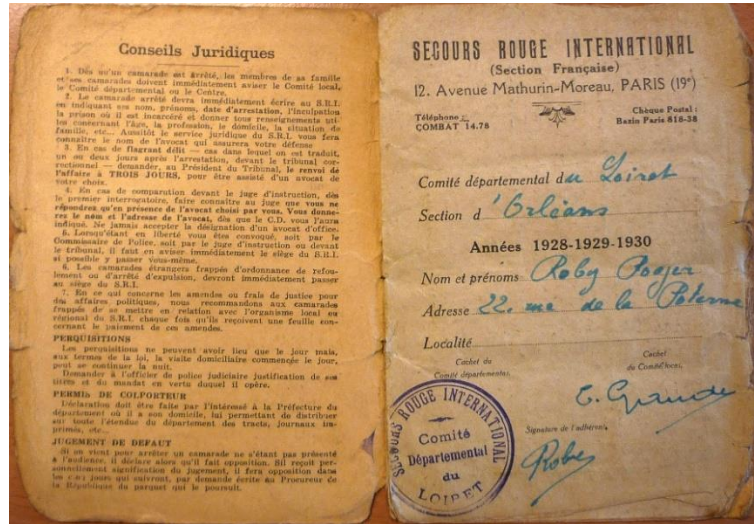
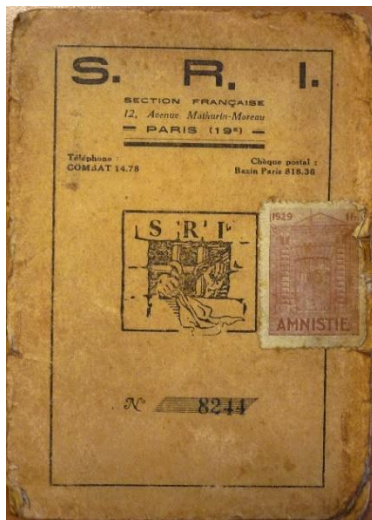
Cachet du Comité départemental  
**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
Comités Départemental du **LOIRET**  
Signature de l'adhérent. *Roby*

Cachet du Comité local.

1927		
JANVIER	FÉVRIER	MARS
AVRIL	MAI	JUIN
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
OCTOBRE	UN FRANG MOIP Red Aid Rue Hildt Secours Rouge	UN FRANG MOIP Red Aid Rue Hildt Secours Rouge

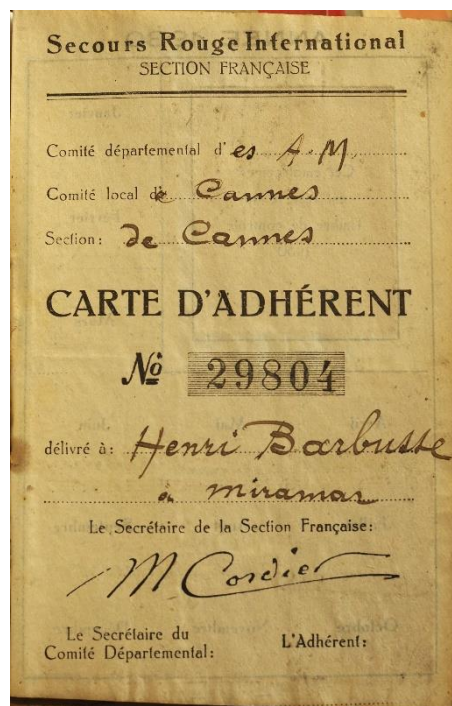
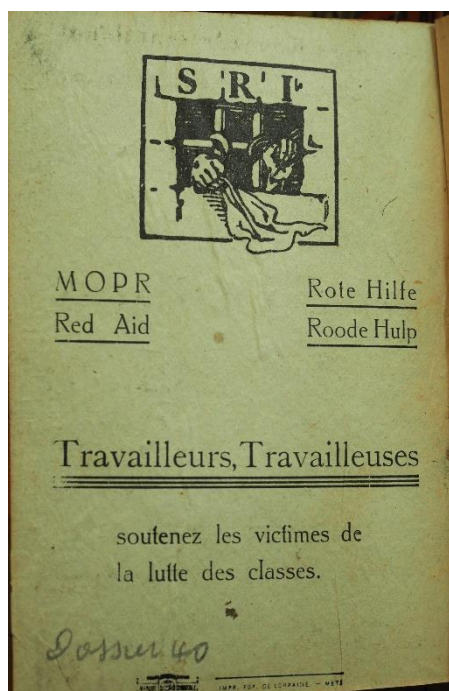
TIMBRES DE SOLIDARITÉ FACULTATIFS

Annexe D2-2. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1928-1929. IHS CGT, 1 PA 15.






Annexe D2-3. Carte d'adhérent au SRI d'Henri Barbusse, 1930-1932. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse.



Annexe D2-4. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1933. IHS CGT, 1 PA 15.



**SRI** M O P R  
 Red Aid  
 Rote Hilfe  
 Roode Hulp

**Secours  
 Rouge  
 International**

CARTE d'ADHÉRENT

SECTION N° 32390  
 FRANÇAISE

1  
 9  
 3  
 3







Siège : 12, Aven. Mathurin-Moreau, Paris (19<sup>e</sup>)

ANNÉE 1933

◆ ◆ ◆

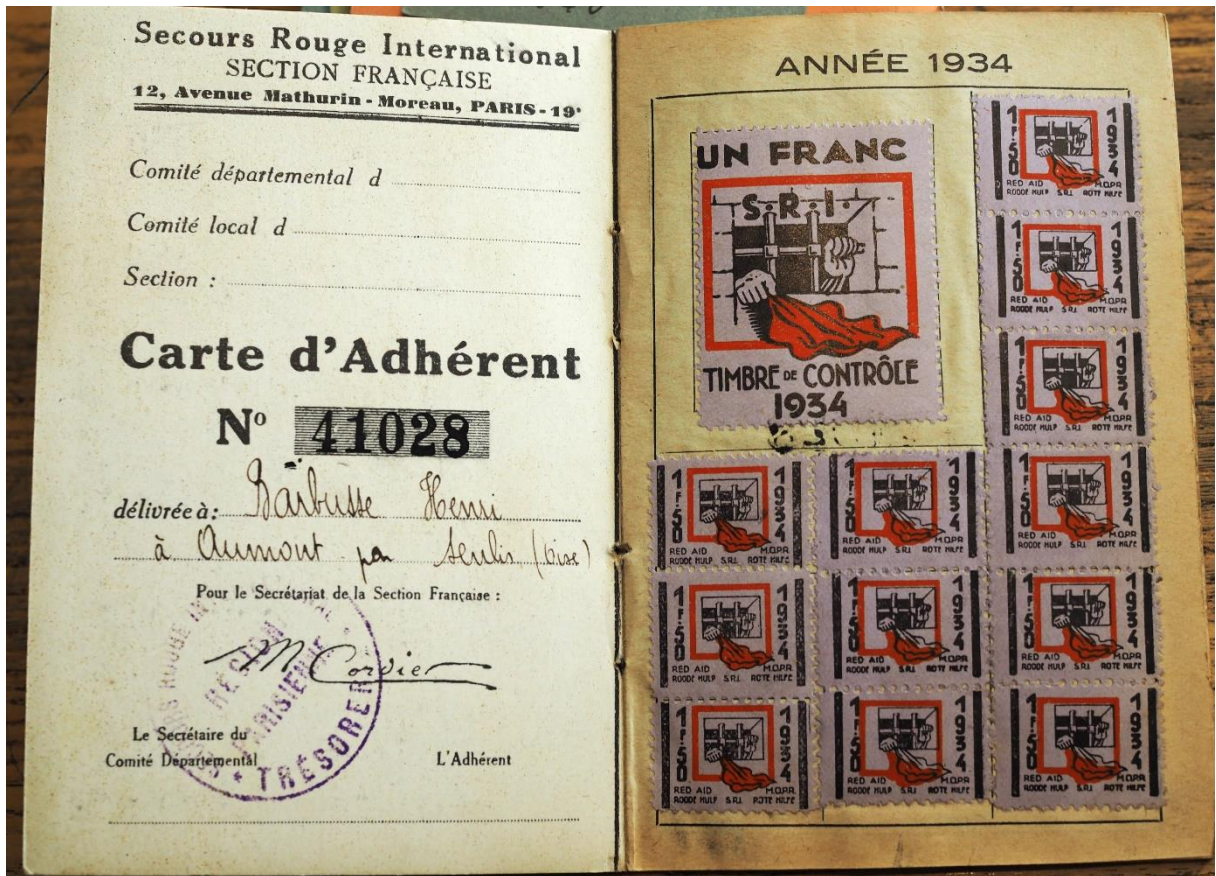
CARTE D'ADHÉSION : prix : 2 francs  
 chômeur : fr. 50

COTISATION MENSUELLE : timbre : 1 fr. 50  
 chômeur : 0 fr. 50

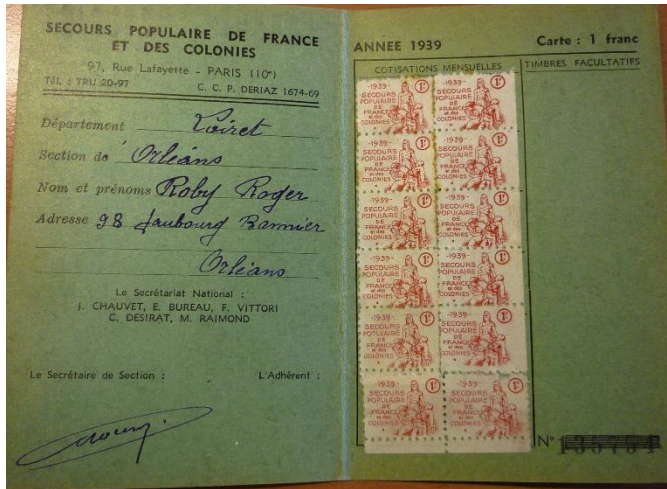
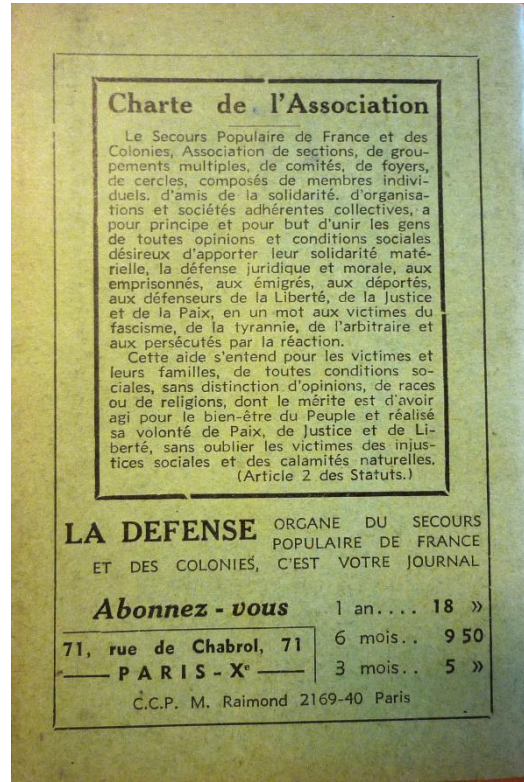
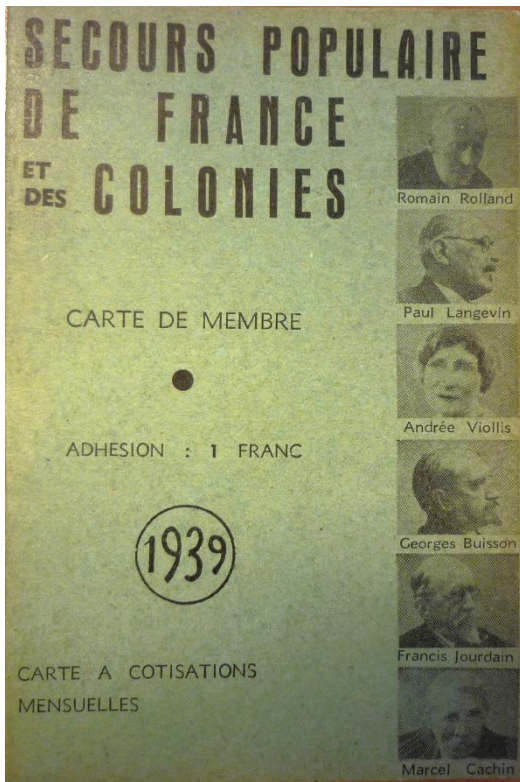
			
			Juin
	Juillet	Août	Septembre
	Octobre	Novembre	Décembre



Annexe D2-5. Carte d'adhérent au SRI d'Henri Barbusse, 1934-1936. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse.



Annexe D2-6. Carte d'adhérent au SPFC de Roger Roby, 1939. IHS CGT, 1 PA 15.





Annexe D2-7. Timbres spéciaux édités par le SRI, 1928-1933. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse ; AN, F/7/13515 ; IHS CGT, 1 PA 15.



### D3. La souscription

*Annexe D3-1. Récit d'une souscription pour Clerc et Bernardon, 1925.*

#### « Les contes de "L'Humanité". Souscription », *L'Humanité*, 25 mai 1925

La réunion tire à sa fin. Alors que nous nous apprêtons à sortir, dans le brouhaha confus de nos conversations particulières, notre secrétaire soudain annonce : « Ah j'oubliais, camarades, j'ai des listes de souscription ».

- Encore ! s'écrie le raboteur (ainsi nommé parce qu'il est le seul adhérent de cette spécialité à notre cellule).

- Pourquoi qu' c'est, demande un autre.

- Pour Clerc et Bernardon.

Nos visages soudain deviennent graves. Nous partageons la confusion mal dissimulée du raboteur qui avait exprimé notre sentiment sur les souscriptions par son « encore » réprobatif. En quelques secondes, j'entrevois la figure calme de mon camarade et ami Clerc. Je le vois emprisonné, souffrant de l'inaction démoralisante des prisons préventives, lui qui combattait pour la liberté de tous et la sienne aussi, bien sûr !

J'enrage à la pensée qu'il souffre dans son être, innocent comme son autre camarade ; mais ce sont deux vrais bolcheviks, ils savent supporter cette nouvelle et dure épreuve.

- Ah ! pour ça, oui ! Tous à la fois, nous donnons notre assentiment. Rapidement, les quatre listes de souscription sont accaparées ; bien vite, l'entente s'est faite.

- Alors, entendu, j'la passe à l'atelier A.

- Mais...

- T'en fais pas, j'm'arrangerai. J'ai d'l'avance sur mon boulot, elle circulera dans tout l'coin.

Le raboteur protestataire refuse l'aide de la demi-douzaine de membres de la cellule qui travaillent dans son atelier. A lui tout seul il fera leur travail. Brave camarade. Les autres listes s'achemineront, de camarades à camarades, avec charge pour chacun de toucher ses voisins de travail.

Deux jours après, alors qu'absorbé par un problème politique, j'épiais le déroulement d'un copeau serré dru, crissant tel des cafards que l'on écrase, une voix me glisse ces mots : « Tiens, v'là la liste, je m'suis arrêté à celui qui fait les axes filetés ». Je me retourne juste pour voir, regagnant sa place, mon messenger qui déjà se faufile près de sa machine, deux rangées de tours avant la mienne. La fameuse liste a été prestement glissée dans mon placard. Je l'examine, accroupi, masqué en partie par la porte ballante de celui-ci. Les noms des souscripteurs débordent jusqu'au verso. C'est bien ; mais par contre, elle est d'une saleté repoussante. Un vrai papier à frites. J'ai vingt-deux ouvriers à toucher avant de la remettre à mon tour à un autre collecteur. Il faut être prudent. Ici, comme partout d'ailleurs, une telle souscription n'est pas admise. Je glisse la feuille graisseuse dans un « bleu » (1) et, de l'un à l'autre, je vais. Pour m'enhardir, je choisis ceux qui déjà sympathisent avec moi. Ça va ! Soudain, surgissant de derrière une pile de carters en aluminium, voici le contremaître. Il faut donner le change : « Dis donc, tu n'as pas un outil pour ce profil ? » A grand renfort de gestes, arrondissant les coudes, je déploie mon « bleu ». Mon interlocuteur, qui n'a pas saisi, me regarde étonné par-dessus ses lunettes. Le contremaître nous frôlant est allé plus loin

sans nous remarquer. Rapidement, je débite l'invitation déjà répétée dix fois. « Des camarades font passer une liste pour Clerc et Bernardon ».

Qui qu'est ça ?

Les copains de la rue Damrémont.

Ah bon, bon.

Haussant sa veste bleue, il glisse sa main entre sa cotte fixée au corps par une ceinture de cuir tressé, et son pantalon à la trame luisante. D'un porte-monnaie, il sort une pièce de deux francs et inscrit de sa main sillonnée de veines saillantes un nom lisible, mais obscurci par une tache de pétrole. Un de plus. Le suivant m'intimide ; il est taciturne. Nouveau parmi nous, son allure d'ancien chef empêche les conversations amicales. Je reviens à ma place prendre un peu de courage. Accoudé contre ma tourelle, le visage piqueté par les gouttes fines de l'eau de savon, je pense.

Un air révolutionnaire russe me harcèle : « ... La cause est juste. En avant, camarades. »

Je sens mon sang circuler plus vite. J'empoigne ma liste, déjà je suis près du taciturne. Fièremment, dressé comme un coq, je lui expose mon désir. Penché sur sa pièce, les deux mains fixées aux manivelles, il m'a entendu, certes, mais les secondes passent, pas de réponse.

Si vous ne voulez pas donner, dites...

Je m'interromps. Il s'est redressé, a jeté un coup d'œil oblique sur ma liste, puis, retroussant sa blouse grise d'ancien chef, il sort de son gousset une pièce de dix sous, signe d'un paraphe et reprend ses manivelles.

Progressivement j'atteins mon but. Tout le monde donne, je suis content. Ah ! Bon sang, ma « passe » en route que j'oubliais. En deux bonds, je suis à mon tour. Pas de mal. Je respire. Je change la pièce. Nouveau crissement du copeau qui s'enroule sous la « pelle » (2) trapue. Nouvelles démarches vers d'autres ouvriers. Maintenant, je suis à mon aise. Les pièces dorées vont rejoindre dans ma poche deux ou trois articles de journaux en papier fripé, quelques écrous et mes jetons d'outillage. Je me sens hardi comme un vrai bolchevik. Dans mon élan, j'ai dépassé mon but et je collecte dans le secteur du camarade de cellule qui me succède. Enfin à mon tour je lui passe la liste, toujours plus sale, toujours plus grasse. Revenu à mon tour, je pense aux deux emprisonnés. Sans doute, c'est bien peu qu'une souscription, d'autres efforts seront nécessaires pour arracher ces deux innocents à la vindicte bourgeoise, mais combien maintenant je me sens plus près de deux [sic], heureux d'avoir par cette souscription, éveillé au cœur de mes voisins de travail un peu de générosité et d'amour.

« ... La cause est juste. En avant, camarades... »

Oui, oui, camarades, toujours en avant !

*Un membre d'une cellule du 3<sup>e</sup> rayon de la Région parisienne.*

N. B. : La souscription dont parle l'auteur des lignes ci-dessus a rapporté 248 francs, avec 400 signatures sur 410 ouvriers touchés.

(1) Dessin de mécanique.

(2) Outil de tour.

## D4. Chansons du SRI

Annexe D4-1. Chanson « Amnistie » [vers 1930]. AN, 20010216/47, dossier n°1257.

Air : Le Chant du Communisme

### 1er Couplet.

Debout ! Prolétaire de l'usine  
Debout ! Soldat et paysan  
Le talon de fer assassine  
Les meilleurs de tes militants  
C'est parc' qu'ils ont secoué tes chaînes  
Que le bourgeois brandit sa loi  
S'ils sont maintenant à la peine  
Lutte pour eux, Lutte pour toi.

### REFRAIN.

Amnistie ! cri de guerre !  
Contre la répression  
Rejoins, prolétaire  
Ton organisation  
Adhère au Secours Rouge  
Qui mène le vrai combat  
Allons peuple bouge  
On t'attaque, défends-toi.

### 2e Couplet.

Plus la lutte devient sévère  
Plus se remplissent les prisons  
La Bourgeoisie prépar' sa guerre  
Par le meurtre et la pendaison  
La soi-disant libre Amérique  
Emprisonne et tue sans pitié  
Les Royaumes et les Républiques  
Font couler le sang ouvrier.

### 3e Couplet.

Si tu veux délivrer tes frères  
Qui gémissent dans les prisons  
N'implore pas tes adversaires  
Il te faut les mettre à raison  
S'ils ont des propos pacifistes  
Prends gard' c'est pour mieux te tromper  
Qu'ils soient socialistes ou fascistes  
Impose leur ta volonté.

### 4e Couplet.

Dans le combat, soyons tous frères  
Pour arriver au but commun  
Montrons que nous sommes solidaires  
De tous ceux qui tomb'nt en chemin  
Réalisons le front unique  
Face au Capital assassin  
Pour mener la lutte énergique  
C'est : un pour tous et tous pour un.

### 5e Couplet.

Songons aux enfants, aux compagnes  
De nos nombreux emprisonnés,  
À ceux qui souffrent dans les bagnes  
Prouv'ons notr' solidarité  
Il nous faut verser notre obole  
En attendant que notre action  
Ouvre les portes de leurs geôles  
Organisons les souscriptions.



Annexe D4-2. Chanson « Secours aux combattants », 1935.

Pour briser l'ardeur des meilleurs militants,  
Pour vaincre l'essor ouvrier montant,  
Le Bourgeois fait donner sa police.  
Prison, tribunaux, matraqueurs, répression,  
Fascistes tout prêts à servir les patrons,  
Ont jeté tout un peuple au supplice.

Refrain

Contre ce monde malade  
Jusqu'au jour de l'assaut final  
Protégeons nos camarades  
Qu'un régime infernal  
Frappe dans nos rangs  
Secours à nos combattants !

Martyrs blancs et noirs des pays coloniaux  
Chinois et Roumains tous unis au tombeau,  
Innocents qu'on refuse d'absoudre  
Vos cris resteraient sans écho, sans espoir  
Si chacun de nous comprenant son devoir  
N'allait vers vous par le Secours Rouge.

Chacun des méfaits du bourgeois assassin  
Dressant contre lui tout le genre humain  
Porte atteinte à sa propre puissance.  
Unis par ses coups ceux qu'il frappe si fort  
Invinciblement lui préparent le sort  
Du tsarisme écroulé dans sa fange.

Paroles : Jean François  
Composition : Paul Arma

Partition : *Chansons contestataires et chants révolutionnaires*, Lutte ouvrière, 2001, p. 86-87.

The image shows a musical score for the song "Secours aux combattants". It consists of ten staves of music in a single system, written in a treble clef with a key signature of one flat (B-flat) and a common time signature (C). The tempo is marked as ♩ = 88. The score includes lyrics in French, with some words hyphenated across lines. The lyrics are: "Pour bri-ser l'ar-deur des meil-sons, tri-bu-naux, ma-tra-leurs mi-li-tants, Pour vain-cre l'ef-fort ou-queurs, ré-pres-sion, Fas-cis-tes tous prêts à ser-vri-er mon-tant, le bour-geois fait don-ner sa po-vir les pa-trons, ont con-duit tout un peu-pl' au sup-". The score includes a first ending (1) and a second ending (2) for the refrain, which is marked "Refrain". The refrain lyrics are: "-li-ce, Pri-//pli-ce. Con-tre ce mon-de ma-la-de, Jus-qu'au jour de l'as-saut fi-nal, Pro-té-geons nos ca-ma-ra-des, Qu'un ré-gim'in-fer-nal Frap-pe dans nos rangs, Se-cours à nos com-bat-tants ! Cha-". The score ends with a double bar line and a repeat sign.

## E. Les campagnes du SRI

### E1. Le 18 mars et l'anniversaire de la Commune de Paris

Annexe E1-1. Affiche du Comité départemental du SRI des Bouches-du-Rhône, 1925. AD13, 8 Fi 578 13.

**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
Section Française. - Comité des B.-du-Rh.

**AUX TRAVAILLEURS !**

Il y a 34 ans, le 23 Mai 1871, la première tentative de révolution prolétarienne sombra dans une répression sanglante : 30.000 assassinés, 43.000 arrêtés dont beaucoup furent exécutés par la suite ; des faubourgs entiers dépeuplés. Paris perdit de ce fait 100.000 de ses fils, parmi lesquels on comptait les meilleurs ouvriers de tous métiers.

Tel fut le bilan de ces sanglantes journées du 21 au 28 Mai 1871.

La Commune avait vécu. Thiers triomphait !  
Aujourd'hui, la Réaction est aussi féroce. Plus de 100.000 prisonniers politiques gémissent dans les prisons des Etats capitalistes.

La terreur blanche sévit avec rage en Bulgarie, en Esthonie, en Espagne ; l'Italie, la Pologne, les Indes n'en sont pas épargnées non plus.

En France, des bandes fascistes s'organisent. Des travailleurs sont expulsés parce que conscients de leur devoir de classe, d'autres emprisonnés pour distribution de tracts. Dans les bagnes et les prisons ils attendent l'amnistie !!

Travailleurs, ouvriers, employés, petits artisans, mères, femmes, filles.

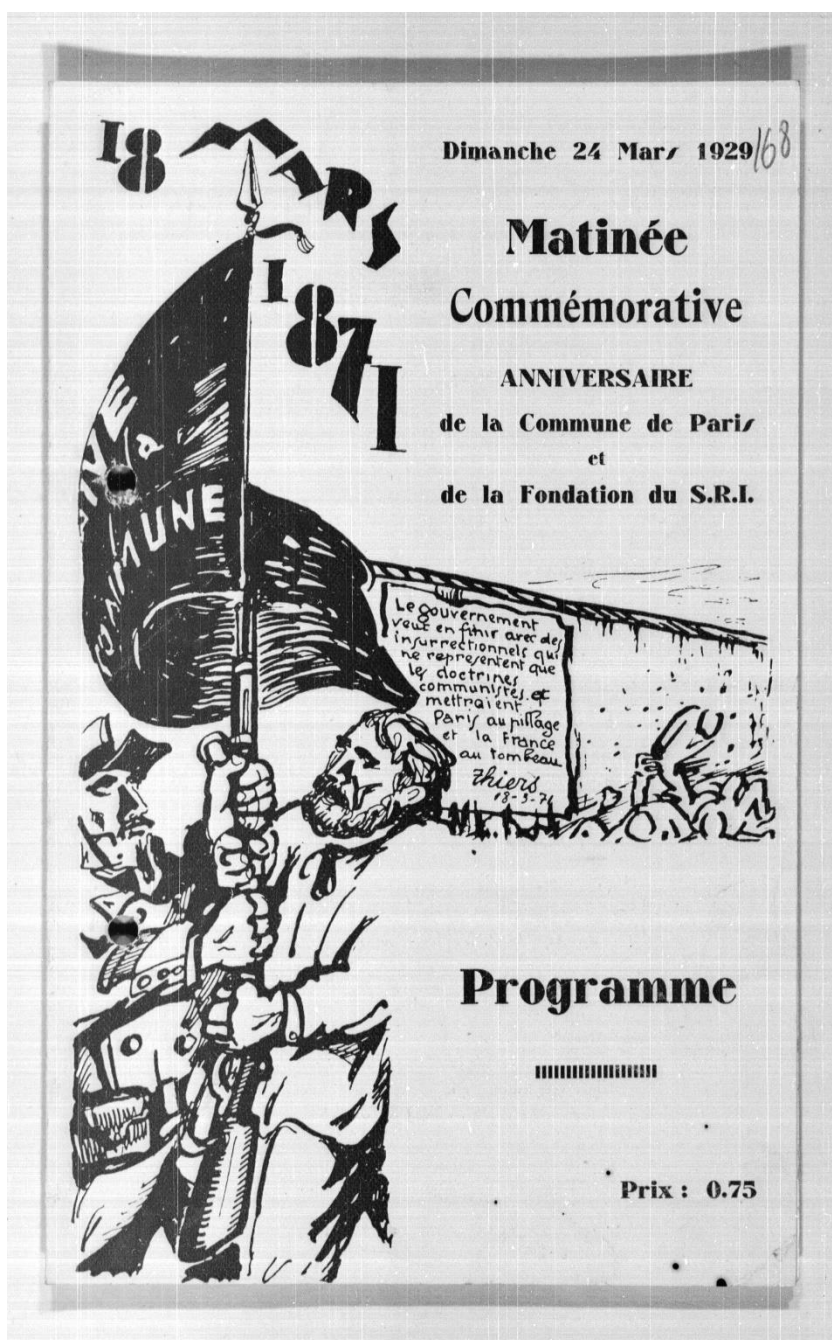
Pour réclamer l'amnistie intégrale ; pour soutenir les victimes de la lutte de classe ; vous assisterez en grand nombre au

**GRAND MEETING**  
qui aura lieu, Jeudi, 28 Mai à 9 h.  
du soir au Bar Français 70, Bd National.

ORATEURS :

**Ed. GIRAUD**                      **MATTON**                      **DUPONT**  
du Secours-Rouge                      de la C. G. T. U.                      des Jeunesses Communistes

Imprimerie Méditerranée - Marseille









SEPTIEME ANNEE. — N° 135. HEBDOMADAIRE. — LE NUMERO : 8 FR. 35. VENDREDI 17 MARS 1933.

# la Défense

Organe hebdomadaire de la Section française du Secours Rouge International  
Ce journal défend, sans distinction de tendances, toutes les victimes de la répression capitaliste.

**Siège :**  
12, avenue Mathurin-Moreau, PARIS (19<sup>e</sup>)  
Téléph. : Combat 14-78 — Compte chèques postal : Cordier 650-70, Paris  
Abonnements : 1 an 14 fr. ; 6 mois 7.50 ; 3 mois 4 fr.

---

**LE 18 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DU S. R. I.  
JOURNÉE DE LUTTE, JOURNÉE D'ACTION**

**Célébrons le 62<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris**

**8 ANS APRES LA COMMUNE DE 71  
LE GOUVERNEMENT BOURGEOIS LACHAIT L'AMNISTIE...  
15 ans après la guerre de 14-18  
nous réclamons encore l'amnistie**



La Commune ! Evouons cette page d'histoire ! Elle est marquée de la tache indélébile du sang des Communistes assassinés par la bourgeoisie. Nul ne peut l'effacer !

Sachez, c'est la défaite de la France dans la guerre contre la Prusse. C'est la chute de l'Empire de Napoléon III.

La révolution du 4 septembre 1870 secoua de la république bourgeoise de Thiers. Mais le chômage, la misère régnaient encore sur les masses qui s'agitent. Les ouvriers, les artisans ont constitué leur « Garde nationale ».

Le 8 octobre 1870 et le 22 janvier 1871, les masses travaillantes déjà tentent de renverser cette république qui les affame. La cabale de cette population laborieuse, qui commet la guerre, le siège, la famine, longuement exaspérée enfin le 18 mars 1871, lorsque Thiers essaie de la démaser, hommes, femmes, enfants descendent dans la rue pour renverser le gouvernement bourgeois. Le jour, le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville, victoire !

Le premier gouvernement de la classe ouvrière vit de sa vie. Ce pouvoir apparaît, pendant les soixante-douze jours de son existence, des réformes qui nous montrent son caractère.

Le drapeau rouge est arboré pour la première fois dans l'histoire par le gouvernement.

Les entreprises, usines de Paris, sont déposées. L'Etat est séparé de l'Etat. Le travail de nuit dans les boulangeries est éliminé.

Légitime, dans les importants travaux qu'il a consacrés à l'étude de la Commune, l'experte s'est en conclusion :

« Toutes ces mesures ont montré avec une précision suffisante que la Commune constituait un danger mortel pour l'ancien monde basé sur l'esclavage et l'exploitation. »

Mais la Commune, insuffisamment préparée, déclenchée spontanément, manquant de méthode et de science révolutionnaires, est quelques faiblesses, commise des erreurs. Ce fut sa perte.

Détachés de joie, les combattants, grisés de leurs premiers succès et pour manifester leurs forces, s'arrêtèrent trop à des gestes symboliques, au lieu de consolider leur victoire.

Il renversent la colonne Vendôme, car elle représentait pour eux les forces du passé. Ils brûlent la guillotine, cet instrument dont la bourgeoisie s'était servi pour massacrer et démolir. Ils ne songent pas à s'en servir pour assurer la leur. Ils négligent la propagande parmi les soldats. Ils ne songent pas à faire l'effet nécessaire pour attirer avec eux le reste du pays.

Les tentatives entreprises à Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Dijon, de prendre le pouvoir et de proclamer la Commune échouent. Ils tentent inutile. Leurs forces, au lieu de s'organiser, se dissolvent, se divisent sous le jeu des tentatives. Mais le gouvernement bourgeois, installé à Versailles, préparait depuis longtemps la répression de la Commune. Il ordonne le massacre de tous les grands et petits bourgeois et révolutionnaires et les ouvriers les payaient ignominieusement. Les différents qui persistaient alors entre les bourgeois de France et d'Allemagne s'effacent devant la nécessité d'un front commun, devant le danger qui menace leur classe commune. Bismarck rend à Thiers 100.000 prisonniers pour renforcer son armée contre-révolutionnaire. La bataille alors se livre

Il faut agir vite, dans-tout la semaine possible, à cinq-mille places, en parlant de la lutte pour l'amnistie. Nos crânes à ce sujet ne peuvent pas vaincre. Nous savons que l'Etat-major, en ce qui concerne les soldats et les marins, tous les soldats des batailles, en ce qui concerne les coloniaux, traversent le maximum de pression pour empêcher que l'amnistie ne soit édictée à ce point.

La discussion qui se déroule à la Chambre, vient confirmer notre point de vue. La Chambre de « gauche » a refusé l'amnistie aux soldats et aux marins et, au moment où nous écrivons cet article, elle s'apprête à la refuser aux coloniaux.

Ainsi, malgré toutes les promesses d'amnistie large suivant les uns (voir programme des radicaux) et la plus large suivant les autres (voir programme des socialistes), les décrets à l'annulation de la guerre 1914-1918, Cailheux, Tisserand, condamné de la guerre de Mare, les ministres de Cabot et d'Orléans et jusqu'aux députés de conscience sont capotés de la loi votée par la Chambre.

Mais ceci ne doit pas nous décourager. Cela doit être, au contraire, un appel au redoublement d'efforts. La bataille n'est pas terminée, les sections du S. R. I., les Comités d'amnistie créés ne doivent pas jeter le manche après la cognée. Ce n'est pas le moment de s'arrêter, bien au contraire !

Que l'on se rappelle que la Chambre blanche horzontale de 1919 avait juré de ne jamais libérer les marins de la mer Noire et cependant, les uns après les autres, par des mesures d'annulation de peine en plus l'ont, sans aucun motif rationnel, remis, tous ces délinquants.

Si au premier refus, les travailleurs s'étaient arrêtés, nul doute que nos camarades seraient encore en prison.

Dès le début, nous appelons nos camarades à lutter, et nous disons : « Forcez vos regards du côté des 5 millions d'allemands qui se sont penchés pour l'amnistie. » C'est le seul moyen de faire céder le Parlement. C'est encore vrai aujourd'hui.

Notre action agit d'ailleurs déjà ses fruits. On en trouve les échos dans le Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'Homme qui refuse d'oublier les vœux de la section d'Alsace-Provence, contredisant et nuisibles à la Ligue et à sa propagande.

Il est vrai que les travailleurs d'Alsace-Provence (membres de la Ligue des Droits de l'Homme) avec nos camarades du Secours Rouge, passent par-dessus leur C. C., viennent de constituer un comité d'amnistie bien décidé à l'action.

D'autre part la même Ligue, cherchant à justifier ses parlementaires, ne rappelle-t-elle pas dans un communiqué officiel de son bureau que les « parlementaires ligériens ne sont responsables de leur vote que devant leurs électeurs », ce qui en bon français veut dire que pour obtenir les suffrages en ce qui concerne l'amnistie la plus large, mais que lorsqu'il s'agit d'appliquer, on n'est responsable que devant ses électeurs.

A ceux-ci de comprendre et de rentrer dans nos comités de lutte pour exiger la réalisation des positions.

Nous continuons la lutte pour l'amnistie totale, pour celle qui libère tous les soldats et marins, tous les coloniaux emprisonnés et détenus, qui mettra fin à la guerre. Réclamons l'amnistie totale.

Nous voulons une amnistie totale et non un carnage.

MARCEAU.

Annexe E1-5. Carte postale du SRI, 1933. La Défense, 17 mars 1933.





Annexe E1-6. Affiche du SRI, 1933. APP, BA 2038.



Annexe E1-7. Manifestation au Mur des fédérés, 1935. Extraits du film *La Grandiose Manifestation au Mur des Fédérés*, Service cinématographique de la Fédération de la Seine de la SFIO, 1935, 15 minutes.



1



2



3



4



5

1. Groupes des Jeunes amis du SRI
2. Groupes des Jeunes amis du SRI
3. Banderole de la région parisienne du SRI « Exigeons l'amnistie totale aux colonies »
4. Banderole « Secours rouge international, seule organisation de solidarité »
5. Groupe Joseph Fontaine des Jeunes Amis du SRI d'Aubervilliers











**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
Région Lyonnaise  
Chèque postal COLLET 507-46 Lyon  
**169, Rue Molière, LYON (3<sup>e</sup>)**

**A BAS  
LES BASTILLES  
DE LA  
BOURGEOISIE !**

Le 14 Juillet 1789, le peuple en armes prenait la Bastille !  
Le 14 Juillet 1931, les nouvelles Bastilles bourgeoises (la Santé, Clairvaux, Loos, Nancy, Calvi, etc.) sont pleines, non pas d'**oustricards**, mais de **militants ouvriers**.

10 nouveaux Mutins de Calvi, 60 grévistes du Nord, VALIÈRE, à St Etienne, emprisonnés ; 21 grévistes de Cours et de Feurs poursuivis, 12 emprisonnés à Lyon depuis 3 mois, des expulsions en masse d'ouvriers étrangers, etc...

**Contre la répression capitaliste**  
**Pour la libération des militants, des soldats, des marins, et l'emprisonnement des Oustricards.**  
**Pour la défense des libertés ouvrières**

**LE 14 JUILLET 1931  
MANIFESTEZ !**

Préparez-vous à un 1<sup>er</sup> Août de lutte contre la guerre !  
**SOUSCRIVEZ !** pour les emprisonnés,  
leurs femmes et leurs gosses !

Pour adhérer au S. R. I. ou pour souscrire, écrivez à l'adresse citée plus haut, ou adressez-vous à la permanence ci-dessous.

Lisez toutes les semaines « **La Défense** ».

MP. OUVRIÈRE, MONTBAU-LES-MINES. - TÉL. 2.22

ARCHIVES NATIONALES

348(b)



## Secours Rouge International

Comité Départemental des Alpes-Maritimes (NICE)

# En marge... de la Fête Nationale



**14 Juillet 1789...** Ce fut la ruée du Paris populaire contre le vieux droit féodal et monarchique, la saisie, par le peuple, des fusils et des canons des Tuileries, la fraternisation des gardes-françaises et des travailleurs en armes, l'attaque de la Bastille et la prise de cette redoutable prison d'Etat !

**14 Juillet 1789...** Ce fut l'insurrection qui entraîna la jacquerie paysanne et l'émigration de la noblesse fuyant devant l'incendie des châteaux !

### CE FUT DONC UNE VERITABLE JOURNEE REVOLUTIONNAIRE

**AUJOURD'HUI**, avec un cynisme outrancier, la bourgeoisie capitaliste, digne descendante des seigneurs de jadis, et dont le jésuitisme ne connaît plus de bornes, s'est accaparée de cette date historique pour célébrer sa fête nationale.

**LE 14 JUILLET** est devenu la fête de la ploutocratie française, du Gouvernement d'affameurs et de tortionnaires, du Parlement d'escrocs, de faussaires, d'agioteurs, d'affairistes véreux et de trafiquants louches.

**LE 14 JUILLET** c'est la fête de la bande de brigands financiers et industriels qui, il ya quinze ans, fit de l'Europe un amas de ruines fumantes et s'enrichit sur les millions de cadavres, spécula sur le change et est en train d'opérer une impitoyable rationalisation aux dépens de la classe ouvrière en rejetant impudemment tout le poids de la crise économique sur les ouvriers affamés !

La République batarde peut réaliser ses parades militaristes et multiplier ses mascarades patriotardes et grotesques

### LE PROLETARIAT N'Y PARTICIPERA PAS !

A l'heure où dans les centres industriels les gardes mobiles en chargeant sauvagement les ouvriers en lutte, en brutalisant les femmes et piétinant les enfants, donnent l'idée la plus réelle, de ce que vaut la démocratie bourgeoise !

A l'heure où dans tout le pays, les privations et le chômage ruinent les foyers prolétariens.

### LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

Dénonce la monstrueuse hypocrisie du 14 Juillet Bourgeois et arrache le masque à la République prétendue démocratique.

**C'EST ELLE...** qui sous le couvert de l'Exposition de Vincennes fait l'apologie du colonialisme et se déclare la libératrice des peuples indigènes.

**PENDANT** qu'en Indo-Chine, par les emprisonnements, les déportations, la guillotine, les fusillades et les bombardements aériens, elle écrase le mouvement d'indépendance de ce pays !

**C'EST ELLE...** qui se réclame « la colombe de la Paix » l'apôtre du désarmement,

**PENDANT** qu'elle fournit les états-majors, les munitions, les équipements, le matériel de guerre à toutes les nations limitrophes de l'U.R.S.S. contre laquelle elle prépare sournoisement la plus lâche agression !

**C'EST ELLE...** qui se fait un apanage du Droit d'Asile, en abritant les rois détrônés, les blancs de toutes les réactions, les fascistes de tout acabit,

**PENDANT** qu'elle expulse impitoyablement tous les militants prolétariens étrangers !

**14 Juillet 1789 !** Belle page d'Histoire, à se souvenir pour les luttes d'avenir !

### CAR LA REVOLUTION RESTE ENCORE A FAIRE !

En cet anniversaire de la prise de la Bastille, Le Secours Rouge demande à tous les travailleurs d'exprimer leur sympathie agissante envers toutes les victimes de la lutte des classes.

### ADHEREZ AU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

LISEZ TOUS « LA DEFENSE »

Qui relatera dans quelques jours le procès des Mutins de Calvi.

crucès et cie

68(b)

Annexe E2-4. Carte postale du SRI pour le 14 juillet 1935. AN, BB/30/1610.





### E3. La campagne de secours d'hiver et le « Noël rouge » des emprisonnés

Annexe E3-1. Souscriptions pour la campagne de secours d'hiver, 1930. RGASPI, 539/3/1209.



SECOURS ROUGE INTERNATIONAL <sup>35</sup>  
 Région Parisienne  
 CAMPAGNE DES SECOURS D'HIVER  
 POUR NOS EMPRISONNES  
 POUR LEURS GOSSES  
 POUR LEUR FAMILLE  
 Contre les rigueurs du froid  
 Pour l'envoi de vêtements chauds

*Les années vont si rapidement que l'attente est longue... Christés-les*

SOUSCRIS PAR SOUSCRIRE

Noms	Sommes	Noms	Sommes	Noms	Sommes

Annexe E3-2. Souscriptions pour la campagne de secours d'hiver, 1932. RGASPI, 539/3/1217.

**INTERNATIONALE ROTE HILFE / SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**



**EMPEL. unschuldig im Gefängnis für 2 Jahre**

Vergesst die proletarischen politischen Gefangenen und ihre Familien nicht!

**Schafft Rote Winterhilfe**

An alle Arbeiter, Bauern, Geschäftsleute und Angestellten!

In den Gefängnissen schmachten politische Gefangene, weil sie für eine bessere Existenz und gegen einen neuen Krieg kämpfen. Ihre Frauen und Kinder sind während den Wintermonaten der größten Not ausgesetzt. Unsere Organisation wendet sich deshalb im Namen der Opfer an Euch zwecks einer Unterstützung, sei es in Geld oder in Gegenständen.

**Zerkauft! Helft! Werdet Mitglied der I.R.H.!**



**Helft den Frauen u. Kindern unserer Gefangenen**

**N'oubliez pas les emprisonnés prol. polit. et leurs familles!**

**Organisez le Secours rouge d'hiver**

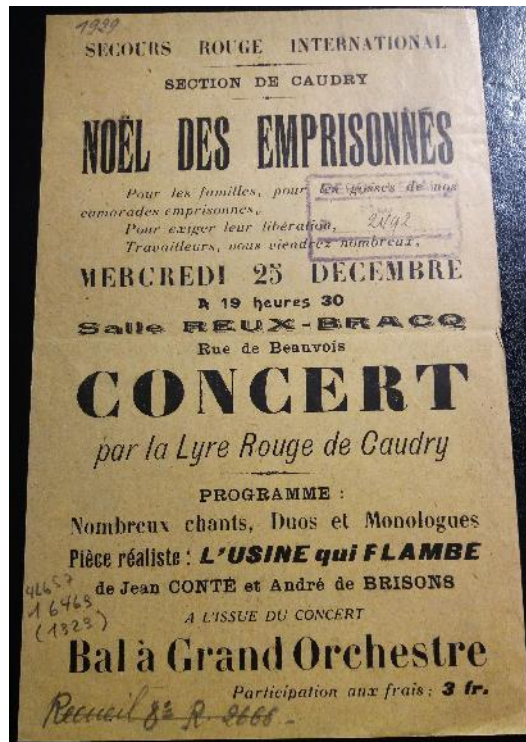
**A tous les Ouvriers, Paysans, Employés et Commerçants!**

Dans les prisons souffrent des emprisonnés politiques, parce qu'ils luttent pour une meilleure existence, parce qu'ils luttent contre la guerre qui menace de nouveau. — Leurs femmes et enfants seront exposés pendant l'hiver prochain à la plus grande misère, aux plus dures privations, c'est pourquoi nous vous prions tous: Aidez nous, soit avec de l'argent, soit avec des habits.

**Souscrivez! Aidez nous! Soyez membre du S.R.I.!**

Name — Nom	SUMME SOMME	Gegenstand — Objet	Name — Nom	SUMME SOMME	Gegenstand — Objet

Annexe E3-3. Affiche de la section de Caudry du SRI pour le « Noël des emprisonnés », 1929. BNF.

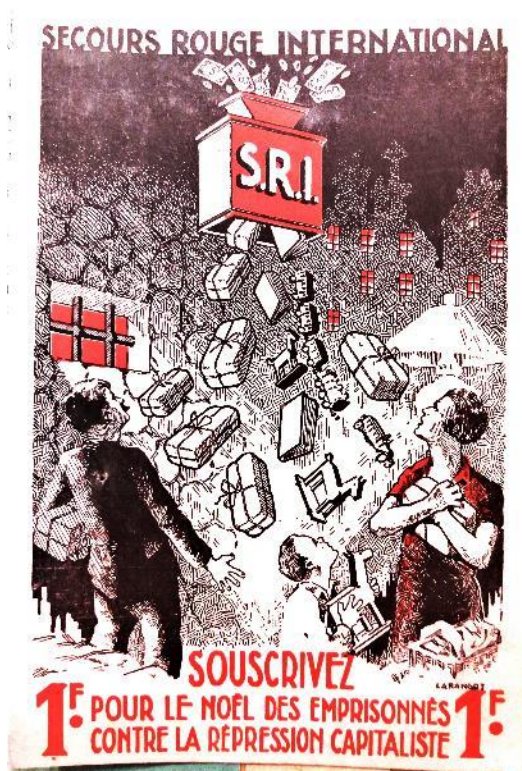


Annexe E3-4. Carte de la région Nord du SRI, pour le « Noël rouge », 1931. AN, F/7/13516.

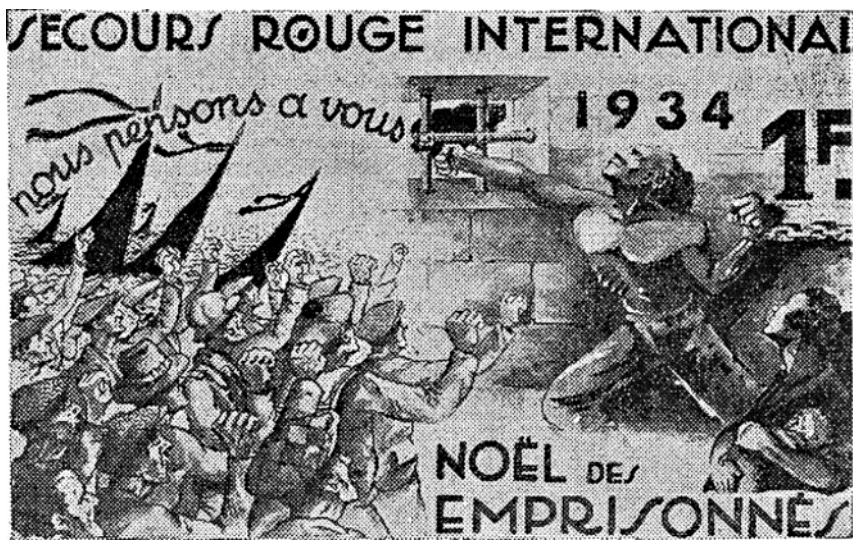




Annexe E3-5. Cartes postales du SRI pour le Noël des emprisonnés, 1929-1935. AN, F/7/13515-13517 et 20010216/11, dossier n°161 ; ANOM, SLOTFOM III 30 ; L'Humanité, 12 décembre 1934.









## E4. La solidarité avec les marins et soldats victimes des conseils de guerre

Annexe E4-1. Tract du SRI et du Comité de défense des marins, 1926. AN, F/7/13163.

SECOURS ROUGE INTERNATIONAL  
(COMITÉ DE DÉFENSE DES MARINS)

---

# Aux anciens marins

---

# A tous les travailleurs

---

Depuis les mutineries de la mer Noire en 1919, une répression féroce s'est abattue sur les jeunes marins. Malgré cela et à cause même de cela, l'esprit de classe se développe dans cette arme, en rapport avec la répression. De nombreux marins recrutés dans les gros centres industriels sont aujourd'hui victimes de cette répression. De nombreuses années de prison ont frappé ceux d'entre eux qui ont osé réclamer leurs droits, protesté contre une nourriture infecte, contre un travail exténuant, contre les guerres du Maroc et de Syrie, contre les bombardements de villes ouvertes, par conséquent contre l'assassinat de femmes, d'enfants, de vieillards innocents.

C'est donc pour avoir réclamé leurs droits stricts de citoyens qu'ils sont jetés aujourd'hui au régime de droit commun dans les bagnes républicains.

D'autres iront grossir leur nombre demain, si la classe ouvrière ne s'y oppose pas. Aussi le S. R. I., qui soutient toutes les victimes de la lutte de classe, a créé un Comité de Défense chargé spécialement de la défense des marins. Ce Comité invite tous ceux qui s'intéressent à son action, à venir dans les rangs du S. R. I. engager la lutte contre cette répression et réclamer l'application de ses mots d'ordre :

---

**Pour** l'aide aux marins victimes de la répression capitaliste.  
la libération des marins des mutineries 1925-1926.  
la suppression des conseils de discipline et sections spéciales.  
la suppression des conseils de guerre, de justice et des bagnes militaires.

---

*Adhères au S.R.I., formez dans son sein des comités annexes, organisez la solidarité en vendant nos timbres, nos brochures, diffusez nos mots d'ordre, et ce faisant, réalisez l'unité de classe du prolétariat sur le terrain de lutte contre la bourgeoisie.*

82270 LA COOTYPOGRAPHIE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE, TEL. 204

3915(c)

**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**

**COMITÉ DE DÉFENSE  
DES  
MARINS EMPRISONNÉS**

**Des Marins souffrent dans les bagnes capitalistes !  
Une discipline féroce s'abat sur nos jeunes camarades !**

**POUR** sauver le Matelot **RONCHAIL**, enfant des Chutes-Lavie ;  
la suppression des Conseils de Discipline et Sections spéciales ;  
la suppression des Conseils de Guerre, de Justice et des Bagnes Militaires.

**QUILLERY, DUMOULIN, VIGNÉ, COUCOU, CHAPELLE, GARDE, DAVOINE, CORMIER, PETITOT, LEPVRIER** et d'autres, sont en prison.  
*Des Conseils de Guerre vont demain grossir leur nombre.*

**POURQUOI ?**

Vous le saurez en assistant à la

**RÉUNION**

qui aura lieu le

---

**Salle** \_\_\_\_\_

Orateurs !

**Pierre VOTTERO**

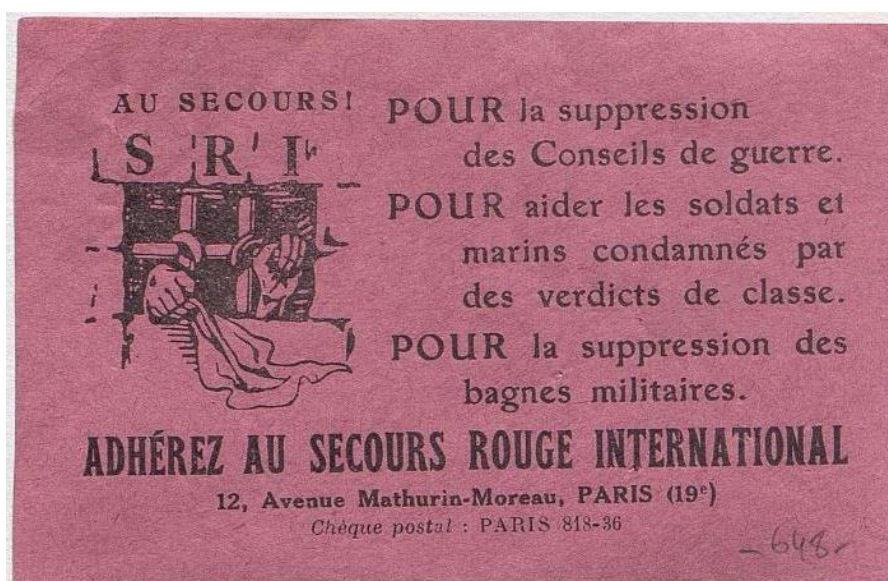
Ancien Marin de la Mer Noire

---

Inprimerie COSTES et SAUQUET, 10, Avenue Camille-Pelletan - Marseille



Annexe E4-3. Papillon du SRI, [1925-1926]. AN, F/7/13109.



Annexe E4-4. Carte postale du SRI et du Comité de défense des marins, 1927. AN, F/7/13109.





Annexe E4-5. Affiche du PC et des JC de la région parisienne, 1927. Archives du PCF – AD93 (89FI/2748).

PARTI COMMUNISTE (RÉGION PARISIENNE) — JEUNESSES COMMUNISTES (IV<sup>e</sup> ENTENTE)



**Georges Dumoulin**  
Quartier-maitre mécanicien du " Courbet "

**Condamné à 4 ans de prison**

**Pour avoir refusé de coopérer à l'assassinat du peuple riffain, et organisé l'action révolutionnaire sur son bateau**

**Travailleurs!** Exigez sa libération et celle de tous les soldats et marins, victimes de la répression capitaliste

**G. Dumoulin**

Annexe E4-6. Affiche du Comité départemental du SRI des Bouches-du-Rhône pour les marins de Calvi, 1928. AD13, 8 FI 604 2.

**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
**Comité Départemental des B.-du-Rh.**  
**Au SECOURS des MARINS de CALVI**

Les mutins de Calvi viennent de passer en Conseil de Guerre. Ils sont destinés par l'oligarchie militaire à grossir le nombre des bagnards ! Parce qu'ils ont réclamé à manger et un meilleur traitement.

Il faut les sauver en exigeant l'Amnistie intégrale.

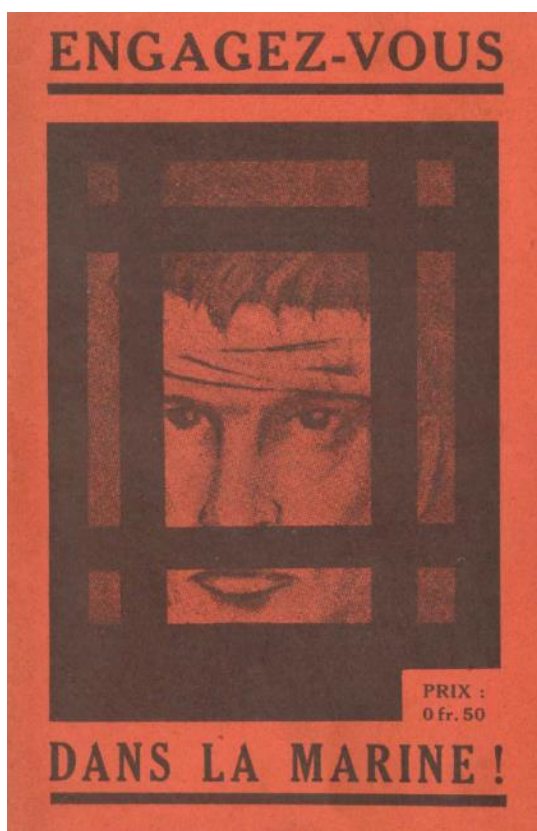
**TRAVAILLEURS MARSEILLAIS,**  
assistez au

**GRAND MEETING**  
qui aura lieu le **Samedi 5 Mai à 18 h. 30**  
**Salle Ferrer - Bourse du Travail**

*Les témoins, les avocats des marins et des orateurs des organisations ouvrières y prendront la parole.*

Imprimerie COSTES et SAUQUET - Marseille

Annexe E4-7. Brochure du SRI sur l'un des procès des mutins de Calvi, 1931. RaDAR.




Annexe E4-8. Papillon du PC et des JC pour la libération de Louis Coutheillas, 1929. AN, F/7/13190.





7930



**Secours Rouge International**  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la GIRONDE

PRÉFECTURE  
DEPUTÉ LÉGAL  
N° 231

## Pour la libération des Mutins d'Oléron

Sous peu, 22 jeunes soldats coupables de s'être mutinés au **Bagne d'Oléron** contre les brimades des officiers chaouchs pour une nourriture meilleure et un médecin capable, vont passer au **Conseil de Guerre de Bordeaux**.

Aucun de tous ceux qui travaillent dans les usines de notre région n'ignore la vie d'enfer que mènent dans les compagnies de discipline les malheureux fils d'ouvriers et de paysans qui y sont envoyés, souvent pour des futilités.

Les 22 mutins, travailleurs déguisés en soldats, revendiquent hautement la responsabilité de leur acte. Au cours du siège soutenu, ils ont avec un morceau d'étoffe rouge demandé l'aide de tous les travailleurs.

Notre devoir est de ne pas laisser cet appel sans réponse. Le Comité départemental du SECOURS ROUGE organise une série de réunions dans toute la région bordelaise; que tous ceux qui savent la vie épouvantable que mènent ces soldats s'y rendent; que leur action de masse fasse reculer les juges et impose la libération de ceux des leurs que la répression s'apprête à frapper durement, pour avoir crié la haine du militarisme bourgeois.

Dans l'ensemble du pays, 200 ouvriers et soldats purgent des peines nombreuses pour avoir lutté dans les grèves, soit tout simplement parce que militants responsables des organisations ouvrières : P. C., C. G. T. U.

Marty, le glorieux mutin de la Mer Noire est encore à Clairvaux, Le Guen, secrétaire du Syndicat des inscrits maritimes, est pour huit mois au Fort-du-Hà, parce qu'il a défendu les revendications des marins noirs.

Des dizaines de révolutionnaires indo-chinois sont menacés du peloton d'exécution, tandis que des centaines de malheureux annamites sont condamnés à des années de prison,

Les travailleurs de notre région doivent aussi apporter leur solidarité aux victimes de l'impérialisme français et exiger leur libération.

**C'est pour cela qu'ils seront nombreux le vendredi 11 Juillet, à 8 h. 30, Bar-Restaurant de la Fauvette, chemin de Suzon, à TALENCE.**

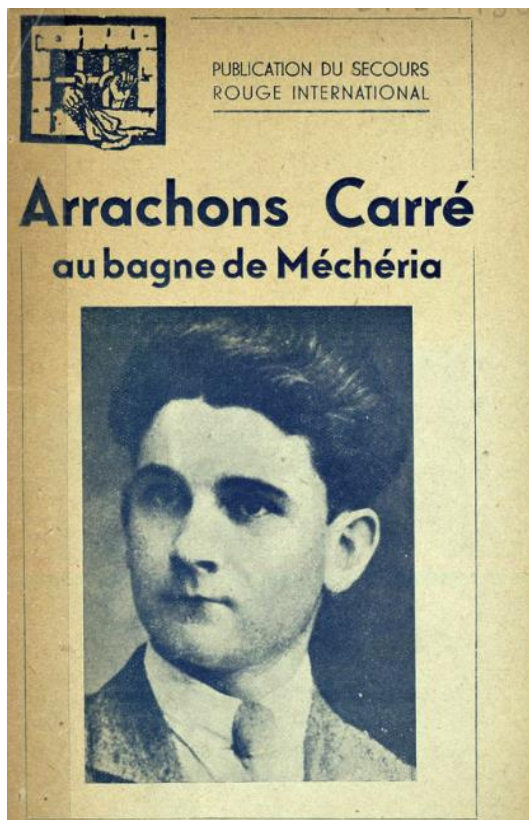
Imprimerie des Syndicats unitaires

Recueil S.R. 2666. - 4. 2357. 76469

Annexe E4-10. Brochure du SRI et des JC sur la mutinerie d'Oléron, 1930. BMP/Pandor.



Annexe E4-11. Brochure du SRI pour la libération de Lucien Carré, 1932. BMP/Pandor.





SECOURS ROUGE INTERNATIONAL

# L'Inquisition Démocratique

ARCHIVES  
NATIONALES

## Jugements sans précédents



**MARTY André**  
(Héros de la Mer noire)

4 ans de prison, 3.000 d'amende, pour avoir dénoncé les volontés de guerre de notre État-Major, contre la seule république d'ouvriers et de paysans, défendant des libertés chèrement acquises.



**CARRÉ Lucien**  
18 ans — Secrétaire des J. C.

6 mois de prison, 200 francs d'amende, pour provocation de militaires à la désobéissance, sur le rapport de trois sous-off. — 1 an de prison au droit commun pour avoir dit : « A bas les bourgeois, vive le parti communiste », devant des juges, au service du capital.

**C'est au service du prolétariat que tous deux sont tombés.**  
**Le prolétariat doit les défendre et les sauver. En luttant pour l'Amnistie, pour Marty, Carré et tous les emprisonnés des luttes sociales, politiques, syndicales, vous lutterez contre la guerre qui vient.**  
A bas ! la contrainte par corps, pour non paiement d'amende ;  
A bas ! les tribunaux militaires — les maisons de correction ;  
A bas ! les lois scélérates — et nous réclamons le droit d'asile pour nos camarades ouvriers étrangers, au même titre que les riches, qui viennent en France en paresseux, manger le produit de nos efforts.  
Tous debout contre le régime fasciste qui s'instaure. Qui couvre les malfaiteurs de haut vol et traque les petits qui dénoncent leurs méfaits.

Les membres du S. R. I. du Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort.

Imp. Coop. "La Solidarité" - Besançon



Annexe E4-13. Affiche des JC pour Lucien Carré, 1932. AN, F/7/13129.


JEUNESSE COMMUNISTE POUR LE TRAVAIL



**SAUVONS**  
le jeune ouvrier  
communiste  
**LUCIEN CARRE**  
que notre bourgeoisie  
qui organise  
l'agression antisoviétique  
envoie du fort de  
**COLLIOURE**

**Amnistie pour les**  
**soldats marins & ouvriers**

**EXIGEONS**  
l'incorporation  
de CARRE dans un  
régiment régulier  
tous les droits politiques  
aux soldats & marins  
suppression des tribunaux  
& bagnes militaires.



... au bagne de  
**MÉCHARIA**

7012 - LA GOUTYPOGRAPHIE, 26 Avenue d'Impression,  
11, rue de Robt. Lantier, (Paris).

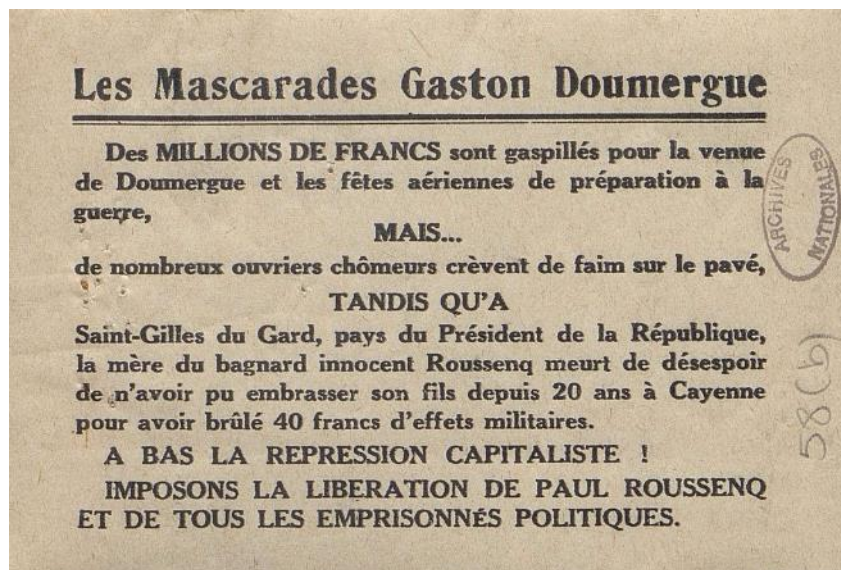


## E5. La campagne pour la libération et le retour du bagne de Paul Roussenq

Annexe E5-1. Tract du SRI pour la libération et le rapatriement de Paul Roussenq, 1929. AN, F/7/13190.



Annexe E5-2. Papillon d'opposition à Gaston Doumergue, pour la libération de Roussenq, 1931. AN, F/7/13124.





## CONTRE la répression capitaliste

Le Gouvernement continue sa politique de répression contre le prolétariat. Chaque jour ce sont de nouvelles condamnations qui s'abattent sur les meilleurs des nôtres.

La Région du Languedoc n'est pas épargnée. Et dans de nombreuses localités : BEZIERS, NIMES, ALES, SAINT LAURENT D'AIGOUZE, BEAUCAIRE, BEAUVOISIN, etc..., plusieurs de nos camarades ont appris à connaître ce que vaut la « JUSTICE » en régime capitaliste. Cette « justice » qui est si tolérante envers les forbans de la finance, dont la « Gazette du Franc » nous a montré les plus beaux échantillons.

Il nous faut protester !

Il faut que la classe ouvrière manifeste sa volonté d'arracher des mains de ses bourreaux toutes les victimes de notre ennemi de classe en assistant à la



Paul ROUSSENG

## POUR le retour en France de Rousseng

Dans un récent décret signé : Doumergue et Maginot, le Gouvernement a décidé que P. Rousseng resterait au bagne 4 ans de plus.

Ainsi, pour avoir brûlé 40 francs d'effets militaires, Rousseng, qui a 22 ans de bagne à son actif, devra supporter encore 4 années de souffrances.

C'est un crime contre lequel vous clamerez votre indignation.

Mais vous vous élèverez aussi contre la détention des militants ouvriers luttant pour votre défense, parmi lesquels il nous faut citer MARTY, le héros de la Mer Noire ; BRUNET,

toujours en surveillance à Nîmes, malgré sa maladie et ses 72 ans.

Pour le retour en France de Rousseng et la Libération de tous les emprisonnés, l'agitation indispensable doit être faite pour que les travailleurs de la basse plaine du Gard participent à la grande

# DEMONSTRATION

qui aura lieu

**DIMANCHE 6 JUILLET**

**A 15 HEURES**

**A SAINT-GILLES**

avec le concours

d'Orateurs des Organisations Révolutionnaires

et notamment de

**J. SADOUL**

Délégué par le Parti Communiste



DEUX CANAILLES  
DE L'UNION NATIONALE

MAGINOT, le bambocheur, ministre de la guerre qui a signé le décret condamnant Rousseng à 4 ans de plus de bagne.

PAINLEVE, de la Ligue des Droits de l'Homme, qui fit de solennelles promesses sur la libération du « bagnard »



DOUMERGUE

Le cynique président qui, après avoir promis, en 1925, la libération de Rousseng à sa mère, le condamne - 5 ans plus tard - à 4 ans de bagne

Adelante! Contra el fascismo, con los trabajadores franceses. El domingo 6 Julio, todos a Saint-Gilles.

Fate una baricada contro il fascismo siate solidari coi comarati francesi tutti a Saint-Gilles il 6 luglio.

Société Lilloise d'Éditions et d'Impressions.

LES CAHIERS DE LA REPRESSION

Numéro 1 — L'exemplaire : 0 fr. 25 — 1931

UN CRIME  
DES CONSEILS DE GUERRE

**Paul Roussenq,**  
**bagnard.**



LES ÉDITIONS DU SECOURS ROUGE  
12, Avenue Mathurin-Moreau, PARIS (19<sup>e</sup>)



Annexe E5-5. Carte postale du SRI pour Roussenq et Tao, 1931. Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires.




Annexe E5-6. Papillon de la région du SRI du Nord, pour la souscription pour Roussenq et Tao, 1931. AN, F/7/13516.



Annexe E5-7. Pétition du SRI pour la libération et le retour de Roussenq, 1931. AN, F/7/13516.

**PAUL ROUSSENQ**  
CONDAMNÉ EN 1908 A  
20 ANS DE BAGNE  
POUR AVOIR DETRUIT SON  
UNIFORME DE SOLDAT !






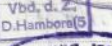






**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
SECTION FRANÇAISE 12 AVENUE MATHURIN - MUREAU


**TRAVAILLEURS  
TRAVAILLEUSES !**

# Signez...


... POUR LA LIBÉRATION  
ET POUR  
LE RETOUR DE ROUSSENQ

*vous lutterez aussi contre la répression militariste, vous  
délivrerez les soldats condamnés pour opinion et pour  
action révolutionnaire, ou pour révolte contre les Bru-  
talités des gradés !!*


NOMS	ADRESSES	NOMS	ADRESSES
<i>Faust</i>		<i>Prinz</i>	
<i>Groß</i>		<i>Kasch</i>	
<i>Salemka</i>	<b>Duisburg</b>	<i>Wagner</i>	
<i>John</i>	<b>niederrheinische Arbeiter-Zeitung</b> <b>Duisburg-Ruhrort</b> Mammacherstraße 1, Telefon 41009	<i>Wagner</i>	
<i>H. Edelstein</i>		<i>Wagner</i>	
<i>P. W. W.</i>	<b>Internationale Arbeiter Hilfe</b> <b>U. B. Duisburg</b>	<i>Wagner</i>	
<i>La Rochelle</i>		<i>Wagner</i>	
<i>Fr. Moser</i>			
<i>Wiefel</i>			




**CADEAUX**  
Fraternisation  
20 ans de bagnes




**NOLTE**  
Mutilé d'Orléans  
4 ans de prison




**CHEIKOU CISSÉ**  
Déporté  
à vie



**THIRIOT**  
L. AB. 112  
de prison



**NOUVION**  
Libéré par  
l'action ouvrière



**DANCLA**  
Mutilé d'Orléans  
4 ans de prison



HIER, A LA GARE D'AUSTERLITZ ET BOULEVARD DE L'HOPITAL

## Des milliers de prolétaires parisiens ont accueilli Paul Rousseng aux cris de « Amnistie! »

LES POLICIERS EN UNIFORME ET EN CIVIL CHARGENT BRUTALEMENT LA FOULE

Plusieurs camarades sont blessés

*Dès la première heure  
de son arrivée à Paris  
en trois réunions  
le bagnard libéré  
appelle à la lutte  
pour délivrer ses compagnons  
de souffrance*

— C'est Rousseng qui va venir !  
Et du métro, des tramways, à pied,  
à partir de 5 heures et quart, des cen-  
taines de camarades, hommes et fem-  
mes, franchissent les grilles de la  
cour de la gare d'Austerlitz, près de  
la place Valhubert.

A la porte, des vendeurs crient la  
*Défense* et le *Cri des Chômeurs*.

Dans la cour, au fond, près des ac-  
cès aux quais, la foule se masse cons-  
tamment.

Une autre « foule » aussi est déjà  
arrivée : les flics, en nombre impor-  
tant, massés dans la cour. Des autres  
groupes de flics sont échelonnés jus-  
qu'au métro Saint-Marcel. D'autres,  
facilement reconnaissables quoique  
« en civil » font les cent pas, essayant  
de se mêler à la foule ouvrière qui,  
ardente, stationne sur les deux trot-  
toirs du boulevard de l'Hôpital.

— Vous croyez qu'« ils » le laissez  
passer ?

— « Ils » vont essayer de le camou-  
fler, c'est sûr !

Ces conversations fusent un peu  
partout, car on ne se fait aucune illu-  
sion sur la « libéralité » du gouver-  
nement Paul-Boncour qu'appuie le  
parti S. F. I. O.

Rassurez-vous, camarades, cela aus-  
si a été prévu. Les camarades du Se-  
cours Rouge, l'organisation dont la  
campagne a arraché, avec votre ac-  
tion, Rousseng au bagne, ont fait  
avorter toute tentative de ce genre !

### « Amnistie ! Vive Rousseng ! »

Dix-sept heures cinquante : dans la  
vaste cour — où une pancarte an-  
nonce que « les tickets de quai sont  
supprimés » — sur les trottoirs, ils  
sont là plusieurs milliers de manifes-  
tants attendant, fiévreux, l'arrivée qui  
ne saurait tarder. Soudain, des cris  
mille fois répétés partent du boule-  
vard de l'Hôpital : *Amnistie ! Vive  
Rousseng !*



Paul ROUSSENG photographé à son arrivée à la gare

En écho puissant, ceux qui sont  
dans la cour répondent par les mêmes  
cris fervents : *Vive Rousseng ! Am-  
nistie !*

Dans un taxi qui lentement arrive  
du boulevard, Rousseng le bagnard,  
la victime du militarisme, devenu mi-  
litant conscient aujourd'hui, Rousseng,  
maigre, debout, un peu voûté,  
très ému, réconforté au possible par  
la présence de ces innombrables pro-  
létaires, salue la foule qui l'acclame  
follement, tandis que tous ceux qui  
sont massés dans la cour alertés ar-  
rivent aussi vite qu'ils peuvent.

La flicaille est jouée. Rousseng, ar-  
rivé quelques heures auparavant à  
Paris, est là, et « on ne l'a pas eu » !

L'auto, avec Rousseng toujours  
dressé, vient devant l'entrée, traverse  
la place toujours lentement, revient  
et remonte le boulevard. Maintenant  
la foule en masses compactes suit la  
voiture et se dirige, encadrée d'une  
nuée de flics en uniforme et « en  
civil, vers le lieu du meeting.

### Charges sauvages

La police avait cependant tenté dif-  
férentes manœuvres pour arrêter le  
cortège.

A l'heure de l'arrivée du train, au

moment où partaient les premiers  
cris d'« Amnistie! », sur un ordre,  
les grilles d'entrée sont fermées pour  
empêcher les manifestants de sortir.  
Et c'est ensuite la provocation clas-  
sique. Des rangs de ceux qui sont  
près de l'entrée du métro, dans la  
cour, un individu lance une bouteille  
en direction des flics. Ceux-ci, à ce  
signal, chargent de tous côtés. Ils  
frappent sauvagement. Des femmes et  
des enfants sont jetés à terre. Les  
matraques frappent les crânes.

Devant, un vieillard à cheveux  
blancs, M. Jules Delbary, 71 ans, de-  
meurant rue Mazarine, un flic en  
civil se dresse, lui dit : *Toi, je te re-  
connais !* et lui assène un violent  
coup de matraque sur le crâne. Le  
blessé est emmené dans une pharma-  
cie.

Un jeune ouvrier, *Maisin*, de Gen-  
nevilliers, est frappé de plusieurs  
coups de matraque. Le sang coule  
abondamment. La face tuméfiée, il  
est également transporté chez le phar-  
macien, qui lui donne les premiers  
soins, et ensuite le fait diriger sur  
l'hôpital, ses blessures étant sérieu-  
ses.

MARS.

(SUITE EN 2<sup>e</sup> PAGE, 7<sup>e</sup> COLONNE)



## Votre ami, le bagnard antimilitariste que vous avez libéré, s'adresse à vous, lecteurs de *La Défense*

Je n'ai pas besoin de rappeler aux lecteurs de la Défense dans quelles conditions je fus frappé par le régime bourgeois grâce au truchement de sa justice militaire. Pour des faits qui, civilement, n'auraient entraîné qu'une peine de quelques jours de prison, les brutes galonnées m'écrasèrent de l'octroi de vingt ans de travaux forcés auxquels ils ajoutèrent, par mesure de prudence, quinze années d'interdiction de séjour.

Vous savez tous, camarades, toute l'ampleur de l'infatigable campagne menée par le Secours Rouge International sous l'impulsion de sa section française ; les innombrables protestations sous toutes les formes — meetings, réunions, articles, ordres du jour, pétitions, interventions de nos camarades parlementaires — qu'il a fallu pour que je sois aujourd'hui parmi vous. Après vingt-cinq ans d'une dure répression. Car ma combativité irréductible sous le coup de cette répression sauvage, me valut huit années supplémentaires.

Vous tous, travailleurs des villes et des champs, qui avez pris à cœur de manifester votre volonté de nous dresser sur mon nom contre l'odieuse répression qui pèse sur ceux des vôtres qui se sacrifient pour vous libérer de l'emprise du régime ; qui dénoncent ses crimes de tout ordre depuis les condamnations de classe jusqu'aux conditions de misère et de famine que vous subissez — en passant par les menaces de guerre toujours suspendues sur le prolétariat mondial afin de satisfaire les visées du capitalisme et de l'impérialisme international, que gêne l'essor puissant de la Russie soviétique — vous tous qui avez une conscience de classe, ne pouvez être satisfaits du seul fait d'avoir arraché mon retour après tant d'efforts conjugués. Militants du Secours Rouge, lecteurs fidèles de la Défense, sympathisants qui n'avez qu'un pas à faire pour entrer dans notre camp, en vous remerciant fraternellement de la contribution que vous avez apportée à la lutte contre la répression dont j'étais un vivant symbole, je vous déclare que j'entends en rester l'animateur : parce que, si pour moi, a sonné l'heure de la délivrance, elle est aussi l'heure de la revanche.

Je resterai avec vous dans la mêlée, contre mes bourreaux, qui sont aussi ceux de la classe ouvrière tout entière.

Certes, ils n'étaient guère rassurés en desserrant leurs sales pattes rouges du sang des prolétaires ; ils se doutaient bien, malgré leurs « grâces », hypocrites, échelonnées, mesurées au compte-gouttes et arrachées par votre action seule, que ma rentrée en France serait le signal d'un redoublement de la lutte contre la répression et le régime...

Eh bien, ils ne se sont pas trompés.

Le prolétariat parisien l'a montré par la chaude réception qu'il m'a fait, en la plaçant sous le signe de l'amnistie intégrale. Il vous appartient, camarades de France, qui combattez dans les rangs du Secours Rouge, de vous joindre à vos frères de misère de la capitale en vous lançant dans la bataille.

Votre action énergique doit imposer cette amnistie totale que nos dirigeants veulent étriquée.

Adhérez au Secours Rouge, faites des adhésions, réunissez dans vos salles les travailleurs ; que vos manifestations sans cesse renouvelées créent le courant qui balayera dans les jours à venir, l'infâme société bourgeoise, militariste et capitaliste.

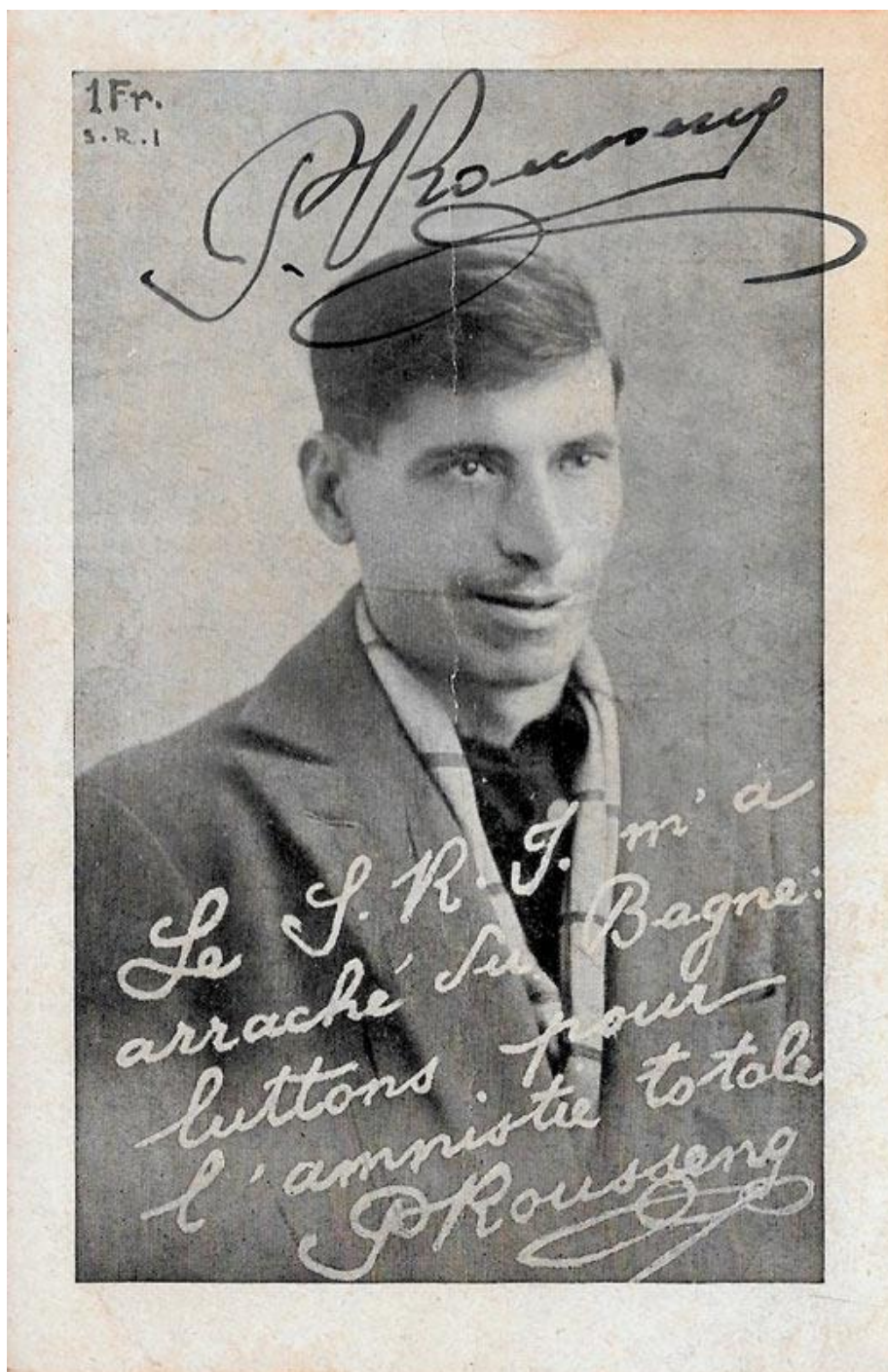
Songer aux tâches immédiates ; pensez aux camarades qui restent dans les geôles au service de leur classe.

En avant contre la répression.

*Exigeons l'amnistie intégrale !*

*J. Rousseny*

Annexe E5-10. Carte postale du SRI éditée après la libération de Rousseng, 1933.  
Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires.



*Annexe E5-11. Paul Roussenq entouré de militants devant le siège du Secours rouge, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-12. Paul Roussenq devant le siège du Secours rouge, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-13. Paul Roussenq devant le siège du Secours rouge, 1933. À l'extrême-gauche : Jean Chaintron. En haut devant la porte : Marcel Rouffianges, Raymond Baudin et Paul Roussenq. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-14. Paul Roussenq en tournée, 1933. De gauche à droite : Roussenq, Germaine, Bureau, Avezard. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*





*Annexe E5-15. Manifestation du SRI avec Paul Roussenq à Avignon, mars 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-16. Manifestation du SRI avec Paul Roussenq, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-17. Paul Roussenq à Lorient, 19 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



*Annexe E5-18. Paul Roussenq après un meeting à Angers, 24 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*





*Annexe E5-19. Arrivée de Paul Roussenq à Orléans, 30 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*

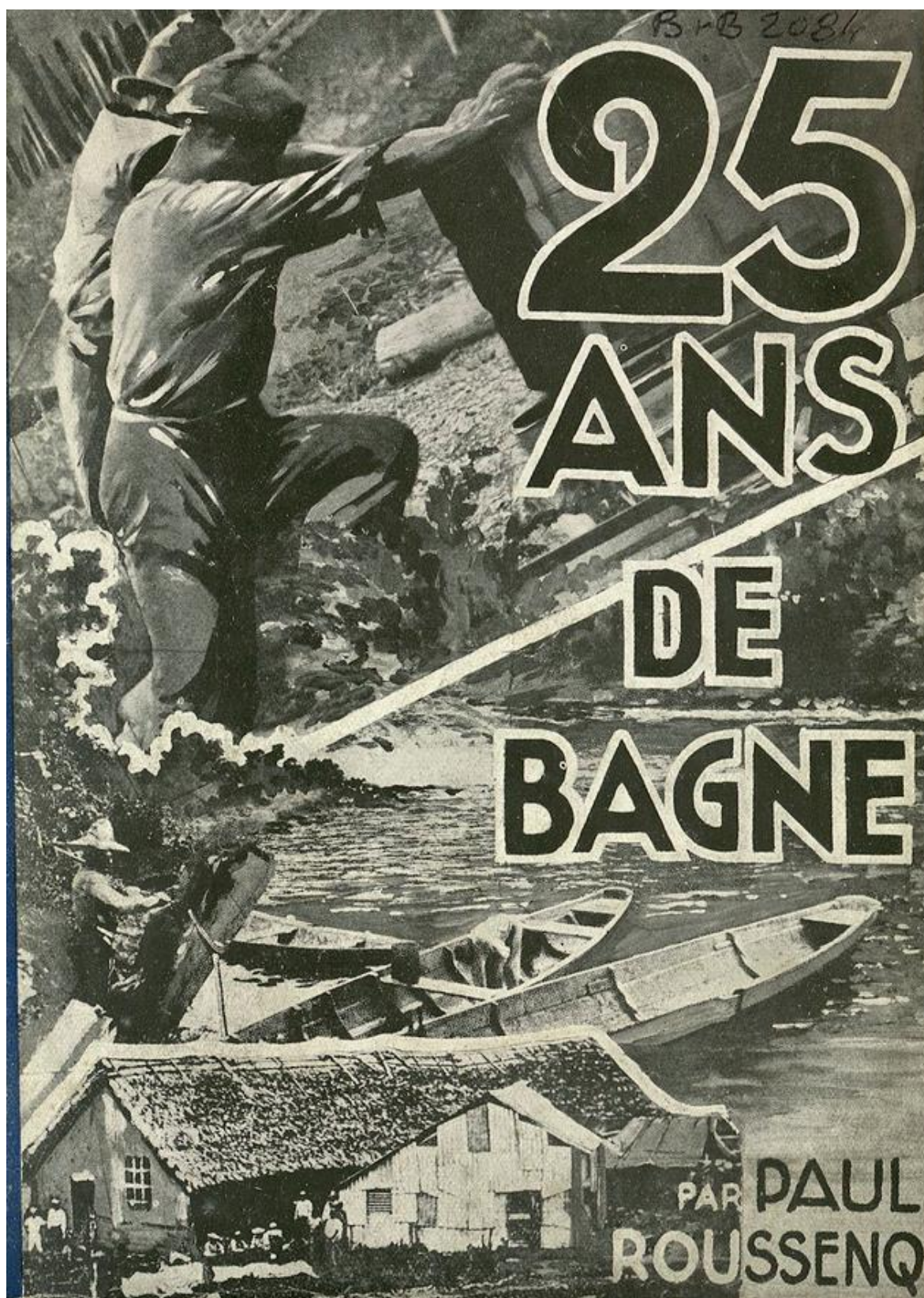


*Annexe E5-20. Paul Roussenq à Orléans au lendemain d'un meeting, 31 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*





Annexe E5-21. Brochure pour le SRI de Paul Roussenoq, 1933. BMP/Pandor.

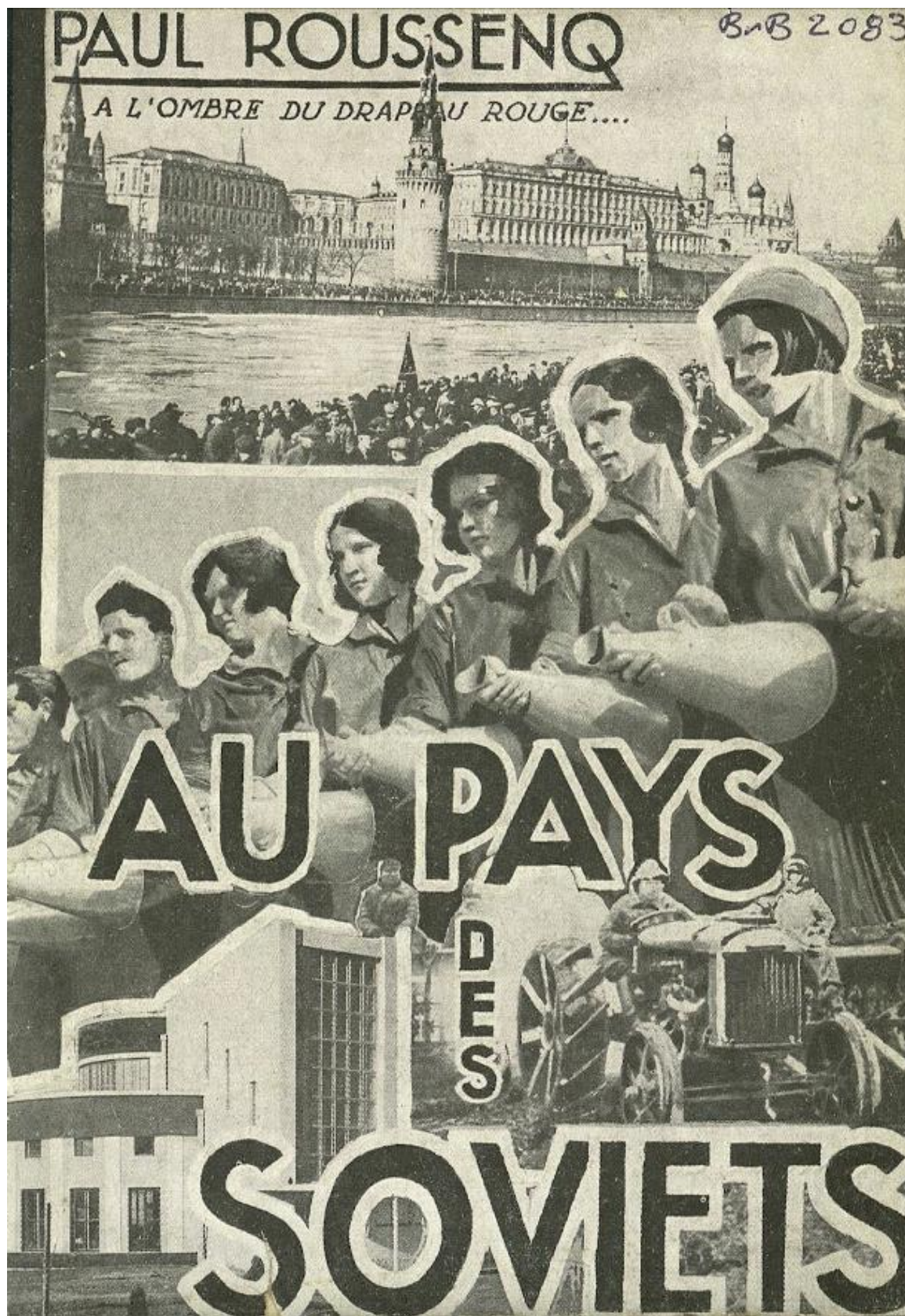




*Annexe E5-22. Paul Roussenq en URSS, avec l'uniforme des miliciens de la ville de Rostov, septembre 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne.*



Annexe E5-23. Brochure pour le SRI de Paul Roussenq sur son séjour en URSS, 1933. BMP/Pandor.



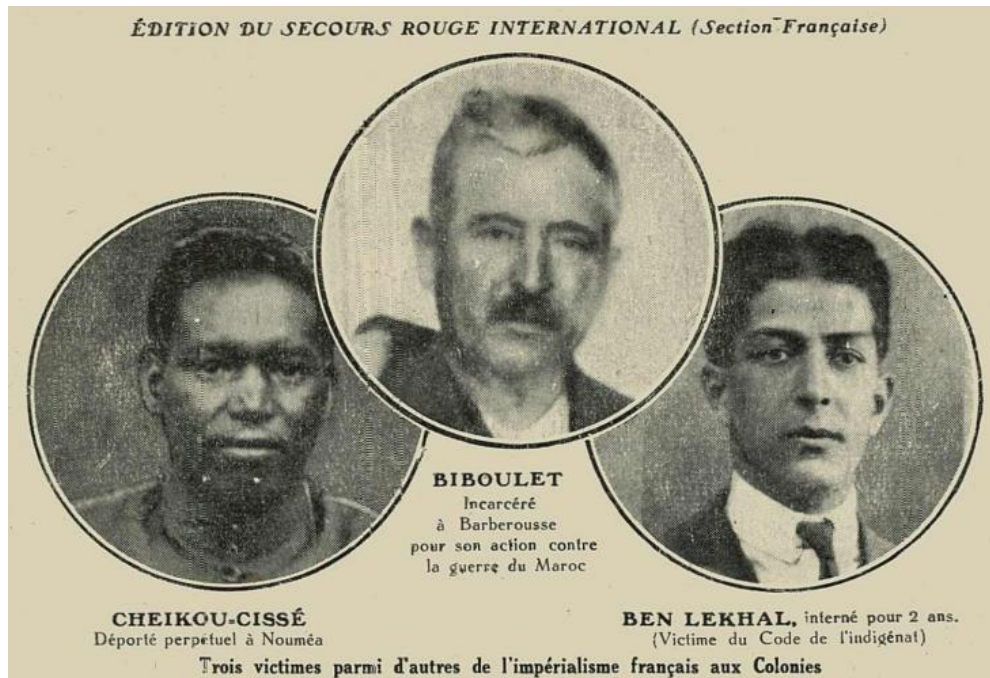


## E6. Le SRI dans la lutte anticoloniale

Annexe E6-1. Affiche du SRI en arabe, "Ne nous oubliez pas ! Le secours rouge parmi les délaissés », 1925. AN, F/7/13106.



Annexe E6-2. Carte postale du SRI sur la répression dans les colonies, 1927.



Annexe E6-3. La Défense, 8 mai 1931.

*à Bas le  
colonialisme  
assassin  
et son  
exposition!*

# la Défense

Organe de la Section Française du SECOURS ROUGE INTERNATIONAL  
12, Avenue Mathurin-Moreau. — PARIS (19<sup>e</sup>) — Tél. Combat 14-78 — C. C. Cordier 695-79

**Editorial**  
**SEPT ANNÉES  
DE SOURIRES**

---

**VIVE L'EMANCIPATION DES PEUPLES COLONIAUX!**

**TRAVAILLEURS, TRAVAILLEUSES !**

L'impérialisme français, qui dispute l'os d'un secours à ses citoyens affamés, et diminue les salaires des mineurs et des « textiles » inaugure à coups de millions son Exposition Coloniale.

Il veut demander aux imitations architecturales de Vincennes de plaider à vos yeux la cause de ses masures et de ses rapines, baptisées « civilisation ».

Travailleurs, frères, ne vous laissez pas duper !

N'oubliez pas comment les coolies indochinois à 50 sous par jour sont traités.

N'oubliez jamais que Homberg et Cie ont fait guillotiner, par leur bureau Pasquier : 4 Annamites le 4 mai 1930, puis 13 le 17 mai, 5 autres le 29 novembre 1930 et 5 encore en février 1931.

... 3 000 détenus, bientôt 600 déportés à Cayenne...

Des villages sont bombardés par les avions, pillés par la Légion à Co-Am, Hoc-Mon, Ben-Thuy, Duc-Hoa, Ben-Luc, etc.

L'impérialisme français expose ses bienfaits ! Mais N'guyen Iso, courageux militant annamite est enlevé

de Paris et joié à la vengeance des colonialistes en Annam !

Coolies d'Indochine, arabes opprimés d'Algérie, travailleurs malgaches, fellahs de Syrie, tous sont vos alliés et vos frères !

La victoire de leur lutte émancipatrice sans l'avant-courreur de notre victoire sur notre propre bourgeoisie, sous le régime de laquelle il n'y a pour vous que : surmenage au travail ; misère dans le chômage ; souffrance et mort dans la guerre.

Ne vous laissez pas immoler dans une guerre contre l'Union Soviétique sans chômage, parce que sans parasites !

Vive la lutte des peuples opprimés et leur émancipation complète !

La vie sauve à Tso ! Libération de Cadieux et Tisserand, soldats qui refusèrent d'assassiner leurs frères coloniaux ruffins.

Retour de Roussignol de la Guyane, libération de tous les emprisonnés !

Voulez les uns avec lesquels vous accueillerez l'Exposition des crimes impérialistes !

Même les disciples de bonne aventure s'en mêlent ! Voguez le man de celui-ci. Et le pied de celui-là. Quel pied ! Tout le désigne...

« Tu seras roi », disait la sorcière à Macbeth. Mais il ne s'agit, cette fois, que de l'élection d'un Président de la République bourgeoise.

On en veut posséder l'opinion — comme on dit ! C'est-à-dire, comme à la parade du Pont-Neuf, attirer l'attention des traqueurs pendant qu'on leur fait les poches. Les grandes fêtes électorales où — à l'instar de la Démocratie allemande —



Le véritable  
GUIDE de l'

# Exposition Coloniale

L'ŒUVRE  
CIVILISATRICE  
DE LA FRANCE  
MAGNIFIÉE  
EN  
QUELQUES  
PAGES



La Banque d'Indochine, au capital nominal de 72 millions, vaut, en Bourse, plus d'un milliard !  
L'actionnaire qui a versé 125 francs-or ou 1.000 francs-papier peut maintenant vendre son action plus de 8.000 francs.  
Cette banque contrôle 16 Sociétés de l'Indochine et un seul de ses administrateurs, M. de la Chaume, administre 10 autres Sociétés.  
Le fameux groupe Homberg contrôle, lui aussi, 16 Sociétés, trois ou quatre autres groupes se partagent le reste des richesses de ce pays...





35 ANNÉES DE BIENFAITS

## MADAGASCAR

LE 17 FÉVRIER 1916 :

Les membres de la Société « Vy-Vato Sakelika », dont l'idéal est l'émancipation des Malgaches, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité. 173 indigènes furent déportés à l'Île Nozy-Lova, 41 enfants, âgés de moins de 16 ans, furent enfermés au pénitencier d'Anjanamasino.

LE 19 MAI 1929 :

3.000 Malgaches manifestent, à Tananarive, contre l'interdiction d'une conférence, aux ordes de « Liberté! Madagascar aux Malgaches! ».

Aussi, en vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la manifestation est-elle chargée par les gendarmes : les indigènes Railaimongo et Ravohangy, journalistes, sont condamnés à 5 ans de résidence forcée, Planque et Vittori, communistes, à 5 et 3 ans de prison de droit commun : ils sont aujourd'hui à l'infecte prison de Nîmes !

Les Sacrifices des Grands Sucriers

## LA GUADELOUPE

Le 12 février de l'année dernière, les ouvriers des exploitations sucrières des centres de *Basse-Terre*, qui gagnaient pourtant 7 fr. 50 (pour les coupeurs de canne), 5 fr. 70 (pour les femmes attacheuses) et 40 sous (pour les gosses), se sont mis en grève sous prétexte d'augmentation de salaires !

Le 23 février, les gendarmes répliquaient, sur l'ordre des sucriers, à cette intolérable prétention, en tirant dans les portes et fenêtres des maisons ouvrières.

Une ménagère fut tuée chez elle : *Estelle Dracon*, et un ouvrier, couché, fut blessé au pied.

Ajoutons que les bénéfices de la Société des Sucreries Coloniales ne s'élevaient, en 1925, qu'à la misérable somme de 26 millions de francs...

## Afrique Équatoriale



Le chemin de fer *Brazzaville-Océan* a coûté un mort tous les quatre mètres. Des tribus se sont enfuies de leurs villages dans la forêt, préférant la famine et la mort libre, aux coups de nerf de bœuf et à la mort sous le fardeau.

*Maginot*, alors ministre des Colonies, a déclaré à la Chambre (*Journal Officiel* du 13 Juin 1929), interrompant un orateur communiste :

« Pardon, en 1927, il n'y a eu que 20 % de morts et 19 % en 1928. »  
Il avait un mort sur cinq !

Voici 14 années que le nègre *Cheikhou-Cisse* a été condamné par le Conseil de *Dakar* à la déportation à perpétuité. Il est toujours à *Nouméa* : il avait, démobilisé, refusé de cultiver la terre des colons de *Dakar*, alors que, lui-même, avait son champ et sa famille à 500 kilomètres de là !

Souvenez-vous, lecteur de ce guide, que *Joubaux*, de la C.G.T., a défendu le travail forcé au Bureau International du Travail, en demandant seulement — le tartufe ! — qu'on le dénomme « travail obligatoire ».

« NOTRE » MANDAT EN

## SYRIE

Les raisons de la paternelle tendresse des banquiers et des industriels envers les Syriens :

*Ces régions*, écrit M. de Goutant-Bion, *produisent des céréales, des vins, du tabac, de la soie.*

*Le sous-sol contient du minerai de fer, de cuivre, de manganèse, de plomb, de nickel, des phosphates et des bitumes.*

Le général *Gouraud* déclarait, le 9 novembre 1920 : *l'affaire paiera.*

Il aurait pu ajouter : *les jeunes soldats aussi!* car, dans les combats légitimes que livrèrent les Druses pour défendre leur indépendance, 6.960 jeunes ouvriers ou paysans français sont morts là-bas, pour les dividendes de nos impérialistes.



100 ANS DE BIENFAITS

en

## Afrique du Nord



### MAROC

Six milliards de francs soutirés de la poche des travailleurs français et utilisés à la guerre, depuis le début de la conquête ;

Des milliers de vies humaines sacrifiées.

Sans résultats ?

Si ! : pour les actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui soutire des profits :

*Des chemins de fer ;*

*De l'électricité ;*

*Des carrières de plâtre ;*

*Des ports ;*

*Des tabacs ;*

*De l'émission des billets, etc...*

Le paysan marocain, volé, déraciné de son champ, est devenu ouvrier agricole à 9 francs par jour !

En 1925, le bagne et la Centrale de Clairvaux se sont peuplés de soldats, grâce à Painlevé, sa guerre du Rif et ses Conseils de guerre !

### ALGÉRIE

#### L'EXPROPRIATION PAR LE VOL

Sur 18.000.000 d'hectares cultivés, un tiers, le plus riche, appartient aux colons et rapporte plus aux 830.000 blancs que le reste aux 5 millions d'Arabes.

Mais, depuis les massacres de la conquête militaire de 1883, jamais l'Arabe n'a accepté le vol de ses terres :

Insurrection à Margueritte, à Bellazna, Batna ;

Encore le 18 juin 1930, à Vialar (départ. Oran), les Arabes spoliés ont accueilli les frères Collin et leur auto, à coups de fusils.

#### L'OBSCURANTISME

130.000 écoliers blancs pour

830.000 hommes et 63.000 écoliers indigènes pour 5.140.000 hommes

98% d'illettrés. — Cinq fois plus qu'avant l'occupation !

#### LA RÉPRESSION

Le Code de l'indigénat permet la condamnation sans jugement, l'amende et la confiscation collective des biens des tribus.

*Ben Lekhal* fut envoyé par bon plaisir de *Violette*, gouverneur, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, pour 2 ans en haute-surveillance dans le Sud ; *Isaad*, 2 ans ; *Marouf*, etc...

*Claveri*, militant de la C.G.T.U. fut condamné à 2 ans de prison pour avoir répété les paroles de l'ex-syndicaliste *Aristide Briand*.

### TUNISIE

#### LA RÉPRESSION FÉROCE

*Dissolution*, en 1924, de la C.G.T. Tunisienne.

Bannissement de ses dirigeants pour 5 ans.

Interdiction du Parti Destour (pourtant constitutionnaliste !)

Condamnation de *Ben-Guerache* à 5 ans de prison pour avoir fait circuler une liste de souscription en faveur d'*Abd-el-Krim*, en 1925.

Toute cette répression est destinée à sanctionner les « ventes forcées » de terres par les Arabes, à détruire le mouvement ouvrier, à asseoir l'impérialisme français dans une colonie convoitée par des requins rivaux.



# NOTRE COLONIE LA PLUS L'INDO

# ÉNERGIQUEMENT CIVILISÉE : CHINE

## MISERE !



Ce qu'a vu et publié un journaliste bourgeois (*Petit Parisien* du 16 juin) :

*Près d'Hanoï, j'ai vu 20 femmes, vieilles et jeunes, qui traînaient le chariot parce que 20 journées humaines coûtent moins que la location d'un buffle...*

*Je suis entré dans les champs et les usines. Ici et là, j'ai rencontré le visage osseux de la fée Misère.*

*Quant aux coolies, ceux-là sont payés 25 sous (50 sous français).*

*Au marché, une congaye de 48 ans, debout, immobile, tenait son enfant sur sa hanche.*

*Elle me tendait son bébé qui hurlait de peur en me voyant; je n'avais plus de monnaie pour une aumône. L'interprète m'expliqua :*

— Elle vous offre le pho (le petit) !

— Pourquoi ?

— Pour 5 piastres !

*Quand les mères affamées ne peuvent les vendre, elles abandonnent parfois leurs enfants sur les routes...*

## EXTERMINATION !

Les « prix-de- revient-fort-bas » (coolies payés à 50 sous par jour) se révoltant, *Hombert et Cie* font guillotiner, par leur bourreau *Pasquier* ? 4 Annamites le 4 mai 1930, puis 13 le 17 mai, 5 autres, le 29 novembre 1930 et 5 encore en février 1931.

...3.000 détenus, bientôt 600 déportés à *Cayenne*...

## CIVILISATION !

Le 18 juin 1929, M. *Octave Homberg* déclarait, à l'assemblée de la Société des Caoutchoutiers d'Indochine, après la proclamation des bénéfices du dernier exercice :

« Ce qui nous permet de gagner de l'argent, c'est que nous bénéficions toujours d'un prix de revient fort bas. »

Cet échantillon de vampire a exprimé ainsi toute la vérité sur la colonisation, ses vols, ses crimes inouïs.

Le plus honteux, c'est que nos impérialistes trouvent, dans l'exploitation de la sueur et du sang des opprimés coloniaux, l'approbation et l'appui des socialistes, dont la Fédération du Tonkin a osé voter l'ordre du jour suivant :

*Les coupables doivent être traqués et condamnés sans pitié. Une répression immédiate et énergique s'impose.*

*Tous les Annamites, exception faite d'une petite bande d'agités, savent qu'aucun progrès ne peut être réalisé par le désordre et la violence. Ils attendent du gouvernement une action rapide et efficace.*

*Ils pensent, comme nous, qu'on a, jusqu'ici, montré trop de mansuétude. Il est grand temps que cela cesse.*



...Des villages bombarvés par les avions, pillés par la Légion à *Co-Am, Hoc-Mon, Ben-Thuy, Duc-Hoa, Ben-Luc*, etc...

...En France, les étudiants annamites sont expulsés, *Tao* emprisonné pendant 7 mois à la Santé.

## LA GUYANE

« Industrie principale » : *Le bagne*, unique parmi les systèmes pénitenciers du monde entier.

Ce ne sont pas les plus gros déchets de la bourgeoisie qui y sont acheminés.

Aucun « Oustricard », aucun Raoul Péret, aucun pillard de grand chemin n'y fût et n'y sera jamais envoyé.

Et si, sous la force d'un scandale trop violent, un bourgeois est condamné au bagne, la durée de sa peine est, là-bas, constamment réduite et son sort adouci.

Par exemple : le bourgeois de Limoges, Barataud, est aujourd'hui, secrétaire de la direction des Services pénitenciers à Saint-Laurent-du-Maroni ;

Pierre de Reyssac, « ce noble », qui noya son enfant, la nuit, dans le canal de la Garonne, y est cuisinier.

Malheur, par contre, à ceux qui, ni voleurs, ni assassins, s'insurgent contre la société capitaliste, ses misères, ses guerres et la féroce discipline militaire qui les préparent !

Les soldats Cadeaux et Tisserand, au bagne pour 20 et 45 ans ; motif : *fraternisation au Rif* !

Paul Roussencq, condamné, en 1908, à 20 ans de bagne pour avoir détruit son uniforme de soldat est encore, de punitions en inculpations, emprisonné là-bas.

### Travailleurs ! Faites circuler ce bilan vrai et trop résumé du Colonialisme français,

Les dividendes de nos maîtres sont tirés de la sueur et du sang des prolétaires, mais c'est encore aux colonies, loin de votre action, que son oppression est la plus infernale.

Coolies d'Indochine, arabes opprimés d'Algérie, travailleurs malgaches, fellahs de Syrie, tous sont vos alliés et vos frères !

La victoire de leur lutte émancipatrice sera l'avant-coureur de notre victoire sur notre propre bourgeoisie, sous le régime de laquelle il n'y a pour vous que : *surmenage au travail ; misère dans le chômage ; souffrance et mort dans la guerre.*

Ne vous laissez pas immoler dans une guerre contre l'Union Soviétique sans chômage, parce que sans parasites !

**A bas l'impérialisme français et ses brigandages coloniaux !**  
**Vive la lutte des peuples opprimés et leur émancipation complète !**

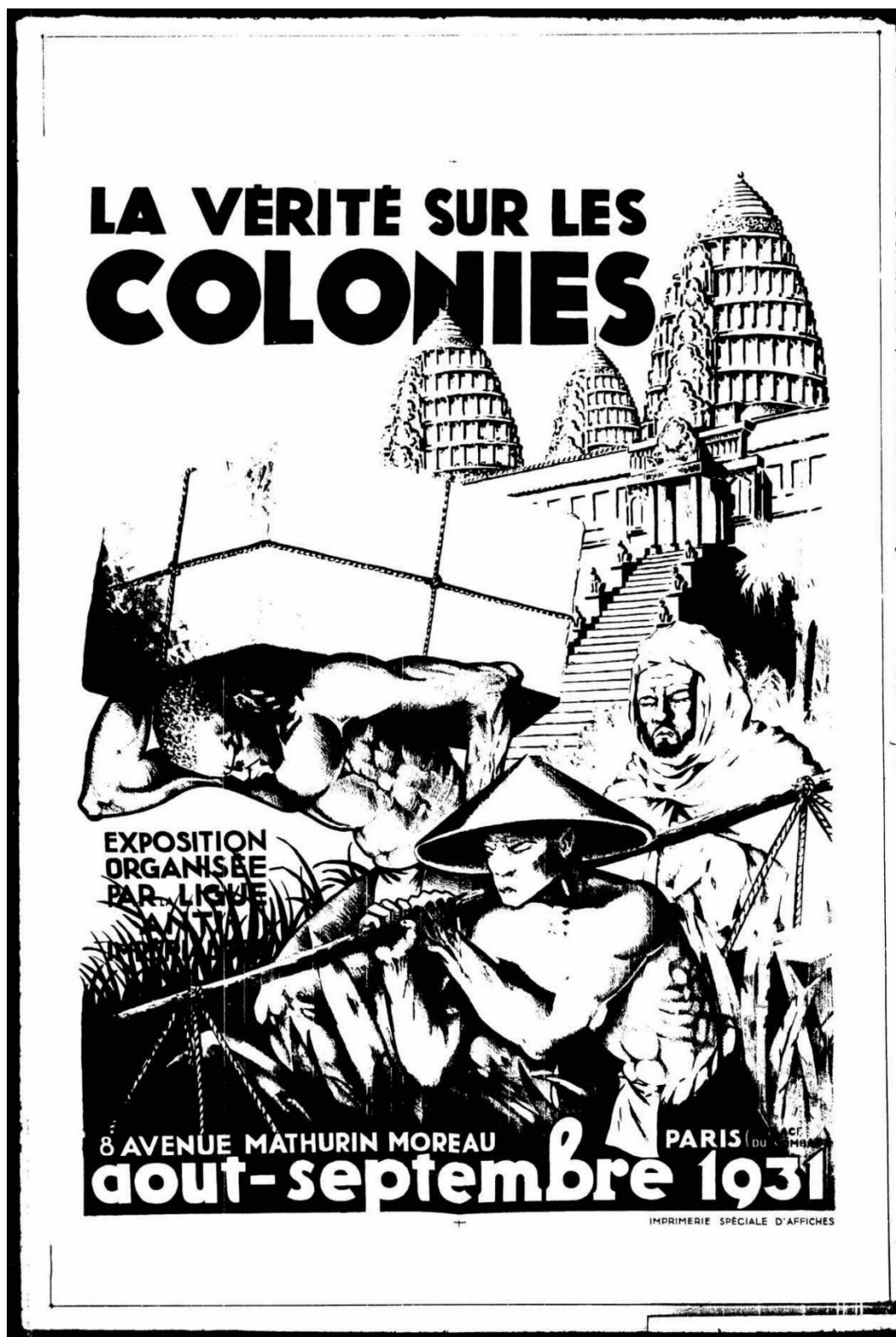
**Vive la libération de tous les emprisonnés !**  
**Vive la révolution mondiale prolétarienne !**

Adhères au S.R.I., adhésion : 2 francs ; timbre mensuel : 1 fr. 50. Siège : 12, Avenue Mathurin-Moreau, Paris (19<sup>e</sup>).

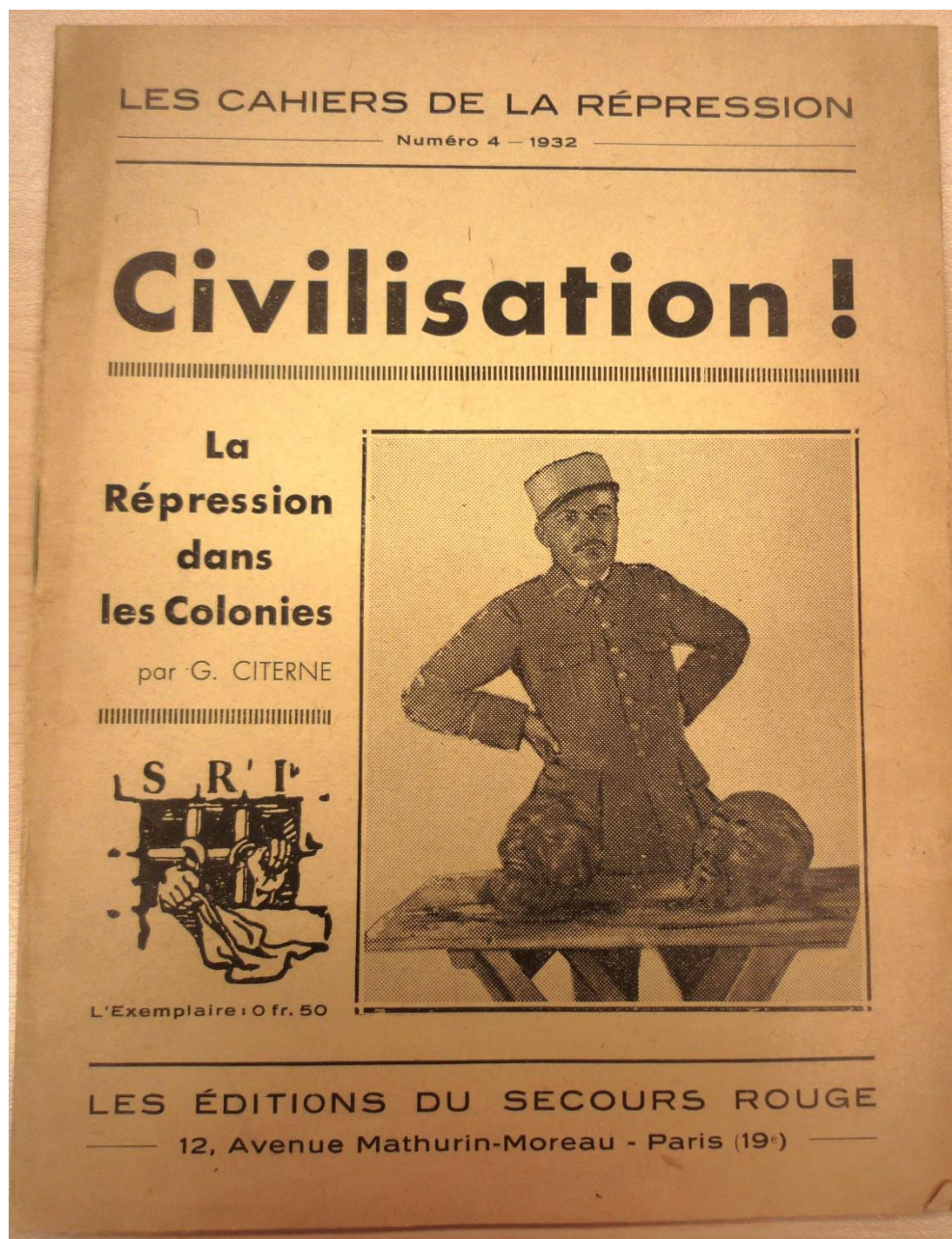
Lisez « La Défense », hebdomadaire (0 fr. 35). Abonnez-vous : 1 an, 14 francs ; 6 mois, 7 fr. 50 ; 3 mois : 4 francs. Cheque-postal : Cordier 695-79.

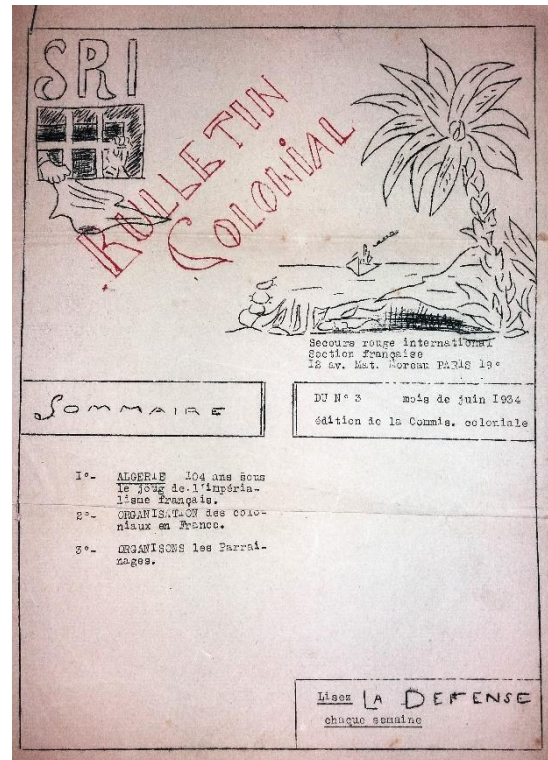
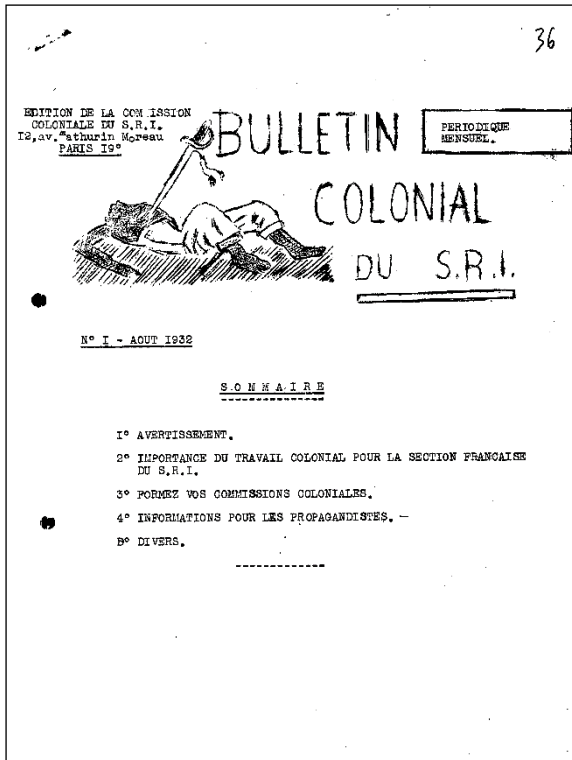
35107015

Annexe E6-5. Affiche de la contre-exposition anticoloniale de la Ligue contre l'impérialisme, 1931. RGASPI, 517/1/1233.









## Formons des "patronatis" parmi les travailleurs coloniaux

Tout d'abord quelques explications sur les patronatis dont certains camarades ont déjà parlé pour la première fois. Prenons un exemple.

Parmi les travailleurs italiens en France il n'y a qu'un faible pourcentage qui est membre du S. R. I. Certains de ces travailleurs ne s'intéressent pas aux victimes de la répression en France, mais sont tout de même sensibles au sort réservé par le fascisme à leurs frères de classe en Italie. Ils donnent donc volontiers une obole qu'ils aient aller directement au secours de leurs camarades, qu'ils connaissent parfois personnellement. Ainsi, donc, sous le contrôle du S. R. I. et par ses membres, on forme des comités, des patronatis italiens, polonais, etc., etc. qui ont comme but de récolter de l'argent par divers moyens (cartes postales, listes de souscription, fêtes, etc.) et de l'envoyer aux prisonniers de leur pays d'origine.

Souvent, les originaires de la même ville, région ou province, prennent en patronage une prison de cette ville, région ou province. Outre l'envoi d'argent, les patronatis envoient des lettres aux prisonniers et à leurs familles. On peut dire que les patronatis sont une forme de patronage pour encadrer un plus grand nombre de travailleurs ne faisant pas partie du S. R. I.

Voyons comment les patronatis peuvent être créés parmi les travailleurs coloniaux.

Prenons toujours un exemple.

Il y a en France une forte émigration arménienne.

En Syrie, dans ce pays sous mandat français, vivent des dizaines de milliers d'arméniens, dont les meilleurs participent au mouvement révolutionnaire syrien, avec le peuple syrien subissant la féroce répression de l'impérialisme français. Nous avons donc de suite aux camarades arméniens d'organiser des patronatis qui s'occupent particulièrement de porter aide à leur compatriotes de Syrie.

Le S. R. I. syrien nous ayant fourni les noms des emprisonnés arméniens et les adresses de leurs familles, nous avons obtenu l'assurance des camarades arméniens qu'ils formeront à bref délai leurs patronatis et enverront les premiers secours à leurs frères emprisonnés.

Voilà donc les premiers patronatis arméniens en train de se constituer. Mais n'y a-t-il pas d'autres émigrés coloniaux en France ?

Si, et en premier lieu les travailleurs nord-africains.

Une des formes de l'activité du S. R. I. parmi ces travailleurs doit être l'organisation de patronatis, qui, sûrement répondront aux sentiments de solidarité nationale du peuple nord-africain.

Nombreux sont les emprisonnés en Algérie et en Tunisie.

Outre le travail du S. R. I. dans ces pays, il est de notre devoir d'élargir le front de solidarité en créant des patronatis qui donnent d'excellents résultats, là où ils ont été créés.



Annexe E6-8. Affiche et papillons du SRI contre le centenaire de la colonisation de l'Algérie, 1930. AN, F/7/13171.

**S.R.I.** **100 ANS** **D'OPPRESSION CAPITALISTE!**

**L'IMPERIALISME FRANÇAIS VA FÊTER LE CENTENAIRE DE SA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE**

L'imperialisme français, sous couvert d'y apporter la civilisation, n'a fait, depuis son occupation de l'Afrique du Nord, qu'y introduire le brigandage, le vol, l'alcool et la prison.

Les indigènes ont été dépossédés de leurs biens, soit mis à l'écart, soit maintenus dans une ignorance favorable à cette exploitation, courbés sous le joug d'une juridiction spéciale.

**PAS DE DROITS POUR LES INDIGÈNES!**

Pas de liberté de la presse, de réunion, d'association; le droit syndical leur est refusé; il leur est interdit de se déplacer ou de venir en France sans autorisation; ils ne peuvent participer en aucune manière à la gestion de leur pays. La violence, le régime de la trique sont employés contre eux de façon courante.

**LE CODE DE L'INDIGÉNAT PERMET TOUS LES CRIMES!**

Sous les prétextes les plus scandaleux les indigènes sont emprisonnés, condamnés par des tribunaux spéciaux à des années de prison ou de déportation, sans possibilité de se défendre ou de faire appel devant une juridiction régulière.

Des familles entières sont frappées, pour les motifs les plus futiles, d'amendes formidables permettant l'expropriation de leurs récoltes et de leurs biens.

**LA DEPORTATION ET LA PRISON POUR LES OUVRIERS!**

Pour avoir assisté à une réunion, pour avoir lu un journal ouvrier, sur une simple dénonciation, les travailleurs sont emprisonnés et déportés.

en France à un syndicat ouvrier; — MAROUF, militant de la C.G.T.T. dans la Région parisienne, est emprisonné à Barberousse pour son action en France, alors qu'il n'a jamais été poursuivi ici pour cette même action.

**2 ans de déportation à l'indigène ISSAD pour avoir appartenu**

**Travailleurs Métropolitains & Coloniaux**  
**DRESSEZ-VOUS contre la TROMPERIE du CENTENAIRE de l'ALGÉRIE!!!**  
**EXIGEZ, AVEC LE S.R.I.:**

- 1° Le respect des libertés syndicales, de presse et de la réunion dans toutes les Colonies;
- 2° La suppression du Code de l'Indigénat;
- 3° La libération des emprisonnés pour action de classe dans les Colonies.

**UNITEZ-VOUS, avec vos organisations de classe, les mouvements libérateurs des peuples opprimés!**

Écrire au S.R.I., 12, av. Mathurin-Moreau, PARIS (19<sup>e</sup>), en joignant 3 fr. — Tous les 15 jours, LISEZ "LA DÉFENSE", organe du Secours Rouge International  
 Cotisation mensuelle: 10 fr. — Prix: 0 fr. 25. — Abonnement d'un an: 7 fr. 50

71408 — Imprimerie "La Costygraphie", 11, rue de Metz, Courbevoie (Seine)

**1830 CENTENAIRE 1930**  
**DE L'ASSERVISSEMENT DE L'ALGÉRIE**

ORAN MAISON CARRE  
 BARBEROUSSE  
 BERROUAGHIA  
 CONSTANTINE  
 LA RABTA  
 TATAOUINE  
 DOUËRA B'S  
 VERA BENI ABBES  
 COLOMB BETHARJ & KENADJA

**AVEC LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
**LUTTEZ CONTRE**  
**LES CRIMES DE L'IMPERIALISME FRANÇAIS.**

**100 ANS**  
**DE DOMINATION FRANÇAISE**  
**EN ALGÉRIE !!**

ALGER  
 CONSTANTINE  
 ORAN

مايت سنة استعمار  
 تحت الاستعمار الفرنسي بالجزائر



*Annexe E6-10. Modèle d'ordre du jour de protestation contre la répression à Madagascar. RGASPI, 539/3/1216/144.*

Les travailleurs (ou la section, ou le syndicat, etc),

Protestent énergiquement contre la scandaleuse répression dont sont victimes les travailleurs malgaches.

Nous exigeons la libération immédiate de Dussac, Fantoni, Ralaimongo, Ravoahangy, Planque et Vittori, défenseurs des travailleurs indigènes.

Nous élevons notre protestation contre le vol de la correspondance de *L'Aurore malgache* et du Secours rouge international.

Fermeement décidés à défendre la section malgache du SRI, nous ne permettrons pas les poursuites et les condamnations contre les 400 membres ou présumés membres du Secours rouge à Madagascar.

Nous réclamons l'arrêt immédiat des poursuites contre le SRI et la punition sévère des assassins de Rapaoly, Rakotomavo et de tous les assassins et exploiters à la solde de l'impérialisme français.

Vive la section du SRI à Madagascar !

Vive les courageux lutteurs malgaches !

À bas la répression capitaliste !

À bas le colonialisme assassin !

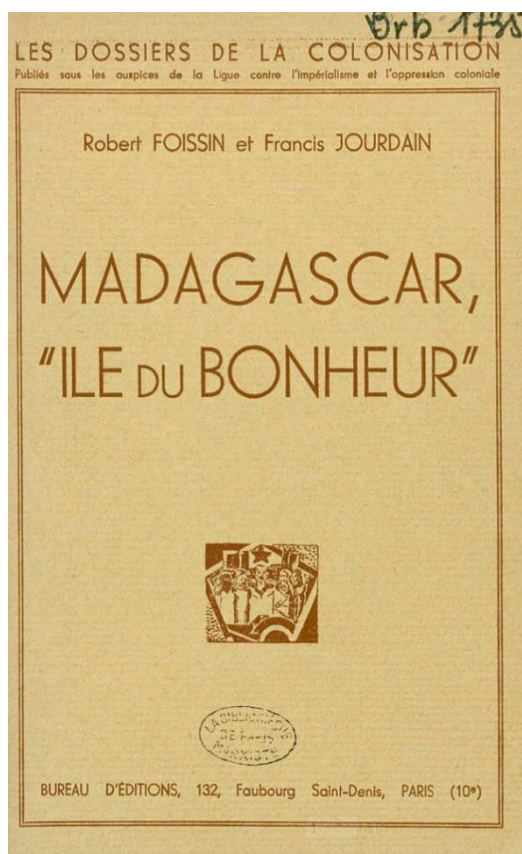
À bas le gouvernement Herriot responsable !

Vive la libération des peuples opprimés !

Vive la solidarité internationale !



Annexe E6-11. Brochure publiée par la Ligue contre l'impérialisme, 1933. BMP/Pandor.



Annexe E6-12. Affiche de la région marseillaise du SRI pour un meeting d'Albert Delevallée, de retour de Madagascar, 1933. AD13, 8 Fi 625 3.

521

**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL**  
Région Marseillaise - 10, Rue Fauchier - MARSEILLE

Delégué pour défendre 200 Malgaches inculpés pour  
affiliation au SECOURS ROUGE INTERNATIONAL,

**M<sup>E</sup> ALBERT DELEVALLEE**  
AVOCAT AU BARREAU DE DOUAI

de retour de Madagascar parlera le :

**VENDREDI 27 OCTOBRE, A 18 HEURES**  
**BOURSE DU TRAVAIL (Salle Ferrer)**  
**sur la misère et la terreur instaurées dans l'île et exposera**  
**ce qu'il a vu à MADAGASCAR.**

Assisté de :

**MOUTON** **MATTIO** **NÉDELEC**  
Parti Communiste    Secours Rouge International    Union Régionale Unitaire

**NOTA.** - La Région du S. R. I. a invité par lettre pour participer à ce meeting en désignant un orateur, les organisations locales suivantes : UNION LOCALE C. G. T., UNION REGIONALE UNITAIRE, PARTI COMMUNISTE, PARTI SOCIALISTE S. F. I. O., LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, SYNDICAT AUTONOME DOUAIRES ACTIFS.

Annexe E6-13. Affiche du SRI en faveur des condamnés à mort de Yen Bay, 1930. ANOM, 9 Fi 79.



Annexe E6-14. Papillon du SRI contre la répression en Indochine, sans date. AN, F/7/13119.





Annexe E6-15. Papillons du Parti communiste en faveur de l'Indochine, sans date. AN, F/7/13127.

PARTI COMMUNISTE

---

Les exploiters de l'Indochine  
sont vos propres exploiters.

Vive la solidarité des ouvriers  
de France et de l'Indochine !

ARCHIVES  
NATIONALES

840(w)

PARTI COMMUNISTE

---

Dix mille kilomètres de dis-  
tance n'empêchent pas la solidarité  
ouvrière.

OUVRIÈRES, OUVRIERS DE FRANCE,  
Soutenez la lutte libératrice des paysans  
et coolies d'Indochine !

ARCHIVES  
NATIONALES

840(y)

PARTI COMMUNISTE

---

Au peuple Indochinois, l'impérialisme  
n'a su apporter que la famine, des impôts  
écrasants, une oppression barbare.

Vive l'indépendance de l'Indochine !

ARCHIVES  
NATIONALES

840(v)

PARTI COMMUNISTE

---

Depuis dix mois on massacre, on dé-  
porte, on emprisonne en Indochine.

TRAVAILLEURS DE FRANCE,  
Imposez la fin de la terreur impérialiste !

ARCHIVES  
NATIONALES

840(w)

PARTI COMMUNISTE

---

En Indochine, des villages entiers  
ont été ravagés à la bombe et à la  
mitrailleuse.

A bas l'impérialisme assassin !

ARCHIVES  
NATIONALES

840(x)



Annexe E6-16. Tract du SRI en faveur de Tao, 1931. AN, F/7/13516.



**SECOURS ROUGE INTERNATIONAL** -- Région - Parisienne

Ce n'est pas assez pour le Gouvernement français d'avoir fait guillotiner  
**33 militants révolutionnaires Indochinois.**  
C'est pourquoi, sur ses ordres, la police vient d'enlever et de rapatrier  
en Indochine  
notre camarade **TAO**

**C'est un nouveau Crime**  
**EN PRÉPARATION !**

**Par notre action organisée, arrêtons le bras des bourreaux**  
Pour l'indépendance des Colonies. Contre l'Exposition de brigandage de Vincennes  
Pour le retour en France de TAO, de ROUSSEAU  
et la libération de tous les emprisonnés, **assistez au**

**Grand MEETING** LE MARDI 19 MAI 1931  
à 20 h. 30

Salle **BULLIER**, Avenue de l'Observatoire

Orateurs : **André MARTY** et **Daniel RENOULT**, du S.R.I.  
**F. JOURDAIN - L. WERTH - J. DORIOT - M. CACHIN - M. THOREZ - J. DUCLOS**  
**GITTON - P. SÉMARD - BÉRON - KOUYATÉ**

**Adhérez au Secours Rouge International** 8, Avenue Mathurin-Moreau  
PARIS (19<sup>e</sup>)

Tous les Samedis, lisez *La Défense* (0,35) - Tous les jours, *L'Humanité* (0,30).

IMPRIMERIE DE NEULLY-PLAINEZ 143

Annexe E6-17. Brochure de la SFIC sur l'Indochine reproduisant des discours de Jacques Doriot et André Marty, 1931. BMP/Pandor.

**Un an de terreur et de  
lutte révolutionnaire  
en Indochine**

Les discours de Jacques Doriot et  
d'André Marty dans la discussion  
du budget des Colonies. — Les  
interventions des socialistes Frossard  
et Blum. — La réponse cynique du  
ministre Paul Reynaud.

ÉDITÉ PAR LE PARTI COMMUNISTE

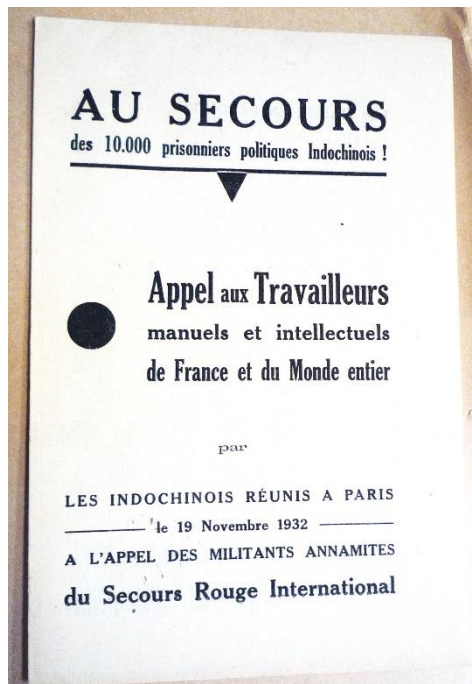
**Prix : UN franc**

En dépôt au BUREAU D'ÉDITIONS, 132, Faubourg St-Denis  
et à la LIBRAIRIE DU PARTI, 120, Rue Lafayette, Paris-X<sup>e</sup>

Annexe E6-18. Brochure du SRI sur l'Indochine reproduisant un discours de Maurice Thorez (et reproduction d'une illustration de Varenne), 1933. BMP/Pandor.



Annexe E6-19. Appel et pétition des militants indochinois du SRI à Paris, 1932. ANOM, SLOTFOM III 121 ; RGASPI, 539/3/1217.





**COMITE D'AMNISTIE ET DE DEFENSE DES INDOCHINOIS**  
et peuples colonisés

Présidents d'Honneur : Henri BARBUSSE, Paul LANGEVIN, Victor MARGUERITE, Romain ROLLAND.  
Président : Félix CHALLAYE.  
Secrétariat et Correspondance : Francis JOURDAIN, 26, rue Vavin, PARIS (VI<sup>e</sup>). Téléphone : Danton 63-98.

---

**PETITION** qui sera adressée aux Chambres aussitôt que les signatures seront recueillies  
Retourner dès que possible cette liste au Secrétariat du Comité.

**AMNISTIE POUR LES CONDAMNES POLITIQUES INDOCHINOIS**

Depuis trois ans, près de 10.000 condamnés politiques annamites sont enfermés dans les prisons d'Indochine, relégués aux bagnes de Poulo-Condore, de Lao-Bao, de Banmethuot, envoyés dans les régions les plus malsaines de la Guyane.

Au cours de la dernière session parlementaire, on pouvait espérer que pour eux, l'heure de l'Amnistie allait enfin sonner. Non seulement le gouvernement a cru devoir différer ce geste, mais de nouvelles mesures de répression se sont à nouveau abattues sur ce malheureux pays.

C'est ainsi qu'à Saigon, le 7 mai 1933, au cours d'un procès monstre, huit indigènes sont condamnés à mort, 19 aux travaux forcés à vie et 79 à un total de 970 années de prison.

Ces Annamites sont jugés dans des conditions telles de rapidité que, sur des chefs d'inculpation semblables, et reconnus tels par l'acte d'accusation même, les uns sont acquittés les autres condamnés à mort.

Par contre, le 12 juin 1933, la Cour Criminelle d'Hanoi acquitte des légionnaires convaincus d'avoir assassiné sauvagement des annamites innocents et reconnus tels : les inculpés affirment tous avoir tué par ordre, et se réfèrent notamment à une circulaire confidentielle n° 280 du résident supérieur Robin, ainsi qu'à des instructions prescrivant, faute de place dans les prisons, d'exécuter les prisonniers !

Les soussignés, estimant que trop de sang et de larmes ont déjà coulé sur la terre d'Indochine — les répressions suivant les révoltes, et les révoltes les répressions — considérant qu'il est déraisonnable que la même accusation justifie alternativement l'acquiescement et la condamnation à mort ; — réclament du Parlement et du Gouvernement de la République, pour tous les condamnés politiques indochinois, **UNE AMNISTIE TOTALE ET IMMEDIATE.**

Nom et Prénom	Profession	Adresse	Ville

ARCHIVES  
NATIONALES

Annexe E6-21. Carte postale du SRI en faveur des huit condamnés à mort de Saïgon (au recto, un extrait de l'appel de Romain Rolland), 1933. AN, F/7/13132.

**AMNISTIE aux 10.000  
emprisonnés indochinois!**



VIE SAUVE  
AUX  
8

**Le Radical-Socialiste  
SARRAUT**  
Ministre de "gauche"  
des Colonies qui veut  
envoyer nos frères anna-  
mites à la guillotine.



Condamnés à mort  
de Saïgon

Le Président de la République, **LEBRUN**  
affirmera-t-il sa complicité dans ces assassinats en les laissant exécuter.

1 fr.    **Secours Rouge International**    1 fr.

12, Avenue Mathurin-Moreau, Paris (19<sup>e</sup>)

55(d)

Editions du S.R.I., 12, Avenue Mathurin-Moreau, Paris (19<sup>e</sup>)

## CARTE POSTALE

*Correspondance* —      *Adresse* —

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Palais de l'Élysée

PARIS

Pour avoir participé à des manifestations paysannes en Cochinchine en 1930 et en 1931, 121 Annamites ont comparu le 2 Mai 1933, **après trois années de détention sans jugement**, devant la Cour Criminelle de Saïgon qui a prononcé le 5 Mai, le verdict suivant : **8 condamnations à mort — 18 au bague à perpétuité ; 900 années de travaux forcés à 30 Annamites.**

10.000 détenus se meurent dans les prisons d'Indochine, 1.500 Annamites déportés au bague de la Guyane, pour avoir lutté contre l'oppression de l'impérialisme français. " Nous réclamons pour eux l'amnistie. Elle est **leur droit** et **notre devoir** ".  
Romain ROLLAND, le 10 Mai 1933.

F17/13132/Alps M



Annexe E6-22. Préparation de la semaine de solidarité en faveur des victimes de la terreur en Indochine, 9-17 septembre 1933. Bulletin d'information, août 1933 et La Défense, 18 août 1933.

# BULLETIN D'INFORMATION

de la Section

Adresser  
la Correspondance



française du S.R.I.

12, av. Mathurin-Moreau  
Paris (XIX<sup>e</sup>)

Périodique mensuel  
Réservé aux militants du S.R.I.

Nouvelle série

AOÛT 1933

NUMÉRO 18

## Semaine de Solidarité

en faveur des victimes de la terreur Indo-Chine

### du 9 au 17 Septembre

Tous au travail!

Tous à l'action!

#### SOMMAIRE :

Pourquoi l'envoi d'une délégation ouvrière en Indo-Chine?  
Toutes les organisations révolutionnaires dans l'action.  
Réaliser l'action commune.  
Modèle de lettre à adresser aux organisations socialistes, de la ligue etc.  
Des manifestations.  
Des réunions publiques, des meetings.  
Des ordres du jour en masse.  
Des délégations dans les préfectures.  
Après des élus.  
Dans les muries.  
Action de presse.  
Nouvelles méthodes d'action.

Désignation de la délégation.  
100.000 francs pour cette délégation.  
Du 9 au 17 septembre.  
Cartes de solidarité.  
Timbres de solidarité.  
A domicile. — Dans la rue.  
Des subventions de partout.  
Des trones partout.  
1 heure de travail pour la Semaine.  
Les municipalités nous appuient.  
Recrutement — Recrutement.  
Commander de suite le matériel.  
Dès le 18 septembre.  
Dites-nous ce que vous faites.  
Du 9 au 17 septembre.

Militants  
Ouvriers et  
Paysans

dans vos sections  
dans vos coopératives  
dans vos syndicats

**PARTOUT**

Préparez la

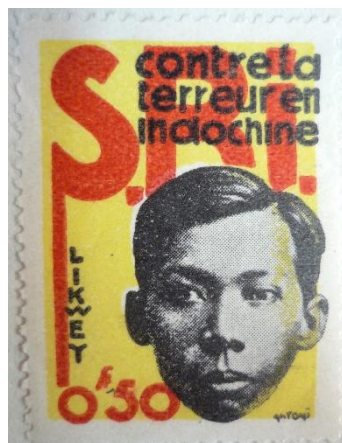
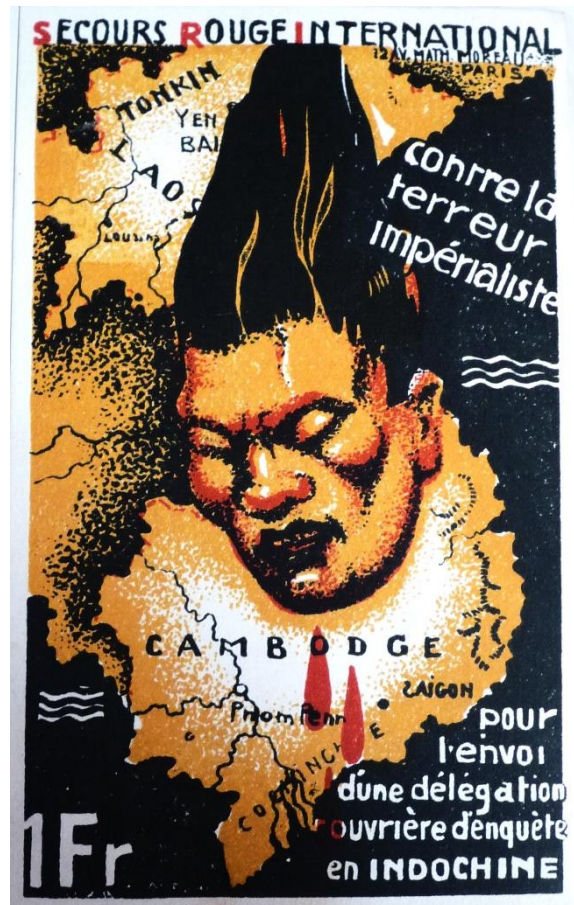
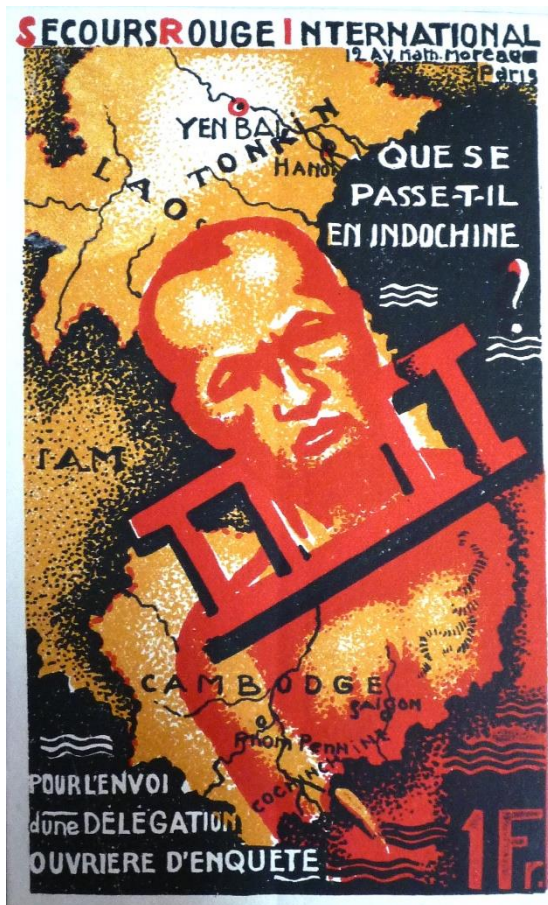
## SEMAINE DE SOLIDARITÉ

du 9 au 17 septembre

pour l'envoi d'une délégation  
ouvrière

### EN INDO-CHINE

Annexe E6-23. Cartes, timbre et insigne du SRI pour l'envoi d'une délégation en Indochine. ANOM, SLOTFOM III 132.





# La délégation ouvrière d'enquête part pour l'Indochine

Sur des milliers de kilomètres, par delà les mers, notre délégation apportera un réconfort moral immense au peuple indochinois écrasé par notre impérialisme.

Résultat du magnifique effort de notre campagne de septembre



faut encore parcourir; mais une constatation s'impose : cette action témoigne de la force de notre Section française du S. R. I. ; elle est à l'honneur de tous ses militants qui, après le dur labeur de l'usine et des champs, ont prouvé qu'ils étaient capables de comprendre et de réaliser les tâches de solidarité que la terreur impérialiste nous impose et que l'héroïsme des révolutionnaires indochinois exige de nous.



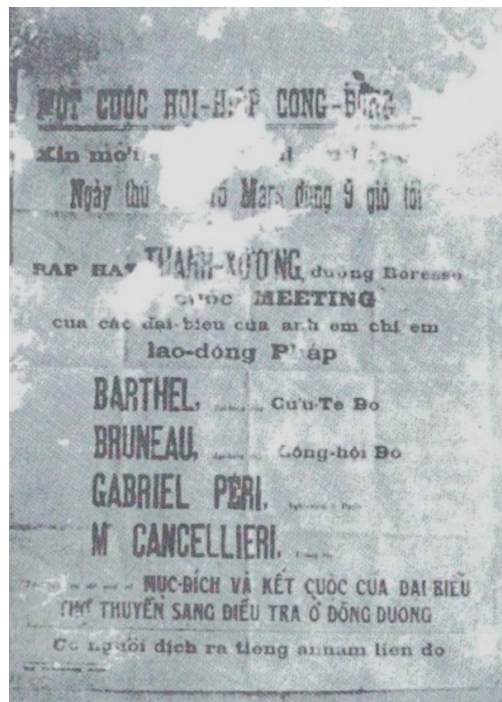
Cette délégation situe une des étapes de notre action. Elle constituera une date ineffaçable dans l'activité du S. R. I. parce qu'elle témoigne du développement de notre organisation, de sa marche en avant, de notre capacité à poursuivre nos actions avec encore plus d'efficacité que par le passé.

Cette délégation est bien une délégation du prolétariat français. D'abord, à cause du dévouement de tant de militants anonymes et des sacrifices de milliers de travailleurs qui, seuls, ont permis ce départ. Ensuite, par sa composition, puisque ses trois délégués : Barthel pour le S. R. I., Péri pour le Parti communiste, Bruneau pour la C. G. T. U. à qui se joindra M<sup>e</sup> Cancellieri, pour le Comité d'Amnistie et de Défense des Indochinois, représentent les trois seules organisations qui n'ont cessé d'agir et d'alerter le prolétariat pour la défense du peuple annamite.

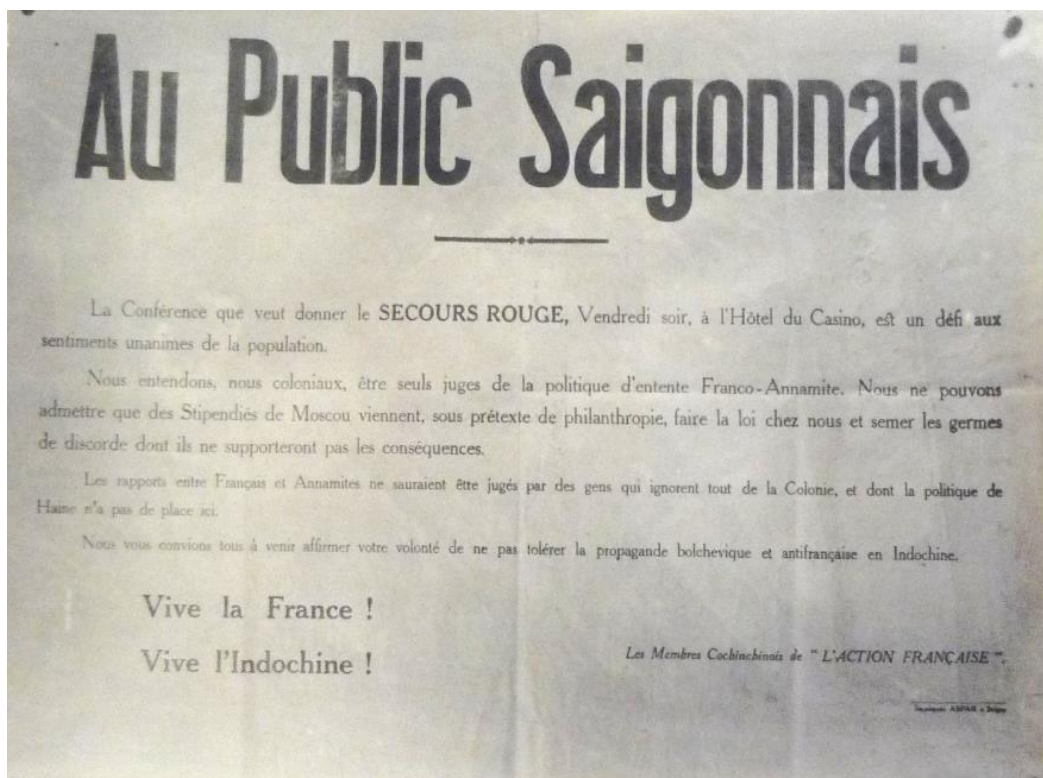


Et c'est avant tout parce qu'elle part sous la sauvegarde du proléta-

Annexe E6-25. Affiche en vietnamien annonçant une réunion de la délégation en Indochine. Reproduite dans Jean Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, Paris, Seuil, 1993, p. 111.



Annexe E6-26. Affiche de l'Action française contre une réunion du SRI, 1934. ANOM, SLOTFOM III 132.





511 **Secours Rouge International - 8<sup>m</sup>e Union Régionale du Syndicat Unitaire**

---

# RETOUR D'INDO-CHINE !

Grand compte-rendu de la délégation ouvrière en Indo-Chine  
sur la MISERE et la TERREUR que fait régner l'impérialisme français.  
Pour le soutien des peuples coloniaux,  
Pour la libération des 10.000 Indochinois emprisonnés,  
Pour l'évacuation des colonies.

**ASSISTEZ EN MASSE AU :**

## GRAND MEETING

qui aura lieu le **JEUDI 12 AVRIL** à 18 heures au  
**PALACE - CINEMA - S<sup>t</sup>-LAZARE** : Rue Hoche

**ORATEURS :**

<b>BARTEL</b> S. R. I.	<b>Gabriel PÉRI</b> Député Communiste	<b>BRUNO</b> C. G. T. U.
---------------------------	--	-----------------------------

**Tous trois Membres de la Délégation**

Imp. REDON, 1, Centre de Valenciennes Participation aux frais : 0.50 centimes

DEPOT LEGAL  
CHARENTE  
Secours Rouge International (12, Avenue Moreau - Paris 19<sup>e</sup>)  
N<sup>o</sup> 18

# RETOUR D'INDOCHINE

La délégation ouvrière mandatée par le "Secours Rouge" et la "C. G. T. U." vient de passer 30 jours en Indochine.

## ELLE DIRA LA VÉRITÉ

20 millions d'hommes dans la détresse, 10.000 emprisonnés, des assassinats multiples, une effroyable terreur.

## SOUS LE JOUG DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Les oppresseurs d'Indochine sont les mêmes qui, en France au cours de ces derniers mois, ont fait tuer dans la rue par leur police criminelle et ses hordes fascistes 16 travailleurs antifascistes.

*Ils préparent en France un Régime semblable à celui d'Allemagne où règne la peste brune d'Hitler, qui menace le grand militant THAELMAN.*

Dans la lutte contre les oppresseurs, tous les travailleurs du monde sont solidaires - **UNISSONS-NOUS.**

**Pour l'Amnistie et contre la terreur en Indochine.  
Contre le Gouvernement des Décrets-Lois.  
Pour la Libération de THAELMAN et l'écrasement du Fascisme.**

ASSISTEZ EN **GRAND MEETING**  
MASSE AU

Qui aura lieu le Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 1934 à 21 h.  
Salle **ANDRLIK** Rue Jean-Jaurès

ORATEUR: **BARTHEL**  
(Secrétaire du S. R. I. délégué en Indochine)  
Participation aux frais: 1 Franc.

---

**N'OUBLIEZ PAS ! (LA DÉFENSE) ORGANE DU S. R. I.  
ADHÉREZ AU SECOURS ROUGE**

COGNAC - IMP. L. DERRÈS, L. R. JOUBERT

Rec. 83 R. 2666. 4. 2357-16463



Annexe E6-29. Brochure de Jean Chaintron, éditée par le SRI au retour de la délégation en Indochine, 1934. BMP/Pandor.





## E7. La campagne pour Sacco et Vanzetti

Annexe E7-1. Affiche du Comité d'action (CGTU, Syndicats autonomes, SRI) pour un meeting à Marseille, 1926. AD13, 8Fi 593 2.

**C. G. T. U. - SYNDICATS AUTONOMES - S. R. I.**

---

# **AU SECOURS**

# **SAUVONS SACCO ET VANZETTI**

---

Depuis cinq années s'est ouvert aux Etats-Unis le procès de **SACCO-VANZETTI**.  
Voilà soixante mois que ces deux martyrs, innocents du crime dont on les accuse, sont dans les bagnes. La classe ouvrière internationale aurait pu croire que devant la réprobation universelle ces deux hommes seraient rendus à la liberté.

**IL N'EN EST RIEN !**

Le capitalisme américain qui apeuré par les grandioses manifestations du prolétariat mondial, avait cru bon d'apaiser la colère des travailleurs, par la promesse d'une révision du procès, vient par la voix de sa "cour suprême" de rejeter cette révision le "**NON**" de la dite cour refusant un nouveau procès à **SACCO-VANZETTI** est un défit au prolétariat mondial.

**IL SE DOIT DE LE RELEVER !!**

Il ne faut pas que les efforts accomplis jusqu'à ce jour pour sauver nos deux camarades restent sans effets.

Il ne faut pas que la classe ouvrière oublie que l'affaire **SACCO-VANZETTI** est un épisode de la lutte des classes et que l'assassinat de nos deux camarades amènera de la part du capitalisme mondial une recrudescence de son oppression. Il nous faut donc nous dresser à nouveau avec une énergie accrue pour que le crime ne s'accomplisse pas et que justice soit faite en leur rendant leur liberté.

Nous sommes certains que les déchirants appels que nous lançent encore de leurs geôles **SACCO-VANZETTI** trouveront un écho chez les travailleurs et qu'ils assisteront tous au

# **GRAND MEETING**

qui aura lieu à la

## **BOURSE DU TRAVAIL, Salle Ferrer**

**le Dimanche 30 Mai, à 9 h. 30 du matin**

ou prendront la parole les camarades

# **GIRAUD - TOTI - MAYOUX - BONNET**

du Secours Rouge International de la C. G. T. U.

**LE COMITÉ D'ACTION.**

---

Imprimerie COSTES et SAUQUET, 10, Avenue Camille-Pelletan. - Marseille

*Annexe E7-2. Marcel Cordier, à la tribune d'un meeting au Cirque de Paris le 26 juillet 1926, fait adopter un ordre du jour du SRI en faveur de Sacco et Vanzetti. Agence Rol/BNF (Gallica).*



*Annexe E7-3. Manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti au Bois de Vincennes, 7 août 1927. En arrière-plan, on aperçoit le cortège du SRI. Agence Rol/BNF (Gallica).*



Annexe E7-4. Manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti au Bois de Vincennes, 7 août 1927. En arrière-plan, on aperçoit le cortège du SRI. Agence Rol/BNF (Gallica).



Annexe E7-5. La délégation communiste (conduite par le député Alexandre Piquemal et Marcel Cordier du SRI) quittant l'ambassade des États-Unis, le 22 août 1927. Agence Rol/BNF (Gallica).



*Annexe E7-6. Appel du Comité exécutif international du SRI pour sauver Sacco et Vanzetti, août 1927.*

**Sauvez Sacco et Vanzetti !<sup>1</sup>**

**À tous les travailleurs et intellectuels, à tous les honnêtes gens de l'humanité**

Nous nous adressons à vous dans ce dernier moment décisif.

Votre puissante protestation a fait reculer pour un moment les bourreaux de Sacco et Vanzetti devant l'assassinat abominable.

Mais les bourreaux n'ont pas renoncé à leurs desseins.

Ils ne laissent pas échapper de leurs poings de fer les victimes.

Ils les exposent aux tortures les plus cruelles qu'on ait jamais vues.

L'exécution n'a été remise de quelques jours que pour échapper à la pression de la puissante campagne et pour diminuer la vague croissante de protestation.

À cette provocation cruelle et cynique des millions des masses laborieuses, il faut répondre par une protestation plus vigoureuse encore.

Avec une force renouvelée et par tous les moyens, exigez la libération immédiate des deux martyrs de la classe ouvrière.

Que la protestation menaçante fasse trembler la main des bourreaux !

Mettez un terme au défi cynique fait aux masses laborieuses.

Libérez les condamnés innocents !

Agissez !

---

<sup>1</sup> « Sauvez Sacco et Vanzetti », *La Correspondance internationale*, 20 août 1927.



*Annexe E7-7. Appel de la section française du SRI après l'exécution de Sacco et Vanzetti, août 1927.*

**Pour venger Sacco et Vanzetti !<sup>1</sup>**

**Aux travailleurs de tous les pays !**

Sacco et Vanzetti viennent d'être exécutés : ils sont morts victimes du capitalisme américain. Leur mémoire crie vengeance.

L'action du prolétariat tout entier, ses protestations, sa colère n'auront pas été entendues par les bourreaux yankees.

Rien n'a pu empêcher cette bourgeoisie de commettre le crime le plus odieux, véritable geste de classe possédante défiant le prolétariat international, le bafouant dans ce qu'il a de plus cher : la solidarité.

Passant par-dessus la protestation universelle, se moquant des appels à la justice et à l'humanité, le gouvernement des États-Unis n'a pas reculé ; il a assassiné nos deux camarades.

Malgré leur innocence, et en dépit de tous les témoignages, la force est restée aux rois du dollar et de l'industrie avec la complicité de tous les États bourgeois, mettant police et magistrature à leur service.

Sacco et Vanzetti avaient commis le crime d'être des ouvriers, des militants qui, infatigables, s'étaient dévoués à la cause du prolétariat.

En les assassinant, la bourgeoisie américaine a donné l'exemple à tout le capitalisme international ; c'est la permission pour toutes les bourgeoisies d'emprisonner, de torturer, d'assassiner les militants ouvriers.

En luttant pour Sacco et Vanzetti, le Secours rouge avait engagé une bataille contre toute la répression internationale ; nous n'avons jamais séparé les deux martyrs des milliers de victimes qui, à travers le monde, sont torturées dans les geôles du capitalisme.

Sur le nom de ces victimes, des millions de travailleurs se sont dressés, manifestations de rues, meetings, grèves de protestation, tout a été mis en œuvre par les organisations de classe du prolétariat.

La classe ouvrière a montré sa force, impuissante cette fois, mais dont l'action ne doit pas se ralentir en faveur de tous ceux qu'il reste à libérer.

Sacco et Vanzetti sont morts, ils sont le symbole de la répression capitaliste. Pour les venger, il faut continuer la lutte pour tous les autres.

Pour Boris Stefanov, aux mains des boyards roumains, pour Vouïovitch, torturé dans les prisons serbes, pour Rakosi, au cachot depuis plus de trois ans.

En Italie, ce sont les déportés et toutes les victimes du régime mussolinien qu'il nous faut libérer. Dans les Balkans, la terreur blanche, qui a déjà fait des milliers de victimes, creuse journellement des vides dans les rangs des ouvriers et des paysans.

Ce sont des milliers de prisonniers en Pologne, les dernières victimes des émeutes de Vienne, tous ceux qui sont tombés entre les griffes des bourreaux des États baltiques.

---

<sup>1</sup> « Pour venger Sacco et Vanzetti ! », *La Correspondance internationale*, 24 août 1927.

Il faut agir et agir vite pour les révolutionnaires chinois que les armées au service du capitalisme international exécutent sans arrêt.

Partout, la répression la plus féroce sévit dans le but d'arrêter le mouvement d'émancipation du prolétariat toujours plus puissant.

Enfin, il faut arracher toutes les victimes de notre propre bourgeoisie : Ben Lekhal que l'on assassine petit à petit dans le désert, les militants ouvriers de Syrie, de Tunisie et d'Algérie que l'on déporte, emprisonne ou bannit pour leur action de classe.

Nous devons sortir de prison les militants de la dernière affaire dite d'espionnage, condamnés à des années de prison par un arrêt infâme ; les dirigeants de toutes les organisations révolutionnaires que l'on a emprisonnés pour arrêter l'action de ces organisations en les privant de leurs chefs.

Il y a les centaines de militants frappés pour leur action antimilitariste, jeunes soldats et marins, réservistes luttant contre les périodes ; ouvriers et ouvrières s'opposant aux expéditions coloniales, frappés par la prison et par les amendes.

Contre toute cette répression, contre ces tortures, pour venger Sacco et Vanzetti, les travailleurs, sans distinction de tendances, doivent poursuivre la lutte et réaliser l'unité de classe dans la solidarité.

Rejoignez les rangs du Secours rouge international, montrez votre force aux bourreaux, ne leur permettez plus de poursuivre leur œuvre, exigez l'amnistie intégrale.

Vivent les victimes du capitalisme international !

Vive l'unité mondiale du prolétariat !

Vive le Secours rouge international !



Annexe E7-9. Carte postale du SRI pour Sacco et Vanzetti, 1927. AN, F/7/13109.





## E8. La solidarité avec les antifascistes allemands

Annexe E8-1. Brochure du SRI sur l'incendie du Reichstag, 1933. SPF/Gallica.



Annexe E8-2. Carte postale du SRI avec les portraits de Thaelmann, Torgler, Dimitrov, Tanev et Popov, 1933.

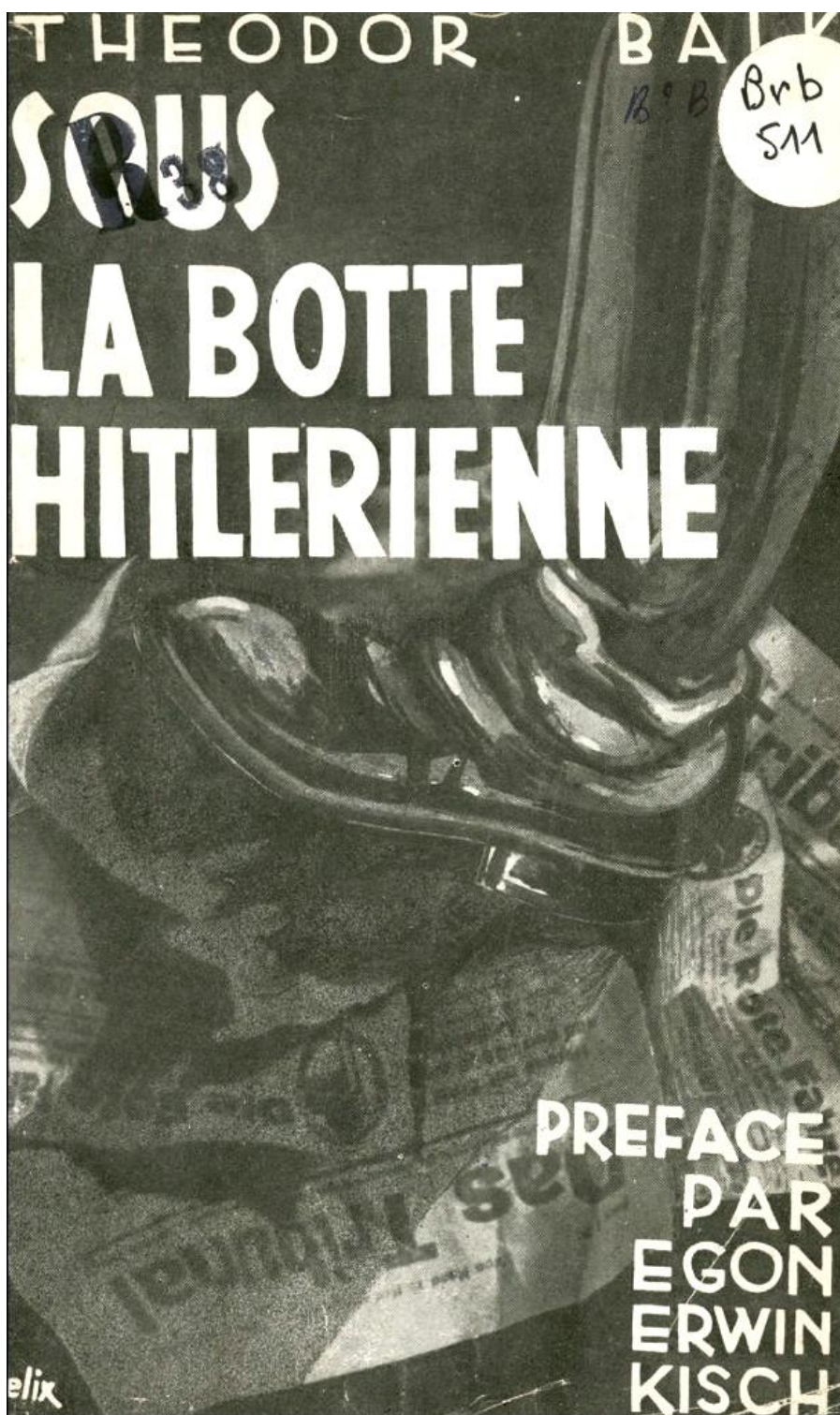


Annexe E8-3. La Défense, 12 mai 1933.



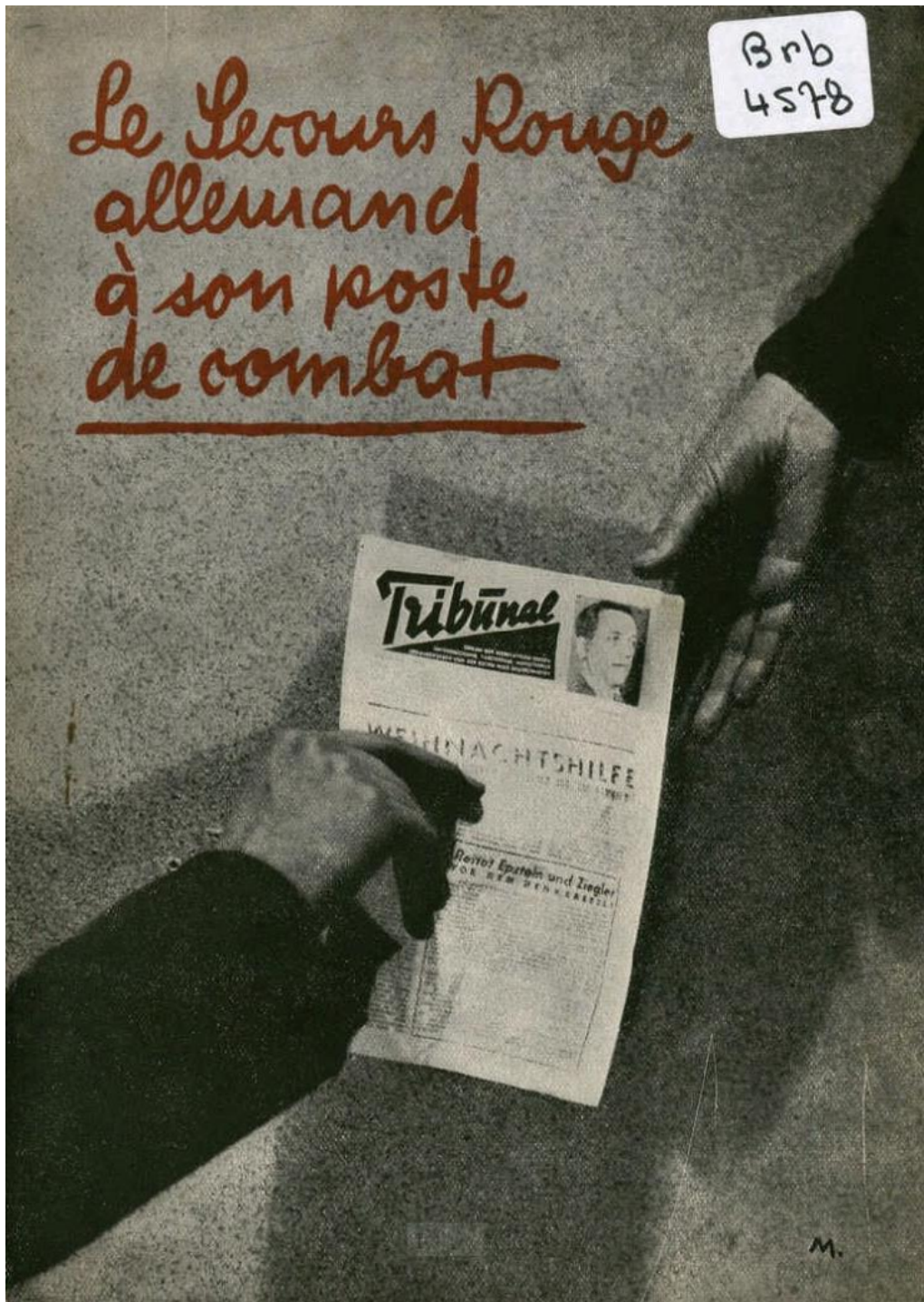


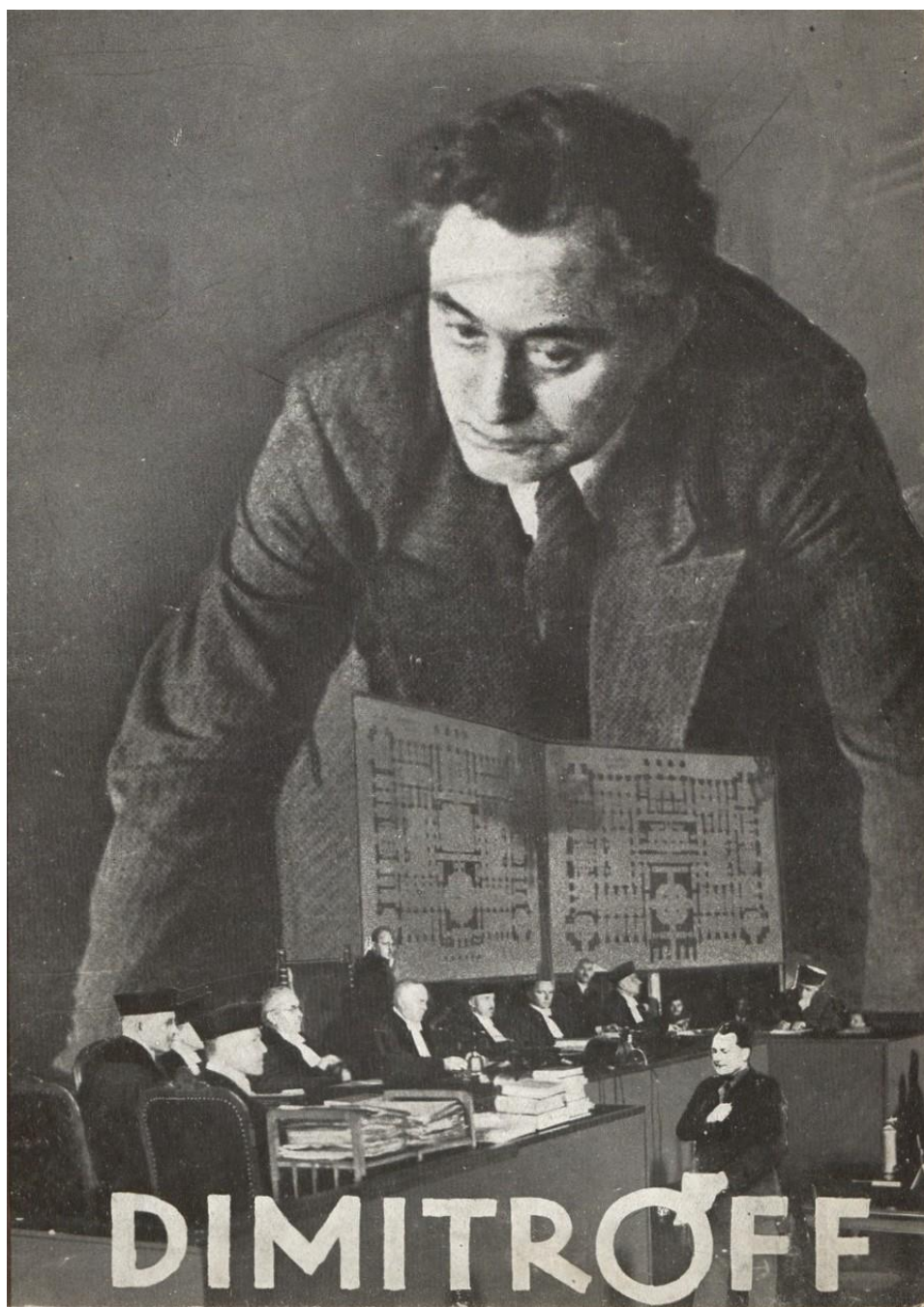
Annexe E8-4. Brochure du SRI sur le bilan des premiers mois sous Hitler, 1933. BMP/Pandor.





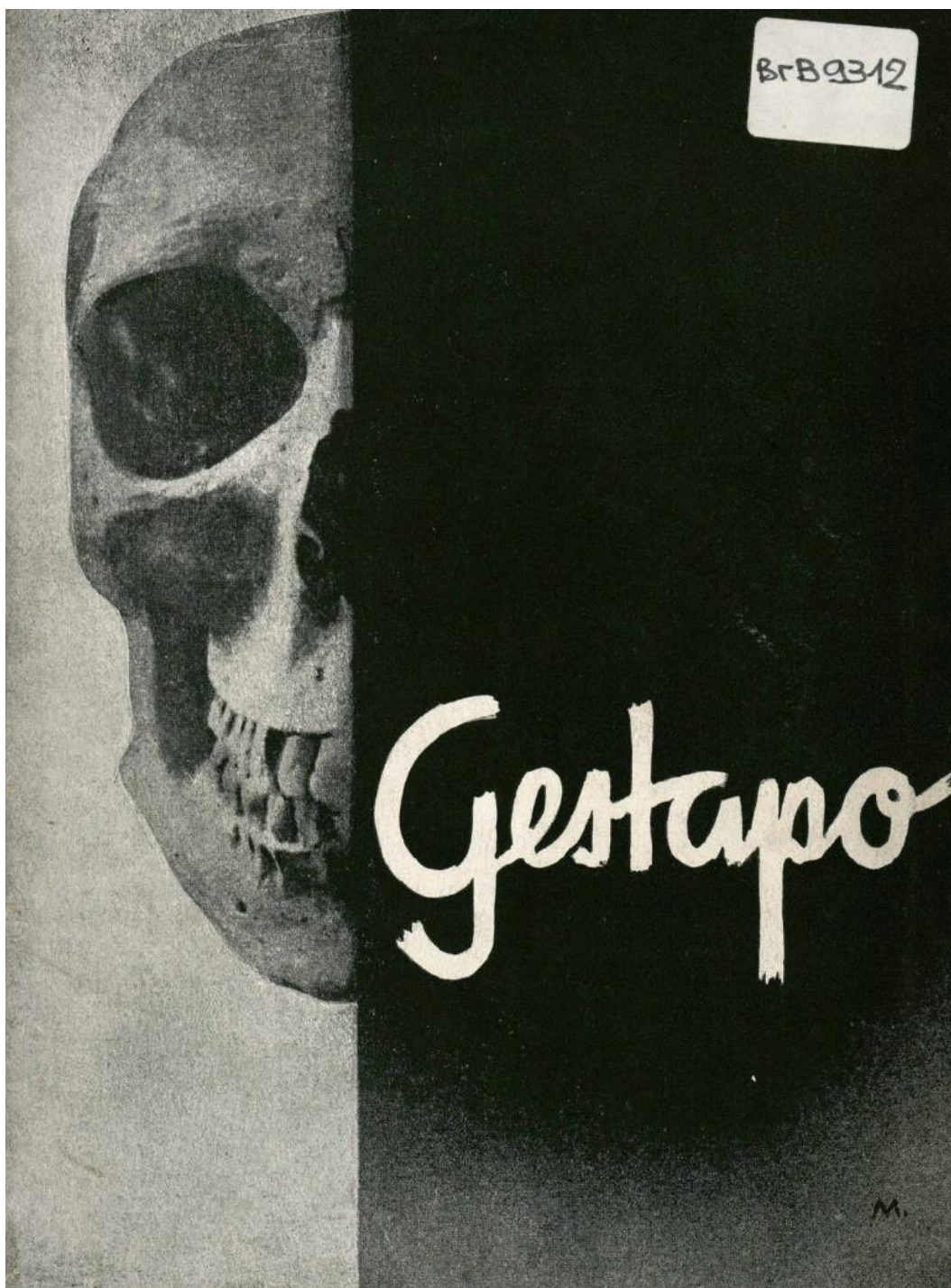
Annexe E8-5. Brochure sur le Secours rouge d'Allemagne, 1934. BMP/Pandor.



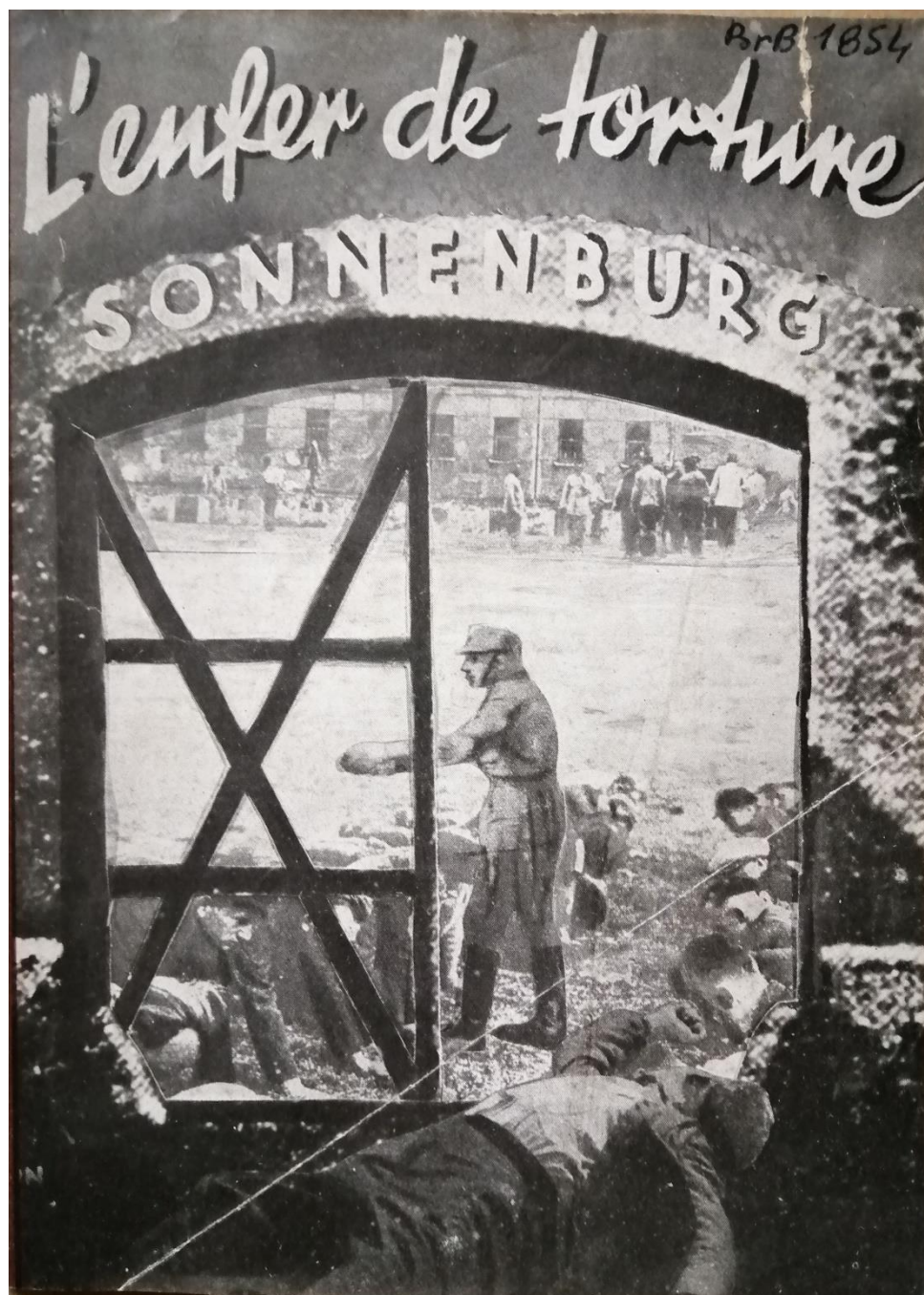




*Annexe E8-7. Brochure du SRI sur la Gestapo, 1934. BMP/Pandor.*

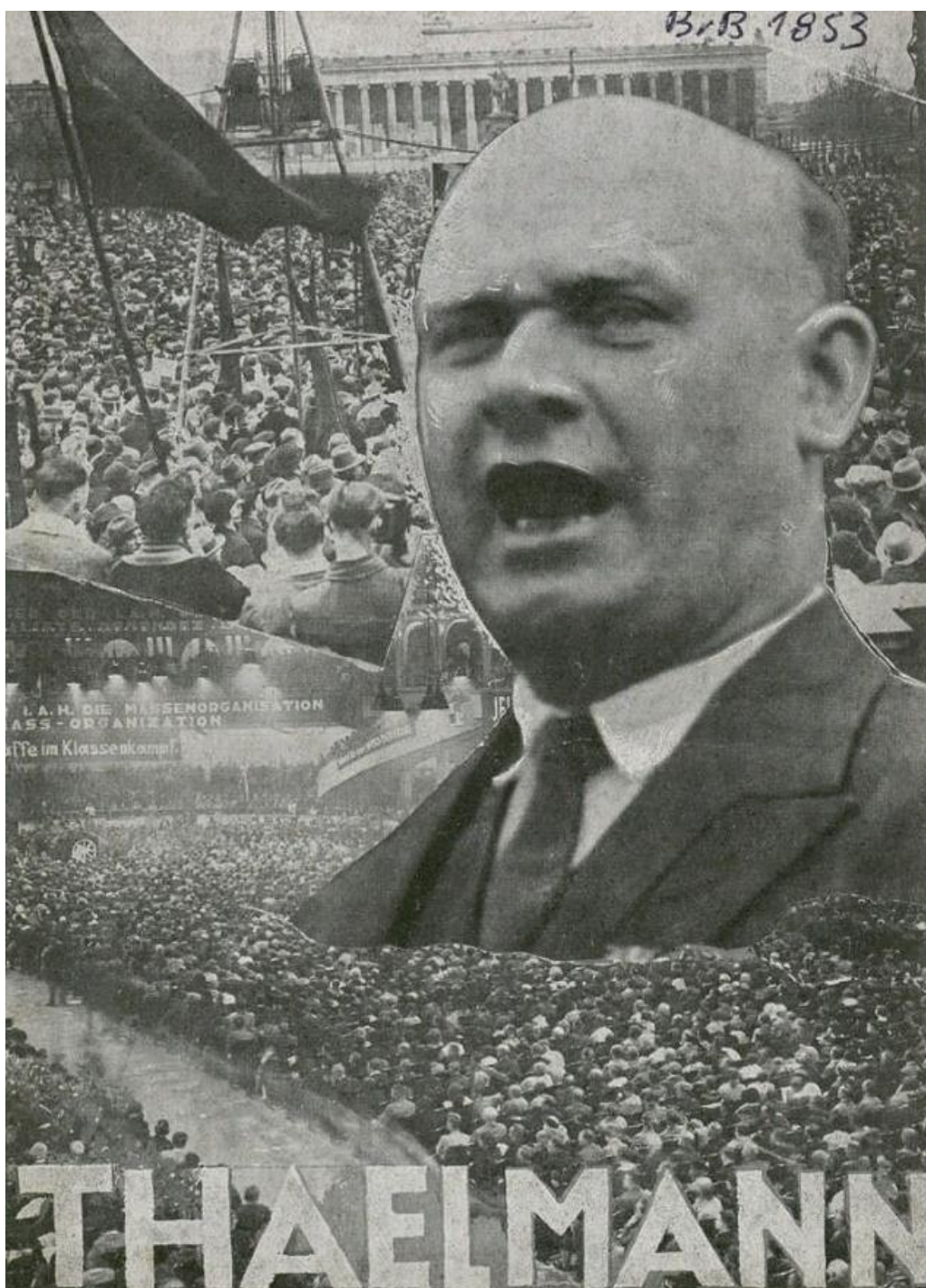


Annexe E8-8. Brochure du SRI sur le camp de concentration de Sonnenburg, 1934. Archives du PCF/BMP.

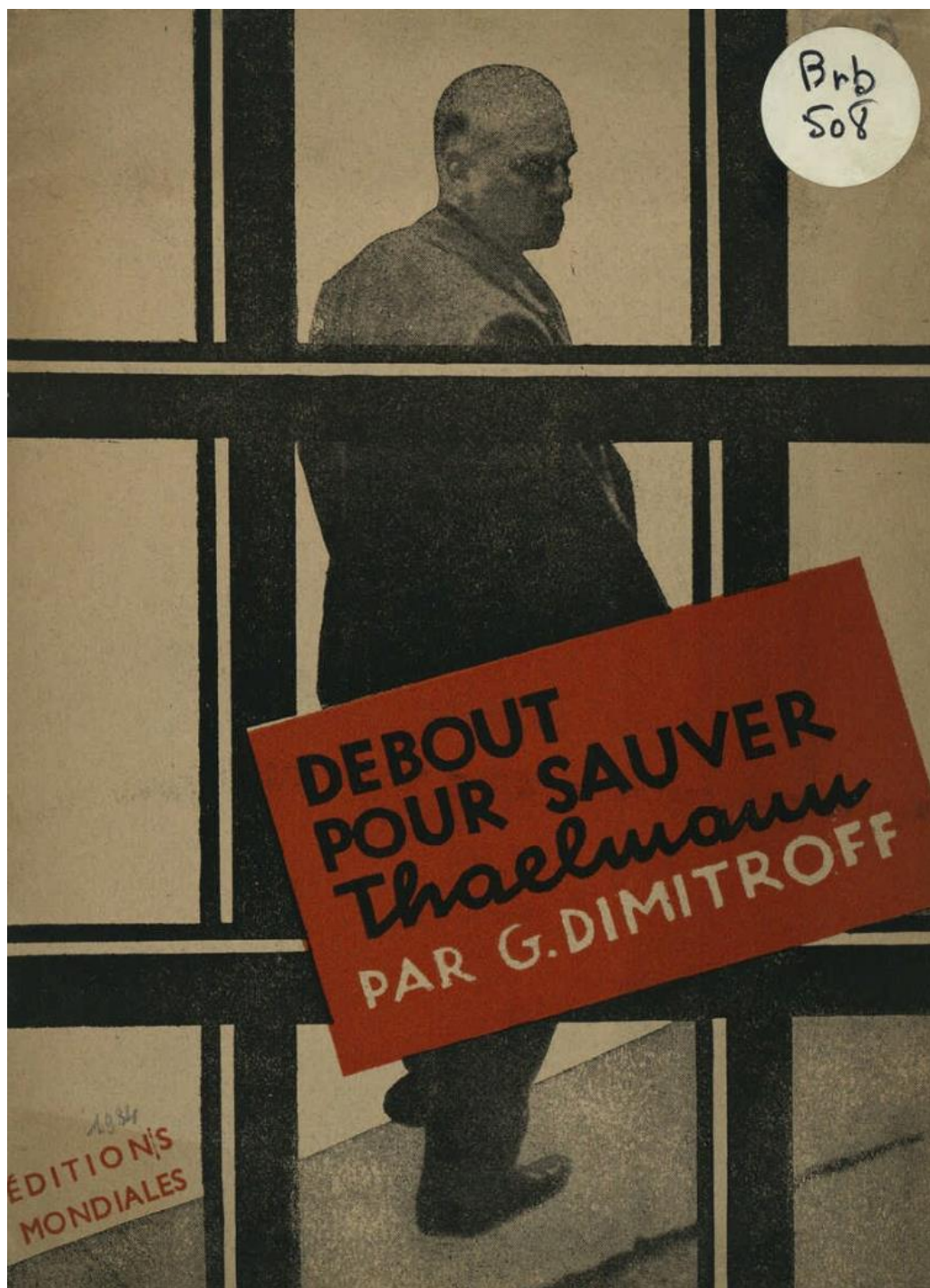




Annexe E8-9. Brochure du SRI sur Ernst Thaelmann, 1934. BMP/Pandor.

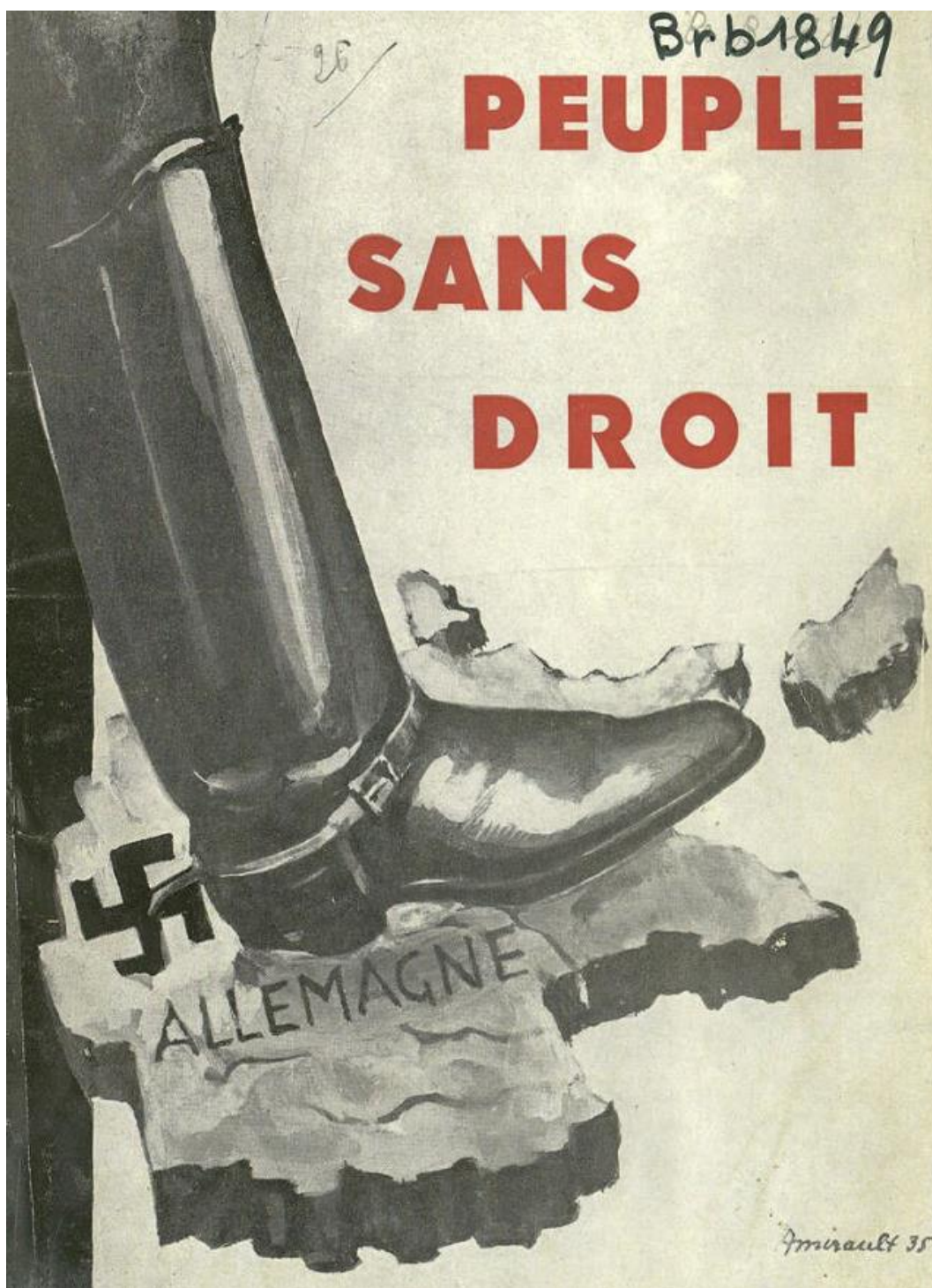


Annexe E8-10. Brochure de Dimitrov pour le Comité pour la libération de Thaelmann et de tous les antifascistes emprisonnés, 1934. BMP/Pandor.





Annexe E8-11. Brochure du SRI sur l'Allemagne nazie, 1935. BMP/Pandor.





Annexe E8-12. Brochure du SRI sur les antifascistes allemands exécutés, 1935. BMP/Pandor.



Annexe E8-13. Brochure de Bruno Frei pour le SRI, sur la situation en Allemagne, 1936. BMP/Pandor.



# Sources

## Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)

Remarque : le partenariat mené par les Archives nationales avec la MSH de Dijon, dans le cadre de l'ANR Paprik@2F, a permis de numériser et de mettre en ligne un grand nombre de documents (affiches, tracts, papillons...) du Secours rouge saisis par la police, dispersés dans la série F/7 et dans le « fonds de Moscou »<sup>1</sup>.

### Série F/7 : Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté nationale

F/7/13171, Circulaire n°9 du SRI, 15 janvier 1930.

F/7/13483 : Suisse. Rapport sur le "Secours rouge international" à Genève. Juillet 1926.

F/7/13514, dossier n°1 : Comité international de Secours, emprunt pour la Russie. 1921.

F/7/13514, dossier n°2 : Secours rouge international (SRI). 1926.

F/7/13514, dossiers n°3-4 : Secours rouge international (SRI). 1927.

F/7/13514, dossier n°5 : Secours rouge international (SRI). 1928.

F/7/13514, dossier n°6 : Secours rouge international (SRI). 1929.

F/7/13515 : Secours rouge international (SRI). 1930.

F/7/13516 : Secours rouge international (SRI). 1931.

F/7/13517 : Secours rouge international (SRI). 1932.

F/7/14612 : Direction du Contrôle et de la Comptabilité. Appels à la générosité publique (ventes d'insigne quêtes, etc...). 1931 à 1939.

F/7/14795, dossier n°C. 75/61 : souscription en faveur du Secours rouge international pour l'achat d'armes et de munitions à l'issue d'une séance de la "Ligue de défense de la race nègre" à Paris. 1927.

F/7/14795, dossier n° 924490 : Propagande communiste en Syrie. 1936.

F/7/14795, dossier sans numéro : Joseph Ducroux. 1925-1933.

F/7/14795, dossier sans numéro : Rudolf Deutschmann. 1931.

F/7/14795, dossier sans numéro : Secours rouge international. 1928-1935.

F/7/14885 : Secours populaire de France. 1942.

---

<sup>1</sup> Archives nationales, Répertoire méthodique *Surveillance du Parti communiste français par la direction de la Sûreté nationale du ministère de l'Intérieur sous la III<sup>e</sup> République*, 2016 [en ligne : [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran\\_IR\\_050130](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_050130)].

**F/60 : Service législatif, courrier, documentation, Troisième République, CFLN, GPRF, Quatrième République, Afrique du Nord (1935-1947)**

F/60/492 : Contrôle des étrangers. Requête du Secours rouge international et du Secours rouge de France concernant la situation des étrangers. Centre de liaison des Comités pour le statut des Immigrés. 1936-1939.

**Direction de la Sûreté nationale, « Fonds de Moscou »**

19940437/59, dossier n°5409 : Dossier de surveillance d'Arturio Cappa, dit « Ariel ». 1922-1938.

19940495/38, dossier n°885 : Demande de dissolution de la Ligue anti-impérialiste et du Secours rouge international. 1935.

19940500/181, dossier n°3146/1-2 : Propagande communiste auprès des Nord-Africains résidant en métropole. 1930-1939.

19940500/181, dossier n°3147 : Notes générales sur les organisations communistes, dont le Secours rouge international. 1930-1936.

19940500/181, dossier n°3148/2 : Notes sur les fêtes champêtres. 1933.

20010216/3, dossier n°60 : Propagande communiste dans la marine. 1934-1939.

20010216/10 : Secours populaire de France. 1934-1939.

20010216/11, dossier n°161 : Secours rouge international. 1935-1937.

20010216/11, dossier n°170 : Secours rouge international. 1935-1937.

20010216/11, dossier n°177 : Secours populaire de France. 1937-1938.

20010216/12, dossier n°198 : Dissolution du Secours populaire de France. 1939.

20010216/22, dossier n°487 : Préparation du 14 juillet 1933 par le SRI. 1933.

20010216/26, dossier n°610 : Liste de militants communistes de Seine-et-Oise adhérents au SRI. 1928.

20010216/35, dossier n°871 : Rapports du Gouvernement général en Algérie. 1936-1938.

20010216/35, dossier n°884 : Section centrale coloniale du Parti communiste. 1930-1936.

20010216/35, dossier n°885 : Le Secours rouge international dans les colonies. 1931-1932.

20010216/36, dossier n°887 : Notes générales sur l'activité communiste dans les colonies. 1934-1938.

20010216/36, dossier n°903 : Surveillance des militants communistes étrangers. 1925-1928.

20010216/36, dossier n°924 : Secours populaire polonais. 1939.

20010216/47, dossier n°1257 : Chants révolutionnaires. 1930-1931.

## **Série BB/18 : Ministère de la Justice. Correspondance générale de la division criminelle**

BB/18/2848, dossier 11 A 31/22/214 : Poursuites contre Auguste Gillot. 1931-1932.

*Dossiers non consultés car non communicables (en raison de l'état des documents) :*

BB/18/2919, dossier 53 A 34/22 : Poursuites pour homicide involontaire contre un gardien de la paix à la suite de la manifestation communiste du 26 février 1934 à Paris. Nombreuses interventions de comités locaux du Secours rouge international concernant cette affaire. 1934-1936.

BB/18/6419, dossier 51 BL 1181 : Interventions du Secours populaire de France, du Secours rouge international et de F. Gouin, député des Bouches-du-Rhône, en faveur d'un Italien qui a tiré dans un bar de Marseille sur des marins italiens dont l'un portait un insigne fasciste. 1936-1939.

## **Série BB/30 : Ministère de la Justice**

BB/30/1610-1611 : Pétitions du Secours rouge international.

## **Archives nationales du monde du travail (Roubaix)**

1998 20 : Fonds du Secours populaire français, déposé par l'association. 1930-1999.

2001 21 : Photographies de la campagne Paul Roussenq menée par la section française du SRI. 1933.

## **Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence)**

SLOTFOM I 3A : Propagande et agitation communiste dans les colonies. Secours rouge international. Secours populaire de France et des colonies. 1932-1934.

SLOTFOM I 3B : Parti communiste sénégalais. Carte postale du SRI. 1935.

SLOTFOM III 5 : Livret « Le véritable guide de l'Exposition coloniale ». 1931.

SLOTFOM III 7 : Propagande communiste dans les milieux indochinois de la métropole. 1929-1935.

SLOTFOM III 12 : Pétition adressée au ministre des Colonies en faveur des condamnés à mort et des militants politiques indochinois. Sans date.

SLOTFOM III 29 : Manifestations communistes du 1<sup>er</sup> août 1931. Meetings et conférences contre les événements de Yen-Bay en Indochine. 1927-1931.



SLOTFOM III 30 : Commission ouvrière d'enquête. Secours rouge international. Tracts et brochures. Congrès, meetings, réunions. Protestations contre la répression dans les colonies. 1929-1936.

SLOTFOM III 31 : CGTU. Adhésions au Parti communiste. Propagande communiste auprès des indigènes des colonies françaises. École coloniale communiste. Fédération des Jeunesses communistes. 1929-1934.

SLOTFOM III 43 : Amnistie en faveur des condamnés politiques indochinois. Campagne menée par le Secours rouge. Comité pour l'amnistie constitué sous les auspices de la Ligue anti-impérialiste. Association pour la défense et l'émancipation des peuples colonisés. Congrès antifasciste de mai 1934. Commission pour la défense du peuple éthiopien. Semaine de solidarité Indochine. 1933-1936.

SLOTFOM III 47 : Secours rouge international. 1934-1935.

SLOTFOM III 50 : 8<sup>e</sup> congrès mondial du SOI. 1931.

SLOTFOM III 73 : Comité international pour la défense du peuple éthiopien. Ligue anti-impérialiste. Secours rouge international : semaine internationale, *La Défense*, Commission coloniale, congrès national. 1934-1935.

SLOTFOM III 78 : Madagascar (1932). Conférence nationale du SPF (1937). Ligue anti-impérialiste (1933). SRI (1932-1934). 1932-1937.

SLOTFOM III 104 : Congrès national du Secours populaire de France. 1938.

SLOTFOM III 109 : Secours rouge international, section de Madagascar. 1924-1938.

SLOTFOM III 120-121 : Indochine. Pétitions, tracts, timbres, cartes (1930-1934). SRI, bulletin colonial, bulletin d'information (1932-1935). 1930-1935.

SLOTFOM III 127 : Congrès ouvrier européen antifasciste. 1933.

SLOTFOM III 129 : Affaire de la rue Barbier à Saïgon. 1930.

SLOTFOM III 132 : Délégation ouvrière d'enquête en Indochine. 1933-1934.

SLOTFOM III 133 : Propagande communiste auprès des indigènes des colonies. Relations entre le PCF ou ses filiales et les Annamites ou leurs associations. Protestations du PC contre la répression en Indochine. 1929-1932.

SLOTFOM V 9 : *La Solidarité prolétarienne*, bulletin du SOI. 1929.

SLOTFOM V 13 : Tracts indochinois. Congrès d'Amsterdam. 1931-1932.

SLOTFOM V 25-26 : Bulletin mensuel du SOI. 1930.

FR ANOM 0009Fi79 : Affiche du SRI, « Civilisation d'assassins. Arrachons à la mort les 52 révolutionnaires de Yen Bay ». 1930.

## Archives départementales

### Archives départementales des Bouches-du-Rhône

- 4 M 598 : Police administrative, journées nationales et quêtes. Secours populaire de France. Comité d'entraide au peuple espagnol. Réfugiés d'Espagne. 1938-1939.
- 4 M 2429 : Communistes italiens, surveillance, dossiers d'enquêtes. 1919-1925.
- 4 M 2430 : Communistes italiens, surveillance, dossiers d'enquêtes. 1926-1930.
- 4 M 2431 : Communistes italiens, surveillance, dossiers d'enquêtes. 1931-1938.
- 4 M 2432 : Communistes italiens, surveillance, dossiers d'enquêtes. 1939.
- 76 W 192 : Dissolution du PCF et de ses organisations affiliées. 1939-1942.
- 8 Fi 294 8 : Affiche « À bas les manifestations cléricales » à l'initiative des travailleurs sans dieu, 4e section SFIO, 1er rayon PC, 4e section SRI. Sans date.
- 8 Fi 578 13 : Affiche sur la Commune de Paris, SRI. 1925.
- 8 Fi 585 3 : Affiche comité de défense des marins emprisonnés, SRI. 1926.
- 8 Fi 593 2 : Affiche « Sauvons Sacco et Vanzetti », CGTU, Syndicats autonomes, SRI. 1926.
- 8 Fi 604 2 : Affiche meeting au secours des marins de Calvi, SRI. 1928
- 8 Fi 607 7 : Affiche meeting « Alerte » (Baroux, Coutheillas, Feei-Pisani). 1928.
- 8 Fi 617 3 : Affiche « À bas la répression », SRI. 1930.
- 8 Fi 617 5 : Affiche « Face à la répression », SRI. 1930.
- 8 Fi 625 3 : Affiche sur la répression à Madagascar, SRI. 1933.
- 8 Fi 625 5 : Affiche, Paul Roussenq, SRI. 1933.
- 8 Fi 625 9 : Affiche, « Au secours, à l'aide ! », SRI. 1933.
- 8 Fi 632 2 : Affiche meeting retour d'Indochine, SRI et 8e Union régionale unitaire. 1934.
- 8 Fi 635 3 : Affiche « Rassemblement face au fascisme », appel unitaire. 1934.
- 8 Fi 644 10 : Affiche « A l'aide ! », SRI. 1935.
- 8 Fi 644 3 : Affiche « En rade de Saïgon, Arrestation arbitraire », SRI. 1935.
- 8 Fi 662 3 : Affiche « Pour le retrait des poursuites contre la condamnation scandaleuse d'Andrelani », Syndicat des ports et docks, SRI, LDH. 1936.
- 8 Fi 675 7 : Affiche « Au secours de l'Espagne républicaine », Commission de solidarité du rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol. 1937.
- 8 Fi 686 2 : Affiche « C'est une honte ! », SPF. 1938.
- 8 Fi 702 7 : Affiche « Amnistie », UD des syndicats ouvriers, SPF. 1938.



### **Archives départementales de la Côte d'Or**

41 M 246 : Affaires Sacco et Vanzetti. 1927.

41 M 250 : Surveillance des jeunesses communistes. Réunions. 1927-1928.

41 M 252 : Surveillance des jeunesses communistes. Presse, affiches, cartes. 1924-1928.

41 M 253 : Secours rouge international. 1925-1933.

### **Archives départementales de la Dordogne**

11 FI 19 : Affiche du Secours populaire de France. 1937.

11 FI 21 : Affiche de la Commission de solidarité du Rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol. 1938.

### **Archives départementales du Doubs**

5224 H 116 : Morteau. Secours populaire de France. 1944-1945

### **Archives départementales de la Haute-Garonne**

1 M 668 : Secours Rouge International. Secours Ouvrier International. Secours populaire. Amis de l'URSS. 1924-1939.

1 M 679 : Militants et cellules communistes. 1924-1929.

### **Archives départementales de la Gironde**

*La Défense*, n°1, décembre 1927.

### **Archives départementales de l'Hérault**

1 M 1115 : 1921-1939.

1 M 1125 : Associations de gauche. 1872-1939.

1 M 1130 : Journées internationales de lutte contre la guerre. 1929-1933.

### **Archives départementales du Jura**

Mp 490/2 : Dossier sur les activités du secours rouge international. 1927-1935.

Mp 497/3 : Surveillance des communistes, rapports sur les conférences, les réunions et les personnes (tracts, affiches). 1920-1933.

## **Archives départementales du Pas-de-Calais**

M 2395 : Surveillance des activités communistes et syndicalistes. 1925-1926.

## **Archives départementales du Rhône**

4 M 236 : Secours populaire de France. 1936-1938.

## **Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

Remarque : en plus des fonds de militants communistes indiqués ci-dessous, conservés dans les fonds déposés par le PCF, les AD93 conservent également une collection d'affiches du PCF et le fonds photographiques de *L'Humanité*.

### *Fonds Auguste Gillot*

297 J 1 : Secours rouge international, Secours populaire français. 1926-1992.

### *Fonds Pierre Boiteau*

309 J 1 : Archives constituées par Maître Robert Foissin (affaire Paul Roussenq ; procès de Le Hun Cat, Luong Van Yan, Hoang Van Bich ; Chine ; Procès Planque-Vittori). 1916-1930.

### *Fonds Henri Barbusse/Annette Vidal*

499 J 2 : Cartes d'adhérent, laissez-passer, cartes de délégué, badges. 1920-1935.

499 J 13 : Exposition internationale sur le fascisme : correspondance, déclaration. [1923-1924].

499 J 14 : Campagne contre la guerre du Rif : appel, texte de discours, correspondance. 1925.

499 J 15 : Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale. 1927.

499 J 18 : Comité international d'initiative pour le congrès mondial contre la guerre impérialiste. 1931-1932.

499 J 19 : Congrès d'Amsterdam (Amsterdam, 27-29 août 1932). 1932.

499 J 20 : Congrès de Pleyel (Paris, 4-6 juin 1933). 1933.

499 J 21-23 : Mouvement Amsterdam-Pleyel. 1932-1939.

499 J 25 : Mouvement Amsterdam-Pleyel : Comité féminin. 1933-1935.

499 J 27 : Mouvement Amsterdam-Pleyel : publications. 1932-1939.

499 J 28 : Campagne pour la libération d'Ernst Thaelmann. 1934.

499 J 30 : Revue *Monde* : organisation, fonctionnement. 1928-1935.

499 J 34 : Revue *Monde* : correspondance. 1925-1935.

499 J 37 : Revue *Monde* : collection. 1928-1935.

499 J 48 : *Les Bourreaux* (Flammarion, 1926). 1926-1933.

### *Fonds André Marty*

281 J : voir l'inventaire publié dans Paul Boulland, Claude Penner, Rossana Vaccaro (dir.), *André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive : approches historiques et guide des archives d'André Marty en France*, Paris, CODHOS, 2005.

## **Archives de la Préfecture de police de Paris (Pré-Saint-Gervais)**

77 W 1288, dossier n°60641 : Dossier Franc Farkas.

BA 1637 : Manifestations Sacco et Vanzetti. 1927.

BA 1664-1666 : Espagne. 1934-1939.

BA 1912 : Ligue contre l'oppression coloniale et l'impérialisme. 1937-1935.

BA 1928 : Dissolution des organisations communistes. 1939-1940.

BA 1939 : Associations communistes. 1922-1938.

BA 2160 : Comité d'aide au peuple espagnol. 1934-1939.

BA 2253 : Droit d'asile et réfugiés. 1938.

BA 2441-2445 : Dissolution des organisations communistes. 1939.

GA 40, dossier n°90073 : Dossier Thérèse Chassaing.

GA 102, dossier n°5478 : Dossier Albert Delevallée.

GA 326, dossier n°5084219/63 : Interdiction de la projection par le SRI d'un film soviétique sur l'avortement, à Malakoff. 1932-1933.

GA 423 : Sections locales du Secours populaire français. 1944-1945.

## **RGASPI (Moscou)**

### **Archives de l'Internationale communiste**

Remarque : les sous-fonds et dossiers 495/270, 539/1, 539/2, 539/3/335, 539/3/1239-1243, 539/4 et 539/5, présentés ci-dessous, ont été consultés lors d'une mission en Russie en 2019. Tous les autres documents indiqués ci-dessous sont numérisés et accessibles en ligne sur le portail Pandor de la Maison des sciences de l'Homme de Dijon<sup>1</sup>. Le titre de chaque dossier est soit une traduction du titre original (pour les dossiers en ligne sur le portail Pandor), soit

---

<sup>1</sup> <https://pandor.u-bourgogne.fr>

un titre que nous avons nous-même attribué lorsque nous avons consulté les documents originaux à Moscou. L'importance de chaque dossier varie de quelques dizaines à plusieurs centaines de pages. Nous avons conservé le système de cotation original russe : numéro du fonds/du sous-fonds/du dossier.

*Fonds 495, Comité exécutif de l'Internationale communiste (CEIC)*

- Sous-fonds 495/1, CEIC :

495/1/239, Résolution sur la question française adoptée par le 4e congrès de l'IC. 1922.

495/1/295-296, Petite commission française, 4e congrès de l'IC. 1922.

- Sous-fonds 495/2, Documents du présidium du CEIC :

495/2/10 : Procès-verbaux n° 1-3 des réunions du Présidium du CEIC du 7, 15 et 16 décembre 1922 et les matériaux annexés. 1922.

- Sous-fonds 495/18, Documents du secrétariat du CEIC :

495/18/163 : Procès-Verbal des séances du secrétariat du CEIC n°61-111. 1923.

495/18/253 : Relations entre le SOI et le SRI. 1924.

495/18/270 : Circulaires du CEIC aux partis communistes. 1924.

495/18/272 : Circulaires du CEIC aux partis communistes. 1924.

495/270/400 : Copies de la correspondance du secrétariat du CEIC. 1925.

- Sous-fonds 495/26, Bureau d'organisation du secrétariat du CEIC :

495/26/6 : Procès-verbaux des réunions du Bureau Organisationnel du CEIC n° 3-33. 1923.

495/26/9 : Procès-verbaux des réunions du Bureau Organisationnel du CEIC n° 34-38 et n° 1-6. 1924.

495/26/13 : Procès-verbaux des réunions du Bureau Organisationnel du CEIC n° 15-21. 1925.

- Sous-fonds 495/163, 5<sup>e</sup> Plenum élargi du CEIC :

495/163/161 : Sténogramme de la 13e séance du 5e Plenum élargi du CEIC, 6 avril 1925. Intervention d'André Marty. 1925

- Sous-fonds 495/270, Dossiers individuels et biographies d'organisation (France) :

495/270/4535 : BERNARDIN Jean

495/270/4543 : MICHAUX Georges

495/270/7160 : REBEYROL Raoul

495/270/7174 : ROUSSENQ Paul

495/270/7416 : ARIEL

495/270/7571 : PLANTEGENËT René

*Fonds 517/1, Section française de l'Internationale communiste*

Remarque : les archives de direction du PCF (Comité directeur, Comité central, Bureau politique, Secrétariat) ont été réunies dans un instrument de recherche à part sur le portail Pandor de la MSH de Dijon<sup>1</sup>.

517/1/89 : Procès-verbal des séances du comité directeur du PCF. 1922.

517/1/115 : Correspondances du CEIC avec Marcel Cachin sur la question du travail du parti, sur le voyage de Cachin en Norvège. Lettres de Cachin de la prison de la Santé. 1923.

517/1/121 : PV des réunions du comité directeur. Composition du CD et des commissions du PCF. Rapport de Treint sur la question de l'organisation. 1923.

157/1/122 : PV des réunions du BP du PCF. 1923.

517/1/126 : Rapports, lettres du secrétariat et des sections du Comité Central du PCF au 3e plénum élargi du CEIC sur la situation intérieure du parti, l'activité de la direction, le travail parmi les femmes, les jeunes. 1923.

517/1/133 : Directives, circulaires du secrétariat du PCF aux secrétaires fédéraux. Rapports des instructeurs du CC sur la situation des régions. Lettre de Treint à Sellier sur la situation du *Bulletin communiste*. Lettre non signée à Cachin en prison à la Santé. 1923.

517/1/161 : Correspondance du représentant du PCF auprès du CEIC avec le BP, le secrétariat du CC du PCF, les sections de la direction sur le travail courant. Lettres de Simonin de la délégation française au 5<sup>e</sup> congrès de l'IC sur le discours de Semard. 1924.

517/1/174 : PV des séances du bureau d'organisation du PCF, circulaires du bureau d'organisation du PCF, la structure du PCF en juillet 1924, rapport du bureau d'organisation sur la réorganisation sur la base des usines. 1924.

517/1/255 : Sténographies des séances de la commission politique du CC du PCF. 1925.

517/1/262 : Extraits des PV des séances du bureau d'organisation du PCF et autres matériaux du bureau d'organisation. 1925.

517/1/263 : Rapports du bureau et de la section d'organisation du PCF au CEIC sur la réorganisation du parti sur la base des cellules d'usines et sur d'autres questions d'organisation. 1925.

517/1/267 : Rapports, lettres du secrétariat au CEIC et au secrétariat du CEIC sur la question de l'activité du parti et autres. 1925.

517/1/275 : Matériaux de la section syndicale du PCF: PV des séances, circulaires aux régions, rayons et organisations syndicales. Listes des entreprises et autres. 1925.

---

<sup>1</sup> [https://pandor.u-bourgogne.fr/archives-en-ligne/ead.html?id=FRMSH021\\_00036](https://pandor.u-bourgogne.fr/archives-en-ligne/ead.html?id=FRMSH021_00036)

517/1/285 : Matériaux sur le travail de la région parisienne du PCF: PV des séances du comité régional et du bureau d'organisation régional, circulaires aux rayons, comptes rendus sur le travail des rayons et autres. 1925.

517/1/287 : Matériaux sur le travail des régions du PCF: lettres des comités régionaux au CC, BP et secrétariat, rapports sur le travail des régions, PV des séances des comités régionaux et autres. Par ordre alphabétique: A-C. 1925.

517/1/289 : Matériaux sur le travail des régions du PCF: lettres des comités régionaux au CC, BP et secrétariat, rapports sur le travail des régions, PV des séances des comités régionaux et autres. Par ordre alphabétique: M-T. 1925.

517/1/300 : Matériaux des JC: comptes rendu de séances du CE des JC et des organisations locales ; propositions sur la question des problèmes posés devant la fédération des JC. Circulaires, organes de presse, matériaux de la fédération des groupes communistes d'enfant. 1925.

517/1/303 : Matériaux de la section française du SRI : compte rendu du 1<sup>o</sup> congrès national de la section; lettres et rapports au CE et au présidium du SRI sur le travail de la section. Rapport de la direction du comité de défense des victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans. 1925.

517/1/329 : Lettres des représentants français auprès du CEIC avec le secrétariat du CEIC et les organisations internationales de masse sur la question du travail courant, sur les questions personnelles. Matériaux de la délégation française au 6<sup>o</sup> plenum du CEIC, information et propositions de la délégation au 7<sup>o</sup> plenum du CEIC sur Souvarine, sur l'organisation du groupe Monatte-Rosmer « La Révolution prolétarienne ». 1925.

517/1/341 : Sténographie des 12<sup>o</sup>-14<sup>o</sup> séances du congrès du PCF (Lille). 1926.

517/1/349 : Sténographie des séances du CC du PCF, partie 2. 1926.

517/1/364 : Sténographie des séances du BP du PCF, partie 1. 1926.

517/1/366 : Sténographie des séances du BP du PCF, partie 3. 1926.

517/1/409 : PV des séances de la sous-commission de la commission coloniale du PCF sur la question de l'Indochine, de l'Afrique du Nord, des Antilles. Rapport sur la situation dans les colonies d'Afrique du Nord. 1926.

517/1/414 : Compte rendu de la section du CC du PCF sur le travail du parti dans l'armée. 1926.

517/1/419 : Matériaux sur le travail des organisations régionales du PCF: PV des séances des comités régionaux, rapport sur le travail, circulaires aux rayons, rapports des instructeurs du CC sur la situation des régions, correspondance avec le CC et les dirigeants du parti et autres. Par ordre alphabétique: A. 1926.

517/1/429 : Matériaux sur le travail des organisations régionales du PCF: PV des séances des comités régionaux, rapport sur le travail, circulaires aux rayons, rapports des instructeurs du CC sur la situation des régions, correspondance avec le CC et les dirigeants du parti et autres. Par ordre alphabétique: N. 1926.

517/1/445 : Matériaux sur le travail des organisations régionales du PCF: PV des séances des comités régionaux, rapport sur le travail, circulaires aux rayons, rapports des instructeurs du CC sur la situation des régions, correspondance avec le CC et les dirigeants du parti et autres. Par ordre alphabétique: T. 1926.

517/1/454 : Compte rendu sténographique des séances du 5° congrès des JC. 1926.

517/1/465 : Matériaux de la section française du SRI : compte rendu sur le congrès national, PV des séances de la fraction communiste de la section ; lettres avec le CC du SRI. 1926.

517/1/494 : Correspondance du représentant et des délégués du PCF auprès du CEIC avec le présidium, le secrétariat, les sections du CEIC, l'école Lénine, le CE du SRI et la section du personnel sur la question du travail courant et la question du personnel. 1927.

517/1/497 : Lettres et déclarations du représentant du PC et des délégués français auprès du CEIC avec le BP et le secrétariat du CC du PCF sur la question du travail de la délégation à Moscou. 1927.

517/1/503 : Sténographie des 1-5° séances du CC du PCF du 3 août 1927. 1927.

517/1/505 : Sténographie des 1-3° séances du CC du PCF du 10 septembre 1927. 1927.

517/1/506 : Sténographie des séances du CC du PCF du 8 novembre 1927. 1927.

517/1/512 : PV des séances de la direction du parti exerçant durant le séjour en prison des membres du BP. 1927.

517/1/516 : Résolution et projet de résolution du CC du PCF sur le rapport sur l'activité du CEIC, sur l'opposition, sur les grèves en France, sur le rapport de Thorez sur la situation intérieure du parti, sur l'unité syndicale. Appels et projets d'appels du CC à propos des élections législatives. 1927.

517/1/517 : Comptes rendus, rapports du secrétariat du PCF sur l'activité du parti de novembre 1926 à septembre 1927 et autres. 1927.

517/1/525 : Circulaire du secrétariat et du bureau d'organisation du PCF aux membres du CC et aux secrétaires des comités de rayon du parti. 1927.

517/1/530 : Correspondances des membres du CC du PCF emprisonnés à la prison de la Santé avec le CC et les sections de travail du parti et avec le CEIC. 1927.

517/1/539-542 : Bulletin d'information édité par la section d'agit-prop du CC du PCF. 1927.

517/1/545 : Rapports mensuels de la section d'agit-prop du PCF sur le travail de la section. 1927.

517/1/547 : Procès-verbaux des séances de la commission féminine du CC du PCF: rapports et autres matériaux de la commission. 1927.

517/1/553 : Circulaires de la rédaction du journal de la section féminine du PCF *L'Ouvrière* aux organisations féminines locales et aux correspondants du journal. Rapport de la rédaction à propos des décisions du CC du PCF sur la fermeture du journal. 1927.

517/1/561 : PV des séances de la commission coloniale du PCF. 1927.

517/1/563 : Compte rendu, rapports et lettres de la section coloniale du PCF au CC et au secrétariat du PCF sur le travail de la section. 1927.

517/1/575 : Matériaux de la commission du PCF sur le travail parmi les étrangers: rapports mensuelles sur son travail. Correspondance de la commission avec le secrétariat du PCF et les groupes de langue, correspondance des groupes de langue avec le secrétariat du PCF. Tracts des groupes de langue. Résolution de la section yougoslave du PCF sur la situation en Yougoslavie. 1927.



517/1/598 : Résolutions du CC des JC sur la situation politique et les problèmes de la JC, rapport d'activité au CEICJ; sur les finances, la situation du journal « L'Avant-Garde », sur le travail parmi les jeunes ouvriers. Compte rendu des conférences et congrès régionaux. Projets de réorganisations des Ententes des JC. 1927.

517/1/599 : Circulaires, circulaire-lettres des JC aux organisations locales et régionales; tracts, bulletins d'information et matériaux autres du CC. 1927

517/1/600 : Examen (réalisés par les dirigeants des JC) sur les rapports des unions régionales. Rapports, compte rendu sur le travail, résolutions des unions régionales. 1927.

517/1/601 : Matériaux de la 27° Entente (Algérie); rapport du secrétariat de l'organisation sur la jeunesse en Algérie et sur le travail parmi les jeunes, correspondance avec la direction central de la fédération des JC. Correspondance de l'union de Tunisie. 1927.

517/1/606 : Procès-verbaux des séances du comité exécutif de la section française du SRI. Rapport au 1° congrès mondial du SRI. 1927.

517/1/607 : Correspondance de la section française du SRI avec le secrétariat du PCF sur l'aide aux prisonniers, sur le travail des organisations régionales, sur la question des finances. 1927.

517/1/608 : Lettres de la section française du SRI au secrétariat du CEIC et à la délégation du PCF auprès du CEIC avec en pièces jointes les procès-verbaux des séances du CC de la section française du SRI et autres matériaux sur la répression en France. 1927.

517/1/659 : Procès-verbal des séances du Bureau Politique du PCF. 1928.

517/1/673 : Circulaires de la section d'organisation du PCF aux régions et autres matériaux. 1928.

517/1/736 : Procès-verbaux des séances du Comité Exécutif de la section française du SRI, lettre du CE au secrétariat du PCF sur le travail de la section. 1928.

517/1/737 : Correspondance du secrétariat du PCF avec la fraction communiste au Comité Exécutif de la section française du SRI et avec Marty à propos de la déclaration et de la plainte de Marty concernant le travail de la section. 1928.

517/1/894 : Lettres de Marty et Sémard au CE du SRI et au représentant du Bureau Politique auprès du CE du SRI à propos de l'accusation de haute trahison contre Marty. Communication sur les événements à Madagascar et correspondance sur cette question. 1929.

517/1/895 : Procès-verbaux des séances du Comité Exécutif de la section française du SRI, lettres au secrétariat du PCF, circulaire du secrétariat au comités départementaux. 1929.

517/1/982 : Matériaux des régions du PCF: Procès-verbal des séances des bureaux des comités de rayons, rapport sur le travail du parti et des organisations de masse, sur la situation des régions et autres matériaux. Par ordre alphabétique: A-B. 1930.

517/1/1015 : Sténographies des 1ere-3e séances de la section française du SRI. 1930.

517/1/1016 : Matériaux de la section française du SRI: rapports sur l'activité de la section, correspondance du secrétariat de la section avec le secrétariat du PCF, rapport de Rouffange sur la situation financière de la section. 1930.

517/1/1017 : Correspondance du secrétariat de la section française du SOI et de la direction du PCF sur le travail de la sect, sur l'activité de la fraction communiste, sur l'orphelinat "L'Avenir social". Rapport sur le 3e Congrès de la section française. 1930.

517/1/1069 : Sténographies des séances n° 7-8 du plénum du Comité Central du PCF. 1931.

517/1/1110 : Matériaux de la section d'organisation du PCF: rapport sur l'état de l'organisation, structure de l'appareil central et de la section d'organisation, Procès-verbal des séances de la section. Rapport et plan de travail sur l'auto-défense du parti et autres matériaux sur l'organisation du parti. 1931.

517/1/1126 : Matériaux de la section coloniale du PCF: correspondance avec la direction du parti et le secrétariat oriental du CEIC, lettres d'Algérie et de Tunisie, Procès-verbal des séances du bureau de la section coloniale, correspondance et informations sur l'Exposition coloniale en France. Lettres des instructeurs du Comité Central pour le travail colonial sur la situation des groupes chinois et indochinois du PCF. 1931.

517/1/1154 : Matériaux sur le travail des régions du PC; correspondance des régions avec le secrétariat du Comité Central, compte rendu sur le travail, Procès-verbal des séances des comités régionaux et autres. 1931.

517/1/1164 : Circulaires et lettres de directive du secrétariat et du bureau de la RP aux rayons; rapports, renseignement sur le travail de la région, sur la préparation de la campagne électorale, plan de travail de la région, bulletin des Jeunesses Communistes et autres matériaux. 1931.

517/1/1216 : Correspondance du secrétariat et de la fraction communiste de la section française du SRI avec le secrétariat du PCF et l'ARAC sur le travail courant de la section. 1931.

517/1/1217 : Matériaux de la section française du SRI: rapports de la direction aux séances du Comité Central de la section sur l'activité de la section, renseignements sur la composition sociale des membres et sur leur travail, lettre de Wodlo secrétaire de la section Alsace-Lorraine des chemins de fer à J. Duclos sur le dossier Keffer; brochure de la section française du SRI. 1931.

517/1/1306 : Correspondance du secrétariat du Comité Central avec le CEIC et les rayons, avec la section des membres du parti, avec la fraction communiste et la direction de la section syndicale sur la question du travail du parti ; circulaires et directives du secrétariat. 1932.

517/1/1386 : Matériaux de la section française du MOPR: rapports et comptes-rendus de la délégation de la section et de la séance du Comité Central de la section du 9-10 juin 1932; rapport sur les statuts; programme d'action; lettres des organisations locales au Comité Central de la section française; affiches et autres. 1932.

517/1/1387 : Matériaux de la section française du MOPR: Procès-verbal, Sténographies et motion du Comité Central, CE, commission de la fraction du CE, commission d'organisation du CE et du Comité Exécutif de la section de la RP. Procès-verbal de la délégation française au Congrès du MOPR. 1932.

517/1/1389 : Listes des candidats à la direction des organes de la section française du MOPR; propositions au Congrès national de la section. Rapport au Congrès et compte rendu de Rouffianges sur le travail du Congrès, sur la séance de la fraction communiste au Comité Exécutif de la section. 1932.

517/1/1390 : Compte rendu de la délégation au CE du MOPR (plenum) du Comité Central de la section française sur ses résultats: Procès-verbal des séances de la fraction communiste du CE du MOPR avec la participation de la délégation française (au Congrès mondial du MOPR) et autres matériaux du CE du MOPR sur le travail de la section française. 1932.

517/1/1391 : Matériaux de la section française du MOPR: correspondance du secrétariat de la section avec le Comité Central du PCF, avec le CE du MOPR, avec les prisonniers politiques et différentes organisations. Circulaires lettres aux organisations régionales, résolutions et autres. 1932.

517/1/1434 : Correspondance du représentant du PCF auprès du CEIC avec les sections du CEIC, les différentes organisations soviétiques sur la question du travail courant. Communiqué du représentant du PCF sur sa visite à l'unité militaire du petit PKKA et correspondance avec le commandement de la division. 1933.

517/1/1470 : Procès-verbal des séances du Bureau Politique du PCF. 1933.

517/1/1482 : Plan de travail, lettre du Bureau Politique du PCF aux membres du Comité Central sur la question du travail courant du parti. Lettres, rapports, propositions de membres du Comité Central, des directions régionales adressés au Bureau Politique, lettre de salutation du Comité Central du PCF à la rédaction du Daily Worker pour son 10<sup>e</sup> anniversaire. 1933.

517/1/1493 : Rapports du secrétariat de la section d'organisation du PCF sur le travail d'organisation, le travail parmi les masses ouvrières, l'activité de la CGTU et des organisations de masse. 1933.

517/1/1531 : Matériaux de l'organisation régionale du PCF de Bordeaux: rapports et comptes-rendus au secrétariat du Comité Central du PCF sur le travail du comité régional et la situation de la région; Procès-verbal des séances du bureau régional et autres. 1933.

517/1/1582 : Matériaux de la section française du MOPR: Procès-verbal des séances du CE du MOPR, rapport sur l'organisation et la composition de la section au 1er mars 1933, compte rendu des séances du Comité Central de la section; lettres avec le secrétariat du Comité Central du PCF et autres. 1933.

517/1/1640 : Informations et données statistiques de la section d'organisation du PCF sur l'organisation des régions, liste des secrétariats régionaux, informations sur les Jeunesses Communistes et autres organisations de masse. Lettre de Sémard au secrétariat du PCF sur les questions d'organisation. 1934.

517/1/1653 : Matériaux de la MOE (section du Comité Central pour le travail parmi les étrangers): rapports sur le travail de la section, lettres des groupes de langues à la section. 1934.

517/1/1672 : Matériaux du Comité Central du PCF sur l'activité anti-parti de Doriot: rapports d'information du secrétariat du PCF sur la situation du rayon de Saint-Denis. Décisions du Bureau Politique sur Doriot. Lettres de membres du Comité Central, des secrétaires régionaux et de rayons au secrétariat sur l'activité anticommuniste de Doriot. Matériaux de novembre et décembre 1933 réunis avec ceux de 1934. 1934.

517/1/1696 : Matériaux du CE du MOPR et de la section française du MOPR sur la question du travail de la section: projet de résolution du Comité Central du MOPR; lettre du Comité Central du MOPR au CEIC sur la composition des cadres de la section française.

Correspondance de la direction de la section française avec le secrétariat du PCF; compte rendu, rapports; rapport sur le travail dans les colonies. 1934.

517/1/1729 : Matériaux du Comité Central, du Bureau Politique, du secrétariat du PCF: projets de résolutions, thèses sur la conduite de la journée du 8 mars, notes et communications aux membres du Comité Central et du Bureau Politique sur le travail courant du parti, circulaires aux régions du parti, rapport sur le travail de la section d'édition du secrétariat du PCF. 1935.

517/1/1734 : Rapports de la section coloniale du PCF sur le travail de la section de janvier 1934 à juin 1935, rapports sur le travail du parti, des Jeunesses Communistes, du SRI dans les colonies, rapport au secrétariat du CEIC sur l'organisation de PC indépendant en Algérie et Tunisie et autres rapports de la section coloniale sur la situation dans les colonies. Information sur la Tunisie rassemblée pour le secrétariat oriental du CEIC. 1935.

517/1/1757 : Matériaux sur le travail de la section française du MOPR: rapport (de la direction) de la section sur le travail d'agitation-propagande pour le 1er semestre 1935; propositions du secrétariat, du CE du MOPR au sujet de la conférence nationale. 1935.

517/1/1903 : Rapport et informations du représentant du PCF auprès du CEIC aux sections du secrétariat du CEIC sur la situation en France et l'activité du PCF. Projet de lettre de Cachin à Marx Dormoy avec un compte rendu des attaques de Dormoy dans "Le Populaire". 1939.

#### *Fonds 538, Secours ouvrier international*

538/2/27 : Correspondance du CC du SOI avec le CEIC. 1925.

538/2/38 : Correspondance du CC du SOI avec différentes organisations. 1926.

538/2/53 : Correspondance du CC du SOI avec le CEIC et des organisations du SRI. 1929.

538/2/66 : Correspondance du CC du SOI avec différentes organisations. 1931-1932.

538/3/57 : Correspondance avec le Profintern, le SRI. 1925.

538/3/92 : Documents de la Présidence du CC du SOI de l'URSS. 1927.

#### *Fonds 539, Secours rouge international*

- Sous-fonds 539/1, Documents des congrès mondiaux et des conférences du Comité exécutif du SRI :

539/1/58 : Conférence des sections latines du Secours rouge international, Paris, 17-23 mai 1926.

- Sous-fonds 539/2, Documents du Comité central, du Comité exécutif, des Plénums, du Présidium et du Secrétariat du Comité Exécutif du SRI :

539/2/457 : Anniversaire de la Commune de Paris. 1932.

539/2/527 : Anniversaire de la Commune de Paris. 1933.  
539/2/607 : Anniversaire de la Commune de Paris. 1934.  
539/2/775 : Bureau d'édition du SRI à Paris. 1935.  
539/2/782 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1936.  
539/2/784 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1936.  
539/2/851 : Éditions du SRI à Paris. 1936.  
539/2/857 : Petit Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/858 : Petit Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/859 : Petit Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/860 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/861 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/862 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/863 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/864 : Secrétariat du Comité exécutif du SRI. 1937.  
539/2/881 : Bureau d'édition du SRI à Paris. 1937.  
539/2/884 : Bureau du Comité exécutif du SRI à Moscou. 1938.  
539/2/893 : Journaux et bibliothèque. 1937.  
539/2/897 : Bureau international du droit d'asile. 1939.  
539/2/900 : Secrétariat du Bureau de Moscou du SRI. 1940.  
539/2/902 : Secrétariat du Bureau de Moscou du SRI. 1941.

- Sous-fonds 539/3, Correspondance du Secrétariat du Comité exécutif du SRI avec les sections nationales :

539/3/335 : Lettres et rapports du Comité central du SRI de Belgique et du Secours Rouge Français. 1925.

539/3/1167 : Lettres du CC du Secours Rouge International au CC du PCF et aux secours rouge en France sur la création de comités d'unité, sur l'organisation de comités locaux du Secours Rouge International dans le pays et les colonies, sur le déroulement des meetings et des démonstrations de protestation contre la terreur en Pologne, Bulgarie et d'autres pays, sur l'édition de littérature d'agitation, sur la direction des emprisonnés des autres pays, sur l'organisation de l'aide aux réfugiés italiens. 1923.

539/3/1168 : Lettres du CC du Secours Rouge International au CC du PCF et aux secours rouge en France sur la création de comités d'unité, sur l'organisation de comités locaux du Secours Rouge International dans le pays et les colonies, sur le déroulement des meetings et des démonstrations de protestation contre la terreur en Pologne, Bulgarie et d'autres pays, sur l'édition de littérature d'agitation, sur la direction des emprisonnés des autres pays, sur l'organisation de l'aide aux réfugiés italiens. 1924.

539/3/1169 : Compte rendu, lettres de la section française du Secours Rouge International et du bureau du Secours Rouge International sur le travail du Secours Rouge International en

France, sur la création et les difficultés du travail des comités départementaux et régionaux, sur l'édition, les effectifs du Secours Rouge International et du PCF, sur le déroulement des meetings et démonstration de protestation contre la terreur en Allemagne, Bulgarie, Espagne et autres pays, sur la collecte de moyens pour les prisonniers politiques, sur l'aide aux réfugiés politiques, sur le travail d'agit-prop, sur la mise en place de lien internationaux entre les CC des MOPS français, belge, italien, espagnol. 1924.

539/3/1170 : Lettre du CC du Secours Rouge International français au CC du PCF et du PCB, aux CC des Secours Rouge International autrichien, italiens, belges et autres organisation démocratique sur l'aide aux prisonniers politiques dans différents pays, sur la campagne de défense de Sacco et Vanzetti, sur le travail d'agitation propagande, sur l'envoi au CC du Secours Rouge International de renseignements, sur les circulaire lettre du CC du Secours Rouge International français avec les comités locaux du Secours Rouge International. 1924.

539/3/1171 : Lettres et télégrammes du CE du Secours Rouge International avec le CC du PCF et le CC du Secours Rouge International en France sur le travail du CC du Secours Rouge International dans le pays, les comités départementaux et régionaux du Secours Rouge International, sur l'aide aux réfugiés et prisonniers politiques, sur la création de section du Secours Rouge International dans les colonies françaises, sur la préparation du Plenum du CE du Secours Rouge International, sur l'aide des sections belges et espagnoles, sur la campagne contre la terreur et autres questions. 1925.

539/3/1172 : Lettres du Comité central français du SRI au CE du SRI et au Bureau Balkans du SRI sur les campagnes de protestation contre la terreur. 1925.

539/3/1173 : Procès-verbal du Comité central français du SRI. Rapports du Comité central du SRI sur le congrès national du SRI. 1925.

539/3/1174 : Correspondance du CE du SRI à la Division juridique du SRI de France. 1925.

539/3/1175 : Bulletin de la section française du SRI. 1925

539/3/1176 : Correspondance du CC du Secours Rouge International sur le 2e congrès de la section française du Secours Rouge International, sur le travail du Secours Rouge International dans le pays et les colonies, sur les adhésions collectives et individuelles, sur le travail du comité Balkans à Paris, sur la campagne de protestation contre la terreur, sur la direction dans les prisons, sur l'aide aux prisonniers et immigrés politiques et autres questions. 1926.

539/3/1177 : Lettres du CC du Secours Rouge International français au CE, aux représentants de l'Europe centrale, avec le bureau des Balkans du Secours Rouge International et la section anglaise du Secours Rouge International, sur le déroulement de la conférence des avocats de gauche français, sur l'activité du bureau juridique du Secours Rouge International en France, sur l'aide au comité international prolétarien. 1926.

539/3/1178 : Résolutions du 2e congrès de la section française du Secours Rouge International, Procès-verbal des séances, appels adoptés par le congrès et autres motions du 2e congrès du Secours Rouge International français. 1926.

539/3/1179 : Procès-verbal des séances du CC de la section française du Secours Rouge International envoyés au CE du Secours Rouge International. 1926.

539/3/1180 : Compte rendus de la section française du SRI sur le travail des comités départementaux et locaux, sur le travail d'agitation-propagande, sur l'édition, sur le travail

des sections du SRI en Tunisie et Algérie, sur le travail parmi les marins et les femmes, sur l'aide juridique. Lettres de R. Rolland. 1926.

539/3/1181 : Lettres du comité d'aide aux victimes de la terreur blanche en Bulgarie et dans les Balkans à Paris au CC du Secours Rouge International sur la fondation de comités d'aide aux Balkans en Angleterre, Suisse et Belgique, sur l'organisation de meetings et de démonstration de protestation contre la terreur, sur l'aide aux prisonniers et immigrés politiques et sur les dépenses financières. Lettres du comité des Balkans à Paris avec la section yougoslave du SRI sur le travail du comité et bulletin d'information du comité. Lettres de Barbusse. 1926.

539/3/1182 : Bulletins de la section française du SRI. 1926.

539/3/1183 : Correspondance du CE du SRI avec le CC du SRI français sur l'aide aux prisonniers politiques français et des autres pays, sur le droit d'asile, sur l'aide aux immigrés politiques, sur la campagne Sacco et Vanzetti, sur la conférence internationale du SRI, sur la conférence nationale du Secours rouge français et autres questions. 1927.

539/3/1184 : Lettres du CC du PCF et du CC du SRI français avec le CE des bureaux berlinois, latins et balkaniques du SRI sur la conférence internationale du SRI, sur la conférence de la section française du SRI, sur l'aide aux prisonniers et immigrés politiques, sur le droit d'asile, sur la campagne de défense de Sacco et Vanzetti, sur le travail des comités, la direction de Barbusse, sur les parrainages, sur les finances et autres questions ; lettres du CC du SRI français avec la société des anciens bagnards et avec le SRI allemand, tracts. 1927.

539/3/1185 : Procès-verbal des séances du CE et du CC de la section française du SRI, du comité départemental du SRI du Pas de Calais et la réunion des groupes étrangers de la section française du SRI. 1927.

539/3/1186 : Compte rendu, résolutions, bulletins d'information et autres matériaux de la conférence nationale du SRI français du 9-10 octobre 1927 et de la conférence du SRI de la région parisienne du 23-24 juillet 1927. 1927.

539/3/1187 : Correspondance entre le CE du SRI et le département juridique français du SRI, sur la conférence juridique internationale. 1927.

539/3/1188 : Rapports du SRI français sur la réorganisation du travail de la section, sur le travail du Comité Balkanique à Paris. 1927.

539/3/1189 : Lettres d'information de l'Agence Paris-Rome, le service juridique du SRI en France. 1927.

539/3/1190 : Lettres du Comité pour la défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche au CE du SRI. 1927.

539/3/1191 : Lettres de H. Barbusse au CE du SRI sur la création du Comité antifasciste, sur l'Inter-Rabpom, sur le magazine *Monde*. 1927.

539/3/1192 : Lettres et télégrammes du CE du SRI à la section française du SRI concernant la réorganisation de l'appareil de la section française. 1928.

539/3/1193 : Lettres du Comité central du SRI français au CE du SRI sur le travail de la section et des organisations départementales du SRI français. 1928.

539/3/1194 : Procès-verbal des séances du CE du secrétariat et du CC du SRI français. Procès-verbal des séances des comités départementaux du SRI en France. 1928.



539/3/1195 : Procès-verbal des séances et lettres de la fraction communiste du CC du SRI français avec le CE du SRI sur la réorganisation du travail du CE du SRI, sur les fautes de la direction, sur le travail de la section, sur l'édition de la Défense, sur la réunion de la conférence nationale de la section française du Secours rouge. 1928.

539/3/1196 : Compte rendu du CC du SRI français sur le travail du Secours rouge en France et des comités départementaux, sur le travail d'agit-prop, sur la situation des prisonniers politiques en France et leurs biens, sur l'aide à leurs familles, sur la situation du SRI en Angleterre, Belgique, Luxembourg et autres questions. 1928.

539/3/1197 : Compte rendu du CC du SRI français sur le travail parmi les groupes immigrés en France, sur l'aide apportés à eux et leurs familles, sur le travail des patronati italiens en France, sur le travail de la conférence des groupes italiens, sur les immigrés italiens et autres questions. 1928.

539/3/1198 : Correspondance du secrétaire du CE du SRI avec le groupe polonais du SRI en France, sur son travail, sur l'aide aux prisonniers et aux immigrés politiques se trouvant en France, compte rendu du sous-comité polonais du SRI en France sur le travail d'organisation des patronati parmi les immigrés polonais. 1928.

539/3/1199 : Correspondance du CC du SRI avec Barbusse sur le travail du comité d'aide aux Balkans, sur l'édition du journal *Monde*, sur le voyage de Barbusse en URSS, sur la préparation du congrès mondial contre le fascisme, sur les finances et autres questions. 1928.

539/3/1200 : Procès-verbal de l'interrogatoire d'André Marty devant le tribunal de la Seine. 1928.

539/3/1201 : Correspondance entre le CE du SRI et le Comité central du SRI français sur le congrès antifasciste, conférence juridique. 1929.

539/3/1202 : Procès-verbal de la fraction communiste du CE, sous-section coloniale de la section française du SRI. 1929.

539/3/1203 : Rapports de la section française du SRI sur l'organisation et les opportunités de développement. 1929.

539/3/1204 : Correspondance d'E.D. Stasova avec Barbusse sur le Congrès mondial antifasciste. 1929.

539/3/1205 : Correspondance entre le CE du SRI, le Comité central de la section française du SRI et le Comité central de la région lyonnaise du PCF. 1930.

539/3/1206 : Correspondance entre le CE du SRI et le Comité central du SRI d'Alsace-Lorraine et du Luxembourg, sur les émigrants politiques. 1930.

539/3/1207 : Correspondance des membres de la section coloniale de la section française du SRI. 1930.

539/3/1208 : Correspondance entre les syndicats unitaires des mineurs et le SRI à Lille sur l'aide aux émigrants polonais. 1930.

539/3/1209 : Bulletin d'information des comités départementaux et locaux de la section française du SRI. 1930.

539/3/1210 : Correspondance entre le CE du SRI et le CC français du SRI, lettres du CC du SRI au bureau de Berlin et aux sections locales du SRI. 1931.

539/3/1211 : Lettre de la sous-section polonaise de la section française du SRI au Comité central polonais du SRI. 1931.

539/3/1212 : Bulletins organisationnels, financiers et promotionnels du Comité central du SRI français. 1931.

539/3/1213 : Correspondances du CC du SRI français avec la fraction communiste du CE, la délégation de Berlin du SRI, sur les statuts de la section française du SRI, son travail, sur le congrès pour la paix, sur la fondation de sections du SRI dans les colonies, sur les poursuites et arrestations en France, sur l'aide juridique et financière aux prisonniers politiques et autres questions. 1932.

539/3/1214 : Procès-verbal des séances de la fraction communiste du CC et de la fraction communiste au congrès national du SRI français; lettres de membres de la fraction communiste du CC du SRI avec le CC du PCF et la fraction communiste du CE du SRI sur le travail en France et dans les colonies et sur d'autres questions. 1932.

539/3/1215 : Comptes rendus du CC du SRI en France sur le travail de la section dans les colonies et les protectorats français, sur le voyage de la délégation du SRI dans les départements de la Marne, des Ardennes, du Gard et autres pour le contrôle du travail des comités du SRI dans ces départements ; annuaire nationale sur la situation géographique, économique et politique des colonies et protectorats français. 1932.

539/3/1216 : Correspondance de la commission coloniale de la section française du SRI et la rédaction du journal *La Défense* avec les comités du SRI dans les colonies française sur la situation des travailleurs, sur la terreur dans les colonies, sur l'aide aux prisonniers politiques et à leur famille, sur l'organisation des sections du SRI dans le pays, sur les résultats et la diffusion de la littérature d'agit-prop ; appels et correspondance de la commission coloniale du SRI en France avec les comités départementaux, les organisations et sections syndicales, les personnes, sur le travail du SRI dans les colonies. 1932.

539/3/1217 : Bulletins d'information, appels, cartes postales, pétitions et autres matériaux d'information de la section française du SRI et des patronati italiens en France. 1932.

539/3/1218 : Lettres du CC du SRI avec le CC de la section française du SRI sur le congrès antifasciste, sur la situation des prisonniers politiques en Hongrie, sur les patronati polonais en France, sur l'aide aux immigrés politiques, sur la campagne de défense de Dimitrov, Thälmann, contre la terreur en Allemagne, sur la diffusion de la littérature, les finances et autres questions. 1933.

539/3/1219 : Lettres du CC du SRI français avec le CE du SRI sur l'aide aux prisonniers et immigrés politiques, sur le travail des patronati polonais en France, sur la campagne de défense de Dimitrov et de la commune de Canton, sur les questions financières et autres. Procès-verbal des séances de la fraction communiste du CC du SRI français, projet de rapport sur la situation de la section française du SRI, sur le travail de la section, lettres de Barbusse. 1933.

539/3/1220 : Circulaires, lettres, appels, tracts, bulletins d'information, cartes postales, timbres et autres matériaux de la section française du SRI. 1933.

539/3/1221 : Résolutions, plans, comptes rendu et autres matériaux de la sous-section polonaise de la section française du SRI et des patronati italiens en France, sur le travail en 1933. 1933.

539/3/1222 : Lettres du CE du SRI avec le CC du SRI français sur le renforcement de la lutte contre le fascisme et le trotskisme, sur l'aide aux prisonniers et immigrés politiques, sur le travail parmi les polonais, les patronati juifs et italiens en France, sur le travail parmi les paysans et les coloniaux, sur le déroulement de la conférence nationale du SRI, sur le travail d'agit-prop, sur l'édition de *La Défense*, sur les finances et autres questions. 1934.

539/3/1223 : Lettres et comptes rendus de la fraction communiste et du CE du SRI en France et du secrétariat du PCF sur la croissance de l'organisation, sur la campagne d'agit-prop, sur l'aide aux immigrés politiques, sur la construction de la maison d'enfants pour les enfants des prisonniers politiques, sur les finances et autres questions. Compte rendu sur le travail du SRI dans les colonies françaises en 1933, lettres de Barbusse. 1934.

539/3/1224 : Circulaires, lettres, appels, tracts, bulletins d'information, cartes postales, timbres et autres matériaux d'information de la section française du SRI, des comités coloniaux, des comités de patronati. Appel signé par Barbusse, Jourdain, Rolland. 1934.

539/3/1225 : Procès-verbal des séances, comptes rendus sur le travail, circulaires, lettres, appels et autres documents de la section polonaise, de la section française, des comités centraux des patronati hongrois et italiens en France, et propagande du comité d'aide aux victimes du fascisme en Espagne. 1934.

539/3/1226 : Circulaires, lettres, appels, cartes postales, timbres et autres matériaux de la section française du SRI, des comités coloniaux, des comités de patronati. 1934.

539/3/1227 : Lettres du CE du SRI avec le CC du SRI français sur le travail parmi les noirs, les immigrés politiques et les dockers, sur la conférence de solidarité avec les prisonniers politiques en Espagne, sur la campagne de Noël aux prisonniers politiques, sur l'organisation du parrainage des prisonniers politiques en Iran et autres questions. 1935.

539/3/1228 : Lettres du CE du SRI français avec le CE du SRI sur la formation du Front populaire en France, sur le congrès national du SRI, sur l'Algérie et Madagascar, sur le travail parmi les prisonniers politiques, sur le voyage de médecins français en URSS et sur d'autres questions. Procès-verbal des séances du CC du SRI français, compte rendu du CC du SRI français sur les voyages en Autriche et Algérie et autres documents. 1935.

539/3/1229 : Circulaires, lettres, bulletins d'information, appels, tracts, cartes postales et autres matériaux d'information de la section française du SRI. 1935.

539/3/1230 : Procès-verbal, plan de travail, déclarations sur les meetings, les réunions de la sous-commission polonaise. Déclaration et résolutions du meeting des immigrés polonais à Paris pour l'aide aux prisonniers politiques polonais et l'organisation de la lutte pour l'amnistie en Pologne. 1935.

539/3/1231 : Correspondance du CC du SRI français avec le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Justice, le Ministre des colonies françaises, sur l'amnistie des prisonniers politiques en France et dans les colonies pour la fête nationale du 14 juillet. 1935.

539/3/1232 : Correspondance du groupe des immigrés politiques turcs membres de la section française du SRI avec le club des ouvriers turcs de New-York, sur la terreur en Turquie et dans les Balkans, sur la situation des prisonniers politiques dans les prisons turques, sur les secours. 1935.

539/3/1233 : Bulletins d'information du comité d'aide aux prisonniers politiques en prison en Pologne, du comité français de défense de Rakosi, tracts, brochures, appels et autres matériaux d'informations des patronati italiens, juifs et polonais. 1935.

539/3/1234 : Correspondance du CE du SRI avec le CE du SRI français sur la situation de la section française, sur la victoire du Front populaire, sur le comité français de défense de Rakosi, sur l'aide aux prisonniers politiques et sur d'autres questions. Lettre du CE du SRI aux patronati yougoslaves en France. 1936.

539/3/1235 : Procès-verbal des séances du bureau central, du secrétariat central et du CC du SRI en France. Procès-verbal des séances, résolutions et autres documents de la séance élargie du CC du SRI français des 16-17 mai 1936. 1936.

539/3/1236 : Plan et comptes rendus du CE du SRI en France, des organisations départementales du SRI et instructions du CE de la section française sur le travail de l'organisation, sur la conférence du SRI, sur la tournée d'agitation et de propagande. 1936.

539/3/1237 : Rapports de la section française du SRI sur les immigrés politiques en France, sur le travail des patronati italiens et polonais. Lettres de la direction centrale des patronati de la section française du SRI avec le CC du SRI yougoslave. 1936.

539/3/1238 : Adresses, appels, plans de travail de l'école pour la préparation des cadres, circulaires, lettres et autres matériaux de la section française du SRI. Adresses et appels du comité français pour les Balkans, de la section de la Ligue des nations, du comité de défense des antifascistes roumains et d'autres organisations progressistes. 1936.

539/3/1239 : Comptes rendus des conférences départementales du Secours populaire de France et autres documents. 1937.

539/3/1240 : Cartes postales, timbres, cartes, souscriptions et autres matériaux du Secours populaire de France et de la Commission de solidarité du rassemblement populaire pour l'aide à l'Espagne républicaine. 1937.

539/3/1241 : Cartes postales, souscriptions et autres matériaux du Secours populaire de France. 1938.

539/3/1242 : Circulaires, cartes postales, souscriptions et autres matériaux du Secours populaire de France. 1938.

539/3/1243 : Circulaires, cartes postales, souscriptions et autres matériaux du Secours populaire de France. 1939.

- Sous-fonds 539/4, Documents des secrétariats du SRI :

539/4/300 : Télégrammes, reçus d'envoi d'argent au bureau de représentation du SRI à Paris. 1936.

539/4/398 : Paiements et carnets de notes pour les contributions du Comité d'unité des émigrés politiques espagnols en France. 1935.

- Sous-fonds 539/5, Documents du département d'agitation et de propagande du SRI :

539/5/168 : Bulletins *La Défense des victimes politiques*. 1926.

539/5/498 : Documents et articles de presse sur la situation politique et les procès de dirigeants communistes. 1940-1941.

539/5/806-808 : Exposition pour la journée de la Commune de Paris et du SRI. Sans date.

539/5/850 : Photographies de congrès, conférences et réunions du SRI en France. 1926-1927.

539/5/851 : Photographies de grèves et manifestations du SRI en France. 1923-1935.  
539/5/852 : Photographies des manifestations au Mur des Fédérés. 1926-1935.  
539/5/853 : Photographies des manifestations pour Sacco et Vanzetti. 1927.  
539/5/854 : Photographies du Congrès des femmes contre la guerre et le fascisme. 1935.  
539/5/855 : Photographies du Congrès du Secours populaire de France et des colonies. 1938.  
539/5/856 : Photographies de prisons, tribunaux, prisonniers politiques. Sans date.  
539/5/857 : Photographies de la domination coloniale. Sans date.  
539/5/858 : Cartes postales, affiches et photographies du SRI en France. Sans date.  
539/5/859 : Photographies de travailleurs agricoles immigrés. Sans date.  
539/5/860 : Photographies d'André Marty.

#### *Fonds 543, Organisations internationales antifascistes*

- Sous-fonds 543/1, Documents sur les organisations internationales antifascistes :

543/1/5 : Documents relatifs au congrès International antifasciste. 1928-1929.

- Sous-fonds 543/2, Archives du Comité féminin international de lutte contre la guerre et le fascisme :

543/2/1 : Documents du congrès mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. 1934.

543/2/2 : Lettre de B. Cattaneo à l'attention de E.D. Stasova. 1934.

543/2/2 : Lettre de B. Cattaneo à l'attention de E.D. Stasova. 1934.

543/2/4 : Rapports, correspondance du Comité mondial des femmes. 1935.

543/2/22 : Documents du Comité mondial des femmes. 1937.

543/2/24 : Documents des Comités Nationaux des femmes. 1937.

543/2/32 : Information sur l'état du mouvement des femmes dans différents pays. 1938.

#### **Archives de la Gestapo**

Remarque : Ces archives sont numérisées et accessibles en ligne [<https://germandocsinrussia.org>]

458/9/249 : Dossier sur le Secours rouge en France. 1937-1940.

458/9/250 : Dossier sur l'Internationale des gens de la mer et des dockers, l'Internationale syndicale rouge, les organisations sportives rouges. Insignes du Front populaire. 1937-1941.

## **Bibliothèque nationale de France (Paris)**

Remarque : les périodiques, brochures et ouvrages à caractère de source consultés à la BNF sont indiqués plus bas dans les sources imprimées.

4-LB57-16469 : Collection de tracts du Secours rouge international et du Secours populaire français. 1926-1938.

8-R PIECE-16455 : Secours rouge international. Carnet du militant, Lyon. 1925.

## **Bibliothèque La Contemporaine (Nanterre)**

Remarque : les périodiques, brochures et ouvrages à caractère de source consultés à La Contemporaine sont indiqués plus bas dans les sources imprimées.

### *Fonds Gabrielle Duchêne*

GF/DELTA/RES/0104 : Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine. 1937.

F/DELTA/RES/0239 : Antifascisme. 1933-1939.

F/DELTA/RES/0245 : Allemagne. Enfance. 1923-1934.

F/DELTA/RES/0251 : Espagne. 1936-1939.

F/DELTA/RES/0255 : Italie. Antifascisme. 1936-1939.

F/DELTA/RES/0257 : Pologne. Femmes. Prisonniers politiques. 1930-1935.

F/DELTA/RES/0272 : France. Droits de l'homme. 1928-1939.

F/DELTA/RES/0305 : Antifascisme au Portugal. 1938.

F/DELTA/RES/0316 : Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. 1932-1938.

F/DELTA/RES/0331 : France. Secours rouge international. Section française (puis) Secours Populaire français. 1926-1937.

### *Fonds de la Ligue des droits de l'Homme*

F/DELTA/RES/0798/71 : Relations avec les associations caritatives. Secours rouge international et Secours populaire de France et des colonies. 1936-1937.

## **Centre d'histoire sociale des mondes contemporains de l'Université Paris 1 (Aubervilliers)**

*Dossiers biographiques (reproductions des dossiers originaux conservés au RGASPI à Moscou)*

- BAREL Virgile
- CITERNE Gabriel
- GILLOT Auguste
- LE HENAFF Jean

### *Fonds Jean Chaintron*

- 1-JC5-B(1-2) : Bulletins, affiches, textes de propagande républicaine en Espagne. 1936-1939.
- 2-JC1 : Correspondance avec le Consulat général soviétique à Paris. 1930.
- 2-JC2-A : Documentation autour de l'activité de Jean Chaintron en Algérie
- 2-JC2-B : Résolutions du Parti Communiste en Algérie. 1935-1937.
- 2-JC2-D : Coupures de presse. 1932-1937.
- 5-JC1-A : Lettres de Jean Chaintron à ses frères. 1932.
- 5-JC4 : Dossiers biographiques sur André et Simon Chaintron
- 7-JC : Brochures.

### *Fonds Jean-René Chauvin*

- 1-JRC-2A23 : Autres Matériel et publications P.O.I. Carte postale de solidarité avec le secours rouge du P.O.I. 1943-1944.

### *Fonds Madeleine Hivert*

- 1-MHI-1C : Secours rouge. 1925.

### *Fonds André Marty*

- 1-AM-1 à 5-AM-4H : voir l'inventaire publié dans Paul Boulland, Claude Penetier, Rossana Vaccaro (dir.), *André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive : approches historiques et guide des archives d'André Marty en France*, Paris, CODHOS, 2005.

### *Fonds Jean Zyromski*



4-JZ-8A : Mission d'enquête en Espagne. 1936-1938.

4-JZ-8C : Intervention et non-intervention. 1936-1939.

## **Archives du PCF (Paris)**

### *Fonds Gabriel Citerne*

Photographies de la tournée de meetings effectuée par Paul Roussenq à sa libération. 1933.

### *Fonds de la Commission centrale de contrôle politique*

Dossiers nominatifs de :

- BERNARDIN Jean
- BORSZCZEWSKI Joudas
- BRAUN Madeleine
- CHAUVET Jean
- DÉsirAT Charles
- MATLINE Boris

## **Institut CGT d'histoire sociale (Montreuil)**

1 PA 11 : Secours populaire de France (1937). Comité français de coordination pour l'aide aux populations civiles de l'Espagne républicaine (1938-1939). Union locale CGT de Dieppe, listes de souscription (1936-1939). 1936-1939.

1 PA 15 : Cartes d'adhérents au SRI, au Secours populaire de France, au PCF et à d'autres organisations de la galaxie communiste. 1924-1939.

## **Institut CGT d'histoire sociale de la fédération des Cheminots (Montreuil)**

1 F 46 : Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer réunifiée. Circulaires fédérales. 1935-1939.

2 F 2 : Section fédérale unitaire du Réseau Nord. Conférence annuelle des 30 et 31 août 1929.

2 F 476 : Fédération réunifiée. Amnistie des agents révoqués à la suite des grèves de 1920. 1937-1938.

3 F 52 : Syndicat PERD. Relations avec la fédération concernant l'aide aux réfugiés espagnols. 1937-1939.

4 F 64 : Syndicat des cheminots de Paris PLM. Correspondance externes avec des associations. Antifascisme, Front populaire, Secours rouge international. 1934-1935.

## **Centre de documentation du Secours populaire français (Paris)**

Remarque : les brochures et périodiques consultés au centre de documentation du SPF sont indiqués plus bas dans les sources imprimées.

Affiche « Serpent » de Jules Grandjouan. 1924.

## **Autres fonds d'archives privées**

*Fonds Pierre Eloire (conservé par la famille)*

Cartes d'adhérents. 1933-1934.

## **Sources imprimées**

### **Presse et périodiques**

Remarque : les centres de conservation que nous avons consultés sont indiqués après chaque titre.

*Journaux, revues et bulletins liés au SRI et au Secours populaire*

*La Défense*. 1927-1981. (La Contemporaine, SPF/Gallica)

*Secours rouge*. 1924-1926. (RGASPI/Pandor)

*La défense des victimes politiques* puis *La Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche*, bulletin des groupes d'action contre la terreur et la répression. 1926-1927. (RGASPI/Pandor)

*Bulletin juridique de la section française du SRI*. 1927. (RGASPI/Pandor)

*Bulletin d'information*. 1929-1935. (BNF)

*Bulletin colonial*. 1932-1935. (RGASPI/Pandor, BMP, BNF, La Contemporaine)

*Service de presse du Secours rouge international*, 1930. (La Contemporaine)

*Bulletin d'information de la région parisienne du SRI*. 1927 (RGASPI/Pandor)

*Bulletin du propagandiste*, bulletin édité par la région parisienne du SRI. 1930. (BNF)

*Bulletin mensuel du trésorier*, bulletin édité par la région parisienne du SRI. 1930. (BNF)

*Bulletin d'information, Comité du Nord*. 1929. (BNF)

*Rote Hilfe/Secours rouge*, bulletin des départements de la Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Luxembourg. 1927-1933. (BNF)

*Le Bouclier*, bulletin de gestion des œuvres sociales du Secours populaire de Goussainville. 1938. (La Contemporaine)

*MOPR*. 1926-1935. (PCF, SPF)

*Unité pour l'aide et la défense*. 1936-1938. (BNF)

*Information d'Allemagne*, bulletin édité par le Secours rouge allemand. 1934-1935. (La Contemporaine)

*Libération*, organe central du Secours populaire de France. 1941-1942. (Gallica)

*Libération*, organe de la section du 14<sup>e</sup> arrondissement du Secours populaire de France. 1941. (Gallica)

*Le Soutien*, organe de la section de Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay du Secours populaire de France. 1941. (Gallica)

*Bulletin du Secours populaire de France*. 1941. (Gallica)

*Journaux et périodiques liés au PCF et à ses organisations satellites*

*Almanach ouvrier et paysan*. 1925-1939. (PCF, RaDAR)

*Bulletin communiste*. 1920-1924. (Gallica)

*Bulletin du IV<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste*. 1922. (RaDAR)

*Cahiers du bolchevisme*. 1924-1939. (Gallica)

*Ce Soir*. 1937-1939. (Gallica)

*L'Humanité*. 1918-1939. (Gallica)

*La Barricade* (Nice). 1933. (AD06)

*La Correspondance internationale*. 1921-1939. (Gallica)

*La Dépêche de l'Aube*. 1920-1929. (Gallica)

*La Lorraine ouvrière et paysanne*. 1926-1932. (Gallica)

*La Lutte sociale*. 1936-1938. (BNF)

*La Scène ouvrière*. 1931. (BMP/Pandor)

*La Tribune des Cheminots*. 1925-1939. (IHS CGT Cheminot)

*La Vie Ouvrière*. 1919-1939. (Gallica, IHS CGT)

*Le Calvados*. 1937-1938. (AD14)  
*Le Cri des travailleurs* (Alpes-Maritimes). 1934-1939. (AD06)  
*Le Secours ouvrier international*. 1924. (Archives nationales)  
*Le Semeur* (Franche-Comté). 1923-1930. (Gallica)  
*Regards*. 1934-1939. (Gallica)  
*Rouge-Midi*. 1930-1939. (Gallica)

#### *Autres journaux*

*Contre le courant*, organe de l'Opposition communiste. 1927-1929. (RaDAR)  
*L'Aurore malgache*. 1930-1934. (Gallica)  
*L'Avenir du Tonkin*. 1918-1939. (Gallica)  
*L'Écho d'Alger*. 1918-1939. (Gallica)  
*La Dépêche coloniale*. 1918-1937. (Gallica)  
*La Vérité*, organe de la Ligue communiste (Opposition de gauche). 1929-1935. (RaDAR)  
*La Vie socialiste*. 1920-1935. (Gallica)  
*La Voix du travail*, bulletin mensuel de l'Association international des travailleurs. 1926-1927. (Gallica)  
*Le Libertaire*. 1895-1939. (Gallica)  
*Le Figaro*. 1918-1939. (Gallica)  
*Le Matin*. 1918-1939. (Gallica)  
*Le Petit Parisien*. 1918-1939. (Gallica)  
*Le Populaire*. 1918-1939. (Gallica)

### **Brochures**

Remarque : la plupart de ces brochures sont consultables en ligne sur le portail Pandor (collection de la BMP) et Gallica (collection du Secours populaire français). D'autres sont conservées à la BNF, à La Contemporaine, aux archives du PCF, à l'IHS CGT, aux Archives nationales.

BALK Theodor, *Sous la botte hitlérienne*, Défense Edition, 1933.

BARBUSSE Henri, *Connais-tu Thaelmann*, Comité pour la libération de Thaelmann et des antifascistes allemands emprisonnés, 1935.

BARBUSSE Henri, *Buts et œuvre du SOI*, Edition du SOI, 1933.

- BARTHEL Jean, *Regards sur l'Indochine. L'enquête d'une délégation ouvrière*, Éditions La Défense, 1934.
- BAYES Fritz, *Les gosses des combattants d'Autriche en Union soviétique*, Défense Editions, 1935.
- BERG Martha, *Edgar Andrée, mon compagnon de vie et de lutte*, Éditions universelles, 1936.
- BERNARD L, *Debout pour la lutte contre les fauteurs de guerre ! À l'occasion du 20e anniversaire de la guerre impérialiste mondiale*, Défense Editions, 1934.
- BERTHON André, CORNAVIN, DUCLOS Jacques, MULLER Gaston, GAUTHIER Maurice et MARTY André, *Contre la guerre et le militarisme naval. Pour la défense des matelots. Discours prononcé à la chambre des députés*, Bureau d'éditions, 1927.
- BLACHE Robert, *Le choc de deux Espagne et la solidarité internationale à l'Espagne révolutionnaire*, Défense Editions, 1934.
- BLACHE Robert, *Six mensonges de la Ligue des droits de l'Homme. Les cahiers de la répression n°2*, Éditions du SRI, 1931.
- BREDEL Willi, *L'antifasciste Edgar André sous la menace du bourreau*, Bureau d'Éditions, 1936.
- BUISSON Georges et LAHY-HOLLEBECQUE Marie, *L'enfance notre plus doux espoir*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- BUREAU Emile, *L'union des cœurs forge l'union des consciences*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- BUREAU Emile, *L'œuvre du SPF*, Secours Populaire de France, 1937.
- CHAMPEIL M., *Une page de l'histoire révolutionnaire. La révolte d'Oléron*, Fédération des jeunes communistes, Secours rouge international, 1930.
- CHAUVET Jean, *L'amnistie générale, gage de l'union de la nation française*, Secours Populaire de France et des colonies, 1939.
- CHAUVET Jean, *Tout ce qui est humain est nôtre !*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- CHAUVET Jean, *Le Secours Populaire de France veut construire la croix rouge du peuple*, Secours Populaire de France, 1937.
- CHAUVET Jean, *S'unir pour la solidarité, la justice et la liberté*, Secours Populaire de France, 1937.
- CHAUVET Jean, *Le Secours rouge de France vous parle*, Éditions du SRI, 1936.
- CHAUVET Jean, MONMOUSSEAU Gaston, BASCH Victor, BUREAU Emile et VITTORI François, *Vive le Secours Populaire de France. Discours prononcé à la conférence nationale extraordinaire les 31 octobre et 1er novembre 1936*, Secours Populaire de France, 1936.
- CHÉVÉLIOVA E., *Le secours rouge dans le pays où s'édifie le socialisme. Rapport du comité central au IIIème congrès du Secours rouge de l'URSS*, Éditions du CE du SRI, 1931.
- CHIRVINDT E., *Les prisons en URSS*, Paris, Bureau d'éditions, 1927.
- CITERNE Gabriel, *Civilisation ! La répression dans les colonies. Les cahiers de la répression n°4*, Éditions du SRI, 1932.

- DIMITROV Georges, *Pour l'unité de la classe ouvrière contre le fascisme*, Paris, Bureau d'Éditions, 1935 (2 vol.).
- DIMITROV Georges, *Debout pour sauver Thaelmann*, Éditions mondiales, 1934.
- DORIOT Jacques et MARTY André, *Un an de terreur et de lutte révolutionnaire en Indochine*, Bureau d'Éditions, 1931.
- DUCLOS Jacques, *Au premier congrès national du Secours Populaire de France et des Colonies*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- DUTILLEUL Emile, *Qu'est-ce que le SOI*, Edition du SOI, 1929.
- FÉGUY Camille, *Les mutins de Calvi au conseil de guerre*, Éditions du SRI, 1928.
- FOISSIN Robert et JOURDAIN Francis, *Madagascar, « île du bonheur »*, Bureau d'Éditions, 1933.
- FOURRIER Marcel, *Komplott : Der Colmarer Komplottprozess in Ursache und Wirkung*, Strasbourg, Internationalen Roten Hilfe, 1928.
- FREI Bruno, *Que se passe-t-il en Allemagne ?*, Éditions universelles, 1936.
- FRÖLICH Paul, *La terreur blanche en Allemagne*, Librairie de l'Humanité, 1922.
- GABRIEL Pierre, *La loi d'amnistie mise à la portée de tous*, Librairie de l'Humanité, 1921.
- GIDE André, MALRAUX André, ME MORO-GIAFFERRI et PASTEUR NICK, *Pour Thaelmann*, Éditions universelles, 1935.
- GRÜNWARD H., *Les marins en lutte contre l'exploitation et la terreur blanche*, Éditions du SRI, 1935.
- GUERNUT Henri, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, Ligue des droits de l'Homme, 1927.
- GUILBEAUX Henri, *La reconstruction économique de la Russie et le Secours Ouvrier International*, Librairie du travail, 1924.
- HECKERT Fritz, *Que se passe-t-il en Allemagne*, Les publications révolutionnaires, 1933.
- HIRSCH Hirsch, *Leçon de courage. Comment les révolutionnaires allemands supportent la torture et la captivité*, Éditions du SRI, 1935.
- JOURDAIN Francis, FORCINAL Albert, COGNIOT Georges, RAYNAUD Henri et BRANDON Pierre, *Au secours des républicains espagnols*, Secours Populaire de France et des colonies, 1939.
- KRYLENKO Nikolai, *Chefs Socialistes. Contre-Révolutionnaires ! Acte d'accusation présenté au procès du Bureau de l'Union, organisation menchéviste*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931.
- KRYLENKO Nikolai, *Terreur rouge et terreur blanche*, Paris, Bureau d'éditions, 1927.
- KRYLENKO Nikolai, *La Politique des soviets en matière criminelle*, Paris, Bureau d'éditions, 1927.
- LAMBERT Léo, *La société des Nations et les émigrés politiques. Gardes blancs, espions et terroristes autour de l'office Nansen*, Éditions universelles, 1938.
- LECACHE Bernard, *La Pologne sans masque*, Comité pour l'Amnistie en Pologne, 1927.
- LEPESHINSKI, *Lénine et la Commune*, Éditions du SRI, 1925.

- LEVIN Henri, *Le racisme, base du fascisme*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- LIEBKNECHT Karl, *Lettres du front et de la geôle : 1916-1918*, Librairie de L'Humanité, 1924.
- LUDVIG, *L'incendie du Reichstag. Provocation hitlérienne*, Défense Edition, 1933.
- MARTINET Marcel, *Civilisation française en Indochine*, Paris, Comité d'amnistie et de défense des Indochinois et des peuples colonisés, 1933.
- MARTY André, *Aux escrocs, les honneurs ! aux affamés, des balles ! Discours prononcé à l'hôtel de ville de Paris le 28 décembre 1934 sur le budget de la police parisienne*, Les publications révolutionnaires, 1935.
- MARTY André, *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme, discours à la 2e assemblée plénière du Comité exécutif du Secours rouge international*, Défense Editions, 1935.
- MARTY André, *Qu'est-ce que le Secours rouge international ?*, Éditions du SRI, 1924 (2<sup>e</sup> édition 1928).
- MARTY André, *Dans les prisons de la République*, Librairie de L'Humanité, 1924.
- MARTY André, *L'amnistie intégrale. Discours prononcé à la chambre des députés les 09 et 10 juillet 1924*, Librairie de L'Humanité, 1924.
- MARTY André, *Le procès de Mayence*, Librairie de l'Humanité, 1924.
- MARX Magdeleine, *La Pologne est un enfer*, Éditions du SRI, 1924.
- MONJAUVIS Lucien et HAJE Antoine, *La sanglante provocation de Constantine. Rapport de la délégation d'enquête*, CDLP, 1934.
- MORAN Denise, *Le Meurtre d'André Alier*, Défense-Editions, 1936.
- MÜLLER Herta, *Des potences en Autriche. L'héroïque insurrection du prolétariat autrichien*, Éditions du SRI, 1934.
- MÜNZENBERG WilliMezhrabpom, *Le troisième pilier de la politique communiste mondiale le SOI*, Mezhrabpom, 1924.
- NGUYEN AÏ QUOC, *Le procès de la colonisation française*, Librairie du Travail, 1925.
- OLTEN Harry, *Pour le droit d'asile. Rassemblement !*, Éditions universelles, 1936.
- PÉREZ Octavio, *La mort menace le général Prestes*, Bureau d'Éditions, 1936.
- PHILERY F. J., *Au pays des soviets*, Edition du SOI, [Sans date].
- PIECK Wilhelm, *La guerre mondiale nous menace*, Défense-Editions, 1935.
- PITARD Georges, *Luigi Bastoni, un innocent emprisonné à Caen pour 20 ans*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.
- PLANTAGENËT Georges, *La solidarité un des moyens de la renaissance française*, Secours Populaire de France, 1944.
- PLYNGÉRÉI Valéa, *Au pays du dernier des Hohenzollern. L'histoire d'un crime avec une lettre-introduction de Panait Istrati*, Comité pour la défense des victimes de la terreur blanche dans les Balkans, 1926.



PRIACEL Stephan, *Ce que j'ai vu au procès d'Anna Pauker*, Éditions universelles, 1936.

RÉAU R.-G., *Les crimes des conseils de guerre*, Éditions du « Progrès civique », 1925.

ROSS Carlo, *Civitavecchia, cimetière pour les vivants*, Éditions du SRI, 1935.

ROUSSENQ Paul, *25 ans de bagne*, Éditions La Défense, 1933.

ROUSSENQ Paul, *À l'ombre du drapeau rouge : Au pays des soviets*, Éditions La Défense, 1933.

ROZELAAR Armand, *Peuple sans droit*, Éditions du SRI, 1935.

SCIEZ Pierre, *Carlos Prestes fils du peuple*, Éditions universelles, 1937.

SIFNÉOS A., *Niko Zachariadis. La Grèce sous l'empire hitlérien*, Secours Populaire de France, 1937.

STALINE Joseph, *Le léninisme théorique et pratique*, Librairie de L'Humanité, 1924.

THOREZ Maurice, *Les crimes de l'impérialisme français. La terreur en Indochine : 10 000 Annamites en prison. Sauvons-les ! Amnistie ! Les cahiers de la répression n°6*, Éditions du SRI, 1933.

VAILLANT-COUTURIER Paul, *Sabre et toque ! Défendons l'URSS*, Bureau d'Éditions.

VAN DOOREN Karel, *Pain et liberté ! Qu'est ce que le Secours Ouvrier International ?*, Édition du SOI, 1931.

VIENNEY Paul, *L'Enfance martyre. La mort d'Abel Roger, victime des bagnes d'enfants*, Secours Populaire de France, 1937.

VITTORI François, *Les brigades internationales honneur de l'humanité*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.

WILLARD Marcel, *Comment ils ont avoué. Le procès de Moscou de Boukharine, Rykov, ect.*, Bureau d'Éditions, 1938.

WILLARD Marcel, *La Défense accuse... : de Babeuf à Dimitrov*, Éditions sociales internationales, 1938.

WILLARD Marcel, *La justice doit être au service des pauvres et de la démocratie*, Secours Populaire de France, 1937.

WILLARD Marcel, *Ce que j'ai vu en Bulgarie*, La Cootypographie, 1925.

WINKEL, *Gestapo*, Éditions du SRI, 1934.

ZETKIN Clara, *Dix années de terreur blanche*, Bureau d'éditions, 1928.

ZÉVAÈS Alexandre, *Clichy en deuil*, Secours Populaire de France, 1937.

*Assises nationales de la solidarité*, Secours Populaire de France, 1945.

*Le procès de Kharkov*, Secours Populaire de France, 1944.

*Nous accusons ! Le calvaire des martyrs de la résistance*, Front National, Service de solidarité, Secours populaire de France, Assistance française, 1944.

*Le martyr des antifascistes dans les camps de concentration de l'Afrique du Nord*, Secours populaire Algérien, 1943.

*À l'aide de la République espagnole. Au Peuple de France !*, Comité international d'aide au peuple espagnol, 1938.

*Commission d'aide féminine du ministère de la défense nationale de la République espagnole*, Comité national des femmes antifascistes, 1938.

*Sauvez Liselotte Hermann ! Femmes et mères empêchez ce crime*, Éditions universelles, 1938.

*Secours Populaire de France et des Colonies. Ses statuts, son organisme de direction, ses conseils juridiques, son oeuvre par les chiffres*, Secours Populaire de France et des colonies, 1938.

*Fascisme, trotskisme et mouvement international de la solidarité démocratique*, Éditions universelles, 1937.

*Le régime de la carte d'identité des étrangers*, Éditions de la fraternité, 1937.

*Le Secours rouge international et la Fédération internationale des Ligues pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen*, 1937.

*Otages de Hitler. Ce qu'il faut savoir des combattants allemands emprisonnés pour avoir lutté pour la démocratie et la paix*, Éditions universelles, 1937.

*La maison au soleil*, Éditions universelles, 1936.

*Ce que nous avons vu en Pologne. Compte-rendu de la délégation internationale d'enquête*, Éditions du SRI, 1935.

*Crime contre Thaelmann, crime contre nous tous*, Edition du comité pour la libération de Thaelmann et de tous les antifascistes emprisonnés, 1935.

*Droit d'asile*, Défense Editions, 1935.

*Koloman Wallisch*, Défense Edition, 1935.

*Le Secours Rouge Allemand à son poste de combat*, Éditions du SRI, 1935.

*Les morts parlent aux vivants*, Défense Editions, 1935.

*Libérez Rakosi*, Défense Editions, 1935.

*Pages espagnoles d'Octobre*, Éditions du SRI, 1935.

*9 février 1934. Journée rouge*, Paris, Les Publications révolutionnaires, 1934.

*Avec les familles des combattants viennois de février. Compte rendu de la première délégation des femmes du Secours rouge international*, Éditions du SRI, 1934.

*Dimitroff*, Éditions La Défense, 1934.

*L'enfer de torture : Sonnenburg*, Éditions La Défense, 1934.

*La vie douloureuse d'Erich Muesham*, Défense Editions, 1934.

*Le procès des torturés de Luck*, Éditions du SRI, 1934.

*Les femmes sous la terreur fasciste ! Les femmes sur le front de solidarité et de combat ! Congrès international des femmes contre la guerre et le fascisme*, Éditions du SRI, 1934.

*Les membres du Schutzbund sur les combats de février et sur la solidarité internationale. Après notre défaite...avant notre victoire*, Éditions du SRI, 1934.

*Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste, 1919-1923*, Librairie du Travail, 1934.

*Thaëlmann*, Éditions La Défense, 1934.

*Un roi tombe, qui l'a tué ?*, Défense Editions, 1934.

*Une plaie de la société... les bagnes d'enfants*, Edition du SOI, 1934.

*Clara Zetkin : en souvenir d'une grande révolutionnaire disparue*, Défense Edition, 1933.

*Le procès des cheminots de Bucarest*, Éditions du SRI, 1933.

*10 ans de lutte contre la terreur blanche, le fascisme, la guerre. Résolutions du Congrès mondial du Secours Rouge international*, Éditions du SRI, 1932.

*Amnistie ! Discussion avec un incrédule. Les cahiers de la répression n°3*, Éditions du SRI, 1932.

*Arrachons Carré au bagne de Méchéria*, Bureau d'Éditions, 1932.

*Au secours de Tom Mooney et des 9 nègres de Scottsborough... Nouveau crime ? Les Sacco-Vanzetti noirs. Les cahiers de la répression n°5*, Éditions du SRI, 1932.

*Au secours des 10 000 prisonniers politiques Indochinois ! Appel aux travailleurs manuels et intellectuels de France et du monde entier, par les Indochinois réunis à Paris le 19 novembre 1932*, Secours rouge international, 1932.

*Dix années de Secours rouge international (1922-1932)*, Bureau d'Éditions, 1932.

*Notre congrès mondial. Le Secours rouge international en action*, Éditions du SRI, 1932.

*Comment les chefs socialistes "défendent" la Révolution russe*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931.

*Engagez-vous dans la marine ! Les mutins de Calvi. L'histoire d'une victoire ouvrière et de cinq acquittements*, Éditions du SRI, 1931.

*Le procès du parti industriel de Moscou*, Paris, Bureau d'Éditions, 1931.

*Syndicats rouge et Secours rouge international*, Bureau d'Éditions, 1931.

*Un crime des conseils de guerre. Paul Roussenq, bagnard. Les cahiers de la répression n°1*, Éditions du SRI, 1931.

*La révolte de la mer noire. Ses enseignements*, 1929.

*L'indigénat, code d'esclavage*, Éditions de l'ISR, 1928.

*Le procès du complot autonomiste de Colmar (1er au 24 mai 1928). Comptes-rendus des débats*, Colmar, Éditions Alsatia, 1928.

*Les Problèmes de l'autodéfense. Quelques leçons...*, Bureau d'éditions, 1928.

*Quatre ans de répression (mai 1924-mai 1928)*, Bureau d'éditions, 1928.

*Thèses et résolutions du IVe congrès de l'ISR*, Maison des syndicats, 1928.

*Une erreur judiciaire. Un innocent est depuis 10 ans au bagne : Louis-Paul Vial*, Comité de défense sociale, 1928.

*Ve Congrès national du parti communiste français, tenu à Lille du 20 au 26 juin 1926. Compte rendu sténographique*, Paris, Bureau d'Éditions, 1927.

*Au secours des victimes de la Justice de classe*, Éditions du SRI, 1927.

*Comité de l'amnistie polonaise... Rapport de la Délégation des députés travaillistes anglais sur la terreur blanche en Pologne*, Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche, 1927.

*Congrès national ordinaire. 4e congrès de la CGTU*, CGTU, 1927.

*La Bulgarie des soudards fascistes, 1923-1927*, Éditions du SRI, 1927.

*Les « Cayennes » d'Italie*, Comité de défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche, 1927.

*Pour l'amnistie générale en Bulgarie !*, Comité pour la défense des victimes de la terreur blanche dans les Balkans, 1927.

*L'Italie sous la terreur. À bas le fascisme assassin !*, Éditions du SRI, 1926.

*L'ordre règne à Varsovie*, Éditions du SRI, 1926.

*La paix par la révolution. Les marins allemands révolutionnaires en 1917*, Bureau d'Éditions, 1926.

*Justice de classe et terreur blanche en Allemagne*, Éditions du SRI, 1925.

*Les questions d'organisation au Ve congrès de l'IC*, Librairie de L'Humanité, 1925.

*Congrès national ordinaire. 3e congrès de la CGTU*, CGTU, 1925.

*Contre la terreur blanche. Contre le rôle de Judas de la IIe Internationale*, Edition du Comité exécutif du SRI, 1924.

*Ive congrès communiste mondial. Résolutions*, Librairie de L'Humanité, 1924.

*Qu'est-ce que le Secours Rouge International ?*, Éditions du SRI, 1924.

*Résolutions adoptées au IIIe congrès de l'ISR*, Petite bibliothèque de l'ISR, 1924.

*Ve congrès de l'Internationale communiste (17 juin – 8 juillet 1924). Compte rendu analytique*, Librairie de L'Humanité, 1924.

*Les Atrocités du gouvernement fasciste contre les masses du peuple en Bulgarie*, Comité auxiliaire à l'étranger pour les victimes de la terreur blanche en Bulgarie, 1923.

*Amnistie pour tous*, Comité de défense sociale, 1922.

*Résolutions et statuts adoptés au Ier congrès international des syndicats révolutionnaires*, Librairie du Travail, 1921.

*Un crime judiciaire. L'affaire Sacco et Vanzetti*, Comité de défense sociale, [Sans date].

*Une erreur judiciaire. La monstrueuse condamnation de Mario Castagna, victime du fascisme*, Comité de défense sociale, [Sans date].

*Compte général de l'administration de la justice criminelle*, Ministère de la Justice, 1927-1932.

## Ouvrages à caractère de source

- BARBUSSE Henri, *Les bourreaux*, Paris, Flammarion, 1926.
- CALAS Raoul, *Souvenirs d'un condamné à mort*, Éditions sociales, 1976.
- CERETTI Giulio, *À l'ombre des deux T. 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973.
- CHAINTRON Jean, *Le vent soufflait devant ma porte*, Seuil, 1993.
- DARIEN Georges, *Biribi, armée d'Afrique*, Paris, France, Stock, 1922.
- DIMITROV Georges, *Journal 1933-1945*, Paris, Belin, 2005.
- DUCLOS Jacques, *Mémoires. Volume 1. 1896-1934, le chemin que j'ai suivi : de Verdun au Parti communiste*, Paris, Fayard, 1968.
- DUCLOS Jacques, *Mémoires. Volume 2. 1935-1939 : aux jours ensoleillés du Front populaire*, Paris, Fayard, 1969.
- GENGENBACH Wilhelm, *Une vie contre le capitalisme. 1. Face au fascisme allemand : (1929-1933)*, Acratie, 2006.
- GENGENBACH Wilhelm, *Une vie contre le capitalisme. 2. À l'école de l'exil : (1933-1934)*, Acratie, 2013.
- GILLOT Auguste, *Un Forgeron dans la cité des rois, Longjumeau-St-Denis*, Paris, Halles de Paris, 1986.
- JÉRÔME Jean, *La part des hommes. Souvenirs d'un témoin*, Acropole, 1983.
- JUNG Franz, *Le chemin vers le bas. Considérations d'un révolutionnaire allemand sur une grande époque (1900-1950)*, Marseille, Agone, 2007.
- LONDRES Albert, *Au bagne*, Paris, Albin Michel, 1923.
- LONDRES Albert, *Dante n'avait rien vu (Biribi)*, Paris, Albin Michel, 1924.
- MESCLON Antoine, *Comment j'ai subi quinze ans de bagne*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1924.
- MOLINIER Louis, *Un militant communiste languedocien raconte...*, autoédition, 1979.
- MOUSSINAC Léon, *Manifestation interdite*, Paris, Delga, 2019 (1<sup>ère</sup> éd. 1935).
- POZNER Vladimir, *Les États-Désunis*, Paris, Denoël, 1938.
- ROQUIER-DROUILLAS Jeanne et THOUANEL-DROUILLAS Renée, *Émile Drouillas dit Laporte, militant ouvrier*, 1978.
- ROUSSENQ Paul, *25 ans de bagne*, Paris, La manufacture de livres, 2016.
- ROUSSENQ Paul, *L'enfer du bagne*, Paris, Libertalia, 2009.
- ROUSSENQ Paul, *Le Beau voyage*, Saint-Dié-des-Vosges, Les éditions de la Pigne, 2018.
- SERGE Victor, *Les coulisses d'une Sûreté générale. Ce que tout révolutionnaire devrait savoir sur la répression*, Librairie du travail, 1925.
- THOREZ Maurice, *Fils du peuple*, Éditions sociales internationales, 1937.
- THIRION André, *Révolutionnaires sans révolution*, Paris, Robert Laffont, 1972.

TILLON Charles, *La révolte vient de loin*, Paris, 10/18, 1969.

TILLON Charles, *On chantait rouge*, Paris, Robert Laffond-Opera Mundi, 1977.

VIOLLIS Andrée, *Indochine SOS*, Paris, Gallimard, 1935.

ZETKIN Clara, *Je veux me battre partout où il y a de la vie*, Marseille, Hors d'atteinte, 2021.

## Films

### Ciné-Archives

CARTIER-BRESSON Henri, *L'Espagne vivra*, 1939, 44 minutes.

### Cinémathèque suisse

*La Grandiose Manifestation au Mur des Fédérés*, Service cinématographique de la Fédération de la Seine de la SFIO, 1935, 15 minutes.

*Hommage à la Commune*, Les Films populaires, 1937, 11 minutes.

### Autres

FONTEYNE Jean, VAN OMMESLAGHE Albert, *Journée Tayenne. 9 juillet 1933. Secours rouge international*, 1933, 12 minutes [en ligne :

[https://www.youtube.com/watch?v=p7RUXGoNAnU&ab\\_channel=InternationalRedHelp](https://www.youtube.com/watch?v=p7RUXGoNAnU&ab_channel=InternationalRedHelp)].

*MOPR*, sans date, 1 minute [en ligne :

[https://www.youtube.com/watch?v=ejC4AaE0250&list=PL0vc6v2AORxmI4fg8\\_KkqomhAIUmXTQ-&index=3&ab\\_channel=FilmImages](https://www.youtube.com/watch?v=ejC4AaE0250&list=PL0vc6v2AORxmI4fg8_KkqomhAIUmXTQ-&index=3&ab_channel=FilmImages)].

## Objets :

### Institut CGT d'histoire sociale (siège national de la CGT, Montreuil)

1 PA 22 : Banderole d'un comité départemental du Secours populaire de France

### Musée d'histoire vivante (Montreuil)

Insignes du Secours populaire de France et des campagnes de solidarité avec l'Espagne républicaine.

**Secours populaire français (siège national, Paris)**

Drapeau de la section française du Secours rouge international.



## Bibliographie

### **Instruments de travail, outils historiographiques, bibliographiques et méthodologiques, synthèses et ouvrages de portée générale**

#### **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

- AGULHON Maurice, *Histoire et politique à gauche : réflexions et témoignages*, Paris, Perrin, 2005.
- AGULHON Maurice, *Les métamorphoses de Marianne : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001.
- AGULHON Maurice, NOUSCHI André, OLIVESI Antoine, SCHOR Ralph, *La France de 1848 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008.
- ALLAL Amin, BUÉ Nicolas (dir.), *(In)disciplines partisans : comment les partis politiques tiennent leurs militants*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.
- AMAR Marianne, MILZA Pierre, *L'Immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1990.
- ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.
- ANDRIEU Claire, LE BÉGUEC Gilles, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001.
- ANDOLFATTO, Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats : 1906-2006*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.
- AUDIGIER François, GIRARD Pascal, BOULOUQUE Sylvain, (dir.), *Se battre pour ses idées : La violence militante en France au XX<sup>e</sup> siècle, des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve, 2011.
- BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.
- BECKER Jean-Jacques, CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2004 (2 vol.).
- BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 (1<sup>ère</sup> éd. 1999).

- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de l'Europe. Du XIXe au début du XXIe siècle*, Paris, Hatier, 2006.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XXe siècle. La fin du monde européen*, t.1, 1900-1945, Paris, Hatier, 2017.
- BLANC Guillaume, *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2022.
- BOUCHERON Patrick, DELALANDE Nicolas, MAZEL Florian, POTIN Yann, SINGARAVÉLOU Pierre (dir.) *Histoire mondiale de la France*, Paris Éditions du Seuil, 2017.
- BOUJU Marie Cécile, *La production des maisons d'édition du PCF (1921-1956). Catalogue de la production des maisons d'édition du PCF*. Diplôme de conservateur de bibliothèque, École Normale Supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques, 1999.
- BOULLAND Paul, PENNETIER Claude, VACCARO Rossana (dir.), *André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive : approches historiques et guide des archives d'André Marty en France*, Paris, CODHOS, 2005.
- BRECY Robert, *Florilège de la chanson révolutionnaire, de 1789 au Front populaire*, Paris, Hier et demain, 1978.
- CHALLÉAT-FONCK Violaine, « Le fonds des Archives nationales. Des archives publiques de la surveillance et de la répression aux archives privées du communisme », in MANESSIS Dimitri, ROUBAUD-QUASHIE Guillaume (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 177-190.
- CHARLE Christophe, AGULHON Maurice (dir.), *La France démocratique : combats, mentalités, symboles : mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Congrès du monde ouvrier- France 1870-1940. Guide des sources*, Paris, CODHOS Éditions, 2002.
- CŒURÉ Sophie, *La mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, Lausanne, Payot, 2007.
- CŒURÉ Sophie, FONCK Bernard, SERVANT Hélène (dir.), *Les « fonds de Moscou » : regards sur les archives rapatriées de Russie et les saisies de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- COMBE Sonia, *Archives interdites, les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994.
- CORBIN Alain, GÉROME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.
- COURTOIS Stéphane (dir.), *Communisme en France : de la révolution documentaire au renouveau historiographique*, Paris, Éditions Cujas, 2007.
- COURTOIS Stéphane (dir.), *Dictionnaire du communisme*, Paris, Larousse, 2007.

- CRIVELLO-BOCCA Maryline, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.
- DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010 (2 vol.).
- DELWIT Pascal, *Les gauches radicales en Europe : XIXe-XXIe siècles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.
- DOMMANGET, Maurice, *Histoire du drapeau rouge*, Le mot et le reste, 2006 (1<sup>ère</sup> éd. 1966).
- DREYFUS Michel, *Histoire de la CGT : cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995.
- DREYFUS Michel, « Les sources de l'émigration politique en France » in *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles*, Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988), Rome, École Française de Rome, 1991, pp. 13-33.
- DREYFUS Michel, *Les sources de l'histoire ouvrières, sociale et industrielle en France (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, Éditions Ouvrières, 1987.
- DREYFUS Michel, GOTOVITCH José, NARINSKI Mikhail, PENNETIER Claude, STUDER Brigitte, WEHENKEL Henri, WOLIKOW Serge, (dir.), *Komintern, l'histoire et les hommes. Dictionnaire biographique de l'Internationale communiste*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001.
- DREYFUS Michel, PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie (dir.), *La part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 1996.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1974).
- DUTHEIL-PESSIN Catherine, « Chanson sociale et chanson réaliste », *Cités*, vol. 19, n°3, 2004.
- FAVRE Pierre (dir.), *La manifestation*, Paris, PFNSP, 1990.
- FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.
- FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, 2009.
- FONTAINE Marion, MONIER Frédéric, PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, 2013.
- FOURNIER Éric, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Libertalia, 2013.
- GENEVÉE Frédérick, *La fin du secret ? Histoire des archives du Parti communiste français*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2012.
- GIRAULT René, FRANK Robert, *Histoire des relations internationales contemporaines*, t. 2, *Turbulentes Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, Paris, Éditions Payot, 2004 (1<sup>ère</sup> éd. 1988).
- GOTOVITCH José, MORELLI Anne (dir.), *Militantisme et militants*, Mons, Vie ouvrière, 2000.
- HAZAREESINGH Sudhir, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, n° 642, février 2007, pp. 365-368.

- HOBBSAWM Éric, *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle, 1914-1991*, Paris, Éditions Complexe, 1999.
- ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.
- KRIEGEL Annie, *Le pain et les roses, jalons pour une histoire des socialismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1968.
- KRIEGEL Annie, *Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, Presses universitaires de France, 1964.
- L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles*, Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988), Rome, École Française de Rome, 1991, pp. 13-33.
- LAHU Corentin, « Historique, structuration et composition du fonds d'archives de la Section française de l'Internationale communiste (fonds 517/1) », in DUCOULOMBIER Romain, VIGREUX Jean (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, pp. 429-442.
- LAHU Corentin, VIGREUX Jean, « Paprik@2F et les archives françaises du Komintern. Un premier bilan », in MANESSIS Dimitri, ROUBAUD-QUASHIE Guillaume (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 221-230.
- LAURENT Sébastien (sous la dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS-éditions, 2003.
- LAZITCH Branko, DRACHKOVITCH Milorad, *Biographical Dictionary of the Comintern*, Stanford, Hoover Institute Press, 1986.
- LE CLEC'H Sylvie, OPPETIT Christian, WOLIKOW Serge (dir.), *Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943) : Nouveaux outils, nouvelles archives*, Pierrefitte-sur-Seine, Publications des Archives nationales, 2016.
- LEVÊQUE Pierre, *Histoire des forces politiques en France*, t. 2, 1880-1940, Paris, Armand Colin, 1994.
- MAITRON Jean, PENNETIER Claude (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Quatrième partie : 1914-1939*, Paris, Les Éditions Ouvrières, publié à partir de 1964.
- MARTELLI Roger, *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Fondation Gabriel Péri, 2010.
- MAYER Arno J., *Les Furies. Violence, vengeance, terreur aux temps de la révolution française et de la révolution russe*, Paris, Fayard, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 2000).
- NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Seuil, 1988.
- NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française : XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 1986).
- NOIRIEL Gérard, *Une histoire populaire de la France : de la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018, 829 p.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997 (1<sup>ère</sup> éd. 1984) (3 vol.).
- OFFENSTADT Nicolas, *L'historiographie*, Paris, PUF, 2017.

- OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Les mots de l'historien*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009.
- PIGENET Michel (dir.), *La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*, Dijon, EUD, 2019.
- PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.
- PONS Silvio, SERVICE Robert (dir.), *A Dictionary of 20th Century Communism*, Princeton, Princeton University press, 2010.
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2010 (1<sup>ère</sup> éd. 1996).
- PROST Antoine, *Petite histoire de la France, de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009.
- PUDAL Bernard, « Communisme français », in DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010 (2 vol.), pp. 973-985.
- REBÉRIOUX Madeleine (dir.), *Fourmies et les Premier mai*, Actes du colloque « Fourmies 1891/1991 », Éditions de l'Atelier, 1994.
- RÉGIN Tania, WOLIKOW Serge (dir.), *Les syndicalismes en Europe. À l'épreuve de l'État*, Éditions Syllepse, 2002, 182 p.
- RÉMOND René, *Pour une histoire politique*, Paris, Édition du Seuil, 1996 (1<sup>ère</sup> éd. 1988).
- Réunions du comité central du PCF, 1921-1977. État des fonds et des instruments de recherche, tome 1: 1921-1939*, Fondation Gabriel Péri-Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2007.
- RUSCIO Alain, (dir.), *Encyclopédie de la colonisation française*, Paris, Les Indes savantes, 2016. Six volumes.
- SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Quadrige/Presses universitaires de France, 2003 (1<sup>ère</sup> éd. 1995).
- STUDER Brigitte, VALLOTTON François (dir.), *Histoire sociale et Mouvement ouvrier. Un bilan historiographique, 1848-1998*, Lausanne et Zurich, Éditions d'En bas et Chronos Verlag, 1997.
- TARTAKOWSKY Danielle, *La part du rêve. Histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette-Littérature, 2005.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue : crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes, Le Père-Lachaise, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1999.
- TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

- VERGNON Gilles, *L'antifascisme en France de Mussolini à Le Pen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Paris, Éditions Perrin, 2012.
- VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge, *Rouge et rose deux siècles de socialismes européens*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2007.
- WILLARD Claude (dir.), *La France ouvrière*, t. 2, 1920-1968, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.
- WOLIKOW Serge, « L'historien face aux archives du Komintern », in LAURENT Sébastien (dir.), *Archives secrètes, secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, pp. 177-188.
- WOLIKOW Serge, « IMT/CERM/IRM : trois institutions intellectuelles communistes », in JULLIARD Jacques, WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, pp. 607-610.
- WOLIKOW Serge (dir.), *Une histoire en révolution? Du bon usage des archives de Moscou et d'ailleurs*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1996.
- WOLIKOW Serge, COURBAN Alexandre, FRANCOIS David, OPPETIT Christian, *Guide des archives de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Dijon-Paris, Archives nationales-MSH Dijon, 2009.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les luttes et les rêves : une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Éditions Zones, 2016.

#### Articles et numéros de revues

- AUDIGIER François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, 2007/4, n°96, pp. 123-36.
- BAYERLEIN Bernhard H., MOURADIAN Georges, STUDER Brigitte, WOLIKOW Serge, « Les archives du Komintern à Moscou », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°61, janvier-mars 1999.
- BERLIÈRE Jean-Marc, « Archives "interdites", archives "spéciales" ? Quelques réflexions à propos des archives policières... », *Histoire@Politique*, n°8, février 2009, p. 94.
- BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », *Vingtième-Siècle, revue d'histoire*, n°35, juillet-septembre 1992, pp. 67-77.
- BOSWELL Laird, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse ? », *Revue française de science politique*, n°5-6, vol. 55, octobre-décembre 2005, pp. 919-933.
- BOULLAND Paul, « Des militants qui (se) comptent. Mesurer le parti et les pratiques militantes au sein du PCF (années 1920-années 1980) », *Histoire & mesure*, n°23, 2018, pp. 31-60.
- BOULLAND Paul, « Le burn-out des militant.e.s », version remaniée et enrichie d'un article paru dans Politis, n° 1589, février 2020 [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article223787>].

- CŒURÉ Sophie, MONIER Frédéric, NAUD Gérard, « Le retour de Russie des archives françaises, le cas du fond de la Sureté », *Vingtième-Siècle, revue d'histoire*, n°45, janvier-mars 1995, pp. 133-139.
- COURBAN Alexandre, « Voyage dans les archives du PCF », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°86, 2002, pp.125-130.
- COURTOIS Stéphane, « Archives du communisme : mort d'une mémoire, naissance d'une histoire », *Le Débat*, novembre-décembre 1993, pp. 145-156.
- DRWESKI Bruno, BARTOSEK Karel, PENNETIER Claude, WOLIKOW Serge, « Les archives du communisme : Moscou, Prague, Paris », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n° 67, 1997, pp. 125-142.
- DUCOULOMBIER Romain, « La surveillance politique : comment lire les archives de police sur le Parti communiste ? », ANR PAPRIK@2F, 16 octobre 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/2658>].
- LAHU Corentin, « Les publications du Secours rouge international et du Secours populaire français font leur entrée sur Gallica », ANR PAPRIK@2F, 28 juin 2018 [en ligne : <https://anrpaprika.hypotheses.org/4394>].
- NOIRIEL Gérard, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1989, 24, pp. 81-96.
- TRAVERSO Enzo, « De l'anticommunisme. L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle relue par Nolte, Furet et Courtois », *L'Homme et la société*, 2001/2, n°140-141, pp. 169-194.
- VIGREUX Jean, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », *Territoires contemporains, Université de Bourgogne*, 2011 [en ligne : [http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J\\_Vigreux.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J_Vigreux.html)].
- VIGREUX Jean, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964. Bilan historiographique et perspectives de recherche », *Ruralia*, n° 3, 1998.
- WOLIKOW Serge, « Problèmes méthodologiques et perspectives historiographiques de l'histoire comparée du communisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°112-113, 2010, pp.19-24.

## **Histoire politique, sociale et culturelle de la France, de l'Europe et des sociétés coloniales dans l'entre-deux-guerres**

### **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

- AGERON Charles-Robert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, MEYNIER Georges, THOBIE Jacques (dir.), *Histoire de la France coloniale*, t.2, 1914-1990, Paris, Armand Colin, 1990.
- ATTAL Robert, *Les émeutes de Constantine : 5 août 1934*, Paris, Romillat, 2002.
- BADIA Gilbert, *Feu au Reichstag. L'acte de naissance du régime nazi*, Paris, Éditions sociales, 1983.



- BADIA Gilbert et al., *Les bannis de Hitler. Accueil et lutte des exilés allemands en France, 1933-1939*, Paris, Études et documentation internationales, Presses Universitaires de Vincennes, 1984.
- BADIA Gilbert (dir.), *Exilés en France: Souvenirs d'antifascistes allemands émigrés (1933-1945)*, Paris, François Maspero, 1982.
- BADIA Gilbert, *Histoire de l'Allemagne contemporaine (1917-1933)*, Paris, Éditions sociales, 1964.
- BADIA Gilbert, *Le Spartakisme. Les dernières années de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht*, Éditions Otium, 2021 (1<sup>ère</sup> éd. 1967).
- BADIA Gilbert (dir.), *Les Barbelés de l'exil: études sur l'émigration allemande et autrichienne (1938-1940)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979.
- BARZMAN John, *Dockers, métallos, ménagères : Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre (1912-1923)*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1997.
- BAYERLEIN Bernhard, BABICENKO Leonid, FIRSOV Fridrich, *Deutscher Oktober 1923. Ein Revolutionplan und sein Scheitern*, Berlin, Aufbau Verlag, 2003.
- BENALLÈGUE Nora, *Algérie, mouvement ouvrier et question nationale, 1919-1954*, Alger, Office des publications universitaires, 2005.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2014.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Le Fascisme italien, 1919-1945*, Paris, Points, 2018 (1<sup>ère</sup> éd. 1970).
- BLETON-RUGET Annie, WOLIKOW Serge (dir.), *Antifascisme et nation : les gauches européennes au temps du front populaire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1998.
- BODGAN Henry, *Histoire des pays de l'Est*, Paris, Perrin, 2008 (1<sup>ère</sup> éd. 1991).
- BOUCHÈNE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI TENGOUR Ouanassa, THÉNAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*, Paris, La Découverte, 2014.
- BOUCHENOT Matthias, *Tenir la rue : l'autodéfense socialiste, 1929-1938*, Montreuil, Libertalia, 2014.
- BRANCIFORTE Laura, « Encarnación Fuyola : del internacionalismo antifascista al exilio a México », in CENARRO Ángela, ILLION Régine (dir.), *FEMINISMOS. Contribuciones desde la historia*, Zaragoza, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2015.
- BROCHEUX Pierre, HÉMERY Daniel, *Indochine : la colonisation ambiguë 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2004.
- BRUNET Jean-Paul, *Histoire du Front populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.
- CANAL Jordi, DUCLERT Vincent (dir.), *La guerre d'Espagne, un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016.

- CARREZ Maurice, *La fabrique d'un révolutionnaire. Otto Wilhelm Kuusinen (1881-1918). Réflexion sur l'engagement d'un dirigeant social-démocrate finlandais à la Belle Époque*, Toulouse, Éditions de FRAMESPA, 2008 (2 vol.).
- CARREZ Maurice, « Otto Wilhelm Kuusinen (1881-1964) : un itinéraire militant de la Finlande à l'URSS », in BOUCHET Thomas, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge (dir.), *Écrire des vies. Biographie et mouvement ouvrier XIXe-XXe siècle*, Dijon, EUD, 1994, pp. 77-95.
- CHAMBARLHAC Vincent, HOHL Thierry, *Un moment antifasciste, 1934-1936*, Montreuil, La Ville brûle, 2014.
- CHAPOUTOT Johann, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, Paris, PUF, 2013.
- COIGNARD Cindy, *Les Militantes du POUM, 1935-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- COURCELLE-LABROUSSE Vincent, MARMIE Nicolas, *La guerre du Rif. Maroc, 1921-1926*, Paris, Tallandier, 2020 (1<sup>ère</sup> éd. 2008).
- DELORME Olivier, *La Grèce dans les Balkans*, t. 2, Gallimard, 2013.
- DAUMALIN Xavier, DOMENICHINO Jean, *Le Front populaire en entreprise. Marseille et sa région (1934-1938)*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 2006.
- DROZ Jacques, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-1939*, Paris, La Découverte, 1985.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, TEMIME Émile, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Autrement, 2006.
- DUCANGE Jean-Numa, LECLERC Hélène (dir.), *Histoire de l'Autriche. 1918-1938*, Neuilly, Atlande, 2022.
- EINAUDI Jean-Luc, *Un rêve algérien. Histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie*, Paris, Éditions Dagorno, 1994.
- ERICE SEBARES Francisco, « El impacto de la Revolución Rusa en el movimiento obrero español: el surgimiento del PCE », in ANDRADE Juan, HERNÁNDEZ SÁNCHEZ Fernando (dir.), *1917. La Revolución rusa cien años después*, Madrid, Akal, 2017, pp. 331-358.
- FERRARI Paolo, NATOLI Claudio (dir.), *Tina Modotti, Arte e Libertà fra Europa e Americhe*, Udine, Forum, 2017.
- FERRO Marc (dir.), *Le livre noir du colonialisme, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle. De l'extermination à la repentance*, Paris, Fayard, 2010.
- GIRAULT Jacques, *Pour une école laïque du peuple ! Instituteurs militants de l'entre-deux-guerres en France*, Publisud, 2009.
- GOEBEL Michael, *Paris, capitale du tiers monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)*, Paris, La Découverte, 2017.
- GRASON Daniel, MOURIAUX René, POCHET Patrick (dir.), *Éclats du Front populaire*, Paris, Syllepse, 2006.
- JABLONKA Ivan, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012.

- JACQUEMOND Louis-Pascal, *L'espoir brisé : 1936, les femmes et le Front populaire*, Paris, Belin, 2016.
- KAZDAGHLI Habib, *Évolution du mouvement communiste en Tunisie : 1919-1943*, La Manouba, Publications de la faculté des lettres de La Manouba, 1992.
- KRIEGEL Annie, *La Grève des Cheminots, 1920*, Paris, Armand Colin, 1988.
- LATOUR Patricia, *Le 36 des femmes*, suivi de BORDIER Roger, *Le peuple de 36*, Paris, Le Temps des cerises, 2006.
- LE GALL Jacques, *La question coloniale dans le mouvement ouvrier en France. De la conquête de l'Algérie (1830) aux indépendances africaines (1962)*, Pantin, Les Bons caractères, 2013.
- LE GALL Jacques, *Quand la révolution ébranlait le monde. La vague révolutionnaire. 1917-1923*, Pantin, Les Bons caractères, 2018.
- LIAUZU Claude, *Aux origines des tiers-mondismes, colonisés et anticolonialistes en France (1919-1939)*, Paris, L'Harmattan, 1982.
- LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2012.
- LOEZ André, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.
- LOEZ André, MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir, désobéir : les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008.
- MARIE Jean-Jacques, *La guerre civile russe, 1917-1922. Armées paysannes rouges, blanches et vertes*, Paris, Autrement, 2005.
- MARIE Jean-Jacques, *La guerre des russes blancs. 1917-1920. L'échec d'une restauration inavouée*, Paris, Tallandier, 2017.
- MATHIEU Anne, *Nous n'oublierons pas les poings levés. Reporters, éditorialistes et commentateurs antifascistes pendant la guerre d'Espagne*, Paris, Syllepse, 2021.
- MERIGGI Maria Grazia, *Entre fraternité et xénophobie. Les mondes ouvriers parisiens dans l'entre-deux-guerres et les problèmes de la guerre et de la paix*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2018.
- MILZA Pierre, *De Versailles à Berlin (1919-1945)*, Paris, Armand Colin, 2007 (1<sup>ère</sup> éd. 1979).
- MONIER Frédéric, *Le front populaire*, Paris, La Découverte, 2002.
- MORIN Gilles, RICHARD Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- ORY Pascal, *La belle illusion : culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.
- PAPP Julien, *De l'Autriche-Hongrie en guerre à la République hongroise des Conseils (1914-1920)*, Paris, Les Bons caractères, 2015.
- PAPP Julien, *Espoirs et violences. De la Hongrie au XX<sup>e</sup> siècle*, Dijon, EUD, 2013.
- PAXTON Robert, *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, 2004.
- PEDRONCINI Guy, *Les mutineries de 1917*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.

- PENNYBACKER Susan, *From Scottsboro to Munich: Race and Political Culture in 1930s Britain*, Oxford, Princeton University Press, 2009.
- PIERRE George, *L'immigration italienne en France de 1920 à 1939: aspects démographiques et sociaux*, in MILZA Pierre (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École Française de Rome, 1986, pp. 45-67.
- POGGIOLI Morgan, « À travail égal, salaire égal » ? *La CGT et les femmes au temps du Front populaire*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012.
- POGGIOLI Morgan, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution, 1934-1940*, IHS-CGT, 2007.
- PONTY Janine, *Polonais méconnus : Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1988.
- PREZIOSO Stéfanie, BATOU Jean, RAPIN Ami-Jacques (dir.), *Tant pis si la lutte est cruelle. Volontaires internationaux contre Franco*, Éditions Syllepse, 2008.
- PROST Antoine, *Autour du front populaire : aspects du mouvement social au XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.
- PROST Antoine, « Le climat social », in RÉMOND René, BOURDIN Janine (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement. Avril 1938 - septembre 1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, pp. 99-111.
- PROST Antoine, *Les anciens combattants. 1914-1940*, Paris, Gallimard, 2014 (Nouvelle édition revue).
- RANDRIANJA Solofo, *Société et luttes anticoloniales à Madagascar de 1896 à 1946*, Paris, Karthala, 2001.
- RÉMOND René, BOURDIN Janine (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement. Avril 1938 - septembre 1939*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977.
- ROBERT Jean-Louis, *Les ouvriers, la patrie et la révolution, Paris 1914-1919*, Paris, Les Belles lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995.
- ROLLAND Denis, *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005.
- STORA Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, CNRS éditions, 2010.
- STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, La Découverte, 2011.
- STORA Benjamin, *Messali Hadji, pionnier du nationalisme algérien*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- THALMANN Rita, « L'immigration allemande et l'opinion publique en France de 1933 à 1936 » in Comité international d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, *La France et l'Allemagne (1932-1936)*, Paris, CNRS Éditions, 1980, pp. 149-172.
- THÉNAULT Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Jacob, 2012.
- TRAVERSO Enzo, *À feu et à sang. De la guerre civile européenne, 1914-1945*, Paris, Stock, 2007
- VIGNA Xavier, VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge (dir.), *Le pain, la paix, la liberté : expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006.

VIGREUX Jean, *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016.

VIGREUX Jean, *Le Front populaire : 1934-1938*, Paris, PUF, 2011.

WOLIKOW Serge, *1936, le monde du Front populaire*, Paris, Le Cherche midi, 2016.

WOLIKOW Serge, *Le Front populaire en France*, Éditions Complexe, 1996.

### Articles et numéros de revues

AGERON Charles-Robert, « Une émeute anti-juive à Constantine (août 1934) », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°13-14, 1973, pp. 23-40.

BÉDARIDA François, « Le mouvement ouvrier britannique : esquisse historique », *Maitron*, 15 décembre 2009 [en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article75467>].

BERSTEIN Serge, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°5, janvier-mars 1985, pp. 39-54.

BLANC Eric, « La révolution finlandaise de 1917 », *Contretemps. Revue de critique communiste*, 11 juin 2017 [en ligne : <http://www.contretemps.eu/revolution-finlande-1917/>].

BRANCIFORTE Laura, « Tina Modotti: una intensa vida entre Europa y América », *Studia Histórica, Historia Contemporánea*, n°24, 2006, p. 289-309.

BURRIN Philippe, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front Populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°11, juillet-septembre 1986, pp. 5-20.

CARREZ Maurice, « La révolution finlandaise de 1918 », *Cahiers du mouvement ouvrier*, n°23, 2004, pp. 53-72.

COLE Joshua, « Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie. Les émeutes antijuives de Constantine (août 1934) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol.108, n°4, 2010, pp. 3-23.

COUDREAU Marin, « Le Comité international de secours à la Russie, l'Action Nansen et les bolcheviks (1921-1924) », *Relations internationales*, vol. 151, n°3, 2012, pp. 49-61.

DOMENICHINI Jean-Pierre, « Jean Ralaimongo (1884-1943), ou Madagascar au seuil du nationalisme », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 56, n°204, 3e trimestre 1969, pp. 236-287.

FEJTÖ François, « Les exilés hongrois en France », *Publications de l'École Française de Rome*, n°146, 1991, pp. 485-495.

GROPPO Bruno, « Entre immigration et exil : les réfugiés politiques italiens dans la France de l'entre-deux-guerres », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°44, 1996, pp. 27-35.

HAAPALA Pertti, HYRKKÄNEN Markku, « Le mouvement ouvrier et le socialisme en Finlande, 1884-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°16, 1989, pp. 18-26.

JANSEN Jan C., « Fête et ordre colonial. Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 121, n°1, 2014, pp. 61-76.

- KOERNER Francis, « Le réveil nationaliste malgache. La manifestation du 19 mai 1929 », *Revue Historique*, t. 275, fasc. 1, n°557, janvier-mars 1986, pp. 159-173.
- LYNCH Edouard, « Socialistes et communistes dans l'entre-deux-guerres », *Études rurales*, n°171-172, 2004, pp. 45-59.
- MARYNOWER Claire, « Le moment Front populaire en Oranie : mobilisations et reconfigurations du milieu militant de gauche », *Le Mouvement social*, n° 236, 2011, pp. 9-22.
- MELETTA Cédric « Une biennale de l'engagement militant : le Front populaire de la jeunesse de Paris (1935-1937) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004, pp. 7-13.
- PALERMO Lynn E., « L'Exposition Anticoloniale. Political or Aesthetic Protest ? », *French Cultural Studies*, 20/1, 2009, pp. 27-46.
- PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, janvier-mars 1987, pp. 35-44.
- PROST Antoine, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement social*, n° 54, janvier-mars 1966, pp. 6-27.
- SCHWEITZER Sylvie, « Les ouvriers des usines Renault de Billancourt et la guerre civile espagnole », *Le Mouvement social*, n° 103, avril-juin 1978, pp. 111-121.
- SIDI MOUSSA Nedjib, « Les messalistes et la gauche française. Alliances, ruptures et transactions dans l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 131, n°3, 2016, pp. 71-85.
- SYDNEY Pollard, « La Grande-Bretagne au lendemain de la guerre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 16, n°1, Janvier-mars 1969, pp. 161-166.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Front populaire et renouvellement des cultures politiques », *Le Mouvement social*, n° 153, octobre-décembre 1990, pp. 3-8.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits*, n°9-10, printemps-été 1993.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Stratégies de la rue, 1934-1936 », *Le Mouvement social*, n°156, pp. 31-62.
- VERGNON Gilles, « Le "poing levé", du rite soldatique au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique », *Le Mouvement social*, n° 212, juillet-septembre 2005, pp. 77-91.
- YUSTA Mercedes, « Construyendo el género más allá de la nación: dimensión nacional e internacional de la movilización de las mujeres antifascistas (1934-1950) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 42-2, 2012, pp. 105-123.
- YUSTA Mercedes, « Vierges guerrières et mères courage : le panthéon des communistes espagnols en exil », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°30, 2009, pp. 99-117.

### **Thèses et mémoires universitaires**

- BONHOMME Max, *Propagande graphique : le photomontage dans la culture visuelle de la gauche française (1925-1939)*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Paris-10, sous la direction de Remi Labrusse et de Christian Joschke.

- DREYFUS-ARMAND Geneviève, *L'émigration politique espagnole en France au travers de sa presse, 1939-1975*, Thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 1994, sous la direction de Pierre Milza.
- MAUGENDRE Maëlle, *Les réfugiées espagnoles en France (1939 - 1942) : des femmes entre assujettissements et résistances*, thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse 2, 2013, sous la direction de Sylvie Chaperon et de François Godicheau.
- POGGIOLI Morgan, *La CGT, du Front Populaire à l'Etat français (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2005, sous la direction de Serge Wolikow.
- SALMON Pierre, « *Des armes pour l'Espagne* » : analyse d'une pratique transfrontalière en contexte d'illégalité (France, 1936-1939), thèse de doctorat en histoire, Université de Caen, 2021, sous la direction de François Rouquet.
- TAILLOT Allison, *Les intellectuelles européennes et la guerre d'Espagne : de l'engagement personnel à la défense de la République espagnole*, Thèse de doctorat en Langues, littératures et civilisations romanes, Université Paris-10, 2012, sous la direction de Marie-Claude Chaput, Elena Hernández Sandoica et Rosa María Capel.

## **Communisme français et international :**

### **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

- AZEMA Jean-Pierre, PROST Antoine, RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Seuil, 1986.
- AZEMA Jean-Pierre, PROST Antoine, RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Les communistes français, de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Paris, Presses de la FNSP, 1987.
- BADIA Gilbert. *Clara Zetkin, féministe sans frontières*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993.
- BARD Christine, « Lutte féministe pour le communisme ou lutte communiste pour le féminisme ? 1917-1927 », in *Femmes et communistes, histoire mouvementée, histoire en mouvement*, Paris, Association de recherche « Femmes et communistes : jalons pour une histoire », 2002.
- BAUDORRE Philippe, *Henri Barbusse. Le pourfendeur de la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1995.
- BAYERLEIN Bernhardt, NARINSKY Mikhaïl, STUDER Brigitte, WOLIKOW Serge (dir.), *Moscou, Paris, Berlin (1939-1941). Télégrammes chiffrés du Komintern*, Paris Tallandier, 2003.
- BECKER Jean-Jacques, *Le parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Seuil, 1981.
- BELLANGER Emmanuel, MISCHI Julian (dir.), *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, 2013.
- BELLANGER Emmanuel, *Ivry, banlieue rouge. Capitale du communisme français, XX<sup>ème</sup> siècle*, Grane, Créaphis éditions, 2017.
- BELLOIN Gérard, *Renaud Jean, le tribun des paysans*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993.



- BLUM Françoise, DI MAGGIO Marco, SIRACUSANO Gabriele, WOLIKOW Serge (dir.), *Les partis communistes occidentaux et l'Afrique, une histoire mineure ?*, Paris, Hémisphères Éditions, 2021.
- BODIN Louis, RACINE Nicole, *Le parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982 (1<sup>ère</sup> éd. 1972).
- BOSWELL Laird, *Le communisme rural en France : Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, Presses Universitaires de Limoges et du Limousin, 2006.
- BOUJU Marie-Cécile, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français 1920-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- BOULLAND Paul, *Des vies en rouge. Militants, cadres et dirigeants du PCF (1944-1981)*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières, 2016.
- BOULOUQUE Sylvain, « Et l'acier fut trempé. La fabrication du cadre communiste dans le PC/SFIC des années 1930 », in COURTOIS Stéphane (dir.), *Les logiques totalitaires en Europe*, Éditions du Rocher, 2006, pp. 509-527.
- BOULOUQUE Sylvain, LIAIGRE Frank, *Les listes noires du PCF*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.
- Roger BOURDERON, « Été 1940 : à l'origine des comités populaires », in CADÉ Michel, *L'histoire à travers champs, mélanges offerts à Jean Sagnes*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2002, pp. 303-317.
- BOURDERON Roger, et al., *Le PCF, étapes et problèmes. 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981.
- BOWD Gavin, *Le Dernier Communard. Adrien Lejeune*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BROUÉ Pierre, *Histoire de l'internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997.
- BRUNET Jean-Paul, *Jacques Doriot, Du communisme au fascisme*, Paris, France, Balland, 1986.
- BRUNET Jean-Paul, *Histoire du Parti communiste français, 1920-1986*, Paris, PUF, 1987.
- BRUNET Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.
- CADÉ Michel, *Le Parti des campagnes rouge. Histoire du Parti communiste dans les Pyrénées-Orientales, 1920-1939*, Éditions du Chiendent, 1988.
- CARR Edward H., *A history of soviet Russia. Socialism in one country, 1924-1926*, Vol. 3, Part II, London, Macmillan and Co LTD, 1964
- CARR Edward H., *Foundations of a planned economy, 1926-1929*, Vol. 3, London, Macmillan and Co LTD, 1976.
- CARR Edward H., *La révolution bolchevique*, t.3, *La Russie soviétique et le monde*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974 (1<sup>ère</sup> éd. 1952).
- CARRÈ-PRÈZEAU Jocelyne, « Amsterdam-Pleyel : Un mouvement de masse dans le Front populaire en région parisienne », in GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 441-460.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS Nicolas et COURBAN Alexandre, *Marcel Paul, un ouvrier au Conseil des ministres*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2020.

- CHUZEVILLE Julien, *Un court moment révolutionnaire : la création du Parti communiste en France (1915-1924)*, Paris, Libertalia, 2017.
- CŒURÉ Sophie, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- CŒURÉ Sophie, DULLIN Sabine (dir.), *Frontières du communisme : Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'Octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007.
- CŒURÉ Sophie, MAZUY Rachel, *Cousu de fil rouge. Voyages des intellectuels français en Union soviétique*, Paris, CRNS Éditions, 2012.
- COURBAN Alexandre, *Gabriel Péri, un homme politique, un député, un journaliste*, Paris, La Dispute, 2011.
- COURBAN Alexandre, *L'Humanité de Jean Jaurès à Marcel Cachin (1904-1939)*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2014.
- COURTOIS Stéphane, *Le bolchevisme à la française*, Paris, Fayard, 2010.
- COURTOIS Stéphane et al., *Le livre noir du communisme, crimes, terreur, répression*, Paris, Robert Laffont, 1997.
- COURTOIS Stéphane, KRIEGEL Annie, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Seuil, 1997.
- COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 2022 (1<sup>ère</sup> éd. 1995).
- CROSSE Richard, LAPORTE Norman, MORGAN Kevin, WORLEY Matthew, *Bolshevism, Stalinism and the Comintern*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2008.
- DELPORTE Christian, PENNETIER Claude, SIRINELLI Jean-François, WOLIKOW Serge (dir.), *L'Humanité de Jaurès à nos jours*, Paris, Nouveau monde, 2004.
- DOMENICHINO Jean, *Les communistes des Bouches-du-Rhône en Front populaire*, Marseille, Les éditions des fédérés, 2016.
- DREYFUS Michel, *PCF. Crises et dissidences*, Éditions Complexe, 1990.
- DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claude et al., *Le siècle des communismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000.
- DUCANGE Jean-Numa, HAGE Julien, MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Le Parti communiste français et le livre. Écrire et diffuser le politique en France au XX<sup>e</sup> siècle (1920-1992)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2014.
- DUCOULOMBIER Romain, *Camarades ! La naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010.
- DUCOULOMBIER Romain, *Histoire du communisme*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2014.
- DUCOULOMBIER Romain, *Vive les Soviets ! Un siècle d'affiches communistes*, Les Échappées, 2012.
- DUCOULOMBIER Romain, VIGREUX Jean (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.

- DURAND Pierre, *Cette mystérieuse section coloniale. Le PCF et les colonies, 1920-1962*, Paris, Messidor, 1986.
- FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *As-tu vu Crémet ?*, Paris, Fayard, 1991.
- FAUVET Jacques, *Histoire du Parti communiste français*, t. 1, *De la guerre à la guerre, 1917-1939*, Paris, Fayard, 1964.
- FAYET Jean-François, *VOKS. Le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Chêne-Bourg, Georg Editeur, 2014.
- FOURCAUT Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions Ouvrières, PFNSP, 1986.
- GALLISSOT René (dir.), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*, Cahiers du Mouvement social n°3, Paris, Éditions ouvrières, 1978.
- GARBEZ Michel, « La question féminine dans le discours du PCF », in CHEVALLIER Jacques et al. (dir.), *Discours et Idéologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, pp. 301-393.
- GÉRÔME Noëlle, TARTAKOWSKY Danielle, *La fête de "l'Humanité". Culture communiste, culture populaire*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1988.
- GIRAULT Jacques, *Benoit Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNNSP, 1989.
- GIRAULT Jacques, *Sur l'implantation du PCF dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions sociales, 1977.
- GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- GLEB Albert J., « Activist Subjectivities and the Charisma of World Revolution. Soviet Communists Encounter Revolutionary Germany, 1918-1919 », in HEINSOHN Kirsten, MCELLIGOTT Anthony, WEINHAEUER Klaus (dir.), *Germany 1916-1923. A Revolution in Context*, Bielefeld, pp. 181-203.
- GOTOVITCH José, *Du communisme et des communistes en Belgique. Approches critiques*, Bruxelles, Aden, 2012.
- GOTOVITCH José, *Du rouge au tricolore, les communistes belges de 1939 à 1944*, Bruxelles, Éditions Labor, 1992.
- GOTOVITCH José, DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992.
- GOUNOT André, *Die Rote Sportinternationale, 1921-1937*, Münster, Lit, 2002.
- GROPPO Bruno, *Les communistes italiens et le mouvement ouvrier français dans l'entre-deux-guerres*, in GIRAULT Jacques (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
- HASTINGS Michel, *Halluin la Rouge, 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, Arras, Presses universitaires de Lille, 1991.
- HÉMERY Daniel, *Ho Chi Minh. De l'Indochine au Vietnam*, Paris, Gallimard, 1990.
- HÉMERY Daniel, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saïgon de 1932 à 1937*, Paris, F. Maspero, 1975.

- JANKOWSKI Paul, *Communism and Collaboration : Simon Sabiani and Politics in Marseille, 1919-1944*, New Haven, 1989.
- KRIEGEL Annie, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Mouton, 1964 (2 vol.).
- KRIEGEL Annie, *Les communistes français dans leur premier demi-siècle, 1920-1970*, Paris, Éditions du Seuil, 1985.
- KSISS-MARTOV Nicolas, *La FSGT. Du sport rouge au sport populaire*, Paris, La Ville brûle/Sport et Plein Air - FSGT, 2014.
- LAHU Corentin, ROUBAUD-QUASHIE Guillaume, *100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs. Les communistes s'affichent*, Villejuif, Helvétius, 2020.
- LAVABRE Marie-Claire, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.
- LAZAR Marc, « Forte et fragile, immuable et changeante... la culture politique communiste » in BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003, pp. 215-42.
- LAZAR Marc, *Le communisme, une passion française*, Paris, Perrin, 2005 (1<sup>ère</sup> éd. 2002).
- MCMEEKIN Sean, *The Red Millionaire. A Political Biography of Willi Münzenberg. Moscow's Secret Propaganda Tsar in the West*, New Haven (USA), Yale University Press, 2003.
- MANESSIS Dimitri, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti (1934-1939)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2022.
- MANESSIS Dimitri, ROUBAUD-QUASHIE Guillaume (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- MARANGÉ Céline, *Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- MARTELLI Roger, *Communisme français : histoire sincère du PCF, 1920-1984*, Paris, Éditions Messidor, 1984.
- MARTELLI Roger, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, La Dispute/Éditions sociales, 2008.
- MARTELLI Roger, *L'empreinte communiste. PCF et société française, 1920-2010*, Paris, Éditions Sociales, 2010.
- MARTELLI Roger, *Le PCF, une énigme française*, Paris, la Dispute, 2020.
- MARTELLI Roger, *Le rouge et le bleu. Essai sur le communisme dans l'histoire française*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995.
- MARTELLI Roger, VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge, *Le Parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020.
- MAZUY Rachel, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- MAZUY Rachel, « Parti communiste et organisation de masse dans la tourmente : Les débuts des Amis de l'URSS », in ANDRIEU Claire, LE BÉGUEC Gilles, TARTAKOWSKY Danielle

- (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, pp. 291-298.
- MENCHERINI Robert, *Midi rouge, ombres et lumières. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950. t. 1, Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Éditions Syllepse, 2004.
- MER Jacqueline, *Le parti de Maurice Thorez ou le bonheur communiste français*, Paris, Payot, 1977.
- MERCIER Lucien, « Enfance et PCF : le scoutisme rouge (1921-1933) », in DUCLERT Vincent, FABRE Rémi, FRIDENSON Patrick (dir.), *Avenirs et avant-gardes en France, hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, la Découverte, 1999.
- MEUSY Jean-Jacques (dir.), *La Bellevilloise (1877-1929). Une page d'histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français*, Grane, Creaphis Édition, 2003.
- MISCHI Julian, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- MISCHI Julian, *Le parti des communistes. Histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*. Marseille, Hors d'atteinte, 2020.
- MOLINARI Jean-Paul, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Paris, l'Harmattan, 1996 (1<sup>ère</sup> éd. Thonon-les-Bains, l'Albaron, 1991).
- MONETA Jacob, *Le PCF et la question coloniale, 1920-1965*, Paris, Maspero, 1971.
- MONIER Frédéric, « La République des communistes », in DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 320-326.
- MORGAN Kevin, COHEN Gidon, FLINN Andrew (dir.), *Agents of the revolution : new biographical approaches to the history of international communism in the age of Lenin and Stalin*, Oxford/New York, Peter Lang, 2005.
- NARINSKY Mikhail, ROJAHN Jürgen (dir.), *Center and periphery: the history of the Comintern in the light of new documents*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1996.
- OUTTERRYCK Pierre, *Martha Desrumaux. Une femme du Nord, ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe*, Lille, Le Geai bleu, 2009.
- PENNETIER Claude, PUDAL Bernard (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002.
- PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, *Le souffle d'octobre 1917. L'engagement des communistes français*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2017.
- PENNETIER Claude, PUDAL Bernard (dir.), *Le sujet communiste : identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- PERRON Tanguy (dir.), *L'Écran rouge. Syndicalisme et cinéma de Gabin à Belmondo*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2018.
- PESCHANSKI Denis, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF (1934-1936)*, Paris, Institut national de la langue française, 1988.

- PETERSSON Fredrik, *Willi Münzenberg, the League Against Imperialism, and the Comintern, 1925-1933*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 2013.
- PONS Silvio, CAMERON Allan, *The global revolution : a history of international communism, 1917-1991*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- PONS Silvio, SMITH Stephen A. (dir.), *The Cambridge History of Communism*, t. 1, *World Revolution and Socialism in One Country, 1917-1941*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- PRÉZEAU Jocelyne, « Le Mouvement de lutte contre la guerre et le fascisme : Amsterdam-Pleyel (1934-1939) », in ANDRIEU Claire, LE BÉGUEC Gilles, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, pp. 299-312.
- PRÉZEAU Jocelyne, « Syndicats et organisations de masse. Le cas d'Amsterdam-Pleyel (1932-1934) », in TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 391-398.
- PRIGENT Alain, *Histoire des communistes des Côtes-du-Nord (1920-1945)*, Saint-Brieuc, 2000.
- PUDAL Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989.
- REES Tim, THORPE Andrew (dir.), *International communism and the Communist International, 1919-43*, Manchester, Manchester University Press, 1998.
- RELINGER Jean, *Henri Barbusse écrivain combattant*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- RIOUX Jean-Pierre, PROST Antoine, AZÉMA Jean-Pierre (dir.), *Les communistes français de Munich à Châteaubriant (1938-1941)*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987.
- ROBIN Pierre, VIGREUX Jean (dir.), *Renaud Jean. La voix rouge des paysans*, Albret, 2012.
- ROBRIEUX Philippe, *Histoire intérieure du Parti communiste français*, t. 1, 1920-1945, Paris, Fayard, 1980.
- ROBRIEUX Philippe, *Histoire intérieure du Parti communiste français*, t. 4, *Biographies, chronologie, bibliographie*, Paris, Fayard, 1984.
- ROQUIER-DROUILLAS Jeanne, THOUANEL-DROUILLAS Renée, *Émile Drouillas dit Laporte, militant ouvrier*, Rennes, 1978.
- ROUBAUD-QUASHIE Guillaume (dir.), *100 ans de Parti communiste français*, Paris, Le Cherche midi, 2020.
- ROUBAUD-QUASHIE Guillaume, *L'Union de la Jeunesse Républicaine de France (1945-1956)*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- RUSCIO Alain, *La question coloniale dans « l'Humanité » (1904-2004)*, Paris, La Dispute; 2005.
- RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine*, Paris, L'Harmattan, 1985.

- RUSCIO Alain, *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, Paris, La Découverte, 2019.
- SAINT-PIERRE David, *Maurice Laporte. Une jeunesse révolutionnaire*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2006.
- SERRANO Carlos, *L'enjeu espagnol. PCF et guerre d'Espagne*, Paris, MESSIDOR/Éditions sociales, 1987.
- SIROT Stéphane, *Maurice Thorez*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2000.
- STUDER Brigitte, *The transnational World of the Cominternians*, Palgrave Macmillan, 2015.
- STUDER Brigitte, *Un parti sous influence : le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'âge d'homme, 1994.
- STUDER Brigitte, HAUMANN Heiko (dir.), *Sujets staliniens. L'individu et le système en Union soviétique et dans le Comintern 1929-1953*, Zurich, Chronos, 2006.
- STUDER Brigitte, UNFIELD Berthold, HERMANN Irène (dir.), *Parler de soi sous Staline. La construction identitaire dans le communisme des années trente*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 2002.
- TARTAKOWSKY Danielle, *L'Humanité, figures du peuple*, Paris, Flammarion, 2017.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Les premiers communistes français. Formation des cadres et bolchevisation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1980.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Une histoire du PCF*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.
- TARTAKOWSKY Danielle, BIARD Joël, *La Grange-aux-Belles, Maison des syndicats*, Grane, Créaphis Éditions, 2012.
- TOSSTORFF Reiner, *Profintern : Die rote Gewerkschaftsinternationale 1921–1937*, Paderborn, Schöningh, 2004.
- VARIN Jacques, *Jeunes comme JC. Sur la jeunesse communiste*, t. 1, *De 1920 à 1939*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- VIAL Éric, *L'Union populaire italienne, 1937-1940. Une organisation de masse du parti communiste en exil*, Rome, École française de Rome, 2007.
- VIDAL Georges, *Histoire des communismes au XXe siècle*, Paris, Ellipses, 2013.
- VIDAL Georges, *La Grande Illusion ? Le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006.
- VIGREUX Jean, *La faucille après le marteau : le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012.
- VIGREUX Jean, *Le Congrès de Tours, 25 décembre-30 décembre 1920*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2020.
- VIGREUX Jean, *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000.
- VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge (dir.), *Cultures communistes au XXe siècle. Entre guerre et modernité*, Paris, Dispute, 2003.
- WIEVIORKA Annette, *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Paris, Fayard 2010.



Willi Münzenberg, 1889-1940. *Un homme contre*, Actes du colloque international à Aix-en-Provence, 26-29 mars 1992, Paris, Le Temps des cerises, 1993.

WOLIKOW Serge, *L'internationale communiste, 1919-1943 : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2010.

WOLIKOW Serge, « Le Komintern en tant que réseau mondial », in PONS Silvio, SMITH Stephen A. (dir.), *The Cambridge History of Communism*, t. 1, *World Revolution and Socialism in One Country, 1917-1941*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, pp. 232-255.

WOLIKOW Serge (dir.), *Pierre Sémard. Engagements, discipline et fidélité*, Paris, Le Cherche Midi, 2007.

### Articles et numéros de revues

« Communisme en Algérie/communisme algérien », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°140, 2018.

« Les "Petites Russies" des campagnes françaises », *Études rurales*, n° 171-172, juillet-décembre, 2004.

AGULHON Maurice, « Le PCF et la tradition politique française », *Communisme*, n° 45-46, 1996, pp. 153-160.

BARTHONNAT Jean-Pierre, « Le parti communiste français et les réfugiés d'Espagne en 1939 », *Le Mouvement social*, n°103, 1978, pp. 122-140.

BELLANGER Emmanuel, BOULLAND Paul, MISCHI Julian, « Les naissances du communisme en France (1915-1925) », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 2020.

BERNARD Jean-Pierre A., « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°9, 1986, pp. 37-52.

BOITEAU Pierre, « Édouard Planque et le mouvement national malgache », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°28, septembre-octobre 1972, pp. 69-78.

BOUJU Marie-Cécile, « De la librairie de *l'Humanité* au CDLP : la diffusion du livre communiste militant dans l'entre-deux-guerres », *Communisme*, n° 76/77, 4<sup>e</sup> trimestre 2003 - 1<sup>er</sup> trimestre 2004, pp. 27-46.

BOULLAND Paul, GOUARNÉ Isabelle, « Les mondes mêlés du communisme : une autre approche transnationale ? », *Critique internationale*, vol. 66, n°1, 2015, pp. 9-18.

BOULLAND Paul, MISCHI Julian, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 126, n°2, 2015, pp. 73-86.

BOULOUQUE Sylvain, « Les Jeunesses communistes : structuration, organisation, implantation 1920-1938 », *Communisme*, n° 76/77, 4<sup>e</sup> trimestre 2003 - 1<sup>er</sup> trimestre 2004, pp. 7-26.

BURRIN Philippe, « Diplomatie soviétique, Internationale communiste et PCF au tournant du Front populaire (1934-1935) », *Relations internationales*, n° 45, 1986, pp. 19-34.

BUTON Philippe, « Les générations communistes », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, numéro spécial n° 22, avril-juin 1989, pp. 81-91.

- CASTAING Frédéric, « Aux origines des Jeunesses communistes de France », *Le Mouvement social*, n° 74, 1971, pp. 47-73.
- CHAMBARLHAC Vincent, « Le trotskysme au regard de l'autre. Essai de déconstruction d'une catégorie mentale », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, décembre 2002, pp. 71-82.
- CHRISTIAN Michel, HEINIGER Alix (dir.), « Femmes, genre et communismes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, no 126, 2015.
- CROISAT Maurice, DERVILLE Jacques, « La socialisation des militants communistes français », *Revue française de science politique*, 29<sup>e</sup> année, n°4-5, 1979, pp. 760-790.
- CUÉNOT Alain, « *Clarté* (1919-1928) : du refus de la guerre à la révolution », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 123, 2014, pp. 115-136.
- DANTHIEUX Dominique, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale (de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960) », *Ruralia*, n° 16/17, 2005.
- DUCOULOMBIER Romain, « Henri Barbusse, Stalin and the making of the Comintern's international policy in the 1930s », *French History*, vol. 30, n°4, décembre 2016.
- DUCOULOMBIER Romain, « L'agit-prop communiste. La propagande et son efficacité », *ANR PAPRIK@2F*, 28 mai 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/2178>].
- DYAKONOVA Darya, « Le Komintern et les femmes communistes, 1921-1926 », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n° 13, 17 décembre 2020 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].
- FAYET Jean-François, « 1927 : "Bienvenue au pays de Lénine" », *Passés futurs*, n°5, juin 2019 [en ligne : <https://www.politika.io/fr/article/1927-bienvenue-au-pays-lenine>].
- FOURCAUT Annie, « Banlieue rouge, 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités », *Autrement*, n° 18, octobre 1992.
- FRANÇOIS David, « Les services de l'Internationale communiste : la section d'agitation et de propagande », *ANR PAPRIK@2F*, 6 décembre 2013 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/1213>].
- FRANÇOIS David, DUCOULOMBIER Romain, VIGREUX Jean, « Le sang coule à Paris : la fusillade de la rue Damrémont », *ANR PAPRIK@2F*, 24 novembre 2013 [en ligne : <https://anrpaprika.hypotheses.org/1222>].
- GOTOVITCH José, VAN DOORSLAER Rudi, « Les communistes et la question nationale, 1921-1945 », *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, n° 3, 1997, pp. 257-276.
- GOULEMOT Jean-Marie, TATIN Jacques, « Le Parti communiste et le cent-cinquantième anniversaire de la Révolution française : l'année 1939 », *Communisme*, n°20-21, 1988-1989, pp. 88-100.
- GOUNOT André, « Sport or political organization? Structures and characteristics of the Red Sport International, 1921-1937 », *Journal of sport history*, vol. 28, n°1, printemps 2001, pp. 23-39.
- GUENNEC Nicole, « Le Parti communiste français et la guerre du Rif », *Le Mouvement social*, n°78, 1972, pp. 69-64.
- HASTINGS Michel, « Jalons pour une anthropologie culturelle des implantations communistes en France », *Les cahiers du CRAPS*, n°3, septembre 1987.

- HINCKER François, « La lecture de la Révolution française par le Parti communiste français », *Communisme*, n° 20-21, 1988-1989, pp. 101-110.
- KARNAOUCH-POINDRON Denise, « L'UJFF et l'UFF : réflexion sur leur histoire », *Penelope, pour l'histoire des Femmes*, n°11, Paris, 1984, pp. 105-112.
- KAZDAGHLI Habib, « De Bakou à Bruxelles. L'Internationale communiste face au monde colonial (1920-1940) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°13, 17 décembre 2020 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].
- KRIEGEL Annie, « Le Parti Communiste français sous la Troisième République (1920-1939). Évolution de ses effectifs », *Revue française de science politique*, Vol. 16, n°1, février 1966, pp. 5-35.
- KRIEGEL Annie, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du Parti communiste français entre les deux guerres », *International Review of Social History*, Vol. 11, n°3, 1966, pp. 335-361.
- KRIEGER Pierre, « Charles Hueber : un militant alsacien aux identités plurielles », *Strathese*, n°5, avril 2017.
- LAHU Corentin, « L'Internationale syndicale rouge (1921-1937) », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, numéro spécial, mai 2019.
- LAZAR Marc, « Le Parti et le don de soi », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, Vol. 60, 1998, pp. 35-42.
- MANESSIS Dimitri, « Entre division et unité : la "Maison des syndicats", 33 rue de la Grange-aux-Belles », *ANR PAPRIK@2F*, 31 janvier 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/1340>]
- MARANGÉ Céline, « Le Komintern, le Parti communiste français et la cause de l'indépendance algérienne (1926-1930) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 131, n°3, 2016, pp. 53-70.
- MAZUY Rachel, « Les "Amis de l'URSS" et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, 1992, pp. 108-128.
- MISCHI Julian, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles FondationS*, 2007/2 n° 6, p. 15-23.
- MISCHI Julian, « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, pp. 91-119.
- MOLINARI Jean-Paul, « Les paysans du Parti communiste français », *Politix*, n° 14, 1991, pp. 87-94.
- MOREEWS Alain, « Borinage (1933), de Joris Ivens et Henri Storck, un documentaire du club de l'Écran de Bruxelles », *Aden*, vol. 11, n°1, 2012, pp. 55-74.
- MORENO-SECO Mónica, « Parti communiste et féminisme. De l'antifascisme à la transition démocratique en Espagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 126, n° 2, 2015, pp. 133-146.
- MORRIS Bernard, « Communist international front organizations : their nature and function », *World Politics*, n°9(1), 1956, pp. 76-87.
- NARRITSENS André, « La question des fractions », *Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, n°148, décembre 2018.

- NOGARÈDE-GROHMANN Annette, « Les réseaux d'intellectuels de l'Entre-deux-guerres : l'exemple de Willi Münzenberg (1889-1940) », *Enquêtes*, n°3, 2018 [en ligne : <https://ed188.hypotheses.org/files/2018/10/4-NOGAREDE.pdf>].
- OFFERLÉ Michel, « Éducation ouvrière et formation des militants : les initiatives communistes, 1921-1936 », *Les Cahiers de l'animation*, n° 32, 1981, pp. 105-113.
- PESCHANSKI Denis, « Discours communiste et "grand tournant". Étude des spécificités dans le vocabulaire communiste (1934-1936) », *Mots*, n°2, mars 1981, pp. 123-138.
- PETERSSON Fredrik, « La Ligue anti-impérialiste : un espace transnational restreint, 1927-1937 », *Monde(s)*, volume 10, n°2, 2016, pp. 129-150.
- POGGIOLI Morgan, « La campagne française contre la guerre du Maroc ou le difficile apprentissage de la bolchevisation (1924-1926) », *Le Mouvement Social*, vol. 272, n°3, 2020, pp. 59-80.
- PUDAL Bernard, « Les dirigeants communistes », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 71-72, mars 1988, pp. 46-70.
- RIDDELL John, « The Communist Women's Movement (1921-26) », 12 juin 2011 [en ligne : <https://johnriddell.com/2011/06/12/the-communist-womens-movement-1921-26/>].
- RIDDELL John, « The Red International of Labour Unions (RILU) », 5 avril 2021 [en ligne : <https://johnriddell.com/2021/04/05/rilu/>].
- ROUBAUD-QUASHIE Guillaume, « "Et l'acier fut trempé" ou les dirigeants de l'Union de la jeunesse républicaine de France saisis par la prosopographie », *Hypothèses*, n° 18, 2015, pp. 319-334.
- ROUBAUD-QUASHIE Guillaume, « La jeunesse dure longtemps. Quarante ans d'historiographie des organisations de jeunesse communistes françaises », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 116-117, 2011, pp. 195-227.
- RUSCIO Alain, « Communistes français et question coloniale : la première décennie », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n° 7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>]
- RUSCIO Alain, « Contre l'Exposition coloniale de 1931 (Paris-Vincennes) : des voix fermes, mais bien isolées. Aperçus », *Aden*, vol. 8, n°1, 2009, pp. 104-111.
- SANCHEZ Cécile, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La Jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique : politique, culture, société*, n° 4, 2008, pp. 5-9.
- SANTAMARIA Yves, « Les deux incendies. Le PCF face à la guerre d'Éthiopie (1935-1936) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, no. 4, 2002, pp. 37-52.
- SCHWEITZER Thomas-Adrian. « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1930 », *Le Mouvement social*, n°78, 1972, pp. 115-136.
- SIBLOT Yasmine, « "Élever le niveau théorique du Parti" : les écoles élémentaires du Parti communiste français (1925-1936) », *Les Cahiers d'histoire*, n° 79, 2000, pp. 77-94.
- SIBLOT Yasmine, « Ouvriérisme et posture scolaire au PCF. La constitution des écoles élémentaires (1925-1936) », *Politix*, n° 58, 2002, pp. 167-188.
- SIMON André, « Les saints communistes. Les noms des cellules du PCF en Vaucluse », *Communisme*, n° 53-54, 1997, pp. 73-93.

- STUDER Brigitte, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°41, 2015, pp. 139-152.
- STUDER Brigitte. « L'être perfectible. La formation du cadre stalinien par le "travail sur soi" », *Genèses*, vol. n°51, n°2, 2003, pp. 92-113.
- TARTAKOWSKY Danielle, « Un instrument de culture politique : Les premières écoles centrales du Parti communiste français », *Le Mouvement social*, n° 91, avril-juin 1975, pp. 79-108.
- VEZYROGLOU Dimitri, « Le Parti communiste et le cinéma. Nouveaux éléments sur l'affaire Spartacus (1928) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 115, n°3, 2012, pp. 63-74.
- VIGREUX Jean, « "La jeune garde", fer de lance du modèle communiste (1919-1939) », in GUIGNET Philippe, CHANET Jean-François (dir.), « Jeunesse, éducation et religion au XXe siècle. En mémoire à Alain-René Michel », *Revue du Nord*, n° 23, 2009, pp. 237-250.
- VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge, « L'école léniniste internationale de Moscou, une pépinière de cadres communistes », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°79, 2000, pp.45-56.
- WEISS Holger, « Between Moscow and the African Atlantic. The Comintern Network of Negro Workers », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, pp. 89-108.
- WOLIKOW Serge, « L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, n° 1, janvier 2006, pp. 159-165.

### **Thèses et mémoires universitaires**

- ABASSADE Élise, *Militantes communistes en Tunisie (1921-1963)*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis et Faculté des lettres, des arts et des humanités de la Manouba, 2021, sous la direction de Emmanuelle Sibeud et Habib Kazdaghli.
- BESNÉ Claire, *Le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (1934-1939) : un mouvement de femmes communistes*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris-8, 2005, sous la direction de Yannick Ripa.
- BOICHU Pierre, *Suzanne Girault. Itinéraire d'une bolchevik française*, mémoire de DEA en histoire, Université Paris-13, 2000, sous la direction de Jacques Girault.
- BOLLENOT Vincent, « À bas l'Exposition coloniale ! Acteurs, réseaux, mobilisations (France, 1931) », master de mémoire en histoire, École Normale Supérieure de Lyon, 2015, sous la direction de Pascale Barthélémy.
- BORREL Marianne, *Sociologie d'une métamorphose : la FSGT, entre société communiste et mouvement sportif (1964-1992)*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris, 1999, sous la direction de Philippe Urfalino.
- CARLE Emmanuelle, *Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route : entre le pacifisme féministe et l'antifascisme*, thèse de doctorat en histoire, Université McGill de Montréal, 2005.
- CARRÉ-PRÉZEAU Jocelyne, *Amsterdam-Pleyel (1932-1939). Histoire d'un mouvement de masse*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-8, 1993, sous la direction de Claude Willard.

- COURBAN Alexandre, *L'Humanité (avril 1904 - août 1939). Histoire sociale, politique et culturelle d'un journal du mouvement ouvrier français*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2005, sous la direction de Serge Wolikow.
- DALY Valéry, *Gabrielle Duchêne ou « la bourgeoisie impossible »*, mémoire de maîtrise, Université Paris 10 Nanterre, 1985.
- DREURE Éloïse, *Moscou-Paris-Alger, naissance et affirmation du Parti communiste algérien (1920-1939)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne-Franche-Comté, 2022, sous la direction de Jean Vigreux.
- DUPUY Catherine, *Un bastion communiste de la banlieue parisienne : Gennevilliers, année 1920-fin des années 1960*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 13, 2003, sous la direction de Jacques Girault.
- FAYOLLE Sandra, *L'Union des femmes françaises. Une organisation féminine de masse du Parti communiste français. 1945-1965*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris-1, 2005, sous la direction de Philippe Braud.
- FRANÇOIS David, *La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2012, sous la direction de Serge Wolikow.
- GIOVANINETTI Marc, *50 ans au coeur du système communiste : Raymond Guyot, un dirigeant du PCF*, thèse de doctorat en histoire, Paris 13-Villetaneuse, 2009, 2 vol., sous la direction de Jacques Girault.
- GRUMBERG Zoé, *Militer en minorité ? Le "secteur juif" du Parti communiste français de la Libération à la fin des années cinquante*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2020, sous la direction de Claire Andrieu.
- KRIEGER Pierre, *Charles Louis Hueber (1883-1943) : syndicaliste, communiste, autonomiste et collaborateur*, thèse de doctorat en histoire, Université de Strasbourg, 2021, sous la direction de Maurice Carrez.
- LAHU Corentin, *Le PCF et la mémoire de la Commune de Paris. Commémorations et usages politiques de 1920 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de master en histoire, Université de Franche-Comté, 2014, sous la direction de Jean-Claude Daumas et Jean Vigreux.
- MANESSIS Dimitri, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti (1934-1939)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne-Franche-Comté, 2020, sous la direction de Jean Vigreux.
- MARGAIN Constance, *L'Internationale des gens de la mer (1930-1937). Activités, parcours militants et résistance au nazisme d'un syndicat communiste de marins et dockers*, thèse de doctorat en histoire, Université du Havre, ZZP Postdam, 2015, sous la direction de John Barzman et Mario Kessler.
- MAZUY Rachel, *L'association française des Amis de l'Union soviétique : une "organisation de masse" du Parti communiste français de 1927 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université Paris-10, 1988.
- PATTIEU Sylvain, *Mouvement syndical et tourisme populaire en France. 1945-années 1980. Le cas de Tourisme et travail*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-8, 2008, sous la direction de Danielle Tartakowsky.

- ROUBAUD-QUASHIE Guillaume, *Les jeunes communistes en France (1944-fin des années 1970). Les mutations d'une expérience politique en milieux juvéniles et populaires*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 2020, sous la direction de Michel Pigenet.
- SHAPOVALOVA Anna, *L'étranger, ressort des procès staliniens "pour l'exemple" (1928-1933) : pour une analyse de la dimension internationale de trois affaires soviétiques (Chakhty, Parti Industriel et Vickers)*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2020, sous la direction de Sabine Dullin et de Susanne Schattenberg.
- TARDIVEL Jacqueline, *Des pacifistes aux résistantes, les militantes communistes, en France, dans l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-7, 1993, sous la direction de Michelle Perrot.
- WOLIKOW Serge, *Le Parti communiste français et l'Internationale communiste (1925-1933)*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris Diderot-Paris 7, 1990, sous la direction de Claude Willard.

## Répression et anticommunisme

### Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- ADAM Rémi, *1917, la révolte des soldats russes en France*, Pantin, Éditions Ibc, 2007.
- AUDIN Michèle, *La Semaine sanglante. Mai 1871. Légendes et comptes*, Libertalia, 2021.
- BACH André, *Fusillés pour l'exemple. 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2003.
- BAT Jean-Pierre, COURTIN Nicolas (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- BERLIÈRE Jean-Marc, *Le préfet Lépine. Vers la naissance de la police moderne*, Paris, Denoël, 1993.
- BERLIÈRE Jean-Marc, *Le monde des polices aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. Complexe, 1996.
- BECKER Jean-Jacques, *Le carnet B : les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Klincksieck, 1973.
- BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *Histoire de l'anticommunisme en France*, t. 1, 1917-1940, Paris, Olivier Orban, 1987.
- BRUNET Jean-Paul, *La police de l'ombre, indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine*, Paris, Seuil, 1990.
- BRUNETEAUX Patrick, *Maintenir l'ordre. Les transformations de la violence d'État en régime démocratique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, ROULIN Stéphanie (dir.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse, Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zürich, Chronos, 2009.
- CARROT Georges, *Le maintien de l'ordre en France depuis la fin de l'ancien régime jusqu'en 1968*, Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse, 1984.



- CAUTE David, *The Great Fear : the Anticommunist Purge under Truman and Eisenhower*, New York, Simon and Schuster, 1979.
- CHANSON-JABEUR Chantal, FOREST Alain, MORLAT Patrice (dir.), *Colonisations et Répressions*, Paris, Les Indes savantes, 2015.
- CODACCIONI Vanessa, *Justice d'exception. L'État face aux crimes politiques et terroristes*, Paris, CNRS Éditions, 2015.
- CODACCIONI Vanessa, *Punir les opposants. PCF et procès politique (1947-1962)*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- CODACCIONI Vanessa, *Répression. L'État face aux contestations politiques*, Paris, Textuel, 2019.
- CŒURÉ Sophie, « Communisme et anticommunisme », in BECKER Jean-Jacques, CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2, *XX<sup>e</sup> siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004 (2 vol.), pp. 487-506.
- CREAGH Ronald, *L'Affaire Sacco et Vanzetti*, Paris, Les Éditions de Paris, 2004.
- DAVRANCHE Guillaume, *Trop jeune pour mourir. Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914)*, Montreuil, L'Insomnie et Libertalia, 2016.
- DELUERMOZ Quentin, *Commune(s), 1870-1871, Une traversée des mondes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2020.
- DELWIT Pascal, GOTOVITCH José (dir.), *La Peur du Rouge*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1996.
- FAURE Alain, VIGIER Philippe (dir.), *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de 1983 organisé par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Créaphis, 1987.
- FAURE Alain, VIGIER Philippe (dir.), *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de 1986 organisé par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Créaphis, 1990.
- FOURCADE Olivier, « Le carnet B, un outil politique du contre-espionnage sous la III<sup>e</sup> République », in LAURENT Sébastien, *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2009.
- GACON Stéphane, *L'amnistie : de la Commune à la guerre d'Algérie*, Éditions du Seuil, 2002.
- GENEVÉE Frédérick, *Le PCF et la justice. Des origines aux années cinquante, organisation, conceptions, militants et avocats communistes face aux normes juridiques*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, 2006.
- GENEVÉE Frédérick, « Pierre Semard et la répression, essai d'interprétation », in WOLIKOW Serge (dir.), *Pierre Sépard. Engagements, discipline et fidélité*, Paris, Le Cherche Midi, 2007, pp. 223-237.
- GOLDSTEIN Robert J., *Political Repression in Modern America*, Cambridge, Schenkman publishing co., 1978.
- HILLION Julien, *Le bataillon des « nuisibles ». Les pupilles de la colonie pénitentiaire de Belle-Ile-en-Mer (1880-1918)*, Belle-Île-en-Mer, Jadis Éditions, Le Palais, 2022.

- JULLIARD Jacques, *Clemenceau briseur de grèves - L'affaire de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges*, Julliard, Paris, 1965.
- KEMPF Raphaël, *Ennemis d'État. Les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes*, Paris, La fabrique éditions, 2019.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, *De l'indigénat, anatomie d'un monstre juridique. Le droit colonial en Algérie et dans l'empire français*, Paris, Zones, 2010.
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005.
- LEJEUNE Dominique, *La peur du « rouge » en France : des partageux aux gauchistes*, Paris, Belin, 2003.
- LEMAÎTRE Jean, *C'est un joli nom, camarade. Jean Fonteyne, avocat de l'Internationale communiste*, Bruxelles, Aden, 2012.
- Les Carnets de Paul Roussenq*, Digne-les-Bains, Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2019.
- MACHELON Jean-Pierre, *La République contre les libertés ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.
- MASSON Philippe, *La marine française et la mer Noire (1918-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.
- MONIER Frédéric, « L'État face à la contestation communiste », in Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française (1875-1945)*, Paris, La Découverte, 2000, pp. 427-438.
- MONIER Frédéric, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998.
- MORLAT Patrice, *La Répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- NOIRIEL Gérard, *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile, XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Calmann-Lévy (Pluriel), 1991.
- OFFENSTADT Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- POULHÈS Louis, *L'État contre les communistes*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2021.
- PREZIOSO Stéphanie, ENCKELL Marianne, HEIMBERG Charles, *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2008.
- PRICE Roger (dir.), *Revolution and Reaction : 1851 and the Second French Republic*, Londres, Croom Helm, 1975.
- RABATÉ Jean, *Les mutins de Calvi. Révoltes et procès oubliés*, Ajaccio, Albiana, 2014.
- RABBE Matthieu, *Les communards à Lyon. Les insurgés, la répression, la surveillance*, Atelier de création libertaire, 2015.
- ROUGERIE Jacques, *Procès des Communards*, Paris, Julliard, 1964.

- ROULIN Stéphanie, SCOTT-SMITH Giles, VAN DONGEN Luc (dir.), *Transnational Anti-Communism and the Cold War. Agents, Activities and Networks*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014.
- SIMÉANT-GERMANOS Johanna, *La grève de la faim*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- TOMBS Robert, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014.
- TOMBS Robert, *La Guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 2009.
- VIDAL Georges, *L'Armée française et l'ennemi intérieur. 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, PUR, collection « Histoire », 2015.
- VIMONT Jean-Claude, *La prison politique en France. Genèse d'un mode d'incarcération spécifique, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Anthropos, 1993.
- WOLIKOW Serge, « Militants et dirigeants communistes face à l'emprisonnement politique », in DREYFUS Michel, PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie (dir.), *La part des militants*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 1996, pp. 105-118.
- WOLIKOW Serge. « Ordre politique et emprisonnement dans l'entre-deux-guerres », in GARNOT Benoît (dir.), *Ordre moral et délinquance de l'antiquité au XXIe siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1994.

#### Articles et numéros de revues

- « Aspects de l'anticommunisme », *Communisme*, n° 62-63, 2000.
- ABBET Sébastien, *Un Red Scare helvétique? Gardes civiques, initiative des arrestations préventives et révision du code pénal (1918-1923)*, Université de Lausanne, 5 mai 2017.
- AUBRESPY-AGULLO Suzanne, « L'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie : les camps d'internement (1939-1943) », *Exils et migrations ibériques au XXIe siècle*, n°3, 2009, pp. 54-80.
- BACH André, « De la parade et du maintien de l'ordre aux violences coloniales : l'armée de Charles X et Louis Philippe », *La Révolution française*, Les massacres aux temps des Révolutions, 9 janvier 2011.
- BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, « L'anticommunisme en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 15, 1987, pp. 17-28.
- BELLAS Anne, « Scottsboro, un cas emblématique de l'histoire afro-américaine », in HUDELET Ariane, WELLS-LASSAGNE Shannon (dir.), *De la page blanche aux salles obscures : Adaptation et réadaptation dans le monde anglophone*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 37-48.
- BOURGEOIS Guillaume, « Au rendez-vous des connaisseurs : les ex-communistes et l'anticommunisme, 1920-1940 », *Communisme*, n° 62-63, 2000, pp. 13-28.
- BRUNETEAUX Patrick, « Le désordre de la répression en France, 1871-1921. Des conscrits aux gendarmes mobiles », *Genèses*, n°12, 1993, pp. 30-46.
- CAILLAT Michel, CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, GAJARDO Jorge, « Une source inédite de l'histoire de l'anticommunisme : les archives de l'Entente internationale

- anticommuniste (EIA) de Théodore Aubert (1924-1950) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°73, 2004, pp. 25-31.
- CARDONI Fabien, « Contribution à l'étude de la répression judiciaire de Juin 1848 », *Histoire, économie & société*, 28e année, n°2, 2009, pp. 75-85.
- CODACCIONI Vanessa, « Expériences répressives et (dé)radicalisation militante », *Cultures & Conflits*, n°89, 2013, pp. 29-52.
- CODACCIONI Vanessa, « La construction d'une façade légaliste en contexte répressif. L'action anticoloniale communiste pendant le conflit algérien », *Sociétés contemporaines*, vol. 88, n°4, 2012, pp. 45-72.
- CODACCIONI Vanessa, « "Le juridique, c'est le moyen ; le politique, c'est la fin" : les avocats communistes français dans la "lutte contre la répression" de guerre froide », *Le Mouvement Social*, vol. 240, n°3, 2012, pp. 9-27.
- COMBES Hélène, FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°6, 2011, pp. 1047-1072.
- CUADROS Daniela, ROCHA Daniella, Introduction au dossier thématique « Militantisme et répression », *Cultures & Conflits*, n° 89, 2013.
- DUCOULOMBIER Romain, « Le PCF et la répression : le concept d'interaction », *ANR PAPRIK@2F*, 17 mars 2014 [en ligne: <http://anrpaprika.hypotheses.org/1865>].
- DULPHY Anne, « Centres d'hébergement et camps d'internement en Algérie (mars 1939-mai 1940) », *Exils et migrations ibériques au XX<sup>e</sup> siècle*, n°3, 2009, pp. 99-117.
- FARCY Jean-Claude, FRY Rosine, *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2012 [En ligne : <http://inculpes-juin-1848.fr/index.php>].
- FARCY Jean-Claude, FRY Rosine, *La répression judiciaire de la Commune de Paris : des pontons à l'amnistie (1871-1880)*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2019 [En ligne : <https://communards-1871.fr>].
- FARCY Jean-Claude, FRY Rosine, *Poursuivis à la suite du coup d'État de décembre 1851*, LIR3S - Université de Bourgogne/CNRS, 2013 [En ligne : <http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php>].
- GACON Stéphane, « La République briseuse de grèves et l'amnistie (1905-1914). Une tentative de régulation politique du conflit social en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 125, n°1, 2015, pp. 17-31.
- GOUVEN Florent, « Les acteurs ordinaires d'un anticommunisme inédit : surveillance, répression et "abjuration" en province (automne 1938-printemps 1940) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].
- JALADIEU Corinne, « Résistances en prison », *Criminocorpus*, 4 février 2014[en ligne : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/2665>].
- LE COUR GRANDMAISON Olivier, « L'exception et la règle : sur le droit colonial français », *Diogène*, vol. 212, n°4, 2005, pp. 42-64.
- MERLE Isabelle, « De la "légalisation" de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol.17, n°66, 2004, pp. 137-162.

- MONIER Frédéric, « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrat et ordre social », *Cahiers Jaurès*, n°141, 1996, pp. 49-58.
- MONIER Frédéric, « État républicain et répression politique, 1880-1940 », *Cahiers Jaurès*, n°150, 1998, pp. 105-118.
- PERRY Matt, « Les mutineries de la mer Noire : 1919 et les origines du Parti communiste français », *Le Mouvement social*, vol. 272, n°3, 2020, pp. 109-128.
- POULHÈS Louis, « La répression anticommuniste du printemps 1940 au printemps 1941 : l'affaire de l'usine Breguet d'Aubervilliers », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°142, 2019, pp. 113-135.
- POULHÈS Louis, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].
- QUINCY-LEFEBVRE Pascale, « Émotion et opinion dans la justice des mineurs en France durant l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°17, 2015, pp. 149-167.
- SÉGUY Georges, « Toute une histoire lourde de répression acharnée », *L'Humanité*, 30 septembre 2004.
- SILL Édouard, « Le PCF et l'internement en France des volontaires internationaux de retour d'Espagne : l'impossible solde de tout compte du projet kominternien de Brigades internationales », *Territoires contemporains*, nouvelle série, n°7, 3 mars 2017 [en ligne : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>].
- SIZAIRE Vincent, « Des sans-culottes aux "gilets jaunes", histoire d'une surenchère répressive », *Le Monde diplomatique*, avril 2019.
- TEXIER Nicolas, « "L'ennemi intérieur" : l'armée et le Parti communiste français de la Libération aux débuts de la guerre froide », *Revue historique des armées*, n°269, 2012, pp. 46-62.
- THOMAS Martin, « Albert Sarraut, French Colonial Development, and the Communist Threat, 1919–1930 », *The Journal of Modern History*, Vol. 77, n°4, 2005, pp. 917-955.
- TREMPÉ Rolande, « La répression », *Les cahiers de l'Institut d'histoire sociale minière*, n°15, septembre 1998, pp. 30-45.
- VIDAL Georges, « L'affaire Fantômas (1932). Le contre-espionnage français et les prémices de la préparation à la guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°119, 2013, pp. 3-14.
- VIDAL Georges, « L'armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001/4, n°204, pp 41-65.
- VIDAL Georges, « Les chefs de l'armée française face au communisme au début des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n°70, avril-juin 2001, pp 117-125.
- VIDAL Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, vol. 640, n°4, 2006, pp. 901-922.
- WEBER Florence (dir.), dossier « Maintenir l'ordre », *Genèses*, n°12, 1993.

## Thèses et mémoires universitaires

- BERLIERE Jean-Marc, *L'institution policière en France sous la troisième République*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 1990, sous la direction de Pierre Levêque.
- BOURGEOIS Guillaume, *Communistes et anticommunistes pendant la drôle de guerre*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris-10, 1983, sous la direction d'Annie Kriegel.
- BRUNET-LA RUCHE Bénédicte, *"Crime et châtement aux colonies" : poursuivre, juger, sanctionner au Dahomey de 1894 à 1945*, thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse 2, 2013, sous la direction de Sophie Dulucq.
- FONTAINE Thomas, *Déporter. Politiques de déportation et répression en France occupée, 1940-1944*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris-1, 2013, sous la direction de Denis Peschanski.
- GACON Stéphane, *L'amnistie et la République en France : de la Commune à la Guerre d'Algérie*, Thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2000, sous la direction de Michel Winock.
- GENEVÉE Frédérick, *Le PCF et la justice, des origines aux années 1950. Organisation, conception, militants et avocats communistes face aux normes juridiques*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne, 2003, sous la direction de Serge Wolikow.
- MAUGENDRE Maëlle, *De l'exode à l'exil. L'internement des républicains espagnols au camp du Vernet d'Ariège, de février à septembre 1939*, mémoire de master en histoire, Université de Bordeaux 3, 2007, sous la direction de Alexandre Fernandez et Sébastien Laurent.
- MONIER Frédéric, *L'apparition du complot communiste en France (1920-1932) : le pouvoir d'État et l'opinion publique face à la section française de la Troisième Internationale dans les années vingt*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris 10 Nanterre, 1995, sous la direction de Jean-Jacques Becker.
- NEVEU Guillaume, *Surveiller et fiché. La veille sur l'ordre national de l'entre-deux-guerres à travers les archives de renseignement politique de la Seine-Inférieure (76)*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Rouen, 2018, sous la direction de Michalis Lianos.
- NOËL David, *Retour sur l'assassinat de Joseph Fontaine (11 avril 1934) : "La première victime du fascisme"*, mémoire de master en histoire, Université de Caen, 2016, sous la direction de Michel Boivin.
- OLSZACK Norbert, *Mouvement ouvrier et système judiciaire*, thèse de doctorat en histoire du droit et des institutions, Strasbourg 3, 1987, sous la direction de François Babinet.
- PESCHANSKI Denis, *Les camps français d'internement 1938-1946*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris-1, 2000, sous la direction d'Antoine Prost.
- POULHÈS Louis, *L'anticommunisme d'État à la fin de la III<sup>e</sup> République et aux débuts de l'occupation allemande, 1939-1942*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bourgogne Franche-Comté, 2018, sous la direction de Jean Vigreux.
- REBEYROL Anne, ROUX-POUILLET Jean-Paul, *L'Affaire Sacco et Vanzetti vue par l'Humanité et Le Libertaire*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris 1, 1971.

## Solidarité, droits de l'Homme, humanitaire, internationalisme

### Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- AUDIER Serge, *Léon Bourgeois. Fonder la solidarité*, Paris, Michalon, 2007.
- BADIA Gilbert, « Le Comité Thaelmann », in BADIA Gilbert et al., *Les bannis de Hitler. Accueil et lutte des exilés allemands en France, 1933-1939*, Paris, Études et documentation internationales, Presses Universitaires de Vincennes, 1984, pp. 199-259.
- BARNETT Michael, *Empire of Humanity : A History of Humanitarianism*, Ithaca, Cornell University Press, 2011.
- BAYERLEIN Bernhard, BRASKÉN Kasper, SONNENBERG Uwe (dir.), *Global spaces for radical transnational solidarity. Contributions to the First International Willi Münzenberg Congress 2015 in Berlin*, Berlin, International Willi Münzenberg Forum, 2018.
- BEC Colette, DUPRAT Catherine, LUC Jean-Noël, PETIT Jacques Guy (dir.), *Philanthropies et politiques sociales en Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Anthropos Economie, 1994.
- BLAIS Marie-Claude, *La Solidarité. Histoire d'une idée*, Paris, Gallimard, 2007.
- BOLTANSKI Luc, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.
- BRASKÉN Kasper, « In pursuit of global international solidarity ? The Transnational networks of the International Workers' Relief, 1921-1935 », in WEISS Holger (dir.), *International communism and transnational solidarity. Radical networks, mass movements and global politics, 1919-1939*, Leiden, Brill, 2016, pp. 130-167.
- BRASKÉN Kasper, *The International Workers' Relief, Communism, and Transnational Solidarity. Willi Münzenberg in Weimar Germany*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015.
- BRASKÉN Kasper, COPSEY Nigel, FEATHERSTONE David (dir.), *Anti-Fascism in a Global Perspective. Transnational Networks, Exile Communities, and Radical Internationalism*, Taylor & Francis, 2021.
- CARON Vicki, *L'Asile incertain. La crise des réfugiés juifs en France, 1933-1942*, Paris, Tallandier, 2008.
- CHARGUÉRAUD Marc-André, *L'étoile jaune et la Croix-Rouge. Le Comité international de la Croix-Rouge et l'Holocauste, 1939-1945*, Paris, Genève, Éditions du Cerf, Labor et Fides, 1999.
- CORDILLOT Michel, WOLIKOW Serge (dir.), *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, Éditions universitaires Dijon, 1993.
- DELALANDE Nicolas, *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.
- DEMIDJUK Stanislav, SKOUTELSKY Rémi (dir.), *Nouveaux regards sur les Brigades internationales. Espagne, 1936-1939*, Montpellier, Indigène éditions, 2010.



- Des Brigades internationales aux sans-papiers. Crise et avenir de la solidarité internationale*, Actes des rencontres internationales Henri Curiel (20-22 novembre 1998), Paris, Le Temps des Cerises, 1999.
- FARRÉ Sébastien, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- FAVEZ Jean-Claude, *Une mission impossible : le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, Payot, 1988.
- GENEVÉE Frédérick, « Solidarité internationale et procès de Moscou », in VIGREUX Jean, WOLIKOW Serge, *Cultures communistes au XX<sup>e</sup> siècle. Entre guerre et modernité*, Paris, La Dispute, 2003, pp. 103-114.
- GEREMEK Bronislav, *La potence ou la pitié : l'Europe des pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987.
- GOTOVITCH José, MORELLI Anne (dir.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003.
- GUESLIN André, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1997.
- GUESLIN André, *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris Fayard, 2004.
- GUESLIN André, GUILLAUME Pierre (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale : l'économie de la protection sociale du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992.
- GUESLIN André, KALIFA Dominique (dir.), *Les exclus en Europe, 1830-1930*, actes du colloque tenu à Paris VIII du 22 au 24 janvier 1998, Paris, Les Éditions de l'Atelier/les Éditions ouvrières, 1999.
- GUILLAUME Pierre (dir.), *Les solidarités*, Bordeaux, Publication de la MSH d'Aquitaine, 2001 et 2003 (2 vol.).
- HAROUËL-BURELOUP Véronique, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- KEREN Célia, « Les défis de la solidarité internationale : la collaboration entre la Ligue des droits de l'homme et la Confédération générale du travail au sein du Comité d'accueil aux enfants d'Espagne (1936-1939) », in DARD Olivier, SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, Presses universitaires de Metz, 2011, pp. 269-286.
- KIRCHENBAUM Lisa A., *International Communism and the Spanish Civil War. Solidarity and Suspicion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- LÉONARD Mathieu, *L'émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale*, La Fabrique, 2011.
- MABILLE François, *Le Secours catholique (1946-2016)*, Paris, Éditions du Cerf, 2016.
- MERCI Lucien, « Le Secours ouvrier international en France », in GOTOVITCH José, MORELLI Anne (dir.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, pp. 43-54.

- MERRIEN François-Xavier (dir.), *Face à la pauvreté*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ les Éditions ouvrières, 1994.
- MIRANDA Francisco Alia, *La otra cara de la guerra. Solidaridad y humanitarismo en la España republicana durante la guerra civil (1936-1939)*, Madrid, Silex, 2020.
- NAQUET Emmanuel, *Pour l'humanité. La Ligue des droits de l'homme de l'affaire Dreyfus à la défaite de 1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007.
- PIGENET Michel, « La solidarité syndicaliste entre vertu et nécessité. L'exemple des dockers (XIXe-XXe siècle) », in GUILLAUME Pierre (dir.), *Les solidarités. Le lien social dans tous ses états*, Pessac, MSHA, 2003, pp. 311-327.
- RYFMAN Philippe, *Une histoire de l'humanitaire*, Paris, La Découverte, 2016.
- SENTIS Georges, *Du Comité d'aide à l'Espagne républicaine au Comité de Front populaire franco-espagnol (1936-1939)*, Perpignan, Éditions M/R, 2019.
- SILL Édouard (dir.), *¡Solidarias! L'engagement féminin international et l'action des étrangères dans la guerre d'Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2022.
- SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998.
- VINCENT Gilbert (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- VON BUELTZINGLOEWEN Isabelle, PELLETIER Denis (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.
- WEISS Holger (dir.), *International communism and transnational solidarity. Radical networks, mass movements and global politics, 1919-1939*, Leiden, Brill, 2016.
- WIEVIORKA Michel (dir.), *Les Solidarités*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2017.

### Articles et numéros de revues

- BARTHONNAT Jean-Pierre, « Le parti communiste français et les réfugiés d'Espagne en 1939 », *Le Mouvement social*, 1978, pp. 122-140.
- BRANCIFORTE Laura, « La solidaridad internacional con la república en guerra », *Contenciosa, Revista sobre violencia política, represiones y resistencias en la historia iberoamericana*, n°7, 2017.
- BRODIEZ Axelle, DUMONS Bruno (dir.), dossier « L'humanitaire, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », *Le Mouvement Social*, vol. 227, n°2, 2009.
- CIONINI Valentin, « Solidarité Internationale Antifasciste, ou l'humanitaire au service des idées anarchistes », *Diacronie. Studi di storia contemporanea*, n°7, 2011.
- CODACCIONI Vanessa, « La mobilisation pour la vie sauve des époux Rosenberg : singularité de la cause ou inscription du mouvement dans une tradition de solidarité par-delà les frontières ? », *Lien social et Politiques*, n°58, 2007, pp. 29–39.

- DENÉCHÈRE Yves, « Au carrefour des causes des enfants, des femmes et de la paix : des parrainages français contre l'occupation de la Ruhr (1923-1924) », *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 206, n°4, 2013, pp. 210-220.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'accueil des républicains espagnols en France : entre exclusion et utilisation. 1936-1940 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°44, 1996, pp. 36-41.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'accueil des enfants espagnols en France pendant la guerre d'Espagne et après la victoire franquiste », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°46, 2011, pp. 105-122.
- DUCOULOMBIER Romain, « La construction de l'image de l'URSS : le rôle de la famine de 1921 », ANR PAPRIK@2F, 10 septembre 2014 [en ligne : <http://anrpaprika.hypotheses.org/?p=2661>]
- DULLIN Sabine, STUDER Brigitte, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XX<sup>e</sup> siècle », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, pp. 9-32.
- DUVIGNAUD Jean, « Solidarités ouvrières », *Socio-anthropologie*, n°33, 2016.
- GARCÍA Hugo, « ¿Antifascismo o *ferrerada*? : la izquierda francesa y el octubre español de 1934 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 42-2, 2012.
- GEREMEK Bronislav, *Histoire sociale : exclusions et solidarité. Leçon inaugurale au Collège de France*, 8 janvier 1993, chaire internationale, Paris, Collège de France, 1993.
- GIRAUD Isabelle, « La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes », *Lien social et Politiques*, n°45, printemps 2001, pp. 145-160.
- GLEB Albert J., « "To help the Republicans not just by donations and rallies, but with the rifle" : militant solidarity with the Spanish Republic in the Soviet Union, 1936-1937 », *European Review of History. Revue européenne d'histoire*, 21/4, 2014, pp. 501-518.
- KEREN Célia, « Les enfants espagnols réfugiés en France », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°44, 2009, pp. 75-89.
- KEREN Célia, « Négociateur l'aide humanitaire : les évacuations d'enfants espagnols vers la France pendant la guerre civile (1936-1939) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°15, 2013, pp. 167-183.
- KEREN Célia, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le mouvement social*, n° 264, 2018/3, 2018, pp. 15-39.
- MANCERON Gilles, « La Ligue des droits de l'homme dans la Grande Guerre : entre pacifisme et défense nationale », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°127, 2015, pp. 23-32.
- MCMEEKIN Sean, « Le secours ouvrier international : histoire d'une légende », *Communisme*, n°65-66, 2001, pp. 117-133.
- PIGENET Michel, « Solidarité internationale et fermeture professionnelle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 84, n°4, 2006, pp.38-48.
- SANTAMARIA Yves, « La CGT, du corporatisme à l'humanitaire », *Communisme*, n° 22-23, 2e-3e trimestre 1989, pp. 13-29.

SODIGNÉ-LOUSTAU Jeanine, « L'accueil des réfugiés civils espagnols de 1936 à 1940. Un exemple : la région Centre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°44, 1996, pp. 42-47.

WILLARD Claude, « Le mouvement de solidarité en France pour la libération de Dimitrov en 1933-34 », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°28, Septembre-Octobre 1972, pp. 88-95.

### **Thèses et mémoires universitaires**

CIONINI Valentin, *Solidarité Internationale Antifasciste. Une organisation « proto-humanitaire » dans la guerre d'Espagne. 1937-1939*, mémoire de master en histoire, Université de Provence, 2008, sous la direction d'Isabelle Renaudet.

KEREN Célia, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, thèse de doctorat en histoire, EHESS, 2014, sous la direction de Laura Lee Downs.

NAQUET Emmanuel, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, Thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2005, sous la direction de Serge Berstein.

SAULE Sandrine, *Théories et pratiques de l'internationalisme prolétarien chez les communistes de la région parisienne pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de DEA en histoire, Paris-13, 1996, sous la direction de Jacques Girault.

SILL Édouard, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*, thèse de doctorat en histoire, EPHE, 2019, sous la direction de Gilles Pécout.

VIVENS Jean-Louis, *Conflit social ou affrontement politique ? La grève des mineurs en France en 1948 sous les angles de la solidarité et de la répression*, mémoire de master en histoire, Université Paris-1, 2015, sous la direction de M. Michel Pigenet.

## **Secours rouge international, Secours populaire français**

### **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

BARBA Serge (dir.), *L'Espagne républicaine au cœur du Secours populaire*, Paris, Secours populaire français, 2019.

BRANCIFORTE Laura, *El Socorro Rojo Internacional (1923-1939). Relatos de la solidaridad antifascista*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2011.

BRANCIFORTE Laura, « El Socorro Rojo Internacional: agente político de la dinámica unitaria del Frente Popular (1933-1936) », in CALLEJA GONZÁLEZ Eduardo, NAVARRO Rocío (dir.), *La España del frente popular. Política, sociedad, cultura y conflicto en la España de 1936*, Madrid, Universidad Carlos III de Madrid, 2011.

BRANCIFORTE Laura, « El Socorro Rojo Internacional y su intervención en España, 1936-1939 », in *La Guerra Civil española 1936-1939, actas del Congreso Internacional La*

- Guerra Civil española 1936-39*, Madrid, Ed. Sociedad estatal de conmemoraciones, 2008.
- BRAUNS Nikolaus, *Schafft Rote Hilfe ! Geschichte und Aktivitäten der proletarischen Hilfsorganisation für politische Gefangene in Deutschland (1919-1938)*, Bonn, Pahl-Rugenstein Verlag, 2003.
- BRODIEZ Axelle, « La double stratégie d'André Marty : Secours populaire français et comités Henri Martin » in RUSCIO Alain (dir.), *L'Affaire Henri Martin et la lutte contre la guerre d'Indochine*, Paris, Le Temps des cerises, 2005, pp.109-137.
- BRODIEZ Axelle, *Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- BRODIEZ Axelle, « Les relations entre CGT et Secours populaire français au prisme de l'éclatement du conglomérat communiste », in TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 243-251.
- CIEŚLIKOWA Agnieszka J., *Czerwona Pomoc w Polsce, 1924-1938. Przybudówka-przykrywka-przyczółek*, Varsovie, IH PAN, 2018.
- GENEVÉE Frédérick, « L'Association juridique internationale (1929-1940) », in GOTOVITCH José, MORELLI Anne (dir.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, pp. 101-112.
- GLEB Albert J., *Das Charisma der Weltrevolution. Revolutionärer Internationalismus in der frühen Sowjetgesellschaft, 1917-1927*, Cologne, Böhlau, 2017.
- GLEB Albert J., « The USSR Section of the International Red Aid (mopr): The Institutionalisation of International Solidarity in Interwar Soviet Society », in WEISS Holger (dir.), *International communism and transnational solidarity. Radical networks, mass movements and global politics, 1919-1939*, Leiden, Brill, 2016, pp. 89-129.
- HERING Sabine, SCHILDE Kurt (dir.), *Die Rote Hilfe. Die Geschichte der internationalen kommunistischen « Wohlfahrtsorganisation » und ihrer sozialen Aktivitäten in Deutschland, 1921-1941*, Opladen, Leske + Budrich, 2003.
- JUNGE Marc, *Die Gesellschaft ehemaliger politischer Zwangsarbeiter und Verbannter in der Sowjetunion. Gründung, Entwicklung und Liquidierung (1921–1935)*, Berlin, Akademie Verlag, 2009.
- LAHU Corentin, « Du Secours rouge au Secours populaire : l'engagement des femmes dans le soutien à la République espagnole », in SILL Édouard (dir.), *¡Solidarias! L'engagement féminin international et l'action des étrangères dans la guerre d'Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2022, pp. 165-172.
- LAHU Corentin, « Secours rouge et Secours populaire à Marseille et dans sa région (1924-1939) », in MANESSIS Dimitri, ROUBAUD-QUASHIE Guillaume (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, pp. 61-74.
- NATOLI Claudio, « Pour une histoire comparée des organisations de solidarité : le Secours ouvrier international et le Secours rouge international », in GOTOVITCH José, MORELLI Anne (dir.), *Les solidarités internationales : histoire et perspectives*, Bruxelles, Labor, 2003, pp. 17-42.

OMNÈS Jacques, « L'aide aux émigrés politiques (1933-1938). L'exemple du Secours rouge, de la Ligue des droits de l'homme et du Parti socialiste », in BADIA Gilbert et al., *Les bannis de Hitler. Accueil et lutte des exilés allemands en France, 1933-1939*, Paris, Études et documentation internationales, Presses Universitaires de Vincennes, 1984, pp. 65-103.

SCHILDE Kurt, « "Sanitätskolonne im Klassenkampf". Die Internationale Rote Hilfe und ausgewählte nationale Sektionen im Vergleich », in HERING Sabine, WAALDIJK Berteke (dir.), *Die Geschichte der Sozialen Arbeit in Europa (1900–1960)*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2002, pp. 135-146.

### Articles et numéros de revues

BRANCIFORTE Laura, « El génesis femenino de la solidaridad internacional comunista en España », *Sociedad y Discurso*, n° 25, 2014, pp. 57-74.

BRANCIFORTE Laura, « Legitimando la solidaridad femenina internacional : el Socorro Rojo en España », *Arenal. Revista de historia de las mujeres*, 2009, pp. 27-52.

BRODIEZ Axelle, « Le rôle structurant des guerres dans la genèse de l'humanitaire communiste », Journée d'étude « L'humanitaire et la guerre » organisée par l'université de Picardie, Paris, mai 2007.

CAESTECKER Frank, « Red Aid, a non-accommodating NGO challenging the power of the West-European states to deny protection to undeserving refugees, 1933–1935 », *Journal of migration history*, n°5, 2019, pp. 304-331.

ELBAZ Sharon, ISRAËL Liora, « L'invention du droit comme arme politique dans le communisme français. L'association juridique internationale (1929-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2005/1, n°85, pp. 31-43.

EVANSON Kari, « Vers le chemin de la vie : le discours communiste lors de la campagne médiatique contre les bagnes d'enfants, 1934-1938 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°15, 2013.

GLEB Albert J., « International Solidarity With(out) World Revolution. The Transformation of "Internationalism" in Early Soviet Society », *Monde(s)*, vol. 10, n°2, 2016, pp. 33-50.

« Histoire du Secours rouge international », *Les Cahiers du Secours rouge*, n°1, septembre 2009.

KEREN Célia, « Le Secours populaire de France et le Comité d'accueil aux enfants d'Espagne », *Europe*, n°1118-1120, juin-août 2022, pp. 167-176.

KOERNER Francis, « Le Secours Rouge international et Madagascar (1930- 1934) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 72, n°269, 4e trimestre 1985, pp. 435-444.

LAHU Corentin, « Du Secours rouge international au Secours populaire français: la solidarité comme arme », Fondation Gabriel Péri, 2020 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/centenaire/sri-au-spf-la-solidarite-comme-arme/>].

LAHU Corentin, « La retraite soviétique des derniers communards », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/la-retraite-sovietique-des-derniers-communards/>].

- LAHU Corentin, « Le 18 mars, journée du Secours rouge international », Fondation Gabriel Péri, 2021 [en ligne : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/le-18-mars-journee-du-secours-rouge-international/>].
- LAHU Corentin, « Le Secours rouge international ou la solidarité comme arme », *Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale*, n° 157, mars 2021.
- MAZUY Rachel, « Marcel Willard, Un avocat communiste en Union soviétique », *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en Russie et en Union soviétique au XX<sup>e</sup> siècle*, Colloque international (Moscou) 10-12 septembre 2012, Moscou, Éditions de l'Académie des Sciences de Russie, 2014, pp. 251-266.
- MAZUY Rachel, « Propagandiste pour la solidarité internationale et l'URSS : Marcel Willard et le SRI (été-automne 1934) », *Territoires contemporains*, nouvelle série, 3 mars 2017, n°7 [en ligne : [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Histoire\\_documentaire\\_communisme/Rachel\\_Mazuy.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Histoire_documentaire_communisme/Rachel_Mazuy.html) ].
- OMNÈS Jacques, « L'aide du Secours rouge puis du Secours populaire aux émigrés politiques allemands en France (1933-1939) », *Cahiers d'Histoire de l'IRM*, n° 7, décembre 1981, pp. 123-50.
- RYLE James Martin, « International Red Aid and Comintern Strategy, 1922–1926 », *International Review of Social History*, Vol. 15, Issue 1, Avril 1970, pp. 43-68.
- SHERWOOD Marika, « The Comintern, the CPGB, Colonies and Black Britons, 1920-1938 », *Science & Society*, vol. 60, n°2, 1996, pp. 137-163.
- SOMMER Heinz, « Clara Zetkin und die Rote Hilfe », *Jahrbuch für Forschungen zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, Volume 7, n°1, 2008, pp. 46-55.
- SONNESSA Antonio, « Factory cells and the Red Aid movement : factory and neighborhood forms of organization and resistance to fascism in Turin, 1922-1926 », *Science & Society*, vol. 70, n°4, 2006, pp. 480-508.
- VIMONT Jean-Claude, « Les emprisonnements des maoïstes et la détention politique en France (1970-1971) », *Criminocorpus*, 6 octobre 2015 [en ligne : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3044>].

### **Thèses et mémoires universitaires**

- BRODIEZ Axelle, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 2004, sous la direction de Danielle Tartakowsky.
- D'HALIVILLÉE Christophe, *La section française du Secours rouge international*, mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris-7, 1983, sous la direction de Daniel Hémerly.
- GUIDON Guillaume, *De la défense révolutionnaire. Une lecture transversale des années 1970 italiennes à travers le prisme du Soccorso Rosso*, thèse de doctorat en histoire, Université Grenoble Alpes, 2017, sous la direction de Marie-Anne Matard-Bonucci.
- LÉONARD Stéphanie, *L'iconographie du Secours populaire français de 1945 à nos jours*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Reims – Champagne Ardennes, 1999, 2 tomes, sous la direction de Philippe Buton.



MILLOT Reynald, *La section française du Secours rouge international dans les années 1920*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Bourgogne, 1996, sous la direction de Serge Wolikow.

RYLE James Martin, *International Red Aid, 1922-1928. The Founding of a Comintern Front Organization*, thèse de doctorat, Atlanta, Emory University, 1967.

## Filmographie, émission radiophonique et autres documents audiovisuels

« Front populaire : nouveaux enjeux », *La Fabrique de l'histoire*, animée par Emmanuel Laurentin, diffusée le 30 juin 2016.

KARSZNIA Laurence, LAFFITTE Mourad, *1936-2016. Les vacances c'est pas du luxe, c'est un droit*, Secours populaire français, Images contemporaines, 2016.

KARSZNIA Laurence, LAFFITTE Mourad, *Julien Lauprêtre. Solidarité, le sens d'une vie*, Images contemporaines, 2017, 75 minutes.

*Le Secours rouge international ou la solidarité comme arme*, IHS CGT, 2021, 12 minutes [en ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=10KEG2tLKKw&ab\\_channel=IHSCGT](https://www.youtube.com/watch?v=10KEG2tLKKw&ab_channel=IHSCGT)].

MENJOLET Jeanne, *Algérie, genèse du communisme et indépendantisme*, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, 2019, 55 minutes [en ligne : [https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=OB14HB7hEgI&ab\\_channel=Centred%27HistoireSociale-JeanneMenjoulet](https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=OB14HB7hEgI&ab_channel=Centred%27HistoireSociale-JeanneMenjoulet)].

MENJOLET Jeanne, *Guerre d'Espagne, retour sur l'histoire, des Brigades internationales au Secours populaire*, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, 2019, 64 minutes [en ligne : [https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=IUjRkrsrhkI&ab\\_channel=Centred%27HistoireSociale-JeanneMenjoulet](https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=IUjRkrsrhkI&ab_channel=Centred%27HistoireSociale-JeanneMenjoulet)].

MERIGGI Maria Grazia, « CGTU et main d'œuvre étrangère », séance du séminaire « Histoire de la CGTU », IHS CGT, 17 septembre 2021 [en ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=\\_neGTYTtfkY](https://www.youtube.com/watch?v=_neGTYTtfkY)].

PIGENET Michel, « L'État contre les syndicalistes ? Retour sur plus de 130 ans de répression antisyndicale », conférence organisée par l'IHS CGT à Montreuil le 24 janvier 2017 [en ligne : <https://www.ihs.cgt.fr/letat-contre-les-syndicalistes-retour-sur-plus-de-130-ans-de-repression-antisyndicale/>].

*The 3 Histories of the International Red Aid*, International Red Help, 2016, 21 minutes [en ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=k9xLnnRgdp4&t=337s&ab\\_channel=InternationalRedHelp](https://www.youtube.com/watch?v=k9xLnnRgdp4&t=337s&ab_channel=InternationalRedHelp)].

## Sitographie

« André Marty et les Brigades internationales », exposition en ligne du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, 2016 : <http://chs.huma-num.fr/exhibits/show/marty-et-les-brigades-internat/accueil>

- « Brève histoire du Secours Rouge International et de ses sections francophones », Secours rouge, 28 juillet 2015 : <https://secoursrouge.org/breve-histoire-du-secours-rouge/>
- Carnet de l'ANR Paprik@2F : <https://anrpaprika.hypotheses.org/>
- « Comintern : drama of ideas and people's fates », exposition en ligne du RGASPI, 2019 : <http://dana13.nichost.ru/Komintern/Eng/index.html>
- « La Commune de Paris », Fondation Gabriel Péri, 2021 : <https://gabrielperi.fr/commune-de-paris/>
- « PCF, une histoire centenaire, 1920-2020 », Fondation Gabriel Péri, 2020 : <https://gabrielperi.fr/centenaire-pcf/>

# Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>5</b>
A. Repères chronologiques.....	5
Annexe A1. Repères chronologiques (1922-1936).....	5
B. Le SRI, une organisation internationale.....	16
B1. Une organisation auxiliaire de l'Internationale communiste .....	16
Annexe B1-1. Résolution du 1er congrès de l'Internationale communiste sur la terreur blanche, mars 1919. ....	16
Annexe B1-2. Discours de Zinoviev et Clara Zetkin en ouverture du 4 <sup>e</sup> congrès de l'IC, 5 novembre 1922. ....	18
Annexe B1-3. Adresse du 4 <sup>e</sup> congrès de l'IC, 5 novembre 1922. ....	22
Annexe B1-4. Résolution du 4 <sup>e</sup> congrès de l'IC sur l'aide aux victimes de la répression capitaliste, 30 novembre 1922. ....	24
Annexe B1-5. Compilation par l'IC de statistiques sur la répression dans le monde, 1923. ....	25
Annexe B1-6. Résolution du 5 <sup>e</sup> congrès de l'IC sur la terreur blanche, juin 1924. ....	30
Annexe B1-7. Résolution du 5 <sup>e</sup> congrès de l'IC sur le SRI, juin-juillet 1924. ....	31
Annexe B1-8. Directives et résolution du Bureau d'organisation de l'IC sur les rapports entre le SOI et le SRI, décembre 1924. ....	33
Annexe B1-9. Appel du 5 <sup>e</sup> Plénum du Comité exécutif de l'IC, 21 mars 1925. ....	35
Annexe B1-10. Résolution du 5 <sup>e</sup> Plénum du Comité exécutif de l'IC sur le SRI, 6 avril 1925. ....	37
Annexe B1-11. Résolution du 6 <sup>e</sup> congrès de l'IC sur le SRI, juillet-août 1928. ....	38
Annexe B1-12. Extrait du discours de Dimitrov au 7 <sup>e</sup> congrès de l'IC, août 1935. ....	40
B2. Documents internationaux du SRI.....	41
Annexe B2-1. Premier appel du SRI, lancé en Union soviétique, 29 décembre 1922. ....	41
Annexe B2-2. Résolution du 1 <sup>er</sup> congrès mondial du SRI sur la situation internationale et les tâches du SRI, 1932. ....	43
Annexe B2-3. Résolution du 2 <sup>e</sup> Plénum du CE du SRI, août-septembre 1935. ....	50
C. L'organisation du Secours rouge en France.....	53
C1. Statuts et règlements.....	53
Annexe C1-1. Règlement intérieur du Comité de Secours rouge, juin 1923. RGASPI, 539/3/1167/48. ....	53
Annexe C1-2. Statuts de la section française du SRI, 1924. RGASPI, 539/3/1169/149. ....	55
Annexe C1-3. Règlement des Comités départementaux et locaux du SRI, 1924. RGASPI, 539/3/1169/149. ....	56
Annexe C1-4. Statuts adoptés en 1927 (inscrits sur la carte d'adhérent 1928). ....	57
Annexe C1-5. Statuts inscrits sur la carte d'adhérent 1930.....	58
Annexe C1-6. Statuts adoptés en 1932 (inscrits sur la carte d'adhérent 1934). ....	59
C2. Textes de congrès, appels et résolutions .....	60
Annexe C2-1. Résolutions adoptées au 1 <sup>er</sup> congrès national du SRI, 17 mai 1925. Secours rouge, n°6, juin 1925. ....	60
Annexe C2-2. Résolutions adoptées au 2 <sup>e</sup> congrès national du SRI. Secours rouge, n°8, août 1926. ....	63
Annexe C2-3. Résolutions adoptées à la première conférence nationale du SRI. RGASPI, 539/3/1186. ....	66
Annexe C2-4. Manifeste du 4 <sup>e</sup> congrès national du SRI, 17 octobre 1932. La Défense, 4 novembre 1932. ....	82

Annexe C2-5. Appel du SRI « Pour une grande conférence nationale d'unité ». La Défense, 7 novembre 1934.....	86
Annexe C2-6. Résolution de la Conférence nationale extraordinaire, 1 <sup>er</sup> novembre 1936. La Défense, 13 novembre 1936.....	91
C3. Le rôle des communistes dans le SRI.....	95
Annexe C3-1. Gaston Cornavin, « Notre politique dans le SRI », Cahiers du bolchevisme, octobre 1930.....	95
Annexe C3-2. Jean Chauvet, « Le Secours rouge et l'union dans la solidarité », Cahiers du bolchevisme, 15 décembre 1935.....	100
C4. Les dirigeants du SRI.....	105
Annexe C4-1. Membres du secrétariat du SRI, 1923-1936.....	105
Annexe C4-2. Comité central élu au 1 <sup>er</sup> congrès national du SRI, 17 mai 1925.....	107
Annexe C4-3. Comité central élu au 2 <sup>e</sup> congrès national du SRI, 18-20 juillet 1926.....	109
Annexe C4-4. Comité central élu au 4 <sup>e</sup> congrès national du SRI, 15 octobre 1932.....	112
Annexe C4-5. Dirigeants régionaux du SRI, 1924-1932.....	114
C5. Effectifs du SRI.....	115
Annexe C5-1. Effectifs et nombre de sections du SRI, 1923-1936.....	115
C6. Finances du SRI.....	117
Annexe C6-1. Recettes, dépenses et part des secours redistribués, 1924-1936.....	117
Annexe C6-2. Répartition des dépenses du SRI, 1924-1936.....	119
D. Pratiques militantes.....	120
D1. L'emblème du SRI.....	120
Annexe D1-1. Emblème international du SRI : affiches française et allemande (1924) et papillon français, [1924-1926].....	120
Annexe D1-2. Emblème adopté par le Secours populaire de France et des colonies en 1939.....	121
D2. Cartes d'adhérent et timbres du SRI.....	122
Annexe D2-1. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1927. IHS CGT, 1 PA 15.....	122
Annexe D2-2. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1928-1929. IHS CGT, 1 PA 15.....	123
Annexe D2-3. Carte d'adhérent au SRI d'Henri Barbusse, 1930-1932. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse.....	124
Annexe D2-4. Carte d'adhérent au SRI de Roger Roby, 1933. IHS CGT, 1 PA 15.....	125
Annexe D2-5. Carte d'adhérent au SRI d'Henri Barbusse, 1934-1936. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse.....	126
Annexe D2-6. Carte d'adhérent au SPFC de Roger Roby, 1939. IHS CGT, 1 PA 15.....	127
Annexe D2-7. Timbres spéciaux édités par le SRI, 1928-1933. AD93, 499J30, Fonds Henri Barbusse ; AN, F/7/13515 ; IHS CGT, 1 PA 15.....	128
D3. La souscription.....	129
Annexe D3-1. Récit d'une souscription pour Clerc et Bernardon, 1925.....	129
D4. Chansons du SRI.....	131
Annexe D4-1. Chanson « Amnistie » [vers 1930]. AN, 20010216/47, dossier n°1257.....	131
Annexe D4-2. Chanson « Secours aux combattants », 1935.....	132
E. Les campagnes du SRI.....	133
E1. Le 18 mars et l'anniversaire de la Commune de Paris.....	133
Annexe E1-1. Affiche du Comité départemental du SRI des Bouches-du-Rhône, 1925. AD13, 8 Fi 578 13.....	133

Annexe E1-2. Carte du SRI, 1929. RGASPI, 539/3/1201/168.....	134
Annexe E1-3. La Défense, 13 mars 1931. ....	135
Annexe E1-4. La Défense, 17 mars 1933. ....	136
Annexe E1-5. Carte postale du SRI, 1933. La Défense, 17 mars 1933.....	137
Annexe E1-6. Affiche du SRI, 1933. APP, BA 2038. ....	138
Annexe E1-7. Manifestation au Mur des fédérés, 1935. Extraits du film La Grandiose Manifestation au Mur des Fédérés, Service cinématographique de la Fédération de la Seine de la SFIO, 1935, 15 minutes. ....	139
E2. La campagne du 14 juillet.....	140
Annexe E2-1. Numéro spécial de La Défense, 10 juillet 1931 (avec en dernière page une carte de France des prisons et la liste des détenus politiques).....	140
Annexe E2-2. Tract du SRI pour le 14 juillet 1931. AN, F/7/13125.....	142
Annexe E2-3. Tract du Comité départemental du SRI des Alpes-Maritimes, 1931. AN, F/7/13124. ....	143
Annexe E2-4. Carte postale du SRI pour le 14 juillet 1935. AN, BB/30/1610. ....	144
E3. La campagne de secours d’hiver et le « Noël rouge » des emprisonnés .....	145
Annexe E3-1. Souscriptions pour la campagne de secours d’hiver, 1930. RGASPI, 539/3/1209.....	145
Annexe E3-2. Souscriptions pour la campagne de secours d’hiver, 1932. RGASPI, 539/3/1217.....	145
Annexe E3-3. Affiche de la section de Caudry du SRI pour le « Noël des emprisonnés », 1929. BNF. ....	146
Annexe E3-4. Carte de la région Nord du SRI, pour le « Noël rouge », 1931. AN, F/7/13516. ....	146
Annexe E3-5. Cartes postales du SRI pour le Noël des emprisonnés, 1929-1935. AN, F/7/13515-13517 et 20010216/11, dossier n°161 ; ANOM, SLOTFOM III 30 ; L’Humanité, 12 décembre 1934.....	147
E4. La solidarité avec les marins et soldats victimes des conseils de guerre.....	149
Annexe E4-1. Tract du SRI et du Comité de défense des marins, 1926. AN, F/7/13163.....	149
Annexe E4-2. Affiche du SRI et du Comité de défense des marins, 1926. AD13, 8 FI 585 3.....	150
Annexe E4-3. Papillon du SRI, [1925-1926]. AN, F/7/13109. ....	151
Annexe E4-4. Carte postale du SRI et du Comité de défense des marins, 1927. AN, F/7/13109. ....	151
Annexe E4-5. Affiche du PC et des JC de la région parisienne, 1927. Archives du PCF – AD93 (89FI/2748).....	152
Annexe E4-6. Affiche du Comité départemental du SRI des Bouches-du-Rhône pour les marins de Calvi, 1928. AD13, 8 FI 604 2. ....	152
Annexe E4-7. Brochure du SRI sur l’un des procès des mutins de Calvi, 1931. RaDAR.....	153
Annexe E4-8. Papillon du PC et des JC pour la libération de Louis Coutheillas, 1929. AN, F/7/13190. ....	153
Annexe E4-9. Tract du Comité départemental du SRI en Gironde pour les mutins d’Oléron, 1930. BNF. ....	154
Annexe E4-10. Brochure du SRI et des JC sur la mutinerie d’Oléron, 1930. BMP/Pandor.....	155
Annexe E4-11. Brochure du SRI pour la libération de Lucien Carré, 1932. BMP/Pandor. ....	155
Annexe E4-12. Tract du SRI en Franche-Comté pour André Marty et Lucien Carré, 1929. AN, F/7/13190.....	156
Annexe E4-13. Affiche des JC pour Lucien Carré, 1932. AN, F/7/13129.....	157
E5. La campagne pour la libération et le retour du bague de Paul Roussenq .....	158
Annexe E5-1. Tract du SRI pour la libération et le rapatriement de Paul Roussenq, 1929. AN, F/7/13190. ....	158
Annexe E5-2. Papillon d’opposition à Gaston Doumergue, pour la libération de Roussenq, 1931. AN, F/7/13124.....	158
Annexe E5-3. Tract pour une manifestation en faveur de Roussenq, 1930. AN, F/7/13121.....	159

Annexe E5-4. Brochure du SRI sur Paul Roussenq, 1931. AN, F/7/13516. ....	160
Annexe E5-5. Carte postale du SRI pour Roussenq et Tao, 1931. Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires. ....	161
Annexe E5-6. Papillon de la région du SRI du Nord, pour la souscription pour Roussenq et Tao, 1931. AN, F/7/13516. ....	161
Annexe E5-7. Pétition du SRI pour la libération et le retour de Roussenq, 1931. AN, F/7/13516. ....	162
Annexe E5-8. L'Humanité, 31 décembre 1932. ....	163
Annexe E5-9. Adresse de Paul Roussenq aux lecteurs de La Défense à son retour en métropole. La Défense, 6 janvier 1933. ....	164
Annexe E5-10. Carte postale du SRI éditée après la libération de Roussenq, 1933. Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires. ....	165
Annexe E5-11. Paul Roussenq entouré de militants devant le siège du Secours rouge, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	166
Annexe E5-12. Paul Roussenq devant le siège du Secours rouge, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	166
Annexe E5-13. Paul Roussenq devant le siège du Secours rouge, 1933. À l'extrême-gauche : Jean Chaintron. En haut devant la porte : Marcel Rouffianges, Raymond Baudin et Paul Roussenq. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	167
Annexe E5-14. Paul Roussenq en tournée, 1933. De gauche à droite : Roussenq, Germaine, Bureau, Avezard. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	167
Annexe E5-15. Manifestation du SRI avec Paul Roussenq à Avignon, mars 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	168
Annexe E5-16. Manifestation du SRI avec Paul Roussenq, 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	168
Annexe E5-17. Paul Roussenq à Lorient, 19 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	169
Annexe E5-18. Paul Roussenq après un meeting à Angers, 24 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	169
Annexe E5-19. Arrivée de Paul Roussenq à Orléans, 30 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	170
Annexe E5-20. Paul Roussenq à Orléans au lendemain d'un meeting, 31 mai 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	170
Annexe E5-21. Brochure pour le SRI de Paul Roussenq, 1933. BMP/Pandor. ....	171
Annexe E5-22. Paul Roussenq en URSS, avec l'uniforme des miliciens de la ville de Rostov, septembre 1933. Archives du PCF, fonds Gabriel Citerne. ....	172
Annexe E5-23. Brochure pour le SRI de Paul Roussenq sur son séjour en URSS, 1933. BMP/Pandor. ....	173
E6. Le SRI dans la lutte anticoloniale. ....	174
Annexe E6-1. Affiche du SRI en arabe, "Ne nous oubliez pas ! Le secours rouge parmi les délaissés », 1925. AN, F/7/13106. ....	174
Annexe E6-2. Carte postale du SRI sur la répression dans les colonies, 1927. ....	175
Annexe E6-3. La Défense, 8 mai 1931. ....	175
Annexe E6-4. Guide distribué par le SRI à l'entrée de l'Exposition coloniale, 1931. ANOM, SLOTFOM III 5. ....	176
Annexe E6-5. Affiche de la contre-exposition anticoloniale de la Ligue contre l'impérialisme, 1931. RGASPI, 517/1/1233. ....	179
Annexe E6-6. Brochure de Gabriel Citerne sur la répression dans les colonies, 1932. Coll. IHS CGT. ....	180
Annexe E6-7. Bulletins coloniaux du SRI, août 1932 (n°1), juin 1934 et janvier 1935. RGASPI, 539/3/1217 et 1229 ; Archives du PCF/BMP. ....	181
Annexe E6-8. Affiche et papillons du SRI contre le centenaire de la colonisation de l'Algérie, 1930. AN, F/7/13171. ....	182

Annexe E6-9. Souscription du SRI en faveur de Raymond Bossus, 1932. RGASPI, 539/3/1217. ....	183
Annexe E6-10. Modèle d'ordre du jour de protestation contre la répression à Madagascar. RGASPI, 539/3/1216/144. ....	184
Annexe E6-11. Brochure publiée par la Ligue contre l'impérialisme, 1933. BMP/Pandor. ....	185
Annexe E6-12. Affiche de la région marseillaise du SRI pour un meeting d'Albert Delevallée, de retour de Madagascar, 1933. AD13, 8 Fi 625 3. ....	185
Annexe E6-13. Affiche du SRI en faveur des condamnés à mort de Yen Bay. ANOM, 9 Fi 79. ....	186
Annexe E6-14. Papillon du SRI contre la répression en Indochine, sans date. AN, F/7/13119. ....	186
Annexe E6-15. Papillons du Parti communiste en faveur de l'Indochine, sans date. AN, F/7/13127. ....	187
Annexe E6-16. Tract du SRI en faveur de Tao, 1931. AN, F/7/13516. ....	188
Annexe E6-17. Brochure de la SFIC sur l'Indochine reproduisant des discours de Jacques Doriot et André Marty, 1931. BMP/Pandor. ....	188
Annexe E6-18. Brochure du SRI sur l'Indochine reproduisant un discours de Maurice Thorez (et reproduction d'une illustration de Varenne), 1933. BMP/Pandor. ....	189
Annexe E6-19. Appel et pétition des militants indochinois du SRI à Paris, 1932. ANOM, SLOTFOM III 121 ; RGASPI, 539/3/1217. ....	189
Annexe E6-20. Pétition du Comité d'amnistie et de défense des Indochinois, 1933. AN, F/7/13132. ..	190
Annexe E6-21. Carte postale du SRI en faveur des huit condamnés à mort de Saïgon (au recto, un extrait de l'appel de Romain Rolland), 1933. AN, F/7/13132. ....	191
Annexe E6-22. Préparation de la semaine de solidarité en faveur des victimes de la terreur en Indochine, 9-17 septembre 1933. Bulletin d'information, août 1933 et La Défense, 18 août 1933. ....	192
Annexe E6-23. Cartes, timbre et insigne du SRI pour l'envoi d'une délégation en Indochine. ANOM, SLOTFOM III 132. ....	193
Annexe E6-24. La Défense, 26 janvier 1934. ....	194
Annexe E6-25. Affiche en vietnamien annonçant une réunion de la délégation en Indochine. Reproduite dans Jean Chaintron, Le vent soufflait devant ma porte, Paris, Seuil, 1993, p. 111. ....	195
Annexe E6-26. Affiche de l'Action française contre une réunion du SRI, 1934. ANOM, SLOTFOM III 132. ....	195
Annexe E6-27. Affiche du SRI et de la CGTU, 1934. AD13, 8Fi 632 2. ....	196
Annexe E6-28. Tract du SRI, 1934. BNF. ....	197
Annexe E6-29. Brochure de Jean Chaintron, éditée par le SRI au retour de la délégation en Indochine, 1934. BMP/Pandor. ....	198
E7. La campagne pour Sacco et Vanzetti. ....	199
Annexe E7-1. Affiche du Comité d'action (CGTU, Syndicats autonomes, SRI) pour un meeting à Marseille, 1926. AD13, 8Fi 593 2. ....	199
Annexe E7-2. Marcel Cordier, à la tribune d'un meeting au Cirque de Paris le 26 juillet 1926, fait adopter un ordre du jour du SRI en faveur de Sacco et Vanzetti. Agence Rol/BNF (Gallica). ....	200
Annexe E7-3. Manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti au Bois de Vincennes, 7 août 1927. En arrière-plan, on aperçoit le cortège du SRI. Agence Rol/BNF (Gallica). ....	200
Annexe E7-4. Manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti au Bois de Vincennes, 7 août 1927. En arrière-plan, on aperçoit le cortège du SRI. Agence Rol/BNF (Gallica). ....	201
Annexe E7-5. La délégation communiste (conduite par le député Alexandre Piquemal et Marcel Cordier du SRI) quittant l'ambassade des États-Unis, le 22 août 1927. Agence Rol/BNF (Gallica). ....	201
Annexe E7-6. Appel du Comité exécutif international du SRI pour sauver Sacco et Vanzetti, août 1927. ....	202
Annexe E7-7. Appel de la section française du SRI après l'exécution de Sacco et Vanzetti, août 1927. ....	203
Annexe E7-8. L'Humanité, 7, 8, 23 et 24 août 1927. ....	205



Annexe E7-9. Carte postale du SRI pour Sacco et Vanzetti, 1927. AN, F/7/13109.....	206
E8. La solidarité avec les antifascistes allemands .....	207
Annexe E8-1. Brochure du SRI sur l'incendie du Reichstag, 1933. SPF/Gallica. ....	207
Annexe E8-2. Carte postale du SRI avec les portraits de Thaelmann, Torgler, Dimitrov, Tanev et Popov, 1933. ....	208
Annexe E8-3. La Défense, 12 mai 1933. ....	208
Annexe E8-4. Brochure du SRI sur le bilan des premiers mois sous Hitler, 1933. BMP/Pandor. ....	209
Annexe E8-5. Brochure sur le Secours rouge d'Allemagne, 1934. BMP/Pandor. ....	210
Annexe E8-6. Brochure du SRI sur Georges Dimitrov, 1934. SPF/Gallica. ....	211
Annexe E8-7. Brochure du SRI sur la Gestapo, 1934. BMP/Pandor. ....	212
Annexe E8-8. Brochure du SRI sur le camp de concentration de Sonnenburg, 1934. Archives du PCF/BMP. ....	213
Annexe E8-9. Brochure du SRI sur Ernst Thaelmann, 1934. BMP/Pandor. ....	214
Annexe E8-10. Brochure de Dimitrov pour le Comité pour la libération de Thaëlmann et de tous les antifascistes emprisonnés, 1934. BMP/Pandor. ....	215
Annexe E8-11. Brochure du SRI sur l'Allemagne nazie, 1935. BMP/Pandor. ....	216
Annexe E8-12. Brochure du SRI sur les antifascistes allemands exécutés, 1935. BMP/Pandor. ....	217
Annexe E8-13. Brochure de Bruno Frei pour le SRI, sur la situation en Allemagne, 1936. BMP/Pandor. ....	218
<b>SOURCES.....</b>	<b>219</b>
Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine).....	219
Série F/7 : Ministère de l'Intérieur. Direction de la Sûreté nationale.....	219
F/60 : Service législatif, courrier, documentation, Troisième République, CFLN, GPRF, Quatrième République, Afrique du Nord (1935-1947).....	220
Direction de la Sûreté nationale, « Fonds de Moscou » .....	220
Série BB/18 : Ministère de la Justice. Correspondance générale de la division criminelle .....	221
Série BB/30 : Ministère de la Justice .....	221
Archives nationales du monde du travail (Roubaix).....	221
Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence).....	221
Archives départementales.....	223
Archives départementales des Bouches-du-Rhône.....	223
Archives départementales de la Côte d'Or.....	224
Archives départementales de la Dordogne .....	224
Archives départementales du Doubs .....	224
Archives départementales de la Haute-Garonne .....	224
Archives départementales de la Gironde.....	224
Archives départementales de l'Hérault .....	224
Archives départementales du Jura.....	224
Archives départementales du Pas-de-Calais.....	225
Archives départementales du Rhône .....	225
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis .....	225
Fonds Auguste Gillot .....	225
Fonds Pierre Boiteau.....	225
Fonds Henri Barbusse/Annette Vidal .....	225

Fonds André Marty .....	226
Archives de la Préfecture de police de Paris (Pré-Saint-Gervais).....	226
RGASPI (Moscou) .....	226
Archives de l'Internationale communiste.....	226
Fonds 495, Comité exécutif de l'Internationale communiste (CEIC) .....	227
Fonds 517/1, Section française de l'Internationale communiste .....	228
Fonds 538, Secours ouvrier international.....	234
Fonds 539, Secours rouge international .....	234
Fonds 543, Organisations internationales antifascistes .....	242
Archives de la Gestapo .....	242
Bibliothèque nationale de France (Paris).....	243
Bibliothèque La Contemporaine (Nanterre) .....	243
Fonds Gabrielle Duchêne.....	243
Fonds de la Ligue des droits de l'Homme .....	243
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains de l'Université Paris 1 (Aubervilliers) .....	244
Dossiers biographiques (reproductions des dossiers originaux conservés au RGASPI à Moscou) .....	244
Fonds Jean Chaintron .....	244
Fonds Jean-René Chauvin .....	244
Fonds Madeleine Hivert.....	244
Fonds André Marty .....	244
Fonds Jean Zyromski .....	244
Archives du PCF (Paris).....	245
Fonds Gabriel Citerne.....	245
Fonds de la Commission centrale de contrôle politique.....	245
Institut CGT d'histoire sociale (Montreuil) .....	245
Institut CGT d'histoire sociale de la fédération des Cheminots (Montreuil) .....	245
Centre de documentation du Secours populaire français (Paris) .....	246
Autres fonds d'archives privées .....	246
Fonds Pierre Eloire (conservé par la famille).....	246
Sources imprimées .....	246
Presse et périodiques.....	246
Journaux, revues et bulletins liés au SRI et au Secours populaire .....	246
Journaux et périodiques liés au PCF et à ses organisations satellites.....	247
Autres journaux .....	248
Brochures.....	248
Ouvrages à caractère de source .....	256
Films .....	257
Ciné-Archives .....	257
Cinémathèque suisse.....	257
Autres.....	257
Objets : .....	257
Institut CGT d'histoire sociale (siège national de la CGT, Montreuil) .....	257
Musée d'histoire vivante (Montreuil).....	257
Secours populaire français (siège national, Paris).....	258

<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>259</b>
Instruments de travail, outils historiographiques, bibliographiques et méthodologiques, synthèses et ouvrages de portée générale .....	259
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	259
Articles et numéros de revues .....	264
Histoire politique, sociale et culturelle de la France, de l'Europe et des sociétés coloniales dans l'entre-deux-guerres .....	265
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	265
Articles et numéros de revues .....	270
Thèses et mémoires universitaires.....	271
Communisme français et international : .....	272
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	272
Articles et numéros de revues .....	280
Thèses et mémoires universitaires.....	284
Répression et anticommunisme .....	286
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	286
Articles et numéros de revues .....	289
Thèses et mémoires universitaires.....	292
Solidarité, droits de l'Homme, humanitaire, internationalisme .....	293
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	293
Articles et numéros de revues .....	295
Thèses et mémoires universitaires.....	297
Secours rouge international, Secours populaire français .....	297
Ouvrages et chapitres d'ouvrages .....	297
Articles et numéros de revues .....	299
Thèses et mémoires universitaires.....	300
Filmographie, émission radiophonique et autres documents audiovisuels .....	301
Sitographie .....	301
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>303</b>

**COUVERTURE**

Conception : Dimitri Manassis.

Illustration de couverture : affiche du Secours rouge international, 1924.



## RÉSUMÉ DE LA THÈSE

---

Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, une importante vague anticommuniste et répressive déferle sur le continent européen, après l'écrasement des tentatives d'exporter depuis la Russie le souffle révolutionnaire bolchevique. Dans ce contexte, l'Internationale communiste fonde, lors de son 4e congrès en 1922, le Secours rouge international (SRI), une organisation auxiliaire spécifiquement chargée de l'aide aux militants révolutionnaires victimes de la répression. Sa section française, qui voit le jour l'année suivante, organise le soutien matériel, moral et judiciaire aux inculpés et aux prisonniers, tout en portant sur le terrain politique le combat en faveur de l'amnistie. Le SRI est aussi l'un des principaux acteurs de la mise en application concrète d'un internationalisme prolétarien et révolutionnaire. Il est l'organisateur de grandes campagnes transnationales de solidarité qui, de la dénonciation dans les années 1920 de la terreur blanche dans les Balkans à la mobilisation populaire en faveur de l'Espagne républicaine en 1936, rythment l'entre-deux-guerres. Ardent défenseur du droit d'asile, il participe aussi à l'accueil des réfugiés politiques, des premiers antifascistes italiens aux victimes du nazisme en Allemagne. Son intervention dans les territoires périphériques sous administration coloniale, en appui aux milieux indépendantistes et révolutionnaires, ne fait que renforcer la défiance dont le SRI fait l'objet auprès des autorités. Marqué par les inflexions stratégiques du Komintern, le Secours rouge exerce aussi une fonction sociale de premier plan. Il participe à la socialisation militante et sert de vecteur de diffusion de l'influence communiste dans la société. Organisation majeure de la galaxie communiste, le Secours rouge deviendra en 1936, face aux enjeux du Front populaire, le Secours populaire de France (ancêtre du Secours populaire français actuel).

## ENGLISH ABSTRACT

---

In the aftermath of the First World War, a major anticommunist and repressive wave swept across the European continent, following the smashing of attempts to export the Bolshevik revolutionary breath from Russia. In this context, the Communist International founded, at its 4th Congress in 1922, the International Red Aid (IRA), a auxiliary organization specifically charged with helping revolutionary militants who were victims of repression. Its French section, which was created the following year, organized material, moral and legal support for the accused and prisoners, while at the same time carrying out the political struggle for amnesty. IRA is also one of the main actors of the practical application of a proletarian and revolutionary internationalism. It was the organizer of major transnational solidarity campaigns which, from the denunciation in the 1920s of the white terror in the Balkans to the popular mobilization in favor of Republican Spain in 1936, set the pace for the interwar period. Ardent defender of the right of asylum, he also participated in the reception of political refugees, from the first Italian anti-fascists to the victims of Nazism in Germany. Its intervention in the peripheral territories under colonial administration, in support of independence and revolutionary circles, only reinforced the mistrust of which the IRA was the object among the authorities. Affected by the strategic inflexions of the Comintern, the Red Aid also had a prominent social function. It participates in militant socialization and serves as a vector of diffusion of the communist influence in the society. Major organization of the communist galaxy, the Red Aid will become in 1936, facing the issues of the Popular Front, the Secours populaire de France (predecessor of the current Secours populaire français).

**MOTS CLÉS :** Communisme, Répression, Solidarité, Internationalisme, Antifascisme,  
*Communism, Repression, Solidarity, Internationalism, Anti-fascism*